



This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

### **Usage guidelines**

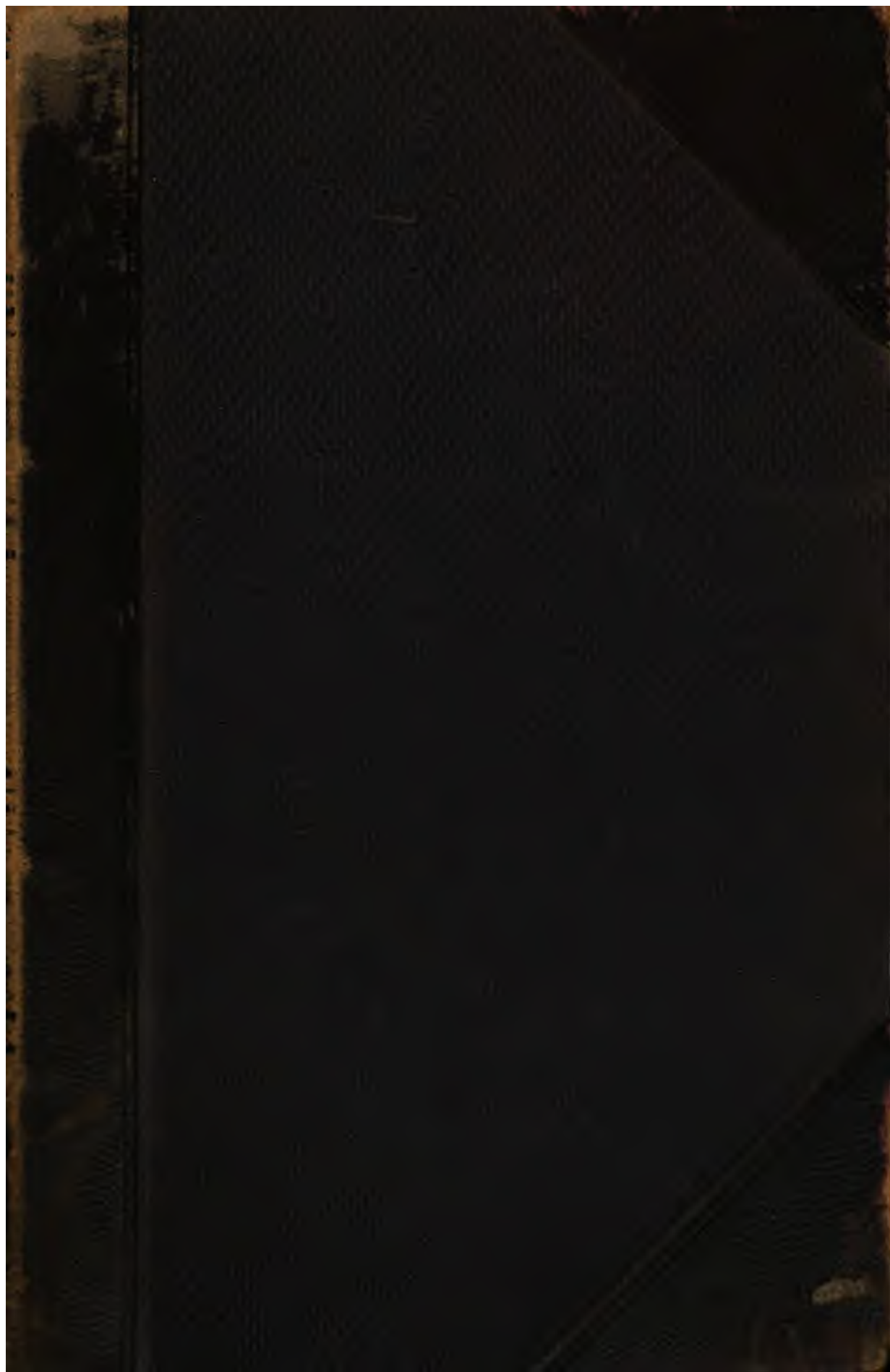
Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

- + *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
- + *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
- + *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
- + *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

### **About Google Book Search**

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at <http://books.google.com/>

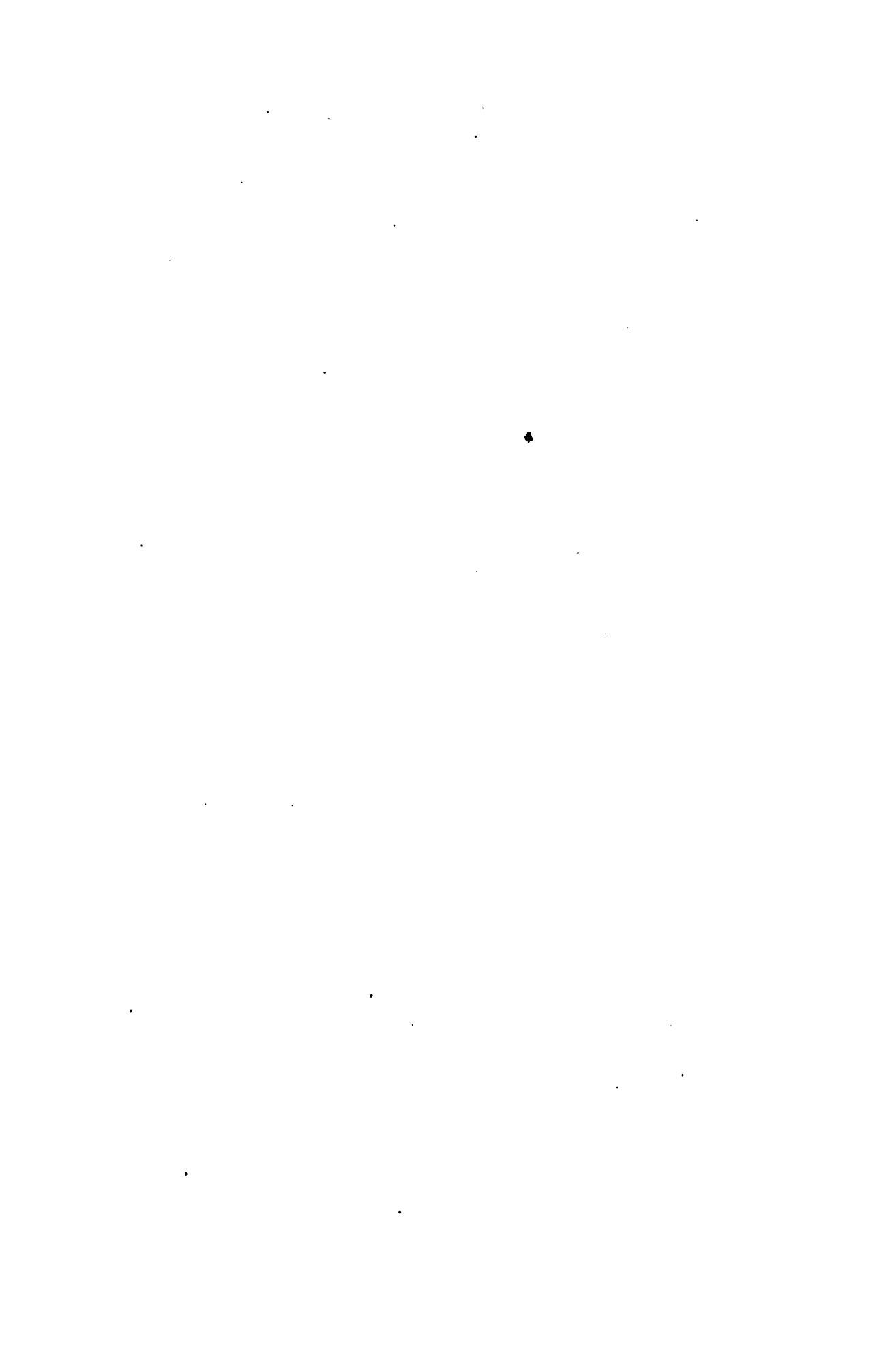


1230

Per. 3977 d. 162  
N.S. 29











LE  
**CORRESPONDANT**



---

PARIS — IMP. SIMON RAÇON ET COMP., RUE D'ERFURTH, 1.

---

LE  
**CORRESPONDANT**

**RECUEIL PÉRIODIQUE**

---

**RELIGION — PHILOSOPHIE — POLITIQUE**

**— SCIENCES —**

**LITTÉRATURE — BEAUX-ARTS**

---

**TOME SOIXANTE-CINQUIÈME**

**DE LA COLLECTION**

**NOUVELLE SÉRIE — TOME VINGT-NEUVIÈME**



**PARIS**

**CHARLES DOUNIOL, LIBRAIRE-ÉDITEUR**

**29, RUE DE TOURNON, 29**

**1865**



LE

# CORRESPONDANT

---

## LA VICTOIRE DU NORD

AUX ÉTATS-UNIS

---

Pendant qu'aux derniers jours des débats sur l'Adresse un orateur, à jamais illustre, charmait nos esprits et nos cœurs en plaidant la meilleure des causes; pendant que, porté sur les ailes de la justice et de la vérité, il planait à des hauteurs inaccoutumées et y faisait planer avec lui son auditoire ravi, une nouvelle, heureuse et glorieuse entre toutes, traversait les mers et venait apporter aux âmes fidèlement éprises de la liberté le frémissement d'une joie et d'une consolation depuis trop longtemps inconnues.

Le deuil immense qui est venu imprimer au triomphe des États du Nord un caractère sacré, ne saurait rien changer à cette joie. Elle doit survivre à la consternation, à l'effroi qu'a produit dans tout l'univers l'assassinat du président Lincoln, victime immolée sur l'autel de la victoire et de la patrie, au sein d'une de ces catastrophes

souverainement tragiques qui couronnent certaines causes et certaines existences d'une incomparable majesté, en ajoutant la grandeur mystérieuse de l'expiation, et d'une expiation imméritée, aux vertus et aux gloires que l'humanité estime le plus.

Saluons donc avec une satisfaction sans mélange l'heureuse victoire qui vient d'assurer aux États-Unis le triomphe du Nord sur le Sud, c'est-à-dire du pouvoir légitime sur une révolte inexcusable, de la justice sur l'iniquité, de la vérité sur le mensonge, de la liberté sur l'esclavage.

On sait assez que nous n'avons pas l'habitude d'encenser la victoire, d'applaudir aux vainqueurs. C'est la première fois que cela nous arrive depuis plus de trente ans; l'on peut être bien sûr que nous n'abuserons pas de cette nouveauté et que nous n'en ferons pas une habitude. Que l'on nous permette donc de nous livrer aujourd'hui sans réserve à une joie si rare, en rapprochant notre émotion actuelle de ces jours trop vite passés où la Charte de 1814, l'affranchissement de la Grèce, l'émancipation des catholiques anglais, la conquête de l'Algérie, la création de la Belgique venaient successivement orner la jeunesse de ce siècle, réjouir et fortifier les cœurs libéraux et marquer les étapes du véritable progrès. Voici de nouveau, après un trop long intervalle, une victoire heureuse. Voici, une fois du moins, le mal vaincu par le bien, la force qui triomphe au service du droit, et qui nous procure cette jouissance singulière et souveraine d'assister dès ce monde au succès d'une bonne cause servie par de bons moyens et gagnée par d'honnêtes gens.

Remercions donc le Dieu des armées de cette gloire et de ce bonheur. Remercions-le de cette grande victoire qu'il vient d'accorder, pour l'éternelle consolation des amis de la justice et de la liberté, pour l'éternelle confusion des diverses et nombreuses catégories de ceux qui exploitent et oppriment leurs semblables par la servitude comme par la corruption, par le mensonge comme par la cupidité, par la sédition comme par la tyrannie.

Mais déjà j'entends le murmure de la surprise, du mécontentement, de la protestation. Même dans le camp catholique, la cause du Nord a été, est encore impopulaire. Au bruit de sa victoire, ce cri honteux : *Tant pis !* constaté par *le Moniteur* au sein du Corps législatif<sup>1</sup>, s'est peut-être échappé de plus d'une poitrine, de plus d'un cœur habitué à battre comme les nôtres pour les causes que nous aimons et que nous servons depuis le berceau.

Faut-il donc, nous demande-t-on, faut-il donc vraiment se réjouir et bénir Dieu de cette victoire ? Répondons sans crainte : Oui, il le

<sup>1</sup> Dans son compte rendu de la séance du 16 avril 1865.

faut. Oui, il faut remercier Dieu, parce qu'une grande nation se relève, parce qu'elle se purifie à jamais d'une lèpre hideuse qui servait de prétexte et de raison à tous les ennemis de la liberté pour la maudire et la diffamer ; parce qu'elle justifie en ce moment toutes les espérances qui reposaient sur elle, parce que nous avions besoin d'elle, et qu'elle nous est rendue, repentante, triomphante et sauvée.

Oui, il faut remercier Dieu, parce que cette lèpre de l'esclavage a disparu sous le fer des vainqueurs de Richmond, extirpée pour toujours du seul des grands peuples chrétiens qui, avec l'Espagne, en fût encore infecté ; parce que ce grand marché d'hommes est fermé, et encore qu'on ne verra plus jamais, sur le glorieux continent de l'Amérique septentrionale, mettre à l'enchère une créature humaine, faite à l'image de Dieu, pour être adjugée et livrée en proie, avec sa femelle et ses petits, à l'arbitraire, à l'égoïsme cruel, au lucre infâme, aux viles passions d'un de ses semblables.

Oui, il faut remercier Dieu, parce qu'en se relevant et en se purifiant, l'Amérique a justifié, honoré, glorifié la France et la politique française, sa vraie politique, la vicille, honnête et courageuse politique de nos meilleurs temps, celle qui jeta l'élite chevaleresque et libérale de la noblesse française sur les traces de La Fayette, dans le camp de Washington ; parce que, là du moins, le généreux dévouement de nos pères n'aura point abouti, comme ailleurs, à un sanglant et cruel avortement ; parce qu'il en résulte une couronne de plus pour Louis XVI, pour le roi martyr, pour celui qui a été, lui aussi, parmi nous, la victime expiatoire d'une grande révolution, victime d'autant plus touchante et plus sainte, qu'au lieu de disparaître comme Lincoln au milieu d'un deuil universel, elle a été outragée avant d'être immolée, que ces outrages durent encore, et qu'à ce titre elle entraîne notre admiration et notre pitié à une hauteur où il n'y a au-dessus d'elle que le Dieu crucifié.

Oui, il faut remercier Dieu, parce que, dans cette grande et terrible lutte entre la servitude et la liberté, c'est la liberté qui est restée victorieuse ; la liberté qui, habituée parmi nous à tant de mécomptes, de trahisons et de confusions, compromise et déshonorée par tant de faux amis et d'indignes champions, avait grand besoin d'une de ces grandes revanches qui font tout à coup éclater à tous les yeux son inestimable mérite.

Oui, il faut remercier Dieu, parce que, selon les récits les mieux avérés, la victoire est restée pure ; parce que la bonne cause n'a été ni ternie par aucun excès, ni souillée par aucun forfait ; parce que ses avocats n'ont point à rougir de ses soldats, ni ces soldats de leurs chefs, ni ces chefs de leur fortune ; ni la fortune elle-même d'avoir couronné de basses convoitises et de pervers complots.

Oui, enfin, il faut remercier Dieu, parce que les agresseurs ont été vaincus ; parce que ceux qui ont les premiers tiré l'épée, ont péri par l'épée ; parce que l'impunité n'a pas été accordée aux provocateurs d'une révolte inique, d'une guerre impie ; parce que cette fois, du moins, il n'a pas suffi de l'audace et de la ruse pour se moquer des honnêtes gens ; parce que les auteurs du crime en ont été les victimes ; parce qu'en passant le Rubicon de la légalité ils ont trouvé sur l'autre rive la défaite et la mort ; parce qu'ayant risqué la fortune et l'avenir de leur pays, avec une témérité d'aventurier et une dextérité de conspirateur, *l'alea jacta est* ne leur a pas profité, et que dans ce jeu impie et sanglant ils n'ont pas réussi. Ils ont joué et ils ont perdu : Justice est faite.

## I

Reprenons et insistons. Ne nous laissons pas étourdir par la déconvenue momentanée des adversaires de la cause américaine et de la nôtre. Ne les croyons pas définitivement convertis ou éclairés. A mesure que l'éblouissante lumière qu'a projetée tout à coup sur l'Europe la prise de Richmond, suivie de la mort tragique de Lincoln, vient à décroître ; à mesure que les nuages, inséparables de toute victoire et de toute cause humaine, apparaissent à l'horizon, nous entendrons de nouveau ces invectives, ces diatribes dont les États-Unis en général, dont les États du Nord en particulier ont été l'objet. La raillerie et la calomnie recommenceront à faire assaut pour ranimer cette malveillance de l'opinion que nous avons vue si habilement, si sagement entretenue au dedans et au dehors. Cette joie perverse, tant de fois exhalée par tous les ennemis de la liberté, depuis qu'on a pu croire à la chute de la grande république, redeviendra bruyante et puissante, au premier embarras, à la première faute de nos amis d'outre-mer.

Aujourd'hui tout le monde se défend de vouloir, ou même d'avoir jamais voulu le maintien de l'esclavage, mais les arguments et les intérêts favorables à l'esclavage n'ont pas cessé de conserver leur empire.

Ce n'a pas été un médiocre enseignement que de voir comment dès les premiers jours où le conflit a éclaté entre le Nord et le Sud, s'est opéré le classement des opinions. Je ne dis pas, à Dieu ne plaise, que tous les amis du Sud soient des ennemis de la justice et de la liberté ; je dis encore bien moins que tous les partisans du Nord doi-

vent être pris pour de vrais et sincères libéraux. Mais je dis qu'un instinct, involontaire peut-être, tout-puissant et invincible, a sur-le-champ, rangé du côté des esclavagistes, tous les partisans avoués ou secrets du fanatisme et de l'absolutisme en Europe; je dis que tous les ennemis patents ou secrets, politiques ou théologiques de la liberté ont été pour le Sud.

Il serait inutile et puéril de nier que les États-Unis comptent un certain nombre d'adversaires parmi les catholiques, et cela malgré les progrès si prodigieux et si consolants du catholicisme dans cette république, progrès comme on n'en a vu nulle part ailleurs depuis les premiers siècles de l'Église <sup>1</sup>.

Je me garderai bien d'approfondir les causes de cette impopularité de l'Amérique en général et des abolitionnistes américains en particulier. Cet examen me conduirait trop loin. Je me bornerai à remarquer que les hommes de mon âge ont toujours rencontré sur leur chemin une opinion faussement religieuse et aveuglement conservatrice : c'est celle qui a été en 1821 pour la Turquie contre la Grèce; en 1830, pour la Hollande contre la Belgique; en 1831, pour la Russie contre la Pologne; c'est la même qui est aujourd'hui pour les esclavagistes du Sud, contre les abolitionnistes du Nord. Les événements d'abord, puis les sympathies de la masse du clergé et des catholiques éclairés par les événements, ont infligé à cette tendance de cruels démentis et d'humiliantes rétractations, sur la question orientale, la question belge et la question polonaise. Je suis convaincu qu'il en arrivera de même, un jour ou l'autre pour la question américaine.

Mais s'il est fâcheux d'arriver souvent si tard au secours de la justice et de la vérité; si, à l'exception du savant et éloquent docteur Brownson, nous ne découvrons parmi les catholiques des États-Unis, aucun champion de l'émancipation des noirs, nous avons au moins la petite consolation de pouvoir constater qu'il n'est sorti de leurs rangs aucune apologie de l'esclavage américain. Je répugne à reconnaître le caractère sacerdotal chez l'auteur d'un écrit récent et anonyme intitulé : *De l'esclavage dans les Etats Confédérés, par un missionnaire* <sup>2</sup>. Si l'auteur de ce livre honteux était vraiment prêtre, et s'il lui avait suffi, comme il l'affirme, de vivre parmi les planteurs

<sup>1</sup> En 1774 dans toutes les colonies anglaises dont sont sortis les États-Unis, on ne comptait que 19 prêtres. Le premier évêque y parut en 1790.

En 1839, l'Église comptait, aux États-Unis, 1 province, 16 diocèses, 18 évêques, 478 prêtres, 418 églises. En 1849, 3 provinces, 30 diocèses, 26 évêques, 1000 prêtres, 966 églises. En 1859, 7 provinces, 43 diocèses, 2 vicariats, 45 évêques, 2108 prêtres, 2334 églises.

Voir d'ailleurs l'article de M. Rameau dans *le Correspondant* de janvier 1865.

<sup>2</sup> Chez Dentu 1865, in-8°.



américains pendant vingt-quatre ans, pour arborer hautement l'utilité et la légitimité de l'esclavage des noirs, pour voir même dans leur servitude la seule barrière possible à leur libertinage, le fait seul d'une pareille perversion du sens moral et de la conscience sacerdotale, constituerait le plus cruel argument contre le régime social et religieux des pays à esclaves.

Mais en dehors de la question de l'esclavage et avant même que cette question n'eût occupé les esprits, il régnait chez un trop grand nombre de catholiques une aversion instinctive contre l'Amérique, dont il convient peut-être de faire remonter l'origine au comte de Maistre. Son influence, on le sait, pour les plus grandes comme pour les moindres questions, a été incontestablement la plus puissante de toutes celles qu'ont subies les catholiques du dix-neuvième siècle. Ce grand homme, comme plusieurs de ses pareils, doit encore plus de renommée à ses exagérations qu'à son grand esprit. Ses paradoxes ont eu plus de succès, et surtout plus de retentissement, que le génie et le bon sens dont il a laissé sur la plupart de ses œuvres l'ineffaçable empreinte. On connaît encore trop peu l'exquise tendresse de son âme charmante, et bien moins encore la fière indépendance, l'esprit à la fois chevaleresque et libéral, la politique lumineuse et souvent très-avancée, qu'ont révélées en lui ses diverses correspondances récemment publiées. Mais il n'aimait pas les États-Unis : leur origine et leurs progrès contrariaient quelques-unes de ses théories les plus chères. Il eut le tort de transformer ses répugnances en prophéties. On sait quel a été le sort de celle qu'il avait formulée sur la capitale des États-Unis : « Ou cette ville ne subsistera pas, ou elle s'appellera d'un autre nom que celui de Washington. » Il était plus sensé quand il se bornait à exprimer l'impatience que lui inspiraient les admirateurs outrés du nouveau peuple américain. *Laissez, disait-il, laissez grandir cet enfant au maillot.*

Eh bien ! pouvons-nous dire à notre tour, l'enfant a grandi ; il est devenu homme, et l'homme est un géant. Ce peuple dédaigné, méprisé, calomnié et raillé ; a montré dans la crise la plus formidable qu'aucune nation puisse traverser, une énergie, un dévouement, une intelligence, un héroïsme qui ont confondu ses adversaires et surpris ses plus ardents amis ; il monte aujourd'hui au premier rang parmi les grands peuples du monde.

M. de Maistre mort, et en présence de la grandeur croissante des États-Unis, on cherchait d'autres arguments pour les décrier. On nous disait : Ne nous parlez pas de votre Amérique, avec son esclavage ! Eh bien, notre Amérique, la voilà désormais sans esclaves. Parlons-en donc, bien que plusieurs voulussent sans doute en parler moins que jamais.

On nous disait surtout : Le peuple américain ne saura pas faire la guerre, et, s'il la fait, victorieux ou vaincu, il tombera en proie à un général heureux, à un Bonaparte quelconque, qui commencera par la dictature et finira par le despotisme, que ses concitoyens supplieront de les sauver, et qui, en échange de ce salut, leur demandera ce que demandent tous les Césars, l'honneur et la liberté.

Or l'expérience est faite, au moins sur ce point, et jamais prophétie n'a reçu un plus sanglant démenti.

Les Américains ont su faire la guerre ; ils l'ont faite avec une énergie, un élan et une persévérance incontestables ; ils n'ont été la proie d'aucun général, d'aucun dictateur, d'aucun César. Ils ont fait la guerre la plus difficile et la plus terrible de toutes, la guerre civile. Ils l'ont faite en y déployant toutes les qualités, toutes les vertus qui font les grandes nations militaires. Ils l'ont faite sur une échelle immense. Aucune nation moderne, pas même la France révolutionnaire avec ses quatorze armées, n'a mis sur pied et lancé sur l'ennemi des forces proportionnellement aussi nombreuses, aussi disciplinées, aussi bien équipées, aussi solides au feu. Ces marchands ont jeté en proie aux exigences de la guerre leur fortune, avec autant de prodigalité que les *boutiquiers* anglais dans leur lutte contre Napoléon, et leurs enfants, avec autant d'héroïque abnégation que la France de 1792 dans sa lutte contre l'Europe. Pendant que de ridicules détracteurs dénonçaient à l'Europe ces prétendues armées de *mercenaires*, en leur infligeant le même stigmate qu'à nos jeunes et vaillants compatriotes de Castel-Fidardo, plus d'un million de volontaires prenaient les armes, d'un côté, pour la défense de l'Union et des institutions républicaines ; de l'autre, pour le maintien de leur indépendance et de leurs franchises locales<sup>1</sup> ; et de ce million d'hommes armés, pas un, grâce au ciel, n'est devenu ni le bourreau de ses frères, ni le satellite d'un dictateur.

Ces forces ont été commandées par des généraux improvisés, dont plusieurs se sont montrés dignes de marcher sur les traces des plus célèbres d'entre nos généraux républicains, par des hommes qui ont été non-seulement des maîtres en tactique et en stratégie, mais des héros de courage et de modération, de grands politiques et de grands citoyens. Grant et Lee, Burnside et Sherman, Mac Clellan et Beauregard, Sheridan et Stonewall Jackson, ont inscrit leurs noms au grand livre de l'histoire.

<sup>1</sup> Le rapport du ministre de la guerre, en décembre 1862, constatait déjà la présence de huit cent mille hommes dans les armées fédérales, dont les dix-neuf vingtièmes étaient enrôlés volontaires. Depuis lors la proportion a dû changer, et la conscription a été appelée, comme en France, à remplir les vides opérés par une guerre

Je nomme à dessein les premiers parmi les chefs des deux armées ennemies. Car, je le reconnais avec bonheur, c'est au peuple américain tout entier qu'est dû, sous ce rapport du moins, l'hommage de notre admiration. Les deux partis, les deux camps ont montré le même courage, la même indomptable ténacité, la même merveilleuse énergie, la même intrépide résolution, la même abnégation, le même esprit de sacrifice. Toutes nos sympathies sont pour le Nord, mais elles n'ôtent rien à l'admiration que nous inspire l'héroïsme du Sud. Déployé au service de l'injustice et de l'erreur, ce n'en est pas moins de l'héroïsme. Il paraît même certain que les Sudistes ont montré plus de mérite militaire, plus d'énergie et de talent, plus d'élan et d'éclat que leurs ennemis, surtout dans les premiers temps de la lutte. Comment ne pas les admirer, tout en regrettant que de si hautes et si rares qualités n'aient point été consacrées à une cause plus irréprochable ! Quels hommes, et aussi, et surtout, quelles femmes ! Filles, épouses, mères, ces Américaines du Sud ont fait revivre, en plein dix-neuvième siècle, le patriotisme, le dévouement, l'abnégation des Romaines du plus beau temps de la République. Les Clélie, les Cornélie, les Portia ont trouvé leurs rivales dans mainte bourgade, mainte plantation de la Louisiane ou de la Virginie. Nous avons vu jusque parmi nous de faibles filles, de modestes femmes séparées de leurs proches, dépouillées de leur fortune, mais fières de leur pauvreté, résignées à la détresse, à la ruine, à l'exil, heureuses d'offrir ainsi leur sacrifice à la cause nationale, repoussant avec indignation la moindre idée d'une transaction, d'une concession, portant dans leur regard enflammé la marque incontestable de la détermination qui fait les races viriles. De telles héroïnes faisaient comprendre, mieux que tous les discours, de quels soldats devaient être composées les armées de la confédération, et quels prodiges de résolution et de persévérance il faudrait pour en venir à bout. Ces prodiges, on les a faits, mais au prix d'efforts et de sacrifices qui constatent l'opiniâtre bravoure et l'étonnante solidité des soldats du Sud. Il a fallu quatre ans d'efforts et sept cent mille hommes pour venir à bout de Richmond, la capitale du Sud. Aucune forteresse, pas même Sébastopol, n'a coûté tant d'efforts, et quant aux capitales européennes, il n'en faut pas même parler. On sait comment elles tombent : Berlin, Vienne, Madrid, Paris sont là pour le dire.

La guerre avait mal commencé pour le Nord. Cette subite éruption avait amené toutes les scories de l'état social à la surface et les avait étalées à tous les regards. La corruption, la trahison ont cyniquement

des plus sanglantes. Ces chiffres laissent en dehors l'armée confédérée, inférieure en nombre, mais toujours égale en courage et en discipline à l'armée fédérale.

fait leur métier. Mais bientôt elles ont été dénoncées, contenues, domptées, et refoulées dans le néant ; vaincues bien avant l'ennemi dont elles étaient les meilleurs auxiliaires, elles ont disparu. Comme il arrive souvent aux bonnes causes, aux causes que Dieu bénit, l'épreuve a profité à celle des Américains. Elle les a épurés, avertis, corrigés.

Ainsi donc, cette république que l'on croyait absorbée dans le négoce et la culture, énervée par le lucre et le bien-être, incapable des efforts et des sacrifices que comporte la guerre, cette république s'est déjà montrée l'émule et la rivale, sur les champs de bataille, de la république romaine et des républiques grecques. Comme celles-ci, elle aura déjà eu ses deux guerres héroïques, sa guerre Médique et sa guerre du Péloponnèse. La guerre de 1774 à 1782, qui a créé sa nationalité, et la guerre de 1861 à 1865 qui a détruit l'esclavage, ont gravé son nom au premier rang des fastes de la gloire militaire. Cela peut lui suffire ; puisse-t-elle en rester là dans cette voie sanglante et périlleuse !

Mais ces vertus militaires, si rares et si héroïques qu'elles soient, semblent banales et insignifiantes auprès des vertus civiles dont la race américaine s'est montrée pourvue pendant tout le cours de cette guerre formidable. Aucune liberté supprimée, aucune loi violée, aucune voix étouffée, aucune garantie abdiquée, aucune dictature implorée, voilà la vraie merveille et la suprême victoire. Écoutez et voyez, peuples de l'Europe, peuples éperdus dès qu'un danger intérieur vous menace ; peuples héroïques, vous aussi, sur les champs de bataille, mais intimidés et démoralisés par tout danger civil ; peuples serviles que la dictature temporaire ne suffit ni pour rassurer, ni pour consoler, et qui ne vous sentez à l'aise et à l'abri que dans l'abdication.

Hélas, où est la nation européenne qui eût supporté avec ce calme et cette résolution la formidable épreuve de la guerre civile et de la fièvre militaire ? Ce n'est pas assurément la France, notre chère patrie, elle que la seule appréhension de ces maux a réduite à de si étranges extrémités, elle qui n'a pas pu supporter trois jours d'orage et trois ans d'incertitude, sans faire litière de toutes les idées, de toutes les institutions, de toutes les garanties qu'elle avait si souvent proclamées, réclamées ou acclamées avec une passion si effrénée. Qu'on s' imagine donc la France en proie pendant quatre mois seulement à une guerre intestine comme celle qui depuis quatre ans a ravagé une partie des États Unis ! Qu'on se représente nos villes bombardées, nos routes défoncées, nos campagnes dévastées, nos châteaux pillés, nos villages incendiés ou ravagés par une soldatesque irritée, nos fleuves et nos canaux interceptés, nos chemins de fer démolis, nos rails

arrachés, notre commerce suspendu, notre industrie désolée, toutes nos affaires enrayées et tous nos intérêts compromis; et tout cela pour une question de droit constitutionnel ou d'humanité religieuse! Oui, qu'on se figure la France actuelle soumise à un tel régime. Avouons-le franchement, il n'y aurait pas de violence, pas d'extrémité qui ne semblât légitime pour le faire cesser. Il n'y aurait pas de caporal, pas de charlatan assez décrié pour n'être pas regardé comme un Messie, à la seule condition de mettre un terme à la lutte, de faire régner l'ordre et la paix à tout prix.

Sous tous les règnes qui se sont succédés chez nous, les crimes politiques ont toujours servi de motif ou de prétexte à des bouleversements dans la législation. Après l'attentat de Louvel, comme après ceux de Fieschi et d'Orsini, des lois d'exception, des aggravations de pénalité, des changements de juridiction, des mesures dites de sûreté générale, ont été aussitôt réclamés et décrétés. Si demain le bras d'un régicide tranchait par un lâche assassinat la vie du souverain que le pays s'est donné, une moitié de la France demanderait à l'instant que l'autre moitié fût mise au cachot. La démocratie américaine n'éprouve ni ces paniques, ni ces fureurs. Un scélérat fait tout à coup disparaître, au milieu d'une fête, le chef de l'État, l'homme qui attirait tous les regards, dominait tous les cœurs, rassurait toutes les inquiétudes. Mais ni la consternation, ni l'indignation ne font perdre la tête à ce peuple vraiment grand. Au lendemain du forfait comme la veille, il reste maître de lui-même et de sa destinée; pas une loi n'est méconnue ou changée, pas un journal n'est supprimé ou suspendu, pas une mesure violente ou exceptionnelle ne vient troubler la marche régulière et naturelle de la société<sup>1</sup>. Tout

<sup>1</sup> Ce qui précède était écrit, lorsque est arrivée, en Europe, la nouvelle de la prime offerte pour l'arrestation de Jefferson Davis et des provocations détestables à la vengeance et aux supplices qui souillent une portion de la presse américaine. Si ces provocations sont suivies d'effet, nous aurons un nouveau mécompte, une nouvelle douleur à inscrire dans les annales de l'humanité moderne à côté des crimes et des folies de la révolution française. Dès à présent, nous partageons l'horreur que de tels excès inspirent à tous les honnêtes gens. Mais si, comme nous voulons encore l'espérer, ces violences de langage, inexcusables même après un attentat aussi monstrueux que le meurtre de M. Lincoln, n'aboutissent à aucun acte d'inhumanité, on nous permettra d'y voir une nouvelle preuve de la force morale de l'esprit public en Amérique, qui aura su résister à de si détestables excitations.

Quant à la *mise à prix* prononcée contre les complices présumés de l'assassinat, il faut se rappeler, tout en réprouvant ce vestige d'une législation barbare, que c'est une forme de procédure provenant de l'absence de tout ministère public, de toute gendarmerie dans les pays habités par la race anglo-saxonne; elle est employée tous les jours en Angleterre, et l'a été encore tout dernièrement à l'occasion d'un assassinat commis en chemin de fer, aux environs de Londres et dont l'auteur s'était réfugié en Amérique. Il faut encore noter qu'il s'agit seulement de l'*arresta-*

reste dans l'ordre accoutumé. L'Amérique, calme et sûre d'elle-même au milieu de sa poignante douleur, pourra montrer ce noble spectacle avec une légitime fierté à ces journaux officieux de Paris, panégyristes attitrés de toutes les répressions et de toutes les usurpations qui osent bien lui prêcher la modération.

Le peuple américain n'a donc pas songé à recourir au suicide pour se dérober aux angoisses de la peur et de l'incertitude. Il n'a pas imité ces malades désespérés, qui préfèrent la mort immédiate à la prolongation de leurs souffrances. A la différence de ces insensés dont parle saint Augustin, qui, par crainte de perdre les biens d'ici-bas, oublient les biens célestes, et ainsi perdent tout<sup>1</sup>, les Américains ont gardé avant tout les biens supérieurs, l'honneur et la liberté : à aucun prix ils n'ont voulu les sacrifier au reste ; et le reste leur a été donné ou rendu par surcroît. Ils n'ont rien perdu, ils ont tout sauvé. De plus, ils ont donné au monde le glorieux et consolant exemple d'un peuple qui se sauve sans dictature et sans proscription, sans César et sans Messie, sans devenir infidèle à son histoire et à lui-même.

La statue de la liberté, pour employer le vocabulaire terroriste, n'a jamais été voilée. L'état de siège est demeuré inconnu dans toutes les villes qui n'étaient pas assiégées ou immédiatement menacées par l'ennemi. A moins que tous nos renseignements ne soient controuvés, il faut bien reconnaître que l'ordre légal a été partout maintenu et respecté. Tous les journaux ont continué à paraître sans restriction ni censure quelconque : bien plus, les correspondants notoirement connus des journaux étrangers les plus hostiles à la cause du Nord, ont pu continuer à écrire et à expédier leurs lettres à l'adresse de l'Europe, sans courir aucun danger ni rencontrer aucune entrave. En dehors des localités où se poursuivaient les opérations militaires, la liberté individuelle n'a subi aucune diminution ; la liberté d'association n'a suscité aucune déliance et aucune classe, aucune catégorie de citoyens n'a été déclarée suspecte ou mise hors la loi.

Les violences de la foule, brutales et redoutables dans toute démocratie, ont dû certainement produire des scènes répugnantes, des actes d'oppression isolés ; mais qui voudrait confondre ces aberrations

de l'inculpé et nullement de sa proscription. On offre une somme à celui qui procurera l'arrestation, et non à celui qui apportera une tête, comme on le supposerait d'après certaines traductions. Espérons enfin qu'il ne s'agit, en tout cela, que de mesures simplement comminatoires et destinées à tromper les passions surexcitées des masses, sans les satisfaire ; comme ces mandats d'amener que nous avons vu affichés sur tous les murs de Paris, en 1848, contre MM. Guizot et Duchâtel.

<sup>1</sup> *Temporalia perdere timuerunt, et vitam æternam non cogitaverunt, et sic ætrarnque amiserunt.*

tions, toujours temporaires bien que justement odieuses, avec les crimes dont les pouvoirs réguliers, les Assemblées législatives ont pris ailleurs l'initiative et la responsabilité ?

S'il y a eu des libertés suspendues dans certaines localités par les chefs militaires, elles ont été aussitôt rétablies par les supérieurs civils, et partout les généraux ont montré la soumission la plus exemplaire envers les magistrats. Partout ils ont respectueusement écouté la voix de l'autorité civile et docilement obéi à ses lois. On ne cite pas de leur part un exemple d'outrecuidance ou d'insubordination : victorieux ou vaincus, pendant cette longue et cruelle lutte, pas un n'a dérogé à cette loi fondamentale d'un pays libre et ordonné ; pas un n'a montré le moindre symptôme à réaliser les prédictions des faux prophètes. « Nous allons voir ce que va faire maintenant Wellington, » disait Napoléon après son arrivée à Saint-Hélène ; ce grand contempteur de la conscience humaine ne comprenait pas qu'on pût se contenter de vivre en honnête homme et en simple pair d'Angleterre, fidèle aux lois de son pays, après avoir gagné la bataille de Waterloo. « Nous allons voir ce que vont faire Grant et les autres généraux victorieux, » disent maintenant à voix basse les détracteurs de l'Amérique et de ses institutions. Le glorieux vainqueur de Richmond leur a déjà répondu. Placé à la tête de la principale armée fédérale, il y a sept mois, et déjà investi d'une popularité redoutable, Grant a refusé de se laisser ériger en compétiteur de Lincoln, lors de la dernière élection présidentielle : il a refusé la chance de devenir le chef de la république à la place du « fendeur de bûches » qui lui avait confié l'épée de la patrie pour la sauver, comme en effet il l'a sauvée.

Mais ce qui touche, ce qui console, ce qui ravit, c'est que jusqu'à présent cette victoire est restée pure, aussi pure que légitime. Admettons, comme il le faut bien, qu'il y ait eu, de part et d'autre, dans l'aveuglement des combats, de ces excès et de ces outrages profondément regrettables que semble autoriser encore, chez les nations les plus civilisées, le droit de la guerre. Admettons que certaines brutalités soldatesques, bien que provoquées, aient justement surpris et révolté la fière indépendance des hommes et surtout des femmes du Sud. Admettons, de la part des gens du Nord, certains actes de dévastation ou de représailles que nous réprouvons, tout en les mettant bien au-dessous de la férocité des Sudistes contre les prisonniers nègres de l'armée fédérale. Il n'en demeure pas moins démontré que jamais, à aucune époque de l'histoire, une grande lutte politique n'a été livrée, que jamais une grande cause politique n'a été gagnée, en coûtant aussi peu à la justice, à l'humanité, à la conscience humaine. Jamais grande guerre n'a été faite avec plus d'humanité.

Prenons pour exemple les guerres de religion et celles de la révolution

chez nous. Là aussi, comme dans l'Amérique de nos jours, il s'agissait de réduire par la force une portion du pays insurgé au seizième siècle, contre l'ordre ancien; au dix-neuvième, contre l'ordre nouveau. Que d'horreurs, que de menaces, que de supplices pendant ces années néfastes et dont les conséquences pèsent encore sur notre vie nationale. Comparons surtout les mesures décrétées par la Convention, et les horreurs commises par les généraux terroristes contre la Vendée, comparons les attentats commis hier encore par l'empereur de Russie et ses agents contre la Pologne insurgée et expirante, avec les lois et les actes du gouvernement américain contre les sécessionnistes. Rien de plus analogue que la situation. Rien de plus différent, grâce au ciel, que la répression. Quel contraste à la fois lamentable et glorieux ! Là, en Vendée, en Pologne, et (ajoutons-le à l'adresse des détracteurs anglais de leurs frères d'outre-mer) dans l'Irlande insurgée de 1798, tout ce que l'imagination diabolique des tyrans et des bourreaux a pu inventer de supplices, d'outrages, d'attentats contre la vie, la pudeur, la conscience et la pitié humaine ! Ici, dans l'Amérique contemporaine, pas un crime, j'entends pas un crime public, avoué, officiel, dont on puisse rendre la nation responsable, pas un prisonnier massacré, pas un échafaud politique. Rien, absolument rien de pareil aux actes des terroristes ou des Moscovites. Ni déportations, ni tortures, ni exécutions militaires, ni fusillades, ni noyades, ni mitraillades. La liberté, la civilisation, la démocratie n'ont à rougir de rien. Ces républicains d'outre-mer n'ont ni adopté ni appliqué l'odieuse maxime qui justifie la fin par les moyens. En cela ils ont creusé un abîme non-seulement entre eux et tant de monarches ou de monarchistes ; mais entre eux et tant de républicains, auteurs, complices ou panégyristes des excès qui ont déshonoré la révolution française dans sa lutte contre une insurrection bien autrement sainte et bien autrement légitime que celle du Sud.

C'est surtout par le traitement des prisonniers et des blessés que se manifestent les progrès de la véritable humanité et de la civilisation chrétienne. Nulle part ces progrès n'ont été plus éclatants que chez les Américains pendant cette dernière guerre. Les prisonniers que les nations européennes, émules des païens et des barbares, se croient autorisées à égorger, à fusiller, dès qu'il s'agit d'une guerre civile, comme l'ont fait non-seulement les terroristes en Vendée, les Moscovites en Pologne, mais encore de nos jours et pendant si longtemps les Espagnols christinos ou carlistes ; les prisonniers de la guerre civile, en Amérique, sont traités avec les égards témoignés depuis longtemps par les nations chrétiennes au courage malheureux. Aucun n'a été sérieusement maltraité ; aucun surtout n'a couru risque de la vie, et nous les verrons, nous les voyons déjà,



reparaître et reprendre librement leur rang social dans leur patrie vaincue mais non asservie.

Quoi de plus beau que cette correspondance, publiée par tous les journaux, entre Grant et Lee, entre les deux grands chefs des deux armées, au moment de la capitulation des confédérés, du 7 au 9 avril ? Quel respect mutuel, quels égards, quelle délicatesse dans l'expression, quel soin scrupuleux des lois de l'honneur, en même temps que des lois de l'humanité ! Mais surtout quel mélange heureux de dignité et de bonne grâce. On dirait la reproduction, après la bataille gagnée, de la fameuse rencontre des gardes françaises et anglaises à Fontenoy, n'était-ce un certain sentiment plus grave, qui répond à la gravité des intérêts engagés dans la lutte, et à la conviction morale et spontanée de tous ces vaillants hommes, volontairement engagés dans le conflit dont ils se sentent tous responsables devant Dieu et devant leur conscience.

Quant au soin des blessés, quant au progrès immense de l'humanité dans cet ordre, il faut lire le livre que vient de publier, à Paris même, un Américain bien connu et estimé de tant de Français. Sous un titre modeste<sup>1</sup> ce volume cache des trésors de consolation et d'admiration. Il n'existe peut-être aucun ouvrage au monde qui rende mieux compte des merveilles que peut accomplir l'initiative unie à la discipline ; aucun qui apprenne mieux ce que peut faire une nation virilement inspirée par la religion et la liberté, sérieusement élevée à l'école de l'effort spontané et de la confiance en soi. A côté de la lutte perpétuelle du dévouement individuel contre la routine bureaucratique, on y rencontre d'admirables et toutes nouvelles inventions de l'industrie humaine et de la générosité chrétienne pour soulager d'héroïques souffrances. Soixante millions de francs recueillis par des collecteurs volontaires, tant d'autres millions d'objets en nature préparés ou récoltés par les femmes américaines ; toutes ces ressources mises en œuvre avec autant de bon sens que de présence d'esprit, par une armée de médecins, de légistes, de ministres de la religion, de négociants, d'étudiants, tous empressés de prodiguer leur temps, leur dévouement, leur intelligence, au service de leurs proches ; tous distribuant indistinctement ces bienfaits aux amis comme aux ennemis couchés côte à côte dans les mêmes ambulances, sur le même lit de douleur : voilà certes un tableau qui fait honneur à la race humaine, et par-dessus tout à la race américaine, mais aussi un spectacle qui remplit le cœur

<sup>1</sup> *La commission sanitaire des États-Unis, son origine, son organisation et ses résultats, avec une notice sur les hôpitaux militaires aux États-Unis et sur la réforme sanitaire dans les armées européennes*, par Thomas W. Evans. Paris, Dentu 1865.

des émotions les plus douces et les plus pures. On bénit Dieu de ce progrès incontestable, de ces angoisses épargnées, de ces larmes essuyées, de toutes ces misères soulagées par une inspiration qu'il doit être assurément permis de faire remonter jusqu'à lui<sup>1</sup>.

A la vue de cette réunion des vertus militaires et civiles au sein d'une même nation, n'avions-nous donc pas raison d'affirmer que le peuple des États-Unis a gagné le droit d'être placé au premier rang des grands peuples modernes? Cette grandeur sera encore longtemps contestée et détestée; mais chaque jour elle devra être plus chère aux cœurs généreux, aux cœurs vraiment chrétiens, pour avoir été définitivement fondée sur le plus grand acte de l'histoire contemporaine, sur l'abolition de l'esclavage chez les chrétiens. Oui, comme l'a dit à la Chambre un honnête homme dont le cœur et le talent savent conquérir la sympathie de ceux même qui ne partagent pas toutes ses opinions: la victoire du Nord, ayant pour résultat la disparition de l'esclavage, c'est la page d'honneur du dix-neuvième siècle<sup>2</sup>!

Oui, l'esclavage est aboli, et il ne renaitra plus jamais là où il a été une fois aboli. Aucun homme ne se trouvera assez fort en Amérique pour courber de nouveau le nègre affranchi sous le fer et le fouet, comme l'a fait le premier consul Bonaparte aux Antilles. Il est bon d'y insister, d'y revenir sans cesse; car si personne, en France du moins, ne veut plus être compté aujourd'hui parmi les apologistes de la servitude des noirs, il n'y a pas si longtemps que des hommes, appelés à siéger alors et depuis parmi les élus de la nation, défendaient ouvertement et moyennant salaire l'esclavage colonial.

De ce bienfait accompli, c'est moins encore les noirs eux-mêmes qu'il faut féliciter que les blancs, asservis par la possession des noirs aux plus honteuses passions et aux plus honteux sophismes dont l'humanité puisse être infectée<sup>3</sup>. C'est à ceux-ci surtout que l'on a rendu, malgré eux, le service le plus signalé et le plus pressant. Mais c'est encore le genre humain et la chrétienté tout entière qu'il faut féliciter. Grâce soient donc rendues au Tout-Puissant de ce qu'une jeune et grande nation, une nation chrétienne, a pu extirper de son sein cette monstrueuse institution qui substitue le troupeau à la famille.

<sup>1</sup> M. le docteur Evans, bien que dévoué à la cause du Nord, rend pleine justice aux essais analogues qui ont manifesté le zèle et le dévouement des Sudistes pour les intérêts matériels, moraux et religieux de leurs armées.

<sup>2</sup> M. Eugène Pelletan, *Moniteur* du 16 avril 1865.

<sup>3</sup> « En commençant j'étais ému du sort des opprimés, de cette pauvre race qui a fait la fortune de ceux qui perpétuent sa misère : en finissant je me prends à plaindre les oppresseurs, je les conjure d'avoir pitié d'eux-mêmes. » AUGUSTIN COCHIN, *Abolition de l'esclavage*.

Sous quel amas de préjugés coupables, de mensonges intéressés, de casuistique immorale ne faut-il pas qu'un cœur humain soit écrasé, pour ne pas bondir de joie à la seule pensée d'une révolution si salutaire, pour ne pas comprendre, bénir et répéter l'*Alleluia* de toutes ces âmes délivrées ! « Si l'esclavage n'est pas un mal, disait Lincoln, rien n'est un mal. » Et d'ailleurs quelle âme chrétienne pourrait méconnaître dans ce grand drame le bras d'un Dieu vengeur, et à côté de cette vengeance divine, l'empire et la victoire de la prière ? Car ils ont prié, ces esclaves. Ce ne sont pas des idolâtres ou des sauvages : ce sont des chrétiens, asservis à d'autres chrétiens. Ils ont donc prié : et Dieu les a exaucés. « Il y a un lieu, » disait Burke, le plus grand des modernes, en parlant aux pairs d'Angleterre des victimes de la tyrannie des vassaux de la Compagnie des Indes, « il y a un lieu où des mains innocentes et laborieuses, enchaînées et broyées par la servitude, sont pourvues d'une force irrésistible. Quand elles sont levées pour implorer le ciel contre leurs oppresseurs, il n'y a point de citadelle qu'elles ne puissent arracher de ses fondations ; il n'y a pas de vengeance que ces mains toutes-puissantes ne puissent faire descendre sur nos têtes. Il y a là de quoi trembler. Messieurs, pensez-y bien<sup>1</sup>. »

Oui, comme l'a dit l'immortel Lincoln dans son langage simple et sensé, au milieu des sérénades et des illuminations qui accompagnèrent la promulgation de ce grand acte : « La patrie américaine vient de donner un beau spectacle au monde<sup>2</sup>. » Oui, il avait raison, aucun spectacle ne pouvait être plus beau. Aux yeux de l'avenir, ce sera, avec l'abolition de la traite imposée au monde par l'Angleterre, la principale conquête de la civilisation contemporaine, son titre de rédemption et d'éternel honneur.

Il aura donc disparu pour toujours ce code infâme et ce régime social qui, en écartant toute exagération comme toute déclamation, et en faisant la part des exceptions heureuses comme des atrocités exceptionnelles, réduisait quatre millions d'êtres humains à vivre privés de tout mariage régulier, du droit d'ester en justice ; qui érigeait pour eux l'instruction en crime ; qui les assimilait à des animaux plus ou moins bien traités, selon leur valeur ; qui condamnait les femmes à la promiscuité ; les époux, les parents et les enfants à des séparations déchirantes ; qui les exposait tous, à tout âge et de tout sexe, à des châtements dont l'ignominie n'était surpassée que par la cruauté !

<sup>1</sup> Accusation à la Chambre des pairs contre Warren Hastings, 5<sup>e</sup> jour, 17 février 1788,

<sup>2</sup> Voir l'excellent article de M. Louis Reybaud dans la *Revue des Deux Mondes*, intitulé : *La guerre d'Amérique et le marché du coton*.

Je renvoie à l'ouvrage capital de M. Cochin, sur l'*Abolition de l'esclavage*, tous ceux qui éprouveraient le besoin de réfuter les lieux-communs des apologistes de la servitude sur le prétendu bonheur des nègres, sur la prétendue vertu des négriers ou des blancs livrés aux terribles tentations de l'omnipotence, sur la prétendue impossibilité du travail libre dans certaines régions, sur la prétendue impossibilité d'y produire le sucre et le coton sans l'esclavage, sur les prétendus désastres qui devaient suivre partout l'émancipation.

Je ne veux m'arrêter un instant que sur un seul des points qui troublent quelquefois les bons esprits, sur l'infériorité supposée de la race noire. Sans doute, elle n'est pas destinée à prendre le premier rang parmi les races humaines : mais tout ce qui se passe en Amérique montre que les noirs affranchis sont parfaitement capables de comprendre et de pratiquer les devoirs de la vie chrétienne et sociale comme aussi de devenir les serviteurs libres et actifs du public et de l'État. Ils ont tout d'abord montré qu'ils étaient capables de se battre, mais de se battre en connaissance de cause et pour la cause qui était la leur. C'est en vain que le Sud a essayé d'armer ses esclaves et de les conduire au combat comme au travail forcé. « J'ai entendu dans ma vie, » disait tout récemment le président Lincoln, avec cette bonhomie ironique qui caractérisait souvent ses discours, « j'ai entendu bien « des arguments destinés à prouver que les nègres sont faits pour la « servitude, mais s'ils consentent à se battre pour que leurs maîtres « les retiennent dans l'esclavage, ce sera le meilleur argument de « tous ceux que j'ai jamais connus. Celui qui se battra pour cela « méritera à coup sûr de rester à jamais esclave. Quant à moi, je « crois que tout homme a le droit d'être libre ; cependant, je per- « mettrais volontiers aux noirs qui aimeraient à être esclaves de le « rester ; j'irai même jusqu'à permettre aux blancs qui vantent « et envient la condition des esclaves de le devenir. » Mais cet essai, dont se moquait ainsi Lincoln, ne réussit nulle part, tandis que le Nord a formé avec des noirs affranchis, d'excellents régiments, parfaitement disciplinés et aussi intrépides que les régiments noirs au service de l'Angleterre ou les héroïques compagnons de Toussaint Louverture<sup>1</sup>. Le parti de l'émancipation n'a ja-

<sup>1</sup> Le *Daily-News* du 24 mars 1864 publie un récit très-curieux sur l'effet produit par le premier régiment noir qui parut dans les rues de New-York ; il avait été levé par un club de cette ville, *The Union league Club*. Au moment de partir pour le théâtre de la guerre, il reçut ses drapeaux des mains d'une réunion de dames appartenant à la meilleure société de New-York. « Lorsqu'il parut dans Broadway, musique en tête et drapeaux déployés, l'enthousiasme fut au comble ; les négresses et les mulâtresses fondaient en larmes : des milliers de bras noirs agitaient des mouchoirs blancs sur toute la ligne que le regard pouvait embrasser : « Que pen-

mais produit d'argument plus irréfutable ni de résultat plus décisif. On peut y compter ; ces bras qui ont manié le sabre et la baïonnette sous le drapeau de la liberté ne retourneront plus jamais à d'indignes entraves, et ces soldats improvisés ont révélé par leur exemple à la race dont ils sortent le secret de sa force en même temps que de son droit.

Pour entamer cette grande œuvre, aujourd'hui si merveilleusement accomplie, la Providence s'est servie d'instruments en apparence aussi obscurs que faibles et insignifiants. Nous n'oublions certes pas les grands écrivains et les grands orateurs qui ont allumé au profit de l'émancipation des noirs la flamme de leur éloquence, ni ce Channing, dont la noble mémoire reçoit un nouvel éclat du triomphe de la cause qu'il a si bien servie ; ni ce généreux et infatigable Sumner, assommé en plein Sénat par un collègue brutal, aux applaudissements enthousiastes de tout le Sud, et qui se trouve aujourd'hui récompensé de ses labeurs, de ses épreuves et de ses nobles cicatrices<sup>1</sup> ; ni ce Théodore Parker qui célébrait le mariage de deux esclaves fugitifs, en donnant pour cadeau de noce au mari une bible et une épée. « Voici, disait-il, pour vous apprendre à servir Dieu avec votre femme, et voici pour la défendre contre tout homme qui revendiquerait le droit de la soumettre à sa luxure et à son fouet. » Mais ce qui nous touche surtout, c'est de penser que le mouvement irrésistible qui triomphe aujourd'hui en Amérique de tant d'obstacles et de tant d'orages a été surtout l'œuvre d'une romancière et d'un pendu. Le roman, *la Case de l'oncle Tom*, tout le monde parmi nous l'a lu, et presque tout le monde l'a admiré, mais nul ne se doutait qu'il en sortirait une révolution triomphante et légitime. Le supplice a passé bien plus inaperçu que le roman. C'est à peine si quelques-uns se sont intéressés à ce vieux John Brown, si odieusement calomnié, qui acheva une carrière aventureuse mais honnête en expiant sur la potence le crime d'avoir voulu, en provoquant une poignée de noirs virginiens à l'insurrection, signaler au monde l'horreur de la servitude américaine. Ceux qui l'ont immolé, le 2 décembre 1859, ont cru alors que tout était fini. C'était juste le contraire, tout allait commencer. Il n'y avait de fini que la scandaleuse impunité de leur domination homicide.

sez-vous de cela ? » entendis-je dire par un homme de couleur à son voisin qui répondit : « Je l'aime, je l'aime, et je remercie Dieu d'avoir assez vécu pour en être témoin. »

<sup>1</sup> On sait qu'une souscription fut ouverte dans le Sud, pour offrir à l'auteur de ce grossier outrage, une cravache ou gourdin d'honneur, avec cette inscription : *Hit him again !* ce qui peut se traduire : Recommencez.

## II

Mais on m'arrête. J'entends d'ici les murmures et les interruptions de toute cette foule trop nombreuse, foule ignorante et séduite, qui s'en va répétant, avec une crédulité inqualifiable, qu'il ne s'est jamais agi d'esclavage dans la lutte entre le Nord et le Sud, que la guerre n'a été amenée que par des questions de tarif ou d'indépendance locale, provinciale et municipale !

Il faut plaindre l'ignorance du vulgaire qui répète de bonne foi ces puérités ; mais on ne saurait assez flétrir l'hypocrisie de ceux qui, connaissant les faits, osent nier, devant l'Europe, que le maintien de l'esclavage ait été le premier et, à vrai dire, l'unique mobile de l'insurrection.

Vous prétendez, leur dirais-je, qu'il n'est pas question d'esclavage. J'affirme qu'il n'est question que de cela, et je crois qu'il suffirait de dix minutes devant une assemblée de juges impartiaux, pour le démontrer sans réplique.

Est-il vrai, oui ou non, que l'élève du bétail humain, ayant remplacé avec avantage la traite interdite par l'Angleterre, le nombre des esclaves avait, dans les États du Sud, quadruplé de 1787 à 1860, et s'était élevé de 700 mille à près de 4 millions<sup>1</sup> ?

Est-il vrai, oui ou non, que le Sud, bien loin de travailler à l'émancipation graduelle de cette foule croissante d'esclaves, n'a cessé de resserrer les mailles du filet de la servitude, en l'aggravant par un code pénal qui a été justement défini l'un des monuments les plus terribles de scélératesse préméditée dont le monde ait jamais été témoin ? Est-il vrai, oui ou non, que notamment les lois rendues par la Georgie en 1829, par l'Alabama et la Louisiane en 1830, par la Caroline en 1839, par la Virginie en 1849<sup>2</sup>, punissaient de la peine du fouet pour les gens de couleur, de l'emprisonnement et de l'amende pour les blancs, le délit d'avoir donné un enseignement quelconque aux noirs libres comme aux noirs esclaves, afin que le noir même affranchi quant au corps, restât à jamais asservi par l'âme ?

<sup>1</sup> Chiffre exact des deux recensements : 1787; 687,897. — 1860; 3,955,751.

<sup>2</sup> C'est en vertu de cette loi que, depuis 1850, une jeune dame blanche a été condamnée à la prison pour avoir appris l'alphabet à des esclaves.

Est-il vrai, oui ou non, que non content de maintenir ce qu'il appelait l'*institution* de l'esclavage, le Sud s'est appliqué à le propager par tous les moyens ; que la conquête et l'usurpation du Texas en 1835, les violences commises dans le Kansans et en Californie, et dans tant d'autres territoires nouvellement annexés, ont été l'œuvre exclusive des flibustiers esclavagistes, enivrés par la vision d'un vaste empire, fondé sur l'esclavage, et qui s'étendrait, selon l'expression d'un de leurs orateurs, du tombeau de Washington aux palais de Montezuma ?

Est-il vrai, oui ou non, que la rupture, *exclusivement* préparée par les exigences toujours croissantes du Sud quant à la poursuite des esclaves fugitifs, *exclusivement* provoquée par l'agression du Sud, ayant enfin éclaté, elle n'a été justifiée dans les manifestes officiels des États confédérés que par des considérations *exclusivement* empruntées au danger que courait, selon eux, le maintien de l'esclavage ?

Est-il vrai, oui ou non, que l'hostilité du Nord contre l'esclavage soit le *seul* grief invoqué dans le manifeste de la Caroline du Sud du 20 décembre 1860<sup>1</sup>, dans celui de l'Alabama, du 11 janvier 1861, dans celui du Texas, du 1<sup>er</sup> février 1861, dans celui de la Virginie, du 17 avril 1861<sup>2</sup> ? et sans qu'il y ait dans tous ces documents un mot, un seul mot des contestations sur le tarif ou d'aucune autre question industrielle ou politique ?

Est-il vrai, oui ou non, que dans le débat suprême, qui a immédiatement précédé la rupture, dans les procès-verbaux de la commission dite des *Trente-Trois*, qui a siégé du 11 décembre 1860 au 14 janvier 1861, il n'y ait pas un mot, pas un seul mot, sur les tarifs ou sur les impôts, et que tout y roule uniquement sur le maintien et les garanties de l'esclavage ?

Est-il vrai, oui ou non, que dans l'ultimatum présenté par Jefferson Davis au nom des États du Sud, il demande formellement que la propriété de l'homme par l'homme, *property in slaves*, soit assimilée, dans toute l'étendue des États-Unis, à toute autre propriété et déclarée inviolable ?

<sup>1</sup> On lit dans ce manifeste que les Caroliniens prennent les armes parce qu'on a élu pour président des États-Unis un homme dont les opinions et les desseins sont contraires à l'esclavage, et parce qu'on a prêché dans les États du Nord contre l'esclavage comme contre un péché.

<sup>2</sup> J'emprunte ces dates d'abord au très-solide et utile travail de M. Henry Moreau : *la Politique française en Amérique*, Dentu, 1861 ; puis à deux publications anglaises aussi intéressantes qu'instructives : le discours du Rev. Joseph Parker à Manchester, le 3 juin 1863 ; et la lecture de M. Ernest Jones, *on American war and American slavery*, à Ashton, le 16 novembre 1863.

Est-il vrai, oui ou non, que dans la nouvelle constitution que se sont donnée les États confédérés, après avoir consommé leur disjonction, il y ait trois clauses expresses et solennelles destinées à sanctionner et à perpétuer l'esclavage?

Est-il vrai, oui ou non, que l'insurrection ait suivi exactement la frontière de l'esclavage, que son intensité ait été si exactement proportionnée à l'intensité de l'esclavage lui-même, que, par exemple, en Virginie, dans le principal et le plus célèbre des États confédérés, toute la portion de l'État où la richesse foncière se base sur des haras de noirs (*the slave breeding part*) ait pris les armes, tandis que la portion où la propriété s'exploite par le travail libre (*the free labour part*) n'a pris aucune part à la guerre?

Est-il vrai, oui ou non, que depuis le commencement de la guerre et après leurs premiers succès, le langage publiquement et officiellement tenu par les orateurs et les écrivains du Sud a proclamé plus que jamais la nécessité absolue et la légitimité éternelle de l'esclavage? Que cent ministres des différentes sectes, réunis en conférence dans la capitale de la nouvelle Confédération, à Richmond, ont déclaré que « l'abolition de l'esclavage était une usurpation commise « au détriment des plans de Dieu? » Que le *Richmond Enquirer*, le *Moniteur* de la confédération, du 28 mai 1863, a imprimé ces paroles : « Aux trois régimes de la devise républicaine, à la liberté, « à l'égalité, à la fraternité, nous entendons expressément substituer l'esclavage, la subordination et le gouvernement. Il y a des « races nées pour servir, comme il y a des races créées pour gouverner. Notre confédération est un missionnaire envoyé de Dieu pour « rétablir ces vérités dans les nations? » Qu'un autre journal virginien, *the Southside Democrat*, s'exprime en ces termes qui rappellent un langage que nous avons trop souvent entendu de ce côté de l'Atlantique depuis 1848 : « Nous détestons tout ce qui porte l'épithète de « libre, jusque et y compris les noirs libres; nous détestons le travail libre, la société libre, la pensée libre, le libre arbitre, les « écoles libres? » Enfin, est-il vrai, oui ou non, que le vice-président de la nouvelle confédération, Stephens, dans son discours du 21 mars 1861 à Savannah, a expliqué ainsi qu'il suit le but et l'esprit de cette confédération : « Notre constitution a réglé pour toujours « l'institution particulière qui a été la cause immédiate de la rupture « et de la révolution. Elle déclare que l'esclavage africain, tel qu'il « existe chez nous, est l'état propre au noir dans notre civilisation. « Notre gouvernement est fondé sur cette grande vérité morale et « physique, que le noir n'est pas l'égal du blanc, et que l'esclavage « est son état naturel. Notre confédération se constitue ainsi sur une « base strictement conforme aux lois de la nature et aux décrets de



« la Providence. C'est en conformant le gouvernement et tout le reste à la sagesse éternelle des lois du créateur que l'on sert le mieux l'humanité. C'est pourquoi nous avons fait de la pierre qu'avaient rejetée nos premiers architectes, la pierre angulaire de notre nouvel édifice. »

Ces hideux blasphèmes ont été entendus par Dieu : enregistrés au livre de ses justices, ils n'ont pas tardé à recevoir un châtement trop mérité.

On remarquera l'identité presque absolue du langage officiel de ce second personnage de l'insurrection, avec celui du misérable assassin de Lincoln, dont je suis à mille lieues de vouloir imputer le crime aux Confédérés, mais qui n'en a pas moins arboré leur drapeau, leurs principes et leur phraséologie. Dans la lettre de novembre 1864, où il annonce le projet de risquer sa vie pour attenter à la personne du chef des abolitionnistes, il écrit ces mots : « Je regarde l'esclavage des noirs comme l'une des plus grandes bénédictions, pour eux et pour nous, que Dieu ait jamais accordée à une nation protégée par sa grâce <sup>1</sup>. »

On voit donc que les esclavagistes transatlantiques ont laissé à leurs partisans en Europe le soin de déguiser leur cause en les représentant comme étrangers au maintien de l'esclavage. Ils ont dédaigné cette naïveté ou cette hypocrisie. Ils ont montré le fond de leur cœur et dit la vérité avec une cynique éloquence.

On insiste sur le dédain que les gens du Nord témoignent en toute circonstance aux noirs libres qui résident parmi eux, et on cite, à l'appui de cette chose, des anecdotes plus ou moins sérieuses. Tenons-les toutes pour vraies. Qu'en résultera-t-il ? Que chez une portion de la population du Nord, les mœurs ne sont pas à la hauteur des lois, et que le Nord a eu, lui aussi, quelque chose à expier. Le temps seul peut amener des changements désirables dans cet ordre, et le temps lui-même produira difficilement une fusion complète entre deux races si distinctes. Les plus négrophiles diront probablement toujours comme tel Français ami des noirs : « Nous les voulons bien pour frères, mais pas pour beaux-frères. » En attendant, les lois du Nord garantissent aux noirs tous les droits, toutes les libertés civiles et politiques dont jouissent les blancs ; et c'est pour maintenir ces lois, ou plutôt pour les modifier dans l'intérêt des noirs,

<sup>1</sup> Voici le texte original de ce passage de la lettre de Booth, inexactement traduit par la plupart de nos journaux :

« This country was formed for the white, not for the black man. And looking upon African slavery from the same standpoint held by the noble framers of our constitution. I, for one, have ever considered it one of the greatest blessings (both for themselves and us) that God ever bestowed upon a favoured nation. »

pour arracher quelques pauvres noirs fugitifs aux serres de leurs maîtres, que le Nord a couru les chances d'une guerre terrible qui l'a mis à deux doigts de sa perte. D'ailleurs, si les nègres sont si maltraités, si malheureux dans le Nord, comment se fait-il qu'on n'ait jamais entendu parler d'un seul noir qui voulût quitter le Nord pour le Sud? tandis que chaque jour on voyait s'enfuir les nègres du Sud vers le Nord, et qu'il fallût pour les arrêter et les ramener dans le soi-disant paradis des noirs, les lois odieuses contre les fugitifs qui ont amené avec la guerre civile, la ruine providentielle de l'institution particulière.

Tout peut se résumer d'ailleurs en deux simples interrogations. Si, dans la guerre qui vient de se terminer, le Sud avait été victorieux, peut-on supposer que l'esclavage eût été aboli par les vainqueurs? Non, les plus audacieux n'oseraient le soutenir. Mais c'est le Nord qui a vaincu, et ce vainqueur n'a-t-il pas décrété l'abolition et n'est-il pas résolu à la maintenir? Oui. C'en est assez pour trancher la question aux yeux des gens de bonne foi<sup>1</sup>.

Ce qu'il faut admettre, c'est que, au début de la guerre, l'abolition n'était point dans le programme du Nord. L'émancipation immédiate et absolue n'a été résolue que depuis que la marche des événements et surtout l'imprudente outrecuidance du Sud, enivré par ses premières victoires, ont fait éclater à tous les yeux que le maintien de l'esclavage était la source du mal politique et social dont la guerre civile avait révélé toute l'intensité.

Or donc, c'est ici qu'il faut admirer l'action directe, mystérieuse et imprévue de la Providence. Elle a fait aboutir la guerre civile à un résultat auquel personne ne songeait en la commençant; elle s'est servie de la main même des coupables pour provoquer et nécessiter le châtimement qui leur était dû.

Oui, c'est ici qu'il faut bien adorer le doigt de Dieu!

Comment le méconnaître dans ce prodigieux concours de circonstances, où tout révèle une conduite des affaires humaines, supérieures à tous les calculs et à toutes les volontés des hommes?

Si les gens du Sud avaient usé d'une modération ou d'une pru-

<sup>1</sup> Il me paraît inutile d'insister sur les mesures prises, depuis le commencement de la guerre, par le président Lincoln et les États du Nord pour abolir la législation contre les esclaves fugitifs, pour abolir graduellement l'émancipation dans les États et les territoires successivement occupés par les armées du Nord ou nouvellement organisés. L'intérêt de ces détails disparaît devant ces deux actes décisifs: en droit, l'abolition pure et simple, totale et irrévocable, de l'esclavage dans toute l'étendue des États-Unis; en fait, l'incorporation de cent cinquante mille nègres, la plupart anciens esclaves, dans les armées de la République.

dence élémentaire, l'esclavage serait encore debout, et peut-être eût-il encore duré pendant des siècles. Jamais le Nord n'a prétendu imposer l'émancipation immédiate ni même graduelle, au Sud. Bien loin de là, le Nord avait fait au Sud des concessions excessives, coupables même, en votant, en appliquant une loi sur l'extradition des fugitifs<sup>1</sup>. Aucun tempérament, aucun ménagement ne lui a coûté.

On sait assez que ce n'est pas le Nord qui a commencé la guerre ; on sait qu'il ne l'a soutenue qu'à son corps défendant. A l'exception du seul Brown, les plus ardents parmi les abolitionnistes du Nord n'avaient jamais employé ou invoqué d'autres armes que la persuasion, la prédication, la presse, la propagande pacifique morale et intellectuelle. Les gens du Sud au contraire en ont toujours appelé à la force, à la violence, à la guerre. Même avant la guerre ; ils ont partout et toujours pris l'initiative de la violence. Répétons-le, il ne leur fallait qu'une dose bien faible de modération pour donner une durée indéfinie à leur crime. Ils ne l'ont pas voulu. Ils ont toujours poussé tout à outrance. Quand le compromis du Missouri, en 1820, eut tracé sur le sol de la grande république une ligne de démarcation entre la servitude et la liberté, en leur garantissant au midi de cette ligne la paisible position de cette honteuse propriété, cela ne leur a pas suffi. En 1850, ils ont exigé et obtenu la loi atroce qui autorisait la chasse aux esclaves fugitifs, jusque dans les États libres ; cela encore ne leur a pas suffi. Il leur a fallu obtenir de plus en 1859, dans le fameux procès de Dred Scott, un arrêt de la Cour suprême qui reconnût à tout propriétaire d'esclaves le droit de transporter ses esclaves dans toute l'étendue du territoire de la République<sup>2</sup>.

En gagnant ce fameux procès ils ont, Dieu merci, perdu celui de l'esclavage. Aveuglés par leur égoïsme cupide, ils se sont jetés eux-

<sup>1</sup> Dans l'*Histoire romaine à Rome*, de notre regrettable confrère, M. Ampère, livre d'une lecture fort opportune en ce temps de césarisme historique, je trouve le passage prophétique que voici : « On voit quelle était la modération de Tibérius Gracchus : il poussait les ménagements presque jusqu'à l'iniquité. C'est précisément ce qu'avaient fait les États-Unis du Nord, en protégeant l'esclavage du Sud, par la loi des fugitifs. Les aristocrates se montrèrent tout juste aussi reconnaissants que l'ont été les États-Unis du Sud. Les aristocrates furent cruellement punis d'avoir repoussé des concessions excessives, et il pourra se faire que les États du Sud, qui ont agi de même ne soient pas moins sévèrement punis. » T. IV, p. 234.

<sup>2</sup> Dred Scott était un esclave qui, amené par son maître dans l'État libre de l'Illinois, réclama sa liberté au nom de la loi de cet État qui interdisait l'esclavage sur son territoire. Déclaré libre par la cour locale, il fut sur appel restitué à son maître, avec sa femme et ses enfants, par arrêt de la cour suprême, rendu sous la présidence du chef de justice Taney, arrêt qui déclara que les Africains n'ont aucun droit civil ni légal. On remarque que l'Illinois, qui fut le théâtre de cette iniquité, est précisément l'État d'où est sorti Lincoln, le destructeur de l'esclavage.

mêmes dans l'abîme ; à force d'exigences, et de violences, ils ont fini par contraindre leurs trop dociles, leurs trop complaisants concitoyens à leur tenir tête et à les écraser.

Ils ont notoirement préparé, effrontément annoncé et spontanément déclaré la guerre civile dont ils ont été victimes. Dès 1856, lors de l'élection contestée entre Fremont et Buchanan, ils annonçaient publiquement que si l'abolitioniste Fremont était élu, l'Union ne durerait pas une heure après son inauguration. Pendant les quatre années de la présidence de leur candidat Buchanan, ils substituèrent la conspiration à la provocation : maîtres du gouvernement, ayant pour ministre de la guerre des États-Unis le même Jefferson Davis qui a été depuis le président de la confédération insurgée, ils avaient tout préparé pour s'assurer un avantage déloyal dans la lutte future, en confiant le commandement des forteresses et des arsenaux de la république à des officiers esclavagistes. De là leurs premiers succès qui ont si singulièrement séduit et trompé l'opinion européenne. Le 6 novembre 1860 la désignation des électeurs chargés de nommer un nouveau président de la République, annonce que, pour la première fois, un *républicain*, ou en d'autres termes un abolitionniste deviendra chef du pouvoir exécutif. Un mois après, le 20 décembre 1860, avant un acte ou une parole quelconque du nouveau pouvoir, la Caroline du Sud leva le drapeau de la séparation, que douze autres États arborèrent à sa suite. Pendant les quatre mois qui s'écoulèrent avant l'installation de Lincoln, les États du Sud se constituèrent en convention, puis en confédération séparée, armèrent les milices locales, mirent la main sur les caisses publiques, sur les fonds fédéraux, organisèrent à leur aise la révolte. « O mes concitoyens, » leur disait l'admirable Lincoln dans son premier message du 4 mars 1861, « vous qui êtes mécontents, c'est dans vos mains et non dans les miennes qu'est le sort de la guerre civile ! Le gouvernement ne vous attaquera pas. Il n'y aura de conflit que si vous êtes les agresseurs. Vous n'avez pas un serment, enregistré au ciel, qui vous oblige de nous détruire, tandis que moi j'ai prêté le serment le plus solennel de conserver, de protéger, de défendre l'Union<sup>1</sup>. » A ce touchant, à ce généreux appel, les hommes du Sud répondirent en donnant le signal de la guerre impie où, par un juste jugement de Dieu, ils ont trouvé la ruine de leur cause déshonorée.

La législature américaine n'a pas attendu la fin de la guerre pour décréter l'abolition du crime. Sur la proposition du président Lin-

<sup>1</sup> Voir le texte complet de ce long et admirable discours dans le livre de M. Cochin, t. II, p. 487.

coln et à la majorité requise pour changer la constitution des États-Unis, elle a introduit dans cette constitution un amendement portant que toute servitude volontaire ou involontaire cessera d'exister aux États-Unis.

Lincoln et le congrès appellent ainsi la bénédiction céleste sur les drapeaux de l'Union : et Dieu répond du haut des cieux à cet appel, à ce retour fait aux lois éternelles. La guerre qui se traînait depuis quatre ans en alternatives douloureuses et incertaines, change tout à coup de caractère. Un souffle nouveau, un souffle invincible enflamme les généraux et les soldats du Nord. La marche de leurs armées devient irrésistible. La fortune des combats, capricieuse jusque-là, ne cesse plus de sourire à ce grand peuple libre qui vient de décréter l'affranchissement irrévocable de quatre millions d'esclaves. La stratégie, jusque-là toujours supérieure, des chefs sudistes, devient impuissante. Le cercle de fer, formé par les forces du Nord, se resserre et se ferme enfin complètement autour du foyer de la rébellion. Cette rébellion naguère si fière et si forte, chancelle éperdue. Tout se trouble et se confond autour d'elle. Enfin se lève le jour de la justice ; la catastrophe éclate, Richmond est pris ; le Sud est foudroyé. Dieu ratifie le décret du congrès par la victoire, une victoire aussi complète qu'imprévue, une victoire irrévocable.

Oh Providence ! généreuse, lumineuse et ingénieuse Providence ! C'est un régiment nègre qui entre le premier dans la capitale des insurgés, dans ce Richmond si longtemps imprenable. Ces noirs méprisés, émancipés par la victoire, marchent en tête de l'armée libératrice ; ils sont salués par les acclamations de leurs frères, des noirs esclaves qu'ils viennent délivrer et mettre à leur niveau. Vont-ils venger les injures séculaires de leur race et les leurs ? Vont-ils assouvir aux dépens des blancs et des blanches le ressentiment des crimes et des infamies inséparables de l'esclavage, que leurs pères et leurs frères, leurs mères et leurs sœurs ont si longtemps subis ? Non, non ; pour comble de bonheur et d'honneur, ces esclaves d'hier pénètrent dans la capitale des esclavagistes, ils s'en emparent, ils en deviennent et en demeurent les maîtres, et pas l'ombre d'un excès, pas l'ombre d'une représaille ne vient ternir leur victoire ! J'en atteste l'histoire : le soleil n'a jamais éclairé un plus grand, un plus consolant spectacle.

## III

Est-il besoin, après tout ce qui précède, de réfuter longuement la prétention manifestée par les apologistes du Sud de voir dans leurs clients les représentants du droit fédéral, de la cause des petits États, et même de cette décentralisation qui commence à trouver faveur au sein de la démocratie européenne. Je déclare, quant à moi, que si cette prétention était fondée, si, comme l'a dit un jour le ministre des affaires étrangères d'Angleterre, lord Russell, avec son imprudence proverbiale, s'il était vrai que le Sud combattit pour l'*indépendance* et le Nord pour la *domination*, le Sud n'aurait pas de partisan plus décidé, plus sympathique que moi. Je suis convaincu que les amis et les défenseurs de la liberté doivent favoriser partout dans le monde, la cause des petits États, si récemment et si noblement défendue par M. Thiers au Corps législatif. La vraie grandeur d'un peuple se mesure, non par l'étendue de son territoire et le chiffre de sa population, mais par sa liberté et sa moralité. Or, l'histoire démontre malheureusement que, sauf la seule exception de l'Angleterre, la liberté des peuples décroît et dépérit en raison directe de l'accroissement de leur territoire et de leur population. L'intelligence et la moralité publique suivent trop souvent la même proportion. Je souhaite et j'espère que les États-Unis donneront, comme l'Angleterre, un nouveau démenti à ce cruel résultat des enseignements du passé, et montreront que la liberté peut coexister avec la grandeur matérielle. Mais au risque de faire frémir ceux d'entre les Américains avec lesquels je sympathise le plus, j'avoue que je redoute pour eux les périls de la centralisation, de l'unité et de l'indivisibilité, qui sont les bases naturelles du despotisme monarchique ou militaire. En réservant toute question de droit et sans approuver aucune rébellion, je verrais donc non-seulement sans effroi et sans douleur, mais avec confiance et satisfaction, la division de l'immense étendue de la république actuelle en plusieurs États d'une étendue inégale, mais également libres, également républicains, également chrétiens.

La liberté américaine ainsi divisée en plusieurs foyers de vie, de pensée et d'action, aurait de bien autres garanties de durée, et n'en exercerait que mieux, sur le reste du monde, une influence aussi féconde et salutaire que celle des immortelles peuplades de la Grèce

antique ou des républiques chrétiennes et municipales du moyen âge.

Mais il y a quelque chose qui parle plus haut dans tout cœur honnête que les expériences de l'historien, que les défiances ou les préférences du politique ; c'est la justice, c'est l'humanité.

Est-ce pour défendre la justice et l'humanité que les États du Sud ont rompu le lien fédéral qui les incorporait à la grande république américaine ? Non, certes ; c'était pour fouler aux pieds l'une et l'autre. A défaut du droit général, du droit naturel, avaient-ils au moins un droit ou même un prétexte légal pour s'insurger ? Non, mille fois non. La constitution primitive des colonies insurgées, de novembre 1777, garantissait la souveraineté absolue de chaque État nouveau, et se bornait à établir une fédération de république indépendante. Mais la constitution en vigueur, celle faite en 1789 par Washington et par des hommes qui « osèrent restreindre la « liberté parce qu'ils étaient sûrs de ne pas vouloir la détruire<sup>1</sup>, » a substitué à cette collection de souverainetés, absolument indépendantes, un peuple, un seul et unique peuple, non pas centralisé et uniformisé comme le nôtre, mais composé de divers États, mais au dedans comme au dehors astreint à l'obéissance stricte envers certaines obligations fixées par le pacte fondamental. Jamais il n'a été prévu ou admis par personne que ce pacte pût être rompu au gré d'une seule des parties contractantes. Aucun peuple, aucun État, aucune communauté ne saurait subsister si chacun de ses membres pouvait se séparer, à volonté et sans provocation, du corps social. En admettant, dans toute sa périlleuse étendue, le droit moderne, tel qu'il a été proclamé de part et d'autre, dans le récent débat sur la question romaine, par M. Thiers comme par M. Rouher ; c'est-à-dire le droit d'être bien gouverné, et, si on ne l'est pas, le droit de changer son gouvernement ; encore faut-il prouver qu'on a été mal gouverné, qu'on a été opprimé, et opprimé de façon à rendre la rupture du lien social plus nécessaire et plus légitime que son maintien. Certes, la séparation peut être légitime, comme l'insurrection, mais dans certains cas extrêmes et rares. Un cas pareil s'est-il présenté pour les États du Sud ? L'évidence, la conscience universelle répondent : Non, mille fois non. Il leur est impossible à eux où à leurs apologistes, de produire une preuve quelconque, une seule, de la plus légère atteinte portée à leur indépendance.

Où sont leurs griefs, leurs douleurs, leurs souffrances ? On peut les mettre au défi de citer un droit violé, un bien spolié, une liberté étouffée ou seulement amoindrie. Oui, laquelle ? Est-ce la religion ? non ! La presse ? non ! L'association ? non ! L'élection ? non ! L'édu-

<sup>1</sup> Tocqueville.

caution? non! La propriété? non, pas même la propriété de l'homme par l'homme, jusqu'à ce que par trois ans de révolte et de guerre civile, ils aient en quelque sorte contraint les autorités légitimes et souveraines de la République à en décréter l'abolition.

Rien, absolument rien, dans l'histoire des relations du Nord avec le Sud, ne ressemble, même du plus loin, à ces mesures violentes et oppressives contre la liberté de la foi, de la prière et de l'enseignement qui ont contraint les sept cantons catholiques de Suisse à former, il y a vingt ans, le *Sonderbund*, si injustement, si lâchement, si misérablement écrasé en 1847. Rien, absolument rien ne leur a fourni l'ombre même d'un prétexte pour briser le lien fédéral et refuser non-seulement d'obéir en certains cas extrêmes, mais même de les reconnaître aux pouvoirs légalement constitués.

On a eu mille fois raison de dire qu'il fallait bien se garder d'assimiler les États qui composent l'Union à nos départements actuels ou même à nos anciennes provinces. Chacun de ces États a et doit avoir un pouvoir exécutif et deux chambres électives, une magistrature, des tribunaux, des codes à lui, une police, une administration des finances à lui, enfin une constitution particulière, votée et sanctionnée par le peuple de chaque État. Voilà ce qui constitue le vrai fond de la liberté américaine. Or, toutes ces bases fondamentales ont-elles été respectées chez tous les États du Sud, jusqu'à ce que la guerre ait éclaté? Il est impossible, absolument impossible de le nier. Les États du Nord n'ont ni accompli, ni essayé d'accomplir le moindre envahissement sur l'indépendance législative des États du Sud, *même en ce qui touche l'esclavage*, jusqu'à ce que la guerre eût été déclarée par le Sud.

Mais en dehors de cette souveraineté locale et pour ainsi dire personnelle de chaque État, il y a, d'après la constitution des États-Unis, une souveraineté générale personnifiée dans le président, le sénat et la chambre des représentants qui siègent à Washington. Les gens du Nord ont-ils exercé cette souveraineté générale au détriment des intérêts du Sud? Non; et cela par une raison toute simple: parce que, jusqu'en 1861, les présidents des États-Unis et la majorité des deux Chambres ont toujours appartenu au Sud. Lorsqu'en 1861 la majorité a passé au Nord, le Nord en a-t-il usé ou abusé contre le Sud? Non, encore une fois; et l'eût-il voulu il ne l'aurait pas pu puisque le Sud l'a prévenu, en commençant la guerre, avant que le Nord n'eût saisi le pouvoir.

Résumons encore une fois, en deux mots, le véritable état de cette question si singulièrement méconnue ou inconnue. Les hommes du Sud voulant à tout prix, non-seulement maintenir, mais propager l'esclavage, avaient réussi avec le concours de leurs amis, les démo-



crates du Nord, à s'assurer depuis plus de trente ans la majorité dans la législature fédérale et le choix du président quadriennal de la République. Le jour où, *pour la première fois*, par les voies les plus légales et les plus régulières, par le mouvement purement moral de l'opinion, la majorité élue des représentants du peuple et des électeurs présidentiels leur a échappé, ce jour-là, ils ont rompu le pacte fédéral et levé l'étendard de la révolte. Ils se sont insurgés, parce qu'ils ne se sont plus senti les maîtres, et ils ne se sont plus senti les maîtres, parce qu'ils ont prévu que peut-être les autorités nées des nouvelles élections modifieraient non pas la propriété des esclaves dans les États esclavagistes, mais les lois qui autorisaient la chasse aux esclaves fugitifs *dans les États libres*. Tant qu'ils ont eu, avec la complicité des démocrates du Nord, la majorité dans le congrès et des présidents de leur bord, ils ont trouvé que l'Union était inattaquable. Quand le flot de l'opinion s'est tourné contre eux, quand ils ont compris que le Nord pourrait bien ne plus consentir à rester le complice et l'instrument de l'esclavage; quand, *pour la première fois*, ils ont vu la majorité légale passer du côté des républicains ou des abolitionnistes, alors, mais alors seulement, ils ont déclaré l'Union impossible, et ils ont pris les armes pour la déchirer. C'est absolument comme si les socialistes français avaient tiré l'épée en 1848, après l'élection du prince Louis Bonaparte à la présidence, ou en 1849, après les élections de l'Assemblée législative. C'est aussi précisément ce que voulaient faire ceux qui ont été au Conservatoire des arts et métiers le 13 juin 1849. On sait ce que la France et le monde ont pensé de cette entreprise, dont les auteurs ont été les premières victimes et n'ont été plaints de personne.

Envoyons donc l'argument tiré de ce prétendu zèle du Sud contre le despotisme unitaire de la centralisation, envoyons-le rejoindre l'argument qui prétend faire de l'esclavage une question étrangère à l'origine de la guerre. Qu'ils aillent l'un et l'autre s'engloutir dans ces limbes ou dorment ensevelies à jamais les mensonges inutiles et les sophismes confondus.

#### IV

Ce qui impatient le plus dans ces sophismes, c'est de les voir surtout répétés et propagés par les Anglais, avec un acharnement que la victoire du Nord va certainement calmer, mais qui n'en a pas

moins fait injure à leur bon sens comme à leur conscience et à leur honneur national. Nulle part, on le sait, la cause du Nord n'a soulevé une inimitié plus profonde, plus universelle, plus soutenue. On se demande par quelle rancune de souverains dépossédés, par quel préjugé de caste ou quelle inimitié de famille, ils ont pu oublier à ce point leurs propres antécédents, leurs traditions les plus invétérées bonnes ou mauvaises. De quel front, eux qui ont lutté de toutes leurs forces contre l'insurrection coloniale qui a transformé leurs provinces en États souverains, eux qui ont réprimé avec une cruauté inexcusable le soulèvement de l'Irlande en 1798, et avec une sévérité excessive bien que légitime la révolte des Cipayes en 1858, de quel front ont-ils pu reprocher à leurs cousins d'Amérique l'énergie des moyens employés contre les insurgés du Sud, et le principe même de la guerre soutenue par les pouvoirs constitués de la République contre l'agression des confédérés? Mais surtout comment, eux, les abolitionnistes par excellence, eux dont la susceptibilité sur la question de la traite a enfanté le droit de visite et tant d'autres complications avec nous et avec toutes les nations maritimes, eux qui ont donné, avec un désintéressement inouï, le premier signal de l'émancipation de la race noire aux dépens de leurs propres Antilles, comment osent-ils renier leur propre gloire en suspectant, en dénonçant, en décriant les motifs qui ont guidé les abolitionnistes américains? Comment ne s'aperçoivent-ils pas qu'ils s'exposent ainsi à donner raison aux détracteurs si nombreux qui les ont accusés de n'avoir entrepris l'œuvre d'émancipation que par calcul, et d'y avoir renoncé dès que le calcul s'est trouvé mauvais. Il y a là un de ces mystères douloureux que présente quelquefois l'histoire des plus grandes nations, et devant lesquels la postérité reste ébahie comme les contemporains. Espérons, du reste, qu'il ne s'agit ici que d'une aberration momentanée, et rappelons-leur cette belle page de leur propre histoire, si bien écrite par un de ces Américains qu'ils calomnient :

« D'autres nations, dit Channing, se sont acquises une gloire immortelle par la défense héroïque de leurs droits; mais on n'avait pas d'exemple d'une nation qui, sans intérêt et au milieu des plus grands obstacles, épouse les droits d'autrui, les droits de ceux qui n'ont d'autre titre que d'être aussi des hommes, les droits de ceux qui sont les plus déchus de la race humaine. La Grande-Bretagne, sous le poids d'une dette sans pareille, avec des impôts écrasants, a contracté une nouvelle dette de 100 millions de dollars pour donner la liberté, non à des Anglais, mais à des Africains dégradés. Ce ne fut pas un acte de politique; ce ne fut pas l'œuvre des hommes d'État. Le Parlement n'a fait qu'enregistrer l'édit du peuple. La nation anglaise, avec un seul cœur, une seule voix, sous une forte impulsion chrétienne et

sans distinction de rang, de sexe, de parti ou de communion, a décrété la liberté de l'esclave. Je ne sache pas que l'histoire rapporte un acte plus désintéressé, plus sublime. Dans la suite des âges, les triomphes maritimes de l'Angleterre occuperont une place de plus en plus étroite dans les annales de l'humanité, et ce triomphe moral y remplira une page plus large et plus brillante...<sup>1</sup> »

Toutefois, si la cause du Nord et de l'émancipation de l'Amérique n'a guère rencontré que des adversaires parmi les classes dirigeantes de l'Angleterre, dans la patrie de Burke et de Wilberforce, il faut convenir qu'elle y a toujours été ouvertement et énergiquement soutenue par quelques-uns de ses orateurs et des hommes politiques les plus connus, et au premier rang par MM. Cobden et Bright<sup>2</sup>. Il faut surtout reconnaître que les populations ouvrières du Lancashire et des grands centres industriels ont manifesté de vives et persévérantes sympathies pour les abolitionnistes américains.

Or, ces populations sont précisément celles qui ont eu le plus à souffrir des suites de la guerre qui, en secondant les États-Unis, a interrompu la production cotonnière. Rien de plus admirable, d'ailleurs, que l'attitude des ouvriers anglais pendant toute la durée de cette crise si fatale à la prospérité des manufactures anglaises, et qui n'a point encore cessé. Le travail des noirs, aux États-Unis, leur donnait du pain, en produisant la matière première de l'industrie qui les faisait vivre. Ils n'en n'ont pas moins jamais imaginé, jamais prétendu, comme certains publicistes et certains prédicateurs, que les nègres étaient destinés par la Providence à être toujours esclaves, afin d'être les pourvoyeurs de l'industrie européenne. Jusqu'à ce que l'équilibre eut été rétabli par l'introduction de la culture du coton en Égypte, où elle a affranchi et enrichi les Fellahs, et dans l'Italie méridionale, où elle a servi d'une façon si étrangement imprévue les intérêts de l'unité italienne, la crise produite par l'interruption du commerce entre les États du Sud et les ports européens a été la plus cruelle peut-être qui eût jamais affligé l'industrie européenne. Les ouvriers anglais ont supporté cette crise, qui dure encore, avec la plus magnanime patience. Ils ont souffert les dernières extrémités de la faim, sans qu'aucun soulèvement, aucun bouleversement, soit venu réaliser les prophéties de ceux qui avaient spéculé sur leur détresse pour obtenir de l'Angleterre la reconnaissance des États du

<sup>1</sup> Lettre à M. Clay sur l'annexion du Texas, 1<sup>er</sup> août 1857, citée par M. Cochin, t. II, p. 449.

<sup>2</sup> Signalons aussi les écrits d'un éloquent professeur d'Oxford, M. Goldwin Smith, en faveur du Nord, et surtout la protestation de M. Henry Wilberforce qui, en vrai chrétien et en digne fils de son glorieux père, est resté fidèle à la bonne cause. Voir le *Weekly Catholic Register* du 13 mai 1865.

Sud et la consolidation de l'esclavage. Ils ont souffert sans murmurer, sans qu'aucun déploiement de forces militaires ait été nécessaire pour les contenir ou les intimider, sans qu'aucune des libertés publiques ait été suspendue, sans que la liberté de la presse ou d'association aient subi la moindre restriction, ces millions d'êtres affamés et souffrants ont gardé un calme et une résignation héroïque. L'inaction forcée, la détresse et la faim avaient partout remplacé, dans cette vaste ruche des filatures anglaises, le travail, l'aisance, les progrès de l'économie et du bien-être domestique. La profusion des secours publics et industriels prodigués par les sympathies désintéressées de leurs voisins et de leurs compatriotes<sup>1</sup> à ces victimes innocentes de la guerre d'Amérique, ne semblait qu'une goutte d'eau dans l'océan de cette détresse. Et cependant, non-seulement aucune émeute, aucune agitation publique n'a éclaté, mais dans les nombreux *meetings* et les publications diverses qui ont accompagné cette crise si cruelle et si prolongée, aucun symptôme d'irritation ne s'est manifesté contre les classes supérieures, contre le gouvernement du pays. Éclairés par un bon sens qui montre les progrès incontestables obtenus par la propagation de l'instruction primaire depuis les émeutes sanglantes de 1819, les ouvriers de ces districts anglais qui constituent le plus grand centre industriel du monde, ont facilement compris qu'ils n'avaient à imputer la calamité dont ils étaient victimes ni à la Reine, ni à l'aristocratie, ni au ministère, ni aux Chambres, ni à qui que ce soit en Angleterre; mais bien à une grande crise historique dont les conséquences seraient favorables à l'Évangile et à l'humanité. Ils sont restés, non-seulement dociles aux conseils de la raison et du patriotisme, dans leur attitude à l'égard des autorités et des autres classes de leur pays, mais inébranlablement fidèles, dans leurs manifestations et dans leurs pétitions au Parlement, à leurs sympathies pour les États du Nord, qui représentaient à leurs yeux la cause de la justice et de la liberté. Ils ont donné ainsi la meilleure preuve de leur aptitude à la vie publique comme aux droits politiques qu'ils réclament, qu'ils ne peuvent manquer d'obtenir, et qu'il faut leur souhaiter, en souhaitant aussi que l'admission régulière et pacifique des masses au suffrage électoral puisse s'opérer avec les garanties nécessaires pour empêcher l'intelligence et la liberté de succomber sous la prépondérance abusive du nombre.

<sup>1</sup> Une liste de souscription, ouverte en décembre 1862, commence par les noms de lord Derby pour 125,000 francs, et de lord Edward Howard pour 75,000.

## V

Résumons et concluons. Nous prétendons que la victoire du Nord est un événement aussi heureux que glorieux, et nous voudrions l'avoir prouvé. Mais n'eussions-nous pas réussi, aucun de nos lecteurs ne niera que ce ne soit l'événement le plus considérable du temps actuel, et celui dont les conséquences sont les plus vitales pour le monde entier.

La fédération américaine est désormais replacée au premier rang des grandes puissances du monde. Tous les regards vont être désormais tournés vers elle ; tous les cœurs vont être agités par la destinée qui lui est réservée ; tous les esprits vont s'éclairer à la lumière de son avenir. Car cet avenir sera plus ou moins le nôtre, et sa destinée décidera peut-être de la nôtre.

De tout ce qui s'est déjà passé en Amérique, de tout ce qui va s'y passer dans la suite, il résulte pour nous de graves enseignements, des leçons dont il est indispensable de tenir compte, car bon gré mal gré, nous appartenons à une société irrévocablement démocratisée, et les sociétés démocratiques se ressemblent entre elles beaucoup plus encore que les sociétés monarchiques ou aristocratiques. Il est vrai que les différences sont encore grandes entre tous les pays comme entre toutes les époques : il est vrai surtout, grâce à Dieu, que les peuples comme les individus conservent, sous tous les régimes, leur libre arbitre et demeurent responsables de leur destinée. Savoir comment il faut user de ce libre arbitre, au milieu du courant impétueux et en apparence irrésistible des tendances de son temps, voilà le grand problème. Pour le résoudre, il faut avant tout se rendre compte de ces tendances, soit pour les combattre, soit pour les suivre ou les diriger, selon les lois de la conscience.

Il s'agit donc, dans l'étude des faits contemporains, non de préférences, mais d'enseignements. On n'est pas maître de choisir ici-bas entre les choses qui plaisent ou qui déplaisent, mais entre les choses qui sont. Je n'ai point à raisonner ici avec ceux qui n'ont pas fait leur deuil du passé politique de l'ancien monde, avec ceux qui rêvent encore une reconstruction théocratique, monarchique ou aristocratique de la société moderne. Je comprends tous les regrets ; j'en partage plus d'un ; j'en honore beaucoup, parmi ceux

que je ne partage pas; j'ai, autant qu'un autre la religion, peut-être même la superstition du passé, mais en me réservant la faculté de distinguer le passé de l'avenir, comme la mort de la vie. Je ne triompherai jamais d'aucune ruine, excepté de celle du mensonge et du mal, qu'il ne m'a pas encore été donné de contempler. Cela dit, je prétends n'offenser personne et même ne dire qu'un lieu commun, presque trivial à force d'être évident, en constatant que le monde moderne est échu en partage à la démocratie, et qu'il n'a plus à choisir qu'entre deux formes de la démocratie, mais deux formes qui diffèrent autant que la nuit et le jour : entre la démocratie disciplinée, autoritaire, plus ou moins incarnée en un seul homme tout-puissant, et la démocratie libérale, où tous les pouvoirs sont contenus et contrôlés par la publicité illimitée et par la liberté individuelle; en d'autres termes, entre la démocratie césarienne et la démocratie américaine. On voudrait bien ne prendre ni l'un ni l'autre. On aimerait mieux autre chose. Soit, cela se comprend.

Les délicats sont malheureux !

Mais ce n'est pas une raison pour qu'ils deviennent aveugles et impuissants. Encore une fois il faut choisir : et on ne peut choisir qu'entre ces deux termes. Tout le reste n'est que fantaisies d'utopiste ou regrets d'archéologue, fantaisies et regrets infiniment respectables peut-être, mais parfaitement stériles.

On le sait assez, mon choix est fait, et je le suppose fait de même par ceux à qui je voudrais parler ici. C'est donc à eux que je montre avec bonheur et orgueil la lutte que vient de traverser l'Amérique et la victoire qu'elle vient de remporter (si cette victoire reste pure), comme un gage de confiance et d'espoir. La guerre civile pouvait faire de la démocratie américaine une démocratie césarienne et militaire. Or, c'est le contraire qui arrive. Elle reste une démocratie libérale et chrétienne. C'est le premier grand fait qui, dans les annales de la démocratie moderne, rassure et console sans réserve, le premier qui soit propre à inspirer confiance dans son avenir, confiance limitée, humble et modeste, comme il convient de l'être à toute confiance humaine, mais confiance intrépide et sincère, comme peut et doit l'être celle des cœurs libres et des consciences honnêtes.

L'Amérique vient de montrer pour la première fois depuis le commencement du monde, que la liberté pouvait coexister dans une démocratie, avec la guerre, et, de plus, avec la grandeur presque démesurée d'un pays. Cette existence simultanée reste toujours pleine de périls et d'écueils : mais enfin elle est possible, elle est réelle ;

elle passe provisoirement de la région des problèmes dans celle des faits.

La démocratie américaine a des croyances et des mœurs, des croyances chrétiennes, des mœurs viriles et pures; elle est en cela très-supérieure à la plupart des sociétés européennes. Elle professe et elle pratique le respect de la foi religieuse et le respect de la femme. Mais surtout elle pratique et conserve la liberté à un degré qu'aucune nation, excepté l'Angleterre, n'a encore pu atteindre; la liberté sans restriction et sans inconséquence; toute la liberté, c'est-à-dire la liberté domestique non moins que la liberté politique; la liberté civile à côté de la liberté religieuse, la liberté de tester avec la liberté de la presse, la liberté d'association et d'enseignement avec la liberté de la tribune. Malgré la rudesse de ses allures, malgré une certaine déperdition du sens moral qui semble se manifester chez elle depuis la mort de Washington, elle méprise ou elle ignore les entraves odieuses et ridicules, les restrictions haineuses et jalouses qu'associent à leur étrange libéralisme nos démocrates français<sup>1</sup>.

En outre, elle approche plus qu'aucune autre société contemporaine du but que doit se proposer toute société humaine : elle offre et elle assure à tous les membres de la communauté une participation active aux fruits et aux bienfaits de l'union sociale.

Le nouveau président, Johnson, a franchement arboré, dans sa première allocution la doctrine fondamentale des pays libres et chrétiens : « Je crois que le gouvernement a été fait pour l'homme, et non l'homme pour le gouvernement. » En d'autres termes : la société est faite pour l'homme, et non l'homme pour la société ou pour l'État. Il a ainsi établi la distinction souveraine qui sépare la liberté

<sup>1</sup>. Je ne puis me refuser le plaisir de rappeler, à ce propos, le beau passage où mon plus jeune confrère et ami, M. Prévost-Paradol, a si bien caractérisé l'infirmité radicale de la démocratie française :

« Giboyer se déclare démocrate, et c'est à la démocratie qu'il veut conquérir tout le monde. Soit ! à quelle démocratie cependant?... Est-ce à celle qui peut accepter tous les jougs, excepté le joug léger du Seigneur, hardie contre Dieu seul, et docile en tout le reste?... Cette démocratie, que veut-elle et que prétend-elle ? Vivrons-nous sous son drapeau en citoyens libres ou en sujets asservis?... Comprend-elle qu'il n'est point de son intérêt, ni conforme à la justice, d'être en guerre éternelle avec la religion, et d'envenimer par de constants outrages une mésintelligence déjà si funeste ; que, pour faire vivre librement la religion dans un État libre, il faut obtenir son concours volontaire, et qu'imposer à la religion même la liberté sans son aveu, n'a été jusqu'ici possible à personne ; que la religion enseigne après tout, mieux que la sagesse humaine ne l'a jamais pu faire, à se sacrifier, à se résigner, à attendre, à ne point trop haïr la prospérité du prochain, à s'en distraire par une espérance plus haute, et que ce sont là les vertus dont les démocraties vraiment libres sauraient le moins se passer ; puisque l'homme que la force brutale y serrerait de moins près, doit être, s'il se peut, contenu par son cœur ? »

du pouvoir absolu, le droit chrétien du droit païen, du droit romain, du droit esclavagiste.

Certes, ni la misère, ni l'immoralité ne sont inconnues dans la grande république. Le poison de l'esclavage dont elle a été trop longtemps infectée, l'écume que lui apporte l'émigration européenne dont elle se recrute, les dangers et les infirmités propres à toute démocratie, aggravés par la rudesse sauvage de certaines habitudes sociales, tout cela l'ébranle et la menace, mais ne l'empêche pas de donner à l'ordre public et à la propriété une sécurité, sinon complète et parfaite, du moins suffisante, et dont les vacillations superficielles sont mille fois préférables à la paix énervante et corruptrice du despotisme.

Certes aussi, on ne connaîtra jamais aux États-Unis, ni dans les pays qui s'acheminent dans la même voie, la vie molle et douce des anciens peuples de l'Orient ou de l'Europe méridionale au dix-huitième siècle. Il y aura des peines, des tracasseries, des fatigues, des dangers pour tous et pour chacun. Cette action et cette censure de tout le monde sur tout le monde, qui constituent la vraie vie et la seule discipline efficace des peuples libres, entraînent mille soucis et quelquefois mille périls. « Les dieux, dit Montesquieu par la bouche de Sylla, les dieux qui ont donné à la plupart des hommes une lâche ambition, ont attaché à la liberté presque autant de malheurs qu'à la servitude. Mais quel que doive être le prix de cette noble liberté, il faut bien la payer aux dieux. »

L'Amérique nous apprend comment on se guérit de cette *lâche ambition*, sans renier aucun des principes, aucune des conquêtes de la civilisation chrétienne.

Ce qui nous blesse et nous inquiète le plus, nous autres Européens qui étudions l'Amérique avec le désir d'y lire le secret de notre avenir, c'est le système ou plutôt l'instinct populaire qui écarte du pouvoir, et souvent même de la vie publique, les hommes les plus éminents par le talent, par le caractère, par les services rendus. C'est assurément un très-grand mal que cet ostracisme légal et graduel dont les États-Unis se sont fait une sorte d'habitude. Mais j'entends dire que ce résultat n'est pas absolument inconnu dans certains pays qui n'ont rien de commun avec la liberté américaine, et où ces victimes de l'ostracisme n'ont pas même la ressource des changements périodiques et constitutionnels, encore moins les armes offensives et défensives que garantit à tout citoyen des États-Unis la liberté illimitée de tous. Jusque sous l'ancienne royauté, Saint-Simon ne nous avait-il pas signalé « le goût d'abaisser tout » et « les grâces spéciales de l'obscurité et du néant, » aux yeux du Maître ? Et après tout, faut-il désespérer du monde, parce que ce phénomène de l'abaissement ou



même de l'exclusion des classes opulentes ou élevées se produit partout (excepté en Angleterre), tantôt comme autrefois par leur propre faute, tantôt et de nos jours surtout, sans qu'il y ait de reproches graves à leur faire. Cela est triste, cela est pénible, cela est injuste ; mais cela est trop général pour n'être pas une loi historique. Et les résultats de cette loi nouvelle ne sont pas toujours ou partout dépourvus de grandeur.

L'Amérique étonne le monde en plaçant à la tête d'une nation de trente millions d'hommes, des hommes sortis des derniers rangs de la société, en confiant à ces hommes obscurs et inexpérimentés des armées d'un million de soldats qui, la guerre terminée, rentrent dans leurs foyers, sans que personne soit tenté d'y voir un danger pour la liberté ou une ressource contre elle. Un homme qui a été d'abord bûcheron, puis terrassier, puis batelier, puis avocat, devient président des États-Unis et dirige, en cette qualité, une guerre plus formidable et surtout plus légitime que toutes les guerres de Napoléon. Un attentat horrible le fait disparaître ; et aussitôt un ancien garçon tailleur le remplace, sans que l'ombre d'un désordre ou d'une protestation vienne troubler le deuil national. Cela est étrange et nouveau ; mais qu'y a-t-il donc là de malheureux ou d'effrayant ? pour ma part, j'y vois une transformation historique et sociale, aussi remarquable et moins orageuse que celle qui substitua dans tout l'Occident les Clovis et les Alaric aux vils préfets de l'empire romain.

Ces ouvriers, devenus chefs d'un grand peuple, me répugnent cent fois moins que les Césars avec leurs affranchis et leurs favoris. Je vois avec une admiration émue que ces prolétaires métamorphosés en potentats ne sont nullement enivrés de leur élévation. Ils restent sobres, doux et sensés. Rien en eux qui sente les tyrans populaires d'autrefois, ni ces prétendus envoyés de la Providence, qui commencent par la violation des lois, comme César, et terminent par la démenace, comme Alexandre et Napoléon<sup>1</sup>.

Quel repos et quel soulagement de se sentir en présence d'honnêtes gens, simples et véridiques, dont la puissance contenue et contrôlée, bien qu'immense, ne tourne pas la tête et ne pervertit pas le cœur ! Où chercher la vraie grandeur, si ce n'est en ces âmes plébéiennes qui, disciplinées par la responsabilité et purifiées par l'adversité, nous semblent grandir avec leur situation et transporter la politique jusque sur les hauteurs de la vie morale ?

Si sombre et si triste qu'on puisse se figurer son avenir et dût-elle

<sup>1</sup> Que l'on veuille bien se rappeler comment M. Thiers, notre historien *illustre et national*, a démontré, à la fin de son grand ouvrage, la folie que l'exercice de la toute-puissance avait substituée dans le génie de Napoléon à la sagesse de ses premières années.

périr demain ensevelie dans son triomphe, l'Amérique n'en aura pas moins légué aux amis de la liberté un encouragement immortel. Si nombreux et si cuisants que soient nos propres mécomptes, si légitimes que soient nos appréhensions, elle nous a donné de quoi croire et espérer, pendant des siècles encore, dans l'idéal qui entraînait au siècle dernier nos pères sous ses drapeaux, idéal dont ils ont fait le seul vrai programme de 1789, et qui peut seul servir de lien entre les fils des vainqueurs et les fils des victimes de la Révolution française.

Voilà pourquoi je n'ai pas craint de dire que, à l'heure actuelle, le peuple américain, sorti victorieux et pur d'une si redoutable épreuve, prendrait rang parmi les premiers peuples du monde. — Ce qui ne veut pas dire, tant s'en faut, qu'il soit irréprochable. Il ne l'a point été dans le passé, et rien n'annonce qu'il doive l'être dans l'avenir. A côté de toutes les vertus et de toutes les grandeurs de la race anglo-saxonne, on n'en démêle que trop chez lui les excès et les grossiers défauts, l'égoïsme cynique et cruel, les instincts farouches. Le voici au moment où ces vices et ces défauts vont l'envahir et le menacer plus que jamais. L'aveuglement de l'orgueil satisfait, la prépotence de la force triomphante vont l'exposer à ces vices du pouvoir, à ces dépravations de la victoire, dont les démocraties sont aussi susceptibles que les dictatures. Il a encore beaucoup à expier; car pendant l'interval qui a séparé la guerre d'émancipation de la guerre civile, la politique extérieure des États-Unis a beaucoup trop ressemblé à la politique extérieure des Romains ou des Anglais : elle a été égoïste, inique, violente, brutale même, et caractérisée par une absence absolue de scrupules. Le Mexique d'un côté, de l'autre les races indigènes et indépendantes ont appris à connaître toutes les suites cruelles de la prépondérance d'une race âpre au gain et née pour la conquête.

La voici arrivée à l'heure décisive de sa vie intérieure. Il s'agit de montrer si le peuple américain, comme le peuple romain du temps de Publicola et de Cincinnatus, possède l'esprit de conciliation qui fait durer les républiques, ou si comme les contemporains des Gracques, il veut ouvrir la porte qui conduit aux proscriptions et aux dictatures.

Il y a tout lieu d'espérer que dans les premières joies de la victoire la majorité républicaine se montrera aussi généreuse qu'elle a été résolue, selon la belle parole de Lincoln dans ses négociations avec le Sud, en janvier dernier. A Dieu ne plaise qu'on ait recours, après le triomphe, aux représailles dont on a su s'abstenir pendant la fureur du combat, et que rendraient inexcusables la prompte soumission et la dispersion complète des armées vaincues. L'esprit de vengeance

instillerait dans les veines de la grande nation un poison plus mortel et plus inextirpable que celui de l'esclavage anéanti. Des répressions posthumes, des confiscations, des proscriptions à la façon moscovite contre les vaincus et les prisonniers, des attentats contre les libertés locales ou l'indépendance souveraine des États, exciteraient l'indignation universelle et retourneraient les sympathies de tous les libéraux de l'Europe contre les émules transatlantiques de Mouravieff. Substituer la centralisation à la liberté, sous prétexte de garantir celle-ci, ce serait condamner l'Amérique à n'être plus qu'une misérable et servile contrefaçon de l'Europe, au lieu d'être notre guide et notre précurseur dans la bonne voie.

Du reste, malgré toutes les violences de langage, malgré bien des symptômes alarmants, on peut encore espérer qu'il n'en sera rien. Les Américains se rappelleront, comme l'a dit leur défenseur Burke, que la grandeur d'âme est la plus sage des politiques et que de petites âmes ne vont pas à un grand empire. La réconciliation peut et doit s'opérer sans humiliation, et par conséquent sans difficulté comme sans retard, entre des partis que ne sépare aucune antipathie nationale ou religieuse, de langue ou de croyance. Les travaux et les bienfaits de la paix, l'immense mouvement industriel, commercial et agricole, que la guerre elle-même n'a pas su ralentir<sup>1</sup>, scelleront de nouveau l'union entre le Nord et le Sud. Mais les belligérants réconciliés ne porteront-ils pas au dehors leur ardeur désormais stérile? L'esprit militaire, si rapidement et si prodigieusement développé, se laissera-t-il réduire et contenir dans des limites nécessaires? De ces armées dissoutes, ne sortira-t-il pas des bandes d'aventuriers et de flibustiers, terreur et fléau des voisins? Questions redoutables dont nous désirons ardemment la solution pacifique; car nos vœux ardents pour la gloire et la prospérité des États-Unis se concilient avec ceux que tout ami du bien doit former pour la consolidation de la nouvelle confédération anglo-américaine, où nos frères du Canada, frères de race et de religion, peuvent jouer un rôle si utile et si prépondérant.

Mais nos sollicitudes et nos appréhensions se concentrent bien plus sur l'état intérieur de la grande république que sur ses relations avec le dehors; bien plus même sur les dangers propres à tous les éléments qui la constituent que sur les conséquences immédiates de la lutte qui vient de se terminer. Puisse-t-elle ne jamais oublier que l'origine de ses belles institutions, de son incomparable liberté, de son invincible énergie, remonte aux libertés traditionnelles et à la civilisation chré-

<sup>1</sup> On évalue les produits de toute espèce récoltés dans les États du Nord en 1863, à 955 millions de dollars, et ceux de l'année 1864, la plus critique de la guerre, à 1,504 millions de dollars. Le dollar vaut 5 fr. 80 c.

tienne à l'ombre desquelles avaient grandi les colonies insurgées en 1773<sup>1</sup>. Puisse-t-elle apprendre le secret difficile de préserver les individus, comme les pouvoirs publics, de cet asservissement à l'omnipotence des majorités qui façonne si naturellement les cœurs à subir le pouvoir absolu d'un seul. Souhaitons-lui cette susceptibilité de la conscience, cette délicatesse, cette chasteté de l'honneur<sup>2</sup> qui manque presque toujours aux sociétés démocratiques, même quand elles savent rester libres. Souhaitons-lui d'échapper ou plutôt de résister à l'un de leurs plus grands périls, à ce mépris des idées, des études, des jouissances intellectuelles qui engendre la torpeur ou le sommeil de l'esprit au milieu de l'agitation bruyante et monotone de la politique locale et personnelle. Souhaitons-lui de renoncer tôt ou tard à cet amour de la médiocrité, à cette haine des supériorités naturelles et légitimes, suite naturelle de la passion de l'égalité, qui transporte au sein des comices de la démocratie l'esprit des cours et des antichambres et y reproduit trop souvent l'un des caractères les plus avilissants du despotisme, perfectionné et popularisé par la civilisation moderne. Souhaitons que chez elle le suffrage universel, de plus en plus investi de toutes les fonctions électives, ne condamne pas les classes éclairées et supérieures à ce découragement, à cette apathie politique qui finit par les exclure en fait, si ce n'est en droit, de la vie publique<sup>3</sup>.

Mais surtout que rien ne porte jamais les Américains à affaiblir le principe fédératif qui a fait jusqu'ici leur grandeur et leur liberté, en les préservant de tous les écueils où la démocratie s'est brisée en Europe. Borner le gouvernement central aux fonctions strictement nécessaires en respectant scrupuleusement les libertés locales des différents États, tel est le premier devoir et surtout le premier intérêt des hommes d'État américains. Assurément, au lendemain d'une rébellion injustifiable et d'une guerre terrible, entreprise au nom d'une interprétation abusive et immorale du principe fédératif, du droit fédératif, la tentation d'amoindrir et de limiter ce principe, de tendre à pleines voiles vers l'unité centralisatrice, sera grande chez plusieurs, mais ce n'est qu'en résistant à cette tentation et en conservant une inébranlable fidélité à la tradition nationale, libérale et fédérale du

<sup>1</sup> C'est ce que M. Edouard Laboulaye, ce fidèle champion de toutes les libertés, a parfaitement démontré dans le tome I<sup>er</sup> de sa belle *Histoire des États-Unis*.

<sup>2</sup> « That chastity of honour, which feels a stain like a wound, » expression de Burke dans son célèbre portrait de Marie-Antoinette.

<sup>3</sup> Le dernier discours de M. Lowe, sur la réforme électorale, à la Chambre des Communes (8 mai 1865), renferme d'excellentes indications sur l'absorption probable de tout élément intellectuel ou indépendant par l'*uniformité*, bien plus encore que par l'*universalité*, du suffrage des classes ouvrières.

pays, que l'Amérique restera digne de sa gloire et de sa destinée <sup>1</sup>.

Ce qui nous rassure principalement contre les dangers qui menacent la république ou dont elle pourrait menacer le monde, c'est le caractère du peuple américain. La nation qui a su traverser de si redoutables épreuves sans se donner un maître, sans même y songer, a évidemment reçu du ciel une constitution morale, un tempérament politique tout autre que celui de ces races turbulentes et serviles, qui ne savent se rassurer contre leurs propres égarements qu'en se précipitant de la révolution dans la servitude, et qui n'ont de refuge et de distraction contre les hontes et les ennuis de leur servitude domestique que dans les aventures du dehors.

Ce qui donne le meilleur gage de ce tempérament national, c'est le personnage vraiment unique que cette nation, dans la pleine possession de son libre arbitre et de ses sympathies naturelles, s'est donné deux fois consécutivement pour chef.

Tout a été dit sur Abraham Lincoln. Il nous a offert en plein dix-neuvième siècle un nouvel exemplaire, qui n'est ni une copie ni une contrefaçon, du génie calme et honnête dont est issu Washington. Sa gloire ne sera pas éclipsée dans l'histoire, même par celle de Washington. Il honore l'humanité non moins que le pays dont il dirigeait les destinées et dont il préparait la pacification avec une si intelligente

<sup>1</sup> Le passage suivant d'un discours adressé par le nouveau président des États-Unis, M. Johnson, au gouverneur de l'Indiana, indique bien qu'aucune intention semblable ne s'est encore fait jour.

« Quant à l'idée de détruire les États, mes opinions ont été bien connues jusqu'ici, et je ne vois aucune raison pour en changer maintenant. Quelques hommes voudraient voir les États rebelles réduits à la condition de territoires et perdre leur autonomie administrative; mais le souffle de vie est seulement suspendu chez eux, et c'est pour nous un devoir constitutionnel de garantir à chacun d'eux une forme républicaine de gouvernement. Un État peut faire partie de l'Union avec une institution particulière, et, par l'effet de la rébellion, il peut perdre ce trait caractéristique : mais c'était un État quand il s'est révolté, et quand il renonce à la révolte après avoir perdu son institution, c'est encore un État. Je considère comme un devoir sacré pour nous, dans l'un de ces États où les armées rebelles ont été battues et dispersées, quelque petit que soit le nombre des unionistes dans cet État, pourvu qu'il y en ait assez pour manœuvrer le vaisseau de l'État, c'est un devoir sacré pour nous, dis-je, de leur garantir une forme républicaine de gouvernement... Mais je dois ajouter que, si je suis opposé à la dissolution ou à la décomposition du tout, d'un autre côté je ne suis pas moins opposé à la centralisation ou à la concentration du pouvoir entre les mains d'un petit nombre. »

Il semble, d'après ce qui précède, que le président Johnson conçoit le gouvernement ultérieur des États du Sud comme les Athéniens et les Spartiates concevaient celui des cités vaincues par eux dans la guerre du Péloponnèse. Ils installaient dans le gouvernement les citoyens du parti qui leur étaient favorables. Il est peut-être difficile qu'il en soit autrement au lendemain de la victoire fédérale. Mais il faut souhaiter que cette situation se prolonge le moins possible; car ce serait là l'oppression et non la liberté.

modération. Son éloge est partout, et on ne fait que céder à l'impérieux appel de la conscience en s'y associant. Mais il nous importe à nous surtout, obscurs avocats de la liberté dont il a été le glorieux et victorieux champion, de graver dans nos âmes et de sceller dans nos vies cette pure et noble mémoire, pour nous encourager, nous consoler et nous engager de plus en plus dans la voie laborieuse où nous sommes volontairement entrés. Il nous importe de constater ce que l'étude de cette carrière, si courte mais si resplendissante, met surtout en lumière, savoir : cette union de la droiture et de la bonté, de la sagacité et de la simplicité, de la modestie et du courage, qui font de lui un type si attachant et si rare, un type qu'aucun prince, aucun homme public de notre siècle n'a égalé ou surpassé. Ce bûcheron devenu avocat, puis placé à la tête d'un des plus grands peuples du monde a déployé toutes les vertus de l'honnête homme à côté de toutes les qualités de l'homme politique. La tête ne lui a pas plus tourné que la langue; depuis son accession au rang suprême, nul n'a pu citer de lui un seul mot de menace ou de bravade, une seule expression vindicative ou excessive. Aucun souverain héréditaire ou électif n'a parlé un langage plus éloquent et plus digne, aucun n'a montré plus de calme et de bonne humeur, plus de persévérance et de magnanimité.

« Unissons-nous, » écrivait-il le 20 février dernier, au gouverneur du Missouri, pour lui indiquer les moyens de pacifier cet état récemment soumis et encore cruellement agité; « rencontrons-nous pour n'envisager que l'avenir, sans aucun souci de ce que nous avons pu faire, dire ou penser sur la guerre actuelle ou sur n'importe quoi. Engageons-nous les uns envers les autres à ne harasser personne et à faire cause commune contre quiconque persistera à troubler son prochain. Alors la vieille amitié renaitra dans nos cœurs; puis l'honneur et la charité chrétienne nous viendront en aide. »

L'honneur et la charité chrétienne! N'est-ce pas là ce qui manque le plus et partout aux actes et aux paroles de la politique? Qu'y a-t-il de plus touchant que de voir ce « fendeur de bûches, » cet ouvrier de l'Illinois en rappeler les inspirations et les conditions vitales, d'abord à son propre peuple; puis, grâce au prestige dont l'a couronné sa mort, au monde entier qui recueille attentivement ses moindres paroles pour en grossir le trésor trop pauvre des leçons morales que léguent à la postérité les pasteurs des hommes.

Recueillons à notre tour et recherchons surtout dans ces paroles ce qui porte le caractère de cette foi chrétienne dont il était pénétré, et que confessent si simplement et si naturellement tous les hommes publics de l'Amérique. Orateurs et généraux, écrivains

et diplomates, et ajoutons bien vite Nordistes ou Sudistes sans distinction, la pensée de Dieu leur est toujours présente : le besoin de le prendre à témoin, et le devoir de lui rendre un public hommage les inspire toujours. Rien ne démontre mieux, à l'encontre de nos révolutionnaires européens, que le développement le plus énergique et le plus illimité des idées, des institutions et des libertés modernes n'a rien, absolument rien d'incompatible avec la profession publique du christianisme, avec la proclamation solennelle de la vérité évangélique.

Écoutons ses adieux à ses voisins et amis, en sortant de sa modeste petite maison à Springfield, pour devenir une première fois président des États-Unis :

« Personne ne peut comprendre la tristesse que j'éprouve au moment de cet adieu. C'est à ce peuple que je dois tout ce que je suis. Ici j'ai vécu plus d'un quart de siècle ; ici mes enfants sont nés et l'un d'eux y est enterré. Je ne sais pas si je vous reverrai jamais. Un devoir m'est imposé, plus grand peut-être que celui qui a été imposé à aucun citoyen depuis les jours de Washington. Washington n'eût jamais réussi sans le secours de la divine Providence en laquelle il eut toujours foi. Je sens que je ne puis réussir sans la même assistance, et c'est de Dieu que, moi aussi, j'attends mon appui. »

Écoutons-le dans le discours d'installation de sa première présidence, le 4 mars 1861 :

« L'intelligence, le patriotisme, le christianisme et une ferme confiance en celui qui n'a jamais abandonné sa terre favorite peuvent encore suffire à ajuster pour le mieux nos difficultés présentes. »

Après quatre années écoulées, et quatre années d'une guerre cruelle, qu'il avait tout fait pour éviter, élu pour la seconde fois, écoutons-le prononcer, le 4 mars 1865, les merveilleuses paroles qu'on ne se lasse ni d'admirer ni de répéter :

« ... Aucun des deux partis ne prévoyait la grandeur et la durée que la lutte a déjà atteintes... Chacun s'attendait à un triomphe plus facile, mais non pas à un résultat aussi fondamental et aussi merveilleux. Les deux partis lisent la même Bible et prient le même Dieu. Tous deux l'invoquent encore l'un contre l'autre. Il peut paraître étrange qu'un homme ose demander l'assistance d'un Dieu juste, tout en arrachant son pain aux sueurs d'un autre homme esclave ; mais ne jugeons pas, si nous ne voulons pas être jugés. La prière d'aucun des deux partis ne devait être complètement exaucée, car le Tout-Puissant a ses vues connues de lui. « Malheur au monde, à cause du scandale, car il faut qu'il y ait du scandale ; « mais malheur à l'homme par qui arrive le scandale. » Si nous supposons que l'esclavage est un de ces scandales qui, selon la

Providence de Dieu, doivent nécessairement arriver, mais que Dieu retire après le temps voulu ; si nous supposons qu'il nous inflige, au Nord comme au Sud, cette terrible guerre comme le châtement de ceux qui ont commis le scandale, qu'y a-t-il là de contraire aux attributs divins que reconnaissent ceux qui croient en Dieu vivant ? Nous espérons ardemment et nous prions avec ferveur que ce terrible fléau de la guerre s'éloigne de nos têtes. Mais si la volonté de Dieu est qu'il continue à nous frapper jusqu'à ce que soit épuisée la richesse accumulée par deux cent cinquante ans d'un travail forcé dont l'esclave n'a pas reçu le salaire, et jusqu'à ce que chaque goutte de sang arrachée par le fouet soit payée avec une goutte de sang versée par le sabre, nous n'en devons pas moins affirmer ce qui a été affirmé il y a trois mille ans, « que les jugements du Seigneur sont véritables et entièrement justes. » Sans haine pour personne, avec la charité pour tous, avec une ferme persévérance dans la justice (autant qu'il nous est permis par Dieu de découvrir où est la justice), luttons toujours et travaillons à achever l'œuvre que nous avons entreprise ; pansons les blessures de la nation ; songeons à ceux qui ont supporté le feu de la bataille ; prenons soin de leurs veuves et de leurs orphelins ; sachons surtout maintenir tout ce qui peut établir une paix juste et durable parmi nous et avec les autres nations<sup>1</sup>. »

<sup>1</sup> On nous pardonnera de citer ici la lettre que ce discours a inspirée à M. Dupanloup d'abord parce qu'elle montre que nous avons l'honneur de penser comme ce grand évêque sur la question américaine ; ensuite parce que, excepté *la Gazette de France*, les journaux qui reproduisent le plus volontiers les actes et les documents émanés de l'épiscopat ne l'ont pas publiée :

A M. AUGUSTIN COCHIN.

« Mon cher ami,

« Vous m'avez transmis de la part de M. Bigelow, chargé d'affaires de États-Unis d'Amérique ; un exemplaire du discours prononcé par M. le Président Lincoln à son installation comme Président réélu, le 4 mars dernier.

« J'ai lu ce document avec la plus religieuse émotion, avec l'admiration la plus sympathique. Quelles que soient les vicissitudes et les complications politiques de cette grande question américaine, moi, évêque catholique, je dois désirer, je désire de toutes les forces de mon cœur la fin d'une guerre civile lamentable, et la paix, une paix acceptable pour tous ; car cette guerre a causé bien des ruines et des deuils. Toutefois elle a aussi son grand côté, et, quel qu'en doive être le résultat définitif, elle aura du moins démontré l'étonnante énergie d'un grand peuple ; elle aura frappé à mort l'odieuse institution de l'esclavage, que vous avez si fortement et si éloquemment combattu, j'aime à le rappeler à votre honneur ; elle aura, mon cher ami, ramené des hommes engagés dans les spéculations effrénées du commerce aux pieds de Dieu ; elle aura fait régner au-dessus des convoitises du lucre la grande pensée de l'expiation.

« M. Lincoln exprime, avec une solennelle et touchante gravité, les sentiments qui,

MAR 1865.

4



Écoutez les dernières paroles publiques qu'il ait prononcées, trois jours avant sa mort, dans un discours sur la Louisiane, le 4<sup>e</sup> avril :

« Nous nous trouvons réunis ce soir, non dans la douleur, mais dans la joie de notre cœur. L'évacuation de Pétersbourg et de Richmond, et la capitulation de la principale armée des insurgés autorisent l'espérance d'une paix juste, dont la satisfaction ne doit pas être contrecuite. Mais, dans ces circonstances, celui de qui décollent toutes les bénédictions ne doit pas être oublié. Un décret pour un jour d'actions de grâces nationales est projeté, et sera dûment promulgué. N'oublions pas non plus ceux qui, en prenant la part la plus rude, nous ont procuré cette cause de réjouissance, et qui méritent des honneurs particuliers. Je me suis trouvé au front de l'armée, et j'ai eu le plaisir de vous transmettre, moi-même une bonne partie des heureuses nouvelles; mais, ni dans le plan, ni dans l'exécution, nul honneur ne me revient. Tout appartient au général Grant, au talent de ses officiers, à la valeur de ses soldats. »

On le voit, c'est toujours, chez ce grand honnête homme, la même humilité, la même simplicité, la même charité. Je ne crois pas que depuis saint Louis, personne, parmi les princes et les grands de la terre, ait parlé un meilleur langage.

Écoutez maintenant son ministre de la guerre, M. Stanton, annonçant au peuple la nouvelle de la victoire :

« Amis et concitoyens ! Dans ce grand triomphe, mon cœur et les vôtres sont pénétrés de reconnaissance envers le Dieu tout-puissant, pour la délivrance de cette nation. Notre gratitude est due au président, à l'armée et à la marine, aux braves officiers et soldats qui ont exposé leur vie sur le champ de bataille, et abreuvé la terge de leur sang. Notre compassion et notre assistance sont dues aux blessés et aux souffrants. Offrons nos humbles actions de grâces à la divine Providence, pour sa sollicitude envers nous, supplions-la de con-

j'en suis sûr, ensablissent les âmes d'élite, au Nord comme au Sud. Quel beau jour, lorsque l'union des âmes se fera là, dans la vraie et parfaite lumière de l'Évangile ! Mais quel beau jour déjà lorsque le chef de ce grand peuple tient un langage chrétien, trop absent, dans notre Europe, du langage officiel des grandes affaires, annonce la fin de l'esclavage et prépare les embrassements de la justice et de la miséricorde dont l'Écriture sainte a parlé.

« Je vous remercie de m'avoir fait lire cette belle page de l'histoire des grands hommes, et je vous prie d'exprimer à M. Bigelow toute ma sympathie. S'il en portait le témoignage jusqu'à M. Lincoln, il me ferait certainement honneur.

« Tout à vous en Notre-Seigneur,

« F. Fitz, député d'Indiana. »

Cette lettre complète la belle lettre pastorale, dirigée par le même prêtre contre l'esclavage, après le premier message de Lincoln, du 7 mars 1862, qui en annonçait la prochaine abolition.

timier à nous diriger dans nos devoirs comme elle nous a conduits à la victoire, et de nous aider à consolider les fondations de la république, cimentées comme elles l'ont été dans le sang, pour que la république vive à jamais. N'oublions pas non plus les millions d'hommes laborieux des pays étrangers qui, dans cette épreuve, nous ont accordé leurs sympathies, leur aide et leurs prières, et invitons-les à se réjouir avec nous de notre triomphe. Puis, cela fait, confions-nous pour l'avenir à ce grand Dieu qui nous guidera comme il nous a guidés jusqu'à présent, dans sa bonté infinie.»

Écoutons son successeur improvisé, M. Johnson, dans son discours d'inauguration :

« Le travail et la défense honnête des grands principes du gouvernement libre ont été les objets de toute ma vie. Les devoirs du chef de l'État deviennent les miens. Je les remplirai de mon mieux; Dieu seul est maître du résultat. »

Écoutons, d'un autre côté, son rival, Jefferson Davis, le président de la confédération rebelle, dans son dernier message du 13 mars 1865 :

« Sachons nous élever au-dessus de toute considération égoïste; sachons faire à la patrie le sacrifice de tout ce qui nous appartient; sachons surtout nous incliner humblement devant la volonté de Dieu et invoquer avec révérence la bénédiction de notre Père céleste, afin que, comme il a protégé nos pères dans une lutte analogue à la nôtre, il daigne nous permettre de défendre nos foyers et nos autels, et de maintenir inviolables les droits politiques dont nous avons hérité. »

Écoutons encore le vaillant Lee, général en chef de l'armée insurgée, dans sa proclamation d'adieu après la capitulation du 10 avril :

« Soldats, vous emporterez avec vous la satisfaction du devoir fidèlement rempli, et je prie sincèrement qu'en Dieu miséricordieux vous accordez sa bénédiction et étende sur vous sa protection.

« Avec une admiration sans bornes pour votre constance et votre dévouement à votre patrie, et avec un souvenir reconnaissant de votre bonté et généreuse considération envers moi,

« Je vous fais mes adieux affectionnés,

« Général 'R. E. Lee'. »

Je ne pense pas que ce soit le même général Lee dont le *Moniteur* du 14 mai a publié une lettre adressée à un journal de Montréal, et où se remarque le passage suivant : « J'ai le très-honorable honneur de connaître la plupart des membres du gouvernement des États confédérés et d'avoir eu de fréquentes relations officielles avec eux. Ammi, par cette (car leur dignité personnelle ne leur permet pas de répondre), je jure sur ma foi de chrétien, sur mon honneur de gentilhomme, que ma croyance sincère est qu'ils sont aussi étrangers au meurtre que le secrétaire Stanton lui-même ou le vice-président Johnson. »

Écoutons enfin le représentant des États-Unis en France, M. Bigelow, répondant à une adresse de ses compatriotes de Paris (*Moniteur* du 14 mai) :

« Je vous remercie de l'éloquence et de la vérité avec lesquelles vous avez interprété notre commune douleur. Mais il n'y a pas de crime que l'on ne doive considérer comme un hommage indirect à la vertu. La guerre entre les principes du bien et du mal est toujours engagée, et si l'Agneau qui s'est chargé des péchés du monde a dû porter témoignage sur la croix, pourquoi celui qui a proclamé la délivrance d'une race d'esclaves aurait-il été à l'abri de la main perfide d'un assassin ? Notre grande honte nationale pouvait-elle recevoir une fin plus digne d'elle ? N'était-ce pas la justice de l'histoire que la tombe de l'esclavage aux États-Unis fût à jamais indiquée par un crime qui, quoi qu'on ait pu dire, n'a eu d'autre mobile que l'intérêt de l'esclavage. Les hommes qui comme moi ont toujours cherché la main de la Providence dans toutes les phases de la vie des sociétés, doivent reconnaître comme moi que Dieu n'a jamais été plus près de notre peuple qu'au moment terrible où, humainement parlant, nous paraissions le plus abandonnés. »

Le pays dont les représentants et les chefs civils et militaires parlent un tel langage dans une telle crise, est un grand pays, et j'ajoute un grand pays chrétien. Je ne sais si le regard de Dieu, en s'abaissant sur la terre, y découvrirait, au temps où nous vivons, un spectacle plus digne de lui.

Tout cela, diront quelques-uns, ne dépasse pas un christianisme vague et incomplet, un christianisme trop voisin du déisme, comme celui de Washington. Cela peut être vrai ; mais, comme dit l'évêque d'Orléans, nous en sommes encore bien loin en Europe. Tout vague et incomplet qu'il soit, il semble que les catholiques les plus scrupuleux et les plus exigeants peuvent encore l'admirer et l'envier ; puisque le pape Pie IX n'a pas dédaigné de contribuer au monument de Washington.

S'il est juste d'appliquer à la politique la règle posée par Notre-Seigneur pour la vie spirituelle : *A fructibus eorum cognoscetis eos*, je pense que l'on peut envisager sans trop d'inquiétude l'avenir des États-Unis et de tous les peuples qui, placés dans les mêmes conditions, sauront marcher dans la même voie. La constitution sociale qui produit un Lincoln et ses pareils est un bon arbre, un arbre excellent, dont certains fruits n'ont rien à envier aux produits d'aucune monarchie ou d'aucune aristocratie. Je sais bien qu'il y a d'autres fruits, plus âcres et moins savoureux ; mais ceux-là suffisent pour légitimer la confiance et l'espérance que j'éprouve et que je voudrais

inspirer à tous ceux qui tiennent à laisser, non seulement leurs os, comme disait Lacordaire, mais leur cœur et leur mémoire, du bon côté des choses.

Détournons donc nos regards de tout ce qui, dans le vieux monde, nous entraîne par une pente trop naturelle au découragement, à l'abattement et à l'apathie; et cherchons au delà de l'Atlantique, à respirer le souffle d'un meilleur avenir. Ceux qui, comme moi, ont blanchi dans la foi à l'avenir de la liberté et à la nécessité de son alliance avec la religion, doivent sans cesse se rappeler les belles paroles de Tocqueville à madame Swetchine. « L'effort en dehors de soi et plus encore au dedans de soi est plus nécessaire à mesure qu'on vieillit que dans la jeunesse. Je compare l'homme en ce monde à un voyageur qui marche sans cesse vers une région de plus en plus froide, et qui est obligé de remuer davantage à mesure qu'il va plus loin. La grande maladie de l'âme, c'est le froid. Et pour combattre ce mal redoutable il faut non-seulement entretenir le mouvement vif de son esprit par le travail, mais encore par le contact de ses semblables et des affaires de ce monde. C'est surtout en la vieillesse qu'il n'est plus permis de vivre sur ce qu'on a déjà acquis, mais qu'il faut s'efforcer d'acquérir encore; et au lieu de se reposer sur des idées dans lesquelles on se trouverait bientôt comme endormi et enseveli, mettre sans cesse en contact et en lutte les idées qu'on adopte avec celles que suggère l'état de la société et des opinions à l'époque où on est arrivé<sup>1</sup>. »

Tout cela est vrai non-seulement des vieilles gens, mais des vieux partis, des vieilles opinions et aussi des vieilles croyances. La nôtre est la plus vieille du monde. C'est son privilège auguste, c'est aussi sa gloire et sa force. Mais pour que cette force, appliquée à la vie publique et sociale, ne s'étiolle pas, ne se consume pas en vaines chimères, il faut la retremper sans cesse dans les eaux vives du temps où Dieu nous a fait naître, dans le courant des émotions, des aspirations légitimes de ceux que Dieu nous a donnés pour frères. Profitons donc de ce que le Tout-Puissant nous a fait témoins de ce grand triomphe de la liberté, de la justice et de l'Évangile, de cette grande défaite du mal, de l'égoïsme, de la tyrannie. Remercions-le d'avoir donné à l'Amérique chrétienne assez de force et de vertu pour tenir si glorieusement les promesses de sa jeunesse. Adorons sa bonté qui nous a épargné la honte et la douleur de voir misérablement avorter cette grande espérance de l'humanité moderne.

CH. DE MONTALEMBERT.

<sup>1</sup> Lettre du 2 février 1857.

# CONSTANCE SHERWOOD

AUTOBIOGRAPHIE ÉCRITE AU SEIZIÈME SIÈCLE\*

---

## CHAPITRE VIII

Je réfléchissais ainsi quand mistress Bess entra en courant et en criant à une personne que je ne voyais pas :

— L'amie de Nan est là ; c'est la mienne aussi ; j'ai joué avec elle quand j'étais toute petite... Je t'en prie, viens la voir.

Puis, s'adressant à moi :

— Will est si sauvage que j'en suis honteuse. Il n'ose pas se montrer.

— Eh bien ! viens toute seule, lui dis-je.

Elle accourut, s'assit sur mes genoux, passa son bras autour de mon cou en murmurant à mon oreille :

— Moll est très-malade aujourd'hui ; voulez-vous venir la voir ?

— Oui, si on me le permet, répondis-je.

Elle me prit par la main et me conduisit à l'étage supérieur où la jeune malade habitait ; je m'arrêtai à la porte de la chambre, et j'envoyai Bess chercher la bonne ; c'était celle qui était venue autrefois à Sherwood, elle se rappela mon nom et vint me saluer en me priant d'entrer. La petite figure de Molly aussi pâle qu'un lis était couchée sur l'oreiller ; ses yeux bleus restaient à demi fermés ;

\* Voir les numéros des 25 mars et 25 avril.

une profusion de cheveux dorés entourait son visage et me rappelait les auréoles d'or autour des têtes d'anges dans le missel de ma mère.

— Elle est douce comme un agneau, dit la bonne pendant que je baisais ce front décoloré. Elle est trop bonne pour ce monde ; souvent elle parle, dans son sommeil, du ciel, des anges et des saints et d'une guirlande de roses blanches dont une brillante dame veut la couronner.

— Embrassez mes lèvres, murmura doucement l'enfant malade ; puis elle me demanda :

— Dites-moi votre nom, je connais votre figure.

Quand je répondis Constance Sherwood, elle sourit comme si elle se souvenait, et dit :

— J'ai entendu ma grand'mère m'appeler cette nuit. J'irai bientôt auprès d'elle.

Une crise de douleur la saisit ; je dus m'éloigner. Elle quitta ce monde peu de jours après, et sa bonne me dit que ses dernières paroles avaient été Jésus, Marie.

J'eus une conversation seule avec mylady Surrey en nous promenant dans le jardin ; avant de me quitter, elle me remit une bourse contenant quelques pièces d'or de la part de son mari pour les prisonniers catholiques. Elle me dit que le comte avait le cœur excellent. Il ne pouvait entendre parler d'une personne dans le malheur sans travailler avec empressement à la secourir. Tout en se conformant à la religion de la reine, il restait favorable aux catholiques, grâce à son affection pour son ancien précepteur M. Martin.

Quand mistress Ward vint me chercher, la comtesse la fit entrer et voulut absolument faire atteler une voiture pour nous reconduire et nous épargner la peine de porter les paquets de vêtements et les médicaments qu'elle nous avait donnés. Elle demanda à mistress Ward des prières pour obtenir la liberté de Sa Grâce. « Le Dieu tout-puissant doit avoir égard aux prières de celles qui le visitent dans la personne des pauvres prisonniers, dit-elle, et j'espère bien pouvoir un jour, leur porter moi-même du secours. » Elle questionna mistress Ward sur les besoins de ces malheureux, et en apprenant les douleurs qu'ils enduraient, elle s'écria que son plus grand plaisir, que son unique occupation serait dorénavant de leur procurer quelques soulagements. Elle pria mistress Ward d'obtenir de sa tante la permission pour moi, de faire de fréquentes visites à Howard-House (nouveau nom donné à Charter-House), et lui exprima le bonheur qu'elle aurait à l'y recevoir elle-même.

— Si vous ne venez pas pour l'amour de moi, mistress Ward, dit-elle avec douceur, que ce soit pour l'amour de celui qui attend vos secours dans la personne de ses prêtres persécutés.

En arrivant à la maison, nous cachâmes sous nos manteaux ce que nous apportions. Muriel nous suivit dans nos chambres et là, quand les portes furent fermées, nous étalâmes nos précieuses richesses sous ses yeux qui brillèrent de joie à cette vue.

— Ah ! Muriel, dit mistress Ward, nous avons trouvé une Esther dans ce palais ; puisse-t-il y en avoir beaucoup dans cette ville, qui continuent à aimer en secret notre ancienne et sainte religion !

Muriel répondit de sa voix lente :

— Il faudra aller demain matin au Clink ; il y a là un prêtre qui, par suite d'un long séjour dans ce cachot infect et empesté, voit tomber en lambeaux la chair de ses pieds. M. Roper a dit à mon père que le geôlier nous laisserait entrer si nous le payions convenablement.

— Nous essayerons votre onguent, mistress Sherwood, si vous pouvez le faire pour demain.

— J'y passerai toute la nuit, s'il le faut, pourvu que l'on veuille bien m'acheter les herbes qui entrent dans sa composition.

Muriel se chargea d'y envoyer un domestique.

La cloche du souper sonna. Quand nous fûmes à table, Kate me pressa de questions sur la toilette de mylady Surrey. Je la lui dépeignais ainsi :

— Elle avait un justaucorps brun, brodé, des manches bouffantes, un jupon bordé d'une nuance plus foncée ; sur sa tête un bonnet de dentelle, un fichu de dentelle sur son cou.

— Et quels bijoux portait-elle, ma gentille cousine ?

— Une longue chaîne d'or et une broche en perles, répondis-je.

— On a donc reconduit mylord de Norfolk à la Tour, dit M. Congleton avec tristesse. C'est le vouer à une mort prochaine en épargnant aux ministres de Sa Majesté la peine de le faire périr sur le billot. Son médecin, le docteur Rhurnbeck, dit qu'il est atteint d'hydropisie.

Polly raconta qu'elle avait été rendre visite à la comtesse de Northumberland ; elle l'avait trouvée profondément affligée de la mort de son mari ; et la croyait capable d'en mourir si l'on ne parvenait pas à la distraire.

— Personne n'est plus faite pour réussir que toi, ma fille, dit son père ; tu ferais rire un homme sur le chemin de l'échafaud. Cette pauvre lady s'est-elle bien trouvée de ta société ?

— Oui, sans doute ; mais mieux encore de celle de M. de la Motte ; il venait lui rendre ses devoirs pour la première fois depuis la mort de son mari. La comtesse a versé d'abord quelques larmes ; mais ensuite M. de la Motte a commencé une conversation brillante, enjouée, toute française ; l'adroit gentilhomme y mêlait des anecdotes ridicules

sur Sa Majesté, débitées avec gravité ; cela ne déplaisait pas à la dame. Il racontait comment la reine avait dansé dernièrement à la noce de lord Northampton et avait appelé l'ambassadeur de France pour qu'il fût témoin de sa grâce et de sa bonne tournure, afin que Monsieur sût bien qu'elle n'était pas boitense, quoi qu'en eussent dit les amis de la reine d'Écosse.

Quelques jours après, continua Polly, allant rendre visite à Sa Majesté à Hampton-Court, M. de la Motte l'avait trouvée transportée de colère ; et racontant tout haut ce que lord North venait de lui dire. La reine mère et le duc de Guise avaient habillé un bouffon à la mode anglaise pour jouer le rôle de mylord North, et deux naines pour contrefaire la reine d'Angleterre, et la tourner en ridicule : — J'ai affirmé à Sa Majesté la main sur le cœur, de l'air le plus affligé et le plus digne de foi, disait M. de la Motte, que mylord North s'était entièrement mépris sur le sens de ce qu'il avait vu, à cause de sa complète ignorance de la langue française. Je protestai que la reine mère ne cessait de vanter à son fils la beauté de Sa Majesté d'Angleterre et ses bonnes qualités. Ces assurances formelles apaisèrent notre reine ; elle alla jusqu'à désavouer ce qu'elle-même, par ignorance de notre langue, pouvait avoir dit d'inconvenant sur le compte de la reine mère. C'était une bonne plaisanterie, un vrai morceau de roi, d'entendre cet ambassadeur parler ainsi devant nous d'une souveraine que nous ne sommes pas plus disposées que lui à adorer comme une idole.

— Pour ma part, dit M. Conleton quand sa fille eut fini de parler, je n'aime pas les hommes qui ont deux visages et deux langages. Ce seigneur me semble fort habile dans l'art que les courtisans nomment diplomatie, et les simples mortels mensonge. Il comble Sa Majesté de louanges si exagérées, m'ont dit des gens de cœur, et de flatteries si grossières, qu'on rougit en les entendant ; mais derrière elle il divulgue ses faiblesses avec une finesse admirable.

— La reine est aussi fine que lui, répondit Polly.

— Certes, s'écria Kate, la pauvre Madge Arundell l'a appris à ses dépens.

— Ah ! dit Polly, elle attrape maints pauvres poissons qui se laissent prendre à l'appât sans s'en douter.

— Comment Son Altesse a-t-elle attrapé mistress Arundell, demandai-je ?

— Voilà comment, ma cousine, dit Polly. Elle demandait souvent aux dames de sa chambre si elles avaient du goût pour le mariage ; les plus habiles, sachant l'opinion de la reine à ce sujet, cachaient bien leurs inclinations. La pauvre innocente Madge Arundell, moins bien informée, répondit un jour à cette question : « Je penserais



bien volontiers au mariage, si mon père consentait à m'unir à celui que j'aime. — Par ma foi, vous avez l'air d'une honnête fille, dit la reine ; je demanderai à votre père son consentement. » La première fois que sir Robert Arden vint à la cour, la reine lui parla du mariage de sa fille et le pressa de consentir à son choix s'il était convenable. Sir Robert, fort étonné, répondit : « J'ignorais que ma fille aimât quelqu'un, mais je donne mon plein consentement à ce que Son Altesse approuve et désire. — Je me charge du reste, répondit la reine. » Elle fait appeler la pauvre Madge, lui annonce qu'elle a obtenu l'agrément de son père à son mariage. « S'il en est ainsi, répondit d'inocente, il ne tient qu'à Votre Majesté de me rendre bien heureuse. — Oui, tu le seras, dit la reine, mais non pas en faisant la folle de te marier ; c'est à moi que ton père a donné son consentement, je le garde, et tu ne l'obtiendras jamais de rati. Vas à ta besogne. Je te trouve bien hardie d'avouer ainsi ta folie. »

— Ah ! s'écria Kate, que je suis heureuse de ne pas être fille d'honneur de Sa Majesté, puisqu'elle ne permet pas qu'on ait envie de se marier ; je ne voudrais pas, dit-on, me payer deux mille livres, briser le cœur de M. Lacy par un refus ; il en mourrait de chagrin. Mais toi, Polly, tu n'aurais pas été embarrassée de répondre à Sa Majesté.

— Pas plus que son bon Pape. En le voyant entrer, la reine s'écria : « Nous allons connaître tous nos défauts ! — A quoi bon, répondit-il, puisque la ville entière les connaît. »

— Le feu méritait d'être foudroyé, dit mistress Ward.

— Pour sa sagesse ou pour sa folie, ma bonne mistress Ward ? demande Polly. Il serait injuste de battre un homme parce qu'il est sage, ou de foudroyer un feu parce qu'il fait son métier de feu. En ma qualité de folle patentée de cette maison (ce que je considère comme la plus grande preuve d'esprit dans ce temps où tout est sens dessus dessous), je vous donne le bonsoir et vous engage à ne pas être plus sages que ne l'exige votre santé, ni plus fous qu'il ne faut pour vous dilater le cœur.

Elle s'enfuit en riant, et Kate reprit d'une voix lamentable :

— Je voudrais bien être folle si cela dilate le cœur.

— Ton souhait est accompli, ma bonne Kate, dis-je trop bas pour qu'elle m'entendit.

Elle continua :

— M. Lacy est allé passer trois semaines dans le Yorkshire. Je suis plus triste que vous ne pourriez l'imaginer de son départ.

Je souris. Mariel qui n'avait pas encore ouvert la bouche, se leva, embrassa sa sœur et lui dit :

— Ses lettres te feront tant de plaisir, ma chère, qu'elles t'aide-

rent à supporter patiemment la privation de sa aimable société.

Ces mots consolèrent un peu Kate. Vivre avec Muriel, c'était recevoir un enseignement continu de bonté.

Le premier dimanche que je passai à Londres, j'entendis la messe chez l'ambassadeur portugais avec beaucoup de catholiques de notre quartier. Dans l'après-midi, un gentilhomme qui arrivait de Staffordshire pour des affaires urgentes, m'apporta une lettre de mon père écrite quatre jours auparavant, et environ huit jours à partir de notre séparation. La voici :

« Ma bien chère enfant, le porteur de cette lettre me promet de te la remettre dès qu'il sera à Londres. Il voyage nuit et jour, je calcule donc que tu la recevras à la fin de la semaine ou dimanche au plus tard. Il me rend un grand service, car il n'est pas facile d'envoyer une lettre d'une province à une autre, sans courir le risque de divulguer ce que l'on a intérêt à tenir caché. J'ai appris, il y a deux jours, par la sœur de mistress Ward, que vous êtes heureusement arrivées à Londres. Je remercie Dieu, ma bonne fille, de t'avoir gardée et conduite en sûreté auprès de mon frère et de ma sœur. Maintenant j'ai le cœur tranquille sur toi, cher et amique trésor qui me reste sur la terre, et je puis librement suivre la voie où la Providence m'appelle, en m'inspirant, quoique indigne, de tout quitter pour Notre-Seigneur Jésus-Christ. Déjà il a disposé les événements d'une manière merveilleuse ; le hasard est le serviteur de sa volonté suprême ; au moment où je m'y attendais le moins, il m'a envoyé, au lieu de l'enfant chérie que j'étais forcé de quitter, la société d'un autre enfant destiné à remplacer auprès de moi ma fille bien-aimée. Le soin de ma sûreté m'obligeant à changer souvent de lieu, j'ai besoin d'avoir un compagnon pendant mes longues courses à cheval, et dans les endroits où je vais chercher le repos de l'étude ; je désirais donc trouver un jeune homme qui me servît de page. Je demandai au maître de l'hôtel de Stafford, où j'habitais il y a quelques jours, s'il pouvait m'indiquer un garçon instruit, de bonne conduite et de famille honorable.

« Le fils de l'aubergiste est maître d'école. Il avait remarqué parmi ses élèves un jeune homme dont la physionomie respirait la vertu ; malheureusement c'était le fils d'une veuve que l'on ne croyait pas pouvoir décider facilement à se séparer de lui. J'éprouvai le désir de le voir et je chargeai l'aubergiste de me l'envoyer. Quand il entra, juge de mon étonnement ! Je reconnus, qui ? Edmond Genings lui-même. Il se jeta dans mes bras, tout ému, partagé entre des souvenirs douloureux et la joie de cette rencontre inattendue. Je n'étais pas moins content que lui. Il me dit que la pauvreté avait forcé sa mère à quitter Lichfield, où il lui était pénible de vivre autrement que par le passé,

pour venir à Stafford, où personne ne la connaissait. Elle habitait dans un petit logement fort pauvre. Edmond était décidé à accepter les offres d'un étranger, pour n'être pas à la charge de sa mère et pour pouvoir la soulager dans sa gêne. Quand il vit qu'il s'agissait de joindre sa destinée à la mienne, il m'exprima un ardent désir de devenir mon page. Cette découverte ne produisit pas le même effet sur sa mère ; sa répugnance, déjà manifestée, devint un refus positif. Je crois qu'avertie de l'inclination secrète d'Edmond pour la religion catholique, elle redoutait sous ce rapport les conséquences de la vie commune avec moi. Mais la nécessité pressante, la crainte de lui faire perdre l'occasion d'acquérir une éducation qu'elle ne pouvait plus lui procurer, et les instances de son fils la décidèrent enfin à céder à ses désirs. Quand elle eut donné son consentement, et seulement après, de peur qu'elle ne crût que je voulais l'obtenir à prix d'argent, j'allai lui offrir tous les secours qu'elle voudrait me permettre de lui donner, sans y mettre aucune condition, en la laissant, au contraire, entièrement libre de me donner ou de me refuser son fils. Ce procédé acheva de la gagner et lui donna de moi meilleure opinion qu'auparavant. Nous convinmes qu'Edmond resterait à mon service et que je fournirais à sa mère l'argent nécessaire pour payer ses dettes et son voyage à la Rochelle, où elle irait retrouver son autre fils et son frère. Ce dernier venait de subir de grandes pertes, mais ne refuserait pas cependant, elle en était sûre, de lui venir en aide dans son malheur. C'est ainsi qu'Edmond est devenu, non pas mon page et mon serviteur, mais plutôt mon pupille et mon fils. Je dirigerai ce jeune homme, qui me semble docile, intelligent, avide d'instruction, tel enfin que l'annonçaient ses premières années. Je remercie Dieu de m'avoir accordé une si grande consolation au milieu de mes épreuves, et d'avoir donné en ma personne à cet enfant un père plutôt qu'un maître. Je le traiterai honorablement, avec l'affection qu'il mérite ; je le ferai pour lui, et aussi en mémoire de celle qui a sans doute obtenu par ses prières cet admirable résultat d'une simple question faite sans prévision de ma part à un aubergiste inconnu.

« Je te confie, mon unique, ma bien chère enfant, à la sainte garde de Dieu ; je te conjure d'être aussi fidèle à tes devoirs envers lui que tu l'as été (surtout dans ces derniers temps) à tes devoirs envers moi. Grave dans ton cœur ces mots de la sainte Écriture : « Ne craignez pas ceux qui tuent le corps, mais ne peuvent faire périr l'âme. » Et cependant, en tout ce qui est juste et raisonnable, en tout ce qui ne porte pas atteinte à la religion catholique, obéis exactement à ceux qui remplacent auprès de toi ton indigne père ; ce sont des personnes vertueuses et pieuses ; elles te donneront, je n'en doute pas, l'exemple de tout souffrir et de tout perdre pour l'amour

du Christ, plutôt que de l'offenser. J'écrivis à mon bon frère et à ma sœur pour leur offrir mes humbles remerciements de la grande bonté qu'ils me témoignent en ta personne, et je t'envoie cette lettre écrite à la hâte, de peur de n'avoir pas d'autre occasion sûre. Je souhaite que le Dieu tout-puissant le protège, te bénisse, et t'établisse dans la vie. *In visceribus Christi.* Adieu. »

Cette lettre me causa une joie extrême et fit cesser ma plus grande inquiétude. J'avais toujours devant les yeux mon cher père menant seul, sans consolation et sans secours, une vie errante; maintenant Edmond ne le quitterait plus, et ce cher compagnon de mon enfance, dirigé par mon excellent père, serait libre d'obéir à ce que sa conscience lui inspirait depuis qu'il avait atteint l'âge de raison.

Je ne raconterai pas les fréquentes visites que je fis pendant l'automne à Charter-House. Je dirai seulement que lady Surrey fournissait avec une charité de plus en plus abondante aux besoins des pauvres et des prisonniers; elle avait de fréquentes conversations avec mistress Ward et Muriel. Ces entrevues restaient secrètes, de peur d'exciter les soupçons des catholiques, peu disposés à courir le risque de perdre leurs biens temporels en faisant profession ouverte de papisme. Kate et Polly étaient au nombre de ces catholiques qui mettent toujours en avant les devoirs de la prudence quand on leur parle de ceux de la religion; elles n'osaient pas même garder un livre de prières dans leurs chambres. Elles pressaient vivement leur père de leur permettre d'assister au service protestant, en continuant à entendre la messe les jours d'obligation et à dire en particulier les prières de leur choix. Polly insistait d'autant plus qu'un jeune homme de haute naissance et de bonne éducation demandait sa main, et l'avait persuadée de la nécessité d'une pareille condescendance en lui en donnant l'exemple; mais M. Congleton s'y refusait absolument. On recevait beaucoup de monde, tant catholiques que protestants, chez ma tante. Toujours malade le matin, elle se portait beaucoup mieux quand le soir arrivait; elle aimait à me garder après d'elle au salon, et m'encourageait à parler; j'avais, disait-elle, beaucoup de vivacité et d'entrain; en me donnant l'habitude de la conversation, j'obtiendrais, comme Polly, la réputation d'avoir beaucoup d'esprit. Ce nouveau genre d'éducation était fort de mon goût, et j'y faisais des progrès surprenants. En même temps je me livrais avec délices à la lecture des livres que je trouvais chez mes cousines; M. de la Motte avait prêté à Polly des ouvrages pleins d'esprit et de gaieté, tels que les *Nouvelles de la reine de Navarre* et les *Cent histoires tragiques*, traduites du français par M. Thomas Fortescue; un magnifique poème écrit par M. Edmond Spenser, qui me charmait tellement que je me levais la nuit pour le lire au clair de la lune, près de

ma fenêtre ; enfin, la *Mort d'Arthur*, que M. Hubert Rockwood m'avait indiqué ; ce roman me remplit la tête d'images fantastiques, de scènes imaginaires ; je devins amoureux de sir Lancelot, au point de rougir quand on prononçait son nom, et de m'irriter si on mettait sa valeur en doute, comme s'il eût été encore vivant.

Cela dura quelque temps. Si j'avais continué à mener cette vie futile et à me livrer ainsi à tout ce qui développait les défauts de ma nature auxquels je m'abandonnais sans écouter les reproches secrets de ma conscience, j'aurais couru les plus grands dangers. Voilà pourquoi j'ai une éternelle reconnaissance pour mon excellente amie, mistress Ward. C'est elle qui m'arracha à ces périls par son autorité et son influence sur mon oncle et sur ma tante ; par ses reproches et les conseils qu'elle eut la bonté de me prodiguer. A un âge où la volonté est faible, quoique les intentions soient bonnes, elle m'a tendu une main secourable, elle a fortifié la partie élevée de mon âme, elle a aidé ma volonté à surmonter les instincts funestes que le mauvais exemple et une tendresse trop indulgente développaient en moi, depuis que mes inclinations vertueuses n'étaient plus protégées par le solide rempart de la vigilance de mes parents. Je ne restai plus dans le salon de ma tante que rarement et dans les moments où mistress Ward s'y trouvait elle-même ; elle me maintenait dans le silence et la modestie qui convenaient à mon âge. Quand elle eut découvert les livres que je lisais, ah ! que ses reproches furent sérieux et émus ! Elle sut faire pénétrer jusqu'au fond de mon cœur le glaive du remords ! Ses yeux pleins de larmes, sa voix suppliante, firent appel au souvenir de ma mère, à l'amour de mon père ; elle me rappela le soin qu'ils avaient eu tous deux de m'empêcher de boire ces breuvages empoisonnés, de puiser à ces sources corrompues qui coulent dans les livres amusants de notre temps ; s'ils ne sont pas tous absolument mauvais, tous, du moins, gâtent le palais et détruisent le goût d'une nourriture intellectuelle plus haute et plus pure. La réprimande était sévère, mais assaisonnée de tendresse. La douleur de ma digne amie s'accroissait de la pensée que mes deux cousines (autrefois ses élèves) avaient été assez entraînées par le monde et le plaisir pour oublier leurs pieuses habitudes et ne pas craindre de me mettre entre les mains les livres qui avaient blessé leurs âmes. Chacune des paroles de son cœur affligé se grava dans le mien en traits de fer ; je les entendais encore :

— Il y a eu des temps, Constance, où les hommes et les femmes elles-mêmes pouvaient s'abandonner aux sôles de la jeunesse sans un aussi grand danger qu'à présent, et faire, comme des enfants jouant sur une verte prairie, au bord d'un torrent, sous les yeux attentifs de leurs mères, qui, si leurs pieds glissent, les relèveront

meurt. Mais ces temps sont passés pour les catholiques de notre pays. Je voudrais te faire comprendre qu'une vertu ordinaire, une religion de convenance ne suffisent pas pour affirmer la torture, les cachots et la potence; que des contes imaginaires et des vers élégants ne sont pas un viatique suffisant pour un voyage entouré de tels périls. Toi, toi surtout, dont la douce mère est morte le cœur brisé par la crainte de trahir sa foi; toi, dont le père s'arma à l'heure qu'il est pour un combat où la victoire est la mort sur l'échafaud, es-tu négliger les austères précautions qui seules peuvent te rendre capable de vivre ou de mourir (si telle est la volonté de Dieu) comme une véritable fille de la sainte Église catholique? O Constance! j'ai le cœur oppressé de penser que tu as pu, ne fût-ce qu'une seule fois, te laisser aller à pourvoir ton esprit des frivoles rêveries de profane bavardage, au lieu de fortifier ton âme par les exercices salutaires de la prière et de la pénitence que l'Église de Dieu offre à ses enfants comme des moyens de croissance spirituelle qui nous préparent aux combats prochains. Avais-tu donc oublié les saints pères et les fidèles généraux qui, couchés sur une paille humide, les membres brisés par la torture et chaqués de chaînes, souffraient pour leur religion pendant que tu offensais Dieu par ta conduite déréglée? Rappelle-toi combien de fois tu t'es rendu coupable de cette faute, et copie-la, mon enfant, en te levant au bout de nuit, pour réciter le psalme *Miserere*, par lequel nous implorons spécialement le pardon de nos péchés.

Je me jetai dans ses bras en versant des larmes amères de repentir. Je lui promis, et, grâce à Dieu, je n'ai jamais manqué ma promesse, de ne lire aucun livre sans sa permission, tant que je vivrais auprès d'elle. Quelques jours après, avec l'autorisation de M. Gagliolo qui nous accompagnait, elle me mena à la prison de la manichéon; elle y avait un libre accès par le moyen de la femme du geôlier. Cette femme, autrefois servante dans la famille de mistress Ward et catholique, assistait volontiers les prisonniers pour cause de religion. Nous trouvâmes dans cette prison M. Hart, depuis longtemps enfermé dans une obscure cellule, où il n'avait qu'une planche pour se coucher. Mistress Ward lui apporta une couverture cachée sous son châle; et la femme du geôlier obtint que son mari lui laisserait.

Qu. lui avait fait depuis peu subir la torture et on l'avait condamné à mort en même temps que M. Luke Kirby et plusieurs autres qui ne fussent, comme lui, de reconnaître la suprématie de la science en matière spirituelle. Mais il avait été détaché de la potence et ramené en prison, sa patience et sa tranquillité ne s'étaient jamais démenties. M. Gagliolo lui avait exprimé l'espoir de le voir bientôt hors de prison, mais il avait dit :

— Mon bon ami, mon cœur est dur et léger; la privation de toute

consolation humaine me procure une joie céleste qui rend ma prison bienheureuse et ma solitude bénie. Que toute louange, tout honneur et toute gloire soient rendus à Dieu pour les bienfaits inexplicables dont il comble son misérable et indigne serviteur.

Il consolait ainsi ceux qui s'affligeaient pour lui. Nous nous confessâmes tous les trois ; je déchargeai ma conscience avec une pleine sincérité ; le prêtre comprit la nature de mon esprit, les dangers que je courais et sut appliquer le remède aux maux de mon âme. Il me parla en ces termes :

— Le monde, ma chère fille, devient bientôt insipide et tous ses plaisirs plus amers que le fiel. Le luxe et les délices qu'il nous offre paraissent vides et sans valeur à ceux qui ont goûté le bonheur de converser avec Jésus-Christ, fût-ce même au milieu des tourments, des tribulations et jusqu'aux approches de la mort. La joie de sa présence pénètre l'âme, élève l'esprit, change les affections de telle sorte que la prison devient un paradis, la mort un but longtemps désiré et les tortures qui l'accompagnent des joyaux du plus haut prix. Conservez dans votre mémoire comme un trésor et une leçon incomparables pour le temps où nous vivons ces mots de l'Évangile : « Celui qui aime sa vie en ce monde la perdra ; et celui qui la sacrifie la retrouvera. » Rappelez-vous que le diable veille toujours. Priez pour moi. Je crois avec une ferme confiance que nous nous retrouverons dans le ciel si vous gardez inviolablement la promesse que vous avez faite à Dieu d'être fidèle à l'Église catholique et d'obéir à ses préceptes. Puissé-je arriver aussi, avec le secours de la grâce divine, à une heureuse fin !

Ces paroles, semblables à la semence de la parabole, tombèrent dans un champ où les épines menacèrent plus d'une fois d'en détruire l'effet ; mais la persécution survenant consuma les épines dans son feu dévorant et la plante qui eût séché dans un terrain pierreux germa dans une terre préparée par la douleur.

En quittant la prison, je passai près de la loge du geôlier et je l'aperçus buvant de l'ale avec une personne dont je ne voyais que le dos. Un soupçon étrange et dénué de toute probabilité me vint à l'esprit. Je n'avais pas vu le visage de cette personne, mais la forme de sa tête, sa manière d'être assise m'avaient rappelé Edmond Genings ; je restai persuadée que c'était lui. M. Hart avait dit à mon oncle qu'un gentilhomme venait d'être arrêté et mis au secret ; il croyait, sans en être sûr, qu'il se nommait M. Williesden, et qu'il était porteur de secrets compromettants et de grande importance. Je fus subitement saisie de la crainte que ce ne fût mon père, et non pas M. Williesden qui eût été jeté dans cette prison. L'impression que m'avait fait éprouver l'aspect du jeune homme que j'avais aperçu chez le

geôlier, se fortifiant de plus en plus, me remplit l'esprit de frayeur. J'avais souvent entendu dire que de soi-disant amis, trompant la confiance des récusants, les dénonçaient, les faisaient arrêter et souvent même condamner, en portant de faux témoignages contre eux et en altérant le sens de leurs paroles. On m'avait parlé entre autres d'un certain Eliot, homme en apparence plein de modestie et d'une bonne foi capable de défier les soupçons (et cependant bien méchant, l'avenir l'a prouvé), qui se donnait pour catholique; quand il soupçonnait un individu d'être jésuite ou prêtre du séminaire, ou même simple récusant, il entrait en relation avec lui, l'amenait adroitement à se trahir lui-même, puis jetait le masque. Déjà il avait fait pendre plus d'un catholique sans défiance. Je ne pouvais pas me résoudre à croire Edmond capable d'une telle noirceur; cependant le cœur me défaillait quand je songeais au jeune homme que j'avais aperçu dans une familiarité inconcevable avec un ignoble geôlier. Je n'eus plus un instant de repos; les moyens me manquaient pour éclaircir mes soupçons. Mistress Ward, à laquelle je les avais confiés, ne pouvait pas risquer d'aller deux fois dans la même semaine à la prison; la femme du geôlier l'avait prévenue que son mari commençait à la soupçonner d'être catholique et ne voulait plus la laisser entrer; il fallait attendre qu'il fût ivre pour lui dérober les clefs. M. Congleton ne doutait pas que le prisonnier ne fût M. Williesden et ne prenait aucun souci de mes alarmes qui lui paraissaient dénuées de fondement. Mais rien ne pouvait me calmer. Je passai ma soirée dans les larmes. Au milieu de ces angoisses, mes yeux tombèrent sur un portrait de sir Lancelot que j'avais attaché avec une épingle au rideau de mon lit comme un trésor précieux; cette image alimentait mes rêveries depuis que j'avais renoncé à mes chères lectures, et me représentait le héros, création du cerveau d'un romancier, devenu l'occupation de toutes mes pensées. Combien les paroles de ma vertueuse amie me semblèrent justes et ma folie puérile quand la souffrance aiguë d'une réelle affliction eut dissipé ces chimères ridicules, comme le souffle du vent du nord chasse les brouillards les plus épais! Le souvenir du cachot que je venais de visiter, le visage pâli du saint confesseur qui y languissait, ses paroles pénétrantes, et les inquiétudes qui torturaient mon âme, bannirent tout à coup de mon esprit le rêve absurde, fruit de lectures frivoles et d'imaginations plus frivoles encore. Désormais sir Lancelot n'occupa plus dans mon estime qu'une place inférieure à celle du bon sir Guy de Warwick ou du brave Hector de Valence.

Un ou deux jours après, mylady Surrey envoya sa voiture me chercher; je la trouvai à sa toilette, entourée de ses femmes de chambre; mistress Millicent préparait une riche parure, des bijoux et des or-



nements de toutes sortes; les armoires et les tiroirs étaient ouverts; la petite mistress Bess, grimpée sur un tabouret, essayait devant la glace un collier de diamants; sa tête était couverte de rubans et elle tenait un éventail de plumes dans sa main.

— Ah! ma chère, dit mylady en me voyant, ne sois pas surprise de cet étalage qui contraste péniblement avec le deuil que nous portons et la douleur de nos cœurs. Il nous arrive quelque chose de très-extraordinaire et que j'aurais bien voulu pouvoir empêcher.

— Prépare tes oreilles à de grandes nouvelles, ma bonne Constance, dit Bess en bousculant tout pour se jeter dans mes bras. La reine fera demain une visite au comte et à la comtesse de Surrey. Son Altesse ne peut supporter la vue du deuil; il faut donc que toute sa maison le quitte et endosse ses plus riches vêtements. Nan portera ses plus beaux bijoux, et Bess doit être, aussi, magnifique pour faire sa révérence à la reine.

— Chut, Bessy, dit mylady; et me conduisant dans la chambre voisine, elle me prit les mains en s'écriant : C'est bien dur, au moment où mon beau-père est disgracié et prisonnier dans la Tour, six semaines seulement après la mort de notre chère Molly, c'est bien dur de vouloir visiter notre maison et d'obliger les pauvres enfants de Sa Grâce à recevoir la reine. Qu'il me sera pénible, Constance, de baiser la main qui menace la vie du père de mon mari, et de sourire aux bons mots de Sa Majesté. Mylord Arundell m'a prévenue qu'elle ne supportait pas davantage le deuil sur le visage que sur les vêtements.

Des larmes tombèrent de ses yeux sur ma main qu'elle tenait toujours; je lui répondis :

— Prenez courage, ma chère lady; sans doute Sa Majesté veut apporter elle-même, ici, la grâce de mylord de Norfolk. Son Altesse ne ferait pas un tel honneur aux enfants, si elle ne voulait pas sauver le père.

— Je voudrais le croire, dit la comtesse; mais mylord Arundell et mylady Lumley ne partagent pas votre opinion. J'ai entendu dire que mon beau-père a écrit au comte de Leicester et à lord Burleigh pour leur témoigner son inquiétude et pour déplorer la résolution que la reine a prise de visiter son fils, qui n'est pas en âge de la recevoir.

— Que pense mylord Surrey de cette visite?

— Par caractère, mylord est disposé à trouver des motifs d'espérance là où d'autres ne voient que des sujets de crainte. Il se réjouit de l'occasion qui vient s'offrir de demander à Sa Majesté la liberté de son père. Il a rédigé dans ce but une pétition bien éloquente et il ne met pas en doute son succès auprès de la reine. Il s'est occupé lui-même, avec une intelligence au-dessus de son âge,

de tout préparer pour la réception ; son grand-père, trop malade pour quitter sa demeure, a envoyé mylord Berkeley et mylady Lumley pour nous venir en aide. Il faut donner des ordres et faire préparer une collation dans la salle des banquets; diriger la musique qui doit saluer l'arrivée de la reine et régler le cérémonial à observer pendant la visite. Mylord avait déjà disposé toutes choses avec tant de tact et de magnificence qu'il n'avait presque rien laissé à faire à ses parents. Il m'a recommandé de m'habiller richement et de mettre les bijoux qui ont appartenu à sa mère. Les deux duchesses de Norfolk qui lui ont succédé ne les ont pas portés. Hélas! mistress Constance, que de fois j'ai souhaité d'être née, ainsi que mylord, loin de la cour, dans un pays tranquille où nous n'aurions ni reine à recevoir, ni complots à redouter !

— Ma chère lady, m'écriai-je, les grands seigneurs ne sont pas les seuls à souffrir. Leurs malheurs sont plus connus des hommes; quand une noble tête est en péril, tout l'univers le sait; mais il y aura du sang versé dans notre pays et des tourments endurés qu'aucune plume n'enregistrera et dont nul ne parlera dans les palais.

— Il y a dans tes paroles, dit mylady, une émotion passionnée qui trahit une secrète inquiétude; as-tu reçu de mauvaises nouvelles, ma bonne Constance ?

— Non, répondis-je, mes frayeurs seules murmurent à mon oreille des malheurs peut-être imaginaires.

Et je lui racontai la cause de mon trouble; elle chercha à me calmer par de douces paroles, mais elle n'y réussit pas.

Elle me proposa de revenir à Charter-House le jour de la visite de la reine, et d'amener avec moi mistress Ward et mes cousines; elle me promit de nous faire placer dans la galerie de manière à tout voir.

Quoique mon cœur fût triste, je ne voulus pas négliger cette occasion d'assister à une pompeuse cérémonie et de contempler la grande reine, arbitre de la vie de ses sujets, dont un geste produisait des effets terribles, incalculables, dignes de la puissance des divinités païennes dont nous parlent les anciens poètes. J'offris mes humbles remerciements à mylady; elle eut la bonté de me donner une jolie coiffure et un habit complet très-bien brodé, pour m'habiller ce jour-là. Lorsque Kate le vit, elle tomba en admiration de sa forme et voulut absolument le faire copier pour elle-même.

En revenant à Holborn, dans le carrosse de mylady, je trouvai une foule considérable dans le Cornhill; la voiture fut arrêtée par un grand nombre de personnes qui se rendaient au lieu nommé maintenant la Bourse; Sa Majesté devait y venir dans la soirée.

Je regardais passer cette masse de gens à pieds qui, semblable au courant d'une rivière, paraissait ne devoir jamais finir; elle s'éclaircit cependant, la voiture avança; en tournant un coin de rue j'aperçus, à la lumière projetée d'une boutique, Edmond Genings. Mon cœur se mit à battre violemment et je criai aux valets de pied coureurs d'arrêter; mais le bruit était si grand qu'ils ne m'entendirent pas; je vis Edmond descendre la rue et continuer son chemin du côté de la rivière.

Lorsque mon oncle apprit que j'avais réellement vu le page de mon père dans la cité il commença à se préoccuper de mes craintes, et résolut d'aller le lendemain à la prison de la Maréchaussée pour vérifier le nom du prisonnier dont M. Hart nous avait parlé.

## CHAPITRE IX

Le lendemain matin, M. Congleton m'appela du jardin où je cueillais quelques fleurs robustes qui avaient résisté aux premières gelées. Muriel avait coutume d'en porter aux prisonniers qu'elle visitait. Son affectueuse compassion pour les souffrances d'autrui lui faisait deviner la consolation que certaines choses, en apparence indifférentes, procurent aux malheureux privés de toute espèce de jouissances. Là où toute autre se fût bornée à pourvoir aux besoins, elle, par une connaissance plus tendre et plus délicate du cœur humain, songeait à donner un plaisir, ne fût-ce que pendant un instant, à ceux qui n'en connaissaient plus la douceur. Elle m'a dit que l'odeur des violettes, qu'elle cachait à cette intention dans son corsage, touchait jusqu'aux larmes un vicillard, qui depuis longues années, n'avait vu ni une feuille verte ni une fleur; cette émotion lui faisait plus de bien que tout ce qu'elle lui apportait.

En entendant la voix de mon oncle, je jetai sur un banc les chrysanthèmes et les autres fleurs que j'avais cueillies, et je courus dans la maison. J'ouvris la porte de la bibliothèque et me trouvai tout émue en présence d'Edmond Genings qui s'écria :

— Oh! ma chère compagne d'autrefois, bien-aimée fille de mon maître, je vous salue de tout mon cœur; je remercie Dieu de vous avoir conservée en bonne santé. Que je serai heureux de donner de vos nouvelles à votre père! Il m'a chargé de vous apporter sa bénédiction paternelle et ses plus tendres souvenirs.

— Edmond, m'écriai-je toute suffoquée, mon père est-il à Londres? est-il en prison?

— Non, assurément.

— Mais, non, en vérité, dirent ensemble M. Congleton et Edmond.

— Tes craintes, sotte enfant, étaient sans fondement. Je te conseille d'apprendre à dominer ton imagination; il existe trop de sujets d'inquiétudes fondées sans y ajouter la torture de soucis imaginaires.

Je m'aperçus bientôt que mon oncle était inquiet de la présence d'Edmond chez lui; il s'agitait sur sa chaise et jetait des regards furtifs sur les fenêtres de la cour.

— Pourquoi donc êtes-vous à Londres? demandai-je à Edmond.

— Parce que mon maître a appris l'arrestation de M. James Fenn (qui porte aussi le nom de Williesden), et qui vient d'être enfermé dans la prison de la Maréchaussée. Votre père ayant confié à M. Fenn des secrets de la plus haute importance pour la fortune et les propriétés de plusieurs catholiques très-honorables, était décidé à prendre tous les moyens possibles de voir le prisonnier afin de lui indiquer la manière de répondre à ses accusateurs sans compromettre les intérêts dont il est chargé; mais il a bientôt reconnu qu'il ne pouvait venir à Londres sans mettre en péril sa vie et celle de plusieurs personnes.

— Cela est hors de doute, dit mon oncle.

Edmond continua :

— Voyant mon maître et plusieurs autres catholiques menacés dans leurs biens et dans leurs existences, je me suis proposé, moi qui suis un inconnu, sans conséquence, et que nul ne suspectera, pour entreprendre ce que votre père ne pouvait pas tenter lui-même. Il y a consenti non sans répugnance, et voilà pourquoi je suis à Londres.

— Avez-vous réussi selon vos désirs? demanda M. Congleton.

Edmond répondit :

— Grâce à Dieu, j'ai atteint mon but; j'avais remis le succès entre les mains de celui à qui rien n'est impossible, résolu d'agir en fidèle serviteur et de faire tout ce qui dépendrait de moi. Je me suis logé près de la prison dans l'espoir de faire connaissance avec le geôlier. J'y ai réussi en buvant avec lui tous les jours et en le payant bien, (j'avais reçu des fonds pour cela); je suis parvenu à voir M. Fenn; je lui ai parlé, je suis entré trois fois dans sa cellule en lui apportant des plumes de l'encre et du papier; de telle sorte qu'après lui avoir fourni les renseignements dont il avait besoin, j'emporte des réponses de lui aux questions que mon maître m'avait chargé de lui adresser.

— Que Dieu te récompense de ce que tu as fait, mon brave garçon,

dit M. Congleton ; car vraiment, depuis les lois récemment promulguées, les catholiques n'ont plus d'autre perspective que la misère ou la mort, à moins que des protestants bien disposés ne viennent à leur secours.

— Où est mon père en ce moment ? demandai-je.

— Je ne suis pas libre de répondre à cette question, même à vous, mistress Constance. Quand j'ai quitté mon maître, il m'a dit : « La prudence exige que nous préservions ceux qui nous sont chers des dangers qu'attireraient sur eux leurs relations avec nous. D'après la nouvelle loi : « Quiconque connaît un individu qui entend la messe, qui reçoit l'absolution, ou fait tout autre acte de catholicisme et ne le dénonce pas au magistrat dans l'espace de vingt jours, sera puni de châtimens terribles comme coupable de haute trahison. Aucune exemption ne met à l'abri de ces pénalités cruelles : ni le sexe, ni l'âge ; le père doit accuser son fils ; la sœur, son frère, et les enfants, leurs pères et leurs mères. » C'est donc un devoir de charité de ne pas dire à nos amis où nous nous cachons, pour ne pas placer leurs consciences dans la cruelle alternative, ou de nous dénoncer s'ils sont appelés à répondre sur nous devant la justice, ou de mentir pour nous sauver. En conséquence, je te recommande, mon cher Edmond (c'est ainsi que mon maître daigne nommer son indigne serviteur), de cacher à ma bonne fille, à ma chère sœur et à son mari qui ne m'est pas moins cher, le lieu de ma demeure actuelle ; je n'y habiterai pas longtemps d'ailleurs. Dis-leur, et de vive voix seulement, que je suis en bonne santé de corps et d'âme, et que je demande instamment à Dieu de leur donner la force et la patience nécessaires dans nos temps malheureux.

— Es-tu réconcilié avec l'Église, Edmond ? lui demandai-je oubliant, selon ma coutume, toute prudence et toute discrétion. M. Congleton me fit de sérieux reproches et je me sentis couverte de confusion. Mais Edmond sut me répondre, et sans parler me fit clairement comprendre que mon espérance, à son égard, ne m'avait pas trompée. Il me demanda ensuite si je ne serais pas bien aise d'écrire à mon père une lettre sans signature et sans adresse qu'il se chargerait de remettre.

Je l'écrivis en toute hâte en suivant l'impulsion de mon cœur, sans mesurer mes expressions. M. Congleton écrivit aussi pendant qu'Edmond prenait quelque nourriture dont il avait grand besoin ; car depuis qu'il était à Londres, il n'avait pas fait un repas tranquille et il devait voyager à cheval nuit et jour pour rejoindre son maître. Je pleurai amèrement en le voyant partir ; sa vue me rappelait l'excellente mère que j'avais perdue, le père dont j'étais séparée peut-être pour toujours, et le foyer de famille que je ne devais plus re-

trouver. Mais quand mes larmes eurent cessé de couler, rappelant à mon souvenir, mes craintes pour mon père, heureusement dissipées, je me sentis soulagée et la séparation me parut moins insupportable.

Le dimanche suivant, en allant avec mes cousines et mistress Ward à Charter-House, j'étais de si joyeuse humeur que Polly m'en fit compliment. Depuis quelques jours, dit-elle, vous étiez devenue silencieuse et je craignais vraiment que vous n'eussiez pris la maladie contagiense de la mélancolie. Kate en est à moitié morte ; depuis le départ de M. Lacy. C'est une triste mode que de passer son temps à soupirer et je ne me propose pas de l'imiter ; car je suis d'avis que le chagrin est notre plus grand ennemi dans cette vie, et l'amour un pitoyable jeu s'il ne produit pas la gaieté. Ceci fut dit en regardant sir Ralph Ingolby, le prétendant, dont j'ai parlé et qui nous avait accompagné.

— Ayez pitié de nous, belle dame, répondit-il ; pour gagner votre cœur, vous voulez que nous soyons gais. Que deviendrons-nous donc si en nous refusant votre amour, vous nous rendez, non-seulement tristes et malheureux, mais vous nous faites perdre l'espoir d'obtenir ce qui seul pourrait guérir notre tristesse. Il continua dans ce style. Elle lui répondait, comme elle avait coutume de le faire avec tous les jeunes gens, par de fines moqueries.

Mistress Milicent nous attendait à la porte de la galerie ; elle nous conduisit aux meilleures places d'où nous pouvions parfaitement voir l'entrée de Sa Majesté. Nous y trouvâmes des personnes de la connaissance de Polly ; une conversation animée s'engagea. J'admirais la promptitude et la finesse de son esprit ; elle avait réponse à tout.

Quelqu'un lui dit :

— Vraiment vous n'avez pas mauvaise opinion de vous-même, madame !

— Qu'importe, répondit-elle ; pourvu que les autres m'estiment autant que je m'estime moi-même ?

Un autre jeune homme lui fit ce reproche :

— Vous croyez être une Minerve.

— Non pas quand je suis près de vous, voulant faire entendre qu'il n'était pas Ulysse.

Un gentilhomme lui ayant demandé si elle avait lu un livre dont il lui parlait.

— J'en ai lu l'épître dédicatoire, dit-elle, et rien de plus.

— Et pourquoi n'avez-vous pas continué, il y a beaucoup d'esprit dans cette épître.

— Quand un auteur met tant d'esprit dans l'épître, il est rare que

son livre ne ressemble pas au pourpoint d'un banquieroutier, dont le devant seul est en velours et dont le dos est en bougrand.

— Quant à moi dit un jeune fat, j'ai dans ma tête de quoi remplir des volumes.

— Quel dommage, monsieur, s'écria-t-elle, qu'il n'existe pas de types d'impression dignes de les reproduire!

— A quoi bon? répondit-il un peu vexé; vous ne lisez que *Sir Bevis* et *Owlglass*<sup>1</sup>, *le Miroir de la mode* et d'autres petites publications où pour mon compte je n'ai jamais trouvé un mot utile ni amusant.

— J'ai lu dans une fable, dit-elle, la description d'un pâturage où les bœufs trouvaient du foin, les lévriers des lièvres, les cigognes des lézards; mais certains animaux n'y trouvaient rien.

— Pour vous dire mon avis, dit une dame assise à côté de l'antagoniste de Polly, je ne fais pas grand cas des femmes de lettres; et j'ai vu les plus avides de lectures devenir de bien pitoyables auteurs.

— Les lettres! s'écria Polly, sont tout ce qu'il y a de plus puissant en ce monde. Changez une lettre de la place qu'elle doit occuper dans une phrase et vous pouvez soulever une question de vie ou de mort; témoin ce gentilhomme qu'on disait avoir acheté en secret, une *dague* au lieu d'une *bague*.

Tout le monde rit, et quelqu'un ajouta :

— On vient de publier un livre qui sous des emblèmes ingénieux désigne les cardinaux de Rome. Ces princes écarlates y sont rudement traités. Bellarmin, entre autres, est représenté sous la figure d'un tigre solidement enchainé, cette devise sortant de sa gueule : « Donnez-moi ma liberté! vous verrez ce que je suis. » Je voudrais en effet le voir lâché dans notre île, les juges de la reine l'auraient bientôt forcé à avaler ses paroles.

— Peut-être, répondit Polly, lui interdiraient-ils cette nourriture comme étant trop substantielle pour un catholique prisonnier.

— En avez-vous donc goûté vous-même, madame, pour en connaître si bien les qualités? dit la dame.

Je vis alors mistress Ward faire signe à Polly de ne pas continuer de plaisanter sur un pareil sujet; plusieurs personnes avaient été jetées en prison pour un seul mot favorable aux catholiques échappé dans la conversation.

Un libraire d'Oxford, pour une plaisanterie sur la suprématie de

<sup>1</sup> *Owlglass*, célèbre bouffon dont les aventures traduites en anglais étaient extrêmement populaires du temps de la reine Marie Stuart. Sur son épaule était peinte la figure d'un hibou; dans sa main gauche il tenait un petit miroir. (*l'Abbé*, de Walter Scott).

la reine en matières ecclésiastiques, venait d'être arrêté, mis au pilori, fouetté et cloué par l'oreille sur son comptoir. Il avait fallu qu'il se mutilât lui-même avec son couteau pour se dégager. On n'aurait peut-être pas pris garde à ce fait, ni trouvé rien d'extraordinaire dans cette barbarie commise contre un catholique obscur, si le juge qui avait prononcé la sentence, le jury et toutes les autres personnes qui y avaient pris part, saisies d'une maladie étrange, n'étaient pas mortes dans des accès de folie furieuse, ce qui avait jeté l'épouvante dans la cité.

Je crois cependant qu'aucun motif de prudence n'eût été capable d'arrêter le babil de Polly ; mais une explosion de musique annonça l'arrivée de la reine ; nous nous levâmes toutes pleines d'émotion et de curiosité pour voir Sa Majesté.

Mon cœur se mit à battre quand j'entendis résonner au dehors le cri : « Vive la reine Élisabeth ! » Je distinguai clairement la voix de Sa Majesté qui répondait : « Je vous remercie, mon bon peuple. » Les huissiers annoncèrent : « *La Roynne.* » La grande porte s'ouvrit, et nous vîmes Sa Majesté descendre de son carrosse suivie de beaucoup de nobles et de seigneurs parmi lesquels se trouvait un évêque. Mylord et mylady Surrey, entourés de nombreux parents et amis, s'agenouillèrent sur le perron pour la recevoir.

Avec quelle émotion j'étudiai les traits de cette royale dame ! L'éclat et le prestige de sa puissance me parurent si grands que je fus tentée de croire que les paroles de la sainte Écriture : « Tu es poussière et tu retourneras en poussière, » ne pouvaient pas lui être appliquées. Sa taille n'était ni grande ni petite, mais très-majestueuse et pleine de dignité ; ses yeux petits et noirs, son teint pâle, son nez un peu crochu et ses lèvres étroites ; elle portait sur sa tête une petite couronne ; sur son sein découvert une broche d'or et de pierres, et autour de son cou un très-beau collier. Elle avait une robe en soie blanche brodée de perles et un manteau de soie noire rattaché par des agrafes en argent ; la queue de sa robe portée par ses dames était fort longue. Quand mylord s'agenouilla devant elle, elle ôta son gant et lui donna à baiser sa main droite chargée de bagues et de pierres. Mais lorsque mylady s'avança à son tour avec grâce et modestie pour lui rendre le même hommage, elle retira brusquement sa main et, s'appuyant sur le bras de mylord, elle s'avança en lui donnant mille marques de faveur et en lui parlant d'une voix douce, aimable et obligeante. Je vois encore l'expression du visage de ma chère lady quand elle se releva rouge et confuse. Elle se demandait sans doute ce qui, dans sa conduite, avait pu mériter l'affront qui lui était infligé. Elle resta un moment indécise, cherchant les yeux de mylord pour savoir ce qu'elle devait faire ; et ne pouvant les rencon-



trer, elle salua les dames de la reine avec un aimable sourire (qui, pour moi, son amie, ne dissimulait pas le tremblement de ses lèvres), et les conduisit à travers les cloîtres dans le jardin où Son Altesse venait d'entrer.

Peu de temps après, mistress Milicent vint nous chercher pour nous placer à une fenêtre donnant sur la cour. La collation était préparée sous une grande tente ouverte, et des sièges disposés pour ceux qui venaient entendre le concert.

Je lui demandai le nom d'un gentilhomme qui, après avoir donné avec vivacité des ordres aux domestiques, débitait à Sa Majesté avec force saluts et courbettes un long compliment en vers.

— C'est M. Cimetière, me dit-elle, il est de la maison du duc et poète par-dessus le marché.

— J'espère qu'il ne fait pas des vers badins? dit Polly.

— Non, répondit simplement la jeune demoiselle, mais il est expert en cérémonies, en tournois et en toutes sortes de compliments, et il a composé des épigrammes pleines de finesse et d'esprit. Sa Majesté l'envoie souvent chercher pour animer les fêtes.

— Il se croit sans doute un grand personnage dans l'État, dit Polly, son attitude accuse l'opinion qu'il a de son importance.

La jolie Milicent nous quitta pour s'occuper de mistress Bess qui lui était confiée pour ce jour-là. Le spectacle qui se passait sous nos yeux attira tellement notre attention que Polly elle-même resta silencieuse.

La reine, assise à table, était servie par une foule de nobles; c'était un magnifique et rare spectacle de voir des hommes illustres entre tous leurs contemporains par leur bravoure, leur esprit, leur capacité politique, témoigner une si grande loyauté à leur reine et entourer d'un si grand respect cette femme couronnée, souveraine d'un puissant royaume, d'une nation redoutée et dont les plus grands princes recherchaient la main.

Elle ne daigna pas jeter les yeux sur lady Surrey et ne lui adressa pas la parole, ni à lady Lumley, ni à la petite Bess, ni à milady Berkeley, sœur du duc. Cette dernière, fière de sa naissance, de son éloquence, en fléchissant le genou devant la reine, lui avait fait comprendre que son cœur ne s'abaissait pas jusqu'à la servir et à l'aimer; Sa Majesté disait, en parlant de lady Berkeley qu'elle n'aimait pas à sentir un cœur d'homme dans un corps de femme. On prétend que la conformité d'esprit n'engendre pas la sympathie, que la ressemblance ne produit pas l'estime; l'opinion de la reine sur lady Berkeley prouve la vérité de cette remarque.

J'avais peine à retenir des larmes de colère et de douleur en voyant mylady Surrey si maltraitée dans la maison du père de son

mari. Il y avait, à mon avis, plus de véritable noblesse et de grandeur dans l'âme de celle qui supportait les dédains avec tant de douceur et de dignité, sans les avoir mérités, que dans la souveraine capable d'une conduite si injuste. Les courtisans prirent modèle sur la reine. Mylord Burleigh, mylord Leicester, sir Christophe Hatton et le jeune lord Essex lui-même, l'ami de mylord Surrey, le petit sir Jean Harrington, filleul de Sa Majesté, n'adressèrent pas une parole à mylady Surrey et ne firent pas la plus petite attention à elle. Mais, quoique son cœur fût brisé, elle se conduisit avec tant de calme, elle fit si bonne contenance, que ceux-là seuls qui ressentaient au cœur les blessures qu'elle recevait, virent ses souffrances; plusieurs personnes jugèrent dès-lors que la jeune comtesse de Surrey surpasserait toutes les femmes de son temps par la distinction et la noblesse de son air et de sa conduite.

Polly me nomma tous les gentilshommes qui entouraient la reine, entre autres le docteur Chesney, évêque de Gloucester, et M. de la Motte, ambassadeur de France. Ce dernier me parut jouir de toutes les faveurs royales, mais non pas au degré de mylord Surrey, auquel elle prodiguait les gracieux sourires, les façons enjouées, les coups d'éventail, les petites tapes sur le front, comme pour faire mine de le réprimander; mais, à en juger par l'expression du visage de la reine, les réponses du jeune lord étaient loin de lui déplaire. Cependant je crus la voir une fois froncer le sourcil et lui parler sévèrement. Quelles terreurs peut causer un nuage sur le front d'une souveraine! Le rougeur monta aux joues de mylord et jusqu'à ses tempes, Sa Majesté s'en aperçut; elle recommença à le combler de caresses, le fit asseoir à ses pieds pendant le concert et lui donna tant de marques de bienveillance que j'entendis sir Ralph dire derrière moi: — La tête du père va tomber sous la hache; mais celle du fils montera bien haut pourvu qu'il se préserve du papisme et d'une tendresse exagérée pour sa femme, car ce sont deux défauts que Sa Majesté ne peut souffrir chez ses courtisans.

Je ne pus m'empêcher de demander:

— Pourquoi la reine ne veut-elle pas, monsieur, que ses courtisans aiment leurs femmes?

Il se mit à rire et me dit:

— Parce que s'ils aimaient à rester dans leur ménage, mistress Constance, ils ne feraient pas leur cour à Sa Majesté assidûment comme lorsqu'ils ne sont pas mariés ou qu'ils ne se soucient guère de leurs femmes. La Bible dit qu'on ne peut servir Dieu et Mammon; Sa Majesté est d'avis que les hommes ne peuvent servir leur reine et leur femme.

— S'il en est ainsi, m'écriai-je avec feu, j'espère que mylord Surrey ne servira jamais la reine !

— Ne dites pas cela à tout le monde, petite dame papiste, dit sir Ralph en riant, ou vous serez accusée de haute trahison. Il y a des gens dans la Tour qui n'ont pas fait de plus grand crime que celui que vous venez de commettre en parlant si librement. Voulez-vous donc exposer vos jolies oreilles à porter des ornements plus lourds que ceux que fabrique maître Anselme, le joaillier ?

Polly ne me parut pas contente d'entendre sir Ralph parler de mes oreilles, parce qu'elles étaient mignonnes et bien faites, tandis que les siennes étaient trop grandes pour sa petite figure. Elle coupa court à la conversation en demandant à sir Ralph s'il était devenu l'ennemi des papistes; en ce cas elle lui conseillait de ne plus penser à elle et d'aller en épouser une autre ou de faire la cour à la reine; cela lui serait bien égal, quand même elle devrait en perdre les oreilles.

Il lui répondit qu'il aimait beaucoup certains papistes, tout en haïssant le papisme comme contraire à la raison et aux lois du pays.

Ils se mirent à chuchoter comme font les amoureux, tandis que je restais, assise entre eux et le mur, sans dire un mot à personne; mais si ma langue était oisive, mes yeux ne l'étaient pas et se repaissaient du beau spectacle que m'offrait la cour. Tantôt je regardais la reine et son entourage, tantôt mes yeux se fixaient sur mylady Surrey, assise à la gauche du trône de Sa Majesté, ainsi que lady Southwell, lady Arundell, femme de sir Robert, et d'autres dames de la reine; mon attention se porta sur l'évêque de Gloucester qui causait assidûment avec la jeune comtesse. C'était un homme remarquable par son amabilité et sa physionomie pleine de douceur et de dignité; ses manières étaient libres et sans contrainte, et il suffisait de le voir pour juger que son esprit vif et brillant était tempéré par la bienveillance. Il paraissait très-occupé de lady Surrey, soit qu'il n'eût pas remarqué son abandon, soit qu'il y trouvât un motif d'être plus empressé auprès d'elle. Le sujet de leur conversation animée et presque confiante paraissait les intéresser également tous deux. Mylady Surrey changeait souvent de couleur; le prélat l'écoutait avec gravité et lui répondait d'une manière aimable: tous deux semblaient peu disposés à rompre leur entretien, et je m'étonnais de voir deux personnes étrangères jusqu'alors l'une à l'autre, de situations et d'âges si divers, se trouver si rapprochées dans une première entrevue.

La reine sortit comme elle était entrée, dans le même ordre et avec le même cérémonial. Tout le monde s'agenouilla sur son passage; je regardais attentivement quelle figure elle ferait à

mylady Surrey. Elle la salua cette fois, mais d'une façon peu gracieuse, comme une personne qui voit sans voir, qui regarde sans faire attention, qui remercie sans exprimer de satisfaction. Mylord accompagnait la reine ; lorsqu'elle fut arrivée à la porte, il tomba à ses genoux, et tirant un papier de son sein le présenta à Son Altesse qui tressaillit et parut surprise ; puis elle secoua la tête d'un air enjoué, comme pour remettre les affaires graves à un autre moment, et passa le papier à mylord Burleigh. Ah ! que la légèreté de Sa Majesté me parut cruelle ! Elle n'ignorait pas plus que moi ce que contenait cette pétition. Elle donna encore une fois sa main à baiser au jeune lord, qui se prosterna comme auparavant, mais avec un voile de mélancolie sur son beau visage ; cette expression lui allait mieux que le sourire forcé de toute la journée.

Lorsque la reine fut partie et qu'il ne resta plus que des hôtes intimes invités à souper, je voulus voir mylady. Elle était chez mylord, me dit mistress Milicent, et me pria instamment de ne pas partir sans lui avoir parlé. Je pris donc un livre et je lus en l'attendant pendant plus d'une heure. Lorsqu'elle arriva, je vis clairement qu'elle venait de pleurer ; ses femmes étant présentes ainsi que la petite Bess, elle s'efforça de sourire, me serra la main en me suppliant de rester jusqu'à ce qu'elle se fût débarrassée de son attirail, comme elle l'appelait, et, s'asseyant devant son miroir, elle dit à ses femmes de dénouer ses cheveux, de lui ôter sa lourde couronne de diamants et de détacher la chaîne d'or et la croix de perles qui avaient appartenu à la mère de son mari ; puis se dépouillant de sa robe elle mit un peignoir en soie et renvoya tout le monde, même la petite Bess qui, avant de s'en aller, lui dit à l'oreille :

« Nan, je trouve la reine laide et rousse, et je n'aurais pas envie de lui baiser la main malgré tous les bijoux qu'elle porte. »

La jeune comtesse ferma la bouche de sa sœur par un baiser et de douces caresses. Dès que nous fûmes seules :

— Constance, dit-elle, je crains que nous ne soyons trop jeunes, mylord et moi, pour porter le fardeau qui pèse sur nos épaules.

— Ah ! ma bien chère amie, m'écriai-je, Dieu vous préserve d'avoir à le porter toute seule ! Mon cœur souffrait de la manière dont elle avait été traitée, tandis que son mari recevait tant de marques de faveur. Une faible rougeur monta sur ses joues et elle répondit :

— Dieu sait combien je serais heureuse de voir mon mari obtenir par les bonnes grâces de la reine un brillant avenir et de grands honneurs, si son père était hors de prison toutefois. Je me soucierais peu des affronts que Son Altesse me ferait subir si je ne craignais

pas que Phil ne méprisât sa pauvre Nan à cause de la mauvaise opinion que la reine a d'elle. Songe, ma bonne Constance, combien ce doit être irritant pour un jeune seigneur de voir sa femme ainsi dédaignée et d'entendre Sa Majesté lui demander si la petite fille pâle qui se tenait auprès de lui était sa sœur ou sa cousine ! Il a répondu que celle qui avait eu l'honneur de s'agenouiller devant Sa Majesté était sa femme. « Ta femme ! a-t-elle dit ; par ma foi ! j'avais oublié que tu étais marié, si l'on peut appeler mariage un engagement contracté par des enfants avant d'être en âge de raison. » Elle ajouta qu'elle prendrait des mesures et ferait une loi pour déclarer de semblables mariages illégitimes. Quand mylord voulut lui expliquer que nous avions été mariés une seconde fois il y a quelques mois, elle a fait semblant de ne pas entendre, et s'adressant à M. de la Motte, lui a demandé si dans son pays on mariait ainsi les enfants. Il a répondu que cela arrivait quelquefois en France et qu'il avait assisté à un mariage où le mari avait été fouetté parce qu'il refusait d'ouvrir le bal avec sa femme. La reine s'est mise à rire aux éclats en disant : « J'espère que mylord n'a pas été traité de la sorte le jour de ses noces. » Phil était en colère, mais la blessure faite par cette plaisanterie a été bientôt guérie et le souvenir de cette injure est adouci par le souvenir des compliments qui résonnent si agréablement aux oreilles quand ils sortent de la bouche d'une grande reine. Elle y a joint des marques sans nombre de sa faveur, a invité mylord à chasser avec elle à Mary-le-Bone et dans le parc de Greenwich ; elle lui a même dit qu'il était digne d'avoir une maison plus considérable et un plus grand train. Cependant en me racontant cette conversation, la cicatrice de la plaie faite à l'amour-propre de Phil s'est rouverte. Ce qui m'afflige encore plus que tout le reste, c'est que la reine ait refusé de lire la lettre de mylord où il lui dépeignait la malheureuse position du duc et la conjurait de lui accorder la grâce de son père. J'aurais voulu que Phil ne se fût pas contenté de présenter sa supplique à genoux, mais qu'il se fût prosterné et couché sur le seuil de la porte pour que la reine fût obligée de marcher sur le corps du fils si elle refusait de faire miséricorde au père. Mon mari conserve encore beaucoup d'espoir à cause des bontés de la reine à son égard ; il se flatte de mieux réussir une autre fois. Dieu veuille qu'il en soit ainsi !

Mylady cessa de parler et cacha sa figure entre ses mains. La voyant profondément émue, je cherchai à changer le cours de ses pensées en lui demandant si le plaisir évident qu'elle avait eu à s'entretenir avec l'évêque tenait au sujet de la conversation ou à la nature d'esprit du prélat.

— Ah ! ma bonne Constance, nous parlions d'une personne que

vous m'avez souvent entendu nommer, d'un ami de M. Martin, de M. Champion<sup>1</sup>, qui est maintenant à Douai. L'évêque m'a dit qu'il lui avait été plus cher autrefois que la prune de ses yeux. Il était doué de qualités éminentes. Au collège d'Oxford et ailleurs tout le monde l'aimait ; l'évêque voyait en lui un vrai mérite et pour l'avenir la promesse d'un talent qui grandirait encore ; aussi a-t-il éprouvé une profonde douleur et versé des larmes amères lorsqu'il a vu M. Champion, après avoir reçu l'ordre des diacres, et au moment où il allait devenir l'honneur et l'espoir de l'Église d'Angleterre, l'abandonner, tourner le dos à sa souveraine et à son pays, en allant d'abord en Irlande, puis au delà des mers, pour servir l'évêque de Rome, contre toutes les lois divines et humaines. Cependant l'évêque porte encore à ce fils égaré une tendre affection, et sachant que nous étions en relations avec M. Martin, le principal auteur de cette lamentable défection, il m'a témoigné le désir d'avoir des nouvelles de celui qui lui est encore cher malgré son éloignement. Je lui ai répondu que nous avions vu souvent M. Champion pendant que M. Martin était auprès de nous, et que nous croyions ces deux messieurs à Douai ; mais que nous ne recevions aucune nouvelle d'eux, Sa Grâce le duc nous ayant interdit toute communication avec eux depuis leur départ pour le continent et leur réconciliation avec Rome. L'évêque loua cette prudence bien digne d'un père prévoyant, et il ajouta qu'il en savait plus long que moi sur le compte de M. Champion, ayant reçu de lui une longue lettre pleine d'arguments si persuasifs et de si tendres remontrances qu'il y aurait eu de quoi ébranler un homme moins solidement affermi que lui dans ses principes religieux. M. Champion lui disait qu'au moment d'être arrêté à Dublin par les officiers de la reine, un ami l'avait secrètement averti du danger.

Je sais, ma chère Constance, le nom de cet ami ; nous avons revu secrètement M. Champion depuis son abjuration ; je n'ai pas jugé à propos de le dire à l'évêque, mais il est venu à Londres il y a quelques mois : mylord l'a rencontré dans la rue déguisé sous l'habit d'un simple voyageur ; il l'a amené dans le jardin et m'a fait appeler. Nous avons appris de sa bouche le danger qu'il a couru en Irlande ; il eût été fait prisonnier si le vice-roi lui-même, sir Henry Sydney, ne l'avait sauvé. Tous ceux qui le connaissent ne peuvent s'empêcher de l'aimer à cause de ses grandes qualités, de la noblesse de son cœur, de son esprit et de ses manières charmantes. Le vice-roi lui envoya dire au milieu de la nuit de quitter immédiatement la ville et de fuir hors du royaume. M. Champion prit le nom de Patriek

<sup>1</sup> Papiers d'État.

et la livrée du comte de Kildare ; il gagna un port à vingt milles de Dublin et s'y embarqua pour l'Angleterre. Les officiers de la reine vinrent le chercher à bord avant que le vaisseau n'eût mis à la voile ; mais par la miséricorde de Dieu et les prières de saint Patrick dont il avait pris le nom, personne ne le reconnut et il put arriver à Londres ; le lendemain, mylord l'envoya en Flandres.

L'évêque a continué à me dire tout ce qu'il savait sur le compte de M. Campion ; ses éloges ne tarissaient pas, ni ses regrets de ce qu'il appelait une déplorable défection ; de là il a pris occasion de me parler religion. Je ne lui ai pas caché qu'après avoir été élevée dans la religion catholique, je me conformais à la loi religieuse actuelle, et il m'a promis de m'apprendre le moyen de rester catholique sans désobéir aux lois. Il m'affirma que je pouvais continuer à croire tout ce qu'on m'avait enseigné dans mon enfance, à condition de renoncer au pape ; il m'approuva de continuer à dire mes prières comme autrefois ; il les croit plus agréables à Dieu que celles que certains ministres tirent de leur cerveau. Il me témoigna le regret de voir des hérétiques tels que MM. Fox, Fulke, Charke et d'autres semblables, reçus dans notre maison. Je fus surtout contente de l'entendre flétrir les traitements cruels qu'on fait subir aux catholiques récalcitrants, et il me confia, non pour se vanter, mais pour me faire connaître sa façon de penser, qu'il avait souvent envoyé des aumônes à ceux qui souffraient pour la défense de la liberté de conscience ; cependant il me rappela que beaucoup de protestants avaient été brûlés sous le règne de feu la reine Marie, et il ajouta que si les papistes n'étaient pas maintenus par des lois sévères, on les verrait bientôt redevenir persécuteurs.

— Vous auriez dû lui dire, m'écriai-je, incapable de me taire plus longtemps, que des protestants ont été brûlés aussi sous le règne actuel, témoins les anabaptistes qui ont été conduits au supplice dernièrement, au grand scandale de votre M. Fox qui ne voudrait voir brûler que des catholiques.

— Pardonne-moi, ma bonne Constance, de n'être pas aussi bien pourvue d'arguments que toi ; je me suis bornée à lui répondre que je demandais à Dieu de ne plus permettre que personne fût brûlé, pendu, ni torturé à l'avenir dans notre patrie, ni dans aucun lieu du monde, pour la religion. Mylord de Gloucester se déclara du même avis ; il voudrait faire cesser tous les supplices si cela dépendait de lui. La reine se leva alors et son départ mit fin à notre conversation. Le bon évêque m'a promis de venir me voir à son retour à Londres, et de me montrer clairement comment je puis rester catholique sans désobéir à la reine ni déplaire à mylord.

— Il vous enseignera donc, m'écriai-je, comment on peut servir

Dieu et le monde, quoique l'Évangile nous dise qu'il n'y faut pas songer si nous voulons sauver notre âme.

My lady Surrey fondit en larmes, et je me reprochai de lui avoir parlé peut-être trop durement au moment où elle était accablée de chagrin ; mais l'indignation m'avait saisie en voyant que la foi, jusqu'alors enracinée dans son cœur, la foi, son seul appui solide dans la voie de dangers et d'épreuves où elle était entrée, était minée avec perfidie et déjà ébranlée dans son âme.

Elle ne fut pas irritée contre moi, la douce enfant, et m'attirant vers elle, elle me serra dans ses bras, appuya sa tête brûlante sur mon sein et me dit :

« Tu es une véritable et courageuse amie ; que Dieu me conserve une affection aussi rare que la tienne ! Il sait combien j'en ai besoin. »

Nous nous quittâmes après de mutuelles caresses et nos cœurs furent depuis ce jour-là plus étroitement liés qu'auparavant.

LADY GEORGINA FULLERTON.

La suite prochainement.



# LA RÉFORME SOCIALE EN FRANCE

PAR M. F. LE PLAY

CONSEILLER D'ÉTAT, COMMISSAIRE GÉNÉRAL DES EXPOSITIONS UNIVERSELLES  
DE PARIS ET DE LONDRES \*

---

## PREMIER ARTICLE

Le titre hardi placé par M. Le Play en tête de son dernier ouvrage, *la Réforme sociale en France*, attire naturellement l'attention, mais en excitant un peu la défiance. Ce titre peut couvrir, en effet, l'œuvre d'un esprit rétrograde ou chimérique aussi bien que le livre d'un ami du progrès.

Or les utopistes ne méritent pas qu'on les lise ; l'esprit se fausse à cette lecture, et le temps se perd ; on ne peut pas recommencer sans cesse l'humanité comme on reconstruit un temple sur un plan nouveau, et l'homme n'a pas deux vies, l'une pour rêver, l'autre pour agir.

Un peu plus dignes d'être écoutés, les pessimistes, ordinairement ennuyeux, souvent injustes, sont surtout inutiles ; ils sont dans le vrai quand ils nous exhortent à respecter le passé, ils sont dans le faux quand ils nous engagent à le ressusciter ; le passé a le grand inconvénient d'être passé. Que gagne-t-on, d'ailleurs, à critiquer à l'excès les défauts de la société contemporaine ? Sans doute l'humilité con-

\* H. Plon, 1864.

duit au repentir, mais souvent aussi à une défiance de soi qui paralyse tout effort, ou plutôt à des faiblesses nouvelles que l'on justifie par ces défauts eux-mêmes. Les sévérités contre le pays se tournent ainsi en griefs contre ceux qui l'ont élevé, en excuses pour ses nouvelles rechutes, et surtout en prétextes pour ceux qui le gouvernent.

J'aime, absolument comme un conscrit harangué par son capitaine, j'aime que l'on commence, en me parlant de la France et du temps présent, par me dire que mon pays est le premier pays du monde, et que mon siècle vaut mieux que tous les siècles antérieurs, et, franchement, je le crois.

M. Le Play, qui n'est ni un rêveur ni un pessimiste, mais un ami ardent du progrès, ne refuse pas à ses lecteurs cette satisfaction. Mais, partant de là, il les oblige aussitôt après à convenir que la France souffre pourtant, souffre plus qu'aucune autre nation et plus qu'en aucun temps de deux maux profonds, qui sont l'*instabilité* et la *division*.

Il y aurait bien à dire sur le défaut de sécurité. La sécurité politique est mal établie, mais combien n'a pas gagné la sécurité de chaque citoyen dans sa maison et devant la loi? Au surplus, l'instabilité des institutions n'est que le second mal, conséquence du premier, qui est la division des esprits. Oui! voilà le mal suprême, le mal mortel, c'est l'antagonisme entre les hommes, les opinions, les partis, les cultes, les écoles, les classes. Vingt ans d'épreuves supportées en commun, des naufrages répétés sur les mêmes rives, des ressemblances frappantes entre les doctrines, des controverses multipliées, l'évident avantage de l'alliance des intérêts, rien ne parvient à faire oublier les vieux dissentiments. L'inutilité des révoltes démontrée par de cruels événements, n'ont pas éteint la haine et l'envie. Y a-t-il en France deux hommes qui soient exactement de la même opinion sur les questions fondamentales, et de ces deux hommes en désaccord, l'un n'est-il pas plus prêt à opprimer l'autre qu'à le tolérer?

Rétablir l'accord dans les idées fondamentales, déterminer tous les bons citoyens à modifier leurs sentiments particuliers de manière à produire cet accord, telle est la grande tâche à laquelle M. Le Play se dévoue pour sa part, et c'est ce qu'il appelle la *réforme sociale*. Le mot de réforme, à ses yeux, indique ainsi un changement pacifique dans les opinions, nullement une perturbation violente dans les choses, et il a bien raison. Selon l'expression très-juste d'un auteur de talent, M. Lanfrey, « Quand la révolution est opérée dans les idées, tôt ou tard les faits se courbent en serviteurs dociles. »

Mais comment parvenir à cet accord?

Est-ce par la discussion? Nullement.

Dans les discussions de pure théorie politique, l'abus de certaines généralités vagues se mêle à l'entêtement des préjugés particuliers pour rendre tout accord presque impossible. Au fond, la division dont nous parlions tout à l'heure n'empêche pas que tous les hommes ne veuillent, d'une manière très-générale, la même chose, à savoir le bonheur, et ils le poursuivent sous ses noms divers : la prospérité, la justice, la liberté, la sécurité, la gloire. Lisez les discours officiels, c'est de ces grands mots que les gouvernements se parent ; lisez les réponses opposantes, c'est des mêmes grands mots que les partis se décorent. On est donc d'accord en apparence, et si bien d'accord que les foules naïves sont alternativement menées par des influences opposées usant de programmes identiques. Mais, pour qui ne se paye pas de mots, cet accord apparent couvre la division la plus profonde dans le choix des moyens, et l'on peut dire de la discussion appliquée aux questions sociales ce que Voltaire a écrit spirituellement sur d'autres controverses<sup>1</sup> : « Les deux contendants tournent sans avancer, comme s'ils dansaient un menuet ; ils se retrouvent à la fin tous deux au même endroit d'où ils étaient partis. »

Le premier sacrifice que M. Le Play demande aux hommes de bonne volonté, c'est de renoncer à la *discussion*, de l'ajourner au moins, et de se conduire par l'*observation*.

L'observation méthodique est la mère de tous les progrès des sciences physiques. La même méthode, et, pour l'appeler de son vrai nom, l'expérience, voilà l'institutrice des sciences morales, et quel autre arbitre reste-t-il au milieu de la mêlée confuse des opinions?

Appliquer l'observation à l'étude des faits sociaux, tel est le point de départ, l'idée-mère du livre de M. Le Play ; s'il m'est permis de me servir de ces mots, il prétend ne rien démontrer, tout montrer ; les exemples, pour lui, font la règle ; les idées se déduisent des faits.

L'objection à cette méthode exclusive se présente d'elle-même. L'observation, en effet, c'est l'observateur ; elle aura tous les défauts de l'œil et de l'instrument d'optique. Il faut commencer, que l'on me permette ces mots familiers, par essuyer les verres de la lunette, puis la mettre au vrai point. Comment débarrasser l'observateur de ses préjugés, et quelle méthode doit-il suivre?

C'est à répondre à ces deux questions préliminaires qu'est consacrée la savante et curieuse *Introduction* du livre de M. Le Play. Il aurait pu l'intituler : la *Guerre aux préjugés*. Avec quelle vigueur il

<sup>1</sup> *Commentaire sur l'Esprit des lois*, t. I.

entre en matière, et de quelle main puissante il écarte, il fauche à droite et à gauche, comme des broussailles incommodes, les préjugés qui encombrant son terrain, opposant dès les premières pages, selon sa méthode, à des erreurs répandues des faits certains! Suivons-le dans cette première mêlée, ou il se précipite sans crainte.

Révolté des reproches qu'on lui adresse, l'orgueil national se dédommage par une série d'affirmations présomptueuses. Et d'abord, on croit avoir tout dit quand on a vanté les progrès matériels, et le dernier maire du dernier hameau, comme les ministres de l'État ou les princes de la science, ont, à table, des phrases éclatantes sur la vapeur qui diminue la distance, le télégraphe rapide comme la pensée, le crédit et ses merveilles, la vie qui s'allonge, les biens qui circulent, la paix et ses travaux. Ces banalités sont des vérités, nullement des consolations. Oui, le progrès matériel est heureux, salutaire, admirable, mais observez, regardez! le perfectionnement des mœurs n'est pas intimement lié au progrès des sciences et des arts. Ils s'égarant, ceux qui ne tiennent pas compte des infirmités natives de notre espèce. L'homme étant ce qu'il est, plus de richesse l'expose à plus de corruption.

La réforme des mœurs viendra-t-elle de doctrines nouvelles, astres dont on annonce toujours l'aurore sans la contempler jamais? Coupable illusion, démentie encore par l'expérience et par l'histoire! En physique, il y a du nouveau; en morale, il n'y en a pas.

Que parlez-vous de réformes? L'homme naît bon, et le progrès, malgré les apparences, est indéfini; quand il y a des obstacles, les révolutions les surmontent. Ou bien, dit-on en sens contraire, les sociétés sont comme les individus; on les voit grandir, vieillir, mourir, au gré d'une destinée qui ne rend pas compte de ses actes. Ces préjugés puissants sont de franches erreurs, dit M. Le Play. L'observation, la froide observation répond encore que l'homme naît enclin au mal, qu'il se corrige par l'âge et l'effort, en sorte que la mort, qui enlève les vieillards, la vie, qui apporte les enfants, entraîne sans cesse la sagesse hors de la scène du monde et y fait rentrer la folie. Les révolutions augmentent le mal et le désordre. Néanmoins, aidé par la raison, par la religion, par l'expérience, enrichi de tout ce que lui ont légué ses prédécesseurs, l'homme est toujours à même d'opérer le bien, de réprimer le mal, et les sociétés sont, à chaque instant de leur durée, conduites par les hommes faits, non par ceux qui commencent à vivre ou par ceux qui achèvent de mourir. Le progrès n'est donc pas infailible, pas plus qu'il n'est fatalement borné; il est toujours libre.

Est-ce que la destinée des peuples est une question de *race*? Est-ce qu'elle dépend de la température et de la latitude? Est-ce que la

petite dépression de terrain, le caprice de la nature qui a fait passer un étroit bras de mer entre Douvres et Calais, explique pourquoi les habitants de Douvres ont des droits et des aptitudes que les habitants de Calais n'ont pas? Cette théorie favorite et commode est encore démentie par les faits; elle subordonne l'ordre moral à l'ordre physique, et fait du vice ou de la vertu, de la grandeur ou de la dépendance, une question de tempérament. Le stoïcisme, comme l'a très-bien dit M. Bersot, n'est plus que la prédominance du système nerveux, et le christianisme une victoire de l'élément lymphatique. L'éducation n'est plus rien, la moralité devient l'œuvre de la nourriture, j'ai presque dit de la digestion. L'expérience résiste, et voici, heureusement, ce qu'elle enseigne : un long mélange d'existences soumises aux mêmes conditions produit sans doute des ressemblances et de communes inclinations. Mais la race n'est après tout que la collection des familles; or, dans une même famille, les enfants des mêmes parents ne sont-ils pas très-différents? Comment donc peut-on affirmer des membres d'une même race ce que l'on ne peut pas même affirmer des membres d'une même famille? « Non; non, dit M. le Play<sup>1</sup>, la grandeur de l'humanité consiste précisément en ce que les forces matérielles peuvent être subordonnées à des forces morales, dominées elles-mêmes par notre volonté, en sorte que chaque peuple peut trouver en lui-même les ressources nécessaires pour s'élever à la hauteur de ses rivaux. »

Les fausses théories d'histoire se sont longtemps mêlées à tous ces préjugés pour nous faire prendre le change sur les conditions de la réforme. Le dix-huitième siècle a été trompé par des historiens ignorants ou passionnés, présentant à ses regards une fausse antiquité un faux moyen âge, ou un faux christianisme. Heureusement, et c'est l'honneur de notre époque, l'honneur particulier de M. Thierry et de M. Guizot, on a restauré les monuments et aussi les vérités historiques; les écrivains ont su revenir aux sources, aux titres, aux histoires locales, et ils ont réussi à faire connaître, avec ses défauts et ses avantages, cet ancien régime européen, encore subsistant dans plusieurs parties de notre continent, et dont l'amour-propre national n'a pas à rougir, car il a produit ce que nous n'avons plus, l'harmonie sociale, en même temps que la raison publique n'a pas à le regretter, car il était trop souvent contraire à la justice et hostile à la liberté.

Se débarrassant ainsi de préjugés puissants, M. Le Play voit plus clair, mais il sent bien que les observations d'un seul homme manquent de certitude quand elles ne sont pas contrôlées par d'autres hommes.

*Observer directement*, c'est le premier précepte de sa méthode; *contrôler les observations*, c'est le second; et le troisième consiste à *bien choisir les sujets d'observation et les contrôleurs*. Comment y réussir?

Il s'agit de savoir comment les peuples parviennent au plus haut point de vertu, de talent, de bonheur. Ce sont bien là les trois caractères de la civilisation, les trois éléments de la grandeur d'un homme et d'une nation, et s'il est permis de s'élever jusqu'au plan divin, ce sont bien là les motifs du Créateur dans la création. Enfanter des êtres heureux, intelligents et purs, n'est-ce pas là cette gloire et cette satisfaction que le suprême artisan a dû chercher dans son œuvre? Or, le bon moyen de savoir comme les peuples se civilisent, n'est-il pas d'étudier les peuples les plus civilisés, c'est-à-dire ceux où l'opinion commune reconnaît le plus haut développement de vertu, de talent, de bonheur, signalé aux regards par ces deux caractères extérieurs: la prospérité, la liberté? Quels sont-ils? Aucun doute à cet égard. Les plus remarquables établissements des hommes sur la terre, à notre époque, s'appellent la France, l'Angleterre, la Russie et les États-Unis.

Dans ces contrées, quels témoins convient-il d'interroger?

M. Le Play se livre à un curieux travail d'élimination, récusant les oisifs, parce qu'ils ne savent rien; les pauvres, parce qu'ils sont mécontents; les prêtres ou les fonctionnaires, à cause de leur esprit de corps; et il conclut en faveur des hommes d'un certain âge, pères de famille, grands propriétaires ou industriels, ayant, en un mot, su porter avec succès une responsabilité sérieuse. Observation directe, contrôle sévère; étudier, parmi les peuples, les meilleurs, et parmi les témoins, choisir les meilleurs, se laisser diriger par le succès joint au respect, telles sont ses règles pratiques. « J'ai observé, dit-il fort bien<sup>1</sup>, par la méthode de Descartes et des naturalistes; j'ai conclu, en m'aidant de la méthode des gouvernements représentatifs et des tribunaux. »

Il m'a paru nécessaire d'insister sur l'*Introduction de la Réforme sociale*. J'y trouvais l'exposition très-nette de la méthode de l'auteur, l'application résolue de sa méthode à des questions préliminaires très-graves, et en quelque sorte la révélation de sa manière, de sa doctrine, et aussi de son caractère. Il brave courageusement les préjugés puissants; il ne croit pas l'homme parfait, il ne demande rien aux révolutions, il n'appartient à aucun parti, il attend le progrès de l'effort individuel; il ne met pas sa confiance dans la rare et inquiétante apparition des hommes de génie, mais dans l'application

<sup>1</sup> Tome I, page 41.

patiente, et dans la libre émulation de tous les hommes de bonne volonté. Ces principes sont d'un philosophe, d'un libéral et d'un chrétien.

Laissons-le maintenant, ainsi armé, ou plutôt ainsi dégagé, s'avancer lui-même devant le tribunal de l'opinion, pour déposer de ce qu'il a vu, jurant de dire la vérité, rien que la vérité, toute la vérité, comme un témoin sincère.

A-t-il toujours bien observé? Nous pouvons déjà répondre affirmativement. A-t-il toujours bien conclu? C'est ce que nous allons voir en poursuivant ce résumé fidèle.

#### CHAPITRE PREMIER. — LA RELIGION.

La religion a toujours été le premier fondement des sociétés, elle l'est encore; voilà le premier fait observé.

Non, répondent d'une commune voix les ennemis de la religion; la science la repousse, l'histoire la condamne, le progrès la délaisse.

A ces attaques, M. Le Play oppose froidement des faits.

Il n'est pas exact que la science repousse la religion, et nie le surnaturel. Les vrais savants se bornent à constater que, par les méthodes de la science, on ne remonte pas aux causes premières; ils ne condamnent pas, ils se déclarent incompetents. Ils ajoutent cependant que la puissance créatrice a dû intervenir au moins deux fois, une fois pour créer la matière inorganique, une autre fois pour y déposer le premier germe vivant. Si l'on avoue que la toute-puissance a dû nécessairement intervenir, comment borner son intervention? Sans répondre et sans nier, la science véritable s'arrête sur ses limites et ne les franchit pas, mais elle ne les prend pas pour les limites de tout ce qui est.

L'histoire établit que les rares populations étrangères au sentiment religieux tombent dans une barbarie abjecte, même dans les pays les plus civilisés. Cela fut vrai de tout temps, et entrez encore de nos jours dans une ville sans religion, et vous êtes sûrs d'y constater ceci: les enfants dans la rue, les femmes à l'abandon, les hommes au cabaret, les vieillards à l'hôpital; plus de foi, plus de cœur. L'histoire enseigne au contraire que la supériorité de la civilisation et le progrès de la foi vont ensemble. Cette foi, c'est la foi chrétienne, mère de la période de civilisation la plus longue et la plus élevée qu'ait vu le monde. L'histoire contemporaine établit encore que les trois na-

tions qui, depuis deux siècles, ont le plus grandi, l'Angleterre, la Russie, les États-Unis<sup>1</sup> sont en même temps les nations chez lesquelles les croyances se conservent avec le plus de fermeté.

Ainsi donc, l'incrédulité a beau grossir sa voix, multiplier ses armes, étendre le nombre de ses adeptes, de ses journaux, de ses

<sup>1</sup> Les *Notes de voyage aux États-Unis*, de M. de Tocqueville (*Oeuvres complètes*, t. VIII, 1863), récemment publiées par son ami M. de Beaumont, confirment de la manière la plus complète l'opinion de M. Le Play, et celle du P. Lacordaire (*Discours de réception à l'Académie*) sur le rôle et le rang de la religion dans la grande Fédération américaine.

Page 229. — *Conversation avec M. S., avocat obscur de New-York.*

« Je ne crois pas qu'une république puisse exister sans mœurs, et je ne crois pas qu'un peuple puisse avoir des mœurs lorsqu'il n'a pas de religion. Je juge donc le maintien de l'esprit religieux un de nos plus grands intérêts politiques. »

Page 236. — *Conversation avec M. John Spencer, légiste très-distingué.*

« ..... C'est une opinion générale chez nous qu'une religion quelconque est nécessaire à l'homme en société, et d'autant plus qu'il est plus libre. J'ai entendu dire qu'en France on était bien tenté d'abandonner toute religion positive. Si cela est vrai, vous n'êtes pas près de voir consolider chez vous les institutions libres. »

Page 245. — *Conversation avec M. Mullon, prêtre catholique.*

« Pensez-vous que l'appui de la puissance civile soit utile à la religion? — Je suis profondément convaincu qu'il lui est nuisible. Je sais que la plupart de mes confrères en Europe ont une croyance contraire. S'ils pouvaient habiter ce pays, ils ne tarderaient pas à changer d'opinion. »

Page 278. — *Conversation avec M. Adams, ancien président des États-Unis.*

« Nous parlâmes de la religion que M. Adams paraissait considérer comme une des principales garanties de la société Américaine. »

Page 280. — *Conversation avec M. Channing, le plus célèbre écrivain de l'Amérique (1831.)*

« Je ne puis croire qu'il faille désespérer de voir la France religieuse. Tout, dans votre histoire témoigne que vous êtes un peuple religieux, et puis, je crois que la religion est un besoin si pressant pour le cœur de l'homme, qu'il est contre la nature des choses qu'une grande nation reste irréligieuse. »

Page 284. — *Conversation avec M. Brown, riche planteur de la Louisiane.*

« En Amérique, je ne connais pas de matérialiste. La ferme croyance à l'immortalité de l'âme et à la théorie des récompenses et des peines est, on peut le dire, universelle. »

Page 289. — *Conversation avec M. Stuart, médecin.*

« La grande majorité aux États-Unis est véritablement croyante, et tient fermement cette opinion qu'un homme non chrétien ne donne aucune garantie sociale. »



chaires, de ses œuvres ; elle a contre elle la science, l'histoire, la pratique des peuples libres et prospères.

Répétons-le avec M. Le Play : la religion a été toujours et est encore le premier fondement des sociétés ; c'est un fait, et il n'est pas contestable. La religion chrétienne en particulier a été et est toujours la mère de la civilisation moderne ; c'est un autre fait, et il est également certain.

Nous ne suivrons pas l'auteur dans ses observations si nombreuses et si curieuses sur l'état de la religion chrétienne en Europe ; il nous la montre aveugle et solide en Russie, libre et universellement respectée en Angleterre, grandissant par la lutte aux États-Unis. Mais nous devons nous arrêter avec lui à cette question capitale : *D'où vient le progrès du scepticisme en France ?*

Depuis cinquante ans, l'incrédulité a plutôt diminué dans notre pays ; mais, elle a certainement augmenté, si l'on remonte en arrière d'un ou deux siècles. Pourquoi ?

Attribuer uniquement ce résultat à l'influence de quelques grands esprits, apôtres de l'incrédulité, c'est n'envisager que le petit côté de la question, et la reculer sans la résoudre. A quelles causes est due cette influence elle-même ? Qui est coupable de ce grand malheur ?

M. Le Play répond nettement : l'Église et l'État, le clergé et la législation.

Selon lui, l'Église a été ambitieuse et intolérante, l'État a été tracassier et oppressif, l'essor du scepticisme à la fin du dix-septième siècle a été surtout une réaction de l'esprit public contre la corruption, l'intolérance et l'action politique du clergé. La religion est par elle-même aimable et aimée ; bienfaitrice des peuples, elle leur reste chère, même au prix de lourds fardeaux et de tristes exemples. L'opinion adverse ne prend de la force qu'à raison et dans la mesure des défauts du clergé et des croyants. Quand l'Église ou l'État sont détestés, ils le doivent surtout à leurs serviteurs. Leur intolérance, bien loin de multiplier les croyants, multiplie les ennemis ; elle laisse, même après qu'elle a cessé, l'opinion en défiance, et il ne manque jamais d'adversaires pour entretenir, avec une implacable ardeur, cette défiance, dont l'objet n'existe plus. C'est ainsi qu'en France, en ce moment, le clergé le plus pur, le plus zélé, le plus national, continue à être accusé d'ambition, d'intolérance et d'attachement obstiné à l'ancien régime. Parce qu'elle est ancienne, on croit l'Église inféodée à tout ce qui est ancien, et on la confond dans les haines dirigées contre le passé ; on oublie qu'elle n'a pas d'âge.

On oublie encore plus un fait pourtant certain. Je ne crois pas que le clergé français regrette l'ancien régime ; mais je sais bien qu'il le subit toujours. Les vieilles lois, avec les vieilles rancunes, sont tou-

jours vivantes contre lui, contre lui seul. Les anciennes ordonnances des rois des deux derniers siècles sur la justice ou l'administration sont remplacées par des lois nouvelles ; les décrets de la Révolution, les bons comme les mauvais, sont tombés en désuétude. Les cours, dans leurs arrêts, les ministres, dans leurs ordonnances, l'Empereur et les Chambres, dans les lois, ne visent plus aucun acte législatif du dix-huitième siècle. Contre le clergé et les ordres religieux, la déclaration de 1682 est en vigueur ; les arrêts des parlements du dix-huitième siècle sont en vigueur ; les décrets de la Convention, en vigueur ; les ordonnances arrachées à la monarchie restaurée, en vigueur ; les ordres du jour obtenus des défiances parlementaires, en vigueur. Contre cette Église qui ne meurt pas, rien ne meurt. Et pourtant tout est changé ; à la puissance de l'Église on avait opposé des entraves, à ses propriétés des limites, à son indépendance des résistances ; la puissance, la propriété, l'indépendance ont disparu ; les entraves, les limites, les résistances subsistent. J'ai donc raison de le dire : je ne sais pas si le clergé est attaché à l'ancien régime, mais je sais bien qu'il y est soumis.

En vérité, depuis 1789, nous sommes semblables à des constructeurs qui, ayant démoli puis commencé à relever un édifice, ne seraient jamais d'accord sur le plan définitif. Quelle place donnerons-nous à l'autorité ? où logerons-nous la liberté ? quel sera l'espace réservé à la religion ? Cela n'est jamais définitivement convenu. Pour le moment, cette grande institution n'est point logée ; elle n'est ni dedans, ni dehors, on l'abrite provisoirement, on lui marchande le terrain, on ne l'admet pas avec toute sa suite, on place des surveillances à sa porte, et l'État en garde les abords et la clef, la recevant chez lui comme une étrangère de haut rang, ne l'établissant jamais chez elle. Ah ! quand donc serons-nous sortis enfin de ces polémiques, de ces défiances, de ces hésitations ! La religion a mieux à faire que de discuter avec les gouvernements ; ce n'est ni son rôle, ni son goût. Quand donc la société française accordera-t-elle à l'Église chrétienne la liberté, la sécurité, en un mot le moyen de ne plus penser à elle-même et de se dévouer tout entière à sa mission divine, au progrès des nations, à la paix des âmes, au soin des malheureux ?

La législation qui régit le culte en France est un mélange singulier : elle n'est ni la protection, ni la liberté, elle s'appelle d'un seul mot l'arbitraire, un arbitraire tantôt respectueux, tantôt oppressif. Chaque nouveau conflit révèle les vices d'un tel état de choses. Ils augmentent, à mesure que le droit commun se modifie dans le sens de la liberté. Qu'est-ce, en effet, qu'un concordat ? Une convention synallagmatique par laquelle l'Église accorde à l'État certaines concessions

en échange de certains privilèges. « Vous interviendrez dans la nomination de mes pasteurs, a dit l'Église, et, à cette condition, vous m'accorderez le droit de réunir, de parler, d'imprimer, et un traitement en échange de mes anciennes propriétés. » La condition est énorme ; le droit, pour un pouvoir qui peut s'appeler Louis XV ou Barras, et dans les moments ordinaires M. Martin ou M. Fortoul, de choisir les évêques, est vraiment exorbitant, et tout croyant sincère est de cet avis. Du moins, l'équivalent à quelque prix. Le droit de parler, d'imprimer, de réunir, c'est un sérieux avantage à l'état d'exception. Mais dès que l'exception devient la règle, dès que ce droit octroyé devient le droit commun et s'étend à tout le monde, le contrat cesse d'être avantageux ; bien plus, il devient onéreux ; au lieu d'avoir acheté un supplément de droits, le clergé a moins de droits que le reste des citoyens, et on a vu ses associations dissoutes, ses publications interdites, ses relations avec son chef entravées, sous une législation assurément peu libérale, mais qui accorde cependant des réunions à toutes les compagnies industrielles, et des correspondances étrangères à tous les journaux. Lorsque le salaire est infime et exclusif de la liberté de posséder et de transmettre, ce que l'on reçoit n'est pas comparable à ce que l'on perd. L'Église se trouve alors dépendante, appauvrie, humiliée, réduite à l'état de service public contesté. Des tiraillements et des accidents prouvent que la machine est usée. On ne se rend pas encore un compte très-net de la manière de sortir d'embarras. Mais les esprits les plus généreux commencent à prononcer le mot de *liberté*.

Or, la liberté de l'Église catholique repose sur deux conditions : l'indépendance de son chef, garantie par une souveraineté pleine ; celle de ses membres, garantie par des lois justes et des ressources fixes, au lieu d'être abandonnée aux caprices de la faveur et à la mesure étroite et mobile de la protection.

Eh quoi ! vous voulez donc séparer l'Église de l'État ? L'Église ne le veut pas plus que l'État.

Ceux qui reviennent à satiété sur cet argument oublient que l'État, dans les sociétés modernes, ce n'est plus le gouvernement. Autrefois, tout droit ou plutôt tout privilège descendait du trône. L'Église et l'État, la justice et l'État, l'armée et l'État, les colonies et l'État, le commerce et l'État, les finances et l'État, ces mots voulaient dire alors l'Église et le Roi, les gens du Roi, l'armée du Roi, les finances du Roi. Mais c'est au tour des citoyens à dire aujourd'hui : « l'État, c'est nous. » Nous avons des droits et une situation légale, indépendante des gouvernements ; nous vivons sous la souveraineté de la loi, dont le monarque est seulement le représentant et l'exécuteur. La loi est la reine des pays libres. Nous comprenons l'Église soumise à

la loi commune, c'est-à-dire ayant le droit de réunir, de parler, d'imprimer, de posséder, sans abandonner au ministre du monarque le droit de faire ses évêques et de régler ses dépenses. Seulement, comme les lois sont mobiles, parce que les peuples sont changeants, l'Église sera à jamais assurée de la liberté de son chef, et aucun Roi de la terre n'aura le souverain Pontife sous son sceptre. A ces conditions, l'Église, dans chaque pays, peut accepter à la fois le bénéfice et le joug des lois générales de l'État ; elle ne sera pas séparée de l'État, parce que l'État, aujourd'hui, ce n'est pas la Cour, c'est la loi.

Pourquoi ces idées ne sont-elles acceptées, même au sein du clergé, qu'avec hésitation ? parce que le droit commun est encore fort éloigné de la liberté. Tant que cela dure, un peu de privilège paraît doux ; même quand il est mêlé de beaucoup d'arbitraire.

Je conviens que les doctrines du clergé sont encore assez souvent peu libérales, mais celles de l'État, celles des libéraux, le sont-elles moins ? On a coutume de dire en France, et cette phrase semble un argument sans réplique : *Pas d'État dans l'État*. Voilà une petite société charitable, une grande compagnie financière, une association scientifique, un syndicat de propriétaires, en un mot une réunion d'intérêts ou de dévouements groupés librement ! Qu'on les disperse ! qu'on les subjugue ! Point d'État dans l'État. Tant que cette maxime régnera en France, il n'y aura pas dans ce pays de vraie, de forte liberté. En Angleterre, les petits États dans l'État se comptent par centaines ; une famille, une compagnie, une église, une corporation, sont autant d'intermédiaires naturels, heureux, salutaires, entre l'individu trop faible et l'État trop fort. Ne laissez vivre personne au-dessus et en dehors de la loi ; mais, sous la loi, laissez grandir tout ce qui aspire à grandir. Voyez les pays, comme la Belgique, les États-Unis, l'Angleterre, dans lesquels l'enseignement, l'association, la publication, la parole, la possession, sont libres ! L'Église use des droits communs sans en demander d'autres, et elle ne permet pas au pouvoir d'aider aux lumières du Saint-Esprit dans le choix des pasteurs, ni à la générosité des fidèles dans les besoins du culte. La liberté qu'elle demande, sans stipuler pour autrui, elle trouve bon qu'on l'accorde à autrui, et elle ne s'expose pas ainsi trop justement aux violentes représailles de ces faux libéraux qui demandent la liberté pour tous, excepté pour l'Église.

*Tolérance*, au lieu d'*intolérance*, voilà l'esprit, et *indépendance* au lieu de *dépendance*, voilà le régime que M. Le Play souhaite à la religion dans notre pays. J'avoue que, pour mon humble part, je suis entièrement d'accord avec lui.

Je regarde comme un axiome que la religion est utile à la société,

et comme un autre axiome que la liberté est utile à la société et à la religion ; j'en douterais pour la société, que je n'en douterais pas pour la religion. Puissance morale, elle aspire à se répandre, et son empire est dans les cœurs bien ouverts, sa force dans la parole bien libre. Je suis loin de vouloir juger ni de blâmer surtout l'ancien régime religieux de l'Europe : il a produit des fruits abondants ; il est soutenu par de grands esprits et par de grandes raisons. Ne parlant que du petit coin du monde et du temps où je vis, je suis profondément uni à ceux qui désirent que la liberté de l'Église soit placée sous la protection des libertés générales ; ce régime me paraît, en théorie, le plus généreux, en pratique, le plus acceptable, et, au point de vue du simple intérêt, le plus sûr.

Ce n'est pas, en tous cas, se montrer trop hardi que de demander comme conclusion, avec M. Le Play, une *Enquête sur le régime légal qui convient le mieux à cette divine religion chrétienne, à laquelle les sociétés modernes marchandent son droit et sa place, comme si elle n'était point leur mère, leur bienfaitrice, et la messagère céleste qui apporte, aux âmes et aux nations, après tous les orages, le rameau de paix.*

## CHAPITRE II. — LA PROPRIÉTÉ.

En théorie, on peut tout discuter, et faire de la propriété une question. En fait, on la voit s'établir chez tous les peuples élevés à un certain degré de civilisation, devenir un droit plus clair, plus libre et plus sacré, à mesure que la civilisation grandit, et se présenter enfin, après la religion, comme un des traits fondamentaux de l'organisation des sociétés humaines. Cela est certain.

En second lieu, la possession à titre *collectif* fait place, de plus en plus, à la possession à titre *individuel*, récompense naturelle du travail et de l'épargne, vertus sur lesquelles est fondé le bien-être de l'espèce humaine. Cela est encore enseigné par l'observation des faits.

Ainsi, devant l'histoire, devant l'expérience, le socialisme, le communisme tombent, avec l'impiété, au rang des systèmes rétrogrades. Revenir à la propriété collective, c'est marcher au rebours du progrès. Le régime patriarcal, c'est l'état d'enfance, bien voisin de l'état sauvage, où tous les produits sont consommés jour par jour. Les biens communaux partagés presque partout, les biens de main-

morte renfermés dans certaines limites, l'expropriation confiée au pouvoir législatif et non plus au pouvoir exécutif, au jury et non plus au juge, les propriétés indivises partagées, la propriété de l'homme sur l'homme interdite et exécrée, la propriété de l'homme sur les choses plus absolue, plus aisément commutable, plus disponible, plus accessible à tous, en un mot plus personnelle et plus générale : telles sont les tendances visibles de toutes les sociétés en progrès.

La liberté de *possession* entraîne-t-elle la liberté de *transmission*, après la mort ?

Toutes les législations dignes de respect répondent affirmativement. Il est juste, en effet, que celui qui a su produire ou conserver pendant sa vie puisse disposer ; s'il n'avait pas pu transmettre, il n'aurait pas conservé ; l'homme n'est pas un pur égoïste ; l'espoir de laisser ses biens à ceux qu'il aime est le grand stimulant de son activité, de son économie. M. de Parieu rappelait récemment que Leibnitz regardait le testament comme une grande preuve de la croyance instinctive des hommes à l'immortalité de l'âme. Je me souviens d'avoir vu en Angleterre un enfant de quatre ans, en habits de deuil, jouant au pied d'un immense château qu'entourait un parc merveilleux, au sein d'une population ouvrière misérable. Une pauvre femme en haillons me dit : « Ce petit enfant est le propriétaire de ce château ; son père et sa mère sont morts sans fortune ; un oncle le lui a laissé par sa dernière volonté, et quand passe ce petit enfant qui saura dans quinze ans ce qu'il possède, nous le saluons en mémoire de son oncle. » La dernière volonté d'un mort, la libre disposition d'une partie de la terre après qu'on l'a quittée, le droit reposant et respecté sur la tête d'un petit enfant, et de pauvres mendiants qui comprennent, approuvent et saluent... ah ! si les hommes ne sont pas des esprits immortels, éclairés et attirés par les rayons de la justice divine, expliquez-moi ce mystère, je vous prie, par la physiologie, et chargez cette science d'empêcher ces mendiants de piller cet enfant et les constables de se mettre de la partie !

Cependant les biens de ce monde doivent-ils être gouvernés par la dernière volonté des morts, sans que cette volonté puisse être redressée, si elle est abusive ? Lorsque cette volonté ne s'est pas exprimée, la loi ne doit-elle pas régler la transmission ? Les peuples civilisés ont tous prévu et résolu ces questions, et le régime des successions occupe dans tous les codes une place importante. On voit même le législateur, qui intervient de moins en moins dans la possession, intervenir très-impérativement, très-minutieusement dans la transmission, revendiquer pour l'impôt une partie des biens transmis, régler d'avance et souvent corriger la volonté du propriétaire disparu. Enfin, quelquefois, le législateur opère d'une manière radicale,

dans la vue systématique de refondre la coutume, de déranger la répartition des biens, de changer de direction le courant établi, parce que le régime des successions exerce une influence profonde sur tout l'ordre politique et social, selon qu'il perpétue ou qu'il affaiblit l'importance et l'indépendance des familles, selon qu'il restreint ou qu'il multiplie le nombre des propriétaires.

Les lois de succession sont soumises à ces vucs diverses, extrêmement variées; toutefois, elles peuvent se rattacher, et M. Le Play les rattache en effet, avec beaucoup de talent et de clarté, à trois types principaux, qu'il classe ainsi :

1° Le régime de conservation forcée de tous les biens ou seulement des biens immobiliers dans les mains d'un seul héritier, qui est ordinairement, pas toujours, l'aîné de mâle en mâle. Ce régime est né spontanément, il a été une coutume volontaire avant d'être une loi imposée; mais il est de plus en plus délaissé par les législations européennes, « et justement, dit M. Le Play, parce qu'il est scandaleux, quand la vertu ne se transmet pas avec la fortune, et surtout parce qu'il est contraire à la liberté <sup>1</sup>. »

2° Le régime du partage forcé entre tous les descendants directs du défunt, quelle que soit la volonté de celui-ci, étroitement limitée à une petite part disponible. Il a été imposé par Lycurgue à Sparte, par le parlement anglais en Irlande, par le gouvernement russe aux biens nobles, par la Convention en France, par Napoléon I<sup>er</sup> à Naples, dans le but avoué ou déguisé de réduire à néant les grandes familles;

3° Le régime de la liberté testamentaire, qui permet au testateur de disposer de tous ses biens, ou au moins de la plus grande partie, en faveur des héritiers qu'il lui plaît d'instituer.

Ce dernier régime est celui de l'Angleterre, des États-Unis, d'une partie de l'Allemagne et de l'Italie; il est complété par une loi *ab intestat* qui prescrit tantôt la conservation, tantôt le partage.

La loi française prescrit le partage égal, à défaut de testament, et elle réduit la quotité disponible au quart, lorsqu'il y a trois enfants ou plus. Elle est intermédiaire entre le second et le troisième régime.

M. Le Play est partisan très-convaincu de la liberté testamentaire absolue, et il voudrait que, dans toutes les familles, on prit la coutume de faire un testament, chacun faisant ainsi sa loi selon sa situation. Il a pris pour épigraphe de tout le chapitre ce vieux texte de la loi des Douze-Tables : *Uti pater familias legassit super pecunia tutelave suæ rei, ita jus esto*. La volonté du père fait la loi. A défaut

de cette volonté, l'auteur de la *Réforme sociale* indique un système de transmission *ab intestat* par lequel les biens associés au travail du père jusqu'à sa mort, notamment l'habitation de famille, sont transmis intégralement à l'héritier qui partageait ce travail, les autres biens sont partagés également<sup>1</sup>.

La liberté absolue et l'usage universel du testament, voilà son vœu le plus ardent.

Comme la préoccupation de cette idée capitale apparaît dans tout le cours de l'ouvrage, comme cet ouvrage a été jugé surtout sur cette idée, regardée à tort comme l'idée exclusive et fixe de l'auteur, il importe de s'y arrêter un peu.

Avant tout, admirons l'immense quantité de renseignements, d'observations, de vues, de comparaisons, d'arguments, réunie par M. Le Play sur ce point à la fois obscur et brûlant, environné de ténèbres et de passions. Nul jurisconsulte ne connaît mieux les lois de succession, nul économiste, nul moraliste n'en a mieux indiqué les effets et l'esprit, nul historien n'en a mieux présenté les vicissitudes. On ne peut plus passer indifféremment devant ce problème de droit, de philosophie et d'histoire depuis que M. Le Play l'a éclairé d'une lumière intense. Il faut bien, bon gré, mal gré, l'écouter désormais. Il est le maître de cette question, les arguments qui circulent dans les conversations et les livres sont des monnaies à son effigie; on les retrouve tous dans son livre, et ils ont déjà fait un tel chemin qu'on les a vus, non sans surprise, se présenter au Corps législatif sous la forme d'un amendement encore timide, un peu effarouché par la lutte, mais signé par des députés originaires de quarante-six départements de la France et venus, ce qui est plus frappant, de tous les coins du monde des idées, démocrates, industriels, propriétaires, commerçants, nobles, bourgeois, citadins. Il est vrai, l'opposition a été vive, elle s'est prolongée dans la presse, et cette première bataille n'est pas une victoire; mais quoi! il n'y avait pas même d'armée, ni d'armes, avant que le courageux et infatigable auteur de la *Réforme sociale* n'ait remué quelques esprits et tant d'idées!

On ne marchandait pas l'estime, en Angleterre, à tout homme qui met en avant son nom, sa peine, sa popularité, son temps, sa fortune, pour servir une seule et même question, toujours combattu, toujours combattant, jusqu'au plein succès ou à la pleine défaite, tout homme qui s'acharne en quelque sorte à débarrasser l'esprit humain d'un problème, de manière qu'on n'y revienne plus après lui. Rien de plus respectable, après les hommes d'un seul serment, que les

<sup>1</sup> Page 151.

MAR 1865.



hommes d'une seule question. Partisans et adversaires, nous devons tous à M. Le Play ce rare tribut de respect.

A cet éloge, j'ajoute aussitôt mes réserves sur le fonds du débat.

Je reproche à M. Le Play d'exagérer l'importance et les effets probables de sa conclusion. On se méprend ainsi sur ses arguments et on s'en défie tout bas, en suivant d'ailleurs avec un intérêt immense sa très-remarquable discussion. Cette discussion a tout l'air de tendre à une réforme fondamentale et toute politique dans les lois, tandis qu'elle se réduit en réalité à une réforme relativement petite et d'intérêt plutôt domestique et moral.

Pourquoi l'auteur a-t-il pris pour épigraphe la loi des Douze-Tables : « *Pater familias uti legassit, ita jus esto?* » M. Rossi a très-bien montré que le père, aux premiers temps de Rome, était roi, maître, pontife, et qu'il créait un patricien par son testament, et non pas un fils ; la toute-puissance des testateurs était une mesure toute politique, bientôt remplacée par les droits de la parenté naturelle dès que l'équité commença à peser sur l'esprit des Romains <sup>1</sup>.

Partant de ce souvenir historique, gémissant sur l'instabilité des fortunes, alléguant souvent l'exemple de l'Angleterre, M. Le Play semble attaquer l'égalité des partages, et regretter un état politique fondé sur l'inégalité.

C'est le reproche qui lui est bruyamment adressé ; sans y regarder de plus près, on l'accable de discours qui prétent à des triomphes faciles, parce que l'émotion est très-naturelle.

Nous sommes, en France, très-divisés avant tout par la politique ; c'est de la politique que les esprits sont préoccupés principalement quand il s'agit des lois de succession. Nous ne sommes pas très-éloignés de la date fameuse qui a consacré la conquête de l'égalité civile. Sans doute, quatre-vingts ans à peu près se sont écoulés, mais à la conquérir, cette égalité précieuse, il avait fallu plusieurs siècles, et il n'y a pas bien longtemps que vivaient les hommes, nos pères, qui nous ont raconté, pour les avoir subis, les inconvénients, les abus du régime d'inégalité. Nous avons toujours une peur affreuse d'y retomber, et nous avons bien raison. Or, il n'y a pas loin de l'inégalité dans la famille à l'inégalité dans la société. On craint donc que l'inégale répartition des biens ne reconduise tout doucement à l'inégale répartition des droits. Ce ne sont pas des idées qui se repoussent, ce sont des défiances.

J'ajoute que ce sont aussi des erreurs qui se combattent. Nous ignorons profondément à Paris ce qui se passe en France, et, en France, nous ignorons ce qui se passe en Europe.

<sup>1</sup> Rossi, *Cours d'Économie politique*, sixième leçon, page 144.

J'ai vu tout récemment un membre du Parlement anglais très-surpris de lire dans l'*École*<sup>1</sup>, de M. Jules Simon, cette phrase : « En Angleterre, une sœur, qui est l'égale de son frère, n'a point de part à l'héritage paternel. » Erreur profonde, me dit-il. La sœur a exactement le même droit que le frère, c'est-à-dire aucun jusqu'à ce que le père ait décidé ; c'est lui qui fait la loi, c'est le testament qui est la loi ; le père peut ce qu'il veut, vis-à-vis de tous ses enfants. Il est vrai, s'il n'a pas disposé par testament (et c'est un cas très-exceptionnel), le *bien foncier* appartient à l'aîné, et dans ce cas la sœur est encore l'égale des frères cadets ; mais, la *fortune mobilière* se partage également ; or, dans les fortunes anglaises, les valeurs mobilières ont bien plus d'importance que la terre, et il y a mille combinaisons d'assurances, inusitées en France, qui constituent aux femmes des dots considérables. La sœur est l'égale du frère ; le père, supérieur à tous deux, est maître de les traiter selon son cœur et selon sa volonté.

Il est très-naturel que nous, Parisiens, rentiers, avocats, journalistes, fonctionnaires, nous professions l'égalité absolue des partages ; nous sommes occupés à remuer des idées, à rendre des services, à suivre des plaisirs, toutes choses essentiellement individuelles et viagères ; nous ne fondons rien. Mais cet honnête paysan qui s'est levé à quatre heures du matin pendant quarante ans pour cultiver son petit domaine, qui l'a arrondi, qui s'y est bâti une maison, qui a élevé là ses fils et ses filles, croyez-vous qu'il ne verse pas des larmes à la pensée que cette création de ses mains sera vendue, divisée, anéantie ? Pourquoi ne pas lui permettre d'y laisser sa famille unie autour du meilleur de ses fils ? Et ce commerçant qui a tant dépensé d'efforts pour accrocher au mur une enseigne et rassembler une clientèle, dont il est aussi fier que s'il avait conquis un blason et levé un régiment, cet industriel qui a construit, disposé, créé, animé, alimenté, une usine, seront-ils forcés de liquider de leur vivant cette fondation à laquelle la loi, s'ils ont plusieurs enfants, refuse tout avenir ? Or, les avocats, les rentiers, les journalistes, les fonctionnaires, ne sont pas les membres principaux d'une nation ; elle se compose avant tout des paysans et des commerçants, des propriétaires et des industriels. N'allez pas au Palais ou au Parlement discuter ces questions ; allez chez le petit propriétaire du Languedoc ou de la Normandie, visitez les usines de l'Alsace, consultez les manufacturiers et les agriculteurs. Parisiens, sortez de Paris ; Français, regardez hors de France.

Tel est le langage, tel est le point de vue de M. Le Play. La dernière chose dont il s'occupe, c'est la politique ; la dernière autorité

<sup>1</sup> Page 176.

qu'il consulte, c'est la théorie abstraite. Il n'a en tête que les intérêts domestiques, sociaux, économiques. Il observe les faits, il compare les peuples, il cherche à deviner les causes du progrès, nullement à préparer les voies du retour vers un passé qu'il déclare justement détruit et pour jamais.

A cette réponse, ses adversaires changent d'argument, se retournent et lui disent :

S'il en est ainsi, vous attachez trop d'importance à la réforme de la loi des successions. Ah! si vous vouliez ressusciter une aristocratie, relever sur un autre plan notre édifice politique, cela vaudrait la peine de livrer une grande bataille. Ainsi, les uns reprochent à M. Le Play de vouloir ressusciter l'inégalité, les autres lui reprochent de ne pas le faire.

Or, il sait bien qu'il perdrait cette seconde bataille, et pour deux raisons : la première, déjà alléguée, c'est qu'on ne comprend plus, en France, un régime légal de transmission des biens qui ne serait pas le même pour tous les citoyens et qui serait en désaccord avec la loi naturelle, une combinaison artificielle, politique, reconduisant au droit d'aînesse attaqué non-seulement par l'insurrection des cadets, mais encore par le cœur des mères, la conscience des pères, l'équité de tous; on a horreur du droit d'aînesse dont l'avantage, disait Johnson, était de ne faire qu'un sot par famille. La seconde, c'est qu'on ne relève pas une aristocratie uniquement par l'argent. Il s'est formé depuis vingt ans des fortunes plus considérables et plus nombreuses que n'étaient les fortunes possédées par les familles nobles d'autrefois; on a bâti bien des hôtels, on n'a pas fondé ce que l'on appelait jadis une *maison*; les grands sentiments et les grands services font l'aristocratie. L'argent ne manque pas, mais il ne suffit pas. Je crois donc que M. Le Play perdrait la bataille sur ce terrain, s'il avait envie de la livrer, je crois de plus qu'il n'en a aucune envie, étant aussi libéral au moins que ses contradicteurs.

Que veut-il donc? Ne lui supposons pas des intentions ou des desseins dissimulés; nous avons affaire à un homme qui dit tout ce qu'il pense, rien de plus, rien de moins, avec une entière probité.

Que veut-il, et, d'abord, quels faits met-il en avant, selon sa méthode?

Est-il vrai, oui ou non, historiquement, que la loi française a été faite dans le but avoué de disperser les biens et d'empêcher la perpétuité des patrimoines et des familles?

Est-il vrai, oui ou non, que ce système ait eu pour effet de soumettre toutes les familles, tous les quinze ou vingt ans, à une sorte de liquidation forcée?

Est-il vrai, oui ou non, que cette liquidation détruise non pas les

grandes familles qui se recomposent par les mariages, mais avant tout les petites, formées avec tant de peine, et tombant en poussière à chaque coup de la mort ?

Est-il vrai, oui ou non, que le fisc et la procédure s'abattent au même moment sur les patrimoines, les déchirent et les diminuent à l'envi ?

Est-il vrai, oui ou non, qu'après les petits domaines, les clientèles commerciales et industrielles sont victimes de cette cause périodique de ruine, et qu'il n'y a pas, en France, un établissement industriel qui puisse échapper à la mise en société ou en liquidation, quand son chef laisse une famille nombreuse ?

Est-il vrai, oui ou non, que ce soit là un de nos côtés faibles, dans la lutte à laquelle la liberté des échanges expose nos industries agricoles et manufacturières ?

Est-il vrai, oui ou non, que de peur de voir diviser l'héritage, on s'arrange pour ne pas multiplier les héritiers ; la stérilité des mariages n'est-elle pas certaine et systématique ?

Est-il vrai, oui ou non, que, le partage étant fait d'avance par la loi, l'autorité paternelle est sans nerf, le père est méprisé, et les résultats, les *espérances* de sa mort sont calculés d'avance ?

Est-il vrai, oui ou non, que dans les pays libres, comme les États-Unis, on laisse le père juge dans la famille et on préfère à toute la sagesse des lois la tendresse des pères ?

Est-il vrai, oui ou non, que le testament est un acte de l'initiative individuelle, en usage dans les pays où cette initiative est libre et forte, tandis que la loi française teste pour tout le monde, décourage et restreint le droit des testateurs ?

Est-il vrai, oui ou non, que les parties de la France, le Midi, l'Auvergne, la Normandie, où la coutume réagit encore contre la loi, sont les contrées où la famille est forte, la terre bien cultivée, et la société bien assise ?

Sans énumérer toutes les conséquences de notre régime des successions, que M. Le Play a déroulées, avec une minutieuse précision, convenons que les faits qui précèdent ont une grande valeur et une incontestable réalité.

Seulement, on a raison d'objecter que ces conséquences tiennent aux mœurs et aux idées de notre pays, plutôt qu'à ses lois.

Il y a eu, à la fin du dix-huitième siècle, un affaiblissement lamentable de la famille, à la fois corrompue et attaquée, un profond mépris de la tradition, un mouvement d'opinion ardent contre le testament, et l'éloquence de Mirabeau mourant pèse encore, avec l'esprit du dix-huitième siècle, sur nos âmes. Les Français ont peu d'enfants ; le fait est déjà signalé dans les écrivains du siècle dernier.

Ils se servent peu du testament, mais ce n'est pas la loi qui les en empêche.

Le Code civil, en effet, n'impose pas le partage égal; il laisse aux pères une assez large disponibilité; les pères n'en usent pas; ce que vous appelez le partage forcé est le partage volontaire; ne vous en prenez pas au Code, prenez-vous-en au cœur humain et à la coutume; prétendez-vous les changer?

Voulez-vous que le droit commun, à défaut de testament, soit le partage égal? Oui.

Voulez-vous que la liberté du père soit telle qu'il puisse déshériter entièrement ses enfants au profit d'un étranger? Abandonnerez-vous la distribution des biens à toutes les faiblesses des vieillards? Laisseriez-vous, par respect pour le père mort, les fils vivants à la charge de la société? En un mot, effacerez-vous du Code toute réserve légale? Non.

S'il en est ainsi, vos réformes de la loi de succession se réduisent à ceci :

1° Augmenter un peu la quotité disponible;

2° Ne pas permettre de demander dans tous les cas le partage en nature qui force de liciter les petits héritages, parce qu'on ne peut couper en deux la vache, la maison, le champ, la vigne;

3° Diminuer les droits de succession;

4° Faciliter les partages entre majeurs et mineurs;

5° Mettre une borne légale, un minimum admis dans certains pays, au morcellement des héritages, et faciliter la réunion des parcelles;

6° Encourager l'usage des testaments et la pratique de l'indivision, de l'association des héritiers et des ménages;

7° Faciliter les partages entre-vifs par le père de famille;

8° Donner à la mère un rang plus juste dans l'ordre successoral.

Voilà d'excellentes mesures, et sur lesquelles il y a, je crois, peu d'hésitation, quand on a lu M. Le Play.

Demande-t-il davantage? Je ne le crois pas.

Dès lors on a tort de l'attaquer par des soupçons que ses idées ne provoquent pas.

Mais, à son tour, il a tort d'attendre des réformes qu'il poursuit un effet considérable.

Augmenter la quotité disponible, faciliter et répandre l'usage du testament, c'est sans doute opérer un changement important dans les lois et dans les mœurs. S'il en résulte une conservation plus facile des biens et des industries dans les familles, un exercice plus habituel de l'initiative privée, un accroissement de l'autorité paternelle, ce sera un grand, un très-grand bien, mais j'ai peine à croire que

cette mesure sauve la famille, réforme la société, et relève les colonnes du temple !

J'ai beau faire, je ne puis partager entièrement ni les espérances de l'auteur, ni les craintes de ses adversaires ; je partage seulement sans réserve l'admiration de ses lecteurs à la vue de tant de savoir, de courage, de persévérance, mis au service d'une conviction si forte sur un point si grave.

### CHAPITRE III. — LA FAMILLE.

Le chef-d'œuvre de Dieu, l'idéal de l'homme, la force de l'État, la véritable unité sociale, c'est la famille. Dans la famille, se réunissent et se développent toutes les qualités de l'individu et tous les avantages de l'association. Asile tour à tour le plus doux, le plus sûr, le plus sacré, de l'homme aux différents âges de sa vie, la famille transforme ses inclinations et double ses forces. Naturellement égoïste, il devient, dans la famille, désintéressé ; sa paresse native se change en activité ; violent, il s'incline et sourit devant un petit enfant ; impur et avide, il est chaste, il se fait économe ; et toutes ces vertus s'épanouissent en secret, dans l'ombre, sans calcul, sans éclat, pour obéir à cette puissance énergique et délicieuse de nos cœurs, l'amour honnête.

De tous les hommes, le moins imparfait, c'est un père, et la plus parfaite de toutes les femmes, c'est une mère.

Voilà sans doute des vérités bien banales. L'éloge de la famille est un lieu commun, si l'on entend par ce mot un lieu commun à tous les esprits et où ils se rencontrent tous. Car, de toutes les institutions fondamentales, la famille, selon la remarque de M. Le Play, est l'institution la moins contestée. On nie la religion, on attaque la propriété, on s'incline devant la famille. Mais cette banalité n'en est pas une dans l'histoire, ni sur toute la surface du globe, ni dans les mœurs publiques. La famille de l'antiquité, la famille actuelle, de la Turquie, de l'Asie, de l'Afrique, la famille des deux tiers de la terre, ne sont pas la famille, et parmi les heureux habitants du monde chrétien, où ce chef-d'œuvre est réalisé, il est plus célébré que respecté. L'esprit divin la forme, on dirait que l'esprit du mal se plaît à la détruire, ici par l'ivrognerie, ailleurs par l'esclavage, là par le désordre, plus loin par l'atelier, ou bien enfin par une certaine tendance générale

des lois et des sociétés ; c'est cette tendance que M. Le Play cherche avant tout à constater et à redresser.

Quelles sont, selon lui, les conditions fondamentales de la famille ?

Cette association se compose de trois membres, le père, la mère, l'enfant.

Or, le rôle à assigner au père et à la mère dépend de l'idée que l'on se fait des droits, des aptitudes et des besoins de l'enfant.

Si l'enfant, en naissant, apporte des inclinations toujours bonnes, il suffit de l'instruire, puis de l'émanciper, et telle est, en effet, la conclusion de théories fort répandues. Donnez-nous des écoles et des libertés, le progrès se fera tout seul. Ce n'est pas tout ; chaque génération sait plus, et par conséquent peut davantage que les générations précédentes. Les pères et les mères représentent donc la routine ; ils méritent qu'on les honore, nullement qu'on les écoute. « Telle est la rapidité du progrès, a écrit un économiste cité par M. Le Play<sup>1</sup>, qu'aux deux tiers de sa carrière le père de famille n'est plus au niveau de ce qu'il faut savoir ; ce n'est pas lui qui enseigne ses enfants, ce sont ses enfants qui refont son éducation.... »

Avec cette théorie, la mère est une nourrice, le père un nourricier, à peine un précepteur ; le foyer domestique est un nid, d'où la couvée s'envole, dès qu'elle a des ailes. On ne voit pas trop pourquoi le ménage ne se séparerait pas aussi, quand a passé la belle saison des hymens, le printemps.

La pratique universelle, l'expérience, la religion et le bon sens sont d'accord pour contredire cette théorie trop attrayante. « La propension constante vers le bien ne se rencontre que chez quelques natures exceptionnelles ; le mélange des deux instincts est le trait distinctif de la majorité, et pour une importante minorité la tendance vers le mal est décidément prédominante<sup>2</sup>. » Voilà la vérité sous tous les climats, dans toutes les classes, chez tous les peuples. Osons le dire : l'homme naît ignorant et vicieux. La religion affirme le fait, l'expérience le confirme.

L'instruction, l'école, ne suffisent pas à corriger ce penchant vicieux.

L'école est une salle où un maître enseigne à un élève de dix ans les éléments de la science ; or le bon maître est une exception, le bon élève une rareté, à dix ans on n'est pas formé, et la science n'est pas la morale. Ne demandez donc pas à l'école de réformer les nations.

Le progrès le plus rapide, la civilisation la plus brillante, ne four-

<sup>1</sup> Page 207.

<sup>2</sup> Page 211.

nissent pas à l'individu le moyen de se suffire à lui-même, et ne détruisent pas l'inclination vers le mal. C'est ailleurs que Dieu a mis le remède des penchants vicieux de l'homme. Il a confié ce redressement au père et à la mère, et la première condition de la famille, c'est la plénitude de l'autorité du père et de la mère sur l'enfant. Quel doit être le rôle de ces deux autorités ?

Le père est roi, la mère est reine, l'enfant est un sujet aimé, mais docile : telle est la thèse de M. Le Play.

Le père est un souverain, plus qu'un souverain, car il a formé la société qu'il dirige. Il aide le Créateur à transmettre la vie, il précède et seconde le prêtre dans l'enseignement de la foi, il possède la terre et il en dispose, il communique à ses enfants la tradition de la patrie, le patrimoine acquis de l'esprit humain, et les mots mêmes de *patrie* et de *patrimoine* sont formés de son nom. La grandeur d'un peuple se mesure à l'autorité qu'il reconnaît aux pères, et la liberté, chez ce peuple, a la même mesure, car l'État peut se réserver une plus petite puissance quand les pères en exercent une grande. Si les pères sont corrompus, ne cherchez pas de remède, tout est corrompu. Si les pères sont méprisés, n'attendez pas de progrès moral, la source du respect, de l'obéissance et de la religion même, est tarie. Dieu n'est que le premier père.

Le rôle des deux sexes dans la famille est profondément différent.

La mère est retenue au logis pour être mère, et il convient de l'y laisser; elle en est la reine et tout le gouvernement intérieur repose sur elle. Mère de famille, elle est aussi la véritable mère du progrès social; car la pureté de la femme oblige l'homme à être pur, s'il veut être aimé, et la langue française, si délicate, la langue italienne, si expressive, se servent du même mot, *galant homme*, pour exprimer que celui qui obéit à l'honneur plaît aux femmes par le même moyen. Première institutrice de la langue si bien appelée *maternelle*, la mère donne à la race l'âme autant que le corps. Ne la mêlez pas à l'administration de la fortune, à l'exercice de l'industrie, aux travaux de l'atelier, aux agitations de la vie publique. Mais élevez, perfectionnez de plus en plus son éducation, son instruction, et que ce soient là les deux attributs de la femme : élever son esprit et sa famille. Une fois échappées au foyer domestique, les femmes sont plus perverses que les hommes. Cessant trop tôt d'être mères, elles deviennent oisives, s'adonnent au luxe, au théâtre et aux vains amusements. L'homme fait les lois, la femme fait les mœurs; le père gouverne les affaires, la mère élève les enfants : l'autorité tempérée par l'amour, c'est la famille modèle.

Mais cinq conditions capitales, selon M. Le Play, sont nécessaires



pour que l'autorité paternelle et l'autorité maternelle soient ce qu'elles doivent être. Il faut :

1° Que la famille soit dirigée par la religion et appuyée sur la propriété d'un foyer domestique ;

2° Que le mariage soit indissoluble ;

3° Que les lois punissent la séduction comme un délit, au moins comme un dommage entraînant réparation ;

4° Que la femme ait dans l'héritage une moindre part que l'homme, afin que le mariage soit l'objet d'un choix et non d'un calcul ;

5° Que la libre et entière disposition des biens appartiennent au père.

A ces conditions se fonde le type de famille auquel il donne ce nom, qui lui plaît plus qu'à moi, la *famille-souche*.

La famille-souche n'est pas la famille *patriarcale*, union un peu trop forcée d'individus nombreux, habitants des régions où la vie isolée est impossible, et obéissant aveuglément à un chef, union favorable aux faibles et aux enfants, souvent insupportable aux natures intelligentes.

Elle est encore moins la famille *instable* de nos populations ouvrières ou urbaines, formée au hasard, volontairement peu féconde, promptement dispersée.

La *famille-souche* est celle où le ménage des parents habite sous le même toit avec le ménage d'un ou plusieurs des enfants, avec les ascendants, les parents célibataires, quelques domestiques fidèles, sans jamais se séparer, dans les liens d'une association libre et pourtant permanente. Là, l'enfant nouveau est une richesse, le vieillard un exemple aimé, le serviteur un ami. Sur leur propriété, les membres d'une telle famille se suffisent et s'enrichissent, ne demandant rien à l'État et lui offrant en grand nombre des émigrants pour ses colonies, des prêtres pour son clergé, des soldats pour ses armées. La Suède et la Bavière, l'Auvergne et le Tyrol, les Pyrénées et les Alpes, sont encore le berceau de semblables familles. Supposez, avec M. Le Play<sup>1</sup>, que la France repose sur 2,000,000 de familles ainsi établies, ayant les ressources nécessaires pour soutenir leurs jeunes enfants, leurs malades, leurs infirmes, leurs vieillards, livrant annuellement aux services publics et aux nouvelles entreprises privées 400,000 jeunes gens des deux sexes, dressés au travail et à la vertu, quelle nation lui serait comparable ?

Aucune, pas même l'Angleterre. Car la famille se désorganise en Russie, surtout dans les hautes classes, elle est en décadence aux États-Unis, elle se maintient en Angleterre, mais cependant le père n'habite pas en général avec son héritier marié ; sous ce rapport,

<sup>1</sup> Page 255.

l'ancienne famille française (Arthur Yung l'avait remarqué) était supérieure à la famille anglaise.

Reste à savoir si les cinq conditions demandées par l'auteur de *la Réforme sociale* sont toutes équitables, désirables et faciles à réaliser ?

La religion de nos pères et la maison de nos pères, comme on dit en bon français, voilà les deux colonnes de la famille ! Je n'ai pas besoin de dire à quel point je suis d'accord avec lui sur cette première condition, et aussi sur la seconde, l'indissolubilité du mariage.

Fort heureusement, le divorce est aboli. Il est impossible de mieux expliquer les salutaires effets de l'indissolubilité du mariage que ne l'a fait M. Le Play<sup>1</sup> : « Le lien conjugal, dit-il, s'offre aux populations avec un caractère plus auguste ; les conjoints apportent plus de réflexion dans un acte qui engage la vie entière ; ils sont plus enclins à atténuer, par de mutuelles concessions, les inconvénients du contraste des caractères ; les personnes dépourvues des qualités qui rendent les mariages heureux ne peuvent point provoquer de nouveaux scandales en contractant de nouvelles unions ; enfin, les enfants peuvent compter plus sûrement sur les soins et l'affection de leurs parents. » Il ajoute que toutes les femmes respectables sont de cet avis, et il pourrait dire aussi que le bon sens et le bon cœur du peuple sont opposés au divorce ; un ouvrier, un paysan mènent souvent, avant le mariage, une vie de désordre ; une fois mariés, ils peuvent donner aux riches l'exemple du respect du ménage.

Mais si « l'approbation donnée aux lois qui interdisent le divorce par les femmes les plus éminentes » a toujours paru à M. Le Play « le fait le plus propre à asseoir les convictions du législateur<sup>2</sup>, » croit-il qu'elles soient de son avis sur ces deux articles qu'il veut introduire dans la loi de succession, l'un qui attribue aux femmes une part héréditaire moindre qu'aux hommes, l'autre qui laisse le père maître absolu de partager inégalement ses biens entre ses enfants ?

Est-il bien vrai que l'homme soit plus difficile dans son choix, lorsque la femme est sans fortune ? N'est-il pas vrai aussi que la femme, dans cette condition, est moins difficile ? L'homme, en France, cherche à tout prix un mariage riche, mais la femme, en Angleterre, cherche avec la même ardeur un mariage quelconque. On est scandalisé de la rage des Français pour la fortune, et on n'est pas moins surpris de la rage des Anglaises pour le mariage. Y a-t-il

<sup>1</sup> Page 197.

<sup>2</sup> Page 197.

vraiment en Angleterre plus de mariages d'inclination, et en France plus de mariages d'argent? Je n'en voudrais pas répondre. Je conviens seulement qu'en Angleterre les fortunes sont mieux composées, qu'il y a plus de combinaisons pour laisser au fils le bien patrimonial tout en dotant les filles, et surtout que la femme s'y renferme et s'y complait davantage dans l'intérieur de la famille.

J'adopte pleinement les idées de M. Le Play sur la séduction. Le législateur français manque à ses devoirs de législateur chrétien en ne protégeant pas ici les faibles. L'opinion, le théâtre, les romans sont complices du silence de la législation. La femme séduite, on l'accable de mépris ou de sarcasmes; le séducteur, on l'honore et on le reçoit dans les bonnes compagnies. Ce scandale m'a toujours paru des plus choquants. Entre le voleur de mouchoirs et le voleur de l'honneur, on ne condamne que le premier.

Mais je répète à propos de la famille ce que j'ai dit à propos de la propriété. Le mal est bien moins dans la loi que dans l'opinion. C'est l'opinion qu'il s'agit de réformer, et cela est si vrai que, dans tout l'ouvrage de M. Le Play, quand il attaque les idées régnantes, il est lumineux; quand il provoque la réforme des lois, il me semble un peu hésitant et vague. Avec d'autres idées on pourrait faire de nos lois, telles qu'elles sont, un tout autre usage.

Cela est si vrai encore que, deux siècles avant nos lois actuelles, M. Le Play le reconnaît, le mal était déjà le même sous d'autres lois.

En voulez-vous la preuve? Ouvrons Molière; nous sommes en 1671; sur la scène est un père parlant à un serviteur.

	ARGANTE.
Il le fera, ou je le déshériterai.	
	SCAPIN.
Vous?	
	ARGANTE.
Moi.	
	SCAPIN.
Bon!	
	ARGANTE.
Comment, bon?	
	SCAPIN.
Vous ne le déshériteriez point.	
	ARGANTE.
Je ne le déshériterai point?	
	SCAPIN.
Non.	
	ARGANTE.
Non?	

SCAPIN.

Non.

ARGANTE.

Ouais ! voici qui est plaisant. Je ne déshériterai point mon fils ?

SCAPIN.

Non, vous dis-je.

ARGANTE.

Qui m'en empêchera ?

SCAPIN<sup>1</sup>.*Tous-même !*

Nous voici bien loin malheureusement du père respecté et du domestique dévoué. Et il paraît bien que les servantes ne valaient pas beaucoup mieux que les serviteurs, si nous en croyons Béline et Argan, le malade imaginaire.

ARGAN.

Il y a je ne sais combien que je vous dis de me la chasser.

BÉLINE.

Mon Dieu ! mon fils, il n'y a point de serviteurs et de servantes qui n'aient leurs défauts... et vous savez qu'il faut maintenant de grandes précautions pour les gens que l'on prend<sup>2</sup>.

La maîtresse de Toinette avait bien raison, car elle entrait en scène le 10 février 1673, et, le 25 mars 1673, le lieutenant général de police, M. de la Reynie, était obligé de défendre aux laquais de s'attrouper *sous peine de la vie*, et de porter des cannes ou bâtons sous peine de punition corporelle. Il avait dû, le 5 juin 1669, remettre en vigueur d'*anciennes* ordonnances défendant aux domestiques de quitter leurs maîtres sans congé<sup>3</sup> ; ce qui prouve que l'attachement des domestiques, qui paraît de nos jours à l'Académie une rareté digne du prix Monthyon, n'était pas, il y a deux siècles et même avant, une vertu commune, du moins à Paris.

N'accusons donc pas notre siècle et notre loi. Il y a longtemps que la religion, la propriété, la famille, ne trouvent plus dans l'opinion l'appui qu'elles méritent, comme les premiers biens de la société humaine. Il y a longtemps que la littérature est la principale ennemie de la famille, la philosophie l'ennemie de la religion, la législation l'ennemie de la propriété, et ces trois ennemies ont trouvé un asile et des complices dans les classes supérieures et auprès des gouvernements. Les exemples ont commencé la corruption, les idées la continuent, les lois l'achèvent. M. Le Play accuse hautement

<sup>1</sup> *Le Malade imaginaire*, acte I, scène vi.

<sup>2</sup> *Les Fourberies de Scapin*, acte I, scène vi.

<sup>3</sup> Pierre Clément. *Notice sur Nicolas de la Reynie*.

Louis XIV. A ses yeux, Louis XIV et sa cour ont ébranlé les mœurs ; le dix-huitième siècle s'est chargé d'ébranler les esprits, puis les lois. L'honneur du dix-neuvième siècle serait de remettre les lois et les mœurs d'accord avec les idées vraies.

Pas de société sans religion, pas de religion sans famille, pas de famille sans propriété, pas de propriété sans liberté. Voilà les vérités fondamentales. Ce n'est pas notre siècle qui les a détruites. Il en est de ces vérités augustes, comme des statues de nos cathédrales ; en naissant, nous les avons trouvées mutilées ; la Révolution n'a brisé que les statues ; le siècle précédent avait chassé les saints. Fils de ce siècle, nous restaurons les pierres, nous laissons à terre les vérités ; et pendant que la société, sans le savoir et par instinct de conservation, vit de ces vérités, l'opinion se nourrit encore de leurs contraires.

On regarde toujours le mouvement de 1789 comme le résultat des idées du dix-huitième siècle ; c'est selon moi une profonde erreur. Ce grand mouvement est la suite et la conclusion de toute notre histoire ; la philosophie du dix-huitième siècle est au contraire le produit passager d'une époque de corruption. Les sociétés appartiennent désormais à 1789, c'est-à-dire à la cause de l'égalité civile, de la liberté religieuse et de la liberté politique ; tous les principes de 1789 se réduisent à ces trois choses, rien de plus, rien de moins ; mais cette cause ne sera sauvée que lorsqu'on cessera de la rattacher aux utopies ou aux niaiseries qui n'ont rien de commun avec 1789 que la date.

J'en donnerai un exemple. A la suite de plusieurs éditions complètes des œuvres de Montesquieu, on a placé, avec les notes de Voltaire et les lettres d'Helvétius, un commentaire de M. de Tracy, des observations de Condorcet, et enfin un mémoire sur *les moyens de fonder la morale d'un peuple*.

A cette immense question, l'auteur, qui écrit en janvier 1798, répond en ces termes, et, dit-il, *avec le sentiment profond de la certitude la plus entière* :

« ... D'abord, et avant tout, l'exécution complète, rapide et inévitable des lois répressives ;

« Une balance exacte entre les recettes et les dépenses de l'État ;

« ... Après ces deux points capitaux, *d'une importance à laquelle nulle autre n'est comparable*, je demanderai :

« 1° L'exclusion des prêtres de toute fonction publique, y compris celle d'enseigner la morale ;

« Tout de suite après viennent le divorce, l'égalité des partages, la prohibition presque entière de la liberté de tester.

« Ce sont les bases éternelles des vertus domestiques, de la paix des

« familles et de la bonne éducation des enfants, et, de plus, elles favorisent la dispersion des richesses accumulées.

« J'ai peine à imaginer ce qu'on peut désirer de plus pour conduire les hommes à la vertu ; et je n'ai pas encore dit un mot de l'instruction publique proprement dite.

« ... Après avoir indiqué si rapidement des objets d'une efficacité si prodigieuse, j'ai quelque honte de m'arrêter à l'utilité faible et éloignée que la morale *des hommes faits* peut retirer de quelques leçons directes, données dans des écoles et des fêtes publiques. Il me semble que c'est négliger l'artillerie d'une armée pour s'occuper de sa musique.

« ... Le moindre dégrèvement d'impôt augmentera plus le nombre des hommes sachant lire et écrire qu'une légion de maîtres d'école... »

Ainsi donc, pas d'église, pas d'école, pas de testament, pas de famille, de bonnes prisons et de bonnes finances, et pour devise : *pénalité, fiscalité*, voilà les bases éternelles des vertus domestiques. Cela s'imprimait et cela s'est réimprimé à la suite de Montesquieu.

Le titre de ce curieux mémoire d'un philosophe de 1798, *les Moyens de fonder la morale d'un peuple*, pourrait être aussi le titre des deux volumes publiés par M. Le Play en 1864, avec ce nom : *la Réforme sociale*. L'objet est le même, mais combien l'esprit est différent !

En 1798, c'est un philosophe qui parle, l'auteur de l'*Idéologie*, et il affirme que la morale est la moins avancée de toutes les sciences, qu'elle ne précède jamais, qu'elle suit au contraire de très-loin le progrès des sciences physiques et mathématiques ; il demande la fondation d'une école polytechnique des sciences morales.

En 1864, c'est un élève sorti le premier de l'école polytechnique, un ingénieur en chef, un conseiller d'État, un homme que de longs voyages et l'organisation de deux, bientôt de trois Expositions universelles de l'industrie, ont mis en rapport avec tous les principaux fabricants et savants du monde civilisé, c'est en un mot un homme pratique, et tout le contraire d'un idéologue qui prend la parole. Dès les premières pages de son livre, il établit que la science morale est faite et parfaite, que le progrès ne consiste pas à la découvrir, mais à la pratiquer.

L'un fonde la morale sur le code pénal et le budget, l'autre sur la religion et la famille.

Qui a raison : le philosophe de 1798 ou l'observateur de 1864 ?

Si l'on interroge les esprits éclairés, et surtout s'ils s'interrogent eux-mêmes en silence, ils seront presque tous du côté de M. Le Play. Si l'on interroge les préjugés dominants, l'opinion penchera peut-être

pour M. de Tracy, et le projet d'une École polytechnique des sciences morales rencontrerait peu d'actionnaires, mais beaucoup d'approbateurs.

Si l'on interroge les faits, on verra que la société vit de religion et de famille, pendant que l'opinion se repait de questions et de doutes.

Si l'on interroge enfin les lois, les tribunaux, le droit public, on verra que, pendant que la presse ou la philosophie agite encore les questions, tout l'ordre légal repose sur les réponses, et suppose l'âme, Dieu, la famille, la propriété, la société, des vérités à jamais démontrées.

Ce n'est donc pas le droit public qu'il faut réformer, c'est l'esprit public.

M. Le Play voudrait réformer les deux choses à la fois.

On le voit, je me sens d'accord avec tous ses principes, j'hésite et je regimbe devant quelques-unes de ses conclusions; il veut une réforme dans les opinions et une réforme dans les lois; je donne les mains, le cœur, la conscience à la première; je ne crois pas beaucoup à la seconde.

Écoutons de nouvelles raisons. Nous ne sommes pas au bout, et les trésors d'observation accumulés dans ce livre sont inépuisables.

AUGUSTIN COCHIN.

La fin prochainement.

---

# LES VOIX DU SILENCE

POÈMES PAR VICTOR DE LAPRADE<sup>1</sup>.

---

Ce n'est jamais sans une douce et respectueuse surprise que j'ouvre un recueil de vers signé du nom d'un poète qui n'a plus vingt-cinq ans. A cet âge, qui n'a été poète, et cet âge passé, combien ont cessé de l'être ! Quand on persiste, c'est bon signe. Aussi je me hâte bien vite de refouler ce premier mouvement, ou plutôt je laisse le poète se charger lui-même de défendre sa cause et de me prouver que, même après l'âge des illusions, le cœur peut encore avoir de hautes et généreuses inspirations. C'est à cela que se reconnaissent les génies fortement trempés. La poésie n'est plus alors seulement le trop-plein de l'âme, une gracieuse exubérance de la floraison du cœur, elle est le fond même de la vie, elle est la vie elle-même. Chez quelques-uns, de race plus humble, cette survivante ardeur achève de se consumer au dedans, ou si elle continue de s'épancher au dehors, c'est discrètement et sans bruit, et le poète alors serait presque tenté de demander pardon aux nouveaux venus de venir mêler au concert de leur jeunesse les restes d'une voix qui tombe. Chez les autres, au contraire, la faculté créatrice gagne en charme pénétrant et en profondeur ce qu'elle perd en flamme rayonnante et en splendeur. Après s'être précipité avec fracas, après avoir brisé son écume contre les rochers, le fleuve coule avec majesté dans la plaine, réfléchissant dans ses flots encore puissants mais limpides le ciel, les bois et les cités. Ainsi la poésie change d'allure et d'accent avec le progrès

<sup>1</sup> Dentu, Palais-Royal, 17 et 19, 1 vol. in-18.

Mai 1865.



des années; moins agitée, elle grandit encore en se renouvelant et trouve dans l'apaisement même une autorité plus vraie, une grâce virile, une ardeur contenue et d'autant plus communicative. Après le sublime et religieux effort des *Harmonies*, M. de Lamartine nous a donné *Jocelyn*, déjà plus négligé, ceci est de l'homme qui ne savait plus s'arrêter, mais d'une saveur si intime, d'une mélancolie si expansive. Victor Hugo, après l'éblouissement des *Orientales*, trouve tout à coup l'éclat plus tempéré et le charme attendri des *Feuilles d'automne*. C'est aujourd'hui le tour de M. de Laprade. A la beauté grecque de *Psyché*, à l'élévation chaste et austère des *Symphonies*, à l'émouvante paraphrase des *Poèmes évangéliques*, à la simplicité grandiose encore des *Idylles héroïques*, voici que succède la gravité familière et douce des *Voix du silence*.

Mais d'où vient que dans ce silence d'où s'élèvent des voix si pures, d'où montent de si ravissants murmures, il court par moments comme un souffle d'orage qui s'éloigne, comme un dernier éclat de tonnerre tombé quelque part? Est-ce artifice de poète, se souvenant des vers antiques : *Suave mari magno...*? ou, à peine revenu dans la vallée, se reprendrait-il déjà d'un regret trop vif pour les cimes désertées? Non, c'est plutôt que sur cette âme autrefois si calme la tempête en effet a passé. Ces beaux lacs qu'on s'étonne de rencontrer si haut dans la montagne sont quelquefois aussi remués par des tourmentes souterraines qui remontent à leur tranquille surface. En lisant les *Voix du silence*, on se dit qu'il a dû arriver au poète je ne sais quoi de pareil. Quelque clameur d'en bas sera venue tout à coup importuner le poète au bord de ses glaciers : elle l'aura fait se retourner brusquement vers nous, elle l'aura contraint de voir ce qu'il voulait fuir, et une fois son regard abaissé sur les tristesses de cette terre, il n'aura pu l'en détacher, il aura compté une à une toutes les misères de ce monde dont il ne se savait pas si voisin, et pris d'une immense pitié pour les grandes causes de l'âme qu'il avait cru en sûreté, il aura voulu courir à leur secours. Lui qui, dans sa retraite, n'avait emporté que *Corneille* et l'*Évangile*, aura retrouvé sous sa main ces livres vengeurs qu'il n'aurait plus depuis sa jeunesse, *Tacite* et *Juvénal* ; il se sera aperçu, en les relisant, que sa lyre, cette lyre des chansons éleusines et des chrétiennes paraboles, avait pourtant aussi une corde d'airain, et il en a tiré les redoutables accents dont on se souvient. De là dans son talent un progrès nouveau, une transformation inattendue, et dans sa vie une heure à part, où il a eu cette rare bonne fortune de pouvoir affirmer tout haut le droit imprescriptible de la conscience et de l'honneur. Je craindrais de les rapetisser en les appelant des satires, ces grands discours de l'honnête homme irrité, ces harangues cor-

néliennes, où l'on sentait comme un écho lointain de la parole du prophète. Pas une honte de notre âge ne devait échapper au poétique anathème. Tantôt c'était une éclatante revendication de la probité politique, hymne implacable dont les vers demeureront éternellement incrustés dans le piédestal de la statue que l'Italie vient d'élever à Machiavel ; tantôt, en l'honneur de la Pologne, un psaume de combat que le dernier survivant de cette race héroïque redira sur la tombe du dernier immolé ; tantôt... mais je ne veux pas que l'on m'accuse de rendre compte ici d'un volume qui n'a point paru, qui peut-être ne paraîtra jamais. Il était imprimé cependant et on l'attendait avec impatience ; mais au moment de le produire, le poète se recueillit et se demanda si, frappé lui-même dans l'intervalle pour l'un des coups qu'il avait portés, il devait, en revenant à la charge et en publiant son livre, se donner l'air de quelqu'un qui se venge. En effet, il s'était trouvé une main pour saisir l'iambe au passage et le père de famille portait la peine des hardiesses du poète. On n'avait pas pris le temps d'examiner l'enseignement du maître, enseignement grave, consciencieux, mesuré. On força Louis XII à se souvenir des injures que le duc d'Orléans n'avait pas reçues. César eût dit, en passant la main sur son visage : « Je ne me sens pas blessé, » que l'on ne se fût pas arrêté pour si peu, car à tout prix on voulait frapper. Ce fut le poète alors qui craignit de paraître s'être trop souvenu de l'injure du professeur, et gardant le beau rôle en tout, il ajourna généreusement la publication de son volume. Les flèches d'Apollon rentrèrent dans le carquois. Mais vous rappelez-vous ce beau passage d'Homère où il est dit que, pendant que le fils de Latone descend de l'Olympe, on entend ses flèches retentir sur l'épaule divine ? Eh bien, c'est quelque chose de ce bruit menaçant qui résonne encore dans le nouveau recueil.

En condamnant au silence cette corde des malédictions, le grand poète n'a pas tardé à s'apercevoir que, dans son âme, ce silence même pouvait être éloquent, qu'il était bon de le laisser parler, et il a permis aux abeilles de sortir de la ruche. Un très-petit nombre seulement a gardé l'aiguillon.

Le recueil a pour titre *les Voix du Silence*, titre heureux et que chaque page justifie. Le prologue, morceau exquis et accompli, dit à merveille ce que le poète a voulu faire, ou plutôt ce qui s'est fait en lui, presque à son insu, par la spontanéité de l'inspiration et le naturel développement d'un talent sincère. Il faudrait citer la pièce entière :

Verbe endormi dans la nature,  
Esprits muets au fond des bois, .  
Ames qui n'avez qu'un murmure,  
Prenez dans mes vers une voix, etc., etc.

Mris je m'arrête; *le Correspondant* a eu la première confiance de cette admirable introduction, et elle est encore présente à toutes les mémoires.

L'œuvre la plus considérable du recueil est un poème de chevalerie qui a pour titre : LA TOUR D'IVOIRE. Un poème de chevalerie! va s'écrier tout d'abord le vulgaire des lecteurs. Et pourquoi pas? Est-ce que nous ne vivons pas dans un temps tout chevaleresque? Je l'aurais cru, du moins, à voir comme on traduit, comme on commente, comme sans cesse on illustre le *don Quichotte*; c'est un bon signe que cette croissante popularité de l'immortelle raillerie. Il est vrai que les rieurs se mettent peut-être du côté du railleur; mais ce bon Cervantes qui se moquait si bien des chevaliers de la Fable, s'était arrangé, lui, pour être un vrai chevalier de l'histoire. Laissons de côté Cervantes et son héros. Mais ne voyez-vous pas, dès que, dans une vente publique, apparaît quelque volume retrouvé des anciens poèmes du cycle carlovingien, du Saint-Graal ou de la Table ronde, à quel prix on se dispute la précieuse relique? C'est peut-être aussi parce que les chevaliers sont, de nos jours, devenus aussi rares que les vieux livres où leurs exploits sont racontés. Que ce soit pour cela ou pour autre chose, toujours est-il que M. de Laprade a fait un poème de chevalerie. Or, quoique M. de Laprade soit parfois sévère pour son temps, il est de son temps après tout, et la preuve c'est qu'il a fait son poème très-court; *la Tour d'ivoire* n'a guère que douze cents vers. Une preuve meilleure, c'est qu'il a discrètement usé du merveilleux de cette autre mythologie. Les nains, les géants et les fées ne tiennent dans le poème que la juste place qui leur revient. Tout cela enfin parle un langage simple, clair, rapide, humain, et les Paulin Paris de l'avenir n'auront besoin ni de traduire, ni d'abrégé *la Tour d'ivoire*. Au surplus, si M. de Laprade n'a pas cru devoir s'interdire ces poétiques inventions de nos pères, il a eu l'art de les rajeunir par l'interprétation; ainsi avait-il fait déjà pour Psyché.

Dans cet âge confiant de la jeunesse, où le cœur et l'esprit de l'homme se sentent assez vastes pour embrasser le monde, le poète avait fait de la Psyché antique le type élargi de l'humanité tout entière. Moins ambitieux cette fois, et avec cette timidité nouvelle qui est une des grâces austères de l'âge mûr, le chevalier ou le poète, comme vous voudrez, poursuit un idéal plus restreint, mais qui vaut bien l'autre et qui est plus haut s'il est moins vaste. Il ne s'inquiète plus des destinées de l'humaine espèce, mais de la destinée morale de l'homme. Cette coupe du Saint-Graal qu'il veut, à son tour, conquérir dans *la Tour d'ivoire*, c'est celle de l'honneur, c'est celle du devoir, c'est celle de l'amour réalisé dans la famille. Un tel but mé-

ritait bien que le chevalier bravât tous les dangers semés sur sa route, dans cette éternelle forêt enchantée où s'égara tout le moyen âge qui l'avait prise à Lucain pour la léguer au Tasse.

Rien de plus simple que le plan du poème. Il n'est pas prétentieusement divisé en chants réguliers. C'est plutôt une suite de scènes inégales d'importance et d'étendue, où le récit se mêle au dialogue, l'épique à la chanson, la description au discours. Le chevalier auquel le poète ne prend pas même la peine de donner un nom, sans doute pour mieux marquer le sens général et le caractère symbolique de sa composition, le chevalier, en quête du Saint-Graal, se présente sur la lisière de la forêt, derrière laquelle se cache, dit-on, la Tour d'ivoire. Là il rencontre un prudent ermite qui cherche à le dissuader de son dessein. L'ermite a, lui aussi, tenté l'aventure dans son jeune âge, mais il s'est découragé de bonne heure et s'est arrêté dans la contemplation : image assez exacte de ces âmes qui, dans la parabole de l'Évangile, ont entrevu le but, ont même voulu l'atteindre, mais se sont brisées ou plutôt endormies dans l'effort. La semence de l'héroïsme a rencontré chez elles quelques grains de bonne terre, mais aussitôt étouffée par les pierres et les épines, il ne leur reste que le sentiment amer de leur radicale impuissance. Il est resté de plus à l'ermite l'amour de ses semblables et le désir sincère de leur épargner une tentative inutile. N'est-ce pas là aussi un de ces poètes dont je parlais en commençant, et en qui la poésie ne survit pas à la jeunesse ? L'ermite s'est successivement confié à tous les guides. Titania, Morgana, Urgèle, l'ont, l'une après l'autre, pris par la main et promené dans les inextricables détours de la forêt. Puis elles l'ont laissé au pied du rempart. Il en a fait le tour sans découvrir aucune issue, et s'en est revenu, laissant à l'impure Mélusine l'empire de ces lieux maudits.

Où donc le Saint-Graal, où donc la tour d'ivoire ?  
Je ne la vis qu'en rêve, et j'ai cessé d'y croire.

Le chevalier y croit encore et poursuit son chemin. Trouvère et chevalier à la fois, il a le glaive et la harpe. Le voilà au sein de la forêt, le cœur haut, le regard attentif, se défiant de tout, repoussant du bout de sa lance les ennemis qui embarrassent sa route, fermant l'oreille à la douce invitation de la branche chargée de fruits, de la source fraîche, du duvet attrayant de l'hermine, du rayon doré sous l'écorce du chêne.

Le pain et le calice en partant m'ont nourri.

Le chevalier est chrétien ; sa force est là et non dans le secours des fées. Il ajoute :

Je ne veux rien de vous, dames et pastourelles,  
 Passez, j'accepterais si vous étiez moins belles.  
 L'enfant au chapelet, vous qui ne m'offrez rien,  
 Recevez le salut du chevalier chrétien.

Prenez garde, bon chevalier, que l'enfant au chapelet ne cache aussi quelque fée plus malicieuse que pas une. Mais le chapelet, sans doute, vous répond d'elle A mesure que le chevalier s'enfonce sous le bois, l'ombre devient plus épaisse, le sentier plus rude, le silence plus menaçant. C'est l'heure des aventures. Aussi des cris perçants, de vrais cris ne tardent pas à se faire entendre. Le chevalier pousse son cheval et arrive au fond d'une vallée où, attachée à un rocher, une jeune fille attend ce libérateur qui, depuis Hésione et Andromède, ne manqua jamais à la beauté en péril. L'enfant est délivrée, car c'est presque une enfant, une naïve villageoise, ayant pour toute parure un chapelet de buis. Mais quelle beauté touchante ! Que me parliez-vous de nains velus, de dogues aboyeurs, de l'affreuse Mélusine assise sur un dragon ? Quel chevalier s'inquiéta jamais de pareils ennemis ? C'est maintenant que le danger commence, après bataille, comme dit le poète. Je le sens venir dans ce joli dialogue :

Je n'étais rien pour vous qu'une fille des champs,  
 Aux projets inconnus et peut-être méchants.  
 Que savez-vous de moi ? — Vous portez le rosaire,  
 Vous parlez d'une voix si suave et si claire,  
 Et j'ai vu quelque part, — dire où, je ne le puis, —  
 Entre ces fines mains, ce chapelet de buis.  
 — Peut-être au bord des prés où je filais ma laine ?  
 — Ou peut-être au balcon de quelque châtelaine.  
 — Sur le char des faneurs ? — Ou sur un palefroi.  
 — Ou chez un bûcheron ? — Peut-être chez le roi.  
 Je ne sais, mais déjà ces beaux yeux, ce me semble,  
 M'ont souri dans un monde où nous étions ensemble ;  
 Je revois vaguement, comme un rêve lointain,  
 Briller ce front discret dans un groupe hautain ;  
 Je retrouve en mon cœur un écho qui me reste,  
 Parmi d'altières voix, de cette voix modeste.

Cette jeune fille, souvenir charmant d'une vie antérieure, n'était-ce pas l'objet de cet amour rêvé, dont le pressentiment soutenait le chevalier et lui faisait dire, parlant à l'ermite :

Ces brises du printemps, ce soleil qui m'enivre,  
 Mes yeux charmés de voir, mon cœur charmé de vivre,  
 Le murmure qui court sur cette harpe d'or,  
 Tout me dit qu'en ces bois la fée habite encor.

Cependant la bataille l'a mis en appétit. Il a pu l'oublier devant la

séduisante enfant. Mais la jolie villageoise s'en souviendra à propos, et je cite encore, pour montrer avec quel art, chez lui très-nouveau, M. de Laprade a appris à mêler aux pensées de l'ordre le plus élevé, aux sentiments de la nature la plus exquise, les détails familiers de la réalité.

Seigneur, quand ces méchants m'ont prise en trahison,  
 Je portais le goûter aux gens de la moisson.  
 Voyez-là sous ce chêne, entouré de pervenches,  
 La cruche et le panier couvert de nappes blanches.  
 Il faut, après bataille, au chevalier errant,  
 Mieux que le fruit sauvage et que l'eau du torrent.  
 Ce repas de ma main n'est pas œuvre savante,  
 Acceptez-le pourtant de votre humble servante.

Après ce repas fraternellement partagé, l'aimable couple se sépare, non sans quelque tentative du chevalier pour obtenir de reconduire l'enfant à la ferme. Chacun d'eux emporte au cœur je ne sais quel vague regret qui se traduit avec grâce dans la chanson des Sylphes. Car, pour être entré dans cette manière plus directe et plus franche, M. de Laprade n'a rien perdu de son talent de faire parler en beaux vers toutes les voix de la nature, les voix même du silence, comme il dit. La chaste chanson invite les deux enfants, qui oserait dire les deux amants, à prolonger cette aube ineffable du premier amour, et à rester longtemps, sinon toujours, à ce matin enchanté de la passion. Mais à cette chanson du sentiment, né à peine et encore à demi fraternel, une autre répond, celle des Ondines, qui est moins la contrepartie que le doux épanouissement de la première. Il y a déjà un premier danger dans cet amour qui s'avoue à lui-même, qui se regarde et qui s'écoute. Cette nuance est délicatement saisie par le poète. Ce danger, quel est-il? Hélas! c'est que le cœur de l'homme ne saurait demeurer en cette fraîcheur virginale de l'émotion naissante. De cette conscience que l'amour a de lui-même, naît ce doute inquiet, cette chaste aspiration, cette secrète ardeur qui, tout à l'heure, va s'appeler le désir. Mais cet obscur aiguillon du désir, qui le fera pénétrer en ces âmes innocentes? Qui doit les initier à sa voluptueuse douceur? Les molles effluves de cette nature qui les enivre et les désarme? Or tout désir humain est un commencement de corruption. Il s'y glisse bientôt quelque chose de l'impur levain de la faute première et une pointe cachée d'ironie. Cette ironie provoquante aura sa chanson, mais qui la dira? Les gnomes, divinités malsaines, nées de la contagieuse vapeur des bas lieux. Leur chanson est courte mais poignante, chaque vers a son dard qui pénètre et déchire. Le chevalier en est troublé plus que de tous les rugissements de la ténébreuse forêt. Pour surmonter son trouble,

il y répond par une ballade toute remplie, toute parfumée du souvenir et de l'image de la jeune fille.

Las ! Je n'ai pu la retenir,  
 Mais son adieu me fut si tendre !  
 Je ne sais rien de l'avenir,  
 Mais j'emporte de quoi l'attendre.  
 Estime, honneur, bon souvenir,  
 Elle est sage autant qu'elle est belle.  
 Estime, honneur, bon souvenir,  
 J'ai trois fleurs d'elle, etc.

Il suffit d'une strophe pour faire voir avec quel bonheur M. de Laprade a retrouvé l'écho de ces vieilles ballades dont quelques-unes sont arrivées jusqu'à nous dans leur naïveté première. En même temps que le poète empruntait aux romans chevaleresques la forme et la couleur de son récit, il prenait aussi à la muse contemporaine de la chevalerie, ou née d'elle, il lui prenait, mais avec mesure et discrétion, quelque chose de la variété de ses rythmes et de ses artifices de langage ; c'est une remarque qui me revient presque à chaque page de ce volume.

En devenant assez maître de son inspiration pour donner à sa pensée la forme savamment étudiée de la légende ou du drame, le poète est devenu aussi tout à fait habile à ces ingénieux mystères du rythme et de la versification, jusqu'ici, paraît-il, un peu dédaignés de lui. C'est encore une preuve sensible de ce que j'ai appelé l'apaisement de la passion dans la plénitude de la foi et du talent.

Ainsi écoutant, et à son tour chantant aussi, le chevalier arrive à ce labyrinthe des quatre chemins qui ne devait pas manquer à ses épreuves. Lequel prendre ? lequel mène à la Tour d'ivoire ? C'est ici qu'un bon conseil de l'enfant serait précieux au chevalier. Mais elle ne lui donne pas le loisir de l'invoquer, à peine celui de l'attendre un instant. Sa douce présence se révèle par une chansonnette pleine de malice et de grâce. Mais cette malice est de quelqu'un qui apporte le secours.

Il est une source au village,  
 Clair miroir,  
 Où le cœur, comme le visage,  
 Peut se voir.

Mais qui veut interroger l'onde  
 Doit tout bas  
 Lui dire un mot que tout le monde  
 Ne sait pas

Moi, je le sais et quand m'invite  
Un amant,  
Le bleu miroir m'apprend bien vite  
S'il me ment.

Au premier qui dans la fontaine  
S'est miré,  
J'ai pris l'amour pour de la haine,  
J'ai pleuré.

Un autre est venu, l'œil humide,  
Plein d'ennui,  
Il était si doux, si timide  
Moi, j'ai fui.

Vous avez fui, en effet, espiègle Cœlia, mais, com me la Galatée de Virgile, pour être vue, que dis-je? pour revenir, car vous voici

J'ai perdu mon chemin et presque mon courage.  
Mais vous, seule et si tard, et si loin du village?  
— Moi, je n'ai rien perdu, messire chevalier,  
Je suis dans mon chemin, ce bois m'est familier,  
J'en appris les secrets de mon parrain l'ermite,  
Saint homme à qui tantôt j'allais rendre visite.  
— Or si l'on rencontrait, seule à courir les bois,  
Au lieu de son féal, un rêveur discourtois,  
Un nécroman? — je sais que votre bonne lance  
A purgé la forêt de toute mal-engeance ;  
Et peut-être la lance a besoin du fuseau  
Pour débrouiller, ce soir, un perfide écheveau ;  
Et je puis vers le but qui fuit à votre approche  
Guider l'homme sans peur, moi fille sans reproche.

Je montrais tout à l'heure comment le poète s'était rompu aux artifices de la versification. Qui ne remarquera comme sous sa plume l'alexandrin lui-même a acquis une singulière souplesse, une aisance inaccoutumée?

Les voilà donc, la jeune belle en croupe, chevauchant tous deux sur le bon chemin, si c'est un bon chemin que celui où l'on chevauche de la sorte; du moins en soupçonnent-ils le danger, ces deux braves cœurs, car pour éloigner l'esprit tentateur, ils imaginent de chanter alternativement l'*Ave Maria*. Mais sous les saintes paroles que de douces choses les voix se disent! La scène est délicieuse et de la plus heureuse, j'allais dire de la plus amoureuse invention.

On arrive enfin, est-ce enfin qu'il faut dire, au bout du labyrinthe. l'enfant saute à terre et s'échappe en montrant la route au chevalier qui désormais ne saurait s'égarer. Qu'est-ce donc qui l'attarde, si près du but tant désiré, et désormais sûr d'arriver? Hélas! c'est qu'il garde au cœur la douce chaleur de la main qui s'y est appuyée. Il



marche cependant, et longtemps et toujours. Il marcherait encore si, ayant pitié de son pauvre Bayard, il ne s'arrêtait pour lui laisser prendre un peu de repos. Lui-même couché dans les hautes herbes, il s'enivre du souvenir des moindres incidents de sa rencontre, et comme pour en retrouver les chastes langueurs, il se chante à lui-même une chanson nouvelle, pleine aussi d'une ardeur voilée. Les lutins qui l'écoutent, s'emparent du même rythme pour le railler d'avoir su si mal profiter de l'occasion. Il y a dans leur moquerie comme un écho de Mozart et de cette sérénade dont l'air s'accorde si mal avec les paroles. C'est un écho aussi de cette note lascive et sceptique qui traverse les vieux romans de chevalerie, et qui, dans *Amadis*, a nom Galaor, comme plus tard on l'appellera don Juan. Mais les sylphes viennent en aide au pauvre chevalier, et reprennent où ils l'avaient laissée la chanson sacrée de l'amour pur.

Le héros se remet en route, mais il avance péniblement, perdant à chaque pas un débris de son armure, un peu de son sang, un peu de ses forces, rien cependant de son courage et de sa foi.

Seul dans son manteau sombre, étendu comme un mort,  
Voici le cavalier sans son cheval, il dort ;  
Le fidèle Bayard, expirant à la peine,  
Gît exposé là-bas aux corbeaux de la plaine.  
La cuirasse et l'écu sont faussés ; le haubert  
Bosselé, d'une rouille épaisse est recouvert.  
Le preux n'a sous la main que son tronçon de lance,  
Sa harpe a disparu. Son glaive et sa vaillance,  
Son vœu de marcher droit dans son âpre sentier  
Et son amour, c'est tout ce qu'il gardait d'entier.

Un peu remis de sa fatigue, il se relève et rassemble ce qui lui reste de ses armes. Mais, ô prodige ! il a senti sous sa main le cha-pelet de buis. Plus de doute, la fée bienfaisante a passé près de lui, elle a gardé son sommeil, elle lui a laissé ce talisman pour le suprême combat. Mais que l'ennemi se hâte, s'il veut trouver le chevalier vivant. Ranimé pourtant par ce témoignage de l'invisible protection qui l'entoure, il s'élançe vers l'inconnu. Il se sent aimé, c'est assez. Vainqueur, il se reposera dans la joie de la victoire. Vaincu, il saura où réfugier son cœur. Une voix s'éveille tout à côté, de lui pour lui confirmer les pressentiments de son amour.

Elle l'avertit de chercher à l'horizon un mont étrange dont les racines plongent dans la nuit, mais qui s'éclaire, au sommet, d'une lueur surnaturelle et vermeille. Ce mont porte la tour d'ivoire. On ne l'aperçoit pas encore, seulement on la sent là. Mais la voix bienfaisante ne s'élève pas seule ; celle de l'odieux gnome monte à son tour et la traverse de ses petites flèches empoisonnées. C'est le pré-

lude du dernier assaut. Toutes les puissances infernales de la forêt se sont repliées pour attendre et recevoir l'héroïque obstiné sous la redoutable forteresse. Le poète trouvera, pour raconter et peindre la lutte, des ressources nouvelles. Il ne reculera pas devant cette hideuse mythologie de l'enfer du moyen âge, et, talent plus rare, il saura s'arrêter à temps. De tels combats, pour intéresser encore, veulent être rapides et courts. C'est pour le chevalier l'affaire de quelques bons coups d'épée. Tout disparaît devant lui, et il se revoit seul au pied d'une haute muraille derrière laquelle apparaît enfin la tour avec ses créneaux d'ivoire. Vainement il y cherche une porte, il n'y en a point, et ce n'est pas avec l'épée qu'on ouvre une brèche dans de tels murs. Mais ce que l'épée est impuissante à faire, qui sait ? le chapelet de bois le fera peut-être. Devant le talisman de l'amour, la muraille en effet, s'entr'ouvre, et le chevalier est dans le jardin de la tour.

Qu'y trouvera-t-il ? regardé de près, le but vaudra-t-il tout ce qu'il a coûté ? Tant d'autres, ardemment poursuivis, ont fait place à de si cruels mécomptes ! Ici rien de pareil à craindre.

Entré dans ces jardins, l'homme s'y renouvelle,  
L'œil est plus clairvoyant, la nature est plus belle.  
On vient, tout est nouveau, rien ne semble inconnu,  
On l'avait dans le cœur, on s'en est souvenu.  
La fleur qu'en d'autres champs on dédaignait la veille,  
Cueillie en ces doux lieux paraît une merveille.  
Les oiseaux chantent mieux sur des arbres plus verts.  
Qui donc s'est transformé, notre âme ou l'univers ?  
Rien ; le cœur bat de même, et la terre gravite,  
Mais un hôte meilleur tous les deux les habite.

D'enchantements en enchantements, le chevalier monte à la tour, où l'attend la dernière surprise et la plus charmante. Dans la reine de ce beau séjour, il a reconnu l'enfant au chapelet. On s'en doutait bien un peu, mais qu'importe ? Dans la trame délicate de son récit, le poète a si bien entrelacé l'imaginaire au réel, qu'on se demande si la dernière des fées n'est pas simplement la première des épouses chrétiennes. Comme une autre Ève, en effet, au bras d'un autre Adam, les deux jeunes époux errent dans le jardin de l'idéal, où, tout à la grâce, le parfum, l'innocence de l'antique paradis terrestres. Mais pas plus que dans l'Éden, on ne demeure éternellement dans la tour d'ivoire. Il faut en sortir pour recommencer sans cesse la vie de combat qui en ouvrit la porte. Il faut en sortir, mais pour y revenir sans cesse, et des extrémités du monde, on y revient. C'est là que le cœur se repose et se retrempe. C'est ce que le poète a rendu dans une dernière ballade dont on me permettra bien de citer encore quelques stances :

J'ai mon asile et mes délices,  
 J'ai mon secret et mon amour,  
 J'ai bu l'ivresse à pleins calices,  
 Au fond d'un bois, dans une tour :...

Un grand bois défend la tour ronde  
 De tout passant fade ou moqueur,  
 Elle est à l'autre bout du monde,  
 Elle est à deux pas de mon cœur.

Si je pense à ma tour divine,  
 Pour y voler en un moment,  
 Je mets la main sur ma poitrine,  
 Et je touche mon talisman....

Si l'on savait quel doux mystère  
 Cachent la tour et son verger,  
 Les rois des deux bouts de la terre  
 Se ligueraient pour l'assiéger.

J'aime ce dénouement qui nous montre le chevalier arrivé au but, et gardant encore assez de cœur et de courage pour recommencer l'œuvre achevée. J'ai aimé cette vie militante qui survit à la victoire même, et ce héros qui, au lieu de disparaître dans son bonheur, se souvient, pour voler à leur secours, de ceux qui n'ont pas vaincu. C'est ce que disent bien les derniers vers du poème.

Or, par monts et par vaux, seul avec sa pensée,  
 Joyeux sous l'acier sombre et visière baissée,  
 Il marche ainsi, chantant, rêvant ou combattant.  
 Puis des chemins foulés disparaît un instant,  
 Comme enlevé d'en haut par une main secrète,  
 Invisible et porté dans sa douce retraite.  
 On revoit tout à coup sa lance et son écu  
 Briller dans quelque lice ouverte au droit vaincu,  
 Dès que le ciel moins rude aux vertus qu'on opprime  
 Tient à se faire absoudre en châtiant le crime.

Voilà tout le poème : l'invention en est simple, comme on voit, si même on peut dire que le poète ait eu souci d'inventer. Il a choisi avec art, pour en former son tissu, dans l'amas des imaginations chevaleresques, les circonstances qui convenaient à son dessein, et dans ce cadre disposé avec goût il a laissé se répandre ses sentiments, ses pensées, ses croyances. Si bien que, sous l'armure du chevalier, ce qu'on sent battre c'est le cœur même du poète. Comme Childe-Harold, il a l'air de raconter une histoire et c'est presque une confession qu'il écrit. Un autre écrivain illustre, le comte de Vigny, eut aussi de nos jours sa *Tour d'ivoire*, asile élevé au-dessus de la foule, mais où le poète, un peu trop peut-être dévoué à sa

gloire, se faisait à la fois le prêtre et l'idole. De loin en loin, la porte mystérieuse s'entr'ouvrait sans bruit pour donner passage à quelque œuvre exquise, puis se refermait aussitôt. Ici ce n'est plus seulement un poète occupé à élever dans sa solitude l'autel de sa renommée. C'est l'homme tout entier qui se recueille pour vivre de la vie de l'intelligence, de la vie du cœur, de la vie de l'âme. *La Tour d'ivoire* de M. de Laprade est une tente de chevalier, de chrétien, je dirais volontiers de patriarche, dressée au pied de Notre-Dame de Fourvières. Il y veille armé de toutes pièces, et on sait comment il en sort. L'idéal, ai-je dit, est pour lui l'honneur et la famille. L'honneur du pays dans son acception la plus haute et la plus étendue est le mot magique qui l'attire hors de la tour d'ivoire ; la famille est celui qui l'y ramène et qui l'y retient. Le nouveau recueil nous y introduit à sa suite et nous fait assister à ses nobles jouissances, à ses belles études, à ses austères travaux. C'est là que, dans ses journées laborieuses, il se prépare aux luttes du dehors. Je ne connais pas, pour ma part, de veille des armes plus émouvante que cet *Entretien avec Corneille* dont je ne veux rien citer parce qu'il a paru ici même, et que les vers éclatants de cette page magnifique résonnent encore dans toutes les mémoires, dans toutes les âmes. Ne citons pas, mais disons que dans cette admirable scène qui n'a pourtant d'autre horizon que le foyer domestique, Corneille évoqué parle sans effort et sans invraisemblance sa royale et superbe langue. Voilà bien, se dit-on d'abord, celui dont Napoléon, s'il eût vécu de son temps, eût voulu faire son ministre. Qui sait ? Le grand homme eût préféré peut-être le Corneille des subtilités équivoques et déclamatoires, le Corneille de *Sertorius* et de la *Mort de Pompée* ; et ici nous avons surtout le Corneille du *Cid* et de *Polyeucte*, le fier Corneille de *Nicomède*.

Mais le poète ne quitte pas seulement sa tente pour courir sus aux misères du temps, il en sort aussi pour conduire ses enfants à la grande école de la nature. Relisez *la Trêve de Dieu*, encore une inspiration grandiose, mais d'un genre tout différent, où en un jour de fête, sous un ciel pur, dans les sentiers odorants des montagnes natales, l'âme du père se répand dans celle des enfants avec une autorité qui n'ôte rien à la grâce, avec un abandon qui ne fait que rendre la leçon plus irrésistible et plus douce.

La comparaison de ces deux morceaux sortis de la même âme, mais sous des inspirations si diverses, me dispense, je crois, d'insister sur l'heureuse transformation qui s'est faite dans le talent de M. de Laprade, et sur les qualités nouvelles ajoutées à sa forte maturité. Cette métamorphose qui, grâce à Dieu, ne sera jamais complète, a dû coûter au poète. J'imagine qu'il est un peu lui-même ce dernier druide dont il raconte la fin tragique et volontaire avec une

poésie si amère et si sombre. Ce vieux Faune qui, pareil à l'Hercule de Sophocle, construit son bûcher de ses propres mains et du bois de sa forêt, désenchantée à ses yeux depuis que la hache de l'homme lui a porté le premier coup, n'est-ce pas une lointaine personnification de la muse des *Symphonies* ?... Il y a dans ce morceau, placé à la fin du volume, comme un adieu aux élans démesurés de la jeunesse, un fond d'âpre douleur. Le poète, à son tour, se sent comme chassé de son domaine : *Nos patriæ fines*. Mais il sait que la patrie n'est pas tout entière dans les sentiers non foulés encore de la solitude ; au lieu de s'étendre sur le bûcher druidique, il s'avance courageusement au-devant des épreuves de la vie, et substitue aux vagues ivresses, aux aspirations infinies les devoirs précis, les mâles vertus, la religion du devoir et de l'abnégation, et pour tout dire la vie au rêve. Le poète restera l'amant passionné de la nature, la hauteur solitaire des cimes bleues, des régions sereines, des neiges immaculées ; mais il a cessé de dédaigner la plaine. Il ne se contente plus de planer, il a appris à marcher. Il s'essaye enfin à parler cette langue familière qui ne messied pas toujours même aux grandes pensées. Après les grands morceaux, il faut relire la *Première neige*, *l'Héritage*, *Berthe*, *le Mois des morts*. Quelque roideur, un peu d'embarras du moins, certains mots d'une élégance douteuse, trahissent encore parfois dans ces petites pièces, d'ailleurs si charmantes, un reste d'inexpérience et des habitudes nouvelles ; parfois aussi on se souvient malgré soi de l'heureux vers de Lemierre :

Même quand l'oiseau marche on sent qu'il a des ailes.

A chaque pas, en effet, il semble que ces ailes vont s'ouvrir et enlever l'oiseau sous la nue. Mais l'effort même qu'il fait pour se maintenir sur la terre a sa grâce encore. Qu'on nie permette de citer, en partie du moins, une dernière pièce ; elle fera voir ce qu'il en coûte au poète pour contenir sa grande voix ; elle prouvera surtout que pour s'être initié à l'art de parler bas, il n'a pas cessé de penser haut.

Voyez quelle paix infinie  
 Dans l'éternelle activité ;  
 Tout se meut avec harmonie,  
 L'homme seul demeure agité.

A ces leçons de la nature,  
 L'homme a beau voir, il ne croit pas ;  
 Pour lui la vertu se mesure,  
 Au bruit qui se fait sous ses pas.

Moi nourri dans ce monde agreste,  
 Toujours calme et toujours dispos,  
 Je le vois à l'œuvre et j'atteste  
 La fécondité du repos.

Je sais ce que l'âme y recueille,  
Alors qu'elle semble dormir,  
Sans voir s'agiter une feuille,  
Sans voir un brin d'herbe frémir.

Je sais quel concert ineffable,  
Quand tout reste silencieux,  
J'écoute, étendu sous l'érable,  
Immobile et fermant les yeux.

Je sais quelle moisson bénie  
Mûrit ce repos bienfaisant,  
Et quelle éloquence infinie  
Le cœur y gagne en se taisant.

Voilà, ce me semble, la promesse éloquente d'une nouvelle et prochaine *sortie*. Sera-ce un retour aux Alpes, pour parler comme le poète, sera-ce une soudaine apparition au sein de la mêlée sociale? L'un et l'autre, sans doute, et j'espère aussi quelques chansons de plus empruntées à ces voix du silence qui, dans ce dernier volume de M. de Laprade, murmurent avec tant de grâce, de fraîcheur et de nouveauté.

ANTOINE DE LATOUR.

---

## LE SALON DE 1865

---

Plus nous allons, plus les expositions des beaux-arts perdent de leur caractère et de leur intérêt. Ce ne sont plus ces Salons choisis d'il y a cent ans, où les membres d'une académie libérale, s'il en fut jamais, montraient au public leurs dernières œuvres, sans attendre d'autres récompenses que ses éloges : Greuze, en ce temps-là, se croyait suffisamment payé par l'enthousiasme de Diderot. Ce ne sont plus ces journées passionnées d'il y a trente ou quarante ans, alors qu'un jury inflexible, puisant dans des convictions sérieuses un courage désormais passé de mode, laissait à l'antichambre des talents indécis que cette épreuve a trempés jusqu'à en faire des maîtres : la critique prenait hardiment parti pour l'ordre ou pour l'émeute, et le public apportait à la lutte un peu de l'ardeur entretenue par la vie parlementaire. Ce ne sont même plus ces invasions populaires d'il y a quinze ans, qui savaient du moins peser les droits de tous et n'offrir aux artistes que des distinctions à doses graduées, revêtues de la double sanction du jugement des maîtres et du sentiment public. A toutes les époques que je rappelle, les expositions des beaux-arts ont conservé leur importance, parce que les artistes et le public, également libres dans leur action, en face d'une administration discrète, concouraient également, par le choix des œuvres et par l'intérêt qu'elles inspiraient, à faire du Salon une institution vivante, une solennité nationale.

Certes, nous sommes plus sages aujourd'hui. Un règlement qui prévoit tout enlace à la fois et le public et les artistes. Des mesures

prudentes, sans limiter le nombre des exposants, limitent leur fécondité. Un jury bien inspiré, qui a pour la médiocrité des entrailles de père, distribue chaque année, par un jeu régulier, le même nombre de récompenses. Aussi l'école a multiplié, si elle n'a pas grandi. L'œil du maître la maintient à un niveau toujours satisfaisant. C'est plaisir de voir quelle discipline exacte marque les rangs de la classe d'élite. Chacun a son laurier, sa médaille, ou au moins son galon, comme ces pensions de jeunes filles que l'on rencontre enrubannées de toutes les couleurs. Ils marchent d'un pas sûr vers l'avancement. Et, contemplant un si bel ordre, la critique, qui n'a plus de force que pour applaudir, accompagne le défilé de ses chants olympiens.

Quant au public, de quoi s'avisait-il autrefois ? Il entrait *gratis* au Salon, comme chez lui, il battait des mains ou sifflait à sa guise, il faisait les succès, il décidait les réputations, il dictait les achats et les récompenses. Ah ! public, mon ami, adieu ces privilèges ! A l'heure où l'on t'ouvre les portes, les prix sont décernés, les vanités satisfaites. Un jury providentiel a tout disposé d'avance. L'étiquette t'indique où il faut admirer, et dans quelle mesure. Ici un boisseau d'éloges, deux là-bas, plus loin tout le sac. Tu ne comptes plus, mais tu payes. Et c'est par là qu'on te tient. Car, en sortant du spectacle, oseras-tu jamais avouer que tu n'as pas eu du plaisir pour ton argent ?

L'exposition est donc avant tout une exhibition. Au palais des Beaux-Arts, pour ne pas dire de l'Industrie, comme aux baraques du Cours-la-Reine, vous trouverez des aménagements commodes, une lumière abondante, une classification parfaite, des produits nombreux, variés, charmants, spécimens indigènes, types exotiques ou fruits de croisements heureux, la plupart très-réussis, tous témoignant d'une excellente éducation et des soins les mieux entendus. Elle est aussi un spectacle. Au palais des Beaux-Arts comme à certains théâtres, vous trouverez un assortiment complet de ce qui attire certain public, bras et jambes faits au tour, torses élégants, le personnel des revues de fin d'année, et, tout à côté, des plaisanteries qui ne dépareraient pas les tréteaux de la foire. Vous y verrez ce que l'hôtel des ventes nous montre tous les jours, un art merveilleux en ressources, possédant au plus haut degré l'habileté technique, très-digne assurément de meubler nos maisons, où il apporte, dans ses cadres réduits, un rayon de poésie. Vous y apercevrez même quelques efforts plus virils, quelques tentatives en dehors du cercle banal, quelques œuvres d'esprits sérieux et distingués. Respect à ceux-là, car il leur faut un double courage : *abstine et sustine*, et ce n'est pas à eux que vont les suprêmes honneurs. En un mot, lorsque vous sortirez des galeries, vous pourrez vous dire, sans craindre qu'une émotion trop profonde



ou qu'un souvenir persistant vienne troubler votre impression première : L'exposition de 1865 est une jolie exposition :

Dans ce pêle-mêle où tous les goûts trouvent à se satisfaire, même le mauvais goût, faut-il rechercher et décrire une à une les œuvres qui présentent quelques qualités ? L'espace dont je dispose n'y suffirait pas. D'ailleurs, à quoi bon ce travail ? Le jury n'a-t-il pas désigné d'avance les quarante et un peintres, les quinze sculpteurs, les cinq architectes, les huit graveurs ou lithographes les plus dignes d'attirer l'attention, et, au-dessus d'eux tous, n'a-t-il pas signalé, par une récompense exceptionnelle, les deux coryphées du Salon ? Ainsi, la critique elle-même n'a plus à se donner la peine de penser. Sa besogne est faite, et faite largement. Car le jury, remarquons-le, au lieu de désigner pour les médailles de la peinture les quarante meilleurs tableaux, désigne quarante peintres, c'est-à-dire qu'il met hors la loi à peu près quatre-vingt tableaux : abus évident qui montre à quel point les intérêts de l'art sont sacrifiés aux intérêts des artistes. Ajoutez-y les œuvres réputées hors concours ; le programme de l'éloge est complet. Le Salon, comme s'il craignait d'en manquer, porte avec lui son propre encens. Dans une telle situation, quel peut être le rôle de la critique ? Faudra-t-il accepter, les yeux fermés, les décisions d'un jury compétent ? C'est une ressource. Faudra-t-il discuter les médailles ? On n'en finirait pas. Ou faudra-t-il tenir pour non avenu tout ce luxe d'étiquettes ? Évidemment c'est là le seul parti à prendre, le seul digne, le seul possible. Mais alors, je le demande, à quoi sert cet *étiquetage laborieux*, qui met en rivalité la personne de l'artiste déclaré méritant et une de ses œuvres souvent peu méritoire, à quoi aboutit le travail préalable du jury des récompenses, sinon à démontrer par l'absurde et le droit supérieur de la critique et la toute-puissance du sentiment public ?

En effet, ce jury, si bien choisi qu'il soit, n'est, après tout, qu'un jury spécial d'artistes. Or, l'art ne s'adresse pas aux artistes. Il les emploie comme des instruments, mais c'est à la foule, c'est au public, c'est à la société qu'il s'adresse. Quand un jury spécial a donné son appréciation, il n'a rien fait que laver son linge en famille. Il n'a pas jugé en dernier ressort. Au-dessus de l'appréciation des artistes il y en a une autre, plus élevée, plus générale et plus juste, celle qui, sans dédaigner les perfections techniques, les laisse au second plan et étudie surtout dans l'œuvre d'art sa raison d'être. Voilà le rôle de la critique. Je veux demander aux artistes de mon temps ce qu'ils pensent, à quelle source d'inspiration ils puisent, quelle idée les dirige, quel sentiment les conduit. Leur talent, je le connais ; mais, plus que le talent, l'art me préoccupe. Peu soucieux du spectacle que m'offre le Salon, c'est un enseignement que j'y cherche. Je veux

savoir de quels éléments se compose l'art contemporain, quelle part d'action il apporte dans le mouvement qui nous entraîne tous, en un mot ce qui fait son vrai mérite, sa valeur morale, sa vie.

Prétention étrange, me dira-t-on. Que parlez-vous de mérite? Ignorez-vous que l'art échappe à la loi morale? Ne savez-vous pas que l'artiste est un simple écho, un appareil plus ou moins sensible, ou, pour me servir de l'expression pittoresque des ateliers, un pommier qui produit des pommes? — Je connais cette théorie malsaine, je l'ai toujours combattue, et de quelques autorités qu'elle s'appuie, je la combattrai toujours. Et de quel droit refuser à l'artiste ce qui fait la dignité de l'homme? Nier sa liberté, lui ôter sa part de mérite, le réduire à l'impuissance végétale d'un être impersonnel, mais c'est nier l'art lui-même! Non, aujourd'hui plus que jamais, il faut répéter à l'artiste qu'il est un homme, qu'il a le droit de vouloir, et qu'il a le devoir de vouloir le beau. Là est sa moralité, là est sa grandeur véritable. Car la volonté du beau, c'est le bien.

## I

Il n'y a nulle témérité à affirmer, même aujourd'hui, que la religion est la source la plus haute et la plus féconde à laquelle l'art puisse demander ses inspirations. L'histoire en offre des preuves surabondantes. Depuis les *Panathènes* jusqu'au *Moïse* de Michel-Ange, depuis la *Cène* de Léonard jusqu'à la *Transfiguration* de Raphaël et à l'*Assomption* du Titien, depuis le *Parthénon* jusqu'à *Notre-Dame* de Paris et *Saint-Pierre* de Rome, tous les chefs-d'œuvre de l'art sont des chefs-d'œuvre sacrés. Au besoin, le Salon actuel apporterait à la démonstration un argument nouveau. Certes, en ce temps d'attaques désespérées contre l'ordre surnaturel, l'absence complète d'œuvres religieuses pourrait nous affliger, mais elle n'aurait pas le droit de nous surprendre. C'est le contraire qui a lieu. Parcourez l'exposition, vous serez étonné de voir, dans chaque salle, des tableaux religieux venir prendre la place de peintures plus populaires et attester par leur nombre et par leur valeur que la source n'est pas tarie. Quelques-uns même ont su arriver à la médaille, et si mes informations ne me trompent pas, l'un d'eux aurait même disputé la médaille d'honneur.

Le jury se serait honoré lui-même en décernant cette haute ré-

compense à M. Delaunay. Sa *Communion des Apôtres* réunit pour le moins autant de qualités techniques que les meilleurs tableaux du Salon. Aucun ne présente un dessin plus sûr, une couleur plus étoffée; une composition mieux entendue. Mais, de plus, on y peut louer un style élevé, un grand caractère, et dans un sujet à la fois noble et touchant, l'originalité de la pensée. Le Christ a quitté la table pour distribuer le pain de vie aux compagnons de son existence mortelle, et ceux-ci, se jetant à genoux dans la ferveur de leur foi, reçoivent avec transport le sacrement de l'amour. Ce n'est pas la *Cène*, telle que l'a conçue le génie historique de Poussin, ce n'est pas l'*Eucharistie* mystique d'Overbeck, c'est la gravité de l'un et la tendresse de l'autre tempérées par un sentiment personnel, où le pittoresque tient une plus grande place. Sans doute, un peu d'air manque au tableau, le plafond pèse sur les personnages. Mais je ne sais si cette atmosphère étouffée n'ajoute pas à l'impression religieuse d'une action qui est un mystère. Sans doute aussi le galbe des têtes, le jet des draperies rappellent de trop près les traditions de l'école romaine. Mais ces réminiscences d'un grand art ne me blessent nullement, puisqu'elles ajoutent à l'ampleur du style, et, l'avouerai-je? maître pour maître, la plénitude de Raphaël me paraît une maladie moins dangereuse chez un peintre français que l'imitation des bimbolotiers de Dusseldorf.

Voilà donc une bonne page d'art chrétien signée du nom d'un prix de Rome. En voici une autre dont l'auteur, plus maître de lui, a depuis longtemps fait ses preuves. Ceux qui ont vu la nouvelle chapelle de Sainte-Geneviève à Saint-Sulpice, savent combien le talent de M. Timbal a gagné à se répandre sur de vastes surfaces. Chargé de peindre pour l'église Saint-Étienne du Mont une *Présentation de la Vierge* et une *Cène*, M. Timbal n'a pu terminer et exposer que la *Présentation*. On doit le regretter, car sa *Cène* aurait donné lieu à une intéressante comparaison avec le tableau de M. Delaunay. On aurait vu comment le sentiment chrétien, encore enveloppé chez ce dernier des langes robustes de l'école, est arrivé chez M. Timbal à se dégager de toute influence étrangère et à s'affirmer avec une force contenue, avec une douceur pénétrante et un charme discret qui n'appartiennent qu'à lui. Ce progrès a sa source ailleurs que dans l'étude des maîtres. A mesure que l'art parcourt l'échelle des sujets sacrés, il faut que l'âme s'élève, il faut que le cœur se développe et s'attendrisse. Une Vénus après une Vénus n'exige pas un grand effort de conception. Quelques ondulations de lignes, quelques teintes plus délicates, quelques effets de modelé plus libertins, suffiront à créer une œuvre nouvelle. Mais l'expression religieuse ne se modifie qu'en se retrempant dans les profondeurs du sentiment intime, et, bien loin d'emprunter

des éléments étrangers, elle n'est jamais si forte que lorsqu'elle a supprimé entre l'âme de l'artiste et son œuvre tout l'attirail académique. Ou la *Présentation* de M. Timbal ne dira absolument rien à ceux qui la regardent, ou elle leur parlera un langage analogue aux effusions de la prière. Ces lévites, beaux d'élégance et de jeunesse, ce pontife paternel, cette vieille mère attendrie, cette enfant dont la tête naïve semble s'élever sur la tige d'une fleur, ces draperies si simples, ces couleurs suaves où domine l'azur du ciel, tout cet ensemble d'une grâce recueillie, appartient certainement à la nature par la vérité des proportions et des valeurs matérielles. Cependant, vous chercheriez en vain autour de vous l'équivalent d'une pareille scène. La vie voilée qui l'anime n'émane pas de la terre, mais de ce monde surnaturel où habite la grâce, et que tout chrétien peut apercevoir par reflet dans le miroir épuré de son âme. S'il s'agissait d'une scène seulement historique, de telles qualités, sans rien perdre de leur charme, pourraient paraître moins à leur place. En un sujet historique et religieux on ne peut nier qu'elles soient de mise, et, même en écartant leur valeur mystique, l'esprit le plus prévenu ne refusera pas à M. Timbal l'honneur d'avoir réalisé avec une rare distinction le programme qu'il s'est tracé.

Chez M. Michel il n'y a même plus de réalité historique. Une simple parole du Christ lui a fourni un sujet : « Si quelqu'un a soif, disait Jésus, qu'il vienne à moi et qu'il boive. » Et, en effet, Jésus assis près d'une fontaine, distribue l'eau de la vie aux altérés qui ont le mérite de chercher la véritable source. C'est loin des villes qu'ils la trouvent, en pleine solitude, à côté de grands arbres dont l'ombre fraîche abrite le repos des désabusés du monde. Traduite simplement, avec un petit nombre de personnages bien groupés, cette pensée compose une scène tranquille, où l'on voudrait toutefois plus d'élan. La toile reste trop vide, et la pierre y tient trop de place. Le jury a récompensé d'une médaille les bonnes qualités de dessin et de couleur de M. Michel. Quant à la donnée qu'il a choisie, on n'en peut contester la légitimité. Un mot suffit à d'autres peintres pour créer des œuvres d'une chasteté équivoque. Pourquoi l'art ne chercherait-il pas à revêtir d'un corps sensible, pur et simple comme elles, les paroles évangéliques, si lumineuses toujours et si pittoresques ? Pour ceux qui se plaignent que l'ordre des faits est épuisé, ce serait là une voie nouvelle. M. Michel aura été un des premiers à l'ouvrir, car je me souviens encore de deux tableaux, exposés il y a trois ans, où il avait peint, d'après l'*Imitation*, les entretiens intérieurs de l'âme avec le divin maître.

J'insiste à dessein sur cette tendance, une des plus louables du Salon, car elle prouve l'effort de la pensée. Pour concevoir de tels ta-

bleaux il ne suffit pas d'être un bon praticien, il faut avoir médité sur la vérité religieuse, il faut avoir prié. Certes, M. Richomme, M. Bin, ont dépensé une certaine somme de talent dans la représentation du *Baptême de Jésus* et de l'*Apparition de Jésus à Madeleine*. Mais comparez le *Crucifiement* de M. Schopin à celui de M. Sublet. Le premier est un drame à grand fracas, encombré de figures, enluminé de toutes couleurs, le second est une simple grisaille, où un petit nombre de personnages se groupent autour de la croix. L'un reproduit la centième édition d'un moule usé par tous les Bolonais d'Italie et de France. L'autre est le fruit d'une pensée personnelle, car, au mépris des traditions d'école, il nous montre la vierge essuyant la plaie du Sauveur, comme si Marie, symbole de l'Église, tirait de cette plaie béante, avec l'eau et le sang, le sacrement de l'Eucharistie. Le premier, malgré son étalage de pratique, n'est qu'un faible décor. L'autre, en dépit de ses imperfections, est une peinture religieuse. Un sentiment moins raffiné, mais bien pur encore, a inspiré la *Vierge au rosaire* de M. Cherier, tableau digne d'éloges, quoique l'abondance des nimbes d'or y dévore comme à plaisir les délicatesses d'un coloris déjà trop froid. Plus virils, les *Saints* de M. Doze, détachent sur le fond semé d'or qui les soutient une silhouette large et pleine. Enfin, M. de Coninck a mis dans son *Christ bénissant les enfants*, une distinction de sentiment et d'exécution bien rares. Les tableaux à fracas dont elle est entourée écrasent cette peinture ; et cependant, même au point de vue du métier, on y louera des finesses, je dirai presque des tendresses de dessin, et un charme exquis de couleur qui seraient autrement remarquables, s'il s'agissait d'un sujet profane.

Parmi les dessins nous rencontrerons d'autres œuvres d'un caractère analogue. C'est par l'habileté décorative que brille le carton de M. Lobin, *Moïse recevant les tables de la loi*, c'est par la puissance du sentiment que se recommandent les compositions de M. Janmot destinées à l'église Saint-Augustin, la *Prédication* et la *Décollation de saint Jean-Baptiste*. Un tout petit cadre vous montrera une fleur de poésie mystique éclore sous le crayon de M. Imbé en trois sujets bien rebattus, l'*Annonciation*, la *Nativité*, le *Crucifiement*, auxquels l'intimité de l'interprétation a su donner une saveur nouvelle. Mais surtout la critique doit appeler l'attention du public sur la grande aquarelle de M. Brandon qui reproduit les peintures murales exécutées par cet artiste dans l'oratoire de sainte Brigitte à Rome. Le jury a récompensé d'une médaille cet important travail. Or, voici bien un exemple frappant de l'abus que je signalais tout à l'heure. M. Brandon expose en même temps un tableau de mœurs romaines, ou plutôt une esquisse, très-inférieure à ce qu'on doit attendre de son

talent. Le public qui voit sous ce tableau l'étiquette *médaille*, accuse le jury, et il a raison. La médaille ne s'applique évidemment qu'à l'aquarelle. Encore peut-on se demander si elle s'applique à l'aquarelle. Non, sans doute. Le jury n'a pas entendu récompenser le lavis plus ou moins habile de M. Brandon, mais l'œuvre sérieuse dont il donne l'idée. Ainsi, d'inconséquence en inconséquence, on se trouve conduit à honorer d'une médaille une œuvre absente. En pareil cas, le droit de récompense ne devrait plus appartenir au jury, mais au gouvernement. Une médaille pour l'aquarelle de M. Brandon c'est trop ; pour ses peintures murales c'est trop peu.

En effet, il ne s'agit de rien moins que de neuf figures, trois grands panneaux, cinq panneaux secondaires, des pendentifs, des voûtes, en un mot d'un ensemble de décoration tel qu'aucun des exposants n'en a peint de pareil. Cette décoration, à en juger par l'aquarelle et par quelques tableaux préparatoires exposés aux précédents Salons, paraît traitée dans un système très-personnel dont le fond est le sentiment même du sujet, le sentiment religieux. Sur ce fond se modelent des formes d'un caractère un peu archaïque et d'un choix peut-être capricieux, que révèle une couleur plus riche en délicatesses qu'en grands effets. Il en résulte un style inépuisé d'un charme nouveau et pénétrant qui arrive à une certaine puissance par l'harmonie des diverses parties et la valeur originale des conceptions.

Sans l'élevation de la pensée, sans la profondeur du sentiment individuel, la peinture religieuse tombe bien vite dans le genre. M. Lafon, M. Lavigé, M. de Comberty n'ont fait que des tableaux de genre. Peu importe la dimension de la toile. M. de Comberty peint pour l'église des Pères jésuites la *Mort de saint Stanislas Kotska*. Le jeune saint expirant est une figure suffisamment expressive. Mais du ciel entr'ouvert pour le recevoir descend un personnage auquel je refuse formellement l'honneur de représenter la vierge Marie, et de l'autre côté, près des religieux qui assistent le moribond, apparaît un garçon apothicaire. Ah ! M. de Comberty, que n'allez-vous il y a quelques semaines, à l'hôtel Dieu ? Vous auriez appris là comment meurent les saints. La *Mort de sainte Claire*, de Murillo, vous eût offert un modèle d'expression religieuse, et, par la savante opposition du groupe austère des moines et de la procession gracieuse des saintes descendues du ciel, il vous eût enseigné le grand art de verser l'intérêt et le charme sur le sujet le plus ingrat. Rien de plus difficile, je l'accorde volontiers, que le mélange du naturel et du surnaturel. Il faut évidemment, pour y réussir, voir dans le surnaturel autre chose qu'un artifice d'école. Il faut croire à ce que l'on fait. M. Lafon a combiné avec assez de succès les deux éléments, et son tableau, simplement composé, d'une exécution souple et harmonieuse, ne

prêterait guères le flanc à la critique, si le saint, en voyant Jésus se révéler à lui sous la figure d'un pauvre, témoignait moins de surprise et de terreur. De la terreur! Et pourquoi donc? Saint Jean de Dieu, consacrant sa vie au service des pauvres, pouvait-il ignorer la parole qu'il entend tomber des lèvres du Christ: « Ce que vous avez fait à un de ceux-là, c'est à moi que vous l'avez fait? » Pareil effroi conviendrait à un philanthrope. Mais un chrétien, mais un saint! Sa première impression doit être une larme de joie. Car il attend le miracle, et la révélation de Jésus dans le pauvre n'est pour lui qu'une reconnaissance.

J'aurais tort d'oublier la *Vierge aux oiseaux* de M. Lambron. Aux oiseaux, c'est tout dire. Jadis, plus d'un maître trouva ingénieux et touchant de placer entre les mains du petit Jésus un petit oiseau, faible et nu comme lui. Aujourd'hui, il faut une volière, et presque une ménagerie. Le chardonneret amène tous ses petits compagnons, et, de plus, un pigeon, un faisan, un écureuil, une biche. A quoi bon tant de joujoux, sinon à éclipser les qualités sérieuses de la *Vierge* de M. Lambron? Le dessin en est élégant, le modelé plein de distinction et de finesse. Découpez le groupe de la mère et de l'enfant, reportez-les sur une toile qui ne soit pas un papier peint, et vous aurez un tableau digne d'éloges. Mais M. Lambron sérieux, est-ce possible?

Le tableau qui représente *sainte Élisabeth de France lavant les pieds aux pauvres dans l'abbaye de Longchamps*, a valu à M. Laugée un succès contre lequel je suis loin de m'inscrire. J'oserai avouer cependant que celui qui l'a obtenu et ceux qui l'ont fait me paraissent également méconnaître la condition première d'un tel sujet. L'expression religieuse se réduit ici à une impression générale, résultant du contraste des haillons et du velours. Les sentiments que devrait provoquer chez les assistants le spectacle de l'humilité royale se traduisent chez celui-ci par l'action d'ôter ses bas, chez celui-là par celle de nouer ses bandes, chez d'autres par une conversation de bonne compagnie. Le pauvre assis sur le trône, en voyant ses gros pieds touchés par les blanches mains de la reine, témoigne une surprise de gentleman. Sauf les religieuses assez doucement émues, et la sainte, qui a la conscience et la volonté de son abaissement, je n'aperçois que des physionomies muettes. La parole est à la matière. Et cette matière s'enveloppe de tant d'élégances, un dessin coulant et léger, une couleur brillante et fine, une lumière abondante, une harmonie suave, un ensemble d'un goût parfait, tant d'habileté, tant de charme, que l'héroïsme du sujet s'y noie complètement, et le tableau conserve à peine une religiosité de surface.

Ne demandez pas davantage à M. Verlat, qui, d'une main, peint

une *Vierge* assez gentille, et de l'autre, un *Bertrand et Raton*. Au contraire, M. Dauban, arrivé naguère du premier coup au premier rang, semble vouloir dépouiller sa peinture de tout ce qui la rattache aux joies de ce monde. C'est un moine par l'austérité et le renoncement. Il nous montre les *Trappistes se donnant le baiser de paix avant la communion*, et il nous les montre blancs comme des fantômes dans leur chapelle grise. La vie semble avoir quitté leur corps transparents. Les têtes pensent, elles souffrent, elles aiment. Mais la profondeur d'expression que M. Dauban cherche d'un effort si méritoire et à laquelle il atteint souvent, gagnerait à s'appuyer sur un dessin plus ferme, plus large, mieux nourri, sur un coloris moins vitreux et moins égal. Je lui voudrais quelques-unes des qualités tranches de M. Appert, bien que la *Confession au couvent* de ce dernier ne réalise pas l'idéal que je me fais du genre religieux. Les *Moines à l'étude* de M. Gide composent un très-agréable tableau, et le *Réfectoire* de M. Edm. Legrain ne me paraît pas sans mérite. Mais de tous les peintres qu'attire la représentation de la vie monacale, M. Dauban est certainement le plus convaincu, le plus sérieusement doué. Peu s'en faut qu'il n'arrive au style, et le style, qu'il s'agisse des grandes scènes de la religion ou de ses drames familiers, sera toujours la condition essentielle de tout art qui veut parler à l'âme un langage digne de ses destinées.

## II

Après la religion, est-il rien de plus digne d'inspirer un artiste que l'histoire ? Par le lien fraternel dont elle enchaîne tous les peuples et tous les temps, l'histoire, c'est toujours plus ou moins la patrie. Hélas ! à en juger par le Salon actuel, combien le sentiment patriotique s'est affaibli dans les âmes ! De la patrie céleste il reste un reflet persistant auquel certains cœurs demeurent fidèles. Mais la patrie humaine, la patrie française, cherchez ce qu'elle dit aux générations de l'art contemporain, et vous serez étonné du vide qui vous répondra. Il n'y a pas, au Salon de 1865, un seul tableau d'histoire.

Je sais que les Grecs et les Romains sont passés de mode. Et pourtant il y avait du bon dans leur histoire. Notre époque y trouverait même aujourd'hui plus d'un utile enseignement. Mais enfin la France nous reste. L'art de Louis David, de Gros, de Gérard, d'Horace Vernet,



de Delacroix, a-t-il tellement épuisé nos annales que nous n'ayons plus rien à placer à côté du *Couronnement*, des *Peutifsérés de Jaffa*, de l'*Entrée d'Henri IV à Paris*, de la *Bataille de Taillebourg*, etc.? — Pardon, nous avons les *Siamois* de M. Gérôme.

L'arrivée de ces ambassadeurs de l'extrême Orient, leur présentation au souverain de la France, c'était peut-être une donnée historique d'un intérêt suffisant. Quelqu'un des hommes que j'ai cités en eût tiré sans doute un grand parti. Un peintre à sourcilles vus n'y pouvait trouver que la matière d'un tableau de genre. Je ne me plains pas de M. Gérôme. Témoin du spectacle, il l'a reproduit avec la fidélité d'un photographe. Si l'art n'est rien de plus, si l'artiste doit demeurer étranger à l'événement qu'il représente, si son rôle se borne à signer de toutes ses qualités acquises le calque du fait réel, examinons au point de vue du métier le tableau de M. Gérôme, et nous le trouverons pavé de mérites : tant de silhouettes habilement découpées, tant d'attitudes combinées, tant d'étoffes étudiées fil à fil, tant de détails minutieusement rendus : une exécution sans merci recouvrant une vérité sans pudeur ! Et la curiosité historique y est aussi. Quelle joie pour nos neveux de dresser l'inventaire des présents apportés par les ambassadeurs, d'apprendre quel était leur costume, de reconnaître les grands hommes de notre temps, leurs uniformes, leurs broderies, leurs perruques ! Mais l'art, mais la beauté, mais le charme, mais l'imagination, l'invention, le style?... Vous en demandez trop. Admirons, si vous voulez, quelques têtes finement caractérisées, relevons, comme note historique, la vaste impression d'ennui qui harmonise la scène, et quant au surplus, puisqu'on nous refuse du pain, sachons nous contenter de brioche.

La peinture d'histoire a disparu avec ses qualités sérieuses, sa grandeur, sa puissance d'enseignement. Le genre historique la remplace. M. Manetjo a beau jeter sur une vaste toile quantité de personnages, occupés, à ce que prétend le livret, des plus graves intérêts politiques. Leur allure équivoque a pu faire dire qu'ils n'avaient guère l'air d'être à la diète, et en somme ce *Skarga* trop vasté n'arrive à rien de plus, comme pensée, comme style et comme exécution, qu'une grande aquarelle anglaise. M. Gisbert, du moins, a su grouper dans l'unité d'un sentiment sévère ses *Puritains débarquant en Amérique* : si trop peu d'actions particulières se dessinent sous l'action générale ; si la scène, ainsi comprise, rappelle trop un finale d'opéra, où les chœurs accompagnent la voix du chanteur principal, encore est-il que cette scène intéresse ; et si le Marcel qui tient la bible se metait à chanter, ce chant serait certainement empreint d'un grand caractère religieux.

Après ces tentatives, il faut en venir de suite à M. Patraiz, c'est-à-

dire au chevalier. *François I<sup>er</sup> conférant au Rosso les titres de l'abbaye de Saint-Martin* compose un excellent tableau. C'est bien ainsi que l'on doit peindre l'anecdote historique, en étudiant avec soin les détails de costume et de physionomie d'une époque, en les groupant avec goût sans prétention ni sécheresse: Peut-être M. Patrois ne connaît-il pas assez l'art des sacrifices. La suppression de quelques figures d'une utilité douteuse eût donné à sa composition plus de légèreté et plus d'air à sa peinture. Le sacrifice, cet art des maîtres, qui le connaît aujourd'hui? On sait si peu, que le peu que l'on sait, on l'étale en le soulignant. Un archaïsme prétentieux tient lieu de tout, et l'on se croit quitte de science parce qu'on a détaillé sur la toile un inventaire de commissaire-priseur. C'est ainsi que M. Alma-Tadéma, représentant *Frédégonde au lit de mort de Prétextat*, après avoir épuisé son savoir rétrospectif aux détails du costume et du mobilier, se trouve sans force pour peindre le prélat moribond, et n'oublie qu'une chose, de donner à ses personnages l'expression nécessaire en ce sujet tragique. Soyez peintre de mœurs, peintre de fantaisie, comme M. Gide, M. Vannutelli, M. Plassan, et tant d'autres que je pourrais citer. Mais si vous touchez à l'histoire, apportez-y avant tout l'étude de l'expression, sans laquelle il n'y a pas de drame possible. Un tableau d'histoire est un drame où les accessoires ne font qu'étouffer l'action.

Voyez quel intérêt dramatique M. Hippolyte Bellangé a su prêter à un épisode de Waterloo, la *Charge des cuirassiers à travers le chemin creux*. S'il s'était amusé à détailler les uniformes, aurait-il compris, aurait-il rendu ce « grand souffle farouche » dont parle le poète? Cependant, le dirai-je? je voudrais voir ces cuirassiers plus serrés, ces files plus compactes, ces cuirasses plus rapprochées comme un mur d'acier. Le mouvement général est beau, un même élan les emporte, un même sentiment fait dresser les sabres et frémir les moustaches grises. Mais les vides produits par la mort s'aperçoivent trop, et, pour me servir des paroles qui ont inspiré le peintre, quand cette cavalerie débouchera sur le plateau, je crains qu'on ne puisse pas dire que c'est comme l'entrée d'un tremblement de terre. L'aquarelle exposée également par M. Bellangé peint mieux cette impression sinistre, parce que l'auteur y a jeté, dans le feu de l'inspiration, la première pensée d'un sujet tout de flamme et de premier mouvement.

*Les Cuirassiers à Waterloo*, de M. Hip. Bellangé, sont le seul tableau de bataille du Salon. M. Devedeux, M. de Neuville, M. Protais, M. Eug. Bellangé, ont peint des épisodes militaires plus ou moins heureusement compris. Mais aucun n'a su emprunter un accent à cette grande voix de la patrie sans laquelle la guerre n'est

qu'une sanglante parade. Seul, M. Schreyer a mis quelque grandeur dans sa *Charge d'artillerie de la garde impériale*. Derrière l'épisode on sent je ne sais quoi de terrible. Une coloration moins claire sur les terrains et moins brillante au ciel donnerait plus de valeur solide à ce tourbillon d'hommes et de chevaux qui meurent en courant et courent encore à demi-morts.

## III

Ce que l'art contemporain possède à un degré remarquable, c'est la faculté de perdre pied au-dessus de la réalité et de s'élever, par un bond plus ou moins puissant, jusqu'à une sphère peuplée de fantaisie et d'idéal. Dans ces parages, il rencontre ce que l'on nomme le sentiment décoratif. Heureux pays de France qui se laisse si volontiers payer de mots ! Que n'a-t-on pas fait avec ce mot *décoratif* ? Si telle peinture dénuée de bon sens et de goût a cependant ses admirateurs et ses adeptes, *décoratif* ! Si des assiettes de cuisine se vendent au poids de l'or, *décoratif* ! Si tant de nudités étalent au Salon leurs torsos, leurs jambes et le reste, *décoratif* ! *Décoratif* répond à tout. L'idéal le plus abstrait, la réalité la plus basse, *décoratif* s'applique à tout. Pensée, raison, science, *décoratif* supplée à tout. Que signifie le mot ? je ne saurais le dire. Je sais bien d'où il vient, mais il a tant changé en route !

M. Puvis de Chavannes est à la fois le maître et la victime de la peinture décorative. Le maître, car il l'a inventée, ou peu s'en faut : la victime, car à force d'en faire, il n'en peut plus sortir. Moi-même je l'ai loué, et je le loue encore. Mais enfin il serait bon de s'entendre. Qu'est-ce que sa grande machine intitulée sans fausse modestie : *AVE, PICARDIA NUTRIX* ? Est-ce une peinture définitive ? Elle manque de puissance. Est-ce un carton ? Il manque de précision. Le dessin accuse certaines parties, et laisse les autres flotter dans un nuage. La couleur, délicate ici, ailleurs brutale et crue, semble obéir à un caprice. L'exécution procède par sauts et par bonds, par écarts, par contradictions, je dirai presque par hypothèses, tour à tour serrée ou lâchée, pâteuse ou sommaire, sans qu'on démêle le motif d'aussi brusques changements. Reste la composition qui offre un bel ensemble et des morceaux du plus grand charme. Évidemment il y a là une pensée. Mais, si j'analyse cette pensée, j'ai peur de la trouver aussi trop

décorative. Il s'agit, si je ne me trompe, d'une glorification de la Picardie. On y fait du cidre. — Bien, c'est un trait caractéristique. — On y raccommode des filets, on y peigne le chanvre. — Soit. — On y a de beaux poupons, l'un à soi, l'autre en nourrice. — Passe encore. — On s'y baigne, on y pêche. — Ah! permettez. Voilà qui tourne au poncif. A quelle contrée de la France ou de l'Amérique n'appliquerez-vous pas ce trait banal? Dire *Ave, Picardia nutrix* à une province qui produit des baigneuses et des pêcheurs, c'est prêter à rire. Non, se baigner, pêcher, construire des ponts, bâtir des maisons, garder des troupeaux, tout cela ne constitue pas un privilège du pays picard, tout cela ne caractérise pas assez la richesse d'un pays quelconque pour en faire des traits généraux à l'honneur de la Picardie. Dans la pensée de M. Puvis de Chavannes, comme dans son exécution, je découvre trop d'à peu près, trop de vague. Je le loue de savoir penser, de concevoir des ensembles grandioses, de chercher la beauté dans ses éléments véritables, c'est-à-dire dans le choix des lignes, dans la science des formes, dans le style. J'applaudis à tant de nobles ambitions, à tant d'efforts, et je reconnais volontiers que M. Puvis de Chavannes, à la différence de plusieurs de ses confrères, possède un art. Mais je le supplie de penser plus juste, de dessiner plus sérieusement, de peindre avec une fermeté plus soutenue, d'exécuter sans fausse honte, en un mot d'être plus sévère pour lui-même. Le public, las de bassesses, ne sait plus exiger qu'on le respecte. C'est à l'artiste à s'imposer à lui-même des règles fixes, à s'interdire des échappées et des défaillances trop facilement applaudies, à se maintenir par la force de sa volonté propre dans la voie étroite du vrai et du beau.

M. Moreau, autre victime. Hélas! qui nous l'eût dit à tous, quand nous faisons honneur à M. Moreau de son *Œdipe*, qu'il en viendrait à peindre le *Jason* et le *Jeune homme et la mort*, c'est-à-dire l'*Apothéose de Chassériau*? *Sesquipedalia verba!* La critique devrait se couvrir de cendres et endosser le sac de la pénitence, si les pointes aiguës dont M. Moreau a parsemé ses nouvelles œuvres ne composaient pas un cilice suffisant. Ce ne sont que détails agressifs, couleurs assiégeantes, objets destinés à forcer le regard, un clinquant qui s'empare de l'œil, un luxe de bibelots qui s'y casernent. Mantegna a commis de telles erreurs de goût, nous le savons. Mais Mantegna était un barbare pressé de se dégrossir. Homme de transition entre la sauvagerie de Giotto et les raffinements de Jules Romain, ébloui des trésors de l'antiquité renaissante, ébloui des richesses de la nature, Mantegna voulait faire montre de son savoir. Cette érudition du quart d'heure, nous la connaissons désormais. Nos musées regorgent de merveilles, et, dans l'art de les

reproduire, M. Blaise Desgoffe nous suffit. D'ailleurs quel rapport entre les bibelots de M. Moreau et le sujet qu'il représente? Quelle corrélation d'idées entre Chassériau et un martin-pêcheur, entre Jason et des colibris? Le *Jason* cacherait-il aussi un symbole? Serait-ce l'apothéose du collectionneur? En effet, voici des médailles, des petits bronzes, des émaux, des armes, des oiseaux, des étoffes : dans ce cas, allez jusqu'au bout, n'oubliez pas les timbres-poste.

Et puis, pourquoi refaire Mantegna? Prenez-lui, si vous voulez, ses tons de chair, mais laissez-lui son Moreure que vous baptisez du nom de Jason, ou plutôt laissez-lui tout ce qui lui appartient, et prenez un modèle à la séance. Jamais la nature ne vous donnera ce que vous empruntez à des estampes; jamais vous n'y trouverez ce modelé, tour à tour découpé jusqu'à la sécheresse, ou ratissé, comme on dit à l'école, jusqu'à la platitude. Que si vous essayez d'entourer votre modèle de menus objets analogues à ceux qu'enfante votre imagination, vous vous verrez forcé ou de les sacrifier, ou de sacrifier la figure humaine elle-même; et, en étudiant de près la chair vivante, votre pinceau forcera votre main à adopter une exécution franche, au lieu de ces frottis sans épaisseur, de ces délavures soigneusement soulignées par un trait à l'encre.

Mais enfin, essayons d'oublier les bibelots, d'oublier Mantegna, d'oublier les défauts palpables de M. Moreau. Il faut, après tout, lui rendre justice. Lui aussi, il possède l'aspiration à l'idéal, un certain goût de grandeur, le sentiment de la forme et du contour, une couleur trop diaprée, mais assez nourrie. Lui aussi possède un art : de grâce, qu'il n'en fasse pas un art d'oiseau-mouche.

La nudité a bien d'autres apôtres que je me garderai de passer en revue. Il suffira de citer ceux pour lesquels elle représente vraiment un idéal, idéal païen, je l'accorde, mais enfin idéal que plus d'un croit légitime. Chez M. Baudry, le sentiment du nu semble couler de source; chez M. Giacomotti, il est de commande. Ni l'un ni l'autre n'expose un ouvrage parfait. Mais la *Diane* de M. Baudry, avec ses heurts de lignes, ses maigreurs, ses difformités de détail, garde du moins, en certaines parties, un charme de surface qui fait penser au Corrège. Un coloris d'une habileté consommée y a multiplié les délicatesses. Le petit *Amour* fustigé par la déesse pousse même la grâce jusqu'à la mignardise. Mais tout devient de mise dans ces fantaisies mythologiques qui ne peuvent être pour l'art contemporain que des débauches, peut-être regrettable d'esprit et de talent. Or, le talent de M. Baudry petille comme un vin de Champagne. M. Giacomotti a eu le tort de prendre au sérieux son *Enlèvement d'Amymoné*, et cependant les Tritons dont il l'accompagne, fidèle aux traditions

des Lernoins et des Coypel, n'ont absolument rien de sérieux. La femme est une bonne étude, d'un modèle ferme, d'un ton soutenu, plus élégante que gracieuse, mais dépourvue de charme poétique.

Étude pour étude, j'aime mieux celles de M. Lefebvre et de M. Henner. Voilà l'accent de la nature dans toute sa sincérité. Le modèle de M. Lefebvre dort sur un lit. Le modèle de M. Henner figure une *Suzanne au bain*. Chez M. Henner surtout, la conscience du vrai arrive à la puissance. On lui voudrait plus de largeur dans la compréhension des formes; mais peu s'en faut que la valeur colorée de ses chairs ne puisse entrer en lutte avec la nature, et, ce ton principal, il le soutient de quelques notes excellemment choisies. Déjà admirée à l'exposition des prix de Rome, honorée maintenant d'une médaille, la *Suzanne* de M. Henner révèle un vigoureux tempérament de peintre en possession d'une science bien assise.

M. Ribot a voulu nous mettre aussi dans la confiance de ses études, et le jury a également reconnu cette faveur par une médaille. Mais entre M. Henner et M. Ribot, il y a la distance de Rome à Paris: Rome, la ville du grand art et des sérieuses études; Paris, le théâtre des aventures et des succès d'un jour. Il faut à M. Ribot une nature de choix. Il lui faut des modèles dont les pores soient imprégnés de sueur ou de poussière de charbon, et ces modèles, il les étend sur une tache d'encre, comme si la nature connaissait le noir absolu, comme si le noir n'était pas une négation, un vide! Étonnante logique du réalisme! Il part d'une convention pour arriver à une autre. D'un charbonnier il fait un *Saint Sébastien*. A quoi bon? Ayez donc le courage de nous dire: J'étudie, — et nous vous répondrons: Vous progressez. Après vos *Marmitons*, vos *Musiciens* étaient un progrès; après vos *Musiciens*, vos études de nu en sont un autre, et votre prétendu *Saint Sébastien* est inférieur à votre académie exposée en ce moment chez un marchand de tableaux. M. Ribot a le sentiment de la chair, il a la vigueur du poignet, ce qu'en style d'atelier on appelle la patte; mais il n'a ni goût ni idées, et le pire, c'est qu'une telle indigence paraît systématique. Le jour où M. Ribot consentira à avoir une idée, il en fera certainement quelque chose.

Après M. Ribot, faut-il parler de M. Manet? Non, si ce n'est pour constater qu'ils sont là un groupe de malades qui voudraient bien se donner comme incurables. Coquetterie d'hôpital. Pensent-ils nous en imposer? Ils guériront l'un après l'autre, et M. Manet lui-même, malgré ses *cascautes*, n'ira pas jusqu'à l'impénitence finale.

Reposons-nous de ce réalisme, qui n'a de sincère que l'orgueil de

son mal, en cherchant encore quelques reflets d'idéal dans certaines œuvres d'un genre tempéré, chez M. Ranvier, par exemple, chez M. Aubert, chez M. de Curzon, trois délicats, épris de poésie et de style. M. de Curzon a fait mieux que son *Ange consolateur*, où je louerai surtout la noblesse du sentiment. M. Aubert nous a peut-être donné l'équivalent de sa *Jeunesse*, duo d'amour à propos de fleur, idylle fraîche et charmante. Mais M. Ranvier n'avait jamais rien exposé d'aussi important que son *Enfance de Bacchus*, en ce genre tout de fantaisie et même de convention qu'il a su rendre sien par le choix distingué des formes et l'harmonie assoupie des tons. Un mot aussi pour M. Régnier qui idéalise, dans un bon sentiment poétique et religieux, la *Bénédiction des semailles*. Enfin, puisque nous avons commencé ce chapitre par la Picardie, terminons-le par la *Touraine*, une apothéose tranquille. M. Lechevalier-Chevignard a compris son sujet à la façon d'un peintre du seizième siècle. La scène se passe dans un de ces parcs d'où l'œil peut suivre le cours de la Loire. Trois dames ou damoiselles, un chasseur, un musicien, un seigneur des environs, se sont donné rendez-vous auprès d'une fontaine dont la nymphe inquiète paraît peu pressée de répondre aux agaceries trop répétées de l'amour. On lit Brantôme, ou Rabelais, et, si l'on ne rougit pas davantage, c'est qu'on n'écoute pas toujours ou que l'on ne comprend pas très-bien. Sauf le paysage, où les verts et les bleus se livrent bataille sans parvenir à s'accorder, tout me charme dans ce tableau, l'intelligence du sujet, l'étude sérieuse des physionomies et des costumes, le goût parfait de la composition. Mais est-il suffisamment décoratif? La question ne me touche guère et je ne me charge pas de la résoudre.

## IV

Selon la manière dont il est traité, le portrait se rattache à l'histoire, à l'idéal ou à la peinture de mœurs. S'agit-il d'un personnage dont la vie semble liée aux destinées d'une nation, la pensée du peintre saura marquer son image d'un caractère historique. Ainsi ont fait tous les grands peintres chargés de reproduire les traits de leur souverain. On sait ce qu'est devenu, sous le pinceau d'Hippolyte Flandrin, le portrait de l'empereur Napoléon III. En le regardant, chacun comprend que l'auteur l'a peint pour la postérité. On sait aussi que

l'empereur, jaloux d'en assurer la conservation, s'en est gracieusement dessaisi en faveur de nos musées. Dès lors, il en fallait un autre pour les appartements des Tuileries. L'honneur de remplacer ce chef-d'œuvre est échu à M. Cabanel.

Au lieu d'un portrait d'histoire, M. Cabanel a peint un portrait de cour. Il nous montre l'empereur debout, en habit noir et culotte courte, dans une salle resplendissante d'or, près d'une table où reposent sur un coussin la couronne et le sceptre, tandis que le manteau de pourpre cache à moitié le trône sous l'ampleur de ses plis étoffés. L'arrangement de ces accessoires ne manque pas d'une certaine grandeur; mais, au milieu de l'harmonie de pourpre et d'or qui les enveloppe, le personnage tranche par sa pose autant que par son costume. La pose, un photographe ne l'eût pas choisie plus banale. Le corps pèse sur les jambes comme si le modèle sollicitait de notre politesse la permission de s'asseoir. Le bras droit forme avec le torse un hiatus disgracieux, et la main se cramponne à la culotte avec une énergie qui conviendrait seulement pour tenir les rênes du char de l'État. Quant à la tête, impassible et glacée, elle paraît se perdre dans un nuage de poudre d'or. Aucune expression n'anime la physionomie: ni la fierté, ni la pénétration, ni la grâce. On dirait que M. Cabanel s'est formellement interdit de caractériser son modèle. Hippolyte Flandrin ne connaissait pas ces scrupules d'un trop fidèle sujet. Aussi nous a-t-il laissé une œuvre vivante. Celle de M. Cabanel a tout au plus une apparence de vitalité de bonne compagnie. Le costume achève de lui enlever tout caractère. Un monsieur en toilette de bal, revêtu des plus hauts insignes de la Légion d'honneur, gardien officiel des attributs de la souveraineté, hôte du palais des rois, c'est peut-être l'idéal d'une majesté du dix-neuvième siècle. Mais c'est un idéal que le public n'accepte pas. Habitué à ne rencontrer la culotte courte qu'à la porte des antichambres ou aux cérémonies funèbres, il se refuse à reconnaître le souverain de la France dans les habits d'un huissier.

Le jury a décerné la médaille d'honneur à M. Cabanel. Serait-ce pour avoir peint le *Portrait de l'Empereur*? Singulière destinée des médailles! Celle de M. Brandon va à Rome récompenser un ouvrage que personne n'a vu. Celle de M. Cabanel sauterait donc par-dessus ses épaules pour devenir un hommage, une sorte d'*adresse* au souverain qui a daigné se laisser peindre?

Mais non. Si M. Cabanel a obtenu la médaille d'honneur, c'est quoiqu'il ait peint le *Portrait de l'Empereur*, et parce qu'il a peint celui de la *Vicomtesse de Ganey*. En effet, autant le premier s'efface, autant le second s'affirme avec vigueur et netteté. Dans le premier, on ne trouve à louer que cet ensemble harmonieux et doux, produit par l'effacement des demi-teintes, qui enveloppe la peinture comme



un brouillard doré. Dans celui-ci, l'élégante simplicité de la pose, le goût de l'ajustement, la grâce piquante de la physionomie, le modelé tour à tour délicat et ferme de la tête, de la gorge et des bras, vous charment également. Il y règne un air de jeunesse qui fait plaisir. D'autres remarqueront la longueur exagérée de la main gauche depuis le poignet jusqu'à l'extrémité des doigts. Je me contenterai de signaler les qualités exquisées de ce portrait vivant et caractéristique. A la bonne heure ! Ici le peintre s'est librement et franchement montré : il a raison ; la peinture d'abstention ne sera jamais la bonne peinture.

Les portraits officiels ne conviennent guère à l'art contemporain, à en juger par la faiblesse de ceux que renferme le Salon actuel. Quand j'aurai cité celui de *M. Devinck* par *M. Robert Fleury*, et celui de *Monseigneur de Soissons* par *M. Fontaine*, je crains d'avoir tout dit. Et cependant les ministres, les sénateurs, les généraux ne manquent pas à l'exposition. Mais on se demande quelle fatalité pousse les personnages officiels chez les artistes les moins capables de les peindre, ou quelle fatalité empêche les artistes, même les plus capables, de peindre passablement les personnages officiels.

*M. Rodakowski* a cependant fait un excellent portrait de *M. de R...*, un lieutenant-colonel. Mais c'est un Autrichien, qui n'a pas pour l'uniforme les mêmes tendresses qu'un fonctionnaire français, car il l'a recouvert d'un manteau, et l'artiste a encore sacrifié ce manteau, afin de laisser toute la valeur à la tête, spirituelle et vivante. Quel exemple donné à *M. Courbet*, si *M. Courbet* était capable de suivre un exemple, surtout le bon ! La physionomie de *Proudhon* prêtait certainement à un beau portrait ; mais il fallait s'en tenir à cette physionomie où le travail de la pensée a marqué son empreinte, à ce front intelligent et présomptueux, à ces yeux chercheurs et troublés, à cette bouche sensuelle. C'est l'homme tout entier. *M. Courbet* lui-même y eût réussi. Détachez de son tableau la tête du philosophe, vous aurez un beau morceau finement peint. *M. Courbet* pouvait-il se contenter de si peu ? Il a voulu produire une œuvre caractéristique, non plus un coup de pistolet, mais un coup de canon, et il l'a annoncé, avec sa modestie habituelle, dans une lettre qui est un modèle du genre. Il s'agit donc de nous montrer *Proudhon* en famille, avec sa femme (pauvre femme !) et ses enfants (pauvres enfants !), assis sur son escalier (pauvre escalier !) et en habit de travail (pauvre habit, pauvre travail !). Tant de pauvretés font pitié, et l'on plaint sincèrement le pauvre homme, non pas d'avoir ainsi vécu, mais d'avoir rencontré un si pauvre panégyriste. Après tout, c'est peut-être un trait de génie d'avoir peint ce grand démolisseur en costume de maçon.

Les femmes ! voilà le modèle toujours préféré de l'art français. Avec les portraits de femmes de Rigaud et de Largillière, vous pouvez ressusciter le siècle de Louis XIV ; avec ceux des Vanloo, de Nattier, de Tocqué, vous revoyez vivantes les héroïnes de la cour de Louis XV. Avec M. Cabanel, M. Giacomotti, M. Jalabert, M. Bouguereau, nos petits-enfants feront revivre l'époque présente. M. Giacomotti possède un sentiment plus intime que M. Cabanel. Il ne peint pas seulement la surface ; on dirait qu'il pénètre le dessous des chairs. Il sait aussi bien que personne tirer parti des dentelles, des velours, des cachemires, des bijoux, des fleurs, de tous ces accessoires qui sont souvent le principal d'une jolie femme. Ajoutez-y la fermeté du dessin et une couleur dont la sobre distinction sent son gentilhomme. M. Bouguereau me paraît plus bourgeois : il n'a pas le même tact. Pourquoi animer d'une expression presque dramatique la physionomie d'une dame qui ne pense qu'à se faire peindre ? Pourquoi placer près d'elle un chien de race commune, un refusé du Cours-la-Reine ? Votre chien est une tache dans cet intérieur richement étoffé. La tête, peinte par facettes, contraste avec la largeur et la souplesse de l'exécution générale, et ces deux taches, dont j'exagère sans doute l'importance, empêchent seules l'œuvre de M. Bouguereau d'être le meilleur portrait du Salon.

M. Jalabert s'entend aussi très-bien à peindre les élégances féminines. De ses deux portraits, l'un représente une femme âgée, belle de cette bonté aimable que donne l'expérience du monde, l'autre une jeune fille dans l'éclat de son printemps et de ses cheveux blonds, gracieuse et fine, mais un peu trop préoccupée de ses affaires, c'est-à-dire de ses plaisirs. M. Merle a composé un agréable tableau avec le portrait des enfants de M. de Morny. Toutefois, sa *Jeune mère* met encore mieux en relief les qualités brillantes de son pinceau. Le lecteur n'attend pas de moi que je passe en revue tous les portraits qui méritent d'arrêter les regards. C'est en ce genre surtout que la critique doit être sobre. Un portrait médiocre est si vite fait ! Je ne puis cependant résister au plaisir de citer trois œuvres charmantes : un bijou d'abord, le *Portrait de M. Ambroise B...*, par M. Baudry, aussi admirable de distinction que de style ; un profil de femme, par madame Viger-Duvigneau, qui est une merveille d'exécution ; et, de M. Schlesinger, un groupe de deux jeunes filles, croquis léger, plein de fraîcheur et de grâce.

## V

Le cadre que je me suis tracé me permet de glisser légèrement sur la peinture de chevalet. C'est là que se dépense sans contredit la plus grande somme de talent de l'art contemporain, mais non le trésor de ses plus hautes pensées ni de ses plus nobles sentiments. Analyser les œuvres remarquables du genre et du paysage serait donc pour nous peine perdue, ou bien cette étude servirait seulement à établir ce que nous savons déjà, l'incontestable supériorité de l'école française dans tous les sujets où les qualités techniques prennent le pas sur l'élément moral.

Il suffira de marquer les principales tendances de cette peinture familière. Il y en a de mauvaises, il y en a de bonnes. Les bonnes sont celles qui laissent au sentiment individuel sa spontanéité, les mauvaises sont celles qui l'emprisonnent dans les entraves de l'imitation. Je ne sais rien de plus légitime que les tentatives d'un petit groupe de peintres français ou belges pour revêtir la vie moderne d'un intérêt analogue à celui que les petits maîtres flamands et hollandais ont su jeter sur les mœurs de leur pays et de leur temps. Les tableaux de M. Toulmouche, de M. Tissot, de M. de Jonghe, de M. Bagniet, méritent de nous charmer au même titre que les œuvres de Terburg et de Metzger charmaient leurs contemporains, et ils acquerront avec le temps une valeur égale, parce qu'ils joignent aussi à l'observation piquante des mœurs, au portrait fidèle des physionomies et du costume, une sincérité d'impression manifeste, une étude attentive de la nature, et surtout un talent d'exécution hors ligne. Seulement il est permis de se demander si ces qualités, toutes de nuances et de demi-teintes, ne s'évaporent pas pour faire place à une réalité brutale, quand l'auteur, comme M. Feyen par exemple, les développe, ou plutôt les délaye dans une grande toile. Il y a là une erreur de coup-d'œil qui conduit à une faute de goût. On s'en convaincra mieux encore en regardant la toile immense exposée par un artiste belge, M. Smits, sous ce titre énigmatique : *Roma !* Poussin, qui était Français et qui habitait Rome, n'eut jamais l'idée de peindre dans de telles dimensions ce qu'il voyait par sa fenêtre. Le mot de Rome n'éveillait en lui que des souvenirs héroïques, et, pour traduire ces souvenirs, avec une éloquence que M. Smits ne connaît pas

encore, un tableau de chevalet lui suffisait. Englober sous le nom de Rome, sans le prétexte d'une action quelconque, une série de personnages diversement habillés, la petite *principessa* avec sa nourrice d'Albano, des *ciocciaje* venues de la montagne pour servir de modèles, des bourgeoises empanachées selon les modes de Paris, une mendicante (une seule!) à laquelle de nobles étrangers, des Belges sans doute, font l'aumône, un cardinal solitaire, un dragon du pape, un zouave pontifical, des moines, des enfants du Transtévère, c'est peut-être donner de la ville éternelle une photographie exacte, à égale distance du *Siècle* que de l'*Univers*, c'est à coup sûr faire montre de qualités qui rangent M. Smits parmi les praticiens habiles, mais en définitive c'est forcer son talent, sans autre résultat qu'un vaste ennui; c'est dépasser les bornes que le bon sens et le goût imposent à la peinture ethnographique.

Rien de plus légitime assurément que l'impulsion, déjà vieille de plusieurs siècles, à laquelle obéissent les peintres de mœurs italiennes. Le pittoresque d'outre-monts est inépuisable. M. Heilbuth y cherche d'innocentes épigrammes contre la cour romaine. M. Leleux y retrouve le type élégant d'un personnage disparu chez nous, l'abbé. M. Achenbach peint les fêtes des rues. M. J. J. Lefebvre nous montre une de ces familles de pèlerins que leur foi conduit à travers toutes les fatigues aux autels vénérés du couvent de San Benedetto : scène souvent reproduite et toujours touchante, qu'il a su rajeunir et par le caractère des figures et par la beauté de l'effet d'intérieur. D'autres peintres, non contents de passer les monts, passent les mers et vont jusqu'en Orient demander à un ciel nouveau des mœurs nouvelles et des costumes inédits. M. Gérôme s'est placé à leur tête par la délicatesse du sentiment ethnographique. Nul ne perçoit plus finement que lui les différences de race, nul ne pénètre mieux les grandeurs intimes du caractère oriental, nul ne saisit d'un regard plus juste, d'un crayon plus précis, les particularités du costume. Je suis heureux de rendre justice à M. Gérôme sur son véritable terrain. Autant il échoue quand il s'attaque à un sujet historique, autant il reprend de force et de poésie quand il évoque ses souvenirs de l'Orient, à la condition de ne pas descendre jusqu'aux bizarreries équivoques où il s'est entraîné quelquefois. L'impression, chez lui, est aussi riche que l'invention l'est peu. Sa *Prière* doit prendre place à côté de ses *Arnauts*, de sa *Barque*, de ses succès les mieux mérités. Il a rendu avec bonheur la grande émotion que l'on ressent dans une ville orientale, lorsqu'à la voix du muezzin chantant sur les minarets on voit chaque terrasse, chaque toit de maison, se garnir d'hommes croyants qui s'inclinent sous le regard invisible de Dieu, et l'unanimité de la prière s'étendre comme une voile entre le ciel et la cité. Seulement M. Gérôme, à force de

belles manières, en est arrivé à ne plus se permettre la moindre incartade. Ses tapis n'ont pas un pli, ses vêtements pas une tache, il a proscrié le haillon et doté l'Orient d'une vertu qu'on y connaît bien peu, la propreté. A voir cette peinture tirée à quatre épingles, on accuserait volontiers l'artiste de ne peindre que le dimanche.

A côté de M. Gérôme se place M. Gustave Boulanger, moins poétique assurément, mais aussi précis, aussi net et un peu plus étoffé. Il y a même, dans son *Djeïd et Rahia*, traduction arabe de la deuxième églogue de Virgile, des effets brillants qui lui font honneur. Je n'ai rien à dire de M. Frère, écrasé sous le poids d'une médaille, si ce n'est que son *Café* me paraît inférieur à celui de M. Lauwick où je retrouve une impression vraie, le contraste des gigantesques chameaux circulant dans des rues étroites. Une autre médaille, moins contestable à coup sûr, a récompensé le dernier venu des peintres de l'Orient, M. Mouchot, paysagiste plutôt que peintre de mœurs, coloriste délicat, dessinateur encore hésitant.

Les autres tendances de la peinture de genre ne se justifient pas au même titre. En première ligne nous rencontrons les résurrectionnistes, occupés à refaire, non pas l'histoire, mais la chronique du passé. Je l'avouerai, au risque d'attirer la foudre sur ma tête, je n'accorde qu'une médiocre estime au genre dit historique. Ou c'est affaire de fantaisie, comme pour M. Chaplin, ou c'est affaire de garde-robe et de mobilier, comme pour M. Tissot. Les talents abondent dans cette catégorie. Esprits curieux, ils lisent volontiers et s'inspirent de leurs lectures. Quelques-uns lisent bien, M. Vetter, par exemple, qui traduit Molière avec goût, mais sans verve et sans force. D'autres s'inspirent d'un pourpoint ou d'un hoqueton. Le coryphée du genre, nous le connaissons tous, c'est M. Meissonier, le génie de l'infimement petit. Avec quel art il chiffonne les friperies d'un autre âge, quelles figures vivantes il y jette, et de quelle touche magistrale il relève ces bagatelles, nous le savons, et ses *Suites d'une querelle de jeu* ne nous apprennent rien de nouveau. Mais M. Meissonier, cette fois, se double d'un fils. En bon père, il nous présente son garçon, déjà bien grand, ma foi, et de belle mine. Et le fils, à son tour, nous présente Monsieur son père. A cet échange de politesses, le public aura gagné de connaître non-seulement la personne, mais aussi l'atelier du père et du fils. En effet, M. Meissonier père nous montre son fils à son établi d'aqua-fortiste, et M. Meissonier fils nous montre son père, au retour d'une revue, encore chaussé de bottes à l'écuyère, esquissant un cheval pour son tableau des *Cuirassiers*. L'enfant terrible n'a pas oublié de placer sur le chevalet le prochain succès du papa. Son talent tient de famille, et même, à première vue, on s'y trompe. On ferait volontiers un troc de l'un à l'autre,

sans qu'aucun d'eux perde au change. Car le portrait du fils par le père ferait encore honneur à un jeune homme, et le portrait du père par le fils pourrait être signé d'un membre de l'Institut. Seulement M. Charles Meissonnier est un fils prodigue. Il a usé en une fois autant de toile qu'il en faut à son père pour produire trente chefs-d'œuvre.

Mais il y a pour la peinture de chevalet un courant tout autrement dangereux que celui du genre historique, c'est cette dérivation du Rhin allemand qui nous apporte, de Düsseldorf, ou de Nuremberg, une cargaison chaque année plus nombreuse de tableaux-joujou. Des médailles imprudemment décernées ont encouragé l'importation. Après les maîtres, l'appât de la prime attire les doublures, et le même appât provoque chez nous l'imitation la plus déplorable. Que dis-je ? ces *Arbres de Noël*, ces sujets d'une niaiserie populaire, empruntés aux pipes de porcelaine, trouvent des prôneurs dans la critique et peu s'en font qu'on ne les salue comme la peinture de l'avenir. M. Brion et M. Jundt, qui sont Alsaciens, n'auraient qu'un pas à faire pour rencontrer l'écueil. Aussi se cramponnent-ils à leurs qualités françaises, au risque d'exagérer l'empatement et la largeur de la touche. Ils ont raison.

Vous pouvez le garder, votre Rhin allemand.

Avec ses peintres de mœurs modernes que j'ai nommés, avec MM. Trayer, Fortin, Duverger, Soyer, qui savent peindre le peuple de nos pays, l'art français est assez riche pour ne rien emprunter à personne. Laissons à la Forêt-Noire son industrie du bois blanc et son rire de casse-noisettes.

## VI

La supériorité de l'art contemporain se marque avec plus d'éclat encore dans le paysage et dans tout ce qui l'avoisine. Depuis une quarantaine d'années, la nature, après avoir longtemps parlé à notre esprit, a parlé à notre cœur. Il en est sorti des merveilles. Un sentiment profondément original et particulier à notre école a créé le genre rustique, genre mixte qui associe la figure humaine aux scènes de la campagne. C'est, avec l'histoire de moins et la réalité de plus, la même harmonie dont s'inspirait jadis le paysage historique. Entre

*l'Automne* de Poussin et la *Fin de la journée* de M. Jules Breton je n'aperçois pas de bien grandes différences, si ce n'est dans le costume. Mais, en conservant à ses robustes paysannes leur costume actuel, M. Breton le simplifie, et les figures qu'il en habille n'en restent pas moins aussi antiques par le sentiment que si elles portaient le péplum et la tunique. Sans effort pénible, sans prétention, sans étalage, M. Breton arrive au style. Sa *Fin du jour* est certainement le tableau du Salon où la beauté joue le plus grand rôle. Après avoir parcouru l'exposition, essayez de fermer les yeux, si une image se reproduit d'elle-même dans votre souvenir, ce sera celle de ces belles faneuses appuyées sur leur rateau, robustes filles dont le regard suit le soleil à l'horizon, dont le cœur bénit Dieu d'avoir couronné le travail du jour par la poésie du soir.

D'autres complètent l'harmonie de la vie des champs, en mêlant encore les animaux à la figure humaine. Parmi ces rustiques je citerai seulement M. Otto Weber, M. Guérard, M. Hèreau, M. Berthon, et MM. Brendel, Schenck, Serwin, plus spécialement *animaliers*. Ce que je veux louer chez M. Otto Weber, c'est un sentiment du soleil qui ne craint pas de s'affirmer par des effet lumineux d'un éclat vibrant. Assez d'autres nous endorment dans leurs tons assoupis. Assez d'autres proscrivent l'air et la lumière, comme si l'unité d'impression ne pouvait résulter que de l'étouffement des valeurs colorées. L'exposition regorge de ces toiles, que l'on prendrait de loin pour des panneaux de vieux chêne. Ce qu'il y a de bizarre, c'est que la plupart nous arrivent de la Belgique et de la Hollande, de ces pays où l'on possédait si bien jadis l'art du soleil et l'art des *réveillons*. Ce qu'il y a de triste, c'est qu'on s'habitue à cette note et qu'on finirait pas n'en plus vouloir d'autre, tant elle s'accommode à la myopie de nos sens et de nos goûts. Sans méconnaître le talent de M. Verwee, de M. Van Thoren, de M. Van Kuyck, applaudissons de préférence M. Otto Weber, encourageons M. Berthon et tous les artistes sincères qui se refusent à croire que la nature, veuve du soleil, n'a plus pour s'éclairer qu'une veilleuse.

Quant au paysage proprement dit, il échappe en quelque sorte à la critique par les conditions même qui en font le mérite et la saveur. Il serait facile, en descendant dans le détail des œuvres, de prendre tel ou tel peintre en flagrant délit de telle ou telle faute de grammaire contre les lois du dessin, de la couleur ou de la perspective. Mais au point de vue général où je me suis placé, je ne puis incriminer les intentions d'une classe d'artistes qui déclarent par avance que leur volonté est de n'en pas avoir. Subir l'impression de la nature, la rendre naïvement sans la modifier, tel est le programme du paysage contemporain. Devant cette déclaration d'impersonnalité la critique

se trouve désarmée. La différence d'interprétation ne résultera plus que de la différence de tempérament. De là vient que le paysage malgré les trésors de talent qui s'y dépensent, reste même aujourd'hui un genre secondaire, parce qu'il n'en est pas où la subjectivité de l'artiste s'efface davantage, et avec plus de raison peut-être, devant un mérite purement objectif.

Toutefois, ne soyons pas dupes. Il y a dans le paysage contemporain des tendances très-divergentes qui accusent des volontés opposées. Que l'école de l'impression, avec son chef M. Daubigny, revendique hautement le privilège de l'impersonnalité, et arbore comme drapeau la théorie de l'interprétation matérielle, j'y souscris volontiers. J'admire le chef dans son *Effet de lune*, je reconnais chez les disciples, M. Appian, M. Nazon, M. Lansyer, M. Letrone et quelques autres, une grande justesse de vue, une grande énergie de reproduction. Mais pour imprimer à la nature un caractère poétique, pour la marquer au coin du style, il faut sentir, il faut penser. Il faut que le peintre intervienne entre les spectacles qu'il a sous les yeux et la main qui les reporte sur la toile. Or, nous avons des paysagistes de style et des paysagistes poètes. Le programme n'est donc pas tout à fait vrai, et la théorie n'a pas une rigueur absolue.

Je sais bien que l'école les nomme des hérétiques. O bienheureuse hérésie, qui nous donne d'une part M. Paul Flandrin, M. de Curzon, M. Benouville, M. Thomas, M. Lecoinge; d'autre part, M. Corot, M. Ziem, M. Chintreuil, M. Blin; et, entre les deux, M. Cabat, M. Français, M. Lanoue, M. Hanoteau, M. Harpignies, M. Busson, M. Bernier, etc. La liste en serait longue, de ces artistes éclairés qui savent faire parler la nature selon leur intelligence ou selon leur cœur. La pratique de l'impression conduit fatalement à la monotonie. Rien de plus varié au contraire que ces pages confidentes d'une âme où nous lisons des pensées élevées, de douces rêveries, des tristesses, des joies, tout ce qui fait la dignité de la vie.

Mais la variété même de ces œuvres m'interdit toute analyse. Quand j'aurai dit que le *Souvenir du Midi* de M. Paul Flandrin m'a saisi par son caractère d'austérité et de grandeur, comme si le manteau abandonné dans ce désert rappelait la perte d'un être aimé; quand j'aurai dit que j'ai rêvé de longues heures devant le *Lac* de M. Corot, que la *Solitude* de M. Cabat m'a délicieusement reposé au milieu de la cohue du salon, que j'ai examiné d'un œil curieux les *Nouvelles fouilles de Pompéi* racontées avec tant de goût et d'esprit par M. Français, que j'ai suivi M. Thomas à Ostie, M. de Curzon à Tivoli, M. Benouville, M. Anastasi et M. Harpignies à Rome, M. Lanoue au Pont du Gard, M. Chintreuil et M. Blin dans ces endroits mystérieux où la nature attend les poètes pour chanter avec eux



l'hymne du matin ou du soir, aurai-je donné une idée des tableaux que je cite et surtout du talent de leurs auteurs ? Non, j'aime mieux m'abstenir. Malgré l'intérêt de souvenir qui m'attire toujours vers l'Orient, je ne veux pas m'attarder avec M. Berchère en Égypte, avec M. Pasini en Syrie, avec M. Brest à Constantinople, avec M. Laurens en Perse, avec M. Huguet sur ces chemins pierreux de l'Algérie que dévore le soleil. M. Fromentin lui-même sera incapable de me retenir, et cependant quel charme toujours nouveau, toujours piquant dans ces pages largement traitées où la vie arabe emprunte à l'interprétation personnelle d'un esprit d'élite un éclat ou une grandeur dont elle n'a plus que le reflet ! Il me faudrait encore un mot pour M. Aiguier, le Corot de la peinture de marine, pour MM. Isabey et Jules Noël, toujours animés et brillants. Et quand je croirai avoir tout dit, quoique j'aie dit à peine le quart de tout ce que mérite le paysage contemporain, la nature morte m'attendra au passage avec MM. Monginot et Vollon, et je m'apercevrai que je laisse derrière moi un des plus grands peintres de notre temps, M. Blaise Desgoffe.

Oui, sans doute, les qualités qui font aujourd'hui en France la gloire de la peinture de chevalet, atteignent leur apogée chez M. Desgoffe. Il est impossible de pousser plus loin l'intelligence de la vérité, la science du rendu, la sûreté, la force, la délicatesse de l'exécution. Il est impossible de donner plus de vie à des objets qui n'en ont pas. Suprême effort de l'art, mais effort stérile. M. Blaise Desgoffe me confond ; son individualité écrase ses rivaux comme le génie écrase le talent. Et cependant ce génie de la patience arrive bien vite à me lasser. L'art nous doit plus et mieux que le triomphe du trompe-l'œil.

## VII

Avant de passer à l'étude des œuvres de la statuaire, il convient d'en finir avec tout ce qui se rapporte à la peinture, c'est-à-dire les dessins, la gravure et la lithographie. Des six cents dessins exposés, j'ai cité les principaux, ceux qui relèvent d'une pensée ou d'un sentiment. Il serait injuste cependant d'oublier M. Bida, l'un des artistes de notre temps qui ont le mieux su se faire une originalité de bon aloi. En délaissant la peinture pour un procédé de dessin presque aussi compliqué, M. Bida a beaucoup aidé à sa gloire. Mais ce procédé, il

fait bien le reconnaître, deviendrait un instrument inutile et dangereux dans les mains d'un artiste dont le cœur serait sec et l'intelligence vide. L'intelligence prévaut peut-être chez M. Bida. Il a très-finement compris les types divers et les costumes de l'Orient, il en tire parti avec beaucoup de goût, et parfois ce goût pittoresque le conduit au style. C'est qu'il possède aussi une fibre sensible qui sait vibrer à l'occasion, sans vibrer trop haut. Les dessins qu'il expose cette année, le *Départ de l'enfant prodigue* et *Pais à cette maison* ne contiennent pas toute la somme de sentiment que comportent des sujets empruntés aux saints Évangiles. Et toutefois on ne peut dire qu'ils nous laissent froids. Seulement l'expression chrétienne se concentre dans un ou deux personnages. Le reste n'a qu'une religiosité vague qui est plutôt une impression locale. M. Bida a rapporté de la Terre-Sainte un personnel d'acteurs arabes auxquels il fait jouer les drames évangéliques dans leur costume national. Il en a rapporté aussi cette impression solennelle et mystérieuse dont l'atmosphère de ce pays de souvenirs est en quelque sorte imprégnée, et qui envahit l'âme du voyageur, soit qu'il la rattache à sa véritable source, le christianisme, soit qu'il l'accepte telle que le mahométisme la lui donne. En un mot, et pour rendre toute ma pensée, le sentiment chrétien de M. Bida me semblerait légèrement musulman.

Ces dessins sont destinés à l'illustration d'une Bible ou plutôt d'un Évangile. Il faut louer l'artiste d'y apporter tant de conscience, tant de scrupule, alors que d'autres, chargés d'une tâche analogue, s'abandonnent à tous les délires de la fantaisie. Pour avoir une idée de ce que sera la Bible de M. Bida, on n'a qu'à parcourir la salle des gravures. On y trouvera, déjà reproduites à l'eau forte par madame Browne, par MM. Flameng, Veyrassat et Massard, plusieurs compositions qui en font également partie, et qui participent toutes du même sentiment de gravité religieuse et de la même pensée pittoresque : relaire l'histoire sacrée avec les éléments fournis par la vie actuelle de l'Orient.

Quelque mérite que je reconnaisse à la plupart des aquarelles et des pastels exposés, les passer en revue serait sortir de mon cadre ; car la plupart attestent seulement une grande habileté de main. Citer l'un après l'autre les noms de MM. Anastasi, Harpignies, Lanoue, Appian, serait ne rien dire. Les portraits offriraient plus d'intérêt et les noms qui les ont signés parlent d'eux-mêmes. Nommer madame Herbelin, c'est nommer la distinction et la grâce ; nommer M. Amaury Duval et M. Paul Flandrin, c'est nommer l'union intime de la vérité et du style. Mais enfin il n'y a rien là de nouveau pour personne, et mieux vaut s'arrêter un instant devant une classe de peintures assez

improprement comprises dans la même catégorie, je veux parler des émaux.

La peinture en émail s'est élevée depuis quelques années au premier rang de l'art contemporain. Personne ne me contredira si je salue M. Claudius Popelin comme un maître, digne émule des Pénicaut et des Léonard Limosin. J'ignore si les qualités de pâte ou de cuisson sont égales des deux parts. Il ne s'agit pas ici d'art industriel, il s'agit d'art tout simplement. A ce point de vue, qui vaut bien l'autre, la *Renaissance des lettres* et l'*Empereur Napoléon* me paraissent soutenir la comparaison avec les deux *Tableaux votifs de la Sainte-Chapelle* que possède le Louvre. Léonard Limosin imitait beaucoup, et, même lorsqu'il signe *Inventor*, on dirait qu'il se souvient. Chez M. Claudius Popelin, l'art est plus personnel. C'est lui qui a dessiné les belles figures de la *Renaissance des lettres*, et surtout la *Παιδα*; c'est lui qui a marqué d'un si grand caractère les nombreux portraits réunis dans ce cadre à compartiments multiples. Moins importante, la composition où il a essayé de symboliser le règne de Napoléon III, offre encore des parties excellentes, principalement un portrait héroïque de l'empereur que je prendrai la liberté de recommander à M. Cabanel.

Tout pâlit auprès des deux pages grandioses et brillantes de M. Claudius Popelin. Et cependant ce n'est pas une œuvre vulgaire que l'*Apollon* de M. Meyer, empreint d'un si haut sentiment de l'idéal, et c'est une œuvre encore bien distinguée dans sa recherche que l'*Angélique et Roger* de M. Lepec. On ne peut placer sur la même ligne les paysages de M. Bouquet. Mais je ne partage pas contre ce dernier les préventions des puristes, et j'accorde même à M. Ulysse le droit de jeter sur la faïence des croquis à la plume qui attestent au moins une sincère indépendance. Toujours est-il que la peinture sur émail a marqué désormais sa place parmi les manifestations élevées de l'art.

Au contraire, la gravure au burin semble déchoir de jour en jour. Un petit nombre d'artistes courageux manient encore cet instrument dont la marche lente et pénible convient aux méditations sérieuses d'un homme chargé d'interpréter la pensée des maîtres. Les maîtres ! Qu'ai-je dit ? M. Varin grave la *Veille des Noces* de M. Dieffenbach, et il obtient une médaille. M. Meunier grave la *Chasse aux rats*, de M. Madou, autre médaille. M. Paul Girardet a gravé le *Saltimbanque* d'après M. Knaus, mais il se trouvait hors de concours, tant M. Knaus lui a déjà valu de médailles. Joignez-y M. Lasch, gravé par M. Vogel. Voilà les maîtres dont les récompenses officielles encouragent la reproduction. Ils viennent en droite ligne de Dusseldorf, sauf M. Madou, qui est Belge. Et vous voudriez que des burins si brillants, si adroits

à graver les maîtres favoris du jury et du commerce, passent de longues heures devant les œuvres de l'école italienne ou de l'école française? — Oui, sans doute. Car une lithographie suffit pour ces sujets plaisants. La sévérité du burin appelle des modèles sévères. Aussi j'applaudis au courage de M. Fosella, de M. Mandel, qui ont osé graver d'après Raphaël, quoique le talent du premier manque de souplesse et que le second n'entende rien à la différence des valeurs. J'applaudis au début heureux de M. Delaforge, auteur d'une *Sainte Famille*, d'après André del Sarto, et, quand je rencontre le *Portrait de Van Dyck*, gravé avec une rare finesse, mais non sans froideur, par M. Bertinot, j'applaudis doublement et l'artiste et le jury qui a eu le bon goût de lui décerner une médaille. J'ai même des tendresses pour M. Hédouin et sa *Diane au bain*, en convenant toutefois qu'il a alourdi par des noirs trop épais le tableau le plus transparent et le plus délicat sorti du pinceau de Boucher. Mais je loue surtout, et sans restriction, la médaille accordée à l'œuvre sévère que M. Poncet a reçue des mains mourantes de Soumy et qu'il a achevée avec un plein succès. Cette œuvre, c'est l'*Entrée de Jésus à Jérusalem*, d'après Hippolyte Flandrin. Le burin qui l'a gravée suit les meilleures traditions de l'école française, il reste fidèle au système des tailles simples et larges soutenues de points espacés, tel que le pratiquait Gérard Audran, tel que le pratique de nos jours M. Henriquel Dupont. Une belle carrière s'ouvre devant M. Poncet, s'il veut persévérer dans cette voie et traduire l'un après l'autre les chefs-d'œuvre de l'art chrétien de notre temps.

La disette des productions du burin a pour compensation l'abondance des gravures à l'eau forte. Par sa facilité plus apparente que réelle, par la rapidité de ses résultats, par l'imprévu de ses effets, l'eau-forte devait séduire la génération actuelle, impatiente du joug de l'étude, pressée d'arriver au but, et amoureuse du hasard. Aussi s'est-il formé une société pour la propagation de ce procédé, seul capable, en effet, de lutter contre l'instantanéité et le bon marché de la photographie. Des peintres tels que M. Daubigny et M. Corot lui ont apporté leur concours; elle a pu rallier bon nombre d'adhérents parmi lesquels on n'est pas peu surpris de rencontrer le roi de Portugal; elle a produit quantité d'œuvres bonnes, passables ou médiocres, mais surtout elle a formé des artistes qui lui devront d'avoir connu leur talent. La *Société des aquafortistes* a envoyé au Salon ses meilleures productions de l'année, des paysages de MM. Appian, Lallanne, Chauvel, Gabriel, des sujets de genre de MM. Guérard, Moïse, etc. En général, le travail de la pointe y affecte des allures un peu trop libres et la verve y supplée trop souvent à la science. Il n'est pas de genre, cependant, qui se prête mieux à toutes les finesses. M. Ch. Jacque

trouve dans l'eau-forte des effets doux et tranquilles, en harmonie parfaite avec son sentiment de la vie rustique. M. Jacquemart fait de la pointe un instrument aussi précis, aussi ferme, aussi fécond en ressources que le pinceau de M. Blaise Desgoffe. La collection des *Gemmes et joyaux du musée du Louvre* qu'il a entreprise pour la Chalcographie, sous la direction de M. Barbet de Jouy, contient des planches que l'on peut regarder comme des prodiges d'exécution. M. Jules de Goncourt a reproduit avec un brio sans exemple un dessin à la sépia de Fragonard, dont l'estampe semble le *fac-simile*. M. de Rochebrune demande au même procédé la rigueur nécessaire à des études d'architecture, mais son *Intérieur de la cour du château de Blois* et sa *Lanterne du château de Chambord* n'ont rien d'un architecte, si ce n'est la fermeté des profils et la solidité de l'assiette. M. de Rochebrune assaisonne la vérité du goût le plus pittoresque. Aussi le jury lui a-t-il accordé une médaille, récompense bien méritée, car l'*Intérieur du château de Blois*, avec un ciel plus simple et moins lourd, deviendrait aisément un chef-d'œuvre.

C'est dans les publications de la librairie d'art que la gravure trouve la protection la plus efficace. Il m'est impossible, malgré mes scrupules personnels, de ne pas parler d'un recueil auquel on doit le plus grand nombre des bonnes estampes au burin et à l'eau forte exposées au Salon. Il ne manque que la dimension au *Condottiere* de M. Gaillard, d'après Antonello de Messine, et à sa *Vierge* d'après Bellini, au *Portrait d'un gentilhomme* de M. Deveaux, d'après Bronzino, à la *Dernière poupée* de M. Flameng, d'après M. Amaury Duval, au *Cavalier* de M. La Guillermie, d'après Franz Hals, pour en faire des gravures de premier ordre. Toutes sont tirées de la *Gazette des Beaux-Arts*. Le même recueil a publié un *Album* de cinquante gravures sur bois, la plupart exposées, reproduisant les tableaux les plus remarquables de l'exposition de peinture. Ce qui fait l'originalité de cette collection, c'est que les tableaux ont été dessinés sur le bois par les peintres eux-mêmes; le graveur, M. Boetzel, a dû se borner à une traduction d'une remarquable fidélité. L'*Histoire des Peintres*, publiée depuis près de vingt ans par M. Charles Blanc, est une autre pépinière où se sont formés les meilleurs graveurs sur bois dont on retrouve les œuvres au Salon, MM. Sargent, Sotain, Chapon, etc. Enfin les publications d'architecture, les *Annales archéologiques* de M. Didron, le *Dictionnaire* de M. Viollet-le-Duc; la *Revue* de M. César Daly, ont donné naissance à un groupe d'artistes spéciaux parmi lesquels je ne puis que nommer MM. Claude et Louis Guillaumot, M. Huguenet, M. Penel, tous habiles à reproduire sur le cuivre ou sur le bois les plus minutieux détails des monuments du moyen âge et de la Renaissance.

Livrée à ses seules forces, la lithographie marche d'un pas plus lent, et cependant elle compte aussi des artistes d'une habileté consommée, M. Jules Laurens, M. Bodmer, M. Sudre, M. Soulange-Tessier. Parmi les nouveaux venus, je rencontre M. Pivodon, voué à la race canine et à M. Jadin, M. Gilbert, auteur d'une brillante estampe d'après M. Bonnat, et M. Robant, dont les fac-simile, d'après M. Meissonier et Eugène Delacroix, arrivent au dernier degré de l'illusion. Le même mérite distingue les chromo-lithographies de M. Pralon. On y retrouve non-seulement la ressemblance matérielle des maîtres qu'il copie, mais surtout leur caractère et leur pensée, et quasi de plus précieux lorsque ces maîtres se nomment Memling et Jean Fouquet? Certes, sous quelque forme que se présente cet art d'interprétation qui traduit sur le cuivre, sur le bois, sur la pierre, ce que d'autres ont dit avec le pinceau ou le crayon, on ne saurait lui demander l'expression d'une pensée personnelle. Mais, toutes les fois qu'au lieu de traduire une pensée banale et de chercher un succès de popularité éphémère, il sait remonter jusqu'aux maîtres, il finit applaudir à ses efforts. Là est son mérite. La personnalité du graveur s'accuse par le choix de son modèle. Je comparerais volontiers la gravure à un muet, incapable de rien dire de son oru, mais qui, nous prenant par la main, peut nous conduire, s'il le veut, à la source de l'éloquence et de la poésie.

## VIII

On a signalé avec justice, comme le fait capital des dernières expositions, la supériorité de la sculpture sur sa sœur la peinture. Le Salon actuel ne dément pas cette appréciation. Les trois cents ouvrages de sculpture exposés au jardin y luttent, sinon victorieusement, au moins à armes égales, contre les deux mille tableaux placés dans les galeries supérieures. L'habileté n'est pas moins évidente, mais la science est plus sûre, et, sous le charme extérieur des formes, vous sentirez plus d'une fois l'élévation d'idée et de sentiment qui fait le grand art.

Bien qu'il soit de mode de dire que la religion chrétienne offre peu de ressources à la statuaire, je suis persuadé que la statuaire en recevrait des trésors si elle les lui demandait de bonne foi. Mais la plupart des artistes auxquels les commandes du ministère d'État imposent des

sujets religieux s'acquittent à regret d'une tâche qui, suivant eux, ne met pas suffisamment en relief leurs qualités les plus précieuses. M. Maniglier, M. Frison, M. Gruyère, chargés de divers ouvrages pour les églises en construction à Paris, ont certainement fait des économies de talent. M. Chatrousse et M. Leharivel-Durocher se montrent un peu plus prodigues. Ils savent qu'une statue de saint Simon ou de saint Jean comporte une certaine allure religieuse, et c'est cette allure qu'ils lui donnent par la disposition plus large des draperies et le caractère des têtes, sans toutefois dépasser les limites d'un style de convenance. M. Lavigne va plus loin peut-être ; sa *Notre-Dame d'août* mérite des éloges pour la beauté de la tête de la Vierge et la bonne composition du groupe ; mais enfin il n'y a pas encore là d'inspiration. Les sculpteurs chrétiens sont rares. Il en existe cependant, et M. Cabuchet en est un. Sa *Vierge du bon secours* pourra prendre place sur l'autel de l'église Sainte-Croix de Nantes. Ceux qui viendront prier devant elle n'auront pas à craindre des distractions mondaines. Au contraire, ils se sentiront doucement émus de l'expression profonde du petit Jésus, dont le regard, plus encore que la main, les cherche pour les bénir. Ils comprendront pourquoi l'artiste a prodigué à l'enfant toutes les tendresses de son ciseau, laissant au second plan la mère, qui n'a que la gloire d'être le trône où s'assied la sagesse divine. Mieux que nous ils pourront apprécier la délicatesse d'exécution de ce groupe charmant, parce qu'ils le verront dans des conditions plus favorables. La plupart des statues exposées sont faites dans des ateliers et pour des emplacements dont les dimensions n'ont aucun rapport avec celles du palais de l'Industrie. Le jour éclatant et blafard de cette immense serre vitrée les écrase et les dévore. C'est ainsi que le *Christ mort* de M. Leenhoff paraît à la fois d'un modelé effacé et d'une silhouette anguleuse. Un jour plus tempéré estompera les angles, fera surgir des détails amortis, permettra, en un mot, à cette œuvre distinguée de reprendre la haute valeur de sentiment et d'étude qui lui appartient.

Les statues monumentales se trouvent mieux à l'aise sous les voûtes de verre de l'Exposition. Il n'y faudrait en vérité que des colosses semblables au *Vercingétorix* de M. Aimé Millet. Grande statue à coup sûr, mais est-ce un œuvre grande ? J'ai peur que non. Un goût trop pittoresque a présidé à la conception du sujet aussi bien qu'à l'exécution. M. Millet veut que son œuvre, destinée à être vue de loin, au sommet d'une montagne, produise un effet saisissant. Dans ce but il a multiplié les saillies et réservé des profondeurs où s'engouffreront des ombres intenses. Il s'est trompé. Ce n'est pas par le modelé que doit se dessiner un colosse, c'est par la silhouette ; ce n'est pas par l'effet, c'est par les lignes. A distance, une découpe plate don-

nera beaucoup mieux l'idée de la grandeur que la sculpture la plus hardiment fouillée. Le *Vercingétorix* de M. Millet prouve une fois de plus que rien ne saurait remplacer le style.

Dans des proportions infiniment plus humaines, les statues d'*Arago*, par M. Oliva, et du *Maréchal Sérurier*, par M. Doublemard, composent de meilleurs monuments. La première, largement drapée, frappe par l'expression d'une puissante intelligence, mais le geste appartient plutôt à un général qui fait une proclamation qu'à un savant occupé d'une démonstration scientifique, comme l'indique la sphère qu'il tient à la main. Le *Maréchal Sérurier* a un aspect vivant assez rare en de pareilles œuvres. Les nombreux détails du costume traités sans sécheresse se perdent dans la masse, et la tête garde sa valeur. Très-vivante aussi et même mouvementée, la statue de *Richard Lenoir* est par trop sans façon. Je ne blâme pas M. Rochet d'avoir accepté le costume bourgeois avec ses mesquineries, je le blâme de s'être fait bourgeois lui-même. L'art ne doit pas déroger. Un monument ne doit pas ressembler à un bronze d'étagère. M. Gurnery comprend tout autrement les conditions de la sculpture monumentale. Une pensée sérieuse a inspiré ses deux statues la *Science* et la *Jurisprudence*; un art sérieux les a exécutées, et, par la tranquillité des lignes, par la force contenue de l'expression, par l'ampleur des formes, a su en faire des œuvres à la fois sévères

es.

Comme la peinture, la statuaire contemporaine obéit surtout à ce sentiment dont on exprimera à la fois la puissance et la faiblesse en le nommant la fantaisie de l'idéal. Trouver un sujet vague, qui laisse à l'artiste ses coudées franches et prête au déploiement de sa science acquise, c'est la préoccupation constante de nos sculpteurs. Une *Dévioteuse* a fourni à M. Salmson l'occasion de montrer la souplesse élégante de son talent. Une liceuse, baptisée *Studiosa*, un *Semeur*, ont rendu le même service à M. Mathurin Moreau et à M. Chapu. M. Protheau s'en est tenu à la vieille donnée d'*Hébé*. M. Varnier s'est contenté de recommencer une *Chloris*. Un effort de plus caractérise la *Suppliante* de M. Aizelin, aussi correcte, aussi gracieuse et plus expressive. La femme, type éternel de la beauté, a inspiré tous ces artistes, et c'est plaisir de voir comme chacun d'eux a compris, saisi et rendu les séductions de son modèle, en associant à la nudité des formes ces jets heureux de draperie qui l'enveloppent d'un voile transparent. Entre ces statues, il n'y a qu'une différence de talent de plus ou de moins, le mérite reste à peu près le même.

Mais, à côté, voici quelques œuvres qu'anime un souffle original. Et d'abord, le grand succès de l'Exposition, la médaille d'honneur de la sculpture, le *Chanteur florentin*, de M. Dubois. Avant de le voir, on



l'entend. Il chante avec tant de naturel, et sa main légère s'accompagne si bien des frou-frou de la mandoline ! Il n'a pas seize ans, mais déjà ferme sur ses jambes, bien pris dans sa taille élégante, il promet un beau cavalier. Pour le moment ce n'est qu'un page, un *chérubin d'amore* qui s'acquitte le plus sérieusement du monde du devoir d'amuser la compagnie par quelqu'un de ces *canzoni* où le drame ensanglante souvent la légende amoureuse. Il était impossible de concevoir un sujet plus attrayant, de le mieux composer, de le recouvrir d'une forme plus jeune, plus séduisante et en même temps plus sérieuse. J'insiste sur ce point. Égayer d'un sourire la bouche du *Chanteur florentin*, il perd la moitié de sa valeur. Vous n'avez plus qu'un sujet de genre, une statuette bonne à placer sur une cheminée. Le sentiment convaincu qui l'anime en fait l'importance. Malgré son costume, c'est une statue. Et quand l'auteur aura transformé ce plâtre en un marbre doucement caressé, étudié, travaillé dans toutes ses parties, ce sera une œuvre exquise.

Je me garderai bien de ternir d'une critique cette fleur si franchement éclose. Le talent de M. Dubois, désormais passé maître, et le mérite de son *Chanteur*, désormais populaire, sont également hors de cause. Il me sera permis cependant de chercher derrière ces deux faits, ou plutôt au-dessus, le principe qui les a enfantés et qui les explique. Si j'analyse le *Chanteur*, j'y trouve, comme inspiration, une réminiscence archaïque ; c'est un contemporain de Masaccio, de Lippi, de Roselli ; — comme invention, une donnée pittoresque, le costume recouvrant la nudité ; — comme expression, ce charme non défini que produit la musique ; — comme exécution enfin, un choix de nature plus distingué que viril, plus fin qu'énergique. Eh bien ! tous ces caractères, l'archaïsme, le pittoresque, l'expression vague, la distinction, la finesse, ce sont les caractères particuliers de l'art à notre époque. Il y a cent ans, il y a cinquante ans, l'œuvre de M. Dubois eût passé inaperçue, ou plutôt il ne l'eût point imaginée. Ce qui fait pour nous le charme, le succès, la valeur du *Chanteur florentin*, c'est que ce jeune homme, sans le savoir, nous donne sur sa guitare la note juste de l'art au Salon de 1865.

Le succès mérité de M. Dubois ne doit donc nous rendre ni aveugles ni injustes. A côté du *Chanteur florentin* plaçons hardiment l'*Aristophane* de M. François Clément Moreau. L'exécution n'en est pas moins remarquable, ni la science moins parfaite ; l'inspiration est plus élevée et l'expression plus précise. Au lieu de la fantaisie de l'histoire, voici la vérité historique. Ce tempérament nerveux dont l'énergie morale crispe les muscles, cette physionomie fine, à la fois malicieuse et triste, cet observateur à l'attitude méditative, c'est bien le poète satirique, devenu dans la république une puissance. Il a tra-

versé l'Agora, il a vu Cléon à l'œuvre, et ses lèvres vont lancer l'invective brûlante :

« Une voix de stentor, cœur étroit, âme impure,  
Un esprit mercantile, une fière carrure,  
Sot, ignare, impudent, voleur et renégat;  
Toutes les qualités qui font l'homme d'État ! »

M. Thomas a emprunté au théâtre Français un type moins terrible que le grand comique du théâtre grec, celui de *Mademoiselle Mars*. Pour moi ce nom dit bien peu. Pour mes aînés, il dit ce que la comédie a de plus fin et de plus délicat, la sensibilité du sourire, la coquetterie des larmes, l'art souverain de la grâce. Je crains que M. Thomas n'ait pas assez pénétré toutes ces nuances. Il a fait une excellente statue, il n'a peut-être pas donné le portrait qu'on lui demandait. L'abondance des plis de la robe habilement souillés a pour effet d'alléger le marbre, mais aussi la tête en devient plus lourde et les bras plus massifs. Le foyer de la Comédie-Française modifiera à son avantage l'aspect de la statue de M. Thomas. Je doute cependant qu'elle arrive jamais à nous rendre mademoiselle Mars. Ce n'en sera pas moins une belle Célimène.

En général la sculpture se détourne de ce costume moderne dont un artiste de talent tire pourtant un merveilleux parti, elle veut voir la nature dans sa nudité primitive. Ce sont alors toutes sortes de ruses, d'inventions souvent bizarres, pour nous présenter, comme une œuvre d'art, une simple étude de nu. Celui-ci invente un *Petit buveur*, un buveur d'eau, celui-là un petit sculpteur qu'il appelle la *Vocation*, d'autres espèrent motiver la pose plus ou moins excentrique du modèle par un accessoire d'un choix inattendu, une toupie, un lézard, un cadran solaire, un petit bateau, un colimaçon, et que sais-je ? La plupart préférèrent les formes enfantines aux formes viriles, comme si l'ébauche inachevée de la nature avait plus d'attrait pour eux que la beauté parfaite. Parmi ces statues dont quelques-unes violent toutes les lois du bon sens et du bon goût, il faut distinguer l'*Amour de cire* de M. Gaston Guitton, le *Thésée* de M. Falguière, et surtout le *Message* de M. Chevalier. Un jeune Grec envoie à sa bien-aimée un pigeon porteur d'un doux message ; debout, le bras étendu, il va laisser partir l'oiseau, et ses lèvres lui confient un dernier baiser. J'ai eu beau examiner l'une après l'autre les statues médaillées, j'en ai peu vu qui m'aient autant charmé que ce *Message* : la nature y est jeune et fine, le mouvement léger, le geste plein d'élégance, le torse tourne sur les hanches avec souplesse, l'ensemble

<sup>1</sup> Théâtre d'Aristophane, traduit par Eug. Fallex, t. I, p. 70.

présente de face et de profil une silhouette excellente. En descendant de quelques degrés vers la sculpture familière, il faut louer encore la *Paresseuse* de M. Carlier, *l'Héro et Léandre* de M. Déloye, et un petit groupe plein de sentiment de M. Martin, qui représente *Saint François de Sales instruisant un sourd-muet*. Quant aux bustes, abondants comme toujours et très-souvent remarquables, ils offrent à la curiosité deux portraits d'un caractère saisissant, celui de l'Empereur et celui d'Eugène Delacroix, par M. Carrier-Belleuse.

On sait avec quel succès la sculpture contemporaine s'exerce à la représentation des animaux. M. Cain, dans les dimensions colossales, M. Mène dans les proportions familières, y sont passés maîtres. Mais l'intérêt se porte cette année sur les *Taureaux* de M. Isidore Bonheur, destinés au sultan. En effet, la Turquie, pour achever une civilisation toujours ébauchée et toujours à l'état d'ébauche, appelle l'art à son secours. Mais le Coran interdit la représentation de la figure humaine. C'est donc avec des statues d'animaux qu'on décorera les nouveaux palais du commandeur des croyants. Il y a dans ce fait un enseignement que l'art devra méditer. Puisse-t-il le comprendre ! Aux Turcs les reproductions matérielles qui flattent les yeux. A nous, nation civilisée, nation chrétienne, les œuvres marquées au sceau de l'esprit et faites pour parler au cœur.

## IX

Il y aurait bien à dire sur l'architecture, si les bornes de ce travail ne nous interdisaient de trop longs développements. La véritable exposition de l'architecture n'est pas au Salon. Elle est dans nos rues. Là, le génie de nos architectes se déploie à l'aise. Là, il lutte, avec toutes les ressources de la science, contre toutes les difficultés que le métier oppose à l'art. Si donc l'on voulait juger l'architecture de notre temps, c'est là qu'il faudrait la voir, sur son véritable terrain, et non point au Salon, où les difficultés deviennent un jeu dont triomphe une main habile. Au dehors il s'agit de monuments et d'édifices ; au Salon, il ne s'agit que de dessins et d'aquarelles.

Aussi le principal intérêt des expositions d'architecture se trouve-t-il accaparé par l'archéologie. On regarde de préférence, on étudie avec plus de curiosité les dessins qui représentent des restaurations d'édifices disparus. Rien de plus important en ce genre que les essais de

M. Thomas pour restaurer le palais des rois de Ninive dont les ruines subsistent à Khorsabad. Grâce aux débris découverts par M. Victor Place, grâce aux documents que lui ont fourni les bas-reliefs assyriens, M. Thomas a pu relever les murs extérieurs de la ville, ses tours et ses portes, le palais et ses dépendances, c'est-à-dire un harem et un observatoire. Le caractère distinctif de cette architecture est, dans les surfaces, une tendance à l'élévation par le rapprochement des lignes verticales; dans les baies, l'emploi du plein-cintre; dans l'ornementation, une combinaison tout à fait imprévue de la sculpture et de la céramique, la sculpture apportant aux bases des portes ses colosses fantastiques dont le Louvre possède de remarquables échantillons, et la céramique décorant les archivoltes de revêtements en briques émaillées. On a découvert plusieurs de ces briques : des personnages ailés, des animaux sacrés s'y enlèvent en jaune sur un fond bleu : leur belle coloration et le grand caractère du dessin les rendent aussi remarquables que leur haute antiquité. Elles prouvent que l'art persan qui recouvrit de faïences les mosquées d'Isbahan et de Téhéran ne faisait qu'obéir à une tradition nationale. Ainsi les briques émaillées de Ninive, en même temps qu'elles dotent la céramique de vénérables aïeux, apportent un fait nouveau à l'histoire de la polychromie.

N'est-il pas curieux de retrouver le même élément décoratif employé, au seizième siècle, par les architectes du château de Madrid? La restauration de ce château, exposée par M. Parmentier, manque d'ailleurs d'importance. Il nous suffit d'y retrouver mêlées à l'architecture ces vives couleurs que les Romains traduisirent en mosaïque, le moyen âge en plate peinture. La *Mosaïque gallo-romaine de Reims*, reproduite avec tant d'habileté par M. Deperthes, révèle le même besoin que les *Carrelages du château d'Écouen*, de M. Lejeune. Les peintures décoratives exécutées par M. Maurice Ouradou dans les chapelles latérales de Notre-Dame de Paris répondent à la même nécessité. Comme aux époques de l'art les plus raffinées, la pierre nue commence à fatiguer nos regards. Ce retour à l'étude et à l'application du décor polychrome est certainement un signe du temps. Peut-être faut-il le saluer comme un heureux symptôme du rajeunissement de l'architecture.

A en juger par l'exposition, l'art n'invente rien et ne produit rien. Bâtir n'est pas produire. Une architecture de non-intervention, qui envahit tous les styles et n'en avoue aucun, règne à la fois sur le domaine religieux et sur le domaine civil. On construit encore des églises, mais comment? L'un, c'est M. Deperthes, médaillé, s'en tient à l'imitation du treizième siècle, non sans y mêler quelque peu de fantaisie. L'autre combine un plan, qui pour-

rait être heureux, avec les plus monstrueuses erreurs du style Haussmann, et place une abside sur sa façade : la restauration de Saint-Leu l'empêchait sans doute de dormir. Un troisième, celui-ci est une société, déshonore la pierre par le voisinage du fer : triste système dont l'église Saint-Augustin offre la réalisation la plus savante et la plus sévère condamnation. Dans le domaine civil, ce ne sont que mairies, hôtels de ville et hôtels de préfecture, tous plus beaux, et plus chers, les uns que les autres. Qu'il s'agisse de Roanne, de Lille ou de Poitiers, les architectes adoptent à peu près le même style, imité des folies de Paris et de Lyon, et s'entendent merveilleusement à satisfaire, à plus grands frais possibles, les ambitions des villes de province. Quant aux projets que l'on nommerait mieux des rêves, ils dépassent toute imagination. Celui-ci prend à partie la place de la Bastille et la pave d'arcs de triomphe ; celui-là transforme la moitié de Paris en hôpital. Il en est jusqu'à deux qui confisquent la butte Montmartre. Mais, tandis que le plus modéré se contente d'y planter un immense *square* à cascades orné d'un petit musée, l'autre y élève un *Palais impérial*. M. Trilhe se tiendra pour satisfait si on lui permet de remplacer la butte des Moulins par un *Cercle militaire* aussi somptueux que l'*Habitation princière* rêvée par M. Bruneau.

Allons, ferme, poussez, mes bon amis de cour.

Au milieu de cette avalanche on découvre quelques travaux pratiques d'un mérite incontestable, tel que le *Lycée du Havre* de M. Brien, et la *Maison d'arrêt* de M. Vaudremer, en cours d'exécution, rue de la Santé. Une médaille a récompensé l'auteur de cette prison modèle, auprès de laquelle Mazas n'est qu'un joujou.

Aucune ambition ne me paraît plus légitime de la part d'une ville de province, que celle de posséder un musée. La ville d'Aix, en Provence, ne rêve pas un hôtel magnifique pour loger M. le sous-préfet, elle voudrait loger en un lieu convenable les richesses dont l'accablent de généreux fondateurs. Le projet dressé par M. Huot prévoit et satisfait toutes les conditions d'un édifice de ce genre. J'y voudrais cependant, pour servir de repos aux galeries, des salles de petites dimensions destinées aux tableaux que le jour des galeries écrase, et aux dessins de maîtres dont la ville d'Aix possède une très-belle collection. Sa façade n'est pas non plus irréprochable. Elle se termine par deux appendices inutiles et déguise ses grandes surfaces nues à l'aide de niches toujours difficiles à remplir, au lieu d'adopter franchement un système de *loge* à l'italienne si convenable en ce pays du soleil. Une ambition non moins légitime serait celle de doter Paris d'un palais d'exposition

des Beaux-Arts. Le projet de M. Thierry-Ladrange ne supporte pas l'examen, malgré sa prétention à satisfaire à la fois le Beau, le Vrai et l'Utile. Mais il prouve que cette question préoccupe certains esprits, et certes il n'en est pas de plus digne de préoccuper les meilleurs. En un temps où l'on prodigue à tout propos l'or et la pierre, dans une ville qui, chaque année, ouvre une exposition des Beaux-Arts plus nombreuse et plus riche qu'aucune de celles de l'Europe, se peut-il que l'art en soit réduit à l'asile provisoire d'un palais mis au rebut par l'industrie, alors que tant d'architectes ne demandent qu'un prétexte pour dépenser leur science et notre argent ?

Arrivé au terme de cette revue, je n'ai plus besoin de répéter la question que j'adressais dès le début à l'art français contemporain. Ce qu'il pense, il nous l'a dit. A quelles sources il s'inspire, nous le savons. Quelle idée le dirige, quel sentiment le conduit, je l'ai cherché de bonne foi, je l'ai étudié avec conscience et j'espère que la réponse éclate et saute aux yeux à chaque ligne de ce travail.

A le juger d'après le Salon de 1865, l'art contemporain se montre à nous comme un fils prodigue, admirablement doué par la nature, riche de trésors légués par ses ancêtres, mais plus pressé de vivre que de penser, ardent à se jeter dans le tourbillon de la vie et y rencontrant mille courants qui l'entraînent en sens divers sans qu'il porte en soi la force de résistance nécessaire. Bon garçon, au demeurant et sans intentions mauvaises. S'il savait se borner, il lutterait peut-être victorieusement, Mais tout le sollicite, et il se laisse aller à toutes les séductions, et le peu d'énergie qu'il possède se dépense en menue monnaie.

S'il fallait diagnostiquer les maladies de l'art contemporain, je nommerais d'abord cet éparpillement de forces qui ruine la santé, aburit l'intelligence et dessèche le cœur. Ou l'inspiration est absente, ou elle prend sa source dans une vague rêverie. Rien ne fait plus peur que les données positives, telles que l'histoire peut en fournir. Un sujet se présente, on s'en empare. Pourquoi? Il n'importe. Le sujet n'est-il pas indifférent? Tout dépend de l'exécution. Mais encore faudrait-il réfléchir au mode d'exécution qu'il réclame. A quoi bon? Faisons d'abord le tableau : s'il plait au public, tout est sauvé. De quoi s'agit-il en définitive, sinon d'amuser un public qui ne demande pas autre chose?

L'exécution, voilà l'autre mal : l'exécution quand même, tour à

tour précise et précieuse jusqu'à la puérité ou lâchée jusqu'à la démence, l'exécution pour elle-même, sans autre but que le succès. Le romantisme avait un objet qu'il a poursuivi à outrance. Les classiques en avaient un autre qu'ils défendaient avec ardeur. Aujourd'hui, les passions amorties ont rapproché les deux partis, et tous deux, la main dans la main, s'en vont à l'aventure, le nez au vent, riant un peu de leurs prouesses de jadis, et cherchant à surprendre, par les plus charmants artifices, l'approbation du bon public.

Les encouragements, dont disposent le jury et l'administration pourraient opposer au mal un remède. Nous avons vu ce qu'ils deviennent. Médailles et achats portent également l'empreinte d'une précipitation funeste qui veut satisfaire à huis clos les vanités méritantes, afin d'opposer à la critique et au public l'autorité des faits accomplis.

L'éducation serait un autre remède. L'expérience du passé, l'expérience même du Salon de 1865 prouve de reste qu'en tous les genres les artistes qui se font remarquer par des qualités sérieuses, qui admettent dans leur œuvre l'intervention de la pensée ou du sentiment, qui demeurent fidèles aux traditions du grand art, sont les lauréats de l'Institut, les prix de Rome. Tant que l'Institut est resté debout avec ses prérogatives, il y avait pour les traditions du grand art un point de ralliement, il y avait un drapeau dont les plis abritaient non-seulement les lauréats, mais leurs émules, dont la vue suffisait même à doubler les forces de leurs ennemis. On sait ce qu'est devenu ce drapeau. L'éducation morcelée en diverses mains, tirée en sens contraires, n'obéit plus qu'à un système incohérent. Mais elle obéit, car le système s'impose et marque le pas.

A un malade qui dépérit dans l'atmosphère des villes, on conseille l'air de la liberté. Ainsi ferai-je pour l'art contemporain. J'ai foi dans sa vitalité. Je ne redoute que sa sagesse.

LÉON LAGRANGE.

## L'ALIÉNATION

# DES FORÊTS DE L'ÉTAT

Le Gouvernement a présenté au Corps législatif un projet de loi ainsi conçu :

« Article premier. Une somme de 560 millions de francs est affectée à l'exécution des travaux publics extraordinaires, suivant les proportions indiquées par nature de travaux dans le tableau A ci-annexé.

« Art. 2. Cette dépense sera répartie sur six années consécutives, à partir de 1866, et à raison de 60 millions par an.

« Art. 3. Chaque année, le crédit correspondant à cette annuité sera ouvert au Ministre des travaux publics par la loi du budget extraordinaire.

Les portions de crédits non employées pourront être reportées aux exercices suivants, par décrets rendus en conseil d'État, et en conservant leur affectation primitive.

« Art. 4. Il sera pourvu à l'ensemble de cette dépense :

« 1° Au moyen des excédants de recette du budget ordinaire;

« 2° Au moyen d'aliénations de bois de l'État.

« Art. 5. Le ministre des finances est autorisé, pour l'exécution de l'article précédent, à aliéner, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1866 et dans le délai de six années, des bois de l'État jusqu'à concurrence de cent millions de francs. Ces bois ne pourront être pris que parmi ceux portés sur le tableau B ci-annexé.

« Art. 6. La situation des travaux autorisés par la présente loi sera publiée, chaque année, par le Ministre des travaux publics, à l'appui du projet de budget extraordinaire de son département. »



L'aliénation des forêts de l'État est la ressource extrême des mauvais jours.

Lorsqu'au lendemain d'une révolution le trésor public est épuisé, lorsque l'impôt rentre mal, lorsque le crédit est ruiné, et quand, cependant, il est indispensable de créer des ressources pour tirer la nation d'un immense péril, on peut concevoir la nécessité de recourir à cet expédient financier.

Mais aujourd'hui, tandis qu'on ne cesse de célébrer la prospérité du pays, peut-il être opportun, peut-il être sage de disperser une notable portion des derniers débris du domaine forestier de l'État, pour accroître encore une prospérité si vantée?

L'instinct public, dont on ne consulte jamais sans profit les manifestations spontanées, a accueilli avec inquiétude et étonnement l'annonce d'une nouvelle aliénation de bois domaniaux.

Les représentants du pays ne voudront pas laisser consommer ce sacrifice que pourrait seule justifier une inéluctable nécessité.

S'ils ne s'opposaient pas à l'emploi d'un aussi regrettable expédient, cent ou cent cinquante mille hectares de nos plus belles forêts ne tarderaient pas à disparaître pour faire place sur beaucoup de points à des landes stériles.

Semblable à l'eau jetée dans le tonneau des Danaïdes, une somme de cent millions de plus serait absorbée et une des sources de la fortune publique serait à jamais tarie.

Ce n'est point le moment de reproduire, après tant d'économistes et tant d'hommes d'État, les motifs qui établissent péremptoirement l'aptitude exclusive des corps moraux, et surtout de l'État, à la possession des forêts, étant donnée la constitution actuelle de la propriété en France.

C'est là, d'ailleurs, un principe économique qui n'est plus sérieusement discuté.

On se bornera, dans le présent travail, à la démonstration des quatre propositions suivantes qui, dans l'état actuel de la question, paraissent en résumer l'intérêt principal :

1° Les arguments sur lesquels se fondent les rares partisans de l'aliénation des bois de l'État sont sans aucune valeur.

2° L'opinion publique est opposée à l'emploi de cet expédient.

3° Envisagée au point de vue des résultats financiers, l'aliénation des forêts de l'État est une mauvaise opération.

4° Elle n'est pas nécessaire, même pour réaliser l'objet que se propose le gouvernement.

## I

*L'État, dit-on, est un mauvais propriétaire. Il administre ses propriétés à grands frais et n'en obtient que de faibles revenus.*

Voici un premier exemple — on aura l'occasion d'en signaler d'autres dans le cours de cette discussion — des erreurs que l'on est exposé à commettre en appliquant hors de propos un principe juste en soi.

Personne ne conteste qu'il ne soit mauvais que l'État se substitue aux particuliers dans la gestion des affaires industrielles ou commerciales. Personne ne songe à engager l'État à se faire entrepreneur de maçonnerie ou filateur de lin.

Mais lorsqu'il s'agit des objets d'intérêt général, qui donc sera chargé de leur administration, sinon ceux à qui le pays a commis le soin de faire ses affaires? Dans ce dernier cas, le rendement en argent est purement accessoire; ce qu'il faut considérer, ce sont les services rendus au public sous mille formes autres que la forme palpable du revenu en argent. Pourquoi les travaux publics sont-ils classés en première ligne parmi les objets rentrant dans les attributions du gouvernement? Il serait presque malséant d'écrire la réponse à cette question qui se trouve à la première page des abécédaires de l'économie politique.

Si l'on envisageait les forêts de l'État au point de vue exclusif du rendement en argent, ainsi que le fait ordinairement le ministre des finances, obéissant d'ailleurs en cela à la loi de ses fonctions spéciales, on ne pourrait que trouver naturelle et conforme à l'intérêt financier leur transformation en un autre élément de production susceptible de procurer au trésor public un revenu plus élevé.

Il ne resterait alors qu'à examiner si la transformation proposée réalise effectivement l'avantage pécuniaire qu'on recherche.

Mais si, se plaçant à un point de vue plus élevé, on songe que les bois rendent au pays les services les plus variés et les plus indispensables, et que les particuliers sont inaptes à en assurer la conservation, on reconnaîtra que toute atteinte à ce que les générations précédentes ont laissé de forêts à l'État est un nouveau et irréparable dommage pour l'intérêt public.

Il est à peine nécessaire de rappeler que les particuliers ne possèdent plus aujourd'hui que 3 millions d'hectares environ de propriétés méritant le nom de bois ; que ces bois, sauf quelques rares exceptions, ne sont que des bois-taillis ne produisant que du bois de chauffage, et que, chaque année, 30,000 hectares de ces bois disparaissent par suite de défrichements autorisés ou illicites.

On ajoutera, pour en finir avec la réfutation de ce premier argument, que le pouvoir législatif lui-même a consacré le principe de l'inaptitude des particuliers à posséder des bois, puisqu'il a jugé indispensable d'opposer des empêchements légaux aux défrichements susceptibles de compromettre la sécurité publique.

*Les forêts de l'État rapportent 30 ou 35 millions et valent un — ou deux — milliards ; c'est un capital placé à peine à un ou deux pour cent et qui, converti en propriétés privées, en canaux, en chemins de fer, produirait par l'impôt direct, par les mutations, par le développement du commerce et de l'industrie, un revenu beaucoup plus élevé.*

Examinez bien cet argument avant qu'il disparaisse. C'est un de ceux que l'on reproduit avec le plus de complaisance et qu'ont adopté même plusieurs des esprits les plus exercés aux discussions d'affaires. On peut le citer comme un des exemples les plus frappants du chemin que peut faire un sophisme quand il est revêtu d'une forme spécieuse. Sophisme est bien le mot, en voici la preuve :

Quels éléments faut-il pour déterminer le taux d'un placement ? Le capital et le revenu. Quand un propriétaire de valeurs mobilières veut savoir ce que lui rapportent ses obligations, il pose, d'une part, le chiffre des coupons annuels, d'autre part la valeur des obligations d'après la cote de la Bourse ; après quoi il déduit le taux de placement à l'aide d'une opération d'arithmétique connue du moindre écolier. Quand un propriétaire d'immeubles veut savoir ce que lui rapporte son terrain, il met d'un côté le revenu net que ce terrain lui produit, de l'autre côté sa valeur d'après le cours des immeubles dans la localité, après quoi il fait le petit calcul précité qui lui fait connaître si le capital engagé dans sa propriété lui rapporte 2, 3 ou 4 pour cent.

On va voir que ce n'est pas sans raison que cette règle d'arithmétique élémentaire a été rappelée ici ; car on paraît la perdre complètement de vue quand on cite l'évaluation du domaine forestier de l'État.

Le revenu de ce domaine, chacun en connaît l'importance précise. Ce revenu est inscrit pour une somme nette d'environ 55 millions dans les budgets annuels de l'État.

Mais le capital, ce prétendu capital de un — ou deux — milliards, où est-il ? dans quels comptes figure-t-il ? Il semble en vérité que

personne n'ait jamais songé à vérifier son existence et que chacun ait accepté de confiance l'évaluation chimérique qui en a été formée, on ne sait par qui, ni à quelle époque, et probablement pour les besoins d'une thèse.

Mais, dira-t-on peut-être, si vous contestez le chiffre de un — *ou deux* — milliards, qui paraît accepté par tout le monde, quelle serait donc, d'après vous, la valeur en capital des forêts de l'État? Voici la réponse : la valeur en capital des forêts de l'État ne peut pas plus être appréciée en chiffres que la valeur de la ville de Paris, ou que toute autre valeur non susceptible d'être réalisée à un moment donné.

Déduirez-vous la valeur de la ville de Paris du prix de vente de quelques maisons? Le résultat obtenu par un tel calcul serait évidemment une chimère. Chimère aussi est l'estimation à un — *ou deux* — milliards du domaine forestier de l'État déduite sans doute du prix de vente de quelques forêts.

La recherche de l'expression en chiffres de la valeur de ce domaine, comme de la valeur de tout objet non susceptible d'être converti en argent à un moment donné, peut être un passe-temps de statisticien, ce n'est point un calcul d'homme pratique.

Que si, d'ailleurs, on essayait de saisir, à titre de simple curiosité de statistique, cette valeur insaisissable, on arriverait à un chiffre bien inférieur à celui de un — *ou deux* — milliards dont l'inanité paraît démontrée.

D'après les résultats des aliénations opérées à diverses époques, les forêts les plus riches, les plus avantageusement situées, vendues par petites contenances, n'ont jamais trouvé d'acquéreur à un prix supérieur à 1,000 francs par hectare en moyenne.

L'État possède 1,103,000 hectares de bois.

Sur cette contenance, la dixième partie à peine serait susceptible d'être vendue à raison de 1.000 francs par hectare; soit, pour 1,103,000 hectares, et en arrondissant les chiffres, 100 millions.

Plus de 200,000 hectares situés dans les régions montagneuses, privées de moyens de transport, dépourvues de commerce et d'industrie, ne seraient susceptibles d'être vendus à aucun prix.

Resteraient 800,000 hectares dont la vente, à raison de 500 francs par hectare en moyenne, devrait être considérée comme effectuée dans des conditions très-favorables; soit 400 millions.

C'est ainsi qu'on formerait, pour la représentation de la valeur vénale du capital des forêts de l'État, non la somme de un — *ou deux* — milliards, mais bien celle de 500 millions qui ne semble pas susceptible d'être contestée au moyen d'une hypothèse plus plausible que celle qui vient d'être posée.

Il est utile de faire remarquer, en outre, que cette somme de

500 millions ne pourrait, dans tous les cas, être réalisée que si on échelonnait les ventes sur une période d'au moins vingt-cinq ou trente ans.

A ceux qui objecteraient que cette dernière hypothèse ne repose que sur des données de fantaisie, on citerait un fait récent dont l'authenticité peut être vérifiée sans peine et qui fournirait des bases plus certaines pour l'appréciation du taux de placement du capital forestier domanial.

Voici ce fait : Il y a deux mois à peine, le ministre des finances a vendu, dans le département de l'Eure, pour le prix, en principal et accessoires, de 2,600,000 francs, les deux forêts de Roseux et d'Ivry (Eure), dont le produit net annuel était de 150,000 francs ; et ces forêts ont été vendues isolément, c'est-à-dire en dehors des causes de dépréciation qui affectent les bois vendus en grandes masses.

Le taux de placement était donc de plus de 5 pour 100.

Connaissez-vous beaucoup de placements sûrs, industriels ou autres, plus avantageux que celui-là ?

*L'intérêt de l'agriculture réclame le défrichement des bois ; les forêts occupent encore des terrains susceptibles d'être livrés à des cultures plus productives.*

Est-il vrai que le terrain manque à l'agriculture ? Cependant, il existe en France, épars sur toute la surface du pays, 8 millions d'hectares de landes, pâtis et bruyères. Il semblerait qu'avant de chercher à s'étendre sur de nouvelles contenance, l'agriculture devrait entreprendre la mise en valeur de cet immense désert. L'agriculture a pris sur le sol forestier tout ce qu'elle pouvait prendre. S'il reste encore çà et là quelques lambeaux de bois sur un sol riche et propre à l'agriculture, ces restes de forêts sont sans aucune importance et leur transformation ne présente aucun caractère d'intérêt général.

Non, le terrain ne manque pas à l'agriculture. Ce qui lui manque, ce sont les bras et l'engrais. Les bras ! mais, si le courant d'émigration des campagnes vers les villes est beaucoup moins actif dans les pays forestiers que dans les autres, c'est que les habitants trouvent dans l'exploitation des coupes leur travail d'hiver et dans les champs leur travail d'été. Supprimer le travail d'hiver, c'est priver la population des campagnes de la moitié de ses ressources et donner à la population ouvrière des villes de nouvelles et menaçantes recrues.

Propagez les bonnes méthodes de culture, favorisez l'introduction des machines dans les travaux de la terre, mais n'étendez pas les surfaces cultivables. Un hectare bien cultivé vaut mieux que dix négligés ou livrés aux procédés de la routine.

L'engrais ! on l'obtient en faisant des prairies. Or, a-t-on jamais créé des prairies avec des forêts défrichées ?

Veut-on savoir ce que devient une forêt défrichée ? Le voici : riche de l'humus que la présence des bois a accumulé dans le sein de la terre, le sol produit trois ou quatre bonnes récoltes consécutives ; après quoi, ramené en quelque sorte à l'état vierge, il ne peut redevenir fertile qu'à grand renfort d'engrais. C'est alors qu'il est abandonné par le propriétaire qui, le plus souvent, a défriché son bois non pour substituer une culture à une autre, mais seulement pour réaliser le capital que représentaient les bois sur pied. Que ceux qui ont quelque expérience des choses de la campagne répondent : tel n'est-il pas, neuf fois sur dix, le sort des forêts défrichées ?

Nos 8 millions d'hectares de landes, pâtis et bruyères, se composent en presque totalité d'anciens bois inopportunément défrichés.

Non, l'intérêt de l'agriculture ne réclame pas la disparition des bois. Ce qui nous reste de forêts est, au contraire, pour elle, un auxiliaire indispensable et qu'on désirerait voir, sur beaucoup de points, devenir moins rare.

On ne voudrait rien dire dans cette discussion qui pût paraître trop peu certain, mais croit-on que si la forêt d'Orléans disparaissait, les sources de l'humidité féconde qui se répand sur la Beauce tarderaient beaucoup à se tarir ? On pourrait ajouter en passant, au sujet de la forêt d'Orléans, qu'il serait au moins étrange de refaire le désert à cette extrémité de la Sologne, tandis qu'à l'autre extrémité on s'efforce à l'aide de reboisements exécutés à grand'peine de tirer cette contrée de son antique et proverbiale stérilité.

Non, l'intérêt de l'agriculture ne réclame pas le défrichement du peu de forêts qui subsistent encore ; c'est l'opinion de tous les cultivateurs, et le Gouvernement n'aurait à cet égard aucun doute, s'il avait eu soin — la chose en valait la peine — d'ordonner une enquête dans les campagnes.

Une enquête sur ce sujet, faite sous la direction du Ministre des finances, semblerait, il est vrai, aussi étrange au moins que le serait une enquête prescrite par le Ministre de l'instruction publique sur une question d'armement militaire ; et c'est ici qu'apparaît encore dans toute sa singularité, et avec tous ses inconvénients, la répartition d'attributions par suite de laquelle le domaine forestier se trouve géré par le Ministre des finances.

*L'Administration forestière fait exécuter des reboisements sur environ huit ou dix mille hectares par an, et ces bois nouveaux remplaceront ceux qui disparaîtraient par suite de l'aliénation.*

Cet argument est une pure illusion ; on va la dissiper :

Une loi a été rendue le 28 juillet 1860 pour prescrire le reboisement des montagnes. L'Administration forestière s'est mise immédiatement à l'œuvre, et l'on affirme qu'elle a déployé dans l'accomplissement de cette tâche difficile la plus louable activité ; soit. On dit que les travaux embrassent déjà environ 40,000 hectares<sup>1</sup> ; soit encore. Mais peut-être ne faudrait-il pas confondre les mots *travaux* et *bois créés*. Sans doute les travaux ont pu s'étendre sur 40,000 hectares depuis quatre ans ; mais pour qui possède les premières notions de la plantation ou du semis, le reboisement n'est véritablement effectué qu'après plusieurs années de soins, d'entretien et d'insuccès partiels attentivement réparés ; si l'on songe que les reboisements dont on parle ont été exécutés dans les Alpes, dans les montagnes du centre, et dans les Pyrénées<sup>2</sup>, c'est-à-dire dans les conditions climatiques les plus rigoureuses, on sera amené à conclure que le chiffre de 40,000 hectares qu'on a cité doit être réduit dans des proportions considérables. Les hommes les plus compétents pensent que ces 40,000 hectares ne doivent compter, quant à présent, que pour 10,000 ou 15,000 au plus.

Et d'ailleurs, il ne faut pas perdre de vue que les plus âgés des plants produits par ces travaux de reboisement ont aujourd'hui quatre ans à peine, et que ce n'est que dans un siècle qu'ils seront de taille et d'âge à remplacer ceux qu'on détruirait aujourd'hui.

Enfin — et ceci est la principale raison — la destination des forêts que l'on crée dans les montagnes n'est que très-accessoirement la production de bois de construction ou de chauffage. L'objet principal de cette création est la protection des vallées contre l'irruption des torrents.

• L'altitude des montagnes, la rigueur des saisons, l'appauvrissement du sol, le manque d'abri et les conditions d'exposition dans lesquelles les reboisements devront être exécutés, en compromettront souvent la réussite, au moins immédiatement, et ne permettront ensuite à la végétation de s'y développer qu'avec une grande lenteur. Puis, quand ces bois seront poussés, leur éloignement des centres habités, les difficultés des transports, en rendront la valeur vénale à peu près nulle, excepté dans quelques montagnes complètement dénudées, où le bois fait défaut, même aux habitants du pays<sup>3</sup>. •

<sup>1</sup> Exposé de la situation de l'Empire.

<sup>2</sup> Comptes rendus des travaux du reboisement des montagnes en 1862 et en 1863, publiés par l'Administration forestière.

<sup>3</sup> Rapport fait au nom de la commission chargée d'examiner le projet de loi relatif au reboisement des montagnes, par M. Chevandier de Valdrôme, député au Corps législatif.

Ainsi qu'on l'a dit avec raison, les bois créés dans les montagnes pour assurer la protection du sol contre les ravages des eaux, comme les bois semés sur les dunes du littoral maritime pour arrêter l'invasion des sables mouvants, sont des bois de *protection* et non de *production*. On doit donc les conserver et ne les exploiter qu'à titre purement accessoire.

Ce ne serait pas sérieusement qu'on prétendrait compenser par les reboisements à peine commencés dans les montagnes les richesses toutes faites qu'on sacrifierait dans les plaines.

*Serait-il donc si regrettable que la France ne possédât pas de bois, et ne pourrait-elle, ainsi qu'elle le fait pour d'autres produits, demander à l'étranger les bois dont elle aurait besoin?*

Les chiffres répondront avec toute l'éloquence désirable.

Il y a vingt-cinq ans, le chiffre de notre importation en bois était de 54,900,000 francs : il s'est élevé, en 1863, à 133,200,000 francs !

Le prix du bois de construction, qui était de 25 à 30 francs le mètre cube, est aujourd'hui de 75 francs. Pour le bois de chêne, le prix du mètre cube s'est élevé, en quelques années, de 25 à 110 francs !

Jusqu'à quel chiffre voudrait-on donc voir s'élever notre importation en bois ?

Jusqu'à quel niveau voudrait-on voir monter la hausse du prix des bois de construction ?

Qu'on y songe, d'ailleurs, aucun pays au monde n'est plus apte que la France à la culture forestière, et ce serait négliger une de ses forces productives les plus fécondes que de ne pas tirer de cette aptitude bien caractérisée tout le parti possible.

*La substitution progressive du fer au bois dans les constructions, et de la houille au bois de chauffage, tend à faire perdre son importance à la conservation des forêts.*

Les faits parlent d'eux-mêmes :

« Peu de personnes se font une idée, même approchée, de l'énorme consommation de bois qui se fait actuellement en France.

« On croit généralement que la marine est le consommateur principal ; cela serait vrai, jusqu'à un certain point, s'il ne s'agissait que de pièces rares et de dimensions exceptionnelles. Mais, au point de vue de la quantité, les dépenses de la marine sont pour ainsi dire insignifiantes.

¹ Tableau du commerce de la France avec ses colonies et avec les puissances étrangères, publiés par l'administration des douanes.



« Voici une statistique sommaire de la consommation annuelle des bois en France :

Marine militaire et marchande. . . . .	80,000	mètres cubes.
Artillerie et génie. . . . .	50,000	—
Chemins de fer. . . . .	200,000	—
Industrie du bâtiment. . . . .	1,600,000	—
Merrains. . . . .	1,600,000	—
Échals. . . . .	2,000,000	—
<b>TOTAL. . . . .</b>	<b>5,510,000</b>	<b>mètres cubes.</b>

« Cette statistique ne comprend pas les bois de sapin tirés de l'étranger. Elle est en outre un minimum, d'abord parce qu'elle évalue à un chiffre beaucoup trop bas la consommation des chemins de fer, et, ensuite, parce qu'elle ne tient pas compte des bois employés : dans les mines, pour étayer les galeries ; dans la navigation fluviale, pour la construction et l'entretien des bateaux de canaux et de rivières ; dans les houblonnières, le charonnage, la fabrication des meubles, etc, etc. Aussi M. Burat, professeur de statistique commerciale au Conservatoire des arts et métiers, n'hésite-t-il pas à évaluer à dix millions de mètres cubes la consommation annuelle, en France, des bois de construction et d'industrie. A quoi il faut ajouter trente millions de stères de bois de chauffage et quinze millions de charbonnages. Or, le produit des ventes faites par les forêts soumises au régime forestier oscille, chaque année, entre soixante-dix et quatre-vingts millions de francs ; en admettant que les forêts particulières, dont la superficie équivaut à celle des autres forêts réunies, produise la même somme, on n'arrive encore qu'au chiffre maximum de cent soixante millions de francs. Ce chiffre, en fixant le prix moyen du mètre cube de bois de construction et d'industrie à 30 fr. seulement, serait absorbé, et au delà, par cette seule nature de dépense. Les forêts seraient donc absolument hors d'état de faire face à l'énorme consommation signalée plus haut, si les défrichements qui s'opèrent chaque jour sur une immense échelle et les arbres épars, principalement ceux qui bordent les héritages, ne leur venaient en aide.

« Malheureusement, les propriétaires, mal inspirés, ne veulent plus d'arbres à la lisière de leurs champs et ne remplacent pas ceux qu'ils abattent, en même temps que la diminution progressive des fortunes individuelles pousse, de plus en plus, à la conversion des forêts en terres labourables. Il résulte de cet état de choses, qu'à mesure que la consommation s'accroît les ressources diminuent ; la denrée, par suite, augmente de valeur, et l'appât du gain précipite une dénudation dont on ressent déjà les effets désastreux dans bien des parties de la France<sup>1</sup>. »

L'auteur, très-compétent, du travail dont cette citation est extraite dit avec raison que le chiffre de la consommation des chemins de fer a été évalué trop bas.

<sup>1</sup> Du dépérissement des coques de navires en bois, etc., et des moyens de le prévenir, par M. de Lapparent, directeur des constructions navales et du service des bois de la marine, officier de la légion d'honneur (Paris. 1862).

La quantité de 200,000 mètres cubes de bois, donnée comme représentant les besoins annuels des chemins de fer, se rapportait à un développement de voies ferrées bien inférieur à la longueur actuelle de ces voies.

Le chiffre total des concessions était, au 31 décembre 1864, de 20,380 kilomètres de chemins de fer, dont les deux tiers à deux voies: la longueur des voies dites de *garage* est évaluée au tiers de celle du réseau.

D'après ces données, le développement des lignes de rails serait de 40,000 kilomètres. Les rails étant placés sur des traverses distantes de 1<sup>m</sup>,10, le nombre des traverses sur lesquelles reposent les rails s'élèverait en totalité à 336,000,000 se renouvelant, chaque année, par dixième; soit, par an, 5,600,000 traverses; chaque traverse équivalant à un décimètre cube, la quantité de bois nécessaire seulement pour le soutien de la voie serait de 360,000 mètres cubes correspondant à la production totale de 150,000 hectares de forêts régulièrement aménagées en futaie pleine!

Et notre réseau de chemins de fer est loin d'être complet!

Il faudrait bien mal connaître le jeu des forces économiques pour ignorer que chaque progrès industriel développe les besoins, en crée de nouveaux et ouvre, par suite, aux matières premières, d'innombrables débouchés.

*L'Angleterre n'a plus, ou presque plus, de forêts et ne paraît pas en souffrir; l'Italie vend les siennes, et ne pense pas, sans doute, compromettre son avenir.*

L'Angleterre — il fallait bien s'attendre à voir l'Angleterre en cette affaire — ne possède plus, il est vrai, qu'une assez petite étendue de forêts domaniales conservées avec un soin extrême et exploitées au point de vue exclusif de la production des bois de marine. Mais l'Angleterre a de vastes colonies dont elle tire tout le bois dont elle a besoin, et n'a pas lieu, par conséquent, de recourir à l'étranger. Sous ce rapport, comme sous beaucoup d'autres, il n'y a donc aucune comparaison à établir entre la France et l'Angleterre.

Il est assez probable que si l'Angleterre n'avait pas de colonies, et si elle avait chez elle, d'une part, des forêts toutes faites, et, d'autre part, huit millions d'hectares incultes, elle s'efforcerait d'étendre sur ces huit millions d'hectares sa savante agriculture, et laisserait ses forêts sur pied.

L'Italie? Ce royaume nouveau travaille encore à enfant son autonomie. Que l'Italie emploie toutes ses forces, toutes ses ressources à assurer son existence, quoi de plus naturel? Mais serait-il sage l'homme qui, pour accroître sa prospérité, imiterait celui qui aban-

donne sa fortune pour sauver sa vie? Celui-ci subit une nécessité, l'autre commettrait un acte de démence. Il ne semble pas qu'on puisse sérieusement conclure de ce qui se fait en Italie à ce qui devrait se faire en France.

Que si, après avoir cité l'Angleterre et l'Italie, on citait la Belgique, la Saxe, la Bavière, on pourrait trouver des exemples plus directement applicables à notre pays et assurément meilleurs à suivre.

La Belgique, pays de plaine, avait cru pouvoir considérer l'existence des bois comme étant d'un intérêt secondaire pour le pays. Le régime forestier y était négligé. Instruit par l'expérience, le gouvernement a fini par reconnaître son erreur et a courageusement entrepris de la réparer. Un Code forestier nouveau, en beaucoup de points semblable au nôtre, a été promulgué en 1854, et a été depuis cette époque très-attentivement observé. Par arrêté royal du 22 avril 1864, une école forestière a été créée à Bouillon.

En Saxe et en Bavière, on affirme que le gouvernement ne néglige aucune occasion d'accroître par des acquisitions opportunes le domaine forestier de l'État.

Personne n'ignore d'ailleurs qu'en Allemagne la gestion des bois est aussi conservatrice que savante.

Voilà donc les principaux arguments sur lesquels se fonde l'opinion de ceux qui, ne s'étant pas tenus au courant des progrès de la science économique, peuvent penser encore que l'aliénation de forêts de l'État serait une mesure sans inconvénients.

Semblables à ces anciens engins de guerre conservés dans les collections historiques comme de curieux spécimens des époques barbares, ces arguments surannés doivent rester enfouis à jamais dans les arsenaux de la routine.

## II

Jusqu'à présent c'est toujours dans les crises extrêmes que les gouvernements avaient eu recours à l'aliénation des forêts. La Restauration avait cherché dans la vente de cent soixante mille hectares de bois un moyen de se libérer des charges que faisaient peser sur elle le déficit de 700 millions de francs laissé par le gouvernement impérial et les charges des deux invasions de 1814 et 1815. « La France doit; il faut qu'elle paye, » disait alors au ministre M. Pas-

quier, et c'est devant cette nécessité de payer des dettes qu'il n'avait pas contractées que le gouvernement royal puisa la force d'aliéner, malgré l'opposition énergique de ses amis les plus anciens et les plus dévoués, une partie des forêts domaniales.

Toutes les révolutions coûtent cher : chaque révolution nouvelle fait peser des charges nouvelles sur le Trésor, et c'est aux forêts qu'on a recours pour combler l'abîme.

En 1831, une révolution venait de s'accomplir ; un trône nouveau était encore mal assis sur sa base.

L'étranger nous observait d'un œil malveillant. Des troubles récents venaient de rappeler au pays que la Révolution ne croyait pas avoir dit son dernier mot. L'esprit public, agité par ces commotions, était rempli d'angoisse et d'épouvante.

C'est dans ces circonstances que le gouvernement vint proposer à la Chambre d'affecter à une dépense extraordinaire de 200 millions le produit de l'aliénation de 300,000 hectares de bois de l'État.

« Il ne s'agissait de rien moins, disait le rapporteur de la proposition, que de garantir nos frontières et d'assurer notre indépendance et nos libertés. »

« Le gouvernement du roi, s'écriait le ministre des affaires étrangères, a jugé indispensable cette mesure financière, pour assurer à la fois l'indépendance, la paix intérieure et la dignité du pays. »

Dans l'impossibilité de recourir au crédit au milieu d'un pays encore presque en état de révolution, à défaut d'impôt nouveau dont la Chambre, avec raison, n'aurait voulu à aucun prix, que pouvaient faire les députés pour répondre aux cris d'alarme jetés par le gouvernement ? Voter la loi proposée. C'était, sans contredit, le seul parti sage, et encore la Chambre ne l'adopta-t-elle pas sans murmures.

« Je ne combattrai pas le projet, disait M. de Mosbourg, parce que dans la situation critique où le ministère s'est placé et nous a placés ; dans un moment où, séparé des Chambres, il va se charger seul des destinées de la France, au milieu des volcans qui nous environnent, il me paraît nécessaire de lui accorder tous les moyens de puissance qu'il a choisis et demandés lui-même. »

La loi fut votée, non toutefois sans une opposition manifestée par 73 voix contraires sur 265 votants.

Il est facile d'apprécier à la lecture de la discussion dont le projet du gouvernement fut l'objet <sup>1</sup> de combien de voix l'opposition se serait augmentée, si, au lieu d'invoquer en quelque sorte le salut de

<sup>1</sup> *Moniteur* de 1831 ; p. 512 à 531.

l'État, les auteurs de la proposition se fussent fondés sur le désir de compléter le réseau des routes et des canaux.

A ceux qui auraient le désir de jeter sur cette discussion un coup d'œil rétrospectif, on peut affirmer qu'ils ne regretteront pas leur peine. Ils y trouveront un vif intérêt et de bons enseignements.

Ce n'est pas sans une sorte d'émotion que l'on rencontre parmi les noms des députés qui y prirent part plusieurs de ceux qui figurent encore avec le plus d'éclat dans le monde politique.

Deux surtout... semblables à ces chênes vénérables qui ont résisté à tous les orages et que le temps lui-même semble respecter, les deux vieux athlètes qui portent ces noms illustres sont encore aujourd'hui les héros de nos luttes parlementaires, et n'ont rien perdu de leur invincible vaillance.

Ces deux grands orateurs, qui unissent aujourd'hui leurs efforts pour la défense d'une cause commune, combattaient alors dans des camps opposés.

Avec la haute autorité de son caractère, avec le prestige de son admirable éloquence, M. Berryer battit en brèche sur tous les points la proposition du gouvernement. La conservation des forêts trouva en lui un puissant défenseur.

« Les forêts, disait-il, sont des propriétés de l'État qu'on doit transmettre à ceux qui doivent nous suivre, une fortune publique dont il faut, autant que possible, éviter l'aliénation.

Nous n'avons nul besoin de rappeler que la fidélité de M. Berryer aux causes qu'il a embrassées est devenue proverbiale.

M. Thiers appuya le projet, en assurant que « le sol forestier ne serait pas compromis, en faisant espérer que la vente ne serait pas désavantageuse, parce que beaucoup de capitaux oisifs cherchaient des sûretés; en insistant enfin sur l'urgence des dépenses auxquelles la vente des forêts devait pourvoir. » Ce fut, en effet, ce caractère d'urgence, plus encore que la parole puissante de M. Thiers, qui déterminèrent le vote de la loi.

Elle fut promulguée le 25 mars. De 1831 à 1835, il fut vendu, sous son empire, près de 120 mille hectares de bois domaniaux qui produisirent un peu moins de 115 millions. Tant que dura la monarchie de Juillet, il ne fut pas proposé d'autres aliénations. Mais à son tour, cette monarchie fut emportée par une révolution : la République fut proclamée, fut acceptée par la nation comme l'avait été le gouvernement qu'elle remplaçait, parce que, comme lui, elle était un gouvernement et qu'avant tout il en faut un. La confiance disparut, le crédit était détruit, la banqueroute imminente, et pour nous

en sauver, il ne fallut rien moins que l'impopulaire impôt des quarante-cinq centimes. Il eût été bien étrange qu'en pareilles conjonctures les dépositaires transitoires de la puissance n'eussent pas eu l'idée de demander de l'argent aux forêts. Le procédé était trop élémentaire pour n'être pas un des premiers recherchés.

Deux décrets du gouvernement provisoire parurent le 9 mars, autorisant le Ministre des finances à aliéner, s'il le jugeait nécessaire, les bois, forêts, terres, etc., etc., qui composaient le domaine de l'ancienne liste civile, et, jusqu'à concurrence de 100 millions, les lots de bois de l'État qui pourraient être utilement vendus aux particuliers. Hâtons-nous d'ajouter, pour l'honneur du gouvernement provisoire, qu'aucune suite ne fut donnée à ces deux décrets.

Mais deux années plus tard, le provisoire semblait avoir cessé depuis longtemps; Louis-Napoléon présidait la république française, et M. Achille Fould en dirigeait les finances. Si dans les difficultés et les dramatiques péripéties de ses premiers pas, la naissante république avait reculé devant l'expédient des aliénations de bois, il semblait qu'à plus forte raison elle n'y devait pas revenir lorsqu'un peu consolidée déjà par le temps et l'appui de la nation, elle marchait d'un pas plus ferme et plus résolu, voyant son crédit se relever de jour en jour et ses entreprises commencer à prospérer.

Il en fut autrement.

Le budget des recettes, présenté à l'Assemblée législative pour l'exercice 1851, contenait un article autorisant le Ministre des finances à aliéner des bois de l'État jusqu'à concurrence de 100 millions. Cet article souleva dans l'Assemblée une opposition assez accentuée qui ne parvint pas à le faire supprimer, mais obtint cependant une réduction de moitié dans le chiffre proposé. Une clause importante en faveur des forêts et qui témoignait alors d'une tendance sincère vers une décentralisation effective et véritable, fut insérée dans la loi : les conseils généraux des départements de la situation des bois devaient préalablement constater par une délibération leur consentement à l'aliénation.

Pour faciliter l'exécution de cette disposition de la loi, le ministre des finances adressa aux conseils généraux une note circulaire que nous croyons devoir en grande partie reproduire, parce qu'elle nous paraît résumer clairement et nettement la pensée du ministre :

« La situation des finances et du crédit a exclu la pensée d'affecter aux grands travaux publics les recettes ordinaires du budget, ou le produit d'un emprunt sur le Grand-Livre. Il a paru préférable, à tous égards, pour faire face à cette dépense productive, de recourir à l'aliénation d'une partie des forêts de l'État. Les gouvernements qui se sont succédé n'ont pas hésité,

dans des circonstances analogues et dans un but moins profitable au pays, à faire emploi de cette ressource extraordinaire.

« Ainsi, la loi du 23 septembre 1814 autorisa la vente de 300,000 hectares de bois de l'État, dont elle affectait le produit au paiement et à l'amortissement des obligations du Trésor.

« La loi du 27 mars 1817 permit à la Caisse d'amortissement de mettre en vente 150,000 hectares.

« La loi du 25 mars 1831 autorise le Ministre des finances à aliéner successivement, à partir de 1831, des bois de l'État jusqu'à concurrence de 4 millions de revenu net...

« Les aliénations opérées conformément aux lois de 1814, 1817 et 1831 ont donné les résultats suivants :

	hect. cent	Prix total.	Prix moy.
En vertu de la loi du 23 sept. 1814, il a été vendu.	41,958 01	55,240,835'	859'70"
— — 27 mars 1817. . . . .	121,957 53	88,241,164	859 70
— — 25 mars 1831. . . . .	110,780 53	114,297,270	725 62
Il a donc été vendu depuis 1814. . . . .	280,695 07	237,779,295'	847'05"

« Bien que la contenance des forêts de l'État ait été ainsi diminuée de plus de 280,000 hectares, leurs produits en bois n'ont pas été affaiblis, parce que de nombreux repeuplements, l'application du système des nettoiemens et des éclaircies, et l'élévation de l'âge des révolutions ont comblé le vide occasionné par les aliénations.

« Quant aux produits en argent, qui étaient en principal, avant 1815, de 22 millions, ils s'étaient élevés, avant 1848, à 25 millions.

« Il convient d'examiner quelle influence des aliénations nouvelles exerceraient sur les intérêts publics ; mais, avant tout, il est nécessaire de rappeler que le sol forestier de la France est composé ainsi qu'il suit :

Anciens bois domaniaux. . . . .	1,401,792 hect.	} . . . . .	1,208,721 hect.
Anciens bois de la liste civile. . . . .	106,929 —		
Bois des communes et établissemens publics. . . . .			1,869,028 —
Bois des particuliers. . . . .			5,707,592 —
TOTAL. . . . .			8,785,341 hect.

« Cette étendue fournit des ressources plus que suffisantes pour les besoins de la consommation générale.

« L'extension considérable et continuelle de l'emploi des combustibles autres que le bois, et notamment de la houille, a amené la surabondance des bois de chauffage.

« Quant au bois de construction, les forêts soumises au régime forestier, avant 1848, fournissaient surabondamment les bois nécessaires pour toutes les constructions publiques. Il ne s'est élevé de doutes à cet égard que pour le service de la marine, et seulement pour les bois de chêne ; mais ces doutes étaient mal fondés, car les forêts soumises au régime forestier,

pouvant fournir annuellement des bois de chêne propres aux constructions navales : . . . . .	126,000 stères,
et la consommation annuelle de la marine militaire n'étant que de . . . . .	40,000
l'excédant de . . . . .	<u>86,000</u>

était amplement suffisant pour le service de la marine marchande.

« De nouvelles aliénations, portant presque exclusivement sur des bois taillis, ne pourront donc compromettre aucun intérêt public. D'ailleurs, la faible diminution qui en sera la conséquence sera largement compensée par la réunion aux forêts de l'État de 106,900 hectares de bois de l'ancienne liste civile, aménagés pour une notable partie en futaies pleines.

« Au point de vue de la production et de la consommation des bois, les aliénations ne présentent donc aucun inconvénient. Au point de vue financier, on doit tenir compte des considérations suivantes pour l'évaluation de leurs résultats.

« Les dépenses annuelles de l'État se trouveront diminuées des frais de surveillance des bois aliénés ; les recettes annuelles seront augmentées du montant de l'impôt à établir sur ces mêmes bois, et l'État percevra des droits lors de chaque mutation.

« Cette opération n'est, en réalité, qu'un échange avantageux, puisqu'elle aura pour résultat de remplacer, dans le domaine de l'État, des propriétés forestières, d'un faible produit, par des voies de communication qui contribueront, d'une manière plus efficace, à l'augmentation de la richesse nationale.

« En tenant compte de ces divers faits, on reconnaîtra que dans les circonstances actuelles, l'État agit sagement en vendant ses bois, au lieu de recourir, pour l'acquittement de ses dépenses, à la voie des emprunts ou des impôts. »

Avant de passer à l'examen de tout ce que cette note renferme de contestable, observons qu'on y retrouve sous une forme différente cette pensée de M. Laffite en 1831 : « Le sol boisé n'est pas compromis par les aliénations, attendu que nous en conservons une plus grande étendue que celle que nous vendons. » Une chose paraît certaine, c'est que cet argument sera inévitablement reproduit, chaque fois que l'on voudra entamer à nouveau le capital forestier de l'État ; et comme, selon toute vraisemblance, on ne l'entamera jamais que par fractions très-inférieures à la masse restante, on voit de quel usage commode et indéfini sera une pareille défense ; quand l'État ne posséderait plus que mille hectares de bois, ce raisonnement ne serait pas encore usé et servirait à dire : « Nous ne compromettons rien en vous demandant d'aliéner cent hectares de forêts, car il vous en restera encore neuf cents. »

Quoi qu'il en soit, la note de M. Fould trouva une vigoureuse réplique dans un rapport de M. Chevandier de Valdrôme au conseil



général de la Meurthe, session d'août 1850. Nous ne pouvons mieux faire que d'en reproduire les principaux passages comme nous avons reproduit ceux de la note ministérielle :

« Dès l'abord nous ne pouvons admettre avec M. le Ministre des finances, que l'aliénation d'une partie des forêts de l'État soit préférable à un emprunt pour faire face aux dépenses des grands travaux publics en cours d'exécution. L'expérience nous a démontré que ces aliénations ne sont jamais faites qu'à des prix tellement inférieurs à la valeur réelle des domaines vendus, que le plus souvent la réalisation d'une partie de la superficie a suffi pour solder le prix total de l'acquisition, et qu'en définitive la perte subie par l'État a été promptement réalisée en bénéfice par quelques riches capitalistes ou quelques hardis spéculateurs. D'un autre côté, la rente est aujourd'hui bien proche du pair et la différence entre le taux réel et le taux nominal d'un emprunt serait bien moins considérable que la perte qu'entraînerait forcément la vente des forêts. Enfin si l'on porte ses regards vers l'avenir, si l'on prend en considération l'avisement progressif du numéraire comparativement à la matière, il devient évident que toutes choses égales d'ailleurs, la vente actuelle, immédiate, est de toutes les combinaisons la plus coûteuse, la plus mauvaise, et qu'en un mot, nous pouvons bien grever l'avenir, mais que nous ne devons pas le frustrer.

« Permettez-nous maintenant, messieurs, de suivre paragraphe par paragraphe la note de M. le Ministre des finances, afin de répondre à tous les points de son argumentation.

« M. le Ministre énumère les différentes lois qui, depuis 1814 jusqu'à nos jours, ont autorisé des aliénations de forêts de l'État; mais il omet de dire que la Chambre de 1815, en présence d'une dette d'un milliard, a repoussé une opération de ce genre, laissant ainsi aux Assemblées qui lui ont succédé, un exemple de sage prévoyance, que malheureusement elles n'ont pas toujours suivi. Et d'ailleurs que prouvent ces dates rapportées par M. le Ministre : 1814, 1817, 1831, 1848; sinon qu'à toutes les époques des grandes crises, lorsque l'État besogneux a dû recourir aux plus fâcheux expédients, il a, comme ces dissipateurs que la justice met quelquefois en interdit, dévoré une partie de son patrimoine.

« Les prix eux-mêmes de réalisation indiqués par M. le Ministre, et qui ont été pour les trois périodes citées par lui, de : 839 fr. 70 c. l'hect.

725 fr. 62 c. —

et 978 fr. 25 c. —

prouvent bien que ces ventes ont été désastreuses; mais cette vérité est encore bien plus frappante, lorsqu'on recherche quels ont été les prix obtenus pour les différentes années comprises dans une même période.

En 1831, 14,729 hect.	ont été vendus au prix moyen de .	675 fr. l'un.
En 1832, 42,703 —	—	870 —
En 1833, 23,837 —	—	1,040 —
En 1834, 14,757 —	—	1,229 —
En 1835, 12,140 —	—	1,190 —

« Ainsi plus on s'éloigne du moment de crise, de besoin, qui a été la cause

totale de la vente, plus le prix de réalisation tend à se rapprocher de la valeur réelle. Ne sommes-nous pas fondés à en conclure que, plus l'État sera florissant, plus grande sera la valeur vénale comme le produit de sa propriété forestière, et que les variations subies par cette valeur, en présence des commotions politiques, sont bien plus considérables que celles qui peuvent affecter la rente.

« M. le Ministre dit, dans sa note, que bien que la contenance des forêts de l'État ait été diminuée successivement de plus de 280,000 hectares, leurs produits en bois n'ont pas été affaiblis et que les produits en argent qui étaient en principal, avant 1815, de 22 millions, s'étaient élevés avant 1848 à 25 millions. Nous ignorons sur quels renseignements peut être basée la première assertion de M. le Ministre, mais eût-il raison qu'il n'en serait pas moins vrai que, si le domaine forestier diminué de 280,000 hectares a produit autant en matière qu'avant cette réduction, il eût nécessairement produit plus si la réduction n'eût pas été effectuée : et en tout cas, on ne pourrait conclure de ce fait qu'on peut impunément diminuer l'étendue du domaine forestier de la France, sans diminuer la production du bois.

« Quant aux produits en argent, il est vrai que, de 22 millions qu'ils étaient avant 1815, ils se sont élevés, en 1845, à 54 millions, en 1846 à 35 millions et demi, pour retomber, en 1847, à 25 millions, en 1848 à 24, en 1849 à 24 millions et demi.

« N'est-ce pas là la preuve évidente que la valeur vénale de la matière exportée des forêts varie constamment avec la prospérité publique, avec l'activité industrielle du pays, et ne trouvons-nous pas encore ici la confirmation des principes que nous avons énoncés plus haut ?

« M. le Ministre ajoute que l'étendue actuelle des forêts de la France produit des ressources plus que suffisantes pour les besoins de la consommation générale en combustible et en bois de service. Il nous suffira, pour répondre à cette assertion, de mettre les faits sous les yeux du Conseil :

La France produit et consomme annuellement environ . . . . .	40,500,000 stères de bois.
Plus en tourbe équivalant à pareil volume de bois, environ . . . . .	1,400,000 —
En outre, la France consomme annuellement environ 60 millions de quintaux métriques de combustibles minéraux correspondant à environ . . . . .	55,400,000 —
Soit, en moyenne, l'équivalent de . . . . .	75,300,000 stères de bois.

« De plus elle reçoit annuellement de l'étranger pour 60 millions de francs de bois d'œuvre et de chauffage, dont nous ne connaissons pas le volume en mètres cubes, ce qui nous oblige d'en faire état à part.

« La consommation totale de la France en combustibles et bois d'œuvre est donc environ le double de sa production actuelle en bois, et comme chaque jour nous rapproche forcément du terme fatal où le dernier kilogramme de houille aura été extrait du sol, il faut bien que le gouvernement de l'État se préoccupe surtout du soin de conserver, d'augmenter nos ressources forestières, loin de songer à les diminuer pour subvenir aux difficul-

tés du moment. Il y a longtemps qu'un grand ministre, Colbert, a dit : *la France périra faute de bois*. Ne permettons pas, messieurs, lorsque nous sommes appelés à émettre un avis, qu'on brave cette parole prophétique et qu'on en hâte l'accomplissement.

« Nous ne pouvons donc admettre avec M. le Ministre des finances que de nouvelles aliénations, portant presque exclusivement sur des bois taillis, ne pourront compromettre aucun intérêt public, et que d'ailleurs la faible diminution qui en sera la conséquence sera largement compensée par la réunion aux forêts de l'État des bois de l'ancienne liste civile.

« Ces bois n'étaient apparemment point improductifs et, quel que fût leur détenteur leurs produits entraient dans la consommation générale. En outre, si nous en jugeons par le tableau dressé pour le département de la Meurthe, les prétendus bois taillis que l'on propose de mettre en vente sont pour la plupart productifs d'arbres de futaies, et, par conséquent, ne rentrent point dans la catégorie des forêts dont la commission du budget a consenti à autoriser l'aliénation ; et comment pourrait-il en être autrement puisqu'on se propose de vendre jusqu'à concurrence de 50 millions de francs, et qu'en 1848 on estimait à 14 millions seulement le produit de la vente des bois taillis qui, par leur situation et la nature du sol, devaient être considérés comme mauvais et pouvaient être fructueusement vendus ? »

M. Chevandier s'attache ensuite à réfuter l'opinion du Ministre sur la portée financière qu'il attribue à l'opération. A cette prétention que l'État recouvrera par l'impôt et les droits de mutation une partie du revenu des bois vendus, il oppose ces réflexions qui nous paraissent sans réplique :

« L'augmentation des recettes provenant des impôts à établir est complètement fictive ; car l'acquéreur diminuera du prix à payer le capital représentatif de ces impôts, et l'État perçoit aujourd'hui en revenu forestier brut, ce qu'il recevrait plus tard sous forme d'impôt. De même, pour les droits de mutation, il est bien douteux qu'ils soient augmentés d'une manière sensible par la vente proposée, car on n'augmentera pas ainsi le capital libre de la France ; les placements seront plus faciles, mais rien ne prouve que les mutations doivent devenir beaucoup plus nombreuses. Enfin, loin de faire un échange avantageux, l'État aura réalisé une perte réelle qu'il peut facilement éviter, sans ralentir ses travaux, en demandant au crédit les capitaux nécessaires pour les terminer. »

A la suite de ce lumineux rapport le conseil général de la Meurthe vota unanimement un refus d'adhésion et émit le vœu que l'article de la loi autorisant l'aliénation des forêts de l'État jusqu'à concurrence de 50 millions fût abrogé avant son exécution.

Il en fut de ce vœu comme de tant d'autres : les cartons du ministère l'ensevelirent dans la poussière de l'oubli. L'art. 12 de la loi du 7 août 1850 fut maintenu. A la vérité, l'année 1851 s'écoula tout

entière sans qu'il fût appliqué, mais le coup d'État marqua la fin de cette année.

Le 22 janvier 1852, un décret-loi du Prince-président réunit au domaine de l'État les biens et forêts de la famille d'Orléans et en autorisa la vente au profit du Trésor. Puis les 17 et 27 mars suivant, deux autres décrets s'appuyant et sur le premier et sur la loi de 1850, autorisèrent M. Bineau, alors ministre des finances, à aliéner des forêts de l'État jusqu'à concurrence de 15 et de 35 millions, soit en tout 50 millions; le décret du 27 mars prescrivit en outre la vente d'un certain nombre des domaines récemment confisqués à la maison d'Orléans; il se terminait par cette clause importante que « le surplus de ces biens serait réuni au domaine de l'État, *sauf à être ultérieurement vendu en vertu du présent décret.* »

Grâce aux diverses dispositions de ces décrets se combinant avec la loi de 1850, et une nouvelle loi rendue en 1855 (le 5 mai) en vue de substituer aux bois désignés par la première des bois d'une vente plus avantageuse, peu d'années se sont écoulées, à partir de 1852, sans que l'État n'ait vendu en fonds et superficie quelques-unes de ses forêts, choisies de préférence parmi celles qui lui ont fait retour en 1852.

Depuis longtemps déjà le Corps législatif ne semble pas disposé à s'engager plus avant dans la voie des aliénations. C'est ce qui résulte d'un rapport fait à la session de 1860 par M. Chevandier de Valdrôme, à l'occasion d'un projet de loi tendant à affecter une somme de 5 millions à la construction de routes forestières et à autoriser, à l'effet de pourvoir à une partie de cette dépense, l'aliénation de bois domaniaux jusqu'à concurrence de 2 millions 500 mille francs.

« C'était cette grave question des aliénations de forêts que vous vouliez renvoyer, tout entière, à la même commission, et nous avons cru devoir interrompre l'examen des dispositions du projet de loi sur les reboisements pour nous occuper d'abord exclusivement de ces aliénations.

« Dès nos premières réunions, disait le rapporteur que nous trouvons en cette circonstance fidèle à la cause qu'il avait défendue au Conseil général de la Meurthe, dès nos premières réunions, avant même que nous fussions saisis du projet de loi pour les routes forestières, nous avons pu constater que vos sept commissaires avaient tous reçu mission des bureaux qui les avaient nommés, de repousser toute aliénation de forêts de l'État, qui ne serait pas justifiée par des motifs d'urgence ou de convenance bien démontrés.

« Bien que ce projet de loi proposât la vente de bois compris dans le tableau I, annexé à la loi du 5 mai 1855; bien que le projet de loi sur les

rentes forestières proposât la vente de bois compris dans le tableau H, annexé également à cette loi, et que, pour ces deux tableaux, les propositions faites portant ainsi sur des bois dont l'aliénation avait déjà été précédemment autorisée, fussent, en apparence du moins conformes aux votes antérieurs du Corps législatif, vos commissaires ne pouvaient oublier que la commission du budget de 1855 n'avait proposé ces aliénations qu'en présence des embarras que des circonstances exceptionnelles avaient créées, en présence d'une nécessité par suite de laquelle elle avait cru devoir se résigner à ce qu'elle regardait comme un sacrifice, et en faisant ressortir les inconvénients graves qui résultent de l'emploi de pareilles ressources : aliénation de biens productifs, avilissement du prix des bois, et dès lors réduction des revenus ordinaires, par suite de la concurrence que l'État se fait à lui-même en livrant à la vente, en même temps que le produit de ses coupes, la superficie et le fonds même des forêts qu'il aliène avec concession du droit de défricher ; concurrence à la propriété foncière privée, qu'il atteint dans un de ses principaux revenus, tarissant ainsi, momentanément au moins, une source de produit pour le Trésor. Enfin l'hygiène publique, la fécondité du sol, intimement liées à la conservation des bois, l'intérêt si grand de nos constructions navales, sans omettre celui des constructions privées, tout fait une loi, disait la commission du budget de 1855, de se montrer avare de l'aliénation des forêts de l'État.

« Vos commissaires ne pouvaient oublier non plus les termes dans lesquels, l'année suivante, en 1856, la commission du budget, et plus tard, en 1859, la commission pour le règlement du compte définitif de l'exercice 1856, s'étaient exprimées relativement à ces aliénations, termes que nous vous demandons la permission de vous rappeler.

« La commission, disait le rapporteur du budget en 1856, a vu, avec une véritable satisfaction, qu'au nombre des ressources extraordinaires du budget de 1857 ne figurait aucune aliénation de forêts de l'État. Cette ressource extrême, que nous avaient imposée les événements de l'année dernière, nous aurions même voulu, s'il eût été possible, grâce à la paix et à l'augmentation de nos revenus, en éviter cette année l'exécution. Il nous a été répondu que les résultats de la guerre pèseraient encore trop sur l'exercice 1856, pour qu'aucun vide fût fait dans les prévisions de ces ressources, et que, d'ailleurs, les bois, dont la vente était autorisée, avaient été choisis, comme on l'avait déjà dit, parmi les moins productifs et les moins importants en contenance.

« Depuis, plusieurs amendements nous ont été apportés, qui proposent tous des ressources en place de celle-ci. Leur examen ne peut se trouver que dans la seconde partie de ce travail. Mais la commission exprime ici son désir du maintien et de la conservation d'une partie si précieuse de nos domaines. Elle espère que le gouvernement le partagera et fera tous ses efforts pour éviter une aliénation irréparable.

« Le 1<sup>er</sup> mai 1859, la commission pour le règlement du compte définitif du budget de l'exercice 1856 venait, à son tour, constater que les sages conseils de ses devancières avaient été suivis, et que le gouvernement

n'avait réalisé qu'une partie de ces aliénations, consenties par le Corps législatif avec tant de regrets.

« Nous devons approuver le gouvernement, disait son rapporteur, d'avoir su, en 1856, se priver sagement d'une ressource qu'il n'aurait pu réaliser qu'au prix d'une perte considérable. En effet, la loi du budget de 1855 avait autorisé le ministre des finances à aliéner des bois de l'État jusqu'à concurrence de 15 millions. Il n'a été vendu, dit le rapport de la Cour des comptes, que 5,635 hectares, pour un prix de 6,250,507 fr. 76 centimes, y compris les frais, et le Ministre a mieux aimé arrêter l'opération après plusieurs vaines tentatives, que d'accepter un prix notoirement inférieur à la valeur réelle des bois. En louant l'Administration d'une résolution aussi sensée, nous nous félicitons que l'État ait, grâce à un heureux mécompte, conservé une propriété utile dont sa sollicitude combat la destruction irrémédiable de la part des particuliers, et dont l'aliénation par lui sera toujours regardée comme un regrettable expédient.

« Les termes de ces divers rapports sont trop formels pour laisser aucun doute sur la répugnance que le Corps législatif, d'accord avec les vœux de la grande majorité des populations et des conseils généraux, a toujours manifestée pour les aliénations de forêts de l'État. »

On voit par ces citations qu'il semble inutile d'accompagner d'aucun commentaire, que les représentants du pays se sont transmis, de législature en législature, une invariable tradition en ce qui concerne la question de l'aliénation des forêts de l'État.

### III

Dans la discussion du projet d'aliénation de 1851, M. Estancelin s'exprimait ainsi :

« Il est évident que l'aliénation des bois est la mesure la plus funeste, la plus désastreuse que l'on puisse employer pour subvenir aux besoins de l'État. On se flatte vainement qu'en excitant l'avidité, la cupidité des capitalistes, et en les déterminant à placer leurs fonds sur ces précieuses propriétés, on fera affluer le numéraire sur la place. Nous dirons, avec le Ministre, que ce qui manque dans le moment présent c'est la confiance, et que sans cette puissance morale les obligations que l'on veut créer ne feront qu'ajouter aux embarras qui nous accablent, en devenant pour l'agiotage une nouvelle proie. Le crédit se trouve ailleurs que dans des intérêts purement matériels; il lui faut de l'avenir.

« On trouvera, gardez-vous d'en douter, on trouvera des spéculateurs,

surtout avec la connaissance qu'ils ont des besoins du Trésor. Ils sont là, dirons-nous avec un de nos prédécesseurs, ils sont là qui attendent ces riches et brillantes dépouilles.

« A quelque prix que s'élève, dans les circonstances fâcheuses où nous nous trouvons, un nouvel emprunt, je suis fermement convaincu qu'il serait moins défavorable pour l'État que ne le serait la funeste aliénation des forêts. »

Si le 10 mars 1851 — la date précise est bonne à citer — un député qui était loin d'être seul de son avis pouvait émettre l'opinion qu'un emprunt contracté même dans des conditions où le crédit devait se montrer le plus exigeant, serait moins onéreux pour l'État que l'aliénation de forêts, comment cette appréciation ne serait-elle pas devenue générale à une époque où le crédit public offre au moindre signe du gouvernement quinze fois plus de ressources qu'il n'en demande ?

On n'a pas oublié les résultats de la souscription à l'emprunt autorisé par la loi du 30 décembre 1863.

Le Gouvernement avait décidé, pour former cet emprunt, l'aliénation de 14,253,395 francs de rente 5 pour 100. Il a été souscrit pour 219,321,556 francs de rente, dont 2,409,566 en coupons de 6 francs déclarés irréductibles et un versement immédiat de 230 millions a eu lieu dans les caisses publiques <sup>1</sup>.

On comprend la répugnance du Gouvernement à puiser encore à ces sources, quelque fécondes qu'elles soient. Mais si les dépenses auxquelles il s'agit de faire face correspondent à des besoins véritablement urgents ou à l'exécution de travaux devant bien évidemment élever dans une proportion sensible le niveau de la prospérité publique, on s'explique difficilement pourquoi il ne s'adresserait pas de nouveau au public avec sa bonne foi ordinaire, plutôt que de recourir à un expédient notoirement plus onéreux qu'un emprunt effectué même dans de mauvaises conditions.

Le Gouvernement aurait-il donc des raisons de croire la confiance publique ébranlée et le crédit épuisé ?

Le scandale des bénéfices réalisés par les acquéreurs de bois domaniaux aliénés en vertu de la loi du 25 mars 1831, est demeuré célèbre dans les fastes de la spéculation.

Les agioteurs de la bande noire, qui achetaient autrefois *pour un morceau de pain* les biens des émigrés, n'avaient jamais été conviés à plus larges aubaines.

En vendant une partie souvent très-peu considérable de la superficie, les acquéreurs rentraient dans leurs déboursés et avaient comme

<sup>1</sup> Rapport du Ministre des finances à l'Empereur (*Moniteur* du 30 janvier 1864).

bénéfice énorme, souvent les quatre cinquièmes de la superficie et la totalité du fonds.

Ce serait, d'ailleurs, se tromper que de croire que les acquéreurs de 1831 ont profité d'une époque d'agitation politique pendant laquelle le gouvernement se trouvait en quelque sorte à la merci des capitalistes.

Les mêmes faits se reproduiraient aujourd'hui, il n'en faut point douter : des résultats récents d'adjudication de forêts de l'État pourraient être cités à l'appui de cette prévision.

Il n'est pas très-difficile, d'ailleurs, de s'expliquer ces écarts considérables entre la valeur réelle des forêts et le prix offert par les acquéreurs.

L'opération que fait l'acquéreur d'une forêt n'est autre chose, dans la plupart des cas, qu'une réalisation immédiate. Il ne paye par conséquent que ce qui est susceptible d'être immédiatement converti en argent, c'est-à-dire les arbres pouvant être présentés sur le marché dans le plus bref délai possible. Il n'a le temps d'attendre ni que les bois en voie de croissance aient pris le développement qui leur donne leur véritable valeur, ni que le sol ait pu être revendu à l'aide d'un allotissement plus ou moins habile. Les jeunes bois n'ont donc pour lui qu'une valeur nulle et le sol une valeur incertaine ou, dans tous les cas, réalisable à une échéance lointaine et non sans complications et difficultés. Aussi est-il de règle bien connue parmi les acquéreurs de forêts de ne compter dans l'estimation ni le sol ni les jeunes bois.

Il en résulte deux inconvénients considérables : premièrement l'État fait littéralement cadeau d'une notable partie de sa propriété au grand dommage du trésor public ; deuxièmement, la valeur d'avenir des bois en croissance, et celle du sol qui presque toujours est réduit au bout de très-peu d'années à l'état de friche, sont perdues pour la fortune publique.

Que si le gouvernement avait la pensée de procéder à l'aliénation projetée en s'adressant à des compagnies de capitalistes, les inconvénients signalés se produiraient avec l'aggravation notable produite par l'immixtion d'un intermédiaire dont les services, on le sait, sont loin d'être désintéressés.

L'idée de la vente à des compagnies avait été émise déjà en 1831.

Voici ce que disait alors M. Thiers à ce sujet :

« Le gouvernement se réservera-t-il la faculté de tout vendre à des compagnies ; tout, Messieurs ? Cette réserve sans bornes est pire que le cas dans lequel je raisonnais. Ainsi vous laisserez au gouvernement la faculté de priver en entier les particuliers et les départements des bénéfices d'une vente ordinaire faite sur les lieux, et dans lesquels des individus isolés ou



associés pourraient se présenter avec égalité de droits! Je ne puis concevoir l'avantage d'un semblable monopole que pour les compagnies auxquelles il serait réservé.

« Examinons ce qui se passe au sujet des ventes entre des particuliers. Le riche propriétaire qui veut vendre le mieux possible une grande propriété, que fait-il? Il la morcelle; il l'offre à la libre concurrence de tous les propriétaires circonvoisins.

« Au contraire, une compagnie qui veut trafiquer avec un immense avantage sur la vente des biens, que fait-elle? Elle achète les bois par grandes masses, à bas prix, et les revend en détail à haut prix. Ces compagnies, ne les connaissez-vous pas? Ce sont les bandes noires; et ces bandes noires n'ont pas seulement agi sur des propriétés privées; rappelez-vous quels funestes souvenirs ont laissés les bandes noires immorales, sous les plus mauvais temps du Directoire exécutif! »

Les bandes noires se reformeraient, n'en doutez nullement; on prétend même qu'il pourrait se glisser encore dans leurs trafics quelques-uns des éléments d'immoralité que M. Thiers signalait dans les opérations des anciennes bandes noires.

Les bénéfices énormes réalisés par les particuliers dans les aliénations de forêts de l'État faites jusqu'à ce jour, ceux beaucoup plus énormes encore que réaliseraient des compagnies, représentent assurément des opérations très-avantageuses pour ceux qui les font... mais pour celui qui les subit? Et que dire de celui qui, n'étant pas obligé de les subir, les provoquerait lui-même?

#### IV

Aux termes du projet de loi envoyé par le Gouvernement au Corps législatif, il serait pourvu à la dépense de 360 millions relative à l'exécution des travaux publics extraordinaires :

1° Au moyen des excédants de recette au budget ordinaire;

2° Au moyen d'aliénation de bois de l'État.

La dépense de 360 millions serait répartie sur six années consécutives, à partir de 1866, et à raison de 60 millions par an.

Or, l'aliénation des forêts devant avoir lieu jusqu'à concurrence de cent millions de francs dans un délai de six années, il en résulte que la dépense de 60 millions par an serait couverte au moyen de 45 millions provenant des excédants de recette et de 17 millions produits par la vente des forêts.

La première idée qui surgit à la lecture du projet est celle-ci : en admettant que les travaux extraordinaires soient indispensables, leur exécution est-elle donc si pressée qu'il soit impossible de répartir la dépense sur huit ou neuf années au lieu de six ?

Les excédants de recettes du budget ordinaire étant de 43 millions par an, on aurait réalisé en neuf années beaucoup plus de ressources qu'il n'en faut, en supposant même que les excédants restassent stationnaires.

Ainsi en retardant de deux ou trois années seulement l'achèvement des travaux projetés, on épargnerait au pays le triste spectacle d'une hécatombe forestière, et les intérêts du progrès industriel, ceux du trésor, ceux de la fortune publique, se trouveraient conciliés.

Toutefois si ce délai de deux ou trois années ne pouvait pas être obtenu et qu'il fût absolument indispensable de terminer les travaux en six années, l'aliénation des forêts de l'État, même dans ce cas extrême, peut être évitée.

Les forêts de l'État sont de deux sortes : futaies et taillis sous futaie.

Le revenu net de ces forêts est d'environ 35 millions par an. Serait-il sérieusement difficile d'anticiper sur les coupes annuelles ?

N'est-il pas certain qu'on accroîtrait assez facilement par ce moyen le rendement des forêts de l'État de 15 ou 20 millions par an pendant quelques années ?

Ce système, à la vérité, n'est pas exempt d'inconvénients. Ce n'est pas sans dommage qu'on abaisse l'âge auquel les arbres sont susceptibles d'être convertis en produits, à la fois les plus abondants et les plus utiles ; et ce n'est pas sans peine qu'on revient ensuite à l'aménagement normal. Mais de deux maux, ne vaut-il pas mieux choisir le moindre ? Une blessure au bras est moins grave que la perte du membre. On guérit d'une blessure, un membre perdu ne repousse pas. L'ignorant seul tue la poule aux œufs d'or.

Les propriétaires de bois, le gouvernement ne peut l'ignorer, sont fort alarmés des projets d'aliénation de bois de l'État ; ils se voient menacés dans la source de leurs revenus par une concurrence formidable et inattendue, et ils se demandent avec quelque raison si l'État qui a, comme propriétaire, de plus grands devoirs à remplir que n'en ont les simples particuliers, a le droit d'accomplir des actes de gestion susceptibles de compromettre les intérêts de propriétaires moins puissants que lui.

Le système des coupes anticipées dans les forêts de l'État, jusqu'à concurrence de 10, 15 ou 20 millions de francs par an pendant cinq ou six ans, sauvegarderait bien plus efficacement qu'une aliénation ces intérêts respectables.

Ce système, dont on se borne ici à indiquer les traits principaux, n'est pas nouveau.

Le Corps législatif en a adopté le principe à l'occasion des voies et moyens d'exécution des deux lois du 28 juillet 1860 sur la construction des routes forestières et du reboisement des montagnes, ainsi que de la loi du 8 juin 1864 sur le gazonnement.

On ne peut que le recommander à toute la sollicitude du Corps législatif comme une ressource extrême, dans le cas où il ne croirait pas pouvoir refuser au Gouvernement les cent millions destinés à compléter, au moyen d'aliénation de forêts, le fonds des travaux extraordinaires, et où il serait reconnu impossible de créer ces ressources autrement qu'aux dépens du domaine forestier de l'État.

On a cherché à démontrer que l'aliénation des forêts de l'État est une mesure routinière, un expédient financier déplorable et finalement inutile.

Comment donc se fait-il qu'il ait pu être proposé par le gouvernement ?

La réponse est facile. Par suite d'une répartition d'attributions que rien ne semble justifier, le domaine forestier de l'État se trouve régi par le ministre des finances. Or, par destination, par essence, le ministre des finances, très-apte sans doute à tirer des forêts tout le produit possible en argent, est absolument impropre à féconder les rapports économiques de ces propriétés avec l'intérêt public. Cette partie, — la principale, — de l'intérêt forestier est et doit être pour le ministre des finances à l'état de lettre morte. Ce ne sont point là ses affaires.

La question forestière qui, par son côté le plus important, concerne naturellement et directement le département de l'agriculture, du commerce et des travaux publics, se trouve donc livrée, par son petit côté, à un ministre qui traite mal nos forêts, parce qu'il cherche à en extraire le plus d'argent possible, et qui peut, à tout moment, succomber à la tentation d'employer le moyen commode de l'aliénation pour créer des ressources au trésor public, sans se mettre en frais d'invention financière.

Le projet du gouvernement est un nouvel et frappant indice du mal qui menace incessamment un de nos grands intérêts publics. Le domaine forestier de l'État est en de mauvaises mains. Il faut se hâter de le tirer de ce milieu délétère avant qu'il soit tout à fait ruiné par une gestion absolument contraire aux conditions essentielles, non-seulement de sa prospérité, mais encore de son existence.

CHARLES DOUNIOL.

# L'EUROPE ET LE SECOND EMPIRE

PAR M. LE COMTE DE CARNÉ

DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

---

« Dévoué toute ma vie à la cause de la liberté constitutionnelle, que j'envisage comme inséparable de la moralité de mon pays au dedans et de son honneur au dehors, j'ai espéré ne lui être pas inutile en écrivant ces pages. Si quelques personnes opposent à la vivacité de mes convictions le calme de mes jugements, je leur dirai qu'il m'en a coûté beaucoup pour demeurer, au milieu d'émotions trop naturelles, au diapason de l'histoire; je m'y suis maintenu, cependant, au risque de tromper quelquefois l'attente de mes lecteurs, parce que, dans la disposition actuelle de l'esprit public en France, le service le plus signalé que nous puissions rendre à nos idées, c'est de leur sacrifier nos passions. »

Ces mots, qui terminent la préface de M. de Carné, donnent une idée parfaitement juste de ce qu'il a voulu faire. Son écrit est une apologie du gouvernement constitutionnel ou parlementaire, et un effort visible pour y ramener l'esprit public, mais avec des ménagements scrupuleux pour les faits accomplis et une crainte constante de blesser l'opinion en voulant la brusquer; seule disposition d'esprit véritablement utile, car ce que la France pardonne le moins, c'est la protestation solitaire de l'émigré; elle veut être suivie jusque dans ses erreurs, et, comme tous les maîtres fantasques, n'admet qu'avec impatience la contradiction. Heureusement, si elle est impérieuse dans ses volontés, elle en change vite, et il suffit le plus souvent d'attendre, pour voir le flot s'éloigner et revenir avec la même impétuosité. C'est

ce qui paraît sur le point d'arriver pour la liberté politique ; hier elle était reniée et maudite, aujourd'hui elle reprend faveur.

Le livre de M. de Carné vient donc fort à propos ; il marque une transition. Peut-être même est-il déjà, bien qu'il n'ait que trois mois de date, un peu en arrière du mouvement. Il était certainement en avant quand il a été écrit. C'est là un petit inconvénient dont l'auteur, nous en sommes sûrs, prendra aisément son parti. Lui-même l'a en quelque sorte prévu, quand il a dit : « Promptement lassée, après le 24 février, des institutions républicaines qui la contraignaient à des efforts très-salutaires, mais malheureusement peu compatibles avec la faiblesse de son tempérament politique, la France, à la veille d'une échéance universellement redoutée, a cherché, au 2 décembre, contre l'anarchie, un refuge dans la dictature. Elle a paru durant dix ans oublier les doctrines qu'elle avait portées dans tout l'univers en les arrosant de son sang, et son attitude a laissé croire à ceux qui pouvaient avoir quelque intérêt à le penser, qu'on parviendrait avec un peu d'habileté à rayer du symbole de 1789 tout ce qui élève et moralise les hommes par l'application de leurs plus nobles facultés à la gestion des affaires publiques. *Ces illusions sont aujourd'hui en voie de se dissiper.* »

Le gouvernement impérial est depuis quatorze ans en possession du pouvoir ; il est sorti d'une situation où l'aveuglement des partis aux prises semblait rendre la république et la monarchie également impossibles. Après avoir exercé une dictature généralement acceptée comme nécessaire, comment peut-il aujourd'hui se transformer pour répondre, sans commotions nouvelles, au besoin de renaissance politique ? Voilà ce que se demande M. de Carné, avec une bonne foi d'autant plus méritoire qu'il ne désavoue aucun de ses souvenirs et aucune de ses affections politiques.

Passant d'abord en revue les questions extérieures, il approuve la guerre d'Orient, qu'il considère comme utile et légitime. Nous ne partageons pas cette opinion, mais nous ne prétendons pas la discuter ici, et nous nous bornons à la citer comme une preuve éclatante de l'impartialité que l'auteur de *l'Europe et le second empire* apporte dans ses jugements. Plus il se prononce pour la politique qui nous a conduits à Sébastopol, plus il mérite d'être écouté quand il exprime l'opinion contraire. Suivant lui, c'est en Orient que la France aurait dû poursuivre ses avantages après la paix de Paris ; relever la Pologne, partager l'empire ottoman entre les puissances chrétiennes, tel est le programme qu'il trace à grands traits, programme séduisant mais gigantesque, fort au-dessus de la position véritable que la guerre de Crimée avait faite à la France en Europe, mais qui aurait pu réussir dans quelques parties, et qui aurait au moins servi à justifier les im-

menses sacrifices de la guerre d'Orient, restés sans compensation. Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'au lieu de ces grands résultats, nous avons obtenu les résultats contraires ; la Pologne, malgré un effort héroïque, est plus morte que jamais, et l'immense massacre de Deir-el-Kammar montre ce qu'ont gagné à nos victoires les populations chrétiennes de la Turquie.

M. de Carné juge plus sévèrement la guerre d'Italie. Dans son principe, cette guerre lui paraissait conforme à la politique naturelle de la France. Délivrer la péninsule de la domination autrichienne depuis les Alpes jusqu'à l'Adriatique, donner à l'Italie l'organisation fédérale que commandent à la fois l'histoire et la géographie, attribuer au pape la présidence de cette confédération, c'était poursuivre, selon lui, un but digne de nous. Les événements en ont décidé autrement, et notre sanglant triomphe de Solferino a porté des fruits tout différents de ceux que nous en attendions. La guerre a des hasards qu'il faut toujours prévoir, si brave et si bien armé qu'on soit. D'une part, les Autrichiens n'ont reculé que jusqu'au Mincio ; de l'autre, la confédération italienne s'est évanouie, et au lieu de cette présidence d'honneur que nous avions rêvée pour lui, le pape a perdu les trois quarts de ses États et se voit tous les jours menacé de perdre le reste. En vain a-t-on voulu réparer ces mécomptes par l'annexion de la Savoie et de Nice, M. de Carné constate avec regret que cette *rectification de frontières*, en excitant contre nous d'universelles défiances, nous a créé en Europe des embarras bien supérieurs à ce qu'elle vaut.

Avons-nous besoin d'ajouter qu'il réclame pour l'avenir une toute autre politique ? Il s'exprime sur les équivoques de la convention du 15 septembre 1864 avec un vif sentiment des dangers qu'elle renferme, et après avoir rappelé l'interprétation qu'on lui donne à Turin, il insiste avec énergie pour que la France donne la sienne. « Il appartient, dit-il, à l'opinion publique qu'une conspiration de journalistes n'a pu parvenir à fausser, à se prononcer à son tour ; il appartient au Sénat où l'unité péninsulaire n'a rencontré qu'un seul défenseur ; il appartient au Corps législatif où la proposition d'évacuer Rome réunissait naguère cinq suffrages, de dire, tardivement sans doute, mais très-utilement encore, en présence de ces exigences insolentes, ce que réclament les intérêts, l'honneur et la conscience outragée du pays. » Depuis la publication de ces paroles prophétiques, le vœu qu'elles contiennent a reçu satisfaction ; l'éloquente parole de M. Thiers, dissipant les obscurités accumulées à dessein, a rencontré dans le Corps législatif, comme dans le pays, une adhésion à peu près unanime, et le gouvernement lui-même s'est vu contraint par le soulèvement de ses propres amis à prendre des engagements plus formels qu'il n'aurait voulu.

Deux principes sont présentés de nos jours comme devant régler à l'avenir les relations internationales; l'un s'intitule le principe des *frontières naturelles*, l'autre le principe des *nationalités*. M. de Carné les combat tous deux, et avec raison, non que l'un et l'autre n'aient droit au respect dans une certaine mesure, mais parce qu'il ne sauraient ni l'un ni l'autre servir de règle absolue et infaillible. Il y a des États qui ont des frontières naturelles, il y en a qui n'en n'ont pas. Les Allemands prétendent que la France a pour frontières naturelles la ligne des Vosges, la France prétend les pousser jusqu'au Rhin. Quelles sont les frontières naturelles de la Prusse, de l'Allemagne, de l'Autriche, de la Russie? Chaque chaîne de montagnes doit-elle abriter un pays indépendant? Chaque fleuve doit-il couler sous les mêmes lois, de sa source à son embouchure? Et les nationalités, présentent-elles des idées beaucoup plus nettes? Suffit-il de compiler de vieux titres pour ressusciter une nationalité historique? Faut-il croire à la nationalité hongroise et nier la nationalité napolitaine? Faut-il reconnaître la nationalité de la Roumanie et contester celle des États confédérés du sud des États-Unis? Si la nationalité provençale ou la nationalité bretonne essayaient de se réveiller, faudrait-il les accepter sans résistance? Il y a des nationalités incontestables, il y en a encore plus de douteuses, rien n'oblige à les croire toutes sur parole et sans examen.

A côté de ces entraînements confus qui ont la prétention de former un droit nouveau, M. de Carné, comme M. Thiers, place les traditions de la *vieille politique*. Tout n'est pas dans la tradition sans aucun doute, mais tout n'est pas non plus dans la nouveauté; c'est dans l'art de démêler ce qu'il faut conserver de l'état ancien et ce qu'il faut admettre des besoins nouveaux que consiste précisément le tact politique.

Après avoir ainsi jeté sur l'Europe le coup d'œil de l'ancien diplomate, habitué de longue main à étudier ces grandes et délicates questions, M. de Carné aborde le sujet plus délicat encore de la politique intérieure. De même qu'il a essayé de mettre en garde le gouvernement impérial contre les alliances révolutionnaires du dehors, il l'engage à se défier au dedans de cette dangereuse école qui prétend l'identifier avec l'absolutisme revêtu d'un vernis démocratique. « C'est à la liberté plus qu'à l'autorité, dit-il, qu'a été remis le soin d'organiser les sociétés démocratiques, telles qu'elles ont été façonnées dans le monde moderne par le génie du christianisme. » L'école *autoritaire*, pour se servir d'un mot aussi barbare que l'idée, peut avoir un moment quelque succès, quand elle s'adresse à une nation fatiguée et épouvantée; mais les courts triomphes qu'elle donne finissent presque toujours par être chèrement expiés. La liberté seule peut

fonder quelque chose, ou du moins rien ne se fonde que sous son contrôle. C'est ce que l'Empereur lui-même a tenté, quand il a rendu spontanément, sans y être invité par l'opinion, le décret du 24 novembre 1860. Il ne s'agit plus que de développer les conséquences de ce décret, et cette fois, sous l'impulsion de l'opinion publique réveillée ; on ne peut revenir sur ses pas sans danger.

Avec une parfaite modération dans la forme, mais une fermeté inébranlable au fond, M. de Carné s'attache à démontrer que la constitution de 1852, amendée par le décret du 24 novembre, n'a rien d'incompatible avec un gouvernement libre, et pour dire tout de suite le gros mot, avec un gouvernement parlementaire. Qu'est-ce en effet qu'un gouvernement parlementaire ? Ce n'est pas, quoi qu'on en dise, le règne absolu d'une assemblée : à ce compte, il n'y aurait de parlementaire que la république, tandis que les gouvernements parlementaires les plus anciens et les plus éprouvés sont des monarchies ; c'est un régime où le pays intervient dans la direction de ses affaires par une assemblée élective non souveraine, mais investie d'une part de souveraineté. Or la constitution de 1852, beaucoup plus rapprochée qu'on ne croit de la charte de 1814 et de 1830, a conservé les bases de ce mécanisme ; il suffit d'en faire mouvoir les ressorts.

La responsabilité même des ministres, cette condition rigoureuse de tout gouvernement libre, est formellement inscrite dans l'article 13 de la constitution. « Les ministres sont responsables, chacun en ce qui le concerne, des actes du gouvernement. » Toutes les distinctions du monde disparaissent devant ce texte, et quand même il n'existerait pas, le droit commun suffirait, chacun est responsable de ses actes. La responsabilité ministérielle ne résulte pas en Angleterre d'un texte précis ; elle s'est établie tout naturellement par le jeu des institutions libres. Nous la voyons également s'établir chez nous et devenir tous les jours plus apparente, depuis que le Corps législatif discute davantage. Qu'il y ait encore des conquêtes à faire pour l'application complète du principe, ce n'est pas douteux, mais le principe subsiste. Parmi ces conséquences qui nous manquent encore, la première à obtenir, c'est que les ministres soient admis à comparaître devant la Chambre. La nature des choses a force de loi. Dès l'instant qu'un ministre peut être attaqué dans le parlement, dès l'instant qu'un vote peut renverser ses propositions les mieux combinées, il doit avoir le droit de se défendre ; la justice la plus élémentaire le veut. Aucun changement dans la constitution n'est d'ailleurs nécessaire, puisqu'il suffit de donner aux ministres le titre de commissaires du gouvernement, ce qu'ils sont déjà par leurs attributions. M. de Carné demande fort justement que la France ne tarde pas à suivre un usage aujourd'hui pratiqué dans l'Europe entière.



Nous irions un peu plus loin que lui à cet égard, car il paraît se résigner à l'article 44 de la constitution qui porte : « Les ministres ne peuvent pas faire partie du Corps législatif. » La constitution étant déclarée perfectible et ayant déjà reçu plusieurs modifications, il n'est pas interdit d'émettre, avec tout le respect possible, un vœu de révision. Pourquoi mettre ainsi des bornes au choix du chef de l'État ? L'Empereur peut, il est vrai, prendre pour ministre un membre du Corps législatif, mais à condition qu'il cesse d'être député. Une telle exclusion s'explique d'autant moins qu'il n'en est pas de même du Sénat, presque tous les ministres sont sénateurs. Le législateur n'a frappé d'ostracisme que les élus du suffrage universel. Les constitutions précédentes n'imposaient pas au chef de l'État l'obligation de prendre ses ministres dans l'une des deux Chambres ; mais elles ne lui en ôtaient pas la liberté. La Charte de 1814 disait : « Les ministres peuvent être membres de la chambre des pairs ou de la chambre des députés. » Et ce qui aura sans doute plus d'autorité aux yeux des partisans des traditions impériales, l'article 18 de l'*Acte additionnel aux constitutions de l'Empire* était ainsi conçu : « L'Empereur envoie dans les Chambres des ministres d'État et des conseillers d'État qui y siègent et prennent part aux discussions, mais qui n'ont voix délibérative que dans le cas où ils sont membres de la chambre des pairs ou élus du peuple. »

Quoi qu'il en soit, nous n'attachons pas nous-même à la révision de cet article plus d'importance qu'il ne faut. Le Corps législatif, tel qu'il est, a des attributions suffisantes pour nous rendre, quand il le voudra, la réalité des institutions représentatives. La liberté politique ne consiste pas dans telle ou telle prescription légale, mais dans la vie qui anime l'ensemble, et nous nous associons de grand cœur à cette déclaration de M. de Carné : « En consacrant les derniers efforts de leur vie à ranimer dans le pays la flamme généreuse qui parut quelque temps près de s'éteindre, les amis éprouvés des institutions représentatives n'entendent pas faire dépendre la possession de la liberté constitutionnelle d'un retour judaïque à toutes les formes dont l'avaient revêtues les institutions précédentes. Tout en croyant que nos deux chartes présentaient à tout prendre un ensemble d'excellentes combinaisons, personne n'en tient assurément le texte pour sacramentel, car la liberté est chose trop vivante pour se laisser encadrer dans les formules d'un symbole immuable. » Voilà le véritable langage des amis éclairés de la liberté, de ceux qui n'ont pas traversé sans profit nos expériences politiques.

La partie la plus neuve et la plus contestée de la constitution actuelle, c'est le suffrage universel. Certes M. de Carné n'a pas désiré le suffrage universel, et on voit clairement qu'il aurait de fortes objections

à présenter, si la question était entière; mais le suffrage universel est la loi de la France depuis dix-huit ans, il commence à avoir cette consécration de la durée qui frappe les esprits attentifs. L'auteur de *l'Europe et le second empire* ne combat donc pas cette conquête radicale de l'esprit démocratique; il l'accepte, ou, si l'on veut, il la subit. Mais en présence d'une puissance inconnue, irrésistible, mobile comme l'océan dont elle reproduit tour à tour les calmes et les tempêtes, il ne dissimule pas son inquiétude. La civilisation n'a pas encore eu à traverser pareille épreuve, on comprend que le doute vienne assiéger jusqu'aux cœurs les plus intrépides. Ce qui l'effraye le plus, c'est la propagande de perversion intellectuelle qui s'opère à ciel ouvert. « Séparer l'homme de Dieu, voilà le but; dessécher la pensée chrétienne dans ses dernières racines, voilà le moyen. Toutes les puissances du mal sont à l'œuvre. » Contre cette contagion redoutable, il ne voit d'autre recours que dans la propagande contraire, et cette pensée de salut lui a inspiré le meilleur chapitre de son livre: *l'Esprit sceptique et l'esprit chrétien*. « La nécessité politique de fortifier la religion au sein des masses, dans la mesure des séductions nouvelles qui les assiègent et des droits nouveaux qui leur ont été départis, est si éclatante que, pour la méconnaître, il faudrait un aveuglement refusé même à la haine. »

A cette conclusion lumineuse, digne résumé de cet écrit patriotique, nous n'avons rien à ajouter, sinon que nous aurions voulu voir donner une marque de souvenir à une autre force intellectuelle fort inférieure sans doute à la religion, mais qui, dans une sphère plus modeste, peut aussi contenir les entraînements populaires. Nous voulons parler de l'économie politique, cette inflexible ennemie des illusions et des chimères, en tout ce qui touche aux intérêts terrestres.

Au moment où paraissait le livre de M. de Carné, la *Revue contemporaine* publiait un article de M. Édouard Boinvilliers, maître des requêtes au conseil d'État, avec ce titre significatif: *l'Empire ou le Parlement*. Cette coïncidence mérite d'être remarquée, c'est bien un *signe du temps*, comme on dit aujourd'hui. Où M. de Carné a vu une occasion de s'applaudir, M. Boinvilliers, fonctionnaire impérial, a vu une raison de s'affliger. « Depuis quelques années, dit-il, le courant de l'opinion se porte avec une persévérance et une vigueur qu'il serait péril de contester, vers ce qu'on appelle, bien à tort selon nous, la solution libérale de toutes les questions politiques. Pour bien des esprits en effet, et j'entends des plus distingués, liberté est synonyme de toute-puissance du Parlement. Quand un mouvement d'opinion se dessine avec une pareille puissance, il devient à la longue difficile d'y résister. » Tout en proclamant ainsi la difficulté et presque l'im-

possibilité de la résistance, M. Boinvilliers entreprend une défense qu'il regarde comme désespérée ; il se sacrifie à ses convictions. Pour faire mieux valoir par le contraste les grandes choses qu'a su accomplir le gouvernement impérial, il recommence le procès fait si souvent par les publicistes de son école au gouvernement parlementaire en général et à la monarchie de 1830 en particulier ; *sur l'étiquette du sac qui contient les parchemins et les titres de gloire de cette monarchie*, il ne voit à écrire que le mot « Petit. »

Si les souvenirs du régime parlementaire étaient si *petits*, on les attaquerait moins. Puisque M. Boinvilliers place la question sur ce terrain, demandons-nous ce qui serait probablement arrivé si, au lieu d'un gouvernement absolu, appuyé, nous le reconnaissons, sur l'adhésion du pays, nous avions eu depuis dix ans un gouvernement parlementaire, avec ses discussions et ses orages ; ce sera reprendre sous une autre forme la démonstration de M. de Carné.

Oui, nous en convenons en toute humilité, un gouvernement parlementaire n'aurait pas fait la guerre d'Orient, il n'aurait pas inscrit sur le glorieux blason de nos victoires les noms nouveaux de l'Alma et de Sébastopol. Ménager de notre sang et de nos trésors, il se serait demandé si le but à atteindre méritait la grandeur d'un tel effort. Aurait-il donc laissé la Russie consommer paisiblement la ruine de l'empire ottoman ? Pas davantage. Il aurait fait ce qu'il a fait en pareil cas ; il aurait envoyé à Constantinople les flottes combinées de la France et de l'Angleterre, et sans débarquer un soldat sous le drapeau national, il aurait arrêté l'invasion qui reculait déjà devant les seules troupes d'Omer-Pacha. L'échec de la Russie n'eût pas été bien moins grand, et la France eût épargné 100,000 hommes et 2 milliards. Sans doute la question d'Orient n'eût pas été résolue, mais l'est-elle ? Avons-nous seulement conquis un peu plus d'influence à Constantinople et n'est-ce pas l'Angleterre qui y règne plus que jamais ? Avons-nous, suivant la juste remarque de M. de Carné, fait avancer d'un pas ces populations chrétiennes dont nous sommes les protecteurs naturels ! La monarchie parlementaire a fondé à moins de frais l'indépendance de la Grèce, et elle était en train, quand elle a succombé, de fonder sans combat l'indépendance de la Syrie.

Oui, nous en convenons encore, un gouvernement parlementaire n'aurait pas fait la guerre d'Italie ; les noms désormais illustres de Magenta et de Solferino ne seraient pas sortis de leur obscurité. S'en suit-il que la liberté de l'Italie n'eût fait aucun pas ? Reportons-nous au spectacle qu'offrait la Péninsule en 1847. Le pape Pie IX, soutenu par la France, établissait dans ses États des institutions libres, et à son exemple, les monarchies absolues de Naples et de Turin se trans-

formaient volontairement en monarchies représentatives. Songeons qu'il s'est écoulé dix-huit ans depuis ce temps-là et mesurons par la pensée ce qu'auraient pu devenir dans ces dix-huit ans les progrès pacifiques commencés alors. Même après la malheureuse révolution de 1848 et la réaction non moins malheureuse qui l'a suivie, n'avons-nous pas vu la Lombardie et la Vénétie sur le point de se constituer de fait en royaume indépendant, sous l'autorité d'un archiduc dont l'ambition dépaycée se fourvoie aujourd'hui dans les hasards du nouvel empire mexicain ? Qui peut dire où se serait arrêtée, sous la pression de l'opinion européenne, cette séparation à l'amiable ? Sans doute l'unité ne serait pas faite, mais l'est-elle ? L'Autriche étirent Venise plus fortement que jamais et tourne contre le reste l'éternelle menace de son quadrilatère ; au cœur même de la Péninsule, le Saint-Siège est debout, et le moment, s'il arrive, où le parti unitaire portera la main sur le successeur de saint Pierre amènera une crise terrible pour le nouveau royaume. Il eût mieux valu pour l'Italie avoir le Pape avec elle que contre elle ; l'énorme état militaire qui la dévore ne peut pas lui tenir lieu de ce qu'elle a perdu par cette rupture.

Un gouvernement parlementaire n'aurait pas fait la guerre pour la Pologne, et sous ce rapport, il se serait rencontré avec le gouvernement impérial ; mais quand le grand-duc Constantin et le marquis Wielopolski ont essayé de fonder en Pologne une administration nationale, relativement libérale et modérée, il aurait engagé les Polonais à y concourir. Même après le fatal incident du recrutement forcé, il aurait déconseillé tout soulèvement à main armée. Appuyé sur le texte des traités, il n'aurait cessé de réclamer pour la Pologne les institutions promises, mais en évitant les démonstrations relentissantes qui ne pouvaient qu'irriter l'orgueil national des Russes. On aurait accusé le gouvernement français de lâcheté et d'égoïsme, mais peut-être le sang n'aurait pas coulé à flots sur les rives de la Vistule, et la Pologne ne présenterait pas l'horrible spectacle d'une nation écrasée par des vainqueurs sans pitié. Au lieu de descendre plus profondément dans son tombeau, elle aurait vu luire peut-être le jour de la résurrection, non sous cette forme fantastique du royaume de 1772, rêve insensé qui l'a conduite à sa perte, mais sous la forme plus sûre et plus pratique du royaume de 1815, tel que l'avait conçu l'empereur Alexandre dans un jour de justice et de réparation.

Un gouvernement parlementaire n'aurait pas fait la guerre du Mexique ; il aurait craint d'engager sans nécessité dans une entreprise immense et sans limites, à une si grande distance de nos côtes, l'honneur et la force de nos armes, et de soulever contre nous, pour

donner un trône à un prince autrichien, l'animosité de toutes les républiques américaines. Pénétré des difficultés de la grande tâche que nous nous sommes imposée en Afrique, il aurait évité de disséminer nos ressources en hommes et en argent, au risque de ne rien terminer nulle part. Aurait-il donc laissé impunis les torts du gouvernement mexicain ? Il aurait fait ce qu'il a fait en 1838 quand il a envoyé un fils de roi enlever de vive force les fortifications de la Vera-Cruz ; il aurait accepté les propositions de l'Angleterre et de l'Espagne qui voulaient se saisir des ports de la côte comme gages des réparations exigées.

A l'intérieur, un gouvernement parlementaire n'aurait pas poussé jusqu'à l'excès les travaux qui ont attiré à Paris 500,000 nouveaux habitants en dix ans, et qui ont fait hausser outre mesure les loyers, les terrains, les matériaux de construction et tous les objets nécessaires à la vie. N'aurait-il donc rien fait pour l'assainissement et l'embellissement de la capitale ? La réponse est dans ce qui s'est passé, soit sous la Restauration, soit sous la monarchie de 1830. Il n'y a de différence que dans la proportion, et tout le monde, à peu près, convient aujourd'hui que la proportion raisonnable est fort dépassée. Demandez à nos campagnes dépeuplées ce qu'elles en pensent. Supposons une réduction de moitié sur l'argent dépensé depuis dix ans à Paris ; les travaux poussés avec moins de précipitation, auraient pu être mieux conçus, soit au point de vue de l'art, soit au point de vue de l'économie ; les véritables convenances de la population auraient pu être mieux consultées, et on eût évité l'immense bouleversement que tant de changements à la fois ont porté dans toutes les conditions du travail et de l'existence<sup>1</sup>.

Un gouvernement parlementaire n'aurait pas permis aux dépenses publiques, qui ne dépassaient pas 1,500 millions en 1852, de s'élever bien au delà de deux milliards ; il n'aurait pas doublé en dix ans la dette nationale, tout en réduisant de moitié la somme annuelle autrefois affectée aux travaux utiles ; et il serait depuis long-

<sup>1</sup> Tout les contemporains ont gardé le souvenir des travaux qui, sous l'administration de M. de Rambuteau, de 1835 à 1848, ont transformé la physionomie de Paris, sans imposer la même charge à ses finances : la plupart des vieilles rues rendues plus praticables, un grand nombre de rues nouvelles ouvertes la ligne des quais terminée, les égouts reconstruits, les quais et les places plantés d'arbres, l'éclairage au gaz rendu universel, des quartiers entiers créés ; parmi les monuments restaurés ou construits à cette époque, on peut citer : l'Arc-de-Triomphe de l'Étoile, l'Hôtel de Ville, la Sainte-Chapelle, la Madeleine, Notre-Dame de Lorette, Saint-Vincent de Paul, Sainte-Clotilde, le Collège de France, les fontaines Richelieu et de Saint-Sulpice, les prisons de la Roquette et de Mazas, etc. Beaucoup de bons juges trouvaient déjà que c'était trop, surtout quand sont venues s'y joindre les fortifications de Paris.

temps en mesure, grâce au progrès constant des recettes, soit de réduire la dette par un amortissement effectif, soit de diminuer et peut-être de supprimer les impôts les plus lourds, suivant l'exemple donné sous nos yeux par un gouvernement voisin. Ces cinq ou six milliards que le budget a consommés improductivement, en refluant sur l'agriculture, le commerce, l'industrie, les chemins de fer, auraient imprimé à la prospérité publique un essor prodigieux.

M. Boinvilliers ose prononcer le mot de corruption. La corruption est de tous les temps, car elle a sa racine dans les mauvais instincts de l'humanité, mais elle déborde plus ou moins, suivant qu'elle rencontre dans l'état politique et social des conditions plus ou moins favorables. Or qui ne voit qu'un État politique où toutes les faveurs dépendent d'un très-petit nombre, où le silence le plus absolu couvre tous les actes du pouvoir et de ses favoris, est celui qui encourage le plus les honteux calculs ? Dans un pays libre, on crie beaucoup à la corruption, mais on la contient ; dans un pays despotique, on en parle moins, mais elle s'y étale. Quand a-t-on vu un agiotage plus effréné, un luxe plus insolent, des fortunes plus rapides, des gains plus inexplicables, des vices plus éclatants, que depuis le fatal moment où la France a cessé de veiller sur elle-même ? Un gouvernement parlementaire eût opposé à ces désordres le frein de la publicité et de la responsabilité.

Mais voici qui doit servir de compensation aux yeux de M. Boinvilliers : « Jamais, dit-il, gouvernement au monde ne fit pour les besoins matériels et moraux des classes pauvres *la dixième partie* de ce que l'empire a fait pour elles. » Où sont les preuves d'une assertion si tranchante ? Vous oubliez que cette monarchie parlementaire, si dénigrée par vous, a fait la loi de 1833 sur l'instruction primaire qui a couvert la France d'écoles populaires et la loi de 1836 sur les chemins vicinaux qui a porté l'aisance jusque dans les moindres villages. Quand le gouvernement impérial aura fait aussi bien ou mieux, nous applaudirons. Il est vrai que les masses n'avaient pas alors le droit de suffrage, mais ce n'est pas l'empire qui le leur a donné, c'est la république, et il ne paraît pas bien démontré qu'elles en aient tiré jusqu'ici un grand profit. Ce qui fournit la meilleure mesure de la condition matérielle et morale du plus grand nombre, c'est le progrès de la population ; or, tout le monde sait que, depuis 1848, et même depuis 1854, les signes d'une population souffrante se sont multipliés, les naissances ont diminué, les décès se sont accrus, la durée moyenne de la vie a reculé, le progrès général s'est ralenti et presque arrêté.

En jugeant à son tour les résultats de notre longue période d'obéissance, l'histoire, nous le craignons, sera souvent tentée d'a-

dresser à la France ces mots bien connus : *C'est votre léthargie!* Mais ne nous laissons pas entraîner plus avant, à la suite de M. Boinvilliers, dans une comparaison qui n'a pas pour lui les mêmes dangers que pour nous. Ce qui importe pour le moment, c'est moins le jugement à porter du passé que la direction à donner à l'avenir. « L'empire et le régime parlementaire, affirme péremptoirement l'écrivain de la *Revue contemporaine*, sont des institutions irréconciliables, il faut de toute nécessité faire un choix entre les deux. » Où voyez-vous donc cette incompatibilité? Ce n'est pas dans la constitution, puisqu'elle institue un corps législatif élu. Comment pouvez-vous dire, qu'il est de l'essence du gouvernement parlementaire « de donner au Corps législatif le droit de désigner les ministres? » Ce droit serait tout à fait nouveau, il n'a jamais existé dans aucune monarchie constitutionnelle. Sans doute, nous aimerions mieux un corps législatif plus nombreux, investi de quelques attributions plus indépendantes; mais ce sont là des questions secondaires. Que demain la majorité du corps législatif déclare sa volonté bien arrêtée de ne plus souffrir que les dépenses de l'État excèdent ses revenus, et le gouvernement parlementaire existera de fait. Vous regretterez sans doute alors de vous être tant avancé.

Les panégyristes de la dictature affectent de confondre le régime parlementaire avec le cens électoral à 200 fr. Rien n'est plus gratuit. Le cens à 200 fr. a fait son temps; il a marqué une période politique qui figure désormais dans l'histoire avec ce qu'elle a eu de bon et de défectueux. Il n'y a absolument aucun motif pour en faire la condition nécessaire d'un gouvernement libre. L'Angleterre nous donne l'exemple d'un cens beaucoup plus bas, elle a souvent remanié l'ensemble de son système électoral sans prétendre changer le moins du monde la nature de son gouvernement; elle avait 500,000 électeurs en 1850, elle en a aujourd'hui 1,500,000, et ce nombre est peut-être sur le point de s'accroître par une nouvelle extension du droit de suffrage. En Espagne, le cens électoral est de 100 fr.; en Belgique, il est de 40. Si aucun pays constitutionnel n'a encore adopté le suffrage universel, c'est qu'il est tout nouveau dans le monde. Le gouvernement parlementaire peut-il se concilier avec le suffrage universel? M. Boinvilliers dit non, mais tout ce qui se passe sous nos yeux dit oui.

Revenons donc à la conclusion de M. de Carné; c'est la bonne. Étant donné le suffrage universel et le gouvernement impérial, tâchons d'en faire sortir sans violence, sans secousse, sans révolution, la conciliation depuis si longtemps cherchée de l'ordre et de la liberté. Nous ignorons quelle est sur ce point la pensée secrète du gouvernement impérial, mais nous croirions lui faire injure si nous

lui prêtions les antipathies de quelques-uns de ses partisans. Quant au suffrage universel, qui est d'après nos lois le véritable souverain, ses tendances ne sont pas douteuses. Elles ont commencé à se montrer dans les élections de 1863 et tous les jours elles se prononcent plus nettement par les élections partielles. Cette disposition de l'esprit public a pénétré dans le Corps législatif, où nous voyons se déclarer des minorités assez fortes pour faire réfléchir les ministres. Le tiers environ de la Chambre ne craint plus de témoigner ses dissidences par ses votes, et si nous en croyons des symptômes précurseurs, il pourrait bien se former quelque jour une majorité pour repousser les emprunts plus ou moins déguisés et les aliénations du domaine national, derniers expédients d'une administration restée trop longtemps sans contrôle.

Quelque effort qu'on fasse, en parlant à tout propos d'aristocratie bourgeoise, pour ressusciter d'anciens malentendus et diviser la France en deux camps, la solidarité des intérêts, cette grande et salutaire loi économique, sort de la sphère de la science pour apparaître peu à peu à tous les esprits. Si la cruelle expérience de 1848, qui a fait tant de mal au peuple, a contribué à répandre cette conviction, nous ne devons pas trop la regretter. Il faut bien que le suffrage universel en ait le sentiment, car il n'a pas donné, depuis 1848, des résultats bien différents de ceux qu'aurait donnés le cens électoral. Ce n'est pas sa faute si l'Assemblée législative de 1849, si bien choisie parmi les hommes les plus éclairés, les plus conservateurs et les plus libéraux, a si misérablement fini. A part quelques exceptions plus bruyantes que nombreuses, le suffrage universel veut l'ordre avant tout, car il en a besoin, et quand il a cru l'ordre menacé, soit avant, soit après 1851, il s'est jeté de ce côté avec passion ; il voit aujourd'hui qu'il a été trop loin et il revient vers la liberté, lentement, timidement, avec un reste d'hésitation et de défiance qui se comprend sans peine. Maintenir et contenir, tel paraît être son vœu ; il n'est pas de disposition plus conforme au principe même du gouvernement parlementaire.

L. DE LAVERGNE.



# REVUE SCIENTIFIQUE

---

I. LA CHAIRE DE ZOOLOGIE ET D'ANATOMIE COMPARÉES, A LA FACULTÉ DES SCIENCES. — Gratiolet. — Quelques réflexions sur sa vie et sur sa mort. — Candidats à sa succession : MM. E. Blanchard, P. Gervais, H. Hollard, N. Joly, Al. Edwards. — II. LE MUSÉUM D'HISTOIRE NATURELLE. — Rapport adressé au ministre de l'Instruction publique par la commission chargée de l'inspection du matériel de cet établissement.

## I

Il y a trois mois qu'une mort prématurée enlevait soudainement à la science dont il était une des lumières, à sa famille dont il était l'unique soutien, à ses amis qui tous lui étaient profondément attachés, un naturaliste éminent, un penseur élevé, un professeur éloquent, M. Louis-Pierre Gratiolet. Les regrets et les éloges n'ont pas manqué à sa mémoire : regrets superflus, éloges tardifs, qui n'ont point réparé envers lui ce qu'on appelle, par euphémisme, « l'injustice du sort ! » Par sa haute intelligence, par son héroïque activité, par son talent d'écrivain et d'orateur, par ses vertus, Gratiolet, quoi qu'en ait dit l'honorable doyen de la Faculté des sciences, M. Milne-Edwards, pouvait prétendre à quelque chose de mieux que « cette modeste aisance qui, écartant les soucis quotidiens de la vie matérielle, laisse le chef de famille sans inquiétude pour l'avenir, et lui permet de ne tenir compte que des intérêts de la science. » Cette modeste aisance même, il ne l'a obtenue que deux ans avant sa mort, à l'âge de quarante-sept ans, après avoir reçu pendant plus de quinze années, pour toute récompense de ses persévérantes et fécondes recherches scientifiques, le traitement qu'on accorde aux plus humbles commis de bureau.

M. Milne-Edwards, sans doute pour consoler ceux qui entouraient en pleurant la fosse de l'illustre défunt, a cru devoir les assurer que « en se con-

sacrant sans réserve à la culture des sciences naturelles, Gratiolet n'ignorait pas que la voie où il s'engageait ne conduirait jamais à la richesse ; que pendant de longues années, son labeur incessant *ne lui procurerait pas même les moyens d'existence*, et ne lui vaudrait que l'estime de quelques hommes d'étude. » Ceux qui furent les amis de Gratiolet pendant sa vie peuvent sans doute rendre témoignage de la résignation avec laquelle il supportait sa pauvreté ; ils peuvent affirmer que les cruels mécomptes, les longues et dures épreuves qu'il eut à subir n'avaient ni ralenti sa généreuse ardeur, ni altéré la charmante aménité de son caractère ; mais aucun d'eux ne lui a jamais entendu dire qu'il considérât comme une chose simple et légitime que ses labeurs ne lui procurassent pas même les moyens d'existence. Il pensait au contraire, et M. Milne-Edwards pense aussi, j'en suis sûr, que tout homme qui travaille doit vivre de son métier : le savant aussi bien que le manouvrier.

Il est vrai, comme le déclare M. Milne-Edwards, que la carrière des sciences ne conduit jamais à la richesse : on citerait difficilement un savant qui soit devenu millionnaire (je ne parle pas de ceux qui se sont livrés à des opérations industrielles) ; mais encore est-il que cette carrière conduit assez souvent à ce qu'on nomme communément « la fortune. » Pourquoi donc Gratiolet est-il demeuré dans un rang inférieur ? « Il n'a pas vécu assez longtemps, » nous dit encore M. Milne-Edwards<sup>1</sup>. — Terrible mot ! C'est un tort, en effet, un grand tort de ne pas vivre vieux. Gratiolet en a eu bien d'autres et de plus graves, au point de vue de son avancement dans le monde. M. Chevreul a eu le courage de les signaler.

« Sans doute, a-t-il dit, M. Gratiolet avait la conscience de sa force ; mais sa conviction des limites étroites de l'esprit et de la science de l'homme lui donnait *une modestie qui ne fut pas toujours un titre de recommandation près de plusieurs de ses juges* : car il n'existe que trop de gens pour lesquels l'assurance est la mesure du mérite ! Convenons encore que *la conscience de ses forces, allée à la dignité du caractère, est souvent un obstacle à l'avancement*. Or, cette dignité du caractère, M. Gratiolet l'avait au plus haut degré, et je sais qu'en plus d'une occasion, *faute d'y avoir sacrifié légèrement*, il n'obtint que tardivement ce que beaucoup plus tôt il aurait dû obtenir. Mais, messieurs, une cause a contribué sans doute encore à la lenteur de l'avancement de M. Gratiolet ; c'est son extrême bonté ! Et, certes, aucune voix ne me démentira quand je dirai que jamais l'intérêt personnel ne l'a guidé ; que l'amour de la gloire, et, le dirai-je, l'avancement même de la science, ont toujours été subordonnés à deux penchants : obliger le pauvre et donner son temps à l'amitié qui réclamait sa personne et ses soins. Voilà ce qu'il a fait toute sa vie. »

Non, assurément, personne ne démentira M. Chevreul. Ce furent bien là

<sup>1</sup> Discours prononcé sur la tombe de Gratiolet, le 18 février.

les vrais torts de Gratiolet : une science profonde, des talents supérieurs, mais avec cela de la modestie, de la fierté, de la bonté, de la charité, du désintéressement : tout ce qu'il faut pour mourir à l'hôpital. Aussi ne fût-il professeur ni au Muséum, bien qu'il y eût suppléé avec un brillant succès M. de Blainville son maître et M. Serres, ni au Collège de France, bien qu'il y eût suppléé non moins dignement M. Duvernoy ; aussi fallut-il une sorte de coup d'État ministériel pour qu'il fût enfin mis en possession de la chaire d'anatomie comparée et de zoologie à la Faculté des sciences ; aussi ne fut-il point de l'Institut. M. Milne-Edwards pense qu'il eût un jour été admis dans cette compagnie... mais il est mort trop tôt : à cinquante ans !

Mais quoi ! le pauvre Gratiolet n'est plus. Si mince qu'ait été sa part au banquet des places et des honneurs, il laisse pourtant une succession à recueillir : il laisse vacante cette chaire de la Sorbonne, occupée avant lui par les deux Geoffroy Saint-Hilaire et par Blainville. Qui le remplacera ? Personne, je le crains ; mais il faut bien lui donner un successeur. Voilà donc les ambitions en lice. Qu'on n'attribue point à ce mot « ambition » un sens fâcheux qui est loin de ma pensée : un poste d'honneur dans le haut enseignement est fait pour tenter quiconque se croit apte à le remplir utilement.

Mais le choix à faire est chose grave et délicate pour ceux qui, chargés de désigner le plus digne, doivent craindre de se tromper de nouveau au préjudice de quelque concurrent trop modeste, trop fier, trop désintéressé, comme on s'est trompé si longtemps au préjudice de l'infortuné Gratiolet. Ces juges, ce sont d'abord les professeurs titulaires à la Faculté des sciences, puis les membres du conseil académique, enfin, en dernier ressort, le ministre de l'instruction publique. Déjà messieurs de la Faculté se sont prononcés. Cinq candidats se présentaient à leurs suffrages, savoir : MM. H. Holland, P. Gervais, N. Joly, E. Blanchard, Alphonse Edwards. Trois de ces candidats ont été d'abord écartés, et les votes se sont partagés entre M. Paul Gervais et M. Blanchard. Le premier a obtenu cinq voix et le second huit. C'est donc M. Blanchard qui est, jusqu'à présent, le successeur présumé de Gratiolet. Ce choix n'étant pas encore définitif, il est permis, je pense, de le discuter, et d'émettre le vœu qu'il ne soit pas confirmé. Non que je conteste la sagesse et l'impartialité des premiers électeurs ni les mérites de leur élu ; mais, je le répète, on avait commis précédemment, avec les meilleures intentions du monde sans doute, des erreurs funestes ; on a pu se tromper encore, et je crois qu'on s'est trompé.

La chaire vacante à la Sorbonne est une chaire de zoologie générale, d'anatomie et de physiologie comparées. Il serait donc à désirer qu'on y placât un zoologiste, un physiologiste ; or M. Blanchard est un entomologiste. C'est uniquement par des recherches sur les articulés qu'il s'est fait connaître : recherches d'une grande valeur sans doute, puisqu'elles lui ont valu, bien qu'il soit jeune encore, ce que Gratiolet, par ses magnifiques travaux d'anatomie comparée, n'a pu obtenir, pour être mort trop tôt : une chaire au Mu

séum d'histoire naturelle et un fauteuil à l'Académie des sciences, plus la direction de la *Revue des Sociétés savantes*; — bref, autant de places qu'il en faut pour posséder la modeste aisance assignée par M. Milne-Edwards comme limite extrême à l'ambition d'un naturaliste raisonnable. M. Blanchard écrit quelquefois. Je n'ai lu de lui que des articles insignifiants et les premières pages d'une grande publication qu'il avait commencée jadis sous le titre de *Zoologie agricole*, et qui n'a pu être continuée faute de souscripteurs. La première livraison, grand in-4°, était consacrée... *au Rosier (sic)*, c'est-à-dire aux insectes qui mangent le rosier. C'est ainsi que M. Blanchard comprenait une *zoologie agricole*. M. Blanchard parle. Il le faut bien, puisqu'il est professeur. J'ai entendu la conférence qu'il a faite à la Sorbonne, cet hiver, sur *la soie*, et je déclare qu'il est impossible de rêver une diction plus fatigante, moins appropriée à l'enseignement scientifique. Quel contraste avec la parole harmonieuse et ferme de Gratiolet!

Parlons maintenant des concurrents de M. Blanchard.

Et d'abord M. Paul Gervais, qui lui a été opposé dans le conclave de la Faculté des sciences, M. Paul Gervais est un zoologiste dans l'acception complète du mot. On lui doit plusieurs ouvrages destinés à l'enseignement et à la vulgarisation de la zoologie générale, et de nombreuses et importantes recherches sur l'anatomie et la physiologie des animaux de toutes les classes et sur la paléontologie. M. P. Gervais est correspondant de l'Académie des sciences; il est doyen de la Faculté des sciences de Montpellier; et il occupe avec distinction depuis vingt ans, dans cette Faculté, la chaire de zoologie et d'anatomie comparées. Voilà, ce me semble, des titres qui valent bien ceux de M. Blanchard. En outre, ce qui a dû sans doute lui gagner la voix de M. Milne-Edwards, M. Paul Gervais a déjà vécu une cinquantaine d'années au moins.

Il a cependant quelques années de moins que M. Henri Hollard, comme lui zoologiste distingué, auteur d'excellents ouvrages et d'un grand nombre de mémoires originaux, comme lui titulaire d'une chaire de zoologie et d'anatomie (celle de la Faculté de Poitiers). M. Hollard n'est point affilié à l'Académie des sciences, mais cela n'est pas nécessaire pour bien enseigner la zoologie, et M. Hollard l'enseigne parfaitement. Lui aussi a fait cette année, à la Sorbonne, une conférence qui a suivi à huit jours de distance celle de M. Blanchard; et j'ose affirmer que si les auditeurs des Soirées scientifiques étaient appelés à se prononcer entre les deux professeurs, leur choix serait bientôt fait. M. Hollard a traité de *l'Unité de l'espèce humaine*. C'était reprendre sous une autre face le sujet abordé précédemment par Gratiolet dans ses belles conférences sur *le rang de l'Homme dans la création* et sur *la physiologie*. M. Hollard s'est placé au même point de vue que Gratiolet: celui de la dignité suprême de l'homme; il a soutenu la doctrine de l'unité de l'espèce humaine; il l'a soutenue par des arguments sérieux, par des considérations purement scientifiques, dans un langage clair, élevé et simple. Il a

montré, en un mot, qu'il possédait les qualités qui conviennent dans le haut enseignement. Il est bon de rappeler qu'en 1850, Blainville, alors professeur de zoologie à la Faculté des sciences, sentant ses forces l'abandonner, demanda à être remplacé et désigna pour son suppléant M. Hollard, qui bientôt après, lorsqu'une mort subite vint frapper le célèbre naturaliste, fut en effet chargé de continuer et de terminer son cours de l'année 1850.

M. N. Joly, professeur à la Faculté des sciences de Toulouse, s'est beaucoup fait remarquer, dans ces derniers temps, par son ardeur à soutenir, avec M. Pouchet, la cause des générations spontanées. Il a plaidé l'année dernière cette cause avec éloquence dans l'amphithéâtre de l'École de médecine, et ceux qui l'ont entendu professer à Toulouse louent l'excellence et la lucidité de son enseignement. Mais M. Joly est ce qu'on peut appeler un homme d'opposition scientifique. Il a eu le malheur de se trouver plusieurs fois, sur des questions réputées fondamentales, en contradiction avec les chefs officiels de la république des sciences; c'est donc, j'imagine, par acquit de conscience qu'il s'est mis sur les rangs.

Reste M. Alphonse Edwards, le fils de M. le doyen, un jeune docteur, dit-on, de beaucoup d'avenir, et déjà agrégé à l'École de pharmacie. Nul doute qu'il ne parvienne quelque jour à une haute position; mais pour le moment il serait d'un fâcheux effet d'accorder d'emblée à un si jeune homme cette chaire, constamment occupée jusqu'ici par des hommes qui ne devaient qu'à des travaux personnels longuement suivis la célébrité de leur nom et l'autorité de leur parole.

Tels sont les candidats entre lesquels le Conseil académique et le ministre de l'instruction publique ont à se prononcer. Espérons que la religion de ces juges ne sera pas surprise par des causes d'erreur semblables à celles qui ont si fatalement entravé la carrière de Gratiolet, et dont le collège de la Faculté des sciences ne s'est peut-être pas entièrement préservé dans sa récente délibération.

## II

Un décret en date du 29 décembre 1865 porte qu'une commission spéciale, nommée par le ministre de l'instruction publique, fera chaque année une inspection du matériel du Muséum d'histoire naturelle, et que les résultats de cette inspection seront consignés dans un rapport adressé au ministre. Ce décret vient de recevoir pour la première fois son exécution, et le rapport de la commission a été inséré au *Moniteur* du 17 avril dernier, où il n'occupe pas moins de dix grandes colonnes. C'est un document d'un haut intérêt. La commission a examiné avec soin tous les services; son attention s'est portée particulièrement sur les collections, dont l'état réclame depuis longtemps des mesures devenues aujourd'hui d'une nécessité urgente. On

sait que le Muséum d'histoire naturelle n'était originairement qu'un *jardin des plantes médicinales*, établi en 1635, grâce à l'initiative et par les soins d'Héroard et de Guy de la Brosse, et destiné uniquement à l'instruction des médecins et des apothicaires. De développements en développements et d'acquisitions en acquisitions, ce jardin est devenu, surtout depuis sa réorganisation par la Convention nationale, un musée immense, une sorte d'exposition universelle et permanente des œuvres de la Création, un répertoire où quiconque veut s'initier aux sciences naturelles peut venir chercher les matériaux de ses études, un collège où la zoologie, la botanique, la géologie, la minéralogie et la chimie sont enseignées gratuitement par des professeurs du plus grand mérite, assistés par des « aides » qui sont eux-mêmes des maîtres. Rien de plus beau, rien de plus utile sans doute qu'un tel établissement. Mais on conçoit qu'il ne peut être maintenu à la hauteur de son but que par des développements continuels, et qu'il est condamné à déchoir le jour où il cessera de progresser.

Car, il faut bien le dire, les développements du Muséum ont été, sinon complètement arrêtés, au moins fort ralentis depuis bien des années; le niveau de l'enseignement ne s'y est pas élevé; certaines collections se sont accrues; d'autres se sont détériorées ou appauvries; pour celles qui se sont accrues, les locaux sont devenus insuffisants; plusieurs bâtiments, construits jadis à la hâte, se trouvent en mauvais état; beaucoup d'autres, élevés plus récemment et plus précipitamment encore ou annexés de droite et de gauche à l'établissement pour satisfaire à des besoins pressants, ne peuvent être considérés que comme des abris provisoires, qu'il importe de remplacer au plus vite par des édifices solides et convenablement disposés. D'autre part, le sol affecté aux cultures s'épuise, et ce n'est qu'à grand renfort de fumures et d'amendements qu'on parvient à lui conserver un reste de fécondité. Le désordre, la confusion résultent nécessairement de cette situation anormale; les naturalistes se découragent en présence d'une tâche dont les difficultés augmentent de jour en jour. Ils n'ont plus, comme disent les ouvriers, « de cœur à la besogne, » et la besogne s'en ressent. Quelques travaux d'embellissement et d'amélioration ont été exécutés dernièrement dans la *Vallée suisse* (partie du jardin où se trouve la ménagerie); une petite rivière a été creusée; l'eau a été distribuée plus abondamment sur certains points. Mais c'est là bien peu de chose en comparaison de tout ce qu'il resterait à faire.

La commission n'a point cherché à dissimuler l'espèce de décadence où le Muséum est tombé; elle appelle sagement la sollicitude du ministre sur les services qui sont le plus en souffrance, et elle indique les mesures qui lui paraissent propres à remédier au mal.

Et d'abord, en ce qui concerne les collections de zoologie, quatre choses, dit le rapport, ont frappé particulièrement les inspecteurs :

1° L'enchevêtrement des collections réunies dans le grand bâtiment des

galeries ; 2° la dissémination de plusieurs d'entre elles dans des locaux fermés au public ; 3° l'encombrement des objets dans les galeries où le public a accès ; 4° les conditions défavorables de plusieurs des pièces affectées aux collections.

Évidemment, pour que l'exposition aux regards du public des spécimens de toutes les espèces d'animaux pût atteindre un autre but que la satisfaction d'une vaine curiosité, il serait indispensable que ces spécimens fussent disposés et groupés dans l'ordre qui leur est assigné par la classification scientifique. Il s'en faut de beaucoup que cet ordre soit observé. Au rez-de-chaussée, de grands mammifères se trouvent à côté d'une partie de la collection des zoophytes, tandis que le reste des animaux de cette classe est logé aux étages supérieurs : les singes au premier étage dans une salle contiguë à celle des crustacés ; les quadrupèdes, au second étage, dans deux salles séparées l'une de l'autre par la salle des oiseaux. Même confusion entre les poissons et les reptiles, les insectes et les mollusques. Ce n'est pas tout : « Nous avons eu, disent les commissaires, le regret de trouver dans une multitude de locaux différents, dépendant des laboratoires respectifs, des parties importantes de collections qu'il n'a pas été possible de réunir aux grandes collections auxquelles elles appartiennent, et qui sont par conséquent fermées au public... Dans les galeries mêmes où le public a accès les objets sont souvent placés dans les armoires sur deux, trois et quatre rangs, serrés les uns contre les autres, et par conséquent, en réalité, hors de la portée de la vue et de l'étude ; la salle des ruminants, par l'encombrement des objets, offre plutôt l'aspect d'un magasin que celui d'une galerie d'exposition, et dans la salle des mollusques et des zoophytes, on voit avec surprise sur le parquet, empilées les unes sur les autres et obstruant le passage, cinq ou six boîtes environ, contenant une notable partie de la collection des coquilles, qu'on ne sait plus où placer. »

Aux galeries d'anatomie comparée et d'anthropologie, installées dès leur origine dans l'ancien local de la régie des fiacres, même insuffisance de place, même morcellement des collections, dont une partie reste dans les greniers à la merci des rats et des vers. La commission cite un squelette d'éléphant, commencé depuis plusieurs années, mais qu'on n'achève pas, faute de savoir où le mettre quand il sera terminé.

Si maintenant des animaux morts nous passons aux animaux vivants, nous y trouverons des dispositions qui ne laissent pas moins à désirer. Les parcs des ruminants de moyenne et de petite taille, ceux des oiseaux aquatiques, des échassiers, des autruches et des casoars sont assez vastes et d'un aspect agréable, avec les jolies cabanes rustiques qui servent d'habitation aux animaux. Mais la rotonde des grands herbivores, les volières, la ménagerie des reptiles, celle des carnivores et celle des singes sont infiniment trop petites, mal aménagées et d'une insalubrité aussi funeste pour les gardiens que pour les animaux. Lorsqu'on a visité le *Zoological garden*

de Londres, si riche en belles espèces exotiques, où tous les animaux ont des loges spacieuses et proprement tenues, on ne peut s'empêcher de prendre en pitié les pauvres prisonniers de notre ménagerie, enfermés dans des cages où ils peuvent à peine se retourner, et condamnés à respirer un air infect qu'on ne chasse de temps à autre qu'en les soumettant à des courants d'air dangereux. Aussi les animaux vivent-ils peu à la ménagerie. Mais les plus maltraités sont les singes, confinés dans l'étroit corridor en fer à cheval qui règne sur un des côtés de leur *palais* en treillage de fer. Ce palais, soit dit en passant, est à peu près inutile. Soit à cause du froid, soit parce qu'en raison de leur malice et de leur mépris de la décence, les quadrumanes ne sont pas jugés mûrs pour la liberté, on les condamne à perpétuité au régime cellulaire. Ils n'y résistent pas longtemps : la privation d'air et d'exercice, l'abus des friandises que le public leur prodigue, déterminent presque invariablement chez eux des maladies de poitrine ou des maladies intestinales qui les conduisent bientôt au laboratoire d'anatomie. En sorte que ces animaux, les plus curieux et les plus intéressants de tous, ne peuvent donner lieu à aucune observation suivie. Plusieurs singes anthropomorphes (orangs, chimpanzés, gibbons) ont été amenés tout jeunes à la ménagerie : aucun n'a pu atteindre l'âge adulte ; la plupart sont morts au bout de quelques mois ; et le changement de climat n'eût certes pas suffi pour les tuer en si peu de temps. Ils étouffent dans l'air confiné et malsain de leur habitation, que je n'ai jamais visitée, quant à moi, sans éprouver en y entrant un malaise causé par la mauvaise odeur, et sans en sortir avec un commencement de migraine.

Les plantes exotiques ne sont pas plus à l'aise dans leurs cages de verre que les animaux dans leurs cages de fer. Dans les serres chaudes qu'on appelle « les grandes serres, » les végétaux forment un fouillis au milieu duquel il est souvent impossible de distinguer un échantillon de ses voisins, tant les branches et les feuilles sont enchevêtrées, et ceux de grande taille viennent tristement écraser leur cime contre le toit de l'édifice. Mais « l'encombrement, déjà sensible dans les serres chaudes, dit le rapport, est surtout porté à son comble dans l'Orangerie. On ne peut voir sans une impression pénible les caisses accumulées et pressées les unes contre les autres, et leurs derniers rangs, derrière un épais rideau d'arbres et d'arbustes, complètement privés d'air et de lumière ; ce qui fait qu'au printemps les plantes perdent toutes leurs feuilles aussitôt qu'on les met à l'air libre. »

Il serait inutile de suivre les commissaires dans leur inspection de la bibliothèque, des laboratoires et des magasins. Là comme dans les galeries de zoologie, de botanique et de minéralogie, comme à la ménagerie et dans les serres, nous nous heurterions avec eux contre des murs trop étroits, contre des plafonds trop bas, contre des matériaux entassés sans ordre possible ; nous verrions les hommes de bonne volonté réduits à l'impuissance par l'inconfort des installations, et aussi par l'insuffisance



des moyens de travail. Car ce n'est pas seulement l'espace qui fait défaut, ce sont encore les instruments, les ressources de toute espèce. Donc, pour mettre le Muséum d'histoire naturelle dans les conditions que réclament l'enseignement et la vulgarisation des sciences admirables dont il est, si l'on peut ainsi dire, le conservatoire général, il faudrait tout agrandir ; il faudrait reculer les limites de son territoire, reconstruire ses bâtiments avec des dimensions doubles ou triples, et de telle sorte que de nouveaux développements fussent toujours possibles dans un temps donné. Il faudrait, en outre, accroître le nombre des employés, et les tirer de la condition chétive que leur crée la mesquinerie des allocations accordées à l'établissement ; en d'autres termes, il faudrait renoncer, en ce qui concerne la plus belle, la plus féconde de nos institutions scientifiques, au système de parcimonie qui prévaut depuis tant d'années dans les conseils du gouvernement. N'est-ce pas une étrange anomalie que dans un pays comme la France, que dans une capitale qui s'appelle Paris, où des sommes énormes sont dépensées chaque année en embellissements, où l'entretien des bois de Boulogne et de Vincennes absorbe chaque année deux ou trois millions, — n'est-ce pas, dis-je, une étrange anomalie que le Muséum d'histoire naturelle soit réduit à la misérable pitance de 582,360 francs ! La part du personnel, dans ce budget, est de 308,380 fr. Aussi les professeurs titulaires seuls reçoivent un traitement à peu près convenable : 6,000 ou 7,000 fr., je crois. Quant aux aides-naturalistes, ils reçoivent de 1,500 à 2,400 fr. par an. Or, les aides-naturalistes sont tous des savants distingués ; quelques-uns sont des savants de premier ordre ; plus d'un a vu ses cheveux blanchir et ses forces s'user dans ces fonctions obscures et laborieuses. Gratiolet est mort aide-naturaliste aux appointements de deux mille quatre cents francs. M. Naudin, membre de l'Institut, est aide-naturaliste. M. Kiener, qui a consacré toute sa vie au Muséum, et auquel on doit d'importants travaux sur l'ornithologie et la malacologie, notamment une magnifique *Conchyliologie* qu'il n'a pu achever faute de ressources, — M. Kiener a le rang et le traitement d'aide-naturaliste. M. Lemerrier, sous-bibliothécaire depuis quelque vingt-cinq ans, homme d'une érudition prodigieuse, a obtenu à grand-peine, il y a une quinzaine d'années, que ses émoluments fussent portés à trois mille francs. Il n'a rien de plus à espérer désormais. Parlerai-je des agents subalternes, des ouvriers ? Au département des cultures, il est impossible de trouver de bons jardiniers. On est obligé d'accepter les services du premier venu qui veut bien se contenter d'un salaire de deux francs par journée de travail.

La commission n'a point signalé ces faits ; elle n'avait point à les signaler, puisque son inspection et son rapport ne devaient porter que sur le matériel de l'établissement. Mais ses conclusions sont un appel énergique à la sollicitude et à la libéralité des pouvoirs publics ; elles seront donc approuvées par tous les amis de la science. L'illustre Humboldt avait une prédilection

singulière pour le Muséum ; il l'appelait « une grandiose institution ; » il avait raison. Le Muséum est une institution à la fois populaire et de haut enseignement. Tous, ignorants et lettrés, pauvres et riches, écoliers et maîtres, sont conviés à y venir contempler les merveilles de la Création et puiser la science à ses sources vives. Il serait honteux que la France laissât tomber en ruines, faute de quelques centaines de mille francs, ce temple de la Nature.

ARTHUR MANGIN.

# REVUE CRITIQUE

---

- I. Théâtre anglais : Beaumont et Fletcher, traduit par M. Ernest Lafond. 1 vol. —  
II. *Les ordres religieux de femmes*, traduit de l'anglais. — *Histoire de la bienheureuse Marguerite-Marie*, par le P. Daniel. 1 vol. — III. *La Médecine : histoire et doctrine*, par M. le Dr Daremberg. 1 vol.

## I

Les poètes dramatiques, chez tous les peuples, apparaissent par groupes comme les étoiles dans le ciel ; ce sont de vraies constellations : de 1550 à 1650, en Espagne, Lope de Vega, Cervantes, Calderon, Alarcon, Tirso de Molina ; à la même date, en Angleterre, Ben Jonson, Shakespeare, Massinger, Marlowe, Beaumont, Lilly et Fletcher ; chez nous, un peu plus tard, Corneille, Molière, Racine, Boursault, Rotrou, etc. Il semble qu'il y ait dans l'ordre intellectuel comme dans l'ordre physique des courants qui fécondent le sol et font lever les moissons.

Ces groupes dramatiques sont, en ce moment, chez nous, l'objet d'études intéressantes. M. Alphonse Royer traduit les contemporains de Lope de Vega. Notre collaborateur, M. V. Fournel, édite, un peu lentement à notre gré, les contemporains de Molière. M. Ernest Lafond nous fait connaître, par la traduction de leurs meilleures pièces, les contemporains et les émules de Shakespeare.

De ces trois entreprises littéraires, la dernière est celle qui se poursuit avec le plus de vigueur. En moins de deux ans, M. Ernest Lafond nous a donné deux volumes de Ben Jonson et un volume de Massinger, et voici un

quatrième volume contenant un choix des drames de Beaumont et de Fletcher<sup>1</sup> : on ne saurait faire preuve de plus d'ardeur et de persévérance.

Comme Massinger et Ben Jonson, Fletcher et Beaumont n'étaient connus que de nom, en France, où pas une ligne de leurs ouvrages n'avait été traduite. Leurs pièces, autant que nous pouvons en juger par celles que nous donne M. Lafond, n'ont ni l'originalité de conception qui distingue celles de Massinger, ni la vigueur d'action qui caractérise celles de Ben Jonson. Il y a, en revanche, un fond d'aspirations plus élevées, quelque chose de chevaleresque y respire. Peut-être cela tient-il à ce que ces poètes sortaient de meilleur lieu ; ils appartenaient, en effet, un peu à l'aristocratie, étant fils, Beaumont, d'un juge de comté, Fletcher, d'un évêque de Londres. C'était du reste de ces esprits jumeaux, comme l'histoire des lettres en offre beaucoup, entre lesquels existe cette harmonie préétablie que proclame Malebranche, dont les facultés s'ajustent et se complètent si bien, qu'on ne saurait trouver dans l'œuvre commune de leur plume ce qui leur revient à chacun individuellement. « La liaison entre eux fut intime, dit M. Lafond. Ils habitaient ensemble à Bankside, près du théâtre. La tradition nous apprend qu'ils portaient les mêmes habits et le même manteau. » — Peut-être cette communauté de vêtements n'avait-elle pas uniquement l'amitié pour cause : les deux amis n'étaient pas riches. Quoique plus jeune, Beaumont figura toujours en tête de leurs ouvrages, et, soit avec son infériorité propre, soit désintéressement d'amitié, Fletcher se plut toujours à lui laisser cette place.

C'est cette amitié sans doute qui leur a inspiré leur pièce des *Deux nobles Cousins*, la plus belle de celles qu'a traduites M. Lafond, et sans doute aussi la première de leur théâtre. Ces deux nobles cousins sont deux princes de Thèbes, faits prisonniers par Thésée, *duc d'Athènes*. Le sujet est mythologique, mais comme l'étaient, au moyen âge, les poèmes empruntés à la fable grecque ou romaine : il n'y a de l'antiquité que les noms ; les mœurs, les caractères, les incidents appartiennent au monde moderne. On s'en aperçoit dès le début, moins encore à la galanterie dont se piquent Thésée et Pirithoüs, *général athénien*, qu'au sentiment d'humanité dont ils se montrent animés pour les princes vaincus. Ecoutez en effet Thésée. Apprenant que les princes ont été relevés couverts de blessures mais vivants, mais « hommes encore », comme s'exprime le héraut qui lui annonce cette nouvelle, il répond :

« Eh bien, traitez-les comme des hommes. La lie de pareilles gens vaut mille fois mieux que le vin tiré au clair des autres. Que tous nos chirurgiens se réunissent pour les sauver ; ne soyez pas avarés, prodiguez les baumes les plus précieux. Emportez-les promptement loin de cet air vif qui leur est contraire, et donnez-leur tous les soins qu'un homme peut donner

<sup>1</sup> *Beaumont et Fletcher*, traduction de M. Ernest Lafond. 4 vol. in-8°, Hetzel, éditeur.

à un homme, et plus encore à cause de moi; car ce n'est pas en vain que j'ai connu, dans ma vie, les terreurs, les violences, les haines, les amours, les vengeances, les querelles passionnées, les appétits de liberté. »

On les sauve en effet.

Les deux jeunes gens ne montrent pas, de leur côté, une moindre élévation de sentiments. Jetés dans une prison où ils se croient destinés à finir leurs jours, ils s'en consolent noblement, d'abord par le bonheur de vivre près l'un de l'autre, puis par la pensée qu'ils sont ainsi à l'abri de la dépravation des cours : « Regardons cette prison, dit l'un d'eux, comme un sanctuaire sacré qui nous tiendra éloignés de la corruption des méchants. Nous sommes jeunes et nous voulons suivre le chemin de l'honneur, loin duquel la fréquentation journalière des hommes et la licence, ce poison des esprits, pourraient nous entraîner comme de faibles femmes. Que sont les rêves de bonheur que notre imagination ne pourrait réaliser ? En restant ainsi inséparables, nous sommes l'un pour l'autre une mine que rien n'épuisera. »

Mais le feu prend à cette mine. Des fenêtres de leur prison les deux cousins voient dans les jardins se promener une belle princesse accompagnée de sa suivante. Ils en tombent simultanément épris et une violente rivalité éclate entre eux. Ils ne rêvent plus qu'une chose, sortir de cette prison où ils s'étaient résignés à mourir, afin de se disputer, les armes à la main, la possession de la femme qu'ils adorent, sans s'informer du reste s'ils en sont aimés. Ils s'échappent, grâce à la fille du geôlier, devenue amoureuse de l'un d'eux. Cet incident amène dans la pièce un ravissant épisode, tout entier de l'invention des deux poètes, car il n'y en a pas trace dans la ballade de Chaucer d'où ils ont tiré leur sujet.

Cet épisode commence par le récit plein de naïveté que se fait à elle-même la fille du geôlier de ce qu'elle ressent pour Palamon (c'est le nom de l'un des prisonniers).

« Pourquoi donc aimerais-je ce gentilhomme ? Il est à parier qu'il ne m'aimera jamais. Je suis de basse condition ; mon père est le pauvre geôlier de cette prison, et lui, c'est un prince. L'épouser est un rêve sans espoir ; être sa maîtresse serait mal. Chassons cette idée ! »

Elle parvient si peu à la chasser, la pauvre enfant, qu'elle la reprend tout de suite et la caresse plus tendrement encore :

« D'abord je l'ai vu ; en le voyant j'ai pensé de suite que c'était un charmant homme... Ensuite, j'ai eu de la compassion pour lui, et c'est ce qu'aurait senti, je le jure, toute jeune fille qui, dans ses rêves, voue sa virginité à un beau jeune homme. Enfin, je l'ai aimé, je l'ai infiniment aimé. Et cependant il a un cousin qui est aussi très-beau ; mais mon cœur bat pour Palamon (*mettant la main sur sa poitrine*), et là, mon Dieu, quel bruit il fait ! L'entendre chanter le soir, quel ciel c'est pour moi ! Et cependant

ses airs sont si tristes ! Jamais gentilhomme n'eut un plus doux langage ; lorsque j'entre le matin pour lui porter de l'eau, d'abord il courbe son noble corps, il me salue et me dit : « Bonjour, ma jolie enfant ! Puisse ta gentillesse te gagner un joli mari. » Une fois il m'a embrassée : j'en ai aimé mes lèvres bien davantage pendant une semaine. Je voudrais qu'il recommençât tous les jours. Il a beaucoup de chagrin, j'en ai aussi de le voir malheureux. Que pourrais-je faire pour lui apprendre que je l'aime ? Car je voudrais qu'il me donnât son amour. Si je me risquais à lui rendre la liberté ! Que dirait la loi ?... Tant pis pour la loi, tant pis pour mon père ; je veux le faire cette nuit ou demain : il m'aimera. »

Palamon sort en effet, et la fille du géolier vient l'annoncer par ce chant de triomphe.

« Que tous les ducs, que tous les démons en rugissent s'ils veulent : il est en liberté ! J'ai tout risqué pour lui. Je l'ai amené dans un petit bois à un mille d'ici. Je l'ai laissé près d'un cèdre plus haut que les autres arbres et qui étend son ombrage comme un platane le long d'un ruisseau. Il doit rester là caché, jusqu'à ce que je lui apporte de la nourriture et une lime ; car je n'ai pu encore le débarrasser de ses fers. O amour ! que tu es un enfant intrépide ! Mon père aurait enduré la torture plutôt que de faire ce que j'ai fait. Je l'aime plus qu'on aime, et au delà de toute raison, de tout sens commun, de toute conscience. Je le lui ai fait connaître et ne m'en soucie pas ; c'est irremédiable, c'est un amour désespéré. Si la justice me découvre et me condamne pour ce que j'ai fait, les jeunes filles, celles qui ont un honnête cœur, chanteront un chant funèbre et raconteront que ma mort a été une noble mort. »

Pendant que la fille du géolier va chercher ce qu'il faut pour rendre son amant à la liberté, celui-ci est délivré par son noble cousin qui s'est échappé de son côté ; l'un et l'autre s'en vont maintenant combattre pour la possession de celle qu'ils adorent, sans souci de la malheureuse qui s'est perdue à jamais pour l'un d'eux. En effet, tandis que le drame principal poursuit sa marche et qu'Arcite (c'est le nom de l'autre cousin) obtient dans un tournoi la main de la belle Émilie, qu'il cède bientôt à Palamon, le drame secondaire, c'est-à-dire, la mélancolique histoire de la fille du géolier suit sa marche fatale. La jeune fille revient dans la nuit avec une lime et des vivres, mais ne retrouve plus celui qu'elle aime au lieu où elle l'a laissé :

« Il s'est mépris, dit-elle, sur le ruisseau que je lui avais indiqué, et il est parti au gré de son caprice. Nous sommes maintenant tout près du matin. Hélas ! je voudrais qu'il fit une nuit perpétuelle et que l'obscurité fût la maîtresse du monde ! — Écoutons, c'est un loup. — Le chagrin a tué toute peur en moi et je n'ai souci de rien, excepté de Palamon ; pourvu qu'il ait cette lime, je me moque de la mâchoire des loups. Si je criais son nom ? je ne puis crier. Si je huchais ? Au lieu de lui, j'appellerais un loup, et c'est

le seul service que je lui rendrais. J'ai entendu d'étranges hurlements pendant cette longue nuit. Ne serait-ce pas que les bêtes fauves ont fait de lui leur proie ? »

Elle cherche, elle appelle vainement. Pas une voix ne répond. Et cependant, rien qui fasse penser qu'il a été dévoré. Il est évident que Palamon est parti sans attendre sa libératrice ! « Hélas ! s'écrie la jeune fille, la lune est couchée, les criquets grésillonnent, le chat-huant annonce l'aube. Chacun a fini son service, excepté moi qui n'ai pas pu. Mais il y a une chose qui ne peut me manquer, c'est la mort qui finit tout. »

Elle s'en va chancelante au hasard. Sa tête s'égaré. Le jour se lève et la trouve encore errante. Elle est devenue folle. Des paysans, des histrions, des jeunes filles qui se rendent au tournoi, l'aperçoivent immobile au bord du bois. Ses lèvres murmurent des paroles décousues, mais navrantes :

« J'ai bien froid ; toutes les étoiles sont parties ; les plus petites aussi, et toutes celles qui ressemblent à des pointes d'aiguilles. Le soleil a vu ma folie. (*Appelant*) Palamon !... Hélas ! il est au ciel ! — Où suis-je maintenant ? J'ai bien faim... Je voudrais trouver une belle grenouille, je lui demanderais des nouvelles de toutes les parties du monde. Je me ferais une belle caraque d'un beau coquillage, et je ferais voile vers l'est et le nord-est pour aller trouver le roi des Pygmées, car il est très-habile pour dire la bonne aventure. — Maintenant il y a vingt à parier contre un que demain matin mon père sera suspendu en l'air. Je ne dirai jamais un mot (*elle chante*) :

« Je couperai ma robe verte à un pied au-dessus de mon genou ; je rogne-  
« rai mes boucles blondes un pouce au-dessous de mon œil.

« Hay, nonny, nonny, nonny !

« Il m'achètera une baguette blanche pour m'en aller à cheval, et j'irai  
« le chercher à travers le monde qui est si grand.

« Hay, nonny, nonny, nonny !

« O qui me donnera une épine pour que j'y appuie mon cœur, comme  
« le rossignol, pour ne pas m'endormir. »

Son père, à qui le duc d'Athènes a fait grâce, survient suivi d'amis et du fiancé de la jeune fille, un brave garçon qui, loin de lui en vouloir de l'avoir abandonné, l'en aime en quelque sorte davantage. On l'emmène, et, sur les conseils d'un vieillard, on lui parle doucement comme à un enfant malade, et on finit, sinon par la guérir, au moins par la calmer. Un mariage même apparaît dans la perspective de l'action.

Shakespeare passe pour avoir travaillé à cette pièce. Rien ne nous paraît moins prouvé. En tout cas, s'il y avait là quelque chose de lui, ce ne serait pas, selon nous, le premier acte que lui attribuent les commentateurs ; où nous le retrouverions plutôt, ce serait dans cette touchante élégie dramatique de la fille du géolier, qui rappelle de si près Ophélie.

Ce n'est pas du reste que, à notre avis, cette perle ne puisse, à bon droit, figurer dans l'écrin de Fletcher et de Beaumont. C'étaient deux beaux

génies, pleins de toutes sortes de grands sentiments et très-intelligents des choses du cœur.

Leurs drames de *Valentinien* et de *Rollo, duc de Normandie*, en offrent la preuve. Il y a encore dans ce dernier un très-beau rôle de femme. Ce drame est fortement empreint de l'esprit féodal. Rollo, le personnage principal, est un de ces princes avides de pouvoir et incapables d'en supporter le partage, comme le moyen âge en vit beaucoup et comme la famille de Guillaume le Conquérant en offrit un si grand nombre, composé brutal d'ambition, de sensualité et d'hypocrisie, tel que fut, par exemple, Jean sans Terre. Otto, frère de Rollo, figure douce, cœur soumis et désintéressé, type de ces saints de race royale que présentent fréquemment les chroniques, ne réclame qu'une chose, l'exécution des dernières volontés de son père qui a prescrit, dans son testament, que l'autorité ainsi que le titre ducal resteraient en commun entre ses deux fils. Mais Rollo, qui ne saurait admettre cette égalité se débarrasse de ce rival en le poignardant de sa main dans les bras mêmes de leur mère. Il en fait autant de son tuteur, le chancelier Baldwin, qui refuse de faire un discours pour justifier ce crime et que ne peuvent arracher à sa fureur ni les larmes ni les prières de sa fille Édith, dont cependant Rollo est amoureux. Celle-ci médite dès lors un projet de vengeance qu'elle conduit avec une duplicité toute féminine, mais que, avec une faiblesse toute féminine aussi, elle laisserait échapper au moment de l'exécution, si Aubry, cousin de Rollo, et qui conspire de son côté, ne venait à son aide. Rollo, continue à aimer Édith, et Édith, qui l'a aimé, paraît-il, avant le meurtre de son père, sent encore renaître pour lui, dès qu'il lui parle d'amour, un reste de tendresse. Cette délicate situation donne lieu, vers la fin de la pièce, à une scène très-dramatique. Édith, qui s'est armée secrètement d'un poignard, a accordé à Rollo le rendez-vous qu'il lui demande depuis longtemps et auquel il se rend en homme décidé à tout employer pour triompher, même les larmes d'un feint repentir. Ce qu'il y a à la fois de bien étrange et de bien vrai, c'est qu'Édith, qui s'en méfie, s'y laisse prendre.

ROLLO.

Le chemin qui mène au paradis (de mon amour), aimable jeune fille, est difficile et tortueux ; le repentir lui-même, avec ces aides sacrés, en trouve à peine la porte. (*Édith essuie ses mains.*) — Que sens-tu sur tes mains ?

ÉDITH.

Vos larmes, monsieur. Vous pleurez beaucoup. (*A part.*) Donne-moi des forces, justice de ma cause ! (*Haut*) D'où vient ce chagrin, monsieur ?

ROLLO.

Oh ! tu ne m'aimerais jamais si je te le disais. Cependant, pour achever ce divin paradis, il n'est pas d'autre moyen que ce bain de larmes.

ÉDITH, *à part.*

Je chancelle.

Mai 1865.



ROLLO.

Ne sont-ce point des gouttes de sang ?

ÉDITH.

Non.

ROLLO.

C'est pour effacer du sang qu'elles tombent. Oui, effacer un sang innocent. Et il faut que je les laisse couler, Édith ; il faut qu'elles coulent jusqu'à ce qu'elles noient mes crimes.

ÉDITH.

Si cela est vrai, je n'ai plus la force de le frapper.

Cette scène est neuve et belle : ce n'est plus ici Rosamonde faisant expier à Alboin le massacre du vieux Cunimond son père, ni aucune de ces femmes de la légende et du théâtre, tout entières à leur vengeance : c'est un grand et noble cœur dans lequel survit un pur et premier amour, et qui est toujours près de se laisser toucher par un vrai repentir.

Point de ces délicats sentiments, de ces situations touchantes dans la *Tragédie de Valentinien*, mais de vigoureux traits de caractère et un reflet très-accentué du stoïque patriotisme de la décadence romaine. Le Valentinien dont il s'agit ici est Valentinien III, le triste fils de Placidie, qui se distrait dans la débauche des humiliations que lui infligeaient les barbares. Le sujet de la pièce est la révolte de Pétrone Maxime, que Fletcher et Beaumont flétrissent plus que de justice ; car, selon eux, ce n'est pas l'époux outragé qui a pris les armes contre l'empereur et livré l'empire aux ennemis, mais un ambitieux profondément raffiné qui, pour rendre odieux Valentinien III, se serait froidement attiré l'outrage conjugal dont il se fit une arme. Cette pièce, où s'étalent avec une rare effronterie les bassesses de la décadence romaine, n'a rien qui repose des scènes odieuses qu'elle fait passer sous les yeux. Quelques belles figures seulement se détachent sur ce fond d'infamies, celle d'Ætius, entre autres, et celle de Pontius, qui se poignardent l'un et l'autre pour ne pas être plus longtemps spectateurs de la dégradation de leur époque. Les auteurs ont voulu y jeter un élément de gaieté par l'introduction de quelques scènes de courtoisie grotesque. Mais l'essai n'a pas été heureux. Ils ont un genre de comique que nous ne goûtons point. Aussi ne dirons-nous rien de la pièce intitulée *le Petit Avocat français*, qui termine le volume. Si c'est pour nous donner une idée de ce qui faisait rire le parterre anglais du commencement du dix-septième siècle que M. Lafond l'a traduite, nous n'avons rien à dire ; autrement nous ne nous expliquerions pas pourquoi il a pris cette peine.

## II

Nous avons parlé ici, il y a bientôt deux ans<sup>1</sup>, d'un livre anglais intitulé : *les Ordres religieux de femmes*, — *Religious orders of women*, — et nous terminions notre courte notice en exprimant le désir de le voir traduit en français. Ce désir est aujourd'hui rempli ; une plume aussi modeste qu'habile — sans doute celle d'une femme qui n'a point voulu livrer son nom au public — vient de faire passer ce livre dans notre langue<sup>2</sup>. C'est pour nous, aujourd'hui qu'il s'adresse à un plus grand nombre de lecteurs, l'occasion naturelle d'en reparler.

C'est une idée neuve et excellente, à notre avis, que celle d'une histoire particulière des ordres religieux de femmes. Il n'en existe pas en effet, du moins à notre connaissance. Les écrivains qui ont parlé des ordres de femmes ne l'ont fait qu'accessoirement, à l'occasion des ordres d'hommes auxquels leur règle les rattache. Cela peut être plus conforme à l'esprit de l'Église, qui ne voit dans les uns que les branches dont les autres sont le tronc ; mais cela nuit un peu à l'intérêt que le sujet est de nature à inspirer. Le beau spectacle de la vie des femmes qui se sont consacrées à Dieu dans le christianisme perd quelque chose à ne pas être vu à part. Le détacher est donc une heureuse pensée. Il est regrettable seulement que l'auteur à qui elle est venue, au lieu d'offrir dans son développement historique le tableau de la vie monastique chez les femmes, ait préféré le présenter par épisodes ou par groupes.

Le premier qu'on rencontre de ces groupes, que l'auteur dispose un peu arbitrairement, est celui des Chanoinesses du Saint-Sépulcre, ordre peu répandu, même avant la Révolution, mais qui paraît avoir été toujours en faveur auprès des catholiques d'Angleterre. Dès le temps de Charles I<sup>er</sup>, deux dames anglaises, miss Hawley et miss Cary, avaient essayé d'introduire, ou plutôt de rétablir, croyons-nous, dans leur pays cet ordre, auquel une princesse de Lorraine venait de rendre un certain éclat ; mais elles ne purent y parvenir ; le fanatisme protestant les en empêcha. Ce n'est qu'en 1791 que la Grande-Bretagne s'ouvrit pour les Chanoinesses du Saint-Sépulcre. Ces dames y ont, en ce moment, une communauté florissante.

L'auteur place à la suite, mais pour mémoire seulement, car l'ordre n'existe plus depuis la Révolution, les Chanoinesses de Saint-Jean-de-Jérusalem, dont l'institut n'offrait de remarquable que la solennité des rites usités dans la prononciation des vœux.

La notice sur les Carmélites contient des particularités pleines d'intérêt et

<sup>1</sup> Voir le *Correspondant* de septembre 1865.

<sup>2</sup> *Les Ordres religieux de femmes*, esquisses de quelques ordres ou congrégations.

<sup>3</sup> 1 vol. in-12, Paris, Adrien Le Clère, édit.

généralement inconnues. Ainsi nous y apprenons que jamais les filles de Sainte-Thérèse n'ont quitté le sol de l'Angleterre et qu'elles s'y sont maintenues ignorées de la police, même aux jours où les limiers d'Élisabeth montrèrent le plus d'habileté à dépister les catholiques.

« Quand la persécution s'étendait, dit l'auteur, sur la patrie de saint Édouard et que les hommes ne remplissaient qu'avec terreur les devoirs d'un culte proscrit, n'osant même allumer devant le Saint des saints la lumière du sanctuaire, on indique un des plus charmants replis des vertes vallées de l'Angleterre, un lieu béni préservé de l'orage, où la lampe d'argent n'éteignit jamais son tremblant rayon devant Jésus caché au fond du tabernacle. »

Quand, un siècle après, une persécution non moins brutale chassa de leurs cloîtres les Carmélites belges, ce fut sur cette terre anglaise où leurs sœurs s'étaient dérobées aux plus astucieux ennemis qu'ait eus le catholicisme, qu'elles trouvèrent un asile. « On leur donna une habitation d'ancienne et capricieuse architecture appartenant aux Arundell, de la branche des Cornouailles. Depuis ce jour, ajoute l'auteur, citant de très-beaux vers anglais, la prière et la pénitence se sont perpétuées sous ces vieilles voûtes pour désarmer la colère de Dieu : Du creux des vallons ignorés, du sein des retraites champêtres que dédaigne ce monde orgueilleux, s'élève, pour le sauver, la prière puissante des saints ! »

Ce que l'auteur des *Ordres religieux de femmes* raconte des vicissitudes du Carmel, en France, à la même époque, est plus dramatique et plus touchant, mais plus connu aussi, au moins de ce côté du détroit. Qui n'a lu, en effet, la Vie de mademoiselle de Soyecourt, la restauratrice de l'Ordre et le récit des périls qu'elle courut pendant la Terreur ? Cette Vie égale en intérêt les Mémoires les plus curieux que nous ayons de la Révolution.

C'est encore à la vie d'une française, d'une contemporaine de mademoiselle de Soyecourt, précipitée comme elle, mais de plus haut encore, par la Révolution, que la notice sur les *Sœurs du Saint-Sacrement* emprunte son principal attrait. Cet ordre, fondé au dix-septième siècle par Catherine de Bar et détruit en 1792, a été relevé, comme on sait, à l'époque de la Restauration, par la princesse Louise-Adélaïde de Bourbon-Condé, tante du duc d'Enghien, qui avait fait profession dans l'exil, après en avoir obtenu l'autorisation du roi Louis XVIII exilé lui-même à cette époque, mais considéré et traité comme chef de famille par tous les princes de sa maison. La princesse Louise était une femme d'un grand esprit et d'un noble cœur. Sa vie écrite et publiée par les religieuses de son ordre abonde en grands traits de caractère et de sainteté. Sa piété avait dans son élévation quelque chose de royal. Ainsi, depuis la mort du duc d'Enghien, elle joignit chaque jour

From many a hidden dell,  
From many a rural nook unthought of there,  
Rises for that proud world the saints prevailing prayer.

dans ses prières le nom de Bonaparte à celui de Louis XVI, se montrant, sur ce point comme sur tous les autres, dit l'auteur anglais « digne de cette famille de Bourbon chez qui le pardon fut toujours une vertu héréditaire. »

On retrouve du reste la France à toutes les pages de ce volume écrit par une plume étrangère. N'est-ce pas sur la terre de France, en effet, que sont nés ces grands et admirables ordres de la Visitation, de Saint-Vincent de Paul, du Bon-Pasteur ; ces congrégations si intelligemment charitables des Sœurs gardes-malades, des Sœurs de Marie pour les prisons, des sœurs de Saint-Paul pour les aveugles, etc., dont l'histoire forme plus des trois quarts de l'ouvrage et auxquels, il faut le reconnaître, l'auteur anglais ne marchand pas la place. Son pays, tout entravé qu'y ait été depuis trois siècles et qu'y soit encore à beaucoup d'égards le catholicisme, a cependant sa part dans cette fécondité religieuse dont la France, entre toutes les nations, a l'heureux privilège. Ainsi, dans la première moitié de ce siècle, l'Angleterre a vu naître un ordre de charité nouveau, celui des Sœurs de la Merci, de miss Katrine Audley, greffé sur l'ancien ordre de ce nom et voué aussi à une œuvre de rachat ; car il a pour objet d'arracher à l'ignorance et au vice les enfants des classes ouvrières plus abandonnés, comme on sait, dans l'industrielle Angleterre que dans les autres pays de l'Europe. On trouvera dans les *Ordres religieux de femmes*, des renseignements peu connus sur cette congrégation et sur sa fondatrice, jeune et charmante personne qui, par la grandeur des sacrifices qu'elle fit à Dieu en quittant le monde, rappelle les femmes admirables qui illustrèrent, chez nous, la vie religieuse, au commencement du dix-septième siècle. Non moins digne d'admiration est cette noble veuve, madame Seton qui, par la création de la société des Sœurs de Saint-Joseph de New-York, prépara l'introduction des Sœurs de Saint-Vincent de Paul aux États-Unis d'Amérique. Le récit de sa conversion et de l'établissement de sa communauté n'a qu'un défaut, c'est, comme l'histoire de miss Audley, de n'être pas suffisamment développé pour nous et de ne pas satisfaire complètement l'intérêt qu'il excite. On ne connaît pas assez, sur le continent, la part qu'ont eue et qu'ont encore les ordres religieux de femmes dans la renaissance du catholicisme en Angleterre. Espérons que, dans la suite de son travail, l'auteur sera moins sobre de détails à cet égard.

Nous ne saurions parler plus convenablement qu'à la suite de cet essai sur les ordres religieux de femmes, du livre plein de suavité et d'intérêt que le P. Daniel vient de consacrer à la bienheureuse Marguerite-Marie Alacoque<sup>1</sup>. Ce livre, écrit à la prière de Mgr l'évêque d'Autun dont le diocèse a vu naître et mourir la sainte fille dont il retrace la vie et les œuvres et d'après des

<sup>1</sup> *Histoire de la bienheureuse Marguerite-Marie, religieuse de la Visitation*, par le P. Daniel. 1 vol. in-8°. Jacques Lecoffre, édit.

documents restés inconnus à tous ceux qui ont écrit sur elle, la présente par des côtés assez nouveaux et nous donne de son caractère et de son action une idée qu'on ne s'en était point faite, croyons-nous, jusqu'ici. Ceux qui, avec nous, — et ils sont nombreux, — ont toujours considéré l'humble charolaise, la fille presque illétrée du petit notaire de Vosvre, comme une personne exclusivement plongée dans les contemplations mystiques et entièrement étrangère aux choses de son temps, ne seront pas peu surpris d'apprendre qu'elle s'en occupait avec une intelligente assiduité, et que, entre autres événements, elle suivit de très-près les tentatives faites en Angleterre sous Charles II pour sauver le catholicisme ou le maintenir au moins à la Cour et dans la famille royale. C'est à sa prière, en effet, que se rendit à Londres le célèbre P. de la Colombière, dont on peut dire que la présence provoqua le complot anti-papiste de la Conspiration des poudres. Il avait *tremblé* à l'idée de cette mission, et peut-être eût-il défailli sans les encouragements et les exhortations de Marie Alacoque. Elle lui avait remis à son départ des instructions d'un caractère mystérieux, mais d'un sens profond et où le missionnaire qui les portait toujours sur lui puisa toute sa force. Il faut lire au long, dans le P. Daniel, les détails de cette participation inattendue de l'obscur religieuse de Paray-le-Monial à la grande entreprise du catholicisme continental contre le protestantisme insulaire.

Ce qu'il faut lire aussi dans le P. Daniel, pour bien comprendre tout ce que la religion étudiée avec un cœur droit peut donner de lumières, d'élévation et de courage à la plus simple créature, c'est la lutte que Marie Alacoque soutint contre une des premières familles du Charolais, excitée par toute la noblesse du pays et appuyée par le plus fougueux, le plus hautain, le plus violent des prélats de l'époque. Il y avait dans cette famille une jeune fille que ses parents voulaient faire religieuse contre son gré. C'était un abus déplorable contre lequel s'élevait autant qu'elle le pouvait l'Église et que Bourdaloue foudroyait en ce temps même de sa parole éloquente et austère. On avait compté sur la supérieure du couvent (Marie était alors revêtue de ces fonctions) pour vaincre la résistance de la jeune personne. Cette supérieure était du pays, elle sortait d'une famille relativement inférieure et qui avait toujours vécu dans le respect des gens qui allaient lui faire l'honneur de lui demander un service. Nul doute qu'elle ne s'empressât de le leur rendre. Qui ne l'eût pensé en effet, quand il était connu de tous que c'était le désir très-vif de Son Éminence le cardinal de Bouillon, abbé commendataire de Cluny, comte de Paray-le-Monial, etc. etc., et protecteur avoué des parents de la novice récalcitrante ?

Qu'arriva-t-il pourtant ? C'est que Marie Alacoque, du moment où elle se fut convaincue que la jeune personne n'avait pas de vocation, prit hautement sa défense, et, sans crainte des menaces terribles qu'on faisait contre elle et contre sa maison, refusa de fermer la porte du cloître sur celle qui déclarait ne pas vouloir y enfermer sa vie.

Ce fut, au surplus, la seule fois que la sainte religieuse eut à lutter ainsi contre le monde. Dieu lui épargna dans la suite ce genre de combats. Sa vie s'écoula dans la prière et de surnaturelles communications avec Dieu. Les lecteurs pour qui nous écrivons la connaissent : nous n'essayerons pas de la redire ici. Le P. Daniel l'a racontée avec un sentiment profond et un charme pénétrant. Signaler son livre est tout ce que nous puissions nous permettre ici <sup>1</sup>.

## III

Un cours nouveau et d'un intérêt aussi sérieux que piquant vient d'être créé au Collège de France. C'est le *Cours de littérature médicale*. Ouvert depuis quelques mois seulement, il a déjà pris rang parmi les plus suivis et les plus goûtés. Il est vrai de dire qu'on s'est adressé, pour l'inaugurer, à l'un des hommes les plus capables d'en assurer le succès. Nous ne savons si M. le docteur Daremberg, — c'est lui que M. le ministre de l'instruction publique a chargé de cet enseignement, — pratique beaucoup la science d'Hippocrate, mais ce qu'il y a de sûr, c'est qu'il en connaît l'histoire à merveille, et sait en parler avec agrément. Sa grande publication des médecins grecs et latins n'est pas en moindre estime auprès des savants que ne le sont, auprès des gens du monde, ses articles de journaux ; il y a là, selon les hommes compétents, autant de véritable savoir qu'ici de critique ingénieuse et de fine observation. Nous venons de relire plusieurs de ces articles réunis en volume <sup>2</sup>, selon l'usage aujourd'hui généralement reçu, et nous n'en regrettons que plus vivement l'impossibilité où nous sommes d'aller écouter l'auteur dans sa chaire. Pour peu que le professeur ressemble à l'écrivain, ses leçons doivent offrir un très-vif attrait. En effet, la médecine, considérée du point de vue où M. Daremberg se place pour en faire l'histoire, comprend tout aussi bien l'étude de la philosophie et des mœurs, que celle des maladies et des remèdes. Les peuples, dans leur vie la plus intime et la plus secrète, doivent, par suite, venir s'asseoir devant lui. Un chapitre, de son livre peut nous donner une idée du genre de consultation auquel il se propose de soumettre le passé ; c'est celui qui a pour titre : *La Médecine dans les poètes romains*. Longues et curieuses sont les informations qu'il tire d'Ennius, de Plaute, d'Horace, de Martial, et encore pourtant ne fait-il que leur tâter le pouls, et ne les ausculte-t-il pas à l'aide des procédés modernes. Que sera-ce quand il aura à diagnostiquer d'après les prosateurs ? Quelles révélations aussi ne promet pas ce système d'investigation appliqué aux Grecs, bien autrement indiscrets que les Romains ! Aris-

<sup>1</sup> Le P. Daniel a publié en outre une nouvelle édition de l'ancienne et excellente *Vie de Marguerite-Marie*, par le P. Croiset. (1 vol. in-18, Douziol.)

<sup>2</sup> *La Médecine : histoire et doctrine*, par M. Daremberg. 1 vol. in-8°. Didier édit.

tophane et l'Anthologie sont, à eux seuls, une source plus féconde de renseignements de ce genre que tout le parnasse latin.

Et ce monde grec, il ne finit pas, dans la médecine du moins, avec son indépendance nationale. La médecine est la science que cultivent de préférence, dirait-on, les Grecs de la décadence. Durant six siècles, ils se vengent de leurs vainqueurs en les médicamentant. Comme Louis XIV disait: *L'Etat, c'est moi*, les savants d'aujourd'hui disent: *La science, c'est nous*. C'est aussi ce que disaient ou pensaient les médecins grecs dans l'empire romain; nul ne savait guérir qu'eux et leurs amis. M. Daremberg a esquissé une curieuse histoire de cette domination médicale des Grecs dans trois chapitres pleins de faits et de vues neuves sur Gallien, Paul d'Égine et l'École de Salerne. Il y a même vers la fin de ce dernier des idées très-neuves et très-vraies, selon nous, sur la véritable période d'activité et de vigueur intellectuelle du moyen âge, laquelle, au sentiment de l'auteur et au nôtre, ne serait pas la seconde. Vingt pages savantes encore, mais contestables sur plus d'un point, complètent, dans le volume de M. Daremberg, la revue de l'histoire de la médecine à cette époque.

Les temps modernes n'y sont touchés que par un travail anecdotique rempli de détails singuliers sur Louis XIV, ses maladies et ses médecins. A l'exception de Fagon, qui était un honnête et savant homme et qui fit profession du plus généreux désintéressement, les médecins du grand roi font là triste figure. Louis XIV lui-même sort un peu rabaisé de cette étude médicale. Au premier moment, il semble qu'on devrait conclure des détails où entre M. Daremberg, qu'il n'y avait de véritablement grand dans ce prince que son amour du travail et... son appétit. Le fait est qu'il avait celui-ci féroce et que ce fut la cause de plusieurs de ses maladies, et que l'autre était littéralement indomptable. « Le roi, en effet, employait si bien son temps, dit M. Daremberg, qu'on pourrait prouver, le journal de Dangeau à la main, qu'il n'y eut pas dans toute sa vie une seule heure inoccupée. » Aussi l'auteur, auprès de qui cet amour du travail a été sans doute une circonstance atténuante, se montre-t-il, à la fin de son article, moins dur pour Louis XIV qu'on n'eût dû l'attendre de la peinture qu'il fait de lui dans ses rapports avec son conseil de santé. « Le titre de *grand* appartient, dit-il, au siècle encore plus qu'au monarque. Les grands siècles ne sont pas l'œuvre des souverains, mais l'œuvre des siècles antérieurs. Un homme n'y peut rien, que comprendre et encourager; ce fut le vrai mérite, et cela déjà suffirait à leur gloire, de Périclès, d'Auguste, de Charlemagne, des Médicis, de Léon X et de Louis XIV. »

Il n'y a pas que de l'histoire médicale dans le volume de M. Daremberg; une part, y est faite aux doctrines, mais il ne nous appartient pas d'en parler. Nous n'avons voulu du reste signaler ce volume qu'à un seul titre: comme un prélude à l'enseignement dont l'auteur est chargé et un avant-goût des résultats qu'il promet.

P. DOUHAIRE.

# LES ÉVÉNEMENTS DU MOIS

---

Paris, 23 mai.

Les affaires de l'Europe n'ont guère réclamé notre attention pendant le mois qui vient de s'écouler. L'Espagne pour laquelle les organes de la démocratie disciplinée se promettaient et nous promettaient de graves agitations, a su rester sourde à la voix des factions et montrer qu'elle comprenait le lien indissoluble qui rattache la conservation de son indépendance au maintien de sa dynastie.

L'interminable question des duchés reste toujours en suspens. L'Allemagne, éclairée sur les convoitises du gouvernement prussien, se résout à les combattre après les avoir trop longtemps servis. Les avocats du roi Guillaume ont enfin terminé leur volumineux mémoire où toutes les arguties qui peuvent se mettre au service d'une mauvaise cause, sont accumulées pour établir que les duchés reviennent à leur souverain par droit de naissance, aussi bien que par droit de conquête. Mais la conquête a été faite, au moins à deux, sinon à trois, et dans cette situation un peu compliquée, l'argument le plus irrésistible, celui du lion de la Fable, nous paraît jusqu'ici manquer au successeur du grand Frédéric. Aussi dans la générosité de son âme, ce monarque renoncerait-il bénévolement à se prévaloir des lauriers de Düppel et des arguments de ses légistes, si le prince qui sera appelé à gouverner les duchés consentant, de son côté, à remettre entre les mains de la Prusse presque tous les droits de la souveraineté, bornait son ambition à l'exercice d'un pouvoir à peu près analogue à celui qu'impliquait, avant 1848, le titre de prince de Neuchâtel et de Valengin, qui figure encore dans les protocoles, au milieu de tous ceux dont se



pare la maison de Hohenzollern. La Diète germanique, et surtout l'Autriche, paraissent peu disposées à se prêter à cette sorte de transaction ; M. de Bismark, l'auteur des fameuses conventions qui ont si effectivement rivé les fers de la Pologne, le contempteur obstiné des lois de son pays et des droits de la représentation nationale, pourra donc voir sa politique peu loyale aboutir, à l'extérieur comme à l'intérieur, à un échec mérité. Ajoutons toutefois, à titre de compensation, qu'il aura réussi à signer un traité de commerce avec la France au nom du Zollverein, et qu'un décret de l'impératrice régente vient de lui conférer la grand'croix de l'ordre impérial de la Légion d'honneur.

Le transfert de la capitale du royaume d'Italie s'effectue, au moment où nous écrivons ces lignes, et le parlement, élu sous les inspirations de M. de Cavour, vient de terminer sa laborieuse législature par le vote des lois financières qui révèlent la pénurie du nouveau royaume. Tout y est mis à l'encan : biens domaniaux, chemins de fer, titres de la dette publique. Depuis cinq ans, chaque exercice demande environ 500 millions de ressources extraordinaires consacrées à des dépenses purement improductives, et il nous est impossible de prévoir que les progrès de la richesse publique, ou des réductions considérables dans les dépenses puissent mettre un terme à ces embarras financiers et aux opérations ruineuses qu'ils exigent. Des élections générales vont avoir lieu dans la Péninsule. Quelle attitude y prendront les hommes modérés qui sont en Italie les plus nombreux ? Plus d'une fois, lors des élections partielles, nous avons eu l'occasion de remarquer l'infime minorité qui, dans chaque collège électoral, prenait part au scrutin et nous avons, avec raison, attribué cette minorité à l'absence de toute candidature modérée, qui ralliait la majorité des électeurs et les décidait à manifester leur opinion et leur volonté.

Cet état de choses ne saurait se prolonger sans créer la plus lourde responsabilité pour les hommes distingués de l'Italie qui n'appartiennent pas au parti avancé. Qu'ils imitent l'exemple que leur ont si courageusement donné MM. d'Ondes Reggio en Sicile et l'illustre et national historien Cantù en Lombardie. Qu'ils affrontent résolûment le scrutin : avec les moyens légitimes d'action dont ils disposent, ils entraînent derrière eux, dans bien des collèges, cette majorité de gens paisibles, timides, disposés à prendre ombrage de tout, prompts à se désintéresser des affaires publiques, et qui dans tous les temps et dans tous les pays, ont laissé faire le mal, qu'avec un peu moins de mollesse et d'abandon ils auraient réussi à prévenir. Si les hommes, dont nous venons de parler, savent profiter de l'occasion qui leur est offerte d'exprimer pacifiquement et légalement ce qu'ils veulent et surtout ce qu'ils ne veulent pas, non-seulement ils obtiendront un nombre important de sièges à la Chambre des députés, mais encore ils rallieront à leur politique beaucoup de membres de l'ancienne majorité, dont les instincts étaient plus modérés que les votes, et qui évidemment recherchent

avec impatience le moment où ils pourront se séparer complètement du parti avancé.

Espérons que les devoirs et les nécessités d'une pareille situation seront compris, et que nous aurons bientôt à féliciter les hommes d'ordre en Italie, comme nous avons déjà à nous féliciter des négociations dont le Saint-Siège vient de prendre l'initiative vis-à-vis du gouvernement de Victor-Emmanuel dans le but de pourvoir aux besoins spirituels des nombreuses églises de la Péninsule veuves de leur évêque en comblant les vides faits par la mort dans le sein de l'épiscopat italien. Pie IX, depuis 1859, s'est toujours refusé, avec une noble persistance, à entendre parler de toute combinaison, impliquant, de sa part, la reconnaissance directe ou indirecte des actes de fraude et de violence qui l'ont dépossédé de la plus grande partie de ses États. Mais lorsqu'il s'agit de questions purement ecclésiastique, le chef de l'Église catholique ne s'arrête pas aux injustices ou aux offenses dont le souverain temporel est la victime et son soin le plus cher est de ne rien épargner pour sauvegarder les intérêts spirituels dont il est le défenseur vigilant. Nous ne nous chargeons pas de préjuger ici l'issue de ces négociations délicates, mais nous applaudissons de tout notre cœur à la pensée qui les a dictées, et si, par des circonstances que nous ne pouvons prévoir, elles devaient échouer, l'insuccès n'en saurait être attribué au pontife généreux dont elles seront l'éternel honneur. Cette attitude si digne et si conciliante de la cour de Rome n'a pu amener celle de Turin ou plutôt de Florence, a sortir de l'équivoque dans lequel elle se complait depuis la guerre d'Italie, et dont, il faut bien le reconnaître, elle a toujours su tirer un si grand parti. Aussi quelle foi pouvons-nous avoir dans la convention du 15 septembre quand nous voyons le roi Victor-Emmanuel, au moment où il inaugure la statue du Dante dans sa nouvelle capitale, accepter une épée sur laquelle sont inscrits quatre vers du grand poète complètement détournés de leur sens et qui paraissent lui reprocher affectueusement de ne pas être à Rome. Voilà dans quel esprit s'exécute le traité par lequel ce prince s'interdit solennellement toute prétention sur cette ville? Il est donc naturel que les alarmes des catholiques persistent.

Nous n'aurions plus à revenir aujourd'hui sur la question romaine, si deux membres du conseil privé, n'avaient cru devoir raviver un débat qui paraissait épuisé, pour tout le monde, depuis le magnifique discours de M. Thiers. M. le duc de Persigny vient de faire un voyage en Italie, il a notamment séjourné à Rome et à Naples, et ce touriste considérable a cru devoir communiquer au public ses impressions de voyage, sous forme de lettre adressée à Son Excellence M. Troplong, président du Sénat, se proposant, a-t-il dit, de rendre hommage « à l'esprit élevé, au caractère noble et pur, dont la présence à la tête du premier corps de l'État est un honneur pour le gouvernement de l'Empereur? » M. de Persigny qui avait accueilli naguère avec tant d'enthousiasme les discours prononcés par le prince Napoléon au

Sénat contre le pouvoir temporel, a été touché sans doute par la puissante argumentation de M. Thiers, et aussi, comme il le déclare lui-même, parce qu'il a vu Rome. Il admet à la fois la nécessité d'une souveraineté temporelle pour le pape et l'impossibilité morale et matérielle de substituer, dans la ville éternelle, une autre autorité à celle du chef de l'Église catholique. Laissons la parole à M. de Persigny.

« Si le projet de Rome pour capitale est de nature à séduire les imaginations, il ne satisfait pas également aux exigences de la raison et aux intérêts de la politique. Et d'abord qu'y a-t-il de commun entre l'Italie moderne et la Rome des consuls, des empereurs et des Papes? Qui oserait, de nos jours, sans avoir conquis l'univers, relever la formule célèbre *Senatus populusque romanus*, fouler les dalles de la voie Sacrée et monter au Capitole? Et si ces grandes choses ne peuvent se répéter, pourquoi Rome? La Rome antique écraserait l'Italie de tout le poids de l'histoire. Cette prétention de l'Italie moderne en face de la Rome païenne serait puérole, comme en face de la Rome catholique elle pourrait être odieuse. Au milieu de cette innombrable quantité d'églises, de monuments religieux de tout genre et de toute magnificence, que ferait l'Italie? Se ferait-elle dévote ou impie? Non; entre ces deux villes, la Rome païenne et la Rome catholique, qui se coudoient, se pressent et s'enchevêtrent, il n'y a pas la place d'une capitale politique, et mon étonnement, aujourd'hui que j'ai vu Rome de mes yeux, c'est que cette question ait pu être sérieusement posée.

« Une considération d'ordre supérieur domine, d'ailleurs, toute la question : c'est que Rome, aussi bien la Rome païenne que la Rome chrétienne, n'appartient pas à l'Italie, mais à l'univers. Quel est donc le peuple, en effet, qui peut se dire l'héritier exclusif de la Rome antique? Rome, en se répandant dans le monde pour le conquérir, a mêlé son sang aux barbares, comme les barbares se sont mêlés aux Romains en envahissant l'Italie. Nous, Gaulois transalpins, Ibères, Bretons, Germains, nous sommes donc aussi bien les enfants de Rome que les Gaulois cisalpins, les Étrusques et les Latins. Comme eux et autant qu'eux nous sentons dans nos veines des gouttes de ce sang généreux, le plus glorieux sang de l'histoire; et comme eux, héritiers de Rome, nous ne pouvons reconnaître de droit d'ainesse à personne. Il est donc juste que le berceau de notre civilisation n'appartienne à aucun peuple, mais qu'il soit le bien indivis de tous les peuples européens, le terrain neutre où tous, en venant honorer les tombes de leurs ancêtres communs, puissent se donner la main. Pour ce qui est de la Rome catholique, notre droit est encore plus saisissant. La capitale du monde chrétien, le siège du gouvernement spirituel de tous les catholiques de l'univers ne saurait appartenir exclusivement à un État particulier. Constituée, organisée, enrichie depuis des siècles par la piété des fidèles du

monde entier, Rome doit rester le bien, le centre, l'apanage commun de toutes les puissances catholiques<sup>1</sup>. »

Mais les autres impressions de l'éminent voyageur ne se rapportent malheureusement pas à celles que résumait ces lignes, et les partisans du pouvoir temporel, au moment même où ils voyaient leurs rangs se grossir d'un auxiliaire aussi inattendu qu'influent, ne tardent pas à s'apercevoir que les conclusions de M. de Persigny s'éloignent moins qu'elles n'en ont l'air de celles du prince Napoléon, son collègue au Conseil privé. Ainsi à Naples, M. de Persigny a tout admiré, à Rome au contraire tout lui semble détestable. Il professe, il est vrai, une vénération toute particulière pour le pape, mais il n'épargne pas les expressions les plus dures lorsqu'il se met à juger la cour pontificale.

C'est pour nous un sujet tout au moins de surprise, que la liberté de langage, pour ne pas dire plus, avec laquelle les personnages qui figurent aux premiers plans de notre organisation politique, s'expriment sur un gouvernement uni par des liens aussi étroits à la France que celui du Saint-Père. Ce procédé nous étonne d'autant plus de la part de M. de Persigny, que lorsqu'il était ministre de l'intérieur, il a largement usé des rigueurs administratives envers les journaux qui croyaient pouvoir attaquer avec la même franchise, les actes d'un autre gouvernement allié, celui du roi d'Italie.

M. de Persigny, désireux de conserver le pouvoir temporel, nous montre cependant, avec une certaine complaisance, la population romaine toute entière n'ayant qu'un seul vœu, le renversement du gouvernement pontifical et se disposant à accomplir sans « émeutes, ni troubles, ni désordres, » une révolution « depuis longtemps décidée et arrêtée dans les détails principaux. » Puisque le correspondant de M. Troplong est si bien instruit et si explicite, pourquoi ne nous indique-t-il pas *ces détails principaux* arrêtés à l'avance? Il a d'ailleurs, lui aussi, pour conjurer le danger son plan tout préparé, c'est d'établir à Rome, d'accord avec les puissances catholiques et l'Italie, « un gouvernement provisoire » qui administrera les États de l'Église au nom du pape et y fera en son absence les réformes nécessaires. Or, avec toute la déférence que nous devons à la haute sagacité de M. de Persigny, nous nous permettrons de lui faire observer qu'il ne saurait y avoir de plan mieux concerté pour ébranler le pouvoir temporel. M. de Persigny est trop passé maître en fait d'histoire contemporaine, pour ne pas savoir, que sous quelque prétexte que les gouvernements provisoires aient été constitués, leur soin unique a été de se rendre définitifs et par conséquent de prévenir le retour de ceux à qui ils ont succédé.

<sup>1</sup> M. de Persigny développe ici une idée exprimée il y a cinq ans déjà par M. de Morlembert dans sa *Lettre à M. de Cavour*, p. 5. (Note de la Rédaction).

Avec quel dédain M. de Persigny ne parle-t-il pas, en termes très-généraux, il est vrai, et que chacun peut appliquer comme il le trouve convenable, « des esprits obstinés que leur rêve de domination universelle emporte vers l'abîme, » de ces malades désespérés, qui, jusqu'au moment fatal font les plus beaux projets d'avenir et caressent les plus grandes chimères quand tout craque et tout croule autour d'eux. »

Pendant que la brochure de M. de Persigny paraissait, les journaux publiaient un discours prononcé à Ajaccio par le prince Napoléon dont l'appel tout récent à la vice-présidence du conseil privé a paru, aux yeux de tous, impliquer la conformité complète de ses vues, au moins sur les questions les plus importantes, avec celles du gouvernement. Dans ce discours sur lequel nous aurons occasion de revenir, le prince a demandé la destruction du pouvoir temporel avec cette crudité d'expression qui lui est familière. En outre, il s'est attaqué, à diverses reprises non-seulement à l'alliance autrichienne qui, comme à lui, nous semble irréalisable dans les circonstances actuelles, mais à l'intégrité de la monarchie autrichienne, et parmi les nationalités dont il rêve la résurrection, il a notamment cité la nation hongroise, en donnant comme le chef-d'œuvre de la politique des nationalités une proclamation de Napoléon 1<sup>er</sup> qui appelait les Magyars aux armes en 1809, et qui n'était en réalité qu'une machine de guerre contre la maison d'Autriche que les Hongrois ont eu alors le bon sens de ne pas prendre au sérieux.

De semblables manifestations sont-elles de nature à simplifier nos relations diplomatiques? On nous fera observer, il est vrai, qu'il s'agit ici d'opinions purement individuelles; que M. de Persigny lui-même le reconnaît expressément; que le discours du prince ne se retrouve pas au *Moniteur*, qui n'a parlé que de la pureté du ciel sous lequel il a été prononcé, que, chose plus importante encore, *le Pays* et *le Constitutionnel*, en reproduisant le discours princier, ont fait subir au passage sur la question romaine, en le supprimant, le traitement que l'orateur lui-même propose d'appliquer au pouvoir temporel. Toutes ces observations ont certainement leur valeur, mais elles n'empêchent pas que le pouvoir temporel et l'Autriche ne comptent dans le sein du Conseil privé deux adversaires déclarés, nous pourrions dire acharnés, et que si l'opinion de leurs collègues, ce que nous ne savons pas, n'est pas la même, elle peut n'être pas soutenue ni avec autant de chaleur ni avec autant d'autorité.

Ces deux publications réussiront-elles à raviver le débat sur la question romaine et à ramener de ce côté l'attention générale, presque exclusivement portée, dans ces dernières semaines, sur les événements considérables dont l'Amérique est le théâtre? Nous ne le pensons pas. Les affaires des États-Unis sont l'objet de toutes les conversations et de toutes les préoccupations. Nous n'avons rien à ajouter aux pages qui résument, en tête de ce numéro, les sentiments que nous ont fait éprouver les diverses phases

de cette terrible guerre civile<sup>1</sup>. Nous ne nous arrêterons pas non plus sur les causes fort obscures qui mettent aux prises le Brésil avec les États du Rio de la Plata, ou sur la continuation de l'anarchie qui désole les républiques de l'Équateur, du Pérou et de la Bolivie, nous nous bornerons seulement à constater que les délicatesses du sentiment national dans les États de l'Amérique du Sud, à l'endroit de l'ingérence des étrangers dans leurs affaires, sont telles, qu'une formidable insurrection vient d'être soulevée contre le général Pezet, président du Pérou, par ce seul motif que son gouvernement aurait consenti à accorder à l'Espagne la réparation d'injures faites à des sujets de cette puissance.

Ce sentiment est-il aussi vivace au delà de l'isthme de Panama et notamment au Mexique? Telle est la question que tout le monde se pose en France avec anxiété. On se demande si les Mexicains voient d'un œil favorable l'intervention si active dans leurs affaires non-seulement de nos troupes régulières, mais encore des volontaires belges et autrichiens, et même des noirs du Darfour. A cette question, *le Moniteur*, il est vrai, répond toujours affirmativement. Chaque courrier lui apporte une correspondance dont les conclusions sont invariablement les mêmes : le vomito negro diminue à la Vera Cruz, la popularité de l'empire s'accroît, l'avant-dernière bande de *guerillas* est dispersée, nous préparons enfin une expédition qui doit être la dernière, et qui aura raison de l'ombre de pouvoir qu'exerce encore Juarez sur quelques provinces éloignées. Malheureusement les correspondances privées et les détails que nous

<sup>1</sup> Il s'est formé à Paris, sous le nom de *Comité français d'émancipation*, un comité destiné à correspondre avec les sociétés fondées en Amérique, en Angleterre et dans d'autres pays, pour seconder l'entière abolition de l'esclavage, l'éducation et l'assistance des familles affranchies, et la publication de tous les faits qui se rattachent à cette grande cause d'humanité. Ce comité se compose provisoirement de MM. le duc de Broglie, Guizot, *présidents d'honneur*; Laboulaye, *président*; Augustin Cochin et Audley, *secrétaires*; prince de Broglie, Léopold de Gaillard, Charles Gaumont, Léon Lavedan, Henry Martin, Guillaume Monod, comte de Montalembert, Henry Moreau, E. de Pressensé, H. Wallon, Cornélie de Witt.

Le premier acte de ce comité a été la rédaction d'une adresse à M. Andrew Johnson, président des États-Unis d'Amérique, dont nous croyons devoir citer les lignes suivantes :

« Monsieur le président, les soussignés, amis fidèles des États-Unis, fils de la nation française qui a combattu pour l'indépendance de votre nation, se permettent de vous adresser l'expression des sentiments provoqués dans leur âme par l'horrible attentat qui a remis dans vos mains les fonctions d'Abraham Lincoln et le soin de sa mémoire. Il n'est pas mort à la guerre au milieu des soldats de l'Union, il est mort de la main d'un assassin. Il est mort, mais il laisse son pays vivant, et sa mort peut servir sa patrie, si, dominant l'horreur de la première émotion, les États-Unis savent pleurer leur président, l'imiter et l'écouter encore au lieu de le venger. Nous aussi, Français, nous avons connu la guerre civile, nous avons vu plus d'une fois, au milieu de troubles sanglants, tomber les plus nobles, les plus innocentes victimes, sous des coups inattendus. Jamais nous n'avons voulu chercher dans ces forfaits d'autre main que celle du meurtrier. Les crimes sont isolés, les gloires sont nationales. Le bras du criminel frappe sa propre cause autant que sa victime. Laisant l'assassin dans l'ombre de son ignominie, ne pensons qu'au mort et répétons ce mot qui a dû être le cri suprême de son âme : « *Que mon sang soit le dernier versé !* »

(Note de la Rédaction.)

communiquent les autres journaux nous font entrevoir des perspectives moins brillantes. Ainsi Juarez est en fuite depuis près de deux ans, l'empereur Maximilien a déjà accepté depuis un an la périlleuse mission de régénérer la race latine au Mexique, et les choses sont si peu avancées que ce prince ne croit pas pouvoir prendre de mesures définitives et s'est borné à donner à son empire un *statut provisoire*, qui n'a pas moins de 18 titres et de 84 articles. Ce statut déclare que la forme du gouvernement mexicain est la monarchie, *modérée* ; mais nous avons cherché vainement dans ses dispositions la justification de cette énonciation, et notamment les assemblées délibérantes qui sont chargées de modérer la toute-puissance impériale. Par contre, nous y trouvons un peu de tout, des notions géographiques, des maximes comme celle-ci : « les Mexicains sont obligés de défendre les droits et les intérêts de leur patrie, » et une définition à peu près complète de toutes les fonctions publiques, depuis celles des commissaires impériaux jusqu'à celles des capitaines de port. Nous avons remarqué, à propos des alcades ou maires, une clause qui permet à ces fonctionnaires de se démettre de leurs charges après un an de service, et qui semblerait par conséquent indiquer que l'acceptation de ces fonctions est obligatoire, et peut-être aussi que la fameuse ordonnance du général Castagny qui prononçait des peines assez graves contre les citoyens qui refusaient des emplois est encore en vigueur.

Malgré l'étendue de ce document, beaucoup de points importants sont encore à éclaircir. A ceux qui veulent savoir ce que sera le conseil d'État, l'art. 14 répond : « La formation, les attributions et la nomination du conseil d'État sont déterminées par la loi de sa création. » L'organisation judiciaire et l'immovibilité des juges ne sont pas mieux définies, l'une et l'autre seront réglées par une loi organique. Les articles 58 et suivants au titre XV *des garanties individuelles* reconnaissent aux Mexicains l'égalité devant la loi, la sûreté personnelle, la propriété, l'exercice de leurs cultes, la liberté de publier leurs opinions, la liberté individuelle, et généralement tous les droits que nous considérons comme constituant les grands principes de 89. Mais cette nomenclature perd beaucoup de sa valeur en présence des termes de l'art. 77. « Seulement, y est-il dit, par décret de l'Empereur et des commissaires impériaux et quand la conservation de la paix et de l'ordre public l'exigera, on pourra suspendre temporairement la jouissance de quelques-unes de ces garanties. » Les dix-huit titres et les quatre vingt-un articles des *Statuts provisoires de l'empire mexicain* pourraient donc, à notre sens, se résumer ainsi : l'Empereur fait tout ce qu'il veut, ou plutôt ce qu'il peut, car son autorité est des plus précaires là où une force armée suffisante ne la fait pas respecter. Les rigueurs de l'état de siège mêmes ne suffisent pas toujours à empêcher le mécontentement que provoque l'intervention étrangère de se faire jour, c'est ce qu'établit d'une manière irréfutable le compte-rendu du procès fait devant un conseil de guerre français aux éditeurs de cinq journaux

de la ville de Mexico, à la suite de l'exécution du chef de bandes Romero. Il est avéré pour tout le monde que Romero était un bandit de la pire espèce, et nos journaux publiaient récemment une lettre de Juarez déclinant toute solidarité avec ce misérable; il semble donc que sa mort aurait dû être accueillie, sinon avec satisfaction, du moins avec indifférence. Il n'en est rien, une partie de la population a voulu ne voir en lui que l'homme qui avait personnifié la résistance nationale, et, malgré la législation qui pèse sur la presse, ce sentiment a été exprimé plus ou moins nettement par cinq journaux dont l'un, chose plus surprenante encore, avait pour rédacteur un fonctionnaire public d'un ordre assez élevé, le secrétaire général de l'ayuntamiento de Mexico. « On ne se douterait guère à son langage, dit l'acte d'accusation auquel nous nous permettons de faire quelques emprunts, qu'il est employé de gouvernement. » Un autre journal dans un article relatif à la prise de Oajaca « outrageait grossièrement un chef dissident récemment rallié à l'empire et il se demandait s'il n'y aurait pas une cour martiale pour juger Valentin Palacios comme il s'en est trouvé une pour juger Romero. » L'auteur de cet article a déclaré « qu'il avait cédé à un mouvement de désespoir. » Tous ces journaux se sont efforcés de présenter la situation du pays sous les couleurs les plus sombres, et n'ont épargné aucun genre d'attaques. L'un s'est permis « des plaisanteries ridicules sur la tenue des volontaires autrichiens » l'autre a fait précéder le compte rendu de l'exécution de Romero « d'une vignette représentant un monument funéraire sur lequel est couché un chien au milieu de feuilles de cyprès. Il n'est pas besoin d'entamer de discussion pour comprendre combien cet emblème est offensant; il indique que des amis fidèles veillent sur la mémoire de Romero <sup>1</sup>. »

Nous avons insisté sur les détails de ce procès parce qu'il nous paraissait projeter une vive lumière sur la situation, et nous croyons fort que des incidents de ce genre ne sont guère de nature à décourager Juarez et ses partisans. On nous annonce qu'une expédition va être dirigée sur les provinces septentrionales, où l'autorité de l'ancien président de la République mexicaine n'a cessé d'être reconnue, nous espérons que le succès couronnera cette fois encore les efforts de nombreux soldats; mais il nous est impossible de considérer cette expédition comme la dernière, et nous craignons de plus en plus que les résistances dont nous aurons à triompher ne rappellent celles que nous rencontrâmes, il y a plus de cinquante ans, en Espagne. Tout, d'ailleurs, nous fait redouter que Juarez ne soit pas abandonné à ses propres forces et qu'il ne trouve des secours dans les soldats

<sup>1</sup> M. Laurens, capitaine au 5<sup>e</sup> zouaves, a soutenu l'accusation avec une énergie que la vigueur de son acte d'accusation faisait pressentir. « Soldat par état, s'est-il écrié, magistrat par occasion, je ne possède point l'art de la parole et je n'ai que le simple bon sens pour me guider au milieu des arcanes de la loi... Pénétré de la responsabilité qui m'incombe et des graves intérêts dont je suis chargé, je resterai comme Marius dans les marais de Minturnes, calme au milieu des laves infectes vomies par les vils pamphlétaires que vous avez devant vous, et qui partent de trop bas pour vous atteindre directement. »



que la pacification des États-Unis met en disponibilité. Nous sommes convaincus que le cabinet de Washington, oubliant tous les mauvais procédés dont il a eu à se plaindre pendant la guerre, fera tous ses efforts pour décourager ces tentatives d'enrôlement que les dernières nouvelles d'Amérique nous annonçaient comme s'effectuant dans l'intérêt de Juarez. Mais sera-t-il assez puissant pour paralyser complètement toute démonstration de ce genre? Pourra-t-il, par exemple, empêcher des volontaires de se rendre comme simples émigrants dans la Sonora et les autres provinces gouvernées par Juarez, qu'il reconnaît encore comme le seul représentant de la nation mexicaine? Pourra-t-il empêcher les maisons de banque américaines qui pourraient avoir du goût pour ce genre de placements de souscrire un emprunt hypothéqué sur les mines de la Sonora et de Chihuahua? Vou-drons-nous, de notre côté, déclarer la guerre aux États-Unis, si des faits pareils s'accomplissent? Évidemment non. Que devons-nous faire alors? Nous n'avons qu'un seul parti à prendre, celui que nous ne cessons de recommander ici depuis deux ans, revenir du Mexique le plus promptement que nous pourrons. Si l'empire que nous avons fondé est réellement national, il saura parfaitement se maintenir avec l'armée mexicaine grossie de notre légion étrangère, des volontaires autrichiens, belges et même de noirs du Darfour; si au contraire il n'est pas né viable, il succombera devant ce principe des nationalités dont le prince Napoléon s'est montré le si chaleureux avocat à Ajaccio. L'honneur de notre drapeau n'est nullement engagé. Partout où l'ennemi a osé faire face à nos troupes, il a été mis en déroute, et personne ne sera assez mal avisé en Europe pour supposer que les vainqueurs de Sébastopol, de Magenta et de Solferino aient rencontré au Mexique des adversaires dignes d'eux. D'ailleurs la sagesse d'un gouvernement ne consiste pas seulement à ne pas faire de fautes, mais surtout à les réparer. Or ici la faute est incontestable, l'Angleterre et l'Espagne, qui s'y étaient associées dès le début, ont profité de la première occasion qui leur a été offerte pour se désister de leur entreprise : suivons leur exemple, suivons aussi l'exemple de sagesse que l'Espagne nous donne encore à Saint-Domingue, et, loin d'en être affaiblis, nous aurons amélioré notre situation politique et financière. La guerre a été entreprise en 1861, il ne faut pas l'oublier, pour obtenir les réparations pécuniaires dues à nos nationaux. Eh bien, ces réparations sont encore à venir et notre présence au Mexique est impuissante à en assurer la rentrée prochaine. Reste, il est vrai, les intérêts de nos autres nationaux qui ont eu la malheureuse idée de souscrire en 1864 et 1865 aux deux emprunts mexicains; mais ces intérêts, quelque respectables qu'ils soient, ne sauraient condamner le pays à de perpétuels sacrifices. D'ailleurs, ceux qui ont souscrit des emprunts à 12 p. 100 avec des chances de loterie de toute sorte ont en réalité joué eux-mêmes à la loterie; si les chances tournent tout à fait contre eux, ils ne doivent s'en prendre qu'à eux-mêmes, ils n'avaient qu'à chercher des placements

moins gros de promesses et chez un débiteur plus solvable. Telles sont les réflexions que nous suggèrent notre intervention au Mexique, et nous ne pouvons quitter ce grave et triste sujet sans dire avec quelle satisfaction nous verrions des voix plus autorisées que la nôtre, celle du prince Napoléon par exemple ou de M. de Persigny, consacrer à cette question un peu de l'ardeur qu'ils prodiguent à celle d'Italie et montrer avec l'énergie et la liberté de langage qui caractérisent toutes leurs productions les dangers de la politique que nous suivons de l'autre côté de l'Atlantique.

Le prince Napoléon, dans son discours d'Ajaccio, a fait une longue étude sur l'histoire du premier empire, qui est la contre-partie de celle que M. Raudot a publiée dans les colonnes de ce recueil. Le prince admire naturellement sans réserve le grand plan de monarchie universelle de son oncle, et, chose étrange, le représente pourtant comme le puissant propagateur du principe des nationalités. Il a des paroles de chaleureuse indignation contre les grands officiers de la couronne, sénateurs, généraux, préfets, fonctionnaires de toute classe, qui, en 1814, se ruèrent, avec une sorte de frénésie, au-devant des étrangers, et ajoute avec dégoût : *Les blancs seront toujours des blancs*. L'impérial orateur se trompe gravement, car, dans cette circonstance, il a affaire à des gens de toutes les couleurs.

Laissons là ces appréciations de famille et recherchons dans les paroles politiques du prince quelques indications sur ses tendances intérieures. Il se prononce, nous ne saurions trop l'en louer, comme le patron de la liberté de la presse, et, après avoir cité des paroles prononcées par Napoléon I<sup>er</sup> en 1815, il ajoute : « Fine allusion à ces subalternes si empressés à mettre le gouvernement à l'abri de la moindre attaque, mais qui, dans leur faux dévouement et leurs exagérations intéressées ne cherchent qu'un moyen de dissimuler au public et au souverain leur insuffisance et leurs fautes. » Il est impossible de s'exprimer en termes plus énergiques, et nous croyons fort que le journaliste qui donnerait à ses jugements une tournure aussi dégagée risquerait fort d'encourir les rigueurs administratives. Nous ne pouvons voir sans étonnement, l'un des membres d'un grand corps de l'État s'exprimer ainsi, dans une fête publique, lorsqu'il garde le silence le plus complet dans l'enceinte législative où il parle au nom du gouvernement, et qu'il néglige d'y faire prévaloir sa pensée. Le Sénat a eu plus d'une fois à s'occuper de pétitions provoquées par la situation précaire des journaux ; pourquoi le prince Napoléon n'a-t-il pas protesté par sa parole, ou au moins par son vote contre l'ordre du jour qui était proposé ? Il sait cependant quelle influence ses paroles auraient exercé. « Repoussons, dit-il, encore ces comparaisons humiliantes de fausse liberté comme en Autriche et en Turquie. » Ces comparaisons ne sont pas seulement humiliantes, elles sont surtout très-dangereuses pour ceux qui les font, et la condamnation prononcée, il y a trois ans, contre M. Pelletan, en préviendra l'abus plus sûrement que les recommandations du discours d'Ajaccio. Le prince Napoléon appartient

décidément à la classe des démocrates qui sont pour la liberté différée, classe dans laquelle M. Dupin a tenu à revendiquer récemment le premier rang au Sénat. Nous ne pouvons voir, sans un sentiment de réelle tristesse, ce vétéran de nos luttes parlementaires, cet homme d'un si grand talent et si peu soucieux de son propre passé, attaquer avec une impitoyable rigueur des principes qui ont été les siens, et à la chute desquels il n'a pas été aussi étranger qu'il s'efforce de le croire.

Le voyage de l'empereur en Algérie a excité de vives espérances parmi nos colons qui comptent que le souverain, après avoir vu par lui-même l'état des choses, ne pourra hésiter sur la politique qu'il convient d'adopter à l'égard de l'Afrique française. Nous nous plaisons à dire que les nobles paroles contenues dans la proclamation adressée à la population européenne en Algérie, la bonne grâce avec laquelle Napoléon III a rendu hommage à la politique de notre ancienne royauté, sa visite aux Trappistes de Staoueli, et l'activité qu'il n'a cessé de déployer en toute circonstance, sont de nature à fortifier ces espérances.

Il s'agit avant tout de savoir ce que nous voulons faire de l'Algérie. Voulons-nous y avoir un immense champ de Mars où nos troupes auront des occasions constantes de s'exercer à la guerre? Alors l'organisation actuelle est excellente, car elle est tout entière conçue dans ce but. Voulons-nous, au contraire, rattacher définitivement à la mère patrie les provinces algériennes et y attirer des colons? Il faut alors restreindre le rôle de l'armée aux opérations militaires et laisser aux institutions civiles le premier rang; surtout il ne faut pas que les colons soient exposés à voir les plus zélés d'entre eux payer, comme l'a fait récemment M. Jules du Pré de Saint-Maur, leur dévouement aux intérêts de l'Algérie par une citation devant le tribunal de police correctionnelle. La justice, hâtons-nous de le dire, a repoussé cette accusation téméraire aux applaudissements de la colonie tout entière; mais il ne faut pas que de pareils actes se renouvellent, car ils portent le découragement chez les caractères moins énergiquement trempés que celui du courageux colon de la province d'Oran.

Nous trouvons dans un discours prononcé il y a quelques jours par M. du Pré de Saint-Maur l'énumération des trop justes demandes des colons. « Nous sommes déshérités de toute action sur les affaires qui sont pourtant les nôtres, et, sous ce rapport, les colons ont été placés au-dessous des Kabyles que l'on a pas privés du droit d'élire leurs conseils municipaux... Des ventes de terre et des travaux d'irrigations dans le plus bref délai et la plus large mesure, sans lesquels il n'y aurait aucune possibilité de rapide accroissement pour la population européenne, qui, depuis longues années, les sollicite avec autant d'instance que d'insuccès et qui étouffe sur son étroit domaine; des garanties pour les intérêts, des égards pour les personnes et tout l'ensemble de protection et de droits qui découle d'*institutions civiles sérieuses*, sans lesquelles on ne saurait songer à créer ici une

seconde France, parce que les capitaux et tout ce qui a le sentiment de son indépendance et de sa valeur continueraient à se porter partout ailleurs qu'en Algérie ; tel est à peu près le résumé de nos vœux, et y a-t-il donc lieu de le qualifier d'exigences déraisonnables? Nous ne nous posons point, nous colons, comme un corps qui prétend à des privilèges, car pour les indigènes comme pour les Européens, nous souhaitons tout ce qui tendra à nous rapprocher le plus promptement du droit commun. Nous ne réclamons pour nous, ni managements de finances, ni monopole de pouvoir. Loin de songer à fermer la bouche à la presse, nous appelons, sur nous et sur chacun de nos actes, le plus grand jour, la publicité la plus entière, la discussion la plus libre, les investigations et le contrôle complet de l'opinion. » Espérons que ce langage si patriotique et si modéré sera compris et que l'Algérie verra enfin succéder, aux fictions administratives qui éloignent les colons de son sol, des institutions civiles sérieuses, avec les garanties politiques qui en assurent la conservation et le développement.

Le session de la Chambre des députés se poursuit paisiblement au milieu du vote des lois d'intérêt local, et il semble qu'en dehors des discussions générales de l'adresse et des débats financiers que les besoins des divers services publics nécessitent chaque année, la Chambre soit frappée d'impuissance. A quoi cela tient-il? Évidemment à l'époque tardive de l'ouverture de la session, et aux conditions dans lesquelles les travaux intérieurs de la Chambre sont dirigés. En effet, les commissions du Corps législatif ont ceci de commun avec celles des anciennes Chambres qu'elles ne trouvent pas tout parfait dans les propositions gouvernementales, et qu'il n'est pour ainsi dire pas de projet de loi auquel elles ne soient disposées à apporter des amendements. Mais comme ces amendements ne peuvent être soumis à la Chambre qu'autant qu'ils ont été approuvés par le conseil d'État, et que les communications entre la Chambre et le conseil d'État ont besoin de l'intermédiaire du ministre d'État, il en résulte une série de démarches qui paralysent les travaux des commissions et les empêchent le plus souvent d'aboutir. C'est ainsi que les lois de finances dont le vote est absolument indispensable viennent, pour ainsi dire seules, à la discussion.

La Chambre a consacré deux séances à la discussion de la loi relative à l'appel du contingent annuel. La fixation du chiffre de cent mille hommes, et le taux élevé de la prime d'exonération ont soulevé de vives réclamations même de la part de plusieurs membres de la majorité. Il n'en pouvait être autrement, les promesses du gouvernement sont présentes à tous les esprits. Lorsque après la guerre de Crimée le chiffre annuel du contingent a été élevé de 80,000 hommes à 100,000, M. le général Allard, qui était, alors comme aujourd'hui, l'organe de l'administration, justifiait ce surcroît de charge imposé au pays par l'intention formelle où était le gouvernement, dans le cas où la guerre éclaterait de nouveau, de ne plus appeler des contingents de 140,000 hommes, comme pendant la guerre de Crimée. Cependant, en 1859,

l'armée française n'avait pas même franchi les Alpes, que le Corps législatif était saisi de deux projets de loi proposant d'élever le contingent de 1859 et de 1860 à 140,000 hommes. Dès lors n'est-on pas en droit de réclamer le retour à l'ancien chiffre? Nous comprenons aussi à merveille, l'amendement qui voulait réserver à la Chambre la fixation annuelle de la prime d'exonération. Nous nous expliquons d'autant moins que cette prime soit maintenue à un taux aussi exorbitant que celui qu'indique M. le ministre de la guerre, que, de l'aveu de l'administration de la caisse de dotation de l'armée, les ressources de cet établissement dépassent notablement ses besoins et peuvent même être sans inconvénient détournées en partie de l'affectation légale qu'elles avaient reçue en 1855. Constatons avec satisfaction, en terminant, le chiffre élevé de la minorité qui s'est prononcée en faveur de la réduction du contingent, il nous prouve que l'opinion publique commence à se prononcer avec plus d'énergie contre l'exagération des dépenses militaires.

HENRY MOREAU.

## BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

**ARCHIVES PARLEMENTAIRES**, recueil complet des débats législatifs et politiques des Chambres françaises de 1800 à 1860, par MM. J. MAVIDAL et E. LAURENT, sous-bibliothécaires au Corps Législatif. — Paul Dupont.

Cette publication, l'une des plus considérables et des plus utiles de notre temps, vient combler une grande lacune dans la bibliothèque de tous les hommes d'étude. *Le Moniteur*, dont la collection est très-chère, très-encombrante (162 volumes) et très-incommode pour les recherches en l'absence d'une table générale, *le Moniteur* lui-même est fort incomplet; il ne fait souvent qu'indiquer les exposés de motifs, les rapports et les discours, et pendant toute la période consulaire impériale, il se borne presque constamment à un simple résumé des documents législatifs.

Les *Archives parlementaires* obvient à tous ces inconvénients. Elles reproduisent *in extenso* tous les exposés de motifs, tous les rapports, tous les discours conservés dans les archives de nos Chambres; elles mettent au jour pour la première fois des documents précieux en très-grand nombre, et une double table chronologique et alphabétique rend les recherches faciles et promptes.

Cette importante publication comprendra dix volumes, grand in-8° à deux colonnes, et elle formera une véritable encyclopédie indispensable à tous les hommes qui s'occupent de politique, de droit public, d'économie sociale et d'administration.

Le tome quatrième, qui vient de paraître contient, entre autres documents législatifs d'une grande importance, la discussion du Code civil; — l'organisation du notariat; — la loi sur les Ecoles de phar-

macie et sur l'exercice de la médecine; — la création de la Banque de France; les droits d'usage dans les forêts de l'État; — les biens communaux, etc., etc. Il donne *in extenso* les exposés de motifs, les rapports et discours de Portalis, Treillard, Thibaudeau, Emmery, Bigot de Préameneu, Leroy (de l'Orne), Huguot, Delaistre, etc., dont la plupart sont omis ou incomplètement reproduits dans *le Moniteur*.

La partie capitale de ce volume offre un intérêt tout particulier en ce qu'elle réunit sur la situation financière de l'époque: 1° le *Compte général de l'administration des finances pour les ans VIII, IX et X*; 2° le *Compte des dépenses ordonnées pour le service des ministères pendant l'an VIII*; — 3° les *Comptes généraux des recettes et des dépenses du Trésor public pendant l'an X*. A l'aide de ces documents qui, on le sait, sont d'une extrême rareté, on se rend un compte exact de l'état des finances françaises à la fin du Consulat.

Les *Archives parlementaires* sont publiées par MM. Mavidal et Laurent, sous-bibliothécaires du Corps législatif; c'est dire que les auteurs ont sous la main tous les matériaux d'un ouvrage qui présente des garanties d'une exactitude incontestable.

LES NOUVEAUX SAMEDIS, par M. A. DE PONTMARTIN, 1 vol. Michel Lévy.

Nos lecteurs retrouveront dans ce volume l'attachante étude sur Reboul et l'appréciation si judicieuse du *Louvois* de M. Camille Rousset et que *le Correspondant* a publiées l'année dernière. A côté se rencontrent, comme des tableaux dans une galerie, Eschyle et Shakespeare, Euripide et Virgile, Victor Hugo et Alfred de Vigny, Chateaubriand et Lacordaire, Guizot et Meyerbeer, Louis XIV

et l'empereur Nicolas, Théophile Gautier et Michelet.

Les *Nouveaux Samedis*, qui forment le tome X<sup>e</sup> de la collection des *Causeries littéraires*, peuvent suppléer bien des gros livres pour les hommes du monde, et, en deux heures de lecture vive et facile, les mettre au courant de ce qu'il faut savoir pour continuer l'alliance si française de la bonne compagnie et de la littérature.

LA PHILOSOPHIE DE SAINT AUGUSTIN, par M. NOURRISSON, ouvrage couronné par l'Académie des sciences morales et politiques. — 2 beaux vol. Didier.

Cet ouvrage est une des publications sur lesquelles on voudrait, pour sa satisfaction personnelle, pouvoir s'arrêter longuement, mais qui n'en ont pas besoin : il suffit de les annoncer.

Les travaux antérieurs de M. Nourrisson sur la philosophie de Bossuet, sur Leibniz, et d'autres encore, déjà couronnés par l'Institut, sont connus de nos lecteurs. Un succès plus éclatant et plus étendu nous semble réservé à l'œuvre actuelle, plus importante à tous égards, et dont le sujet, moins exploré, d'un intérêt plus vif, rencontre d'ailleurs tant de sympathie dans les cœurs chrétiens. Déjà, dans ces dernières années, la philosophie de saint Augustin a été l'objet de quelques travaux recommandables ; mais ce ne sont que des études fragmentaires. M. Nourrisson, comme le voulait le programme tracé par l'Institut, a fait bien davantage. Il embrasse, il recherche, il expose, il étudie la philosophie de saint Augustin tout entière, et dans toutes ses divisions. Grande tâche, qui demandait plus que du talent, plus que de la science philosophique, qui demandait aussi le souffle de l'esprit chrétien : tâche à laquelle par ses aptitudes et ses affinités intimes, M. Nourrisson était particulièrement appelé. J. M.

LA MARINE D'AUTREFOIS, *souvenirs d'un marin d'aujourd'hui*. — LA SARDAGNE EN 1842, par le vice-amiral JURIEN DE LA GRAVIÈRE. — 1 vol. Hachette.

La vapeur est venue apporter dans les conditions du métier de marin plus d'un changement radical : elle y a produit une révolution ; elle a bouleversé de fond en comble les traditions, les usages, jusqu'aux

mœurs. Qui eût pu pressentir un changement aussi complet dans l'espace de quarante ans ? La marine d'autrefois fut la jeunesse des capitaines et des amiraux d'aujourd'hui. Il y a certainement quelque intérêt à en raviver le souvenir, et la génération présente peut trouver plus d'une donnée utile dans ce tableau du passé. Les derniers jours de la marine à voiles ont été marqués par de grands progrès. En France surtout, cette marine a eu une période de renaissance et de suprême splendeur qui semblait annoncer autre chose qu'un déclin. C'est pour cela qu'elle peut jusqu'à un certain point servir de leçon au présent. En vain l'art se transforme : quel que soit le moteur, l'énergie morale qui en fera l'emploi n'en gardera pas moins toute son importance. La marine a son côté technique ; elle a aussi, pour ainsi dire, son côté humain. Le premier se modifie sans cesse, le second ne saurait vieillir. C'est à ce titre que M. le vice-amiral Jurien de la Gravière détache d'un livre écrit depuis longtemps dans sa pensée quelques pages de l'histoire d'hier, au milieu desquelles apparaît la sympathique figure de l'amiral Lalande.

VOYAGE EN CHINE, par le vice-amiral JURIEN DE LA GRAVIÈRE. — 1 vol. Hachette.

Cet ouvrage est comme la seconde partie du précédent ; c'est le récit accidenté du voyage de la corvette *la Bayonnaise* dans les mers de Chine, de 1847 à 1850. Le Céleste Empire était alors beaucoup moins ouvert et beaucoup moins connu qu'aujourd'hui, et il est curieux de voir comment la suite des événements a donné raison à plusieurs des prévisions de l'ancien capitaine de vaisseau.

« On s'est demandé souvent, dit l'auteur, si la Chine était un pays qu'on pût rattacher à nos mœurs, à nos sentiments, à nos espérances, — tranchons le mot, — qu'on pût christianiser ? Bien des gens, et des plus éclairés, considèrent cette entreprise comme folle et chimérique. *Je ne partage pas leur avis.* »

L'amiral pronostique au contraire que la Chine sera un jour en majeure partie catholique ; et les immenses progrès que font actuellement nos missionnaires permettent de croire que cette espérance sera réalisée plus tôt qu'on ne l'eût pensé.

L'un des Gérants : CHARLES DOUNIOL.

# LE CATÉCHISME CHRÉTIEN<sup>1</sup>

---

J'ai souvent rencontré chez les hommes du monde, par rapport à la religion, un obstacle considérable, qui les empêche de revenir à nous, ou qui les arrête quand ils reviennent : c'est le peu de connaissance qu'ils ont du christianisme et l'embarras où ils sont pour s'en instruire.

Bien que de cet état choses soit très-regrettable, je ne viens pas m'en plaindre ici. Je sais trop les difficultés que certaines âmes, des meilleurs même et des mieux faites pour être avec nous, trouvent aujourd'hui sur le chemin de la foi, et j'ai toujours été singulièrement touché de cette parole de saint Augustin, le grand converti, aux hérétiques de son temps : « Qu'ils s'irritent contre vous, disait-il, ceux qui ne savent pas avec quel labeur on trouve la vérité. Pour moi, qui n'ai pu contempler enfin la vraie lumière, qu'après avoir été longtemps et cruellement ballotté par l'erreur, il ne m'est pas possible d'être sévère envers vous. »

Je remercie Dieu, pour mon compte, de n'avoir jamais éprouvé

<sup>1</sup> *Le Correspondant* publiait naguère, sous le titre de *Lettre à un homme du monde*, un travail de Mgr l'évêque d'Orléans qui témoignait de sa profonde sollicitude pour les besoins les plus intimes et les plus sérieux des hommes de notre temps. L'infatigable évêque va publier un autre écrit qui témoigne du même zèle pastoral. Frappé de ce fait trop vrai que la religion est aujourd'hui bien peu connue et bien peu étudiée, et convaincu que l'indifférence religieuse d'un grand nombre de nos contemporains n'a pas d'autres causes, Mgr Dupanloup offre aux hommes du monde, sous la forme catéchistique, et dans un volume in-8°, un exposé de la foi chrétienne, plein de simplicité, de clarté et de précision. *Le Correspondant* est heureux de pouvoir donner à ses lecteurs l'introduction qui précède le volume ; on sentira dans ces pages cette haute raison et cette éloquence de cœur qui donnent tant de puissance à la parole de l'illustre évêque. (Note de la Rédaction.)



pour les cœurs sincères, que la lumière divine n'a pas encore pénétrés d'autre sentiment que celui d'une tendre et douloureuse sympathie. Bien des causes, en effet, et auxquelles on doit profondément compatir, retiennent aujourd'hui les hommes du monde dans cet éloignement et cette ignorance de la religion.

Le malheur des temps y est pour beaucoup. La plupart des hommes de notre génération n'ont pas eu le bonheur de recevoir dans leur enfance un solide enseignement religieux ; et ceux même qui ont été le mieux instruits n'ont souvent conservé de ces leçons, reçues à un âge où les impressions sont si fugitives, qu'un vague et imparfait souvenir.

Plus tard, entrés dans la vie, et saisis par ce torrent d'affaires ou de plaisirs qui entraîne aujourd'hui l'existence, ils ne songent pas qu'un sérieux examen de la religion devrait avoir sa place, au milieu de tant de soucis : ils ne croient pas possible, parmi tant d'intérêts divers, de dérober un seul jour à leurs innombrables occupations, pour le donner à cette importante étude, dont Pascal disait pourtant que c'est la capitale affaire de la vie <sup>1</sup>.

D'autres, moins occupés, mais superficiels et légers, s'effrayent à la seule pensée de consacrer même quelques instants rapides à une si grave étude. Dans l'étrange idée qu'ils s'en font, ils craignent de n'en pouvoir supporter la sécheresse et les ennuis.

En tout, c'est une chose vraiment étonnante, combien on est ingénieux à se défendre contre la religion par les prétextes et les allégations les plus frivoles.

Les hommes qui ont le malheur d'en être là ont quelquefois une mère, ou une femme, ou une fille chrétienne ; mais si l'influence des vertus qu'ils voient de près peut leur inspirer pour la religion du respect, cela ne suffit pas à la leur faire connaître.

Ajoutons que les controverses religieuses qui s'agitent de notre temps sont souvent de nature à troubler les esprits des hommes du monde, bien plus qu'à les éclairer. Que d'exagérations, en effet, que d'idées fausses et inexactes sont mises chaque jour en circulation par la polémique des journaux et des brochures ! Comment voir clair au milieu de tout cela, quand on est si peu d'ailleurs instruit des éléments du christianisme ?

Le fait est qu'on trouve aujourd'hui une foule d'hommes, fort intelligents, fort éclairés sur d'autres points, mais qui ne le sont nullement en matière de religion, et qu'on est sans cesse stupéfait des

<sup>1</sup> Je ne saurais trop recommander aux hommes du monde la lecture attentive de cet admirable chapitre des *Pensées* de Pascal sur la nécessité de s'instruire de la religion.

idées incomplètes, erronées, disons le mot, des ignorances qui régissent dans le monde sur un point aussi capital.

On n'a pas même, quelquefois, les premières notions des choses les plus ordinaires et les plus connues ; on se fait de nos dogmes fondamentaux les idées les plus bizarres ; j'en pourrais raconter des expériences vraiment curieuses ; on en arrive à prêter de bonne foi à l'Église des singularités et jusqu'à des absurdités, qui, de près ni de loin, n'ont absolument rien de commun avec ses croyances.

Sur les questions religieuses les plus simples, les plus élémentaires combien d'hommes du monde, les plus capables, qui seraient fort embarrassés, si on leur demandait une réponse précise ! — Qu'est-ce qu'un Sacrement ? qu'est-ce que la Grâce ? qu'est-ce qu'un Mystère ? qu'est-ce que la Foi ? qu'est-ce que l'Espérance chrétienne ? qu'est-ce que le Sacrifice ? qu'est-ce que l'Église ? qu'est-ce que le péché originel ? et même qu'est-ce que Jésus-Christ ? qu'est-ce que l'Incarnation et la Rédemption, etc. ? Combien d'hommes, je le répète, fort intelligents, fort instruits d'ailleurs, qui au fond ne le savent pas, ou mêlent au peu qu'ils en savent les idées les plus étranges et les plus éloignées de notre foi ! à tel point que j'en ai vu souvent dont l'étonnement était extrême, quand, à certaines difficultés qui pour eux étaient des montagnes, je répondais : « Mais ce qui vous arrête n'est rien ! Nous ne croyons pas un mot de cela ; voici simplement, sur ce point, la foi chrétienne. »

Telle est, au vrai, pour un nombre considérable d'hommes, leur situation d'esprit : ils ignorent la religion. A cela on nous dit : « Mais le temps nous manque, les affaires nous absorbent, la vie nous dévore. Étudier la religion ! Mais où donc ? Les gros livres, les apologistes, les Pères, la Bible, avons-nous le temps de lire tout cela ? Nous ne demandons pas mieux que d'être instruits sur ces grandes questions religieuses ; mais donnez-nous un moyen facile. Ayez compassion de notre vie telle qu'elle est faite. Ne nous demandez pas l'impossible. Donnez-nous un livre court, substantiel, quelques pages simples et lumineuses, qui nous épargnent le temps et la peine, qui nous disent d'une manière nette, précise et complète, s'il se peut, ce que vous croyez et ce qu'il faut croire. Que nous sachions ainsi ce qu'est au vrai la religion et le symbole chrétien. Nous vous en bénirons. Si nous n'avons pas encore le courage de pratiquer le christianisme, nous l'aurons peut-être un jour, et nous n'en tenons pas moins à savoir exactement ce qu'il est. »

Que de fois j'ai entendu ce cri des âmes ! Oui, ce *cri des âmes*, car c'est de là, de ce fond sacré, que venaient ces accents. Et voilà pourquoi j'en ai été ému ! Que d'hommes, revenus à Dieu ou sollicités d'y revenir, on désireux de connaître au moins cette religion qu'ils n'a-

vaient pas le bonheur de pratiquer, j'ai entendu avec émotion demander un tel livre !

J'en ai connu même qui lisaient en secret le Catéchisme de leurs enfants ou leurs analyses de catéchisme, et qui étaient heureux que les approches d'une première communion eussent fait rentrer ce petit livre dans leur maison. Il y en a un dont je me souviens, qui s'était fait un devoir, et pour qui c'était un plaisir extrême de faire réciter lui-même, chaque semaine, la leçon du Catéchisme à son fils de onze ans<sup>1</sup>. Ce pauvre père n'avait jamais communiqué lui-même, et Dieu bénit si bien son zèle pour l'instruction de son jeune fils, que j'eus la consolation de leur faire faire à tous deux leur première communion, le même jour et au même autel. — Le sentiment paternel est certainement une des plus puissantes ressources de la bonté du Ciel, pour ramener à la foi des cœurs que le malheur des temps en a éloignés.

C'est ainsi, et par bien d'autres voies encore, que la grâce de Dieu pénètre au fond des âmes, et les saisit tout à coup. Combien d'hommes voit-on chaque jour qu'un événement subit, un grand malheur, une grande lumière remue jusqu'au fond de leur cœur, et convertit par un coup soudain et souverain ! Tout a été déraciné dans leur vie par un bouleversement salutaire, tout est brisé au fond de leur âme, tous les mauvais liens sont rompus au dehors. Un d'eux me disait un jour : « Ne craignez plus mes passions ; j'ai été foudroyé : il ne me reste plus une goutte de sang dans les veines. » Il se trompait : il en reste toujours. Mais enfin, celui-là et d'autres comprennent d'un coup que Dieu est tout, et qu'il faut le servir ; que le Christianisme est divin, et qu'il ne se trouve que là une consolation aux douleurs, un remède aux passions. Il y a trente-cinq ans, et je ne l'oublierai jamais, j'en ai entendu un s'écrier sur le lit de mort d'une femme chrétienne et adorée : « Oh ! maintenant, je le sens, je crois tout ce qu'elle a cru ; j'aime tout ce qu'elle a aimé. Il n'est pas possible qu'une telle âme, que de telles vertus n'aient pas été dans le vrai. Je le sentais bien ; mais je ne voulais pas lui avouer. »

Ah ! la bonté divine est admirable dans ses pensées et dans ses voies, et je plains ceux qui ne savent ni la comprendre, ni la bénir.

La vérité est que, dans un pays chrétien, les âmes sont toujours plus près de la lumière qu'on ne le pense. Vienne, en effet, je ne

<sup>1</sup> On sait que Diderot faisait réciter le Catéchisme à sa fille, et qu'à un de ses amis d'impiété, qui s'en étonnait, il dit : « Où trouverons-nous quelque chose de meilleur ? »

sais quelle circonstance décisive, de je ne sais quel point de l'horizon, ces hommes rentrent en eux-mêmes ; ils croient, ils invoquent la bonté de Dieu : l'idée même leur vient de communier, de chercher là le secours, la consolation dont ils ont besoin. Mais ils ne connaissent pas l'Eucharistie ; ils craignent de mal faire. La confession, ils la connaissent mieux, ils en ont eu si grand'peur, qu'ils savent ce que c'est. Mais cette peur est évanouie ; ils sont prêts à tout ; il ne leur en coûte plus guère de courir au tribunal de la pénitence : leur conscience leur dit que là pour eux sera la paix, la consolation, la lumière, la force, la vie. Mais avant de les admettre à communier, il faut les instruire. Comment le faire ? Quel livre leur donner, qui, en peu de temps et avec peu de peine, leur dise tout ?

Avant de venir à Orléans, lorsque j'étais jeté dans ce grand et si extraordinaire ministère des âmes à Paris, nous avions vivement senti, mon saint et à jamais regrettable ami le P. de Ravignan et moi, le besoin d'un tel livre, et nous avions même essayé ensemble de le faire. J'ai encore quelques-unes des notes que nous avons prises à cet effet. Ce projet ne put alors s'exécuter. La révolution de 1848 vint à la traverse ; mais il était resté le vœu de mon cœur. Après bien des années écoulées, avec beaucoup d'étude et de travail, — car je ne sache pas qu'aucun autre de mes ouvrages m'ait coûté tant de peine, tant de soin et de consultations, que ce petit livre, — j'ai pu écrire enfin cette exposition, courte et simple, mais précise, et, je crois, suffisamment complète, du christianisme et de notre symbole, telle que je la méditais depuis si longtemps. Je l'ai faite pour la jeunesse chrétienne de mon diocèse ; mais à mesure que je l'écrivais et en la relisant après l'avoir terminée, je me suis aperçu que c'était devenu ce que j'avais autrefois désiré et médité pour un autre âge, et j'ai eu la pensée d'en publier une édition pour les hommes du monde.

La forme de ce livre n'était pas à chercher d'ailleurs ; elle existait : cette forme qui consiste, dit Fénelon, à « mener doucement les hommes à la vérité, en leur faisant trouver comme en eux-mêmes, par de simples interrogations, ce qu'on ne peut leur enseigner par des leçons directes, sèches, longues et fatigantes<sup>1</sup> ; » forme attrayante en effet, qui éveille la curiosité et l'attention par le plaisir de trouver une question que l'on s'était posée à soi-même, et par la surprise et la joie de rencontrer une réponse simple à ce qu'on n'avait pu résoudre.

Je dois dire même que ce livre existait déjà partout : assurément l'Église n'avait pas attendu à ce jour pour le faire ; mais il faut re-

<sup>1</sup> Instruction pastorale en forme de Dialogues.

connaître aussi que pour un grand nombre il était comme n'étant pas. Sauf quelques rares exceptions, qui se donnait la peine de le lire ? On le croyait fait exclusivement pour les enfants ; et il faut convenir même que la forme matérielle des éditions y prêtait un peu. Telle est même la force du préjugé, qu'un abrégé de la foi chrétienne, qui ne serait, aux yeux d'un homme du monde, autre chose que ce petit livre appelé catéchisme, courrait grand risque d'être, dès l'abord et avant tout examen, mis à l'écart.

Cependant, il s'est rencontré des hommes plus graves, qui regardant de plus près au fond des choses, ont eu sur ce point des idées bien différentes de celles du vulgaire.

« Il y a, écrivait M. Jouffroy dans un de ses ouvrages philosophiques, il y a un petit livre qu'on fait apprendre aux enfants, et sur lequel on les interroge à l'église ; lisez ce petit livre, qui est le catéchisme : vous y trouverez une solution à toutes les questions, à toutes, sans exception. Demandez au chrétien d'où vient l'es-pèce humaine, il le sait ; où elle va, il le sait ; comment elle y va, il le sait. Demandez à ce pauvre enfant pourquoi il est ici-bas et ce qu'il deviendra après sa mort ; il vous fera une réponse sublime... »

On ne peut mieux penser ni mieux dire sur cet admirable livre.

Que mes lecteurs en jugent d'ailleurs par eux-mêmes ; voici deux ou trois de ces réponses :

« Qui vous a créés et mis au monde ?

« C'est Dieu.

« Pourquoi Dieu vous a-t-il créés et mis au monde ?

« Pour le connaître, l'aimer, le servir, et par ce moyen mériter la vie éternelle. »

Poursuivons :

« Qu'est-ce que Dieu ?

« Dieu est un pur esprit, éternel, indépendant, immuable, infini, qui est présent partout, qui voit tout, qui peut tout, qui a créé toutes choses et qui les gouverne toutes.

« Qu'est-ce que l'âme ?

« L'âme est un esprit libre et immortel, qui a été fait à l'image et à la ressemblance de Dieu, et qui est capable de connaissance et d'amour. »

C'est ainsi que sur toutes les grandes questions qui regardent Dieu, l'homme et le monde, le Catéchisme fait de ces réponses nettes,

précises, souveraines, qui étonnent la philosophie humaine; et M. Jouffroy avait bien raison d'ajouter :

« Origine du monde, origine de l'espèce, question de race, destinée de l'homme en cette vie et en l'autre, rapports de l'homme avec Dieu, devoirs de l'homme envers ses semblables, droits de l'homme sur la création, cet enfant n'ignore rien; et quand il sera grand, il n'hésitera pas davantage sur le droit naturel, sur le droit politique, sur le droit des gens; tout cela sort, tout cela découle avec clarté et comme de soi-même du Christianisme. Voilà ce que j'appelle une grande religion; je la connais à ce signe, qu'elle ne laisse sans réponse aucune des questions qui intéressent l'humanité<sup>1</sup>. »

Un de nos contemporains, dont je me plais à reconnaître l'esprit élevé et sincère, M. Jules Simon, s'est exprimé à son tour, sur le Catéchisme, en ces termes remarquables : « Je trouve dans la religion chrétienne un caractère qui me ravit : c'est qu'elle joint la métaphysique la plus savante à la plus parfaite et, si on peut le dire, à la plus efficace simplicité. Assurément, le *Timée* de Platon et le XII<sup>e</sup> livre de la *Métaphysique* d'Aristote sont des merveilles; mais je n'espère pas qu'il sorte de là un symbole qu'on puisse faire réciter aux petits enfants. Il n'y a, jusqu'ici, que la religion chrétienne qui ait eu à la fois la *Somme* de saint Thomas et un *Catéchisme*. »

Rien de plus vrai que ces paroles; et voici à quoi cela tient. La religion chrétienne est un ensemble de vérités dogmatiques et morales, si admirable, si harmonieux, un système si parfaitement ordonné dans toutes ses parties, qu'elle se prête merveilleusement à un abrégé méthodique et complet. Et ces dogmes, et cette morale du christianisme donnant, sans conteste, sur toutes les grandes questions qui intéressent l'humanité, les plus hautes et les plus nettes solutions que l'humanité possède, le livre qui en offre le résumé se trouve être, en quelques pages, le recueil de la plus sublime doctrine qui fut jamais.

Il n'existe pas, en effet, il n'a jamais existé ni pu exister, en dehors du Christianisme, un livre qui, sous un plus mince volume, dans un ordre plus sûr, avec des formules plus simples, plus précises, renferme plus de vérités; sur Dieu, sur l'homme, sur le monde présent, sur la vie future; qui forme un tout plus fini, plus substantiel, un corps de doctrine plus achevé, plus complet : c'est simplement le sommaire de toute la sagesse divine et humaine.

<sup>1</sup> Jouffroy, *Mélanges philosophiques*, p. 424.

<sup>2</sup> *Liberté de conscience*, Introd., p. 2 (2<sup>e</sup> édit.).

On a certes bien tort, parce que ce livre est placé d'abord entre les mains du premier âge, d'imaginer qu'il ne peut être bon que pour des enfants. Pour être dans le vrai, il faut dire que ce livre est bien plus le livre des hommes que celui des enfants; car c'est aux hommes bien plus qu'aux enfants que va cette chose si importante à faire, si difficile à saisir, une synthèse, un résumé de doctrine. A trente ou quarante ans, bien mieux qu'à dix ou douze ans, on est en état de comprendre que là, sous une formule synthétique et abrégée, se trouvent rassemblées toutes les vérités religieuses nécessaires à connaître : bien mieux que l'enfant, l'homme fait saura par la réflexion tirer de ces brèves formules tout ce qu'elles renferment, et, s'il en éprouve le besoin, formuler à l'encontre ses incertitudes ou même ses contradictions.

C'est un grand malheur pour les hommes de n'étudier le Catéchisme chrétien que dans leur enfance, et de n'y pas revenir alors que, mûris par l'âge, ils seraient mieux en état de le bien entendre et de l'admirer.

Pour moi, j'ai déjà beaucoup vécu, j'ai beaucoup lu, étudié, réfléchi; et je dois dire que nulle part je n'ai trouvé ce que je trouve dans ce petit livre : la théologie même la plus savante ne m'a rien donné, au fond, de plus ferme, de plus substantiel, de plus lumineux, sur les plus grandes questions, que certaines réponses du catéchisme, lesquelles sont restées à jamais dans mon esprit comme le rayon qui dissipe toutes les ténèbres et met les vérités dans leur plein jour.

Et quand j'ai conseillé ailleurs aux hommes de lire Pascal, par exemple (les *Pensées*, édition de Dijon), Bossuet (la deuxième partie du *Discours sur l'Histoire universelle*), Fénelon (*Le Christianisme présenté aux hommes du monde*), j'ai moins fait pour eux que ce que je fais ici, je ne leur ai offert rien d'aussi nécessaire, d'aussi complet, ni même d'aussi sûr que le catéchisme chrétien; car ce que je donne en donnant un catéchisme, ce sont presque toujours les formules mêmes de l'Église, des Conciles, du Catéchisme du Concile de Trente, c'est-à-dire ce qu'il y a de plus authentique et de plus autorisé.

J'ai dit que dans ce petit nombre de pages se trouvent renfermés tous les trésors de la sagesse et de la science de Dieu : cela est vrai, car le catéchisme chrétien, c'est l'Évangile lui-même, abrégé, résumé dans une suite méthodique, et mis à la portée des plus humbles comme des plus hautes intelligences; c'est un abrégé de la théologie catholique, et dans lequel toutes les vérités de la foi chrétienne se trouvent simplement, brièvement et clairement exprimées.

Et c'est bien là ce qui fait la merveille de cette doctrine céleste : elle est à la fois, comme disait autrefois saint Paul, le pain des forts et le lait des enfants. Les enfants comprennent; c'est à leur portée; c'est à

la fois lumière dans leur intelligence et flamme dans leur cœur ; et en même temps les hommes faits y trouvent un intarissable sujet de méditation <sup>1</sup>, preuve manifeste que cette doctrine a été donnée à l'humanité par le Père commun, par celui qui a fait l'homme et qui seul le connaît bien, comme l'aliment de tous les esprits, comme le pain substantiel et quotidien de toutes les âmes.

Je dirai donc à tous les hommes de bonne volonté :

« Vous voulez de bonne foi connaître l'enseignement de l'Église : il est là tout entier ; toute la religion, toute la théologie, tout le dogme, toute la morale, sont dans ce petit livre, dans cette courte exposition.

« Rassemblez tous les écrits des plus profonds penseurs anciens et modernes ; cherchez tout ce que les plus grands génies ont écrit de plus élevé sur la nature de Dieu, sur les destinées de l'homme : vous avez tout cela dans ce petit livre.

« Vous trouvez dans ces pages la plus grande synthèse doctrinale qui existe, une synthèse qui embrasse tout, qui répond à tout.

« C'est un cours de philosophie et de métaphysique, le plus profond, et tout ensemble le plus simple, que puisse consulter la sagesse humaine.

« C'est aussi un code de devoirs, le plus complet, le plus parfait qui fut jamais.

« Et cela sans dispute, sans controverse, sans phrases, sans vain étalage de science ;

« Avec clarté, brièveté, simplicité, lucidité.

« Tel est ce petit livre. »

<sup>1</sup> Un homme plus que mûr, et assurément un noble et rare esprit, un des plus grands orateurs de ce pays-ci, m'écrivait, il y a trois jours :

« En fait de lectures pieuses, je commence par le *Catéchisme* : oui, par le *Catéchisme*, et par celui que vous m'avez donné... J'en lis chaque jour un chapitre avec une *consolation* extrême. Que de lumière et de grandeur dans la religion ainsi enseignée et ainsi définie ! Quelle absence charmante et consolante de tout ce qui blesse et de tout ce qui éloigne ! Si jamais vous faites mon oraison funèbre, vous voudrez bien constater qu'à cinquante-quatre ans bien passés, je me suis mis à réapprendre mon *catéchisme*, et cela dans le *catéchisme* d'Orléans... »

Ces jours-ci encore, un prêtre de mon diocèse visitait un malade, homme du monde, étranger depuis longtemps à toute pratique religieuse. Ce jour-là, le malade, en convalescence, s'était levé. Il était assis dans un fauteuil, tenant entre ses mains un petit livre dont la lecture paraissait l'absorber profondément. — « Que lisez-vous donc là ? » lui dit le prêtre. — Ah ! Monsieur, lui répondit le malade, je lis un livre comme il n'y en pas. Ce livre dit tout et m'apprend tout. Quel livre admirable ! quel livre étonnant ! c'est incroyable qu'on ait pu mettre tant de choses dans si peu de pages, et quelles choses ! tout ce que j'ignorais et tout ce qu'il y a de plus important à savoir ! Comme c'est beau ! comme c'est clair ! » Et il ne tarissait pas dans l'expression de son admiration pour ce livre. Quelle était cette rareté littéraire ? Tout simplement le *catéchisme*.



Le Christianisme a donc fait cette merveille, et cela dès le premier jour, d'amener à une forme simple, élémentaire, populaire, les plus hautes vérités, et d'en faire la nourriture des enfants et la nourriture des peuples, aussi bien que des plus grands et des plus sublimes génies.

Voilà ce que Pierre enseignait à Rome, Paul à Athènes, saint Augustin à Hippone, saint Basile à Césarée, saint Chrysostome, la bouche d'or de l'Orient, à Constantinople.

C'est de cela, de ces idées, de ces notions, de ces principes, de ces sentiments, de cette morale, de ces vertus, que l'humanité vit depuis dix-huit siècles ; c'est tout cela que le Christianisme, par le Catéchisme chrétien, a fait passer pour ainsi dire dans le sang et dans la substance des peuples.

Ah ! il y a aujourd'hui encore des gens qui nous font la guerre, qui voudraient anéantir le Christianisme et bannir l'Église de la société humaine. Savent-ils bien ce qu'ils font ? Si nous céditions à leurs vœux, si nous nous retirions au désert, emportant avec nous notre Catéchisme et tous les rayons des vérités chrétiennes répandues par ce livre dans l'atmosphère qui nous environne, on retomberait dans la nuit païenne. Oui, supposez que le Christianisme disparaisse un moment, et avec lui l'Évangile et la croix, qu'aurez-vous à la place ? Vous l'avez eu... Un Robespierre proclamant, en face de l'échafaud, au milieu des bourreaux et des victimes, l'existence de l'Être suprême et l'immortalité de l'âme, ou un La Réveillère-Lepaux, avec une théophilanthropie ridicule, objet de risée pour le peuple et pour les enfants.

Oui, ôtez à ces enfants et à ce peuple le Catéchisme ; enlevez aux générations à venir cette nourriture intellectuelle et morale, ce positif et solide enseignement de vérité et de vertu, et vous verrez ce que deviendra cette génération !

Je le sais, nous n'en sommes plus à Robespierre ni aux théophilanthropes ; mais par quoi nos réformateurs actuels, plus humains, je le sais, sans être toujours beaucoup plus sensés, remplaceraient-ils le Catéchisme ?

Ils nous donneraient à la place de cette instruction naturelle et vraie, substantielle et simple, pleine de choses et d'idées pratiques, ils nous donneraient quelques dissertations creuses, des phrases vides et sonores, une moralité vague : rien d'efficace et de puissant, rien de ce qu'il faut pour faire l'éducation d'un peuple, élever son âme et contenir ses passions.

Ah ! si un tel livre était tombé sous les yeux d'un Platon, d'un Aristote, d'un Cicéron... de ces hommes qui savaient par expérience combien il est difficile d'atteindre à la vérité sur Dieu, et qui proclamaient impossible de la révéler au peuple !

Devant cette grande lumière, soudainement levée sur eux, devant cet enchaînement admirable et cette exposition si populaire des plus hautes, des plus splendides vérités, quel saisissement, quelle admiration n'auraient pas éprouvé ces grands esprits !

La vérité simple, nue, sans phrases, sans aliage, sans hésitations, sans tâtonnements, sans dispute ;

La vérité totale ;

Une affirmation pleine de candeur et d'autorité !

Ils auraient été ravis ; et, loin de comprendre quelque chose aux dédains de nos prétendus sages, ils auraient saisi ce livre, ce merveilleux révélateur, comme fit Jean l'évangéliste du livre que tenait l'ange, et ils l'auraient dévoré ; et le livre eût été doux à leurs lèvres et à leur cœur : *Et accepi librum de manu angeli, et devoravi illum, et erat in ore meo tanquam mel dulce*<sup>1</sup>.

S'étonnera-t-on que j'aie eu la pensée d'en offrir aujourd'hui la lecture aux gens du monde ?

Voulant, depuis longtemps, leur présenter une exposition du Christianisme appropriée à leurs besoins et aux nécessités des temps où nous sommes, que pouvais-je faire de mieux que d'emprunter la méthode catéchistique de l'Église, et, sans effort de parole, sans vains discours, sans longues discussions, sous cette forme simple, brève et précise de questions et de réponses, mettre en quelques pages toute la doctrine évangélique, toute la théologie chrétienne, tout l'enseignement de l'Église. C'est ce que j'ai essayé.

C'est donc en toute confiance que je dis aux hommes du monde :

« Le temps vous manque pour vous instruire de votre religion. Vous qui avez du temps pour tout, vous n'en avez pas pour cette capitale affaire ; eh bien ! vous n'avez pas besoin de temps : voici qui vous en dispense. Voici un petit livre, simple, clair, court, qu'il ne faut pas plus d'une heure pour lire ; prenez et lisez : lisez, et dans une heure vous saurez tout ; tout, car le résumé est complet. Vous avez là tous nos dogmes dans leurs formules exactes, leur enchaînement, leur harmonie ; vous avez là toute la morale chrétienne ; et la *Somme* de saint Thomas elle-même ne contient rien de plus, au fond, que ce petit livre : elle développe, elle explique, elle confirme tout ce qui est là ; mais elle n'y ajoute pas. »

A une première lecture, à une première vue d'ensemble jetée sur ce livre, tout homme sérieux et connaissant la valeur et la rareté des doctrines, éprouvera, je n'en ai aucun doute, une sorte d'étonnement pour cette multitude de vérités de premier ordre accumulées là, mais

<sup>1</sup> Apoc., x, 10.

un étonnement qui croîtra encore à une seconde lecture, plus tranquille et plus réfléchie.

Ceux en effet qui, après avoir parcouru cette exposition jusqu'au bout, voudront revenir sur leurs pas, et consacrer seulement dix minutes chaque jour à la lecture successive et attentive de chacun des courts chapitres qui la composent, auront là, bientôt et sans peine, dans la méditation de cet enseignement, la meilleure nourriture qu'une intelligence amie de la vérité puisse se donner. Ils connaîtront, dans son fond et dans sa splendide lumière, la plus grande doctrine qui fut jamais.

Car on ne saurait trop le redire, toutes ces formules si brèves et si simples, ce sont des dogmes sublimes, infinis, avec la morale la plus parfaite, qu'elles recèlent ; et plus on y regarde de près, plus elles s'ouvrent, s'élargissent, pour ainsi dire, sous le regard, et laissent échapper de trésors.

Que de choses on découvre alors dans ces mêmes pages, qu'à la première lecture on n'y avait pas aperçues !

Il en est du Catéchisme chrétien comme de l'Évangile, dont il est le sublime abrégé.

Le P. Lacordaire a parlé en termes suaves de la première lecture de l'Évangile : « A douze ans, dans la fleur de la vie, on nous a lu « l'Évangile, on nous a parlé de Jésus-Christ ; sa parole nous a paru « très-douce, très-simple, très-aimable, et nous y avons cru dans la « douceur, la simplicité et l'amabilité de notre propre âme. » Mais si vives que soient les impressions de cette première lecture dans une âme de douze ans, combien n'est-on pas plus frappé, plus saisi encore, quand, après avoir connu les choses de la vie, ses déceptions et ses douleurs, on se remet à relire, dans la virilité et la maturité de la pensée, ces mêmes pages évangéliques ! « Alors, disait « encore le P. Lacordaire, il n'est pas rare que Jésus-Christ ressai- « sisse de nouveau l'âme avec un empire qui ne lui sera plus dis- « puté, parce qu'on le lui aura donné dans un âge où rien ne par- « lera plus contre lui que des passions jugées et des ignorances vain- « cues. »

Eh bien ! on peut dire aussi du Catéchisme chrétien, comme de l'Évangile, que c'est le livre de tous les âges, parce qu'il répond à tous les besoins, et qu'il est à la portée, comme à la hauteur de tous les esprits. Simple, réduit, facile pour les enfants, il ouvre déjà aux jeunes gens de larges et grands horizons ; mais l'âge mûr surtout y trouve une plénitude de doctrine, et des profondeurs, des élévations, des clartés qui répondent à toutes ses aspirations, et jettent sur toutes les importantes questions qui nous préoccupent ici-bas les plus vives et les plus sûres lumières. Et le vieillard, qui y revient au

déclin de la vie, avec une expérience plus grande encore des choses, une âme plus apaisée, plus désenchantée, plus avide d'espérances, y trouve à son tour je ne sais quelle paix suprême, quelle dernière révélation, quel dernier mot sur tout : c'est comme un parfum qui ravive son âme, quelque chose d'infini comme les horizons inconnus qu'il entrevoit, et auxquels il touche.

A tout âge, l'âme a des aspirations, qui veulent être satisfaites : On a beau faire le vide en soi, le scepticisme ne résout rien, et ne suffit à rien.

Et les doctrines philosophiques, même les plus positives et les plus affirmatives, est-ce qu'elles ont une réponse à tout? Est-ce qu'il n'y a pas des lacunes, des ombres, des incertitudes, des défaillances, des *desiderata*, dans tous les systèmes humains.

Mais la doctrine chrétienne est supérieure à toute doctrine et à tout système, par son harmonieuse unité, par son admirable plénitude, par ses lumineuses solutions, par ses consolantes espérances, et surtout par sa divine autorité, par « cette autorité, dit M. Guizot, « devant laquelle l'esprit s'incline sans que le cœur s'abaisse, et qui « parle d'en haut avec l'empire, non pas de la contrainte, et pour-  
« tant de la nécessité<sup>1</sup>. »

<sup>1</sup> J'aime à rappeler encore ces autres belles paroles de M. Guizot : « Le Catholicisme a l'esprit d'autorité. Il la pose en principe et la met en pratique avec une grande fermeté de doctrine et une rare intelligence de la nature humaine.

« C'est là vraiment l'autorité. Elle n'est point le principe unique de l'état social. Elle ne suffit pas au gouvernement des hommes. Mais rien n'y peut suffire sans elle, ni le raisonnement sans cesse renouvelé, ni l'intérêt bien entendu, ni la pondérance matérielle du nombre. Où manque l'autorité, quelle que soit la force, l'obéissance est précaire ou basse, toujours près de la servilité ou de la rébellion.

« Et pendant que nos institutions et nos mœurs fomentent parmi nous l'esprit d'indépendance individuelle, dans la pensée comme dans la vie, c'est un grand bien pour la société, pour sa moralité comme pour son repos, que d'autres causes, d'autres enseignements maintiennent le principe d'autorité et l'esprit de soumission intérieure.

« J'ai appris au régiment ce qu'on n'apprend nulle part ailleurs, me disait en 1820 un sous-officier de la garde impériale retiré dans son village, j'y ai appris le respect.

« Le Catholicisme est la plus grande, la plus sainte école de respect qu'ait jamais eue le monde... » (Guizot, *Méditations et études morales*, p. 70-71.)

M. Guizot disait encore :

« La religion ! la religion ! c'est la vie de l'humanité en tous lieux, sauf quelques jours de crises terribles et de décadences honteuses. La religion, pour soutenir ou combler l'ambition humaine ; la religion, pour nous soutenir ou nous apaiser dans nos douleurs, celles de notre condition ou celles de notre âme ! Que la politique, la politique la plus juste, la plus forte, ne se flatte pas d'accomplir sans la religion une telle œuvre. Plus le mouvement social sera vif et étendu, moins la

Où trouver, je le demande, un ensemble religieux plus digne de la justice, de la sagesse et de la bonté de Dieu ?

Et qui donc ne sent pas au moins qu'il serait heureux de croire, et n'envie pas le bonheur de ceux qui croient ?

Je voudrais inviter ici les hommes sincères à une comparaison : oui, comparez l'état d'une âme envahie par le doute, où toutes les croyances chancellent, où rien n'est resté debout, d'une âme incroyante, ravagée en même temps par les grandes tristesses humaines, avec l'état des âmes où le Catéchisme chrétien a déposé toutes les lumières et toutes les certitudes de la foi. N'est-ce pas le cas de redire avec Bossuet : « Quel état ! et quel état ! »

L'illustre et infortuné Jouvray a décrit, avec une sincérité et une éloquence qui vont à l'âme, ces deux états qu'il avait, hélas ! tour à tour connus :

« Ce fut à l'âge de vingt ans que je commençai à m'occuper de  
 « philosophie... Né de parents pieux, et dans un pays où la foi ca-  
 « tholique était encore pleine de vie, au commencement de ce siècle,  
 « j'avais été accoutumé de bonne heure à considérer l'avenir de  
 « l'homme et le soin de son âme comme la grande affaire de ma vie,  
 « et toute la suite de mon éducation avait contribué à fortifier en moi  
 « ces dispositions sérieuses. Pendant longtemps, les croyances du  
 « Christianisme avaient pleinement répondu à tous les besoins et à  
 « toutes les inquiétudes que de telles dispositions jettent dans l'âme.  
 « A ces questions, qui étaient pour moi les seules qui méritaient  
 « d'occuper l'homme, la religion de mes pères donnait des réponses,  
 « et à ces réponses j'y croyais, et grâce à ces croyances, la vie pré-  
 « sente m'était claire, et par delà je voyais se dérouler, sans nuage,  
 « l'avenir qui doit la suivre. Tranquille sur le chemin que j'avais à  
 « suivre dans ce monde, tranquille sur le but où il devait me conduire  
 « dans l'autre, comprenant la vie dans ses deux phases et la mort qui  
 « les unit, me comprenant moi-même, connaissant les desseins de  
 « Dieu sur moi, et l'aimant pour la bonté de ses desseins, j'étais heu-  
 « reux de ce bonheur que donne une foi vive et certaine, et une  
 « doctrine qui résout toutes les grandes questions qui peuvent inté-  
 « resser l'homme... »

Voilà bien la sécurité, la certitude, la lumière, la paix, la force, la joie d'une âme nourrie des doctrines chrétiennes, et marchant avec confiance, dans ces clartés, au but de la vie. Au contraire, l'âme

« politique suffira à diriger l'humanité ébranlée. Il y faut une puissance plus haute  
 « que les puissances de la terre, des perspectives plus longues que celles de la vie.  
 « Il y faut Dieu et l'éternité. »

privée de ces vérités, de ces saintes croyances; l'âme qui sent le doute, l'incertitude et le vide en elle, — hélas, il y a tant d'âmes aujourd'hui qui en sont là! — quel état pénible et douloureux! Voici ce que dit encore M. Jouffroy du moment fatal où cette ruine intellectuelle s'accomplit et se révéla en lui :

« Je n'oublierai jamais la soirée de décembre, où le voile qui me dérobait à moi-même ma propre incrédulité fut déchiré; j'entends encore mes pas dans cette chambre étroite et nue, où, longtemps après l'heure du sommeil, j'avais coutume de me promener; je vois encore cette lune à demi voilée de nuages, qui en éclairait par intervalles les froids carreaux. Les heures de la nuit s'écoulaient, et je ne m'en apercevais pas; je suivais avec anxiété ma pensée qui, de couche en couche, descendait vers le fond de ma conscience, et, dissipant l'une après l'autre toutes les illusions qui m'en avaient jusque-là dérobé la vue, m'en rendait de moment en moment les détours plus visibles.

« En vain je m'attachais à ces croyances dernières, comme un naufragé aux débris de son navire; en vain, épouvanté du vide inconnu dans lequel j'allais flotter, je me rejetais pour la dernière fois vers mon enfance, ma famille, mon pays, tout ce qui m'était cher et sacré; l'inflexible courant de ma pensée était plus fort : parents, famille, souvenirs, croyances, il m'obligeait à tout laisser. L'examen se poursuivait plus obstiné et plus sévère à mesure qu'il approchait du terme, il ne s'arrêta que quand il l'eut atteint. Je sus alors qu'au fond de moi-même, il n'y avait plus rien qui fût debout. Le moment fut affreux... »

Affreux ! oui, affreuses sont les angoisses des âmes qui ne cherchent pas à s'étourdir, quand, victimes d'une philosophie sophistique, ou troublées par ces ténèbres du cœur, plus redoutables encore que celles de l'esprit, le doute les envahit, et qu'elles viennent à se sentir sans point d'appui, sans lumière, sans boussole dans la vie, incertaines du but de toutes choses, ne sachant plus à quoi se prendre et se rattacher, et se posant péniblement à elles-mêmes l'éternelle et douloureuse question : *Qu'est-ce que la vérité ?*

Qu'est-ce que la vérité ? Oui, voilà la souveraine question, le besoin suprême de toute intelligence et de tout cœur ici-bas. La vérité, vous la cherchez péniblement de tous côtés, hommes de ce siècle; vous la demandez à toutes les sciences; vous interrogez toute créature. Eh bien! elle est ici, tout près de vous; elle vient à vous. La religion de Jésus-Christ vous a donné depuis dix-huit siècles, en quelques paroles, toutes les solutions du problème que vous posez. Je vous défie de

regarder cela en face sans en être étonnés. Pourquoi ne pas même donner un regard ni prêter l'oreille à ces solutions ? Pourquoi, comme ce Romain indifférent et distrait, après avoir posé la grande question : Qu'est-ce que la vérité ? pourquoi vous détourner sans attendre la réponse ?

La voici, cette réponse ; la voici, cette Vérité chrétienne, si digne d'être connue, si grande et si simple ; la voici, telle qu'elle est, toute entière, dégagée des obscurités, des difficultés ; facile, accessible, mais toujours divine, pleine des lumières et des certitudes que vous cherchez ; répondant à toutes les interrogations que vous posez, à toutes les aspirations, à toutes les inquiétudes qui tourmentent votre âme. Voici le livre que vous demandez. Prenez donc et lisez, et qu'à nul d'entre vous on ne puisse dire : « Un jour la vérité s'est approchée de vous, elle s'est attempérée pour vous, et vous n'avez pas seulement voulu la regarder. Vous avez plus aimé les ténèbres que la lumière : *Dilexerunt homines magis tenebras quam lucem.* »

Mais non ! j'ai meilleure espérance du bon sens, de la bonne foi, et de la bonne volonté des hommes de mon temps et de mon pays.

N'est-il pas étonnant de voir à quel point ce que la France a aujourd'hui de plus éloquente voix et de plus hautes intelligences, s'accordent à prendre en main la défense des vérités religieuses ? Je citais tout à l'heure de belles paroles et d'imposants témoignages ; je ne saurais mieux achever cette préface adressée à mes compatriotes pour les rappeler à l'étude du Catéchisme chrétien, qu'en leur remettant ici encore sous les yeux ce que disait déjà en 1845 le grand historien, l'homme d'État célèbre, qui vient, en plaidant si puissamment la cause de la Papauté menacée, d'honorer plus noblement que jamais les longues années de sa vie parlementaire, M. Thiers :

« Si j'avais dans mes mains le bienfait de la foi, je les ouvrerais sur mon pays ! Pour ma part, j'aime cent fois mieux une nation croyante qu'une nation incrédule. Une nation croyante est mieux inspirée quand il s'agit des œuvres de l'esprit, plus héroïque même quand il s'agit de défendre sa grandeur. »

† FÉLIX,  
Évêque d'Orléans.

---

# HERMANN

ÉTUDE LITTÉRAIRE <sup>1</sup>

---

## I

« Nous nous fétrissons dès notre aurore, sans cesse halelants, défaillants, n'atteignant jamais notre but. »

BYRON.

## I

Voilà plusieurs années que j'erre et ne sais que devenir; nulle part je n'arrive où l'on m'attende, où l'on me connaisse, et quand j'ai posé mon bâton de voyage pour m'arrêter, l'on me demande où je vais.

Le cœur s'aigrit le long des chemins.

J'aborde aujourd'hui sur un rivage qui me sourit; j'y ai découvert une petite maison cachée dans des rochers, non loin de la mer; devant elle, sous les branches noires d'un vieux genévrier qui en ombre la porte, un paysage enchanté se déroule. J'essayerai de faire ma patrie de cette terre que je foule pour la première fois, et je compterai mes heures en écrivant ma pensée.

Il n'est pas rare que l'orphelin aime la solitude, comme d'autres aiment le foyer où ils ont reçu les caresses maternelles; il tourne vers elle ses tendresses filiales demeurées en lui sans objet, et son enfance l'attache ainsi pour toujours au silence et aux rêveries de l'isolement. Du moins telle a été mon histoire.

<sup>1</sup> Le désir de publier cette étude dans la même livraison a rendu nécessaire quelques coupures qui précipitent le développement de certains sentiments, sans cependant altérer la pensée générale de l'auteur.

(Note de la Rédaction.)



Ma mère en mourant me confia aux soins d'un de ses proches, homme secrètement rongé par le vice, mais dont elle ignorait les débauches. Lorsqu'elle ne fut plus auprès de lui, il donna un libre cours à ses penchants, et laissant paraître ce qu'il avait dissimulé jusqu'alors, il s'entoura pour les satisfaire d'une sorte de cour grossière et bruyante qui m'inspirait un dégoût profond. Je me retirai donc dans un recoin de la demeure que nous habitions, souffrant sourdement de voir un séjour rempli pour moi des souvenirs les plus sacrés, honteusement profané. Ces colères cachées se joignant à mes instincts, me séparèrent de plus en plus de ceux qui m'entouraient, et, inaperçu de tous, j'employais mes journées suivant mes goûts et mes caprices.

Durant cette vie monotone, dans ce lieu désert, animé seulement de temps à autre par des fêtes auxquelles je demeurais étranger, j'ai éprouvé des joies vives et solitaires que je n'oublierai jamais. J'avais le bonheur d'habiter une tour ; une tour de vieux château ravit toujours les imaginations romanesques ; celle-ci, bâtie sur des rochers abruptes dont les contre-forts vigoureux se reflétaient dans une nappe d'eau noire et profonde, dominait d'immenses horizons. Lorsque je m'accoudais à ma fenêtre ogivale, j'avais en face de moi la plaine bleue, à mes côtés deux petites figures de pierre qui, au sommet de leurs colonnettes jumelles, se donnaient un baiser éternel et présidaient à mes longues contemplations.

Tous les jours je gagnais un sentier isolé, tracé sur des pentes escarpées, et à perte d'haleine je courais m'enfoncer dans les bois. Le pays était sauvage et ne lassait jamais mon admiration et ma curiosité. Tantôt je descendais en chantant vers un vallon dont j'essayais la sonorité par de grands cris qui s'en allaient mourir au loin avec mystère ; tantôt je me blottissais dans les moissons épaisses, en quelque endroit éloigné, et je me réjouissais d'être seul au milieu du murmure de la campagne. Mon imagination peuplait les montagnes et les forêts des mythes fabuleux de la légende, ou des guerriers fameux dans l'histoire de mon pays. Un arbre était mon ami ; je faisais d'une clairière un rendez-vous de bandits célèbres, d'une roche sauvage où nichaient les faucons, un palais enchanté dont je voyais en songe, pendant la nuit, les tourelles innombrables.

Plus tard, quand je découvris le charme des livres, j'eus une promenade favorite, je traversais les champs ; évitant toute créature, et pour cela nul détour ne me coûtait ; puis, après avoir surveillé mes environs comme un Indien, j'arrivais auprès du fleuve que j'aimais. M'enfonçant dans les broussailles de ses hautes berges et me cramponnant aux racines, je me laissais glisser jusqu'à l'extrême bord du rivage ; là, au milieu d'un massif de roseaux, j'étais dans mon

royaume. Ce lieu était à moi ; un marinier eût-il attaché sa barque en cet endroit, j'aurais brisé ses amarres avec colère. Une grosse pierre, à demi hors de l'eau, et dont les arêtes formaient dans le courant rapide un petit remous murmurant, bégayant, m'attendait ; et bercé par le bruit paisible du fleuve qui, dans ce ravin écarté, semblait, lui aussi, venir chercher la solitude, je lisais jusqu'à la nuit.

Oh ! comme je me souviens de ces lectures passionnées ; les infortunes des héros dont je poursuivais l'histoire étaient mes seuls soucis, et j'enviais celui qui avait inventé ces fictions terribles ou touchantes, parce qu'il était le maître tout-puissant, dont le caprice pouvait sauver ou perdre les créatures imaginaires pour lesquelles j'éprouvais tant d'inquiétudes et de craintes.

Peu à peu, je découvris en moi un spectacle vapoureux, remuant, animé, aux formes confuses et légères. Ces apparitions indécises de ma pensée s'agitaient comme une foule au milieu de la poussière dorée par le soleil. Guerriers, génies, princes chevaleresques, héroïnes, palais magnifiques, paysages, forêts, rochers, ruines, croisaient leurs images dans mon âme, et bientôt l'une ou l'autre de ces mobiles figures, au seul souffle de ma volonté, se dépouillait de ses langes nébuleux et prenait vie... La poésie m'était révélée. Aussitôt, avec une ardente curiosité, et cette fois pour apprendre les secrets de l'art, je me mis à explorer de nouveau le monde ravissant et fantastique qui se cache dans les rayons d'une bibliothèque.

Peu après j'écrivais un poème dont l'étrange héroïne était une étoile ; je passais les nuits à m'occuper de cette composition folle ; je déclamaï, et par moments, me prenant d'admiration pour mon œuvre, j'étais hors de moi. Pour mon malheur, ma lampe trahit un soir mes nocturnes travaux. Tandis que je me répétais à moi-même, d'une voix triomphante, un passage que j'estimais entre tous, un éclat de rire brutal interrompit tout à coup mon emphatique période. Le sang me monta au visage ; j'ouvris violemment ma porte, avec la vengeance au cœur ; mais la salle qui précédait ma retraite était vide ; ma honte et mon ridicule ne firent que s'accroître par l'inutilité de ma colère.

Depuis cette heure, irrité, méfiant, je pris en horreur toute expansion trop vive, je me surveillai dans mes trop faciles exaltations, je me critiquai moi-même, et je mis mon orgueil à mépriser tout ce que j'aimais autrefois. A plaisir je ravageais ainsi mon cœur, j'y flétrissais l'enthousiasme et la jeunesse, et il me semblait que c'était devenir homme que de s'affranchir par de cyniques lectures de ces nobles et naïves pudeurs, dont l'adolescence conserve souvent la simplicité jusque dans l'âge mûr. Au souvenir de ma mère pourtant, j'hésitais quelquefois à ouvrir le livre malsain, mais je succomais

bientôt à mes ironiques réflexions. Debout, avide, haletant, je feuilletais les pages empoisonnées, comme un coupable qui se hâte et redoute la surprise. Quand un récit me bouleversait, je fermais le livre et le remettais dans son coin obscur. Je vois encore la place où je le regardais de loin, avec une sorte d'appréhension, comme un être doué de vie, possédant des secrets redoutables et enviés ; mais pendant la nuit je le reprenais encore par faiblesse, je relisais avec moins de précipitation et plus de docilité perverse la page fatale qui m'avait troublé ; c'est alors qu'elle me faisait mal et me pénétrait pour toujours.

La joie enfantine et franche, l'innocence sans souci, le bonheur sans raison, qui est le vrai bonheur, disparurent ainsi dans quelques mois.

Un jour je dus paraître au milieu d'une foule nombreuse qu'une circonstance solennelle réunissait ; ma haine n'avait point oublié le rire méchant qui naguère avait si brusquement corrigé ma trop naïve imagination ; aussi croyais-je découvrir sous chaque visage le témoin caché de ma déclamation pompeuse. Tous les regards me paraissaient hypocrites et moqueurs. Cet instant, qui rouvrit pour toujours peut-être la blessure de mon orgueil, fut encore, pour d'autres motifs, décisif pour moi : car on n'éprouve pas impunément la défiance et le soupçon à l'égard des hommes ; qu'une fois seulement on ait ressenti la contrainte à côté d'eux, et c'en est fait pour jamais de cet abord facile qui les attire et décide leur sympathie ; il faut renoncer aux prévenances amicales de leur confiance lorsque soi-même on a perdu la franche sécurité des rapports.

Depuis longtemps l'horizon m'attirait ; l'inconnu magique, par-dessus les collines azurées, m'envoyait un appel sur l'onde invisible du vent du Midi. Était-ce l'amour-propre blessé ou la voix lointaine des sirènes étrangères qui m'excitait?... Mais qu'importe le souffle qui chasse une barque perdue ! Un soir, étant dans la campagne, je vis des voyageurs qui d'un pas résolu chassaient sous leurs pieds le chemin poudreux ; je me mis à regarder les coteaux vaporeux, les montagnes majestueuses, les longues files de nuages qui marchaient dans le ciel... Et je ne revins plus vers le vieux château.

Je partais ayant vingt ans et le cœur léger ; une larme mouilla mes yeux, quand, à la pensée de ma mère, je me retournai pour la dernière fois et que les tours aiguës disparurent ; mais un rossignol chanta au fond des forêts, loin devant moi ; un souffle poétique gonfla les voiles de mon âme, souleva mes espérances comme les banderoles du vaisseau frété prêt à gagner la haute mer, et courant à travers les genêts fleuris, je marchai toute la nuit avec de joyeuses pensées.

Au matin, j'entendis sonner du cor dans des futaies inconnues, le coq chanta dans les halliers étrangers ; les autres hommes suivaient

paisiblement leur destinée auprès du foyer paternel, et pour la première fois, il me fut douloureux d'être seul.

L'exaltation du départ une fois évanouie, les premières curiosités une fois satisfaites, je compris que nous aurons beau franchir les horizons, interroger les hommes et le monde, nous ne rencontrerons jamais que nous-mêmes ; ce sera toujours notre voix qui nous répondra.

De nombreuses circonstances ont agité ma vie extérieure depuis cette époque ; mais au dedans de moi tout est resté de même. Alors déjà mon âme avait pris son pli ; alors comme aujourd'hui, elle nourrissait à la fois de grands désirs et la conviction de ne les voir jamais accomplis, de belles espérances, alanguies par une amère méfiance, de la sensibilité et de la froideur, des émotions involontaires et un calcul impitoyable.

J'ai essayé de vivre au milieu des villes peuplées, m'efforçant de vaincre mes penchants ; mais, absorbé, suivant les heures, par une tristesse aigrie ou une invincible rêverie, je ne recevais rien du dehors. Mon âme était distraite et sans intérêt pour les hommes ; près d'eux, au centre de leurs préoccupations politiques, de leurs passions et de leurs soucis, je me berçais de contemplations artistiques ; j'admirais un édifice, une tour élégante, un tableau célèbre, et cela suffisait à mes journées. Toute rencontre qui troublait mes réflexions m'était importune, et par moments même mon insouciance dédaigneuse se changeait en une méfiance farouche.

Qu'ai-je donc emprunté à l'extrême civilisation ? De la science, des idées, de la critique. J'avais une humeur dénigrante qui n'était que le résultat de l'irritation et de mes premiers ressentiments, j'ai maintenant des systèmes, un esprit philosophique ; j'avais des colères, j'ai des doutes ; j'ai appris à nommer raison ce que j'appelais encore impiété avec un reste de crainte ; et s'il y a des regrets douloureux dans mon scepticisme, si je souffre de mes désenchantements, je n'en cherche pas moins sans pitié les dernières traces de mes préjugés, afin de les détruire. Pour perdre à la fois toutes mes croyances, il m'a suffi de soupçonner qu'elles subsistaient peut-être à mon insu dans mon cœur.

Un seul rayon luit au-dessus de ces ruines, souvent voilé, obscurci par d'incessantes tempêtes, mais impérissable.

O mon âme, tu es libre ! chante ta dernière croyance, ta dernière ambition : Poésie, envol-toi ! Oseras-tu ? Hélas ! tu crains peut-être que quelque vieillard sceptique, caché dans les buissons, ne te surprenne encore. Tu tomberais alors du ciel comme l'aigle que la balle frappe dans le nuage ; ses grandes ailes battent les airs au hasard, et il faut bien qu'il soit précipité sans pitié sur le roc dur et nu.

## II

Depuis dix jours je suis dans la plus entière solitude, mais le calme extérieur ne suffit pas à apaiser l'inquiétude de mon esprit en travail. Je ne sais pas consentir à un repos inerte ; une ambition secrète me dévore, et en même temps ma faiblesse s'offre à mes regards ; je m'use au pied d'un obstacle sans le vaincre et sans m'avouer vaincu. Cet état est le résultat d'une excessive disproportion entre le sentiment et la volonté ; je suis, en effet, doué d'une extrême sensibilité et privé de l'assurance nécessaire à l'expansion ; mes facultés passives surexcitées vibrent sans cesse ; mon imagination reflète, mon cœur s'émue, mon intelligence comprend, mais je défaille dans la réaction que devraient susciter les impressions subies. L'activité créatrice semble paralysée par la critique et l'analyse.

Quelquefois, quand l'aurore se lève, quand les oiseaux chantent follement, mon réveil joyeux m'apporte l'espérance bienheureuse. Je serai poète ! je suis poète ! me dis-je alors, et ma joie va jusqu'aux larmes quand ma confiance subsiste un instant..., mais bientôt la plus légère tentative me détrompe cruellement.

## III

Je suis tout ému. J'ai rencontré deux jeunes filles sur le bord de la mer ; elles ne m'apercevaient pas ; j'ai pu les regarder longtemps.

L'une d'elles marchait sur les galets humides, léchés par le bord des vagues écumeuses ; elle se jouait avec le caprice du flot, s'avancait quand il se retirait, bondissait avec lui pour l'éviter quand il revenait rapidement sur les cailloux. A ses pieds elle trouva une coquille profonde qu'elle prit dans ses mains avec curiosité, puis, l'approchant de son oreille, elle en écouta le murmure mystérieux. On aurait dit Aphrodite sortant des eaux, et posant pour la première fois ses pas légers sur le sable de Chypre, pour demander à la rumeur confuse de sa conque marine les secrets de la vie qu'elle avait reçue des flots. Mais la jeune fille, inconstante, avait déjà chassé de ma

pensée les souvenirs de la muette antiquité par l'éclat de sa voix pure ; elle chantait quelque barcarolle aux notes vives, joyeuses, imprévues, qui rappellent toujours, comme les fleurs, le pays où elles sont nées ; son pied, entraîné par l'harmonie, ébauchait la danse dont ses bras imitaient les attitudes. Involontairement encore, l'esprit cherchait, dans cette apparition ravissante, l'image animée de quelques-uns de ces mythes symboliques, sous lesquels le paganisme éternel des peuples adore la Nature. Tout à l'heure c'était la Sirene ; maintenant l'Orient aurait dit sa Péri, et notre Occident son Ondine.

Sa compagne, immobile sur un rocher, belle, comme la jeune amie des eaux était jolie, aussi pensive que l'enfant mutine semblait irrélâchée, inspirait d'autres pensées. Une ardeur mystique illuminait son front ; un charme que je ne saurais définir reposait sur son visage ; c'était quelque chose de plus doux que la sagesse, et de ferme comme elle, une confiance surhumaine et inaltérable.

Les jeunes filles se rejoignirent, enlacèrent leurs bras, et remontant les pentes de la plage, se mirent à chanter ensemble. Leur groupe fraternel offrait le contraste le plus frappant dans la plus complète harmonie. La joie folle et la méditation mélancolique, l'instinct irréfêchi et la pensée s'étaient amicalement unies, et à la fois s'exprimaient par des accords passionnés qui conservaient, sans se choquer, l'opposition du plaisir frémissant et d'une sereine gravité. La plus jeune, souriante, jetait dans l'air sa note aiguë et prompte, qui revenait sans cesse appelée par une cadence rapide ; sa compagne, d'une voix pénétrante mais moins haute, entourait le refrain éclatant d'un murmure rêveur, semblable aux bruissements de la nuit qui se mêlent aux chants joyeux d'une fête... Mais je n'entendais déjà plus ; je les vis disparaître sous les lauriers : elles avaient passé. Devenu seul, je ne sus que rester longtemps sur mon rocher, la tête cachée dans mes mains, pour regarder encore mon souvenir charmant.

Beauté, harmonie, présence éphémère, que m'avez-vous laissé ?

#### IV

Je les ai revues. J'avais dirigé mes pas au hasard dans la campagne, espérant peut-être leur rencontre ; je me réjouissais du beau temps, de l'ombre épaisse qui m'abritait, lorsque j'aperçus derrière

les arbres touffus une longue série de colonnes. Un palais silencieux à la blanche façade de marbre, gardé par ses immobiles statues, se cachait dans le feuillage ; il reposait sur une large terrasse dont les degrés, descendant en des sens divers, conduisaient ici vers une longue prairie, là-bas jusqu'au bord des eaux limpides d'un bassin. J'admirais l'art magnifique, et aussi la colline, couverte d'arbustes et de pittoresques rochers, sur laquelle on avait bâti cette demeure solitaire ; quand tout à coup je vis les deux inconnues dans une allée sombre, à quelques pas de moi. Troublé, surpris, je m'éloignais pour éviter leur approche ; mais le hasard voulut qu'au détour d'un sentier, caché dans les massifs, je les rencontrais de nouveau. Elles se reposaient sur une grosse pierre ; elles sourirent en voyant mon embarras ; mais comme je me détournais encore, elles m'invitèrent avec une gracieuse simplicité à m'asseoir auprès d'elles.

Je leur dis qu'étranger, j'avais pénétré involontairement dans leur solitude, et que des chemins suivis au hasard, pour jouir du paysage et du soleil du Midi, m'avaient conduit jusqu'à elles. A ces excuses, elles répondirent alors en m'interrogeant sur ma patrie. Leur affectueuse franchise m'excita à l'abandon : je me laissai aller à leur décrire le pays où j'étais né. J'étais éloquent sans doute dans mes peintures, car si j'avais aimé quelque chose au monde, c'était les brouillards légers, les ravins profonds, les forêts sauvages, les ruines dont j'essayais de reproduire le charme mystérieux. Quelques légendes au fatal dénouement se mêlèrent à mon récit ; les vers des grands poètes se pressaient dans ma mémoire, je les récitais avec feu ; et mon cœur s'épanouissait pour la première fois depuis longues années.

Elles, rêveuses, suspendues à ma parole, avaient laissé venir sur leurs visages la mélancolie à la place du sourire ; leurs yeux dirigés vers le nord semblaient chercher à franchir l'horizon. Mais bientôt la plus jeune se leva, et nous entraînant de la voix, se mit à gravir une hauteur ; arrivée sur un plateau élevé, elle s'arrêta devant nous au bord d'un abîme, en pleine lumière.

Son doigt montrait la plaine immense, baignée dans l'or du soleil, la mer étincelante, les lointaines dentelures des côtes voilées de vapeurs violettes. Des barques abordaient au rivage, d'autres, encore éloignées, laissaient apercevoir leurs voiles ; un bois d'orangers à nos pieds parfumait l'air ; mon âme résonna quand l'inconnue s'écria : « Regardez ! »

Je la vois encore immobile, le bras tendu, les cheveux au vent, l'œil fixe, fasciné par le spectacle.

Cette impétueuse et ardente nature s'est révélée tout à coup à moi ; cet élan, cette jeunesse, ce regard passionné m'ont ravi par

leur contraste avec mes défaillances, et je me suis surpris, longtemps après l'avoir quittée, répétant cette parole amie qu'elle m'a laissée en s'éloignant : « Demain. »

« Demain, » a-t-elle dit doucement en m'envoyant un adieu de la main, comme un enfant, sans coquetterie, avec bonté et tendresse. Elle s'appelle Serena. Ce nom lui sied comme il sied à la nuit, au ciel et aux beaux jours, comme il sied au croissant paisible qui m'éclaire maintenant, comme il sied aux étoiles et à la Nature.

## V

Pour elles tous les jours sont égaux ; tous les jours à leurs yeux sont peut-être le même jour. Comme hier, elles sont revenues dans l'allée ; comme hier, elles se sont reposées sur la pierre où je les avais rencontrées, et peu à peu ces circonstances renouvelées m'ont rendu les émotions que je croyais à jamais perdues : l'heure écoulée, par une illusion charmante, semble quelquefois nous revenir.

Serena est accourue au-devant de moi, et Rachel, sa compagne, a suivi de pauvres enfants qui l'appelaient de loin sans oser nous approcher. La jeune fille restée seule à mes côtés me témoignait une confiance pleine d'abandon, privilège de la simplicité et de la pureté du cœur ; elle me conduisit au bord d'une fontaine, s'assit sur la mousse et la tête appuyée sur sa main, comme si elle fût résolue à m'écouter longtemps, elle dit : « Parlez encore de votre patrie ; je n'ai jamais quitté cette solitude, et vos récits m'ont inspiré le désir de connaître et de voir ce que j'ignore. Vos paroles, hier, m'ont attristée tout d'abord, et pour me soustraire à l'impression qu'elles me produisaient, j'ai couru, vous l'avez vu, vers le soleil splendide ; je fuyais vos brumes, et pourtant lorsque j'ai été seule, le soir, le souvenir poétique de vos légendes s'est glissé au milieu de mes pensées, et j'en ai rêvé la nuit. »

Pendant qu'elle parlait encore, Rachel descendait vers nous par un sentier taillé dans les roches au-dessus de nos têtes ; sa beauté, purement dessinée sur le ciel, se montrait alors dans toute sa majesté ; ses traits étonnent l'esprit plus que le regard, on n'aperçoit que son âme à travers les perfections de son corps, et les splendeurs de sa jeunesse n'éveilleraient l'amour que pour lui apprendre la pureté et le respect. Sa tendre douceur vous protège et vous repose comme la présence maternelle, mais son véritable prestige est diffi-



cile à décrire. Comme à l'approche d'un marin, d'un montagnard ou d'un habitant du désert, on est pénétré d'un désir sans nom pour les océans, les glaciers, les sables que leur œil profond paraît refléter encore, ainsi auprès d'elle je me sens attiré, troublé par le pressentiment de quelque région ignorée, d'un climat céleste habité par son âme, et dont elle apporte les effluves.

Aussitôt que nous fûmes tous trois réunis, Serena me pressa encore de trouver dans ma mémoire de nouveaux récits. Ses grands yeux attendaient avec ce désir chercheur des enfants rassemblés l'hiver pour le conte de la veillée. Qui n'a vu ce cercle animé ? Tous les visages sont immobiles, tous différents ; l'attention, impatiente ou rêveuse suivant la variété de ces jeunes ardeurs, retient l'haleine de chacun, et la curiosité, en tous sens, voudrait soulever les voiles encore baissés de l'histoire mystérieuse dont le caprice de l'aïeule arrête à plaisir, par mille obstacles, la marche inextricable. Ce moment si paisible, si familier, contient pourtant tout l'avenir et ses lointains orages ; car les projets qui naissent autour de la conteuse octogénaire dans le cœur de ses petits-fils préparent leurs actions futures d'hommes faits, et les souhaits timides inspirés aux jeunes filles appellent et amèneront peut-être leurs destinées de femmes.

A mon gré, j'emportais l'imagination fascinée de Serena, et nous explorions au hasard les richesses fantastiques de la tradition. Je me reprochais presque d'entraîner son esprit hors de ses horizons accoutumés ; car si j'avais fui mon pays, je croyais malgré cela que le ciel natal est seul capable de faire fleurir notre bonheur ; les aspirations qui nous en éloignent nous affligent d'un exil sans retour, puisque c'est au foyer même qu'il vient nous atteindre.

Aussi pour ramener les pensées de la jeune fille exaltée vers sa patrie, je lui racontai l'histoire de cette héroïne charmante que le poète égare dans les contrées brumeuses, et je dis cette jolie chanson de l'enfant exilée, qui donne à tous, même à l'étranger, le désir de retourner au pays « où les citronniers fleurissent. » — La tête inclinée par la poésie, Serena répéta lentement :

« Connais-tu le pays où les citronniers fleurissent ? dans le sombre feuillage, brillent les pommes d'or de l'oranger, une douce brise descend du ciel bleu ; le myrte discret s'élève auprès du laurier superbe...  
Le connais-tu bien ? »

Elle avait cessé de parler, lorsque Rachel interrompit sa rêverie :  
« Qu'il est doux, dit-elle, aux heures où l'exil est le plus amer, le  
« soir, quand les regrets étendent leurs ailes noires dans l'obscurité,  
« de se rappeler un chant consolateur comme l'haleine de l'air natal !  
« Mais moi, qui depuis si longtemps suis bannie de ma patrie, je

« n'ai pour me souvenir d'elle, en attendant le sommeil sur ma  
 « couche, qu'un cantique désolé. Il fut inspiré au poète, dans les  
 « siècles passés, par les ruines de la triste cité où je suis née, et ses  
 « accents antiques disent encore, hélas ! avec une sinistre vérité, les  
 « ruines d'aujourd'hui. Écoutez, Hermann, et dites-moi s'il est pos-  
 « sible d'entendre des accents plus affligés :

• « Comment cette ville si pleine de peuple est-elle maintenant si  
 « solitaire et si désolée ? La maîtresse des nations est devenue comme  
 « veuve.

• « Les rues de Sion pleurent, parce qu'il n'y a plus personne qui  
 « vienne à ces solennités.

• « Toutes les portes sont détruites ; ses prêtres ne font que gémir,  
 « ses vierges sont toutes défigurées de douleur. »

• « Mais pourquoi me plaindre, ajouta-t-elle avec un sourire amer  
 « et mystique ; pourquoi seriez-vous moins tristes, ô mes chères  
 « ruines ? Votre roi parti vous a rebâties ailleurs avec des saphirs.  
 « Les feux de vos créneaux sont maintenant ces étoiles que je vois  
 « scintiller. »

Je crus un instant entendre le délire de la folie, tant ces paroles  
 me parurent étranges ; mais tout à coup je devinai dans les traits de  
 Rachel, dans son nom, dans son chant, dans son regard humide  
 tourné vers l'Orient, la fille de Judée, dont le charme, inexplicable  
 jusqu'alors pour moi, révélait enfin son origine ; et aussitôt mon  
 imagination s'exaltant, ce que je voyais sembla s'être transformé en  
 un spectacle imaginaire et céleste. Serena ne détruisit point encore  
 mon illusion en me racontant cette simple et touchante histoire :  
 « Elle est née en Syrie ; chassée de sa patrie avec sa mère par les  
 « infidèles, elle a fui sur un vaisseau pour chercher une autre terre.  
 « Hélas ! elle est arrivée seule sur ces rives après un naufrage. Je la  
 « trouvai abandonnée sur le sable, étant moi-même tout enfant, il y  
 « a dix ans, et depuis la mort de mon père, elle et moi sommes de-  
 « meurées en ce lieu, isolées, inconnues. Je lui ai appris mon lan-  
 « gage, et elle a été ma sœur. »

Non ! ce récit de la réalité naïve n'a point chassé mon extase ;  
 quelquefois la terre semble toucher le ciel.

## VI

Voilà que pendant toute la nuit j'ai lu l'histoire des grands poètes :  
 je cherche dans leur vie le moment où ils ont subitement deviné

leur génie ; je reviens sans cesse aux passages qui décrivent leurs luttes et leurs souffrances ; je scrute les incidents de leur enfance pour discerner les symptômes qui présageaient leur grandeur future. Leurs essais, leurs fautes, m'intéressent plus que leurs chefs-d'œuvre, et je m'attache surtout à découvrir à quel âge ils sont devenus célèbres.

Ces lectures me disposent à la colère ; je ressens ce matin une irritation sourde qui pourrait bien ne faire de moi, quelque jour, qu'un chroniqueur rusé, au fin regard, surprenant vite et à coup sûr les défauts les plus cachés des hommes pour les critiquer et dénigrer leur gloire.

Avec quelle jalouse envie je me figure le poète, créateur d'un chef-d'œuvre, contemplant son ouvrage enfin terminé. Il s'environne en esprit de l'édifice qu'il a construit ; de là, comme du fond d'une vaste et mystérieuse cathédrale, il sonde avec une admiration paisible les perspectives immenses dont il a su dérouler les magiques profondeurs. En même temps qu'il reconnaît l'harmonie et la majesté du temple grandiose, il se réjouit des vies diverses qu'il a évoquées du néant pour le peupler ; il aperçoit jusque dans l'ombre la figure gracieuse qui sourit depuis qu'il l'anima de son souffle, il voit avec la joie du maître que chacune de ses créatures accomplit la destinée qu'il lui traça, et un légitime orgueil pénètre son cœur. Il écoute : l'écho murmurant qu'il a emprisonné à jamais sous les voûtes se fait entendre vaguement ; mais on distingue des sanglots, des cris de joie, des clameurs guerrières, des vagissements, des rythmes de danse, des appels qui révèlent tour à tour l'amour languissant, la passion ardente, l'abandon, le désespoir, la misère, la détresse : ce sont les bruits de l'humanité que disent les profondeurs émues de l'édifice ; tandis qu'à travers les hautes ogives, l'azur céleste éclaire les sommets des colonnes. Oh ! alors, le poète pleure, troublé lui-même comme l'étranger par les magnificences qu'il a façonnées de sa main.

Qu'il est heureux l'homme de génie ! que désirerait-il ? Ses héros sont tout ce qu'il aurait pu être.

## VII

Encore une meurtrissure pour trop d'épanchement ! Serena était seule, tendre, amicale, je me suis livré sans réserve. Pourquoi croyons-nous toujours qu'une jeune fille peut comprendre nos souff-

frances d'hommes? J'étais assez insensé pour me plaindre à elle de cette maladie d'esprit qui ne me laisse jamais penser au hasard, avec irréflexion et liberté; de cette analyse pédante qui se précipite sur la plus indifférente, la plus banale de mes sensations naissantes pour la peser et l'estimer aussitôt à sa valeur littéraire. Quel contraste auraient offert nos deux visages à un spectateur caché? Une petite fleur tournoyait entre les doigts de Serena attentive et étonnée, tandis que mon geste animé exprimait la colère et l'emporment avec lesquels j'osais lui faire ces intimes révélations. « Quelquefois  
 « il me prend de singuliers caprices, lui disais-je; l'envie tenace de  
 « terminer un chant d'amour commencé avec émotion par une cy-  
 « nique raillerie, de mettre sur les lèvres d'une pure et chaste  
 « héroïne un mot grossier, me saisit tout à coup. Certes, le moyen  
 « est éloquent pour exprimer le dégoût de toutes choses. Il n'est pas  
 « de ricanement dont l'effet soit plus sûr que de faire éclater brus-  
 « quement, au milieu d'une page qui semble écrite dans les larmes,  
 « le brutal refrain d'une chanson à boire. Mais je ne suis pas encore  
 « assez blasé, j'ai trop de regrets dans le cœur, pour céder, comme  
 « d'autres l'ont fait, à ces horribles tentations; mon audace ne va  
 « pas jusqu'à rire en blasphémant la poésie et l'amour, et alors il  
 « faut me taire... Et pourtant je veux la gloire. Je suis fou peut-  
 « être, mais ma folie est de me croire doué. Qu'êtes-vous donc, ô  
 « aspirations de mes nuits sans sommeil! qu'êtes-vous, douleurs sans  
 « causes, élans que rien ne fait mourir, si vous n'êtes la poésie! »

Je m'emportais. Serena, effrayée, tremblante, osait à peine prendre mes mains pour essayer de m'apaiser; elle devinait sous mes paroles de longues et véritables souffrances. Lorsqu'elle a pu parler, elle m'a dit avec cette hésitation qui n'est pas sûre de guérir :

« Il me semble que la poésie, dùt-elle plus tard procurer un grand nom, est, avant tout, une joie intime et solitaire. La plus petite chanson me serait aussi douce à écrire qu'un beau poème, si par elle mon âme chantait. Mais pourquoi tant désirer la gloire? Vous dites quelquefois que vous méprisez les hommes... »

Ce sont ces paroles qui m'ont froissé. Pourquoi renoncer à la plus noble des ambitions, qui, au lieu d'être un obstacle, est le plus puissant mobile pour moi? Sans doute je méprise les hommes, mais je veux que mes œuvres affrontent leur critique. Ce n'est point pour moi seul que je prétends être poète; les complaisances intérieures et personnelles, dont les petits esprits se contentent, ne me suffisent pas pour mes créations. Et après tout, s'il y a contradiction dans ma nature, ce n'est point ma faute, mais bien une souffrance de plus.

## VIII

Trois jours se sont écoulés depuis que mon amour-propre blessé me sépare des seules créatures qui m'aient encore témoigné quelque sympathie. Comme il faut que je sois irritable et sensible! Aujourd'hui j'ai un amer regret de ma conduite, je suis plus triste que jamais; l'ennui m'accable; il me tarde de revoir Serena... Comme elle était jolie, assise auprès de moi, cherchant dans son cœur d'enfant quelque parole pour me calmer... Et pourtant je ne lui ai pas répondu...

Insensé! je pleure maintenant comme si un sentiment nouveau m'avait envahi. Je rêvais déjà; j'allais l'aimer peut-être... Elle est si belle et si touchante! Là, devant moi, la plus douce des créatures semble attendre sur mon chemin que je l'appelle pour m'accompagner dans la vie. Derrière ses ignorances enfantines, pareilles aux vapeurs de l'aurore; on pressent déjà la venue d'une éclatante lumière prête à paraître; dans sa jeune âme il est matin; le soleil de l'amour va se lever... Oh! pourquoi me tourmenter ainsi?

## IX

Je ne savais plus attendre. Je l'ai revue! Quand elle m'a aperçu, pour me fêter, elle s'est parée d'une rose épanouie, et plus tard elle me l'a donnée. Voilà ses reproches.

Je ne sais ce que j'éprouve à son égard. Quelle dérision! me laisserai-je donc poursuivre encore par l'incertitude et la contrainte? Pourquoi ne pas m'écrier franchement: « Je t'aime? » Oui, Serena, ma joie, ma douce et patiente amie, je t'aime. Mon scepticisme a beau faire, ta gracieuse main a chassé le charme dont je subis l'influence fatale; je serai sauvé.

## X

Qui sait si elle devine mon secret? je n'ose le lui révéler... Puis-je répondre que mes lassitudes ne m'atteindront pas bientôt

dans ce sentiment, que je ne ressens peut-être avec vivacité que parce qu'il est nouveau ? Non ! non ! si un jour l'enfant naïve m'ouvre ses bras, je serai délivré...

Allons, poète ! prends confiance ; dis à la nuit constellée la plus secrète de tes pensées.

Si tu songeais au vent violent, petite fleur, ouvrirais-tu ton calice ?  
Source, quitterais-tu tes fraîches retraites du rocher, si tu songeais aux sables qui épuiseront les eaux ?

Le monde repose sur la confiance ; si mobile qu'elle puisse être, seule elle profite de l'heure fugitive pour commencer une œuvre, et ainsi par elle dans la suite des temps quelque chose a existé.

Le rayon de soleil consent à dorer le nuage qui ne sera bientôt plus ; l'eau reflète pour l'instant l'oiseau qui fuit comme le trait ; et la journée formée d'incidents innombrables a pu ainsi durer jusqu'à la nuit.

Le fleuve immense n'est que l'écoulement de vagues toujours nouvelles ; les siècles, c'est le moment passager que le moment passager remplace.

Et après cela comment espérer pour l'amour une autre sorte de durée, une durée qui ne serait point la succession cruelle des émotions fugitives ?

## XI

Avant l'heure accoutumée, je glissai comme un coupable sous les voûtes sombres des arbres ; car celui qui aime est craintif et même, à son insu, veille sur son secret. La lune étalait ses pâles clartés sur les dômes des bois ; l'eau des bassins reflétait le ciel, dont l'image ressemblait à un abîme ouvert sous les pieds ; les myrtes discrets écoutaient les murmures de l'obscurité, et dans ce calme profond, j'entendis ces paroles passer au-dessus de moi :

« J'ignore ce que j'ai, Rachel ; mes pensées rapides m'échappent  
« et murmurent dans ma tête comme dans le rameau les soupirs du  
« vent. Un désir puissant gonfle ma poitrine, et je ne sais ce que je  
« désire, si ce n'est m'égarer dans les bois, descendre les montagnes  
« d'un pas nonchalant.

« J'aime la nuit, j'aime les eaux, j'aime la vie, j'aime toutes choses,  
« Rachel... Je t'aime. » Et elle se jeta en tombant dans les bras de sa  
sœur, qui l'embrassa au front en disant : « Et tu n'as pas tout dit  
« encore, bien-aimée ; car tu aimerais aussi peut-être une couronne  
« d'oranger dans tes cheveux. »

Serena, tremblante, cachait sa jolie tête dans les voiles de Rachel, et tout bas, je l'entendis à peine, elle murmura mon nom.

Un autre se fût précipité ; mais pour moi, lorsque j'arrive au comble de mes vœux, je me laisse aussitôt tomber de l'excitation du désir dans une rêverie indolente, durant laquelle je demande au bonheur obtenu s'il répond à mes attentes. Je me regarde possédant enfin ce que j'ai longtemps appelé ; et ce n'est plus que dans la mélancolie que je goûte ma joie. Mais lorsque Serena se releva tout émue, je fus arraché à ma contemplation vaine et je courus à elle en lui disant que je l'avais entendue.

Elle couvrit aussitôt de ses mains son visage rougissant ; mais à travers ce voile craintif qu'un instant elle entr'ouvrit, je surpris le plus touchant sourire, et l'aveu le plus discret de ses sentiments. Alors je vis Rachel au-dessus de nos têtes qui élevait en haut ses yeux mouillés de larmes : pendant cet entretien, une prière inconnue, inquiète peut-être, montait au ciel.

## XII

L'aveu précipite et dénoue les longues rêveries de l'attente. Je suis surpris de posséder aujourd'hui à découvert, dans le cœur de Serena, les sentiments et la tendresse qui naguère encore demeuraient timides et voilés. Elle m'interroge sans cesse, elle veut me mieux connaître ; en vain je lui dévoile les mauvais penchants de mon esprit, sa confiance ne sait point s'attrister, et sa paix inaltérable finit par vaincre mes inquiétudes. Qu'elle est heureuse d'être ainsi !

Elle a murmuré à mes oreilles ces charmantes et sérieuses paroles :

« Il me tarde de devenir ton épouse ; j'irai alors avec toi, s'il le faut, dans ta patrie, comme dit la chanson : dans ta patrie que tu te prends à regretter quelquefois sans doute, car souvent ton front est sombre, même à mes côtés, quand je te parle et te souris. Mes mille projets entourent ton avenir comme des abeilles un buisson fleuri ; il me tarde d'entrer en souveraine à ton foyer, afin que tu trouves dans ta demeure la présence active de l'amour. »

Je ne sais pourquoi j'ai repoussé cette hâte pressante avec crainte ; ma réponse a meurtri Serena.

## XIII

Dans l'histoire des grands hommes, on rencontre souvent une page touchante entre toutes. Sur cette page, un nom de femme est écrit,

bien inconnu, bien petit, aussi caché que celui du maître est célèbre ; mais en réalité la timide jeune fille a su donner même de l'audace au génie qu'elle a aimé. L'amour a fait naître plus de chefs-d'œuvre que l'intelligence.

## XIV

J'ai demandé à Serena pourquoi elle m'aimait. J'étais inquiet, curieux, peu sûr de moi quand je l'ai interrogée ainsi ; elle m'a répondu par l'éclat de la vie et de l'amour, et dans l'instant mon front s'est déridé. Elle a chanté à pleine voix un vif refrain de son pays, sur un air de danse :

Demandez au matin ce qui le fait joyeux ; demandez à l'oiseau pourquoi il a chanté ; et quand l'aube muette et l'oiseau sans raison auront parlé sagement, la jeune fille alors vous dira pourquoi elle a souri.

Demandez à la nuit pourquoi elle est si triste, à la mer pourquoi elle est plaintive ; et quand les vents du soir ou la vague inanimée auront dit leur secret, la jeune fille alors vous dira pourquoi elle a pleuré.

Demandez aux fleurs pourquoi elles fleurissent, au soleil pourquoi il est si brûlant ; et quand dans les prairies ou dans l'azur immense les parfums ou la lumière seront devenus un langage, la jeune fille alors vous dira pourquoi elle a aimé.

Puis, s'élançant d'un mouvement rapide pour s'éloigner, elle laissa tomber son voile dans le sentier et ne le releva point. L'agrafe de ses cheveux s'est détachée, et l'air de la nuit en les soulevant derrière elle, a caressé son épaule. Serena ralentit sa marche avant de s'enfoncer sous la voûte des arbres, paraissant à la fois me fuir et m'attendre ; sa tête se retourna doucement comme pour me presser encore, et la jeune fille disparut. Elle m'avait, pour la première fois, fasciné par l'attrait de sa beauté, son ignorance donnait une puissance de plus à ses charmes ; son bras levé tenait une branche d'arbre qu'elle inclinait jusqu'à terre, et sous laquelle elle feignait de se cacher... Mais Rachel en ce moment apparut devant nous ; elle vit Serena dans son animation, et son regard s'irrita. Serena, surprise, rougissant d'une faute inconnue, se précipita vers moi pour chercher un abri ou une excuse, tandis qu'elle regardait sa sœur avec un déti enfantin qui disait son innocence ; mais Rachel ne voulut pas sourire.



## XV

Quel bonheur ! je suis poète ! Serena m'a inspiré. Je ne connaissais pas la sûreté et la puissance de l'instinct ; qu'importe l'art et la règle dont s'occupe le théoricien pédant ; que peuvent, pour créer, les mille subtilités de l'esprit, quand au contraire ce qui, au hasard de nos sensations, échappe malgré nous à nos lèvres frémissantes est vivant ? Pâtres ou pêcheurs, qui donc vous a dicté vos chansons ravissantes ? Le soleil, les montagnes ou les flots, et la libre ardeur de votre cœur joyeux.

Sois bénie, Serena, je suis poète ! Quand je disserterais, courbe tes bras au-dessus de ta tête pour le balancement de ta danse ; quand je t'interrogerai sur les causes de l'amour, ouvre tes lèvres et ris de moi. A ton seul souvenir, mes vers, mes premiers vers se sont envolés en strophes frémissantes, et ils ne périront pas sous ma critique, ta beauté leur donne la vie.

## XVI

« J'ai jeté mon nom au monde, » m'écriais-je aujourd'hui enivré par le succès : « voici la gloire, Serena ; les hommes répètent mon chant, et ceux que je ne connais point l'admirent. » Et triomphant j'ai lu mes vers devant elle. Bientôt son front s'est voilé de tristesse ; elle a serré son écharpe sur ses épaules, pour se soustraire à la hardiesse de mes peintures ; puis l'entraînement de mon inspiration l'a emportée, elle s'est plu à reconnaître tour à tour les accents du désir, les plaintes de la langueur, et la première offense de la pudeur a fait place à la jouissance rêveuse. Une exaltation pareille à la mienne s'empara d'elle, tandis que je chantais d'une voix plus animée ; son œil en feu suivait mon regard, sa bouche entr'ouverte croyait parler avec mes lèvres... ; et pourtant, après quelques instants de silence et de recueillement, elle s'est éloignée de moi, et j'ai cru qu'elle pleurait.

## XVII

Quel amour que le mien ! quel poète je suis ! Serena avait raison de pleurer. Le jour où sa beauté me troubla au milieu même de

mon emportement, une idée fatale se glissait à la dérobée dans mon esprit. Car je ne suis jamais assez ému pour être délivré de ces réflexions furtives et maudites qui me hantent, et qui au fond de moi-même, tantôt se rient des apparences que je suis obligé de montrer au dehors, des paroles que je dis, du geste que je fais; tantôt supputent mes intérêts et marchandent avec l'occasion pour mon égoïsme. C'est presque à mon insu qu'elles se livrent à leurs obscurs calculs; mais, plus tard, je retrouve leur travail secret et je découvre après coup les motifs qui m'ont conduit. Maintenant voici ce que j'aperçois tardivement, quand le mal est irréparable: j'avais soupçonné, sans doute, ce que valaient les timides confidences, les folles expansions dont Serena était prodigue à mon égard; j'avais deviné que l'art serait jaloux des réponses naïves que ma curiosité lui arrachait, et profitait habilement, pour essayer ma recette nouvelle, de l'impression qu'elle venait de produire sans le savoir sur moi, je me mis à l'œuvre. Et ainsi, mes vers enrichis de ces abandons confiants, mes images impures chargées du butin de sa jeune beauté, ont acheté ma gloire au prix de la poussière virginale que j'ai recueillie en déflorant son âme, pour la livrer à la foule. Malheur à moi! Méfiez-vous, jeunes filles, des artistes rêveurs, à qui vous vous confiez sitôt; un bon mot vaut une femme pour eux; l'esprit satanique les fait rire de la petite larme si pure et si sincère qui mouille votre joue rose, et votre avenir flétri ne les empêche pas de parler fort doctement de l'amour.

## XVIII

Rachel, offensée dans sa sœur, me cherchait dès les premières heures du jour. Aussitôt que je l'ai aperçue, j'ai été à sa rencontre avec l'amère espérance de savourer ses plaintes comme un châtiment; mais quand elle a vu mes traits affligés, elle a gardé le silence. « J'ai compris ce que j'ai fait, Rachel, lui ai-je dit alors, et je n'ai pas une excuse. Aussi je me ferai justice en m'éloignant sans retour. « Maintenant j'ai à vous faire d'étranges aveux qui, sans me disputer, vous inspireront peut-être une profonde pitié pour moi; je suis coupable, et malgré cela je suis à plaindre.

« A qui arrive-t-il, Rachel, d'accepter l'amour comme un défi? « Dans un de mes mauvais jours, tandis que je tournais en ridicule mes stériles essais de poésie, je me pris à penser tout à coup, « comme on regarde de côté, que peut-être mon cœur, frappé ainsi « que mon intelligence, serait aussi incapable d'aimer. Ce soupçon

« subit grandit peu à peu, devint une anxiété insupportable, et  
 « bientôt pour l'apaiser, j'essayais, j'entreprenais d'aimer; alors que  
 « j'allais peut-être me voir sauvé par un attachement profond pour  
 « Serena, je me mettais à faire sur elle expérience de mon cœur, à  
 « m'exciter, à simuler, à inventer d'avance la passion, de peur de  
 « ne point la ressentir. Qui en a jamais été réduit à se hâter de jouer  
 « l'émotion pour tenter de l'éprouver? Qui en est venu à ce degré de  
 « défiance et de maladie? Encore si j'avais eu conscience de ce tra-  
 « vail intérieur, j'aurais pu sans doute me détourner à temps de ten-  
 « tatives pareilles; mais mon imagination me trompe; je prends  
 « l'espérance et le désir ardent de réussir pour un entraînement  
 « sincère, et c'est au terme seulement que je m'aperçois de mes  
 « efforts sans passion. Avant l'aveu de Serena, but suprême, encore  
 « éloigné, caché, incertain, poétique, je croyais l'aimer, mais à  
 « peine mon dernier souhait était-il accompli, que je me demandais  
 « avec un étonnement terrible : Où donc est mon amour? C'est  
 « alors que mes mauvaises pensées m'ont vaincu, c'est alors que  
 « j'ai écouté mes instincts méchants, que sans pitié j'ai renoncé à  
 « mes chastes respects, et que j'avisai, dans mon désenchantement,  
 « un dernier moyen d'atteindre au moins la renommée... Et malgré  
 « tout, me croirez-vous, les sanglots qui m'oppressent vous suffi-  
 « ront-ils pour attester la vérité de mes paroles? Oui, malgré tout,  
 « la poésie et l'amour crient au fond de mon être comme des voix  
 « étouffées, et sont toute mon âme. Mais il faudra qu'au milieu des  
 « hommes je paraisse n'être qu'un pédant et un égoïste. »

Rachel a fondu en larmes; je lui ai dit adieu; je ne pouvais m'ar-  
 rêter à cette pensée que je ne la reverrais jamais.

Pour m'affermir dans mon projet, je songe à une parole de Serena; je lui lisais naguère un vieux roman, et je ne pus m'empêcher de comparer les événements du poème à ceux de notre propre vie. Elle s'est écriée aussitôt avec effroi : « Oh ! ne cherchons pas ce qui  
 « arrivera de nous. Hermann, laisse-moi ma vie toute neuve devant  
 « moi. »

Ce reproche amer me protège contre ma propre faiblesse. Oui, je partirai.

Qui sait ce que j'entreprendrais à la longue si je demeurais encore auprès d'elle? Mais je vous pleurerai cruellement toutes deux, jeunes filles que je n'ai pas aimées, puisqu'il faut parler ainsi; je pleurerai en devinant votre pardon lointain mais inutile, car je ne guérirai pas; et dans la suite des années qui s'écouleront, un jour je pressentirai votre oubli.

## XIX

J'écris ici le dernier souvenir de cette vie perdue qui renfermait ma part de bonheur en ce monde.

Une barque de pêcheurs nous emporta sur le golfe uni : séparés des rameurs par des voiles tendues au vent, nous avançons silencieux vers la haute mer.

Serena était près de moi abattue ; son regard doux et sans reproche cherchait à deviner ma pensée ; elle était inquiète comme si un pressentiment lui eût révélé ma résolution.

Rachel, seule sur la proue, cherchait sans doute quelque moyen de nous sauver encore ; l'on voyait sa silhouette ravissante dessinée sur le ciel pâle, sa tête aux lignes pures et sévères était penchée au-dessus de la mer ; on aurait dit que ses cheveux, retirés en arrière comme ceux d'un chérubin qui vient d'en haut, étaient soulevés par la rapidité d'un vol descendant ; sa paupière était aussi baissée, de même que si elle eût regardé la terre du sommet d'une montagne, et ainsi son corps révélait la marche de ces célestes pensées.

Involontairement, à ce moment suprême, j'espérai en elle. Mais aucun incident ne détournait de nous la tristesse accablante de ces dernières heures ; aucune parole ne venait sur nos lèvres, car la source de nos rapports était tarie, l'avenir nous manquait ; Serena voulut pourtant me plaire, et gracieuse malgré son chagrin, elle se mit à genoux au bord de la barque pour chanter ces strophes que je lui avais apprises.

Elle semblait me les redire pour se rassurer, et chacune d'elles venait ironiquement percer mon cœur qui ne songeait qu'au départ.

« De tous les rivages, de tous les rivages du monde, une voix s'élève à la même heure. Écoutez ! écoutez !

« En Orient, le rameur fatigué, laissant voguer son caique, dit doucement : Que jamais sur les flots du Bosphore ne tombe le rayon d'argent des nuits, si jamais l'amour doit périr.

« Des gondoles de l'Adriatique, un chant doux et puissant nous envoie ce murmure : Que jamais, que jamais nos poitrines ne respirent, même dans la patrie, l'air de la liberté, si jamais l'amour doit périr !

« Sous les tilleuls de la Castille, sous les orangers de Grenade, des voix sonores et viriles ont répété : Que le More revienne, ou que l'honneur ne soit qu'un mot, si jamais l'amour doit périr.

« Dans les forêts de la Germanie, c'est le bûcheron paisible qui a

fait résonner les gorges sauvages de ces rudes accents : Que ma cabane s'écroule, que le toit de mon père soit brûlé, si jamais l'amour doit périr.

« Dans les prairies, les vallons, sur les coteaux et les fleuves de la fière France, les chœurs des jeunes hommes ont entonné ces accords : Pourquoi sur nos fronts des lauriers, pourquoi la vaillance à nos cœurs ? Périsse aussi la gloire, si jamais l'amour doit périr.

« Mais moi, jeune fille, qui n'ai que ma vie, je chante avec espoir : Que mes vingt ans jamais ne fleurissent, si jamais l'amour doit périr. »

Nous abordâmes; j'étouffai mes pleurs, quand Serena me dit comme aux premiers jours de notre rencontre, et comme tous les jours : « Demain ; » et je m'éloignai à la hâte. Dès l'aurore je parlais, ne devant plus les revoir.

---

## II

« Je ne cherche pas mon salut dans l'indifférence; ce qui fait tressaillir l'homme est sa meilleure-partie; si cher que le monde fasse payer à l'homme le sentiment ému, il sent à fond l'immensité. »

GÉRARD.

## XX

Je n'ai senti aucune joie en voyant poindre mes vieux créneaux au-dessus des collines. Seul, mon orgueil a pu se réjouir dans ces lieux où il avait été blessé, car la mort l'a vengé; le silence remplace l'orgie, et les ronces ont repris pour moi possession du seuil paternel...

Une tristesse affreuse habite les salles vides au milieu desquelles j'erre sans but, ne sachant ce que demain j'entreprendrai.

## XXI

L'hiver est là ; il pleut tout le jour. Le vent se tord dans les spirales de pierre qui montent dans l'intérieur des tours ; les chênes presque dépouillés tendent avec un délire insensé leurs bras vers le midi pour fuir la brise glaciale. L'horloge d'un coup sec et dur chasse le moment dans le passé ; l'araignée tisse sa toile auprès des vitraux obscurcis qui laissent à peine passer la lumière...

Voici de nouveau l'austère solitude ; elle m'attend au delà de chacune de mes illusions, comme le désert éternellement pareil à lui-même derrière les mirages évanouis. Elle est l'élément des êtres incomplets, plus ambitieux que forts, doués de facultés disparates ou contradictoires ; depuis que je sais cela, je l'aime moins qu'autrefois, car c'est reconnaître mon impuissance que de retourner nécessairement à elle... Qu'importe ? il faut en finir avec les plaintes ; j'ai en horreur ces nostalgies déclamatoires si complaisamment affichées, durant un demi-siècle déjà, par ceux qui les regardent comme le terrible apogée du génie, comme la marque fatale d'une grande intelligence ; tout cela est faux et joué, je le sais ; et pourtant, malgré moi, malgré la réalité de mon mal, je ne suis point exempt de prétentions semblables. Mais je veux résolument me guérir, et sacrifiant ma vanité, je prendrai le moyen le plus sûr, qui est de renoncer simplement aux entreprises qui dépassent mes forces. Tuons l'ambition dans notre cœur, et notre impuissance ne sera plus un tourment ; la réflexion empêche pour moi le développement et la chaleur de tout sentiment ; eh bien ! renonçons aux passions et vivons pour les idées. Je ne m'étais point encore aperçu de la valeur de certains hommes qui, ayant promptement jugé du génie de notre époque, se sont données à elles seules. Ils ont remplacé en eux les inspirations du cœur par de fermes calculs, persuadés que le temps est venu pour l'humanité de vouloir et de faire son avenir au lieu de l'attendre craintivement. La sensibilité n'est plus un prétexte à leurs actions ; elle est exclue de leurs rapports avec leurs semblables, et les mobiles qu'ils avouent comme plus virils et plus sages, sont seulement la raison et la science. On se rit en cet âge de maturité des caractères emportés et ardents qui en sont encore aux tentatives généreuses ; on sait que l'esprit est le véritable guide, et l'on croit en lui d'une manière si absolue, qu'une révolution et les plus grands bouleversements seront entrepris résolument et à froid s'ils entrent dans la logique d'un système. On n'en-

tend même pas les cris de douleur qui sortent de la société aussitôt qu'on la livre ainsi au théoricien : mais on marche vers l'idée au mépris de toutes les souffrances.

## XXII

J'ai vu planer un aigle !... Et qu'importe à un homme positif ? J'ai vu aussi un serpent dans la boue...

Il faut vivre, et l'ennui m'obsède, cet ennui morne, réfléchi, inexorable que chacune de nos pensées rencontre invariablement ; alors, de dépit je me jette d'un côté ou d'autre pour le fuir, vers le ciel avec une ivresse factice, ou vers le mal avec une colère voulue ; je me répète un hymne ampoulé ou une chanson honteuse ; mais c'est en vain, le spectre hideux et placide est toujours devant mes yeux.

## XXIII

Un ouragan a passé sur la campagne ; un oiseau est venu mourir sur ma fenêtre, accablé de fatigue, sans doute pour avoir lutté contre le vent.

## XXIV

Ma lampe brûle encore. Le jour ne viendra pas de longtemps : malgré ma lassitude, je ne puis goûter le sommeil. Aussitôt que ma paupière s'appesantit, j'ai de si tristes songes que je me hâte de revenir à la réalité ; ces moments incertains entre la veille et le repos sont terribles ; l'esprit égaré, sans maître, s'avance dans les régions de la folie ; chacune de ses vagues pensées se transforme en hideuses chimères qui l'épouvantent.

Quand l'aurore se lèvera, que ferai-je ? Une journée est pareille à l'autre ; dès le matin j'attends le soir avec impatience, et le soir il me tarde de revoir le soleil...

Le vent redouble, il pleure ; les portes crient sur leurs gonds et battent sans cesse contre les murailles ; il fait froid, le ver ronge le bois de sa dent infatigable ; la réflexion me mine ainsi, sourdement et toujours... Je deviendrai fou.

## XXV

Une scène touchante m'a bouleversé. Ah! si je voulais la décrire en raillant, la raillerie cette fois me ferait défaut; mon cœur bat encore, je suis pénétré d'admiration, je le dirai avec sincérité.

J'avais gagné la montagne pour jouir d'une de ces journées tièdes, remplies des parfums avant-coureurs du printemps, et qui chassent les dernières traces de l'hiver; les oiseaux s'orientent déjà, ils secouent leurs ailes qui bientôt vont fendre à perte de vue l'azur limpide; l'air caressant réveille les bourgeons endormis; la terre attend...

Je m'arrêtai sur une hauteur escarpée, au-dessous de laquelle s'ouvrait une gracieuse vallée dont les prairies étaient déjà verdoyantes. A travers les branches des arbres encore effeuillés, on voyait courir un torrent dont les eaux arrêtées de distance en distance formaient de petits lacs étagés dans toute la longueur du ravin. Sur le bord de l'un d'eux s'élevait un petit village dont je ne voyais à mes pieds que les toits aplatis. Dans les prés les troupeaux paissaient, et le tintement affaibli des clochettes suspendues au cou des vaches disait au loin la tranquillité. Les chemins tracés jusqu'aux sommets environnants étaient déserts; personne sans doute ne voulait quitter un lieu si paisible, où les croupes sauvages et les rochers infranchissables semblaient jaloux d'enfermer le bonheur.

Après de moi, était une petite maison, adossée au flanc de la montagne dont il avait même fallu creuser la pierre, pour pouvoir arrêter une demeure humaine sur ces pentes rapides. L'habitant des pics n'a, pour bâtir sa cabane, qu'un étroit rocher suspendu au-dessus des abîmes; comme son toit sur le roc escarpé, son cœur, sans désir et détaché du bien-être, se pose fièrement sur les pentes de la vie dans une courageuse insouciance de l'instabilité qui entraîne tout ainsi qu'un précipice.

Un jardin, un champ occupaient autour de la chaumière tout l'espace où un caillou pouvait demeurer sans rouler. Je n'avais point tout d'abord aperçu un vieillard qui travaillait cette terre aride; il était pourtant assez rapproché de moi pour qu'il me fût possible de distinguer ses traits et son beau visage. Un soleil splendide éclairait en ce moment la maisonnette, le seuil en était joyeux, la porte était ouverte, un gros chien dormait sur l'herbe, et l'on entendait le vaillant sabot du montagnard tombant régulièrement sur sa bêche.....

... J'admirais, je sortais du monde imaginaire où réside ma pensée, et tout à coup je me trouvais en présence de la vie douce, calme, vraie.



Le vieillard venait de se redresser subitement, et ayant fait quelques pas, il écouta. Je remarquai alors une agitation extraordinaire sur la petite place du village, des groupes animés se rassemblaient, une foule se formait peu à peu, des cris bruyants, puis des chants montèrent jusqu'à moi, et les montagnes de la voix sonore de leurs échos plaintifs répondirent à leurs fils. Que se passait-il ? On cueillait de jeunes vies pour les champs de batailles ; la patrie avait essuyé une déroute ; les morts étaient restés couchés par milliers sur le sol étranger ; il fallait une nouvelle armée de nouvelles poitrines pour les opposer aux balles ennemies, et la jeunesse énergique en ces heures solennelles chantait.

Rien n'est triste comme le spectacle des campagnes auxquelles on arrache leurs espérances. Les rudes cœurs des paysans saignent, les vieillards font les derniers adieux, ne comptant plus revoir leurs enfants comme s'il fallait mourir tout à l'heure. Que dire des mères ? et les jeunes filles à l'écart sans oser se montrer dévorent leur chagrin.

Bientôt au-dessous de moi, dans le chemin, des voix bruyantes se firent entendre, le vieillard s'avança rapidement sur le bord du plateau, et d'un ton ferme s'écria : Eh ! bien ? — C'est moi ! répondit fièrement un beau garçon qui s'élança en courant vers sa mère défaillante, sortie subitement de la cabane, comme si un trait mortel fût venu l'y atteindre et l'en arracher.

La porte, tout à l'heure ouverte en signe de sécurité, se ferma promptement sur les secrètes douleurs du foyer ; le chien debout sur le seuil regardait avec colère les étrangers qui avaient accompagné son maître ; mais l'hirondelle, comme à l'ordinaire, jasaît sur le toit.

Ils ne furent pas longs les adieux déchirants ; la pauvre mère couragense avait lié un bagage léger que le jeune soldat portait sur l'épaulé, et pendant que ce dernier et son père se tenaient enlacés sur le seuil dans une noble étreinte, je vis deux bras tendus et tremblants qui disaient le désespoir. Le baiser paternel fut court ; les deux hommes ne voulurent point faiblir, et le vieillard se redressant le premier, regarda un instant son fils avec une virile fierté ; il lui léguait la bravoure. Oh ! c'était beau ! je l'ai vu et j'ai pleuré. Oh ! oui, j'ai pleuré quand le montagnard, demeuré seul, retourna silencieusement à son champ et reprit son travail avec une mâle rudesse.

Il est parti l'enfant ! Ils sont encore bien éloignés les jours heureux où on pourra l'attendre. Seul, il gravit la montagne, il a dit adieu à ses compagnons qui épouseront leur fiancée pendant son absence, peut-être même celle qu'il aime en secret ; il marche, il regarde les horizons pour s'arracher à ses pensées, mais tout à coup un petit tablier, aux vives couleurs, se montre devant lui dans le sentier.

Ah ! il n'en a pas fini de s'arracher à son vallon ; la jeune fille est tremblante, à peine ose-t-elle lever la tête, toute confuse qu'elle est d'avouer ainsi son timide amour. Comment peindre cette amère joie du premier aveu au moment du départ, ce premier baiser qui est un adieu, ce vaillant effort du héros qui s'éloigne en tournant la tête, et ces petits pleurs essuyés par le tablier de laine ?

Oh ! tandis que nous dissertons et cherchons pour nos âmes orgueilleuses de chimériques grandeurs, un pauvre paysan sent son cœur déchiré ; il pleure bravement et sans se plaindre ; il étouffe ses regrets simples et profonds, et il s'en va tout vivant de jeunesse et d'amour, pour mourir.

Voilà la grandeur ! il vit, lui, et nous rêvons la vie ; nous pensons de loin ce qu'il connaît, lui, par l'angoisse. Nous cherchons le nom de nos chagrins, il pleure ; nous languissons d'ennui, il sanglotera le soir sous la tente ; nous nous demandons si nous avons en réalité jamais éprouvé l'amour, et il ne peut tourner ses regards vers ses montagnes, car il trahirait son serment, et repartirait pour son pays.

— Où vas-tu donc à la hâte, enfant de vingt ans ? Pourquoi, si fatigué par une longue marche, presses-tu encore tes pas ? Quel intérêt te réclame ? est-ce l'amour ?

— N'entendez-vous pas dans le lointain gronder sourdement la bataille ? le chemin est long, les collines sont rapides, je ne puis me retarder davantage. En avant !

— Pourquoi donc, jeune soldat, es-tu le premier dans la mêlée ? Ton inexpérience te sera funeste : ton père est déjà vieux, qui soutiendra ses dernières années ?

— Hélas ! à côté de moi, mon compagnon est blessé, mais il combat vaillamment... Il est mort. En avant !

— Te voilà étendu sur la terre sanglante ; une balle t'a frappé en pleine poitrine, la nuit s'étend déjà dans le ciel, tu es abandonné, mourant de soif, au pied d'un arbre brisé par les boulets.

— Oui, j'ai soif, j'ai soif ! mais qu'importe ? Ma pauvre mère aussi aura soif de son fils, et qui le lui apportera ? Je suis seul pour mourir, mais elle, qui m'a soigné petit enfant, ne me verra pas à son lit de mort. Allez ! allez la consoler !

## XXVI

Hier, je m'endormais avec de fermes résolutions ; j'ai vu en songe des champs de bataille ; j'ai cru rencontrer un homme qui me tendait la main et me disait : Mon ami ! Et ce matin, au lever du jour, j'ai

ressenti une douleur aiguë qui m'a arraché un cri ; au seuil de l'avenir que déjà je me préparais, je rencontre l'épreuve terrible de la maladie, épreuve que la patience peut seule affronter, et dans laquelle l'activité ne vient pas nous secourir. Une ardeur entraînant est un courage plus facile que l'énergie et l'attente. . . . .

Tous les soirs, depuis mon départ, le souvenir de Sercna m'a visité. Les plus tristes soirées de l'hiver, mes plus froids, mes plus ironiques sarcasmes n'ont pu chasser son image fidèle de ma pensée, et son nom, que je ne disais plus jamais, chante toujours joyeux ou déchirant au fond de mon cœur. Maintenant je songeais à elle au milieu de mes souffrances, lorsque j'ai reçu un messager longtemps égaré, qui a enfin trouvé ma retraite, et m'a laissé des pages nombreuses que j'ai déroulées sur mon lit de douleur. Leurs tristes récits viennent s'abattre à mon chevet, comme sur la terre gelée les jolies aigrettes des saules tombées par une froide matinée.

Demeurez là, plaintes amères, pour gémir au milieu de mon histoire, comme vous gémissiez dans ma vie.

« Mon ami,

« Tourmentée de pressentiments ! j'allai au-devant de toi, ainsi que je le faisais tous les jours ; je m'assis au pied du myrte ; l'herbe était encore foulée. Je t'attendis sans me plaindre, perdant une à une mes dernières espérances, à mesure que les heures s'écoulaient... Il y a déjà longtemps, Hermann, et le remords ne t'a pas encore ramené violemment vers celle qui, tu le sais, sanglote, désespérée depuis que tu es parti. Dis, poète, comment est-elle cette jeune étrangère qu'un jour tu rencontras sur ta route ? Te souvient-il ? Tu lui souris en rêvant, et puis tu repartis pour ta patrie. Est-ce possible ? ne plus te revoir jamais !... En songe je t'aperçois encore, je me réveille en sursaut, et lorsque je trouve autour de moi l'abandon et ton absence, je t'appelle, et puis je dévore mes pleurs en silence.

« Je te cherche, sachant que tu es au delà de l'horizon, je passe et je repasse dans les lieux que tu aimais, mais avec crainte, car le moindre souffle dans les feuilles m'effraye, j'ai peur quand la rosée tombe des branches humides, et je rentre tremblante avant que la chère nuit que nous aimions tant voir venir ensemble ait commencé sous les arbres ses lugubres rumeurs.

« Apaise ta colère mystérieuse ; vois, je souris d'espérance, je crois en toi, je t'attends, je pars pour aller à ta rencontre...

« Ces plaintes vaines de mes jours les plus tristes ne te seront

pas importunes ; tes yeux ne les liront jamais, car si tu ne veux revenir vers moi, quel messenger saurait te retrouver dans le monde infini pour te les apporter ? Qui sait où est ta demeure ? Vers le Nord, dans les forêts, au bord d'un fleuve... Non, non, tu ne les liras point mes plaintes, et pourtant, blottie dans le chagrin, j'écris là comme si je te parlais ; je cherche à te toucher ; les paroles viennent suppliantes sur mes lèvres, et je les dis pour que tu me pardonnes. Je me fais pleurer moi-même, par la pitié que je m'inspire ; mais la souffrance que je ressens à cause de toi est la seule chose que je puisse aimer. Aussi je me plains dans ces entretiens inutiles ; au regret d'un jour, j'ajoute plus tard le regret d'une autre jour, et les longues heures s'enchaînent par la douleur...

« Rien de toi encore ! Tout est fini ; jamais je ne m'écrierai avec ravissement : Le voici qui revient ! Ma douleur à la longue est devenue moins poignante, elle n'a plus de surprises et de coups imprévus ; je la connais. Je ne suis plus follement désespérée, je suis abîmée d'un chagrin égal qui ne s'augmentera plus.

« As-tu compté comme moi les jours d'un long hiver ? Avec quelle joie je vois venir le printemps, et aussi avec quelle amertume ! Les parfums nouveaux promènent vaguement çà et là leurs ondes invisibles ; l'azur est profond, tout verdoie ; ma poitrine aspire l'effluve de vie qui va réveiller les plantes, et mon cœur engourdi recommence à désirer.

« Ta petite maison apparaît, toute blanche, au milieu des pampres naissants...

« Il est arrivé que Rachel a vu mes troubles, et, toute en larmes, est accourue pour me sauver, car je me perdais.

« Serena, m'a-t-elle dit, que cherches-tu ? Sois fidèle, et souviens-toi. Ne dut-il jamais revenir celui qui t'a abandonnée, garde-lui ton cœur pur. S'il ne vient pas le cueillir quelque jour, Dieu le cueillera pour en parer son ciel. Oh ! sois pure, plie l'aile de tes rêves, et dans ton abandon sois sainte avec ton regret inconsolé.

« Oui, Hermann, tous les nuages sont dissipés, et mon amour reparu et plus calme scintille pour jamais au fond de ma nuit.

« Un voyageur passe, je lui donne, au hasard, le témoignage de mon chagrin. Peut-être ces lignes arriveront-elles jusqu'à toi. Oh ! alors, entends-moi, Hermann. Viens, viens ; à la pensée que mon cri, au lieu de mourir perdu dans l'immensité, pourrait atteindre la retraite lointaine, je ne sais plus que t'appeler. »

## XXVII

Et je n'ai pas su la comprendre ! Quelle tendresse patiente que la sienne ! Je l'ai brisée, je l'ai troublée, et toute pure, du milieu de ses sanglots, elle me sourit...

Comme il y a longtemps que je n'entends plus sa voix capricieuse qui m'interrogeait sans cesse ! Comme il y a longtemps que je ne la vois plus, le matin, accourant avec mille nouvelles, qui toutes étaient la même ! Que ne puis-je voler à elle et la consoler ? Je suis mourant...

## XXVIII

Qu'il est terrible d'être seul pour mourir ! Quelques heures encore et tout sera fini peut-être... Serena, Rachel, que n'êtes-vous là ! Quelle main soutiendra mon front pour la dernière angoisse ?... Quelle parole viendra du dehors apporter un peu de calme aux tumultes confus qui grondent au dedans de mon être ?...

Déjà le jour baisse... ne faiblissons pas. Ma mère, assistez votre fils mourant. Et vous, ô mon Dieu, offensé par mes oublis, voyez mon cœur... Je n'ai pas la foi, ô mon Maître ! mais, confondu et soumis, je la désire, je la veux... Je vous offre ma sincérité, la seule prière de l'incrédule.

## XXIX

J'ai connu les terreurs, les renversements, les confusions, les chutes sans nom de l'agonie... Mon âme se noyait.

Sauvé, je regarde mon orgueil abattu, mes anciennes ambitions, l'inutilité de ma vie, mes chimériques souffrances, les prétentieuses impuissances de mon intelligence. Je pense à Dieu avec gratitude, je m'élève vers lui. Des promesses généreuses répondent à tous mes remords ; mon âme est paisible et sans amertume ; il me semble qu'elle est dépouillée d'entraves longtemps subies ; l'insouciance suprême de la mort lui a rendu sa liberté, et une hardiesse inaccoutumée me réjouit, comme si de grandes perspectives s'ouvraient devant mes pas.

Oh ! que la convalescence est douce ! Les plaines étincelantes à la lumière d'avril se renouvellent avec moi. Je me sens revivre, je respire avec bonheur l'air du ciel encore mien, et je songe déjà au jour où je repasserai les montagnes pour aller, repentant et meilleur, y retrouver leurs souveraines.

## III

« Rafraîchi comme les jeunes plantes nouvellement couvertes de feuilles, je sortis de l'onde sainte purifié et disposé à monter aux étoiles. »

DANTE.

## XXX

Enfin, je suis heureux ! J'ai franchi les montagnes à la hâte, assailli pendant ma marche rapide par les projets et les souvenirs, les remords amers et les espérances nouvelles, mais chassant l'espace derrière moi sans m'arrêter, pour voler vers le but désiré.

Les derniers plateaux qui me séparaient du terme de mon voyage apparaissaient déjà, puis les chemins bien connus s'offrirent à mes pas ; les arbres souvent visités, les collines au contour fidèle, se montrèrent, et à l'improviste une déchirure immense des rochers me laissa voir dans les brumes matinales les vagues innombrables de la mer, et au loin dans la plaine les massifs noirs qui cachaient la demeure de Serena.

J'eus bientôt traversé la campagne ; j'étais près d'elle, j'allais la voir. Immobile au pied de sa terrasse, suspendu entre le repentir poignant et la joie palpitante, j'essayais d'attendre son réveil. Un oiseau voltigeait sur les pampres enroulés autour des colonnettes du balcon, chantant avec une impatiente gaieté, comme s'il eût voulu annoncer l'arrivée du jour déjà éclatant ; mais le silence enveloppait encore le palais endormi, et peut-être un rêve messager de mon retour visitait-il Serena.

Tout à coup elle ouvre la fenêtre, et m'apparait au soleil levant. Oh ! qu'il était facile de l'aimer ! Éblouie par la lumière, elle ne pouvait m'apercevoir ; j'ai voulu l'appeler, mais la tristesse de son regard, fidèlement tourné vers l'horizon, ses traits altérés par le chagrin, m'ont ému à tel point, que les larmes étouffant ma voix, j'ai pu à peine murmurer son nom.

Elle m'a entendu, a poussé un cri, est tombée à genoux. Hors d'elle, m'appelant, se relevant pour venir à moi, défaillante de nouveau, de loin elle me tendait les bras.

« Il est revenu ! il est revenu ! » s'écriait-elle ; puis, à voix basse

elle redisait encore : « Il est revenu ! » comme pour s'apprendre son bonheur ; enfin elle demeurait muette, accablée et vaincue par sa joie.

Ses larmes me faisaient souffrir comme les plaintes d'un enfant qu'on a blessé, et qui, courant aussitôt avec ses petits bras ouverts, vient nous choisir sans défiance, nous la cause de son mal, pour le consoler et l'abriter.

Les paroles ne peuvent suffire aux entretiens trop rapides, trop délicats qui s'échangent entre deux êtres en de pareilles rencontres ; aussi Serena se tenait-elle muette devant moi, les mains jointes sur ses genoux, les et yeux fixes. Mes paupières devinrent humides, mon cœur battit, je voulus parler ; mais elle aussitôt, se jetant à genoux à mes côtés, posa ses doigts sur ma bouche et les y laissa longtemps. Elle voulait le silence pour visiter mon âme.

J'ai retrouvé ma solitaire petite maison ; me voici sur le seuil, pensons...

Elle est pâle et affaiblie ; elle noue ses cheveux avec une négligence découragée qui annonce qu'elle n'attendait que le chagrin pour ses longues journées. Le rayonnement enfantin de son visage a disparu, son rire éclatant n'est plus qu'un sourire languissant, sa vivacité prompte s'est transformée en passion contenue, sa grâce s'est voilée de réserves et de pudeurs, sa réponse est plus lente et plus profonde, sa naïveté expansive et irréfléchie s'est doucement changée en abondance confiante et volontaire ; la jeune fille est devenue femme : voilà l'épouse prête aux épreuves, la compagne discrète, l'amie patiente, la sûre gardienne du foyer.

Je suis tranquille dans mon sentiment, parce que je ne me promets que son bonheur

### XXXI

Hier, Rachel avait regardé de loin ces premières émotions du revoir avec une réserve craintive. Jamais jusqu'alors je n'avais surpris sur son front pareille rougeur : mais lorsque je suis accouru à sa rencontre, ses traits paisibles ne portaient déjà plus la trace de la rêverie presque jalouse dont j'avais entrevu les signes. Son accueil aimable n'eut pas un reproche ; elle fut tendre à mon égard, mais plus silencieuse, plus réservée qu'autrefois. Une résignation mystique avait remplacé sur ses traits altérés la paix sereine, inaltérable, à laquelle j'étais accoutumé. Serena l'observait avec une attention inquiète dont le motif m'est resté caché.

Mais aujourd'hui ces nuages avaient disparu ; elle était expansive, active, amicale comme par le passé. Au milieu de notre entretien, Serena, ranimée par le bonheur, s'est mise à rire gaiement. Rachel aussitôt s'est jetée vers elle, et l'a embrassée avec une inexprimable tendresse. « C'est la première fois depuis si longtemps, s'écriait-elle ; oh ! Hermann, vous le voyez, vous êtes revenu, et aussitôt j'ai entendu de nouveau son rire joyeux. »

Et dans son bonheur fraternel elle amenait vers moi Serena, qui, se laissant conduire, me tendit les mains avec une confiance naïve.

Quel homme a su dire l'émotion de son cœur lorsque les pas de celle qu'il a aimée se sont ainsi sans crainte dirigés vers lui ; et que mille voix dans son cœur ont chanté à la fois, doucement avec mélancolie ou avec transport : « Une femme est tienne, la voici ! »

## XXXII

Je ne me reconnais plus. Il me semble qu'un voile vaporeux, derrière lequel autrefois toutes choses prenaient une forme poétique, mais incertaine et impalpable, est tombé.

En revoyant ces lieux, je les ai trouvés moins beaux, les collines ne me paraissaient plus si pittoresques, les rochers si escarpés, les rivages lointains aussi mollement baignés par leurs teintes azurées. Les arbres dans mon souvenir étaient plus nombreux, leur ombre plus mystérieuse que dans la réalité. Le palais et son grand silence, les longues images de ses colonnes reflétées dans les eaux, ne suspendent plus mes pas dans les allées solitaires pour me faire songer ; et, le dirai-je ? Serena, elle aussi, est à mes yeux dépouillée des prestiges poétiques dont elle me semblait environnée ; elle est descendue de l'idéal, et je m'étonne de la voir si près de moi... C'est que l'imaginaire s'est enfui, et la réalité vivante le remplace avec ses charmes éclatants et sensibles ; le paysage n'est plus enchanté, mais le chaud soleil qui l'anime me pénètre, j'ai la pleine possession de ce qui m'entoure, je ne rêve plus, je vis ; les apparences idéales que je recherchais tant sont devenues inutiles, et le sentiment simple et vrai chasse de son clair rayon le romanesque nébuleux. Serena n'est plus une héroïne admirée, c'est ma fiancée chérie ; je ne songe plus qu'il est poétique d'être assis à ses côtés au bord de la mer, de lire avec elle au pied d'un arbre ; ces circonstances qui plaisaient tant à mon imagination me sont indifférentes, et ce sont nos causeries, notre intimité



familière, les douces paroles de ma future épouse, la grâce de sa tendresse qui me ravissent maintenant. Je lui parle de ma mère et ne lui récite plus de vers; lorsque mon cœur bat le plus fort, c'est que je me la figure déjà à sa place, dans ma demeure, au milieu des soins domestiques. Elle, à son tour, ne trouvant plus toujours devant elle l'artiste ou le poète, mais l'homme jeune, épris, ouvre son cœur de jeune fille. Toute fiction s'est évanouie; le livre, où l'on cherche quand on ignore, est tombé de nos mains comme de celles de Francesca, et notre amour vivant nous reste.

La poésie a-t-elle disparu pour cela? je la prenais pour une forme rare que presque jamais les événements réels ne pouvaient revêtir, et voici que je m'aperçois, au contraire, qu'elle environne la terre comme le soleil; qu'elle remplit tout; qu'elle est la sève de mon âme; qu'elle fleurit sans bruit dans mon cœur comme les plantes innombrables dans les prairies, et que le murmure perpétuel de ma pensée, c'est elle.

Je croyais qu'il fallait la chercher dans un monde éloigné et supérieur comme une fée, et maintenant je la vois; c'est la vérité!

### XXXIII

Elles murmurent en moi mes ambitions nouvelles; la vue de la mer, du ciel immense, tout les réveille et les excite. Je songe aux moyens de remplir les promesses que je me suis faites à moi-même, et je contemple, je mesure l'avenir avec une ardeur active. Un désir impérieux de servir mon pays me possède; je me sens prêt à un dévouement énergique, et j'entrevois comme très-belles les carrières politiques. Autrefois j'appelais présomption vaine ou audace criminelle et intéressée, la tentative de ceux qui entreprennent de conduire les peuples sur les terrains mouvants de l'avenir. La responsabilité formidable de l'homme d'État devait, à mes yeux, effrayer au moins tout homme sincère, si elle n'était pas capable de faire reculer l'ambition. Et voici que maintenant je comprends la hardiesse de l'homme honnête qui ne croit pas tant au génie, qu'à la droiture, à la fermeté, au courage de son cœur, et qui avec ces vertus seules affronte la vie publique.

Un goût décidé pour tout ce qui est noble et viril a remplacé mes langueurs et mes ennuis. Plus de rêves: des actions! La jeunesse a des admirations subites, mais l'idéal qui la fait rêver la laisse souvent inactive. Vient une heure où en regardant les hauteurs on se met à chercher près de soi les chemins qui y conduisent; une mâle volonté se cache sous des enthousiasmes moins prompts qu'autrefois peut-

être, mais l'on aborde les sommets que les ambitions juvéniles mesureraient de loin avec un nonchalant désir.

La maturité saisit la vie ; la jeunesse la contemple avec mélancolie.

• XXXIV

Ces pensées que j'exprime souvent devant Rachel et Serena, leur font entrevoir la nécessité d'un départ encore indéci, mais prochain. Un but une fois accepté, une mission une fois comprise, s'imposent aussitôt à nous comme des devoirs que nous ne pouvons éloigner sans faiblesse. Aussi le désir de prolonger encore la vie paisible et douce que nos résolutions vont interrompre, ne sauraient servir de prétexte à de plus longues attentes. Mais d'autres causes, assez puissantes, jusqu'à présent, pour retarder le moment tant désiré des noces, excusent peut-être mes lenteurs... Rachel ne marche pas, comme nous, vers un avenir plein de promesses, et plus nous sommes heureux, plus nous sommes attentifs à ménager la tristesse que ses traits nous révèlent à l'approche de nouvelles destinées. Elles nous suivra sans doute, mais en songeant à partir, à errer encore, à s'en aller plus loin sur des terres toujours étrangères, pour se refaire par de longues années d'exil une patrie peut-être passagère à son tour ; elle sent, malgré notre tendresse fraternelle, qu'elle est seule au monde et sans racines. Son abattement gagne même le cœur de Serena, et mon impatience devient réservée en présence de souffrances si délicates.

XXXV

Aujourd'hui nous sommes réunis tous trois dans un épanchement qui hâtera peut-être nos résolutions.

Serena avait mis un bouquet sur son sein, des fleurs blanches dans ses cheveux, et sa robe légère et vaporeuse avait un air de fête qui me fit songer à la parure nuptiale. Ma fiancée attendait mon regard, et sourit en se voyant devinée dans l'expression muette et gracieuse de ses timides désirs. Rachel accourant, nous a rejoints, et nous nous sommes aussitôt dirigés vers les gorges des montagnes. Je marchais entre les deux jeunes filles, tenant la main de Serena

dans la mienne, aidant Rachel de mon bras. La confiance rapprochait nos cœurs.

Nous traversâmes des prairies parfumées, sur lesquelles le soleil couchant jetait de longues traînées de lumière par-dessous les branches frémissantes, et nous goûtâmes un ravissement sans mélange qui chassait loin de nous tout souci ; nos pieds rapides touchaient à peine la terre ; les cheveux de mes compagnes flottaient sur leurs épaules ; un vent léger faisait ondoyer à leurs côtés leurs ceintures transparentes, et nous conduisions nos esprits distraits et enivrés à travers les sphères inexplorées de l'allégresse. « Que nous manque-t-il ? » m'écriai-je dans mon transport.

Rachel s'arrêta tout à coup, et sérieuse, me dit : « Oh ! Hermann, « ne parlez pas ainsi ; un moment de bonheur pur vous trompe : ne « vous manque-t-il rien en réalité ? Pour moi, du sommet de la joie « humaine que j'éprouve en ce moment à côté de vous, je m'écrie « encore : Plus haut, mon âme ! et je ne puis m'empêcher. » Cet élan nous fit ressentir au sein de la béatitude terrestre, dans la plénitude du bonheur, un immense désir inassouvi ; nous songeâmes à Dieu. Rachel est sa messagère ; à ses côtés on sent que l'Infini est proche ; elle l'annonce comme un horizon extrême annonce le voisinage d'un abîme ou de la mer. Infini, dont la pensée rapetisse, accable, efface une à une toutes nos autres pensées, de telle sorte que nous sommes saisis au milieu du chantier de la vie, par une hésitation terrible, un détachement étrange, parce que nous pressentons qu'un temps viendra où il ne nous souviendra même plus d'avoir vécu.

L'air des montagnes, qui descendait comme les eaux dans les profondeurs de la vallée, nous avait excités à la marche, en sorte que nous avons gagné rapidement des lieux entièrement nouveaux pour nous. Rachel, à la vue des sentiers et des rochers inconnus, dit alors :

« Voici déjà, Hermann, que nous dirigeons nos pas vers votre patrie ; « notre marche vers le Nord est un signe de départ ; vos désirs géné- « reux vous pressent ; il ne faut plus tarder. Vous voyez que Serena « se pare et s'apprête pour appeler le jour bienheureux qui vous « liera pour l'éternité. Nos heures sont douces maintenant, mais il « faut craindre les haltes trop faciles : accomplissons nos destinées ! » Un effort visible laissait comprendre combien ces paroles coûtaient à celle qui les avait prononcées. Je lui répondis à cœur ouvert que sa tristesse était la seule raison qui nous retenait encore. « Ma tristesse ? » reprit Rachel, qui fut aussitôt troublée, comme si le plus cher et le plus gardé de ses secrets eût été subitement découvert ; et que mes paroles eussent ravivé une profonde blessure. Son regard nous inter-

rogeait avec un véritable effroi, notre surprise parut la rassurer ; mais ce fut à la longue seulement que l'émotion inexplicable dont j'avais été la cause, se dissipa.

Enfin, elle se tourna vers son amie, sur l'épaule de laquelle elle posa sa tête, et après une rêverie distraite et prolongée, elle lui dit doucement : « Non, non, l'orpheline que tu as recueillie ne pleurera  
« point le jour de tes noces ; en tressant ta couronne elle chantera  
« un cantique, elle te mènera à l'autel comme une mère, et comme  
« une mère encore elle appellera le bonheur du fond du ciel, afin  
« qu'il vienne ouvrir un à un, devant tes pas, chacun de tes jours. Il  
« est temps, recueille-toi donc, ferme les ailes de tes pensées folles,  
« de tes aspirations perdues, rassemble les nuées errantes de tes  
« vagues désirs ; toutes ces puissances sans objet, toutes ces ardeurs  
« incertaines et confuses vont devenir les grands amours de la mère  
« et de l'épouse. »

## XXXVI

Le lendemain, au lever du jour, j'étais réveillé par le soleil et les chants des oiseaux innombrables ; le ciel était pur, l'air frais et animé ; la vigne en fleur embaumait ; les myrtes, les lauriers-roses épanouissaient leurs bouquets ; la joie de la terre saluait l'aurore. Tout à coup, au-dessus des haies plantées sur le bord du sentier qui conduisait à ma retraite, j'aperçus le voile de Rachel : je la laissai venir sans me montrer, elle arrêta ses regards avec une timidité discrète et l'intérêt de l'amitié sur les entours de ma maison, puis elle posa le pied sur les premières marches de mon seuil, et sa douce voix émut les échos domestiques de ma solitude étonnée et réjouie par la venue fortuite d'une amie. J'accourus, mais déjà la jeune fille avait redescendu les degrés de ma porte lorsqu'elle m'accueillit de son salut matinal. Appuyée sur mon vieux genévrier, et retenue par l'admiration du paysage que j'aimais, sans me dire encore le motif de sa venue, elle vanta le site que j'avais choisi pour asile, demeura quelque temps silencieuse en regardant la mer, et puis, interrompant tout à coup sa rêverie, elle m'offrit un livre qui reposait sur sa poitrine.

« Vous avez, sans doute, déjà lu ces pages à quelque époque de  
« votre vie, dit-elle ; mais peut-être, si vous les ouvriez maintenant,  
« y trouveriez-vous ce qu'une jeune fille ignorante ne saurait vous  
« révéler. Ne vous étonnez pas de moi, Hermann, je ne suis point  
« présomptueuse, et n'essaye pas de vous conduire. Mais pourquoi

« n'oserais-je point désirer ardemment que vous partagiez les pensées qui sont mon secours et ma joie. Voilà toute ma sagesse ! Ne croirez-vous ? » ajouta-t-elle, en me tendant gracieusement la main pour s'éloigner aussitôt.

C'est la Bible que Rachel m'a apportée ainsi avec une si affectueuse simplicité.

## XXXVII

Comme tant d'autres, je n'avais jamais lu le plus beau livre qui soit au monde.

La philosophie est païenne, son dieu est de marbre, immobile et sans regard ; elle entrevoit sans doute la divinité, comme la réalité lointaine du Vrai, du Juste, du Beau, ces océans qui étendent leurs immensités au-dessous de nos sciences, de nos lois, de nos arts, pour les porter comme des vaisseaux ; mais après ces contemplations abstraites de l'intelligence, aucun effort de la raison ne pouvant vivifier une idée, nous demandons encore avec inquiétude, où est Dieu ?

Tandis qu'aussitôt les Écritures ouvertes, il parle, il se montre créateur et agissant, et il raconte lui-même ses œuvres dans le langage humain, étonné de pouvoir porter, en ses formes qui nous suffisent à peine, la pensée même du Tout-Puissant ; la personnalité divine, à l'improviste, sort des sphères intellectuelles, et apparaissant tout à coup à nos sens, nous fait nous écrier : Dieu est vivant !

## XXXVIII

Rachel échappe à mon esprit : elle appartient encore à ce monde imaginaire qui me fait rêver sans se laisser pénétrer. Je l'estime et je ne la connais pas, je l'écoute et je n'entends pas le sens complet de ses paroles ; j'ai beau me raconter son histoire, je ne puis croire que des événements si vulgaires aient donné à son regard cette profondeur insondable qui est le signe des destinées extraordinaires ; ainsi ma tendresse et ma reconnaissance trompées ne l'aperçoivent qu'à travers un nuage. Est-ce ma faute, ou bien son âme est-elle d'une nature étrange et mystérieuse ?

Il y a quelques heures à peine, j'ai trouvé Serena errante, en proie à une préoccupation douloureuse ; elle cherchait sa compagne qui

s'était éloignée dès le point du jour, mais je ne pouvais attribuer son émotion à la seule inquiétude que lui causait cette absence. Je l'interrogeai, mais elle m'a prié, en évitant de me répondre, de l'aider à retrouver Rachel, et nous nous sommes dirigés vers la campagne. Nos soins ont été longtemps inutiles ; enfin, nous sommes parvenus dans un lieu sauvage, brûlé par le soleil ; la terre était ravinée par les eaux, une plaine de sable étendait au loin ses nappes stériles, et de rares plantes croissaient à peine sur ce sol desséché. C'est là que nous avons aperçu Rachel appuyée sur une pierre isolée ; l'aridité de ce plateau désert, les vêtements de l'étrangère toujours drapée à la manière de l'Orient, le caractère de ses traits rappelaient la Judée, dont la jeune fille était venue sans doute retrouver le souvenir en cet endroit désolé comme les collines de la Syrie. Elle était endormie. On aurait dit Ruth égarée, épuisée par la marche, et n'ayant pas encore trouvé la demeure de Booz.

Sur sa robe était le livre qu'elle aime, ouvert à ce passage qui raconte le long voyage de Jacob, sa rencontre avec Rachel et leur premier baiser dans le désert ; baiser pendant lequel le jeune pasteur versa une larme mystérieuse que le récit sacré laisse inexplicquée de peur que le langage ne soit impuissant à exprimer les confuses et délicates émotions dont elle est le signe éloquent et naïf : l'amour naissant, et la prévision des longues épreuves de l'attente.

Des pleurs mouillaient ces pages touchantes que Serena se mit à lire à mes côtés pendant que je regardais notre amie dans son sommeil. Son visage magnifique, rehaussé par les ombres puissantes de ses grands traits, était incliné en arrière et tourné, avec une expression fière et passionnée, vers le ciel éclatant ; ses lèvres exprimaient la bonté et l'amour ; sa main, qui s'était peu à peu assoupie sur les feuillets refermés, restait encore tendue et paraissait écartier devant elle des obstacles inconnus, tandis que son sein palpitant et la rougeur de ses joues trahissaient un rêve errant sous les voiles de ses yeux.

« Qu'elle est belle ! » dis-je à Serena qui avait remarqué ma contemplation attentive. « Mais que se passe-t-il dans son cœur agité ?  
« Vois quel trouble révèlent ses traits ! elle presse sa poitrine de sa main, comme si elle était blessée, et presque aussitôt elle sourit ;  
« une parole incertaine hésite sur ses lèvres.

« Oh ! maintenant comme elle souffre ! Appelons-la, » s'écria Serena.

À sa voix l'étrangère ouvrit les yeux, et un torrent de larmes, nées des douleurs chimériques du songe, s'écoulèrent de ses paupières étonnées dans la réalité de la vie, à la lumière éblouissante du soleil, qui avait déjà sans doute dissipé ses chagrins imaginaires.

## XXXIX

Aussi inconstants que la brise, les sentiments les plus divers se mettent à courir sur la surface mobile de notre âme ; des nuages passent, l'horizon change, et une tristesse sans cause et sans objet nous vient ainsi par hasard, pareille à un jour nébuleux. Quel chagrin, en effet, aurait Serena, pour être tout à coup découragée et abattue ? Elle s'était cachée auprès d'une statue antique écroulée qui dormait dans la mousse le front contre terre ; elle écartait du pied les herbes enlacées autour du marbre, et ma venue n'a point interrompu sa recherche rêveuse. L'eau d'une source abondante glissait en cet endroit couvert de plantes vigoureuses, parmi lesquelles un nénufar posé sur ses larges feuilles tremblait doucement au milieu des lances brillantes des jeunes roseaux ; je le cueillis pour ma bien-aimée. Elle sourit tristement, et me dit d'une voix amère : « Autrefois, naïvement crédule, je croyais qu'espérer, regretter, attendre vaguement l'un à côté de l'autre, c'était nous aimer ; mes rêves étaient toute ma tendresse, et si l'on m'eût dit que cet écoulement délicieux et insaisissable de joie et de vie n'était point l'amour, Hermann, je n'aurais pas su t'aimer.

« Et maintenant je me souviens qu'une nuit, pendant que je pleurais ton absence, Rachel attachait cette petite croix d'or à mon cou, en me disant : Ma sœur, le véritable amour ne connaît point ces langueurs qui ne sont que le murmure des sens ; il est pur et austère comme l'amitié.

« Ne suis donc plus mes pas, Hermann, au bord des eaux, dans les bois pour rêver ; ne me demande plus de te chanter la chanson folle et menteuse ; n'écoute plus à mes pieds le frémissement des feuilles, ces vaines apparences ressemblent à l'amour, mais ne sont point l'amour. »

Et Serena, affligée, regardait la petite croix restée suspendue à ses doigts. J'ai voulu l'interroger, l'apaiser ; toutes mes paroles ont été inutiles ; en pleurant elle a pris mon nénufar et l'a laissé tomber dans le courant du ruisseau pour le regarder fuir au loin, vacillant, submergé, relevé tour à tour par les eaux capricieuses qui se jouaient avec son beau calice...

En la ramenant, je la suppliai de nommer enfin le jour qui doit nous unir ; car l'attente est traversée par des incertitudes et des craintes qui se dissipent comme des brumes quand le soleil se lèvera pour la fête de notre foi jurée.

« Ne me presse point, Hermann, a-t-elle répondu; ne sommes-nous pas heureux? Pardonne-moi de m'attacher à ma patrie au moment du départ; attends encore; n'as-tu pas vu les larmes de Rachel ?

Et maintenant qu'elle est absente, je suis triste comme elle, et involontairement je répète ces paroles amères :

« Ne suis donc plus mes pas au bord des eaux, dans les bois pour rêver; ne me demande plus de te chanter la chanson folle et mentense; n'écoute plus à mes pieds le frémissement des feuilles; ces vaines apparences ressemblent à l'amour, mais ne sont point l'amour. »

## XL

Aujourd'hui, à l'aurore, j'ai vu Rachel gravissant le flanc de la montagne voisine. Quelle pensée l'arrache donc au sommeil, pensais-je, et la mène à cette heure dans les solitudes sauvages. J'ai été rejoindre le sentier qu'elle suivait, et bientôt je la voyais venir au-dessous de moi, dans le brouillard rougi par les rayons rasants du matin qui formaient une auréole sur la vapeur légère, autour de sa tête et au bord de son voile traînant.

Elle a remarqué sur mon front la trace des inquiétudes que Serena m'avait causées, et s'est étonnée de me voir ainsi soucieux au moment même où elle venait de tresser la couronne de ma fiancée; et comme j'alléguais alors les hésitations inattendues et l'abattement bien étrange de Serena : « Ne savez-vous pas, a-t-elle dit, combien ces caprices mêmes cachent souvent de délicates tendresses? Ses incertitudes se résoudront, j'en suis sûre, en naïves et douces confidences, et vous lui saurez gré, en entendant ses aveux, de vous avoir aimé avec tant de jeunesse et de virginale timidité.

« — Vos pensées m'apaisent toujours; votre confiance a le pouvoir de s'imposer à moi, ai-je répondu, et je serais heureux si je pouvais de même adoucir dans votre cœur les soucis que vous me cachez.

« Pourquoi vous égarer maintenant dans la montagne et vous séparer encore une fois de nous durant une journée entière peut-être? Pourquoi vivre solitaire sans nous associer jamais aux chagrins secrets qui vous arrachent des larmes à la dérobée? Depuis mon retour, je vous vois pensive sans être initié, moi votre frère, à la cause de vos souffrances. Votre histoire, votre vie, vos désirs me sont cachés. Rachel, je ne vous connais pas! »



Une vive rougeur colora le front de la jeune fille.

« Regardez-moi donc pleurer, Hermann, puisque vous voulez voir mes larmes, a-t-elle repris tout émue; voyez-moi souffrir des pâles que vous m'adressez. Il m'est dur que vous ignoriez mon histoire et mes désirs, quand toute mon histoire est mon amitié pour vous, mon unique désir, votre bonheur.

« Prenez ma main, Hermann; approchez-vous de moi puisque vous ne me connaissez pas. Poète, votre imagination m'éloigne de vous et me grandit; je suis à vos yeux un être supérieur que vous admirez peut-être et que vous n'aimez pas. Oh ! je vous en supplie, entendez les battements de mon cœur froissé; voyez-moi, faible, timide, abandonnée, orpheline, que je vous fasse pitié; mais dites-moi que vous me connaissez, appelez-moi votre amie et votre sœur, et que je ne sois plus une étrangère mystique et solitaire, à qui vous refusiez vos familières affections. Venez, venez ! puisque vous voulez être initié aux secrets que je vous cache; apprenez mes consolations et mes joies; pénétrez enfin dans les seules retraites où je n'osais encore vous appeler. Mais, Hermann, ne souriez pas si vous me voyez à genoux; souvenez-vous de votre mère, si votre esprit insoumis murmure ou s'irrite, et respectez ce que j'adore comme elle. »

Et elle s'est dirigée rapidement vers le cloître bâti sur les sommets qui dominaient nos têtes. Bientôt s'arrêtant sur une pente que nous gravissions avec peine, elle ajoutait, en posant son bras sur mon épaule, pour se reposer. « Hermann, mon désir le plus secret est de rendre mon âme si belle qu'elle monte au ciel comme un nuage trop léger pour demeurer dans une vallée. »

Sur les frises du temple dont nous étions déjà rapprochés, des colombes se reposaient d'un long vol au soleil, et invitaient mes pensées, fatiguées de longues incertitudes, à venir, en les imitant s'abattre autour de ce lieu paisible. Rachel, pénétrant la première, a été droit à une statue du Christ flagellé. Le visage sublime du crucifié jetait vers moi son regard doux et déchirant, sa lèvre torquée par la douleur paraissait prononcer une parole, mon nom tout bas; Rachel, prosternée à terre, ayant posé sa tête baignée de pleurs sur les pieds saignants de l'image, se tournait vers moi, et avec une confiance infinie semblait m'attendre. Riez de moi, philosophes ! riez sceptiques, comprenez-moi, poètes ! comprenez-moi, hommes sincères ! je suis venu, je suis tombé à genoux; et maintenant, entrant dans l'âge mur, je m'écrie avec fermeté : « Je crois en Jésus-Christ ! »

Oui, ô mon Maître, je suis à vous, en face du monde, je suis votre serviteur. Par quelle bonté vous m'avez surpris ! Une douce créature venue du ciel a posé pour moi ses pieds sur la terre; elle essayait, en

marchant à mes côtés, de cacher l'éclat de sa nature céleste ; pour m'attacher à jamais, elle s'appelait *mon ami*, *mon frère*, et lorsque j'ai connu ce qu'elle était, c'est la foi même qu'elle m'avait fait aimer.

Périsse la raison plutôt que de s'attaquer jamais à la sagesse de l'amour, sagesse qui sauve un jour les jeunes filles et les enfants, l'ouvrier et l'homme de génie, le mendiant, le poète, qui, tous égaux, par la douleur, tour à tour naufragés dans les orages des passions, de la misère ou du doute, viennent par milliers, aux rivages extrêmes de la terre, demander en pleurant le chemin du ciel.

Nous étions sortis du sanctuaire, et en nous approchant de l'abîme que dominaient ses tours, nous avons vu des aigles effrayés qui se sont élancés au loin au-dessus des plaines, entre nous et la terre. Arrêtés sur ces hauteurs abruptes, nous offrions nos poitrines au vent rapide et léger qui animait l'immensité. A la fois l'amour, la volonté, le courage, l'inspiration, l'enthousiasme, la jeunesse frémissaient en moi. Je contemplais ma vie à venir avec une allégresse hardie, et d'un heureux élan je fendais les flots de mes pensées.

Une prière décousue à la vue des magnificences de la terre s'éleva dans mon cœur.

Que votre haleine, ô mon Dieu, qui a créé le monde pour vos louanges, vienne sur les rives de mon âme pour y susciter des hymnes éternels !

Que mes remords et mes souvenirs, mes désirs et mes espérances, mes découragements et mes regrets disent votre nom ;

Comme les tristes murmures des forêts, comme les sources naissantes, comme les ruines des rochers !

Que ma veille et mon sommeil, que mes luttés et mon repos, que mon courage et mes terreurs, ma force et ma faiblesse, vous chantent ;

Comme l'étoile lumineuse et l'obscurité des grottes, comme les fureurs de la mer et les ondulations paisibles des moissons, comme la marche des astres et le désordre des tempêtes, comme le lever du soleil et les crépuscules des pôles !

Que mon amour et mes colères, ma pensée pénétrante et mes doutes, mon allégresse et mes chagrins, louent votre nom ;

Comme les couleurs de l'occident enflammé et les éclats de la foudre : comme le vol de l'alouette et la marche rampante des serpents ; comme les prairies verdoyantes et l'arbre desséché !

Que mes jours et mes années, que ma jeunesse et mon âge mûr, et aussi mes dernières heures, que ma vie et ma mort, racontent vos grandeurs ;

Comme la fonte des neiges, l'écoulement des fontaines, le cours des fleuves, et comme l'aridité du désert !

Encore, encore, ô ma pensée, trouve des paroles pour ne pas rester muette devant ton Créateur ; les chants des flots n'ont pas de fin, les vallons et les montagnes ne cessent point leurs cantiques, le soleil ne s'arrête pas, et le tremblement des étoiles est éternel.

A notre retour, nous avons trouvé Serena qui nous attendait dans le chemin ; rendue touchante par l'abandon dans lequel nous l'avions laissée, elle était belle de solitude.

Ses regards se portaient de moi à Rachel, et de nouveau vers moi, cherchant à deviner les entretiens qui nous avaient retenus si longtemps ; nous l'entourions de notre tendresse, mais sans la faire sourire : notre empressement, au contraire, paraissait la troubler, car elle s'est enfuie bientôt pour s'y soustraire.

Je suis dans l'anxiété la plus cruelle : quelles craintes la retiennent ? quel obstacle domine son amour ? Qu'arrivera-t-il ? est-ce déjà l'épreuve, ô mon Dieu, est-ce le châtiment de mon égoïsme ? S'il en est ainsi, que votre volonté s'accomplisse, mais comment pourrais-je sans désespoir renoncer à elle, ne la plus connaître et la laisser pour jamais s'enfoncer dans l'avenir.

## XLI

Tout est découvert, en quelques jours tous les mystères se sont dévoilés ; nos destinées sont à jamais fixées.

Une soirée vaporeuse et douce baignait la plaine de ses premières fraîcheurs ; la brise de mer nous apportait dans ses légers tourbillons le bruit des vagues plus distinctement que de coutume, et les folles hirondelles se croisaient en sifflant au haut du ciel. Serena parut se ranimer sous l'influence de ces heures délicieuses ; elle jeta un regard sur le lointain, souleva sa robe trainante pour dégager ses pieds des plis qui les couvraient, et ainsi prête à la marche, elle nous demanda de la suivre. Nous obéimes avec joie, espérant quelque changement inattendu dans son abattement inexplicable, et nous nous éloignâmes rapidement du palais.

Nous suivions le bord d'un torrent, dans lequel voletaient des oiseaux altérés ; pressés par notre approche, ils couraient vite sur les arêtes des larges pierres à demi submergées par les cascades transparentes, pour essayer de boire à la hâte, en ouvrant l'aile. Le sentier était resserré entre les eaux et le flanc de la montagne dressée à pic, de sorte que nous nous séparâmes pour avancer. Rachel marchait la première, et Serena ralentit bientôt ses pas pour m'interroger ainsi, sans être entendue de sa sœur.

« La connais-tu, enfin, Hermann? — En la voyant au pied de l'autel répondis-je, je l'ai comprise; j'ai découvert ses intimes pré-dilections, son refuge, ses joies célestes, et Dieu enfin au fond de son cœur.

« — Ne me trompe point, par pitié, je t'en supplie; que sais-tu d'elle encore, » reprit Serena en proie à un trouble étrange et subit. Pendant qu'elle attendait ma réponse, ses yeux baissés, et son attitude défaillante révélaient une angoisse inexprimable que je voulus calmer en attirant ma fiancée vers moi; elle inclina sa tête sur mon épaule, mit sa main dans mes cheveux; mais tout à coup, comme si elle se fût blessée, se rejetant en arrière, elle se pencha au-dessus du torrent avec une hardiesse effrayante, en murmurant d'un air égaré: « Vois les eaux profondes sous mes pieds, vois les vagues puissantes et leurs tourbillons fuyants.

« — Qu'as-tu donc? ma Serena chérie, » m'écriai-je troublé par ces paroles insensées; mais elle tombait évanouie dans mes bras. Je couvris aussitôt son front de l'eau glacée recueillie dans ma main, j'offris son visage au vent rapide qui glissait dans la vallée, et bientôt je la vis se ranimer. Ses joues sur lesquelles roulaient les gouttes brillantes dont je les avais couvertes, se colorèrent peu à peu, et du milieu de ses longs cheveux qui se répandaient partout à profusion autour de son visage, elle me sourit tristement en bégayant ces mots, dans l'hésitation du réveil incomplet de ses pensées: « L'eau m'emportait, comme le nénufar... J'allais mourrir, Hermann. »

Lorsqu'elle put se relever, elle me regarda d'un œil inquiet, m'interrogeant ainsi: « Qu'ai-je dit tout à l'heure? Où est Rachel? Que s'est-il passé? » Puis sa main ayant rencontré, dans les plis de ses vêtements en désordre, la croix d'or que sa sœur lui avait donnée, elle s'écria: « Mon Dieu! pardonnez-moi. Je me souviens maintenant. Viens, Hermann! viens aujourd'hui, tu sauras tout. » Je soutins ces pas chancelants, mais précipités, et nous entrâmes dans une prairie fermée de toutes parts par des montagnes qui inclinaient leurs flancs en pentes douces jusqu'à nos pieds, et formaient de la sorte, à leur base, une arène semblable à la coupe immense d'un lac desséché. L'ombre avait envahi cette haute vallée qui se voilait déjà de vapeurs, par-dessus lesquelles se dressaient les aiguilles des rochers les plus élevés, témoins sans doute d'un splendide coucher de soleil, invisible pour nous, et qui dorait leurs cimes élancées. Rachel nous attendait dans cet endroit d'où les regards n'avaient d'autre issue que le ciel.

« Vois avec quelle douceur elle me regarde et me reçoit, » dit Serena en l'approchant, « et pourtant je lui impose le plus dur des sacrifices; vois si son visage trahit le secret amer qui la dévore,

« le secret qui, pendant des nuits entières, lui ôte le sommeil, et  
 « qu'elle cache pour me laisser mes joies ; vois enfin si elle est ja-  
 « louse lorsque je suis heureuse... » Rachel jetait sur Serena  
 un regard étonné... « O chérie ! » poursuivit cette dernière, « je ne  
 « veux plus que ma faiblesse prolonge tes chagrins ; je veux te trahir.  
 « Devine, Hermann, ce que je n'ai pas le courage de te dévoiler.....  
 « Elle t'aime ! »

A cette révélation inattendue, échappée à ma fiancée comme un cri  
 déchirant, elle tomba aux genoux de sa sœur qui l'entoura de ses  
 bras avec une tendresse passionnée pour étouffer les paroles doulou-  
 reuses que la générosité lui arrachait encore, et calmer, avec une pas-  
 sion presque maternelle, les sanglots de la jeune fille accablée par  
 ses aveux.

« Folle ! folle que tu es ! s'écria Rachel en la couvrant de baisers  
 « et de caresses : les voilà donc tes souffrances ! Oh ! oui ; je l'aime  
 « ton Hermann, puisque tu m'as livrée, et c'est pour toujours ; mais  
 « sois en paix, fiancée tremblante, regarde, regardez-moi tous deux,  
 « et voyez si je dois jamais troubler votre bonheur par la pure ten-  
 « dresse qui m'a surprise.

« — Mais c'est l'amour, dit Serena exaltée. — Oui, c'est l'amour, »  
 répéta doucement Rachel assurée, fixant ses yeux paisibles sur les  
 miens pour me laisser sans crainte contempler la naïve histoire de  
 son cœur. En même temps elle poussait vers moi l'enfant chéri qui,  
 malgré ses larmes, ne pouvait s'empêcher de sourire en comprenant  
 qu'elles étaient inutiles, car je gardais pour toujours ses mains dans  
 les miennes.

.....  
 Nous restions tous trois immobiles, élevant nos âmes diversément  
 agitées, lorsque Rachel, voyant que la pâle aurore de la lune se mon-  
 trait déjà au-dessus des montagnes, dit doucement le cantique de ses  
 pensées :

« Que serait la terre sans le firmament : que serait l'étendue de  
 « nos horizons sans l'espace insondable qui les couvre ; que serait  
 « notre patrie sans notre ciel, le champ de notre père sans la voûte  
 « infinie où nous possédons chacun sans limite l'azur serein de nos  
 « jours et l'immensité de nos nuits ?

« Et la sphère étroite de la certitude humaine, Hermann, n'aurait  
 « pas, elle aussi, au-dessus d'elle, d'insondables profondeurs : cela  
 « seul que nous touchons serait le domaine de notre intelligence in-  
 « satiable !

« Et notre amour, notre amour, » ajouta-t-elle d'une voix frémissante,  
 « ne pourrait dépasser la terre ; un avenir sublime n'offrirait  
 « pas à ses désirs, à ses sacrifices, de radieuses perspectives !

« Non ! non ! l'esprit et le cœur ont leur firmament ; c'est la Foi. »

« Partez, partez maintenant, mes bien-aimés, affrontez les épreuves ; l'heure a sonné, la trentième année commence pour vous, Hermann. »

« Et toi, Rachel, où iras-tu donc ? » reprit Sereua.

« Là-haut, » répondit la jeune fille en détournant la tête pour pleurer, pendant qu'elle montrait le cloître dans le lointain, sur son pic, « je l'ai promis à Dieu, s'il vous rendait votre amour. » A ce moment un souffle léger suspendit derrière sa tête les long plis de son voile ; on aurait dit des ailes s'ouvrant pour monter : « O ma mère ! qu'il y a longtemps que je ne vous ai vue ! » murmurait-elle comme l'enfant qui appelle, se sentant abandonné.

Et depuis ce jour, elle est en effet partie ; elle avait fait, dans une prière cachée et naïve, le sacrifice de toute sa vie pour nous, sans se trouver généreuse ; mais aussi elle fut sainte. Voilà son dernier secret, celui qu'elle ignorait elle-même et qui l'entourait de charmes inconnus.

Un adieu déchirant a suivi le jour des noces, et maintenant, pressant contre ma poitrine celle que Dieu m'a donnée à son autel, je rêve, en songeant à Rachel, de tenter un jour la plus belle action qu'un homme puisse accomplir.

## XLII

C'est celle que tu as aimée, Hermann, qui finira ici ton histoire ; oui, j'étoufferai mes souvenirs d'épouse, j'oublierai les joies que tu m'as données pendant dix années à ton cher foyer, pour pouvoir raconter, sans me plaindre, le dévouement sublime dont j'ai à être fière devant les hommes de ton pays, mais qui m'a coûté si cher, hélas !

Il le fallait ; jamais ton âme n'eût été satisfaite ; arrivée à un sommet, elle regardait déjà plus haut ; et quand je te vis pour la première fois, ce furent même tes aspirations insatiables qui m'inspirèrent tant d'amour.

La voici donc ta gloire ! Un jour, à tes côtés, une injuste tyrannie vint écraser un peuple que tu aimais ; des cris de femmes et d'enfants arrivèrent jusqu'à toi ; aussitôt ton cœur viril leur répondit par les mâles accents d'un chant courroucé. A ta voix, ô mon poète, dix mille hommes se levèrent ; ils l'appelèrent. Tu avais chanté le combat, tu voulus les y conduire ; mais les premières balles de l'ennemi, ô mon bien-aimé, frappèrent ta poitrine de héros....

Hermann, mon Hermann, mes sanglots ne sont que de la douleur,

et non de lâches regrets ; je crie, mais je ne t'appelle pas ; j'écarte de mon esprit l'horreur de ta mort, et je m'efforce de regarder au delà de ta tombe... Rachel, ta fiancée du ciel, celle qui lisait en pleurant l'histoire de cette autre Rachel promise à Jacob après ses épreuves, partie avant toi pour t'attendre, t'aura sans doute apporté la couronne que son doigt t'avait montré de la terre. Je ne suis plus jalouse, ô bienheureux ; mais ne puis-je vous envier, et désirer de quitter enfin les vallons où je n'aime plus. Seule au bord du lac où votre firmament se reflète ; je ne songe plus, comme autrefois dans ma faiblesse, à me précipiter au fond des eaux ; je veux souffrir aussi, et pourtant ne saurais-je sans crime mesurer le chemin qui conduit au ciel.

Sur la terre le sentier croise le sentier, les routes poudreuses sillonnent la plaine et se rencontrent ; trame inextricable tissée depuis l'origine des temps par les pieds de ceux qui sont morts.

Mais où donc conduisent ces traces qui vont et reviennent suivant un cercle éternel, ces longs chemins qui de colline en colline vont chercher d'autres chemins. O vous dont les pas ont usé le sol du monde, dites-moi où est la voie qui en éloigne.

Aucune porte mystérieuse ne se rencontre au fond des forêts ; sur l'océan on va d'un rivage à un autre rivage ; toutes les montagnes ont un sommet brisé, aucune ne s'élève sans fin dans l'azur.

Oh ! fuis sous mes pieds, Nature sans issue ; j'ai vu d'étoiles en étoiles un sentier qui ne retourne jamais.

Comte VICTOR D'ADRIÈMAN.

---

# MARIE-ANTOINETTE

## ET SES CORRESPONDANCES <sup>1</sup>

### III

On n'aurait de la Reine qu'une image incomplète, si on la séparait de la virginale figure de Madame Élisabeth ; mais les correspondances auxquelles nous devons la révélation de toutes les nuances du caractère de Marie-Antoinette nous aident aussi à pénétrer dans le secret de l'intimité de ces deux princesses. Au moment où la jeune archiduchesse arrivait à la cour de Versailles, les deux sœurs du Dauphin n'étaient encore que des enfants. L'aînée, Clotilde, qu'on appelait *Madame*, comptait onze ans à peine. Douce, avenante, fine, elle portait, sur un corps presque difforme par la grosseur, une tête charmante. C'est elle qu'un Suisse de la garde, stupéfait de son embonpoint, avait appelée le *gros Madame*, et le sobriquet lui était resté.

Madame épousa, en 1775, le prince de Piémont, qui devint roi sous le nom de Charles-Emmanuel IV ; pieuse comme un ange, elle fut sur le trône un vivant modèle de vertu, d'abnégation et de charité. L'Église en canonisant cette reine il y a peu d'années, n'a fait que consacrer le culte de vénération qui entourait sa mémoire.

Marie-Antoinette a exprimé partout sa préférence marquée pour la plus jeune de ses belles-sœurs, Élisabeth, cette petite *sauvage* de six ans, que dès le premier moment elle eut envie d'apprivoiser. Mais la

<sup>1</sup> V. le *Correspondant* du 25 avril.



comtesse de Marsan, gouvernante des Enfants de France, qui dirigeait l'éducation des deux petites princesses, appartenait à la coterie la plus hostile à la politique du duc de Choiseul et à l'alliance autrichienne, et tant qu'elle conserva sa charge, aucune intimité ne se put établir entre Marie-Antoinette et les sœurs de Louis XVI.

Une lettre de la Dauphine à sa sœur Marie-Christine, gouvernante des Pays-Bas, contient quelques piquants détails sur ces princesses.

Vous me reprochez, ma chère Christine, de ne plus vous parler de mes jeunes belles-sœurs, Clotilde et Élisabeth ; il est vrai que je n'en ai pas eu l'occasion. Leur éducation n'étant point finie, elles sont confiées à madame de Marsan, et comme elles ne sont ni des Fontainebleau, ni des Compiègne, je les vois moins dans la belle saison. Je les vois beaucoup quand je suis à Versailles. *Madame*, c'est-à-dire Clotilde, est toujours ce qu'elle a été, une très-aimable enfant, souriante, ouverte, qui veut plaire à tous et réussit à se faire chérir de tout le monde. A treize ans elle est aussi raisonnable que si elle en avoit vingt. Élisabeth se forme ; elle a huit ans et demande beaucoup de ménagements et d'adresse pour son éducation... On fait beaucoup pratiquer à toutes deux les exercices religieux, elles vont à Saint-Cyr, à Saint-Denis, elles vont dans les couvents. Il y en a un où Élisabeth vouloit assister à l'office avec le costume de novice, mais on n'a rien trouvé à sa taille, ce qui l'a fort mortifiée. Elles m'ont raconté qu'elles ont eu le mois dernier une petite fête à la communauté de l'Enfant-Jésus. Une chose m'a frappée dans leurs récits, comme un trait de caractère. Clotilde, enchantée de la fête, a baisé toutes les dames à la joue l'une après l'autre, tandis que Élisabeth ne leur a donné que sa main à baiser.

Madame Élisabeth avait, en effet, une nature hautaine et passionnée que devait seule dompter l'ardeur de sa foi religieuse ; son humeur brusque et inégale fut assouplie par la religion ; et l'on remarqua que le timbre de sa voix, naturellement un peu rude, avait pris depuis sa première communion, une douceur qu'il ne perdit plus. La Reine, plus accessible que Madame Élisabeth, aux séductions du monde, plus *femme* par le goût de la parure et le besoin de plaire, ne possédait pas encore à cette époque, comme sa jeune belle-sœur, le trésor d'une vive piété ; ses vertus venaient d'une source tout humaine, celles de madame Élisabeth étaient de source divine. Mais ces deux illustres personnes avaient de commun le prompt et fier instinct de la dignité personnelle, que Burke a si heureusement défini en parlant de Marie-Antoinette comme « la chasteté de l'honneur, » la sincérité, la générosité, l'élévation des sentiments.

La Reine devina la première les trésors de tendresse que renfermait le cœur de l'ange austère qui grandissait près d'elle, et se sentit toujours portée d'un invincible attrait vers Madame Élisabeth,

quoique celle-ci, pendant assez longtemps, ne répondit guère à ses tendres avances.

Le 15 septembre 1775, peu de jours après le mariage de la princesse Clotilde, Marie-Antoinette, écrivant à l'Impératrice sa mère, lui mandait :

Ma sœur la princesse de Piémont est partie de Choisy le 28 août ; nous y étions tous allés avec elle la veille au soir. Elle a été médiocrement affligée de la séparation : cela est assez naturel, elle vivoit peu avec nous, et M<sup>me</sup> de Marsan, qui étoit de nom et de cœur sa petite chère amie, l'avoit totalement subjuguée. Nous sommes à peu près débarrassés de cette fameuse gouvernante<sup>1</sup> ; je dis à peu près, car elle conserve son logement quoiqu'elle ait abandonné ses fonctions. Depuis son départ, je connois beaucoup plus ma sœur Élisabeth. C'est une charmante enfant qui a de l'esprit, du caractère et beaucoup de grâce. Elle a montré au départ de sa sœur une sensibilité charmante et bien au-dessus de son âge. Cette pauvre petite a été au désespoir, et ayant une santé très-délicate, elle s'est trouvée mal et a eu une attaque de nerfs très-forte. J'avoue à ma chère maman que je crains de m'y trop attacher, sentant pour son bonheur et par l'exemple de mes tantes combien il est essentiel de ne pas rester vieille fille dans ce pays-ci.

La sollicitude de la Reine pour Madame Élisabeth ne se démentait point, et toute occasion la trouvait prête à intervenir pour la soutenir et la protéger. Mais laissons-lui raconter comment elle obtint du Roi, en 1778, de régler d'une manière définitive et indépendante la situation de sa belle-sœur : c'est à Marie-Thérèse que la Reine écrit, le 10 avril :

Ma bonne maman connoît Élisabeth par tout ce que lui en a dit mon frère Joseph et par ce que je lui en ai dit moi-même. A mon arrivée en France, j'avois trouvé en elle une petite sauvage que rien ne pouvoit apprivoiser, brusque, rude, emportée et volontaire à faire peur, indocile à toutes les remontrances ; il n'y a qu'une mère qui auroit pu adoucir ce caractère-là.

Cependant elle avoit un bon fond, et ce qui rassuroit beaucoup, de la sensibilité. Il n'y avoit que manière de diriger tout cela ; son obstination pouvoit devenir caractère et sa fierté un bon point de direction, et comme elle étoit sensible, on pouvoit lui faire comprendre l'avantage et le bonheur d'être aimée. Le Roy lui a parlé sur son caractère avec patience et douceur et plus souvent avec humeur. Et comme on a vu que la douceur avoit plus de succès, on a cessé de la cabrer ; les gouvernantes ont usé suivant les circonstances de l'affabilité et de la froideur ; elles ont fait parler la religion et l'émulation en l'associant à Clotilde, qu'elle aimoit tendrement ; enfin, on

<sup>1</sup> La comtesse de Marsan s'étoit démis de ses fonctions en faveur de sa nièce la princesse de Guéméné.

a si bien réussi qu'on a été trop loin. Clotilde mariée, elle n'a cessé de pleurer comme une Madeleine. Elle est devenue sombre, retirée en elle-même, elle s'est jetée dans la piété la plus forte et elle a fini par demander au Roy de se mettre en religion aux Carmélites. Cela afflige beaucoup le Roy. — Elle avoit fait d'abord de cette idée un grand secret, mais il y avoit trop d'yeux autour d'elle pour que le secret ne me soit pas parvenu. Je l'ai emmenée à mon Trianon pour lui causer seule à seule, et malgré sa fermeté apparente, il m'a semblé qu'il y auroit encore remède. Le Roy ayant été averti comme j'allois lui en parler, m'avoit dit qu'il prétendoit bien qu'il n'en seroit rien avant sa majorité, et il le lui a fortement signifié quand elle s'est ouverte.

J'ai demandé au Roy s'il ne trouveroit pas à propos de devancer pour elle le temps et de lui donner une maison. Cela absorberoit sa pensée, et comme elle auroit plus qu'aujourd'hui les moyens de faire le bien, elle ne ne songeroit plus à s'enterrer. Cette idée a paru bonne au Roy, qui compte en user.

Louis XVI se rendit aux raisons dont la Reine appuyait ses instances, en émancipant Madame Élisabeth et en lui formant une maison. C'est de la sorte que cette princesse se trouva maltresse d'elle-même à quatorze ans. La suite justifia toutes les prévisions de Marie-Antoinette; la piété de sa belle-sœur ne se ralentit pas un instant, elle prodigua avec beaucoup de discernement ses largesses, son temps, son âme, en bonnes œuvres, mais ne reparla jamais des Carmélites.

Madame Élisabeth étoit pénétrée du sentiment de la grandeur, et pour ainsi dire de la sainteté de la royauté, aussi le respect et la déférence qu'elle témoigna toujours au roi son frère ressemblaient-ils à un culte. Mais par une singulière inconséquence, la prédilection, la faiblesse de cœur de cette dévote jeune fille, se concentraient tout entière sur le comte d'Artois, son troisième frère, un des plus légers, des plus étourdis et assurément le plus séduisant des mauvais sujets de cette époque. Entre la Reine et Madame Élisabeth, l'intimité, lente à naître, ne fut complète qu'après avoir reçu le sceau du malheur.

Le recueil de M. Feuillet de Conches, nous l'avons déjà dit, renferme un assez grand nombre de lettres de Madame Élisabeth; elles sont adressées à M<sup>mes</sup> de Bombelles et de Raigecourt, deux jeunes femmes pieuses comme la princesse elle-même, et tendrement aimées d'elle. On se tromperait si on cherchait dans cette correspondance autre chose que l'expression de sentiments profonds et vrais; le style en est précis et nerveux, mais l'art et l'élégance y manquent; le regard fixé vers les intérêts éternels, Madame Élisabeth n'étend point l'horizon de sa pensée au delà du cercle de ses devoirs et de ses affections. C'est en se rappelant au milieu de quels dangers personnels, à la lueur de quels orages politiques furent tra-

cées ces pages empreintes d'une inaltérable sérénité, qu'on se sent pénétré de vénération ; car la générosité de son âme est telle, son cœur est si ferme et si vaillant, que devant le sort qu'elle prévoit, Madame Elisabeth n'hésite pas plus que si elle obéissait à une loi de la nécessité.

## IV

C'est en 1781 que, comblant enfin les vœux de Louis XVI et de la France, Marie-Antoinette donna le jour au premier Dauphin. En lisant le récit des manifestations enthousiastes et des transports de joie que cette naissance excita dans toutes les classes de la société, on a peine à comprendre que si peu d'années la séparent des scènes sanglantes de la Révolution, et l'on demeure confondu de la rapidité du mouvement qui emportait la monarchie à sa perte. Ainsi, des deux héritiers qui reçurent la vie de cette belle et brillante Marie-Antoinette et que semblait attendre la plus glorieuse couronne de l'univers : l'un, et le plus heureux, fut ravi à la tendresse de sa mère au lendemain de l'ouverture des États-Généraux, sans que la nation qui avait salué sa naissance de cris joyeux, daignât s'apercevoir de la douleur dont sa mort perçait le cœur de la Reine. L'autre vécut assez pour être livré en proie au tigre Simon.

La publication des correspondances de Marie-Antoinette, en permettant de suivre l'action de cette princesse dans tous les événements du règne de son époux, autorise-t-elle à lui attribuer une part d'influence aussi considérable que celle dont la haine des révolutionnaires a chargé sa tête ? Nous ne le croyons pas. La Reine n'avait pas naturellement le goût des affaires, elle n'appliquait pas volontiers son esprit aux choses arides ni sérieuses. Marie-Thérèse, une de ces femmes rares auxquelles le ciel avait accordé l'esprit politique et le génie du gouvernement, se plaint souvent que sa fille n'ait ni le goût ni l'aptitude des affaires ; et en effet pendant longtemps, tout en applaudissant avec sincérité aux plans de réforme de Louis XVI, en s'associant vivement à ce qui intéresse la gloire et le bonheur de la France, la Reine demeure étrangère à la politique.

Sans doute on la voit, pendant la guerre d'Amérique, communiquer à l'Impératrice, sa mère, les espérances ou les inquiétudes que lui inspirent les incidents de la lutte. En mars 1780, après avoir raconté en détails la perte d'un convoi, elle ajoute : « Il serait affreux d'es-

« suyer de nouveaux malheurs, et j'avoue que je ne pense pas à cela de sang-froid. » C'est là le propos d'un cœur tout français, mais la Reine ne se mêle pas pour cela du gouvernement. Vers la même époque, le même sentiment lui dicte la réponse qu'elle fit à Boehmer et Bassenge lorsqu'ils lui présentèrent pour la première fois le trop célèbre collier. La Reine le refusa obstinément en disant : « Nous avons plus besoin d'un vaisseau que d'un collier. »

Plus tard, il est vrai, dominée par un déplorable entourage, Marie-Antoinette intervint dans le choix des ministres, et l'opinion lui reprocha amèrement la part qu'on l'accusait d'avoir prise à la nomination de M. de Calonne et ensuite à celle de l'archevêque de Sens, Loménie de Brienne, deux grandes fautes qui eurent de désastreuses conséquences. Il n'est que trop certain que l'intrigue qui amena la disgrâce de Turgot et de Necker, et fit de M. de Calonne un contrôleur général des finances, fut l'œuvre de la coterie Polignac. Mais il faut dire aussi qu'après avoir cédé à cette coterie par faiblesse, la Reine comprit vite la faute qu'on lui avait fait commettre. Elle laissa même échapper la crainte que « les finances de l'État ne fussent passées des mains d'un honnête homme sans talent à celles d'un habile intrigant. » Le crédit de M<sup>me</sup> de Polignac en reçut une visible atteinte. A partir de ce moment, la Reine se livra moins à l'influence de ce salon qu'elle avait cru peuplé d'affections fidèles et où elle n'avait rencontré que tracasseries, calcul, avidité.

Madame de Staël a dit que toutes les opinions des femmes avaient un nom propre. Ce mot, d'une profonde justesse, est particulièrement vrai pour Marie-Antoinette. Cette princesse avait hérité de quelques-unes des grandes qualités de sa mère ; on retrouvait en elle la magnanime énergie, le sang-froid, la dignité de Marie-Thérèse ; mais elle avait au fond plus de résolution que de lumière, plus de courage que de perspicacité. Des sympathies ou des répugnances personnelles, des préventions ou une confiance également peu justifiées la guidèrent trop souvent, comme il arrive aux princes qui n'ont ni grandes vues, ni plans arrêtés, ni système de gouvernement. Le courage de Marie-Antoinette, toujours plus grand que le danger, aurait peut-être triomphé de certaines difficultés, conjuré certains périls si les scrupules et les irrésolutions du Roi n'avaient constamment laissé pérdre l'heure favorable pour l'action. L'instinct des passions révolutionnaires ne s'y trompait point, et la haineuse fureur avec laquelle le parti démagogique s'acharnait à poursuivre la Reine de ses calomnies prouve qu'il avait deviné en elle la seule volonté énergique capable de faire obstacle au renversement de la monarchie. Mais que parlons-nous de résister à de pareilles tempêtes ? Devant la justice divine qui châtie, les hommes ne sont que de vains instruments.

La première circonstance qui vint avertir la Reine de tout ce que lui avait fait perdre dans l'opinion le travail occulte de ses ennemis et lui révéler l'impopularité qui commençait à s'attacher à son nom fut l'aventure du collier. C'était voir éclairer d'une sinistre lueur les bergeries, puériles sans doute, mais bien innocentes, de Trianon. Il faut lire dans le volume de M. Campardon tout le détail de cette audacieuse escroquerie. Les pièces du procès sous les yeux, l'affaire apparaît claire comme le jour, et si le nom auguste de Marie-Antoinette, profané par M<sup>me</sup> de Lamotte, joue un rôle dans cette abjecte comédie, on acquiert la complète certitude que sa personne y fut absolument étrangère; le doute est impossible, et néanmoins la passion des contemporains voulut douter, et le Parlement, obéissant à la haine populaire, insulta la majesté royale en couvrant de son indulgence un grand seigneur méprisé et méprisable.

Tout, dans cette déplorable affaire, porte l'empreinte caractéristique d'une société en pleine dissolution. Si l'impudence de l'aventurière qui conçoit et exécute le vol sur cette grande échelle, l'imbécile fatuité du cardinal, à la fois victime et complice d'un ménage d'escrocs, étonnent, on n'est pas moins surpris que sous un prince religieux comme Louis XVI, un prêtre, perdu de mœurs, criblé de dettes, faisant étalage de ses vices, soit devenu grand aumônier de France par cela seul qu'il était Rohan. Cet exemple éclatant, et qui n'est malheureusement pas isolé, de l'avitissement du clergé français, n'est-il pas la justification des voies de la Providence, qui pour tirer ce clergé de la fange le fit passer par le feu de la persécution?

Le recueil des lettres publié à Vienne nous fournit quelque lumière sur ce qu'étaient les rapports du cardinal de Rohan avec la Reine avant l'aventure du collier. Le prince Louis de Rohan, engagé dans les ordres sans vocation, avec la seule pensée de se faire dans l'État et dans l'Église une de ces hautes positions auxquelles l'appelait sa naissance, fut d'abord évêque de Canope *in partibus* et coadjuteur de son oncle, le prince-évêque de Strasbourg. Par les intrigues et le crédit de M<sup>ms</sup> de Marsan et de Guéméné, ses parentes, il obtint en 1772 le titre d'ambassadeur à Vienne, où il supplanta le baron de Breteuil.

Intelligent mais vaniteux, superficiel, sans principes et sans frein, le nouvel ambassadeur ne donna à Vienne que des scandales et n'y fit que des sottises. Ses galanteries publiques avec des femmes de la cour, son mépris affiché des choses de la religion, dans le pays où il eût été le plus nécessaire d'en montrer le respect et auprès d'une souveraine animée des sentiments d'une vive piété, ne tardèrent pas à le déconsidérer. On le vit revêtant des habits de toutes les couleurs, prendre l'uniforme de chasse des seigneurs qui l'invitaient, et il arriva qu'un jour de Fête-Dieu le coadjuteur de Strasbourg, se rendant

à la chasse chez le comte de Paar avec toute sa suite, rencontra la procession du Saint-Sacrement et la força parce qu'elle retardait son passage. Plus d'une fois l'Impératrice dut interposer son autorité pour apaiser des conflits suscités par la morgue et l'insolence de M. de Rohan envers les autres ministres étrangers. Ce prélat avait contracté à Vienne d'immenses dettes, qui ne furent que tardivement et incomplètement acquittées. Un tel ambassadeur devait déplaire parfaitement à Marie-Thérèse ; ce n'était pas tout, le prince Louis se se faisant l'écho de la malveillance de M<sup>me</sup> de Marsan, propageait à Vienne les bruits les plus malveillants sur le compte de la Dauphine à tel point que l'Impératrice, alarmée sur la conduite de sa fille, envoya à Paris le baron de Nèni, en qui elle avait une confiance entière, et se fit assurer par lui que les rapports de M. de Rohan étaient calomnieux.

La correspondance de Marie-Thérèse, de 1772 à 1774, témoigne de l'impatience avec laquelle elle supportait le prince Louis à sa cour. Le 3 octobre 1773 elle écrivait à la Dauphine :

Je vous suis obligée d'avoir parlé à M<sup>me</sup> de Marsan ; j'espère que les effets répondront. Journallement, il y a de nouvelles incartades et je crains effectivement pour lui (Rohan), le peuple étant irrité à l'excès ; ses pages en ont déjà ressenti les effets.

Et plus loin :

J'espère donc à la fois d'être quitte de notre Rohan, et bientôt après de Georges (son secrétaire intime).

Marie-Antoinette avait déjà une extrême irritation des faux rapports que se permettait M. de Rohan sur son compte, lorsqu'un dernier incident porta son ressentiment au comble. Elle apprit qu'à un souper chez M<sup>me</sup> du Barry, le duc d'Aiguillon avait lu publiquement une lettre où le prince Louis tournait Marie-Thérèse en ridicule et, en parlant du démembrement de la Pologne, représentait l'Impératrice essuyant d'une main les larmes qui tombaient de ses yeux, tandis que de l'autre elle tendait le glaive qui devait partager ce malheureux pays. Marie-Antoinette ne pardonna jamais cet outrage à sa mère, et depuis cette époque n'adressa pas la parole à l'homme qui s'en était rendu coupable.

Deux ans seulement après la mort de Louis XV, on fit enfin quitter Vienne à l'ambassadeur dont l'Impératrice demandait le rappel. Les choses étaient en cet état lorsque le cardinal de la Roche-Aymon, grand aumônier de France, tomba dangereusement malade. La survivance de sa charge avait été demandée au Roi par M<sup>me</sup> de Marsan pour son neveu le coadjuteur de Strasbourg comme la seule récompense

qu'elle ambitionnât, des soins donnés à son enfance. Le Roi avait promis. Cet engagement affligeait fort la Reine.

En février 1777 elle mande à l'Impératrice :

Le grand aumônier est à l'extrémité : le prince Louis le remplacera dans cette charge ; j'en suis bien fâchée et c'est bien à contre-cœur que le Roi le nommera, mais il y a deux ans qu'il s'est laissé surprendre par M. de Soubise et M<sup>me</sup> de Marsan une demi promesse, qu'ils ont rendue entière en remerciant et qu'ils ont bien su faire valoir dans ce moment-ci. S'il se conduit comme par le passé, cela fera beaucoup d'intrigues ici.

L'Impératrice répond le 4 mars :

La place que Rohan doit occuper m'afflige ; c'est un cruel ennemi tant pour vous que pour ses principes qui sont les plus pervers. Sous un abord facile, affable, prévenant, il a fait beaucoup de mal ici. Il ne fera guère d'honneur non plus à sa place, comme évêque.

Le cardinal de la Roche-Aymon mort, M<sup>me</sup> de Marsan vint sommer le Roi de tenir sa promesse. Éclairé par la Reine sur le caractère de M. de Rohan, Louis XVI répugnait à lui accorder un titre dont il le trouvait indigne ; il résistait à placer dans sa maison un homme qu'il n'estimait point et qui déplaisait souverainement à la Reine. M<sup>me</sup> de Marsan, forte de la promesse qu'elle avait arrachée, invoquait la parole royale et elle finit par l'emporter. L'usage était que le Roi fit nommer son grand aumônier au cardinalat ; mais Louis XVI se refusa absolument à faire jouir le prince Louis de cette faveur. Le chapeau fut donné à l'archevêque de Rouen, et le grand aumônier de France ne dut la pourpre qu'au roi de Pologne, Stanislas Poniatowsky. La situation de M. de Rohan à la cour était donc, on le voit, aussi pénible que fausse ; il en souffrait d'autant plus que, dévoré d'ambition et se croyant des talents politiques, il aspirait à un ministère ; de là des efforts continuels et toujours impuissants pour gagner la bienveillance du Roi et de la Reine ; de là encore l'ardeur aveugle avec laquelle le cardinal de Rohan prêta l'oreille aux fables de M<sup>me</sup> de Lamotte et devint complice de sa friponnerie.

Lorsque les réclamations du joaillier Boehmer apprirent à Marie-Antoinette à quelle criminelle intrigue on avait osé mêler son nom, transportée de douleur et de colère, elle courut chez le Roi, qui partagea son indignation. M. de Breteuil et l'abbé de Vermond, consultés tous deux et tous deux ennemis de M. de Rohan, virent dans cette aventure une occasion certaine de perdre l'homme qu'ils détestaient. Sans hésiter devant le scandale, sans songer au rang du personnage inculpé, sans calculer l'effet que devait produire sur le public un procès où le nom de la Reine se trouvait compromis, ils conseil-



lèrent l'arrestation et la mise en jugement du cardinal. Et comme pour donner plus d'éclat à cette déplorable affaire dont rien encore n'avait transpiré, ce fut le 15 août, jour de l'Assomption, au moment où le grand aumônier, déjà revêtu de ses habits pontificaux, se préparait à officier, qu'on le fit arrêter par un sous-lieutenant des gardes-du-corps.

Le cardinal ayant été amené dans le cabinet du Roi, où se trouvait la Reine, le Roi lui dit :

— Vous avez acheté des diamants à Bœhmer ?

— Oui, sire.

— Qu'en avez-vous fait ?

— Je croyais qu'ils avaient été remis à la Reine.

— Qui vous avait chargé de cette commission ?

— Une dame, appelée M<sup>me</sup> la comtesse de Lamotte Valois qui m'avait présenté une lettre de la Reine et j'ai cru faire ma cour à Sa Majesté en me chargeant de cette commission.

La Reine alors l'interrompit et lui dit : « Comment, monsieur, avez-vous pu croire, vous, à qui je n'ai pas adressé la parole depuis huit ans, que je vous choisisais pour conduire cette négociation et par l'entremise d'une pareille femme ? — Je vois bien, répondit le cardinal, que j'ai été cruellement trompé ; je payerai le collier<sup>1</sup> ; l'envie que j'avais de plaire à Votre Majesté m'a fasciné les yeux, je n'ai pas vu la supercherie. »

Alors il tira de sa poche un portefeuille, dans lequel était une lettre de la Reine à M<sup>me</sup> de Lamotte pour lui donner cette commission. Le Roi la prit, et la montrant au cardinal, lui dit : « Ce n'est là ni l'écriture de la Reine, si sa signature. Comment un prince de la maison de Rohan et un grand aumônier de France a-t-il pu croire que la Reine signait *Marie-Antoinette de France* ? Personne n'ignore que les reines ne signent que leur nom de baptême »

Au sortir du cabinet du Roi, le cardinal de Rohan fut écroué à la Bastille, où les autres prévenus ne tardèrent pas à le rejoindre. Le 5 septembre 1785, des lettres patentes déférèrent le jugement du procès au Parlement de Paris.

Enlever ainsi le cardinal à ses juges naturels était une très-

<sup>1</sup> Le collier de brillants que Bœhmer avait vainement proposé à tous les souverains de l'Europe après le refus que Marie-Antoinette avait fait de l'acheter, valait 4,600,000 fr. Les époux de Lamotte l'avaient dépecé et le firent passer en Angleterre, où ils le vendirent par fragments, après le succès de l'escroquerie qui le mit en leur possession.

Des poursuites s'exerçaient encore en 1865 par les héritiers Deville, à qui les joailliers avaient vendu leurs droits, contre les héritiers de la princesse Charlotte de Rohan, pour l'affaire du collier.

grande faute. La juridiction ecclésiastique n'eût probablement pas subi au même degré que le Parlement l'influence des passions de la multitude et eût jugé M. de Rohan avec une plus équitable sévérité. Ce qu'il y a de certain, c'est que le procès du collier devint la machine de guerre dont s'emparèrent tous les partis hostiles à la royauté. Que faisait l'évidence des faits à ces magistrats, tous gagnés d'avance ? Dans l'arrêt qu'ils allaient rendre, peu leur importait de ménager un triomphe à un prêtre scandaleux ; ce qu'ils voulaient, c'était faire perdre son procès à la cour, et comme cela s'est dit à d'autres époques : *donner une leçon au gouvernement*. Les femmes elles-mêmes prirent parti pour M. de Rohan contre la Reine, et pendant sa captivité, la couleur à la mode s'appela *cardinal sur la paille*. On vit les princes et princesses de la maison de Condé, alliés aux Rohan, les membres des maisons de Soubise, de Guéménée et de Rohan prendre le deuil et venir en cet équipage faire la haie sur la route que les membres de la grand'chambre parcouraient pour se rendre aux séances. Enfin, l'interrogatoire du cardinal terminé, lorsqu'il se leva pour sortir, il salua tous les conseillers et, chose inouïe ! la cour entière se leva également et lui rendit son salut.

Marie-Antoinette ne s'exagérât donc point la portée de l'arrêt qui, en condamnant M. et M<sup>me</sup> de Lamotte à la marque et aux galères comme voleurs et faussaires, « déchargeait Louis-René Édouard de Rohan des plaintes et accusations intentées contre lui par le procureur-général. » C'était bien à la Reine de France que l'outrage était adressé par la première magistrature du royaume.

Le jour où ce triste arrêt fut rendu, la Reine écrivait à l'archiduchesse Marie-Christine :

1<sup>er</sup> septembre 1776.

J' n'ai pas besoin de vous dire, ma chère sœur, quelle est toute mon indignation du jugement que vient de prononcer le Parlement, pour qui la loi du respect est trop lourde. C'est une insulte affreuse et je suis noyée dans des larmes de désespoir. Quoi ! un homme qui a pu avoir l'audace de se prêter à cette sottise et infâme scène du bosquet ; qui a supposé qu'il avoit un rendez-vous de la Reine de France, de la femme de son roy ; que la Reine avoit reçu de lui une rose et auroit souffert qu'il se jetât à ses pieds, ne seroit pas, quand il y a un trône, un criminel de lèse-majesté ; ce seroit seulement un homme qui s'est trompé ! C'est odieux et révoltant.

« Plaignez-moi, ma bonne sœur. Je ne méritois pas cette injure, moi qui ai cherché à faire tant de bien, qui ne me suis souvenue que j'étois fille de Marie-Thérèse que pour montrer ce qu'elle m'avoit recommandé en m'embrassant à mon départ, françoise jusqu'au fond du cœur. Être sacrifiée à un prêtre parjure, à un intrigant impudique ! Quelle douleur ! Mais ne croyez pas que je me laisse aller à rien d'indigne de moi ; j'ai déclaré que je ne me vengerois jamais qu'en redoublant le bien que j'ai fait.

Je n'ai pas besoin de vous dire que le Roy est indigné. Il exile le cardinal à la Chaise-Dieu, et Cagliostro est chassé de France.

Nous nous sommes étendu sur cette affaire du collier, parce que c'est là vraiment le premier pas dans la voie douloureuse qui devait conduire Marie-Antoinette au calvaire où s'accomplit sa destinée.

Deux mois avant que le Parlement rendit son arrêt et tandis que, de plus en plus enflammée par des haines politiques toujours croissantes, l'opinion publique se montrait déjà si hostile à la couronne, la Reine mettait au monde, en juillet 1786, son quatrième enfant, une petite fille qui vécut à peine une année. Marie-Antoinette adorait ses enfants, la perte d'une de ces chères créatures la remplit d'une douleur très-vive. Nous en trouvons le témoignage dans une lettre de M<sup>me</sup> Elisabeth à M<sup>me</sup> de Bombelles, elle s'exprime ainsi :

27 juin 1787.

Tes parents t'auront mandé que Sophie est morte le lendemain que je t'ai écrit. La pauvre petite avait mille raisons pour mourir et rien n'aurait pu la sauver. Ma nièce (Marie-Thérèse de France, fille aînée du roi) a été charmante; elle a montré une sensibilité extraordinaire pour son âge et qui étoit bien naturelle. Sa pauvre petite sœur est bien heureuse; elle a échappé à tous les périls. Ma paresse se seroit bien trouvée de partager plus jeune son sort. Pour m'en consoler, je l'ai bien soignée, espérant qu'elle prieroit pour moi. Si tu savois comme elle étoit jolie en mourant! C'est incroyable. La veille encore, elle étoit blanche et couleur de rose, point maigre, enfin charmante. . . . .

L'on n'a point accepté le sacrifice que j'avois proposé de faire de mes chevaux. Je ne puis te dissimuler que cela m'a fait un vrai plaisir et j'en jouis d'autant plus que je vais demain à la chasse à Rambouillet avec la duchesse de Duras; la Reine y viendra souper. Cela me fait un très-grand plaisir, car elle est fort bien pour moi en ce moment. Nous devons aller ensemble à Saint-Cyr, qu'elle appelle mon berceau; elle appelle Montreuil mon petit Trianon. J'ai été au sien sans aucune suite ces jours derniers avec elle: et il n'y a pas d'attention qu'elle ne m'y ait montrée. Elle y avoit fait préparer une de ces surprises, dans quoi elle excelle. Mais ce que nous y avons fait le plus, c'est de pleurer sur la mort de ma pauvre petite nièce.

Trois mois auparavant, le 15 mars, M<sup>me</sup> Elisabeth avait écrit :

La Reine est très-pensive. Quelquefois nous sommes des heures entières seules sans qu'elle profère un mot. Elle semble me craindre. Eh! qui peut cependant prendre un intérêt plus vif que moi au bonheur de mon frère!

L'intimité entre la Reine et M<sup>me</sup> Elisabeth n'existait pas encore et ne devait s'établir qu'après la rude épreuve des dangers affrontés.

avec une égale intrépidité par les deux princesses ; mais l'heure de l'épreuve allait sonner.

## V

La détresse financière, résultat de l'insouciance et des folles prodigalités de M. de Calonne, amenait pour ainsi dire fatalement une transformation politique dans la constitution de la France, en forçant à donner une nouvelle assiette à l'impôt, car la partie imposable de la nation succombait sous le poids de ses charges, et il ne fallait pas songer à lui en faire supporter de nouvelles ; les Parlements d'ailleurs se seraient refusés à les enregistrer. A bout de ressources, M. de Calonne proposa au Roi de convoquer l'Assemblée des Notables, et l'ayant réunie lui fit l'aveu d'un déficit annuel de 56 millions.

Depuis que nous remuons les millions à la pelle, il nous semble difficile d'admettre qu'un déficit qui nous paraît si minime ait amené le renversement de la monarchie. Mais le crédit, s'il existait, ne fonctionnait pas sous l'ancien régime comme il fonctionne de nos jours ; l'impôt était alors la ressource à peu près unique, et pour le rendre suffisant il n'y avait qu'un moyen, y soumettre toutes les classes de la nation. Or, l'égalité de l'impôt proclamée c'était la révolution accomplie. C'est ainsi qu'à un moment donné, et lorsque par un malaise prolongé et les fautes de son gouvernement, un peuple est amené à discuter la constitution qui le régit et à revendiquer ses droits, une question de finance engendre inévitablement une révolution. Au reste, les classes privilégiées n'étaient pas les moins ardentes à demander la réforme : noblesse, clergé, parlements, proclamaient encore plus que le peuple et la bourgeoisie la nécessité d'un remède héroïque aux maux du pays. Aux yeux de tous, la convocation des États-Généraux était ce remède souverain. Cédant à ce vœu, qu'on peut dire unanime, le Roi prit, en 1788, l'engagement d'assembler les États l'année suivante.

C'est en mars 1785 que se place la naissance du duc de Normandie (Charles-Louis), auquel la mort de son frère aîné allait bientôt faire passer le titre de Dauphin. Un buste, œuvre ravissante du ciseau de Houdon, a immortalisé la royale et enfantine beauté du premier Dauphin. Ce jeune prince, qui annonçait en outre une intelligence remarquable, tomba tout à coup dans une langueur rachitique qui

désespérait la Reine. Il y succomba un mois après l'ouverture des États-Généraux.

Peu de mères ont porté aussi loin que Marie-Antoinette le discernement, le bon sens, le scrupule, la vigilance nécessaires à l'éducation des enfants. Un billet adressé à M<sup>me</sup> de Polignac, gouvernante des enfants de France, alors que le Dauphin était encore sous sa garde, en donne la mesure. Les deux fils de Louis XVI étaient fort nerveux et emportés. Le billet de la Reine est écrit après une scène de colère que M<sup>me</sup> de Polignac avait dû punir :

Il m'est impossible, mon cher cœur, de revenir de Trianon, j'ai beaucoup trop souffert de ma jambe. Ce qui vient d'arriver à M. le Dauphin ne m'étonne point. Le mot *pardon* l'irritoit dès sa plus tendre enfance et il faut s'y prendre avec de grandes précautions dans ses colères. J'approuve entièrement ce que vous avez fait. Mais amenez-le moi et je lui ferai sentir combien toutes ces révoltes m'affligent. Mon cher cœur, notre tendresse doit être sévère pour cet enfant : il ne faut pas oublier que ce n'est pas pour nous que nous devons l'élever, mais pour le pays. Les premières impressions sont si fortes dans l'enfance que, en vérité, je suis effrayée quand je pense que nous élevons un Roi.

Adieu, mon cher cœur, vous savez si je vous aime.

Le 7 mai 1789, à la séance d'ouverture des États-Généraux, on remarqua sur le visage de la Reine une profonde empreinte de tristesse ; la malveillance voulut y lire la désapprobation de la mesure qu'avait appelée le vœu général ; il eût été plus juste d'y voir l'expression contenue de la douleur maternelle. Les clameurs et l'attitude de la foule ne laissaient point ignorer à Marie-Antoinette le discredit cruel où l'on était parvenu à la faire descendre, mais ne parvenaient point à lui inspirer d'amertume. Le 11 juillet suivant elle écrivait :

Mon Dieu ! si l'on pouvoit connoître ma véritable pensée, peut-être m'aimerait-on un peu ; mais il ne faut pas penser à moi. La gloire du Roy, celle de son fils et le bonheur de cette ingrate nation, voilà tout ce que je peux, tout ce que je dois désirer.

Nous n'écrivons point un récit des scènes de la Révolution, nous ne voulons pas énumérer une à une les fautes, les hésitations, les erreurs qui signalèrent la chute de la monarchie. Mais nous suivrons avec un intérêt toujours plus vif, avec un respect toujours plus profond, le développement progressif du caractère de la Reine dans ces correspondances où se reflète fidèlement chacune des impressions qu'elle reçoit. L'ingratitude, l'outrage ne lassent point la bonté de Marie-Antoinette, mais ce qui était bonté dans la fortune devient ma-

gnanimité dans le malheur. Le don de plaire et cette grâce qu'elle possédait depuis le berceau n'abandonne point non plus la Reine; elle en trouve encore pour s'adresser à d'ignobles mégères qui hurlent la mort à ses oreilles; mais on remarque dans l'expression de son amitié quelque chose de plus pénétrant, une nuance émue d'un irrésistible charme, bien frappante dans tout ce qu'elle écrit à la princesse de Lamballe et même à M<sup>me</sup> de Polignac, à laquelle l'exil a rendu tous ses droits à son ancienne affection. Les vains bruits de la jeunesse se sont évanouis, l'encens qui a pu éblouir cette belle souveraine s'est changé en menaces de mort; brusquement mise aux prises avec les plus dures réalités de la vie, on ne surprend dans les lettres de la Reine ni une plainte, ni un murmure, ni un retour sur elle-même. Vous n'y trouvez qu'une énergie sans faste, un courage simple dont elle ignore l'héroïsme, une déférence pour le Roi qui va croissant avec le danger, et c'est à peine si les hésitations qui la désespèrent et la compromettent lui arrachent une parole dont le respect soit blessé. Dans les mêmes circonstances, le courage de M<sup>me</sup> Elisabeth a plus de sérénité, elle reste presque gaie jusqu'au dernier moment; mais d'une part elle n'est point mère et il est plus facile d'accepter pour soi la mort et les dangers que de s'y résigner pour ses enfants, et d'autre part la sérénité de M<sup>me</sup> Elisabeth lui venait de la source inaltérable, sa piété la mettait bien au-dessus de tous les soucis de la terre; son âme était de celles qui goûtent l'âpre volupté du sacrifice.

En accordant le doublement du tiers, il était loisible, j'irai plus loin, il était du devoir de la couronne de régler d'avance le mode de délibération des trois ordres qui composaient les États-Généraux. Elle ne le fit pas. Il en résulta que les premières semaines de la réunion des députés se passèrent en discussions, en hésitations, en pourparlers sur cet objet, dont l'importance était capitale. Seul des trois ordres, le tiers avait un parti irrévocablement pris; après avoir vainement convoqué et attendu les députés de la noblesse et du clergé, qui prétendaient délibérer isolément et par ordre, les six cents députés des communes se constituèrent en *Assemblée nationale*. C'est après cette déclaration solennelle, et quand le pays entier y avait applaudi, qu'on fit tenir au Roi cette malencontreuse séance du 23 juin, souvenir intempestif des lits de justice, qui amena l'insurrection du 14 juillet, la prise de la Bastille, et fit en réalité passer le pouvoir des mains du Roi à celles de l'Assemblée.

Le meurtre ensanglanta ces premières victoires de la Révolution. Le Launay, gouverneur de la Bastille, Flesselle, prévôt des marchands, furent égorgés, ainsi que Foulon et Bertier. Louis XVI, effrayé de ces assassinats et croyant conjurer les dangers dont la haine

populaire menaçait le comte d'Artois et la Reine, qu'elle accusait d'être les ennemis du progrès, se rendit le 15 juillet avec ses frères, à pied, sans cortège, sans gardes, à l'Assemblée nationale; il y parla debout et découvert, et prononça ces mémorables paroles : « Je me fie à vous. Je ne veux faire qu'un avec ma nation, et comptant sur l'amour et la fidélité de mes sujets, j'ai donné ordre aux troupes de s'éloigner de Paris et de Versailles. »

Ce jour-là, le Roi avait abdiqué. « Désormais, a dit M. Thiers, la nation, maîtresse du pouvoir législatif par l'Assemblée, de la force publique par l'organisation de la garde nationale, pouvait réaliser tout ce qu'elle croirait utile à ses intérêts. »

Le comte d'Artois, le prince de Condé et leurs familles partirent en même temps que les troupes. Ils donnèrent le signal de cette première émigration que rien ne saurait excuser, car le danger ne la motivait pas, et elle enlevait au Roi l'appui de ses défenseurs naturels. La Reine, qui l'a jugée plus tard avec une sévérité bien amère, engageait alors tous ceux de ses amis dont l'impopularité était notoire à quitter la France. C'est elle qui décida le départ du duc et de la duchesse de Polignac et de leur fille, la duchesse de Guiche. Cet exemple fut suivi. On émigra *par ton*, pour suivre la mode, sans plan, sans réflexion, avec l'espoir d'un prompt retour. Pendant ce temps, la Révolution organisait ses forces à Paris. Bailly était nommé maire, et Lafayette commandant général de la milice qu'un élan spontané faisait lever et armer par toute la France.

Le départ de M<sup>me</sup> de Polignac nécessitait la nomination d'une gouvernante des enfants de France; le choix de la Reine fut excellent et se porta sur la marquise de Tourzel. C'est pour elle et afin de lui faciliter ses nouvelles fonctions, que la Reine rédigea les instructions que nous trouvons reproduites dans tous les recueils de lettres de Marie-Antoinette. On a eu raison d'attacher beaucoup d'importance à ce document. Il témoigne d'une clairvoyance peu commune et justifie ce que nous avons dit de la haute raison, de la sagacité, de la tendresse profonde et sans faiblesse dont la Reine fit toujours preuve avec ses enfants. Le second Dauphin était comme le premier d'une beauté rare. Ce que la Reine raconte de la constitution nerveuse de cet enfant fait mieux comprendre tout ce qu'il dut souffrir des traitements de son bourreau.

Mon fils, dit Marie-Antoinette, a quatre ans quatre mois, moins deux jours. Je ne parle ni de sa taille ni de son extérieur, il n'y a qu'à le voir. Sa santé a toujours été bonne; mais, même au berceau, on s'est aperçu que ses nerfs étoient très-déliçats et que le moindre bruit extraordinaire faisoit effet sur lui. Un bruit auquel il n'est pas accoutumé lui fait toujours peur.

Il a peur, par exemple, des chiens, parce qu'il en a entendu aboyer près de lui. Je ne l'ai jamais forcé à en voir, parce que je crois qu'à mesure que la raison viendra, ses craintes passeront. Il est comme tous les enfans forts et bien portants, très-étourdi, très-léger et violent dans ses colères; mais il est bon enfant, tendre, et caressant même, quand son étourderie ne l'emporte pas. Il a un amour-propre démesuré, qui, en le conduisant bien, peut tourner un jour à son avantage. Jusqu'à ce qu'il soit bien à son aise avec quelqu'un, il sait prendre sur lui, et même dévorer ses impatiences et colères, pour paroître doux et aimable. Il est d'une grande fidélité, quand il a promis une chose, mais il est très-indiscret; il répète aisément ce qu'il a entendu dire; et souvent sans vouloir mentir il y ajoute ce que son imagination lui fait voir. C'est son plus grand défaut et sur lequel il faut bien le corriger. Du reste, je le répète, il est bon enfant; avec de la sensibilité et en même temps de la fermeté, sans être trop sévère, on fera toujours de lui ce qu'on voudra. Mais la sévérité le révolteroit, car il a beaucoup de caractère pour son âge, et pour en donner un exemple, dès sa plus petite enfance le mot *pardon* l'a toujours choqué. Il fera et dira tout ce qu'on voudra quand il a tort, mais le mot *pardon* il ne le prononce qu'avec des larmes et des peines infinies. On a toujours accoutumé mes enfans à avoir grande confiance en moi, et quand ils ont eu des torts, à me les dire eux-mêmes. Cela fait qu'en les grondant, j'ai l'air plus peiné et affligé de ce qu'ils ont fait que fâchée. Je les ai accoutumés tous à ce qu'un oui ou un non prononcé par moi, est irrévocable; mais je leur en donne toujours une raison à la portée de leur âge pour qu'ils ne puissent pas croire que c'est humeur de ma part. Mon fils ne sait pas lire et apprend fort mal, mais il est trop étourdi pour apprendre. Il n'a aucune idée de hauteur dans la tête et je désire fort que cela continue: nos enfans apprennent toujours assez tôt ce qu'ils sont.

Il est né gai: il a besoin pour sa santé d'être beaucoup à l'air et je crois qu'il vaut mieux le laisser jouer et travailler à la terre sur la terrasse que de le mener promener plus loin. Il aime beaucoup sa sœur et toutes les fois qu'on lui fait plaisir, soit d'aller quelque part ou qu'on lui donne quelque chose, son premier mouvement est de demander de même pour sa sœur.

Ces détails précis, donnés avec tant de calme et de sang-froid, et que suivent des renseignements non moins circonstanciés sur les personnes du service sont écrits à une époque où certes on pardonnerait à la Reine un peu de trouble, entre la prise de la Bastille et les journées des 5 et 6 octobre.

On sait que le prétexte à ces hideuses journées fut un repas donné par les gardes du corps aux officiers du régiment de Flandre, que le Roi avait fait venir à Versailles. Le bruit de cette fête, à laquelle avait un moment paru la famille royale, répandu, grossi, défiguré par l'imagination populaire se transforma en complot contre la nation. On assurait que le Roi allait partir pour Metz (plût à Dieu qu'il l'eût fait!),



et la populace parisienne décida qu'il fallait l'amener à Paris. La fièvre qui s'était emparée des esprits était telle, que la présence de M. de Lafayette lui-même, l'idole de la multitude, n'en put arrêter le mouvement. Voyant la garde nationale entraînée, et ne pouvant la retenir, il résolut de se mettre à sa tête, et de la conduire à Versailles après lui avoir fait renouveler le serment de fidélité au Roi.

Nous ne retracerons pas ces funestes journées, le palais envahi, l'appartement de la Reine forcé, les gardes du corps égorgés, la Reine elle-même, contre laquelle l'insurrection était principalement dirigée, n'échappant que par miracle à la mort. Ces tableaux sont dans toutes les mémoires. On n'a point oublié l'héroïsme de Marie-Antoinette, sommée par les clameurs de la multitude en armes, de paraître au balcon du palais, et s'y présentant avec sa fille et le Dauphin. Le cri : « *Pas d'enfants* » est proféré : il n'était que trop significatif, la malheureuse Reine ne s'y trompa point ; mais sans faiblir, elle renvoya ses enfants, et se présenta seule à ces furieux. Rien n'est mobile comme une foule, le courage la domine presque toujours. A la vue de la Reine, si belle et si intrépide, sa fureur se changea subitement en enthousiasme, et l'on cria : « Vive la Reine ! » Mais l'idée d'emmener le Roi n'était point abandonnée, les cris « à Paris, à Paris, » ne cessaient de retentir : on céda. Le cortège, et quel cortège ! se mit en marche le 6 octobre à une heure après midi, et n'atteignit les portes de Paris qu'à six heures du soir. A minuit, la famille royale venait s'établir dans le palais des Tuileries, que depuis plus d'un siècle, la cour avait abandonné.

Le 9 octobre, la Reine adressait à M. de Mercy, que la prudence avait forcé de se retirer momentanément à la campagne, le billet suivant :

J'ai reçu, monsieur le comte, votre lettre d'hier. Vous n'aviez pas besoin de me dire votre douleur et je n'exprimerai pas ce que je sens ; il me suffit d'être sûre que vous avez apprécié tout ce que j'éprouve. Je ne me découragerai sûrement pas plus que vous, mais l'âme a un furieux travail à faire pour supporter les peines du cœur et pour renfermer tout ce que l'on sent : pour m'armer de courage, je n'en suis pas davantage rassurée sur les suites du plus horrible de tous les attentats. J'ai vu la mort de près, monsieur le comte, on s'y fait. Le Roy a une grâce d'État, il se porte aussi bien que si rien n'était arrivé. Mais, grand Dieu ! quelle est notre position ? La tête s'y perd et le cœur est déchiré. Le Roy ne me paraît être occupé en ce moment qu'à chercher à me soutenir et à me faire m'oublier moi-même. Nous avons du moins la consolation d'être entourés de bons, fidèles et dévoués serviteurs et d'un ami et conseil tel que vous et je jouis de cette assurance. Tout ce que je désire aujourd'hui est de savoir le Roy posé, tranquille, mon métier à moi est de lui être agréable, mais je vois l'avenir

bien en noir. Adieu, je compterai toute ma vie sur la continuation de vos sentiments.

Une lettre que Madame Élisabeth écrivait à M<sup>me</sup> de Bombelles, le 13 octobre 1789, trouve assez naturellement sa place ici ; on y verra qu'au moment où l'insurrection parisienne, préparée de longue main, envahissait Versailles, la famille royale, ignorante et tranquille, se livrait à ses habitudes ordinaires. Le Roi était à la chasse, la Reine à Trianon, Madame Élisabeth à Montreuil. Cette lettre a d'ailleurs de l'importance en ce qu'elle accorde à la conduite si controversée de M. de Lafayette, dans les journées d'octobre, une approbation complète.

Des Tuileries, 13 octobre 1789.

J'étois descendue lundi de cheval à Montreuil, où je devois passer la journée et où je t'aurois écrit ; j'allois me mettre à table, lorsque je vois entrer dans la cour un homme qui me dit qu'il arrive 15,000 hommes de Paris et qu'il va chercher le Roy qui chassoit à Châtillon. Vous jugez que la princesse fut plus tôt à Versailles que je ne mets de temps à vous le dire. J'appris cependant, avant de m'en aller, qu'il y avait 2,000 femmes armées de cordes, de couteaux de chasse, etc., qui arrivoient à Versailles. Elles y furent à cinq heures. C'étoit pour demander du pain, dont Paris manquoit absolument à ce qu'elles disoient. Elles vinrent chez le Roy pour lui en demander, sa réponse eut l'air de les satisfaire. Elles allèrent s'établir dans la salle des États. On étoit toujours dans l'incertitude de savoir s'il arriveroit des troupes de Paris ou non. Pendant ce temps-là, les gens de Versailles, déjà fort animés contre les gardes du corps se mêlèrent aux bandits pour les détruire. On a beaucoup tiré sur eux le reste de la soirée ; ceux qui étoient dans des hôtels furent blessés à coups de bûches. Tant de ce jour-là que de la nuit du mardi, il y en a eu onze de tués et beaucoup de blessés. A onze heures du soir, M. de la Fayette, que l'on avoit forcé de venir à la tête de 30,000 hommes, entra chez le Roy après avoir fait renouveler à ses troupes le serment de fidélité au Roy. Il dit qu'on venoit demander le renvoi du régiment de Flandre et que les gardes-françaises reprissent la garde du Roy. Ils prirent tous leurs postes, et tout le monde rentra chez soi. Pour moi qui me couchai à trois heures, je dormis sans m'éveiller jusqu'à sept heures et demie, que l'on me dit que le Roy me demandoit, que j'allois trouver un détachement de douze grenadiers pour m'y conduire, que les gardes du corps avoient encore été poursuivis. Les salles en effet avoient été forcées ; deux gardes eurent la tête tranchée, d'autres furent blessées par les femmes d'une manière affreuse, la Reine obligée de s'enfuir en chemise chez le Roy parce qu'on entroit chez elle. Sans les grenadiers, tous les gardes du corps auroient été massacrés. Ceux qui étoient cheval se retirèrent la nuit à Rambouillet et furent poursuivis jusque-là. Le Roy, deux jours après son établissement à Paris, les a licenciés. Nous sommes maintenant accompagnés par les officiers de la garde nationale.

Mais revenons à la journée du mardi. Les femmes, le peuple, qui

étoient dans les cours demandoient que le Roy vint à Paris. Cela fut décidé à onze heures. M. de la Fayette, en parlant avec une grande force au peuple, fit renouveler le serment en présence du Roy. Enfin à une heure nous montâmes en voiture. Versailles se signala par des cris de joie.

A la porte de Paris, M. Bailly avoit présenté au Roy les clefs de la ville en lui faisant un petit discours très-respectueux, fort beau, auquel le Roy répondit qu'il se verroit toujours avec plaisir et confiance dans sa bonne ville de Paris. M. Bailly le répéta à la ville, mais il oublia la *confiance*, la Reine le lui rappela et pour lors il reprit avec esprit : « Messieurs, vous êtes plus heureux que si je ne m'étois pas trompé. » Ce fut beaucoup de cris de vive le Roy, la Reine et nous tous.

Il n'y a à Paris que le Roy, la Reine, Monsieur, Madame, les enfants et moi. Mes tantes sont à Bellevue. Mon appartement donne sur la cour. Le mercredi 7 il s'assembla beaucoup de monde qui demandèrent le Roy et la reine : je les fus chercher. La Reine parla avec toute la grâce que vous lui connaissez. Cette matinée fit très-bien pour elle. Toute la journée il fallut se montrer aux fenêtres, la cour et le jardin ne désemplissoient pas. Il est impossible de mettre plus de grâce et de courage que la Reine n'en a mis depuis huit jours. Tout est tranquille ici ; je m'y plais bien plus qu'avec les gens de Versailles. M. de la Fayette s'est parfaitement conduit et la garde nationale aussi. Le pain est en abondance.

La cour est établie presque comme autrefois ; on voit du monde tous les jours : il y a jeu dimanche, mardi et jeudi ; diners en public dimanche et jeudi ; peut-être grand couvert dimanche. Tout cela, mon cœur, ne me déplaît point : vous savez que je suis aisée à m'accommoder de tout.

Ces habitudes de cour si vite reprises, ce cercle, ces diners en public, ne rendaient pas le Roi libre, et le temps qui s'écoulait lui faisait plus lourdement sentir le poids de sa chaîne. A l'Assemblée, qui s'était transportée à Paris et continuait ses travaux avec activité, les nuances des deux partis se dessinaient de jour en jour d'une façon plus tranchée, et il apparaissait chaque jour aussi plus nécessaire au Roi de s'y ménager l'appui de l'éloquent tribun dont la parole toute-puissante agissait à la fois sur l'Assemblée et sur l'opinion. La Reine, après avoir longtemps et vainement cherché un intermédiaire auprès de Mirabeau, le trouva enfin dans le comte de Lamarck.

Nous avons, de la négociation ouverte avec Mirabeau, deux versions qui se contrôlent et s'accordent parfaitement : l'une nous est fournie par la Reine elle-même, dans une lettre à son frère Léopold II, du 7 juillet 1790. L'autre est celle du comte de Lamarck et se trouve dans les Mémoires extrêmement curieux publiés avec la correspondance de Mirabeau par M. de Bacourt, enlevé trop tôt aux lettres et au pays.

Voici d'abord la lettre de la Reine :

Mon cher frère, M. de Mercy vous a sans doute fait connoître après

combien d'incertitudes nous nous sommes déterminés à faire parler à Mirabeau. J'avois cherché un moyen qui m'a longtemps échappé ; il me falloit une personne sûre et bien posée qu'il ne peut pas déjouer. Je m'en étois ouverte à Fl. qui ne trouva rien à m'indiquer il y a cinq mois. Enfin, la personne la plus propre à une pareille négociation, le comte de Lamarck s'est rencontré sous ma main et je l'ai employé sur-le-champ. Il parait qu'il étoit avec Mirabeau pendant la plus grande partie des funestes journées d'octobre de l'année dernière. Il m'a affirmé que Mirabeau, loin d'y avoir pris aucune part, s'étoit montré dans cette circonstance exaspéré contre. J'avois besoin de cette assurance pour me décider. Le frisson me restoit encore malgré cette affirmation, qui cependant devoit être une certitude, vu le caractère de celui qui parloit. Mirabeau a été mis d'abord en rapport avec le comte de Mercy qui m'a dit en avoir été complètement satisfait et a même ajouté que depuis longtemps Mirabeau, dégoûté de la marche des affaires, se sentoit en disposition de s'entendre avec la cour et s'attendoit à des ouvertures de ce genre ; qu'on pouvoit voir d'ailleurs par ses travaux dans l'Assemblée qu'au fond il avoit toujours été l'homme des principes monarchiques. L'accord a été bientôt conclu. Mirabeau a fait remettre au Roy des mémoires d'un très-bon esprit, absolument royalistes. J'aurois voulu vous en envoyer une copie ou des extraits, mais le Roy les a gardés tous. Malheureusement tout s'est passé à l'insu des ministres et cela ne marche pas comme il seroit désirable. Cependant on a bon espoir à côté de moi que tout s'arrangera avec le temps, quand surtout l'Assemblée sera bien persuadée de la sincérité du Roy.

Après la lecture de plusieurs mémoires de Mirabeau, un surtout très-fort, on a trouvé qu'il seroit à propos qu'il me vît pour prendre des instructions générales. J'avoue que le frisson d'horreur me reprit plus que jamais à cette idée. Mais comme en le voyant on pouvoit résumer en une demi-heure beaucoup d'idées dont il faudroit rechercher le détail en cent lettres éparses et qu'on pouvoit s'entendre et se concerter sur toute chose une bonne fois pour toutes, j'ai consenti à une entrevue secrète. J'ai donc vu le *monstre* avec une émotion à en être malade, mais que son langage a bien vite contre-balancée sur le moment. C'étoit à Saint-Cloud, il y a quatre jours : le Roy étoit auprès de moi et a été fort content de Mirabeau, qui lui a paru de la meilleure foi du monde et tout à fait dévoué ; on croit tout sauvé. La première condition du plan de Mirabeau, est notre éloignement de Paris ; non pas à l'étranger, mais en France. Je vous tiendrai au courant des détails de l'exécution de ce projet, qui est trop grave pour ne pas demander une prudence extrême et un secret absolu.

Le récit de M. de Lamarck confirme de point en point celui de la Reine. Reçu par cette princesse chez une de ses femmes, M<sup>me</sup> Thibault, personne d'un dévouement éprouvé, il entend de sa bouche les propositions qu'il doit soumettre à Mirabeau, et s'efforce d'atténuer la répulsion que le fougueux orateur lui inspire.

Cette partie de la conversation terminée, dit M. de Lamarck, la Reine

me parla des temps passés. L'entretien dura plus de deux heures sur un ton de gaieté naturel à la Reine, qui prenait sa source autant dans la bonté de son cœur que dans la malice de son esprit. Le but de mon audience avait été presque perdu de vue, elle cherchait à l'écarter. Dès que je lui parlais de la révolution elle devenait sérieuse et triste ; mais aussitôt que la conversation portait sur d'autres sujets, je retrouvais son humeur aimable et gracieuse. En effet, Marie-Antoinette, qu'on a accusée d'aimer à se mêler d'affaires publiques, n'avait aucun goût pour elles.

Le comte de Mirabeau, poursuit le comte de Lamarck, désirait une audience secrète du Roi et de la Reine, dans la pensée qu'une conférence personnelle aurait sur leurs déterminations une influence plus puissante que toutes les notes qu'il fournissait, et assurerait mieux la confiance qu'on avait en lui. Le comte de Mercy engagea la Reine à se prêter à cette idée. Elle y consentit et on convint que l'entrevue aurait lieu le 4 juillet 1790 au palais de Saint-Cloud où la cour se trouvait alors. . . . .

La première fois que je revis la Reine après cette entrevue, elle m'assura tout de suite qu'elle et le Roi y avaient acquis la conviction du dévouement sincère de Mirabeau à la cause de la monarchie et à leurs personnes. Elle me parla ensuite de la première impression qu'avait faite sur elle l'apparition de Mirabeau. Il y avait à peine neuf mois qu'on lui avait dépeint cet homme comme un monstre farouche dirigeant une bande de brigands venus à Versailles pour l'assassiner. Elle se rappelait ses gardes égorgés en la défendant, son palais envahi par des scélérats qui demandaient sa tête et elle m'avoua qu'au premier moment où elle vit Mirabeau, un mouvement d'horreur et d'effroi s'empara d'elle. Quant à Mirabeau, il ne me parlait que de l'agrément de cette entrevue ; il était sorti de Saint-Cloud enthousiasmé. La dignité de la Reine, la grâce répandue sur toute sa personne, son affabilité, tout en elle l'avait charmé. »

Quelques jours après cette entrevue, un journal, *l'Orateur du Peuple*, dénonça Mirabeau comme ayant fait une course à Saint-Cloud, en insinuant qu'il avait vu la Reine. Le comité des recherches de l'Assemblée s'en émut, mais les choses n'allèrent pas plus loin, le secret était trop bien gardé ; seulement pendant quelques jours on cria dans tout Paris *la grande trahison de M. de Mirabeau*. M. de Lamarck s'écrie avec raison : « Triste temps où l'on accuse de trahison un « membre de l'Assemblée nationale pour avoir vu son souverain ! »

De son côté madame Élisabeth, écrivant à M<sup>me</sup> de Raigecourt, le 5 novembre 1790, lui disait :

Quant aux nouvelles, je ne suis pas plus au courant qu'il ne faut. Je sais seulement qu'on tient toujours des propos indignes sur la Reine. On dit entre autres choses, qu'il y a une intrigue avec Mirabeau, que c'est lui qui conseille le Roy et qu'elle le voit. — C'est si peu vraisemblable que je ne conçois pas comment on peut le dire.

Mirabeau, nous n'en doutons pas, était sincère dans l'engagement qu'il avait pris d'employer son influence et son prodigieux talent à l'établissement d'une monarchie constitutionnelle. Qui oserait affirmer qu'il y eût réussi ? L'action vigoureuse d'un esprit supérieur, à la fois monarchique et libéral, était-elle possible ? Eût-elle suffi à dominer et les factieuses ambitions de l'Assemblée et les hésitations du Roi ? Mirabeau disait « qu'il ne voulait point n'avoir travaillé qu'à une grande destruction. » Il ne lui fut pas accordé pourtant de réparer ses propres fautes en relevant les ruines qu'il avait faites ; il mourut le 2 avril 1791, emportant peut-être la dernière chance de salut de Louis XVI et profondément regretté de la Reine, qui avait mis sa confiance en lui. Le deuil de tout un peuple honora ses funérailles, auxquelles l'Assemblée voulut donner une solennité que n'avaient jamais eue les obsèques d'un simple citoyen.

## VI

La première condition que Mirabeau imposait à la cour était de sortir de Paris, car l'exécution de ses plans n'était possible que hors de ce foyer toujours renaissant de désordres et de conspirations. Il aurait invité l'Assemblée à rejoindre le Roi, qui lui-même aurait, cherchant son point d'appui dans la province, fait appel à la partie honnête et modérée de la nation. Ce projet de fuite, toujours formé, toujours ajourné, relativement facile à exécuter au début des troubles, devenait avec le temps de moins en moins exécutable. Mais la science de l'à-propos, si importante à l'homme d'État, fut toujours étrangère à Louis XVI.

Il est certain que la mort de Mirabeau, en enlevant à la famille royale l'appui sur lequel elle fondait quelques espérances, rendait la situation intolérable. Le Roi et la Reine, journellement vilipendés, outragés dans les feuilles démagogiques, étaient insultés par la populace lorsqu'ils se montraient en public et sentaient se resserrer le cercle étroit où il leur était permis de se mouvoir. La santé du Roi souffrait de la vie sédentaire à laquelle il était condamné et qui remplaçait les exercices violents dont il avait l'habitude. La torture qu'il éprouvait dans sa conscience était plus cruelle encore ; après avoir déclaré les biens de l'Église propriété de l'État, l'Assemblée avait aboli les vœux monastiques, puis soumis le clergé à une constitution

civile contre laquelle protestaient toutes les doctrines catholiques, et à laquelle le Roi refusait de donner sa sanction. De nouveaux décrets plus récents venaient d'enlever au Roi le droit de grâce, d'exclure par une injurieuse défiance la Reine de la régence, et de déclarer que le souverain n'était qu'un fonctionnaire public.

Au reste, rien ne peint mieux la position de la famille royale de France et les sentiments de Marie-Antoinette que la lettre qu'elle répondait à l'empereur Léopold, le 27 décembre 1790. On y voit que la Reine se refusait à toute proposition de salut qui l'eût séparée des siens, et que plus menacée alors par la haine populaire que le Roi lui-même, elle s'obstinait à ne le point quitter.

Oui, mon cher frère, notre situation est affreuse, je le sens, je le vois, et votre lettre a tout deviné. La nature humaine est bien méchante et monstrueuse ; et cependant cette nation, j'en ai des preuves singulières, n'est pas mauvaise au fond. Son défaut est d'être trop mobile. Elle a des élans généreux qui ne se soutiennent pas ; elle se laisse enflammer comme un enfant et mener : et une fois égarée, on lui ferait commettre tous les crimes, sauf à se repentir avec des larmes de sang. Il est bien temps quand le mal est fait ! — Vous me rappelez que j'avois considéré les États-Généraux comme un foyer de troubles et l'espoir des factieux ; ah ! depuis ce temps-là nous avons fait bien du chemin ! Je suis journellement abreuvée d'injures et de menaces. A la mort de mon pauvre cher petit Dauphin, la nation n'a pas seulement eu l'air de s'en apercevoir. Je ne cesse de dévorer des larmes. Quand on a subi les horreurs des 5 et 6 octobre, on peut s'attendre à tout. L'assassinat est à nos portes ; je ne puis paraître à une fenêtre, même avec mes enfants, sans être insultée par une populace ivre, à qui je n'ai jamais fait le moindre mal, au contraire, et il se trouve assurément là des malheureux que j'aurai secourus de ma main. Je suis prête à tout événement, et j'entends aujourd'hui de sang-froid demander ma tête.

Mes chagrins s'augmentent, mon cher frère, de l'état de votre santé. Je ne saurois vous dire combien j'ai été touchée de la bonne longue lettre que vous m'avez écrite de votre lit de souffrance ; je reconnois bien là votre cœur et je vous remercie de toutes mes forces.

Mais pardonnez-moi, je vous en conjure, si je continue à me refuser à votre conseil de quitter. Songez donc que je ne m'appartiens pas ; mon devoir est de rester où la Providence m'a placée et d'opposer mon corps, s'il le faut, aux couteaux des assassins qui voudroient arriver jusqu'au Roy. Il seroit indigne du sang de notre mère, qui vous est aussi cher qu'à moi, si le danger me faisoit fuir loin du Roy et de mes enfants.

Une lettre de Madame Elisabeth, écrite vers le même temps à M<sup>me</sup> de Bombelles, montre avec quelle fermeté la princesse envisageait toutes les chances de la situation ; car évidemment la question de la guerre civile n'était discutée par elle que comme une des conséquences possibles de la liberté du Roi et de la résistance de l'Assemblée.

Tu es plus parfaite que moi ; tu crains la guerre civile, moi je t'avoue que je la regarde comme nécessaire. Premièrement, parce que je crois qu'elle existe ; parce que toutes les fois qu'un royaume est divisé en deux partis, et que le parti le plus faible n'obtient la vie sauve qu'en se laissant dépouiller ; il m'est impossible de ne pas appeler cela une guerre civile. De plus, jamais l'anarchie ne pourra finir sans cela, et je crois que plus on retardera et plus il y aura de sang répandu. Voilà mon principe ; il peut être faux : cependant, si j'étois roy, il seroit mon guide, et peut-être éviteroit-il de grands malheurs. Mais comme, Dieu merci, ce n'est pas moi qui gouverne, je me contente, tout en approuvant les projets de mon frère, de lui dire sans cesse qu'il ne sauroit être trop prudent et qu'il ne faut rien hasarder.

Je ne suis pas étonnée que la démarche que le Roy a faite le 4 février<sup>1</sup> lui ait fait un grand tort dans l'esprit des étrangers. J'espère pourtant qu'elle n'a pas découragé nos alliés et qu'ils auront enfin pitié de nous. Notre séjour ici nuit beaucoup aux affaires. Je voudrois pour tout au monde en être dehors, mais c'est bien difficile. Cependant, j'espère que cela viendra. Si j'ai cru un moment que nous avions bien fait de venir à Paris, depuis longtemps j'ai changé d'avis. Mais si nous avions su profiter du moment, croyez que nous aurions fait beaucoup de bien. Mais il falloit avoir de la fermeté ; mais il falloit ne pas avoir peur que les provinces se fâchassent contre la capitale ; il falloit affronter les dangers, nous en serions sortis vainqueurs.

Nous avons parlé de toutes les amertumes qui abreuvaient le cœur de Marie-Antoinette ; il faut dire aussi les consolations que lui apportaient des affections dévouées. La plus profondément sentie après la douceur de la présence de Madame Elisabeth, lui venait de la princesse de Lamballe, établie aux Tuileries avec la famille royale depuis les journées d'octobre. La marquise de Tourzel et sa fille, en partageant les soins que la Reine donnait à l'éducation de Madame Royale et du Dauphin, lui fournissaient aussi un élément d'intimité aussi sûr qu'agréable. Depuis ses malheurs, la Reine sembloit concentrer toutes les facultés de son âme dans ses enfants. Le triste séjour des Tuileries les avait rapprochés d'elle : « Nous logeons tous trois dans le même appartement, écrit-elle à M<sup>me</sup> de Polignac ; ils sont plus que jamais avec moi et font ma consolation. » Et ailleurs : « Vous avez dû recevoir une lettre de ma fille. Cette pauvre petite est à merveille pour moi. En vérité, si je pouvois être heureuse, je le serois par ces deux petits êtres. Le *chou d'amour* est charmant et je l'aime à la folie. Il m'aime beaucoup aussi à sa manière, ne se gênant pas. Il se porte bien, il devient fort et n'est plus colère. »

Enfin il y a un nom que nous n'avons pas encore prononcé et qui

<sup>1</sup> Le Roi avait été à l'Assemblée protester de son dévouement à la Constitution.



mérite d'être inscrit au premier rang parmi ceux des hommes généreux qui témoignèrent à la reine un chevaleresque dévouement, c'est celui de M. de Fersen.

Le comte Axel de Fersen, noble suédois, était né à Stockholm en 1750. Après avoir achevé ses études dans son pays, il voyagea en Allemagne, en Angleterre, en Italie, prit part à la guerre d'Amérique et arriva pour la première fois en France en 1783; il y devint colonel-proprétaire du régiment Royal-Suédois au service de la France. Des traits nobles et réguliers, une physionomie sérieuse comme son caractère, un esprit chevaleresque et enthousiaste, capable d'un absolu dévouement, beaucoup d'énergie et de résolution sous des formes réservées et contenues, telles étaient les qualités qui distinguaient M. de Fersen et faisaient de ce grand seigneur étranger un type fort original d'élégance et de gravité. Tous les contemporains ont parlé du *beau Fersen* avec respect. Accueilli à la cour comme devait l'être un homme de son rang, il voua à la Reine une admiration passionnée et fut admis dans son cercle intime. Mais on a remarqué que M. de Fersen se tint toujours en dehors de la coterie Polignac.

Lorsqu'en 1788 le roi de Suède Gustave III engagea la guerre avec la Russie, le colonel de Royal-Suédois courut se ranger sous les drapeaux de son pays, fit de la façon la plus brillante la campagne que Gustave commanda en personne, et revint en France au moment où éclatait la Révolution.

Après la mort de Mirabeau, le projet de chercher un asile en province n'avait point été abandonné. La famille royale sentait seulement que la fuite était devenue plus nécessaire et moins facile que jamais. Ce fut au courage et à l'activité de M. de Fersen qu'on demanda d'en organiser les moyens. La résolution du départ était prise, quoique le jour n'en fût pas fixé, quand la Reine écrivait, le 3 février 1791, à M. de Mercy :

Enfin, voici l'occasion que je vous annonce depuis longtemps, monsieur le comte. La cassette contient mes diamants. Le Roy auroit voulu y joindre les siens, mais comme ils sont à la couronne nous n'avons pas osé. — Nous sommes assurés des sentiments, de la discrétion et du zèle de M. de Bouillé; mais il croit comme nous qu'il seroit impossible de rien faire sans le secours des puissances étrangères, lequel seroit dangereux si nous n'étions pas hors de Paris. Après avoir réfléchi longuement sur les moyens de nous tirer d'ici, nous n'avons trouvé que la fuite. M. de Bouillé nous propose Montmédy pour retraite; c'est une petite place très-forte et d'où la communication avec le pays de Luxembourg est très-aisée. Elle fournit encore d'autres avantages: celui que personne n'y pense, et celui de faciliter à M. de Bouillé le moyen d'y rassembler des troupes et des munitions de guerre et de bouche sous prétexte de précautions contre la terreur panique qu'inspirent les

Autrichiens. Nous sommes décidés à ne rien précipiter, il vaut mieux être un an de plus en prison et être sûrs d'en sortir, que de risquer d'être ramenés. Le Roy s'occupe dans ce moment à rassembler tous les matériaux pour le manifeste qu'il faudra nécessairement donner quand on sera hors de Paris.

Pour assurer le succès de la fuite, il eût été plus prudent de partir en deux convois, et par des routes différentes; M. de Fersen en ouvrit l'avis, et ne put le faire adopter. Une immense berline dont la forme devait infailliblement attirer l'attention, attelée de six chevaux, reçut la famille royale et M<sup>me</sup> de Tourzel qui, munie d'un passeport russe, se faisait passer pour la baronne de Korff voyageant avec ses enfants. M. de Fersen, dont les soins avaient tout préparé, réclamait l'honneur d'accompagner la famille royale, mais M<sup>me</sup> de Tourzel fit valoir les privilèges de sa charge, et lui fut préférée. Il n'est pas douteux que la présence d'un homme aussi résolu que le noble Suédois eût été fort utile, et il ne se consola jamais d'avoir obéi aux ordres du Roy en le quittant à Bondy. Le 10 juin 1791 à minuit, la famille royale sortait heureusement des Tuileries sous la conduite de M. de Fersen, déguisé en cocher, et tout alla bien jusqu'à Châlons.

On sait le reste. Reconnus, arrêtés à Varennes, les augustes fugitifs sont ramenés à Paris pendant que le comte et la comtesse de Provence, partis par la route de Flandres, passaient la frontière sans accident. M. de Fersen, arrivé à Mons le mercredi 22, expédia, en y arrivant, ce billet à Bruxelles.

Le comte de Fersen a l'honneur de faire savoir à M. le comte de Mercy que le Roi, la Reine, madame Élisabeth, M. le Dauphin, Madame et M<sup>me</sup> de Tourzel sont partis de Paris lundi à minuit. Le comte de Fersen a eu l'honneur de les accompagner jusqu'à Bondy, où ils sont arrivés à une heure et demie sans accident<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Il est singulier que non-seulement on ne possède aucune lettre de Marie-Antoinette à M. de Fersen, mais que le nom même de cet ami dévoué ne se trouve pas une seule fois mentionné dans les correspondances qu'on a publiées de cette princesse. On sait que M. de Fersen resta en Hollande et en Belgique jusqu'après la mort de la Reine et parvint à faire pénétrer, même au Temple, des témoignages de son dévouement. Une lettre du comte de Mercy à l'empereur Léopold prouve qu'en effet après l'arrestation de la famille royale à Varennes et son retour à Paris, M. de Fersen recevait les communications du souverain captif.

• Le comte de Fersen gentilhomme suédois, qui de tous temps s'est distingué par son zèle pour le roi et la reine de France, qui a le plus contribué aux préparatifs de leur évasion, a su se procurer un moyen d'être instruit des vues actuelles de ces infortunés souverains, de leur plan de conduite et de ce qu'ils souhaiteraient qui fût fait pour les favoriser. Cela se réduit au désir que les puissances amies et alliées de la France se décidassent à traiter entre elles dans un congrès, des moyens propres à ramener l'ordre dans la monarchie et à y établir l'ordre

C'est le 25 juin que la famille royale rentra captive aux Tuileries. Un avis ainsi conçu était affiché sur tous les murs de Paris : *Quiconque applaudira le roi, sera battu ; quiconque l'insultera, sera pendu.* L'ordre fut suivi ; un morne silence accueillit la famille royale, et le peuple obligea les spectateurs qui bordaient la route à rester la tête couverte devant le cortège. L'Assemblée se vit forcée par le mouvement populaire à déclarer que le Roi serait retenu prisonnier au château des Tuileries, jusqu'à ce qu'on eût présenté la Constitution à son acceptation. M. de Lafayette, eut le malheur, comme commandant de la garde nationale, d'être condamné à faire exécuter ce décret.

Des deux commissaires de l'Assemblée, Pétion et Barnave, chargés de ramener le Roi à Paris, le dernier n'avait pu être témoin du courage, de la patience, de la bonté de la Reine et de Madame Élisabeth, sans en être vivement touché. La monarchie constitutionnelle comptait encore de nombreux partisans dans l'Assemblée, où la domination des anarchistes était par eux intrépidement combattue ; Barnave appartenait à ce parti. La Reine, surmontant le découragement sous lequel le Roi se laissait accabler, rechercha les conseils de Barnave, et par son intermédiaire, essaya de grouper autour du roi les amis de l'ordre. Les plus grands embarras de Louis XVI, lui étaient créés par l'émigration et par les agents des princes ; aussi voit-on dans toute la correspondance de Marie-Antoinette une indignation profonde contre eux.

Vous connaissez par, vous-même, écrit-elle à M. de Mercy, les mauvais propos et les mauvaises intentions des émigrants. Les lâches, après nous avoir abandonnés, veulent exiger que nous nous exposions, et seuls nous servions leurs intérêts. Je n'accuse pas les frères du Roy, je crois leurs cœurs et leurs intentions purs, mais ils sont entourés et menés par des ambitieux qui les perdront après nous avoir perdus.

A la veille du jour où la Constitution sera apportée à l'acceptation du Roi, Marie-Antoinette discute la conduite à tenir, et conclut qu'il faut l'accepter. Il y a dans la longue lettre qu'elle écrit à ce sujet, une véritable éloquence ; elle y peint au vrai, de la façon la plus poignante, toutes les agitations de son esprit, et toutes les impossibilités

« royale. Ces négociations devraient être appuyées par des forces imposantes, mais  
 « toujours tenues à une distance convenable pour menacer la démocratie française  
 « sans la provoquer aux crimes et aux massacres. Je ne connais encore que le fond  
 « de cette idée. Si Votre Majesté daigne le permettre les développements en seront  
 « mis sous ses yeux par le comte de Fersen. Je lui dois ce témoignage que ses qua-  
 « lités personnelles le rendent aussi recommandable que le nom qu'il porte. »

Spa, juillet 1791

de la situation; en proie au cauchemar de l'impuissance, et semblable au pauvre oiseau qui ensanglante sa tête aux barreaux de sa cage, sa pensée se heurte, sans trouver d'issue, à des hypothèses chimériques. La Reine craint la guerre civile, elle ne veut pas la guerre étrangère, mais elle veut sauver ses enfants et le Roi. Elle invoque un Congrès et sent que c'est là un remède illusoire. Puis le danger lui apparaît de nouveau et elle en trace ce tableau saisissant :

L'armée est perdue, l'argent n'existe plus ; aucun lien, aucun frein ne peut retenir la populace armée de toute part. Les chefs mêmes de la révolution, quand ils veulent parler de l'ordre, ne sont plus écoutés. Voilà l'état déplorable où nous nous trouvons. Ajoutez à cela que nous n'avons pas un ami, que tout le monde nous trahit, les uns par haine, les autres par faiblesse ou ambition. J'en suis réduite à craindre le jour où on aura l'air de nous donner une sorte de liberté; au moins, dans l'état de nullité où nous sommes, nous n'avons rien à nous reprocher.

Elle finit par ce cri :

Mandez à l'Empereur tout ce que vous croirez nécessaire pour lui prouver qu'il n'y a plus de ressources qu'en lui, et que notre bonheur, notre existence, celle de mon enfant, dépendent de lui seul et de la prudence et de la célérité de ses mouvements.

Une sorte de trêve, bien courte, suivit l'acceptation de la Constitution. Quelques acclamations et des cris de : *vive le Roi !* se firent entendre lorsque ce prince prêta le serment de la faire exécuter. La Reine ayant cru devoir se rendre à l'Opéra, sa présence y fut pour la dernière fois saluée par une véritable ovation.

Malheureusement, ni l'Assemblée ni le pays ne pouvaient croire que Louis XVI acceptât sincèrement les entraves mises à son pouvoir, et de son côté, le Roi n'ignorait pas que parmi les meneurs de la Révolution, les uns, résolus à se délivrer même du semblant de la royauté, aspiraient à la république, et les autres, en maintenant le pouvoir royal, voulaient au moins changer la dynastie. Cette défiance réciproque ne cessa jamais.

Aux troubles du Midi, aux armements des émigrés, l'Assemblée répondit en mettant le séquestre sur les biens des princes et en condamnant à mort tout Français qui ne rentrerait pas avant le 1<sup>er</sup> juillet 1792. La résignation du Roi acceptait tout ce qui n'atteignait pas sa conscience religieuse, et dans ce genre il n'avait que trop subi. Mais il refusa de donner sa sanction à deux décrets, dont l'un condamnait à la déportation tout prêtre refusant le serment civil condamné par le Saint-Siège, et dont l'autre autorisait la formation d'un camp de vingt mille hommes sous Paris. Ce refus amena l'insur-

rection du 20 juin, prélude et annonce de celle du 10 août. Une fois encore la populace en délire, conduite par des forcenés, envahit le palais des rois. Tout un long jour la majesté royale avilie fut saluée par les affreuses injures, les cris de mort, les blasphèmes de ces misérables. Ils couvrirent d'un ignoble bonnet rouge la tête du Roi et de son fils. Madame Élisabeth, qu'ils prirent pour la Reine et qu'ils menaçaient à ce titre, ne voulait point qu'on les détrompât; mais la Reine, avec son héroïsme ordinaire, revendiqua le danger et se nomma. Une fois encore la dignité de son attitude et cette tendresse de mère qui lui faisait presser avec tant d'ardeur ses enfants sur son cœur désarmèrent les brigands et la sauvèrent; mais il fallut l'éloquence de Vergniaud, parlant au nom de l'Assemblée, pour décider cette populace à évacuer les Tuileries.

Le sentiment de réprobation qu'excita par toute la France la nouvelle de l'attentat du 20 juin fut le signal d'une réaction très-vive dans l'opinion publique, dont peut-être il n'eût pas été impossible de profiter. Vingt mille signatures couvrirent les pétitions qui demandaient la punition des coupables; un grand nombre de gentils-hommes émigrés, méprisant leurs dangers personnels, rentrèrent pour mourir s'il le fallait aux pieds du Roi. Le général Lafayette, ouvrant les yeux, un peu tard j'en conviens, mais avec sincérité, sur la grandeur du péril, quitta son armée et ne se contenta pas de se présenter à la barre de l'Assemblée pour demander justice; il fit offrir à la famille royale un asile dans son camp et l'appui des constitutionnels. Cette offre, suprême et dernière chance de salut, ne fut pas acceptée, et, il faut l'avouer, la responsabilité du refus pèse tout entière sur la Reine. Elle ne put se résoudre à être sauvée « par l'homme qui leur avait fait le plus de mal. »

Profondément abattu depuis le retour de Varennes, le Roi semblait poursuivi par le souvenir du sort de Charles I<sup>er</sup>; il en méditait, il en relisait l'histoire, il la feuilletait encore au Temple. La nature de Louis XVI ne le portait point à la lutte. Ses vertus étaient celles du martyr, non celles du héros. La défiance exagérée qu'il avait de lui-même, méritoire pour le chrétien, devenait déplorable chez le roi. Rendu impassible à force de résignation à la volonté divine, Louis XVI avait fait le sacrifice de sa couronne et de sa vie, en se promettant que jamais le sang de ses sujets ne coulerait par son ordre. Combien cette terreur de l'effusion du sang n'en a-t-elle pas fait couler! C'est beaucoup assurément que d'épargner du sang, mais il importe plus encore d'épargner des crimes.

L'ardente énergie de la Reine n'admettait pas la résignation. Chez elle l'instinct de la lutte, aussi naturel que la fierté, survivait à l'espérance et elle eût livré la bataille au 10 août.

Plaignez-moi, s'écriait-elle avant cette horrible journée. Je vous assure qu'il faut bien plus de courage à supporter mon état que si on se trouvoit au milieu d'un combat; d'autant plus que je ne me suis guère trompée et que je ne vois que malheurs dans le peu d'énergie des uns et la mauvaise volonté des autres. Mon Dieu! est-il possible que née avec du caractère et sentant si bien le sang qui coule dans mes veines, je sois destinée à passer mes jours dans un tel siècle et avec de tels hommes!

Les moyens de résistance dont la couronne disposait étaient considérables. Je ne sais pas s'ils eussent fourni au Roi un succès, même momentané, mais n'eussent-ils donné à Louis XVI que l'occasion de mourir avec honneur et à la monarchie qu'un glorieux linceul, il valait mieux périr dans la mêlée d'un coup de feu que gravir, après avoir reconnu ses juges, les marches de l'échafaud dressé pour les assassinats juridiques. Aussi ne peut-on pardonner à Rœderer le lâche conseil qu'il donna au Roi, à bonne intention j'en conviens, d'abandonner ses défenseurs et de se livrer à l'Assemblée. Mais un plus triste spectacle encore est celui du Roi suivant ce conseil, et nous ne pouvons, pour notre part, repasser cette sinistre page de nos annales sans nous associer à l'explosion du désespoir de la Reine, lorsqu'elle s'écria: « Faites-moi donc, monsieur, clouer d'abord aux murailles de ce palais. »

## VII

Nous ne suivrons pas la famille royale au Temple, quoique assurément elle y présente le plus grand, le plus imposant spectacle que l'héroïsme chrétien ait offert à notre vénération. Mais il est des douleurs au-dessus de la parole humaine, et, je l'avoue, ma main se refuse à retracer les tortures que des cannibales firent subir à deux femmes et à un enfant. La Convention, en votant la mort de Louis XVI, se rendit coupable d'un parricide, mais elle n'outragea pas le juste qu'elle condamnait. « Le premier crime de la Révolution, a dit M. de Chateaubriand à la tribune de la Chambre des pairs, le premier crime de la Révolution est la mort du Roi; mais le crime le plus affreux est la mort de la Reine. Le Roi, du moins, conserva quelque chose de la royauté jusque dans ses fers, jusqu'à l'échafaud: le tribunal de ses prétendus juges était nombreux; quelques égards étaient encore témoignés au monarque dans la tour du Temple; enfin, par un excès de générosité et de magnificence, le fils de saint Louis, l'héri-

tier de tant de rois, eut un prêtre de sa religion pour aller à la mort, et il ne fut pas traîné sur le char commun des victimes. Mais la fille des Césars, couverte de lambeaux, réduite à raccommoder elle-même ses vêtements; obligée dans sa prison humide d'envelopper ses pieds glacés dans une méchante couverture, outragée devant un tribunal infâme par quelques assassins qui se disaient des juges, conduite sur un tombereau au supplice, et cependant toujours reine..... Il faudrait avoir le courage même de cette grande victime pour pouvoir achever ce récit... »

Après la mort de Louis XVI on parut pendant six mois avoir oublié sa famille. On laissa sous les verrous du Temple la Reine et ses enfants vivre avec madame Élisabeth. Privées de toute communication avec la terre, les princesses en avaient d'étroites avec le ciel. Marie-Antoinette trouvait dans la prière cette résignation et ce calme que donne un entier abandon à la volonté divine et qui jusque-là lui étaient inconnus. Mais tout à coup, le 5 juillet, on vint enlever le Dauphin à sa mère; elle essaya de le défendre et dut céder à la force. Ce fut la plus cruelle des tortures infligées à la Reine, les angoisses de la mort n'eurent pour elle rien de comparable à cet affreux moment. Désormais, indifférente à tout, sa pensée errait sans cesse autour de cet être faible et charmant dont elle ne connaissait pas toutes les souffrances, quoiqu'elle en devinât bien assez.

Le 1<sup>er</sup> août 1793, l'ordre vint de transférer Marie-Antoinette à la Conciergerie; elle y passa soixante-seize jours, qu'on peut appeler son agonie. M. Campardon a pieusement recueilli toutes les circonstances, tous les détails, toutes les pièces authentiques relatives à ces derniers jours de Marie-Antoinette et nous ne saurions trop recommander son ouvrage. Nous y signalerons entre autres la déposition de Rosalie Lamorlière, servante du concierge Richard, qui eut l'honneur de rendre à la prisonnière les soins indispensables que la République permettait qu'elle reçût. L'impression de respect que cette fille avait conservé de ses rapports journaliers avec la Reine était profonde, et je ne sais rien qui honore plus la mémoire de Marie-Antoinette que la naïve déposition de cette servante, rien qui exprime mieux son courage, sa bonté, sa pudeur et la grâce qui l'accompagnait aussi bien dans cet humide cachot qu'au milieu des splendeurs de Versailles.

La fille de Marie-Thérèse comparut devant le tribunal révolutionnaire. Elle entendit se dérouler le tissu de fables, de déclamations, de banales platitudes et d'infamies dont se composait l'acte d'accusation porté contre elle. Elle subit deux jours d'interrogatoire, sans que la fatigue physique, le dégoût et l'horreur que lui inspiraient ses bourreaux fissent fléchir son courage et son sang-froid; on parvint à

lasser la patience qu'elle s'était imposée. Elle ne consentit à se justifier que pour justifier les autres, et dans ce long débat pas une parole ne lui échappa qui pût mettre un dévouement en péril ou la conscience de ses juges en repos. La Reine n'avait pas daigné repousser la monstrueuse accusation que la perversité d'Hébert avait fait signer par un enfant de huit ans : interrogée pourquoi elle n'avait pas répondu sur le fait de ce qui s'était passé entre elle et son fils : « Si je n'ai pas répondu, dit la Reine, c'est que la nature se refuse à répondre à une pareille question faite à une mère » Et se tournant vers les femmes qui remplissaient les tribunes : « J'en appelle à toutes les mères qui peuvent se trouver ici ! »

La condamnation prononcée, Marie-Antoinette, calme et sereine jusqu'au seuil de la mort, conservant toute sa majesté royale au pied de l'échafaud et puisant une force nouvelle dans le sein du suprême consolateur, fut conduite au greffe dans le cabinet des condamnés. C'est là qu'ayant obtenu d'écrire, elle adressa à M<sup>me</sup> Éliabeth cette lettre, dernière et sublime expression de sa pensée, que l'on ne saurait jamais assez reproduire :

16 octobre, 4 heures et demie du matin.

C'est à vous, ma sœur, que j'écris pour la dernière fois. Je viens d'être condamnée non pas à une mort honteuse, elle ne l'est que pour les criminels, mais à aller rejoindre votre frère; comme lui innocente, j'espère montrer la même fermeté que lui dans ses derniers moments. Je suis calme comme on l'est quand la conscience ne reproche rien. J'ai un profond regret d'abandonner mes pauvres enfants. Vous savez que je n'existois que pour eux et vous, ma bonne et tendre sœur; vous, qui avez par votre amitié tout sacrifié pour être avec nous, dans quelle position je vous laisse! J'ai appris par le plaidoyer même du procès que ma fille étoit séparée de vous. Hélas! la pauvre enfant, je n'ose pas lui écrire, elle ne recevrait pas ma lettre; je ne sais même pas si celle-ci vous parviendra. Recevez pour eux deux ici ma bénédiction; j'espère qu'un jour, lorsqu'ils seront plus grands, ils pourront se réunir avec vous et jouir en entier de vos tendres soins. Qu'ils pensent tous deux à ce que je n'ai cessé de leur inspirer, que les principes et l'exécution exacte de ses devoirs sont la première base de la vie, que leur amitié et leur confiance mutuelle en fera le bonheur. Que ma fille sente qu'à l'âge qu'elle a elle doit toujours aider son frère par les conseils que l'expérience qu'elle aura de plus que lui et son amitié pourront lui inspirer; qu'ils sentent enfin tous deux que, dans quelque position où ils pourront se trouver, ils ne seront vraiment heureux que par leur union. Qu'ils prennent exemple de nous; combien, dans nos malheurs, notre amitié nous a donné de consolations! et dans le bonheur on jouit doublement quand on peut le partager avec un ami; et où en trouver de plus tendre, de plus uni que dans sa propre famille? Que mon fils n'oublie jamais les derniers mots de son



père, que je lui répète expressément, qu'il ne cherche jamais à venger notre mort.

J'ai à vous parler d'une chose bien pénible à mon cœur. Je sais combien cet enfant doit vous avoir fait de la peine ; pardonnez-lui, ma chère sœur ; pensez à l'âge qu'il a et combien il est facile de faire dire à un enfant ce qu'on veut, et même ce qu'il ne comprend pas. Un jour viendra, j'espère, où il ne sentira que mieux tout le prix de vos bontés et de votre tendresse pour tous deux.

Il me reste à vous confier encore mes dernières volontés ; j'aurois voulu les écrire dès le commencement du procès, mais outre qu'on ne me laissoit pas écrire, la marche en a été si rapide que je n'en aurois réellement pas eu le temps.

Je meurs dans la religion catholique, apostolique et romaine, dans celle de mes pères, dans celle où j'ai été élevée et que j'ai toujours professée ; n'ayant aucune consolation spirituelle à attendre, ne sachant pas s'il existe encore ici des prêtres de cette religion, et même le lieu où je suis les exposerait trop s'ils y entroient une fois. Je demande sincèrement pardon à Dieu de toutes les fautes que j'ai pu commettre depuis que j'existe ; j'espère que dans sa bonté il voudra bien recevoir mes derniers vœux, ainsi que ceux que je fais depuis longtemps pour qu'il veuille bien recevoir mon âme dans sa miséricorde et sa bonté. Je demande pardon à tous ceux que je connois, et à vous ma sœur en particulier, de toutes les peines que sans le vouloir j'aurois pu leur causer. Je pardonne à tous mes ennemis le mal qu'ils m'ont fait. Je dis ici adieu à mes tantes et à tous mes frères et sœurs.

J'avois des amis, l'idée d'en être séparée pour jamais et leurs peines sont un des plus grands regrets que j'emporte en mourant ; qu'ils sachent du moins que jusqu'à mon dernier soupir j'ai pensé à eux.

Adieu, ma bonne et tendre sœur ; puisse cette lettre vous arriver. Pen-  
sez toujours à moi, je vous embrasse de tout mon cœur, ainsi que ces pauvres chers enfants ; mon Dieu ! qu'il est déchirant de les quitter pour toujours ! Adieu, adieu, je ne vais plus m'occuper que de mes devoirs spirituels. Comme je ne suis pas libre dans mes actions, on m'amènera peut-être un prêtre, mais je proteste ici que je ne lui dirai pas un mot et que je le traiterai comme un être absolument étranger.

Type immortel de magnanimité et de grandeur, la figure de Marie-Antoinette se dresse devant la postérité avec la double auréole de ses malheurs et de sa beauté. Le meurtre juridique d'un des meilleurs rois qui se soient jamais assis sur le trône de France est assurément un forfait odieux, mais il y a dans le supplice de la Reine, dans la mort de Madame Élisabeth, dans les tortures infligées à un enfant pour dégrader son âme et tuer son corps, une lâcheté, un raffinement de barbarie, qui resteront l'éternel opprobre de la Révolution française.

*Delicta majorum immeritus lues.  
Romane, donec templū refeceris.*

a dit le poète antique. Qu'avons-nous fait pour expier les crimes de nos pères ? Où est le monument élevé à l'enfant martyr ? Avons-nous seulement demandé à l'Église de proclamer la sainteté de la vierge, sœur du martyr et martyre elle-même ? Bien loin de là. Il s'est trouvé parmi nous des hommes pour glorifier les assassins et insulter les victimes ; pour crier, comme les Juifs à la Passion du Rédempteur : « Crucifiez-les ! » Au nom de la liberté que ces hommes blasphèment, il faut repousser, il faut flétrir des doctrines de sang. On ne fonde rien que par la justice, et les crimes de la Révolution n'ont abouti qu'à retarder en France et dans le monde le règne de la liberté.

LÉON ARBAUD.

# LA RÉFORME SOCIALE EN FRANCE

PAR M. F. LE PLAY

CONSEILLER D'ÉTAT, COMMISSAIRE GÉNÉRAL DES EXPOSITIONS UNIVERSELLES  
DE PARIS ET DE LONDRES

---

## SECOND ARTICLE<sup>1</sup>

### CHAPITRE IV. — LE TRAVAIL.

Lorsqu'on jette les yeux sur l'immense variété des animaux qui peuplent la terre et des végétaux qui l'embellissent, on ne tarde pas à s'apercevoir qu'au milieu de cette admirable multiplicité un nombre relativement très-petit d'animaux et de végétaux sert à la nourriture de l'homme. Le reste l'amuse ou l'enrichit ; mais il ne se repaît, depuis le commencement du monde, que de deux ou trois plantes, toujours les mêmes, et qu'il sème et répand partout autour de lui. Il en est de même dans l'ordre intellectuel et moral. Le nombre des idées enfantées par l'intelligence, exprimées par le langage, est incalculable ; mais, au fond, l'homme et la société des hommes ne se nourrissent que de cinq ou six grosses vérités que l'on peut appeler le pain, la chair et le vin des nations. On cherche de temps en temps à acclimater quelques espèces nouvelles ; nous allons le voir par curiosité : nous nous en amusons, nous ne nous en repaissons point.

Or, lorsque l'homme a dit : « *Mon Dieu, ma femme, mes enfants,*

<sup>1</sup> V. le Correspondant du 25 mai.

mes parents, ma maison, » lorsqu'il a nommé la religion, la famille, la propriété, il a nommé tous les biens principaux dont il lui soit donné de jouir en cette vie. La patrie est le lieu sacré qui les renferme, l'autorité les conserve, la loi, la justice et la force s'unissent pour les défendre, la liberté les développe; ils sont embellis par les arts; tout est ordonné en vue de ces biens supérieurs.

Mais cette jouissance est soumise à une condition qui est le travail. Le travail est un acte à la fois pénible, honorable et fécond. Il est le signe de la puissance de l'homme sur la nature et aussi sur lui-même. La doctrine chrétienne est ici en intime accord avec la réalité. L'effort est si pénible que l'homme asservit l'homme pour se dispenser de travailler lui-même, ou bien il ne travaille que pour gagner de quoi ne plus travailler, et cependant il tire de cette peine sa joie, sa vertu et son profit. Ceux qui accusent le christianisme de déclarer que le travail est une peine ne connaissent ni le travail ni le christianisme. Au moment où j'écris, bien que la plume soit le plus agréable de tous les outils, je sens que mon âme réagit contre mon corps qui aimerait mieux dormir, mais je sais aussi que cette peine est un triomphe, et que je ne suis pas un condamné, mais un vainqueur, trouvant, selon la doctrine chrétienne, mon honneur et mon avantage dans mon effort.

Le travail est plus utile que la richesse. Comparez, dans une ville, les quartiers de l'oisiveté opulente et les quartiers du travail intelligent. Comparez, dans le monde, les climats que le soleil voue à la paresse avec les régions du commerce, de la science, de l'effort en tous les sens. Comparez les races qui travaillent et les races qui font travailler, la race saxonne et la race musulmane. Oui, le travail est plus utile que la richesse; il sert à l'ordre moral, et la richesse nuit à l'ordre. « Le but suprême du travail est la vertu et non la richesse, dit avec un sens profond M. Le Play; et j'aperçois de plus en plus que l'intelligence de cette vérité contient en germe toute la science sociale. » Il y a en effet une sorte de loi mystérieuse qui conduit et reconduit au travail tous les hommes, après qu'ils ont traversé seulement pendant quelques générations la richesse comme une région fortunée vers laquelle ils aspirent tous et où ils se perdent. Le travail moralise et enrichit; la richesse civilise mais corrompt, la corruption ruine et fait redescendre au travail. Qu'on n'aille pas au delà des vues de l'auteur qu'on ne lui fasse pas faire, pour tous les hommes, un vœu universel de pauvreté; mais qu'on se pénètre bien avec lui de cette grande idée que « le but du travail est la vertu, et non la richesse. »

Il convient d'insister sur ce point; et de reprendre cette idée sous une autre forme.

L'immense majorité des hommes, pendant le plus grand nombre

des heures de chaque jour, est tenue par le travail dans une occupation morale et utile. Il est peut-être abusif de dire « qui travaille prie, » mais qui travaille sert assurément Dieu, ses semblables et lui-même, et la religion, en qualifiant la paresse de péché capital, a élevé l'amour du travail à la dignité de vertu capitale. Pendant les mêmes heures que le soleil éclaire, la richesse tient le petit nombre de ceux qui demeurent oisifs dans une condition évidemment stérile, facilement coupable. Le travail soustrait et l'oisiveté expose à toutes les tentations du mal; le travail moralise et la richesse corrompt, et c'est pourquoi la loi imposée à tous les hommes est le travail, parce que le but proposé à tous les hommes est la vertu; telle est la thèse de M. Le Play, fondée, comme toujours, sur l'observation.

Il va sans dire que la liberté se met de la partie. Il y a des classes laborieuses qui se corrompent; le travail n'est pas l'inspirateur, il n'est que le préservateur de la vertu. Et réciproquement, il y a des classes riches qui ne se corrompent pas, parce qu'elles ne quittent le travail de la main que pour se livrer au travail de l'esprit. Elles sortent de ce qu'on peut appeler l'ordre des intérêts pour entrer dans l'ordre des sacrifices; elles font des sacrifices aux arts, aux lettres, à la patrie, à la religion, à la charité, à la civilisation; elles méritent et exercent un ascendant utile; elles se maintiennent à la hauteur de la mission de gouvernement et de progrès évidemment départie à ceux qui, n'ayant pas besoin de travailler pour manger, n'en sont pas moins soumis à la loi du travail, ou plutôt y sont tenus encore davantage.

Il y avait à Versailles, au commencement de ce siècle, un respectable évêque nommé Mgr Borderie, qui répondit un jour à un père fort riche qui le consultait sur la carrière de son fils: « Monsieur, faites-le beaucoup travailler; quand les riches ne travaillent pas, ils volent, car ils sont payés d'avance. »

On peut ajouter qu'ils sont punis d'avance, parce que l'oisiveté conduit à la corruption, la corruption à la ruine, et la ruine replace les enfants, déshonorés sous le joug du travail, qui reprend sévèrement et rapidement tous ses droits.

L'intelligence de cette loi mystérieuse et sage invite à rechercher quels sont les meilleurs moyens de favoriser le travail et de préserver la richesse, quels sont les travaux qui élèvent le niveau intellectuel et moral des travailleurs, et les devoirs qui occupent le plus utilement l'activité des hommes parvenus à la richesse. M. Le Play fait preuve, dans ce classement des diverses professions, au point de vue de la moralité, d'une sagacité vraiment remarquable.

Il commence par distinguer les arts *usuels* qui consistent à produire, élaborer, transporter et vendre les objets matériels, et les arts *libé-*

aux qui comprennent l'exercice des fonctions, la culture des sciences et des lettres, la pratique de la médecine, ou de l'enseignement, en un mot toutes les œuvres immatérielles.

« Les politiques, » a dit le cardinal de Richelieu, dans son testament, « veulent, en un État bien réglé, plus de maîtres ès arts mécaniques que de maîtres ès arts libéraux. » M. Le Play adopte et prouve cette maxime. Il reconnaît que les arts libéraux exigent de plus hautes facultés, jettent plus d'éclat, rendent plus de services, font plus d'honneur à l'humanité. Mais, après tout, les arts usuels nourrissent les autres, leur pratique aiguise l'intelligence; l'atelier a précédé le laboratoire et l'école primaire; ces arts se transmettent dans les familles sans exiger des aptitudes exceptionnelles, enfin ils résistent mieux que les arts libéraux à la corruption. En effet, une famille vouée à l'exercice des arts usuels ne peut jouir qu'autant qu'elle produit; dès qu'elle se dérange, elle déchoit, tandis que dans les professions libérales, la négligence est rarement punie, et souvent même le vice est lucratif. A la fin du siècle dernier, on a vu la société française, corrompue par les classes supérieures, trouver des défenseurs dans les classes laborieuses; on l'a vu, vingt-cinq ans après, lever, non pas seulement une armée, mais une administration et un gouvernement, parmi les familles obscures, filles du travail. Plût au ciel, dit M. Le Play, que la Convention eût été composée, comme l'armée, de paysans et d'ouvriers, au lieu d'être remplie par des avocats, des écrivains, des mauvais prêtres et des magistrats corrompus! Ainsi donc, au point de vue de la splendeur de la civilisation, les arts libéraux sont les premiers; au point de vue de l'ordre moral, les arts usuels passent avant eux, et il est juste qu'ils soient de plus en plus associés à l'influence autrefois exclusivement réservée aux professions libérales.

Parmi les professions usuelles, toutes ne sont pas également propres à moraliser les nations. Quel rang convient-il d'assigner, à ce point de vue, à la grande industrie et à la petite, à l'agriculture, à l'art forestier, aux mines, aux manufactures, au commerce?

La grande industrie réussit mieux que la petite industrie à créer la richesse et à perfectionner les méthodes, la petite industrie assure mieux la moralité et l'indépendance des familles; il n'y a point d'influence internationale sans la grande industrie, il n'y a pas de vertu durable, et partant pas de stabilité sociale sans la petite industrie.

L'industrie la plus morale et la plus utile, le premier des arts usuels parce que ses intérêts s'accordent le mieux avec les intérêts généraux, c'est l'agriculture. Elle établit entre les hommes, le sol, les plantes, les animaux, le soleil, les eaux, des liens harmonieux et intimes, en même temps qu'elle donne à la patrie ses meilleurs ci-

toyens, à la morale ses soutiens les plus fermes et ses types les plus respectables, à la liberté ses appuis les plus indépendants. La conservation des familles agricoles est le premier intérêt des États. Or, selon M. Le Play, elles sont, dans notre pays, en voie de décadence et de destruction. Les progrès du luxe atteignent ces familles dans leur simplicité; la littérature les déprécie et les classe faussement au-dessous du rang qui leur appartient; le gouvernement n'accorde aux propriétaires aucune importance et les accable de l'ennui d'une inaction menacée par des impôts croissants; les pouvoirs publics ne maintiennent pas un juste équilibre dans les dépenses et, prodiguant l'argent aux villes chaque jour métamorphosées, ils attirent les populations hors des campagnes; la mort, la loi, le fisc détruisent en un jour le bien patrimonial lentement acquis; les mœurs ne maintiennent plus dans la famille l'ouvrier qui la sert et les parents non mariés; ce ne sont pas seulement les voies ferrées dont la faible pente et le cours rapide entraînent les paysans vers les villes; il y a tout un ensemble de faits, d'idées, d'influences et d'institutions qui précipitent les désirs sur une pente autrement forte et avec une vitesse bien plus grande.

Il faut lire dans M. Le Play tout ce § 54 sur l'*Agriculture*. Il y trace un tableau, fait de main de maître et qui est le fruit de ses observations directes, de la condition des classes agricoles dans toute l'étendue de la France. Je ne crois pas que l'on trouve ailleurs, sur ce sujet, rien de plus curieux et de plus instructif.

Il nous montre, dans une partie de l'empire, le type antique et honorable du paysan propriétaire de sa maison, berceau d'une nombreuse famille, de ses arbres, ombrage favorable au repos des vieillards, aux jeux des enfants, de sa prairie dont le fourrage alimente les animaux de l'étable, de ses champs remplis par des cultures variées. Sur ce domaine, à l'exemple de ses pères, le paysan se suffit, arrive à la vieillesse en mangeant peu de viande et en travaillant toujours; il règne en père aimé sur les fils qui l'aident, les filles qui préparent les aliments et blanchissent le linge, sur les domestiques nés dans la maison qui les verra mourrir. Il a sa place à l'église et il l'occupe; sa place au conseil de la commune, et il s'y dévoue; sa place au cimetière du hameau, et devant son nom les têtes se découvriront. Un de ses fils lui succédera comme un pilote succède à un autre au gouvernail, sans que l'équipage se disperse et sans que la barque s'arrête. M. Le Play a vu ce type du petit propriétaire à famille souche dans une grande partie de l'Europe; il le croit prêt à disparaître en France.

Il est remplacé par les propriétaires dont la famille est instable. Ici on conserve le patrimoine en fraudant la loi, on fonde un préciput,

les héritiers sont d'accord pour dissimuler la valeur des immeubles et pour vivre ensemble jusqu'à ce que les gens d'affaires, se mettant sur la piste de ces délinquants heureux, les forcent à se diviser et à se ruiner dans les règles. Là, c'est le père qui s'est, pendant sa vie, arrangé avec un de ses enfants pour faire tort à ses autres enfants et brèche au Code civil. Ailleurs, on vend à des capitalistes qui arrondissent, afferment et détruisent à la fois la petite propriété et la petite culture. Enfin, dans d'autres régions, on partage et on conserve, mais le lambeau est trop petit pour y bâtir, on s'endette pour vivre, on s'engage comme salarié, la famille est déchue. Enfin, d'autres familles se réunissent dans des villages à banlieue morcelée, où elles occupent non plus une vaste maison, un vaste domaine, asile de toute une famille indépendante et unie, mais de petites maisons enchevêtrées les unes dans les autres, étroites, sales et laides, avec un cabaret et une auberge au milieu. Ces maisons sont vendues ou transmises tous les quinze ou vingt ans. Les champs sont éloignés et d'une exploitation difficile, la routine s'enseigne de porte en porte, les mœurs sont démolies par la promiscuité des familles; le hameau devient un fragment de petite ville, et tout y est petit, l'espace et l'esprit.

Les mêmes influences pèsent sur la grande propriété. Les grands propriétaires sont détournés de la résidence sur leurs terres, qui est leur premier devoir, moins encore par la mode funeste que les exemples de la cour ont fait prévaloir depuis les Valois et Louis XIV, que par l'injuste défiance qui les exclut des fonctions utiles, confiées sous leurs yeux à de petits hommes de loi étrangers, avides d'avancement, indifférents au bien public, sortes de colons passagers qui traversent un pays pour y gagner de l'avancement et plaire au maître lointain de leur destinée besoigneuse.

M. Le Play, en insistant de nouveau et principalement sur la réforme du régime des successions qui aurait pour effet, selon lui, de conserver la propriété, grande et petite, dans les mêmes mains, et de repopuler la France de familles agricoles, me paraît oublier qu'il a lui-même attribué l'émigration des campagnes à des causes nombreuses et non pas à une seule.

J'ai essayé de montrer ailleurs<sup>1</sup> que les hommes, en s'agglomérant dans les villes, obéissent à une sorte de loi de concentration qui agit partout, quel que soit le régime légal ou politique, dès que les trois obstacles à cette tendance, à savoir : le défaut de communications, les règlements prohibitifs et l'ignorance, s'affaiblissent et disparaissent.

<sup>1</sup> *Paris, sa population, son industrie.* Mémoire lu à l'Académie des sciences morales et politiques.



Le peuple anglais devient un peuple citadin aussi bien que le peuple français. Si l'on comparait, en 1851, la population des cinq cent quatre-vingts villes de l'Angleterre avec celle des campagnes environnantes, on trouverait à peu près moitié de chaque côté. Dix ans après, en 1861, les campagnes avaient augmenté de 500,000 âmes, et les villes de 1,500,000 âmes; Londres seul avait reçu 500,000 habitants, et sa population totale s'élevait à 3,316,932 habitants<sup>1</sup>, plus que n'en contient l'Écosse tout entière. Or, le système de liberté testamentaire existe en Angleterre et n'existe pas en France. Il faut chercher ailleurs les causes et par conséquent les remèdes, ou plutôt considérer ce mouvement comme naturel et inévitable, tant que des sentiments plus simples et des salaires plus hauts ne retiendront pas ou ne ramèneront pas dans les campagnes. Un peu plus de vertu y ramènerait, un peu plus de bien-être y retiendrait.

Sans doute le législateur de 1793, qui a voulu détruire la grande propriété et fonder la petite, a bien mal réussi, car il n'a pas empêché la grande propriété de se reconstituer et il n'a pas donné à la petite le moyen de se conserver. J'applaudirais, avec M. Le Play, à des institutions qui encourageraient, par des primes, les familles rurales établies dans une habitation centrale sur un domaine aggloméré; à une législation empruntée à plusieurs États de l'Allemagne, qui faciliterait l'échange ou la vente des parcelles enclavées, fixerait un minimum à la division des terres labourables (non des vignes, maisons ou jardins), diminuerait les droits de mutation pour les petits héritages. J'applaudirais surtout à des institutions qui associeraient les propriétaires à l'administration locale. Mais ces palliatifs heureux, le dernier surtout, qui nous occupera plus loin, sont une faible barrière à opposer à ce grand courant dont M. Le Play a su, comme un ingénieur chargé de surveiller un fleuve, noter si exactement la marche, l'accroissement, la direction, le danger.

Si la terre labourable change souvent de mains, il semble que le sol forestier soit encore plus difficile à conserver, car la durée nécessaire à la croissance d'une futaie est bien supérieure à la durée du gouvernement d'un chef de famille, et l'étendue nécessaire à l'aménagement de cette forêt est bien supérieure à l'espace communément possédé par un simple particulier. La propriété de l'État ou la destruction sont l'alternative à laquelle se trouve exposé ce genre de culture, richesse indispensable, ornement magnifique et salubre de la terre.

La famille n'est pas plus capable, en France, de posséder à elle seule une mine qu'une forêt. Aussi cette belle industrie *minérale*, sorte

<sup>1</sup> Cens, p. 12.

de culture souterraine de récoltes et de forêts cachées aux regards, se servant de moyens plus savants que la culture, mais semblable à elle par l'abondance de ses produits, la fixité de leur prix, industrie nationale, sédentaire, passe nécessairement entre les mains de sociétés. Du moins elle attache au sol des générations d'ouvriers qui se transmettent le même métier.

Moins stable, moins nationale, parce qu'elle entre en lutte ou en partage avec le monde entier, l'industrie *manufacturière* peut encore s'exercer en famille, et elle organise aisément d'heureuses relations entre les ouvriers et les patrons, surtout lorsque l'usine est associée à une exploitation rurale ou forestière. La machine à vapeur, en groupant brusquement autour d'un même moulin d'immenses populations, dans des lieux où rien n'était préparé pour leur bien-être et leur moralité, a créé le paupérisme manufacturier, si connu, si lamentable. Mais l'ordre a peu à peu repris le dessus dans ce chaos momentanée, et l'on revient soit aux bonnes relations de patronage, soit aux petits ateliers domestiques, travaillant pour une manufacture centrale, soit enfin aux meilleures traditions qui consistent à introduire de la régularité dans sa clientèle, à se ménager une population stable et économe, réaction heureuse qui s'opère presque partout, excepté dans les grandes agglomérations urbaines, menacées par des spéculations, des crises et des discordes continuelles.

De même qu'il y a grande culture et grande industrie, petite culture et petite industrie, il y a aussi *grand commerce* et *petit commerce*, l'un développant les nations à l'aide du crédit, l'autre assurant l'indépendance des familles à l'aide de l'épargne. Tous deux ont besoin de deux conditions, à savoir la stabilité, qui permet les longues perspectives, la liberté, qui facilite les combinaisons habiles, et ces deux conditions sont, en France, très-peu assurées. L'auteur de la *Réforme sociale* accuse le régime des successions de l'instabilité, et les règlements prohibitifs sur le taux de l'intérêt, le courtage, etc., du second mal.

Malgré ces obstacles très-réels, le commerce français du dix-neuvième siècle est d'être au moins cent fois plus développé que celui du dix-huitième siècle. Une chaudière dans nos bateaux à la place d'un morceau de toile a plus fait que ne pourrait faire la suppression d'un article du Code civil.

Je n'attribue pas non plus à une cause unique l'infériorité de nos colonies, dont il est question dans un paragraphe 39 qui serait peut-être mieux placé ailleurs. Nous avons colonisé mieux qu'aucun peuple, et nous avons perdu nos colonies par la guerre, par la faute des gouvernements, bien plus que par la faute de la nation. J'accorde que les Français ont peu d'enfants, mais on s'en plaignait dès le

dix-huitième siècle, et il est naturel que la propriété, toute propriété, la grande comme la petite, porte à la prévoyance et aux calculs. Je ne les approuve pas, je les comprends; on ne veut pas déchoir. Ne nous comparez pas ici avec l'Angleterre, la différence des deux lois n'est rien à côté de la différence des deux sols; la France est un jardin qui peut nourrir tous ceux qui le cultivent, l'Angleterre est un navire où il n'y a pas place pour tous les passagers et qui en débarque une partie, bon gré mal gré, à tous les coins du monde.

Après cette grande classification des professions usuelles au point de vue moral, qui distribue très-justement les rangs ainsi qu'il suit : le paysan, le mineur, l'artisan, le commerçant, M. Le Play revient aux professions libérales, et il s'applique à les mettre de même à leur place et à leur degré sur l'échelle de la moralité.

Quelles sont les professions les plus capables de bien ou de mal? Le mal est en raison directe du bien. En autres termes, la profession libérale qui peut faire le plus de mal est celle qui pourrait faire le plus de bien, celle qui exerce le plus de pouvoir avec la moindre responsabilité. *C'est par la tête que pourrit le poisson*, disent les pêcheurs de la mer d'Azof.

La classe des ingénieurs, architectes, etc., qui forme la transition entre les arts usuels et les arts libéraux, ne peut pas faire grand mal; la concurrence en ferait bientôt justice. M. Le Play semblerait oublier un peu ici messieurs les fonctionnaires de l'État, s'il ne devait pas les retrouvera quand il parlera des fonctionnaires.

L'innocent est ensuite à ses yeux l'homme de guerre, à condition, s'empresse-t-il d'ajouter, qu'en temps de paix il ne vive pas en garnison. A la guerre, en effet, le militaire, commandant ou soldat, actif, soumis, dévoué, est un des plus beaux types de l'humanité. Mais comment éviter la garnison, fléau de la morale autant que du budget? M. Le Play indique à cet égard les systèmes curieux adoptés par plusieurs peuples.

Le professeur, dont la mission est d'aimer et d'instruire, vit sous le contrôle des familles. Le savant est protégé par le travail et même par un orgueil qui ne recherche pas la popularité. Le lettré, l'artiste, qui procurent aux hommes leurs jouissances les plus hautes, deviennent, s'ils se dépravent, des corrupteurs dangereux, et leur vanité, le mélange avec de faux lettrés et de faux artistes, la passion des éloges vulgaires, les exposent à ce danger. L'avocat n'est pas seulement le propagateur du bien, il en est le défenseur, le vengeur; s'il faillit à sa mission, ses succès deviennent des calamités. Le médecin, appelé à être un savant et un ami, un soldat par le dévouement, descend, s'il oublie, au rang des malfaiteurs. Vient encore à un degré plus élevé

le magistrat, puis, plus haut, le prêtre, et nul ne tombe aussi bas qu'eux s'ils se laissent tomber. Enfin, au sommet de l'échelle, sont placés les fonctionnaires, les membres et le chef du gouvernement. « Nul plus que l'homme d'État, dit M. Le Play<sup>1</sup>, n'a le privilège de « tirer parti de ses vices en en rejetant les inconvénients sur le public, « et sa corruption, transmise à une multitude de subordonnés, est la « plus contagieuse et la plus dangereuse. »

La conclusion pratique de cette classification, c'est que le pouvoir pour le mal étant en raison directe du pouvoir pour le bien et du degré de responsabilité, il importe : 1° de diminuer le nombre des classes les plus dangereuses ; 2° d'augmenter tous les moyens de contrôle et de publicité.

Peu de fonctionnaires, beaucoup de contrôle, qui ne souscrirait, au nom de la liberté, à cette démonstration si bien faite par l'auteur de la *Réforme sociale*, au nom de la moralité et de la stabilité ?

Ce chapitre est un véritable traité de philosophie morale du travail.

#### CHAPITRE V. — L'ASSOCIATION.

Pour M. Le Play, l'association n'est pas un principe, elle n'est qu'un instrument supplémentaire. L'agent naturel, c'est l'individu ; la société naturelle, c'est la famille. L'association sert et doit être exclusivement affectée aux entreprises auxquelles l'activité individuelle ou domestique ne saurait suffire. Sans doute les hommes étant aujourd'hui plus éclairés et plus isolés, les grands ayant moins de pouvoir, les petits plus de vouloir, si l'on peut parler ainsi, il est naturel que les hommes cherchent à se fortifier en se groupant. Mais l'association n'est pas, comme on l'affirme bruyamment, un remède universel. Bien plus, sous certaines formes, elle est et doit être en décadence.

Ainsi les communautés de travailleurs, fréquentes au moyen âge, se restreignent de plus en plus au profit de l'activité individuelle, et les efforts faits pour les restaurer ont été peu fructueux. Les communautés de capitaux ont plus largement réussi, et elles sont, dans les deux mondes, au nombre des moyens les plus puissants de civilisation matérielle. Mieux organisées, les associations de travailleurs ont un bel avenir, et notre auteur a raison de les appeler « une des manifestations

<sup>1</sup> Page 548.

les plus honorables de la réforme au dix-neuvième siècle. » Les sociétés par actions grandiront encore ; mais les unes et les autres ne sont que des exceptions, elles ne sont pas le type d'une organisation générale qui remplacerait le travail domestique, elles sont seulement le supplément de l'individu et de la famille, le signe et l'auxiliaire de leur faiblesse.

Il en est de même des *corporations*, utiles quand elles aident librement à la propagation de la religion, de l'enseignement, de la charité, de la prévoyance, ou des lettres, des sciences, des arts ; nuisibles quand elles sont formées par l'État, érigées en monopoles, et lorsqu'elles tendent à se substituer à l'individu, à la famille, à l'initiative personnelle, au clergé régulier.

L'enseignement supérieur des sciences, des lettres et des arts paraît à M. Le Play la grande fonction et le rôle propre des corporations libres. Il s'exprime ici, dans des pages très-curieuses, pleines de vues neuves et justes, sur la question de l'enseignement. A ses yeux, l'école primaire n'est pas le berceau de la civilisation générale, elle n'est qu'une modeste succursale du foyer domestique et de l'Église ; elle doit être enlevée à l'influence des partis qui se succèdent au pouvoir, rendue à l'influence des familles qui ont des enfants et non des systèmes à établir. L'obligation est une tracasserie, la gratuité une injustice et une illusion. L'école professionnelle est une tentative dont on exagère l'importance ; l'école professionnelle, c'est l'atelier. Dans le vaste service de l'enseignement primaire, l'État ne doit intervenir que par des subventions.

Dans l'enseignement secondaire et supérieur, le rôle de l'État n'est pas différent. « Il est raisonnable, disait le cardinal de Richelieu, que les universités et les jésuites enseignent à l'envi, afin que l'émulation aiguise leur vertu<sup>1</sup>. » Cette vérité n'a pas changé depuis deux cents ans. La libre concurrence des corporations laïques ou religieuses et les efforts des individus, les encouragements des classes riches, les subventions de l'État, voilà les instruments nécessaires, mais suffisants, de l'instruction publique des hommes. La seule école convenable des filles est la famille, et la meilleure maîtresse ne vaut pas la mère ; l'école de filles est et ne doit être qu'une exception.

Je ne fais que résumer sèchement ce que M. Le Play développe et démontre avec une abondance de faits impossible à reproduire. Je ne suis pas d'accord avec lui sur deux ou trois points. Je crois plus que lui à l'avenir des associations ouvrières, destinées à transformer en partie le salariat, et à supprimer des intermédiaires pesants, au moins dans les grandes villes. Je crois plus que lui à l'utilité de l'interven-

<sup>1</sup> Testament, ch. II, section 11.

tion de l'État dans la fondation des écoles primaires, et dans l'avancement de l'enseignement professionnel. Je crois plus que lui aux services rendus par les associations religieuses. Je crois plus que lui à la nécessité des écoles primaires de filles. Sur des détails importants, je me permets de le contredire. Mais qui donc, parmi les économistes habiles, les hommes d'État, les historiens, et les honnêtes gens, pourrait contester un seul des principes qu'il avance, et ne pas admirer de quelle voix ferme, hardie et sincère, il dit à tous ce qu'il croit la vérité ? On dirait qu'il ignore toutes les passions soulevées autour de ces questions difficiles, tant il les traverse avec sérénité ; et, sous le publiciste, on retrouve le savant métallurgiste, habitué à se promener tranquillement au milieu du bruit et des flammes.

La région qu'il aborde au chapitre suivant n'est pas plus paisible et plus tempérée.

#### CHAPITRE VI. — LES RAPPORTS PRIVÉS.

L'égalité, la fraternité, la liberté, telle est la traduction en langue sonore de ce titre un peu sourd : *les rapports privés*. C'est à dessein que M. Le Play écarte de son livre cette célèbre formule à demi effacée sur nos murailles. Chacun des mots qui la composent est, pour lui comme pour tout homme raisonnable et chrétien, un mot respectable et sacré. Mais il nie que leur réunion exprime exactement l'état de nos mœurs et le caractère de notre siècle. Ses réflexions, à cet égard, sont très-neuves, très-fines, et, je le crois, très-exactes, surtout en ce qui touche l'égalité, que l'on appelle si volontiers la grande conquête du dix-neuvième siècle, et la seule, dit-on, à laquelle les Français soient inébranlablement attachés.

Tous les Français ont les mêmes droits, quelle que soit entre eux la différence des cultes, des fortunes, des naissances, des dignités, des résidences, des professions. Aucun culte n'entraîne une incapacité ; aucune propriété n'est frappée d'une redevance dont une autre serait exempté ; aucune dignité n'entraîne la dispense d'une charge publique ; aucun nom ne confère un avantage exceptionnel ; aucune ville n'a des règles ou des privilèges qui ne lui soient pas communes avec les autres ; aucun travail n'est soumis à des réglemens ou à des empêchemens particuliers ; aucun citoyen n'est justiciable d'un tribunal qui ne soit pas le tribunal de tous les autres. Voilà les grands traits

de l'admirable égalité introduite, à partir de 1789, dans les lois de la France, égalité tellement fondée sur la raison, la justice et la nature qu'on ne s'imagine même plus qu'elle ait pu ne pas exister et qu'elle ait tant tardé et tant coûté, tellement indestructible que les gouvernements se succèdent sans l'entamer, tellement désirable que les nations étrangères, bon gré, mal gré, l'imitent à l'envi.

Mais savez-vous quel est l'effet de ce régime nouveau? Il met fin, non pas à l'inégalité, mais à l'égalité, répond M. Le Play. Résumons les explications qui lui servent à démontrer cet apparent paradoxe.

L'ancien régime, en élevant une classe au-dessus des autres classes, et la royauté au-dessus de la noblesse devenue impuissante, maintenait l'immense majorité de la nation dans une égalité forcée, égalité de toutes les populations rurales retenues au même lieu et dans la même condition par les droits seigneuriaux, égalité de toutes les populations urbaines, retenues au même lieu et dans la même condition par les corporations et les règlements. Le régime nouveau met un terme à cette *égalité forcée*, et il donne essor aux *inégalités naturelles*.

Voyez comme la différence native des aptitudes et le désir instinctif de l'élévation se font jour! Jamais on n'a attaché plus de prix aux titres de noblesses qui n'entraînent plus aucun avantage légal, aux croix et décorations, même les plus ridicules, aux fonctions publiques surtout, dont les titulaires forment aujourd'hui une aristocratie à la fois dépendante et impérieuse. Aux théâtres, dans les fêtes publiques, dans les chemins de fer, et jusque dans les églises, des places diverses sont réservées. Les corporations scientifiques, Académies, Facultés, sont soigneusement limitées et fermées. Plus d'affabilité pour les serviteurs. Parmi les ouvriers, ceux qui s'élèvent sont durs et intolérants envers leurs camarades de la veille. Enfin, une grande classification s'est faite, ou plutôt un abîme s'est ouvert entre les prévoyants et les imprévoyants, entre les riches et les pauvres. En Russie et dans tout l'Orient, on s'élève difficilement, mais les derniers ne sont pas entièrement dénués de moyens de subsistance; en France et dans l'Occident, on s'élève librement, mais les derniers tombent à un degré de misère lamentable. Les constitutions anciennes étaient-elles donc faites pour les petits, à condition que personne ne grandisse? Le régime moderne, fondé en vue du facile avancement des forts, professe-t-il le mépris et l'oubli indifférent des faibles? Nullement; mais, selon la très-juste définition de M. Le Play, ce régime laisse la carrière libre aux inégalités naturelles. Bonheur aux bien doués, malheur aux mal doués, bonheur aux prévoyants, malheur aux imprévoyants, serait la devise des sociétés modernes, si le christianisme, élevant sa grande voix au-dessus de nos passions, ne répétait

sans cesse : Que chacun se suffise et soit responsable de lui-même, ainsi le veut la justice ; mais que chacun se souvienne de ceux qui souffrent, et prenne pitié de ceux qui tombent, ainsi le veut la charité !

Sans le christianisme, plus indispensable à mesure que l'homme devient plus libre, les sociétés modernes, les démocraties, partiraient de la justice pour aboutir à l'injustice, de la liberté pour aboutir à l'oppression, elles ne seraient que la grossière compétition des plus forts et le continuel délaissement des petits, et des vaincus de la vie. La prévoyance est un admirable sentiment ; inspirée par l'amour des siens, fondée sur le sacrifice courageux des jouissances, elle s'élève à la hauteur d'une vertu ; elle est le grand ressort de l'avancement des hommes et des sociétés, mais elle dégénère aisément en égoïsme, et, au sein d'une nation d'enrichis et de parvenus, la jouissance et l'insensibilité domineraient en dépit de toutes les belles phrases, si la religion de l'Évangile était morte au fond des cœurs.

Liberté, égalité, fraternité, ces mots ne vont donc pas toujours ensemble, car la liberté du travail, pour ne parler que de celle-ci, a donné naissance à l'inégalité croissante des fortunes, laquelle est loin d'avoir engendré partout la fraternité.

Osons convenir que le mal, improprement appelé le *paupérisme* (ce terme indique seulement la pauvreté définie et soulagée par la loi, en Angleterre), a pris dans notre temps des proportions caractéristiques. La pauvreté n'est pas plus grande qu'autrefois, cette assertion est le contraire de la vérité ; mais elle a un caractère de permanence singulier, elle est pour ainsi dire naturelle, elle pousse toute seule dans certaines circonstances, elle se montre affreuse à côté de la richesse ; elle offre en un mot à l'observateur des symptômes lamentables et nouveaux.

Ilâtons-nous d'ajouter et de démontrer avec M. Le Play que ce paupérisme a des causes accidentelles, que le mal est guérissable et que la convalescence est commencée.

Deux immenses transformations se sont produites à la fois depuis moins d'un siècle. L'égalité venait à peine de jeter tous les hommes dans la lutte de la vie, avec la pleine responsabilité de leurs actes, que la rénovation des procédés du travail changeait toutes les conditions de leurs actes. La morale naturelle a fait irruption dans la loi, peu de temps avant l'époque où la science faisait irruption dans l'industrie. L'Amérique a été matériellement transformée par un petit duvet, et l'Europe par une fumée légère. La machine, aidée par le crédit, a changé tout simplement la répartition des hommes sur la terre. Des paysans qui vivaient avec de petits salaires sans jamais quitter leur famille et leur clocher sont devenus des ouvriers no-



mades, bien payés, casernés dans des villes nouvelles sans clocher; ils ont été déracinés et transportés dans des vallées désertes, autour d'un puits, ou dans des faubourgs autour d'une cité de luxe, sans que rien ait été préparé pour leur moralité ou leur bien-être. L'industrie a subitement levé des armées, formé des camps, livré des batailles. Les crises commerciales et les crises politiques ont jeté le trouble dans ces armées improvisées. On a vu ce douloureux phénomène d'une industrie qui enfantait à la fois la richesse et la misère, et, on ne saurait trop le rappeler, d'est au moment où la loi venait de dire à l'homme : « Désormais tu dois te suffire; tu es libre, mais tu es « responsable; plus d'entraves, mais plus d'assistance, tu vivras à tes « risques et périls, » que ces risques et ces périls ont centuplé. L'Angleterre a mérité d'être ravagée, plus qu'aucune autre nation, par le fléau du paupérisme manufacturier; elle a dû à la stabilité de son régime politique de pouvoir sortir la première d'un abîme où nulle ne s'était laissée tomber avec une logique plus dénuée de charité et de prévoyance. Toutes les nations civilisées y sont tombées après elle.

Une telle situation a fait naître deux écoles que l'on pourrait appeler l'école de la colère et l'école des larmes; des écrivains ont poussé aux révolutions en avant, d'autres aux révolutions en arrière; les uns et les autres ont accusé la civilisation moderne de maux qu'elle n'a point enfantés. Que s'est-il passé, en effet? L'industrie a placé momentanément une partie des populations en dehors de la civilisation générale, en les privant des bienfaits de la religion, de la propriété, de la famille. Que faut-il faire? rendre à ces populations ce qui leur manque : la religion, la propriété, la famille. Qui leur rendra ces biens? L'accord des classes qui font travailler avec les classes qui travaillent, établissant entre elles des engagements libres, mais permanents.

Tout chef d'industrie, tout patron, tout propriétaire qui comprend ses devoirs et ses intérêts, a pour premier devoir et pour premier intérêt de maintenir autour de lui la population ouvrière, en la plaçant dans la vie de famille, de religion, de propriété. L'Église et l'école restaurent l'ordre moral; le logement et l'occupation de la femme à la maison rétablissent la famille; les institutions et associations de prévoyance conduisent à la propriété. La paix publique repose sur ce patronage volontaire et sur cet attachement libre, sans intervention de l'État. Harmonie entre les classes afin d'éviter le désordre, concurrence entre les nations, afin d'écartier la routine, telles sont les conditions de l'avenir, sans aucun retour vers le passé, sans aucune violation des justes principes d'égalité, de responsabilité. Il n'y a pas de pierre philosophale à découvrir, il n'y

a pas d'ancien régime à regretter; il s'agit de rendre aux hommes, comme on rend l'eau aux poissons pour qu'ils vivent, les conditions éternelles de leur existence, un culte, une famille, une propriété. Tout ce qui écarte de là mène au mal, tout ce qui conduit là mène au bien. Cette démonstration de M. Le Play me paraît la vérité même. J'aurais voulu seulement qu'il étendît le mot : *propriété*, jusqu'à la propriété du travail, et qu'il accordât à l'association, à la participation aux bénéfices, un rôle de plus en plus important dans l'avenir, dans un avenir encore éloigné, j'en conviens, et pourtant déjà visible. Il aurait pu traiter plus amplement l'épineuse question des salaires.

Quoi qu'il en soit, n'oublions pas cet important témoignage d'un homme qui a vu et étudié les principaux établissements industriels de l'Europe entière, qui a vu et interrogé les principaux fabricants des deux mondes, en qualité de commissaire général de l'industrie universelle et qui vous dit : Le paupérisme n'est pas né des principes modernes, il ne sera pas guéri par des utopies révolutionnaires ou rétrogrades.

Les populations y tombent, quand l'industrie les place en dehors des conditions de la religion, de la famille et de la propriété; elles en sortent, quand elles sont replacées dans ces conditions.

C'est simple comme une règle d'hygiène, clair comme une règle d'arithmétique, beau comme une loi providentielle.

## CHAPITRE VII. — LE GOUVERNEMENT.

Le chapitre précédent est consacré à la *vie privée*, le dernier à la *vie publique*. Or, deux progrès caractéristiques signalent notre époque. En premier lieu, la vie privée tend à se développer aux dépens de la vie publique; la part de l'individu, le rôle de la liberté grandissent; la part de l'État, le rôle de l'autorité diminuent. En second lieu, la vie publique, ou en d'autres termes le *gouvernement* tend à se modeler de la même façon dans toutes les nations civilisées. Être de moins en moins gouvernés par des institutions de plus en plus semblables, telle n'est pas encore la conquête, telle est du moins la tendance certaine de l'Europe.

Chaque peuple apporte à cette grande œuvre ce qu'il a de mieux, celui-ci sa liberté religieuse, celui-là son système financier, tel autre

la simplicité de ses ressorts administratifs, un quatrième la moralité de son régime pénal, un cinquième ses libertés politiques et communales. Dans ce concours universel entre les représentants les plus élevés de la famille humaine, on se demande qui mérite le prix d'excellence ?

Aux yeux de M. Le Play, c'est l'Angleterre. Inférieure à la France et à d'autres nations par des défauts considérables, cette nation présente cependant trois titres de supériorité éclatants ; elle réunit le maximum de liberté politique et locale, le maximum de sécurité et d'harmonie sociale, et enfin elle n'a point d'égale dans son aptitude à se corriger elle-même.

Comment, par quelles institutions, par quelles mœurs, par quels procédés, l'Angleterre est-elle parvenue à posséder de si précieux avantages ?

Il faut lire la réponse à cette question dans les sept paragraphes (54-60) consacrés par M. Le Play à l'analyse et à la description de la constitution et du gouvernement britannique. Ces sept paragraphes mériteraient d'être traduits en anglais, et distribués à tous les membres du Parlement ; je doute qu'il y ait un seul membre aussi instruit que notre auteur français de tous les ressorts de cette libre et puissante organisation. Les livres renommés de lord John Russell et de M. Erskine May, les excellents résumés de M. Fonblanque et de M. de Franqueville, n'en donnent pas une idée aussi complète en si peu de pages. Cette partie de *la Réforme sociale* est un chef-d'œuvre de précision, de savoir, de profondeur en même temps que de clarté.

Le § 54 décrit les institutions privées, le système religieux fondé sur une religion établie en face des communions dissidentes depuis peu affranchies ; — la propriété, perpétuée par la liberté testamentaire, la conservation des biens fonciers et le partage des biens mobiliers ; — la famille, appuyée sur le respect de l'autorité paternelle et le choix des épouses sans considération de la dot, mais affaiblie et attristée par la séparation habituelle des ménages ; — le régime du travail, basé sur la propriété rurale, malgré le développement de l'industrie ; — les professions libérales, plus rétribuées qu'honorées, tenues à leur place, et ne dominant pas l'opinion ; — la presse, entièrement libre, auxiliaire des classes dirigeantes, instrument de conservation, de contrôle et de progrès, au lieu d'être une arme de critique et de destruction ; — les classes dirigeantes, respectées, très-attentives à conserver et à renouveler leurs titres à la confiance publique, toujours ouvertes aux supériorités nouvelles, et déployant une grande activité à la tête des associations qui améliorent la condition générale ; — l'industrie, longtemps désordonnée,

commettant encore la faute d'exposer l'ouvrier à des crises continues, d'engager au travail la femme et l'enfant, source du paupérisme et de la taxe des pauvres, mais revenant peu à peu à des conditions meilleures, donnant à la fois l'exemple du mal et celui du bien.

La paroisse, décrite dans le § 55, est l'unité politique en Angleterre; ses attributions tendent à diminuer; elle est encore souveraine pour le culte, les cimetières, les voies publiques, la charité.

Mais le service des routes paraît devoir lui être bientôt enlevé, et celui des pauvres se rattache de plus en plus à l'*Union*, groupe de paroisses, ayant pour centre le *Workhouse* (56), et rattachée elle-même, depuis la loi de 1834, à une administration centrale, *poor law board*. L'union est maintenant chargée encore de l'état civil, sous le contrôle du *General Register office*. L'union grandit pendant que la paroisse décroît.

Entre la paroisse et la province est le *comté*, dirigé par le *sheriff*, magistrat et gardien de la paix choisi par la reine parmi les grands propriétaires pour une année, sur la présentation des juges des assises; par le *lord lieutenant*, gouverneur militaire et gardien des actes publics, nommé à vie et gratuitement par le souverain parmi les grands propriétaires, enfin par les *magistrates* ou *justices of peace*, juges et administrateurs à la fois, se réunissant en petites et en grandes sessions, fonctionnaires gratuits, choisis encore par le souverain parmi les propriétaires, à vie mais révocables. Le *jury*, composé de presque tous les citoyens, et les juges, en très-petit nombre, complètent l'ordre judiciaire du comté. Les attributions de chacune de ces autorités sont énumérées par M. Le Play avec une minutieuse exactitude (57).

Depuis un temps immémorial, on distingue des comtés certaines corporations municipales, bourgs ou cités, autorisées à s'administrer elles-mêmes. La loi de 1835 en a reconnu cent soixante-dix-huit. Il existait beaucoup d'autres centres considérables de population, agissant comme des paroisses. Depuis 1848, elles peuvent demander à être rattachées au service central de salubrité (*General board of health*), et, depuis 1858, elles peuvent demander à être administrées conformément à une loi générale, *local government act*, mais toujours par le moyen d'un pouvoir municipal électif.

Les institutions provinciales qui subsistent en Angleterre sont la justice, et les institutions particulières de l'Écosse et de l'Irlande.

Au sommet de l'édifice, le gouvernement central se compose du pouvoir législatif, exercé par le souverain et par les deux chambres, et du pouvoir exécutif, exercé par le souverain assisté de ses conseils et servi par des fonctionnaires peu nombreux, bien rétribués, et

tous responsables devant les tribunaux de droit commun. Il faut lire dans M. Le Play, il est impossible de résumer l'énumération des pouvoirs, des coutumes, des procédés de chacun des organes de ce grand corps, et particulièrement la distribution méthodique des différentes parties du budget.

Quoi que l'on puisse penser de l'imperfection de telle ou telle partie, du défaut de logique ou d'ensemble, du nombre des exceptions ou de la singularité des règles, il faut bien prononcer ce seul mot qui réduit à rien toutes les objections : *cela va bien et cela dure*. On a beau critiquer, et, comme Garo, disputer sur la place des glands et des citrouilles, tous les théoriciens de constitutions, les Sieyès de tous les pays, sont obligés, en regardant l'Angleterre, de dire : *Vidit quod esset bonum*.

« Cela est dû à la noblesse, » murmure avec un soupir banal la foule des bourgeois qui rêvent l'anoblissement et, en attendant, ne sont pas fâchés d'être dispensés d'imiter les classes riches du pays voisin. Cette opinion est un préjugé. Dans ce pays, tous les hommes peuvent devenir les premiers, seulement on ne dispute pas aux premiers la place et le rôle de premier. La noblesse proprement dite, en Angleterre, se compose de 1672 personnes, et la nation de 28 millions d'habitants. La noblesse est exactement soumise aux mêmes lois que le reste de la nation. Si elle compose la Chambre des pairs, l'hérédité y est respectée, non au profit de quelques-uns; mais si elle est placée, à titre d'utilité publique comme l'immovibilité judiciaire, à un rang supérieur, elle est sans cesse contre-balancée par l'élévation de nouveaux anoblis du talent et de la fortune. La Chambre des pairs de la Restauration n'était pas moins populaire que la Chambre des lords.

Le véritable pouvoir, en Angleterre, c'est l'opinion; la véritable fonction, c'est la propriété. L'opinion domine et inspire toutes les classes. Elles sont d'accord pour trouver bon que les honneurs soient déferés aux riches en échange de sacrifices. Elles sont d'accord pour reconnaître à ceux qui peuvent s'occuper de la chose publique le droit de s'en occuper. Elles sont d'accord pour déclarer que la chose publique est la chose privée de chacun, *public business is private business of every man*. Elles sont d'accord pour concéder à chaque personne, à chaque idée, à chaque pouvoir, sa place et sa liberté. Elles sont d'accord pour restaurer et réparer sans cesse les détails de l'édifice, sans jamais le renverser. En un mot, elles sont *tolérantes*, et il n'y a pas une influence qui ne serve de contrôle à une autre influence, et ne soit elle-même contrôlée, dans un admirable équilibre.

L'individu, la famille, l'association, et en dernier lieu seulement, la fonction publique, voilà dans quel ordre les rôles sont distribués. Les premiers rôles sont laissés aux individus et aux familles, surtout aux familles de propriétaires ruraux. En France, la propriété ne confère aucun droit, la fonction assure une multitude de petites faveurs et l'impunité. En Angleterre, la propriété est une source de devoirs et de puissances, la fonction est responsable ; voilà la différence fondamentale.

Ajoutez enfin que toutes les familles ont en quelque sorte pour nourrice et pour précepteur l'Évangile. L'Anglais, égoïste et brutal dans sa politique, ardent à la poursuite de la richesse, moins sociable que le Français, goûtant peu les arts et l'idéal, est cependant, dès le berceau, profondément imbu de cette doctrine admirable qui apprend aux hommes à ne rien détruire, à améliorer sans cesse, et à se tolérer les uns les autres. La politique extérieure du peuple anglais est souvent païenne, sa politique intérieure, malgré ses incohérences, est profondément chrétienne, c'est-à-dire à la fois respectueuse et réformatrice.

En France, nous avons le choix des maux ; quand nous ne sommes pas indifférents, nous sommes intolérants, et nous passons du sommeil qui n'entend rien à la peur et à la colère qui ne ménagent rien. L'intolérance se manifeste doublement, par la faveur exclusive accordée par chacun des gouvernements qui se succèdent à un principe et à une classe, au préjudice des autres principes et des autres classes, et par la tendance à détruire toute concurrence, et à vouloir faire le bien du prochain malgré lui, en en chargeant tantôt l'Église, tantôt l'État, tantôt la multitude. Que doit être la noblesse ? Tout. Que doit être le tiers état ? Tout. Que doit être l'Église ? Tout. Que doit être le gouvernement ? Tout. Que doit être le suffrage universel ? Tout. Personne ne se contente à moins.

Comment corriger cette intolérance, toujours funeste, souvent brutale ?

M. Le Play répond hardiment et parfaitement : *par la liberté de discussion.*

Mais, comment résister aux ravages de la liberté de discussion ?

Un gouvernement ne le peut pas, une nation tout entière le peut, lorsqu'elle est associée au gouvernement, par une large immixtion des citoyens et des réunions des citoyens dans la vie publique. Ainsi donc, tandis que l'opinion aveuglément conservatrice, pousse à fortifier l'autorité et à restreindre la liberté, M. Le Play a le courage de dire : Étendez la liberté, diminuez la bureaucratie. *Liberté de la presse, décentralisation*, voilà les deux grands instruments de conservation.

Convenons que, pour un fonctionnaire, le langage est hardi, et que, venant d'un fonctionnaire, la déclaration est importante. « Ces officiers de toute espèce, disait Sully, sont des certificats sans réplique des malheurs arrivés à un État où des avant-coureurs de la ruine. » Il faut lire, dans les §§ 62 et 63, les pages nerveuses et sensées de l'auteur de *la Réforme sociale* sur la presse et sur la bureaucratie. Précédé du tableau de la nation anglaise, ce tableau de nos misères fait rougir et penser.

Comment les guérir ?

M. Le Play voudrait que l'on commençât par accorder la liberté de discussion et la responsabilité des fonctionnaires, puis que le gouvernement instituât de grandes enquêtes méthodiques qui détermineraient peu à peu les limites de la vie privée et celles de la vie publique.

Voici quels seraient, selon lui, quelques-uns des résultats principaux d'une pareille recherche, à laquelle tous les principaux citoyens du pays seraient associés :

La *commune* est trop petite ; la vie publique prendrait fin dans les villages, et grandirait dans les *cantons* et dans les *villes* ; les attributions des petites autorités communales seraient restituées les unes à la vie privée, les autres à des circonscriptions plus étendues. Le gouvernement grouperait les intérêts ruraux dans le canton et le *département*, et ressusciterait la *province* pour le service de quelques intérêts plus généraux. Déjà la nature des choses amène les petites communes à se grouper, et la justice, l'armée, l'agriculture, l'instruction publique, correspondent à des ressorts, à des divisions, à des régions, à des académies, fort analogues aux circonscriptions provinciales. En droit, la commune et l'arrondissement existent, la province n'existe pas ; en fait, la petite commune est morte, l'arrondissement n'a jamais vécu, le canton et le département ont une vie robuste, et la province est ressuscitée. On a encore des préjugés contre le nom, contre le souvenir, mais le fait a pris le dessus. Il ne s'agit que de donner à la force des choses la force des lois.

M. Le Play a nommé d'avance les douze villes qui pourraient partager avec Paris l'honneur d'être les capitales de la justice, de l'enseignement, de l'armée : Rouen, Lille, Bourges, Rennes, Limoges, Tours, Strasbourg, Dijon, Lyon, Toulouse, Bordeaux, Marseille.

Au centre, il propose de supprimer au moins trois ministères, celui des travaux publics et de l'agriculture, celui des cultes, et celui de l'instruction publique. C'est en 1717 que Montesquieu écrivait : « Quand se défera-t-on de ce préjugé, que la province n'est point en état de perfectionner les sciences, et que ce n'est que dans les capitales que les Académies peuvent fleurir ? » Le préjugé pourra bien

durer encore en 1917. M. Le Play admet la liberté de l'enseignement, et la formation d'universités libres, élevant les enfants plus près des familles, et entretenant dans toutes les régions de la patrie, des foyers de lumière et des centres d'études.

Comme on le voit, le projet d'organisation centrale, provinciale, départementale et locale de notre auteur le rapproche des projets de décentralisation récemment élaborés, notamment par les hommes si actifs et si compétents que possède la Lorraine. Il n'aboutit pas seulement à changer la main qui donne les signatures et la place du cabinet où on les donne. Il va droit à la vraie décentralisation, qui consiste à supprimer une foule de signatures, à décharger l'État de toutes les attributions qui peuvent être convenablement remplies par l'individu, la province ou la commune.

Son vœu se réduit d'ailleurs, en ce point comme en tous les autres, à une demande d'enquête, et, sous une forme modeste, cette demande contient toute une révolution dans les habitudes administratives. Quelle nouveauté ! Au lieu de consulter, sur une réforme, ceux qui sont intéressés à ne pas la faire, on consulterait ceux qui sont intéressés à ce qu'elle s'accomplisse. Le cavalier, pour la première fois, chercherait à savoir de la monture elle-même où le bât la blesse.

#### CHAPITRE VIII. — CONCLUSION.

Le chapitre sur le gouvernement, prodigieux assemblage de vues, de faits, d'idées, de comparaisons, est le dernier chapitre de l'ouvrage de M. Le Play. Six pages de conclusion résument tous ses vœux. Plusieurs documents très-curieux sont annexés, sous forme d'appendice, au second volume, qui se termine par une *table analytique* excellente, rédigée avec autant d'exactitude que de talent par un ingénieur des mines fort distingué, M. Donnat.

Essayons de conclure aussi, de résumer notre résumé, de formuler, comme dans une table, les principales idées du savant auteur, et ce que l'on peut appeler le *credo* de la science sociale, telle qu'il la comprend.

Faut-il dire un mot des divisions du livre, du style de l'auteur, de l'esprit général du livre ? Je crois ces remarques accoutumées de la critique inutiles et tout à fait secondaires, en face d'un ouvrage de ce genre.



Pourquoi six divisions, pourquoi pas sept? Comment l'une d'elles n'est-elle pas, notamment, consacrée à la *liberté*? N'est-ce donc pas pour l'auteur un principe fondamental? J'ai entendu adresser à la *Réforme sociale* ce reproche qui comporte deux réponses. M. Le Play n'a pas pris la liberté pour titre d'un chapitre spécial parce que ce principe est variable selon les temps, selon les pays, il est susceptible de plus ou de moins. Sans doute, au point de vue philosophique et absolu, la liberté est le but suprême de l'homme considéré individuellement ou socialement. Mais, au point de vue relatif et pratique, les libertés, — c'est-à-dire la dose de liberté dont tel homme, dans telle branche d'activité, à telle époque, est capable et peut jouir sans nuire à la liberté de son voisin, — sont susceptibles de plus ou de moins. Ce ne sont pas des principes invariables, comme la religion ou la famille. Toutefois, cette première réponse est, j'en conviens, insuffisante, car le régime de la religion, de la famille ou de la propriété est également variable. La vraie raison de M. Le Play pour ne pas parler de la liberté dans un endroit, c'est qu'il en parle dans tous; elle reparait à chaque page; il n'est pas un chapitre dont elle soit le titre, il n'en est pas un dont elle ne soit la conclusion. Liberté de l'individu, de l'enseignement, de la presse, du commerce, des cultes, des testaments, des associations : que voulez-vous de plus?

Cette énumération incomplète suffit pour prouver que l'auteur n'est pas un rétrograde. Les critiques ont la manie de classer les écrivains et de leur placer des étiquettes sur le dos. Or, ils n'en connaissent que deux. En littérature, on est classique ou romantique; en politique, on est novateur ou rétrograde. Pas de milieu. M. Le Play demande que les propriétaires soient comptés pour quelque chose dans l'État, et qu'ils puissent transmettre intégralement leur bien : or, il y avait quelque chose comme cela dans le passé; donc, M. Le Play est un homme du passé, voilà qui est convenu, il ne s'en relèvera pas. Mais quoi! ce rétrograde demande l'abolition des octrois, l'intervention du jury dans les affaires civiles, la suppression de trois ministères et l'entière liberté de la presse. Cet homme du passé, n'a-t-il pas l'air d'un novateur et d'un révolutionnaire? Ni rétrograde, ni novateur, il ne rentre pas dans les catégories consacrées; il faut en prendre son parti, il faut ouvrir une catégorie nouvelle pour cet homme et pour beaucoup d'autres qui vont droit leur chemin, prenant le bien partout où ils le trouvent, disant le vrai, quelle que soit sa couleur, et se formant une opinion sans se choisir un parti. En philosophie, on appelle *éclectisme* cette manière de procéder; dans la langue ordinaire, elle mérite les noms d'indépendance et de sincérité.

Je ne veux donc pas critiquer les divisions du livre, ni chercher ses lacunes; regardez, consultez la table: il y a fort à parier que ce

que vous demandez se trouve à quelque endroit; je n'imagine pas quelle question a été oubliée dans ces deux volumes. Je ne veux pas classer l'auteur dans un parti ou dans une école; rien n'est plus arbitraire et ne serait plus faux; il a l'honneur d'être un penseur original.

Je ne chercherai pas davantage à caractériser ou à critiquer son style. Les Français aiment beaucoup le style, ils ne prisent que les idées mises dans leur plus belle toilette. C'est un goût délicat, quelquefois trop raffiné. M. Le Play ne possède pas évidemment la plume admirable de M. de Tocqueville; il est loin d'écrire comme lui; il conclut plus que lui, et, plus que lui, il brave les préjugés puissants. N'est-ce pas quelque chose? Si l'on cherche une lecture d'agrément, qui promène l'esprit dans un vallon riant, avec des montagnes, un ciel, des fleurs, et un ruisseau poétique, on ne la trouvera pas. N'y a-t-il donc aucune beauté dans ces champs de blé, aux épis lourds, pressés, chargés de grains jusqu'à verser quelquefois, que l'homme du métier contemple avec satisfaction, en se disant tout bas: « Il n'y a pas de vide, et la moisson sera opulente? » Je comparerais volontiers ce grand ouvrage à ces champs de blé. Toutes les pages sont pleines, presque trop pleines, et l'aspect général est un peu uniforme. Le ton s'élève cependant avec le sujet; les pages sur la tolérance, la famille, la bureaucratie, me paraissent des modèles de raison ingénieuse, d'émotion vraie, de satire méritée.

Revenons aux conclusions.

Si l'on exauçait M. Le Play, on ouvrirait successivement six grandes enquêtes:

La *première*, sur la *religion*, aboutirait à remplacer le budget des cultes par une dotation, et l'intervention de l'État par l'intervention des fidèles;

La *seconde*, sur la *propriété*, aboutirait à réformer le régime des successions dans le sens de la liberté testamentaire, et à faciliter l'échange et la conservation des petites propriétés;

La *troisième*, sur la *famille*, aurait pour résultat l'accroissement de l'autorité paternelle, une loi contre la séduction, et diverses mesures propres à relever le rôle et l'éducation des femmes;

La *quatrième*, sur le *régime du travail*, prouverait que les arts usuels sont moins corrompteurs que les arts libéraux, qu'il convient de diriger le plus grand nombre des hommes vers les arts usuels, que l'industrie doit tendre à replacer ceux qu'elle occupe dans les conditions de la famille et à se les attacher par des engagements libres, mais permanents, si l'on veut guérir le mal du paupérisme;

La *cinquième*, sur les *associations*, établirait que leur action est secondaire, mais doit être libre; qu'il faut confier à des corporations

indépendantes l'enseignement, l'assistance et les services que la famille ne peut entreprendre à elle seule ; que l'association parmi les ouvriers ne transformera pas les conditions du travail, mais produira, partout où elle est praticable, des fruits excellents ;

La *sixième*, enfin, sur le *gouvernement*, conduirait à diminuer le nombre des fonctionnaires salariés, à augmenter le nombre des fonctionnaires gratuits, en associant la propriété rurale à la justice et à l'administration ; à transporter au canton une partie de la vie communale, et à la province une partie de la vie centrale ; à réaliser le gouvernement représentatif, avec la liberté de la presse, à l'image de l'Angleterre.

Le système des enquêtes a en sa faveur deux grands arguments. Appliqué déjà en France à deux ou trois questions importantes, il a toujours abouti à des réformes dans le sens de la liberté. En outre, il est sans cesse pratiqué en Angleterre, et, si l'on peut s'exprimer ainsi, le gouvernement anglais est tranquillement représentatif parce qu'il est continuellement consultatif. Il est en communication non interrompue avec l'opinion du pays.

Que voulez-vous donc ? Nous avons le suffrage universel. Cela ne suffit-il point ?

La réponse n'est pas sérieuse. Quel que soit le système électoral, les élections montrent de quel côté est la force, non de quel côté est la vérité. Sur des problèmes aussi délicats, aussi compliqués, il ne faut pas consulter le grand nombre des hommes pris au hasard, pas même le petit nombre des discoureurs et des écrivains, mais bien le petit nombre des hommes compétents. « Vous me dites, » écrivait le Premier consul au Directoire, « que vous m'envoyez un homme qui a de l'esprit ; ce n'est pas cela, envoyez-moi un homme qui ait l'esprit de la chose. »

Les élections sont des batailles livrées avec passion par tout le monde et sur tous les sujets à la fois. Les discussions des Chambres et de la presse, avec l'organisation actuelle de ces deux pouvoirs en France, sont des luttes d'influence et des querelles sans fin entre des opinions trop extrêmes pour se rapprocher. Les enquêtes sont des questions adressées aux hommes compétents, ayant l'*esprit de la chose*, qui répondent avec calme et réflexion.

Je parle des enquêtes bien conduites. Les questions faites aux préfets sont trop souvent des invitations à répondre ce que l'on suppose plaire aux ministres. J'ai vu des recensements confiés à la garde nationale dont le résultat pouvait s'appeler l'opinion des portiers interprétée par les tambours.

Je ne connais rien de plus solennel, au contraire, et de plus efficace que cette grande enquête de 1854, en Angleterre, qui a conduit à

réformer la loi des pauvres et le régime des manufactures ; quelques-unes des enquêtes, récemment dirigées par le Conseil d'État français méritent les plus grands éloges, et on ne saurait trop persévérer dans cette excellente méthode.

Dans les bureaux et dans les salons, on oublie trop que, sous le monde officiel et sous le monde élégant, il y a le monde réel qui travaille, réfléchit, agit, se renouvelle, en un mot la nation, qui mérite bien d'être consultée et passée en revue. On dit, avec des airs de profondeur, *tout peuple a le gouvernement qu'il mérite*, car s'il lui était insupportable, il ne le supporterait pas. Cette phrase ne m'a jamais ébloui. Ce sont les plus honnêtes gens qui se soumettent le plus volontiers ; faut-il dire que Malesherbes et Turgot méritaient de vivre sous Louis XV, parce qu'ils ne le renversaient pas ? La France de Louis XV valait mieux que Louis XV, la France de la Convention ou du Directoire valait mieux que la Convention ou le Directoire, et je ne poursuis pas plus loin la comparaison. Je suis de ceux qui croient que les peuples se corrompent surtout par la faute des gouvernements, et qu'il y a dans les nations, depuis le Christianisme, et j'ajoute volontiers depuis 1789, une sève intérieure de progrès moral, de développement matériel, d'accroissement de lumière et d'activité, qui les ferait grandir en tous les sens, si ce travail était compris et favorisé par les gouvernements, et qui les fait en effet grandir sous nos yeux, malgré des maladies aiguës, des qu'il y a un moment de convalescence sous la main de gouvernements dignes de leur mission.

C'est pourquoi j'estime que les gouvernements n'ont qu'à gagner en consultant souvent la nation, je ne dis pas la nation qui vote, je dis la nation qui pense, agit, travaille. L'élection est le moyen de tâter le pouls pendant la fièvre, l'enquête est le moyen de se régler, au moment du calme, sur les battements du cœur.

J'ai parlé de 1789. A cette époque, en effet, ont été résolus les plus grands problèmes, à savoir la liberté religieuse, la liberté politique, la liberté du travail, l'égalité civile. Cela ne peut être nié, et ce sont si bien les plus grands problèmes, que, depuis ce temps, toutes les autres questions qui nous passionnent semblent secondaires. Nous avons conservé, accru, envenimé notre ardeur militante, et, au fond, nous sentons bien que nous ne nous battons pas pour grand' chose ; les victoires décisives sont remportées. Aussi le pays demeure indifférent. L'enseignement doit-il être, ou non, obligatoire ? Comment l'assistance privée doit-elle se combiner avec l'assistance publique ? Grandes questions, et pourtant, à mes yeux, questions surfaites, ou du moins bien petites, à côté de celles qui occupaient nos pères et qu'ils ont résolues. Mais ces questions résolues elles-mêmes, ce patrimoine politique du dix-neuvième siècle menacé tantôt par nos imprudences, tantôt par

nos malheurs, ce patrimoine, que nous défendons avec une si légitime vivacité, quelle est son importance, si ce n'est de nous faire jouir amplement et équitablement des biens principaux de l'homme, biens de tous les siècles, biens éternels, qui sont la religion, la famille, la propriété, le travail, l'indépendance?

Les gouvernements méritent d'être aimés dans la mesure où ils gardent ces biens; s'ils les usarpent, s'ils les restreignent, ils méritent d'être combattus.

Je sais un gré infini à M. Le Play d'avoir employé tous ses efforts à prouver cette vérité et à replacer ces biens au premier rang dans l'estime des hommes.

En commençant son livre, il avait l'ambition de combattre deux maux, l'*instabilité des institutions*, la *division des esprits*. A mon avis, il a insuffisamment attaqué le premier de ces maux, admirablement le second.

Il croit qu'avec un meilleur régime de successions, la France retrouverait la sécurité. A ses yeux, l'usage du testament est le premier droit de la créature périssable, et le seul moyen qui lui soit accordé de fonder ici-bas quelque chose de perpétuel. Il croit que si les biens étaient conservés dans les familles, les familles seraient régénérées, les enfants seraient plus dociles, les pères plus respectés, les sentiments plus simples, les campagnes plus habitées, les mariages plus féconds, les colonies plus peuplées, la nation plus solide et plus libre; à ses yeux, la société est comme le chêne, elle a sa racine dans la terre, la propriété foncière est le fondement de tout l'édifice.

Cette opinion, si profondément réfléchie, mérite au plus haut degré l'attention, et je constate qu'elle fait peu à peu son chemin dans les esprits. J'ai déjà dit que j'avais le regret de ne pas partager entièrement la confiance qu'elle inspire à M. Le Play. Je ne crois pas que la réforme de la loi des successions ait le don de nous rendre la sécurité *politique*; quand on a vu tomber tour à tour, en moins d'un siècle, quatre ou cinq gouvernements, appuyés sur les principes politiques les plus divers, et dont les partisans n'ont pas perdu l'espoir, le charme est rompu, la sécurité ne se refait pas, on en est toujours à la seconde attaque d'apoplexie, on attend la suivante. Quant à la sécurité *sociale* au contraire, je la crois très-grande; il reste à conquérir le couronnement de l'édifice, mais les bases sont stables, parce qu'elles sont justes, et on sent la société dans le vrai, malgré tant d'imperfections, de perturbations et d'incohérences. Les grandes réformes sont faites dans les lois. Vous dites que l'autorité est toujours instable, parce que la propriété croule sous nos pieds. Ce n'est pas seulement la propriété qui croule, c'est la vie. Ne vous en prenez pas à l'auteur du Code, mais à l'auteur du monde. Il a voulu que chaque généra-

tion eût son labeur, sa responsabilité, ses luttes ; il n'a pas voulu qu'un homme pût, au delà de la tombe, fixer pour longtemps l'avenir.

Nous avons ce droit dans une petite mesure ; on peut l'élargir, mais déjà nous n'en usons pas. Je sais que j'appartiens à ces classes d'avocats, de magistrats, de fonctionnaires, et de Parisiens endurcis que M. Le Play place si mal sur l'échelle de la moralité, de l'intelligence des besoins sociaux. Sorti d'un tel berceau, mon esprit se refuse à trouver dans l'usage du testament la sécurité de la patrie. J'attends beaucoup plus des autres réformes dont le savant auteur a si fortement démontré la convenance ; et, sauf un ou deux points, j'ai le bonheur de me trouver avec lui dans un accord parfait.

Je crois, avant tout, que M. Le Play aura puissamment agi sur le mal fondamental qui est la division des esprits, et je ne m'étonne pas qu'il ait réuni les éloges d'hommes aussi divers que M. Sainte-Beuve et le Père Félix.

Son grand mérite est d'avoir fortement établi quels sont les biens premiers de l'homme en société. A quelque opinion qu'on appartienne, je défie qu'on lise son livre sans sentir monter au fond de l'âme la conviction vigoureuse qui l'anime lui-même. La nécessité, la beauté, la sainteté de la religion, de la famille, du travail, de la liberté, vous apparaissent comme inondées d'une lumière nouvelle. On en comprend mieux le rôle et le prix. Ces choses sacrées étaient connues, et on dirait qu'on vient de les découvrir. Elles étaient aimées et on se reproche de ne pas les avoir assez aimées. On se sent plus fort, plus armé, plus convaincu. Il semble qu'un architecte habile vous ait conduit dans la partie la plus secrète d'un temple magnifique et vous ait montré les colonnes souterraines dont la chute ferait tomber le monument par terre. Quand donc imiterons-nous les Hébreux, quand donc saurons-nous placer nos vérités fondamentales dans une arche d'alliance, à l'abri de mains étourdies ou criminelles, sous la garde de l'opinion universelle ?

AUGUSTIN COCHIN.

# CONSTANCE SHERWOOD

AUTOBIOGRAPHIE ÉCRITE AU SEIZIÈME SIÈCLE <sup>1</sup>.

---

## CHAPITRE

Au mois de novembre de la même année, une lettre de mon bon père fut remise chez notre portier par une personne inconnue. Je la transcris ici comme une preuve de sa piété envers Dieu et de sa tendre affection pour moi :

« Ma bien-aimée fille, écrivait-il, ton aimable lettre m'a causé une grande joie et m'est arrivée bien à propos, car celle-ci est probablement la dernière que je t'écrirai avant d'avoir passé la mer, mon intention étant, s'il plaît à Dieu, de me rendre en Flandres dès que j'en trouverai l'occasion. Le profond désir que j'éprouve d'embrasser la vie religieuse me décide à abandonner momentanément mon pays et à chercher un lieu où je puisse trouver les moyens et les loisirs nécessaires à l'exécution de ce dessein. Edmond m'a fait un rapport favorable sur toi. Il m'a dit que tu étais grandie, bien portante, heureuse et que tu l'avais reçu avec beaucoup d'affection, parce qu'il t'apportait ma bénédiction paternelle et tous les témoignages de ma tendresse, pour toi, mon unique enfant, qu'après Dieu j'aime au-dessus de tout. Cet excellent jeune homme s'est acquitté de ma commission comme mon vrai fils en Jésus-Christ. Il l'est en effet maintenant. Dans la lettre de mon bon frère

<sup>1</sup> Voir le *Correspondant* des 25 mars, 25 avril et 25 mai.

et dans la tienne j'ai vu que tu n'étais pas traitée seulement en nièce, mais en fille chérie ; tu as su, par tes bonnes qualités et ta gaieté, te faire aimer dans cette famille qui ne pourrait plus te perdre sans éprouver un grand chagrin. Je ne te dis pas cela pour éveiller des mouvements de fierté ou de vaine complaisance dans ton cœur, mais pour exciter la reconnaissance envers les excellents parents qui ferment les yeux sur tes défauts et ne voient que tes mérites. Mes conversations avec Edmond, et les deux lettres qu'il m'a apportées m'ont donné la sécurité dont j'avais grand besoin au moment de m'embarquer dans un périlleux voyage. Nul ne peut prévoir quel en sera le succès, ni le terme ; je prends la croix pour bâton ; ces mots : « Suivez-moi, » pour devise ; et pour ancre d'espérance, les promesses que le Seigneur a faites à ceux qui lui rendent témoignage devant les hommes.

« Edmond, avec une modestie qui cherchait vainement à dissimuler la capacité extraordinaire dont il a fait preuve, m'a rendu compte aussi du résultat de sa mission à Londres. Il a trouvé moyen de conjurer les dangers qui me menaçaient en communiquant avec un prisonnier mis au secret. J'avais résolu de placer mon jeune ami avant de partir auprès d'une personne sûre, de peur que sa foi ne courût de grands risques s'il retournait vivre avec ses anciennes relations ; mais en apprenant mon intention, il s'est écrié comme saint Laurent : « Pourquoi mon maître part-il sans son serviteur ? pourquoi mon père se sépare-t-il de son fils ? » et les yeux pleins de larmes il m'a supplié de le laisser aller avec moi, en disant avec saint Pierre : « Mon maître, je suis prêt à aller avec vous en prison et même à la mort. » Pour éprouver la fermeté de son désir, je lui ai répondu que c'était impossible. « Hélas, s'est-il écrié, est-ce donc impossible ? les lois de mon pays pourront-elles enchaîner ma libre volonté, et altérer mes pieuses résolutions ? Ne suis-je pas jeune encore ? Ne puis-je pas étudier, et à l'aide du temps, acquérir ce que vous possédez déjà, la science d'un docteur et les vertus d'un prêtre ? Ne puis-je pas obtenir à la longue ce que vous avez déjà conquis ? Montrez-moi le chemin, je vous en conjure et laissez-moi, s'il vous plait, vous précéder. Dites-moi ce que je dois faire, où je dois aller. Dieu, qui connaît mes désirs fera le reste et suppléera à tout. Serait-il possible que celui qui revêt les lis des champs et nourrit les oiseaux de l'air abandonnât l'enfant qui renonce à tout pour obéir à ce divin précepte : « Cherchez d'abord le royaume de Dieu et sa justice, et le reste vous sera donné par surcroît ! » Je l'écoutais avec admiration ; il conclut en me répétant les paroles du Sauveur : « Quiconque abandonnera pour moi et pour mon Évangile sa maison, ses frères, ses sœurs, son père ou sa mère recevra le centuple et possédera la vie éternelle. » Dans ses instances souvent



réitérées avec une grande ferveur, j'ai reconnu l'appel du Dieu tout-puissant, et j'ai enfin consenti à le laisser tenter l'aventure, après l'avoir muni de recommandations pour mes amis au delà des mers et de l'argent nécessaire au voyage. Je n'ai pas jugé prudent de le garder auprès de moi et de lui faire partager le risque que je cours, étant connu comme je le suis pour un catholique, d'être arrêté dans tous les ports où je voudrais m'embarquer.

« Nous nous sommes donc séparés avec une grande tendresse et j'ai su depuis, qu'après une heureuse traversée, il est maintenant en sûreté dans un asile où ses pieux désirs seront satisfaits. Maintenant, ma Constance, ma seule et chère fille, adieu ; prie pour ton pauvre père qui voudrait pouvoir t'envoyer toutes les bénédictions, celle de l'ainé, Ésaü, aussi bien que celle du plus jeune, Jacob ; je crains que la jouissance du bonheur terrestre ne soit refusée pour longtemps aux catholiques en ce pays. Il faut donc que nous nous contentions, pour nos enfants comme pour nous-mêmes (et quel homme serait assez avide pour n'en être pas satisfait), des bénédictions que Notre-Seigneur nous a promises sur la montagne, en disant : « Vous serez bienheureux quand les hommes vous persécuteront, vous mépriseront et diront faussement toute sorte de mal contre vous, pour l'amour de mon nom ; car votre récompense sera grande dans le ciel. »

« Ton père qui t'aime dans l'amour du Christ dix mille fois plus encore que selon la nature.

« H. S. »

Ah ! quel abîme ces mots « au delà des mers » ont-ils creusé entre mon père et sa pauvre enfant orpheline ! mes pensées ne savent pas franchir les limites que la nature a assignées à notre pays. Ce qui existe au delà de l'immense Océan qui nous enveloppe, n'offre à mon imagination aucune image qui puisse l'aider à se figurer l'invisible à l'aide du visible, comme nous avons coutume de le faire chez nous où toutes les villes, tous les horizons se ressemblent. Je ne puis même pas faire des vœux pour que les vents contraires arrêtent mon père, pour que les vagues agitées le repoussent sur le rivage. Il court de si grands dangers dans le port et sur le sol de sa patrie, que je dois plutôt prier ces dangereux éléments de l'aider à s'éloigner. Je ne puis pas non plus songer à un heureux retour, car le péril sera bien plus grand encore en Angleterre pour lui quand il sera revêtu d'un caractère sacré qui le vouera à une mort certain ! Je versai des larmes abondantes sur cette séparation devenue complète et sans espoir ; et pendant un temps je refusai d'écouter les consolations que m'offrait la tendresse de mes bons amis ; j'errais désolée dans le jardin, où je m'enfermais dans ma chambre et je pleurais à chaudes

larmes; enfin Muriel, la souveraine consolatrice des douleurs des autres, Muriel, toujours souffrante de corps et méprisée de ceux qui ne savaient pas découvrir, sous la difformité de son extérieur, l'excellence intérieure de son âme, Muriel me parla avec la douce chaleur et l'autorité de sa foi, et de sa pure dévotion. Elle réveilla en moi des pensées plus élevées que celles de la nature auxquelles je m'étais abandonnée; elle ralluma ma foi que le chagrin avait obscurcie, et, sans chercher à me distraire, elle sut me replacer dans un ordre d'idées plus nobles et plus douces et me rendre le sentiment de la bonté de Dieu et de la grâce ineffable qu'il faisait à mon père et à Edmond peut-être aussi, en les appelant à l'honneur du sacerdoce, dans un temps où cette vocation était plus sublime que jamais parce qu'elle conduisait souvent au martyre.

Au mois de décembre de la même année, mylord et mylady Surrey allèrent passer quelques semaines à Kenninghall pour changer d'air; le duc de Norfolk avait désiré qu'ils fissent ce voyage, et les trouvant trop jeunes pour tenir seuls leur maison, il avait demandé à lady Lumley de les accompagner et d'emmener aussi les frères de mylord, mistress Bess et sa gouvernante.

Lady Surrey m'écrivit bientôt que, si ses craintes continuelles pour la vie du duc avaient pu lui permettre de goûter le bonheur de cette tranquille retraite, elle s'y serait trouvée heureuse et aurait demandé à Dieu d'y rester toute sa vie. Mylord se livrait avec ardeur à la chasse, et le reste du temps il se plaisait auprès de sa femme; il l'accompagnait souvent à cheval; les soirées se passaient à lire ensemble des poésies et à jouer quelquefois aux cartes. La disgrâce et l'emprisonnement du duc éloignaient les visiteurs; quelques voisins seulement venaient chasser et tirer avec le comte, entre autres, sir Henry Stafford et les deux fils de M. Rookwood. Lady Surrey parlait avec éloges des bonnes qualités et de la modestie de l'aîné, de l'esprit et de l'instruction de l'autre. Elle nommait aussi sir Hammond l'Étrange comme étant toujours à Kenninghall et ne s'éloignant guère, à moins que tout prétexte ne lui manquât pour rester ou revenir; il se trouvait sans cesse sous les pas de mylord qui souvent le ramenait dîner et même souper.

« Quoique assez âgé pour être le père de mylord, je ne doute pas, écrivait mylady, que ce gentilhomme ne trouve comme tout le monde un grand plaisir dans la société aimable et enjouée de mon mari. Je sais qu'il ne méprise pas non plus la bonne chère et le vin de nos caves; cependant je t'assure, ma bonne Constance, que ce ne sont pas les charmes de notre conversation ni de notre table qui enflamment ce bon chevalier, mais plutôt la passion évidente qu'il a conçue

pour notre Milicent depuis un certain jour où il s'est blessé au bras en faisant une chute. Elle l'a pansé avec ton précieux onguent qui est vraiment un remède souverain quand la peau est écorchée. Mais bientôt la blessure du bras a passé au cœur; le brave homme a été fasciné par les yeux bleus et les airs de colombe de son chirurgien. Il est amoureux comme un fou et me paraît résolu de l'épouser. Sa blessure a été longue à guérir; il est revénu plusieurs jours de suite pour se faire soigner. Je n'ai pu retenir un sourire quand, à la fin, notre douce garde-malade lui a demandé avec une parfaite innocence si vraiment sa blessure lui faisait encore mal, car, a-t-elle ajouté, ce bras me paraît complètement guéri. Il a répondu : « Il y a des blessures, mistress Milicent, qui font souffrir sans laisser de marques à l'extérieur. — Pour celle-là, répondit-elle, je suis d'avis que les pansements ne sont plus nécessaires; avec la permission de madame, je vais vous donner un baume qui fortifiera la peau et ôtera la douleur pourvu que vous l'appliquiez matin et soir sur le point malade et que vous ayez soin de tenir la bouteille bien bouchée. — Ma mémoire est mauvaise, charmant médecin, dit le chevalier, j'oublierai certainement vos prescriptions. » Elle lui répondit de mettre la bouteille en évidence de manière à frapper ses yeux dès son réveil afin de s'en souvenir.

« Ainsi finit l'entretien ce jour-là. Mais depuis je l'observe et je vois ses yeux la suivre quand elle prépare la table de primero, quand elle travaille à son tambour à broder ou quand elle prend Bess sur ses genoux pour l'amuser. Il vient alors causer avec l'enfant pour se rapprocher de celle qui, si je ne me trompe, deviendra un de ces jours lady l'Estrange; elle est digne de ce bon mariage par sa naissance autant que par sa vertu et ses excellentes qualités. Sir Hammond est un protestant forcené, très-amer contre les catholiques; mais puisque malgré la douceur de son caractère, Milicent est fermement décidée pour la nouvelle religion, il n'y aura pas de différends entre eux sur ce point, où il est si désirable que les maris soient d'accord avec leurs femmes. Tu vas penser que je suis peut-être la seule à remarquer les indices de la passion du bon chevalier, et me trouver peut-être trop prompte dans les conclusions que j'en tire; mais, crois-moi, Constance, ceux qui savent par eux-mêmes ce que c'est que d'aimer d'une affection sans bornes sont habiles à reconnaître les effets de l'amour chez les autres. Quand Phil est dans la chambre, j'ai grand'peine à empêcher mes yeux de le regarder; je l'aime tant que je n'ai de bonheur qu'auprès de lui. Pour ne pas lui paraître trop tendre, pour ne pas faire voir aux autres des sentiments dont l'expression ne serait pas convenable, même vis-à-vis d'un mari, je m'étudie à cacher ma constante préoccupation de lui. Je

tâche de provoquer les autres adroitement à parler de mylord, afin d'avoir l'air de ne faire que suivre l'impulsion d'une conversation générale, en donnant satisfaction à mon cœur; ou bien je propose des questions, c'est un jeu auquel il excelle, et je trouve moyen ainsi d'être fière de lui sans le flatter ou le louer d'une façon inconvenante. Voilà comment je deviens habile dans les innocentes ruses qu'inspire l'amour et je sais découvrir chez les autres ce que mon propre cœur m'apprend des effets de cette passion. »

Ainsi s'épanchait avec moi la douce lady! Mais peu de temps après, le 1<sup>er</sup> janvier, je reçus d'elle un message bien différent. C'était un billet écrit dans un grand trouble d'esprit et daté de Charter-House, où elle était retournée en toute hâte avec sa famille en apprenant que la reine avait signé l'ordre de l'exécution du duc pour le lundi suivant. De grands préparatifs furent faits: Londres fut dans l'attente; des milliers de personnes, accourues pour être témoins de l'exécution, parcoururent la ville pendant la nuit précédente. Le bruit des pas dans les rues ressemblait à celui de tambours couverts de crêpes; cependant le dimanche, tard dans la soirée, la reine avait éprouvé une répugnance invincible à laisser périr le duc, et avait envoyé dire aux sheriffs de surseoir à l'exécution jusqu'à nouvel ordre.

La mère du duc, la comtesse douairière, sa sœur mylady Berkeley abaissant son orgueil jusqu'aux plus humbles supplications, mylord Arundel, de son lit de douleur, l'ambassadeur de France et beaucoup d'autres renouvelèrent leurs supplications et conjurèrent la reine d'épargner la vie du duc. Mais tout en retardant l'exécution de la sentence elle refusa absolument de la révoquer. Je me hâtai d'aller à Charter-House; mistress Ward m'accompagna et nous fûmes admises, toutes deux dans la chambre de mylady, où je trouvai avec elle sa belle-sœur, lady Marguerite Howard, véritable image de la douleur. Malgré tout ce que lady Surrey m'avait dit de cette jeune demoiselle, de ses perfections et de l'admiration que tout le monde éprouvait pour elle, la beauté de son visage, la noblesse de sa taille, le charme de ses manières dépassèrent encore mon attente, et je me rappelai involontairement, en voyant les deux belles sœurs, que mylord Surrey encore enfant les appelait deux cerises jumelles sur une même tige. Maintenant elles avaient mûri avant l'âge et leurs beautés se ressemblaient tant, que, malgré la différence de leur teint, cette comparaison était encore juste. Lady Marguerite venait de passer quelque temps auprès de la comtesse de Sussex qui s'était montrée pleine de bonté pour les malheureux enfants du duc de Norfolk; elle nous accueillit comme si nous n'avions pas été des étrangères pour elle et se montra touchée, au milieu de son immense et bien naturelle douleur, de la

part que nous y prenions. Parmi tous ces pauvres affligés elle me parut la plus profondément à plaindre.

Pendant ces jours d'incertitude sur le sort réservé au duc, que d'anxiétés ! quelles alternatives d'espoir et de craintes ! quelles affectueuses lettres furent échangées entre ce père si tendre et ses tristes enfants, entre ce bon maître et ses serviteurs ! Il écrivait ainsi à M. Dyx, son fidèle intendant :

« Adieu, mon bon Dyx, je suis bien fâché de ne pas pouvoir vous prouver le désir que j'aurais de récompenser vos fidèles services ; je suis sûr que ma mort ne changera pas vos sentiments et que vous continuerez à remplir fidèlement la mission que je vous ai confiée. Ne m'oubliez pas et pensez à moi en regardant mes enfants, Phil et Nan ont grand besoin de vos conseils et de vos avis ; ils sont jeunes et sans expérience. De leur sage conduite et de leur vertueuse direction dépend en grande partie l'avenir de leurs frères et de leur sœur. Que Dieu leur accorde sa grâce ! qu'il les conduise et dispose leurs cœurs au bien, mieux que ne le saurait faire ma tendresse paternelle ! Amen. Confiant dans votre honnêteté, dans votre fidélité à mes enfants après ma mort, je vous envoie mon dernier adieu. »

A un autre ami sûr et dévoué à son service il disait :

« Mon bon ami Georges, adieu ! Je sais combien ma triste destinée vous afflige ; pour moi j'en remercie Dieu et j'espère que les châtiements que sa miséricorde m'inflige me prépareront pour un monde meilleur. Je n'ai d'autres souvenirs à envoyer à mes amis que mes livres. Combien ma couronne de duc m'a été funeste ! Puissent mes infortunes finir avec ma vie et l'avenir être meilleur pour ma famille ! Je le demande à Dieu. Si je me retrouvais au comble de mes anciennes prospérités et qu'il me fût permis de régler ma vie selon mes désirs, je préférerais vivre dans une condition plus humble. Soyez, je vous prie, l'ami de mes enfants ; faites à votre digne femme et à l'aimable M. Denny mes compliments de cœur. Je meurs dans la foi que vous m'avez toujours connue. Adieu, mon bon ami.

« A vous dans la mort comme dans la vie.

« NORFOLK. »

Ces lettres et quelques autres circulaient de mains en mains au milieu de cette famille affligée. Tantôt l'espérance, tantôt le désespoir prévalait dans le cœur des nombreux parents et amis qui se réunissaient souvent pour délibérer sur les moyens à prendre pour adoucir la colère de la reine et la décider à faire grâce. On avait obtenu des lettres du roi de France et de plusieurs autres princes. Démarches

inutiles et imprudentes! Les instances des souverains étrangers ne servaient qu'à irriter davantage la reine contre le duc. On faisait agir mylord Sussex, mylord Arundel et les seigneurs de la cour qui, vivant dans l'intimité de Sa Majesté, pouvaient saisir les moments où elle était gaie et mieux disposée à les écouter. Les vents ne sont pas plus changeants que ne l'était l'esprit de la reine à cette époque au sujet du noble et malheureux lord; elle était toujours d'un sentiment opposé à celui de la personne qui lui en parlait, soit qu'on la pressât d'ordonner son exécution, soit qu'on la suppliât d'y tendre sur lui son pardon royal. J'entendis alors beaucoup vanter les bonnes qualités du duc de Norfolk, la noblesse de son esprit, la modération de son caractère, la simplicité de ses habitudes et la charitable abondance de ses aumônes.

Le destin d'un grand nombre dépendait alors de la chute d'un seul; tous ceux qui fréquentaient la maison de mon oncle recueillaient avec anxiété les conjectures qui circulaient sur l'issue du procès du duc. Plusieurs catholiques de distinction languissaient dans les prisons de Norwich; quatre d'entre eux étaient condamnés à mort, un autre à la prison perpétuelle et à la perte de tous ses biens. Tant que le duc de Norfolk vivait, leurs amis conservaient l'espoir qu'une fois hors de prison, ce lord autrefois si puissant s'insinuerait de nouveau dans la faveur de la reine et chasserait ses ennemis mortels, mylords Burtleigh et Leicestér, qui étaient aussi les persécuteurs des catholiques. La hache, en restant suspendue pendant plus de quatre mois sur la tête du duc, fit subir d'indicibles angoisses à bien des gens, surtout à sa vieille mère, la comtesse douairière de Surrey, qui vint à Londres pour être près de son fils dans cette extrémité. Trois fois la reine signa l'arrêt de mort et trois fois elle le révoqua; aussi chaque jour la famille tremblante et les nombreux amis, dans la maison et en dehors, s'attendaient à apprendre que le coup fatal avait été frappé. Au mois de mars, Sa Majesté fut saisie d'une violente inflammation et de douleurs extrêmes occasionnées, dit-on, par un poison que lui auraient fait boire les papistes, mais que ses médecins déclarèrent devoir être attribuées à son mépris pour leurs prescriptions. Plus d'un cœur fut alors agité d'un trouble étrange, mais silencieux comme l'orage qui menace dans un jour d'été. C'était à voix basse et en composant leur visage pour ne pas y laisser lire leurs secrètes espérances que les uns demandaient des nouvelles de la reine, tandis que les autres s'arrachaient les cheveux et déchiraient leurs poitrines dans une douleur qui n'avait rien d'affecté. Cependant, la majeure partie du peuple s'affligeait du danger de la reine. Ce furent cinq jours solennels: l'ombre de la mort planait sur la couche royale; les cœurs succombaient à l'émotion et

murmuraient tout bas des espérances qu'ils n'auraient pas osé formuler tout haut à l'ami le plus intime, de peur que les murs n'eussent des oreilles ou que le plancher ne s'ouvrit sous leurs pieds. Mon Dieu ! la vie et la mort sont entre vos mains ! Vous assignez à chacun sa part dans l'existence, la longueur de ses jours ; vos voies ne sont pas nos voies et vos pensées ne sont pas nos pensées. Elle vécut cette reine qui devait condamner tant de têtes illustres à tomber sur le billot, tant de saïetes vies à finir dans les cachots et dans les tortures ; elle vécut, et son premier acte fut de signer pour la quatrième fois, d'une main affaiblie, la sentence qui condamnait son parent à l'échafaud et de la révoquer encore. Chaque jour on nous faisait des rapports différents sur les dispositions de la reine ; tantôt on l'avait entendue, émue des grands dangers qui la menaçaient, déclarer que justice serait faite ; tantôt elle rappelait avec véhémence les liens du sang qui l'unissaient au duc et la supériorité de son rang. Elle écrivit à lord Burleigh, dans une lettre dont lord Surrey vit la copie entre les mains de lord Oxford, « qu'elle voulait écouter l'instinct de son cœur qui l'arrêtait et ne pas céder à l'entraînement de sa tête, » de peur de laisser s'accomplir un acte irréparable. Mais elle ne voulut pas voir lord Surrey ni lui permettre de plaider en personne la cause de son père. Cependant il y avait encore de l'espoir parmi les amis du duc, lorsqu'un jour (je me rappelle qu'assise auprès de lady Surrey je lui faisais la lecture selon mon habitude), mylord Berkeley se précipita dans la chambre et jeta ses gants sur la table en proférant un horrible blasphème :

— Cette femme nous a tous perdus.

— Voulez-vous parler de la reine ? dit mylady devenant blanche comme un linge.

— C'est d'une reine que je parle, répondit-il d'un air sombre, de la reine d'Écosse. Elle finit comme elle a commencé ; elle a entraîné le duc de Norfolk dans un abîme dont il ne peut plus se relever. Une lettre écrite en chiffres au duc d'Alva par cette fatale princesse, toujours funeste à elle-même et à ses amis, a été interceptée ; elle se vante d'avoir en Angleterre « un parti considérable soutenu par un grand nombre de lords. Quoique prisonniers en ce moment, il en est dans le nombre de très-puissants ; la reine d'Angleterre n'osera pas attenter à leur vie. » Hélas ! ces mots : « elle n'osera pas, » sont l'arrêt de mort définitif de mon frère. Maudit soit le jour où il s'est laissé fourvoyer dans les complots de cette sirène papiste.

— Ne parlez pas si durement d'elle, mon bon lord, dit lady Surrey avec sa douce voix. Ses malheurs ont une si grande ressemblance avec les nôtres que nous devons subir patiemment notre destin commun.

— Nan, dit lord Berkeley, tu es d'un caractère trop doux : c'est le seul défaut que je te connaisse. Si tu pouvais prendre un peu de l'ardeur de ma femme en échange de ta douceur, vous y gagneriez toutes les deux. Je t'assure que la femme de Phil doit savoir le tenir ferme.

— Je n'ai pas lu ce précepte dans la Bible, mylord, répondit-elle en souriant. Elle impose clairement aux femmes le devoir d'obéir, mais nulle part elle ne leur impose celui de commander.

— Tu ferais bien de prêcher ce point de théologie à mylady Berkeley, dit-il, afin que...

— Excusez-moi, mylord, est-ce que vous croyez la reine décidée à faire périr notre père?

— Je ne donnerais pas une épingle, Nan, de la chance qui lui reste maintenant d'obtenir sa grâce de la reine, répondit-il avec tristesse.

L'événement ne tarda pas à justifier ses paroles.

Les ennemis acharnés du duc, mylords Burleigh et Leicester, avaient passé trois jours et trois nuits auprès du lit de la reine malade, dans une si grande terreur de voir, si elle mourait, le duc de Norfolk monter sur le trône, comme époux de la reine d'Écosse, qu'ils avaient juré d'avoir à tout prix le sang du prisonnier, dès que Sa Majesté serait rétablie. Ils travaillèrent le parlement et le décidèrent à demander, dans une pétition, que, pour la sûreté de la reine et la tranquillité du royaume, le duc fût exécuté. Depuis ce moment jusqu'au funeste jour de sa mort, malgré la grande répugnance que témoignait Sa Majesté et l'illusion dans laquelle ses amis vécurent encore, le duc se résigna à la mort avec une fermeté extraordinaire et ne voulut plus conserver aucune espérance.

Un jour je trouvai lady Marguerite raccommodant des bas; une larme tombait sur chaque point de son aiguille. Je lui offris de l'aider; mais elle me répondit en pressant l'ouvrage auquel elle travaillait sur son cœur :

— Je te remercie, ma bonne Constance; aucune autre main que la mienne ne touchera à ces bas; mon père les a portés avec tous ces trous pendant de longs mois. Le pauvre M. Dyx me les a remis pour les faire rapiécer et raccommoder et j'ai voulu me charger moi-même de ce soin. Mon père n'a pas voulu permettre qu'on en achetât d'autres de peur de laisser supposer de sa part une espérance ou un désir de vivre. C'est dans la même intention qu'il a refusé de manger de la viande aussi souvent que le médecin l'avait ordonné. « Car, a-t-il dit, pourquoi me souciera-je de fortifier un corps condamné à une destruction si prochaine. »

Après une pause, elle ajouta :



— Il ne veut pas porter de vêtements ornés de velours parce que cela ne convient pas à un condamné.

Lady Surrey prit un des bas, mais lady Marguerite, par une jalousie filiale, secouant la tête et souriant avec tristesse lui dit :

— Non, ma douce Nan, je ne céderai pas, même à toi, mon droit à ce travail si humble, mais devenu précieux et noble à mes yeux à cause de celui auquel il est destiné.

Elle demanda ensuite à sa sœur si elle avait entendu dire que le duc eût demandé M. Fox, son vieux maître d'école, pour faire profession entre ses mains de la foi qu'il lui devait. Mylady Surrey le savait ; mylord le lui avait dit en y ajoutant d'autres preuves de la volonté manifestée par Sa Grâce de se préparer à la mort le mieux possible.

— Des personnes mal disposées disent, reprit lady Marguerite, que mon père, en se montrant si attaché à la nouvelle religion, cherche à se rendre la reine plus favorable, et l'accusent de n'être pas au fond ce qu'il paraît être au dehors. Mais c'est une calomnie, il a toujours eu la même manière de voir depuis l'âge de raison, et n'a jamais été reconcilié avec l'Église catholique, quoi qu'on ait pu en dire.

Je ne revis plus ces filles affligées que longtemps après la mort de leur père. Il fut décapité dans la chapelle de la Tour. Le coup qui le frappa ne fut pas moins fatal pour ses enfants, et détruisit leur bonheur et leurs espérances d'avenir. Ils quittèrent Charter-House et se retirèrent à la campagne chez différentes personnes de leur famille, pour obéir aux désirs exprimés par leur père avant sa mort. Une lettre que je reçus de mylady Surrey peu de semaines après son départ de Londres, fera bien connaître ses dispositions et l'état de son âme dans ces jours malheureux.

« Ma chère Constance, vous serez sans doute bien aise de savoir que votre pauvre amie est mieux portante et se remet un peu des grandes souffrances morales que la mort du duc, notre bien-aimé père, a causées à ses pauvres enfants, surtout à Marguerite, Philippe et moi, car leurs frères et ma sœur sont trop jeunes pour s'affliger longtemps. Mylord Arundel est profondément affecté ; il a écrit une douloureuse lettre à notre bonne lady Sussex. Mylady Berkeley et mylady Westmoreland sont presque folles de douleur depuis la mort d'un frère qu'elles aimaient extrêmement. La dernière est surtout à plaindre, car elle est séparée, peut-être pour toujours, de son mari et elle a perdu, en un an, ses deux charmantes filles.

Mylord a témoigné beaucoup de tendresse pour son père et une grande douleur de sa mort cruelle. En recevant ses lettres d'adieu écrites bien peu de temps avant le supplice : — « A mes bien-aimés

enfants, » et surtout en lisant celle adressée spécialement à Phil et à Nan, il a versé des larmes amères qui semblaient ne devoir jamais tarir. Pour obéir aux dernières volontés de son père, mylord va habiter Cambridge pendant un an ou deux. Megg, moi, et j'espère aussi Bess, nous resterons auprès de lady Sussex. Quoique Sa Grâce ait paru craindre de lui imposer une trop lourde charge, cette dame, toujours excellente pour nous dans notre malheur, n'a pas voulu me séparer de ma sœur.

« Vivre loin de mylord est une dure épreuve à laquelle je ne m'attendais pas. Que la volonté de Dieu soit faite ! Si il est utile pour le bien de son âme, comme pour les progrès de son instruction, qu'il réside à l'université, il ne me siérait pas de m'en plaindre. Je vais vous copier, si mes larmes me le permettent, les lettres du duc ; elles vous feront connaître ses dernières volontés mieux que je ne pourrais vous les expliquer. Je veux que vous sachiez à quel point son amour pour nous a été tendre et prévoyant ; il a laissé à son fils des conseils excellents ; je prie Dieu de rendre Phil capable de les suivre ! Vous remarquerez un point sur lequel j'eusse souhaité que notre père ne se fût pas prononcé, car il oppose un obstacle invincible à ce que votre sincère affection et votre piété profonde vous fassent désirer avec ardeur. Le duc nous ordonne, sous peine de perdre sa bénédiction paternelle, de fuir ce qu'il appelle « un papisme aveugle. » Si jamais je pouvais mylord à mépriser une volonté si clairement exprimée, en se réconciliant avec l'Église catholique, jugez, combien j'aurais mauvaise grâce plus tard, lorsque je supplierais mon mari d'obéir sous d'autres rapports aux recommandations pleines de sagesse, d'expérience et vraiment dignes d'une âme chrétienne que lui fait son père. Je m'arrête pour copier ses propres paroles ; c'est le plus noble emploi que je puisse faire de ma plume, je prie Dieu de vous bénir.

« Votre tendre et fidèle amie,

« ANN SUREY. »

LETTER DU DUC DE NORFOLK A SES ENFANTS.

« Mes chers enfants, je vous écris pour la dernière fois. Si vous m'aimez, si vous êtes reconnaissants de l'amour que j'ai toujours eu pour vous, souvenez-vous de mes dernières instructions et suivez-les. Oh ! Philippe, servez Dieu et craignez-le par-dessus toutes choses. Que Dieu me pardonne d'avoir été trop négligent sur ce point ! Aimez beaucoup votre femme et faites grand cas d'elle. Car, dans l'adversité où ma chute vous réduit, votre plus grande consolation, votre meilleur appui et votre bonheur seront d'avoir une femme si précoce en

vertus, en grandes qualités et qui va de pair pour les agréments de sa personne avec les femmes les plus accomplies. Si vous suivez ces deux conseils, Dieu vous bénira ; autrement vous ferez naufrage. Étudiez les exemples de la sainte Écriture et remarquez ce qui se passe chaque jour dans le monde, vous verrez que là où Dieu n'est pas craint, l'homme court à sa perte ; là où l'amour n'unit pas le mari à sa femme rien ne prospère.

« Ma troisième recommandation est de vous montrer affectueux pour vos frères, votre sœur et votre belle-sœur.

« Quoique vous soyez encore bien jeune, apprenez à réfléchir et à devenir un homme. C'est par vous-même et par votre bonne conduite que vous vous ferez des amis. Si vous suivez cette voie, les espérances de ma prévoyance paternelle ne seront pas déçues et vous aurez, grâce à Dieu indépendamment des propriétés de votre femme, de quoi vivre en gentilhomme. Prenez garde ! le monde est avide et rapace ; si vous ne tenez pas en bride les appétits coupables par une bonne administration, on vous dépouillera par des moyens indirects de ce qui vous appartient légalement, ou l'on vous causera de grands embarras en contestant vos droits. Quand votre grand-père mourut, je n'avais qu'un an de plus que vous n'avez maintenant et cependant, j'en remercie Dieu, je sus vivre avec assez d'ordre pour que vous puissiez recueillir les fruits de ma longue carrière ; cherchez à fortifier votre jeunesse et votre inexpérience par de bons conseils. Je vous envoie une courte liste de ceux que vous pouvez regarder comme de vrais amis et de fidèles serviteurs ; suivez en tous points les conseils de mon affection paternelle ; mon expérience peut mieux juger que votre jeunesse de ce qui vous convient. Je souhaite que, pour le moment, vous alliez vivre à Cambridge où vous pourrez le mieux achever de vous instruire ; c'est assez près d'ici pour qu'en un jour vous puissiez revenir vous occuper de vos affaires quand il y a lieu. Si dans un an ou deux, vous pouviez passer quelque temps chez un homme de lois, rien ne vous serait plus utile, car vous aurez toute votre vie besoin de connaître les lois. En employant bien ce temps-là vous vous rendrez capable d'avoir une opinion sur vos affaires et de juger dans votre propre cause. Je me repens trop tard de ne pas avoir fait ce que je vous conseille ; si j'avais été plus éclairé je ne serais peut-être pas aujourd'hui dans la fatale situation où je me trouve.

« Quand Dieu vous aura fait arriver à l'âge où vous pourrez convenablement entrer en ménage avec votre femme (je souhaite que ce soit de bonne heure, de peur que vous ne tombiez dans la mauvaise société), je désire que vous vous retiriez dans une de vos habitations. Si votre destinée vous permettait de rester toujours dans la vie privée

sans être appelé à de grands honneurs, oh! Philippe, croyez-moi, vous jouiriez de la vie la plus heureuse, de celle que votre père a toujours souhaitée. Craignez les hautes situations. Elles semblent douces d'abord pour un cœur vain, orgueilleux et fier. Mais lisez toutes nos vieilles chroniques; elles vous apprendront que la grandeur amène toujours de nombreux soucis, des embarras de fortune, et finit ordinairement par une ruine complète. Comparez l'état de la noblesse des temps passés avec sa situation aujourd'hui et vous verrez si mes paroles sont vraies ou non. En lisant le livre de mes comptes vous vous convaincrez que mon revenu suffisait à peine à mes dépenses. Malgré le secours que m'apportaient les terres de votre frère Tom, de votre femme et de votre belle-sœur, j'ai toujours été un mendiant. Vous pourrez, si Dieu le permet, être beaucoup plus riche que moi et plus tranquille en demeurant dans la vie privée que je vous conseille encore une fois de préférer. Ceux qui vous souhaiteront le contraire pourront avoir une bonne intention; mais croyez-en un père dont l'amour veut votre plus grand bien, dont l'âme est en ce moment prête à paraître devant Dieu, et qui juge les états divers, les plus élevés et les plus bas, tels qu'ils sont aux yeux de l'éternelle vérité. Méfiez-vous de la cour; n'y allez que pour le service du prince et restez-y dans les rangs inférieurs, car on ne trouve en ce lieu aucune sécurité.

« L'homme qui s'y laisse éblouir par les honneurs sera bientôt déçu. Il y vivra mécontent, sans atteindre le but auquel il aspire et sans pouvoir servir ses amis selon le désir de son cœur. Souvenez-vous de ces avis et suivez-les, vous en recueillerez, s'il plaît à Dieu, d'heureux fruits dans votre âge mûr.

« Je désirerais que vos frères vécussent auprès de vous; la vie commune augmenterait l'affection fraternelle entre vous. Mais le monde est acharné contre ceux qui tombent, et Tom devenant, je crois, après ma mort, le pupille de Sa Majesté la reine, sa tutelle vous sera probablement enlevée. Quant à votre frère Guillaume, on vous le laissera, le pauvre garçon, parce qu'il n'a rien pour exciter la rapacité des oiseaux de proie. Vous serez pour lui un père aussi bien qu'un frère. Je vous le confie, et si vous tenez à ma bénédiction, je vous charge de pourvoir à l'insuffisance de ce que j'ai cru pouvoir faire en sa faveur. Si la loi est respectée, votre belle-sœur sera pour lui un parti avantageux; et dans ce cas, je désire qu'elle soit élevée auprès de quelqu'un de mes amis. Pour le moment, il me semble qu'on ne saurait mieux faire que de la confier à sir Christophe Heydon, s'il est assez bon pour consentir à la recevoir chez lui, sinon vous la mettez où vous croirez, d'après les conseils de nos amis, qu'elle sera le mieux élevée. Je verrais avec regret

que Megg fût séparée de votre femme, car elle sera une digne compagne pour Nan à qui je la confie tout particulièrement. En attendant votre entrée en ménage, priez mylady de Sussex de les prendre toutes deux auprès d'elle. Sa proche parenté avec vous, son amitié sur laquelle j'ose compter, et sa bonté font de sa maison le séjour le plus convenable. Si les choses ne peuvent s'arranger ainsi, prenez quelque autre parti après avoir consulté nos parents. Mais en aucun cas ne formez aucun établissement jusqu'au jour où votre femme pourra être à la tête de votre maison avec vous.

« Voilà les principaux conseils que ma mémoire troublée me permette de vous donner en ce moment suprême. Déchez-vous de l'orgueil, de l'entêtement, de l'insolence et de la morgue ; ce sont les vices auxquels vous êtes enclin ; il faut à force de raison et de réflexion créer en vous une nouvelle nature. Ne vous livrez pas trop passionnément à la chasse ; faites-en un plaisir et non pas une occupation ni un labeur. Enfin, aimez à employer quelques instants à lire les Écritures, c'est là que se trouve toute la consolation de la vie de l'homme. Toutes les autres choses sont vaines et transitoires ; si vous êtes assidu à lire la parole de Dieu, elle vous accompagnera dans la vie et vous y trouverez votre profit et votre utilité en ce monde, votre salut et votre bonheur dans la vie future à laquelle je me prépare en ce moment par la grâce de Dieu avec joie et consolation. Si vous tenez à ma bénédiction, éloignez-vous de l'aveugle papisme qui n'apporte que servitude à la conscience humaine. Joignez le jeûne à vos prières, mais ne croyez pas ainsi acquérir du mérite ; car de nous-mêmes nous ne pouvons rien faire de bon et nous ne sommes que des serviteurs inutiles. Jeûnez pour dompter les affections coupables du cœur, mais ne comptez pour votre salut que sur le sang précieux du Christ, car, sans une foi parfaite en lui, il n'y a pas de salut. Que vos œuvres accompagnent votre foi pour montrer au monde que vous ne croyez pas seulement en paroles, mais que vous voulez en donner des preuves et satisfaire complètement vos pasteurs. Je m'étends sur ce point parce que je crains que vous n'ayez entendu ou que vous n'entendiez dire plus tard que je suis papiste : soyez certain que je meurs dans les sentiments que j'ai toujours eus depuis que je sais ce que signifie le mot religion. J'en bénis Dieu, et j'implore sa miséricorde parce que je n'ai pas toujours rendu témoignage à ma foi ni porté des fruits conformes à ma croyance, c'est là le sujet de mon repentir le plus profond<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Il semble qu'il n'y ait aucun doute sur la sincérité des opinions protestantes du duc de Norfolk. Le conseil péremptoire qu'il donne à ses enfants de fuir le papisme en est la preuve. Ils se fussent très-bien trouvés au point de vue de leur prospérité temporelle de suivre les dernières volontés de leur père sous ce rapport et cepen-

« Quand je serai mort, oubliez ma condamnation, et pardonnez, je vous l'ordonne, à mes accusateurs, comme je prends Dieu à témoin que je leur pardonne moi-même ; mais n'ayez aucun rapport avec eux tant qu'ils vivront. Bannister, j'en suis sûr, a agi de bonne foi, Hickford n'a pas eu la volonté de me nuire. Mais l'évêque de Ross et Barber surtout, m'ont accusé faussement et m'ont fait porter le poids de leurs propres trahisons. Que Dieu leur pardonne ! je le fais moi-même, et je vous ordonne de le faire. Ne conservez pas de rancune dans votre cœur, et maintenant, mon cher Philippe, adieu. Relisez quelquefois cette lettre ; elle vous fera peut-être utilement réfléchir sur vous-même ; quand je serai mort et mon corps tombé en pourriture, vous y trouverez les conseils que je vous eusse donnés vivant. Si vous suivez mes instructions, Dieu vous bénira, à coup sûr, et que ma bénédiction paternelle, que je vous donne en ce moment, soit le gage de la sienne ! Qui ! je prie humblement le Dieu tout-puissant de vous bénir ainsi que votre bonne Nan ; afin que, si telle est sa volonté, vous voyiez les enfants de vos enfants pour votre bonheur à tous deux, et que plus tard vous possédiez le royaume éternel. *Amen. Amen.*

« Écrit de la main de votre père affectionné.

« T. H. »

Le duc écrivait à Tom :

« Tom, ce que j'écris à votre frère, je l'écris pour tous mes enfants. Je dois en outre vous donner les instructions qui vous regardent spécialement. Craindre et servir Dieu, c'est votre devoir à tous ; faites-y attention, c'est le fondement de toute vertu, et ma bénédiction y est attachée. Depuis votre enfance vous êtes disposé à l'opiniâtreté. Prenez-y garde et soyez assez sage pour tenir la nature en bride. Quoique vous soyez pupille de Sa Majesté, si vous vous conduisez bien vis-à-vis de mylord Burleigh, j'espère qu'il vous aidera à racheter votre propre tutelle. Suivez les avis de votre frère aîné dont la bonne conduite sera, je l'espère, votre appui. Que Dieu lui fasse la grâce de contribuer à votre bonheur, et à vous celle de l'imiter ! Je vous donne la bénédiction de Dieu avec la mienne, et je le prie de vous accorder toutes les prospérités. »

dant tous ceux à qui étaient adressées cette recommandation, à l'exception d'un seul. rentrèrent plus tard dans le sein de l'Église catholique.

Toutes les lettres du duc citées dans ce chapitre sont authentiques. Voyez l'histoire d'Arundel, par le Rév. M<sup>r</sup> Tierney, et l'appendix qui fait suite aux poèmes de lord Surrey dans l'édition de Nott.

Il disait à Will, vers lequel son cœur le portait tendrement comme celui de Jacob vers Benjamin :

« Will, vous êtes maintenant bien jeune, mais s'il plaît à Dieu de prolonger votre vie, j'espère que vous suivrez les conseils que j'ai écrits à vos frères. J'ai confié le soin de votre éducation à votre frère aîné, et par conséquent, je vous ordonne de lui obéir comme vous m'obéiriez à moi-même si j'étais vivant. Si vous avez du penchant pour ma belle-fille, Bess Dacres, j'espère qu'il dépendra de vous de l'épouser. Je vous laisse cependant toute liberté de faire à cet égard ce que vous jugerez bon, quand vous aurez atteint l'âge convenable, et que vous aurez pu voir par vous-même que cette alliance augmenterait beaucoup votre petit revenu, ce qui n'est pas à dédaigner en ces temps, où la vie devient de plus en plus onéreuse. Vous êtes le plus jeune de beaucoup, soyez donc plein de déférence pour vos aînés et obéissez-leur. Que Dieu vous envoie les meilleures chances qu'un cadet puisse avoir en ce monde, et qu'il vous fasse la grâce d'être toujours à lui en ce monde et en l'autre. »

A moi, son indigne fille, il a daigné écrire des lignes que je rougirais de copier, si, dans l'opinion qu'il exprime sur moi, sa bonté ne paraissait pas bien plus que mes pauvres mérites.

« Ma bien-aimée Nan, qui m'êtes aussi chère que si vous étiez ma propre fille, une triste catastrophe frappe ma famille; vu l'état où elle est maintenant réduite, il est certain que vous auriez pu faire un mariage plus avantageux que le vôtre; mais j'espère que vous vous rappellerez toujours qu'au moment où votre union a été conclue, la situation de votre mari était bien différente, et je suis sûr que votre dévouement pour lui, votre affection pour vos beaux-frères et votre belle-sœur, justifieront toujours la tendresse que je vous ai témoignée. Grâce à Dieu, vous êtes déjà entrée dans la bonne voie, et tous ceux qui vous aiment ont la confiance que vous y persévérerez sans retourner en arrière. Dieu vous en préserve! Je ne vous demande, en souvenir de mon amour pour vous, que de suivre, lorsque je ne serai plus, mes trois recommandations: De craindre et de servir Dieu en évitant l'oisiveté; d'aimer fidèlement votre mari; d'être bonne pour vos frères et sœurs. Je confie spécialement à vos soins ma fille unique, Megg; j'espère que vous serez pour elle une vraie sœur et même une mère; que vous aurez pour son avenir toutes les sollicitudes que j'ai eues pour le vôtre, et que vous la recommanderez sans cesse à votre mari. Si le malheur ne m'avait pas frappé, j'aurais, avec l'aide de Dieu, pendant longtemps encore fourni aux besoins de votre jeunesse. Maintenant le cas est différent; vous devez, à quinze ans,

montrer une sagesse et une discrétion que l'on n'a guère avant vingt ans, ou bien vous vous repentirez dans votre âge mûr des folies de votre jeunesse, et vous courrez le danger d'être abandonnés de ceux de qui dépend votre avenir à tous deux. Je ne crains pas que vous méprisiez mes derniers avis ; ainsi donc que Dieu vous bénisse, vous rende la mère de vertueux enfants ; cela arrivera infailliblement si vous leur donnez de bons exemples. Adieu pour la dernière fois, votre père plein de tendresse vous répète : adieu ma chère Nan. »

Il ajoutait dans la même lettre ces mots pour sa douce et chère Megg.

« Megg, je vous confie, vous le voyez, à votre bonne sœur. Je vous ordonne, si vous désirez recevoir ma bénédiction, de lui obéir en toutes choses comme vous auriez obéi à moi ou à votre mère si nous étions vivants. Je ne doute pas que par les soins de Nan, vous ne soyez, quand le temps en sera venu, convenablement établie heureuse et contente. Soyez sage, ne perdez pas votre temps ; soyez toujours occupée à quelque chose d'utile. Appliquez-vous à lire la Bible et d'autres bons livres où vous apprendrez à craindre Dieu. De cette façon vous deviendrez avec l'aide du Seigneur une digne épouse et une femme vertueuse en tous points. Si vous suivez mes conseils, je vous donne ma bénédiction et celle de Dieu en lui demandant de vous faire la grâce de vivre et de mourir en le servant. *Amen.* »

En lisant ces lettres et le commentaire de mylady Surrey, mon cœur fut saisi d'angoisse. Son envoyé attendait ma réponse et me pressait parce qu'il avait un message pour mylord Sussex à Bermondsey, et avait été retardé en traversant la Cité. Je saisis une plume et écrivis à la hâte :

« Oh ! ma chère et honorée lady, quelle douleur me cause votre lettre ! Pardonnez-moi, si, ne pouvant vous écrire que peu de lignes, je ne m'étends pas sur le chagrin qui vous oppresse, ni sur les admirables lettres d'adieu, qui prouvent la vertu et la sagesse de celui qui les a écrites. On est tenté de s'écrier qu'il ne lui manque pour être parfait que la foi véritable. Permettez-moi de ne répondre qu'au passage de votre lettre qui excite ma peine et me cause une angoisse de cœur impossible à exprimer.

« Il n'est pas de plus grand malheur pour une âme que de se laisser détourner par des motifs illusoire de la profession de la vraie foi catholique, après l'avoir connue et y avoir fermement adhéré. Rien n'est plus dangereux que de cacher sa faiblesse sous le manteau du respect pour des parents morts, ou des devoirs vis-à-vis des vivants.



Car, dites-moi, ma bien chère lady, que sont les devoirs qui vous lient aux hommes, en présence de ceux que vous avez envers celui qui lit au fond des cœurs et qui vous jugera dans sa rigueur, si connaissant sa volonté vous ne l'avez pas accomplie? Croyez-moi, il est aussi périlleux qu'interdit de faire le mal pour que le bien en sorte. Est-il possible que vous renonciez à pratiquer la religion, que dans votre conscience vous croyez vraie; que vous renonciez à y ramener votre mari, et cela par un motif humain, quelque cher et sacré qu'il vous paraisse! J'espère que vous reviendrez à d'autres sentiments, et que la main de Dieu vous soutiendra, vous dirigera et ne vous abandonnera jamais. Je le supplie de vous garder dans la bonne voie.

« Votre humble servante et vraiment sincère et désolée amie,

« CONSTANCE SHERWOOD. »

## CHAPITRE XI

Pendant les deux ans qui suivirent la mort du duc de Norfolk, je ne vis mylady Surrey qu'une fois, lorsqu'elle vint à Arundell-House rendre visite au grand-père de son mari. Ses lettres furent à cette époque rares et courtes. Elle ne me dit pas un mot de religion et peu de choses sur son mari; elle m'apprit le mariage de lady Marguerite avec M. Sackville, héritier de lord Dorset, et celui de Millicent avec sir Hammond l'Estrange. Elle était heureuse de les voir toutes deux si convenablement établies; mais la société de son aimable sœur et les services dévoués de sa dame de compagnie lui manquaient beaucoup. Millicent devait habiter toute l'année les propriétés de son mari dans le comté de Norfolk. Mylady aspirait au moment heureux où mylord, ayant quitté l'université, viendrait vivre auprès d'elle à Kenninghall. Plus tard, elle m'écrivit qu'elle ne se possédait pas de joie, parce que mylord allait venir bientôt passer ses grandes vacances chez lord Sussex à Bermondsey. Je reçus ensuite une lettre où je remarquai, sous une gaieté et des plaisanteries inaccoutumées de sa part, un silence complet sur la présence de son mari, et vers le même temps le bruit se répandit à Londres que mylord Surrey n'avait pas impunément été exposé aux mauvais exemples et à la liberté dont il avait joui à Cambridge.

Il faut maintenant que je quitte ce noble couple, dont les malheurs

et la félicité ont toujours affligé ou réjoui mon cœur autant que les vicissitudes de ma propre vie, et que je raconte ce qui se passa dans la sphère plus modeste où la Providence m'a placée.

J'avais seize ans lorsque ma cousine Kate épousa M. Lacy ; elle fut mariée en secret, pendant la nuit, par un prêtre, M. Pladsen, dans la bibliothèque de son père, et le lendemain publiquement à l'église paroissiale d'Holburn. Jamais fiancée plus belle que notre Kate n'était entrée dans une église. Sa mère l'accompagnait ; elle sortait pour la première fois depuis bien longtemps, car elle craignait toujours de prendre froid si le vent venait du nord ou de l'est, de recevoir les vapeurs malsaines de la rivière lorsqu'il soufflait du sud ou d'attraper les maladies contagieuses de la Cité par les vents d'ouest, en sorte qu'elle restait toujours à la maison pour plus de sûreté. Mais le jour des noces de Kate, nous protestâmes tous qu'il ne faisait pas de vent du tout, et elle consentit à aller à l'église dans une litière fermée qu'elle jugea plus sûre qu'un carrosse.

— Hélas ! ma bonne femme, s'écria M. Congleton, après lui avoir entendu énumérer tous les périls auxquels elle s'exposait, tu oublies le plus sérieux de tous, celui d'être pendue. Nous nous sommes tous mis dans ce cas cette nuit en entendant la messe ici ; c'est bien plus dangereux qu'une bouffée de mauvais air.

Elle était de bonne humeur et répondit :

— Monsieur Congleton, ce n'est pas une raison parce que je puis être pendue demain pour m'enrhumer aujourd'hui.

— Voilà qui est bien répondu, s'écria Polly ; le saint évêque de Rochester n'aurait pas mieux dit.

— A quoi fais-tu allusion ? dit son père.

— J'ai entendu raconter à M. Roper, répondit-elle, qu'au moment où l'évêque était en prison, le bruit avait couru parmi le peuple qu'il allait être exécuté. Son cuisinier avait coutume de lui préparer son dîner et de le lui porter tous les jours ; mais en entendant parler d'exécution il oublia de faire le dîner. Lorsqu'il reparut devant son maître celui-ci lui demanda pourquoi il n'avait pas apporté son repas. — Monsieur, dit le cuisinier, tout le monde disait dans la ville que vous alliez mourir aujourd'hui. J'ai cru inutile de vous rien préparer. — Tu vois bien, répondit l'évêque, que je suis encore en vie. Dorénavant, quoi que tu entendes dire, ne manque pas de m'apporter mon dîner, je t'en prie. Si tu me trouves mort en me l'apportant, tu n'auras qu'à le manger toi-même ; mais je te promets, tant que je serai vivant, de n'en pas perdre une bouchée.

Le jour où il fut réellement exécuté, dit mistress Ward, quand le lieutenant vint le chercher, il lui dit :

— Mettez-moi ma pèlerine fourrée sur les épaules.

— Oh ! mylord, dit le lieutenant, à quoi bon tant soigner votre santé, vous avez à peine une heure à vivre.

— Je le sais, répondit le bienheureux père ; mais pendant ce temps je veux me conserver le mieux que je pourrai. A dire vrai, par la grâce de Dieu, je suis tout disposé à mourir en ce moment, et j'espère que sa bonté et sa miséricorde infinie me maintiendront dans ce sentiment, cependant je ne voudrais pas nuire à ma santé, ni risquer de raccourcir ma vie d'une heure ; au contraire, j'emploierai pour la conserver tous les moyens que le Dieu tout-puisant me met entre les mains.

A ces mots, ma bonne tante s'enveloppa soigneusement dans son voile en disant que cet évêque était le saint le plus sage et le martyr le plus raisonnable dont elle eût jamais entendu parler.

Kate portait un habillement de soie blanche ; des bijoux d'or ornaient ses cheveux blonds habilement tressés et disposés autour de son visage. Elle fut conduite à l'église par deux gentilshommes, amis de son futur, qui avaient attaché, avec des rubans, des bouquets de romarin sur leurs manches de soie. On portait devant elle une belle coupe de vermeil dorée dans laquelle était une magnifique branche de romarin d'où pendaient des rubans de toutes couleurs. Les musiciens venaient ensuite et ils étaient suivis d'un groupe de jeunes filles portant des guirlandes. Nous arrivâmes ainsi à la porte de l'église où la foule acclama la fiancée dont la beauté excitait l'admiration populaire. Muriel appuyée sur mon bras glissait inaperçue, mais j'entendais murmurer des bénédictions sur son passage.

« Douce sainte, disait un homme âgé, appuyé sur son bâton, tes noces ne seront pas de ce monde. » Une femme qui portait un enfant dans ses bras s'approcha de Muriel et lui dit à l'oreille : « Celui que tu es venue visiter est mort en priant pour toi. » Un homme en la regardant monter péniblement les marches de l'église l'appela un ange ; sur quoi un mendiant estropié s'écria : « Vraiment oui, mais un ange boiteux. » Elle le regarda avec un doux sourire et tirant une pièce d'argent de sa poche la lui donna en ajoutant qu'elle espérait que la bonté de Dieu les feraient arriver ensemble clopin clopant et pas trop tard dans le ciel. Il se mit alors à la bénir si bruyamment qu'elle me poussa précipitamment dans l'église pour fuir ces remerciements publics.

Après la cérémonie nous retournâmes dans le même ordre à Ely-place. Le banquet et les réjouissances qui le suivirent se passèrent dans l'intimité et sans bruit, parce que M. Congleton ne se souciait pas d'attirer l'attention sur sa famille déjà suspecte, soit à cause de son amitié pour sir Francis Walsingham, soit à cause des tolérances exceptionnelles que sa sœur lady Egerton of Ridley avait obtenues pour

lui. Il était en outre très-lié avec l'ambassadeur de Portugal qui nous ouvrait sa chapelle en tout temps ; en sorte qu'à l'exception du mariage actuel aucun acte religieux n'avait été accompli par un prêtre dans sa maison. M. Congleton était cependant connu pour un catholique ; ni lui, ni aucun des siens n'assistait à l'office protestant ; sir Francis lui disait souvent qu'on usait envers lui d'indulgence dans l'espérance de l'amener, par la douceur, à se soumettre à la religion de l'État.

M. Lacy habitait Grays' inn-Lane à quelques portes de M. Swithin Well ; ce voisinage fit naître une grande intimité entre les amis de Kate et ce digne gentilhomme ; il était bon, aimable, enjoué dans la conversation, poli et généreux ; sa femme était très-vertueuse. Quoique M. Swithin aimât beaucoup la chasse au faucon et à courre et les autres amusements de cette espèce, il avait le mérite de quitter souvent ses plaisirs pour se livrer à l'éducation de quelques jeunes gens. Il les formait si efficacement à la vertu et à la science que sa maison devint un séminaire d'où sortirent de dignes membres du clergé catholique. Il avait alors chez lui M. Hubert Rookwood ; le plus jeune des fils de M. Rookwood, que j'avais rencontré à l'auberge de Bedford pendant mon voyage à Londres. Nous eûmes bientôt fait une connaissance presque intime, fondée sur la ressemblance de nos goûts, entretenue par un aimable échange de livres, de morceaux de musique que je copiais pour lui et que nous essayions quelquefois de jouer ensemble le soir. Il avait une voix agréable et une grande aptitude à saisir les motifs d'un chant, mais il n'avait pas appris les règles de l'art ; je ne demandais pas mieux que de les lui enseigner et je lui donnai des leçons de luth et de chant. Il n'était pas plus grand que lors de notre première rencontre ; sa figure seule avait changé. Il était devenu très-pâle, et ses cheveux épais rejetés en arrière découvraient un front élevé et pensif. Il y avait très-bonne société chez M. Well, car outre ses élèves, quelques catholiques venaient y prendre leurs repas attirés par le plaisir de se trouver avec des personnes distinguées, intelligentes, et professant la même religion. J'avais souvent occasion de causer avec Hubert, sans être jamais seule avec lui et à cause de l'amitié qui existait entre son père et le mien, je lui témoignais une affection dont je n'étais pas prodigue d'ordinaire.

M. Lacy avait été élevé dans cette maison et quoiqu'il ne fût pas doué de manière à devenir un homme éminent, il y avait puisé une grande estime de la science et le goût des livres. Il avait une façon de parler un peu affectée, et semblait en causant plus occupé des mots que de leur sens. Hubert comparait sa parole à une lame de plomb sortant d'un fourreau doré. C'était un jeune homme irréprochable ;

sa femme ne pouvait se plaindre que de ses livres dont elle était jalouse comme elle eût pu l'être d'une rivale. Elle prétendait qu'il se tuerait de travail, et déplorait surtout une vie de Thomas à Kempis dont il s'occupait depuis longtemps. Un jour entrant dans sa bibliothèque, elle s'écria : « Je voudrais être livre ! peut-être feriez-vous un peu plus de cas de moi. »

— Soyez au moins un almanach, dit Polly, qui se trouvait là, afin qu'il puisse changer tous les ans.

Je lus pendant cette année-là plus que pendant tout le reste de ma vie. Ma tante était de plus en plus malade ; mistress Ward sans cesse occupée de la soigner. Polly avait épousé pendant l'hiver sir Ralph Ingolby et était allée passer quelques mois à la campagne. Muriel emmenait son père visiter les prisons avec elle et restait quelquefois dehors toute la journée, en sorte que j'étais plus souvent chez Kate ou chez mistress Well qu'à la maison. L'exemple et la conversation d'Hubert excitaient en moi le désir d'apprendre ; il était persuasif et savait mieux que personne flatter les dispositions naturelles de ceux à qui il avait affaire. Les livres qu'il me donnait à lire obtenaient toujours l'approbation de mistress Ward à qui j'en soumettais consciencieusement les titres. N'étant pas très-lettrée, elle consultait, avant de me répondre, des hommes éclairés. Ces lectures nourrissaient en moi une grande soif de savoir, un désir ardent d'entendre causer ceux qui étaient plus instruits que moi, et un goût très-vif pour la société d'Hubert.

J'étais heureuse en l'écoutant faire, avec une éloquence originale, des descriptions pleines d'imagination auxquelles son attitude, ses gestes, sa prononciation donnaient encore plus de charmes. Rien d'arrogant ni d'affecté ne défigurait sa conversation. Il avait une telle puissance de persuasion et, dans certains cas, une telle véhémence de passion qu'on ne pouvait s'empêcher d'admirer ses talents lors même qu'on ne partageait pas sa manière de voir. Je soumettais à son jugement toutes les nouvelles idées que développait en moi la lecture, cette clef mystérieuse qui ouvrait les retraites cachées au fond de mon âme ; je me souviens encore de l'émotion avec laquelle j'attendais ses réponses ; j'étais suspendue à ses lèvres, non pas par une affection particulière pour lui mais à cause de la fascination de son langage et de l'intérêt passionné que m'inspiraient nos sujets de conversation. Tantôt c'était l'histoire des grands hommes des temps passés ; tantôt les changements produits dans notre siècle par l'invention de l'imprimerie. Il savait le français et l'italien et me fit faire connaissance avec les grands écrivains de ces deux nations. Il traduisit pour moi plusieurs passages de la *Divine Comédie* du signor Dante Alighieri dans laquelle l'enfer, le purgatoire et le paradis sont

dépeints comme par un témoin oculaire avec une si grande profondeur de sens et une telle force de génie que le poète semble avoir reçu la révélation surnaturelle de l'infini. Il me fit lire une partie de la *Jérusalem délivrée* du signor Torquato Tasso, gentilhomme alors vivant à la cour de Ferrare; ce poème charmant a été traduit depuis en vers anglais par M. Fairfax. Les quatre premiers chants avaient été donnés à M. Well par un jeune étudiant de l'Université de Padoue. Us me sont restés gravés dans la mémoire, le troisième surtout, parce que ce fut en le lisant que je soupçonnai pour la première fois l'inclination d'Hubert pour moi: Jamais je n'avais si bien senti le mérite de l'auteur ni éprouvé pour les inventions de sa muse une sympathie aussi vive qu'en lisant l'épisode d'Olinde et de Sophronisbe. Peut-être les scènes décrites par le poète avaient-elles quelque ressemblance avec ce qui se passait sous mes yeux dans mon pays. La noble fille, qui osa se présenter devant le Soudan comme seule coupable du crime d'avoir arraché l'image de Marie des mains des infidèles blasphémateurs, et qui s'offrit à la mort, radieuse de beauté, avec un courage modeste et une émotion comprimée, pour sauver ses compagnons, me semblait être la personnification de ceux qui souffrent de nos jours pour la même foi, non plus de la rage des infidèles, mais par les mains de ceux dont les pères professaient hier encore les croyances que l'on traite aujourd'hui de trahison.

Hubert, observant mon émotion, me demanda si j'aurais voulu mourir comme Sophronisbe. « Oui, lui répondis-je, si Dieu m'en avait fait la grâce. » Mais au même instant je pensai qu'il ne saurait être permis de dire un mensonge même pour sauver la vie du monde entier. Je lui exprimai ce scrupule dont il se mit à rire en disant qu'il était de l'avis du poète: « Noble mensonge plus méritoire que la vérité même! » et qu'il ne croyait pas qu'une âme dût rester longtemps en purgatoire pour ce péché-là.

— Cela peut être, répondis-je, cependant il serait plus digne de notre foi de nous abandonner entre les mains de Dieu à tout événement plutôt que de faire le moindre mal pour en tirer le bien.

— Je voudrais savoir, mistress Constance, ce que vous diriez si la vie d'un prêtre était entre vos mains et s'il dépendait de vous de la sauver par un mensonge.

— Je n'en sais rien; mais j'espère que le Tout-Puissant daignerait alors mettre dans ma bouche des paroles, bien que véritables, qui feraient prendre le change aux malintentionnés. Puisse-t-il m'épargner d'aussi terribles perplexités et me pardonner si, dans le trouble d'un grand danger, je commettais involontairement une faute!

— Et que pensez-vous, dit Hubert en changeant de sujet, du

malheureux Olinde, qui aimait si tendrement la jeune fille, et qui par crainte de l'offenser, espérait peu, ne demandait rien et ne révéla sa passion qu'au moment où le destin les condamna à mourir ensemble ?

— Je n'ai songé qu'à Sophronisbe, répondis-je.

Il soupira et continua la lecture : « Tout le monde pleurait en songeant à la mort cruelle de Sophronisbe ; mais elle ne versait pas une larme sur elle-même, et reprochait à l'amoureux jeune homme les siennes. « — Mon ami, lui disait-elle, dans ce moment suprême il faut d'autres pensées, d'autres larmes, d'autres soupirs. Pense à tes péchés, songe aux récompenses que Dieu prépare aux élus. Si tu ne souffres que pour lui les tourments te sembleront doux. Vois comme le ciel est splendide ! le soleil brillant semble nous inviter à monter là-haut avec joie. »

— Ah ! m'écriai-je, honte à celui qui a eu besoin de telles exhortations et qui s'est montré moins vaillant qu'une femme.

— Il mourait volontairement pour ne pas vivre séparé de celle qu'il chérissait plus que la vie. Les chagrins d'amour rendent parfois lâche l'homme le plus brave.

— J'aurais cru, répondis-je, que dans les nobles cœurs, les effets de l'amour doivent toujours être nobles.

— Trouvez-vous, mistress Constance, que Sophronisbe a bien fait, après sa délivrance inespérée, de ne pas refuser d'être unie pour la vie à celui qui avait voulu lui être uni dans la mort ?

— Je vais peut-être vous paraître ingrate, monsieur, répondis-je, mais il me semble qu'il eût fallu d'autre mérite que celui d'une vulgaire tendresse pour gagner un si grand cœur.

— Vous êtes difficile à contenter, mistress Constance, dit-il avec un peu de dépit ; pour vous plaire je vois qu'il faudrait avoir non pas seulement un grand cœur, mais un cœur insensible.

— Non, m'écriai-je, je n'estime pas l'insensibilité ; je n'aime pas non plus la langueur ; vous qui êtes si intelligent, vous devriez trouver le mot qui explique ce qui me plaît dans un homme.

— Je ne connais pas ce mot, répondit-il, mais je voudrais savoir ce que vous aimez afin de l'acquérir.

Notre conversation finit là. Elle fournit beaucoup d'aliment à mes pensées et me causa, je le crains, un mouvement de vaine complaisance en m'apprenant qu'un jeune homme si instruit, si bien doué et de tant d'avenir, éprouvait plus que de l'amitié pour une personne aussi jeune et aussi ignorante que je l'étais alors.

Quelques mois après le mariage de Kate la situation religieuse s'aggrava ; on apprit qu'un grand nombre de protestants avaient été massacrés à Paris le jour de Saint-Barthélemy et ensuite dans beau-

coup de villes de France. Les catholiques en furent consternés et la rage des protestants devint telle que l'ambassadeur français n'osait plus se montrer en public ; personne ne lui adressait la parole. Cependant la reine continuait à lui témoigner de l'amitié. J'étais un soir chez lady Ingolby, belle-mère de Polly, où était réunie une nombreuse société. Les funestes nouvelles de France faisaient le sujet de la conversation ; on déplorait le cruel événement, on en condamnait les auteurs. Tous les gens de bien étaient unanimes pour cela ; mais il y avait des personnes qui en prenaient occasion de couvrir d'outrages la religion catholique et d'accuser les papistes de cruauté et d'inhumanité, sans songer le moins du monde aux supplices qui leur étaient en ce moment même infligés en Angleterre. J'avais été élevée à l'école du silence ; cependant je me sentis si violemment émue que malgré ma jeunesse, j'allais, comme dit le Psalmiste, « parler avec ma langue » et prononcer les mots qui sortaient brûlants de mon cœur, quand un vieillard dont j'avais remarqué la présence, mais dont je ne connaissais pas le nom, prit la parole. C'était un homme d'un aspect vénérable et bienveillant ; ses yeux étaient encore pleins de feu et ses cheveux argentés couronnaient un front noble sur lequel resplendissait la dignité de l'âge et de la vertu.

— Mes bons amis, dit-il, et le son de sa voix fit taire les plus animés, Dieu me préserve de ne pas maudire comme vous les massacres de France ! C'est une chose horrible et lamentable que d'avoir tué un si grand nombre de gens sous prétexte de religion. Mais en entendant parler certaines personnes, on croirait que nul ne souffre pour la foi dans notre pays et qu'il n'existe pas chez nous des lois sanglantes en vertu desquelles les papistes sont mis à mort légalement et de sang-froid. N'y a-t-il pas là quelque chose de plus affreux que l'explosion soudaine des passions féroces et des vengeances populaires. Ce massacre est une revanche des cruautés commises par les huguenots. Ils ont dernièrement fait périr des milliers de catholiques, détruit des églises, livré les campagnes à la brutalité des soldats ; la crainte de semblables attentats dans Paris a enflammé la haine ; dès que le mot d'ordre est tombé de la bouche des chefs du parti, l'œuvre sanguinaire a commencé ; elle a été poursuivie avec une rage insensée et s'est propagée dans la ville comme un incendie. Des hommes saisis d'une terreur panique ont frappé les ennemis dont ils croyaient déjà sentir la main les serrer à la gorge.

Ce langage hardi prit tout le monde par surprise ; car un mot en faveur des catholiques, un geste suffisait alors pour être accusé et jeté en prison. Je n'osais plus respirer et j'attendais les yeux baissés et les joues brûlantes ce qui allait suivre.

— Il est certain, reprit-il, que les souffrances endurées par ceux



qui refusent d'accepter la réforme, sont telles en ce moment dans notre pays que bien des gens préféreraient la mort à l'état d'anxiété et de terreur constante où ils vivent. Je ne discute plus en ce moment la vérité ou la fausseté d'une religion qui, fût-elle condamnable, n'est pas une invention de nos jours, mais réunissait dans une même foi tous les chrétiens il y a cent ans. Les hommes âgés l'ont reçue d'une autorité incontestée, les plus jeunes l'ont apprise de leurs parents. Je constate seulement que les papistes sont soumis à mille vexations, liés, emprisonnés et livrés à des tourments pires que la mort; mieux vaudrait pour eux être tués par l'épée, noyés, brûlés sur les bûchers. On pend un homme, puis on le coupe encore vivant par morceaux; on le déchire, on lui arrache le cœur, on lui brise les membres; il est impossible d'imaginer rien de plus horrible.

— Ce sont des traîtres que l'on punit ainsi, s'écria un gentilhomme un peu revenu du premier étonnement.

— Si vous considérez comme une trahison de ne pas professer la même religion que le souverain de son pays, continua le vieillard, les huguenots qui ont péri en France étaient tous des traîtres, et comme tels, ils méritaient tous la mort.

— Sans aucun doute, s'écria tout d'un coup un gentilhomme qui dormait sur son fauteuil; qu'ils soient tous pendus!

Tout le monde éclata de rire, le vieux gentilhomme en fit autant, puis il continua :

— Mes bons amis, c'est une chose dangereuse que de parler en faveur des catholiques; mais qui osera le faire, si ce n'est un homme dont la loyauté envers la reine et envers le pays ne peut être soupçonnée et qui ayant bu jusqu'à la lie, dans sa jeunesse, le calice d'affliction, porte la vie comme un fardeau dont il aspire à être délivré, et par conséquent ne craint aucun ennemi et n'attend plus rien en ce monde? Laissez-moi vous dire toute ma pensée; vous me ferez pendre demain si vous voulez, ajouta-t-il avec un doux sourire.

— Ne craignez rien, M. Roper. Parlez, monsieur, dit-on de tous côtés.

Il continua :

— Je vais vous raconter ce qu'ont souffert depuis plusieurs années des gens, à qui, sauf la pratique secrète de leur religion, on ne peut reprocher ni une pensée de trahison, ni le moindre attentat aux lois. Vous savez que les prisons regorgent de non-conformistes, au point qu'il n'y reste plus de place pour les malfaiteurs. Eh bien! dans ces prisons, à ma connaissance personnelle, des femmes ont été pendues par les mains et fouettées avec cruauté, parce qu'elles refusaient de nommer le prêtre qui les avait reconciliées avec

l'Église et leur avait donné l'absolution, ou de dire l'endroit où elles avaient assisté à la messe. Des prêtres ont été mis à la torture pour les forcer à déclarer le nom de ceux qu'ils avaient entendus en confession, qui avaient donné l'hospitalité à des papistes ou commis quelque crime analogue. On leur enfonce des aiguilles sous les ongles. Il n'y a pas longtemps qu'un d'entre eux est mort sur la roue. Oh! messieurs, j'ai vu de mes yeux un jeune homme, fils d'un de mes amis, le jeune Marc Typper, né de parents riches et honnêtes, qui, après d'excellentes études, revenait dans sa famille, je l'ai vu fouetté le long des rues de Londres, et condamné à avoir l'oreille brûlée. Le juge devant qui on l'avait accusé de papisme ne trouvant aucune preuve contre lui, l'avait condamné comme vagabond. Que pensez-vous, mes nobles dames, et vous tous qui avez le cœur bon, de la mort du fils de sir Robert Tyrwit qui, accusé d'avoir entendu la messe au mariage de sa sœur, fut arraché de la maison paternelle, quoique atteint d'une fièvre grave, et jeté en prison à moitié évanoui? Ses parents désolés mirent tout en œuvre pour obtenir des juges qu'ils eussent égard à sa maladie, les suppliant de ne pas ajouter affliction sur affliction, de ne pas braver les ordres des médecins qui affirmaient que ce serait tuer ce charmant jeune homme que de l'emmener en un pareil état. Tout fut inutile; on s'empara du malade, on l'entraîna, on l'enferma dans un cachot où il mourut deux jours après. On l'enterra et personne ne s'en occupa plus. Songez, messieurs, à ce que doivent éprouver les malheureux parents quand ils entendent des Anglais parler des massacres des protestants en France comme d'un crime sans exemple. Lorsque dans une famille catholique un cadet convoite l'héritage de son aîné ou même celui de son père, il n'a qu'à se conformer à la nouvelle religion de l'État, et à dénoncer ses parents comme papistes, pour être immédiatement mis en possession de leurs biens. Ainsi les inimitiés et les procès se multiplient dans notre patrie, les liens de la famille sont détruits, les fondements de l'honneur sont jetés au vent, les bases de toute société renversées; la force brutale et violente, et les mortels poisons du soupçon et de la calomnie sont employés contre ceux qui tiennent fermement à leur ancienne religion. Leur fortune est ruinée par les amendes et les confiscations. Mes amis, plutôt au ciel qu'en France on n'eût pas touché à un seul huguenot, qu'on ne leur eût pas arraché un cheveu! Plût à Dieu qu'aucun protestant n'eût péri dans les flammes sous le règne de notre reine Marie, et que la persécution actuelle contre les papistes ne fût pas excitée par des hommes aveugles qui s'imaginent que le protestantisme produira la liberté de l'âme humaine! Je répète avec celui qui devint mon père, non-seulement selon la loi, mais aussi selon

Dieu : « Peu m'importe d'être cousu dans un sac et jeté dans la Tamise, si je puis auparavant voir les luttes religieuses terminées et les hommes d'accord sur la vérité divine.

Le noble et courageux champion de la foi se tut et divers murmures se firent entendre :

— Il me semble que voilà un merveilleux prédicateur de doctrines séditieuses, murmura à voix basse une dame.

Un gentilhomme ajouta que si on laissait de semblables paroles impunies, on verrait bientôt la messe célébrée en public et le papisme relever la tête. Et tous affirmèrent hautement qu'il était impossible d'être papiste ou ami des papistes sans devenir l'ennemi du gouvernement de la reine, d'où il résultait que les papistes étaient des traîtres.

Un autre opina pour qu'ils fussent traités avec moins d'indulgence, et qu'au lieu de se borner à punir d'une amende ceux qui refusaient d'assister aux exercices du culte, on prit les moyens efficaces pour les obliger d'obéir et faire cesser leur obstination. Quant à moi, ajouta-t-il, je tirerais sur un prêtre du séminaire comme sur un loup ou sur toute autre bête malfaisante.

Cet homme était un de ceux qui avait témoigné le plus d'horreur pour les massacres de France.

Une dame s'écria que les papistes, parmi lesquels elle regrettait d'être obligée de ranger M. Roper, devraient rougir de parler de persécution. Elle rappela les cruautés commises sur les protestants vingt ans auparavant, lorsqu'on avait brûlé à Oxford les deux illustres évêques de Londres et de Worcester.

M. Roper l'écouta avec attention et répondit :

— Malheureusement, madame, le docteur Latimer dont vous voulez parler, avait entièrement approuvé cette façon d'agir envers les récalcitrants lorsqu'ils ne pensaient pas comme lui. J'en juge par une lettre qu'il écrivit, en 1538, à son ami particulier le lord du sceau privé, Cromwell, avant de partir pour Smithfield où il allait voir brûler le père Forest de Greenwich, savant ecclésiastique avec lequel j'ai souvent conversé dans mon enfance.

— Qu'écrivait le bon évêque, demandèrent deux ou trois personnes ? C'était le plus vertueux des protestants, le plus saint des martyrs !

— Ce saint évêque, continua M. Roper, entrait gaiement en matière et commençait ainsi sa lettre : « Puisque c'est votre bon plaisir, monsieur, que je joue mon rôle de fou pendant que Forest souffrira, je voudrais être placé tout près de son hûcher ; je tâcherais, par mon sermon, de le convertir et en même temps de contenter le peuple. » Puis il déplora la faiblesse du sheriff et des geôliers qui

avaient donné accès auprès du prisonnier aux frères blancs de Doncaster, et lui avaient permis d'entendre la messe et de recevoir le sacrement, ce qui était la plus sûre manière de l'encourager dans son obstination. « J'avoue humblement, continuait l'excellent homme, que je suis assez *fou* pour souhaiter qu'on pardonne à Forest s'il abjure sa religion. » Jugez, messieurs, de ce que dut éprouver le vieil évêque, lorsque soixante-dix ans plus tard, il se vit enveloppé de flammes et se rappela le temps où il avait prêché et fait le fou, comme il disait, devant un homme en proie à une agonie semblable à la sienne sans avoir protesté d'un seul mot contre sa condamnation.

— Si sa conscience ne lui reprochait rien, il s'en sera tiré, dit sir Christophe Wray, comme un légiste de ma connaissance. Un paysan va le trouver et lui pose cette question : « Monsieur, si ma vache entrait dans votre champ et y mangeait pendant toute une journée, qu'est-ce que la loi m'obligerait de faire comme réparation ? — Assurément, mon ami, vous seriez condamné à payer tout le dommage causé, ce serait votre strict devoir. — Ah ! oui, monsieur, mais c'est votre vache qui s'est égarée dans mon champ. — Allez-vous-en, s'écria aussitôt le légiste, cela change tout à fait la question. »

Les uns sourirent de cette histoire, les autres en murmurèrent. Je vis alors un dignitaire de l'église protestante se lever et, traversant le salon, s'approcher du courageux champion des catholiques, M. Roper, gendre de Thomas More, dont tout le monde connaissait la bonté et l'active charité; et lui serrant la main :

— Je suis de votre avis, mon ami Roper. Je pense tout ce que vous avez dit ce soir, et je prie Dieu de mettre à la fin de ma vie mon âme dans le ciel auprès de la vôtre, quoique nous ne voguions pas en ce monde dans la même barque.

— Je dis *amen* à votre prière, mon bon doyen, dit M. Roper, et il ajouta à voix basse : Il n'y a qu'un seul vaisseau qui ait reçu un sauf-conduit pour faire un tel voyage.

L'autre secoua la tête, et appelant un jeune homme de douze ou treize ans, il le présenta comme son fils à M. Roper, en lui disant que sa disposition et sa facilité pour apprendre lui faisaient espérer qu'il serait un jour l'ornement de l'Église d'Angleterre. M. Roper salua en souriant cet enfant, dont le regard intelligent et les manières me parurent au-dessus de son âge. Je ne revis jamais le père ni le fils. Le premier était le docteur Mathews, que la reine nomma évêque de Durham; son fils, Toby Mathews, rentra quelques années plus tard dans le sein de l'Église catholique; il est maintenant jésuite.

L'aspect vénérable du bon M. Roper me préoccupait; je demandai

à lady Tregony, près de laquelle j'étais assise, si elle le connaissait et si ses vertus étaient dignes de la noblesse de ses manières. Elle sourit et me répondit que son âme était plus noble encore, et sa vie plus honorable que son attitude. Il avait épousé la fille de sir Thomas More, dont la mémoire lui était restée si vénérable et si chère qu'il n'avait jamais songé à un second mariage; dernièrement il avait abandonné, en faveur de son fils, son titre de notaire du banc de la reine, et il consacrait tout son revenu et tout son temps au service des pauvres et particulièrement des prisonniers; on le considérait comme l'appui des malheureux, le refuge des affligés.

Je regardais ce bon vieillard avec plus de respect qu'auparavant. Je souhaitais ardemment un seul mot de lui; grâce à Dieu, mon désir fut exaucé; à dater de ce jour, je pus compter au nombre des bénédictions les plus précieuses que j'aie reçues du ciel l'affection pleine de condescendance dont m'honora jusqu'à la fin de sa vie ce vertueux gentilhomme. J'oserais dire que c'était de l'amitié, si le sentiment qui existait entre un tel homme, âgé de quatre-vingts ans, et une folle jeune fille de seize ans, pouvait porter un tel nom. C'était, de mon côté, un respect profond, une affection très-grande et très-humble que je sentis dès le premier jour; du sien, une bonté et une bienveillance prouvées par les soins qu'il daigna prendre de cultiver mes bonnes dispositions et de préserver mon cœur de toute atteinte du mal et de l'erreur.

M. Roper vint causer avec lady Tregony, et sur un mot que lui dit cette dame, il se tourna vers moi :

— Est-ce que les jeunes filles d'aujourd'hui ne craignent pas la vue des têtes blanches et ne fuient pas la conversation des vieillards?

Ces mots furent accompagnés d'un sourire si bienveillant que ma timidité s'évanouit pour faire place à la confiance.

— Oh ! monsieur, m'écriai-je, je n'avais pas encore cinq ans lorsque mon bon père, en me montrant un portrait de sir Thomas More, m'a dit que l'Angleterre n'avait jamais vu et ne verrait jamais d'homme aussi angélique, et que sa mémoire était illustre et sainte. Il me semble, monsieur, qu'étant son gendre, ayant connu son cœur et ses œuvres, et vécu longtemps dans sa maison, vous devez beaucoup lui ressembler.

— Quant à ses pensées et à ses actions, répondait M. Roper, personne ne les connaît aussi bien que moi, et ne pourrait mieux vous en parler si ma mémoire pouvait encore me le permettre. Mais quant à la ressemblance, hélas ! il n'y avait au monde qu'un seul être qui possédât les mêmes vertus, les mêmes perfections que lui, et qui fût digne de son amour paternel.

La voix de l'excellent homme était tremblante. Après une courte

pause, il me dit avoir écrit tout ce que ses souvenirs lui avaient fourni sur la vie de sir Thomas, et me promit de me donner à lire ce manuscrit. Je ne savais comment le remercier d'une faveur dont je sentais tout le prix. Il se mit ensuite à parler des événements qui devenaient de jour en jour plus inquiétants, et me raconta une conversation qu'il avait eue autrefois avec sir Thomas sur les bords de la Tamise à Chelsea.

« — Plût au ciel, mon fils Thomas, lui disait l'illustre confesseur, que je fusse cousu dans un sac et jeté au fond de la Tamise, à condition que trois grâces fussent accordées à la chrétienté.

« — Quelles sont donc ces grâces si importantes, monsieur ? lui dis-je.

« — En vérité, mon fils, les voici : La première c'est que la paix succède aux guerres destructives que se font tous les souverains. La seconde, c'est que l'Église, déchirée par un si grand nombre d'hérésies, s'affermisse dans la parfaite unité de la foi. La troisième, enfin, regarde le mariage de notre roi ; pour la gloire de Dieu et la tranquillité de tout le monde, il est à souhaiter que cette affaire arrive à bonne fin.

« — Ce sont en effet des choses bien désirables, mais continuai-je avec gaieté ; où trouver un pays plus heureux que le nôtre ? Nous avons un prince si catholique que les hérétiques n'osent pas se montrer ; un clergé vertueux et savant ; une noblesse inattaquable ; un peuple fidèle, obéissant et professant la même foi avec unanimité.

« — Cela est vrai, mon fils, » et il renchérit encore sur les éloges que je donnais à tous les ordres de l'État : « Nous semblons assis sur un roc inébranlable ; nous voyons les hérétiques ramper à nos pieds comme des vers de terre, et cependant demandons à Dieu de ne pas voir le jour où nous serons heureux de pouvoir traiter avec eux, et de leur permettre d'avoir leurs églises, afin de ne pas être inquiétés dans les nôtres. »

Je m'efforçais de lui prouver que nous n'avions pas ce malheur à craindre, mais il insista jusqu'au moment où, me voyant ému, il s'arrêta en me disant avec bonté. « Cela n'arrivera peut-être pas. » J'ai vécu pendant seize ans dans sa maison, et je n'ai jamais pu apercevoir une altération dans son humeur.

Telle fut la première des nombreuses conversations que j'eus avec ce digne gentilhomme, pendant les années que je passai à Holburn. Il aimait autant à raconter des anecdotes sur sir Thomas More et sur sa famille, que moi à les écouter.

Avant de le quitter, j'osai lui demander s'il ne craignait pas les suites des courageuses paroles qu'il avait dites au milieu d'une société presque tout entière hostile à nos croyances.

— Je ne redoute pas grand'chose, répondit-il ; mon âge, mes relations avec des gens qui ne voudraient pas me laisser maltraiter, et qui ont le pouvoir de me protéger ; le peu d'importance que j'attache à vivre quelques années ou quelques jours de plus ou de moins, me donnent le droit de parler librement, et me laissent indifférent quant aux résultats de ma hardiesse.

Lady Tregony m'assura que sa confiance était fondée, et qu'il avait des amis puissants. Toute autre personne qui aurait risqué dans cette maison la dixième partie de ce qu'il avait dit avec tant de fermeté, eût été infailliblement dénoncée et jetée en prison.

LADY GEORGINA FULLERTON.

La suite prochainement.

---

# LES VAISSEAUX CUIRASSÉS

ET L'ARTILLERIE DE MARINE EN 1865

---

*L'Art naval à l'Exposition de Londres*, par le vice-amiral Paris. — *Report of the Secretary of the Navy of Unites-States in Relation to armored Vessels*. — *Les marines de la France et de l'Angleterre*, par Xavier Raymond. — *Revue maritime et coloniale*, 1861-1865.

---

## I

Depuis le jour où nos batteries flottantes, en réduisant le fort de Kinburn, ont ouvert au génie maritime le domaine nouveau dans lequel nous le surprenons aujourd'hui, il s'est écoulé bien peu de temps, et pourtant depuis cette époque, si voisine de nous, il s'est produit dans la voie même du blindage une série de révolutions qu'on était loin de prévoir lors des essais de la *Lave*, de la *Dévastation* et de la *Tonnante*, et qui, tout en transformant le navire, nous paraissent appelées à agir puissamment, dès à présent, sur la politique des grandes nations maritimes.

L'idée de protéger les navires par une cuirasse, comme la plupart de celles que notre siècle a vu descendre de la sphère de la théorie dans celle de la pratique, est déjà ancienne. Si nous remontons dans cette histoire peu connue du blindage, nous trouvons le récit de plusieurs efforts faits en vue de mettre les bâtiments de bois à l'abri des boulets, les uns restés à l'état de projet et les autres réalisés. Dans le



nombre, le précédent le plus curieux est assurément la galère ou caraque équipée par les chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem, laquelle avait été blindée en plomb. Ce navire, qui fut construit à Nice, en 1530, faisait partie de la grande escadre envoyée par Charles-Quint contre Tunis, afin de secourir, contre Barberousse, Muley-Hassan détrôné. Le célèbre André Doria commandait l'expédition. Après un siège de quelques jours, Tunis fut enlevée d'assaut, succès auquel la caraque, nommée *Santa-Anna*, contribua beaucoup, dit Bosio, qui l'a décrite. Elle avait six poutres, une nombreuse et puissante artillerie; son équipage se composait de trois cents hommes. Il y avait à bord une chapelle spacieuse, une sainte-barbe, une salle de réception et une boulangerie. Mais ce qu'on remarquait de plus singulier dans sa construction, c'était sa cuirasse de plomb, fixée par des boulons d'airain, et à laquelle le chroniqueur attribue la sécurité du navire, qui ne fut pas endommagé par les projectiles. Cette cuirasse, qui ne lui enlevait rien de sa vivacité et de sa légèreté, ajoute Bosio, était assez solide pour résister à l'artillerie de toute une armée.

A part cette tentative, qui réussit, mais ne servit ni d'exemple ni d'encouragement, et qui est restée un fait isolé, les autres essais dans le même sens ont échoué, y compris les fameuses batteries flottantes avec lesquelles le chevalier d'Arçon se proposait de réduire Gibraltar lors du siège de ce port, en 1782. Ces batteries étaient protégées contre les boulets ordinaires par un bordage de quatre pieds et demi, contre les bombes par un blindage incliné, et contre les boulets rouges par une circulation d'eau entre les joints et les assemblages. L'épreuve ne fut malheureusement pas complète; on ne suivit qu'en partie les plans de l'ingénieur; il en résulta des espèces de prames très-lourdes, par suite de leur épaisseur, marchant irrégulièrement, parce qu'on ne les avait renforcées que du côté exposé au feu de la place, etc. Malgré la supériorité qu'ils obtinrent d'abord, ces bâtiments perdirent bientôt leurs avantages, et le soir ils étaient en feu.

Les essais réellement sérieux de batteries flottantes n'ont pas été faits en Europe; c'est de l'autre côté de l'Atlantique, aux États-Unis, qu'il nous faut jeter les yeux pour entrevoir le germe d'une idée qui devait devenir si féconde. En 1813, à l'instigation et sur les plans de Fulton, les Américains avaient déjà construit un bâtiment à vapeur blindé, qui a été décrit par l'ingénieur Marestier et le colonel Paixhans. Ce navire s'appelait primitivement *Demologos*. A la mort de Fulton, il reçut le nom de cet homme célèbre. Il avait 47 mètr. 60 cent. de longueur, 17 mètr. de largeur, 6 mètr. 10 cent. de creux et 5 mètr. 5 cent. de tirant d'eau en charge. Sa coque était de bois de chêne, avec une muraille de 1 mètr. 52 cent. d'épaisseur au-dessus

de l'eau, épaisseur suffisante contre l'artillerie de l'époque. La machine du *Demologos* consistait en un seul cylindre à vapeur, mettant en mouvement une roue à aubes, placée au centre du navire, disposition qui ne permit pas au bâtiment de filer plus de quatre nœuds et demi. L'armement régulier du navire se composait de vingt canons de trente-deux placés dans une batterie couverte; le *Demologos* possédait en outre des canons sous-marins, des appareils à projeter l'eau bouillante, des fours à boulets rouges, etc.

Ce vaisseau d'un genre si nouveau et qui devait être si redoutable n'eut pas le bonheur de faire ses preuves; il sauta en 1829. Mais comme les Américains s'en étaient très-enthousiasmés, ils jugèrent convenable d'en reproduire le type, en construisant une seconde batterie flottante qui reçut le nom de *Fulton II*. Plus heureux que *Fulton I*, ce bâtiment existé encore, mais complètement modifié, c'est-à-dire débarrassé de son blindage. Ses roues ne sont pas non plus placées comme celles de son prédécesseur à l'intérieur du navire; elles sont en dehors. Grâce à cette disposition et à une machine puissante, ce *Fulton* a réalisé une vitesse assez élevée pour qu'on l'ait fait entrer dans le service général.

Lorsque le *Merrimac* et le *Monitor* apparurent dans les eaux de Saint-James-River, les Américains n'en étaient donc pas à leur coup d'essai, et il leur faut laisser cet honneur de n'avoir pas cessé, en pleine paix, de s'occuper de l'importante question des navires blindés, et cela à une époque où l'on ne prévoyait guère les remarquables progrès qu'allait faire l'artillerie. Ces progrès, on le sait, ont été aussi rapides que nombreux. En France, en Angleterre, aux États-Unis, on a pu voir une émulation qui a porté trop haut les noms des Paixhans, des Treuille de Beaulieu, des Armstrong, des Withworth, des Parrott, des Dahlgren, etc., pour qu'il soit besoin d'énumérer ici leurs titres. Il suffira de rappeler ici l'invention qui a illustré le général Paixhans. Cette invention, qui consiste à lancer horizontalement des projectiles creux de gros calibre avec autant de justesse que des boulets pleins, doit être considérée comme le point de départ du blindage actuel, car elle démontra la difficulté qu'allaient désormais rencontrer les navires en bois pour résister à ces engins nouveaux, puisqu'un seul boulet creux, logé dans une muraille, à hauteur et au-dessous de la ligne de flottaison, peut en éclatant produire une voie d'eau impossible à fermer, c'est-à-dire couler un vaisseau. On fut surtout frappé de ce fait lors des attaques tentées par nos navires sur les forts de Sévastopol. La façon dont ils furent maltraités engagea le gouvernement français à aviser au moyen

<sup>1</sup> *Nouvelle force maritime*. Paris, 1821.

de mettre désormais les coques de bois à l'abri des effets désastreux du boulet Paixhans. En conséquence, des expériences eurent lieu à Vincennes qui donnèrent des résultats assez concluants pour qu'on risquât la coûteuse expérience des navires cuirassés. C'est alors que furent bâties la *Dévastation*, la *Lave* et la *Tonnante*, d'après les plans de M. l'ingénieur Guieyesse.

Carrés comme des chalans et pesant 1,500,000 kilogr., ces bâtiments n'étaient pas précisément ce que les marins regardent comme des navires. Malgré une puissance de près de 300 chevaux de 76 k. m., ces bateaux ne faisaient que 26 nœuds en calme plat ; la moindre brise les arrêtait. Aussi le titre de *batteries flottantes* est-il celui qu'ils justifient le mieux, et qui d'ailleurs leur a été conservé. Quoi qu'il en soit de leur gaucherie et de leur insuffisance, on ne saurait oublier que ces bâtiments, en réduisant Kinburn, ont résolu le problème qui devait déterminer la transformation des flottes militaires. Embossés à 450 mètres de distance, ils reçurent un grand nombre de boulets de 42, qui ne produisirent que des empreintes peu profondes et ne fendirent aucune plaque.

La guerre contre la Russie terminée, l'idée qu'elle avait fait naître en France ne rentra pas dans le néant, et l'on s'y occupa du perfectionnement du navire cuirassé avec une activité dont les constructeurs anglais et américains avaient eu jusqu'alors le privilège. De cette ardeur est née la *Gloire*.

C'est à Toulon, sous la direction de M. Dorian, ingénieur de la marine, et d'après les plans de M. Dupuy de Lôme, que la *Gloire* a été construite. Commencée en mai 1858, et mise à l'eau en novembre 1859, elle a été armée en août 1860. La *Gloire* est revêtue de fer d'une extrémité à l'autre et jusqu'à deux mètres au-dessus de sa flottaison. Sa machine est de 900 chevaux de 200 kilogr. qui lui imprime une vitesse de treize nœuds ou milles marins à toute vapeur, et de onze nœuds et quart avec la moitié de ses feux allumés. Quant à sa voilure, elle est petite. Le navire a des formes fines, un arrière pointu et une étrave plutôt rentrante qu'en saillie et capable de servir d'éperon au besoin. Son avant est tronqué par un plan horizontal, ce qui permet de mettre sur le pont deux canons de chasse placés de la sorte au-dessus du blindage, qui ne s'élève que jusqu'au niveau du pont supérieur, lequel est entouré simplement d'une légère muraille en bois. Depuis son lancement, la *Gloire* a très-fréquemment navigué, et malgré les assauts qu'elle a subis, elle n'accuse aujourd'hui aucun mouvement d'arc dans sa coque, ni de fatigue dans sa menuiserie.

Ce beau résultat était un encouragement. Bientôt d'autres navires furent mis sur chantiers, et aujourd'hui nous possédons à flot :

Deux vaisseaux cuirassés, le *Magenta* et le *Solférino* (à éperon), de 1,000 chevaux et 52 bouches à feu ; douze frégates : la *Couronne*, de 900 chevaux et 40 canons ; la *Flandre*, la *Magnanime*, la *Provence*, la *Savoie*, la *Surveillante*, la *Valeureuse*, la *Gauloise*, de 1,000 chevaux et 34 canons ; la *Gloire* et l'*Invincible* de 900 chevaux et 32 canons, et la *Normandie* de 40 canons et 900 chevaux. Deux frégates de 1,000 chevaux et de 34 canons, la *Guyenne* et la *Revanche* sont, en outre, sur les chantiers ainsi qu'une corvette la *Belliqueuse*, de 14 canons et 500 chevaux, et un garde-côtes, le *Taureau* de 2 canons et 500 chevaux. Quant aux batteries flottantes, nous en comptons douze à flot et quatre en chantiers. Ces machines ont 11, 16 ou 18 canons et une force de 150 ou 225 chevaux.

Le *Solférino*, le *Magenta*, la *Couronne*, l'*Invincible*, la *Normandie*, ont fait leurs expériences en escadre, et ces expériences ont démontré que par gros temps, ils sont d'aussi bons navires que nos vaisseaux à vapeur, qu'ils gouvernent bien ; qu'à la vapeur seule, leur vitesse est égale, sinon supérieure à celle des bâtiments les plus rapides ; et qu'à la voile, même dans les conditions actuelles, ils peuvent fournir une navigation efficace. Le seul reproche sérieux qu'on leur ait adressé, c'est de tanguer et de rouler un peu trop. Ce défaut, qui provenait de l'abaissement que l'on avait indûment fait subir à leur centre de gravité, n'existe plus aujourd'hui. Les choses ont été rétablies à leurs bords dans les conditions où elles auraient dû se trouver dès le principe. On a gagné d'avoir maintenant des navires dont les mouvements sont d'une remarquable douceur, dont les ponts sont pourvus de blockhaus beaucoup plus commodes pour le service, plus puissamment armés, et dont la surface de voilure a pu être augmentée dans la proportion d'un tiers.

Il faut désirer que les essais de la *Belliqueuse* soient aussi satisfaisants, car, de tous les bâtiments cuirassés, son type nous paraît être celui qui rendra les services les plus immédiats et les plus réels. La *Belliqueuse* est une corvette, et la corvette, moins vaste que le vaisseau et la frégate, est aussi moins lourde : pour ces motifs elle possède l'avantage de pouvoir naviguer plus près des côtes et dans les petits fonds. Comme le remarquait un écrivain très-compétent, M. A. Lannoy, on emploie donc continuellement la corvette pour les stations lointaines, dans les localités où il est nécessaire d'exercer une surveillance active, et dont les eaux sont peu profondes. Or, s'il est sage de se pourvoir de gros navires, en vue d'une guerre avec les grandes puissances maritimes, il ne faut point considérer ces dernières comme les seuls ennemis que nous ayons à redouter. Il en est d'autres moins formidables, mais toujours prêts à guerroyer, et contre lesquels il est prudent de se mettre en garde. Nous parlons de ces peuples enfants

avec qui nos marins sont en relations incessantes. Dans les luttes courtes qui s'engagent parfois avec eux, il est bon de frapper rapidement et sûrement, et c'est ce que les corvettes cuirassées sont seules capables de faire d'une façon tout à fait satisfaisante. L'attaque des forts japonais de Simono-Saki par le *Dupleix* vient à l'appui de ce que nous avançons. Il est incontestable que si le bâtiment, au lieu d'être une simple corvette à vapeur, eût été une corvette cuirassée, armée de gros canons, elle eût certainement rendu des services bien plus sérieux.

La transformation des navires de guerre en navires cuirassés a été moins rapide en Angleterre qu'en France, bien que l'effectif de la flotte blindée anglaise atteigne aujourd'hui un chiffre beaucoup plus considérable que le nôtre. Surpris par la résolution d'un problème qu'on n'avait pas même étudié jusqu'alors, le croyant chimérique, nos voisins ont d'abord hésité très-longtemps avant de nous suivre dans la voie où M. Dupuy de Lôme a entraîné toutes les grandes marines de guerre. Quoique mis au courant des expériences faites à Vincennes par le gouvernement français, et qui ont déterminé la construction des batteries flottantes, ils ne pouvaient croire à leurs résultats; mais les épreuves du tir, renouvelées chez eux, les ayant enfin convaincus, ordre fut donné à l'Amirauté de construire des batteries semblables aux nôtres, et auxquelles les hasards de la guerre n'ont pas permis de recevoir le baptême, soit dans la mer Baltique, soit dans la mer Noire. Dans la question des grands navires, l'hésitation des Anglais fut aussi sensible, puisque ce n'est que dix-huit mois après la mise en chantier de la *Gloire* qu'ils décidèrent la construction du *Warrior*. Ils ont, comme nous venons de le dire, repris l'avance depuis, en un sens, mais avec une indécision dans le choix des types et une incertitude dans la construction et l'armement, qui les laissent encore loin du but à atteindre. D'après le dernier état de leur marine, les types adoptés ne s'élèvent pas à moins de huit, qui sont :

1° Le type à base de fer et à batterie non protégée aux extrémités, comprenant deux grandes frégates, le *Warrior* et le *Black-Prince*; 2° le type à base de fer et à batterie complètement protégée, qui est celui des énormes frégates *Achilles*, *Minotaur*, *Agincourt* et *Northumberland*; 3° le type de la grande frégate *Bellerophon*, à base de fer et à casemate centrale, complètement protégée; 4° le type des petites frégates *Defence*, *Resistance*, *Hector* et *Valiant*, dont la base est de bois et la protection complète; 5° le type *Royal-Oak*, *Caledonia*, *Prince-Con-*

sorti, *Ocean*, *Royal-Alfred*, *Lord Clyde* et *Lord Warden*, frégates à base de bois, blindées de bout en bout ; 6° le type du *Zealous*, frégate à base de bois et à casemate centrale ; 7° les navires Beed à casemate centrale et flottaison protégée, tels que *Research*, *Favourite*, *Enterprise*, *Pallas*, *Viper*, *Vixen*, *Waterwich* ; et enfin les navires à tourelles mobiles : *Royal-Sovereign*, *Prince-Albert*, *Scorpion* et *Wyvern*.

En Angleterre comme en France, on le voit, les ingénieurs ne sont pas encore parfaitement fixés sur le choix des matériaux à employer ; c'est que si le fer et le bois ont d'importantes qualités ils ont aussi des défauts graves. « Le fer permet de grandes constructions, dit M. le vice-amiral Paris ; il dure plus, mais il fait perdre une partie de la marche par les herbes et les coquilles qui, en peu de temps, s'attachent à sa surface et exigent des passages ou bassin, ainsi que de nouvelles peintures au minimum. Son plus grand défaut est de souffrir beaucoup des boulets qui, s'ils atteignent au-dessous de la cuirasse quand le navire vole, causeraient sa perte, en dépit des nombreuses cloisons établies pour maintenir l'eau. » Le bois est, pour le moment, assorti aux ressources de la France, comme le fer l'est à celles de l'Angleterre ; il possède, en outre, cet avantage de craindre moins les voies d'eau par les boulets sous sa cuirasse ; en revanche, celle-ci se détériore facilement par suite de l'action du doublage en cuivre rouge, qui ronge le fer, surtout près de la flottaison, et avec une activité dont il y a eu lieu déjà d'être préoccupé. Il n'est pas d'ailleurs possible de se passer du bois, dont la présence a été reconnue nécessaire pour soutenir les plaques, même sur la tôle du navire en fer.

Si on laisse de côté les inconvénients qui résultent de l'emploi du fer dans la construction des navires et qui ne constituent qu'un défaut de second ordre, il s'en faut qu'il n'y ait plus qu'à louer nos voisins. A ne prendre que leur opinion, celle-ci est loin d'être flatteuse, et il n'est pas de séance au Parlement où la question des bâtiments cuirassés ne devienne le thème des plus pénibles avoux et des plaintes les plus amères. Tout récemment encore (séance du 6 mars), plusieurs de ses membres se sont répandus en des critiques assez vives sur les résultats obtenus par l'Amirauté. Examinant la *Defence* et la *Resistance* au point de vue de la vitesse, qui est l'une des qualités essentielles d'un navire de guerre, sir John Pakington reprochait à ces deux navires d'être de mauvais marcheurs ; il trouvait aussi que leur construction laissait à désirer. Passant ensuite à l'examen des bâtiments de la classe dite *Caledonia*, qui comprend aujourd'hui dix vaisseaux de ligne blindés de bout en bout, il prétendait qu'ils ne pourraient pas supporter un coup de vent dans l'Océan, et, à l'appui de son opinion, il citait le cas du *Prince-Consort* qui, l'an dernier,

manqua de couler bas dans la mer d'Irlande, ce qui avait déterminé l'Amirauté à ne blinder le *Royal-Alfred* et le *Zealous* que partiellement. Sir J. Pakington, continuant ses critiques, prétend que l'*Enterprise* est si imparfaitement cuirassé qu'il serait détruit au premier combat. Quant à la *Research*, il croit « que son commandant, lors de la traversée qu'il fit de Plymouth à Portsmouth, s'estima très-heureux d'arriver au port sain et sauf. » Sir J. Elphinstone est venu à son tour, et à propos de cette même *Research*, il a remarqué que ce navire avait fait des avaries, lors de sa première décharge, qui ne s'étaient pas élevées à moins de 3,000 livres sterling. Il a rappelé aussi que son commandant était d'avis qu'il fallait fermer toutes les ouvertures dans un coup de vent, moyen fâcheux auquel on n'avait recours autrefois qu'à la dernière extrémité.

En réponse à ces critiques, lord Clarence Paget a lu à la Chambre des extraits des rapports des deux amiraux qui ont commandé tour à tour l'escadre cuirassée. Suivant l'amiral Dacres, le *Warrior* et le *Black-Prince* seraient « sans rivaux » pour de longs voyages. « Même avec leur voilure actuelle, dit-il, ils peuvent marcher aussi vite que les meilleurs vaisseaux de l'ancienne flotte. » Il leur reproche néanmoins un grave défaut, et qui provient de leur extrême longueur, ils sont difficiles à manier, et courraient de grands risques si on voulait les faire entrer dans de certains ports. L'amiral Dacres est plus satisfait de la *Resistance* et de la *Defence*. « Ce dernier est un navire sûr, dit-il, et dans lequel on peut avoir confiance avec son hélice en marche. Sous vapeur, le navire est prêt à tout service, et ses conditions hygiéniques sont excellentes. » Il regrette cependant que la *Defence* soit vulnérable aux extrémités et que son gouvernail ne soit pas garanti. L'amiral Dacres a eu moins à se louer de l'*Hector* et du *Valiant*. « En raison du poids de leur cuirasse, dit-il, ce sont les plus mauvais de tous les grands navires cuirassés. Ils plongent et roulent beaucoup. Leurs qualités nautiques sont mauvaises. » Quant au *Royal-Oak* et au *Prince-Consort*, leur blindage complet les rend impropres à la navigation de l'Atlantique par un gros temps. « La *Research* ne vaut pas mieux, ajoute cet officier, elle se comporte mal, même avec fraîche brise modérée. » L'*Enterprise* lui semble avoir toutes qualités exigibles dans un navire blindé. Mais de tous ces bâtiments, c'est *Royal-Sovereign*, dont nos voisins font le plus bel éloge. C'est celui qui se tiendrait le mieux à la mer, et dont la vitesse laisserait le moins à désirer.

Le rapport auquel nous empruntons cette appréciation, et qui émane du commandant du *Sovereign*, prétend que l'artillerie n'éprouve aucune gêne du roulis, et manœuvre parfaitement. « Je suis d'avis que ce navire, dit cet officier, tel qu'il est actuellement, est le plus formi-

dable de tous les bâtiments que j'ai montés. Si ces canons étaient rayés, il pourrait détruire tout navire cuirassé de la classe du *Warrior*, de l'*Hector* et de la *Research*. Sa facilité d'évolution, sa vitesse, le poids de sa bordée et le peu de surface qu'il offre au feu de l'ennemi décuplent sa puissance pour l'attaque comme pour la retraite. »

Ce *Royal-Sovereign* mérite surtout l'attention par l'appareil dont il est pourvu ; nous voulons parler des cinq coupoles dont l'a armé le capitaine Coles. C'est le combat de Kinburn qu'a donné à cet officier l'idée première d'une invention que les Américains ont depuis longtemps adoptée. Lors de la prise de ce fort par les batteries françaises, il remarqua que, tandis que la carapace de ces machines arrêtait les boulets russes, ceux qui pénétraient par les larges sabords des bâtiments avaient causé d'assez grands ravages dans les batteries. Un navire percé de vingt sabords offre en effet 22 mètr. de surface ouverte aux projectiles ennemis. Réduire ces ouvertures tout en respectant les nécessités du tir, tel était le problème. M. Coles imagina donc son *revolving gun shield* (bouclier tournant de canon). C'est (on en a vu le dessin partout) une tour de bois cuirassée établie sur un plateau semblable à celui dont on se sert sur les chemins de fer pour faire passer les locomotives d'une paire de rails à l'autre. Un ou deux trous, suivant le nombre de pièces que contient la coupole, sont percés dans la tour, mais assez étroits pour qu'il n'y ait d'exposée que la bouche du canon, et qu'il ne reste pas entre la volée et la cuirasse une espace capable de laisser passer même un boulet de trente. La plate-forme tournante se charge de diriger la bouche du canon sur le point vers lequel on veut diriger le projectile<sup>1</sup>.

Tel est le point où en sont arrivés nos voisins dans la voie du blindage, bien qu'il ne faille pas s'en rapporter absolument à des discussions où de part et d'autre l'exagération tient une place considérable ; mais un fait qui ne saurait être contesté, c'est l'insuffisance du plus grand nombre des navires anglais. De l'autre côté de la Manche, comme en France ou en Amérique, il faut l'avouer, il est encore difficile de démêler ce qui est préférable au milieu des conditions contradictoires qui dans cette délicate question des navires cuirassés se présentent à chaque instant. Généralement, en marine, d'ailleurs, il n'est guère possible d'obtenir une qualité sans l'acheter presque toujours au prix d'un défaut ou d'un sacrifice. C'est ainsi que pour réduire les dépenses exorbitantes d'un navire cuirassé ayant de la

<sup>1</sup> Le capitaine Coles ne s'en est pas tenu à cette invention qui occupera certainement une place importante dans l'histoire de la marine cuirassée ; en 1865, il a pris un brevet pour une méthode de tirer le canon sous l'eau, qui nous paraît avoir besoin d'expériences sérieuses et multipliées avant d'entrer dans le domaine de la pratique.



vitesse ainsi qu'un rayon d'action un peu étendu; et, par suite des dimensions exagérées, les Anglais ont adopté un terme moyen entre l'ancien navire et le nouveau, c'est-à-dire un bâtiment partiellement cuirassé. Sur les navires de ce type la flottaison, les canons et leurs servants sont protégés, il est vrai; mais nous demanderons à M. Reed, directeur des constructions navales de l'Amirauté, et le promoteur de ce système, qui a été appliqué à la majorité des cuirassés anglais, s'il a atteint le but. Nous savons que cet ingénieur objecte que ces bâtiments sont destinés aux croisières, à la protection du commerce lointain et des colonies; mais qu'advient-il de ces navires lorsqu'ils rencontreront un bâtiment cuirassé de bout en bout et armé de gros canons?

Les autres cuirassés anglais échappent à ces reproches, mais sans en éviter d'autres provenant du fait de l'insuffisance scientifique des ingénieurs. Chacun de ces bâtiments possède quelque vice de construction qui leur valut à chaque discussion du budget des critiques telles que celles dont nous venons de donner une analyse. Cette infériorité des constructeurs anglais a si vivement ému l'opinion publique en Angleterre que le gouvernement a dû aviser à la faire cesser. En conséquence, le 15 février 1864, à la suite d'une correspondance échangée entre lord Paget, secrétaire de l'Amirauté, le département des sciences et des arts, et M. Reed, l'établissement d'une école de construction navale a été décidé. Les autorités des arsenaux ont été prévenues que huit élèves constructeurs et huit élèves mécaniciens seraient immédiatement admis à l'école et un crédit de 57,500 livres sterling a été porté au budget de l'année 1864 pour les dépenses du nouvel établissement.

### III

Nous avons dit de combien les Américains avaient précédé l'Europe dans la pratique du blindage. Les deux *Fultons* ne représentent pas chez eux les seuls ancêtres des bâtiments cuirassés. En 1842, deux ingénieurs civils distingués, MM. Robert et Edwin Stevens, avaient soumis au gouvernement un plan de batterie flottante impénétrable au boulet, qui fut agréé. Des expériences officielles eurent lieu, qui établirent qu'une muraille de fer de quatre pouces et demi d'épaisseur pourrait remplir le but espéré. En conséquence, ordre fut donné aux deux ingénieurs de commencer leurs travaux, ordre stipulant que la batterie serait en fer et pourvue d'une machine à vapeur animant un propulseur submergé capable de lui donner une grande vitesse.

Par suite de divers incidents, ce bâtiment connu sous le nom de

*Batterie d'Hoboken*, du lieu où il fut mis sur chantier, n'a été commencé qu'en juillet 1854, c'est-à-dire à peu près à la même époque que les batteries françaises; puis, les raisons de l'achever n'étant pas pressantes, on le négligea jusqu'au moment où vint la guerre, qui stimula le gouvernement fédéral, et les travaux furent repris. Ce navire, cependant, n'est pas encore à l'eau; mais lorsqu'il sera lancé, il sera certainement le plus grand bâtiment cuirassé des États-Unis. Il mesure 128 mètr. de long et 13 de large. Sa coque aura un poids de 1,450 tonnes; son armure, 2,000; ses machines, 550; ses chaudières et leur eau, 300; l'armement, 200; le charbon, 900; le tout déplacera 5,400 tonnes; enfin, par l'introduction de 900 tonnes d'eau, le navire pourra s'enfoncer jusqu'à 6<sup>m</sup>86. On assure que sa vitesse atteindra 15 nœuds.

L'armement de la *Batterie Stevens* se distinguera, dit-on, de l'armement général pratiqué par des dispositions toutes nouvelles. Il n'occupera que la moitié de la longueur du bâtiment et on l'établira sur une plate-forme. Là se trouveront placés sept énormes canons disposés de manière à être chargés et manœuvrés par des hommes placés au-dessous, dans les faux-ponts, de sorte qu'il n'y ait d'exposé que le chef de pièce, qui devra trouver un abri assez étendu derrière son gros canon. Cette disposition des canonniers est assez neuve; mais on la suppose peu praticable, puisque, pour charger, il faudra renverser les canons, de manière à ce que la bouche se présente devant une écoutille, par laquelle les hommes placés sous le pont écouvillonneront et chargeront, ce qui sera fort long. Aussi pense-t-on généralement aux États-Unis que si jamais la *Batterie Stevens* est terminée, elle sera plutôt armée de tourelles, et deviendra un navire dans le genre de ceux du capitaine Coles.

L'effectif de la marine des États-Unis s'élevait à la fin de l'année dernière à 671 navires tant à flot qu'en construction, parmi lesquels 71 bâtiments cuirassés. Voilà, on n'en disconvient pas, une force maritime capable de donner à réfléchir; elle étonne non moins lorsqu'on la compare à l'effectif de la marine américaine avant la sécession. A cette époque, cette marine ne se composait que de navires à voiles, de plusieurs steamers à roues et de quelques steamers à hélice, avec une force de vapeur auxiliaire. Parmi ces derniers les plus importants étaient les frégates, qui, en raison de leur grand tirant d'eau, ne pouvaient être utilisées que pour porter le pavillon des chefs de station et de croisières éloignées. Quand la guerre éclata, le département de la marine se trouva donc dans une situation analogue à celle où se trouve lui-même le département de la guerre, plus difficile peut-être, car une flotte militaire ne s'improvise pas en battant le tambour.

Il eut d'abord recours à la marine du commerce et acheva tous les navires capables de subir avantageusement leur transformation en navires de combat, ou qui pouvaient être employés au blocus des côtes. Comme les besoins de la guerre sollicitaient la création d'une flottille de petits navires à vapeur, fortement armés, pour opérer sur les fleuves, le département de la marine dut faire construire immédiatement sous sa propre responsabilité, sans l'autorisation du Congrès, et par contrat, 23 canonnières. Une partie de ces navires étaient armés quatre mois après la date des marchés et prirent part à l'attaque de Port-Royal. D'autres furent engagés dans le Mississippi et coopérèrent à la prise de la Nouvelle-Orléans, événements qui leur servirent à établir une réputation qu'ils ont maintenue depuis. Malheureusement les équipages de ces canonnières, aussi bien que leurs machines et leurs soutes, étaient exposés aux feux de l'ennemi, surtout dans les cours d'eau étroits, ou dans le voisinage des berges escarpées et boisées. On perdit ainsi beaucoup de ces bâtiments et beaucoup de monde. On résolut alors de cuirasser ces canonnières, ou plutôt de construire de petits navires blindés à faible tirant d'eau. L'idée à peine émise on passa des marchés pour la construction de vingt navires du type *Monitor*, chacun devant être armé de deux canons de 0<sup>m</sup> 28 et tirer sept pieds d'eau seulement.

Ces monitors méritent-ils les railleries dont ils ont été l'objet en Europe après les accidents survenus au *Monitor*, au *Weehawken*, au *Reokuk*, à l'*Indianola* et au *Tecumseh*? L'opinion des officiers américains diffère sur ce sujet. Tout en tenant compte des immenses services qu'ils ont rendus, il est certain que ces bâtiments restent toujours exposés à de sérieuses objections sous le rapport de la résistance de la coque, de leurs qualités nautiques, de leur vitesse, de leur hauteur de pont au-dessus de l'eau et de leur habitabilité. Cependant, pour de simples opérations dans les ports, où l'eau est tranquille, opérations pour lesquelles ils ont été destinés, ils possèdent sans contredit des qualités remarquables au point de vue de l'attaque et de la défense. On ne saurait méconnaître non plus que ces qualités sont singulièrement tempérées par la disproportion et l'insuffisance de la force de leur carène. Le pont des monitors a été traversé à une distance de 1,097 mètres, et, par conséquent, il est permis d'en inférer que, dans un combat de près, dans lequel ils auront à supporter le feu plongeant de l'ennemi, ils seront facilement coulés. En ce qui concerne leur vitesse, un long séjour à l'eau la fixe rapidement à quatre nœuds et demi environ, plutôt moins que plus. Leur hauteur de pont au-dessus de l'eau n'étant que d'environ 0<sup>m</sup> 30 à 0<sup>m</sup> 38, et leur puissance de flottabilité restante excédant à peine 200 tonneaux, il est vraisemblable qu'un antago-

niste léger et armé d'un avant en forme d'éperon qui prendra le monitor par le travers aura beaucoup de chance pour le couler. Quant au défaut d'habitabilité il est sujet à des inconvénients graves sous un climat chaud ou dans une saison chaude. La prostration physique qu'elle produit sur l'équipage est extrême, et il en résulte forcément, dans le personnel des officiers et de l'équipage, des changements qui sont incompatibles avec le bon ordre et les convenances du service.

Les Américains ne persistent pas moins à regarder ce type célèbre comme le meilleur de tous. Jusqu'ici le Congrès s'est obstiné à refuser d'accorder des fonds chaque fois que le département de la marine lui a proposé les plans de bâtiments cuirassés, tels qu'on en construit en France et en Angleterre. Il est vrai que la guerre qu'ils soutenaient ne les rendait pas nécessaires. Changeront-ils de système, ou comptant sur cette merveilleuse facilité d'improvisation et cette ardeur dont ils sont doués, attendront-ils les événements pour se lancer dans la construction de navires capables de longues campagnes? C'est ce que nous ne saurions dire. Ce que le dernier rapport du secrétaire de la marine au Congrès nous permet d'affirmer, c'est qu'il ne semble pas que les Américains veuillent suivre les Anglais dans la voie coûteuse des expériences. Ils ne songent pas même à augmenter leur flotte cuirassée. Leurs plus grands cuirassés sont actuellement deux navires à tourelles, *Dictator* et *Puritan*, de 5,050 tonneaux et armés de 6 canons, *New-Ironsides* et *Dunderberg* jaugeant 4,288 tonneaux chacun et portant 14 canons, 4 navires de 4 canons et de 3,200 tonneaux, et enfin le *Roanoke*, ancienne frégate que l'on a blindée, qui marche mal, n'obéit pas au gouvernail et roule au point de ne pas pouvoir tenir la mer.

Les types sont d'ailleurs aussi nombreux aux États-Unis qu'en Angleterre, et nous y voyons régner la même incertitude sur le choix à faire entre une marine d'attaque et une marine de défense. En attendant qu'une décision soit prise, on multiplie les expériences sur les canons et sur les plaques qu'il est possible à un bâtiment de mer de porter. Les résultats obtenus en Angleterre sont importants; ils ont prouvé qu'il y avait des canons au feu desquels les plus forts navires blindés ne pourraient résister et devant lesquels ils ne flotteraient pas dix minutes. Sans vouloir armer des bâtiments avec des canons de cette espèce, dont la manœuvre serait impossible sur le pont mobile d'un navire, il ne faut pas songer non plus à conserver des calibres sans efficacité. C'est ce qu'ont aussitôt compris les Américains; et la règle qui préside à l'armement actuel de leurs navires est d'y mettre les canons les plus puissants par le poids et par l'effet qu'ils soient capables de porter.

Les Américains ont toujours eu d'ailleurs une tendance prononcée pour l'usage des gros canons, préférant la puissance des pièces à leur quantité dans l'armement de leurs navires. Avant cette transformation de l'artillerie à laquelle nous assistons, on remarquait déjà qu'à bord des navires américains le nombre des bouches à feu n'y était guère que la moitié du nombre correspondant sur les navires européens du même déplacement. C'est que cette infériorité numérique était rachetée par une augmentation considérable dans le calibre. En adoptant ce système qui étonnait les marines européennes, les Américains se souvenaient sagement des sérieux avantages qu'il leur avait procurés dans la guerre de 1812 avec l'Angleterre. On sait que la conclusion de cette lutte a été amenée principalement par les actions heureuses des frégates américaines, *Président*, *Chesapeake*, *Constitution*, *United-States* etc., contre les frégates anglaises, *Belvidera*, *Shannon*, *Java*, *Macedonian*, etc. Les premières portaient en batterie des canons longs de 24; les dernières, des canons longs de 18, le nombre de ces bouches à feu étant à peu près égal de part et d'autre. Il est incontestable que c'est ce résultat, que les Anglais ne nous paraissent pas avoir suffisamment analysé, puisque c'est hier seulement qu'ils se sont décidés à augmenter le calibre de leur artillerie, qui a engagé les Américains à marcher dans la voie où les autres nations les suivent actuellement.

Sans préjuger l'avenir qui appartient peut-être aux petits canons, cette tendance des Américains est à l'heure où nous écrivons parfaitement justifiée par les événements. Dans la quantité des engagements auxquels a donné lieu la guerre civile, nous n'en citerons qu'un seul, bien connu de nos lecteurs, et qu'on a considéré avec raison comme une expérience suffisante de la puissance décisive du gros canon; nous voulons parler du mémorable combat du *Kearsage* et de l'*Alabama*. Ces deux bâtiments ne se sont fait que fort peu de mal l'un à l'autre avec leurs canons de bordée, et il résulte nettement des récits qu'on a publiés de cette affaire, que les coups les plus mortels ont été uniquement ceux des canons à pivot du *Kearsage*. Ce bâtiment possédait deux canons de 11 pouces, installés chacun à un bout du navire, quatre de 32 et un de 30. Il est constaté par les rapports officiels que le nombre total des coups tirés par le *Kearsage*, dans cette action d'une heure deux minutes, a été de 169. Les canons de 11 pouces ont fourni 55 coups; celui de 30, 48, et les canons de 32 de bordée, 66; total 169. Si nous mettons de côté ceux de la pièce de 30, nous avons un nombre à peu près égal de coups envoyés par les pièces à pivot et par celles de bordée. Évidemment, la prépondérance de puissance est patente en faveur des 55 projectiles de 11 pouces, dont le poids total représente une masse de fer de 3,368 kilog.; chacun de

ces obus contenait d'ailleurs une charge d'explosion de 2 kilog. 720, tandis que le poids total du métal lancé par les canons de bordée de 32, dans leurs 60 coups, est, en boulets massifs, de 870 kilog., et, en obus, seulement de 377 kilog., ajoutons que ces obus ne renfermaient qu'une charge d'éclatement inférieure à 0 kilog. 408.

Dans le récit de l'événement dont son navire a été la victime, M. Semmes confirme d'ailleurs les suppositions favorables en faveur des gros canons. « Dans l'espace d'une heure et dix minutes environ, dit-il, l'*Alabama* coulait bas d'eau, les obus de l'ennemi ayant fait explosion dans les murailles et à l'intérieur, et ouvrant un large accès à l'eau qui l'envahissait rapidement. »

L'*Alabama*, de son côté, n'opposait au feu du *Kearsage* qu'un canon Blakely de 7 pouces, soit un rayé de 120 livres, un canon de 68, tous deux à pivot, et tous deux les armes favorites de la marine anglaise, et six canons de 32 de côté. Le poids de métal lancé par ces canons, en admettant que tous aient tiré, est, à peu près égal à celui du *Kearsage*; de plus, le feu de l'*Alabama* fut beaucoup plus rapide que celui de son adversaire. Le *Kearsage* ne fut pourtant touché que vingt-huit fois, et pas une seule fois dangereusement. Il est vrai que pas un de ces coups n'a été porté par le canon Blakely, « autrement, avoue le capitaine Winslow, du *Kearsage*, le résultat eût été autre. »

De tous les exemples fournis par la guerre d'Amérique, ce fut celui-ci qui frappa le plus, car les deux bâtiments étaient presque égaux en tonnage, en force de machine et d'équipage. Aux États-Unis, ainsi qu'en France et en Angleterre, on comprit que s'il était sage de ne point abandonner complètement les petits calibres dans l'armement des bâtiments, il devenait urgent de les sacrifier aux calibres plus gros en dépit des inconvénients qu'ils offrent sur un navire. Les gros canons ont, en effet, un poids énorme; le coût de leurs munitions est aussi fort élevé, et enfin ils éclatent assez fréquemment. Ils ont d'autres inconvénients encore qui n'ont point échappé à M. le vice-amiral Paris dans son examen de l'exposition de Londres. « J'ai examiné la variété des canons et des projectiles exposés, dit-il, et je les ai admirés. Cependant, j'avoue que l'impression qui m'en est restée est que tout cela est trop délicat pour un long service; que lorsque cette horlogerie canonnière aura passé huit jours de cape dans une batterie inondée d'eau, sans qu'il soit possible de la soigner, je ne puis croire que la rouille ne l'ait mise hors d'état de servir avant un long nettoyage. Pendant les absences prolongées, les pièces souffriront beaucoup, et il est également à craindre qu'un feu continu et de quelque durée empêche de faire jouer les diverses organes et ne rende ainsi le service impossible

pour un détail avarié, ou du moins plus lent qu'avec une ancienne pièce. Il me paraît évident qu'à mesure qu'on a rendu ces pièces plus terribles dans leurs expériences en augmentant la longueur et le poids de leur boulet, on a diminué dans un rapport au moins égal leur sécurité de service réel. Y a-t-il une de ces terribles pièces d'art à laquelle on ait fait fixer deux cents boulets sans désem-parer, et cela en se servant de la pleine charge? C'est cependant ce qu'il faut qu'elle supporte avec une parfaite sécurité, puisque l'ap-provisionnement contenu dans le navire est de 150 coups par pièce, c'est-à-dire que si le hasard faisait tirer toujours du même côté, il faudrait que la pièce lançât 300 boulets... »

D'un autre côté, il est bien difficile, en se souvenant du combat du *Kearsage* et de l'*Alabama*, de résister à la tentation d'armer les cuirassés de canons dont un seul coup peut anéantir l'ennemi ; en sorte qu'on se trouve actuellement dans ce singulier embarras, ou de sur-charger le navire en l'accablant du poids excessif des gros canons et des plaques démesurées, et alors de le rendre impropre à la naviga-tion, ou de lui conserver ses qualités nautiques et alors de le livrer à une destruction presque certaine. L'incertitude peut cesser demain quant aux plaques. « Que M. Sainte-Claire Deville, dit M. le vice-amiral Pâris, nous donne l'aluminium à une valeur presque égale à celle du fer, et l'admirable légèreté de son métal permettra aussitôt de rendre aux cuirasses leur force et de réduire de nouveau l'artillerie à l'impuis-sance. » Mais à une époque comme la nôtre, où la science progresse dans des proportions si extraordinaires, il faut tenir compte de tout, et ne pas désespérer non plus des études dont le canon continue à être l'objet. Qui sait si, lorsqu'on aura restitué au navire son invul-nérabilité, on n'inventera pas un boulet capable de le transpercer encore? Nous pensons qu'aucune grande nation maritime ne saurait abandonner la recherche sans péril, et que ce serait commettre une faute grave que de ne point profiter des découvertes que chaque jour voit s'effectuer. C'est d'ailleurs ce qu'on pense en France, en An-gleterre aussi bien qu'en Amérique.

En résumé, il est permis de dire, avec le contre-amiral américain Goldsborough, que malgré tout ce qui a été fait pour résoudre le problème des bâtiments cuirassés et malgré les énormes dépenses qui sont résultées des essais pour obtenir une coque de navire com-plètement invulnérable, sans faire de trop grands sacrifices de qua-lités nautiques ou autres conditions essentielles, on n'a encore réalisé qu'un succès relatif, et qui laisse encore loin de nous la substitution des mécaniciens et des artilleurs aux hommes de mer proprement dits, sur les vaisseaux de guerre. L'amiral Ferragut l'a prouvé de-vant Mobile. Ce brave et intelligent marin a montré que l'ère des

luttres navales n'était pas close, et combien était large encore la part que pouvait y prendre la hardiesse unie au tact et aux autres qualités spéciales qui font les grands hommes de mer. Il nous semble toutefois que l'occasion de développer ces qualités va devenir de plus en plus rare, car qui pourra songer aujourd'hui à entreprendre des luttres où le plus riche seul aura quelque chance de demeurer debout ? A une époque où les travaux de la paix, devenus la première condition de la vie des peuples et de leur puissance, sollicitent d'une façon si impérieuse les ressources des États, on hésitera évidemment, lorsqu'il faudra risquer dans les hasards des batailles, des instruments de guerre d'un prix aussi élevé que les navires cuirassés. Ce n'est donc pas sans raison qu'un homme qui a puissamment contribué aux perfectionnements apportés dans le domaine de l'artillerie, sir William Armstrong, a pu dire au banquet des armuriers de Londres, en 1861 : « Si fortes que soient les apparences contre nous, je suis persuadé que nous sommes de véritables conservateurs de la paix, parce que rien n'est plus propre à détourner les projets agressifs d'une nation que la connaissance de la supériorité des armes de la nation qu'elle voudrait combattre. » Loin donc de déplorer le but cherché par les émules du célèbre armurier anglais, et les efforts des Dupuy de Lôme, des Reed, des Coles, des Stevens, des Éricson, il est permis au contraire de se féliciter du pas énorme que ces hommes hardis ont fait faire à la marine. Une seule réflexion pourrait attrister devant le curieux spectacle qu'ils nous offrent, c'est de songer que l'intérêt seul obtiendra les résultats bienfaisants que le simple bon sens a toujours indiqués. Il faut se consoler en pensant que l'essentiel est de les obtenir, et que si nous ne touchons pas encore au terme des dissensions qui, depuis tant de siècles, arment les hommes les uns contre les autres, nous sommes bien près de voir ceux-ci éviter des guerres que condamnera bientôt la prudence, comme les ont déjà condamnées la religion et la philosophie.

CHARLES DOUNIOL.

\* A ne parler que de nos propres frégates elles ont coûté 4,700,000 fr., de l'aveu même de M. Dupuy de Lôme, fait le 18 mai 1864 au Corps législatif. les vaisseaux types *Magenta* et *Solferino*, 5 millions 6 à 700,000 fr., et la *Couronne*, qui est en fer, un peu plus que cette somme. Le *Warrior* a coûté près de 10 millions. Si l'on joint à ce capital les dépenses journalières, c'est-à-dire, celles de l'entretien des machines et de l'armement, ainsi que la consommation du charbon, on arrive rapidement à une somme de 5,000 fr. par jour au moins pour un navire de 1,000 chevaux en marche.



LETTRES INÉDITES

# DU GÉNÉRAL WASHINGTON

AU MARQUIS DE CHASTELLUX

---

M. de Lavergne a tracé, de sa main délicate et savante, le portrait du marquis de Chastellux. On aimera sans doute à joindre à la notice pleine d'intérêt et d'esprit que le public et la famille ont accueillie avec une égale satisfaction quelques lettres inédites, adressées à ce représentant valeureux de la noblesse française, au dix-huitième siècle, par le fondateur de la république américaine, l'illustre Washington. Cette correspondance fait connaître et aimer ce grand homme, l'ami, le mari, l'homme privé. Ce n'est pas le seul service que leur publication peut rendre à l'histoire.

En présence de la crise qui bouleverse les États-Unis depuis quatre ans, et à laquelle l'atroce attentat du 14 avril paraît avoir imprimé une nouvelle et fâcheuse impulsion, on est tenté de se demander si les fondateurs de l'Union Américaine avaient confiance dans la durée de leur œuvre, ou s'ils avaient déjà aperçu les vices qui devaient en miner peu à peu les fondements. Que doit-on penser surtout de l'opinion du général Washington, le plus honnête des grands hommes? quelle était sa pensée sur la grande république américaine? croyait-il qu'elle durerait toujours, et qu'elle devait former un grand corps homogène? Sa correspondance avec le marquis de Chastellux peut nous fournir plus d'une lumière sur ce point. Elle rappellera en même temps aux détracteurs de la noblesse française des cœurs généreux qui s'arrachèrent aux douceurs de la paix pour aller renverser au delà des mers l'influence anglaise, pour y substituer celle de la France.

Cette correspondance, bien chère à celui qui a l'honneur de l'offrir en ce moment au public, puisqu'il porte aussi le nom et les sentiments du marquis de Chastellux, se compose de douze lettres écrites de 1781 à 1788.

La première est du 28 janvier 1781. Le chevalier de Chastellux venait de

partir pour New-York, où l'armée française se trouvait : Washington, établi à New-Windsor, apprend avec plaisir que son ami a fait heureusement ce long voyage à travers le théâtre de la guerre.

## I

Mon cher monsieur,

Je vous fais mon compliment sur votre heureuse arrivée en bonne santé à Newport, après avoir traversé une si grande étendue du théâtre de la guerre d'Amérique. Recevez mes remerciements pour l'obligeance que vous avez mise à m'en instruire et la connaissance que vous m'avez fait faire de M. le comte de Charlus. Son extérieur agréable est un indice suffisant des aimables qualités de son esprit, et ne manque pas de faire à la première vue une impression favorable sur ceux qui le voient.

Il a passé quelques jours avec nous au quartier général et s'est mis en route pour Philadelphie, accompagné du comte de Dillon<sup>1</sup>.

Je les ai quittés à Ringwood, où je m'étais transporté pour être à portée de réprimer à Pompton une révolte partielle dans les troupes de Jersey qui, à l'exemple de celles de Pensylvanie, se sont mutinées et ont refusé d'obéir à leurs officiers. Cette affaire s'est heureusement terminée sans effusion de sang. Deux des principaux auteurs ont été immédiatement exécutés sur les lieux, et tout était rentré dans l'ordre avant mon retour.

Le passage suivant prouve combien Washington avait à cœur d'être approuvé dans sa conduite et d'obtenir l'amitié et l'estime des personnes avec lesquelles il était en relations :

Les expressions me manquent pour vous faire connaître la haute idée que j'ai de votre approbation, de votre amitié, et le prix que j'y attache. Mon désir et le bonheur de ma vie sera d'en mériter la continuité et de vous assurer en toute occasion de mon admiration pour votre caractère et vos vertus.

Recevez, etc.

<sup>1</sup> Une sédition militaire venait d'éclater à Pompton ; Washington l'avait réprimée par un acte exemplaire de justice qui n'exclut point l'humanité ; les révoltés furent obligés de défilier sans leurs armes, de se soumettre à leurs officiers, et de promettre entière obéissance. Pour les intimider et les détourner à l'avenir, eux et les autres soldats, de tout acte d'insubordination, deux des meneurs furent jugés et fusillés.

## II

New-Windsor, 13 juin 1781.

Mon cher chevalier,

Le sens de la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 9 de Newport me fait craindre que mes idées sur le conseil de guerre tenu à bord du *Duc de Bourgogne* le 31 mai, n'aient été mal comprises, et je serais désespéré qu'on les interprêtât d'une manière différente de leur vraie signification et de l'intention que j'y attachais. S'il en est ainsi, cela ne peut venir que d'un malentendu de ma part dans l'affaire du duc de Lauzun. En conséquence, je compte entièrement sur votre bonté et votre franchise pour expliquer et rectifier cette erreur dans le cas où elle aurait existé.

Il s'agissait d'un plan stratégique, que Washington explique avec lucidité dans le passage suivant :

Mes désirs étaient parfaitement d'accord avec la détermination du conseil de guerre de laisser la flotte à Rhode-Island, pourvu qu'elle pût y rester en sûreté avec les forces nécessaires et que cela n'empêchât pas l'armée de marcher sur la rivière du Nord. Mais quand le duc de Lauzun m'apprit que le conseil me demandait mon avis sur l'utilité et la sûreté de cette mesure, et que sur l'ordre exprès du comte de Rochambeau et de Barras il vint ici pour l'obtenir, je me vis dans la pénible nécessité de donner un avis contraire à celui du respectable conseil de guerre, ou de manquer à l'honneur et à la franchise en ne le donnant pas.

C'est pour ce motif que j'ai écrit aux généraux comme je l'ai fait, et non parce que j'étais mécontent du changement du plan qui avait été arrêté à Weathersfield. Mes craintes sur la sûreté de la flotte qui, j'en suis à présent persuadé, étaient exagérées, provenaient de mon opinion que les généraux séparés pourraient s'alarmer des dispositions mystérieuses de l'ennemi et occasionner une nouvelle levée de la milice. Cette idée avait quelque poids dans ma détermination de donner à Boston, où l'on ne pouvait courir que le risque d'un blâme, la préférence sur Newport, où, dans quelque circonstance qu'on ne pourrait prévoir, il serait facile de tenter un coup de main.

La flotte placée à Rhode-Island a des avantages bien calculés pour l'expédition proposée, et je vous prie de croire, vous et ceux de ces

messieurs qui ont pensé qu'on pouvait le risquer où elle est, pour parvenir au but qu'on se propose, que je sais parfaitement apprécier l'obligation que vous en aurait l'Amérique. Notre zèle pour l'avancement de la cause commune et mes craintes pour la sûreté d'une flotte aussi importante ont été les seuls motifs qui ont donné lieu à une apparence de différence dans nos opinions.

Rien ne peut égaler le prix que j'attache à votre amitié, votre franchise et la foi si profonde que j'ai dans votre attachement à l'Amérique, que la sincérité avec laquelle j'ai l'honneur d'être, etc.

### III

En 1782, le général Washington, après avoir fait descendre la rivière d'Hudson à la plus grande partie de son armée jusqu'à Verplanck's Point, retourna à son premier camp de Newburg, où le quartier général demeura jusqu'au moment où l'armée fut licenciée. Le chevalier de Chastellux venait de quitter Baltimore avec le comte de Rochambeau; Washington, ne pouvant contenir son impatience de le revoir et de l'embrasser, lui écrivit la lettre suivante où son cœur s'épanche entièrement :

Quartier général Newburg, 10 août 1782.

Mon cher chevalier,

Je vous aime et vous remercie pour ce que votre lettre du 5 renferme d'affectueux, et je prévois avec plaisir l'époque où les sentiments d'amitié qui nous lient nous verront réunis dans le même camp. Lorsque cet heureux moment arrivera je vous embrasserai avec toute la chaleur d'une parfaite amitié.

Pendant l'hiver que j'ai passé à Philadelphie mon temps s'est partagé d'une manière nouvelle pour moi : en plaisirs et en affaires. Les uns se ressemblent en tous temps et en tous lieux dans ce pays encore dans l'enfance : cela se conçoit facilement et a trop peu d'importance pour valoir la peine qu'on en parle. Les autres n'ont varié que dans les embarras qu'elles m'ont causés et n'offrent aucun intérêt. Convaincu de ces vérités et vous sachant plus au courant que moi des nouvelles importantes des affaires extérieures, je n'ai pas eu de motifs pour vous en entretenir. Voici l'excuse que j'ai à donner de mon silence<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Quelle est cette excuse ? Elle se trouve dans les nombreuses occupations de Washington ; il était allé à Philadelphie pour assister au congrès et négocier un emprunt de six millions de livres par l'entremise de Franklin avec la cour de France ; enfin l'affaire du capitaine Asgch lui avait pris beaucoup de temps.

Depuis mon retour au quartier général mon temps se passe au travers de mille embarras, à organiser, discipliner et préparer les troupes à entrer en campagne. Gênés comme nous l'avons été et le sommes encore par le besoin d'argent, tout marche lentement. Mais, comme le cas n'est pas nouveau pour moi, je ne me décourage pas<sup>1</sup>.

L'ennemi parle de la paix hautement et avec assurance. Plus tard nous saurons s'il la désire ou s'il ne cherche qu'à gagner du temps pour pousser la guerre avec plus de vigueur. Ce qu'il y a de certain, c'est que les réfugiés de New-York sont dans une grande inquiétude au sujet d'une lettre dont vous avez eu sans doute connaissance et qui m'a été écrite par sir Guy Carleton et l'amiral Digby, relative à la pacification générale et à l'indépendance de ce pays.

Adieu, mon cher chevalier, c'est au nom de mon estime et de mon attachement que je vous assure des sentiments d'affection avec lesquels j'ai l'honneur d'être, etc.

## IV

Washington était à Philadelphie, où il désirait jouir d'un peu de repos après les fatigues de la guerre et aider le congrès à se préparer à tirer tous les avantages possibles du triomphe récent des armées alliées. Il tient son ami au courant des affaires :

Philadelphie, 4 janvier 1782.

Mon cher chevalier,

Je ne veux pas laisser partir votre ancienne connaissance, madame Cartés, pour Williamsburg sans la charger d'un souvenir de mon amitié pour vous.

J'ai été retenu ici par le congrès pour aider aux arrangements nécessaires pour la prochaine campagne. Je suis heureux de trouver dans ce corps une disposition favorable à s'y préparer vigoureusement. On a résolu de maintenir l'armée sur le même pied que l'année dernière et l'on a fait un appel pressant aux États pour porter les régiments au complet. On a fait aussi des réquisitions d'argent; mais à une époque aussi rapprochée de ce décret, je ne puis vous dire jusqu'à quel point les ressources et la bonne volonté des États pourront répondre à ces demandes.

<sup>1</sup> Les esprits fatigués penchaient déjà pour la paix; on venait d'apprendre qu'un traité préliminaire avait été signé à Versailles, et sir Guy Carleton avait annoncé une cessation d'hostilités. Bien que Washington pût croire son but atteint, il n'était pas encore sans inquiétude pour l'avenir, et comprenait qu'après avoir affranchi l'Union Américaine, il fallait lui donner des bases solides.

Dans ce moment critique, Washington tourne ses regards vers la France ; il attend tout de cette généreuse nation, comme il l'appelle.

Un nouveau secours pécuniaire de votre généreuse nation, et sur ces côtes une force navale imposante dont la présence et les opérations seraient illimitées, donnerait une belle chance de finir la guerre dans le cours de la prochaine campagne par la défaite totale de la Grande-Bretagne, si elle voulait continuer la guerre ; à moins qu'elle n'ait formé de puissantes alliances.

Et d'abord l'argent aiderait nos finances à supporter les dépenses de la guerre et à soutenir notre crédit sans anticiper sur nos revenus ni désorganiser les fonds que le congrès s'efforce de lever et qui, malgré la lenteur de l'opération, ne peuvent manquer d'ajouter à nos ressources. Ensuite, la supériorité d'une force navale obligerait l'ennemi à concentrer les siennes sur un même point. Ce résultat ne serait pas seulement défavorable au succès de leurs armes par l'abandon des postes et des provinces qu'il affecte avoir conquises, mais, à tout événement, il pourrait lui devenir fatale en étant coupé sur les points qu'il voudrait conserver ; de sorte que, dans l'un ou l'autre cas, les conséquences les plus importantes pourraient être le résultat des mesures proposées.

Les succès de l'armée française vont au cœur de Washington ; il les regarde comme d'heureux événements pour la cause de l'indépendance américaine.

Comme je pense que vous avez appris par une voie plus directe que celle-ci la reprise de Saint-Eustatia par les armées de France, je me bornerai à vous en faire mon compliment. J'ajouterai seulement que cette entreprise d'intrépidité et les ressources déployées par le marquis de Bouillé dans les circonstances les plus difficiles ont fait paraître dans tout son éclat le génie de cet officier. Sa conduite dans cette dernière occasion lui fait le plus grand honneur.

Parmi les nombreux amis qui seraient heureux de vous revoir ici, nul ne vous ferait un meilleur accueil que moi. Je vous prie d'offrir à ceux de vos amis qui sont près de vous à l'armée l'assurance de l'attachement que je me connais, et croyez que c'est avec des sentiments d'estime et d'amitié que j'ai l'honneur d'être, etc.

## V

Le chevalier de Chastellux quitta le sol américain à la fin de 1782, pour retourner en France ; les deux amis ne devaient plus se revoir, mais une

correspondance suivie de part et d'autre continua les relations d'estime et d'affection qui s'étaient établies entre eux deux. Washington lui écrit de Newburg le 14 décembre 1782, en le remerciant des services qu'il avait rendus à son pays.

Mon cher chevalier,

Le chagrin que me causait votre départ m'a empêché de vous exprimer tout ce que j'éprouvais le jour où je vous quittai. J'étais absorbé par les sentiments des services publics que vous avez rendus à ce pays, et par ma reconnaissance pour l'amitié toute particulière que vous m'avez témoignée. Et moi, je manquerais au mouvement de mon cœur, et je ferais violence à mon inclination si je vous laissais quitter ce pays sans vous donner la plus vive assurance de mon attachement et de la considération que j'ai pour votre personne et votre caractère.

Voyons maintenant combien Washington se tenait pour honoré de l'amitié du chevalier de Chastellux ; il lui rappelle tous les témoignages flatteurs qu'on lui faisait de sa personne et de son caractère :

Votre excellent ami le marquis de Lafayette m'avait disposé, longtemps avant d'avoir l'honneur de vous connaître, aux impressions d'estime que les circonstances et la bienveillance de votre esprit ont changé en une amitié durable. Le temps ni la durée ne pourront jamais la détruire.

Je puis vous dire avec vérité que jamais dans le cours de ma vie je ne me suis séparé de quelqu'un auquel plus qu'à vous je fusse attaché de cœur et d'âme. Mes vœux les plus sincères vous suivront dans votre longue traversée sur l'Atlantique ; vous les retrouverez dans les récompenses qui vous attendent auprès de votre généreux prince et dans les bras de vos amis sincères. Croyez qu'une correspondance avec vous sera un de mes plus grands bonheurs.

Avant de retourner en France, le chevalier de Chastellux avait parcouru une grande étendue de l'Amérique du Nord, dont il publia une relation plus tard ; pendant ce temps, on préparait le traité qui devait reconnaître l'indépendance des États-Unis.

Je ne puis vous dire combien je regrette de vous voir quitter ce pays avant l'entier accomplissement de cette paix et de cette indépendance que les armes de notre bon allié nous ont aidé à considérer sous le point le plus satisfaisant. Après la guerre, je serai heureux de vous suivre dans le grand continent du nord de l'Amérique, de vous aider dans vos recherches des curiosités naturelles dont ce pays

abonde et d'examiner en même temps les fondations d'un empire naissant.

J'ai l'honneur d'être, avec les sentiments de la plus profonde estime, etc.

*P. S.* — Excusez la liberté que je prends de vous charger d'une lettre incluse pour le marquis de Lafayette.

## VI

Le chevalier de Chastellux n'avait pas eu garde d'oublier son ami, en quittant l'Amérique; il avait écrit une lettre remplie d'expressions d'estime et d'amitié dont Washington se montra extrêmement touché, comme il le témoigne dans la lettre suivante, écrite de son quartier général à Newburg, le 10 mai, 1783 :

Mon cher chevalier,

Les expressions affectueuses de votre lettre d'adieu d'Annapolis le 4 janvier ont fortifié le souvenir de notre ancienne intimité, et votre lettre du 4 mars de Paris m'a convaincu de l'impuissance du temps et de la distance sur une amitié qui a pris racine dans un bon cœur et qui est entretenue par la bienveillance et la philanthropie. Le cas que je fais de votre estime et le désir de garder une place dans votre affection sont des vérités dont vous ne sauriez douter, et je désire que vous le soyez également de la sincérité avec laquelle je vous assure que le premier vœu de mon cœur est de payer à votre nation le tribut de respect auquel me portent les motifs d'une considération générale et d'une amitié particulière; mais, pour le moment, il m'est impossible de décider jusqu'où il est en mon pouvoir d'obéir à cette impulsion.

Vous m'avez mis devant les yeux, mon cher chevalier, le danger où m'expose à être surpris ma résidence sur le Potomac. Mais mon entière confiance dans vos compatriotes et mon affection pour eux me font peu redouter une pareille tentative, et j'ai la persuasion que si elle réussissait, et si je ne pouvais entrer en arrangement pour mon élargissement, je serais au moins généreusement traité par ceux au pouvoir desquels je tomberais, et c'est quelque chose qu'une douce captivité.

Pour le moment, les deux armées sont dans la position où vous les avez laissées; il n'y a de nouveau que la cessation des hostilités de ce côté, et plus d'apparences de tranquillité que par le passé. Nous



sommes dans l'attente pénible du traité définitif qui doit écarter les doutes et les difficultés qui nous entourent, et débarrasser le pays des nouveaux amis que nous avons faits tant à New-York que dans d'autres provinces de ces États, et dont la société nous est fort à charge. Sir-Guy, avec qui j'ai eu à Dobb's-Ferry une entrevue pour fixer l'époque de cet évènement, n'a pu en définitive me donner que l'assurance des mesures préparatoires qu'il prend pour y arriver. Il a entre autres fait embarquer pour la Nouvelle-Écosse plus de 600 réfugiés ou royalistes qui craignaient de ne pouvoir être reçus citoyens des États-Unis. Il a cru de son devoir de les faire partir avant l'évacuation de la ville par les troupes du roi.

Les Indiens ont recommencé leurs hostilités sur les frontières de la Pensylvanie et de la Virginie, tuant et scalpant les familles qui, dans l'espoir d'en jouir en paix, étaient retournées dans les habitations qu'elles avaient abandonnées. Le voisinage de ce peuple nous sera fort incommode, à moins qu'on ne les refoule dans l'intérieur des terres, ce que l'on ne peut faire que par des achats ou des conquêtes. J'ignore le parti qu'adoptera le congrès. Le premier serait plus économique et plus conforme à la justice, le second plus décisif.

Madame Washington est très-sensible à votre souvenir et se rappelle à vous ainsi que tous les membres de ma famille qui sont auprès de moi. Je pense que Tilghman a déjà épousé une de ses cousines que vous devez avoir vue chez M. Carrahs, près Baltimore. Je prie le baron de Montesquieu et ceux de vos amis que j'ai l'honneur de connaître, d'agréer les vœux que je fais pour eux, et je ne puis que vous renouveler l'assurance de la sincère amitié et de l'attachement avec lequel je suis, etc.

## VII

En attendant le traité définitif de paix, Washington résolut d'utiliser ses loisirs par une tournée vers le Nord; il désirait visiter le théâtre des dernières opérations militaires de ce côté, et connaître par ses propres observations, les ressources naturelles du pays; son but particulier était de choisir l'emplacement d'une résidence permanente pour le congrès. Inquiet du silence prolongé du chevalier de Chastellux, et l'attribuant à une autre chose que l'oubli, Washington lui écrivit, de retour à Princeson, le 12 octobre 1783 :

Mon cher chevalier,

Je n'ai pas eu l'honneur d'avoir de vos nouvelles depuis le 4 mars dernier, et si j'ai été trompé dans mon attente, je veux l'attribuer à

toute autre chose qu'au refroidissement de notre amitié. Nous avons toutes les apparences et nous jouissons de toutes les douceurs de la paix, sans qu'elle soit finalement déclarée. Fatigué et tourmenté d'en attendre la conclusion et l'évacuation de New-York par les troupes anglaises, je suis impatient de voir le moment où, retiré des affaires publiques, je trouverai à l'ombre de ma vigne et de mon figuier le repos et la tranquillité dont a besoin mon esprit constamment tendu pendant plus de huit ans.

J'ai fixé cette époque à l'arrivée du traité définitif, et à l'évacuation de mon pays par nos nouveaux amis. En attendant, et sur la demande du congrès, je passe ici mon temps avec eux dans cette ville, où ils sont venus par suite des troubles qui ont eu lieu à Philadelphie, et dont vous avez eu sans doute connaissance, car l'affaire n'est pas nouvelle. On s'est dernièrement déterminé à établir la résidence permanente du congrès près des chutes de la Delaware, mais on n'a pas encore décidé où il tiendrait ses sessions jusqu'au moment où il pourrait y être convenablement établi. Je viens de visiter les lacs George et Champlain jusqu'à Crown-Point; dans mon retour à Schenectady, j'ai remonté le Mohawk jusqu'au fort Schuyler, autrefois le fort Stanwick, et j'ai traversé le Woodcreek, qui se décharge dans le lac Onéida et ouvre par eau une communication avec le lac Ontario. J'ai ensuite traversé le pays dans le haut de la branche est de la Susquehanna; j'ai vu le lac Ostéga et le partage entre ce lac et le Mohawk à Canajohardo.

Sous l'influence des observations que je venais de faire, je n'ai pu m'empêcher, à l'aide des cartes et des renseignements que j'avais pris, d'examiner plus attentivement et sous un point de vue plus élevé cette vaste navigation intérieure des États-Unis; je restai frappé de son immense étendue, de son importance et de la bonté de cette Providence qui a si libéralement répandu ses faveurs sur notre pays. Dieu veuille que nous sachions en faire un bon usage. Je ne serai satisfait que lorsque j'aurai exploré la partie occidentale de ce pays et parcouru au moins une grande partie de ces lignes qui servent de limites à un nouvel empire, mais je ne sais quand ce sera, si jamais cela arrive. Je dois porter ma première attention sur la situation de mes propres affaires, qu'une absence de près de neuf ans et l'abandon où je les ai laissées n'ont pas médiocrement dérangées. Je vous souhaite bonheur et santé, et suis avec l'attachement le plus sincère, etc.

Cette lettre prouve la pénétration d'esprit de Washington, qui avait embrassé d'un seul coup d'œil les ressources naturelles de ce pays et le parti que les Américains en tireraient plus tard; en effet, ils ont parfaitement organisé la navigation intérieure des États-Unis par les grands lacs. On est

frappé d'admiration en voyant leur génie et leur audace dans la construction de leurs chemins de fer et dans l'organisation de leur marine à vapeur; ils ont plus que justifié les prévisions de Washington.

## VIII

Enfin, le traité du 3 septembre 1783 est connu en Amérique; la guerre est finie et Washington regagne sa chère solitude de Mount-Vernon, afin d'y goûter le repos dont il éprouve si vivement le besoin. Il a reçu une lettre du chevalier qui lui explique son long silence par une longue inspection qu'il a faite sur les frontières du royaume.

Mount-Vernon, le 1<sup>er</sup> février 1784.

Mon cher chevalier,

J'ai eu l'honneur de recevoir le souvenir que vous m'avez envoyé de Lorient le 23 août, et j'espère que cette lettre vous trouvera à Paris au milieu de vos amis et remis des fatigues de votre longue inspection sur les frontières du royaume. Je suis enfin devenu simple citoyen des bords du Potomac; là, sous ma vigne et mon figuier, loin du bruit des camps et des intrigues des cours, je contemple les scènes tumultueuses du monde avec le calme de l'indifférence et avec cette sérénité d'esprit dont ne peuvent jouir ni le guerrier jaloux de la gloire ni l'homme d'État avide de renommée. Je n'ai pas seulement renoncé aux emplois publics, mais, livré à moi-même, je foulerai avec satisfaction les sentiers de la vie privée.

Après avoir vu l'évacuation de New-York par les forces anglaises, le 25 novembre, et l'établissement du gouvernement civil dans ce pays, je me suis rendu auprès du congrès et je lui ai remis, le 23 décembre, mes pouvoirs et mes brevets. La veille de Noël m'a vu arriver dans ce cottage, où depuis lors la gelée et la neige me tiennent enfermés.

Madame Washington vous remercie de votre aimable souvenir et vous prie en retour d'accepter les vœux qu'elle fait pour vous. Je suis, mon cher chevalier, avec les sentiments d'une amitié toujours pure et vive, etc.

## IX

Une lettre datée du 2 juin 1784, Mount-Vernon, contient quelques passages relatifs à la nouvelle organisation des États-Unis, mais Washington ne fait qu'effleurer ce point; il renouvelle ses sentiments d'amitié à M. de Chastellux, et lui recommande un de ses compatriotes qui va en France.

Mon cher monsieur,

J'ai reçu par le major l'Enfant la petite lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire. Mes lettres officielles aux comtes d'Estaing et de Rochambeau, qui seront, je pense, soumises aux membres de la société de Cincinnatus en France, vous apprendront la marche qu'a suivie l'assemblée générale tenue à Philadelphie le 3 octobre, et les motifs qui l'ont engagée à se départir de quelques-uns des premiers principes et des statuts de la société. Je n'entrerai donc pas dans les détails qui ont été donnés à ce sujet. Comme nous n'avons de nouveau dans le cours de nos affaires que l'établissement de dix nouvelles provinces dans la partie occidentale du territoire et la nomination de M. Jefferson, dont les talents et le mérite vous sont connus, à une place de commissaire pour les traités de commerce avec l'Europe, je me bornerai à vous renouveler l'assurance de mon amitié; tout mon désir serait de vous voir à l'ombre de ces arbres, que mes mains ont plantés; leur croissance rapide m'annonce l'hiver de ma vie et leur désir de me couvrir de leurs rameaux avant que je quitte ces lieux pour ne jamais les revoir.

Je ne terminerai pas cette lettre sans prendre la liberté de réclamer vos bontés et votre protection pour le colonel Humphrey pendant son séjour en France; il est nommé secrétaire de la commission et joint à un bon cœur un bon jugement. Je suis, avec les sentiments d'estime et d'attachement, etc.

## X

Quinze mois s'écoulaient depuis cette lettre; la correspondance semble se ralentir, mais elle reprend bientôt son cours par la lettre du 5 septembre 1785, où Washington dédommage son ami d'un trop long silence, en le remerciant de tous ses sentiments et en lui communiquant ses idées d'un avenir heureux et ses projets pour la navigation du Potomac. Ne croirait-on pas lire une page détachée du Télémaque?

Mon cher monsieur,

Je vous dois deux lettres, une du 12 décembre, l'autre du 8 avril. Depuis la réception de la première, je me suis rappelé à votre souvenir par une ou deux lignes que j'ai remises au major Swant; mais comme ce n'était pour lui qu'un moyen d'introduction auprès de vous, loin de m'en faire un mérite, je vous dois plutôt des excuses pour ma négligence dans notre correspondance épistolaire.

Si j'avais votre facilité, mon cher marquis (par la mort de son frère Philippe-Louis de Ch., le 26 janvier 1784, le chevalier de Ch. avait pris le titre qu'avait porté ce dernier, et qui appartenait au

puiné de la maison de Ch.), pour dire de belles choses, je tâcherais de payer de la même monnaie les expressions flatteuses de votre lettre; ce serait un vaste champ à exploiter; mais comme je m'entends peu à faire des compliments, je dois tout simplement vous dire que je ne mérite pas ceux que vous m'avez faits, et après ma profession de foi sur mon incapacité à lutter avec vous sur ce terrain, je ferais mieux d'y renoncer, que de m'exposer à n'en pouvoir sortir avec honneur.

Je suis heureux de voir, par les dernières lettres que j'ai reçues de France, que les sombres nuages qui s'étaient amoncélés sur votre hémisphère se sont dispersés devant la clarté d'un soleil de paix. Mon plus vif désir est de voir ses rayons se répandre dans tous les pays, et dans tous les rangs, de voir tous les hommes se regarder comme des enfants d'une même mère, et agir en frères les uns envers les autres. Alors les restrictions commerciales disparaîtraient: nous prendrions vos vins, vos fruits, et le surplus d'articles que réclament nos goûts et nos besoins; en échange nous vous enverrions notre poisson, notre huile, notre tabac, nos approvisionnements maritimes, etc. Les échanges se feraient de la même manière dans les autres contrées à l'avantage de chacun. Pourquoi nous quereller pour un petit coin de ce globe qui est si vaste. Si un pays ne pouvait nous contenir, un autre nous ouvrirait ses bras. Mais ces jours d'Alcyon sont passés, si même ils ont jamais existé; la Providence en a, je pense, autrement ordonné dans sa sagesse, et nous serons obligés de suivre notre ancien train, disputer, disputer, ensuite se battre, et cela jusqu'à la dissolution du globe.

Je sors rarement, mais mes amis, tant ceux du congrès que ceux qui n'en font pas partie, m'informent de ce qu'il y a sur le tapis. Il serait superflu et fatigant de vous le dire, car je suis persuadé que vous avez à New-York des correspondants qui vous donnent les nouvelles de première main, et avec plus de clarté et de précision que je ne pourrais le faire. Je donne une bonne partie de mon temps aux amusements de la campagne; mais pourtant je me suis dernièrement fort occupé d'un plan, au succès duquel s'attacheront beaucoup d'avantages politiques et commerciaux pour les provinces situées sur l'Atlantique, et surtout pour celles de l'intérieur, c'est l'amélioration et l'étendue de la navigation intérieure du Potomac, à la rivière de James, et en conséquence la communication avec les eaux de l'Ouest par les passages les plus courts, les plus aisés, et par de bonnes routes. Les assemblées de la Virginie et du Maryland ont passé des actes qui autorisent de simples aventuriers à entreprendre cet ouvrage. On a organisé des compagnies en conséquence, et les travaux sur cette rivière sont déjà commencés; mais quand on en

viendra à la partie difficile, il nous faudra un ingénieur habile, expert dans cette branche de connaissances, et qui soit d'un pays où cette sorte d'amélioration a été conduite avec le plus de succès.

Je suis avec la plus parfaite estime, etc.

## XI

Le marquis de Chastellux venait d'envoyer à Washington un exemplaire de ses voyages en Amérique, qui avait été reçu avec bonheur et reconnaissance, comme on peut le voir par la lettre suivante :

Mount-Vernon, ce 18 juin 1786.

Mon cher marquis,

Je ne puis pas ne pas saisir la première occasion qui se présente pour vous accuser la réception de la très-affectionnée lettre dont vous m'avez honoré, en date du 22 de mai, et pour vous faire mes remerciements du présent que vous m'avez fait de vos Voyages en Amérique, ainsi que de la traduction du poème du col. Humphrey, qui me sont parvenus par la même voie.

Connaissant la candeur, la libéralité et la philanthropie de M. de Chastellux, j'étais préparé à repousser toute imputation qui eût été de nature à contraster avec ces aimables qualités, car les caractères, non plus que les habitudes, ne changent pas facilement; et cette espèce de douce philosophie, dont le but est de travailler à rendre les hommes plus heureux, ne se dément jamais en s'écartant de ses vues généreuses et divines. Ayant toutefois compris que de fausses interprétations sur le compte de l'ouvrage en question avaient été répandues, je suis ravi d'apprendre que vous ayez pris le moyen le plus efficace d'arrêter leur circulation en publiant une édition plus étendue et mieux soignée. Le col. Humphrey, qui a passé quelques semaines à Mount-Vernon, m'a confirmé dans cette opinion, et m'a fait un éloge flatteur de l'ouvrage en son entier. Il m'a remis aussi la traduction du passage dans lequel vous dites de moi tant de choses honorables, quoique je ne sois pas en général porté au scepticisme; il m'est peut-être permis d'être dans le doute, si votre amitié et votre partialité en ma faveur n'ont pas dans cette circonstance influencé le jugement que vous portez de moi.

Ayant été, sans y penser, et il me sera permis d'ajouter pour ainsi dire nécessairement, conduit à parler de moi, je conclurai, afin de n'avoir plus à revenir sur ce sujet, en observant que si d'une part je considère comme une marque certaine de vanité puérile et de bas-

sesse d'esprit de rechercher les applaudissements des hommes, je regarde de l'autre comme une preuve de fausse modestie, ou comme une affectation d'humilité déplacée, de se montrer insensible aux louanges des individus de notre espèce, qui sont distingués par leurs vertus et par leurs lumières. Peut-être n'existe-t-il rien qui puisse faire naître dans l'âme une plus parfaite harmonie que d'obtenir ces éloges, lorsqu'ils s'accordent avec la conviction intérieure de la droiture de nos intentions, et l'humble espoir d'obtenir l'approbation du dispensateur suprême de toutes choses.

J'ai communiqué au colonel Humphrey le passage de votre lettre dans laquelle vous m'annoncez l'accueil favorable que son poème a obtenu en France. En partant du principe que je viens précisément de poser, il ne peut être indifférent aux applaudissements d'une nation éclairée, non plus qu'aux suffrages du roi et de la reine qui l'ont honoré de leur approbation royale.

Il n'y a rien de bien nouveau en Amérique : la jeune république s'organise lentement, mais ses progrès sont certains. Washington comprend qu'il y a des réformes à opérer, et qu'il y a toujours quelque chose à faire.

Nous n'avons pas de notre côté de l'Atlantique de nouvelles qui vailent la peine de leur faire faire la traversée. Notre pays se rétablit avec rapidité des ravages de la guerre. Les semences de la population s'étendent fort au loin dans le désert ; l'agriculture est poussée avec industrie ; les œuvres de la paix, telles que l'ouverture de rivières à la navigation, la construction des ponts, etc., sont poursuivies avec vigueur. Le commerce n'est pas aussi florissant que nous pourrions le désirer. Les gouvernements respectifs de nos États sont bien administrés ; quelques changements dans notre système fédératif offriraient vraisemblablement des avantages. Je me repose beaucoup sur le sens droit de mes compatriotes, et j'ai la confiance qu'une Providence vigilante trompera les espérances de nos ennemis...

## XII

Le marquis de Chastellux, parvenu à un âge déjà avancé, chercha dans le mariage le seul bonheur qui lui manquait. Il épousa le 13 octobre 1787 M<sup>lle</sup> Plunkett, issue d'une noble famille irlandaise, qu'il avait rencontrée à Spa, et dont il avait promptement apprécié les qualités. Il n'avait pas oublié son ami Washington ; il lui avait annoncé son mariage, ce dont celui-ci le félicita tout en le raillant agréablement d'avoir attendu si longtemps :

Mount-Vernon, 25 avril 1788.

Mon cher marquis,

La dernière malle m'a apporté votre aimable lettre du 21 décembre 1787. En la lisant avec autant de plaisir que j'en ai eu à la recevoir, je n'ai pas été, comme vous pouvez le supposer, moins charmé que surpris de tomber sur ce mot purement américain : Ma femme, ma femme!! Bravo, mon cher marquis, je puis à peine m'empêcher de sourire en voyant enfin votre tour arrivé. Je voyais par l'éloge que vous me faisiez souvent du bonheur domestique en Amérique, que vous commenciez à mordre à l'hameçon, et qu'un jour ou l'autre, aussi vrai que vous êtes soldat et philosophe, vous y seriez pris. Enfin, votre heure a sonné et je m'en réjouis du fond du cœur; vous avez bien ce que vous méritez. C'était bien la peine de venir à travers l'océan Atlantique, combattre en faveur des rebelles Américains pour gagner cette terrible épidémie du bonheur conjugal qu'on n'a, comme la petite vérole ou la peste, qu'une fois dans sa vie. Car ici, du moins communément, la mort seule y met un terme. En France, je ne sais comment vous la traitez. Et après toutes les malédictions que vous méritez si amplement à ce sujet, le pire des vœux que mon cœur puisse former contre vous et M<sup>me</sup> de Chastellux est de vous voir jouir à l'envi l'un et l'autre du bonheur de cette félicité domestique jusqu'aux derniers jours qui vous seront comptés.

Aussitôt après son mariage, la marquise de Chastellux avait été nommée dame d'honneur de la duchesse d'Orléans; Washington fait l'éloge de cette vertueuse princesse :

Si un événement aussi inattendu m'a fait vous écrire dans un style assez étrange, mon cher marquis, vous ne m'en comprendrez pas moins que si je vous avais dit ce qu'on nomme en bon anglais une bonne vérité; rendez-moi la justice de croire que je prends sincèrement à cœur tout ce qui se rattache à votre bonheur, et sous ce rapport, je vous félicite des auspices sous lesquels vous avez contracté votre mariage. Je suis heureux de savoir M<sup>me</sup> de Chastellux si intimement attachée à la duchesse d'Orléans. J'ai toujours entendu citer cette noble dame comme un modèle d'amour conjugal, et le modèle de toutes les vertus.

La guerre ne se continuait plus dans les États-Unis que par des escarmouches isolées; Washington s'afflige cependant de voir l'humanité ravagée par un tel fléau, et souhaiterait de voir le règne universel de la paix :

Pendant que vous faisiez l'amour sous la bannière de l'hyménée,



les grands du Nord faisaient la guerre sous l'inspiration, ou pour mieux dire l'infatuation de Mars. Pour ma part, j'avoue avec humilité que vous avez eu la meilleure part, car il est plus conforme aux principes de la raison et de la religion naturelle et révélée de peupler la terre, que de la dépeupler en tuant ses habitants. En outre, il est temps de mettre un terme à cette folie d'héroïsme et de chevalerie errante. Vos jeunes officiers qui désirent moissonner des lauriers ignorent les germes de guerre que l'on sème. Pour le bien de l'humanité, il est fort à désirer que les mâles travaux de l'agriculture et les bienfaits adoucissants du commerce arrêtent les malheurs de la guerre, et la rage des conquêtes, que les épées se changent en fers de charrue, les larmes en croissants, et selon la parole de l'Écriture, les peuples n'apprendront plus la guerre.

Maintenant, avant de finir ma lettre, je veux vous parler de nos affaires de ce côté-ci de l'eau. Nous tâchons de marcher dans les sentiers de la paix et d'adoucir ceux de la politique. Placés que nous sommes au bout du monde, les bruits de guerre n'arrivent jusqu'à nous que comme les roulements éloignés du tonnerre. Il faut espérer que l'éloignement de notre position nous empêchera d'être entraînés dans son tourbillon.

Le 17 septembre 1787, la convention réunie à Philadelphie avait signé une constitution qui devait être substituée aux articles de la confédération des États-Unis, et l'avait envoyée aux législatures d'État, afin qu'elle fût soumise dans chaque État à l'acceptation du peuple.

La constitution qui a été présentée à la convention fédérale a été adoptée par les États du Massachusetts, du Connecticut, de la Pensylvanie, de Delaware et de la Géorgie. Aucun ne l'a rejetée. On pense que la Caroline du Sud en fera autant. La convention du Maryland est assemblée et l'adoptera probablement. Les autres chambres s'ouvriront au commencement de l'été. Jusqu'à présent il y a eu plus d'unanimité pour le gouvernement proposé, qu'on n'avait raisonnablement lieu de croire; si on l'adopte, ce qui sera, j'espère, l'Amérique lèvera encore la tête, et sera puissante parmi les nations. Il est flatteur et consolant de voir une république naissante réunir dans tous les pays les vœux des philanthropes et des patriotes qui la regardent comme l'asile du genre humain. Dieu veuille que notre folie et notre perversité ne les fassent pas se tromper dans leur généreuse attente!

Je suis avec les sentiments les plus purs d'estime et d'amitié, etc.

P. S. — Si M. le duc de Lauzun est encore avec vous, veuillez en mon nom le remercier de son aimable souvenir, et lui faire mes compliments.

Depuis que j'ai écrit la lettre ci-dessus, j'ai eu l'honneur de recevoir un duplicata de la vôtre. L'écriture était de la main d'une femme, et je ne puis fermer celle-ci sans témoigner combien je suis touché du *post-scriptum* flatteur de votre belle copiste. L'écriture de l'interprète de vos sentiments est tellement supérieure à celle où vous m'aviez habitué à les déchiffrer, mon cher marquis, que je me trouve pour ma part avoir beaucoup gagné à votre arrangement conjugal, surtout avec l'espoir que votre aimable secrétaire voudra bien ne pas oublier d'ajouter quelquefois à l'original une note de sa main.

Je viens d'apprendre que la chambre du Maryland a adopté la constitution proposée à une majorité de 63 voix contre 11.

Le marquis de Chastellux, mourut le 24 octobre 1788. Né le 5 mai 1734, il n'avait que 54 ans. Nous ne possédons pas malheureusement, ou du moins nous n'avons pas trouvé la lettre de condoléance que Washington a dû écrire à la marquise en apprenant cette mort prématurée. Elle serait le meilleur couronnement de cette correspondance où Washington se montre tout ce qu'il est. Ces lettres nous présentent un grand intérêt pour l'histoire de notre intervention; Washington rend sans cesse hommage à la France, et reconnaît que l'Amérique nous est redevable de son indépendance; il ne perd jamais l'occasion de témoigner au marquis de Chastellux combien il l'honore et quel cas il fait de son estime et de son amitié. En outre, dans ces lettres, il parle fréquemment de l'avenir de la république américaine, et des améliorations qu'il faut apporter à sa constitution; un coup d'œil pénétrant lui révèle toutes les ressources qu'on peut tirer de ces contrées, pour le commerce, et lui fait prononcer un jugement que l'avenir a pleinement ratifié. Enfin comment ne pas aimer l'homme privé, simple, affectueux, ennemi des phrases et des compliments, un peu plein d'illusion sur la paix, qu'il voudrait voir durer à jamais sur la terre; un des plus honnêtes hommes dont l'histoire de quarante siècles ait retenu le nom, modeste dans la grandeur, tranquille dans les difficultés, magistrat, soldat, citoyen? Abraham Lincoln avait hérité de quelques-unes de ces vertus. J'aime à rapprocher le nom de cet homme du peuple du nom du grand Washington. J'aime surtout à honorer l'ami reconnaissant de la noblesse française, en rapprochant une fois de plus sa mémoire immortelle d'un souvenir qui m'est glorieux et ne saurait être tout à fait indifférent à mon pays. |

Comte HENRI DE CHASTELLUX.

---

# LA VÉRITÉ SUR MEYERBEER

A PROPOS DE *L'AFRICAINNE*

---

Bien que *L'Africaine* ait vu le jour depuis deux mois, on peut dire que la lumière ne s'est pas encore faite autour d'elle, j'entends cette lumière calme, impartiale, reposée, qui permet de juger une œuvre d'art dans son vrai milieu et de l'apprécier à sa juste valeur. Nous sommes encore dans cette période où il faut se garder à la fois des enthousiasmes irréfléchis (quelques-uns pourtant parfaitement réfléchis et calculés) et de certaines critiques évidemment empreintes d'injustice et de passion. En dépit des uns et des autres, *L'Africaine* prendra son niveau dans l'opinion : elle sera mise au rang qui lui appartient parmi les œuvres du maître, comme à la place qu'elle doit occuper parmi les monuments de l'art contemporain. Et les thuriféraires comme les détracteurs auront également contribué à ce résultat, ceux-ci par l'exagération du blâme, ceux-là par l'exagération de l'éloge ; tous en appelant l'attention sur les beautés et les défauts de l'ouvrage ; tous en le faisant écouter, car c'est par l'effet lent et successif d'auditions fréquentes qu'un jugement sain, éclairé et raisonnable surgira, se dégagera si l'on veut, des impressions diverses et multiples, ressenties par cet être collectif qu'on nomme le public.

En définitive, c'est par elle-même que *L'Africaine* se trouvera placée au rang qui lui convient ; c'est elle-même qui sera sa meilleure apologie, comme sa plus sévère critique.

À en croire pourtant la plupart de ceux qui ont entendu *L'Africaine*, leur opinion est fixée. Nous autres, Français, notre siège est bientôt fait lorsqu'il ne s'agit que d'une œuvre d'art : roman, drame, tableau, partition. Nous

savons vite à quoi nous en tenir sur son mérite et sa portée. Je serais même peu surpris d'apprendre qu'avant la représentation de *l'Africaine* bon nombre d'auditeurs n'eussent eu soin de se munir d'avance d'un jugement tout motivé, conformément au parti qu'ils avaient cru devoir prendre précédemment sur Meyerbeer en particulier, sur l'école italienne et l'école allemande en général : formule laudative ou restrictive, toutefois élastique, accommodante et souple, susceptible de se prêter à des modifications prudentes, selon la nature des contradictions que l'on est exposé à rencontrer. Cela suffit aux gens du monde, pour qui toute la question se réduit à avoir assisté à la première représentation, afin de pouvoir dire : *J'y étais !* et à n'être pas pris au dépourvu vis-à-vis de ceux qui leur demandent : *Qu'en pensez-vous ?*

Pour nous, de qui c'est le métier d'étudier, de réfléchir, de comparer, hélas ! et de juger, nous y regardons à deux fois avant de nous prononcer ; aussi notre attitude et notre langage sont-ils justement l'opposé de l'attitude et du langage des gens du monde.

Plus ceux-ci mettent d'empressement à colporter partout une opinion qu'ils croient fermement être la leur, plus nous hésitons à émettre un jugement lent à se former dans notre esprit, et dont nous aurons peut-être à appeler de nous-mêmes à nous-mêmes. Nous savons par expérience qu'on ne saurait rien décider sur une composition musicale de longue haleine, si on ne l'a entendue un assez grand nombre de fois pour que l'esprit, en dehors de toute exécution et de toute représentation, puisse *musicalement* se rendre compte de l'œuvre entière, de la distribution de chaque acte, de l'enchaînement des scènes, des récitatifs, des airs, des duos et des morceaux d'ensemble, des principales modulations employées, des rappels et retours de certains motifs, des combinaisons vocales, des effets de sonorité et d'instrumentation, de la diversité des rythmes, de la correspondance, et, pour ainsi dire, de l'économie des tons dans lesquels les différents morceaux sont écrits, et surtout de la nature du style, des éléments de ce style et de ses procédés. Nous savons que nous devons prendre à tâche de mesurer les *effets* perçus à la valeur des *moyens* employés, et de remonter ainsi aux *causes* productrices, c'est-à-dire à la pensée, à l'inspiration première de laquelle l'œuvre entière découle. Enfin, plus l'ouvrage nous a semblé exiger de méditation, de patience, de persévérance, plus nous sentons qu'il est de notre devoir d'en apporter dans son appréciation.

C'est ainsi que la critique doit se comporter vis-à-vis de toute œuvre musicale importante, symphonie, messe, oratorio, opéra, due surtout à un génie complexe, qui, comme tous les génies assimilateurs, a voulu faire rayonner en lui les ordres d'idées les plus opposés, quelquefois même les plus en dehors de sa nature.

Il n'est pas un de mes lecteurs qui ne connaisse présentement le libretto de *l'Africaine*, soit pour avoir assisté aux représentations de l'ouvrage,

soit par les analyses des journaux. Je ne dirai de ce libretto que ce qui sera nécessaire pour en faire ressortir la donnée dramatique, après avoir jeté un coup d'œil rapide sur les trois grands opéras, par lesquels Meyerbeer avait déjà illustré notre première scène.

La donnée dramatique de *Robert*, celle des *Huguenots*, celle du *Prophète*, étaient ou ne peut mieux appropriées à la nature du talent du compositeur. Dans *Robert*, tout l'attirail poétique du moyen âge s'offrait à son imagination : les tournois, les légendes, les puissances célestes et les puissances infernales personnifiées dans tels et tels personnages ; par conséquent l'élément religieux, l'élément profane, l'élément surnaturel. La donnée dramatique, c'est la lutte des deux principes du Bien et du Mal ; Alice, messagère du ciel, mise en présence de Bertram, suppôt de l'Enfer, et, pour prix de la victoire, Robert et Isabelle. On sait combien ce sujet de *Robert* fut fécond en heureuses inspirations de toutes sortes, en oppositions, en contrastes surprenants ; que de choses charmantes, gracieuses, poétiques, naïves, d'un tour populaire, légendaire, dans les rôles d'Alice, d'Isabelle, de Raïmbault ! quelles couleurs fantastiques, sombres, dans les scènes d'évocation ! Et puis, lorsque l'intrigue se dénoue, lorsque Bertram a révélé à Robert l'horrible secret de sa naissance, et que celui-ci consent, par amour filial, à lui engager son âme pour l'éternité et à partager son sort ; lorsque Alice vient s'interposer entre le père et le fils et remet à Robert un écrit dans lequel la mère de l'infortuné le conjure de résister aux instances du séducteur qui l'a perdue, quels déchirements, quelle lutte entre les remords et la tentation chez Robert, entre la tendresse paternelle et la haine du ciel chez Bertram ! Bertram, d'un côté, à la fois démon et père, maudissant Dieu et adorant son fils ; de l'autre, Alice, l'ange venant combattre, sous les traits d'une faible fille, le diable en personne ; Robert flottant entre les deux, entre sa mère dont Alice lui porte les dernières paroles et son père le suppliant de se damner avec lui ; les sons de l'orgue, qui tout à coup éclatent dans l'immense cathédrale, l'introduction inattendue et resplendissante de la musique catholique, au milieu de cette scène de passion et de délire ; tout cela porte jusqu'au comble les deux sentiments de terreur et de pitié qui de tout temps ont fait l'élément du drame. Tout cela est d'un effet émouvant, irrésistible. Tout cela était neuf au théâtre au moment de son apparition. C'était Meyerbeer succédant à Gluck et à Spontini ; le génie du moyen âge succédant au génie de l'antique. Car *Guillaume Tell* appartenait plutôt à l'antique qu'au moyen âge. Le seul ouvrage, à cette époque, où l'esprit du moyen âge eût déjà laissé son empreinte, non pas systématiquement, non pas de parti pris, mais par la seule force du sujet, c'était peut-être *le Comte Ory*.

Cette superbe scène finale de *Robert*, je l'ai vue à la première représentation, et je la vois encore ! Je vois Alice représentée sous les traits doux et ingénus de M<sup>lle</sup> Dorus ; je vois Levasseur, le terrible et méphistophé-

lique Bertram, qui sera, plus tard, le bon, le paternel, comme aussi le paritain, le fanatique Marcel. Je vois Adolphe Nourrit, si grand chanteur, et plus grand acteur peut-être, je le vois, au moment fatal, entraîné avec Levasseur dans l'abîme où Levasseur seul devait être précipité, et cela par un de ces malentendus comme il s'en présente parfois aux premières représentations ; je le vois, dis-je, le grand artiste, plus préoccupé du succès de l'ouvrage que d'un accident dont il pouvait être la première victime, s'écrier, dans la crainte que les spectateurs ne fussent déroutés par cette fausse manœuvre : *Ah ! ils ne comprendront pas !*

Dans les *Huguenots*, même emploi de l'élément musical religieux opposé à l'élément musical mondain, mais ici réchauffé et vivifié par le tableau des fureurs des partis, par le fanatisme qui les produit, par les actes féroces qu'elles engendrent. Nul sujet plus propre à enflammer le génie du musicien. J'ai essayé ailleurs d'expliquer cette tendance de Meyerbeer vers la peinture de ces passions orageuses qui, depuis la réforme surtout, ont ensanglanté les annales de tous les peuples. Né israélite, dans un pays où les mœurs sociales tracent une ligne rigide de démarcation entre ses coreligionnaires et les diverses sectes chrétiennes, il ne serait pas impossible que Meyerbeer n'eût porté dans son art quelques-uns de ces murmures sourds que le sentiment de cette inégalité faisait gronder en lui. Le tableau des massacres de la Saint-Barthélemy dut réveiller en lui de vieilles rancunes mal assoupies et soulever ses ressentiments contre toute persécution religieuse. Voilà la donnée dramatique qui convient à l'artiste. Jetez, au milieu de ce drame religieux et social, un drame individuel, une Valentine mariée malgré elle et brusquement à un duc de Nevers qu'elle n'aime pas, un Raoul qu'elle aime, mais qui, trompé par une fausse apparence, l'a repoussée sous le prétexte le plus futile, et le musicien arrivera à des effets terribles, à des peintures effrayantes. Rien n'est beau comme ces passions tumultueuses, ces défis, ces provocations entre catholiques et protestants qui remplissent le troisième acte des *Huguenots*, comme cette couleur funèbre répandue d'une main si vigoureuse dans les deux derniers actes. Mais ces images sombres fatigueraient bien vite si l'amour de Valentine et de Raoul ne venait faire explosion et rayonner au milieu de ces scènes de massacre, de sang, et ne faisait vibrer la corde éternelle du cœur humain à travers les hurlements du tocsin et les cris féroces des bourreaux. Scène affreuse, à laquelle je n'ai pu encore m'accoutumer depuis trente ans, parce qu'elle repose sur un mensonge historique, parce qu'elle jette tout l'odieux du crime sur l'Église, toutes les trahisons, toutes les perfidies sur les catholiques ; parce qu'elle calomme la religion à laquelle appartenait l'auteur des paroles, à laquelle appartient la majorité de l'auditoire qui l'écoute sans protestation ; scène que j'admire pourtant de toute les forces de mon enthousiasme, parce que, quelles que soient les révoltes et l'indignation de ma foi, je me dis que, de tous les coupables, de l'auteur qui a conçu le poème,

du musicien qui lui a donné la vie, des interprètes qui le mettent en action, de l'administration qui a adopté l'ouvrage, du public qui s'est fait leur complice, c'est encore le musicien qui, à raison de ses croyances, de ses préjugés peut-être, est le plus excusable, ou si l'on veut, le plus irresponsable.

Certes, je suis loin de mettre *le Prophète* sur la ligne de *Robert le Diable* et des *Huguenots*. Il y a incontestablement des beautés dans *le Prophète*, mais le souffle faiblit, l'inspiration est plus rare. En revanche, l'habileté de main n'a jamais été plus forte. L'âme est dominée par le cerveau, le génie par la vigueur musculaire; Apollon fait place à l'athlète. Eh bien, dans *le Prophète*, « même fanatisme, même ivresse de sectaire, alimentés par un désir de vengeance et personifiés dans un seul homme. Roi et prophète tout ensemble, roi sur la terre, Dieu sur la terre et dans le ciel, et, comme tel, ne participant en rien des conditions de l'humaine nature, Jean de Leyde se trouve néanmoins aux prises avec un double amour, un amour de jeune fille, chaste et pure, et, par cela même, amour moins dramatique que poétique, et un second amour, celui-ci très-dramatique, qui absorbe le premier, un amour de mère. C'est ce triple rôle de prophète, d'amant, de fils, que ce personnage doit soutenir. Il ne faut pas moins de trois actes pour préparer cette situation, et de deux pour la développer dans ses complications et ses péripéties. De là, malgré de fort belles choses, une couleur trop monotone et un style trop tendu <sup>1</sup>. » Telle est la donnée dramatique du *Prophète* : elle n'est pas, comme on voit, sans analogie avec celle des *Huguenots*, et même, à certains égards, avec celle de *Robert le Diable*.

Mais on s'expliquerait difficilement certaines tendances, je dirai presque certaines habitudes routinières du talent de Meyerbeer, qu'il n'a jamais entièrement secouées, si nous ne rappelions qu'avant le grand ouvrage qui signale sa prise de possession de notre première scène française, il avait subi déjà deux sortes d'épreuves, deux sortes d'initiations, l'une exclusivement germanique, l'autre exclusivement italienne. Il était encore sous la direction de son savant professeur, l'abbé Vogler, lorsqu'il composa *la Fille de Jephté*, opéra en trois actes, représenté à Munich vers 1812. Cet ouvrage, tout hérissé de formules scolastiques, ne réussit pas. C'était le moment de l'invasion de la musique rossinienne en Allemagne. L'auteur s'essaya dans un second ouvrage, *Abimelech ou les deux Califes*, qui eut encore moins de succès que le premier. Et il est à remarquer qu'il dut ce second ouvrage beaucoup moins à l'estime qu'on avait pour son talent de compositeur qu'à ses triomphes de virtuose sur le piano. Très-contrarié de ce double échec, peut-être Meyerbeer eût-il renoncé à tenter, du moins pour un temps, la fortune au théâtre, si Salieri, l'auteur de *Tarare*, ne lui avait donné le conseil funeste de partir pour l'Italie, d'y modifier son style et d'y

<sup>1</sup> Voir le *Journal des Débats* du 26 mai 1864.

chercher les triomphes que sa patrie lui avait refusés. Le seul sage conseil à donner à Meyerbeer était de faire ce qu'avaient fait Haydn, Mozart, Beethoven, et plus tard Weber et Mendelssohn, à savoir, d'écrire de la musique de chambre, de la musique de piano ou de la musique instrumentale, en attendant les occasions favorables de se produire à la scène. Mais il fallait à Meyerbeer des succès, des succès à tout prix. Il en avait soif, il fallait qu'il portât ses lèvres à cette coupe enivrante. Il partit donc pour Venise, bien décidé à faire bon marché du système allemand qui lui avait déjà porté malheur, et à dépouiller le vieil homme scolastique. Le premier ouvrage de Rossini qu'il entendit fut *Tancredi*. Il en fut transporté. Le voilà désormais en train de s'affubler de tout l'attirail du système : de la cabalette, du pizzicato plaqué, des traits, des vocalises, des roulades, des points d'orgue en fusées, des batteries prolongées, des *crescendi* périodiques. La transformation fut complète, et Weber lui-même, l'ami, le condisciple de Meyerbeer, tout en blâmant, tout en déplorant cette métamorphose, ne put s'empêcher de reconnaître qu'il était impossible de mieux s'approprier les formes d'un style pour lequel il n'avait, du reste, comme tous les grands Allemands, Beethoven, Mendelssohn notamment, qu'une très-médiocre estime. Il ne faut pas, du reste, s'exagérer le mérite d'une pareille transformation. Pour peu qu'un musicien soit rompu à toutes les habiletés du métier, rien de plus aisé que de se plier aux formes italiennes. Il ne s'agit que de trouver une mélodie plus ou moins heureuse, qui se déroule agréablement sur un fond banal d'accompagnement en batterie ou en arpèges, de l'encadrer dans des lieux communs, dans des formules de remplissage et des tutti bruyants, de la ramener par une adroite ritournelle, et de la couronner au moyen de l'éternelle terminaison *felicità*. Il y a des procédés pour cela dans un système qui supprime toutelogique d'idées, tout enchaînement de motifs, tout développement de sujet, et je dirai même toute expression. Meyerbeer fut d'abord passé maître en ce genre.

Il s'appropriâ non-seulement la recette du compositeur italien, mais encore la manière rapide et leste de s'en servir. En sept ans, sept ouvrages et presque autant de succès. En 1818, il donne à Padoue *Romilda e Costanza*, opéra semi-seria, écrit pour madame Pisaroni; en 1819, au théâtre royal de Turin, *Semiramide riconosciuta*, de Métastase, écrit pour madame Carolina Bassi; en 1820, à Venise, *Emma di Resburgo*, même sujet qu'*Hélène*, de Méhul. Cet ouvrage et *Eduardo e Cristina*, de Rossini, paraissent dans la même saison; Meyerbeer eut l'honneur de rivaliser avec le maître de Pezzaro; les deux opéras obtinrent une vogue égale. En 1821, notre musicien compose pour Berlin, sa patrie, *la Porte de Brandebourg*, bien entendu dans le style italien qui partout avait fait irruption; nous ne savons par quelles circonstances cet opéra ne fut pas représenté; en 1822, *Margherita d'Anghiù* vit le jour à Milan pour les débuts de notre levasseur sur la scène italienne; en 1823, à Milan encore, l'*Esule di*



*Granata*, écrit pour Lablache et madame Pisoni. Dans cette même année, l'opéra d'*Almansor* est composé pour Rome; la répétition générale a lieu. Le lendemain, la prima donna, M<sup>me</sup> Carolina Bassi, tombe malade, et cet opéra, dont elle a gardé la partition, n'a jamais été joué. Enfin, en 1824, Venise voit paraître le *Crociato*, dans lequel M<sup>me</sup> Nérie-Lalande fait son début sous les auspices de Crivelli et de Velluti, le dernier des *musici*.

Là se termine la période italienne de la carrière du compositeur. Mais il faut s'entendre : on dit tous les jours, et je crois bien l'avoir dit moi-même, qu'à dater de ce moment Meyerbeer prend définitivement congé des formes italiennes et qu'une fois pour toutes il brise avec ces formes dans *Robert le Diable*. La vérité est qu'il ne composa plus d'opéra dans le style exclusivement italien; qu'il redevint Allemand par l'emploi des combinaisons harmoniques, par la couleur, par l'instrumentation, par la recherche des effets pittoresques, fantastiques; mais voilà tout. Il n<sup>re</sup> redevint pas Allemand par cette homogénéité, cette fermeté de style, cette allure franche, nette et tranchée sans lesquelles le style n'a aucune consistance, aucun cachet. Il prétendit amalgamer certains éléments de l'école allemande avec certains éléments de l'école italienne qui lui semblaient de nature à lui concilier encore les suffrages d'un public qu'il avait flatté, à qui il avait demandé des succès et qui les lui avait accordés. Il resta donc Italien par les non-sens sonores, les lieux communs de convention, les tirades ampoulées, les terminaisons banales. Il garda par habitude prise, par routine, autant que de propos délibéré, un certain argot italien, sorte de franc-maçonnerie musicale au moyen de laquelle il était sûr de trouver des frères et amis dans tous les rangs du public. Voilà ce qu'il ne faut pas perdre de vue si l'on veut se rendre compte du style de *l'Africaine*, dont il est temps de nous occuper.

Je cherche à m'expliquer le motif qui a pu porter Meyerbeer, fort difficile en fait de libretti, et qui, comme on peut le penser, assailli par tous les librettistes, n'avait que l'embarras du choix, à accepter un libretto tel que celui de *l'Africaine*, si inférieur, il est superflu de le démontrer, à ceux qu'il avait déjà mis en musique. Je cherche ici la donnée dramatique et j'ai peine à la trouver, à moins qu'on ne dise que cette donnée ne réside dans trois amours qui se superposent : amour de Nélusko pour Séliska, amour de Séliska pour Vasco de Gama, amour de Vasco de Gama pour Inès; dans trois jalousies qui se croisent : Nélusko amoureux de Séliska et jaloux de Vasco; Séliska amoureuse de Vasco et jalouse d'Inès; Inès amoureuse de Vasco et jalouse de Séliska (au deuxième acte); et enfin dans un amour double, l'amour de Vasco pour Inès et (au quatrième acte, par l'effet du philtre, il est vrai) pour Séliska. Je croirais plutôt que le musicien ne s'est déterminé que par de purs accessoires : deux *Malgaches* à peau bistrée, Séliska et Nélusko; ces deux personnages en présence du

conseil des évêques; — ensuite la leçon de géographie donnée à Vasco par Sélika; — ensuite le navire, tout un acte maritime en quelque sorte : la prière des matelots, le commandement de Nélusko, sa trahison, la manœuvre, la tempête, le navire échoué, l'irruption des barbares, Sélika reconnue par ses sujets; — puis le grand prêtre de Brâhma; — puis le philtre, puis le mancenillier. Les détails de ce genre avaient une certaine importance aux yeux de Meyerbeer. Qui ne se rappelle la cascade et la chèvre du *Pardon de Ploërmel*?

Le premier acte pourrait être intitulé : Conjuraison des grands de la cour du roi de Portugal pour perdre Vasco de Gama, le hardi navigateur. Vasco, en effet, a découvert des terres inconnues dans une partie du monde où personne n'avait pénétré, et où l'on ne peut aborder sans doubler le cap des Tempêtes, auquel on donnera plus tard le nom de cap de Bonne-Espérance. Pour prouver l'existence de ces contrées, il introduit devant le conseil deux naturels du pays, Sélika et Nélusko. Il fait valoir les immenses avantages que la couronne et le commerce du Portugal doivent retirer de la possession de ces terres, et il démontre par les cartes et les plans qu'il a dressés qu'il est aisé de s'en rendre maître. Il demande à être chargé de l'expédition; le conseil veut au contraire que l'expédition soit confiée à don Pedro, tout en trouvant commode de garder les documents fournis par Vasco afin que don Pedro en profite. Telle est la situation principale de cet acte, et Meyerbeer ne l'a pas manquée. Des prélats, qui après avoir imploré les lumières du Saint-Esprit dans une invocation solennelle, déclarent, contre leur conscience, un homme atteint de folie et convaincu d'hérésie parce qu'il a rêvé l'existence d'un continent dont les saintes Écritures n'ont pas parlé, jettent l'anathème sur lui et le condamnent aux cachots de l'Inquisition, il y avait là de quoi inspirer le peintre des *Huguenots*. Meyerbeer a déployé dans cette scène de grandes ressources musicales, de la pompe, du grandiose; il y a mis un dialogue vif et serré, de beaux contrastes et ces accents de fanatisme dont il a le secret. Il est fâcheux seulement que l'idée ne soit pas toujours distinguée, que le tissu soit inégal et mêlé de divers styles. Néanmoins on se sent entraîné, l'intérêt va croissant, et ces taches disparaissent dans des masses imposantes et des sonorités parfois excessives. C'est le cas de dire, avec M. Vitet, « qu'on va de la trompette au trombone, du trombone à l'ophicléide, puis de l'ophicléide au tam-tam et au *colpo di canone*. »

Il est bien entendu que, dans cet acte, le personnage d'Inès n'est qu'épisodique. Inès aime Vasco et en est aimée. Son père et le roi veulent vainement la forcer à donner sa main à don Pedro. Cet amour de Vasco et d'Inès est destiné jusqu'ici à mettre en relief l'amour de Sélika pour Vasco qui éclatera plus tard.

Le second acte représente le cachot de Vasco. Il y est sauvé deux fois

par les deux femmes dont il est aimé, par Sélïka, qui l'arrache au poignard de Nélusko, un traître et l'ennemi des chrétiens ; et par Inès qui vient, portant un écrit revêtu du sceau du roi, le rendre à la liberté. Mais en même temps qu'il reçoit sa grâce, il apprend qu'Inès a consenti à donner sa main à don Pedro, deux fois son rival (elle ne l'a donnée que pour avoir le moyen de le tirer de la prison) et que don Pedro est chargé de l'expédition que lui, Vasco, avait sollicitée.

La musique de cet acte contient des choses fort remarquables à côté d'autres choses que le goût doit réprover. Ainsi, j'admets bien que l'air du *Sommeil* chanté par Sélïka est fort joli et fort gracieux (bien qu'il ait plutôt l'allure d'un air de ballet que d'un air du sommeil), pourvu qu'on m'accorde que les modulations en sont parfois trop recherchées, que l'auteur s'y amuse à des imitations puériles du chant du bengali, et que la vocalise du point d'orgue est vulgaire et trop prolongée. J'admets bien que l'air de Nélusko : *Fille des rois, à toi l'hommage*, en ré, précédé d'une fort belle entrée de l'orchestre en *la*, soit une noble et musicale inspiration venue en droite ligne de l'école de Haydn et Mozart, pourvu que l'on m'accorde que le thème final de cet air : *Quand l'amour m'entraîne*, n'a plus aucun rapport avec le style de Mozart et d'Haydn. J'admets bien que le début du duo entre Vasco et Sélïka : *En vain leur impuissante rage*, est fort heureux pourvu qu'on reconnaisse que le mouvement *six-huit* : *Combien tu m'es chère!* est trivial par son allure mélodique, trivial par son unisson, trivial encore par sa vocalise toujours à l'unisson. Quant au finale, il est beau d'un bout à l'autre quoique d'une allure un peu lente et embarrassée ; on y remarque de riches effets d'orchestre, une belle et touchante phrase d'Inès : *Nous nous quittons à tout jamais*, et le septuor qui se termine par le chant en *si* naturel majeur que nous avons vu figurer comme second motif dans l'introduction instrumentale du premier acte. Ce chant se déroule ici sur les grands accords des harpes, le trémolo des violons à l'aigu et les accents graves des clarinettes. Rien de plus pathétique et de plus attendrissant que les adieux d'Inès à Vasco.

Je passerais volontiers sous silence le troisième acte, l'acte du navire, si je n'étais le premier à demander grâce pour deux ou trois morceaux véritablement hors ligne : l'introduction instrumentale, excellent morceau de musique imitative, le chœur de femmes si gracieux et si distingué : *Le rapide et léger navire*, la belle prière : *O grand saint Dominique!* grande inspiration digne des belles pages du troisième acte des *Huguenots*, et où l'oreille croit avoir la perception de deux tonalités distinctes planant sur un double chœur d'hommes et de femmes ; j'y ajouterais, à cause de son caractère pittoresque et sauvage, le chœur des Indiens faisant irruption dans le vaisseau où ils reconnaissent leur reine dans la personne de Sélïka. Mais, réellement, malgré un certain nombre de beautés de détail, le quatuor et le chœur de réveil des matelots : *Debout!* la ballade d'Adamastor,

de Nélusko, précédée de son malencontreux *tra la la*, avec son triple rire sardonique fort peu musical, terminée par son *deux-quatre* sautillant et son trait en triolets en guise de refrain à boire ; mais la longue phrase d'une intonation si difficile, d'une modulation si aride et si peu mélodique, par laquelle le même Nélusko, qui s'est emparé du gouvernement du navire, commande de tourner au nord pour perdre l'équipage sur des récifs et le livrer aux hommes de sa couleur ; mais le duo entre don Pedro et Vasco, — Vasco qui, sur une frêle embarcation, a suivi le navire pour le sauver, tandis que don Pedro, qui s'est confié au traître Nélusko, accuse Vasco de trahison et veut le faire périr ; — ce duo, dis-je, qui débute en allemand, et en très-bon allemand, avec des dessins d'orchestre fort intéressants, et finit en italien, et en très-mauvais italien, *desinit in piscem* ; mais la tempête, mais l'affreux bacchanal qui la suit, franchement, tout cela est bon à mettre au cabinet. On dirait par moments que l'oreille du maître est dépourvue du sens euphonique. Il n'est pas d'accords durs, de séries de sons rocailleux dont il n'attriste l'ouïe. Cela lui arrive lorsqu'il veut peindre les accidents physiques, les aspects de la nature, comme dans cette lourde et fastidieuse ouverture du *Pardon de Ploërmel* qu'on n'a pas craint de comparer si grotesquement à la *Symphonie pastorale*.

Voyez pourtant le sort de cette *Africaine*, qui renferme d'ailleurs de grandes beautés ! Il n'est pas douteux que si Meyerbeer eût assez vécu pour présider aux études et aux répétitions de son opéra, une grande partie des défauts que nous avons relevés eussent disparu, et que ce troisième acte, en particulier, qui a offert les plus grandes difficultés de mise en scène et qui est loin d'être le plus satisfaisant, aurait présenté un tout autre aspect. Il n'y a qu'à se rappeler la complète transformation que le quatrième acte des *Huguenots* subit tout à coup aux dernières répétitions par le fait d'heureux remaniements et de refontes considérables de la part de l'auteur. Eh bien ! cette même *Africaine*, que l'auteur s'est obstiné à garder pendant quinze ou dix-huit années en portefeuille, qu'il a si souvent retouchée, qu'il a criblée de ratures et de variantes, se refusant à la produire, soit parce que, sans s'avouer mécontent du libretto, il s'en méfiait instinctivement, soit parce que l'ouvrage remontant à peu près à l'époque des *Huguenots*, il craignait la comparaison qu'on n'eût pas manqué de faire entre les deux, soit enfin qu'il désespérait de rencontrer le phénix des ténors et la perle des soprani qu'il rêvait, eh bien ! cette même *Africaine*, non seulement il ne songeait pas à la purger d'une foule de lieux communs grossiers, de formules italianisées, mais il oubliait encore que ce qu'il y avait de pire, pour cette œuvre de sa prédilection et de ses sollicitudes, c'était qu'il s'exposât à ne pas la monter lui-même !

Qu'en est-il résulté ? C'est que l'*Africaine*, telle que nous la voyons, malgré ses beautés, contient une foule de choses parasites, vieilles et surannées. Ce n'est pas que ces choses, produites quinze ans plus tôt, eussent

brillé par leur jeunesse et leur fraîcheur. Non, il faut se faire une autre idée des productions de l'art. Ce qui est resté jeune dans les ouvrages des maîtres, a toujours été jeune ; ce qui est vieux a toujours été vieux. Mais au moins ces choses eussent-elles passé alors à la faveur de combinaisons nouvelles, de ces combinaisons qui ont fait passer tant d'endroits faibles dans *Robert* et dans *les Huguenots*. Aujourd'hui ces mêmes combinaisons n'ont plus le mérite de la nouveauté. Elles font partie du domaine commun. Les rides du style de *l'Africaine* se montrent d'autant plus à nu qu'elles n'ont plus rien qui les dissimule.

Le quatrième acte peut se résumer dans ces paroles de Sélïka à Vasco :

.. Permits-moi de te sauver encor,  
Tu m'oublieras après.

Nous voici dans les belles contrées rêvées par Vasco et qui sont sous la domination de Sélïka. Vasco s'extasie devant ces merveilles. Mais si la température est clémente, les habitants ne le sont pas. Les lois du pays le obligent à faire périr tout étranger qui vient les visiter, alors même qu'il comme Vasco, il se livre à tout l'excès de son enthousiasme. Vasco va mourir, puisqu'il est étranger. Sélïka n'a d'autre moyen de le sauver que de déclarer qu'il est son époux ; elle exerce une telle fascination sur Nélusko qu'elle le contraint à attester par serment un mariage de pure invention. Aussitôt le grand prêtre ratifie l'union de Vasco et Sélïka selon le rite de Brahma, de Vichnou et de Shiva, et leur fait boire le philtre enchanté. Sous l'action de ce breuvage, Vasco éprouve un sentiment inconnu pour Sélïka. Mais le charme est de courte durée. A la voix d'Inès, il revient à lui-même, et à son premier, à son seul amour. Ainsi se vérifie cette parole de Sélïka : *Tu m'oublieras après*.

C'est dans cet acte que le maître a rencontré les inspirations les plus hautes, les images les plus poétiques, les accents les plus tendres et les plus passionnés. Ici, presque rien de factice et d'emprunté. Le style est à peu près pur de tout alliage. Meyerbeer n'arrive que graduellement à des beautés de cet ordre. Il ne part pas du premier bond, comme un coursier ardent et généreux ; il entre péniblement dans son sujet ; il a besoin de s'exciter, de s'échauffer peu à peu ; il essaye ses forces ; il parcourt brillamment un certain espace, puis le souffle lui manque. Enfin, sûr de lui-même, il prend son élan et franchit la carrière d'une seule haleine. La carrière, c'est le cinquième acte de *Robert* ; c'est le troisième et surtout le quatrième des *Huguenots* ; c'est aussi le quatrième de *l'Africaine*.

Cet acte s'ouvre par la « marche indienne, » un très-beau ballet, où tout est à admirer : le motif en *ré* mineur d'un caractère étrange et sauvage, le chant des instruments de cuivre, en *ré* majeur, d'une harmonie si pure et si bien fondue, auquel répond un trait de violon d'une grâce et d'une élégance

exquise; le motif en *la*, celui en *si* bémol et le crescendo final si grandiose et si pompeux.

J'énumérerai ensuite le beau chœur du serment : *Nous jurons par Brahma*, qu'on dirait accompagné par les jeux de fonds de l'orgue; l'air que chante Vasco au moment où ses yeux sont éblouis à l'aspect de ce monde merveilleux qu'il a découvert : calme et rayonnante mélodie sur laquelle voltigent les légères batteries des flûtes et les tenues des violons à l'aigu; puis les cris de mort proférés par les Indiens à la vue de l'étranger :

Astre qui sur nous t'élèves brûlant,  
Tu demandes à nos glaives du sang.

On peut concevoir, même dans un opéra, des vers meilleurs que ceux-ci. Ils n'en sont pas moins, revêtus de la musique, d'un effet terrible, et chaque syllabe frappe comme un coup de hache. Par une prolongation de la période et un agrandissement du rythme, celui-ci :

Que l'écho vengeur répète la mort.

est encore plus féroce. Nous avons retrouvé l'énergie atroce du quatrième acte des *Huguenots*. Que de beautés se succèdent! Le chant en *sol* bémol mineur de Vasco : *Ah! pitié pour ma mémoire*, qu'on dirait emprunté à Mozart; la scène où Sélïka déclare que Vasco est son époux; la cavatine de Nélusko : *L'avoir tant adorée!* le passage plein de trouble et d'agitation où il se fait violence pour attester par serment que Vasco est en effet l'époux de Sélïka, et qui offre un si beau contraste avec les interjections du chœur. Ici je m'arrête pour signaler la seule page que je voudrais pouvoir effacer dans ce bel acte, la strette d'une expression fautive et déclamatoire : *Écrase-moi, tonnerre!* Mais qu'elle est grande, qu'elle est imposante la scène de l'invocation à Brahma, à Vichnou et à Shiva, lorsque le grand prêtre fait boire aux époux le philtre merveilleux! Les larges sonorités des cuivres, les réponses des voix se combinent avec les gammes descendantes des basses et les tenues des violons pour produire un de ces grands effets d'ensemble où la science musicale le dispute à la hauteur de la pensée. Rarement Meyerbeer a donné l'exemple d'une pareille élévation. Son génie est bien plus dramatique que contemplatif. Puis, c'est l'adorable duo d'amour de Vasco et de Sélïka, divine expression de délire, d'extase et d'oubli qui échappe à l'analyse; dans lequel pourtant il faut regretter l'emploi du procédé de l'unisson, déjà relevé dans un duo précédent, que nous relèverons dans le duo suivant, procédé mis en usage par ces compositeurs qui confondent l'expression avec la plus grande intensité matérielle du son. Enfin, pour conclusion de l'acte, le retour du ballet, et ce chœur de danse que vient traverser le lointain re-

frain du chant favori d'Inès pour rappeler Vasco à lui-même et l'arracher à son ivresse momentanée.

Peu de mots nous suffiront pour ce que nous avons à dire du cinquième acte. Comme Didon, Sélïka, abandonnée par Vasco, veut mourir. Didon meurt sur le bûcher, Sélïka mourra sous le mancenillier. Mais, avant de mourir, elle se rencontre avec sa rivale, avec Inès. Sélïka est reine, elle peut se venger d'Inès et la faire périr. Mais à quoi bon? En quoi Inès est-elle coupable? Si Sélïka a trouvé un époux en Vasco sans trouver un amant, Inès n'a-t-elle pas perdu son amant devenu l'époux de Sélïka? Toutes les deux implorent la mort. Sélïka dit : Je mourrai ! Inès dit à Sélïka : Frappez-moi ! Dans ce duo, les deux femmes luttent de passion, de sacrifice, de générosité, de regrets, de désespoir ; duo très-bien posé, partagé en plusieurs mouvements, crescendo bien ménagé et bien conduit. Remarquez la phrase de Sélïka : *Et pourtant il t'aime toujours!* qui revient comme un refrain douloureux ; et celle d'Inès : *Délivrez-la de ses tourments*, qu'on dirait empruntée à Gluck. Sélïka a pris sa résolution. Elle fait partir Inès et Vasco sur un vaisseau qu'on voit à l'horizon. La voilà sous le mancenillier. Aussitôt l'orchestre entonne, comme un chant funèbre, cette grande phrase de dix-sept mesures qui fascine l'auditoire. Cette phrase a de l'ampleur et du nombre, mais elle n'est remarquable ni par son élégance, ni par sa nouveauté ; elle est au contraire d'un tour commun. Je rends grâce pour mon compte à cette phrase qui, pour celui qui l'écoute attentivement ou qui la lit sur la partition, met en relief un des défauts principaux que je reproche à Meyerbeer : la formule banale jointe à une certaine solennité de la période. A quoi donc tient l'effet que cette phrase produit? Tout simplement à une combinaison de sonorité, à la force de l'unisson, à ce que la mélodie se présente nue, dépourvue d'harmonie et d'accompagnement, et surtout à la manière dont elle est rendue par ce merveilleux orchestre. Elle est attaquée par tous les violons, les altos et les violoncelles, c'est-à-dire par quarante-deux archets renforcés de quatre bassons et deux clarinettes qui l'exécutent comme un seul virtuose.

Suit un très-beau récitatif, entremêlé de détails d'orchestre très-curieux, très-intéressants et très-poétiques. Toutefois, on désirerait plus de mélancolie et de tristesse dans les adieux de Sélïka à la vie, à son bien-aimé. Elle exhale un dernier soupir dans un motif de valse, il faut bien le dire, une vraie valse allemande, fort gracieuse, et qui, prise sur un mouvement plus lent, pourrait parfaitement être valsée. Ce motif se mêle aux harmonies d'un chœur d'esprits invisibles. Nélusko, après avoir expédié Vasco et Inès pour l'ancien monde, vient expirer auprès de sa « chère ingrate, » sans avoir pu savourer le plaisir de la vengeance et sans avoir su se faire aimer.

J'ai dit les grandes et nombreuses beautés qu'il faut admirer dans *l'Africaine*, et je n'ai pas dissimulé non plus les défauts qui la déparent. J'ai dit pourquoi ces défauts sont plus saillants aujourd'hui qu'ils n'eussent semblé

l'être à l'époque où *l'Africaine* a été écrite, et, je le répète, il est mille fois regrettable que cette partition ait été privée des dernières améliorations que la main de l'auteur n'eût pas manqué d'introduire dans le travail décisif des répétitions.

Oui, il n'est que trop vrai, à l'exception du quatrième acte presque en entier, d'une grande partie du cinquième, des beaux endroits du premier, du second et même du troisième, où l'inspiration s'empare du musicien et l'emporte dans les régions supérieures de l'art, le style de *l'Africaine* est trop souvent inégal, décousu ; il manque d'unité, de suite ; il n'a pas cette texture ferme, franche, nette, unie, arrêtée, qui fait que l'on dit : c'est Beethoven, c'est Weber, c'est Rossini ! C'est un style bariolé, analgamé, composé d'éléments divers, de lambeaux tant bien que mal assortis, appartenant aux écoles les plus diverses, les plus opposées. L'oreille est à chaque instant surprise et dépaycée par des combinaisons scientifiques, des modulations arides et pénibles, des contours rocailleux, des formules italiennes banales et boursoufflées, lesquelles se glissent dans les meilleurs morceaux. *Assuitur pannus*. C'est une marqueterie perpétuelle, et que de réminiscences ! A chaque instant on retrouve un trait, une formule de *Robert*, des *Huguenots*, de *l'Étoile du Nord*.

Quelle place assignerons-nous à *l'Africaine* parmi les ouvrages du maître ? Je rangerais volontiers ces ouvrages dans l'ordre suivant : en première ligne, *les Huguenots*. Rien, dans les œuvres de notre musicien, n'égale, — je ne dirai pas la perfection : la perfection, remarquez bien, est le caractère calme et rayonnant des œuvres d'une époque à laquelle Meyerbeer n'appartient plus, — mais je dirai qu'aucun n'égale la beauté, la sublimité du quatrième acte des *Huguenots*. Cet acte est sorti en bloc et tout armé du cerveau puissant de son auteur. On ne saurait imaginer des couleurs plus fortes et plus sombres, un enthousiasme de fanatisme plus grand, une peinture plus effrayante des fureurs d'une foule en délire, un amour plus exalté et plus passionné. Après *les Huguenots*, *Robert*, à cause de la beauté de son cinquième acte, des naïves et pures cantilènes du rôle d'Alice, qui est toute une création, des gracieux airs de danse, de la double scène de l'évocation des nonnes, au troisième acte, l'une vocale, l'autre instrumentale ; après *Robert*, *l'Africaine*, puis *le Prophète*, puis *l'Étoile du Nord* et *le Pardon de Ploërmel*. Ces trois ouvrages, malgré des beautés réelles, signalent trois degrés dans la période décroissante du maître.

En jetant un coup d'œil d'ensemble sur la carrière de Meyerbeer, nous y avons distingué trois époques : celle où, sortant des bancs de l'école, la tête bourrée de contre-point et de formules scolastiques, il s'essaye dans le style purement allemand, celui que son vieux maître lui avait sans doute recommandé comme l'arche sainte sur laquelle il fallait se garder de porter une main profane.

La seconde époque est celle de l'imitation italienne, où, une certaine sou-



plesse de jeunesse aidant, il dépose son lourd bagage scientifique pour se plier aux allures rossiniennes, et accepte, sans vergogne, hélas ! les succès qui lui viennent sous cette forme, quelle que soit la facilité avec laquelle il les obtient.

Dans la troisième époque, enfin, jugeant que la pure forme italienne a fait son temps, il rêve, non pas une fusion des deux inspirations italienne et allemande, où il se fût pénétré de l'une et de l'autre sans cesser d'être lui-même, mais une alliance entre les deux systèmes, entre la mélodie extérieure de l'un, et l'harmonie, l'instrumentation, le pittoresque, le fantastique de l'autre ; un amalgame, pour ainsi parler, de Rossini et de Weber, le tout encadré dans les lignes claires, nettes, arrêtées de la forme française.

Alors Meyerbeer se fait français, il se naturalise notre compatriote par la langue, par l'esprit, par les habitudes, par des manières empreintes de bienveillance et d'urbanité, par une aptitude à converser avec finesse, réserve et discrétion ; étudiant les goûts du public, n'en dédaignant aucun et cherchant par quels moyens, par quelles combinaisons de son art il pourra arriver à les satisfaire tous, à plaire à tous les niveaux, à s'introduire, pour ainsi dire, à tous les étages. Redevenu allemand par les côtés qui peuvent agir sur les hommes d'une éducation musicale distinguée, il reste italien par les côtés qui peuvent sympathiser avec les tendances vulgaires de la foule. Je dis qu'il se fit français, trop peut-être, comme au sortir de l'école de l'abbé Vogler il se fit allemand, comme en Italie il s'était fait trop italien. Sa facilité merveilleuse pour les langues lui vint en aide dans ces diverses transformations, et, en dernier résultat, lui a rendu un mauvais service. Trop allemand, trop italien, trop français, son style définitif pèche par l'excès de ces trois choses. Hors certains moments de vraie inspiration, où sa pensée s'élève, où sa forme s'épure, son talent portera toujours la marque indélébile de sa double origine, et son nom et sa signature seront doubles. Voyez Rossini : il s'appelle *Gioacchino Rossini* ; voyez Weber : il s'appelle Karl-Marie de Weber ; voyez Beethoven ; il s'appelle Ludwig van Beethoven ; voyez Mozart : il s'appelle Wolfgang-Gottlieb Mozart. Meyerbeer s'appelle Giacomo Meyerbeer. Un prénom, tout ce qu'il y a de plus italien ! un nom, tout ce qu'il y a de plus allemand !

Ne demandez pas à Meyerbeer, en fait d'art, une doctrine une, fixe, immuable. Toute son habileté consiste à étudier le mouvement et la direction des idées selon le temps, les pays, la mode même, comme le pilote observe les vents ; et il adapte son esthétique au point de vue nouveau.

La raison de ces diverses transformations est beaucoup moins, chez Meyerbeer, le développement successif, graduel et naturel des facultés de l'artiste, qu'un calcul de l'esprit ; et la raison de ce calcul de l'esprit est, il faut bien le dire, il en est temps enfin ! une soif de succès insatiable, ardente ; une fièvre de succès, du succès instantané, immédiat, du succès égoïste. Il lui fallait le succès à tout prix. Tout a été sacrifié à ce but qu'il fallait atteindre par tous

les moyens possibles. C'est pour le succès qu'après avoir échoué dans le style allemand, il revêt les formes du style italien ; et le succès qu'il veut, ce n'est pas le succès qui naît naturellement de la beauté reconnue d'un ouvrage, mais un succès préparé, élaboré, travaillé de longue main ; ce succès qui jette son faux prisme sur l'œuvre, qui interpose son verre grossissant entre l'œuvre et le public ; ce succès qui, en exagérant le mérite de cette œuvre, jette par cela même de la défaveur sur les œuvres des autres, qui ont le malheur de condoyer la sienne. Meyerbeer a eu l'art de faire envisager les œuvres des autres par le petit bout de la lunette et de réserver le gros bout pour les siennes. Jamais homme n'a *pratiqué* la théorie du succès avec cette supériorité. Jamais homme n'a eu cet art de peser sur son siècle de tout le poids d'une grande renommée, d'une haute position et d'une immense fortune. Et Weber l'a bien dit, au moment où son condisciple transage était le plus enivré de ses triomphes italiens : « O MAUDITE ENVIE DE RÉUSSIR ! »

Il vouloit le succès, et désormais tout s'explique dans cette vie si circospecte, si étudiée, si complexe, comme son talent. Ce besoin d'entretenir sans cesse le monde de lui-même lui imposait un rôle, un rôle qu'il a joué jusqu'au bout avec une intrépide et inquiète persistance, et lui commandait de prendre un masque ; au tant de masques qu'il avait d'individus à fréquenter. C'est que chacun de ces individus était un moyen, un instrument de son succès ; un instrument qu'il pouvait manier, faire mouvoir, dans une mesure quelconque, en temps et lieu.

Il a voulu la gloire, non pas seulement la gloire qui rayonne calme et sereine sur un tombeau, mais la gloire actuelle ; il a voulu en jouir, l'absorber tout entière de son vivant. Les lauriers de Weber en Allemagne, de Rossini en France et en Italie l'empêchaient de dormir ; et il n'a eu de repos, si jamais il en a eu, qu'il n'ait pris dans l'opinion, par son habileté, par son savoir-faire, par les immenses ressources qu'il avait à sa disposition, une place beaucoup plus large que celle à laquelle il avait droit. Certes, pour en venir là, il faut du talent, un grand talent ; mais les moyens qu'en dehors du talent on met en œuvre aident beaucoup aussi. Des critiques, des écrivains affectent de mettre Meyerbeer sur la ligne de Mozart, de Gluck, de Beethoven, de Weber, de Rossini ; ils ont leurs raisons pour parler ainsi, et le peuple les croit. Mais ceux qui sont nourris de la substance de ces maîtres, de cette noble musicale, ne le diront jamais. !

Nous demanderons-nous quelle était sa conviction en fait d'art ? Mais comment supposer des convictions chez celui qui, par certains côtés de son talent, sait bien qu'il s'est fait le corrupteur du goût ? qui s'est cherché lui-même uniquement dans son art, et non pas le beau, le vrai, ce quelque chose qui émane de Dieu, et auquel le vrai artiste est prêt à se sacrifier ?

Meyerbeer ne s'est jamais dit : Je veux m'approcher toujours davantage du vrai et du beau ; je veux faire telle œuvre pour l'art, non pour plaire au public, mais pour me plaire à moi-même, pour réaliser, s'il est possible,

l'idée que je conçois de ce vrai et de ce beau pur. Il n'a jamais perdu de vue le public, et les diverses classes du public. — Toi, tu aimes l'instrumentation allemande, colorée, pittoresque; en voilà! Toi, tu veux du fantastique, je vais t'en donner! Toi, tu te plais aux roulades et aux facéties italiennes, sois satisfait! Toi, tu regrettes les petites minauderies de l'opéra-comique, je vais te servir à souhait! Voilà ce qu'il s'est dit. Il a une volonté, une volonté forte et qui plie tout sous elle, mais qui n'est autre chose que la volonté de la domination exclusive de son *moi*. Il ne s'est pas dit: Je veux arriver au beau, même au prix des succès; mais: je veux arriver au succès, même au prix du beau.

Ne demandez pas à un pareil artiste d'écrire un chef-d'œuvre d'un bout à l'autre, un de ces opéras où il n'y a rien à dire, où tout est à admirer comme *les Noces de Figaro*, *la Flûte enchantée*, *Don Juan* (à l'exception de quelques mesures de la fin de l'air d'Elvire, écrites de complaisance pour une cantatrice), comme *Il Matrimonio*, *le Barbier*, *le Freyschutz*, *Oberon*, *Fidelio*. Partout on sent le travail, un travail habile, subtil, parfois admirable; mais jamais, même dans les plus belles pages, on ne trouve ce je ne sais quoi d'achevé qui fait vivre les œuvres. Nous savons maintenant pourquoi Meyerbeer est plein d'inégalités. D'ailleurs, il n'est pas doué d'une nature musicale de premier ordre; il n'a pas en lui ce foyer divin, cette source généreuse et féconde d'où la mélodie découle d'elle-même, sans effort, comme chez Mozart, chez Beethoven et chez Rossini, les trois grands mélodistes. Tout ce qui sort de son creuset n'est pas de pur or. Et comme il est averti par une conscience secrète de l'insuffisance du fonds, il n'est pas de subterfuges, de ruses, de roueries, auxquels son talent n'ait recours pour tromper les autres et se tromper lui-même; talent du reste timide, craintif, ne se hasardant qu'à coup sûr, ne se risquant jamais, et n'osant oser que lorsque tout est préparé pour le succès.

Pour ce qui est de sa musique symphonique, n'en parlons pas, quelque prétention qu'il y ait eu, quelque entente qu'il ait eu des effets et des sonorités de l'orchestre. Ah! c'est que, pour la symphonie, il faut un musicien *sui generis*, je veux dire un musicien qui tire tout de son propre fonds.

On m'a demandé la vérité sur Meyerbeer, du moins ce que je crois être la vérité. Je l'ai dite, comme on la dit d'ailleurs tout bas; comme on l'a toujours dite tout bas. Le moment est venu de la dire tout haut. Ce n'est pas que j'aie la sottise prétention de ne pas me tromper. Je demande seulement que chacun, quelle que soit son opinion, l'exprime avec la même franchise. Qui m'accusera d'être très-sévère à l'égard de Meyerbeer. Je crois avoir parlé de lui comme on en parlera avant un an, avant six mois peut-être. Jusqu'ici, il est vrai, on n'avait pas parlé de l'auteur de *L'Africain* avec cette liberté qu'on me laisse aujourd'hui pour la première fois et dont je profite. Quand un artiste a cherché des adulateurs durant sa vie, il mérite de trouver des juges après sa mort.

JOSEPH D'ORIGÈNE.

# REVUE CRITIQUE

---

- I. *La Jeunesse de Mazarin*, par M. V. Cousin. 1 vol. — II. *Annales de l'abbaye d'Algueville*. 2 vol. — III. *L'Abbaye de Saint-Jean de Lône et ses succursales*, par M. Dhétel. 1 vol. — IV. *Paris nouveau et Paris futur*, par M. V. Fournel. 1 vol. — V. *Appel et défi*, par le R. P. Dechamps. 1 vol. — VI. *Fantaisie*, par Albéric d'Aniully. 1 vol. — VII. *Histoire diplomatique de l'Europe pendant la Révolution française*, par M. de Bourgoing. 1 vol.

## I

Du jour où, quittant la philosophie pour l'histoire, M. Cousin a touché au règne de Louis XIII, il s'y est passionnément attaché. Nous le comprenons. Cette première période du XVII<sup>e</sup> siècle offre un bien plus vif intérêt que la seconde. C'est la jeunesse ; la jeunesse avec son impétuosité et ses égarements, mais aussi avec sa fécondité ; la jeunesse derrière qui s'ouvrent de longues perspectives. Tout fermente en France à cette époque. La crise dans laquelle se passent les trente années de règne effectif ou nominal du fils de Henri IV et les quinze ans de régence de la mère de Louis XIV sont un laborieux mais puissant enfantement. Tous les germes d'une vie nouvelle et forte se développent dans notre pays ; à quelque endroit qu'on regarde, on aperçoit de beaux commencements ! Ce qui vient vaut autant, sinon mieux que ce qui s'en va. Le fruit qui tombe en laisse voir sur l'arbre un autre tout formé. Richelieu meurt, Mazarin lui succède.

Ce n'est pas, ou du moins ce n'est pas encore de cette succession qu'il s'agit dans le livre que M. Cousin nous donne aujourd'hui. Plus tard, il nous le promet, l'illustre historien de madame de Longueville nous racontera cet événement de Mazarin au pouvoir, « cette année 1643, l'une des plus mémorables de sa carrière et de nos annales. » Il ne s'agit, dans *la Jeunesse de Mazarin*<sup>1</sup>, que de son noviciat diplomatique. Nous nous hâtons de le

<sup>1</sup> *La Jeunesse de Mazarin*, par M. Victor Cousin. 1 vol. in-8°, Didier, édit.

dire pour l'édification des lecteurs qui, trompés par le titre et le souvenir de la *Jeunesse de madame de Longueville*, s'imagineraient trouver dans ce volume autre chose.

Qu'en effet la jeunesse de Mazarin se soit passée à *autre chose* encore qu'à rédiger et à échanger des protocoles, c'est une conviction assez générale. Sur quoi repose-t-elle pourtant ? sur de pures présomptions. Quant à nous, il nous semble que, s'il y a eu des irrégularités de mœurs dans sa vie, ce n'est pas dans la première période qu'on peut les placer. Pour se maintenir et s'avancer dans la position où il se trouva longtemps, il lui fallut une assiduité auprès de ses protecteurs, une attention sur sa conduite, un travail surtout qui n'étaient guère compatibles avec les aventures galantes qu'on lui a prêtées. La vie de Mazarin, au moins jusqu'à trente ans, fut une vie de fatigue et de contrainte, où il ne put guère y avoir de place pour le plaisir. On ne saurait conserver de doute à cet égard après la lecture du livre de M. Cousin :

Ce livre comprend l'histoire des vingt-huit premières années de Mazarin. De ces vingt-huit années, la première moitié se passa à la maison paternelle et au collège des jésuites, où ses parents, frappés de ses brillantes aptitudes, le firent étudier, malgré la médiocrité de leur fortune, car son père était simple intendant de la famille Colonna. Au sortir du collège, où il s'était fait remarquer entre tous les élèves autant par la grâce de sa personne et l'aménité de son caractère que par la solidité et l'éclat de ses talents, son protecteur, le connétable Colonna, l'envoya en Espagne avec l'un de ses fils qui se destinait à l'Église et allait étudier le droit à la célèbre université d'Alcala. C'est le seul moment de sa vie de jeune homme où Mazarin s'appartint un peu. Son patron, qui le goûtait et le traitait avec distinction, lui laissait de la liberté. Mazarin en usa pour étudier, mais aussi, il faut l'avouer, pour satisfaire une passion qu'il avait conçue au sortir du collège et dont il ne se guérit jamais... la passion du jeu. C'était celle de son siècle. Cette passion l'engagea dans une aventure véritablement sentimentale, mais qui est la seule authentique de sa jeunesse, et où, du reste, les choses se passèrent en tout bien et tout honneur.

Mazarin avait fait à Madrid la connaissance d'un bourgeois riche qui l'avait pris en grande amitié sur sa bonne mine et l'agrément de sa conversation, et qui, le croyant riche, avait formé le projet de lui faire épouser sa fille. Les deux jeunes gens s'étaient vus et plu ; le mariage avait été demandé, accordé, arrêté, dit M. Cousin, et tous les arrangements pris. « Il ne manquait que le consentement de l'abbé Colonna. Mazarin se croyait sûr de l'obtenir ; mais le futur cardinal Colonna était prudent et avisé ; il portait un sincère intérêt à son jeune chambellan ; il vit qu'il allait gêner sa carrière par un mariage prématuré, mais qu'il serait inutile d'opposer la raison à la passion ; il prit donc un détour et, au lieu de le désoler par un refus, il lui dit qu'il avait besoin de lui pour une importante affaire, qu'il ne pouvait

confier qu'à sa fidélité : il fallait qu'il allât porter à Rome une dépêche au connétable... Le connétable, à qui son fils avait tout dit, fit venir le jeune homme, et, après avoir un instant badiné sur le bonheur qui l'attendait, il prit un visage sévère, et, le regardant de travers, lui commanda de ne plus songer à un si sot mariage, de rester à Rome et de se remettre sérieusement à l'étude, s'il ne voulait éprouver les effets de son mécontentement. On conçoit le désespoir du pauvre amant. Il ne savait quel parti prendre, il passait de la colère à l'abattement, enfantait mille projets et y renonçait. Enfin, il lui fallut bien se résigner, et, pour se distraire des chagrins de l'amour, il se jeta dans le travail avec une sorte de furie. »

Nous avons raconté en l'abrégeant cette anecdote, parce que c'est la seule de cette nature que nous trouvions dans *la Jeunesse de Mazarin* et parce qu'il n'y a rien là, après tout, qui ne fasse honneur à ses sentiments. Nous en ajouterons une autre qui montre encore par son cœur un meilleur côté. C'était quelque temps après sa mésaventure d'Espagne et à l'époque où l'affaire de la Valteîne commençait à troubler l'Italie. Le pape avait levé une armée pour occuper le pays et protéger la frontière de ses propres États. Un des fils du connétable Colonna y commandait un régiment qu'il avait levé à ses frais et dont il avait donné une compagnie à Mazarin, devenu ainsi, de docteur en droit, capitaine d'infanterie. « Le nouveau capitaine, dit M. Cousin, n'avait aucune expérience de la guerre ; mais, là comme ailleurs, il montra l'intelligence dont il était doué et il se distingua surtout par l'ordre et la discipline qu'il établit dans sa compagnie. »

Pendant qu'il était de garnison à Lorette ou à Ancône, Mazarin apprend que sa mère est tombée gravement malade. Cette mère, dont il était le premier enfant et qui lui avait transmis son intelligence et sa beauté, l'avait élevé elle-même et lui avait donné les premières leçons d'instruction religieuse. Aussi Mazarin, comme du reste la plupart des hommes supérieurs, dit M. Cousin, ressentait pour elle une particulière affection. « À la nouvelle qu'elle est en danger, il oublie le jeu, son régiment, son devoir, il perd la tête, et, au lieu de demander à ses chefs une permission qui ne lui aurait pas été refusée, sur-le-champ il monte à cheval, court à Rome chez sa mère, la soigne avec la plus vive tendresse ; puis reconnaissant la faute qu'il a commise contre la discipline, il va se jeter aux genoux du saint-père, s'accuse et implore un pardon qui lui est gracieusement accordé. »

Il n'eut pas l'occasion, dans cette campagne, d'accomplir aucun fait d'arme propre à le faire briller, mais il profita de celle qui lui fut offerte de rendre des services importants au commissaire du Souverain Pontife qui accompagnait l'expédition et qui n'avait, paraît-il, qu'un secrétaire d'assez médiocre valeur. « Mazarin faisait tous les personnages, dit M. Cousin d'après l'un de ses biographes, parlant espagnol avec les Espagnols, parlant français, comme s'il l'avait su, avec les Français, et agréant à tous par sa politesse et ses façons engageantes. »

Ce fut le commencement de sa fortune. Le pape Grégoire XV mort, l'affaire de la Valteline arrangée et l'armée pontificale dissoute, Mazarin rentra à Rome sans emploi, mais en possession de l'estime et de l'amitié du commissaire pontifical auquel il avait su se rendre utile et dont la maison devint en quelque sorte la sienne. Deux années s'écoulèrent pendant lesquelles Mazarin, toujours capitaine, mais toujours plus ou moins en disponibilité, passa la plus grande partie de son temps à Rome dans la maison de son nouveau protecteur. En 1628, Sacchetti (c'était le nom de ce personnage), ayant été nommé nonce extraordinaire à Milan, se fit donner son jeune ami pour secrétaire d'ambassade. Voilà comment Mazarin, docteur en droit civil et en droit canon, et, pour le moment, capitaine d'infanterie, entra dans la carrière diplomatique pour laquelle il était né et où il devait se faire un si grand nom.

C'est, comme nous l'avons dit, à l'histoire de ses débuts dans cette carrière qu'est consacré tout entier le volume de M. Cousin, car les détails biographiques que nous venons d'analyser, en occupent à peine les trente premières pages. Ces débuts de Mazarin jettent un grand jour sur son caractère; ils se rattachent d'ailleurs à un événement où la France a joué un rôle glorieux et dont, sous plus d'un rapport, nos dernières campagnes en Italie sont la continuation.

L'affaire qui conduisait à Milan le nonce Sacchetti et son secrétaire de légation Mazarin, en 1628, était celle de la succession du duché de Mantoue, que réclamait Charles de Gonzague, duc de Nevers, et que lui disputaient en tout ou en partie, l'Autriche, l'Espagne et ce prétendant à toutes les successions princières de l'Europe qu'on appelait le duc de Savoie, et qui s'appelle aujourd'hui le roi d'Italie. Il y avait là en jeu un intérêt français que Richelieu, dès lors premier ministre, voyait de toute la hauteur de son génie politique. Il ne s'agissait pas pour nous de reprendre les projets impolitiques de Charles VIII, de Louis XII et de François I<sup>er</sup>; la France n'avait qu'une ambition, et cette ambition, qui faisait l'espoir de l'Italie, était d'empêcher que la maison d'Autriche, dont l'une des branches régnait en Espagne et dont l'autre, assise sur le trône impérial, était en possession de la Sicile, de Naples, de la Sardaigne et du Milanais, ne fit de nouvelles conquêtes dans la Péninsule. Le plan de la France était donc dès lors, selon M. Cousin, non-seulement d'empêcher la maison d'Autriche de mettre un serviteur à elle dans Mantoue, mais de lui enlever la Lombardie pour la donner aux princes qui régnaient en Piémont, en échange de la Savoie, si bien faite pour la France par sa position, par ses mœurs, par sa langue, par tous ses intérêts qui la rattachent au Dauphiné et au Lyonnais, tandis que les Alpes et bien d'autres barrières la séparent de la Péninsule. Tout ce qu'il y avait encore de princes indépendants en Italie faisaient des vœux pour le succès des vues et des desseins de la France, assure M. Cousin.

On savait déjà que Mazarin avait figuré, comme attaché à la légation du nonce Pancirole, dans le traité qui termina cette grosse affaire de la succession de Mantoue; tous les historiens avaient raconté que, au dernier moment et à l'heure même où tout paraissait rompu et où le combat s'engageait devant Casal entre les Français et les Impériaux, le jeune Mazarin, *en habit militaire* (on le croyait dès lors attaché à l'Église), s'était jeté bravement entre les deux armées pour les arrêter en leur présentant le traité de paix qui venait d'être signé et dont il était porteur, mais c'était tout. Comment, depuis quand, à quel titre et à quel degré avait-il été mêlé aux négociations dont il avait apporté si à propos la conclusion? On l'ignorait entièrement. Or c'est là ce que M. Cousin s'est proposé de rechercher. Selon le système d'information qu'il a suivi dans tous ses travaux sur le dix-septième siècle, c'est aux documents originaux, aux pièces authentiques, aux témoignages officiels qu'il a demandé ses renseignements, sans s'interdire assurément les Mémoires contemporains, mais aussi sans leur accorder une foi entière, attendu, dit-il spirituellement, que ce sont toujours des plaidoyers pour soi ou des actes d'accusation contre autrui. Ces documents subsistent encore pour la plupart. Les cartons du ministère des affaires étrangères à Paris contiennent toute la correspondance de Mazarin avec les agents français, ambassadeurs ou généraux mêlés à cette affaire, avec d'Hémery, Servien, d'Effiat, Schomberg le cardinal de Bagni et Richelieu lui-même, ainsi que les lettres qu'il recevait de Rome, soit de sa famille soit de ses amis. Quant à sa correspondance officielle avec le secrétaire d'État du pape, elle existe aussi tout entière, à Rome, dans les archives de la famille Barberini. Grâce à ces documents, M. Cousin a pu rendre à Mazarin trois à quatre ans de vie qui faisaient lacune dans son histoire et qui n'étaient pas des moins nécessaires pour l'explication de sa prodigieuse fortune.

Ce fut en effet ces longues et laborieuses négociations pour la succession de Mantoue qui lui fournirent l'occasion de se produire sur le théâtre de la diplomatie et d'y déployer le caractère élevé et les merveilleux talents dont l'avait doué la nature. Nous disons le caractère élevé. Et en effet, il ressort des paroles et de la conduite de Mazarin que, à cette époque du moins, il était animé d'un grand désintéressement et d'un profond sentiment patriotique. Il souffrait de voir l'Italie aux mains des étrangers et ce fut de cœur qu'il travailla au succès de la politique du pape Urbain VIII qui, en ce moment, fut une politique véritablement nationale. Le pape était pour le duc de Nevers qu'il redoutait moins, quoique étranger, pour l'indépendance italienne que les autres prétendants. De toute façon il voulait éviter une guerre qui, outre les maux qu'elle aurait attirés sur l'Italie, aurait eu pour résultat d'agrandir les possessions de l'Espagne et de l'Empire dans la Péninsule et peut-être d'y ramener les Français. Dans ce but, et dès le jour où il avait vu l'Espagne et le duc de Savoie entrer en campagne contre le duc



de Nevers, il avait envoyé une légation sur les bords du Pô avec mission de se jeter entre les combattants et tâcher de leur arracher les armes des mains en les éclairant sur leurs véritables intérêts; en faisant comprendre notamment à l'Espagne qu'elle allait travailler uniquement au profit du duc de Savoie, et à celui-ci que, outre ce qu'il y avait de peu patriotique à lui à s'allier aux étrangers, il pourrait bien en introduisant l'Autriche en Italie y appeler le roi de France, lequel, pour aller au secours de Charles de Gonzague, pourrait bien aussi de nouveau s'emparer de la Savoie et cette fois la garder.

Le chef de cette légation était, nous l'avons dit, le commissaire pontifical Jean-François Sacchetti. Trop heureux d'avoir auprès de soi le jeune capitaine qui l'avait déjà si bien servi lors de sa précédente mission dans la Valteline, il lui fournit volontiers les occasions de se distinguer. « L'étoile de Mazarin voulut, dit M. Cousin, que Sacchetti eût à Rome des affaires qui l'y appelèrent plus d'une fois; pendant ce temps Mazarin le remplaçait: et quoique, durant toute l'année 1628 et même une grande partie de l'année 1629, il n'ait jamais eu que le titre de secrétaire particulier du nonce, il put exercer assez souvent les fonctions de chargé d'affaires, comme nous dirions aujourd'hui. Il lui fallait alors répondre à toutes les dépêches comme l'eût fait Sacchetti lui-même et suivre les négociations commencées. Les négociations se font surtout en conversations. Mazarin y excellait. Il possédait la grande qualité du diplomate: il était aimable; il avait le don inné de traiter avec les hommes, l'art de l'insinuation, le talent de s'ouvrir les chemins du cœur. » Il faut ajouter une autre qualité non moins importante, la puissance du travail. Mazarin rendait compte de toutes ses démarches avec un zèle infatigable. À ses nombreuses lettres officielles, il joignait des feuilles d'avis où il racontait tout ce qui venait à sa connaissance, et se répandait en observations de tous genres sur les hommes et sur les choses. Cette correspondance à la fois active et agréable était fort goûtée du secrétaire d'État, le cardinal Barberini, et du pape lui-même. Elle commença à Rome et accrut successivement la réputation de Mazarin.

Pour nous, elle est aujourd'hui d'un précieux intérêt; non-seulement elle débrouille le fil des intrigues politiques qui se nouaient alors avec tant d'art d'un bout de l'Europe, à l'autre, mais elle jette un grand jour sur les figures politiques de l'époque. C'est une galerie curieuse; non que Mazarin s'amuse ou s'attarde à dessiner des portraits comme on le faisait en France dans les académies des précieuses: il a bien trop peu de temps pour cela! mais, d'une activité et d'une capacité de travail prodigieuse, d'une curiosité sans bornes, passionné pour les détails en s'y complaisant sans jamais perdre de vue le but qu'il poursuit, Mazarin étudie à la fois les affaires et les hommes qui les font, et c'est en racontant les unes, qu'il peint à grands coups de crayon les autres. En voici

un petit exemple dans une lettre, au sujet d'un bref du pape qu'il avait remis, de la part du nonce, au maréchal de Créquy. « Je crois nécessaire que Votre Seigneurie Illustrissime lui écrive, en faisant passer la lettre par mes mains, pour le remercier des bonnes dispositions qu'il montre en faveur de la paix, et de toutes les offres qu'il m'a faites à cet égard, et il serait bon qu'aux titres que je lui ai donnés, fussent ajoutés ceux de gouverneur du Dauphiné et de commandant en chef en Italie. La lettre devra contenir un éloge assez vif de ses belles actions, car il est sensible à la louange. »

Près de ce guerrier célèbre se placent, dans les lettres de Mazarin toute cette élite d'hommes de guerre que comptait alors l'Europe, Spinola, Colalto, Schomberg, touchés pour la plupart d'un trait ou deux seulement, mais justes et fermes et qui sont ceux de l'histoire. Les figures sur lesquelles Mazarin s'arrête le plus et sur lesquelles il revient le plus souvent, sont celles des ducs de Savoie, Charles-Emmanuel et son fils, sans doute parce que leur ruse sollicitait plus vivement son regard de diplomate. L'un des hommes de l'époque qu'il avait le plus désiré voir et vers qui il se sentait porté comme par un secret pressentiment de ce que ferait pour lui cet homme, c'est Richelieu. Nous ne savons si, dans sa correspondance, il a, quelque part, tracé son portrait, ou si, par un sentiment d'admiration sincère, il s'est abstenu de le juger : M. Cousin, n'en cite rien et se borne à nous raconter les circonstances de leurs premières entrevues. Elles sont curieuses. Leur première conférence eut lieu le 29 janvier 1630, à Lyon. Mazarin demandait au nom du pape une suspension d'armes. Il s'exprima brièvement mais avec beaucoup de clarté et de précision. « Richelieu, dit M. Cousin, laissa parler Mazarin sans l'interrompre, se bornant à le bien regarder et à le bien écouter ; ensuite, au lieu de discuter les diverses parties de cet habile discours, comme d'ordinaire il se plaisait à le faire, didactiquement et même un peu pédantesquement, à la façon des théologiens, aussi opiniâtre dans ses résolutions une fois prises que circonspect à les prendre, il répondit que le roi de France désirait extrêmement la paix, mais qu'il la voulait prompte et sûre et qu'il n'était pas du tout disposé à s'en laisser imposer par la stratégie de la diplomatie espagnole, dont l'habitude était de laisser traîner les choses en longueur pour profiter des occasions avantageuses qui pourraient se présenter, etc... Là-dessus, sans répondre à tout ce que lui avait dit Mazarin et sans lui laisser le temps de répliquer à ce qu'il venait de lui dire, Richelieu se leva, prit par la main son jeune interlocuteur, et l'emmena déjeuner avec lui, en lui disant qu'il pourrait lui faire ensuite tous les discours qu'il voudrait, mais que pour la suspension d'armes il était superflu d'en parler. »

Après le déjeuner, Mazarin voulut revenir sur la question de l'armistice, mais Richelieu lui répondit avec un peu d'impatience qu'il « baltait l'eau, » et Mazarin se le tint pour dit.

Ses instances ne déplurent pas néanmoins au rude cardinal, Richelieu dès lors se sentait du goût pour le jeune diplomate. Il en donna la preuve quelques jours après à une autre conférence. Soranzo, ambassadeur de Venise, qui y assistait et devant qui on parlait des moyens de résister aux Autrichiens, soutenait qu'on avait tort de s'en occuper. Il ne parlait qu'avec mépris des armées de l'Autriche et, dans son ardeur guerrière, ce représentant d'une république de commerçants les mettait à néant. Ce langage impatientait Mazarin. L'ancien capitaine d'infanterie crut devoir relever un peu vivement ces bravades. Le cardinal lui frappait de temps en temps le pied en lui disant : « Jeune homme, un peu de patience ; » et se penchant vers le maréchal de Schomberg, il lui disait à l'oreille : « Il a raison. »

Ce fut donc un échec, au point de vue diplomatique, que cette première rencontre de Mazarin avec Richelieu. Cet échec ne découragea pas Mazarin. Richelieu entra en Savoie, s'empara de Pignerol et mit Charles-Emmanuel à deux doigts de sa perte. Mais Rome intervint ; Louis XIII, retenu par la maladie, la crainte de la peste et les intrigues des ennemis du premier ministre ne vint pas se mettre à la tête de son armée. Les négociations recommencent. C'est Mazarin qui est l'agent. Toujours à cheval et sur le chemin des camps, il porte et rapporte des paroles d'accommodement qui sont repoussées le plus souvent mais qu'il tourne toujours avec assez d'art pour ne pas les exposer à un refus qui amènerait une rupture. Compromises un moment par la prise de Saluces qu'enlèvent les Français, et celle de Mantoue où entrent les Autrichiens, les négociations pour la paix reprennent favorisées par les ennuis qui causent à Richelieu la division entre ses généraux et les craintes que lui donnent les ennemis que sa faveur lui a faits à la cour. Mazarin, à force d'art et de raisons puissamment déduites, obtient du cardinal des conditions qui renouvellent et raniment des espérances. Des morts inopinées, des disgrâces de cour, des suppressions de commandement dans les diverses armées, tous accidents que Mazarin met habilement à profit, facilitent d'abord une suspension d'armes, puis un traité particulier, combiné avec le traité général qui vient de se signer à Ratisbonne, et que Mazarin, toujours fécond en expédient, a l'art de faire accepter à toutes les parties, sans leur laisser le temps d'en bien examiner les clauses. Néanmoins peu s'en faut-il que la roideur militaire de Schomberg et le dépit de nos soldats, à qui on arrache une victoire sur laquelle ils comptent (peut-être à tort), ne rendent vains de si longs et si ingénieux efforts. Tout le monde sait, en effet, comme nous l'avons rappelé déjà, que Mazarin n'arriva auprès du général français, apportant l'acceptation du traité par les généraux ennemis, qu'au moment où la canonnade était déjà engagée ; mais ce qu'on ne savait pas jusqu'ici et que des documents tout nouveaux nous apprennent, c'est que le jeune capitaine d'infanterie se jeta entre les deux armées criant : « La paix ! la paix ! » en tenant d'une main

son chapeau et de l'autre un crucifix au lieu d'épée : *un crucifisso in vece di spada*.

M. Cousin, qui ne suspecte pas le fait, n'y voit qu'un artifice de comédien. Mazarin, dit-il, voulait donner à entendre, par là, que la paix qu'il apportait était l'ouvrage du pape. N'en était-il pas ainsi en réalité ? N'est-ce pas le pape qui s'était, dès le principe, interposé entre les princes pour éviter l'effusion du sang, et qui venait d'atteindre son but grâce à l'indomptable persévérance, à l'impérissable fécondité de ressources et à la suprême habileté du jeune secrétaire attaché à la personne de son légat ? C'était donc faire acte de convenance et non jouer une indigne comédie que de présenter ainsi sous les auspices de la croix, cette paix qui sauvait l'Italie d'une guerre dont on ne pouvait prévoir la fin et qui, en tout cas, ne se fût terminée que par une aggravation de servitude pour cette malheureuse contrée. Quant à croire, comme l'insinue M. Cousin, que Mazarin ait pu chercher à se donner à lui-même, devant les deux armées le mérite du traité dont il apportait la ratification, c'est lui prêter une faiblesse qui n'était plus de son âge. M. Cousin ne clôt-il pas lui-même à cette date la jeunesse de son héros ? Mazarin n'avait que vingt-huit ans, il est vrai, mais la saison des vanités était passée et l'heure des grandes ambitions avait sonné pour lui. Il était trop élevé déjà à ses propres yeux pour n'être pas au-dessus du petit sentiment qu'on lui prête.

M. Cousin, qui laisse son héros en face de la vaste carrière qui s'ouvre devant lui, nous laissé espérer qu'un jour peut-être il pourra l'y suivre et, après avoir tracé le portrait du capitaine, tracer aussi celui du cardinal. Nous faisons des vœux pour que cet espoir se réalise et que *la Jeunesse de Mazarin* ait bientôt son pendant, comme *la Jeunesse de madame de Longueville* a le sien.

## II

L'histoire monastique est aujourd'hui l'objet de nombreuses études. Pendant que M. de Montalembert poursuit dans la retraite son grand travail d'ensemble sur la vie et les travaux des moines d'Occident, une foule d'écrivains que son esprit anime pour la plupart, ou que son exemple excite, se livrent à d'actives recherches sur l'existence de nos abbayes particulières et s'efforcent d'en restituer les annales. Nous avons déjà parlé ici de plusieurs de ces monographies. En voici deux nouvelles qui nous arrivent de deux points opposés de la France, et qui méritent également d'être signalées. L'une est consacrée à l'abbaye de Saint-Jean de Lône

en Bourgogne <sup>1</sup>, l'autre à l'abbaye d'Aiguebelle en Dauphiné <sup>2</sup>. Il y a trop de différence entre l'importance qu'ont eue ces deux établissements et la place qu'ils ont occupée dans le passé pour qu'on nous suppose la pensée de vouloir établir aucun rapport d'intérêt entre les deux ouvrages dont ils sont l'objet. Toute curieuse que puisse être l'histoire de l'abbaye de Saint-Jean de Lône, elle ne saurait se comparer, pour l'intérêt qu'elle offre, à celle de l'abbaye d'Aiguebelle. Aussi est-ce la simultanéité seule de leur apparition qui nous les fait rapprocher ici.

Quoique de second ordre, Aiguebelle est peut-être, de toutes nos abbayes, celle qui fournit le champ le plus fécond à l'étude du monde monastique. Fondée en 1045, réformée en 1137, détruite en 1774 et rétablie en 1815, elle a passé par toutes les évolutions, les transformations, les crises, les épreuves qu'une maison religieuse puisse subir. Par suite, il en est peu dont les annales soient plus instructives.

Ces annales, qu'un savant religieux nous offre aujourd'hui en dérochant son nom à notre reconnaissance, sont le fruit de longues et pénibles recherches. Il n'existait, en effet, aucun travail antérieur sur Aiguebelle; les matériaux de son histoire n'avaient même jamais été réunis. L'abbaye n'avait pas eu d'historiographe, et ce qu'elle pouvait posséder de documents lors de sa suppression avait été détruit ou dispersé par l'orage révolutionnaire. Disons-le à l'honneur des restaurateurs d'Aiguebelle, ils ne furent pas plutôt remis en possession de ses ruines, qu'ils s'occupèrent de recueillir les épaves qui leur furent signalées. En même temps qu'ils consolidaient ou relevaient les édifices du couvent, ils rassemblaient tout ce qu'ils pouvaient trouver de renseignements sur son histoire. « Lorsque, le 26 de novembre 1815, les religieux cisterciens qui occupent aujourd'hui la vénérable maison cistercienne d'Aiguebelle prirent possession de ses murs dévastés, ils ne savaient autre chose de l'ancienne abbaye, dit l'auteur des *Annales*, que ce que leur en apprit l'inscription d'une pierre enchâssée dans le mur du cloître, à la porte du chapitre; c'était la charte de fondation. Encore était-ce à peine si les ravages du temps, les abréviations du style lapidaire, la forme des lettres onciales, mais surtout les mutilations du marteau calviniste, leur permirent de la déchiffrer. » Ils ne s'en tinrent pas là heureusement; sous l'inspiration intelligente de dom Orsise, deuxième abbé depuis la restauration, l'archiviste du couvent se mit à fouiller les cartons des communes voisines, à consulter les bibliothèques, à interroger les souvenirs des vieillards. Grâce à ces investigations personnelles et à une correspondance active avec un grand nombre d'hommes instruits, il parvint de bonne heure à réunir des pièces authentiques en assez grand nombre pour remonter au

<sup>1</sup> *L'Abbaye de Saint-Jean de Lône et ses succursales*, par M. Dhôtel, membre de la commission des antiquités de la Côte-d'Or. 1 vol. in-8°. Dijon.

<sup>2</sup> *Annales de l'abbaye d'Aiguebelle depuis sa fondation jusqu'à nos jours*, par un religieux de ce monastère. 2 vol. in-8°. Valence.

berceau même du monastère. « Depuis ce temps, ajoute l'auteur des *Annales d'Aiguebelle*, bien des découvertes ont été faites, qui nous ont permis d'augmenter la liste de nos abbés, d'éclaircir une foule de points obscurs, de rectifier surtout plusieurs erreurs causées par l'insuffisance des documents, de faire enfin connaître plusieurs monastères issus d'Aiguebelle et qui lui forment une filiation dont on ne se doutait pas. »

Comme tous ceux qui veulent se donner la peine de chercher, les religieux d'Aiguebelle ont trouvé au delà de ce qu'ils espéraient; aujourd'hui le cartulaire de leur maison est presque complet et leur bibliothèque pleine de documents manuscrits extraits des dépôts publics et des archives des vieilles familles du pays, mises avec empressement à leur disposition. C'est d'après ces pièces et à l'aide des nombreux ouvrages écrits sur l'abbaye de Cîteaux et la province de Dauphiné qu'ont été composées les *Annales de l'abbaye d'Aiguebelle*. C'est un ouvrage d'érudition, mais d'une lecture agréable, où, comme dans ceux de la vieille école bénédictine, la piété simple de l'écrivain anime à son insu l'aridité de son sujet.

Aiguebelle s'élève au milieu d'un groupe de montagnes presque toutes consacrées, au moyen âge, par des établissements monastiques. Le Dauphiné fut, en effet, dans les premiers siècles de l'Église, la thébaïde des Gaules. Il y avait déjà longtemps que les solitudes de la contrée étaient peuplées de couvents et d'ermitages, quand, en l'année 1045, celle d'Aiguebelle vit à son tour s'élever, au milieu de la forêt de pins qui la couvrait, une église et un monastère, et des religieux s'y installer. C'était Giraud-Fruges Adhémard, chef reconnu de toutes les branches de l'illustre famille de ce nom, qui avait fait construire les bâtiments et appelé les moines. Ces moines venaient de Cluny, la grande abbaye bourguignonne, qui jouissait alors, dans le monde religieux, d'un éclat que devait bientôt faire pâlir celui de l'abbaye naissante de Cîteaux. En effet, le relâchement s'introduisait dès lors à Cluny, et la ferveur s'y affaiblissait. La nouvelle colonie d'Aiguebelle en offrit bientôt la preuve. Moins d'un siècle après son établissement, elle dut être remplacée par une autre : elle ne répondait plus au but pieux que s'était proposé le fondateur. Ce ne fut plus, cette fois, à Cluny que l'on s'adressa : la réforme apparente qu'y avait introduite Pierre le Vénéérable n'inspirait confiance à personne ; ce fut à Cîteaux, dont l'austère régime répondait mieux aux inspirations de la piété publique. Toutefois ce n'est pas de Cîteaux même, mais de Morimond, l'une de ses filles, que furent tirés les nouveaux hôtes d'Aiguebelle. Ils apportaient dans le Dauphiné l'esprit dont saint Bernard animait en ce moment toute la chrétienté.

Deux siècles entiers cet esprit se conserva à Aiguebelle, dont l'histoire offre alors un riche sujet d'études historiques. Nulle part ailleurs, en effet, on ne voit mieux fonctionner les institutions bénédictines. Ceux qui liront, à cette date, les *Annales de l'abbaye d'Aiguebelle*, y trouveront en action, avec quelques particularités locales, l'intéressant tableau que M. d'Ar-

bois de Jubainville a tracé de l'intérieur des abbayes cisterciennes aux douzième et treizième siècles. Il y a peu de lecture plus curieuse et plus édifiante. Un des détails les plus touchants de ce tableau ce sont les émigrations. A Aiguebelle, ainsi que partout où la vie était forte, la ruche essaimait de temps en temps, et une portion de ses habitants s'en allait faire son miel sur un autre point et y porter la bonne odeur de son travail. Comme, dans les temps anciens, les colons aimaient à donner aux lieux nouveaux où ils s'établissaient les noms bien-aimés de ceux qu'ils venaient de quitter. C'est ainsi que plusieurs des établissements fondés par les religieux d'Aiguebelle portaient, à côté de leur nom séculier, l'ancien nom religieux de la maison mère, celui de *Val-honnête*.

... Et parvam Trojam, simulataque magnis,  
Pergama et arentem Xanthi cognomine rivam.

Il ne faudrait pas croire pourtant que la paix de ces beaux jours ne fût jamais troublée, et que les moines d'Aiguebelle, non plus que ceux des autres monastères, n'avaient à lutter que contre des ennemis spirituels. Ce serait se faire une fausse idée du moyen âge, qui fut une époque aussi passionnée et plus agitée que la nôtre. On ne contestait pas aux moines la liberté de servir Dieu à leur façon; mais on leur disputait la terre qu'ils avaient défrichée, l'eau qu'ils avaient assainie et dont ils avaient débarrassé le sol, leur juridiction sur les villages qui s'étaient formés dans leurs domaines et sous la protection de leurs murs. Ces deux siècles de l'âge d'or d'Aiguebelle sont remplis par les agressions des seigneurs contre les religieux et des récriminations des religieux contre les seigneurs; car, — et l'auteur des *Annales d'Aiguebelle* en convient avec une franchise qui l'honore, — si les uns étaient avides et querelleurs, les autres étaient susceptibles et d'humeur processive. En somme, pourtant, le bien se faisait, le sol s'améliorait, la culture prospérait dans les domaines d'Aiguebelle et, par suite, dans ceux de leurs voisins. Les vassaux de l'abbaye étaient plus heureux que ceux des seigneurs, ce dont ces derniers enrageaient, mais ce qui aussi les rendait plus traitables avec leurs paysans, très-disposés à les abandonner pour les moines.

Les choses seraient allées encore ainsi longtemps, si, d'une part, la ferveur des moines ne s'était refroidie et la discipline relâchée, et si, de l'autre, le fatal abus de la Commende n'était venu désorganiser le corps monastique et y rendre toute réforme impossible. Chacun sait ce que c'était que la Commende et se rappelle l'éloquente réprobation dont l'a frappée M. de Montalembert dans son Introduction aux *Moines d'Occident*. « La Commende, dit l'éloquent historien, porta partout une atteinte profonde et capitale aux institutions régulières, et là où le protestantisme n'avait pas réussi à les abattre violemment, elle leur inocula un poison honteux et mortel. »

Aiguebelle avait beaucoup souffert du protestantisme; ses habitants avaient dû prendre la fuite, ses cloîtres avaient été dévastés et ruinés en partie; mais ces maux n'étaient rien en comparaison de ceux que cette maison eut à souffrir de la Commende. Mieux eût valu pour la malheureuse abbaye la mort violente dont les huguenots l'avaient menacée, que la vie que lui firent les commendataires auxquels elle fut livrée. Cependant, si elle fut pillée comme toutes les autres, elle eut le bonheur de n'être pas, ainsi que cela arriva à la plupart, calomniée par ceux qu'elle enrichissait. C'était en effet, comme l'auteur des *Annales d'Aiguebelle* en fait la remarque fort juste et assez neuve, le moyen que prenaient souvent les abbés commendataires pour se débarrasser des réclamations de leurs religieux, que de les représenter comme des gens indignes d'élever la voix. Quand la Révolution éclata, les moines d'Aiguebelle n'étaient plus qu'au nombre de trois, vivant petitement de la part qui leur était allouée dans les revenus du monastère. C'étaient dom Jérôme Guérain, prieur régulier, qui jouissait d'une certaine réputation comme agronome; dom Séguin, économe, et dom Alphonse Dumont, tous les trois prêtres et menant une vie, nous ne dirons pas monastique, mais honnête, conforme au caractère sacré dont ils étaient revêtus. « La suppression des communautés religieuses ayant été prononcée par l'Assemblée nationale, dom Alphonse Dumont se retira, dit l'auteur des *Annales de l'abbaye d'Aiguebelle*, et accepta la pension du gouvernement. Dom Guérain, après avoir attendu quelque temps, finit par suivre son exemple. Il ne restait plus à l'abbaye que dom Séguin, fidèle à son poste de procureur jusqu'au dernier jour. Ce ne fut que sur la sommation de l'autorité qu'il put se résoudre à l'abandonner et à en livrer les clefs. »

A la suite des commissaires de la municipalité de Réauville qui prirent possession du monastère, survinrent les pillards qui s'y abattirent comme une bande d'oiseaux de proie sur un champ de bataille. Tout en fut enlevé, jusqu'aux gonds des fenêtres.

« En écrivant ces lignes, ajoute tristement l'historien d'Aiguebelle, notre cœur se resserre et nous prions Dieu que ce simple récit du passé ne soit pas un jour l'histoire de l'avenir. »

Cette crainte, hélas! n'est pas sans fondement. Aiguebelle, après vingt années d'abandon, s'est relevée de ses ruines. Les fils réformés de Cîteaux, les enfants de Rancé, réfugiés un moment en Russie, les Trappistes en un mot, ont racheté les ruines qu'avaient faites les révolutions dans le domaine de leurs pères et les ont restaurées. L'espace nous manque pour suivre l'auteur des *Annales d'Aiguebelle* dans cette seconde partie de son travail, et nous le regrettons, car elle est, sinon plus intéressante, au moins plus dramatique que l'autre. Si nous avions pu, nous aurions aimé à accompagner dans son étrange odyssee à travers la Suisse, l'Allemagne et la Russie, la communauté cistercienne qui occupe aujourd'hui Aiguebelle,



et à contempler les beaux travaux qu'elle a accomplis dans ce domaine patrimonial, qu'il lui a fallu racheter à prix d'argent des hommes qui s'en étaient emparés, et reprendre au prix de ses sueurs sur la nature qui déjà recommençait à l'envahir. C'est un plaisir que nous recommandons à nos lecteurs. Aiguebelle est aujourd'hui une magnifique propriété agricole. Qui sait, hélas ! comme le docte religieux dont nous quittons à regret l'ouvrage en exprimait tout à l'heure la crainte, qui sait si cette prospérité ne sera pas un jour, pour le monastère restauré d'Aiguebelle, une nouvelle cause de ruines ? Ce ne sont pas du moins les doctrines qui se professent officiellement chez nous qui sont de nature à nous rassurer sur ce point.

### III

Que dire maintenant de l'abbaye de Saint-Jean de Lône dont nous avons parlé en commençant ? Son histoire, déjà si humble par elle-même, le paraîtrait bien davantage encore à côté de celle de l'abbaye d'Aiguebelle. L'abbaye de Saint-Jean de Lône n'a pas de nom dans l'histoire, ce titre même d'abbaye qu'elle a gardé n'est qu'une vaine parure, un souvenir tout au plus ; Saint-Jean de Lône ne fut, en effet, au moins à partir du commencement du douzième siècle, qu'un maigre prieuré commendataire, unj à celui de Saint-Vivant sous la dépendance de Cluny. Son action sur la contrée ne paraît pas, si ce n'est au commencement peut-être, avoir été considérable ; on ne cite pas d'œuvre importante dont ce monastère ait eu l'initiative ou à laquelle il ait coopéré, pas d'actions d'éclat auxquelles il ait été mêlé. Au lieu de prospérer, il n'a fait que décroître avec le temps : « Contrairement à d'autres monastères, dit son historien lui-même, l'abbaye de Lône ne fit que marcher dans la voie des amoindrissements. » Ce fut donc, au moins dans les derniers siècles du moyen âge et dans les temps modernes, l'une des existences monastiques les plus ingrates et les plus obscures. Réunie de force à Cluny, cette pauvre communauté en avait contracté la paralysie.

Fallait-il, pour autant, négliger de recueillir ce qui reste de son histoire ? M. Dhétel ne l'a pas cru ; il lui a semblé qu'en eux-mêmes et indépendamment considérés, les renseignements dont ses longues recherches l'avaient mis en possession méritaient de voir le jour. Il a eu raison, et il faut le remercier de les avoir publiés. S'ils ne sont pas tous à l'épreuve d'une critique sévère et ne remplissent qu'insuffisamment le cadre que s'est tracé l'auteur, plusieurs, et des moins contestables, peuvent servir à rectifier ou à accentuer ce que, sur certains points, l'histoire reçue peut avoir de trop pâle ou de trop absolu. Nous en citerons un exemple pris au hasard au milieu de beaucoup d'autres. Il s'agit des *Oblats*. Tout le monde

sait ce que c'étaient que ces demi-religieux. « Il y en avait de deux sortes, disent les *Annales de l'abbaye d'Aiguebelle*, les *Donnés* ou *Oblats* proprement dits et les *Familiers*. Les *Oblats* portaient l'habit séculier et pouvaient vivre dans l'état de mariage, tout en participant aux privilèges de l'ordre auquel ils avaient donné leurs biens, soit avec l'usufruit pour eux-mêmes, soit à la condition d'être nourris et entretenus simplement par la communauté, qui les employait souvent en qualité d'hommes d'affaires. Les *Familiers* ne différaient des *Oblats* qu'en ce qu'ils habitaient le monastère et avaient une règle particulière. »

Or, il paraît, d'après M. Dhétel, qu'il y avait une troisième espèce d'*Oblats* vivant du couvent comme les autres, mais sans lui avoir rien donné. C'étaient des soldats invalides, blessés ou mutilés au service du roi, que le gouvernement mettait à la charge des monastères. Ces hommes que l'on imposait s'appelaient *oblats*, comme ceux qui se donnaient eux-mêmes. M. Dhétel nous a conservé la formule du *commandement* fait aux religieux d'avoir à leur ouvrir leur porte et à leur donner le vivre et le couvert. En voici le début :

« A nos chers et bien-aimés, les religieux, abbé et couvent de l'abbaye (ou prieuré) de ..., salut. Comme à cause de nos droicts royaux nous soit loisible et appartienne pourvoir en chacune abbaye de nostre royaume, soit de fondation royale, ducale ou comtale, tel personnage que bon nous semblera nous ayant fait service aux guerres, d'une place de religieux lay, pour y estre nourri et y avoir ses autres nécessités corporelles; et soit ainsi qu'à présent il n'y ait été pourveu de la dite place, sçavoir faisons que nous, désirant aucunement reconnoistre les bons et loyaux services de (nom et service du soldat) et lui donner moyen de vivre le reste de ses jours, iceluy nous avons nommé et présenté, nommons et présentons par ces présentes, pour tenir ladite place de religieux lay en vostre dite abbaye, » etc.

M. Dhétel a recueilli beaucoup de ces documents de chancellerie, de greffe, de tabellionage qui abondaient dans les relations de la vie d'autrefois, moins entravée peut-être, mais plus compliquée et aussi paperassière que celle d'aujourd'hui. C'est de quoi il faut remercier et féliciter avant tout le jeune érudit. Ces exhumations font la véritable valeur des études d'histoire locale; c'est par là qu'elles sortent de leur cercle étroit et méritent de prendre rang parmi les œuvres d'intérêt général.

#### IV

« J'ai trouvé Rome de briques et l'ai laissée de marbre, » disait Auguste, selon Suétone. A cela près, du marbre qu'il ne laissera pas, et de la brique

qu'il n'a pas trouvée, M. Haussmann pourra en dire autant de Paris. Comme l'empereur romain l'avait fait de la capitale du monde, le préfet de la Seine a renouvelé la face de la capitale de la France. Paris ne se ressemble plus à lui-même. Non-seulement ce n'est plus le Paris d'il y a deux cents ans dont Scarron disait :

Un amas confus de maisons,  
Des crotes dans toutes les rues...

Les « crotes » sont restées, elles ont augmenté même, car le macédon, qu'on ne connaissait pas au temps de la Fronde, en est autrement prodige que le cailloutage dont le prévôt des marchands pavait alors nos rues. Donc, disons-nous, « les crotes » sont restées et se sont accrues; mais « l'amas confus de maisons » qu'il offrait sous Mazarin, celui même déjà plus régulier qu'il présentait sous le premier empire et que les deux monarchies suivantes avaient singulièrement éclairé, cet amas a fait place à un damier d'une régularité à réjouir les yeux d'un Yankee de New-York ou de Philadelphie, ces cités aux rues parallèles et coupées, régulièrement à angle droit où l'œil du spéculateur affairé qui calcule ses chances de gain n'est pas exposé aux distractions de l'originalité et du pittoresque.

Pour amener là cette vieille et originale concrétion de dix siècles et de trois ou quatre dynasties, il a fallu déplacer, bouleverser, renverser bien des choses. Que de meurtres historiques, que d'assassinats artistiques ont été ainsi commis! Et, — crime autrement grand contre l'art et l'histoire, — que de monuments anciens on a mutilés ou travestis, sous prétexte de les restaurer ou de leur faire prendre rang parmi les monuments nouveaux! Le cœur en a saigné aux hommes qui ont encore le respect et le sentiment du passé. Des plaintes se sont élevées, des réclamations se sont fait entendre, des cris même ont été poussés. « Cris impuissants! » Tandis qu'au nom du goût, de la raison et de notre honneur national, des voix isolées et perdues au milieu de la foule bourgeoise que réjouit tout ce qui tombe et qu'émerveille tout ce qui est neuf, M. Haussmann, « poursuivant sa carrière, » renversait et regrattait de plus belle.

Parallèlement aux destructions sont venues les reconstructions. A ce spectacle, ce n'est plus la tristesse seule, c'est le rire qui a pris les esprits éclairés et les gens de goût. L'architecture-Haussmann, l'art-Haussmann ont défrayé les salons où l'on cause et la gaieté des journaux où l'on rit encore de temps à autre, entre un *avertissement* et un *communiqué* ministériel.

Parmi les écrivains qui se sont distingués par l'esprit et la raison dans cette croisade, jusqu'ici impuissante, hélas! en faveur du vieux Paris et contre le Paris nouveau, notre collaborateur, M. Victor Fournel, s'est, sans contredit, placé en premier rang. Ici d'abord, puis dans la *Gazette de France* et ailleurs, il a fait à M. Haussmann (ses critiques lui étaient directement et

personnellement adressées) une guerre polie mais sérieuse, une guerre française, à front découvert, et où les seules armes employées étaient le bon sens, l'intelligence et la gaieté. Nos lecteurs se rappellent avec quelle chaleur éloquent, M. Fournel demandait grâce, dans ces pages mêmes, en faveur des restes inoffensifs du Paris qui s'en va, et avec quelle verve mordante il raillait les défauts secrets et les manifestes laideurs du Paris qui s'élève.

L'administration, il faut le dire à son honneur, a eu le bon esprit de reconnaître que la guerre était loyale et de bon ton, et de ne s'en point fâcher. Nulle invitation n'est venue à M. Fournel de suspendre le combat. Ses critiques ont continué de paraître en toute liberté, et voici qu'un éditeur, homme d'esprit et qui en comprend la valeur, les rassemble des quatre coins de la presse périodique où elles étaient dispersées et en fait un volume<sup>1</sup>. Nous le tenons encore ce volume que, une fois ouvert, nous n'avons pu quitter. C'est à la fois une lecture amusante et sérieuse. Avec M. Fournel on se promène dans ce Paris renouvelé, non sans faire quelques excursions dans ce qui reste de l'ancien; on longe ces boulevards sans nombre et sans fin, étudiant l'architecture de leurs maisons neuves et souvent vides malgré leurs efforts ingénieux pour paraître habitées; on s'assied aux *squares* en méditant sur leurs distributions plus ou moins bien appropriées à leur but; on passe enfin, en se garant de son mieux, à travers les démolitions où souvent le neuf tombe aussi dru que le vieux, en se demandant où s'arrêtera cette rage d'abattre et de construire, et si l'administration n'a pas pris à tâche de réaliser les imaginations fantastiques qu'à toutes les époques des rêveurs insensés ont tracées pour Paris.

Ils n'ont pas manqué en effet, les rêveurs qui ont voulu reconstruire Paris. M. Fournel en fait, à la fin de son volume, une curieuse histoire. Ils furent traités de fous, dans leur temps. Et voilà cependant, comme constate M. Fournel, plusieurs de leurs visions babyloniennes sont réalisées sous nos yeux! Ne jurons de rien, dit le sage. On ne sait pas combien est grand le pouvoir d'un préfet de la Seine!

## V

Il y a, en Belgique, un prêtre qu'on est toujours sûr de trouver où il y a à combattre. C'est le R. P. Dechamps, de la *Congrégation du Saint-Rédempteur*. Orateur brillant, apologiste fécond, controversiste habile, il se multiplie depuis dix ans sans s'épuiser, ni même, dirait-on, se lasser. La lutte semble ranimer ses forces.

<sup>1</sup> *Paris nouveau et Paris futur*, par Victor Fournel, in-12. Lecoffre, édit. rue Bona parte.

Remarquant que les ennemis de l'Église ne l'attaquent plus guère aujourd'hui par les livres, mais qu'ils font des brochures leurs armes habituelles, le P. Dechamps a suivi leur tactique. Sous son inspiration, s'est formée à Bruxelles une association d'écrivains catholiques, qui, aux pamphlets que répand la double propagande du protestantisme et des sociétés maçonniques, oppose des réponses, comme les leurs, de volume comme et de circulation facile, écrites de manière à donner le plus d'évidence possible à la vérité.

Nous ne connaissons, des écrits qu'a publiés jusqu'ici cette Association pour la publication des brochures, que celui qui porte le nom du P. Dechamps, et qui a pour titre *Appel et défi*. S'il ne l'a pas ouverte, il méritait d'ouvrir la lice. L'*Appel* est adressé à la bonne foi d'un protestant de naissance; le *Défi* est porté aux rationalistes de profession. Avant d'écrire et de publier son travail, le P. Dechamps s'est demandé si, en effet, au lieu de s'engager avec les rationalistes et les protestants dans une polémique développée, où l'on courrait risque de n'être pas suivi jusqu'au bout, il n'y avait possibilité d'adresser aux uns et autres quelques courtes et utiles paroles. « Pourquoi, se demande-t-il en effet dans l'introduction qui précède sa brochure, pourquoi ne dirions-nous pas également aux protestants, non tout ce qui prouve la fausseté du protestantisme, mais quelques mots décisifs qui la font sauter aux yeux? Pourquoi ne rappellerions-nous pas aux rationalistes, non toutes les preuves de la révélation, non tous les faits qui en démontrent la divinité, mais l'une ou l'autre de ces preuves, ou l'un ou l'autre de ces faits dont il ne faut qu'un seul pour achever cette démonstration? Il n'est nullement requis de tout dire à la fois pour convaincre des esprits sincères. La vérité divine ressemble au diamant. Vous avez beau le mettre en pièces, chacun de ses fragments garde le brillant qui lui est propre, et suffit à prouver sa nature par son éclat. La vraie religion, de quelque côté qu'on la regarde, est plus reconnaissable encore. »

Si courte que soit la discussion du P. Dechamps avec les protestants et avec les rationalistes, il nous est impossible, on le conçoit, de la reproduire ici, même en substance. La brièveté qui, avec la vivacité, en font le mérite principal, en empêchent précisément l'analyse. Nous n'avons voulu, en parlant de ce nouvel écrit de l'éloquent rédemptoriste de Bruxelles, que le signaler aux personnes qui cherchent à se fortifier elles-mêmes pour la lutte contre l'erreur ou qui s'occupent de la propagation des livres propres aux besoins du temps. C'est, dans ce genre, un des meilleurs qu'on puisse recommander.

## VI

*Fantaisie.* — C'est sous ce titre que se présente au public un volume de vers frais éclos, que nous venons de recevoir et qui nous frappe par

l'air d'indépendance affectée que se donne l'auteur<sup>1</sup>. C'est sans nul doute l'œuvre d'un débutant. Liberté pour le poète ! Telle est sa devise, et il la formule par ce vers très-explicite de Musset.

Chanter, rire, pleurer, seul, sans but, au hasard.

Il n'y a que les rhétoriciens pour prendre ces allures d'insurgés ; un tuteur expérimenté ne s'en effraye pas.

Passons donc à M. d'Antully certaines peintures un peu plus nues que ne le voudrait une morale austère. Il y a dans son cœur des sentiments élevés, et dans son esprit de solides croyances. M. d'Antully ne craint pas en effet d'affirmer sa foi de chrétien et d'exprimer son dédain pour les sophistes qui nient la divinité de Jésus-Christ :

Jésus-Christ sur la croix sauvant l'humanité  
Fonde la loi morale avec la charité.  
Héritiers d'Israël, ô grands évangélistes,  
Voilà pourtant le Dieu qu'aujourd'hui des sophistes  
Veulent réduire au rang d'homme et de navateur,  
Saint Jean qui l'annonça n'est plus qu'un imposteur.

Avec la foi, M. d'Antully a le sentiment, sinon très-élevé, au moins très-délicat de la poésie chrétienne. Il conte avec expression la légende du moyen âge. *La Nonne de Trégen-Léande*, est une des jolies poésies de son recueil. Sans doute il y a là une inspiration lointaine de *Deux archers*, de Victor Hugo, mais la touche en est personnelle et vraie. Ce que nous aimons encore des ces poésies, c'est le mâle accent de moralité qui y éclate par endroits. La pièce intitulée : *Après la lecture d'un roman*, respire un énergique mépris pour les écrivains corrupteurs dont notre siècle abonde.

Soyez donc satisfaits, romanciers sans morale,  
Vous avez jusqu'à nous fait régner le scandale.  
Las du bruit des clairons, notre siècle apaisé  
Se rappelait sa gloire et mêlait dans ses fêtes  
L'hosanna des autels au chant de ses poètes.  
Il était jeune encore, et vous l'avez blasé.

Comment M. d'Antully arrange-t-il avec cette sévérité la liberté de beaucoup de ses tableaux ? Comment, lui qui repousse si énergiquement les scènes où se plaît M. Feydeau, en peint-il si souvent du même genre, et donne-t-il, dans ses vers, une si grande place au souvenir de relations que la morale ne saurait sanctionner ? Comment n'a-t-il point compris qu'il est des femmes dont le souvenir ne saurait être évoqué à côté de celui d'une mère ! La liberté de l'art ne va pas jusqu'à permettre cette profanation. Nous voulons bien être indulgent pour le jeune auteur de *Fantaisie* ; mais qu'il se persuade bien que, pour prouver qu'on est poète, il ne suffit pas d'attaquer d'une main hardie les registres inférieurs du clavier de la nature. De beaux sujets et de beaux vers seront, en tous cas, plus propres

<sup>1</sup> *Fantaisie*, par Albéric d'Antully. 1 vol. in-12. Hetzel, édit.

à convaincre la critique que des apologues obscurs qui l'habillent en chat-huant. Que M. d'Antully relise la dernière pièce de son volume et il comprendra le conseil que nous lui donnons.

## VII

La Révolution a été comparée souvent, et avec raison, à un ouragan qui, parti de la France, s'est répandu sur toute l'Europe et l'a bouleversée plus ou moins profondément, selon qu'il a rencontré plus ou moins d'obstacles. L'histoire de sa marche impétueuse a été racontée bien des fois ; mais on n'avait point fait jusqu'ici, au moins dans son ensemble et d'une manière spéciale, celle de la résistance qui lui a été opposée. Un écrivain qui a dans sa famille de belles traditions diplomatiques et qui, bien que jeune encore, a figuré lui-même avec distinction dans les ambassades, M. François de Bourgoing, vient d'entreprendre ce grand travail. Un premier volume de son ouvrage a paru<sup>1</sup>. L'objet de ce volume est la formation de la coalition européenne contre la révolution française.

Cette coalition fut tardive, on le sait, parce que, quand la Révolution éclata, les souverains de l'Europe n'en comprirent pas immédiatement le danger, et qu'ils étaient tous engagés dans des entreprises difficiles soit les uns contre les autres, soit contre leurs sujets. L'Angleterre sortait de sa double guerre d'Amérique et de Hollande ; l'Autriche était aux prises avec les Pays-Bas, la Hongrie et la Turquie ; la Russie avait sur les bras les Turcs et les Suédois, sans compter la Pologne qui réclamait toute son attention. Le tableau de cette situation est, sous le titre d'*introduction*, le sujet du premier chapitre du livre de M. F. de Bourgoing. L'auteur y remonte jusqu'à 1786. « Pour que le lecteur comprît bien l'état de l'Europe en 1789, il fallait nécessairement, dit-il, lui faire connaître comment la partie était engagée entre les cabinets, quand la Révolution, comme un joueur inattendu, vint, par sa brusque entrée, bouleverser les anciennes combinaisons, sans en mettre à néant cependant toutes les conséquences. »

Tant qu'on put espérer que cet audacieux joueur se ruinerait, on ne bougea guère autour du tapis diplomatique ; on y souriait même, dans l'espoir qu'il se retirerait tellement épuisé que, de longtemps, il ne pourrait déranger les calculs des autres. Les événements de l'année 1790, tout menaçants qu'ils étaient pour les souverains, n'avaient pu les faire renoncer à leur vieille hostilité et aux égoïstes projets dont ils se repaissaient.

<sup>1</sup> *Histoire diplomatique de l'Europe pendant la Révolution française*, par M. François de Bourgoing, ancien secrétaire d'ambassade, 1 vol. in-8. — Michel Lévy, édit.

M. de Bourgoing expose avec beaucoup de clarté et d'intérêt les secrets et les manœuvres de leur diplomatie. Il fallut la grande voix de Burke tonnante contre la Révolution française, les cris des princes *possédés* de l'Empire que dépouillait l'abolition du régime féodal en France, enfin l'échec malheureux de Louis XVI à Varennes, pour faire taire les intérêts particuliers des monarques et les amener à comprendre que c'était aux intérêts du principe monarchique qu'il y avait surtout à veiller. Tandis que le chevaleresque Gustave III, pour hâter les secours qu'il destine à Marie-Antoinette, s'en retourne en Suède et traite avec Catherine II, Frédéric-Guillaume et Léopold se réunissent à Pilnitz et fulminent contre la France une déclaration de guerre à laquelle la plus grande partie de l'Europe s'associe, mais à laquelle aussi l'Assemblée nationale et Louis XVI répondent par une autre aux acclamations du pays.

Là s'arrête le premier volume de M. de Bourgoing, c'est-à-dire à la veille du grand engagement de vingt-cinq ans qui de vait changer la face de l'Europe, mais après l'avoir couverte de ruines et de sang. Dans le second, qui ne sera pas le dernier, sans doute, l'auteur nous montrera comment cette coalition si péniblement, si lentement et si maladroitement formée, se rompit sous le poids de ces mêmes défiances et de ces mêmes ambitions privées qui en avaient si longtemps retardé l'organisation, et, comment, au lieu d'arrêter le flot révolutionnaire, ne fit qu'en rendre l'irruption plus violente.

On peut juger par là de l'intérêt qu'offre cette ouvrage. *Le Correspondant* se borne à l'annoncer pour le moment, mais en se réservant de l'apprécier plus tard avec l'attention qu'il mérite.

P. DOUHAIRE.



# MÉLANGES

MÉMOIRES D'UN PÈRE

SUR LA VIE ET LA MORT DE SON FILS<sup>1</sup>.

Il a paru depuis quelques semaines, sous ce titre touchant, un livre dont je n'aurais point osé conseiller la publication. Et cependant ce livre a déjà fait tant de bien, il laisse dans l'âme de ceux qui le lisent tant d'admiration, d'attendrissement et de généreuse ardeur, que mes scrupules sont ébranlés, et je dois, en les exprimant, les surmonter.

Je suis père, et je comprends qu'un père écrive des Mémoires sur la vie et sur la mort de son enfant; je ne comprends pas bien qu'il les publie. La langue française, si délicate, appelle le sein de la famille, comme on dit le sein maternel, cet asile sacré, voilé, impénétrable, dans lequel se passent, loin des regards, nos plus intimes douleurs et nos joies les plus vives. La famille a ses mystères comme la religion. Le lieu même où ces mystères s'accomplissent devient un lieu réservé, et nous avons, pour recevoir le public, une salle commune qui n'est pas la chambre où nous voyons commencer la vie de nos enfants, s'épanouir la grâce de nos filles, se former le caractère de nos fils, et se célébrer le culte domestique au pied d'une croix. Nous ne laissons pas les passants regarder par la fenêtre de cette chambre où nous aimons, où nous prions, où nous pleurons. Car on ne rit jamais seul, mais on ne pleure jamais en public. S'il plaît à Dieu d'honorer notre maison par une faveur spéciale, si ce petit coin réservé de la terre devient le théâtre d'un événement céleste, si l'un de nos fils ou l'une de nos filles se dévoue à vingt ans au service de Dieu et au salut du monde, ah ! c'est bien autre chose. Le voile léger qui va se poser sur la tête de notre enfant sera comme un épais rideau qui dérobera désormais au public toutes les vertus, tous les progrès, tous les héroïsmes de cette vie consacrée. Fût-elle la vie d'un saint, c'est un siècle plus tard que l'Église en ranimera la mémoire, et, après un examen solennel et sévère, elle seule aura le droit d'offrir ce saint au culte public et à l'imitation secrète de fidèles qui ne l'auront jamais connu. Ces délicatesses sublimes de la famille et de la piété, il semble que l'Évangile nous les en-

<sup>1</sup> Paris, 1865. Vatou, éditeur.

seigne lorsqu'il nous cache jusqu'à 50 ans l'enfance, la jeunesse et l'intérieur de la maison de Jésus-Christ.

Eh ! quoi, dit-on, faut-il ainsi placer la lumière sous le boisseau ? Non, mais il ne faut pas exposer la lumière à tous les vents. Nous n'avons pas besoin que la vie domestique nous soit montrée, car elle est sous nos yeux dès qu'ils s'ouvrent. Le spectacle de l'amour conjugal, de l'enfance aimable, de la piété naissante, de la culture admirable des âmes, est un spectacle qui est donné plus ou moins à tous les hommes, parce que nous appartenons tous à une, à plusieurs familles. Chacun en a sa part, nul ne l'expose aux regards des indifférents, parce que cette indifférence qui tombe sur ce que nous aimons le mieux est comme une profanation. Une femme supérieure, madame de Staël, a dit : « On trouve toujours ridicule, en fait de sentiment, ce que l'on n'éprouve pas, et profond, en fait de raisonnement, ce qu'on ne comprend pas. » Et une autre femme, écrivain charmant, madame de Duras, a dit encore : « Les sentiments délicats ont une sorte de pudeur ; dès qu'ils sont exprimés, s'ils ne sont compris, ils sont profanés. » Nous ne devons pas exposer volontiers notre intérieur à ces méprises et à ces froissements.

Voilà mes scrupules persistants, ou plutôt voilà les scrupules de ce père religieux, sensible, délicat et déchiré qui vient de raconter la vie et la mort de son fils. Ces répugnances, il les a plus que moi ressenties ; les froideurs, les moqueries de ce brutal qu'on appelle le public, il les a prévues, et pourtant il a passé outre ; il a vaincu sa douleur, il a fait taire le cri de son cœur. Pourquoi ?

La vie de son fils était trop belle pour demeurer cachée. Elle a commencé par une enfance ardente, elle a grandi au milieu d'une vocation sublime, elle a été embellie par une affection angélique, elle s'est terminée par une mort héroïque et sainte. Ce jeune homme était l'un de nous ; mêlé aux étudiants et aux artistes, il avait nos ambitions, nos goûts, nos travaux ; il était jeté à Paris dans la foule bruyante des vivants, et c'est là qu'avant vingt-cinq ans il a nourri dans son âme brûlante et haute la pensée de tout sacrifier à Dieu en quittant le monde d'abord, puis sans le quitter et dans les liens de l'amour et du travail. Il a ainsi montré ce que le christianisme peut opérer dans une âme, et cette âme dans le monde ; atteignant à une perfection surhumaine, tranquillement, obscurément, en suivant sa modeste carrière, il a porté, comme dit quelque part Bossuet, « il a porté dans des emplois bornés une charité infinie. » Quelle race, quel peuple serions-nous si de pareils sentiments naissent au cœur de milliers de jeunes gens ! La vaillance, la pureté, la sincérité, l'amour, puis la mort, sur un front de vingt ans, quel tableau peint de la main respectueuse, attentive et tremblante d'un père ! Vous souvient-il de cette toile admirable qui représente le Tintoret peignant sa fille morte ? Avez-vous oublié ce profil angélique de l'enfant, éclairé par une lueur vacillante, ces yeux sanglants du vieillard, ce pinceau qui s'arrête, cette palette qui tombe ?

Tel a été le combat, telle la douleur, telle la courageuse résolution de ce père qui vient de publier des Mémoires sur la vie et la mort de son fils.

Il a paru à des amis d'une grande autorité que l'émotion salutaire excitée

par un si beau spectacle rachèterait l'indiscrétion, bannirait l'indifférence, éteindrait le sourire moqueur dans des larmes bienfaisantes. L'auteur de ces Mémoires s'est soumis en se cachant. Deux fois il a fait son sacrifice, offrant son fils à Dieu, puis l'offrant encore au monde. Vous le blâmez peut-être si vous ne le lisez pas, mais lisez-le, et vous le remercirez. Vous le félicitez aussi ce père qui a fait de sa maison, au milieu de Paris, un sanctuaire où germent de si hautes vertus, cette mère, à laquelle on ne craint pas de dire : *Lactare, quia quem meruisti portare, surrexit.*

AUGUSTIN COCHIN.

### JAMBE D'ARGENT

SCÈNES DE LA GRANDE CHOUANNERIE, par M. Frédéric Béchard.

M. Frédéric Béchard a raison : si la Vendée appartient à l'histoire, la Chouannerie appartient à la légende. Supposez un lendemain de bataille : vous entrez dans un château et vous y trouvez un blessé héroïque, porteur d'un grand nom, entouré de tous les soins et de tous les hommages dus à son rang et à sa bravoure. Une belle châtelaine, des serviteurs empressés, de nobles compagnons d'armes, se groupent à son chevet; il a souffert, il va mourir peut-être; mais il sait que le sang qu'il perd ne sera pas perdu pour la gloire de sa race : la postérité saura ce qu'il a fait, et ses adversaires eux-mêmes s'inclineront devant son tombeau.

Puis vous entrez dans une chaumière : le seuil est rustique, la porte est basse; le toit affaissé par les pluies se confond presque avec les végétations d'alentour; c'est à peine si un rayon de lumière se glisse dans la chambre froide et nue : là vous voyez, gisant sur un grabat, un martyr de la même cause, aussi intrépide, mais plus obscur : il s'est dévoué à son Dieu et à son Roi : qui le saura? son Dieu certainement, son roi peut-être : il est pauvre, rude, inculte, illettré : nul ne recueillera les silencieux trésors de sa vie et de sa mort; héros populaire, il n'est pas de ceux qu'aiment à célébrer les flatteurs du peuple : il y a un contre-sens sublime entre la condition de cet homme et l'idée qu'il sert. Cette condition le relègue dans l'ombre; cette idée sera ingrate, ce contre-sens fera taire l'histoire. Il sera oublié ou calomnié; oublié, si la pelletée de terre que l'on jette à la hâte sur sa grossière dépouille se couvre de verdure et cache sa trace au passant; calomnié, si ses ennemis jugent qu'il soit utile à leur parti de faire passer pour un brigand l'homme qui a bravé leur pouvoir et inquiété leur triomphe.

Mais le temps s'écoule, les passions s'apaisent, le lointain se fait; la légende s'allume dans la solitude et la nuit; la poésie et la pitié viennent s'asseoir sur les débris de cette cabane dont le chaume a été dispersé par le vent; elles interrogent les croix de bois noir, et elles murmurent les noms dont on ne se souvenait plus. Sous les futaies, dans les clairières, à

travers les taillis et les closeries se lèvent et passent des ombres, pareilles à ces blanches visions que Yan Dargens, le peintre breton, convoque au bord des fontaines ou dans le brouillard des étangs. C'est l'ère du roman qui commence, et s'il répare les injustices, contredit les dédains et comble les oublis de sa docte sœur, il aura mérité que l'on dise de lui ce qu'un maître de la critique moderne a dit de Walter Scott : Il est plus vrai que l'histoire.

M. Frédéric Béchard a donc obéi à une inspiration excellente en demandant à la Chouannerie un de ses épisodes les plus émouvants, un de ses personnages les plus intéressants et les moins connus. Cette inspiration lui a porté bonheur et nous a valu un livre que je n'hésite pas à placer très-haut dans le petit nombre des œuvres où l'imagination se met au service d'une pensée forte et saine, où le roman parle un mâle langage, se guérit de ses mièvreries et de ses molleses, nous met en face de créations vraies, vivantes, énergiques, et se rend digne d'être à la fois dévoré par les lecteurs frivoles et médité par les hommes sérieux. Je voudrais, à l'aide d'une courte analyse, donner une idée de ce ferme et beau récit : je voudrais montrer, par l'exemple de M. Frédéric Béchard, tout le parti que l'on peut tirer de cette mine d'or enfouie sous les herbages de l'Anjou et du bas Maine, et quel bien-être on ressent lorsque l'on échappe, en compagnie de Jean Chouan et de ses braves, aux épidémies qui infestent le roman contemporain ; ignominies du boudoir et vilénies de la Bourse.

A dater du prologue, vous êtes saisi, et je vous défie de lâcher le livre avant d'être arrivé à la dernière page. Ce prologue, où se reconnaît la *poigne* vigoureuse de l'auteur dramatique, nous présente le comte de Kerven, chef d'un complot de gentilshommes prêts à se révolter contre la tyrannie du duc d'Aiguillon, qui vient de faire arrêter le procureur général au parlement de Rennes, le courageux la Chalotais. Un mystère inquietant plane sur tout ce début, et dispose le lecteur aux émotions du récit. Dans l'humble maisonnette mise par le fermier Mathurin à la disposition du comte de Kerven, l'ameur et la conspiration marchent de front, les yeux fermés. D'un côté de la cloison de jeunes étourdis boivent à la chute de d'Aiguillon ; de l'autre, une jeune mère, pâle, souffrante, pressant sur son cœur ses deux enfants, attend l'heure où Kerven doit la présenter à ses amis comme sa femme et faire consacrer par son vieux maître, l'abbé Guénic, un mariage inégal, réprouvé par son altière famille. Nous sommes en décembre 1787 : au dehors le givre et la neige ; les gentilshommes qui accourent au rendez-vous font craquer la terre durcie sous les pas de leurs chevaux. Dans les branches hérissées, pareilles à des spectres sous leur linceul, l'oiseau de nuit, le *chat-huant* répète son cri sinistre, que les *chouans* lui emprunteront vingt-cinq ans plus tard. Le souper fini, toute cette troupe joyeuse retourne au château de Kerven, sauf un seul des brillants convives, le prudent marquis de Lombrueil, qui refuse de prendre part au complot et s'esquive. Nous assistons au mariage du comte avec sa chère Madeleine. A peine ont-ils reçu la bénédiction nuptiale, on voit luire au seuil de la chapelle les fusils des soldats envoyés pour arrêter les conspirateurs. Toute résistance est impossible ; Mathurin, condamné comme

complice de son maître, est jeté dans les cachots de Rennes ; le comte de Kerven est mis à la Bastille.

Près du berceau où nous avons vu les deux fils de Madeleine, il y en avait un autre, celui de Jeanne, fille de Mathurin et de Marthe Ploëc : trois délaissés, trois orphelins. Huit ans après, lorsque Mathurin, sorti de prison, revient au pays, il ne retrouve plus Marthe, et il y a déjà longtemps que Madeleine est morte de consommation et de chagrin. Là ne se bornent pas les malheurs de cette pauvre nichée : recueillis, consolés, aimés par l'abbé Guénic, Pierre et Jean-Louis, les enfants du comte de Kerven, ont été, un soir, conduits devant le lit de mort de leur vieil ami. Bien qu'ils ne se fassent pas encore une idée très-nette de la mort, ce spectacle funèbre, ce pâle visage, les habits de deuil dont on les revêt le lendemain, exaltent leur imagination enfantine : ils partent, ils vont à l'aventure ; les hasards de la route les séparent ; les voilà perdus, se cherchant, s'appelant au milieu de toutes les frayeurs de la nuit. Cet épisode est touchant et charmant.

Pierre est adopté par un régiment ; Jean-Louis par une bande de faux-saulniers. Des années passent, et, au moment où se rouvre notre drame, ces faux-saulniers ont pour chef Jean Cottureau, dit Jean Chouan, et pour lieutenant *Jambe d'argent*, qui n'est autre que notre jeune ami Jean-Louis, fils du comte de Kerven : malgré une blessure à la jambe, son agilité est telle qu'on lui a donné ce surnom. Pris par des gabeliers, Cottureau et *Jambe d'argent* doivent leur salut à la protection de Marie de Lombreuil, fille de ce prudent marquis que nous avons vu, dans le prologue, s'éloigner en toute hâte du rendez-vous des conspirateurs. Marie est dame d'honneur de la reine : sa beauté, son élégance, le luxe qui l'environne, éblouissent un moment *Jambe d'argent*, et le rendent ingrat envers Jeanne Ploëc, qui lui a donné des preuves d'une tendresse et d'un dévouement héroïques. Mais voici la Révolution. La scène change ; les grandes âmes s'attachent par leurs souffrances mêmes. Le comte de Kerven, sorti de la Bastille, devient un vendéen royaliste. Dans une sphère plus humble, les faux-saulniers, les proscrits, les contrebandiers de la veille, deviennent les chouans du lendemain. Ici nous sommes en plein roman historique, et M. Frédéric Béchard a parfaitement observé le programme indiqué dans sa courte préface. Fidèle disciple de Walter Scott, il n'a pas fait comme ces conteurs célèbres qui prennent au hasard dans l'histoire des dates, des personnages, des événements, des noms, et leur font subir les mêmes métamorphoses, les forcent de participer aux mêmes mensonges que s'il s'agissait des créations de leur cerveau. Non, le roman historique, — et il ne se légitime qu'à ce prix, — c'est l'alliance du roman et de l'histoire, et non pas l'altération de l'histoire par le roman. Dans la partie fictive, il suffit de la vraisemblance ; dans la partie réelle, il faut la vérité.

L'auteur de *Jambe d'argent* n'a pas un instant oublié cette loi essentielle. Il a lu, étudié, fécondé le peu qui s'est écrit sur cette phase obscure de nos guerres de l'Ouest. Il a visité les environs de Laval, le pays limitrophe de la Vendée et du bas Maine, les fermes et les hameaux épars autour de ce village de Saint-Ouen-des-Toits, où éclata la première insurrection. Sans se livrer à des excès de paysage, il a cependant compris que la couleur locale

était nécessaire là où le récit était vrai. Il a su peindre, avec autant de sobriété que de justesse, les chemins creux masqués par des haies vives, les *émousses*, sortes de guérites naturelles où se cachaient les fuyards, toute cette physionomie particulière qu'exprime le nom de bocage, ces nids de verdure, où il semble que l'on ne dût éveiller que des ramiers et des fauvettes, et d'où partait le cri de ces *chouettes* invisibles, se rappelant à travers l'espace et les ténèbres. L'exactitude, la simplicité, le relief du décor, ajoutent encore à l'effet des scènes.

Voilà les personnages posés, le cadre placé; l'action se déroule avec une logique qui n'ôte rien à la curiosité et à la surprise. Vendéen et père, le comte Maurice de Kerven se partage entre les périls de sa cause et la recherche de ses fils. Égoïste, sensuel, ami de ses aises, ennemi juré de tout ce qui trouble son appétit et son repos, le marquis de Lombreuil voudrait bien rester neutre entre les deux partis : il a le chagrin de voir son château servir de cachette aux chouans, de centre aux opérations du capitaine républicain ! Ce capitaine s'appelle Pierre ; enfant perdu, enfant trouvé, enfant de troupe : vous avez déjà deviné de qui Pierre est le fils, de qui il est le frère ! Il aime tout bas la charmante Marie de Lombreuil, qui n'a fait, hélas ! que passer au milieu des splendeurs de la royauté mourante, et qui s'est faite l'ange consolateur, la sœur de charité de ce coin de terre où s'agitent tant de passions, où saignent tant de blessures. Jambe d'argent, toujours amoureux de Marie, toujours ingrat envers Jeanne, dont il est aimé, s'accuse de sa folie comme d'un crime, et essaye de l'oublier en se plongeant plus avant dans cette terrible guerre. Derrière ces figures se dessinent, comme un museau de fouine, la face méchante et sournoise du proconsul républicain Esnué-Lavallée, et, comme un mufle de tigre, le féroce visage de Mousqueton, soldat, déserteur, traître, chouan-apostat, délateur, brutalement épris de Jeanne Ploëc, et poussé par ses dédains jusqu'aux dernières limites de sa vocation de scélérat.

Le drame engagé entre ces divers personnages marche résolument au but, sans confusion, sans lenteur ; jusqu'à la fin, les acteurs gardent une physionomie, une consistance telles qu'on croit les voir agir et les entendre parler. Et que de scènes pathétiques ou terribles ! La mort de Françoise, mère de Jean Chouan et des trois autres Cottereau ; l'enlèvement de Jeanne par l'horrible Mousqueton ; cette course à travers les halliers ; le loup-cervier emportant sa proie, et le coup de fusil ajusté par la Providence, tiré par ambe d'argent, qui tue Mousqueton et sauve Jeanne ! C'est au moment où l'on tremble le plus pour Jambe d'argent et pour Pierre que le comte de Kerven est mis sur la piste et reconnaît ses fils. Tous deux ont vaillamment combattu dans des rangs contraires ; intrépides, généreux, humains, laissant à d'autres les atrocités de la répression ou les excès de la vengeance. Officier de la République ou instrument des représailles populaires, tous deux sont restés purs et n'ont cherché qu'à adoucir les horreurs de la guerre civile. Jean Chouan, ses frères, ses amis, n'ont pas été moins irréprochables. Si des doutes injurieux ont plané sur leur mémoire, si, pour un grand nombre d'indifférents, la Chouannerie est demeurée synonyme de brigandage, c'est d'abord parce que toute insurrection, même légitime, toute

prise d'armes, même héroïque, est obligée de se laisser compromettre par un impur alliage et de recevoir dans ses rangs des volontaires du désordre ; c'est ensuite parce que, en dehors de la répression militaire, on employa contre les chouans des moyens de police, et que la police créa des bandes de faux chouans chargés de déshonorer les vrais en commettant les crimes que leur a imputés la calomnie.

Tout en admirant ces héros, défigurés par des contrefaçons sanglantes ou enveloppés dans un injuste oubli, M. Frédéric Béchard est de son siècle, et je n'en voudrais pour preuve que son ingénieux dénouement. Pierre, accepté désormais comme fils du comte de Kerven, peut épouser Marie de Lombreuil, qui partage son amour ; il n'a plus à craindre les résistances du marquis, aristocrate mal converti qui, pour assurer son repos, encourageait les assiduités de l'officier plébéien, mais refusait de lui donner sa fille. Jambe d'argent, fils du comte, lui aussi, et frère de Pierre, a été traqué, pris, incarcéré ; encore quelques heures, et sa tête va tomber ; cependant, ce jour-là même, on sait qu'un traité a dû être signé entre la Convention et les chefs du mouvement royaliste ; la paix est conclue, l'amnistie octroyée ; mais, pour que cette nouvelle, oiseau aujourd'hui, tortue alors, parvienne de Paris à Laval, il faut presque une semaine, et il ne reste que des minutes ! Les efforts désespérés de Pierre, protégés par la bonne volonté du général Humbert, se brisent contre la loi, contre l'obstination méchante d'un des agents de la République. Jambe d'argent n'a plus qu'à mourir. Déjà le vieux Mathurin, que toute nouveauté effraye, a dénoncé comme un sinistre présage l'apparition de machines inconnues, qui, perchées sur la pointe des collines, agitent de grands bras, semblent obéir à d'infénales puissances et échangent des signaux énigmatiques. O prodige ! ces œuvres du démon deviennent des messagers de salut et de paix : ce sont les premiers télégraphes, et ils transmettent la bonne nouvelle assez vite pour que Jambe d'argent soit sauvé. Sauvé doublement ! car le voilà guéri de son absurde amour pour Marie de Lombreuil. Cet amour n'était qu'un mauvais rêve de son imagination malade. Son âme appartient à Jeanne Ploëc, la vaillante et la dévouée, et, plus tard, Jeanne sera l'humble belle-sœur de la brillante Marie de Lombreuil, comtesse Pierre de Kerven.

Nous ne craignons pas d'appeler sur *Jambe d'argent* toute l'attention de nos lecteurs. En l'écrivant, M. Frédéric Béchard a ouvert au roman moderne, tour à tour surexcité et énervé, une voie, sinon tout à fait nouvelle, au moins digne de tenter ceux qui veulent intéresser sans pervertir. Assurément, il est permis, il est honorable même de se prendre corps à corps avec les vices et les laideurs de la société actuelle : mais, dans cette lutte, que d'éclaboussures ! On combat, les pieds sur le bord d'un cloaque, et le pied glisse si vite ! Comment accuser ces réalités présentes sans les faire voir, et comment les faire voir sans que les détails du tableau nuisent à l'effet du réquisitoire ? Il est si facile de troubler les jeunes cœurs au moment où on croit les avertir, si facile d'éveiller les curiosités dangereuses, là où l'on croit inspirer des craintes utiles et de salutaires dégoûts ! Mais un roman vendéen ou chouan, tel que vient de le pratiquer M. Frédéric Béchard, a cela d'excellent, que l'imagination y perd tous ses inconvénients

en y conservant tous ses avantages : elle accomplit une œuvre à laquelle la raison ne suffirait pas. Dans ces sujets qui se rattachent à nos discordes civiles, la raison, c'est-à-dire l'histoire, est obligée de préciser des faits, de soutenir une thèse, de prendre un parti, de soulever des objections et des controverses : l'impartialité lui est impossible. L'imagination est impartiale ; les fantômes qu'elle évoque ne représentent plus des passions politiques, des colères et des haines de *trop près*, mais les sentiments immortels qui survivent aux dissensions passagères, et, d'après des lois supérieures aux partis, honorent, condamnent, excusent, flétrissent, glorifient les actions humaines. L'idéal qu'elle sollicite est une sorte de brume lumineuse qui estompe les angles et les aspérités de l'histoire, laisse les bas-fonds dans l'ombre, et ne permet qu'aux rayons d'en haut et à l'azur du ciel de la pénétrer et de l'éclairer. Dans le champ du passé, dans le champ des morts, l'histoire a des monuments superbes et des fosses communes. La Chouannerie dormait dans une de ces fosses : M. Frédéric Béchard s'est approché d'elle ; il lui a élevé un tombeau, et, sur ce tombeau, il écrit une légende digne du sujet qu'il traite et des noms qu'il a réveillés.

ARMAND DE PONTMARTIN.



# LES ÉVÉNEMENTS DU MOIS

---

Paris, 23 juin.

La session législative expire. Quelques heures encore et le Palais-Bourbon rentrera dans un silence toujours trop long au gré du pays. C'est le moment de jeter un coup d'œil sur le labeur accompli et de peser la gerbe, comme le moissonneur à la fin de la journée.

Pour nous, cette session est la plus remarquable et la meilleure qui ait été tenue depuis l'Empire, celle où s'est révélé le plus d'esprit politique, celle qui a le mieux répondu à l'attente et aux vœux de l'opinion. Jusqu'aux réformes du 24 novembre, en effet, le Corps législatif était étroitement resté « entre un acte insensé et une soumission regrettable, » selon le jugement même de M. de Morny. C'était une Chambre d'enregistrement. Les élections de 1863 modifièrent cette situation, mais avec lenteur; entre les hommes nouveaux, élus malgré le pouvoir, et ceux de la veille, retrem-pés dans le scrutin, il existait des préventions, des défiances, qu'il fallait laisser au temps le soin de dissiper. Le temps a marché, les vues se sont dessinées, et peu à peu tous, comprenant qu'ils ne voulaient au fond que le bien public, et se rappelant le cri unanime de la nation autour des urnes: Economie, Paix, Liberté, tous se sont rapprochés et commencent à s'unir pour faire triompher ce sage et fécond programme.

Nous en sommes là, et la session qui s'achève a tellement marqué ce mouvement heureux de rapprochement et d'entente qu'elle est beaucoup plus pour nous dans ce résultat plein de promesses que dans les lois mêmes qui en ont été l'occasion.

Comment n'être pas frappé, par exemple, de l'unanimité avec laquelle toutes les fractions de l'Assemblée réclament aujourd'hui la liberté politique? Les opinions peuvent différer sur les moyens de l'obtenir, mais l'accord est complet sur le fond; et si l'on remarque combien certaines idées, repoussées naguère avec effroi, sont maintenant acceptées avec faveur, combien certaines expressions, frappées hier de discrédit, reviennent à présent sur la lèvres des orateurs, on se flattera sans doute avec nous que

l'heure n'est pas éloignée où nous passerons de la fleur au fruit et des mois aux choses. Ce sera la conquête de l'opposition libérale, le prix de sa courageuse persistance et de son âpre labeur.

Déjà même certains résultats sont acquis. La majorité, cette phalange macédonienne contre laquelle se brisaient invariablement les efforts des Cinq, ce bataillon sacré qui couvrait de ses rangs compactes la poitrine du ministre d'État, la majorité est parfois la première à se retourner maintenant vers l'organe du pouvoir pour lui demander des explications ou lui signifier sa volonté. Elle est toujours dévouée, elle reste conservatrice, mais elle entend être indépendante et le prouver au besoin.

Jamais cette attitude ne s'était accusée aussi nettement que dans la session actuelle, et quelques détails, intéressants à grouper, l'établissent avec éclat. Pour la première fois des amendements ont été introduits dans l'Adresse, pour la première fois des propositions gouvernementales ont été rejetées au scrutin, en face même des ministres chargés de les soutenir, car la dotation Palikao n'avait été discutée qu'au sein d'une commission, et le projet avait été retiré avant que les résistances de la Chambre eussent franchi les bornes plus ou moins fictives d'une délibération secrète et préparatoire.

Sans doute les amendements introduits dans l'Adresse sont peu considérables, mais tout a une importance en pareille matière, de même que, dans les travaux de siège, il n'est nullement indifférent d'arriver à s'établir sur un point quelconque de l'enceinte. D'ailleurs, répétons que c'est la première fois depuis le 24 novembre que le texte primitif subit des modifications.

La plus sérieuse a eu pour objet de recommander l'économie. Il s'agissait des grands travaux publics, et un membre du conseil privé, dans un discours parti des bords de la Loire, venait de proposer, sous le beau nom d'emprunt de la paix, un emprunt d'un milliard destiné à transformer la France entière en un immense chantier. Ces tendances exagérées pouvaient inquiéter l'opinion; plusieurs députés, parmi lesquels nous citerons MM. Buffet, Gouin et Segris, demandèrent à l'Adresse d'être faite à cet égard l'écho du sentiment public, et l'Adresse a exprimé le vœu significatif que les travaux utiles fussent exécutés « *sans compromettre la bonne économie de nos finances.* »

La seconde addition est relative à la nomination des maires et des adjoints. On sait que d'après la loi du 9 mai 1855 sur l'organisation municipale, le gouvernement a le droit de prendre les maires en dehors des conseils communaux, et qu'en fait un très-grand nombre de ces magistrats ont été choisis dans cette condition regrettable. La Chambre a fait connaître son désir que désormais les maires et les adjoints fussent pris « *autant que possible* » dans le sein des conseils. C'est peu, diront peut-être les impatientes. Notre avis est qu'il ne faut rien dédaigner et nous murmurons volontiers avec le fabuliste :

Ne soyons pas trop difficiles;  
Les plus accommodants, ce sont les plus habiles.

Sans doute le vœu modéré de l'Adresse n'a pas la force d'un bon article de loi, mais il a une valeur morale très-sérieuse, il engage à la fois l'honneur du Corps législatif et celui du gouvernement, et il conduit inévitablement à une réforme qui est dans la pensée de tous.

Deux autres petites additions ont signalé la part prise par la marine française dans les événements militaires de ces derniers temps.

Voilà le premier pas, et nous serions tentés de croire avec le proverbe que c'est vraiment le seul qui coûte, en voyant tous ceux qui ont suivi. Nous ne parlons pas des projets entravés par les répugnances manifestes de la Chambre, de cette loi sur l'abolition de la contrainte par corps, que les philosophes de Clichy ont honorée trop tôt de leurs illuminations; de cette autre loi concernant les contraventions et délits commis à l'étranger; du projet relatif à l'aliénation des forêts du domaine, emprunt déguisé contre lequel a si vivement réagi le sentiment national. Nous ne parlons pas des objections et des amendements qui obligent à remanier le projet de loi sur les conseils généraux, celui des chemins de fer d'intérêt local, et d'autres encore.

Nous ne prenons que les faits publics, ceux qui se sont passés au grand jour des séances, et qui montrent la Chambre attentive à nos affaires, soucieuse de notre argent, jalouse de nos droits, plus préoccupée de servir que de plaire.

Qui aurait cru que la loi des chèques pût animer le débat? Elle a cependant offert un très-intéressant spectacle. Quatre articles sur sept ont succombé, et la commission a dû les refondre selon les désirs de l'Assemblée. M. Hallez-Claparède a signalé l'abus qui tendrait, sous prétexte d'indemnité, à allouer un véritable traitement aux maires. M. Stiévenart-Béthune a vigoureusement attaqué le réseau de police cantonale étendu sur tout l'empire; M. Lambrecht a failli faire retrancher un crédit de 500,000 fr. du ministère des beaux-arts; M. Ancel a obtenu, malgré les commissaires du gouvernement et malgré l'intervention du président lui-même, que la loi sur les courtiers en marchandises fût discutée d'urgence; et il n'est pas jusqu'à la loi sur la pêche de la truite et du saumon qui n'ait rencontré ses contradicteurs. C'est encore un membre de la majorité, M. Thoinet de la Turmelière, qui l'a combattue; d'autres lui ont aussi reproché d'être trop sévère; heureusement on a fini par s'entendre,

Et le turbot fut mis à la sauce piquante.

Une proposition qui eût soulevé jadis les récriminations les plus passionnées et fait crier au rétablissement de l'ancien régime, celle de la liberté de tester, a pu se produire, appuyée d'une cinquantaine de signatures, et marquer tranquillement sa place au premier rang des problèmes à résoudre.

La presse, ce bouc émissaire tout chargé des péchés d'Israël, commence

aussi à rentrer en grâce, ou plutôt à trouver justice. Jusqu'à ce jour, la majorité s'était montrée hostile ou indifférente à son égard, et quand les ministres réclamaient le droit discrétionnaire de la frapper, de la suspendre et de l'étouffer, un verdict écrasant la condamnait à tout subir. Quelle n'a pas été sa surprise de se voir, cette fois, défendue par des orateurs mêmes de cette majorité, et de compter dans l'urne 63 bulletins sympathiques à sa cause !

La diminution du contingent militaire n'a obtenu qu'une voix de plus, et pourtant on sait si la réduction de ce contingent à 80,000 hommes est dans les vœux de la Chambre et du pays !

Mais ces chiffres éloquents n'ont pas tardé à s'élever encore : 75 voix ont protesté avec M. Josseau contre la présidence des conseils de préfecture par les préfets ; 87 ont solennellement réclaté la protection de la France pour la souveraineté du saint-siège ; 92 ont rejeté un article de la loi sur les associations syndicales ; et enfin, par un dernier effort, 120 voix donnant raison à M. Picard contre 96, au sujet de la prédominance des maires sur les commissaires de police, ont fait aborder l'opposition au rivage escarpé de la majorité.

Ce n'est pas la seule fois qu'elle y ait posé le pied. Elle en a pris possession plus victorieusement encore dans une question très-importante : celle du crédit de six millions pour la construction d'un nouvel hôtel des postes. On sait avec quel bon sens M. Segris a combattu l'allocation, avec quelle verve M. Lepeletier d'Aulnay s'est associé à ses critiques, et comment la Chambre, en dépit des adjurations de M. de Forcade la Roquette, s'est trouvée presque unanime pour accentuer ses tendances et affirmer son pouvoir.

Une autre victoire non moins éclatante est l'abolition de l'impôt sur les chevaux et les voitures, qui supprime 3,500,000 fr. du chapitre des ressources spéciales.

Il n'est pas jusqu'à M. Jules Favre, la tête de Méduse de l'Assemblée, qui n'ait pu se flatter en souriant d'avoir aussi remporté son vote, succès fugitif, il est vrai, qui n'a duré, comme il l'a dit lui-même, que l'espace d'un matin, et qu'un second tour de l'urne est venu changer en défaite ; mais enfin l'incident prouve que les défiances de parti pris sont abjurées, et que la vérité n'a plus besoin de certificats d'origine pour être admise.

Si nous ajoutons que la Chambre a fréquemment repris, d'une manière indirecte, le droit d'amendement, et essayé plusieurs fois avec succès celui d'interpellation, on reconnaîtra qu'elle a réalisé des progrès remarquables, et qu'il lui reste peu de chose à faire pour amener le gouvernement à compléter les réformes de 1860.

Ce n'est pas seulement la minorité qu'il faut remercier de ces résultats, mais aussi la majorité qui a eu le courage de se placer sur le terrain libéral, qui est intervenue constamment dans le débat, en y déployant les qualités

les plus judicieuses et les plus solides, et qui n'a pas craint de se détacher du banc ministériel sur de nombreuses questions d'affaires, de finances, de décentralisation. Elle a montré qu'elle ne représentait plus seulement le dévouement, mais aussi les aspirations libérales du pays ; qu'elle avait ses idées, ses tendances, sa volonté ; en un mot, que ses membres ne voulaient pas être appelés *los disputados de amen*, c'est-à-dire les députés qui disent toujours *ainsi soit-il*, comme la malice populaire désigne, de l'autre côté des Pyrénées, les complaisants et les dociles des Cortès.

M. Rouher a bien compris cette situation nouvelle et difficile, qui lui arrachait, il y a peu de jours, ce cri empreint d'une visible amertume : « Les adversaires et les critiques se multiplient ! » La plainte est fondée ; mais si l'éloquent ministre d'Etat peut regretter les jours fortunés où le banc qu'il occupe était un lit de roses, le pays ne peut que se féliciter d'un changement qui lui garantit un plus vigilant contrôle, et qui lui promet le sérieux développement de ses institutions représentatives.

On rapporte que Louis XVIII disait d'un prince de sa famille qui s'est assis plus tard sur le trône : « Je ne le vois pas marcher, et pourtant je sens qu'il avance. » Plus heureux que le vieux roi, nous voyons la Chambre marcher ; nous pouvons compter chacun de ses pas ; elle avance, et bientôt, nous en avons la confiance, les libertés constitutionnelles perdues et enlevées seront la conquête de sa modération, de sa sagesse et de sa fermeté.

Le mouvement d'idées qui entraîne le Palais-Bourbon se manifeste également au Luxembourg ; d'une manière moins vive sans doute, mais cependant assez saillante pour mériter d'être signalée. Oui, là aussi, dans le temple même de la Conservation, des aspirations vers la perfectibilité de nos institutions se produisent et s'accusent, et la session qui se termine en a offert de curieux témoignages.

Un jour, il s'agissait d'une pétition demandant que le droit de conférer l'hérédité aux sénateurs, dans certains cas, fût conféré à l'Empereur. La constitution a prononcé d'avance en déclarant que les sénateurs sont simplement nommés à vie, et le rapport, en rappelant cette disposition du pacte fondamental, concluait à l'ordre du jour. L'ordre du jour ! Ce n'était pas assez pour certains fanatiques du *statu quo* : l'un d'eux réclama la question préalable, et le commissaire du gouvernement, laissant échapper un mot malheureux, ajouta qu'il avait reçu *des ordres* dans ce sens. Quelle tempête une pareille expression eût soulevée en d'autres temps ! Au moins elle n'est point passée inaperçue, et des orateurs peu suspects ont vivement défendu la plénitude des prérogatives de la haute assemblée. M. de la Guéronnière a maintenu avec force le droit d'examiner toutes les pétitions qui se présentent, et un ancien ministre, aujourd'hui premier président de

<sup>1</sup> Le *Moniteur*, séance du 19 juin.

la Cour des Comptes, M. de Royer, a énergiquement insisté dans le même sens.

L'autre semaine, un débat analogue s'est établi à propos de la loi sur les conseils de préfecture. M. Rouland allait entrer dans l'appréciation de cette loi, quand le président, invoquant l'article 10 du décret organique du Sénat, l'avertit qu'il ne pouvait discuter d'autre point que la question constitutionnelle. L'ancien ministre des cultes ne s'est pas laissé arrêter par l'observation ; il a reconnu qu'une discussion de la valeur intrinsèque des lois serait *peut-être* contraire au statut du Sénat, mais après avoir accepté ce principe, quoiqu'il ne soit évidemment pas débarrassé de tout nuage dans son esprit, le jurisconsulte qui préside aux destinées de la Banque a soutenu que si, à l'occasion d'une loi, il y avait à présenter, en dehors du point de vue constitutionnel, une observation utile, opportune, et dont le gouvernement pût faire son profit, ce n'était pas enfreindre la Constitution que de se la permettre, et que le Sénat n'était pas enserré dans une telle prohibition qu'il dût condamner au silence ceux de ses membres qui croiraient devoir prendre la parole dans de semblables conditions.

M. Troplong ayant opposé à ces velléités d'émancipation une nouvelle lecture de l'article 10, un honorable sénateur qui s'est fait plus d'une fois l'interprète de la raison, M. le baron Charles Dupin, s'est écrié d'une voix émue : « Quand on a le droit de voter, on a le droit de dire pourquoi ! »

Ce que les deux incidents prouvent, c'est que si le Sénat ne possède pas ce droit, il l'ambitionne ; qu'à l'étroit dans le cercle primitif, il tend clairement à l'élargissement de ses attributions ; qu'il lui paraît dur d'être réduit, depuis quatorze années, à l'admiration, légitime sans doute mais un peu monotone, du respect avec lequel est traité le pacte fondamental ; qu'enfin, ce n'est pas la peine d'être la réunion des plus grandes capacités et des plus hautes expériences du pays, ainsi qu'aiment à le lui redire les ministres, organes de la vérité, pour ne jouer dans le pays qu'un rôle contemplatif et stérile. Et si le groupe où fermentent ces idées, groups qui se grossit chaque jour et qui compte, comme on le voit, des personnages considérables dans son sein, avait besoin d'un mot de ralliement, il n'en trouverait pas de meilleur que celui de M. le baron Dupin : « Quand on a le droit de voter, on a le droit de dire pourquoi. »

Le *Moniteur* aiguillonnait naguère le zèle du Sénat, auquel il reprochait en termes polis d'être un peu trop ce que M. de Cormenin (qui depuis...) appelait jadis une *gérontocratie*. Le *Moniteur* doit commencer à éprouver quelque satisfaction, et c'est assurément faire preuve d'un bon esprit que de lui souhaiter un contentement plus parfait encore.

A quoi faut-il attribuer ces modifications dans l'esprit du Palais-Bourbon et dans l'attitude du Luxembourg ? Évidemment à la marche même de l'esprit public, au mouvement progressif qui emporte le pays vers la liberté. Partout cette heureuse influence se fait sentir ; elle pénètre jusqu'au fond

même de nos campagnes, qui ne seront bientôt plus dignes des éloges que M. de Persigny prodiguait récemment à leur discipline ; et l'élection de la Marne, due en majeure partie à des populations rurales, permet d'espérer que la candidature officielle a perdu son dernier refuge.

Quel enseignement que cette élection ! Il y a deux ans, le candidat patronné, M. Haudos, réunissait plus de 25,000 suffrages, en face d'un modeste groupe de 1,650, péniblement formé par toutes les voix dissidentes, et aujourd'hui, le favori de l'administration succombe contre 17,000 bulletins donnés à son rival ! Existe-t-il un aveugle capable de nier le progrès rapide accompli dans un aussi court espace par les idées d'affranchissement et de contrôle ?

Qu'on ne s'y trompe pas, le même mouvement s'accentuera dans les prochaines élections municipales ; il fera voir les populations aussi jalouses de leurs droits que soucieuses de leurs affaires, et s'il est vrai, comme on le prétend, que le gouvernement ait la pensée d'abandonner en cette circonstance le système des candidatures officielles, il accomplirait certainement un acte habile, de nature à lui épargner plus d'un embarras et plus d'un échec.

Le *Times*, qui faisait ironiquement l'autre jour un parallèle entre les dispositions que nous montrons pour le sport et celles que nous avons pour la liberté, peut voir que nous avançons sur l'un et l'autre turf, et pressentir le moment où nous cueillerons des lauriers plus enviables que ceux de *Gladiateur*.

Faut-il voir dans un décret signé récemment d'une main gracieuse, un acheminement vers l'émancipation de la presse, et comme l'aurore d'un régime nouveau ? Nous le voudrions, et nous croyons sincèrement que le pouvoir gagnerait beaucoup lui-même à encourager et à favoriser ceux qui tiennent une plume autrement qu'en souscrivant à la *Poésie des Larmes* de M. Belmontet. Ne plus fermer la frontière aux journaux étrangers, c'est une mesure excellente à laquelle nous applaudissons de grand cœur ; mais ne plus fermer la bouche aux journaux français serait un acte meilleur encore, et puisqu'on vient de cicatriser généreusement les blessures de la presse, pourquoi ne pas compléter l'œuvre en déliant ses entraves et en lui disant, comme la voix bienfaisante qui parlait au convalescent de l'Évangile : Quittez votre lit de souffrance, allez et marchez !

La Chambre des députés de Berlin, à propos d'une pétition dont elle était saisie, vient de décider la refonte de la législation prussienne sur la presse, en déclarant qu'il était urgent d'attribuer au jury le jugement des délits politiques commis par cette voie. Nous n'en demandons pas tant pour le quart d'heure ; la suppression de l'autorisation préalable et, comme le souhaitait l'amendement soumis à la Chambre, la juridiction des tribunaux ordinaires substituée à l'arbitraire administratif, voilà ce que rêve notre ambition.

Pour que ce rêve ne tarde pas à devenir une réalité, il faut que le pays continue de manifester en toute occasion les sentiments qui l'animent ; il faut que partout des voix indépendantes s'élèvent pour rappeler, comme M. de Rémusat vient de le faire à Toulouse, aux applaudissements d'une grande et intelligente cité, les inconvénients de la dictature et les avantages de la liberté.

C'est à l'Académie des Jeux-Floraux que nous devons cette bonne fortune, et ce n'est pas la première fois que cette institution séculaire nous la donne. « L'indépendance académique, qui est à Paris une conquête, est à Toulouse un héritage, » a dit avec raison M. de Rémusat, en prenant possession au Capitole du fauteuil où s'assit naguère Chateaubriand. Le sujet choisi par le récipiendaire était l'éloge de *l'Imagination*, et il a su faire entrer dans ce cadre une sorte d'histoire de l'esprit public en France depuis trois siècles. Arrivé à l'aube du nôtre, l'orateur s'est écrié :

« Il faut craindre l'absolu pouvoir sous les traits de la grandeur. L'âme d'un peuple s'endort au bruit même de ses victoires : il triomphe et s'oublie. Sa force et son intelligence vont se perdre dans la volonté d'un seul homme ; puis vient le jour où cette volonté se retire, où le maître disparaît : la nation se cherche alors et ne se trouve plus. Elle a rempli le monde du bruit de son nom, et il ne lui reste pas même ce qui restait à Médée après tous ses malheurs. Une nation ne peut dire *Moi* que lorsqu'elle est libre. »

Puis, arrivant aux années de sa jeunesse, et s'arrêtant à ses souvenirs personnels, l'orateur a ajouté ces nobles et touchantes paroles :

« Devant nous se levait, — nous le croyions ainsi, — un avenir serein ; la carrière était large et belle ; encore quelques pas, et nous touchions au but... Douce et téméraire illusion ! Songe décevant de la jeunesse, de l'enthousiasme, de l'ambition peut-être ! Le temps a marché, et il nous a révélé ses secrets. La réalité s'est peu à peu dévoilée avec toutes ses rigueurs, ses retours, ses mécomptes. Les épreuves de la vie (et celles de la vie publique ne sont pas les plus cruelles) nous ont appris, en se succédant, que la liberté comme le bonheur peut ne nous apparaître que pour nous fuir, et que ceux-là sont tristement abusés qui comptent sur l'alliance durable de la vérité et de la fortune. Ainsi tout a changé pour moi, et cependant en revoyant ces lieux, il me semble qu'en moi rien n'a changé ; l'espérance est éteinte, mais ma foi survit à mon espérance. De toutes les promesses d'une jeunesse orgueilleuse, une du moins a été tenue, je suis demeuré fidèle aux idées qui me semblaient alors celles de ma patrie, que dis-je, qui le sont encore ; car si j'ai appris à douter de moi, je ne puis douter longtemps de la France, et mon esprit croit fermement à ce que mes yeux ne verront pas.

« ...Grâces, grâces vous soient rendues, messieurs ; vous m'avez ramené à mes meilleurs jours. Je vous dois le seul honneur que j'aie jamais brigué : une élection libre. Je ne demande pas d'autre récompense. »

Cette pénétrante éloquence a profondément remué la jeunesse toulou-



saine, et l'interprète de l'Académie de Clémence Isaure, M. Vaïsse-Cibiel, a soulevé les acclamations de l'immense auditoire quand il a répondu : « Dans tous les temps, dans toutes les sociétés, ce qui a le plus attiré le respect et forcé la considération est le dévouement désintéressé à une cause, et la fidélité constante au même drapeau. Au milieu de tant de variations que la crainte conseille, et de tant de conversions que l'intérêt explique, il est consolant de rencontrer des hommes que les coups de l'adversité, pas plus que les faveurs de la fortune, n'ont détourné de leurs premières croyances; d'honorer des caractères qui, de l'aube au déclin de la carrière, se montrent d'accord avec eux-mêmes, et qui, à côté de tant de défaillances et de ruines morales, nous offrent, dans leur vie, le spectacle d'une imposante unité. »

Disons-le : ce sont là des scènes viriles et de fortifiants exemples, et quand un peuple glorifie si hautement tout ce qui fait la dignité humaine, il n'excite pas en vain à l'imitation des vertus civiques qu'il honore.

Presque en même temps, sur un théâtre plus modeste, mais dans des sentiments aussi mâles et élevés, M. le marquis de Vogüé s'adressait aux agriculteurs du canton d'Aubigny, et de l'humble tribune d'un comice agricole faisait entendre de judicieux et patriotiques conseils. Après avoir parlé de « cette saine et sûre économie politique, qui ne bouleverse pas au hasard les conditions anciennes de la richesse publique, » l'honorable orateur a ajouté, avec autant de raison que d'esprit :

« Bénissez le Dieu clément, qui vous montre cette année les promesses luxuriantes d'une brillante récolte, ce Dieu dont le paradis terrestre n'avait ni boulevards, ni pompeuses salles de théâtre, mais bien des feuillages touffus, des plantes fleuries et fécondes, des prés verdoyants, comme ceux qui nous entourent. »

Le compte de ces boulevards<sup>4</sup>, de ces salles de théâtre, de toutes les splendeurs dont on nous inonde, a été fait au Corps législatif; M. Thiers l'a établi par le détail avec une verve impitoyable, une lucidité suprême, et chacun a pu voir à quel chiffre inquiétant il se monte. L'illustre homme d'État a mis le mal à nu avec un courage qui mérite la reconnaissance, car c'est un acte de patriotisme de signaler les dangers publics et d'indiquer les moyens de salut. Trois ministres, les plus habiles défenseurs de la politique financière du gouvernement, ont vainement essayé de répondre; toute la souplesse de leur talent n'a pu modifier cette inflexible situation : 1,900 millions de recettes, 2 milliards 200 millions de dépenses. — Mais ces dépenses sont utiles, objectent les avocats du pouvoir. — L'utile n'a-t-il pas ses degrés et ses heures, et l'expérience ne dit-elle pas que si le présent est plein de pro-

<sup>4</sup> Voir à ce sujet le piquant ouvrage que vient de publier M. Victor Fournel, *Paris nouveau et Paris futur*, critique la plus solide et la plus spirituelle qui ait été faite de tous les travaux d'embellissement exécutés depuis dix années et projetés pour l'avenir.

messes, l'avenir est plein d'incertitudes et souvent change en déficits les excédants escomptés d'avance?

Quelle œuvre merveilleuse que ces deux discours de M. Thiers! On a souvent parlé des grands orateurs financiers de l'Angleterre et cité M. Gladstone avec envie. Assurément, le chancelier actuel de l'Echiquier est le premier homme d'État de son pays en ce genre, et depuis M. Pitt, jamais peut-être le parlement n'avait entendu traiter les affaires avec un pareil talent. Mais quel exposé financier de l'honorable ministre de la reine pourrait être mis en comparaison avec le tableau si complet, si lumineux, si élevé que M. Thiers a déroulé sous les yeux de la Chambre et du pays? Il est impossible de pousser plus loin la science et l'art, de manier les chiffres avec plus d'autorité, d'en dégager plus sûrement de saisissantes leçons!

En se séparant de l'opposition de gauche sur la grande question de la Papauté, et en soutenant dans ce grave problème les idées et les vues de la majorité elle-même, M. Thiers s'était assuré les sympathies et l'influence persuasive qui ont accueilli son admirable démonstration financière. Les deux actes se tiennent, et dans l'un comme dans l'autre, l'illustre homme d'État a rendu un éminent service au pays.

En finissant, l'orateur a commis un lapsus — trop spirituel pour être une distraction, — qui résume parfaitement sa pensée. Montrant dans une expédition lointaine et malheureuse; l'une des causes principales de nos décourverts, il s'est écrié: « Évacuons promptement le budget! » C'est le Mexique qu'il voulait dire, et il s'est repris pour rectifier sa phrase; mais le mot échappé reste la vraie conclusion de son discours. Oui, évacuons le budget, encombré de travaux improductifs et de dépenses de luxe; dégageons une situation où l'amortissement ne fonctionne pas, tandis que, sous une forme ou sous une autre, l'emprunt fonctionne toujours, suivant une pittoresque expression de M. Picard, et rappelons-nous ces paroles de Montesquieu, d'une actualité si frappante: « Il n'est pas inouï de voir des États employer, pour se ruiner, des moyens qu'ils appellent extraordinaires, et qui le sont si fort que le fils de famille le plus dérangé les imagine à peine<sup>1</sup>. »

C'est sous l'influence de ces sentiments que la Chambre, faisant un premier pas dans la voie des économies, a refusé les millions demandés pour le nouvel hôtel des postes. Qu'elle persévère dans ces dispositions prudentes; qu'elle porte une autre fois ses rigueurs salutaires sur les chapitres de l'armée, et puisque, suivant une déclaration solennelle, le temple de Janus est fermé, puisque nos escadres fraternisent avec celles des puissances voisines, cherchons résolument de ce côté quelque moyen d'atteindre enfin cet insaisissable fantôme, cet idéal éternellement fugitif qui s'appelle l'équilibre budgétaire!

<sup>1</sup> *Esprit des lois*, l. XIII, ch. XVII.

Sommes-nous si riches d'ailleurs, le bien-être est-il si général, le commerce et l'industrie si prospères, que nous puissions nous endormir avec quiétude ? La crise ouvrière qui renouvelle aux bords du Rhône les dures souffrances des cotonniers du Haut-Rhin et de la Seine-Inférieure, la loterie de bienfaisance organisée dans tous les arrondissements de Paris pour donner du pain à 116,000 déshérités, les faillites qui éclatent, les grèves qui se multiplient, tous ces incidents douloureux, dont plusieurs s'élèvent à la hauteur de graves questions sociales, trahissent de profonds malaises et laissent tristement percer le haillon derrière le marbre et l'or.

Comment se résoudre tous ces problèmes ? Comprendra-t-on qu'il faut compléter les réformes ébauchées et finir par où l'on aurait dû commencer, par la liberté d'association ? La faculté de se réunir, de se grouper, d'organiser des syndicats pour la défense des intérêts communs, voilà le remède, et c'est celui qu'indiquaient récemment, à la fin de leur rapport, les délégués des ouvriers à l'Exposition de Londres.

Quant à la grève spéciale qui préoccupe en ce moment Paris, elle est venue tout à point mettre en saillie les inconvénients du monopole et plaider mieux qu'aucune éloquence n'aurait su le faire la cause de la liberté. — « Il en est, a dit un économiste, de la liberté de l'industrie comme de la liberté de la presse : on voit très-bien les maux qu'elle produit, parce qu'ils sont positifs, tandis que les maux qu'elle empêche demeurent ignorés et ne constituent qu'un bien négatif, précisément parce qu'elle les empêche<sup>1</sup>. »

Est-ce à la liberté, est-ce à un large système de garanties civiles qu'au retour d'une excursion brillante l'Empereur va demander le progrès et l'avenir de l'Algérie ? Il y a juste vingt ans, en juin 1845, le maréchal Bugeaud, dont l'honnête et glorieuse figure revit si bien dans le volume des *Mémoires* de M. Guizot qui vient de paraître, écrivait au ministre du roi Louis-Philippe : « On mène mal la plus grosse affaire de la France. » Nous avons depuis tenté bien des expériences, appliqué bien des systèmes, ou plutôt bien des variations du même système ; sommes-nous suffisamment éclairés par ces essais divers et allons-nous inaugurer enfin le régime définitif à l'ombre duquel pourront s'épanouir tous les fruits de la conquête ?

Des plans nombreux se présentent, depuis celui des camps agricoles, comme ceux de Juliers et d'Alexandrie imaginés par Napoléon en 1808 et imités par le maréchal Bugeaud dans ses projets avortés de colonisation militaire, jusqu'à l'émancipation réclamée par les colons actuels et à l'installation d'une grande administration civile. Quelle idée l'emportera ? Quels sérieux avantages, quelles solides garanties du lendemain seront offerts à l'émigration européenne, élément indispensable de pacification et de progrès ?

<sup>1</sup> Coquelin, *Coalitions ouvrières*.

Voilà la question que l'opinion publique se pose et dont la réponse est attendue avec une égale anxiété des deux côtés de la Méditerranée.

Une crainte a été au moins dissipée. Le principe de l'abandon indirect de notre colonie, exposé dès 1837 dans une brochure qui voulait faire des Arabes, « non des *sujets*, mais des *alliés* <sup>1</sup>, » ce principe humiliant et désastreux est écarté, et les proclamations impériales ont rassuré à cet égard notre patriotisme en déclarant la terre algérienne à jamais française.

Reste à trouver l'organisation qui la fécondera, et sous ce rapport il est peut-être permis de regretter qu'une question de cette importance, débattue pendant vingt ans à la tribune et en plein soleil, soit tranchée en dehors de la représentation nationale, sans ses lumières, sans ses avis et ses critiques. En 1845, « les membres des deux Chambres furent blessés du silence gardé dans une circulaire du maréchal Bugeaud sur leurs droits, leur pouvoir et leur intervention nécessaire dans une telle œuvre. » Comme son aînée, la Chambre actuelle serait sans doute jalouse de concourir à l'organisation de la *France nouvelle*, et des discours aussi compétents et étudiés que ceux de MM. Lanjuinais et Jérôme David montrent que cette participation ne serait point inutile.

En attendant une solution et la conquête morale de ces Arabes « avec lesquels on peut s'entendre si l'on consent à les traiter autrement qu'à coups de bâtons <sup>2</sup>, » un jeune souverain et une race brave et fière nous offrent un beau spectacle de rapprochement et de conciliation. La Hongrie, que la révolution s'efforçait de maintenir dans l'isolement et dans le trouble pour en faire, à un jour donné, le foyer principal des perturbations européennes, la Hongrie tend la main à son roi qui vient à elle, et bientôt le divorce dont souffraient les magyars et l'empire aura fait place à la plus heureuse communauté d'intérêts.

François-Joseph n'avait pas paru à Pesth depuis 1857. Obéissant à une inspiration généreuse, il s'est rendu au milieu de ce peuple honnête et chevaleresque, qui boudait au fond plus qu'il n'était séparé, et tous, aristocratie, clergé, bourgeoisie, le comte Androssi, le cardinal Scitowski, l'avocat Deak, ouvriers et paysans, tous, saluant de leur enthousiasme le prince qui venait mettre un terme aux malentendus et renouer la chaîne du passé, ont accompli l'un des événements les plus considérables de notre temps.

Déjà, comme cadeau de bienvenue, la juridiction militaire a été supprimée, et une amnistie va bientôt effacer la trace de tout dissentiment. L'institution du Crédit foncier à Pesth inaugure la réorganisation économique et financière du royaume. Enfin, la convocation prochaine de la Diète, cette gardienne de l'autonomie et des antiques franchises de la nation, et le couronnement

<sup>1</sup> *Un mot sur la question d'Afrique*, par le comte Walewski, ex-capitaine au 2<sup>e</sup> régiment de chasseurs d'Afrique. — Paris, Barba, 1837.

<sup>2</sup> *Mémoires* de M. Guizot, tome VII, page 193.

<sup>3</sup> *Lettre à M. Desjobert sur la question algérienne*, par le colonel Pélissier. Alger. 1837.

annoncé de l'empereur à Presburg, achèveront de sceller la réconciliation. Et le jour où François-Joseph ceindra la couronne de Saint-Étienne, il aura consommé la plus noble conquête, car il aura attaché à sa dynastie un peuple fidèle et fait de son plus grand embarras sa plus grande force.

Nous le répétons donc, nous ne voyons pas, à l'heure qu'il est, de plus consolant et de plus beau spectacle en Europe. Cette vieille monarchie qui se transforme sans révolution, cet état catholique qui devient représentatif, ces aristocraties qui revendiquent la liberté au nom de la tradition, et ce pouvoir central qui travaille à fonder l'unité sur des institutions parlementaires, ces loyales transactions entre la couronne et des peuples qui prétendent demeurer distincts sous un souverain commun, quoi de plus noble, quoi de plus conforme à toutes les idées qui nous sont chères ?

Une réconciliation qui semble plus difficile à opérer est celle du Nord et du Sud, aux États-Unis, par suite de la politique regrettable où s'engage le nouvel hôte de la Maison-Blanche. Plus nous avons témoigné nos vives sympathies pour la cause du Nord, plus il nous est permis de déplorer les mesures excessives et l'implacable répression qui tendraient à perpétuer les haines au lieu de les éteindre et à tout exaspérer au lieu de tout pacifier. Une amnistie qui n'est qu'une immense proscription, un procès impolitique dont l'issue peut sembler une vengeance, ce sont là des actes, comme l'a dit justement lord Brougham, de nature à rendre haïssable une cause aujourd'hui triomphante.

Sans doute quelques incidents, comme la retraite de M. Stanton et la nomination de M. Holden en qualité de gouverneur de la Caroline du Nord, semblent indiquer des vues plus modérées dans les conseils de Washington ; mais l'opinion européenne a besoin d'être plus complètement rassurée. Elle avait applaudi au programme de clémence et de fraternité de M. Lincoln ; elle réprouve unanimement des représailles qui tendraient à traiter le Sud en pays conquis et transformeraient en oppression la victoire de la liberté.

LÉON LAVEDAN.

---

Il s'est formé à Paris un *Comité de Dames* destiné à correspondre avec les comités américains et anglais qui s'occupent de l'assistance des esclaves nouvellement affranchis aux États-Unis, pendant le régime transitoire où ils se trouvent placés, entre l'émancipation et la reprise du travail libre.

Ce comité vient de faire un premier envoi de vêtements et d'argent.

On nous prie d'annoncer (et nous le faisons avec une insistance profondément sympathique), que les offrandes peuvent être adressées à Mesdames COIGNET, *présidente*, rue de Berry, 9 ; ÉDOUARD LABOULAYE, 34, rue Taitbout, et AUGUSTIN COCHIN, 25, rue Saint-Guillaume, *vice-présidentes*.

---

## BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

COURS DE LITTÉRATURE DRAMATIQUE, de Schlegel, traduit de l'allemand par madame NECKER DE SAUSSURE. — Nouvelle édition, revue et annotée. 2 vol.— Lacroix et Verboeckhoven.

Quoique ces deux volumes ne soient qu'une réimpression, on peut dire qu'il s'agit en réalité d'un ouvrage *nouveau*, car il était entièrement épuisé depuis plus de quarante ans, et ce n'est pas trop s'avancer que de dire que bien peu de personnes le connaissent aujourd'hui, malgré son incontestable valeur et tout le bruit qu'il fit naguère.

C'est la reproduction des leçons publiques données à Vienne, en 1808, par le célèbre critique allemand, et publiées de 1809 à 1811. Ce cours eut un retentissement énorme, non-seulement en Allemagne, mais en France. Madame de Staël y assistait, et elle avait pour Schlegel une admiration si grande qu'elle l'avait attiré à Coppet dès 1805 pour lui confier l'éducation littéraire de ses enfants.

Le *Cours de Littérature dramatique* fut traduit en français par la cousine de madame Staël, madame Necker de Saussure, sous les yeux mêmes de l'auteur et avec sa révision. Publié en 1814, ce livre fut rapidement épuisé, et madame Necker mourut à Genève en 1841, ne songeant peut-être plus elle-même à son ancien travail. Cependant l'ouvrage appartient bien plus à l'histoire littéraire de notre pays qu'à celle de l'Allemagne; la littérature française y est presque l'unique préoccupation de l'auteur, même lorsqu'il traite des Grecs, des Anglais et des Espagnols; et si l'on peut reprocher à Schlegel de n'avoir pas compris le génie de Molière, d'avoir exagéré le mérite de Calderon, d'être parfois exclusif et partial, il est impossible de ne pas reconnaître son érudition, sa sagacité et sa lumineuse

profondeur. En Allemagne, depuis une douzaine d'années déjà, on lui a rendu justice, et l'heure était venue de le faire également en France, où nous n'avons pas d'autre ouvrage à lui opposer que le *Cours de Littérature dramatique* de M. Saint-Marc Girardin.

Cette réimpression de Schlegel vient donc à point, et nous croyons qu'elle rendra plus d'un service aux lettres françaises.

HISTOIRE DE LA CARICATURE ANTIQUE, par CHAMPLEURY. — 1 vol. in-12, chez Dentu.

L'art antique, celui des Grecs particulièrement, que nous nous représentons d'ordinaire si grave, si calme, si exclusivement préoccupé du beau idéal, a-t-il connu la caricature? Nous a-t-il légué des œuvres qui puissent faire juger de quelle manière il entendait cette forme plastique de l'esprit qui dans les lettres inspirait la satire et la comédie? Telle est la question qu'après Wieland et Panofka s'est posée M. Champfleury, et qu'il s'est efforcé de résoudre dans un élégant volume dont une partie avait paru déjà sous forme d'articles dans la *Gazette des Beaux-Arts*.

Ceux qui ne connaissent M. Champfleury que par ses romans réalistes seront sans doute fort étonnés de voir l'auteur de *Chien-caillou* désormais embriqué parmi les antiquaires et déployant la ferveur d'un néophyte au milieu de ces collectionneurs des vestiges du passé qu'il a si finement railés dans le *Violon de satence*. Nous espérons, quant à nous, et nous désirons vivement qu'il persévère dans la voie nouvelle où il vient d'entrer. Il n'y trouvera sans doute pas des succès aussi faciles que dans la littérature légère et fantaisiste; le cercle de sa renommée y sera plus restreint, mais elle y deviendra plus solide et plus durable.

Dès aujourd'hui M. Champfleury se fait

compter comme un archéologue sérieux et de bon aloi, sans cesser d'être un homme d'esprit, ce qui ne gâte jamais rien. Abordant l'antiquité par un côté piquant et généralement ignoré, il a fait pour son coup d'essai un livre qui restera, malgré quelques défauts, malgré le peu de ressemblance de son allure avec celle qu'ont d'ordinaire les livres scientifiques, et qui sera désormais cité comme le résumé exact et complet de l'état présent des connaissances sur son sujet.

Sans doute on y sent en plus d'un endroit que l'érudition de l'auteur est de fraîche date, qu'il l'a souvent acquise au fur et à mesure qu'il poursuivait son étude; il veut trop constamment y assimiler la société antique à la société moderne, l'esprit des anciens à celui de nos jours; il méconnaît ainsi certains côtés du génie de l'antiquité, principalement l'emploi qu'y faisait la religion de l'élément conique afin de déguiser des notions trop hautes pour être exposées sous une forme directe aux yeux de la masse et afin de faire accepter par le goût épuré des Grecs certaines conceptions monstrueuses d'origine orientale, où le panthéisme naturaliste, qui faisait le fond des cultes païens, s'étalait dans toute sa brutalité. Mais ces défauts sont largement compensés par le zèle et le soin scrupuleux avec lequel M. Champfleury a colligé tous les monuments connus jusqu'à ce jour de l'art caricatural des anciens, par les observations fines et ingénieuses dont son texte est rempli et auxquelles d'excellentes figures intercalées presque à chaque page donnent un intérêt de plus.

*L'Histoire de la caricature antique* suit le comique dans l'art des anciens depuis les papyrus de la mystérieuse Egypte jusqu'aux caricatures contre les chrétiens tracées à la pointe sur les murailles des salles du Palatin où habitaient les esclaves impériaux. C'est une lecture fort amusante, mais qui en même temps n'est pas moins instructive. Là même où l'on ne partage pas les opinions de l'auteur, on doit rendre hommage à la verve et au talent avec lequel il les expose. FRANÇOIS LEBLANC.

LA HAUTE-SAUVAGE, par FRANCIS WEY, 1 vol. — Hachette.

Récits d'histoire et de voyages, esquisses

de mœurs, description de villes et de ha-meaux, de jardins et de glaciers, de lacs et de déserts, scènes de la vie pastorale aux Alpes du Chablais, anecdotes et légendes, tel est ce livre, qui charme en instruisant et qui émeut plus d'une fois le lecteur.

M. Francis Wey, a exploré un simple coin de terre, le plus célèbre, le plus curieux de notre pays, sinon de l'Europe. Là on trouve près de l'extrême civilisation la primitive sauvagerie des peuples pasteurs, nos mœurs avec d'autres usages, nos lois avec d'autres coutumes, notre langage et l'hospitalité d'autrefois, oppositions piquantes et harmonies dont on est charmé.

L'auteur de *Dick Moon en France et des Anglais chez eux* a sérieusement étudié cette contrée charmante, parcourant les sentiers, gravissant les sommets, franchissant les glaciers. Il a recueilli les faits intéressants dans les villes et les légendes dans les chalets; il a peint, dans un style sobre et coloré, les sites et les mœurs de cette belle contrée qui attirera, dès qu'elle sera mieux connue, tout un peuple de poètes, d'artistes et de touristes intelligents.

DU PRINCIPE DE L'ART ET DE SA DESTINATION SOCIALE, par P. J. PACHON. — 1 vol. — Garnier frères.

Ce livre est un des plus curieux ouvrages posthumes du fameux écrivain socialiste, qui n'en a pas laissé moins de seize en préparation. Il y passe en revue l'art à toutes les époques, en Egypte, en Grèce, au moyen âge, à la renaissance, au dix-huitième siècle; il y flagelle, avec la vigueur et l'âpreté ironique de son style, la décadence de l'art contemporain, et il finit par poser sa propre thèse esthétique, qui peut se résumer dans cette pensée que l'idéal ne passe qu'après le réel, ou plutôt n'existe qu'à la condition de se combiner avec l'utile.

Les embellissements de Paris sont assez durement traités par le fougueux écrivain, mais ce n'est pas nous qui le trouverons trop sévère; car s'il fallait se former une idée du beau d'après toutes les créations de M. Haussmann, on comprendrait assurément que l'auteur préférât un verger ou le plus modeste champ aux casernes qui parsèment la capitale et même à la mairie de Saint-Germain l'Auxerrois.

*L'un des Gérants* : CHARLES DOUNIOL.

PARIS. — IMPRIMERIE SIMON RAÇON ET COMP., RUE D'ERFURTH, 1.

UNE ÉDITION MONUMENTALE  
D'ALFRED DE MUSSET

DÉDIÉE AUX AMIS DU PREMIER POÈTE DES TEMPS MODERNES <sup>1</sup>

---

I

*Les amis, nous dit-on ; quels amis ? Ceux de la première heure ou ceux de la dernière ? La question ne manque pas d'importance, quand il s'agit d'Alfred de Musset. Il a eu, en effet, des amis, des compagnons de rêverie et de jeunesse, qui lisaient tout haut ses beaux vers, acclimataient son nom à la célébrité, palliaient ses faiblesses et ses taches, le recommandaient aux récalcitrants, et cela à une époque où ses admirateurs étaient rares, où on en comptait une centaine à Paris, deux ou trois par département, et où l'on eût soulevé un immense éclat de rire si l'on eût essayé de le placer sur la même ligne, non-seulement que Lamartine et Victor Hugo, mais qu'Alfred de Vigny et Casimir Delavigne. J'en connais d'autres, — et c'est le grand nombre, — qui, pour s'apercevoir du talent exquis de M. de Musset et le déclarer un charmant poète, ont attendu quinze ou vingt ans, sauf à se rattraper en exagérations posthumes. Ces deux groupes, l'un petit, l'autre énorme, vont se séparer, je crois, à propos de l'édition monumentale qui, depuis trois mois, couvre les murs de grandes affiches où nous lisons avec stupeur qu'Alfred de Musset a été le premier poète des temps modernes. Les amis du lendemain applaudissent, et*

<sup>1</sup> Voir les prospectus et les affiches.



c'est probablement leur influence qui a déterminé l'éditeur à cette hasardeuse entreprise. Les amis de la veille font leurs réserves. Ce sont ces réserves que nous voudrions exprimer à l'aide d'un retour sur l'ensemble des œuvres et de la vie du poète. Ignoré ou méconnu pendant quinze ans, surfait depuis quinze autres, Alfred de Musset n'est pas encore jugé. L'édition que l'on va publier a au moins cela de bon, qu'elle peut servir de prétexte à une étude impartiale et de date à un jugement définitif.

Commençons par le plus facile et le plus court : faisons justice de ce monstrueux coup de pavé qui vient de prouver, pour la millième fois, que le fabuliste a raison, et *que mieux vaudrait un sage ennemi*. Voilà M. de Musset devenu, du fait de M. Charpentier, le premier poète des temps modernes<sup>1</sup>. Des temps modernes, entendez-vous bien ? Or, si nous consultons le Dictionnaire de Bouillet, les manuels à l'usage des lycées et les livres de M. Duruy, nous trouvons que les *temps modernes*, opposés à l'antiquité et au moyen âge, comprennent les quatre derniers siècles pour le moins. Il ne s'agit donc plus de préférer l'auteur de *Namouna* à Victor Hugo, à Lamartine, à lord Byron, à Goethe, dont la longue vie a eu prise sur deux siècles, mais dont le génie et l'œuvre principale, *Faust*, appartiennent plus spécialement au nôtre. Shakspeare, Milton, le Tasse, Corneille, Molière, Racine, la Fontaine, sont rayés d'un trait de plume, et si Dante échappe au massacre, c'est à la faveur du demi-jour crépusculaire qui le dérobe aux temps modernes pour le rendre au moyen âge. Est-ce une simple erreur de mots ? L'éditeur a-t-il seulement voulu dire que M. de Musset est le premier poète du dix-neuvième siècle ? Soit : l'autre sens serait trop grotesque : discutons celui-là ; il peut suffire à la controverse.

« Prenez garde ! va-t-on me dire ; vous allez faire encore de la critique religieuse et cléricale. A propos de l'enfant gâté de la muse, du plus aimable et du plus léger des poètes, vous allez recommencer un sermon. Il est évident qu'en se plaçant au point de vue chrétien on doit reléguer Alfred de Musset au second plan, presque dans l'ombre : déjà l'un des vôtres s'est inquiété de savoir quelle était la théodicée de M. de Musset, et il a fait rire à ses dépens. La poésie existe par elle-même, indépendamment de toute croyance : elle est ou elle n'est pas ; si elle enchante l'imagination, tout est dit : l'imagination se fait sa complice et lui recrute des admirateurs, même parmi vos alliés. »

Eh bien, non ! C'est une règle de l'art stratégique de ne pas faire donner toutes ses troupes, quand on n'a besoin que d'un corps d'ar-

<sup>1</sup> On nous assure qu'une réclame, qui a couru les journaux, ajoutait : ...Et peut-être de tous les temps.

mée. Je laisse de côté, pour le moment, l'inspiration chrétienne ou spiritualiste, considérée comme condition de supériorité poétique; et la preuve, je la trouve hélas ! dans les noms mêmes que j'invoque : Byron, Goëthe, Lamartine et Victor Hugo. Sur ces quatre grands poètes, il en est deux qui ont vécu, pensé, rêvé, chanté en dehors du christianisme; les deux autres, après l'avoir vu sourire ou pleurer à leur berceau, se sont éloignés de lui à mesure qu'ils avancent et que leur route s'assombrit. Mais, tout dogme, toute croyance à part, on nous permettra de tenir compte de mérites qui sont indifféremment païens ou chrétiens; la puissance et l'intensité du souffle, l'ampleur de la figure, la dimension du cadre, la grandeur et l'achèvement de l'œuvre, l'influence exercée sur les idées, les arts, la société d'un temps; ce je ne sais quoi, enfin, qui fait qu'un poète, comme un homme d'État, un homme de guerre, un souverain, tient une large place dans un pays et dans un siècle. Puisqu'un ancien a dit : *Musa ales*, puisque le poète a été si souvent comparé à un oiseau, puisqu'on le représente planant, comme l'aigle, dans l'espace, on nous permettra de considérer l'envergure.

Avant toute discussion, toute comparaison, toute critique de détail, nous disons hardiment et d'instinct que, chez Alfred de Musset, l'envergure est moindre que chez lord Byron et chez Goëthe, chez Victor Hugo et chez Lamartine.

Il est impossible de nommer Goëthe sans qu'aussitôt une image grandiose se présente à la pensée; un visage olympien dans une atmosphère lumineuse; une statue de marbre blanc, dressée sur son piédestal, se dessinant tantôt sur l'azur du ciel de l'Attique, tantôt sur le fond brumeux d'un ciel de Germanie. Agé de vingt-huit ans au moment de la mort de Voltaire, il a offert, après lui, le spectacle d'une de ces existences littéraires qui deviennent des puissances sociales, d'une de ces royautés intellectuelles qui, pour ne pas figurer dans l'Almanach de Gotha, n'en ont pas moins de prestige. Il règne à la fois comme créateur et comme critique; il éparpille ses idées comme des germes féconds qui fleuriront en Allemagne et fructifieront en Europe; et, en même temps, il les concentre dans des créations qui s'appellent Werther, Mignon, Charlotte, Gœtz de Berlichingen, Faust, Méphisophélès, Marguerite. Capable d'écrire des chefs-d'œuvre, il a sur les chefs-d'œuvre d'autrui des vues d'une profondeur et d'une sagacité incomparables: son analyse n'est pas dissolvante comme la nôtre: il fertilise ce qu'il touche; il prépare, il commence la restauration poétique du moyen âge, pendant qu'il traduit Voltaire et interprète les merveilles de l'art grec. Son génie compréhensif embrasse les deux ordres de beauté, les deux sphères d'idéal. Il peut vieillir; sa vieillesse sera une majesté, j'allais dire une poésie de plus. L'art, le culte

du beau, la science, la vieille et la jeune Allemagne marchent avec lui et lui font cortège. L'artiste, le poète se transfigure et devient patriarche, pontife, oracle, demi-dieu. La passion, qui a agité les premières années de sa jeunesse sans altérer la vigueur et la lucidité de son cerveau, se change, au déclin, en une sorte de contemplation sereine qui se laisse aimer et sourit à des adorations innocentes. Enfin, malgré la date de sa naissance, il se fait notre contemporain en nous léguant Faust, un de ces types qui vivent, qui personnifient l'idée, le sentiment, la maladie morale d'une époque, qui parlent si puissamment aux imaginations que l'art s'en empare, s'en inspire, et que, dans toutes les langues, celle du théâtre, celle des couleurs, celle des sons, ils ajoutent quelque chose à ses formes et à sa vie.

Le règne de lord Byron est plus orageux et plus court ; ou plutôt il règne moins et passionne davantage. Peut-être y a-t-il dans son génie tout un côté que la mode a porté aux nues et qu'elle en a laissé tomber. Mais quel éclat ! quelle magie ! Jusque dans ces abaissements volontaires d'une âme ulcérée, quelle grandeur ! Dans ces ruptures hautaines avec la société des heureux et des sages, quels ravages et quelles conquêtes parmi les sages et les heureux ! ce ne sont pas ici quelques groupes isolés d'étudiants ou d'artistes qui se réunissent dans une mansarde pour lire de beaux fragments et de beaux vers ; ce ne sont pas les tentatives individuelles d'un petit nombre d'esprits précurseurs pour appeler sur une œuvre et sur un nom l'attention d'un public indifférent ; c'est une génération tout entière — penseurs, amoureux, rêveurs, patriciens, soldats, aventuriers, vainqueurs, vaincus, grands seigneurs, — qui tressaille, qui s'enivre à ces accents, qui se suspend à ces lèvres, à cette poésie originale et superbe, à ces récits légendaires qui enveloppent dans une même auréole le poète, ses héros et ses ouvrages. Tout concourt à cette illusion de merveilleux et de mirage, depuis les colères de la *prude Albion*, depuis l'échange d'anathèmes et de représailles, jusqu'à cet exil à travers l'Europe, jusqu'à cette façon de forcer à l'enthousiasme hellénique un génie désenchanté et blasé, de payer de sa personne dans une croisade de poètes et de disparaître, tout jeune et tout armé, aux premières clartés de cette aurore qui n'a pas eu de jour, comme un rhapsode ou un guerrier du temps et de la patrie d'Iliade. Quelles fêtes ces poèmes *Parisina*, *Manfred*, *Beppo*, *la Fiancée d'Abydos*, *Lara*, *le Corsaire*, *Child-Harold*, *Don Juan* ! Toute une nouvelle source d'inspiration, d'émotion, de curiosité, de passion, qui se découvre et qui jaillit ; une fièvre pleine de délices ; un mélange irrésistible d'âpreté saxonne et de volupté orientale ; le songe d'une époque fait homme et se formulant dans une poésie enchanteresse ! Les hommes graves se surprenaient à rêver en lisant ces pages humides que tout

le monde s'arrachait. Les honnêtes femmes étaient fascinées ; on eût dit un philtre dont les mystérieux aromes endormaient ou ensorcelaient la raison et la morale. Il y avait là, dans tout son charme et tout son danger peut-être, le fruit défendu, offert aux plus belles, aux plus élégantes des filles d'Ève, non pas sur les grossières assiettes de notre réalisme, mais dans de beaux vases d'or ciselés par une main aristocratique. Au moins le tentateur était digne d'elles, et jamais ces images, aujourd'hui usées, prestigieuses alors, d'ange rebelle, d'archange déchu, ne reçurent d'application plus haute, plus magnifique et plus complète.

On sait si Victor Hugo nous a jamais compté parmi ses thuriféraires. Les excès de sa manière, les aberrations récentes de sa poésie et de sa prose, ses acharnements sauvages contre ce qu'il a aimé et chanté, les ombres qui se sont faites dans cette lumière, les rugosités qui hérissent ce visage, nous n'avons rien épargné. On chercherait vainement dans cette carrière déjà longue la période d'enchantement et d'ivresse, celle où le triomphe est à la fois incontesté et éclatant, où la gloire donne sans marchander, où une nation entière fait d'un poète et d'une œuvre son trésor et son idole. Il n'a pas eu ce sillon lumineux, cette trainée d'éclairs et d'orages à travers son temps, que nous avons signalée chez Byron, et qui le confond, dans le lointain, avec Manfred, don Juan et Lara. Tout cela est vrai, mais n'ôte rien à la grandeur des luttes, à la vigueur de l'athlète, à la portée des coups, à l'effet des victoires. Le charme manque presque toujours, mais la force est immense. L'homme qui a écrit *Hernani* et les *Feuilles d'Automne*, les *Orientales* et *Notre-Dame de Paris*, les *Fantômes*, la *Prière pour tous*, les *Djinns*, presque toutes les ballades, certaines pièces admirables des *Chants du crépuscule*, des *Voix intérieures*, certaines pages splendides des *Contemplations* et des *Misérables*, le poète qui, malgré une difficulté réelle à se varier ou à s'assouplir, a pourtant rencontré bien des fois, à côté du grandiose et du terrible, l'attendrissement, l'élégance, la grâce, l'exquise beauté, celui-là peut avoir des égaux, mais non des supérieurs, dans la poésie de son siècle. Il y aurait injustice et folie à ne pas compter — et pour beaucoup — l'influence artistique et littéraire, la part prise à une révolution radicale qui, même sans tenir toutes ses promesses, a brisé de vieux moules, renversé de vieux temples, coupé et brûlé de vieux arbres, renouvelé l'art, la poésie, le roman, la critique, l'histoire, chargé des palettes, créé des statuaires et des peintres, réhabilité et vengé l'architecture gothique et frappé d'un ridicule indélébile ceux qui persisteraient à préférer le Panthéon à Notre-Dame. Par là, Victor Hugo atteint à la hauteur de ce rôle d'initiateur sans lequel un grand poète restera toujours incomplet. Il n'a pas

absolument régné, comme Byron, sur les imaginations, et, comme Goethe, sur les intelligences. La société, quoi qu'on en dise, lui a résisté et lui résiste : mais l'art moderne tout entier porte l'empreinte de ses griffes léonines. Il n'a pas conquis les âmes, mais il domine toute cette partie matérielle et visible qui est à la poésie et à l'art ce que la nature extérieure est à l'idéal et à l'infini.

J'ai gardé Lamartine pour le dernier, et je voudrais qu'il me fût donné de rencontrer une fois des accents assez éloquents pour réparer les injustices, cicatriser les blessures, adoucir les amertumes de cette douloureuse vieillesse. Ne parlons pas du présent ; parlons du passé : vieux nous-mêmes, penchons-nous sur les cendres de nos jeunes années avec cette mélancolique obstination des vieillards qui, envahis par le froid et l'ombre, fouillent dans leurs souvenirs de quoi s'éclairer et se réchauffer. Qui pourrait jamais oublier l'apparition soudaine de Lamartine, ce succès, cette explosion, ces transports ? C'était une harmonie céleste, la réponse d'un ange fidèle aux anges révoltés : c'était un large courant, impétueux et pur, emportant les dernières souillures de la poésie païenne, reflétant à sa surface le ciel étoilé, le paysage, le toit de la maison et le clocher de l'église. Il continuait et versifiait Chateaubriand avec une nuance plus douce et plus tendre. Épique chez l'auteur des *Martyrs*, la réaction poétique et chrétienne devenait, chez Lamartine, élégiaque, intime, passionnée : elle se rapprochait du cœur, elle donnait à l'amour un langage qu'il n'avait pas encore parlé, où la volupté se faisait chaste, où la chasteté laissait entrevoir de mystiques flammes, où perçait un vague accent de cette tristesse inséparable des affections et des félicités humaines. Tous ceux à qui les fadeurs érotiques de Parny et de ses imitateurs ne semblaient pas le dernier mot de l'amour et du bonheur, tous ceux qui savaient lire, rêver, prier, pleurer, aimer, dont le cœur battait et qui, en sentant leur cœur battre, refusaient d'y reconnaître les grossières suggestions du sensualisme, lurent, dévorèrent, savourèrent les *Méditations* ; ils se les assimilèrent, et bientôt, grâce à cet échange magnétique qui est au fond des vrais succès de poète, on eût pu croire que cette poésie, révélée à tous par un seul, avait été dictée à un seul par tous. Qu'on ne parle pas de mécomptes, de décadence, de jeunes promesses trahies par la maturité ! Les mécomptes, avec Lamartine, sont arrivés beaucoup plus tard et ont été d'un tout autre genre. En nous reportant à ces radieuses années, nous reconnaissons que les secondes *Méditations* étaient supérieures aux premières ; que, dans les *Harmonies*, l'accent était plus ferme, l'idéal plus élevé, l'exécution plus parfaite. Le poème de *Jocelyn*, qu'il ne s'agit pas de juger ici à des points de vue plus sérieux, annonçait, chez l'auteur, des facultés imprévues et le

montrait sous de nouveaux aspects. L'élegie grandissait jusqu'à l'épopée domestique : le rêveur devenait créateur. Jocelyn et Laurence ajoutaient deux noms et deux figures à cette galerie où les imaginations poétiques vont chercher leurs sœurs. Même dans cette ébauche grossière, mais puissante, *la Chute d'un Ange*, bloc de marbre dégrossi plutôt que sculpté, il y avait aberration, il n'y avait pas déclin. C'était un grand poète qui se trompait ; ce n'était pas un talent épuisé et essoufflé qui tombait de lassitude. Bien des années après, dans cette phase qui dure encore et où les sujets de tristesse ne sont pas épargnés aux admirateurs de Lamartine, que de richesses ! que d'indemnités ! quelles charmantes surprises ! quels filons d'or pur dans cet inépuisable minerai, *Graziella*, *Geneviève*, les belles pages des *Confidences*, *Fior d'Aliza* ! S'il est vrai que la littérature ait ses grands seigneurs comme l'ancien régime, Lamartine aurait le droit de s'appliquer le mot célèbre, dit par un Rohan lors de la faillite du prince de Guéménée : « Nous seuls étions capables de nous ruiner aussi magnifiquement ! »

Je ne prétends pas avoir rien appris à mes lecteurs touchant ces quatre grandes renommées : mais il est bon parfois de rappeler les proportions et les mesures. Si l'on m'accorde qu'il y a des évidences indépendantes de toute preuve matérielle, de toute discussion raisonnable, de tout effort de logique, — des évidences que l'on pourrait qualifier d'instinctives, — il suffisait de nommer lord Byron et Goethe, Victor Hugo et Lamartine, et d'énumérer brièvement leurs titres, pour réduire immédiatement à sa juste valeur cette épithète de premier poète du siècle ou des temps modernes si imprudemment décernée à M. Alfred de Musset. Certaines impressions sont plus sûres que les jugements les mieux déduits. Oui, en passant de Goethe, de Byron, de Lamartine, de Victor Hugo à M. de Musset, on se sent en présence de quelque chose de poétique et de délicieux encore, mais de moindre. Royer-Collard aurait dit : Je ne le sais pas, mais je l'affirme.

Moindre la figure : la statue olympique, le portrait en pied, se change en médaillon. Le profil élégant et raphaëlesque se dessine sur un fond un peu vague ; le front n'a pas ces ampleurs et ces lueurs qui trahissent le voisinage du firmament et des étoiles. Moindre le souffle : cette poésie est essentiellement prédestinée à un épuisement précoce ; on la dirait *fragmentée* d'avance. Moindre la faculté inventive ou créatrice : où sont, dans le répertoire, dans le *personnel* d'Alfred de Musset, les équivalents de Marguerite, de Faust, de Mignon, de Manfred, de dona Julia, d'Haydée, de Parisina, de Jocelyn, de Laurence, de Graziella, d'Esméralda, de Quasimodo, de don Ruy Gomez, de don César de Bazan, de sœur Simplicie, d'Éponine, de

Gavroche ? Ses scènes les plus agréables, ses personnages les mieux réussis, manquent de consistance et de corps. Ils ne marchent pas sur la terre ferme. Ce ne sont point des créations, des créatures vivantes dont l'image se forme peu à peu dans l'âme du lecteur et devient aussi nette que si elles avaient réellement vécu : ce sont des fantaisies animées par un ravissant esprit, dirigées, suivant son caprice, dans de bizarres espaces qui ne sont ni la terre, ni le ciel, et où les figures se dérobent à tous moments dans une brume légère, sous des nuages irisés. Le poète les fait mouvoir et parler ; il les tient par un fil, et ce fil, si fin, si brillant et si soyeux qu'il puisse être, reste assez visible pour que les acteurs de ces petits drames y perdent leur réalité et leur vie. Ailes d'abeilles, bulles de savon teintes de toutes les couleurs du prisme, tissus brodés par des doigts de fée, perles répandues par une main prodigue le long des sentiers en fleur, toutes les gracieuses métaphores auxquelles peut se prêter la langue française, tant qu'on voudra ! Mais des preuves d'une faculté d'invention et de création, non. Moindre l'influence, la part prise au mouvement intellectuel, poétique, social, littéraire, artistique, d'un temps ou d'un pays : sans doute Rolla et Frank, Fantasio et Fortunio ont passionné bon nombre d'enfants du siècle qui se sont reconnus ou ont cru se reconnaître dans cet assemblage de rêverie mélancolique, de grâce cavalière, de scepticisme amoureux et de fougue sensuelle ; mais qu'il y a loin de ces *reconnaisances* d'après coup, de ces parentés individuelles, proclamées entre un chagrin d'amour et une sortie de l'Opéra, à ces ivresses collectives, à ces affinités idéales, revendiquées tout à coup par des milliers d'imagination et d'âmes en face d'une de ces œuvres qui ont amené l'usage et l'abus du mot *révélation* ; œuvres inattendues la veille, et qui, le lendemain, semblent avoir répondu à une attente universelle ! L'engouement de quelques aimables femmes du monde, qui, se croyant — avec raison peut-être — comédiennes de la force des sociétaires du Théâtre-Français, jouent à satiété *le Caprice* ou *Une Porte ouverte* et ont fait du volume de *Proverbes* le manuel de leurs coquetteries élégantes, n'a rien de commun avec ce sentiment immense, irrésistible, dont je ne veux pas discuter la valeur morale, mais qui donna, en un jour, à Byron et à Lamartine une foule d'Haydées ignorées et d'Elvires inconnues ? Dans un genre moins romanesque, à quelle profondeur ou même à quelle surface de l'esthétique et de l'art modernes trouverait-on la trace d'Alfred de Musset ; — quelque chose d'analogue à cette forte empreinte que Goethe et Victor Hugo ont creusée à travers leur siècle ?

Moindre enfin le travail d'artiste, le fini de l'exécution, ce mérite secondaire, mais réel, qui consiste à serrer de près son idée, à ne

rien admettre de vague, de confus ou d'obscur, à augmenter les ressources de la langue poétique, à triompher des difficultés de la prosodie et de la rime, et à ne pas échapper à la gêne par la négligence. Ceci n'est qu'accessoire et nous servira d'ailleurs dans une autre partie de la discussion.

Cette première question résolue, l'infériorité relative de ce *premier poète des temps modernes* bien et dûment démontrée, Goethe, lord Byron, Lamartine et Victor Hugo rétablis à leur rang, et Alfred de Musset ramené à une place, bien belle encore, immédiatement au-dessous des quatre plus grands poètes du siècle, notre tâche se simplifie ; il nous est permis de rechercher ce qu'il y a d'intempestif et de malavisé dans cette édition monumentale ; il nous est possible de prouver qu'une édition de ce genre ne pouvait être dangereuse pour personne plus que pour Alfred de Musset.

## II

Sa carrière poétique, — si courte hélas ! et cependant finie bien avant sa mort, — pourrait se diviser en trois phases à peu près égales, dont chacune comprend un espace d'environ huit ou dix années. La première commence au collège, à ce juvénile début dont il a dit lui-même :

Mes premiers vers sont d'un enfant,

et va jusqu'à la publication des *Nuits* et du *Caprice* dans la *Revue des Deux Mondes*. La seconde finit au seuil de la République de février, époque où furent joués les deux *Proverbes* qui ont fait la fortune dramatique du poète. La troisième s'écoule ou plutôt se traîne entre l'éclatant succès des *Proverbes* et l'année 1857, date officielle de la mort, en passant comme un convoi funèbre par l'Académie française.

On a remarqué déjà quelle avait été la gradation singulière du succès et de la célébrité de M. de Musset, en sens inverse de son talent : nié ou renié, inconnu ou méconnu quand il est en pleine floraison et en pleine sève ; contesté, mis au second rang, mais voyant s'accroître le groupe de ses admirateurs, quand il reste stationnaire et donne déjà des marques de fatigue ; applaudi, fêté, couronné, choyé, presque populaire, lorsque le déclin se fait chaque jour plus



visible, lorsque la décadence se change en débâcle, lorsque la coupe vide n'exhale plus qu'un parfum éventé.

Quoi qu'il en soit, la première période (1829-1838) contient, à très-peu d'exceptions près, tout ce que le poète a publié de beau, de vivace et de durable. C'est l'époque de progrès et de croissance ; car, malgré tout ce qu'offrait de merveilleux ce début d'adolescent, il faut bien avouer, à distance, qu'une bonne moitié des *Contes d'Espagne et d'Italie* ne méritait pas de survivre. Si nous la retrouvons avec plaisir dans le volume de 1840, c'est uniquement comme souvenir, par complaisance pour notre propre jeunesse, et aussi parce que quelques-unes de ces pièces, la fameuse *Ballade à la Lune*, *l'Andalouse*, *Mardoche*, nous rappellent d'amusantes équipées et doivent, à ce titre, figurer dans l'histoire de la poésie d'alors. Au fond, ce recueil de 1829 se réduisait à peu de chose. *Portia* et *don Paex* sont d'heureux pastiches de lord Byron : dans *Mardoche* et les *Marrons du feu*, l'insolence cavalière de la forme, les espiègleries d'enfant terrible amené à tout oser par la certitude de plaire, obtiennent grâce pour le vide absolu de toute pensée, je ne dis pas sérieuse, mais poétique, pour le décousu, le sans-gêne des digressions, pour une sorte de défi permanent contre les lois les plus élémentaires de la versification. Quelques chansons fort bien tournées, popularisées par la musique, voilà tout ce qui reste. Franchement, sans même arriver à l'édition monumentale qui sera forcée de ramasser bien d'autres bribes, c'était déjà trop de rencontrer dans le volume définitif — et immortel, — (on voit que je ne lésine pas), des vers tels que ceux-ci :

Dans Venise *la rouge*  
Pas un bateau qui bouge,  
Pas un pêcheur dans l'eau,  
Pas un *falot*... ;

ou ceux-ci :

Peut-être quand déchante  
Quelque pauvre *mari*,  
Méchante,  
De loin tu lui *souris*...

et les suivants, où l'espièglerie devient une froide gravelure.

Que l'on compare, non pas à ces vers, mais aux meilleures pages des *Contes d'Espagne et d'Italie*, les poésies que Victor Hugo avait écrites au même âge, et qui faisaient dire par le secrétaire perpétuel de l'Académie : « Vos dix-sept ans n'ont trouvé ici que des incroyables. » — Qu'on leur compare les plus faibles des *Premières Méditations*, l'*Éloa* d'Alfred de Vigny, les *Consolations* de M. Sainte-Beuve, les *Iambes* d'Auguste Barbier ; et que l'on dise si le public, les lettrés,

les sages, le *Journal des Débats*, avaient absolument tort de ne pas prendre au sérieux ce brillant casseur d'assiettes qui préludait au succès par le tapage. Enfant charmant ! disait-on dès lors : oui, enfant charmant. Chateaubriand avait appelé Victor Hugo un enfant sublime. Les deux adjectifs marquent suffisamment les distances, et résumeraient au besoin notre idée. Il y a des mots qui surnagent et qui classent. De même que l'on a, pendant un quart de siècle, décoré et finalement enterré ce pauvre Gustave Planche sous l'étiquette d'*éminent* critique, de même cette qualification de *charmant*, à propos de M. de Musset, revient toujours, se place sans cesse sur les lèvres et sous la plume, au point d'impatienter, je l'avoue, ceux qui l'admirent trop ou l'admirent mal. — Quel charmant esprit ! entendions-nous dire dans les couloirs du Théâtre-Français, le soir de la première représentation du *Caprice*. Charmant poète ! répondent en chœur les lecteurs de *Namouna*, de *A quoi rêvent les jeunes Filles*, de *Frédéric et Bernerette*. Charmant poète ! répétons-nous, et si l'on nous réplique : dites donc grand poète ! nous répondons : non, encore une fois non ! poète charmant qui a eu cinq ou six fois des inspirations de grand poète.

Au reste, — et ceci est encore, quoique avec bien du charme, une condition d'infériorité, — si l'on s'en rapporte à Alfred de Musset lui-même, il ne paraît ni s'être bercé d'ambitions plus hautes, ni avoir eu cette foi dans son génie, qui est, même dans l'erreur, un signe de grandeur et de force : il s'est moqué, dès 1831, de ceux qui avaient sérieusement récriminé contre les *Contes d'Espagne et d'Italie* ; dans un alexandrin trop souvent répété pour que je le cite, il s'est vanté de boire dans son verre qui n'est pas grand : nous l'avons vu qualifier d'enfant ses premières poésies. Plus tard, en 1856, écrivant un article sur le salon, il disait à propos d'un peintre, M. Decaisne, je crois : « Nous qui avons été plus longtemps et plus complètement dans le faux »... Modestie, vraie ou fausse, qui contraste agréablement avec l'orgueil d'Olympio ! Confession au moins bizarre chez un homme qui, à vingt-six ans, avait à peu près produit tout ce qui devait faire vivre son nom ! C'est là un symptôme. A cette date, M. de Musset semblait disposé à une amende honorable qu'on ne lui demandait pas. Il faisait des avances à Lamartine, et se posait devant lui comme un écolier devant son maître. Dans des lettres spirituelles, signées Dupuis et Colonne, il prenait parti pour les classiques, la sagesse bourgeoise, la langue vulgaire et le bon sens. On n'a pas assez remarqué ces tendances éclectiques d'un talent qui s'était accusé d'abord avec des allures si vives et si tranchées. Ses idées sur la poésie et sur l'art n'eurent jamais rien de net : il rompait en détail avec le romantisme, qu'il avait eu, au début, l'air de conduire en chef d'avant-garde. Il

se repliait peu à peu sur les gros bataillons, sur les salons et les gens du monde : son rêve, pendant ses dix dernières années, fut d'écrire une tragédie en cinq actes et en vers pour mademoiselle Rachel, et je crois même que le délit a eu un commencement d'exécution. Il salua avec enthousiasme le succès de la jeune tragédienne, et ne comprit pas que ce succès n'était qu'un accident fâcheux, qui, en galvanisant le vieux répertoire tragique pour le rejeter plus tard dans une ombre plus épaisse, achèverait de tuer le drame et détournerait le théâtre moderne de ses véritables voies. A dater de 1837, c'est-à-dire de la publication du *Caprice*, la fantaisie shakspearienne disparaît complètement. Dans ce *Caprice*, dans *Une Porte ouverte*, il n'y a plus que de l'esprit, d'un grain assurément plus fin que celui de M. Scribe, d'une provenance plus poétique que celui de Marivaux, mais sans que les différences soient bien notables. *Louison*, petite comédie tombée, en 1849, au Théâtre-Français, annonçait un retour plus décidé aux idées communes, versifiées d'une main encore habile, mais qui, autrefois si légère, arrivait par la lassitude à l'emphase. Si nous indiquons ces détails d'une importance secondaire, c'est pour montrer d'abord qu'Alfred de Musset ne jugeait pas ses commencements si glorieux qu'ils lui rendissent toute transformation impossible, toute résipiscence inutile ; c'est ensuite pour faire voir qu'il n'a pas eu cette volonté forte, ce *tout d'une pièce* qui révèle les artistes vraiment grands, cet idéal qui, une fois entrevu, s'empare d'une imagination et ne lâche plus prise.

Pour le moment, nous n'en sommes encore qu'aux années qui suivirent son premier volume. Ce furent les plus belles, les plus pleines. Loin de nous l'envie de contester l'éclat ou le charme des inspirations qui se succédèrent presque coup sur coup ; le *Spectacle dans un fauteuil* ; les premiers *Proverbes* ; *Rolla* ; un peu plus tard les premières *Nouvelles* et la *Confession d'un Enfant du Siècle* ; période glorieuse, glorieusement terminée et couronnée par les *Stances à la Malibran* et par les *Nuits* ! On se tromperait étrangement si on nous attribuait une pensée de réaction dénigrante contre un homme que nous avons lu, aimé, admiré, appris par cœur, longtemps avant qu'il fût applaudi et mis à son rang. Ce serait là, de notre part, acte de mauvais goût et d'ingratitude ; c'est assez, c'est trop, dans une vie de critique, de s'être montré une fois passionnément sévère, — sévère jusqu'à l'injustice, — envers un écrivain d'une autre ampleur, d'une autre puissance que M. de Musset, autrement capable que lui de porter sur ses robustes épaules le poids d'une édition monumentale. Non ; rien n'est changé dans nos sentiments pour l'invocation au Tyrol, pour les belles scènes de *la Coupe et les Lèvres*, pour les fameuses strophes de *Namouna*, pour ces pages délicieuses ou splendides qui devinrent

bientôt, dans nos petits groupes d'aspirants littéraires, ce que les refrains de Béranger furent dans les ateliers de travail et dans les chambrettes d'étudiants. Sauf ce refroidissement inévitable dont *les ans sont la cause*, ce qui me ravissait alors m'enchanté encore ; c'est la même admiration, si ce n'est plus la même ivresse. Le songe est fini, mais le souvenir reste ; et le souvenir, c'est le songe encore, le songe après le réveil.

Mais enfin, maintenant qu'il s'agit d'un *avenir passé*, sous quelle forme, à trente ans de distance, nous apparaissent ces œuvres ? Sous la forme de fragments, de morceaux détachés, ou, si l'on veut, d'admirables préludes. On ne saurait assez louer, assez admirer le début, les digressions si poétiquement éloquentes de *Rolla* : mais *Rolla* en lui-même, qu'en dire ? C'est un magnifique péristyle sans temple ; l'idée du poème n'est rien ; la sempiternelle légende de la passion retrouvée dans un bouge de courtisane ; légende abrégée cette fois et brusquée au point de devenir inintelligible et impossible. Et les strophes de *Namouna* ? Des variations merveilleuses sur un thème bizarre. Voici une tiède soirée d'avril ; dans un gracieux réduit, plein de chansons et de fleurs, se réunissent des jeunes gens, artistes, poètes, rêveurs, amants passionnés de l'idéal, sachant sur le bout du doigt Mozart, Byron et Hoffmann. Les dernières clartés du soir se glissent à travers les rideaux ; du fond du jardin, par les fenêtres entr'ouvertes, montent de vagues harmonies, des gazouillements de fauvettes, des frémissements de feuillage, des senteurs de lilas et de tilleuls. Au dedans, un piano ; sur le pupitre, les partitions des maîtres ; Listz est là, au milieu de cet auditoire admirablement préparé à l'écouter : il s'assied devant le clavier ; ses mains magiques courent sur les touches sonores. L'heure est propice, les cœurs palpitent : silence ! C'est un de ces moments que l'on voudrait arrêter au passage, où affluent toutes les poésies de l'art et de la jeunesse, et qui suffiraient à l'âme si ces rapides éclairs, en lui faisant entrevoir l'infini, le lui donnaient. Listz improvise : il est sûr de son public ; il est inspiré, il est sublime ; la mélodie ruisselle à torrents ; le ciel s'ouvre ; les voix du paradis et de l'enfer sortent des flancs de ce piano qui semble vivre de la vie de son seigneur et maître ; la sensation musicale atteint le plus haut degré d'enivrement et d'intensité... Oui, mais après ? Après, la *Symphonie pastorale*, l'ouverture de *Freyschütz*, le second acte de *Guillaume Tell*, le quatrième acte des *Huguenots*, restent les monuments de la musique.

Ce que nous disons de *Rolla* et de *Namouna* peut s'appliquer à la plupart des productions qui signalèrent cette phase brillante. Dans *la Coupe et les Lèvres*, dans *A quoi rêvent les jeunes filles*, dans *Fantasio*, dans *les Caprices de Marianne*, le tissu n'est rien, la broderie

est tout. Ces Proverbes, de 1833 à 1836, si supérieurs, dans l'ordre poétique, au *Caprice* et à *Une Porte ouverte*, ne sont cependant que des scènes ; le poète est dans la coulisse ; il souffle ses personnages, admirablement, j'en conviens, mais il les souffle ; dans ces pièces, ce qu'il y a de mieux réussi, c'est ce que j'appellerais les tirades, si ce mot, accaparé au profit ou aux dépens de la tragédie classique, pouvait s'appliquer à ces petits chefs-d'œuvre de fantaisie et de grâce. Tout cela est bon à mettre non dans un flacon, mais dans un tonneau... J'arrive à ce qu'Alfred de Musset a écrit de plus parfait, de plus complet ; les élégies, en comprenant sous ce titre la belle *Épître à Lamartine*, où l'accent élégiaque est si pur et si pénétrant. Dans notre temps, ni dans aucun temps, la poésie intime, lyrique, personnelle, de quelque nom qu'on la désigne, n'a rien de préférable, je dirais presque de comparable, aux *Stances à la Malibran*, à *Lucie*, à *Pale étoile du soir*, à *J'ai dit à mon cœur*, et surtout aux immortelles *Nuits*. Là les imperfections matérielles, les négligences de détail, les rimes insuffisantes, disparaissent dans le sentiment poétique, dans l'idéale beauté, comme des grains de poussière dans un rayon de soleil. *L'Espoir en Dieu* mérite un éloge plus rare et qu'il nous est permis de trouver plus précieux. Sceptique et goguenard dans les *Contes d'Espagne*, douloureusement incrédule dans *Rolla*, lestement accommodé à la gaudriole gauloise dans *le Chandelier*, Musset, dans ces beaux vers :

Je ne puis, malgré moi l'infini me tourmente, etc...

Et dans ces strophes :

O toi que nul n'a pu connaître,  
Et n'a renié sans mentir, etc...

exprime, sinon une foi bien distincte, au moins une crise de nostalgie céleste, le plus émouvant spectacle que puisse offrir une âme poétique : et voyez si nous sommes des rabâcheurs de sacristie en conseillant aux poètes, aux artistes, d'élever sans cesse leur idéal jusqu'à ce qu'il touche au ciel ou qu'il y aspire : ici le *charmant* poète est vraiment *grand*. Jamais du moins il n'a touché de plus près à la vraie grandeur que dans cette page unique où il appelle avec de pathétiques accents et des larmes sincères ce qui a manqué au reste de son œuvre.

A présent, recueillez toutes ces perles ; ajoutez-y, bien qu'il y ait du déchet, quelques chapitres de la *Confession d'un Enfant du siècle* ; tous les *Proverbes* jusqu'à *Une Porte ouverte*, toutes les nouvelles jusqu'au *Fils du Titien*, en m'accordant que ces nouvelles sont peu de chose si on les compare aux chefs-d'œuvre de George Sand, de

Mérimée et de Balzac : vous aurez ce que l'auteur, sans se prodiguer, a publié dans l'espace de sept ans, ce qui tient à l'aise dans trois petits volumes.

Mais qu'est-ce à dire ? Et depuis quand la valeur, l'immortalité d'un poète se mesure-t-elle aux dimensions de son œuvre ? Faudra-t-il donc préférer un ennuyeux poème épique à une élégie exquise ? Les tableaux d'apparat des galeries de Versailles passeront-ils avant les petites toiles de Metz et de Gérard Dow ? — Telle n'est pas, à Dieu ne plaise, notre pensée ; telle n'est pas la question. La question était de savoir si la physionomie, les ouvrages, les beautés d'Alfred de Musset se prêtaient à une édition monumentale. Or il résulte de l'ensemble de nos souvenirs que, même dans cette période éclatante, suivie d'une éclipse si prompte, l'auteur de *Rolla* et de *Namouna*, essentiellement incomplet, se refuse à ce qui voudrait le compléter. Cette vérité devient évidente si nous passons aux années stationnaires ou de déclin ; elle devient accablante, si l'on songe à tout ce qu'il faudra ramasser de miettes, de découpures, de petits billets, d'impromptus, de vers d'album, d'autographes arrachés à une muse nonchalante et ennuyée, pour parvenir à ce fameux *complet*, une des manies, un des fléaux, un des ridicules de notre époque !

Glissons rapidement sur ces deux phases — halte et décadence, — qui vont de 1841 à 1857. La première est enfermée presque en entier dans le volume de *Poésies nouvelles* publié en 1850, au moment où Alfred de Musset, applaudi au théâtre, recherché dans les salons, révélé au public sans rien perdre auprès des lettrés, cueillait d'une main déjà lasse tout un arriéré de gloire et essayait d'affirmer par un regain de talent cette vogue tardive. Ce volume est grêle ; il contient encore des beautés ; mais ces beautés clairsemées, fatiguées, grisonnantes, raisonnables, n'ont plus la vivacité, la verve, l'originalité du début : on sent une veine appauvrie qui n'a plus de quoi faire des folies ; on devine que, pour composer ce mince in-18, l'auteur a fouillé tous ses cartons, repris son bien dans les *albums* de ses amis, fait flèche poétique de tout bois de rose ou de campêche. C'est là que l'on voit poindre ces titres désastreux, signes infaillibles de sécheresse et de pénurie, clochettes de vaches maigres : *Réponse à cette question... Impromptu à Mademoiselle B... A M. Sainte-Beuve sur un passage d'un article*, etc., etc. — Un défaut déjà sensible dans *Une Porte ouverte* et même dans *le Caprice*, l'afféterie ; cette ride de la fantaisie et de la grâce, s'accuse dans plusieurs de ces morceaux, les *Conseils à une Parisienne*, par exemple, et *Trois marches de marbre rose*. Dans cette imagination ravissante, les fleurs hâtives, les fruits précoces ont subi une transmutation singulière ; les uns semblent confits, les autres distillés.

C'est l'époque où *Louison*, comédie écrite exprès pour le théâtre, tombe aux Français, comme, trois ans plus tard, tombera *Bettine* au Gymnase. Ce qui reste beau dans ce volume de 1850, c'est une excellente satire sur la *Paresse*; c'est, avec deux ou trois jolis sommets, *le Souvenir*, l'élegie sur la *Mort du duc d'Orléans*; ce sont trois ou quatre adorables petites pièces détachées des nouvelles ou des Proverbes écrits avant 1840 : en tout, une trentaine de pages. Ajouter ces trente pages au premier recueil, en retrancher le tiers environ des *Contes d'Espagne et d'Italie*, composer, à l'aide de cette refonte, le petit volume définitif, délicieux, impérissable, c'eût été le fait d'une intelligente amitié et d'une admiration spirituelle. Par malheur, l'admiration et l'amitié se piquent rarement d'esprit : elles laissent ce superflu à l'indifférence.

Le succès, la mode, le bruit du théâtre, les représentations plus ou moins heureuses des *Caprices de Marianne*, du *Chandelier*, de *Il ne faut jurer de rien*, d'*Andréa del Sarto*, couvraient et dérobaient ce déclin qui n'était que trop réel, et qui ne tarda pas à devenir trop visible.

Nous n'avons pas à insister. Le tableau de ces dernières années n'ajouterait rien à nos preuves : il nous attristerait, en rappelant aux amis de la poésie et du poète un sujet de tristesse. Les *Contes*, qui avaient paru dans le *Constitutionnel* des petits jours, de ceux où on laissait reposer *le Juif Errant*, furent réunis en 1854, et donnèrent le signal d'une réaction trop justifiée par l'affaissement de cet aimable génie. Situation bizarre et poignante que celle de ce poète encore jeune, mûr à vingt ans, vieilli à trente, agonisant à quarante, ayant dès l'abord mérité et longtemps attendu la gloire, la voyant arriver, frapper à sa porte, et n'étant plus capable de la recevoir ! A tous moments, on annonçait quelque œuvre nouvelle ; c'était tantôt une *Frédégonde*, tantôt un *Songe d'Auguste*, tantôt un nouveau proverbe, *l'Ane et le Ruisseau*, que sais-je ? Les œuvres ne paraissaient pas ou attendaient pour paraître le *Magasin de Librairie* de cet excellent M. Charpentier, qui, à force d'admirer Voltaire et Alfred de Musset, s'est imaginé un jour les avoir découverts. La vie s'était retirée de tout cela, comme la mer se retire d'une de ses plages en y laissant des touffes d'algue et des débris. Tout cela pourtant, et non sans une foule d'annexions supplémentaires, figurera dans cette édition monumentale ; et c'est ainsi que nous sommes ramené au véritable sujet de notre étude.

Nous ne l'aurions pas entreprise, s'il ne s'était agi que de protester contre les exagérations pardonnables d'un éditeur enthousiaste, de reparler d'ouvrages présents à toutes les mémoires, de paraphraser le mot cruel de Henri Heine à propos de ce rapide passage d'un éclat

si vif à un déclin si brusque, et enfin de fixer la place d'Alfred de Musset dans la poésie contemporaine. Ce qui nous a frappé, c'est le contraste du caractère même de ces ouvrages, de la physionomie de ce poète, des allures de cette muse avec les conditions et les exigences d'une édition complète et compacte. Ce qui nous afflige, c'est cette espèce d'épidémie morale, cette rage de persécuter les morts illustres, de fureter dans leurs papiers ou dans leurs poches, de regarder au fond de leurs assiettes et de leurs verres, de faire des volumes avec les brouilles de leur esprit, et de n'avoir ni repos, ni trêve, jusqu'à ce que, par ce supplément de bagage, on ait alourdi et embarrassé leur départ pour la postérité, jusqu'à ce que, par ces titres illusoirs, puérils, décevants, à la curiosité et à l'attention publiques, on ait compromis les véritables.

Voulait-on honorer la mémoire d'un délicieux poète, contenter ses amis et ses admirateurs à l'aide d'une édition digne de lui? Rien de plus juste et de plus facile. Il y a des bijoux typographiques qui tiennent moins de place que nos pauvres petits volumes, fabriqués à la diable, voués à la dispersion et à l'oubli. Sans remonter à l'âge d'or des Aldes et des Elzévir, nous avons vu des livres publiés par M. Techener ou sortis des ateliers du regrettable M. Perrin, de Lyon, qui avaient de quoi contenter les plus minutieux bibliophiles, de quoi chatouiller l'orgueilleuse faiblesse de l'auteur le plus superbe. Trois volumes de ce genre, imprimés avec tous les raffinements de l'art sur du papier impérissable, recommandés d'avance aux plus célèbres relieurs, voilà l'hommage à décerner à M. de Musset, celui qui se fût admirablement accordé avec la nature de son talent et de ses œuvres, et les eût décidément consacrés. Notre admiration de vieux amis, fiers d'un pareil camarade, serait devenue de l'intimité. Les rangs se seraient serrés dans l'étagère favorite pour faire une place au nouveau venu : Manon Lescaut et Virginie auraient accueilli Bernerette sans repousser Mimi Pinson : Sterne eût tendu la main à Fantasio : la Fontaine eût redoublé de bonhomie pour réciter à son voisin les fables de *la Grenouille et le Bœuf*, de *l'Ane et le petit Chien*, de *l'Ours et le Pavé*. Horace eût reconnu son arrière-petit-fils, et ils auraient raillé ensemble, dans leurs sveltes proportions et leur mince format, ceux qui ont cru s'immortaliser en se multipliant, et qui, dès leur premier pas hors de leur siècle, tombent écrasés sous la masse de leurs écrits.

Mais vous figurez-vous *la Mouche*, *le Secret de Javotte*, *la Ballade à la lune*, la chanson de Fortunio ou de Mimi Pinson, lues dans un majestueux in-quarto? Vous figurez-vous les délicats, les raffinés, c'est-à-dire le public définitif d'Alfred de Musset, ayant à retrouver dans dix gros volumes les quelques pages, les quelques stances, les quelques vers qui les ont charmés? Vous figurez-vous une jeune femme, reve-



nant du bal, voulant se donner, avant des'endormir, un quart d'heure d'enchantement poétique et de rêverie, obligée de se livrer à un véritable déballage avant de remettre la main sur les strophes de *Namouna* ou sur les *Stances à la Malibran*? Et ne dites pas que ce sont là des détails matériels, des taquineries puérides ! Entre ces détails et le succès, le charme, la fortune d'un livre, il existe de secrètes et étroites affinités, des affinités morales. Ceux que nous voyons, de nos jours, accumuler à plaisir les éditions de luxe, à grandes marges, à deux colonnes, monumentales, *illustrées*, ceux-là sacrifient l'idéal à la matière, l'esprit aux yeux, et la gloire de *leurs* auteurs à une spéculation mal entendue. J'entends dire par des connaisseurs que M. Bida, l'artiste éminent, n'était pas l'interprète qui convenait à Alfred de Musset, et que ses dessins rendent mal la pensée du poète : c'est possible ; mais en dehors de ce fait particulier, les exemples et les preuves ne me manqueraient pas. Qui de nous ne se souvient des *Contes d'Hoffmann*, traduits par Loève-Weimars et publiés en 1829? Quatre in-18 à la couverture grisâtre, sur laquelle deux figures fantastiques, panache au chapeau, moustaches en croc, souliers à la poulainc, semblaient inviter les passants à venir prendre leur part de ces visions et de ces récits. Le succès fut immense... On voulut faire au conteur visionnaire les honneurs de l'édition et de l'*illustration* en grand ; et voilà que le prestige, la terreur, le frisson, le charme, s'évanouirent comme des fantômes à la pâle clarté du matin. Qui a jamais pu lire *Gil Blas* dans le monument décoré par M. Gigoux, et n'est bien vite revenu à ces volumes portatifs où je déclare, pour ma part, avoir appris le peu de français que je sais? Ceci n'est que le côté extérieur et partiel de la question ; tâchons de la généraliser et de l'élever.

Notre siècle commet un contre-sens bizarre ; s'il y a au monde deux sentiments qui se contrarient et s'excluent, c'est assurément l'admiration et la curiosité. L'admiration est essentiellement synthétique ; la curiosité est mère ou sœur de l'analyse : l'une procède par éblouissements ; l'autre a des yeux de lynx et fait profession de chercher, comme dit l'argot littéraire, *la petite bête*. Or, de nos jours, à propos des morts surtout, l'admiration prend la curiosité pour complice. On meurt : accident qui arrive à tout le monde, même aux immortels ! Aussitôt une émeute de curieux se précipite autour du cercueil. Cette postérité de contemporains, au lieu de lire les œuvres sérieusement belles du défunt, d'en faire le triage, de leur assigner une place dans le trésor des royautés intellectuelles, ne semble préoccupée que de savoir s'il y a de l'inédit et, ce qui serait bien plus appétissant encore, du déshabillé et de l'intime. *Lara, René, le Roi d'Yvetot, le Lac, les Feuilles d'automne, Faust, Rolla, bagatelles, vieilleries* ! Si vous connaissiez les mémoires, les souvenirs

personnels, les confidences, les confessions, l'autobiographie du grand homme ! Si vous pouviez lire les manuscrits restés dans les tiroirs ! et la correspondance ! Tenez, moi qui vous parle, j'ai une centaine de lettres qui, si on les publiait, montreraient sous un jour tout nouveau cette belle âme, ce prodigieux esprit. Et la vie privée ! le fin mot et le dernier mot de ces romans, de ces élégies, de ces poèmes qui ont été vivants avant d'être écrits ! Le plaisir de faire connaissance avec la vraie Charlotte, la vraie Amélie, la véritable Elvire ! C'est ce qui mérite de nous passionner, et non pas des ouvrages que tout le monde a lus, et où l'auteur, pour mille raisons de convenance, a été obligé de défigurer ses souvenirs, de taire les noms propres, de multiplier les voiles !

C'est ainsi qu'admirateurs et curieux commencent, de compagnie, la chasse à l'inédit, à l'inconnu, aux petits vers, aux opuscules, aux parcelles d'idées, au menu épistolaire, aux morceaux de papier, aux œuvres tronquées, boiteuses, mal venues, ébauchées, que l'auteur avait prudemment retranchées de son répertoire, et qui, vieilles avant d'avoir vécu, sentent le renfermé. Rien ne leur paraît de valeur trop minime et de poids trop léger ; l'acrostiche sollicité par madame de C..., le quatrain pour le jour de la fête de madame de B..., le madrigal en réponse à une invitation de madame de D... Puis viennent les révélations sur la jeunesse, sur la vie intime ; celles qui sont innocentes sont niaises ; celles qui sont intéressantes sont coupables : n'importe ! tout est bon ; cela fait des volumes ! On dirait que les chefs-d'œuvre ne valent que par ces insignifiants ou compromettants accessoires ; que ces précieuses et suaves essences, étiquetées par l'auteur lui-même et renfermées dans des vases d'un travail exquis, ne peuvent avoir tout leur parfum et toute leur saveur que quand on les aura délayées dans un fleuve d'eau-de-vie ou dans des flots de tisane.

Qu'arrive-t-il ? Comme le mal est épidémique, comme nos illustres savent ce que leur promet cette manie, la plupart jugent à propos de ne pas attendre et d'escompter, de leur vivant, les bénéfices de la curiosité publique. Volontiers ils commanderaient, comme Charles-Quint, leurs obsèques préventives pour avoir le plaisir, non-seulement d'entendre prononcer leur oraison funèbre, mais de se peindre en pied et en buste, de se raconter en détail, depuis les gentillesces de leur enfance jusqu'aux prouesses de leur virilité, depuis leur premier amour jusqu'à leur dernier rhumatisme. Oubliant que le talent doit avoir sa pudeur comme la beauté, et que le demi-jour lui sied comme à elle, ils font de leur célébrité une devanture, une vitrine derrière laquelle s'étalent à la fois l'auteur et l'œuvre, les commentaires de l'œuvre et les indiscrétions de l'auteur. Que

dis-je ? cet étalage est encore trop intérieur, trop éloigné du regard et de la main. Donnez au grand homme quatre planches à placer devant sa façade ; il en fera un tréteau en plein air, surabondamment exposé aux yeux d'un public idolâtre. Hissé sur ce tréteau, avec accompagnement de cymbales et de trombones, il s'emparera d'un sujet quelconque, et, sous prétexte de parler des autres, il parlera de lui. On dit que le théâtre se meurt ; non, il se déplace. Ce n'est plus le théâtre qui est vivant, c'est la vie qui est théâtrale. Ce penchant à se mettre en scène, ce perpétuel *en dehors* dans les habitudes et le langage, ces poses et ces attitudes arrangées en vue de la foule, ces phrases et ces mots qui semblent avoir passé par-dessus la rampe pour arriver dans le monde, cette manie de cacher l'homme sous le personnage, tout cela, c'est du théâtre. Le théâtre est partout, excepté chez lui, où il nous afflige de sa stérilité sénile. Il teint de ses couleurs décevantes la société, l'art et les lettres, les physionomies, les intelligences et les âmes. Son atmosphère factice s'infiltré dans notre air salubre. Ses chimères empiètent sur nos réalités, ses trappes sur notre terrain ferme, ses mensonges sur nos vérités, ses libertés sur nos servitudes. On dirait que nos fortunes, nos maisons, nos consciences, nos finances, nos vertus, nos franchises, nos dépenses, nos amitiés, nos talents, nos lois, notre politique, soient toutes affaires de théâtre, destinées à vivre, comme ses œuvres, entre huit heures et minuit, et à disparaître avec le rideau qui tombe et le lustre qui s'éteint.

Sérieusement, il est fâcheux que les hommes qui avaient eu, pendant leur vie, le bonheur et le bon goût d'échapper à ces excès de publicité personnelle, à ces abus du *complet*, — hier Béranger, aujourd'hui Alfred de Musset, — soient, après leur mort, exposés à en subir les inconvénients par le zèle irréfléchi et l'aveugle empressement de leurs admirateurs et de leurs amis. On ne saurait croire tout ce que l'auteur si spirituel des *Souvenirs du peuple* et du *Sénateur* a perdu à toutes ces correspondances, à tous ces appendices explicatifs, commémoratifs, anecdotiques et biographiques, publiés par les Paul Boiteau et les Perrotin. Sa muse malicieuse et charmante s'est noyée dans ce déluge. Je pourrais citer une multitude d'autres exemples. Vous souvenez-vous d'une femme du monde, âme mélancolique, imagination romanesque préparée à la poésie par la souffrance, n'écrivant que pour elle et pour sa société intime, racontant, dans un style pâle et doux comme le sourire d'un malade, d'émouvantes histoires à l'usage des cœurs blessés dans les luttes de la vie ou effarouchés du grand jour ? Ses personnages ressemblaient à des morts aimés qu'on eût fait agir et parler : blanches et délicates figures sous un léger voile de mousseline noire. On s'arrachait ces touchants ré-

cits qui se cachaient dans l'ombre : une demi-publicité les trahit ; une *Revue* s'en empara, et *Résignation*, le *Médecin de village*, *Marie-Madeleine*, firent couler bien des larmes. L'auteur mourut. On crut pouvoir et devoir appeler sur ses ouvrages ce grand jour qu'elle avait redouté. Elle aussi, on la publia *complète*, en trois grands in-8° avec des poésies et des romans inédits. Le cadre était trop grand, le poids était trop lourd, la lumière était trop vive. Les trois in-8° écrasèrent ces frêles récits, ce suave talent, cette poétique mémoire. Récemment un maître pour qui semble écrit le *Ne quid nimis*, M. de Sacy conseillait à M. Sainte-Beuve de donner à ses charmants *Lundis* une forme plus définitive, plus grandiose et plus durable ; de les élever à l'état de dictionnaire de la littérature du dix-neuvième siècle, commençant par la première lettre de l'alphabet et finissant par la dernière. C'était, je veux le croire, le conseil amical d'un collègue en exercice ou en expectative. Dans le fait, l'inimitié la plus habile ne pourrait tendre à l'ingénieux écrivain un piège plus dangereux. Des causeries grand format ! c'est un bon mot se changeant en discours ; c'est le gazouillement d'un homme d'esprit perdu sous une vaste nef ; c'est la *causeuse* métamorphosée en tribune. Si notre siècle littéraire échappe à l'anathème des gens de goût, s'il n'est pas trop inférieur aux trois siècles précédents, ce sera grâce aux petits livres ou plutôt aux livres qui n'en sont pas. On ne refait pas une hiérarchie qui se décline, une substance qui se décompose, une littérature qui se morcelle, un festin qui s'émiette, un bloc qui se pulvérise ; il faut tâcher de tirer parti de ces morceaux, de ces miettes et de cette poussière.

Non ; quand un poète illustre ou un grand écrivain meurt, la tâche de ses admirateurs et de ses amis ne devrait pas être de le compléter ou de le grossir, mais de le réduire : le véritable hommage à lui rendre, ce n'est pas de surfaire sa gloire, mais de l'assurer. Hommage, ai-je dit ? je ne m'en dédis pas, et c'est ce qui me tranquillise au moment où je termine ces pages, que je déchirerais si je les croyais dénigrantes ou agressives. Est-ce donc dénigrer Alfred de Musset que de le vouloir immortel ? Est-ce lui faire tort que de protester contre des exagérations qui le compromettent et qu'il aurait désavouées ? Est-ce méconnaître son génie, son charme, sa pensée intime, que de répudier ce qui diminue ce charme, de réclamer les conditions les plus favorables à ce génie, d'entrer dans cette pensée même, pour s'affliger de ce qui l'affligerait ? Pauvre poète que nous avons aimé, et que nous ne renierons pas ! Dire qu'il était humble, ce serait peut-être se hasarder : on l'a tant adulé vers la fin ! mais son orgueil faisait si peu de bruit et tenait si peu de place ! Il se déroba si bien, sinon à toutes les maladies morales de notre siècle, au moins à celle

que nous avons essayé de décrire et qui consiste à faire la roue en public, à forcer le ton, à tout sacrifier au *paratre*, à confondre le bruit avec le succès et la curiosité avec l'estime, à affecter de remplir une mission sociale ou divine, à se créer tour à tour un théâtre, un temple, un Olympe; tantôt comédien, tantôt pontife, tantôt dieu ! Il haïssait tous ces charlatanismes, toutes ces emphases du talent; son imagination avait du goût, sa fantaisie avait du bon sens, son génie avait de l'esprit. L'odeur de l'encens ne lui déplaisait pas, — à qui déplait-elle? — mais il fallait que la qualité fût exquise, et il ne fallait pas que l'on mit un pavé dans l'encensoir. Pauvre Musset ! Je crois le voir, encore svelte et élégant dans sa lassitude, tourner d'un air indolent ces grandes pages, examiner ces grands dessins d'un artiste habitué à la gravité orientale, à la majesté biblique, et secouer sa blonde tête. — Est-ce bien moi ? dirait-il. Non, ce n'est plus lui. Encore une fois, se plaindre de ne plus le reconnaître, demander qu'on nous le rende tel que nous l'avons connu, lu et admiré, ce n'est pas le diminuer ou le trahir ; murmurer ce qu'il aurait dit lui-même, ce n'est pas être son détracteur ; s'inquiéter de ce qui, en exigeant trop pour sa gloire, donne envie de lui trop refuser, c'est s'exposer peut-être aux récriminations de ses fanatiques ; mais c'est lui donner une dernière marque d'admiration et d'amitié.

ARMAND DE PONTMARTIN.

---

# DU PAYSAGE

## CHEZ LES POÈTES LATINS

---

### I

La poésie latine, en ce qui tient au sentiment de la nature, n'est qu'une seconde phase de la poésie grecque. Les Romains n'eurent pas de mythologie spontanée, autochtone ; en empruntant aux Grecs la religion, ils leur empruntèrent l'art, la littérature, la philosophie elle-même. Les dieux latins manquent de cette jeunesse qui éclate sur la physionomie des premiers Olympiens et dans les hymnes qui leur sont consacrés. Transplantés sur le sol de l'Italie, ils ont vieilli dans le trajet ; ils n'ont plus ces fraîches couleurs sous lesquelles ils se montrent à l'imagination, quand d'un germe obscur apporté de l'Orient chacun d'eux s'épanouit dans les champs lumineux de la Grèce. Il ne fut pas donné aux Latins de contempler la nature dans les splendeurs d'un monde vierge ; Rome ne la connut et ne l'adora qu'en des images venues d'ailleurs ; elle admit successivement dans son panthéon, après les dieux grecs, toutes les divinités des peuples vaincus. Les Romains n'ont eu qu'une seule divinité vraiment nationale et née de leur propre génie : la cité elle-même, cette Rome dont le vrai nom, le nom sacré, était incommunicable aux étrangers, au peuple, à tout autre qu'aux initiés patriciens. Le culte de la cité, seule religion originale de cette race positive, engendre le seul art original, la seule œuvre intellectuelle des Romains, le droit civil ; dans tout le reste, ils imitent, car ils avaient imité dans la religion. Leur littérature, c'est la littérature grecque qui recommence, après quelques siècles, dans un autre idiome.

Voyez l'histoire de leur poésie : combien de faits semblent inexplicables, tant ils sont contraires au développement régulier des littératures prime-sautières et vivant d'elles-mêmes ! La poésie dramatique, la dernière qui fleurisse, qui naisse même chez les peuples créateurs dans l'art, apparaît la première chez les Latins et porte ses plus beaux fruits avant l'épopée : Térence précède Virgile d'un siècle, Plaute d'un siècle et demi. L'épopée d'Ennius, contemporaine des comédies de Plaute, n'est qu'une chronique en vers ; son titre même d'*Annales* en indique la nature, et les fragments qui nous en restent témoignent du peu de place qu'y tient la poésie véritable. Quoique instruit déjà à l'école des Grecs, dont il enseignait la langue aux jeunes patriciens, traducteur d'un livre de décadence, celui d'Evhémère, le rude Ennius est bien un génie tout romain, positif, énergique et sans idéal. Les débris de son épopée et de ses tragédies nous représentent ce qu'eût été la poésie latine livrée à elle-même, si la Grèce ne lui avait communiqué à la fois son inspiration et sa discipline. Ce fumier d'où Virgile a tiré des perles, c'est le vigoureux matérialisme des Latins ; les perles y furent engendrées par un rayon de l'idéal grec.

Une grande œuvre matérialiste continue la poésie romaine commencée au théâtre. Curieuse histoire littéraire où Lucrèce précède Virgile, où la philosophie atomistique obtient son épopée avant les origines nationales, où les ancêtres et les dieux, Vénus et Anchise, Énée et Jupiter, ne sont chantés qu'après Épicure ; où la science encore informe soustrait à la religion, aux traditions de la race, les prémices de la poésie. Ainsi la muse romaine jette son premier éclat dans la comédie et débute dans l'épopée par un poème *sur la Nature des choses*.

Ce n'est pas le sujet choisi par Lucrèce qui contraste si fort avec l'épopée des Grecs et celle de toutes les races primitives. Tous les anciens poèmes poursuivent le même but, partout la poésie primitive a pour texte le *de Rerum natura*. Les théogonies, les cosmogonies, qui remplissent la poésie de l'Inde, depuis les Védas jusqu'au Mahâbhârata et au Râmâyana, celle de la Grèce depuis Orphée et Linus jusqu'à Homère et Hésiode, que sont-elles, au fond, si ce n'est une explication de l'origine et de la nature des choses ? Mais, dans l'Inde et dans la Grèce, le *Vates* demande l'explication au spectacle de la nature, aux souvenirs d'une révélation faite à sa race, à l'imagination, à la foi naïve ; le poète romain se fait l'interprète d'une philosophie née dans la vieillesse des philosophies et des religions antiques. Il ne juge pas de la nature avec son imagination et dans la liberté d'un sentiment naïf ; il ne la contemple pas à travers les impressions propres et les traditions d'une race ; il ne l'adore pas en

confondant ses phénomènes avec les dieux nationaux; il cherche à l'expliquer comme on ferait d'une machine démontée et remontée sous les yeux des spectateurs par un physicien qui en connaîtrait toutes les parties, sans savoir d'où vient la force motrice.

Cette force initiale, ce principe de la vie universelle, Lucrèce, d'après Épicure, la place dans les atomes. L'atome est le dieu de Lucrèce; il est dans l'esprit de ce poète ce qu'étaient avant lui les divinités issues de la nature, personnifications des éléments divers et des divers phénomènes de la création. L'Olympe primitif avait des centaines de dieux, celui d'Épicure en a des milliards: dieux invisibles, impondérables, inexprimables. De quelles images ces dieux sans figure peupleront-ils la poésie? Nous savons ce que chaque mythologie a donné, ce qu'elle a ôté à la poésie du monde extérieur. La forme des dieux grecs et des dieux indiens, leurs métamorphoses nous sont connues. Mais que va produire dans l'art cette nouvelle notion de l'univers qui supprime toute forme sensible et toute proportion chez les dieux, sans leur accorder l'existence spirituelle? Voici deux sortes de divinités, deux infinis placés en face l'un de l'autre: l'immensité infinie du grand tout, l'infinie petitesse des atomes, toutes les deux pareillement indescriptibles.

L'engendrement de l'univers par ces atomes, la naissance et l'histoire de ce *dieu-monde* aveugle, inconscient, insensible, privé d'intelligence et de liberté, vivant néanmoins et occupé à se produire éternellement lui-même dans une obscurité et une impassibilité éternelles, tel est cet étrange sujet d'épopée, théogonie du néant, poème de l'indescriptible entrepris par Lucrèce, sans modèles, et dans un idiome rude encore et non assoupli au langage philosophique.

Plus souvent cité qu'il n'est lu, vanté plus, ou du moins autrement, qu'il ne mérite de l'être, le livre *de Natura rerum* n'est pas, tant s'en faut, le plus beau poème de l'antiquité, mais il était certainement le plus difficile à faire. Le génie de Lucrèce fut de beaucoup supérieur à son œuvre.

A ce vaste sujet, qui n'est rien moins que la science naturelle tout entière et qui semble inaccessible à la poésie, appliquer une philosophie, la moins poétique qui fût jamais, la plus vague, la plus sombre, disons le mot, la plus absurde; écrire, en partant de cette doctrine de la rencontre aveugle des atomes, un poème en maint endroit si animé, si éloquent, si pittoresque; revêtir d'un style énergique et saisissant ces idées étranges et obscures, c'est la preuve des plus magnifiques facultés. Jamais poète n'a rendu d'une façon plus claire, plus vive, plus énergique, des idées plus ternes et plus insaisissables par elles-mêmes. Lucrèce est par-dessus tout un puissant écrivain; la force lui appartient comme la grâce appartient à Virgile; il a le



plus grand style entre tous les poètes latins. Ceux qui l'admirent le plus peuvent-ils le lire sans fatigue et sans ennui? Cette physique subtile, fausse, répugnante, qui s'agite en dissertations stériles pendant des milliers de vers, est vainement relevée par des passages admirables, des éclairs de sentiments vrais, des expressions aussi pittoresques que la pensée est fluide et fugitive; en vain elle est soutenue d'un bout à l'autre par un souffle qui ne faiblit jamais; le poème de Lucrèce ne peut être lu sans une énorme fatigue. Il est fait pour un petit nombre d'esprits curieux; c'est en lui-même, le style mis à part, un splendide avortement; il n'a pas pris place dans cette famille d'œuvres vivantes, dans cette galerie des portraits de l'humanité à ses divers âges, que l'on parcourt avec un intérêt filial et que l'on peut visiter tous les jours avec la même émotion. Dieu et l'âme sont absents de ce poème; et si la doctrine d'Épicure s'y trouve tout entière, la vraie nature n'y est pas. Mais l'immense génie de l'écrivain est partout présent et suffit à légitimer l'enthousiasme dont ce livre a été l'objet. L'accord d'un grand nombre de ses idées avec le matérialisme et l'athéisme contemporains lui promet de nos jours une recrudescence de gloire. Sachons l'admirer par ses beaux côtés; son mérite éternel, c'est le style; pour la précision et la vigueur, celui de Lucrèce ne le cède à pas un des maîtres, pas même aux Grecs.

Nous n'étudions ici chez Lucrèce ni le philosophe, ni l'écrivain, ni le poète en général, mais seulement le poète de la nature. De quelle façon, propre à son génie, a-t-il senti le monde extérieur? Quelles sont les couleurs originales et personnelles du tableau qu'il en a fait? Malgré l'énergie des peintures et le choix de son sujet qui le promène dans tout l'univers visible, Lucrèce est un penseur avant d'être un poète pittoresque; il n'aime pas, il ne sent pas à la manière ordinaire des poètes, cette nature qu'il dissèque, qu'il analyse avec tant de vigueur philosophique. Ce qui frappe le plus fortement son esprit, c'est le fait essentiellement indescriptible, la vie universelle. Incarnée dans chaque objet particulier sans cesser de communiquer avec l'ensemble des choses et avec leur source divine; limitée dans l'individu, la vie devient un des éléments de la nature que peut saisir, que peut représenter le poète; mais la vie en soi, cette force intime qui s'exerce sur les atomes et dans l'infiniment petit, ou qui agite l'infiniment grand dans la masse de l'univers, la vie, ainsi conçue, ne saurait se traduire par la poésie en images émouvantes. Notons d'abord dans Lucrèce le sentiment de la vie universelle, mais d'une vie qui n'a pas conscience d'elle-même, d'une vie que la raison démontre au philosophe, sans qu'elle dise rien au cœur de l'homme, et sans que l'être aveugle qui la possède relève d'un être supérieur.

Le monde, cet immense agrégat d'atomes vit et se développe sans

le vouloir et sans le savoir ; telle est la formule de Lucrèce. Elle supprime du même coup dans l'univers toutes les causes libres, morales, intelligentes, Dieu et l'âme humaine. Quels témoins, quels auxiliaires, quels amis, quels ennemis, restent donc à cet être unique végétant à l'aveugle dans l'espace ? Qui pourra former avec lui des accords, des dissonances, des harmonies, des contrastes, une poésie en un mot ? Les hommes et les dieux ont disparu. La poésie est une harmonie ; elle suppose plusieurs termes, plusieurs êtres, plusieurs causes ; un son isolé, une seule note ne font pas un chant. L'univers, réduit à l'unité absolue de la matière ou à celle de l'esprit ; l'univers, privé de Dieu, privé des âmes, l'âme toute seule, le pur esprit sans le monde des corps, autant d'hypothèses exclusives de la poésie.

Le matérialisme absolu de Lucrèce tarit dans la nature sa plus grande source de poésie. L'élément religieux, merveilleux, surnaturel, l'intervention de l'invisible, la présence et l'action de Dieu ou des dieux sont essentielles à la poésie de la nature, aussi bien que la présence de l'âme humaine, d'une conscience libre et distincte du monde, celle d'un être qui contemple et qui juge la création. Mais, dira-t-on, si la religion, si la mythologie sont supprimées par le matérialisme, le cœur humain ne saurait être aboli ; il reflétera perpétuellement la nature. Oui certes, entre l'homme et la nature des sympathies, de poétiques relations s'établissent en dehors des croyances religieuses ; mais, Dieu absent, cette poésie de l'univers n'est-elle pas diminuée d'un infini ?

Voilà donc l'esprit humain placé par Lucrèce vis-à-vis d'un monde sans divinité ! Les rapports éternels du cœur avec la nature, les harmonies de nos passions, de nos diverses situations morales avec les phénomènes, avec les sites de l'univers, demeurent, il est vrai, entières et toujours vivantes, et avec elles mille ressources de profonde poésie. Mais cet ordre de sentiments, presque toujours mélancoliques, se montre fort peu dans l'antiquité latine ; il appartient surtout aux modernes, et Lucrèce n'en offre guère d'exemples. Nous cherchons dans son poème un passage où les harmonies d'un fait, d'un spectacle de la création avec un acte, avec un état de notre cœur, soient formellement indiqués. Comme les autres poètes latins et grecs, il n'admet et ne décrit entre la nature et l'homme qu'une certaine communion de joie sensuelle, qui s'opère pour nous dans la jouissance des fruits et des fleurs, d'une douce température, d'un air pur, d'une lumière transparente. Aux hommes privés de la richesse, dit le poète, la nature offre gratuitement mille délices.

« Ils peuvent, du moins, étendus sur des herbes molles, au bord des ruisseaux et sous le feuillage des grands arbres, ils peuvent goû-

ter, à peu de frais, toutes les jouissances du corps, surtout lorsque la saison est riante, lorsque le printemps émaille de fleurs les vertes prairies. » (Liv. II.)

Tels sont les tableaux que nous fait la poésie antique des scènes de la création; nos sens y prennent le plus grand plaisir, notre imagination s'y délecte, notre intelligence applaudit; mais le cœur reste à part de ces émotions et l'âme fait silence. Lucrèce lui-même, qui veut pénétrer dans l'intimité de la nature et cherche à peindre ses actes les plus mystérieux, n'excite jamais en nous, par ses descriptions, de tressaillement sympathique, à moins que l'homme ne soit en scène dans le paysage. C'est de la présence d'un de nos semblables, c'est de la peinture d'un fait humain et non pas du tableau même de la nature, que jaillissent alors l'idée et le sentiment qui nous émeuvent. Ainsi dans le début célèbre du second livre :

Suave, mari magno turbantibus æquora ventis,  
E terra magnum alterius spectare laborem :  
Non, quia vexari quemquam est jucunda voluptas,  
Sed quibus ipse malis careas, quia cernere suave est.

Le poète, en face d'une tempête, contemplée à l'abri du danger, ne nous suppose pas d'autre impression que celle du contraste qui naît de notre sécurité et du danger que nous aurions pu courir et que subissent d'autres hommes. Du reste, son poème, pris dans son ensemble, n'a pas pour but de nous intéresser à la nature en nous la montrant comme révélatrice du monde moral, comme une image de la divinité ou comme un miroir de nos propres destinées, pas même de nous la faire connaître en tant que belle, agréable, utile. Lucrèce la dissèque sous nos yeux et l'analyse avec la science incomplète de son temps, pour nous bien prouver que ce vaste corps n'a pas d'âme, que les abîmes de la création ne cachent aucun dieu redoutable, aucune promesse, aucune menace d'autre vie, pour nous délivrer enfin de toutes les espérances, de toutes les inquiétudes qui troubleraient ici-bas les voluptés du corps et celles de l'âme :

« O misérable esprit de l'homme! cœurs aveugles! ne voyez-vous pas que la nature ne demande rien de plus qu'un corps exempt de la douleur, une âme libre de soucis et de terreurs et bercée d'agréables sensations? »

Supprimer le divin dans la nature et l'idée de l'immortalité dans l'homme, voilà le dessein de Lucrèce. Au lieu d'y employer la métaphysique toute seule, il y fait concourir en première ligne la science naturelle, la science de son temps et de son école, c'est-à-dire un amas d'erreurs qui ferait sourire aujourd'hui le moindre écolier de physique. Si, des régions de cette philosophie ténébreuse, le poète

s'échappait du moins plus souvent en descriptions de la vraie nature; si la peinture des êtres animés, celle des paysages, le récit de quelque action intéressante venaient reposer le lecteur de cette longue chimie ! mais le paysage et les épisodes n'existent pas, et les tableaux sont extrêmement rares dans le *de Rerum natura*. On n'y trouve nulle part la description d'un site ou d'un être déterminé. Les phénomènes de la nature, le lever ou le coucher du soleil, le débordement des flots ou l'incendie y sont toujours représentés en général et sans aucune nuance qui les localise.

« Quand l'aurore répand sur la terre ses premiers rayons, quand mille oiseaux, voltigeant au fond des bois solitaires, remplissent les airs de leurs voix harmonieuses, tout le monde sait, tout le monde voit avec quelle promptitude le soleil à peine levé dore toute la nature de sa lumière naissante. »

Le poète ne cherche pas à composer un tableau, mais chacune de ses expressions est elle-même d'un pittoresque saisissant et intraduisible dans notre langue. C'est là dans Lucrèce un mérite que n'égale aucun poète latin, pas même Virgile; le mérite de peindre, de sculpter par les mots, de donner aux images une couleur, un relief, un contour qui les rendent indélébiles dans la mémoire. Peintre admirable qui dédaigne la peinture pour la chimie des couleurs, il produit des effets merveilleux quand il consent à passer de l'analyse à la description. Voyez cette mère d'un jeune taureau qu'on vient d'immoler.

« Que devient alors sa mère ? Privée de lui, elle parcourt les vertes forêts ; elle laisse partout les profondes empreintes de ses pieds fendus ; elle promène partout ses yeux inquiets, et regarde si elle voit venir l'enfant qu'elle a perdu ; immobile, attentive, elle remplit les ombrages des bois de ses gémissements ; puis elle revient aux étables et les visite sans cesse, absorbée dans son désir de le retrouver. Le tendre feuillage des saules, les herbes que féconde la rosée, les fleuves qui coulent à pleins bords, ne la charment plus et ne la détournent pas de ses inquiétudes soudaines. »

Nulle part Lucrèce n'a peint avec plus de puissance que dans ce sombre tableau de la peste d'Athènes, dont les détails sont tracés avec une précision technique qu'aucun de nos réalistes modernes n'a encore égalée. Dans l'art de choisir et de placer les épithètes pittoresques, de rendre les objets visibles et de parler aux yeux par l'expression, Lucrèce est le seul rival des poètes grecs. C'est bien là, sans doute, une part essentielle du sentiment poétique de la nature. Lucrèce possède au plus haut degré ce don de la parole qui fait image. Il sait exprimer, sous une forme éclatante, des idées si abstraites, que l'on ne les croirait pas susceptibles de prendre un corps,

de se revêtir d'une apparence visible. Avec le sentiment de la couleur et du relief, il a dans une mesure peu commune cette sorte de perception intime qui traverse l'enveloppe matérielle des choses, et qui en saisit pour ainsi dire le principe vital; comme ces enchanteurs de nos légendes qui, en appliquant leur oreille contre la terre, entendent l'herbe pousser et croître les racines des arbres. Lucrèce se complait dans cette vue de la germination des choses; il s'enivre de la vie universelle, quoiqu'il en méconnaisse la source. L'idée de la mort absolue, éternelle de l'âme humaine, qui fait le fond de sa triste philosophie, semble redoubler en lui cette ardeur de contemplation de la vie organique qui circule avec les atomes dans le vaste corps de l'univers.

Mais dans l'ordre des sentiments moyens, dans ce qui n'est ni la philosophie ni le pittoresque de la création, dans la région de la nature la plus humaine pour ainsi dire, celle où nous trouvons le miroir de nos joies, de nos tristesses, le reflet de nos passions, l'aliment des rêveries personnelles, dans celle aussi qui se prête le mieux à des tableaux simples, sans prétentions philosophiques, ordonnés seulement pour le charme du spectateur et au point de vue du beau, Lucrèce n'a fait que de rares excursions. Il ne dessine jamais un paysage pour l'amour du site ou pour celui de l'art lui-même; jamais non plus il n'en assortit les couleurs au gré de ses impressions du moment et pour associer l'état du monde extérieur à l'état d'une âme humaine. Cette poésie plus intime de la nature sera l'œuvre essentielle des poètes modernes; et dans la littérature latine le doux Virgile, ce précurseur de la muse chrétienne, préludera seul sur ces cordes délicates.

## II

Virgile, on l'a répété souvent, et en dépassant peut-être l'exacte mesure, introduit dans la poésie antique certains sentiments qui semblent propres à notre âge. Les grâces tendres et rêveuses, la passion intime et contenue, une commisération pour les souffrances d'autrui toute chrétienne à force d'être humaine, voilà ce que le cygne de Mantoue a de plus qu'Homère. C'est par ces côtés, ne disons pas féminins, mais Raciniens, qu'il l'emporte sur ses austères devanciers. Oublions ici les poètes de l'Inde.

En aucun point Virgile n'est plus nouveau et ne touche de plus

près à nos sentiments que dans sa manière de peindre le monde extérieur, malgré la brièveté tout homérique de ses descriptions. Si peu qu'il nous ait laissé de pareils tableaux, l'auteur des *Églogues* et des *Géorgiques* commence la famille des peintres qui voient la nature à travers leur propre situation morale. Avant lui, la couleur personnelle, intime, *subjective*, ne se montre guère dans le paysage, même chez les *élégiques* et dans la poésie érotique ou pastorale.

Les religions grecques et latines n'attachaient pas, ne soumettaient pas l'âme à la nature comme le panthéisme indien. Les poètes antiques, dès le siècle d'Homère, regardent l'univers d'un esprit libre et dégagé et le décrivent en artistes. Nul autre sentiment ne les domine que celui de la beauté des formes ; leur peinture n'a d'autre ambition que le plaisir des yeux. Comment l'âme du peintre, si fort assujettie et mêlée à son modèle dans la première poésie orientale, si indépendante, si absente de la nature, durant la période héroïque de l'antiquité, vient-elle de nouveau avec Virgile se répandre dans le paysage et l'animer d'une vie plus pénétrante, d'une sorte de grâce invisible et toute morale ? Sera-ce par une cause religieuse ? Évidemment non. Il serait curieux d'étudier la religion de Virgile, et ce serait la première chose à faire pour qui voudrait le connaître à fond et déterminer dans l'histoire la place et le caractère de son épopée. Poétiquement et dans les apparences, Virgile est de la religion d'Homère, comme tel poète du dix-neuvième siècle est de la religion de Dante. Mais entre les deux époques, la philosophie de Platon et de Descartes, celle d'Épicure et de Voltaire, celle de Zénon et de Kant n'ont-elles pas été traversées ? Si religieuse que soit l'âme de Virgile, ses dogmes sont tempérés par la philosophie ; il adoucit, il éclaire, il *humanise* la vieille mythologie romaine. Sa religion, d'ailleurs, comme chez les anciens et surtout à Rome, demeure étroitement unie à sa politique. Tant que sa poésie est de l'histoire, tant qu'il est national et qu'il touche à la chose romaine, comme dans l'*Énéide*, quelques passages des *Géorgiques* et un plus petit nombre des *Églogues*, il est sincèrement de la religion nationale. Quand il laisse aller son âme librement à ses amitiés, à ses amours, à ses impressions d'enfance, aux charmes du paysage qui l'entourne, il n'est plus le croyant d'aucune mythologie, le disciple d'aucune école, il est de l'éternelle religion de toutes les âmes tendres, pures, élevées, un peu rêveuses dans une époque agitée et attristée. Par là seulement Virgile est un moderne chez les anciens ; il n'a pas entrevu le christianisme, il a simplement pratiqué la poésie, la poésie pure et libre de toute entrave et de tout secours religieux. C'est dans ce sentiment tout intime et personnel qu'il aborde le paysage. Il n'y rencontre pas les dieux traditionnels, il n'y cherche pas le dieu inconnu ; s'il y place quelque blanche statue de déesse ou

de nymphe, c'est pour l'habitude et comme ornement. Il y cherche, il y rencontre, il y pose dans son éternelle vérité l'âme humaine, le divin cortège des sentiments qui resteront toujours unis au spectacle de la nature.

Virgile, peintre et sculpteur à la façon sinon à l'égal d'Homère, capable de décrire aussi pour la seule beauté et l'art pur, Virgile veut faire autre chose que de peindre au vif le paysage, il veut le faire parler, car il éprouve en le voyant autre chose qu'une admiration d'artiste, car il sent parler quelque chose dans son propre cœur, en face de la nature. Dès que les hôtes mythologiques sont écartés, Homère ne voit plus dans la nature que de belles formes, de belles couleurs, des tableaux faits ou à faire avec tout le désintéressement, toute la liberté d'un artiste étranger à la scène qu'il raconte. Quand ce n'est pas du simple coup d'œil de l'artiste, c'est avec le sentiment de l'agriculteur, du marin, du marchand, du chef de cité qu'Homère regarde le monde extérieur. L'Aède grec est un guerrier, un navigateur, quelquefois un prêtre, le plus souvent un simple barde, un poète de profession ; mais dans tous les cas chez ce peuple maritime, c'est un homme peu attaché au sol, et qui n'y adhère jamais par des liens personnels et moraux comme le petit propriétaire italiote du temps de Virgile. Le domaine de Mantoue, le champ paternel, les souvenirs du fils, de l'ami, de l'amant attachés à la terre natale, la tristesse d'une âme tendre dépouillée de tous ces biens, la joie de l'homme qui les recouvre et avec eux le loisir et l'indépendance, voilà les sources du sentiment nouveau que le poète latin apporte à la peinture du paysage ; aussi la rendra-t-il expressive, la fera-t-il tout humaine et morale, quand elle était avant lui purement mythologique ou descriptive. Les paysages d'Homère nous charment comme un tableau, ceux de Virgile nous émeuvent comme une mélodie.

C'est dans les *Églogues* et dans les *Géorgiques* qu'il faut étudier Virgile paysagiste et précurseur du sentiment moderne. Très-rare dans l'*Énéide*, plus rare que dans Homère, la description des sites est courte, exacte, saisissante comme chez le poète grec, mais impersonnelle comme chez lui ; elle est faite dans ces conditions de désintéressement et de sérénité qui conviennent à la peinture d'histoire et à l'épopée. Parfois le tableau est directement emprunté d'Homère, sauf quelques nuances. Voyez la tempête qui disperse la flotte d'Énée au premier livre :

*Una Eurusque Notusque ruunt, creberque procellis  
Africus ; et vastos volvunt ad littora fluctus....*

De même en maint autre passage, quoique Virgile ait visité, ainsi qu'Homère, la plupart des sites de son poème, et qu'il puisse peindre

d'après nature. Mais il en est du paysage dans le poème héroïque comme dans la grande peinture religieuse. Chez les plus anciens maîtres, le paysage est absent : quand il commence à se montrer, et dans Raphaël lui-même, il témoigne peu de souci de la vérité locale, il n'existe guère qu'à l'état d'indication générale et de convention ; le même site peut passer d'un tableau et d'un maître à l'autre sans affecter en rien l'originalité de la composition, la nouveauté et l'intérêt du drame. Ainsi procède Virgile dans l'Énéide ; il restreint encore la faible part accordée au paysage dans l'Illiade et l'Odyssee, et ne se fait aucun scrupule d'indiquer ses fonds de scènes avec des reminiscences d'Homère. Comme le poète grec, il a pour sujet l'homme et non pas l'univers. Il pénétrera plus avant qu'Homère dans certaines régions inexplorées de l'âme humaine ; plus que lui, il est poète des choses intimes, il a droit de négliger le monde extérieur. Quand il est jeté par la tempête sur les côtes de Libye, c'est pour y peindre le cœur de Didon ; les traits rapides qu'il consacre au paysage ne font que l'indiquer et n'ont rien d'original. L'Odyssee est d'abord présente aux yeux du peintre, la nature n'est que sur le second plan.

Un nom et une épithète, un hémistiche, un seul vers suffisent souvent au poète pour poser le lieu de la scène. Nous cherchons dans toute l'Énéide un véritable paysage, un site rendu visible et attirant les yeux par lui-même. Le plus vaste et le plus complet n'atteint pas douze vers.

« A l'extrémité d'une longue baie, une île forme un port en opposant ses rivages aux flots de la haute mer qui viennent s'y briser. A droite et à gauche de vastes rochers, deux sommets qui menacent le ciel. A leurs pieds s'étend une rade paisible et silencieuse. D'un côté s'élève en amphithéâtre une épaisse forêt, elle couvre la montagne de son ombre religieuse ; en face, et suspendue sur les écueils, on voit une grotte où coule une eau douce autour de laquelle des sièges semblent creusés dans le rocher vif. C'est la retraite des nymphes. Ici les navires fatigués se reposent sans le secours des amarres et des ancres recourbées. »

Trois vers suffiront à la peinture d'une montagne, d'un fleuve ou d'une forêt.

« C'était un taillis épais, une forêt de sombres yeuses, hérissée de ronces, où l'on apercevait à peine quelques sentiers étroits et peu frayés. »

Mais le poète a mieux à faire ici qu'un tableau de la contrée ; il se hâte avec le destin vers le terrible dénouement de la douce amitié de Nisus et d'Euryale ; il va nous donner dans ce merveilleux épisode une des plus vives et des plus nobles émotions que l'âme humaine ait reçues de la muse antique.



La description des sites, si brève et si rare dans l'Énéide, ne tient pas beaucoup de place dans les autres poèmes de Virgile; mais le paysage, sans être plus longuement dessiné, y prend une tout autre importance : il est acteur dans les Églogues, il est le personnage essentiel dans les Géorgiques.

Un intérêt particulier, un intérêt de cœur s'attache aux Églogues; ce n'est pas là sans doute que se montre le grand poète rival d'Homère et supérieur aux poètes didactiques de tous les temps, mais c'est là que nous apparaissent avec le plus de détails intimes l'âme et la personne de Virgile. Si le noble poète a mérité les plus charmantes épithètes qui restent attachées à son nom, le doux, le rêveur, le tendre, l'élégant Virgile, c'est dans ces merveilleux petits chefs-d'œuvre. Comme la portée des sentiments dépasse le cadre emprunté à Théocrite! Lequel des deux l'emporte par la couleur et la grâce pittoresque? La question peut rester indécise. Mais combien plus de grâce intime et de vie morale chez le poète latin! Le Virgile que nous aimons, que nous tenons pour un de nos contemporains, c'est surtout le Virgile des Églogues. C'est aussi dans ces poèmes que sa vie et son âme sont le plus mêlées à la nature. La terre natale, son cher pays de Mantoue, sa maison, le domaine paternel, tant de souvenirs attachés à chaque arbre, à chaque étang, à chaque haie, c'est par tout cela, c'est-à-dire par le cœur, qu'il est poète de la nature. Son imagination sereine, équilibrée, ne demande au monde extérieur que tout juste ce qu'il faut d'images pour suffire au sentiment. Il nous fait tendrement aimer les lieux qu'il aime, sans nous les rendre complètement visibles et sans fournir au peintre assez de documents pour les reproduire.

Cette nature, qui s'est emparée de l'âme de Virgile, qui lui a donné et qui en a reçu tant de douce poésie, on la reconnaît dans le paysage des environs de Mantoue et des bords du Mincio.

« Là où le large Mincio s'égare en de lents détours sinueux et voile « ses rives d'une molle ceinture de roseaux... »

« Là où le Mincio verdoyant voile ses rives d'une molle ceinture de « roseaux, où les chênes sacrés retentissent du bourdonnement des « abeilles... »

« Et ces campagnes telles que les perdit l'infortunée Mantoue, au « bord d'un fleuve ou dans les herbes abondantes, paissent les cygnes « blancs comme la neige. »

Une plaine humide et fertile, de grasses prairies d'une verdure toujours vive, un fleuve paisible aux bords marécageux et couverts de roseaux, l'atmosphère un peu brumeuse des pays arrosés, plus loin de petites collines irrégulières, couvertes de vignes et de quelques bouquets de chênes, c'est là que Virgile a vécu ses premières années et que

le ramènent toujours ses plus chers souvenirs. Dans cette nature paisible, élégante, mélancolique, il a placé le théâtre de ses Églogues, qui sont aussi par moment des élégies. Virgile nous ouvre son âme dans ces petits poèmes pleins de détails intimes et personnels et qui nous ont appris ce qu'il y a de plus certain dans sa biographie. Le paysage est toujours sobrement dessiné, plutôt indiqué par un simple profil que décrit avec toutes ses couleurs. Mais la nature est partout présente, et à chaque instant un mot des acteurs en met sous nos yeux quelques aperçus charmants. Jamais de tableau fait de parti pris et pour lui-même, comme on les prodiguera chez nos modernes ; mais à chaque pas un trait vif et juste vient s'ajouter à la physionomie du site, et nous avons bientôt, de la nature où s'agitent ces petits drames, une impression qu'une longue peinture ne nous laisserait pas aussi profonde et aussi poétique. La décoration, dans les Églogues, la scène, le costume, tous les accessoires pittoresques sont aussi gracieux et saisissants que les sentiments sont délicats. Au-dessus du Virgile épique planera toujours la figure d'Homère ; le Virgile original, parfait, éternel, c'est le Virgile rustique.

Les Églogues sont des urnes ciselées du plus fin travail de l'art antique. Théocrite est moins délicat, moins élégant, sans être plus riche de couleur. Les personnages de Virgile sont en saillie et sur le premier plan, toute la scène appartient au cœur humain ; mais la nature fournit à ce tableau tous les motifs de sa délicieuse ornementation. Les fleurs, les fruits, les feuillages s'étendent sous les doigts du poète latin en guirlandes plus abondantes que sous la main des Grecs.

*Errantes hederas passim, cum bacchare tellus  
Mixtaque ridenti colocasia fundet acantho.*

« La terre produira pour toi des branches de lierre errantes çà et là, du bacchar et du colocase mêlés à l'acanthé souriante. »

La flore Virgilienne est plus riche, plus variée que celle de Théocrite. Les divers objets de la nature sont plus souvent et plus étroitement intéressés dans le drame. L'yeuse et le noir corbeau, l'orme et la tourterelle qui gémit sur ses branches, le saule amer et le cytise fleuri, les chèvres et les abeilles y figurent à chaque scène. Ce sont là comme les acteurs secondaires, mais indispensables au développement de l'action. Nulle part l'homme ne s'y montre sans son cortège d'amis et d'ornements rustiques. La terre est en travail autour de lui, tout s'anime, tout est vivant sous ses pas. Telles sont ces coupes de bois de hêtre :

« Ciselées par le divin Alcimedon ; un cep de vigne entrelacé d'un lierre chargé de ses graines embrasse le contour du vase. Au milieu

« sont deux figures : l'une est celle de Cronos ; quelle est l'autre ?  
 « C'est celle de l'homme qui par des lignes tracées a décrit tout le  
 « globe de la terre assigné aux différentes nations, a distingué les sai-  
 « sons où il faut labourer les champs ou couper les blés... le même  
 « Alcimedon m'a fait deux coupes ornées de branches d'achante, par-  
 « faitement ciselées, qu'embrassent les deux anses ; il a gravé au  
 « fond un Orphée entraînant les arbres au son de sa lyre. »

Telles sont les Églogues ; une scène, quelquefois un simple portrait, encadrés dans une guirlande de fleurs ; au fond du tableau, le paysage est indiqué. Les amitiés de Virgile, sa politique, César, Pollion, Mécène, tiennent dans ces petits poèmes une place considérable. On a voulu voir des aspirations et des illuminations chrétiennes dans ce qui n'était que poétique flatterie, optimisme d'un exquis courtisan. Mais ce n'est pas le chantre d'Auguste, c'est celui de la nature que nous étudions ici. Les traits épars de la philosophie et de la religion de Virgile nous intéressent plus que sa politique. Autrement complet et parfait qu'Hésiode comme poète didactique de la vie rurale, il est moins riche en détails religieux ; il ne touche que légèrement à des croyances déjà bien ébranlées. Sa cosmogonie est d'un philosophe et presque d'un savant. Voyez au milieu des tableaux mythologiques du Silène (Églogue VI) ces vers qui rappellent Lucrèce :

« Il chanta d'abord comment les éléments, la terre, l'air, l'eau et le  
 « liquide feu étaient rassemblés dans le vide immense ; comment ils  
 « donnèrent naissance à toutes choses et formèrent l'assemblage du  
 « vaste univers ; comment le globe de la terre devint une masse so-  
 « lide et se sépara des eaux ; comment peu à peu toute la matière se  
 « revêtit de différentes formes. Il disait la terre étonnée des premiers  
 « rayons du soleil ; il expliquait la formation des nuages qui retom-  
 « bent en pluie, la naissance des arbres et des animaux qui, d'abord  
 « en petit nombre, errèrent sur les montagnes qui leur étaient in-  
 « connues. »

Par sa philosophie, Virgile est bien près de nous ; par son cœur, il est notre contemporain. Sa croyance, comme celle de Cicéron, comme celle de tous les grands esprits de son siècle, c'est le déisme. S'il est de tous les temps par le côté moral de sa poésie, par sa douce et tendre humanité, il est aussi profondément national comme tous les grands poètes épiques. Homère, c'est la Grèce elle-même ; Virgile est le plus Romain de tous les poètes de Rome. Il l'est dans les Géorgiques, plus sérieusement peut-être que dans l'Énéide. S'il chante dans son épopée l'origine plus ou moins authentique de sa race, il nous peint dans son poème rustique la vie réelle du peuple latin, la véritable source de la vigueur, de la grandeur de cette énergique famille, la vie agricole. Le charme des détails recouvre dans les

Géorgiques un fond très-sérieux, très-pratique, nous dirions, pour une œuvre de notre temps, très-scientifique. On reconnaît unanimement que Virgile possède toute la science agronomique de son époque; en agriculture, comme en histoire, c'est un poète savant. Merveilleux âge de la connaissance humaine où les idées sur l'essence des choses et la peinture des travaux usuels devenaient si naturellement une poésie! Nous ne voulons pas décourager le présent, encore moins l'avenir; mais combien la science positive, l'agronomie rationnelle d'aujourd'hui et demain la culture à la vapeur ne donneront-elles pas de tourments aux futurs poètes Géorgiques? Auront-elles aussi leur Virgile?

Par cette peinture sérieuse et pratique de la vie des champs, l'œuvre de Virgile est essentiellement romaine. Ce n'est pas la seule inspiration du courtisan qui place le livre sous l'invocation du nouveau dieu des Romains, César, dont le rang et l'emploi parmi les dieux n'est pas encore bien fixé :

Tuque adeo, quam mox quæ sint habitura Deorum  
Concilia incertum est...

Le poète veut rappeler ses concitoyens au principe de leurs anciennes vertus; il invite la nouvelle divinité à choisir entre toutes les fonctions célestes le gouvernement du monde rustique :

« Et plein de pitié comme moi pour les laboureurs si peu éclairés, « viens, et dès à présent accoutume-toi à recevoir nos vœux. »

Il y a donc encore de la politique dans ce poème si étranger en apparence à toutes les questions qui se débattaient alors dans le monde romain. Il s'agit de donner à un ordre de choses très-éclatant, mais qui péchait par la base et qui devait s'écrouler dans la corruption, l'appui de ces vieilles vertus que les hommes d'autrefois faisaient sortir des sillons paternels par le travail de la charrue. Virgile fut une des forces d'Auguste; l'aimable auréole du poète couvre encore en partie cet odieux personnage aux yeux de la postérité. Un poème des champs était donc à la fois dans les souvenirs, dans les goûts les plus intimes du poète, et dans les idées politiques du moment. Il s'agissait de commencer une Rome nouvelle; l'Énéide lui enseignait ses origines, les Géorgiques la rappelaient aux travaux de la paix, à la vie saine et morale par excellence. A chaque instant, le nom de César revient dans le poème, pour en mieux marquer l'intention. Le plan et la méthode sont un peu arbitraires; mais les préceptes sont bien d'un véritable homme des champs. Jamais les anciens, Virgile surtout, ne décrivent avec la fantaisie. Voilà bien la vraie et la meilleure agronomie du temps; la nature telle qu'elle est dans ces campagnes lombardes tant aimées du poète.

La grâce, le charme, l'élégance, la perfection soutenue des *Géorgiques* sont des sujets épuisés. Mais notons bien ceci comme un exemple et un précepte, aujourd'hui surtout qu'au grossier réalisme on oppose souvent un faux mysticisme, des délicatesses puérides à des crudités cyniques et des croyances affectées à un scepticisme qui ne l'est pas moins: Virgile ne cherche jamais la poésie aux dépens du vrai, nous pourrions dire de la science. Il substitue résolument la philosophie aux légendes. S'il garde le droit, et c'était comme un devoir, de glaner dans la mythologie officielle, il n'accepte aucune des interprétations merveilleuses données aux faits naturels par la croyance populaire, fussent-elles parfaitement poétiques; il nous enseigne, en maint passage, comment on fait jaillir la poésie de la science elle-même. C'est ainsi qu'en traitant d'un sujet, où l'imagination se donne si libre carrière, des moyens de prévoir la température, il accepte, comme la science les accepte encore aujourd'hui, les indications données par les animaux, mais en leur ôtant ce caractère augural, religieux, qu'elles ont dans toutes les poésies primitives. Qui croirait en lisant la description si animée et si charmante des approches d'un orage, étudiées sur les oiseaux et sur les hôtes divers des flots, des forêts et des métairies, que l'auteur ne voit en eux, comme un physicien moderne, que des baromètres naturels? Il nous le dit pourtant lui-même dans ces admirables vers:

« Ce n'est pas que je croie que ces divers animaux sont doués d'un esprit prophétique, ni que leur prévoyance puisse rien changer au cours de la nature; mais lorsque la température de l'air a varié, et que le souffle des vents l'a condensé ou raréfié, il se fait alors une différente impression sur les organes de ces animaux, causée par les divers mouvements de l'air. Voilà ce qui occasionne le chant des oiseaux dans les campagnes, l'agitation bruyante des corbeaux et la joie des troupeaux dans les prairies. »

Voilà, entre mille, un grand sujet d'admiration et d'émulation que nous a légué l'antiquité. Grecs et Latins, tous les poètes ont mis en œuvre non pas seulement la légende et l'histoire, mais la science de leur temps. Fausse ou incomplète, peu importe, c'était la science et non pas seulement la tradition ou la fantaisie. La poésie moderne n'est pas encore parvenue à s'emparer de la science, à forcer les vérités rebelles à se revêtir des grâces touchantes et des couleurs qui séduisent. La vraie physique aura-t-elle quelque jour son *de rerum Natura*? Peut-être jamais. On en peut donner une raison, respectable aux savants eux-mêmes, et qui ne tient en quoi que ce soit du dédain ou de l'ignorance reprochés à nos poètes. Les anciens considéraient la science acquise comme éternellement fixée; nous savons, nous, que la science est progressive et que le livre de demain fera

mentir celui d'aujourd'hui, ou du moins l'effacera. Or, sans s'en rendre compte, la poésie va du côté de ce qui est éternel; elle est dans son droit et dans son devoir quand elle hésite à s'associer avec des théories éminemment variables puisqu'elles sont perfectibles.

Est-ce par une défiance analogue contre tout ce qui est particulier et local que les poètes anciens, Virgile surtout, décrivent beaucoup plus rarement que les modernes un paysage déterminé sous son nom et dans ses caractères propres? Homère est plus riche que Virgile; les Grecs sont plus riches que les Latins en peintures dont la vérité se reconnaît encore sur les lieux, ou qui du moins fixent le paysage dans ses détails et lui donnent un cadre arrêté. Le champ des Églogues se déroule sur tout le territoire de Mantoue; celui des Géorgiques, c'est l'Italie entière avec de fréquents retours à ces bords chéris du Mincio; ce sera, dans quelques excursions, la Grèce et ses îles; mais c'est toujours pour la terre de Saturne que chante le poète, pour cette terre nourricière des riches moissons et des grands hommes. « C'est pour toi que je célèbre cet art antique et vénéré, et qu'osant « rouvrir les sources sacrées, je chante dans les pays romains sur le « même mode que le poète d'Ascre. »

Salve, magna parens frugum Saturnia, tellus,  
Magna virum; tibi res antiquæ laudis et artis  
Ingredior; sanetos ausus recludere fontes,  
Ascræumque cano Romana per oppida carmen.

Mais Virgile possède en propre une source de poésie où n'a jamais puisé le didactique et sacerdotal Hésiode, un sentiment presque inconnu à toute l'antiquité hellénique. Il n'aime pas seulement la campagne féconde et nourricière, la mer ouverte aux vaisseaux innombrables, les vallées peuplées de riches troupeaux; il aime aussi la nature à la façon rêveuse et contemplative des modernes. Il s'élance vers elle d'un essor tout religieux et comme y cherchant le principe mystérieux des choses :

O ubi campi,  
Spercheosque et virginibus bacchata Lacænis  
Taygeta! O qui me gelidis in vallibus Hæmi  
Sistat et ingenti ramorum protegat umbra!  
Felix qui potuit rerum cognoscere causas!

« Que ne suis-je au milieu des campagnes, au bord du Sperchius, « sur le Taygète, foulé par les danses des filles de Sparte! Oh! qui « m'emportera dans les fraîches vallées de l'Hémus, dans l'ombre « des grandes forêts! Heureux qui peut pénétrer le principe des « choses? »

Ce vers célèbre, placé ainsi à la suite d'une apostrophe au monde champêtre, aux ombrages des bois sacrés, appartient évidemment à l'ordre d'impressions tout moderne, ou très-antérieur à la poésie classique, qui se rattachent au sentiment de l'infini dans la nature, à celui qui a reçu parmi nous sa forme la plus éclatante dans les *Harmonies* de Lamartine et qui nous apparaît si souvent dans les épopées sanscrites. Virgile est le seul des anciens à qui l'on puisse appliquer, dans le sens noble et religieux du mot, l'épithète de rêveur. La même tendresse profonde, et non sans mélancolie, qu'il apporte le premier dans la peinture des passions, il l'introduit dans la description de la nature; il a senti le premier ce qu'il y a d'infini dans les vœux et de borné dans la puissance de l'âme humaine.

C'est à notre temps plus qu'au moyen âge de revendiquer Virgile comme initiateur et précurseur. Ces lueurs de l'âme moderne qu'on entrevoit chez lui sont moins une aube qu'un crépuscule. Elles ont plus d'affinités avec notre société mûre qu'avec le christianisme naissant. Si l'auteur du sixième livre de l'Énéide donne la main à Dante, celui des Géorgiques et des Églogues, le chantre des amours de Didon touche par bien des points à Racine, à Lamartine, à nos élégiaques. Quoique Dante n'ait pas été seul des grands esprits du moyen âge à vénérer dans Virgile une sorte de prophète de l'Église nouvelle, c'est lui qui a donné la consécration à cette idée. Elle est juste si l'on relie Virgile à notre temps plutôt qu'à l'Église des apôtres et des pères, et de Dante lui-même. Le véritable lien de Dante avec Virgile c'est la religion politique, le culte de César et du Saint-Empire romain. Rien de ce qui nous rapproche nous-mêmes du poète d'Auguste ne pouvait le désigner à Dante comme son guide nécessaire à travers les divines régions de la poésie. Si la douceur et la tendre humanité du *Cygne de Mantoue* sont déjà chrétiennes, Virgile, par sa mélancolie, par le pittoresque de ses descriptions, par le désir d'exactitude et l'espèce de réalisme scientifique qui se montre dans les Géorgiques, Virgile poète de la nature est le frère aîné, l'initiateur des maîtres contemporains.

On n'a pas assez remarqué, chez les anciens, ces rapports étroits de la poésie avec la science de la nature qui s'étaient si fort relâchés dans l'ascétisme du moyen âge et dans le faux idéalisme de notre période classique. Aujourd'hui que nous tendons à renouer la vieille association de la poésie et de la science, nous sommes mieux placés pour goûter à ce point de vue non-seulement les chantres primitifs, mais aussi les poètes de la seconde antiquité. L'idée banale que la poésie vit de fictions est un blasphème aux yeux des vrais poètes de tous les temps; elle eût fait horreur aux Homérides et à Virgile lui-même. En face de la nature, les poètes de l'antiquité cherchaient

l'exactitude pittoresque et scientifique avec autant de soin que nos modernes classiques semblent en mettre à la fuite. La physique des poètes grecs et latins est fautive, sans doute ; mais c'était la physique de leur siècle et ils ne se croyaient pas permis de l'ignorer ou de l'accommoder aux agréments de leurs peintures. Ils tenaient à être savants, afin d'être vrais. Le don de bien parler des choses s'unissait dans leur esprit à celui de les bien savoir. Nous tenons pour certain qu'à leurs autres mérites plus relevés les Géorgiques joignaient celui d'être la vérité agronomique de leur temps. C'est là un titre dont se souciait fort peu le P. Vanière, Saint-Lambert, Delille et tous les soi-disant rustiques antérieurs à nous.

Virgile pousse très-loin ce mérite d'exactitude didactique et pittoresque ; au besoin il admet les détails qui rebutaient la délicatesse de nos classiques du dix-septième siècle. Mais sous ce double rapport de la vérité d'observations et du relief de la peinture, il est bien loin de l'énergique Lucrèce ; un puissant réaliste celui-là, qui réussit à faire voir et toucher les choses les plus vagues, les idées les moins saisissables, et qui sait rendre poétiques les choses les plus répugnantes.

Comparez la description de l'épizootie des Alpes Juliennes, au troisième livre des Géorgiques, avec le tableau de la peste d'Athènes qui termine le *de rerum Natura*. Virgile sans doute veut être vrai et donner des conseils pratiques à l'homme des champs, mais le souci de l'élégance et de la belle mise en scène dominant évidemment chez lui l'exactitude de l'historien et du savant. Lucrèce est tellement précis, que les médecins de nos jours peuvent s'y renseigner encore sur la nature du mal qu'il décrit. Que sera-ce des peintres et des sculpteurs ? Jamais la personne humaine dans ses crises morbides n'a été rendue aussi visible et n'a aussi sympathiquement ému le spectateur que dans ce merveilleux récit. La science n'y fait aucune concession à la poésie, et la poésie n'y fléchit pas un instant. Tout est vrai, tout est pittoresque et tout est dit noblement. En face de ce morceau, le réalisme le plus extrême a gain de cause en soutenant que la Morgue et l'hôpital n'offrent rien qui n'ait droit de cité dans la poésie. Mais quel réaliste moderne réussira comme Lucrèce à maintenir la mesure, la haute raison et le goût dans la peinture de l'horrible ? Comment luttera notre langage scientifique avec le latin dans la narration colorée, passionnée d'une scène semblable où l'agonie du corps humain se détache en relief sur la peinture d'une grande convulsion sociale.

L'art de Virgile nous présente la nature sous un aspect moins pittoresque, moins pathétique, moins saisissant que celui de Lucrèce ; ses tableaux s'incrument moins profondément dans l'âme et dans le



regard. Quelle en est la cause? Ce n'est certes point infériorité, c'est diversité absolue de génie et de sentiment; c'est surtout différence de religion et de philosophie. Lucrèce a plus de la vigueur native et d'une sorte de réalisme propre au tempérament latin; Virgile a plus de l'élégance, de la douceur ioniennes; avec les Grecs il poursuit avant tout la beauté, comme étant la vérité suprême. Lucrèce cherche avant tout le vrai; c'est dans le rapport exact de la poésie avec la nature intime des choses qu'il nous montre la beauté. Virgile est un peintre de l'idéal, plus délicat et moins franc que les artistes grecs. Lucrèce vise au réel, il veut exprimer la vie et le mouvement plutôt que la ligne abstraite et le contour immobile. Mais entre les deux poètes, il y a surtout contradiction, séparation religieuse. Toute poésie, qu'elle le sache ou qu'elle l'ignore, n'est que l'enveloppe, le rayonnement, la fleur vivante d'une philosophie. Lucrèce n'est pas de la religion de Virgile.

Virgile, si imbu qu'il soit des philosophes de son temps, est le poète des traditions, aussi bien que le poète de l'idéal; il est religieux et par tempérament et de parti pris. Lucrèce est un poète de la libre pensée, de l'observation indépendante, de l'innovation. Malgré son désir d'être vrai, utile, d'enseigner un art positif, l'auteur des *Géorgiques* parle souvent de la nature selon la tradition, c'est-à-dire selon la convention. Il fait encore de la mythologie là où Lucrèce essaye déjà de faire de la science. Ne nous en plaignons pas trop, gens du dix-neuvième siècle, car nous devons à ce respect des préjugés religieux les plus charmants épisodes et les plus vivants du poème.

Le livre de *Rerum natura* se ferme sur les terribles réalités de la peste d'Athènes: par quelle intention du poète? Nous ne le savons pas; mais quelle tristesse sans espérance dans l'impression qui nous est laissée! L'histoire du pasteur Aristée et de la renaissance des abeilles, le mythe de Protée, celui d'Orphée et d'Eurydice terminent les *Géorgiques*. On se demande aussi quel a été le but de l'auteur quand il a voulu clore son enseignement par ce récit; faut-il y chercher un symbole de ses doctrines personnelles, de ses idées sur la nature? Il est difficile d'en extraire rien de concluant à ce sujet; mais, dans tous les cas, le poème s'arrête sur une idée de rénovation et de vie, un nouvel essaim d'abeilles est sorti des flancs des troupeaux immolés, les ruches vont se remplir de miel, l'oreille entend bourdonner les divines ouvrières, l'œil les voit s'amasser en grappes sur les arbres voisins:

Jam que arbore summa  
Confluere et lentis uvam demittere ramis.

Interprétée par les mythologies, ou par la doctrine de l'idéal, la créa-

tion sera toujours plus souriante, plus consolante que dans le sombre épicurisme de Lucrèce et le matérialisme de tous les âges. Mais la réalité, nous dira-t-on, et la science? Combien ne sont-elles pas défigurées par la religion et par l'idéalisme. Au fond, ce qu'il y a de plus vrai dans la nature, c'est ce qu'il y a de plus beau, c'est l'éternel, c'est l'absolu, c'est l'idéal en un mot qui reste supérieur à toutes les manifestations passagères de la vie, et qui les engendre toutes. Le mieux compris des peintres de la nature, le plus goûté dans les âges les plus divers, sera toujours celui qui subordonne la réalité à l'idéal, la science au sentiment, l'exactitude à l'élégance, l'énergie à la grâce. Virgile poursuit dans la nature sa beauté, sa signification idéale; Lucrèce la creuse pour en déterminer la science. La physique de Lucrèce s'est évanouie, les fables de Virgile ont survécu. L'incomparable puissance de style du disciple d'Épicure, le sentiment si profond de la vie universelle et de l'intime énergie des choses, le haut relief et l'éclatante couleur de ses expressions n'ont pu parvenir à le populariser. Il ne saurait franchir le cercle des penseurs sérieux et tristes. Le pieux Virgile s'est introduit dans toutes les communions religieuses; sa mythologie n'a pas rebuté la théologie de Dante. Il a exprimé de la nature l'idée divine et la beauté, non pas la force intrinsèque et la vie fatale; par là sans doute, il est moins dans la science, mais il est plus dans la poésie. Le tableau qu'il nous présente des choses est moins réel, ses paysages sont moins dramatiques; mais ils retiennent plus longtemps les regards et les âmes par cette indéfinissable puissance qu'ils ont reçue de l'instinct religieux et du sentiment de l'idéal.

### III

A mesure que la poésie s'éloigne des sujets religieux et des conceptions philosophiques, le sentiment de la nature s'amoindrit chez elle. Toute véritable épopée comporte quelques vues générales sur la création, un certain système de la nature et la faculté de la peindre sous ses plus larges aspects. Du poète épique à l'élégiaque, cette faculté se conserve, et se développe quand l'élégie est une méditation. En descendant des rêveries de l'âme à la mélancolie des sens, du sonneur au voluptueux, le sentiment de la nature s'atténue et n'est plus guère autre chose que l'instinct du pittoresque et de la couleur. Quand prédomine l'ingénieux caprice, le goût des rapprochements

piquants et superficiels, l'esprit proprement dit, la poésie de la nature est bien mal comprise, encore plus mal exprimée, si toutefois elle existe encore. Rien de moins sensible à la nature que ce qu'on appelle en France un homme d'esprit. Les exemples surabondent dans notre littérature des deux derniers siècles, depuis nos rimeurs philosophes jusqu'à nos chansonniers grivois.

Les poètes anciens, les Latins eux-mêmes, en vertu de l'art inné chez eux, et par ce don exquis de la couleur et du contour, restaient forcément en communion perpétuelle avec la nature, au moins pour les impressions délicates que des sens aiguisés reçoivent d'une riche contrée et d'un climat délicieux. Horace est en vain séparé du pieux Virgile par son scepticisme et par la distance qui va de l'épopée à la chanson, il est trop poète, quoique homme d'esprit et railleur, pour n'être pas attiré et séduit quelquefois par le paysage. Il ne s'attarde guère à décrire les sites, il en saisit tout juste les lignes les plus rapprochées qui peuvent servir de cadre à une élégante causerie, au festin d'un groupe d'amis, à une scène de volupté. Il y cueille au passage les fleurs dont il a besoin pour festonner les coupes et parer de guirlandes la chambre et la couche de Lydie. La nature n'est rien de plus pour lui que la campagne, c'est-à-dire une villa suburbaine, asile d'une heureuse oisiveté embellie par l'étude, des plaisirs sans passion, de l'élégance sans faste, de cette médiocrité dorée que loue en toute chose sa philosophie épicurienne.

« Ce petit coin de terre me sourit plus que tout le reste du monde,  
« le miel n'y cède point à celui de l'Hymette, les olives le disputent  
« à celles de Vénafre.

« Le printemps y est long, Jupiter y donne de tièdes hivers, et  
« l'Aulon, chère colline favorisée du riche Bacchus, n'est point jalouse  
« des raisins de Falerne. »

Le printemps, les charmes qu'il répand sur le paysage, et la gaieté qu'il apporte au cœur, la vie plus douce et les amours plus faciles quand l'hiver a chassé les noirs frimas, voilà le tableau ou plutôt l'allusion qui revient le plus souvent dans les odes du poète de la cour d'Auguste. C'est aussi la note familière à nos troubadours provençaux, presque la seule qu'ils empruntent aux harmonies des champs pour réjouir et attendrir les châtelaines dans les sombres manoirs où l'hiver les tient renfermées. Le printemps vient tout exprès pour inviter des amis aux soupers en plein air, égayés de causeries et de chansons.

« Voici les compagnes du printemps, les brises qui pacifient la mer  
« et gonflent les voiles des vaisseaux. Les piés ne sont plus durcis par  
« la gelée, les fleuves, que la neige ne grossit plus, ont cessé de gronder. — Sur le gazon plus tendre, les pasteurs de nos grasses brebis,

« jouent sur le chalumeau des airs qui charment le dieu protecteur des troupeaux, le dieu qui chérit les sombres collines de l'Arcadie.

« La chaude saison ramène la soif, ô Virgile !... Il est doux de déraisonner dans l'occasion. »

La campagne, une solitude ornée, dans la saison des fleurs, quel asile plus engageant et plus doux pour les charmantes folies ? On chante, on aime, on cause mieux sous des ombrages tièdes et parfumés, sous le couvert de la treille, comme diraient nos chansonniers.

Horace ennoblit ce canevas vulgaire par la perfection des broderies ; son épicurisme est rehaussé par les accents d'une sensibilité plus profonde et d'une plus haute philosophie ; la coupe où il boit est enrichie de pierres précieuses et ciselée avec toute la délicatesse de l'art grec. Mais à cette coupe il ne demande rien de plus que nos joyeux rimeurs à leur verre de cabaret, rien de plus à la nature qui l'entoure et aux collines de Tibur, qu'un membre du Caveau moderne aux bosquets de Meudon. Le soleil, le printemps, les fleurs, tout le paysage ne sont rien pour lui que d'aimables auxiliaires de la volupté.

Tel est sans aucune nuance particulière le sentiment que reçoivent du monde extérieur les grands élégiaques latins, Catulle, Tibulle et Propertius. Chez eux l'art est moins parfait que celui d'Horace, l'inspiration aussi gracieuse, la philosophie aussi peu élevée. De temps en temps apparaît dans les détails rustiques le vieil esprit agricole de la race romaine, et le goût des champs particuliers à ce peuple qui prenait les généraux à la charrue. Horace lui-même n'est pas tellement poète de cour et chanteur voluptueux de la vie élégante des lettrés d'Auguste, qu'il ne donne quelques minutes au jardinage dans sa villa de Tibur ; ses mains ont touché la serpe et peut-être la bêche en se reposant de la lyre. Catulle adresse plusieurs pièces au Dieu des jardins qui défend des maraudeurs les petits vergers et le champ du pauvre.

« Le petit champ que tu vois à ta gauche, la maisonnette de mon maître et le jardin du pauvre, je les protège contre les méchants voleurs. »

Tibulle aussi laisse entrevoir le vieux colon sabin à l'arrière-plan de ses peintures amoureuses.

« Ma maîtresse habite les champs à Corintus ; il aurait un cœur de fer celui qui resterait à la ville. Vénus elle-même vient d'émigrer à la campagne et l'amour apprend le langage rustique des laboureurs. Là, sous les yeux de la belle enfant, avec quelle ardeur je travaillerais la terre avec le pesant hoyau ! »

Mais ce n'est pas dans cette austère condition que l'aimable groupe des érotiques latins va s'abriter par moment dans les villas voisines de Rome. La campagne pour les citadins, ce n'est pas le travail, c'est le loisir, c'est une scène plus riante et plus lumineuse pour leurs plaisirs attristés par le sombre hiver. La décoration est splendide, mais les acteurs ne perdent pas leur temps à la contempler comme nous le ferions peut-être. Ils sont là pour vivre et non pour rêver. Ils y cherchent la campagne et non pas la nature telle que nous l'entendons ; car la nature n'existe poétiquement qu'à la condition d'être divinisée ou du moins traversée par l'idée de Dieu, douée d'une âme qui nous parle et qui nous entende. La mythologie antique retirait l'âme de la nature en la peuplant de divinités tout humaines. Quand les dieux apparaissent dans les paysages des élégies païennes, c'est comme l'homme lui-même avec une vie propre et sans communications avec celle des êtres qui les entourent, c'est comme ornements et non pas comme éléments des choses. Ils n'y tiennent pas plus de place, ils n'y répandent pas plus d'animation que les blanches statues dont les jardins et les bosquets sont ornés par le sculpteur. Ils rayonnent dans la lumière, ils ne marchent pas. L'homme seul est agissant à travers cette nature et parmi ces dieux immobiles ; lui seul est le véritable objet de sa religion et par conséquent de sa poésie. Il a retiré du divin univers la vie et la pensée pour les concentrer en lui seul. La nature à ses yeux n'a plus en propre que la forme ; il ne lui demande que la beauté, il n'use d'elle que pour le plaisir.

Les *Métamorphoses* d'Ovide, dont l'ensemble comportait toute une cosmogonie, toute une histoire des dieux depuis l'origine des choses jusqu'à l'apothéose de Rome et de César, font-elles exception à cette loi ? le sentiment de la nature s'y montre-t-il plus profond et plus religieux ? le sujet semblait le commander. Le choix seul n'indique-t-il pas chez le poète une tendance à de plus hautes conceptions sur le monde extérieur à l'homme ? Dans tous ses autres écrits, Ovide ne dépasse pas l'horizon des élégiaques ; dans ses *Métamorphoses*, il tente de s'élever jusqu'au sérieux naturalisme ; mais il retombe bien vite à la simple chronique de l'Olympe, à une sorte de mythologie pittoresque. Ne lui demandez pas le tableau des grandes évolutions de la puissance créatrice, des innombrables avatars du dieu-monde comme nous les présentaient les métamorphoses indiennes. Il est resté bien au-dessous de Lucrèce et de Virgile lui-même dans le sentiment religieux de la nature ; il ne possède pas comme eux cette sympathie qui unit l'âme du poète à tout ce qui a le don ou la simple apparence de la vie. Les *Métamorphoses* méritent cependant qu'on s'y arrête comme à un document considérable des idées latines sur les rapports

de la divinité avec l'ensemble des choses visibles et de l'âme humaine avec le vivant univers. Le moyen âge citait Ovide avec respect, sans doute à cause de la vague ressemblance de son récit de la création et du déluge avec les traditions de la Genèse. Il est certain que le début du poème ne manque pas de grandeur et d'une certaine inspiration religieuse mêlée d'une noble inquiétude scientifique. Mais toutes les légendes qui le suivent ne sont rien de plus qu'un agréable roman d'aventures ; aucun des mythes profonds renfermés dans cette histoire des Olympiens n'est creusé, n'est entr'ouvert, n'est même soupçonné. Dans la Rome d'Ovide le sens métaphysique et cosmogonique des fables païennes était perdu, si jamais on l'avait possédé. La religion des Romains fut surtout une religion politique ; leurs véritables dieux, c'étaient leurs institutions civiles. Dans leur cosmogonie l'engendrement de l'Univers a pour fin la grandeur de Rome. En bon citoyen romain et en bon courtisan d'un despote, Ovide conclut ses métamorphoses, ses apothéoses, sa généalogie des dieux par l'apothéose de César et la glorification d'Auguste. C'est évidemment la seule partie de son œuvre que le poète ait traitée avec une prétention religieuse. Toutes les métamorphoses qui précèdent celle de César changé en astre et devenu dieu, ne sont évidemment pour le poète qu'un tissu de fables destiné à servir de canevas à de poétiques broderies. Il n'y reste de sérieux et de profond que les grandes lignes traditionnelles forcément conservées. Quand parfois Ovide est religieux, symbolique, quand il raconte sa fable de manière à nous laisser croire qu'il en pénètre le sens et l'origine dans la nature des choses, quand il exprime une idée essentielle aux religions et au sentiment de la nature, c'est involontairement et par hasard, c'est qu'il demeure à son insu l'écho fidèle d'une tradition.

A mesure que le paganisme hellénique accomplit son évolution et que le culte des dieux de la nature s'efface devant celui de l'homme divinisé, le vrai sentiment du paysage et le don de peindre le monde extérieur s'effacent dans la poésie. Chez les Latins devait disparaître plus complètement que chez les Grecs la trace de l'origine naturaliste des divinités antiques. L'adoration de la cité et la transformation des dieux cosmiques en dieux politiques aboutit à Rome au terme le plus extrême de l'anthropomorphisme, à la plus vile, à la plus abrutissante des idolâtries. Des hommes furent proclamés dieux, à peine ensevelis ; les Césars furent adorés en face et de leur vivant. S'il était vrai, selon la doctrine d'Evhémère, que les habitants de l'Olympe ne fussent que d'anciens rois et d'anciens héros et non pas des puissances et des éléments physiques, originaires sous leurs noms divins des premières stations de la race aryenne et revêtus par les Grecs de la forme humaine, si les dieux émanaient de l'histoire et non pas de

la nature, ils sortaient au moins du fond mystérieux des âges ; ils apparaissaient encore sur la limite des temps génésiaques et des temps héroïques ; on pouvait leur attribuer encore une part dans l'achèvement de la création ; ils retenaient enfin un semblant de divinité. Mais ce César qu'on avait vu la veille se gorgier de vins et de sang, qu'on avait frappé, ou qui s'était frappé lui-même du poignard, quel encens osait-on lui offrir, et quelle étrange religion que celle où son culte trouvait place !

La poésie qui correspond à cette phase hideuse du paganisme a perdu toute notion du divin, toute sympathie pour le monde extérieur à l'homme. L'art de peindre s'évanouit avec les dernières traces des religions de la nature.

Le seul poète éminent de cette époque, où l'homme s'est franchement substitué à Dieu en adorant ses Césars, Lucain est remarquable entre tous les poètes antiques par l'absence complète du pittoresque et de la couleur. Tout disparaît à ses yeux devant la personnalité humaine, devenue assez haute chez les grands Romains pour éclipser les Olympiens dans la poésie. Le monde moral avait mérité un moment d'éclipser tout à fait le monde visible. Mais l'orgueil héroïque du citoyen de Rome, à force de monter et de s'égaliser aux dieux, était mort de ses propres excès. Les fils de Caton et de Brutus, le poète même qui écrivait ce vers :

Victrix causa Diis placuit, sed victa Catoni,

ne protestaient pas contre la divinité de Claude et de Néron. *La Pharsale* est le seul exemple d'une épopée sans intervention divine, sans description des choses naturelles. Le ciel et la terre en sont pareillement absents ; tous ces combats se passent sur le terrain abstrait de la politique, dans le monde de la cité, je ne sais trop si je dois dire dans le monde de l'âme.

En étudiant Lucain dans son style, comme dans l'ensemble de sa composition, on n'aperçoit chez lui nulle trace de l'imagination pittoresque. Jamais un trait qui parle aux yeux. Deux descriptions, celle de l'Apennin au second livre, celle de la Thessalie au sixième, occupent un grand nombre de vers, et pas un seul vers ne fait tableau. Le peintre et le sculpteur y chercheraient en vain une de ces épithètes qui font la moitié de leur œuvre, et comme les poètes grecs leur en fournissent à chaque phrase.

Les Latins plus que les Grecs ont formé l'imagination de nos classiques du dix-septième siècle. Corneille relève trop souvent de Lucain. Notre littérature des deux siècles derniers n'est pas moins inhabile à peindre que l'auteur de *la Pharsale*. Elle se renferme aussi exclusi-

vement que lui dans la description du monde moral. Mais, là, elle l'emporte sur Lucain de toute la supériorité de l'âme chevaleresque et chrétienne sur celle des Romains de l'empire et même de la république. Corneille, aussi abstrait que Lucain dans son style, et par moment aussi emphatique, est autrement vrai, noble et profond dans la peinture des sentiments. Mais quelle que soit la haute valeur morale de notre littérature classique, prise dans son ensemble, elle exclut trop la nature visible, le monde extra-humain, tout le domaine de l'imagination, pour constituer une véritable poésie, pour être rien de plus qu'une éloquente et sublime prose.

Les Latins nous avaient donné les premiers modèles de cette poésie devenue de la prose. Cette transformation s'opère à mesure que l'esprit de l'homme perd la notion du divin dans la nature, ne regarde plus l'univers qu'avec des sens émoussés et se replie sur lui-même. C'est un symptôme de la vieillesse des religions et des races. Avec le paganisme des Latins, la dernière trace des religions de la nature expirait dans la poésie entre les mains de Virgile et des poètes du siècle d'Auguste. Pour voir poindre une poésie nouvelle avec un nouveau sentiment de la nature, il fallait attendre le christianisme et l'avènement des Barbares. La grande tribu germanique, plus récemment sortie de l'Orient et du berceau commun de la famille aryenne, apportait à l'Europe latine un nouveau ferment d'imagination, aussi bien que de vie morale.

VICTOR DE LAPRADE.



# LA CRÉATION ANIMÉE<sup>1</sup>

---

## L'ABEILLE

Le gouvernement des abeilles. — La ruche. — Le travail. — Sainte Cécile. — La cire. — Le cierge. — Marie. — Jésus-Christ. — Le rayon. — L'Ancien et le Nouveau Testament. — L'esprit et la lettre des saintes Écritures. — Le rayon de miel présenté par les apôtres à Jésus-Christ après sa résurrection. — Le miel. — Jésus-Christ. — La sagesse de Dieu et sa parole. — Saint Ambroise. — Le miel pris avec excès. — Que la science humaine doit être sobre à l'égard des vérités de la foi. — Le miel trompeur de la volupté et du monde. — Ève. — Jonathas. — L'aiguillon de l'abeille. — L'Église. — La suavité de ses doctrines et la rigueur de ses jugements. — L'Eucharistie. — Le livre d'Ezéchiel.

### I

La Providence est merveilleuse en chacun des êtres créés. L'œil du naturaliste y découvre aisément les marques de la bonté et de la puissance de Dieu ! Mais combien de mystères de cette puissance et de cette bonté échappent encore à la loupe du savant !

Seule, la pensée chrétienne va plus loin et s'élève plus haut. Elle s'instruit et s'édifie en contemplant les œuvres du Créateur ; et plus ces œuvres, par la beauté et la perfection de leurs détails, attestent l'art intini de l'ouvrier, plus le chrétien bénit le Seigneur, qui a jeté

<sup>1</sup> Mgr. de Carcassonne prépare une suite à ses belles études sur le Symbolisme chrétien dans la nature ; Sa Grandeur a bien voulu détacher tout de suite de son futur volume les pages suivantes en faveur de notre recueil, toujours heureux d'ouvrir ses portes aux divers travaux de notre Épiscopat.

(Note de la Rédaction.)

devant ses yeux autant de sublimes enseignements que d'insectes répandus dans l'air.

## II

« L'abeille, disent nos saints livres, est un tout petit volatile <sup>1</sup>, et cependant, s'écrie saint Ambroise, ne crains pas, ô homme ! de consulter l'abeille : *Vade ad apem.* »

Nous chercherons à mettre à profit les leçons qu'elle nous donne. Mais, ce qui paraît d'abord admirable dans les abeilles, c'est qu'elles ne savent pas vivre isolées. L'ermite qui se cache au fond de la solitude a pour modèle le pélican du désert ; l'homme qui vit en société a devant lui l'exemple des abeilles.

Chaque ruche est comme le type d'une petite société charmante qui a son régime, ses lois, sa discipline, ses mœurs, et qui, plus heureuse que beaucoup d'États, sait maintenir chez elle l'union, l'harmonie et la paix. Il est vrai que la ruche est moins un État qu'une famille. Les abeilles n'ont qu'une mère ; elles n'ont aussi qu'une même demeure. La ruche est à la fois leur toit et leur patrie. Elles vivent ensemble, elles travaillent ensemble, elles se nourrissent ensemble, et ensemble chaque matin elles s'envolent pour le labeur de la journée. Où vont-elles ? Parmi les prés odorants, les jardins fleuris, les gazons qui tapissent le bord des ruisseaux ; et là, sur les fleurs et les herbes parfumées, elles cueillent les premiers matériaux de leur savant édifice. Quel architecte les a instruites à mesurer avec tant d'art les six côtés égaux de leurs cellules, à les ajuster l'une à l'autre avec une gracieuse symétrie, à maçonner avec la cire les petites murailles solides qui protégeront le dépôt de leur doux miel ?

Saint Ambroise, à qui j'emprunte cette aimable description, n'oublie pas d'attirer nos regards sur le gouvernement des abeilles, « gouvernement, dit-il, qui est tout ensemble monarchique et libre. Les abeilles obéissent à une reine ; mais elles se réservent une part dans l'administration. Leur obéissance a pour bases l'attachement et la confiance. Ce n'est, ajoute le saint docteur, ni le sort aveugle, ni le suffrage incertain de la clameur populaire qui fait les princes dans le royaume des abeilles. La Providence elle-même a pris soin de leur former une reine d'une primauté incontestable, plus grande, plus belle que les abeilles communes, mais surtout (ce qui est désirable

<sup>1</sup> Eccl. xi, 3.

chez les rois) plus portée à la douceur. Elle use rarement de son aiguillon et jamais pour se venger... Aussi, les abeilles aiment leur reine et trouvent beau de mourir pour elle. »

Ne dirait-on pas que leur instinct leur a appris cette parole de saint Paul : « Les puissances ont été ordonnées par Dieu, et qui résiste à la puissance résiste à Dieu<sup>1</sup> ! » Et la reine des abeilles ne fait-elle pas souvenir de cette maxime du livre de la Sagesse : « Un roi sage sera l'appui de son peuple<sup>2</sup>. »

### III

L'abeille, comme la fourmi, nous invite principalement au travail. Chaque abeille de la ruche a son office qui lui est propre : celle-ci va chercher au loin l'aliment nécessaire à la communauté, celle-là veille auprès du logis ; l'une fabrique la cire, l'autre le miel. Mais nulle ne perd son temps et toutes ont leur occupation réglée.

La Providence a également voulu que, dans la vaste ruche humaine, chaque homme eût son labeur. L'oisiveté n'est permise à personne. Malheur à l'homme qui se rend inutile à l'œuvre commune imposée à tous ! Le travail, il est vrai, nous est plus rude et plus douloureux qu'à l'abeille, parce que nous y devons sentir la peine du péché. Nous ne vivons pas comme elle parmi les fleurs. Elle vole et nous rampons ; et au lieu de n'avoir, à son exemple, qu'à effleurer les plantes printanières afin d'y puiser un doux suc, nous devons creuser une terre ingrate et l'arroser de nos sueurs. N'importe ! si, par nos labeurs incessants, nous avons assuré le pain de chaque jour à nous-mêmes et à ceux dont l'existence nous est confiée ; ou si les travaux de notre esprit ont fourni un aliment nouveau à l'intelligence de l'homme qui ne vit pas seulement de pain matériel, bénissons Dieu, nous ne sommes pas demeurés oisifs, nous avons imité l'abeille et façonné notre miel.

Mais surtout si notre première œuvre a été de servir Dieu et nos frères, si nos efforts nous ont rendus meilleurs et si notre charité a soulagé la misère des pauvres, nous avons fait plus que l'abeille !... Elle ne compose pas un miel si divin ! C'est ce miel qu'avait en vue le saint pontife Urbain, lorsque, parlant à Dieu de la bienheureuse Cécile, il disait : « Cécile, votre humble servante, remplit près de

<sup>1</sup> Rom. XIII, 1 et 2.

<sup>2</sup> Sap. VI, 26.

vous son office comme une industrieuse abeille. *Cæcilia, famula tua, quasi apis tibi argumentosa deservit*<sup>1</sup>. »

#### IV

Le travail des abeilles commence par la fabrication de la cire. Elles recueillent la poussière qui s'attache aux étamines des fleurs, et en l'élaborant avec un merveilleux instinct, elles produisent cette substance molle, ductile, mais consistante, qui leur sert à construire les alvéoles de la ruche.

La cire est employée à un très-grand nombre d'usages. Le plus noble assurément lui est assigné par l'Église. C'est d'elle que sont formés les cierges qui brûlent devant l'autel; et, lorsque le ministre de l'Église bénit le cierge pascal, il rappelle que cette nouvelle lumière s'alimente avec la cire que la mère abeille a produite<sup>2</sup>. Le cierge est tout à la fois lumière et cire, et de même Jésus-Christ, qui est le flambeau du monde, est tout à la fois Dieu et homme. Marie est comme la mère abeille qui fournit la cire précieuse dont s'alimente le flambeau, c'est-à-dire la chair du Sauveur.

Mais le cierge est aussi le symbole de l'âme fidèle.

La cire entretient la lumière, et la lumière la fait fondre. Quand notre âme, par ses œuvres bonnes, glorifiant le Père céleste, répand au loin la lumière de Jésus-Christ, c'est bien d'elle qu'on peut dire qu'elle porte et entretient les feux de cette lumière; notre âme cependant ne peut s'approcher de la lumière et de la chaleur divine, sans se consumer d'amour, et c'est pour cela que l'épouse des cantiques s'écrie, s'adressant à son époux : « Mon âme s'est liquéfiée, quand j'ai entendu votre parole<sup>3</sup>. »

Toutefois, si l'ardeur de l'amour consume l'âme, le Roi-Prophète nous dit aussi qu'en présence de la justice divine les pécheurs périront comme la cire que la chaleur fait fondre<sup>4</sup>.

Feu de l'amour et feu de la colère, l'un et l'autre vous dévorez notre âme; mais la colère la fait mourir et l'amour la fait vivre d'une éternelle vie!

<sup>1</sup> In Off. S. Cæciliæ. 22 nov.

<sup>2</sup> Sabbato sancto, Bened. cer. pasch.

<sup>3</sup> Cant. v, 6.

<sup>4</sup> Ps. LXXVII, 5.

## V

Quand les abeilles ont construit avec art les alvéoles de cire, elles y déposent leur miel. C'est ainsi qu'elles composent le rayon, qui est la cire unie au miel.

Le symbole du rayon nous est plusieurs fois présenté dans la sainte Écriture. Et d'abord, le rayon est l'image de la sainte Écriture elle-même où les figures de l'Ancien Testament sont comme les cellules de cire, compactes et serrées, qui enferment et protègent le miel divin de l'Évangile.

Ou bien encore la cire du rayon est la lettre insipide et dure qui cache dans son enveloppe le miel savoureux de l'esprit.

Lorsque nous lisons nos saints livres, n'imitons pas ces hommes frivoles et grossiers qui, s'attachant à la lettre morte, ne pénétrant aucun mystère, n'interprétant aucune parabole, oublient le miel pour n'étudier que la cire. Apprenons plutôt de l'Épouse à savourer le miel en même temps que le rayon. « Si nous avons su goûter le miel, ajoute l'auteur des *Proverbes*, le rayon lui-même semblera très-doux à notre gosier. *Comede mel, fili mi, et favum dulcissimum gutturi tuo.* »

Huit ou dix jours après la résurrection du Sauveur, comme les disciples hésitaient à croire, Jésus parut au milieu d'eux et leur dit : « Avez-vous là quelque chose à manger ? Et ils lui présentèrent un morceau de poisson rôti et un rayon de miel<sup>1</sup>. » Les commentateurs voient en ces deux objets une double image de Jésus-Christ. Occupons-nous seulement du rayon.

Le rayon, avons-nous dit, se compose de cire et de miel. De même que dans le cierge la cire et la lumière nous ont rappelé l'humanité et la divinité du Sauveur, de même, dans le rayon, la cire unie au miel. — La cire et le miel sont distincts, et pareillement la nature humaine est distincte de la nature divine. Mais la cire et le miel ne font qu'un seul rayon, et de même, quand le Verbe s'est incarné et qu'il est venu habiter parmi nous, un divin rayon de miel a été déposé dans le monde. O délicieux rayon, où je possède à la fois la cire et le miel, où mes doigts touchent la cire... où mon cœur savoure le miel ! Si j'applique mes lèvres aux bords du rayon, le miel coule et me nourrit ; si je m'approche de la chair du Sauveur, la divinité vient à moi et me remplit tout entier.

<sup>1</sup> Luc. xxiv, 42.

## VI

Bien que le miel du rayon désigne plus spécialement la divinité du Sauveur, il nous figure cependant aussi Jésus-Christ Dieu et homme, tel qu'il a daigné vivre parmi nous. « Son nom, dit saint Bernard, est pour nous un miel suave ; son esprit est plus doux que le miel, et n'est-ce pas du Sauveur qu'il a été écrit que sa conversation n'a jamais d'amertume, *non habet amaritudinem conversatio illius*<sup>1</sup> ! »

Déjà, nous avons vu que le miel du rayon représente la sagesse divine cachée dans la lettre des saintes Écritures, et aussi avec le Roi-Prophète nous aimons à nous écrire : « Que vos paroles sont douces, ô mon Dieu ! elles valent mieux que le miel pour nos lèvres<sup>2</sup>. » Mais le miel, partout répandu dans nos saints livres, est recueilli par les docteurs qui, à l'exemple de l'abeille, l'élaborent avec soin, avant de le présenter à l'avidité des fidèles. Nous aimons à voir un essaim d'abeilles se poser sur le berceau de saint Ambroise<sup>3</sup>, présageant que ce beau génie irait un jour puiser sur toutes les fleurs de la divine parole le miel que nous savourons dans ses œuvres.

## VII

D'où vient cependant que l'auteur des *Proverbes* n'hésite pas à nous donner ce conseil : « Vous avez trouvé du miel, mangez ce qui vous suffit, de peur que l'excès ne provoque au vomissement. »

Plus loin, se servant de la même image, l'auteur sacré en explique le sens : « De même que le miel n'est pas bon à celui qui en mange beaucoup, de même celui qui scrute la majesté sera opprimé par la gloire. » N'était-ce pas la pensée de l'Apôtre quand il exhortait les fidèles à ne se point faire savants plus qu'il ne convient de l'être et à proportionner leur science à leur foi ? Si l'étude de la sainte Écriture est faite avec un esprit de foi, d'humilité et de piété, oh ! combien d'ineffables délices elle offre aux âmes chrétiennes ! Mais si on n'explore nos saints livres qu'avec une curiosité vaine et un système

<sup>1</sup> *Sap.* VIII, 16.

<sup>2</sup> *Ps.* CXVIII, 403.

<sup>3</sup> In festo S. Amb. 7 dec. Lect. IV, circa initium.

d'audacieuse critique, leur miel se change en poison, et Dieu, jaloux des mystères de sa gloire, opprime l'orgueil qui veut les scruter.

### VIII

Mais si la divine Écriture nous invite à ne pas abuser du miel le plus pur et le plus sain, combien surtout elle veut nous prémunir contre les douceurs mensongères du miel dont l'auteur des *Proverbes* a dit : « Les lèvres impures distillent un doux miel, mais sa fin est l'absinthe et le glaive à deux tranchants<sup>1</sup>. »

Plaisirs coupables, criminels enchantements, décevantes illusions d'une imagination égarée, tous les attraits du vice, tous les charmes de l'erreur et toutes les séductions du mal, voilà le miel que le monde nous présente et qui donne la mort à notre âme!

C'est le miel du fruit défendu qu'Ève a goûté au paradis terrestre.

C'est le miel que Jonathas a recueilli en courant, et dont il s'est nourri malgré la défense de son père. Condamné à mourir, il s'écrie : « J'ai pris un peu de miel au bout de la verge que je tenais à la main; je l'ai goûté et voici que je meurs<sup>2</sup>. »

Combien d'âmes, au jour du jugement, devront dire comme Jonathas : J'ai goûté un peu de miel et je meurs!... Ne permettez pas, ô mon Dieu ! que je m'abandonne aux séductions terrestres, et ne me laissez pas succomber aux tentations qui m'environnent. Je choisis en ce monde l'amertume de la pénitence, afin de goûter au ciel le miel divin de votre héritage!

### IX

L'abeille puise avec sa bouche le miel caché dans le calice des fleurs, et son corps se termine par un aiguillon qui déchire. N'est-ce pas l'emblème des folles joies du monde qui commencent par le miel et finissent par le tranchant du glaive? Et n'est-ce pas également l'image des hommes dont les discours perfides distillent en notre présence le miel de la flatterie, tandis que, derrière nous, ils ne songent qu'à nous dresser les plus cruelles embûches?

<sup>1</sup> *Prov.* v, 4.

<sup>2</sup> *I Reg.* xiv, 43.

Oh! combien de semblables abeilles ont bourdonné autour du Sauveur, pendant les jours de sa vie mortelle! Lorsque les Pharisiens voulaient le surprendre dans ses paroles : « Maître, lui disaient-ils, vous êtes la vérité même, et vous ne faites acception de personne<sup>1</sup>. » C'était la goutte de miel. Mais, en même temps, ils dardaient contre lui l'aiguillon de leur haine, et ils juraient de le faire mourir. Parlant par son prophète, le Seigneur les avait d'avance désignés en ces termes : « Ils m'ont environné comme les abeilles. *Circumdederunt me sicut apes*<sup>2</sup>. »

Toutefois, l'abeille perd son aiguillon en piquant. L'iniquité des hommes a condamné Jésus-Christ à la mort, mais cette mort, en s'attachant à l'auteur de la vie, a perdu la puissance qu'elle avait acquise en Adam. Et, sortant du tombeau, le Seigneur a pu chanter ce cantique de triomphe : « O mort, où est ton aiguillon? *Ubi est mors, stimulus tuus*<sup>3</sup>? »

## X

Bénéissons Dieu cependant d'avoir donné l'aiguillon à l'abeille! Petite, humble, faible, tout entière à son œuvre et uniquement préoccupée du doux labeur qu'elle accomplit pour nous plus encore que pour elle, comment pourrait-elle se défendre contre les ennemis qui l'attaquent? Dieu a bien fait toutes choses : il cache le lis parmi les épines, et il donne l'aiguillon à l'abeille!...

Église de Jésus-Christ, c'est vous qui nous dispensez tout le miel de l'amour du Sauveur. Mais Dieu vous a munie de l'aiguillon de sa justice! N'attaquons pas cette divine abeille : les blessures de son aiguillon donnent la mort.

## XI

L'Église, disais-je, est par excellence l'abeille active et laborieuse. Voyez surtout comme à l'autel elle façonne incessamment par le ministère de ses prêtres son plus délicieux miel : « Ceci est mon corps, ceci est mon sang... Mon corps qui a été livré, mon sang qui a été ré-

<sup>1</sup> Mat. xxii, 16.

<sup>2</sup> Ps. cxvii, 12.

<sup>3</sup> Ose. xiii, 14.



pandu. » Jésus-Christ est la fleur et Jésus-Christ est le miel! Hélas! cette fleur céleste n'a pu s'épanouir qu'à travers les fentes du rocher aride. Elle a été la rose sanglante du Calvaire. Et, à l'autel, c'est également sur la fleur du rocher que l'Église cueille son miel, *mel de petra*<sup>1</sup>.

Nourrissons-nous du miel eucharistique! Il nous consolera aisément de toutes les amertumes de la vie et il nous apprendra beaucoup de choses!

Quand le Fils de l'homme ordonna au prophète de se nourrir du livre mystérieux, le prophète obéit, et le livre ayant touché sa bouche lui parut semblable au miel<sup>2</sup>. Le miel de l'Eucharistie est un livre! Il faut que l'âme le devore pour acquérir la science divine. A mesure qu'elle le savoure, elle voit et comprend davantage combien le Seigneur est doux!

## LE LION

La royauté du lion. — Ses farouches instincts. — Le lion de la tribu de Juda. — L'enfance, la vie, la mort, la résurrection du Sauveur. — Le lion a vaincu le monde. — L'obélisque du Vatican. — Les Saints. — Les Apôtres. — Les lionceaux apprennent à devenir des lions. — Le démon, le monde, les passions. — Les puissances ennemies de Jésus-Christ. — La passion du Sauveur. — Les lions ravisants et rugissants. — Comment les lions se changent en agneaux. — La foi chrétienne triomphe des lions. — Samson. — David. — Daniel. — L'Ange dans la fosse aux lions. — L'énigme de Samson. — Comment l'explique saint Augustin. — Comment elle a été résolue au Cénacle et dans l'Eucharistie.

### I

Le lion, si on considère la beauté et la noblesse de ses formes, la majesté de son allure, la vigueur et la souplesse de ses muscles, sa valeur dans le combat et la domination qu'il exerce dans tous les lieux où il paraît, mérite justement d'être appelé le roi des animaux. Lorsqu'il s'avance d'un pas grave, à travers la forêt ou sur le sable du

<sup>1</sup> Deut. xxxiii, 13.

<sup>2</sup> Ezéch. iii, 1.

désert, plissant son large front et agitant sa crinière flottante, on dirait qu'il mesure son empire ; et, s'il pousse son long rugissement semblable à un bruit de tonnerre, toute créature vivante tremble et fuit comme devant la menace d'un maître.

C'est qu'en effet ce roi farouche règne surtout par la terreur. Les animaux le redoutent et évitent sa rencontre. Mais lui va au-devant d'eux et les attaque de front ; ou bien, employant la ruse, il se cache dans un épais fourré, attend à son passage la proie qu'il convoite et, bondissant sur elle, s'en empare et la dévore. Ainsi, d'une part, la nature a donné au lion la majesté et la puissance qui assurent l'empire ; mais, d'autre part, les instincts de cette bête cruelle la rangent au nombre des plus féroces animaux. La sainte Écriture va également nous présenter ce même symbole avec deux significations très-diverses.

## II

Jésus-Christ, qui est comparé à l'agneau<sup>1</sup> à cause de sa bonté et de sa douceur infinies, est également celui que saint Jean désigne en ces termes, au livre de l'Apocalypse : « Le lion de la tribu de Juda a vaincu<sup>2</sup>. »

Lorsque Jacob mourant révélait à ses fils l'avenir de leur postérité, il disait, s'adressant à Juda : « Tés enfants te loueront, ô Juda !... et les fils de ton père t'adoreront... Juda est semblable au lionceau. Tu t'es levé, mon fils, pour ravir la proie. Puis, te reposant, tu t'es couché comme le lion... Qui osera le réveiller<sup>3</sup> ? »

Tous les commentateurs sont d'accord pour appliquer au Sauveur cette magnifique prophétie. « Jésus-Christ est semblable au lionceau, enseigne saint Augustin, car il a voulu se montrer à nous d'abord comme un tout petit enfant. Il s'est levé pour ravir sa proie, quand, s'élançant comme le géant qui parcourt la carrière, il a promené ses pas dans toute l'étendue de la Judée, convertissant les âmes par la parole et par l'exemple : Il s'est reposé et s'est endormi comme le lion, quand, se couchant sur l'arbre de la croix, il a remis son esprit entre les mains de son père. Mais il a dormi comme le lion, dit encore saint Augustin, car bien loin que la mort l'ait vaincu, il a plutôt triomphé par elle. » Et, reprend Origène<sup>4</sup>, ce n'est pas sans raison que le prophète ajoute :

<sup>1</sup> Act. viii, 32.

<sup>2</sup> Apoc. v, 5.

<sup>3</sup> Gen. xlix, 8 et seq.

<sup>4</sup> In Genes. Hom. xvii, 5.

Qui le réveillera? *Quis suscitabit eum*<sup>1</sup>? car nos saints livres nous disent indistinctement que c'est Dieu qui a ressuscité Jésus-Christ et qu'il s'est ressuscité lui-même. Confondu de ce prodige d'unité entre le Père et le Fils, le prophète se borne à une question sans réponse: Qui réveillera le lion?

Maintenant, l'univers le proclame: « Le lion de la tribu de Juda a vaincu<sup>2</sup>. » Cette parole dans la bouche de saint Jean n'était encore qu'une prédiction; mais les siècles succédant aux siècles en ont amené la réalisation glorieuse.

Le lion de Juda a vaincu!... Jamais il n'a lâché sa proie, qui n'était autre que le monde entier. Les persécutions et les haines amassées contre lui ont été comme la pointe aiguë du gladiateur qui touche les flancs du lion, mais pour le rendre plus ardent au combat. Le combat a été terrible, mais la victoire est demeurée au lion.

Sur l'une des bases du vieil obélisque élevé en face de la basilique Vaticane, Sixte-Quint a inscrit ces mots: « Le lion de la tribu de Juda a vaincu! » Noble devise gravée dans tous les cœurs plus encore que sur le granit. Oui! Jésus-Christ a conquis le monde! Le lion de la tribu de Juda a vaincu!

### III

Mais Jésus-Christ communique sa puissance à toutes les âmes qui s'unissent étroitement à lui, par la foi, par l'amour, par la grâce des sacrements, et c'est pour cela que l'auteur des *Proverbes* dit en parlant du juste: « Il prend confiance comme le lion. Il ne craint rien. »

Le lion a l'instinct de sa force, il sait que nul animal ne lui résistera dans le combat. Ainsi en est-il du chrétien: s'il ne place pas sa confiance en lui-même, il sait du moins avec l'apôtre « qu'il peut tout en celui qui lui communique sa force<sup>3</sup>. »

Considérons les saints apôtres. Avant leur entrée au Cénacle, ils étaient faibles et timides, et les voici qui sortent comme des lions respirant par les narines le feu divin qui les a pénétrés... Ils s'avancent au milieu du monde, comme à travers une forêt sauvage toute peuplée de bêtes frémissantes<sup>4</sup>. Les peuples et les princes leur déclarent la guerre. Toutes les passions humaines, tous les démons de l'enfer

<sup>1</sup> *Gen.* XLIX, 9.

<sup>2</sup> *Apoc.* V, 5.

<sup>3</sup> *Philip.* IV, 13.

<sup>4</sup> S. Leon. pap. *Serm.* 1 de SS. *Apost.*

s'agitent et s'insurgent contre eux. Ils demeurent calmes et forts. Le lion de la tribu de Juda a bien su choisir ses lionceaux, et ceux-ci ont appris à devenir des lions<sup>1</sup>. Ils poussent au loin les rugissements de la parole divine, et les hommes sont saisis d'une sainte terreur. Ils s'élancent sur leur proie ; ils ne se reposent que dans la mort, et c'est en mourant qu'ils triomphent.

## IV

Toutefois, si dans la valeur invincible du lion la sainte Écriture se plait à nous faire contempler une image de la puissance et de la royauté de Jésus-Christ, elle nous montre dans la férocité de ce même animal une figure terrible du démon. A cet égard, la parole de l'apôtre saint Pierre est précise : « Le démon, qui est notre ennemi, rôde sans cesse autour de nous, comme un lion rugissant, cherchant sa proie pour la dévorer<sup>2</sup>. »

C'est également lui que David nous représente « toujours prêt à ravir notre âme comme le lion, ou dressant contre nous ses pièges en cachette, comme le lion au fond de sa tanière<sup>3</sup>. »

Mais, si en effet le démon est notre ennemi principal, il se sert, pour mieux nous atteindre, d'auxiliaires nombreux et puissants. Le monde et nos passions avec leurs ardentes convoitises, toutes les puissances du siècle lorsqu'elles s'arment contre notre foi, sont comme autant d'adversaires qui nous environnent, qui nous menacent et que David avait en vue lorsqu'il demandait au Seigneur de protéger son âme, son unique, son plus précieux trésor contre l'astuce et la fureur des lions. *Restitue animam meam a malignitate eorum, a leonibus unicam meam*<sup>4</sup>.

## V

Quand Jésus-Christ a daigné prendre sur lui les infirmités de notre nature pour expier nos fautes par ses souffrances et par sa mort, il a voulu s'exposer lui-même à toute la rage des lions. Et c'est ainsi effectivement qu'au psaume XXI<sup>e</sup> David désigne les Juifs déicides.

<sup>1</sup> Ezech. XII, 2.

<sup>2</sup> I Petr. V, 8.

<sup>3</sup> Ps. X, 9.

<sup>4</sup> Ps. XXXIV, 17.

Parlant au nom du divin crucifié : « Ils ont ouvert leur bouche sur moi, s'écrie-t-il, comme le lion ravissant et rugissant <sup>1</sup>. »

« Écoutez, reprend saint Augustin <sup>2</sup>, écoutez dans le saint Évangile les rugissements des lions : « Crucifiez-le, crucifiez-le. » Puis, regardez-les assouvissant leur rage, brisant à coups de verge le corps du Sauveur, tressant sur son front une couronne d'épines, transperçant ses mains, ses pieds, son cœur!... Voilà les lions qui déchirent leur victime. »

Devant eux, Jésus-Christ ne veut plus être qu'un faible et timide agneau <sup>3</sup>. Il se laisse immoler à la fureur de ses ennemis, mais c'est encore une belle pensée de saint Augustin, « que le lion, en sévissant avec rage, est vaincu, et que l'agneau triomphe en souffrant. »

## VI

L'agneau triomphe du lion, et il change le lion en agneau. Depuis le jour en effet où « la bénignité du Sauveur est apparue dans le monde <sup>4</sup>, » l'un des prodiges de la religion chrétienne a été d'adoucir partout les mœurs des hommes, de transformer leurs cœurs et de leur inspirer à tous une charitable mansuétude inconnue au paganisme.

Les prophètes n'avaient garde de ne pas signaler par avance cet effet admirable que devait un jour produire la prédication de l'Évangile, et Isaïe le figurait en ces termes : « Le lion et la brebis demeureront ensemble. Il suffira d'un tout petit enfant pour les conduire au pâturage. »

## VII

Mais Jésus-Christ, par ses souffrances et par sa mort, n'a pas seulement triomphé des lions; il a voulu surtout nous apprendre à les vaincre. En succombant sous la dent des lions, il nous a mérité de pouvoir remporter mieux la victoire.

Nous avons vu déjà quels sont les lions qui nous font la guerre. Confiant en Jésus-Christ, les chrétiens ne les redoutent pas. L'Ancien

<sup>1</sup> Ps. xxi, 14.

<sup>2</sup> In. Ps. xxi, *Enarr.* 2.

<sup>3</sup> Act. viii, 37.

<sup>4</sup> Tit. iii, 4.

Testament nous offre à cet égard de nobles exemples qu'il ne tient qu'à nous d'imiter : — Samson essayant les prodiges de sa force sur le jeune lion qu'il rencontre près des vignes de Thamnata et le déchirant comme un chevreau<sup>1</sup> ; — David, le jeune berger, tuant de sa main le lion qui menace de dévorer son troupeau<sup>2</sup> ; — Daniel jeté dans la fosse aux lions et sortant sain et sauf sans qu'un seul ait osé l'approcher<sup>3</sup>. Tous ces faits renfermaient pour nous de mystérieuses leçons. Mais saint Paul a soulevé le mystère, quand il dit que la foi des saints émoussait les dents des lions. *Per fidem sancti obturaverunt ora leonum*<sup>4</sup>.

Une foi ferme et vive en celui qui au Calvaire a vaincu les lions rugissants, tel est le premier moyen que Dieu nous offre pour triompher des ennemis de notre âme.

Un second moyen est la prière. Aimons à redire souvent celle que le Roi-Prophète a placée sur les lèvres de Jésus-Christ mourant : « Sauvez-moi, ô mon Dieu, de la gueule du lion. *Salva me ex ore leonis*<sup>5</sup>. »

Enfin, n'oublions pas que si les lions ravissants nous entourent, Dieu a placé près de nous les anges qui nous protègent.

Quand le roi Nabuchodonosor s'approche de la fosse où est renfermé Daniel, celui-ci, appelant d'une voix triste et mêlée de soupirs : « O roi, s'écrie-t-il, vivez éternellement ! Mon Dieu m'a envoyé son ange, et il a fermé la gueule des lions, et ils ne m'ont fait aucun mal<sup>6</sup>. »

Mon âme chrétienne est au milieu du monde comme Daniel dans la fosse aux lions. Je vous implore, ô mon bon ange ! Les lions m'entourent de toutes parts, ne m'abandonnez pas ! Ils rugissent autour de moi, faites-moi entendre votre voix céleste ! Ils menacent de me dévorer, prenez-moi sur vos ailes, ô mon ange, emportez-moi vers les régions saintes dont le prophète a écrit qu'on n'y a plus à craindre la fureur du lion ! *Non erit ibi leo*<sup>7</sup>.

## VIII

Lorsque Samson, saisi de l'esprit du Seigneur, mit en pièces le lion furieux qui venait à sa rencontre, il se rendait à Thamnata, ville du

<sup>1</sup> I Reg. xvii.

<sup>2</sup> Judic. xiv.

<sup>3</sup> Dan. vi, 16 et seq.

<sup>4</sup> Hebr. xi, 33.

<sup>5</sup> Ps. xxi, 22.

<sup>6</sup> Dan. vi, 22.

<sup>7</sup> Isai. xxxv, 9.

pays des Philistins, où demeurerait la jeune fille qu'il avait choisie pour épouse. Or, quelques jours après, repassant par le même chemin, il trouva dans la gueule du lion qu'il avait tué un essaim d'abeilles et un rayon de miel. Ce fut le sujet de l'énigme qu'il proposa aux jeunes Philistins, pendant les fêtes joyeuses qui accompagnèrent les noces : « De celui qui mangeait, leur dit-il, est sortie la nourriture, et la douceur de celui qui est fort <sup>1</sup>. » Lorsque, vaincue par les instances de ses concitoyens, l'épouse de Samson leur eut dévoilé le mot de l'énigme, ceux-ci se présentèrent fièrement devant le fils de Manué et lui dirent à leur tour : « Qu'y a-t-il de plus doux que le miel? Qu'y a-t-il de plus fort que le lion <sup>2</sup>? »

Mais le grand évêque d'Hippone, dans ses livres admirables contre Fauste le manichéen, découvrant aux clartés de l'Évangile tous les mystères de la loi ancienne, a su bien mieux encore résoudre le problème de Samson : « Quand, nous dit le saint docteur <sup>3</sup>, Samson mettait à mort le lion qui se présentait à lui au moment même où il se dirigeait vers les nations infidèles afin de s'y choisir une épouse, de qui était-il la figure, sinon de celui qui, appelant du sein de la gentilité l'Église pour en faire son épouse, faisait entendre cette parole : « Réjouissez-vous, j'ai vaincu le monde <sup>4</sup>? Et que signifiait le rayon de miel formé par les abeilles dans la gueule du lion, sinon que les nations et les puissances de la terre, après avoir longtemps frémé contre le Seigneur et contre son Christ, fourniraient un jour leurs armes pour protéger et pour défendre la suave prédication de l'Évangile? »

## IX

Toutefois, l'âme chrétienne présente une autre solution.

Jésus-Christ est le lion de la tribu de Juda. Or, la veille du jour suprême où il allait se coucher sur la croix pour y mourir, le lion distilla de sa bouche un miel divin, celui de l'Eucharistie. Depuis lors, une aimable et profonde énigme a été proposée à toute la suite des âges chrétiens : « De celui qui mangeait est sortie la nourriture, et de celui qui est fort la douceur <sup>5</sup>. »

Je me transporte au cénacle, et j'assiste au dernier festin. Le Sei-

<sup>1</sup> *Judic.* xiv, 14.

<sup>2</sup> *Ibid.* xiv, 18.

<sup>3</sup> *Cont. Faust.* lib. XII.

<sup>4</sup> *Joan.* xvi, 33.

<sup>5</sup> *Judic.* xiv, 14.

gneur est assis à table, au milieu de ses apôtres. Il mange et il boit avec eux. Mais le voici qui prend du pain, il le rompt, il le bénit et il le distribue à ses disciples en disant : « Mangez, ceci est mon corps, » et tous reçoivent ensemble cette nourriture sacrée !... Jésus-Christ est donc au cénacle tout à la fois convive et aliment. N'est-ce pas là le premier mot de l'énigme : « De celui qui mangeait est sortie la nourriture ? »

Mais je me prosterne maintenant aux pieds du tabernacle. Quel est l'hôte qui l'habite?... C'est le Dieu fort qui a vaincu le monde ! C'est le lion de la tribu de Juda !... Pécheur comme je le suis, pauvre et infirme créature, je me sens saisi de frayeur en sa présence, et je crois l'entendre rugir du fond de son antre auguste : « Tremblez devant mon sanctuaire. *Pavete ad sanctuarium meum*<sup>1</sup> !... » Je m'approche cependant, et je reçois l'hostie sainte. O divine transformation ! O douceur infinie ! Ce n'est plus le lion, c'est le miel... — Ou plutôt, c'est le lion, mais en lui, avec lui et par lui, un délicieux miel ! Ah ! j'ai achevé d'expliquer l'énigme : « De celui qui est fort est sortie la douceur. *De forti egressus est dulcedo*<sup>2</sup>. »

---

## L'AIGLE

L'aigle roi des airs. — Les puissances du siècle. — L'aigle romaine. — L'orgueil. — Les âmes contemplatives. — Saint Jean. — L'ascension du Sauveur. — Jésus-Christ ravit sa proie comme l'aigle avant de remonter au ciel. — Le renouvellement de la jeunesse de l'aigle. — Régénération par Jésus-Christ. — Là où est le corps, là se rassemblent les aigles. — L'Église. — L'Eucharistie. — *La Dispute du Saint-Sacrement*. — Les âmes qui prient autour du tabernacle.

### I

Quand Dieu, interrogeant le saint homme Job, expose devant ses regards toutes les merveilles de la création : « Est-ce à votre commandement, lui dit-il, que l'aigle s'élève si haut ? *Numquid ad præceptum tuum elevabitur aquila*<sup>3</sup> ? »

<sup>1</sup> *Levit.* xxvi, 2.

<sup>2</sup> *Judic.* xiv, 4.

<sup>3</sup> *Job.* xxxix, 27.



Dieu, qui dispense à ses créatures l'incomparable variété de ses dons, a voulu distinguer l'aigle entre tous les oiseaux par la sublimité de son vol. L'envergure de ses larges ailes le soutient au plus haut des cieux. Il y plane, il semble y régner. Par sa beauté et par sa force, l'aigle est le roi des airs. Tantôt vous diriez qu'il se joue entre les rayons du soleil, ou bien qu'il se baigne dans les nuages qui recèlent la tempête. Parfois cependant, il fend l'immense espace; il descend jusqu'à nous!... L'aigle ne touche la terre que pour saisir et déchirer sa proie. Il est le symbole de la puissance humaine qui, rayonnante de gloire et tenant la foudre entre ses mains, ne se fait connaître au monde que par les sanglantes victoires qu'elle remporte et par les ravages qu'elle exerce.

« C'est ainsi, dit saint Grégoire, que le prophète Ézéchiel compare Nabuchodonosor à un grand aigle aux ailes étendues. » Et c'est ainsi que plus tard, quand Dieu eut livré à Rome l'empire du monde, on vit les légions romaines suivre l'aigle qui les guidait à la conquête de l'univers.

## II

Mais, combien il est rare que l'homme s'élève par la puissance et par la force, sans se laisser séduire par l'orgueil! Aussi, la sainte Écriture se sert également du symbole de l'aigle pour désigner l'âme orgueilleuse. Celle-ci, semblable à l'aigle, aime à fixer sa demeure au sommet des montagnes et des rocs escarpés... « Mais, s'écrie le Seigneur par la bouche du prophète Jérémie, quand ton nid serait aussi haut que celui de l'aigle, je saurai bien t'en arracher<sup>1</sup>. » Écoutez le même langage répété par une autre voix : « Le Seigneur dépose les superbes et il exalte les humbles<sup>2</sup>. » C'est la voix de Marie, c'est la voix de l'humble colombe. Les aigles sont arrachés du nid où se complaisait leur orgueil. La colombe est élevée au-dessus des chœurs des anges.

## III

Si toutefois nous ne considérons que le vol de ce noble oiseau qui, sur l'ordre du Créateur, monte majestueusement vers le ciel, qui dédai-

<sup>1</sup> Jer. XLIX, 16.

<sup>2</sup> Luc. I, 52.

gne les lieux bas de la terre, et dont l'œil fier et perçant ne se ferme pas devant le soleil<sup>1</sup>, oh ! alors l'aigle est pour nous l'image des grandes et saintes âmes qui ne savent pas goûter les biens terrestres, qui, avec l'apôtre saint Paul, conversent déjà dans les cieux<sup>2</sup>, et qui, un jour, glorieuses et transformées, contempleront la lumière de Dieu dans sa lumière.

Dieu regardait l'élan de ces âmes, reprend saint Grégoire<sup>3</sup>, quand il posait à Job cette question : « Est-ce sur ton ordre que s'élèveront les aigles ? » Et, en effet, nos propres efforts demeureraient toujours impuissants, si les souffles de la grâce divine ne nous soulevaient pour nous ravir au ciel.

C'est donc en vous que j'espérerai, Seigneur ! « Ceux qui espèrent, dit le prophète Isaïe, prendront les ailes de l'aigle. Ils courront sans se fatiguer, ils marcheront sans se lasser jamais. » Oh ! que cette pensée me rassure ! La science qui enfle ne donne pas des ailes, mais seulement votre grâce et votre miséricorde, ô mon Dieu ! car vous perdez la sagesse des sages, vous réprouvez la prudence des prudents<sup>4</sup>, et vous changez en aigles ceux qui espèrent en vous. Je ne vous demande pas, Seigneur, l'orgueil de l'aigle, l'orgueil d'un esprit vain et d'une gloire mensongère... je vous demande le vol de l'aigle pour m'élever jusqu'à vous et l'œil de l'aigle pour vous contempler.

#### IV

Nul n'a plus mérité ici-bas d'être comparé à l'aigle que l'Évangéliste saint Jean. Et aussi, est-ce le symbole que nos saints livres lui attribuent et que l'Église lui assigne.

Saint Grégoire fait ressortir comme une sublime analogie entre l'oiseau qui fixe avec ses yeux le soleil levant et l'apôtre qui pénétré de son regard l'inénarrable profondeur du Verbe. Et, à son tour, saint Augustin explique pourquoi, parmi les évangélistes, saint Jean est celui qu'on assimile à l'aigle. « C'est, dit-il, que sa prédication s'élève à de plus hauts degrés que toutes les autres, et qu'il élève nos cœurs avec elle. Les trois autres évangélistes semblent plutôt se tenir au niveau de la terre avec le Dieu fait homme, et

<sup>1</sup> Job. xxxix, 27.

<sup>2</sup> Philip. iii, 20.

<sup>3</sup> Moral. xxxi, 47.

<sup>4</sup> Job. xxxix, 27.

<sup>5</sup> Isai. xxxix, 14.

ils insistent moins sur sa divinité. Mais Jean, comme si la marche lui était à charge, tonnait à nos oreilles dès le premier mot de son Évangile, prend d'abord son vol, et il monte, dépassant non-seulement la terre, non-seulement les régions célestes, mais les armées des anges, mais tous les chœurs des puissances invisibles jusqu'à ce qu'il parvienne à Celui par qui tout a été fait et le proclame en ces paroles : Au commencement était le Verbe, et le Verbe était en Dieu, et le Verbe était Dieu <sup>1</sup>. »

O Jean, vous vous étiez reposé au cénacle sur le cœur de votre divin maître. C'est le nid d'aigle que vous aviez choisi... Mais, sortant de votre repos, vous avez pu dire comme David : « J'ai dormi et puis je me suis levé <sup>2</sup>. » L'aigle s'est élancé de son nid, et, déployant ses ailes, il est allé se perdre dans les secrets ineffables de la divinité.

## V

Saint Grégoire compare le Sauveur dans le mystère de son ascension à l'oiseau qui monte vers le ciel ; mais, ajoute saint Ambroise, l'oiseau, dont le vol rappelle l'ascension de Jésus-Christ, est principalement l'aigle qui ne se plaît qu'aux lieux élevés, et suit au plus haut des airs des sentiers inconnus à l'œil de l'homme <sup>3</sup>.

Le Sauveur, durant sa vie mortelle, n'a fait que raser la terre sans contracter aucune de nos souillures, sans s'attacher à nos biens périssables, et, sa mission achevée, il est retourné en toute hâte vers sa patrie céleste.

Mais déjà nous avons montré l'aigle ne s'approchant de la terre que pour saisir sa proie. Il la dérobe et il l'enlève. En cela, dit saint Ambroise, le Seigneur ressemble encore à l'aigle ; car, de même que, pour s'emparer de la proie qu'il convoite, l'aigle choisit un lieu élevé d'où il puisse fondre plus facilement sur elle, de même le Sauveur s'est suspendu d'abord à l'arbre de la croix, et de là, avec un bruit de tonnerre et un coup d'aile terrible, il est allé ravir jusqu'au fond des enfers l'homme que le démon y tenait captif sous sa domination. Il l'a fait captif à son tour, et, chargé de cette noble dépouille, il est rentré victorieux au ciel suivant la parole du Psalmiste : « Vous êtes monté très-haut, vous avez fait la captivité captive, vous avez comblé les hommes de vos dons . »

<sup>1</sup> *In Joan.* VIII, 36.

<sup>2</sup> *Ps.* XIII, 6.

<sup>3</sup> *Prov.* XXX, 19.

## VI

C'est la constante doctrine de saint Paul d'opposer le vieil homme, qui est Adam, à l'homme nouveau, qui est Jésus-Christ. Tant que nous n'avons pas été régénérés par la grâce, nous appartenons au vieil homme, et l'Apôtre nous exhorte sans cesse à nous dépouiller de la vétusté d'Adam pour nous revêtir de Jésus-Christ et entrer à sa suite dans une vie toute nouvelle.

Les saints docteurs appliquent habituellement à ce merveilleux phénomène du renouvellement de notre âme par Jésus-Christ la parole figurée de David : « Ta jeunesse se renouvellera comme celle de l'aigle <sup>1</sup>. Que ce fait du rajeunissement de l'aigle soit exact, dit à ce propos saint Augustin, ou qu'il n'ait d'autre fondement qu'une opinion populaire, ce qui est du moins hors de doute, c'est que la sainte Écriture y fait allusion et qu'elle ne le propose pas à notre méditation sans motif. Laissons de côté, si nous le voulons, l'exactitude du fait matériel, mais pratiquons exactement ce qui nous est signifié par lui. »

Écoutons maintenant saint Ambroise : « En nous annonçant que notre jeunesse se renouvellera comme celle de l'aigle, le Psalmiste a prophétisé la grâce du baptême. L'aigle rajeunit en ce sens que, se dépouillant de ses vieilles plumes, il se pare de plumes nouvelles comme d'un revêtement de jeunesse, et il ressemble en effet alors au jeune aiglon, parce que ses ailes, encore inhabiles et sans expérience, doivent peu à peu s'exercer à voler. De même, nos néophytes, lorsqu'ils se présentent au baptême, se dépouillent de la vétusté du péché, ils se revêtent d'une sainteté nouvelle; ils semblent revivre en recevant la grâce de l'immortalité :... comme l'aigle redevient aiglon, nos néophytes redeviennent enfants. Toutefois, ajoute le même Père, remarquons que David ne dit pas : Votre jeunesse se renouvellera comme celle des aigles, mais bien comme celle de l'aigle. Car il n'a en vue qu'un seul aigle, celui dont la jeunesse se renouvelle en nous, Jésus-Christ Notre-Seigneur, qui, en effet s'est rajeuni comme l'aigle, au jour glorieux de la résurrection. »

En vous seul, Seigneur Jésus, je puis retrouver une jeunesse immortelle, et c'est aussi vous seul qui donnerez à ma jeunesse l'appui et la force dont elle a besoin. Soyez pour moi comme l'aigle qui provoque ses petits à voler, qui vole au-dessus d'eux, étend sur eux ses

<sup>1</sup> Ps. cii, 5.

ailes et les emporte sur ses épaules. Vous volez au-dessus de moi, Seigneur, quand vous rappelez à ma mémoire vos enseignements et vos vertus sublimes. Vous étendez sur moi vos ailes, quand vous faites sentir à mon cœur la douce chaleur de votre amour, et vous m'emporterez sur vos divines épaules, quand, ravi par votre grâce, j'irai, m'appuyant sur elles, me reposer au séjour de la gloire.

## VII

« Les aiglons lèchent le sang, et en quelque lieu que soit un corps mort, l'aigle fond aussitôt sur lui <sup>1</sup>. »

Jésus-Christ, dans son Évangile, a rappelé cette dernière parole du livre de Job, et il se l'est appliquée à lui-même. Voulant prémunir ses disciples contre l'apparition des faux prophètes et des faux christes, il les exhorte à se méfier de ceux qui leur diront : « Le Christ est ici ou il est là. — Mais, où donc sera le vrai Christ? reprennent les disciples, et Jésus leur répond : — Là où sera le corps, c'est là que se rassembleront les aigles <sup>2</sup>. »

Les saints docteurs enseignent unanimement que le corps autour duquel les aigles se réunissent, est celui même du Fils de l'Homme. « Pour déterminer quel est ce corps, dit à ce sujet saint Ambroise, formons d'abord nos conjectures sur ce que peuvent être les aigles. Les aigles sont assurément les âmes justes qui méprisent la terre et qui aspirent au ciel. Déjà n'avons-nous pas nommé ainsi le corps dont la présence attire les aigles? Joseph obtint de Pilate le corps de Jésus-Christ.... Voyez aussitôt les aigles se grouper à l'entour. C'est Marie de Cléophas, c'est Marie-Madeleine, c'est Marie la mère du Sauveur; c'est le collège entier des apôtres. » Et le même docteur prend soin d'ajouter que le corps de Jésus-Christ, n'est pas seulement celui qu'il avait daigné prendre durant sa vie mortelle, en une forme semblable à la nôtre; mais bien aussi ce même corps dont il a dit : « Ma chair est vraiment une nourriture et mon sang est vraiment un breuvage <sup>3</sup>. »

Enfin saint Ambroise rappelle que le corps mystique de Jésus-Christ est l'Église, et que les aigles s'assemblent autour d'elle, parce que ni la sainteté, ni la science, ni rien de ce qui élève les âmes, n'a jamais fait défaut à l'Église.

<sup>1</sup> Job. xxx, 30.

<sup>2</sup> Matth. xxiv, 28.

<sup>3</sup> Joan. vi, 56,

Mais, ce qui, en elle, attire surtout les aigles, c'est la présence de la divine Eucharistie. Voilà le sang que lèchent les aiglons, voilà le corps qui nourrit les aigles.

Dans l'une des salles du Vatican, où la peinture chrétienne a inscrit ses plus belles œuvres, contemplez un moment cette page, belle et sublime entre toutes les autres, qu'on nomme la DISPUTE DU SAINT-SACREMENT!... A la partie supérieure du tableau, les anges et les saints forment deux arcs radieux qui entourent le Père Éternel, et toute cette auguste assemblée contemple dans l'extase l'humanité sainte du Sauveur, glorieusement assis entre son précurseur et sa mère. C'est la représentation du ciel... Mais, abaissez maintenant vos regards. Au-dessous du ciel, l'Église, — et l'Église dans sa manifestation la plus haute, l'Église n'ayant qu'une seule pensée, l'adoration, l'amour, la glorification du très-saint Sacrement. Au centre, la divine Hostie apparaît sur l'autel, et de chaque côté sont groupés en cercle les plus saints et les plus illustres personnages de l'Église. Ici, les grands docteurs qui ont été sa lumière par leur éloquence et par leur science; là, les poètes et les artistes qui l'ont magnifiquement ornée, avec les productions de leur génie, les Augustin, les Jérôme, les Thomas d'Aquin et les Bonaventure, et avec eux, près d'eux, unis dans un même respect et un même culte, les Bramante, les Raphaël, les Dante. Tous célèbrent ensemble le sacrement, qui est au-dessus de tous les cantiques de louanges, tous adorent sous le voile celui que les anges et les saints contemplant dans la gloire. L'Église et le ciel s'unissent, et le point où tout converge, est le corps sacré de Jésus-Christ. — La où est le corps, là se rassemblent les aigles!

Je sors du Vatican, et loin, bien loin des splendeurs de la ville éternelle, j'entre dans une pauvre église de village. — Là, tout près d'un tabernacle modeste, quelques âmes simples sont en prière. Elles n'ont ni la science ni le génie, et cependant ces humbles créatures ont des ailes pour voler vers Dieu! Quelle candeur et quelle pureté de vie! Quel dévouement pour le prochain! Quel saint mépris des choses de la terre, et quel élan vers les choses célestes!... Divine Eucharistie, c'est en vous adorant et en vous aimant qu'elles sont devenues semblables à des aigles. — Là où est le corps, là se rassemblent les aigles<sup>1</sup>.

† FRANÇOIS,  
Évêque de Carcassonne.

<sup>1</sup> Matth. xxiv, 28.

UN RELIGIEUX DOMINICAIN

# LE R. P. HYACINTHE BESSON

SA VIE ET SES LETTRES

PAR E. CARTIER <sup>1</sup>

---

Je n'eus que la peine de me baisser pour cueillir cette fleur. C'est tout à fait la miniature d'Angelico da Fiesole, une âme incroyablement pure, bonne, simple, et une foi de grand saint. Il s'appelle Besson.

LACORDAIRE.

J'ose dire que notre siècle, qui a vu tant de choses, n'en a pas vu de plus étonnante que la résurrection, en France, de l'ordre de Saint-Dominique.

Le dix-huitième siècle avait honni les couvents, la Révolution les avait proscrits. La Restauration même n'osa tenter de les rétablir ; elle laissa timidement les Jésuites, sous un nom d'emprunt, diriger successivement jusqu'à huit petits séminaires ; mais bientôt elle ne se sentit point assez forte pour les défendre contre les passions régnautes, et la Révolution de 1830 s'était assise sur leur sépulcre. Et pourtant les Jésuites n'étaient pas des moines ; c'étaient des clercs réguliers qu'aucun signe extérieur, après tout, ne distinguait des simples prêtres. Mais des moines, de vrais moines, des moines en froc, traversant les rues de Paris en plein soleil, au dix-neuvième siècle, quelle

<sup>1</sup> Paris, Poussielgue. 2 vol. in-8°.

extravagance et quelle audace ! Quel défi jeté aux lois révolutionnaires, aux passions antichrétiennes, que dis-je ? aux préjugés universels ! Aucun des amis de l'abbé Lacordaire, non pas même les plus résolus, les plus inaccessibles au respect humain, n'encouragea son dessein : aucun homme, aucune femme, aucun prêtre, aucun évêque de France. On supportait la restauration des Bénédictins, cachés à tous les regards au fond d'un cloître, et faisant là des livres d'érudition ; les gigantesques travaux de la congrégation de Saint-Maur leur formaient d'avance toute une auréole. Mais les Dominicains n'avaient laissé parmi nous d'autre souvenir que celui de l'inquisition. Qui parlait alors de saint Thomas d'Aquin ? personne. Ressusciter les Dominicains, la plus impopulaire assurément de toutes les familles monastiques, c'était bien la plus étrange, la plus inouïe, la plus impossible des chimères. Et comment comprendre qu'elle fût entrée dans l'esprit de l'abbé Lacordaire, « né dans un siècle troublé *jusqu'au fond* par l'errenr, dont les illusions lui étaient devenues personnelles à un degré qui ne se peut dire », élevé dans les écoles publiques de la France nouvelle, ayant toute sa vie respiré avec amour le plein air de la civilisation moderne, et, sans contredit, devant à cette éducation même et à cet amour la popularité sans exemple des conférences de Notre-Dame ? Comment concevoir qu'à peine investi de cette popularité, pouvant en jouir sans scrupule pour la plus grande gloire de Dieu et le plus grand bien de l'Église sous l'habit sacerdotal, il répudiât de gaieté de cœur, lui l'enfant gâté du dix-neuvième siècle, le succès qui lui était acquis, pour se lancer, contre tous les conseils, dans l'aventure la plus hasardée qui fut jamais ? L'explique humainement qui pourra ! Pour moi, Dieu est là, ou bien il faut dire qu'il n'est nulle part.

Le livre de M. Cartier est le premier qui nous donne l'histoire de cette résurrection dominicaine, dont il a été, dès le commencement, l'assidu et fidèle témoin : *Qui vidit, testimonium perhibuit*<sup>1</sup>. M. Cartier était à Rome avec Besson, au mois de mars 1839, dans la cellule de l'abbé Lacordaire, quand le tailleur vint prendre la mesure du vêtement nouveau qu'allait porter au noviciat de Saint-Dominique l'illustre conférencier de Notre-Dame de Paris. Il assistait à sa prise d'habit, le 9 avril de cette année. Il habitait avec le P. Lacordaire cette petite maison de la rue Honoré-Chevalier, n° 3, qui fut, à Paris, le premier couvent des nouveaux Dominicains, et dans laquelle se tinrent les premières réunions du Tiers-Ordre. Il a souvent accompagné le Père dans ses voyages, et tout spécialement dans ceux où il allait fonder quelque nouveau couvent français. En un mot, ce qu'il raconte, il l'a

<sup>1</sup> Lettre à madame Swetchine, 25 juillet 1836.

<sup>2</sup> Joann., XIX, 35.



vu, et il le raconte avec une simplicité digne du sujet, digne de la devise dominicaine<sup>1</sup>. Si quelque compagnon de Vasco de Gama ou de Christophe Colomb avait laissé la relation de leurs voyages, avec quel légitime empressement ne rechercherait-on pas leur récit ! Je n'entends pas comparer des choses si disparates, mais j'avoue sans détour que je n'attache pas, pour ma part, un moindre intérêt à la déposition d'un témoin oculaire de la résurrection dominicaine. Là aussi les difficultés et les péripéties n'ont pas manqué. Or, la vie du P. Besson, dont il s'agit ici, c'est la vie du P. Lacordaire. Le premier avait à peine vingt-quatre ans quand il s'est donné, lui troisième, au fondateur de la province dominicaine de France, et tous les deux s'en sont allés à Dieu la même année. La mémoire de l'un est donc inséparable de celle de l'autre : puissante recommandation pour l'ouvrage de M. Cartier.

La première partie de la vie de Besson a pourtant son intérêt spécial. Il était né en Franche-Comté, dans cette province si admirablement caractérisée par M. de Montalembert, et que le grand orateur a nommée à si bon droit le Tyrol de notre France. C'est une belle page du livre de M. Cartier que celle où il peint les vieilles mœurs franc-comtoises, ces mœurs que nous ne connaissons plus, et dont la perte est une des ruines les plus déplorables qu'ait faites la Révolution française. Le père de Besson, vieux soldat de l'armée de Condé, ne vit pas la naissance de son fils. L'aïeul, le chef de la famille, dut vendre ses propriétés pour payer la dette d'un parent dont il s'était fait caution. Réduite à demander au travail les moyens d'élever son enfant, madame Besson vint à Paris, où elle entra au service du curé de Notre-Dame de Lorette. Le jeune Besson fut placé par ce dernier dans un pensionnat, où il réussissait très-peu : la passion du dessin captivait dès lors tous ses instants et remplissait tous ses cahiers. Néanmoins un de ses professeurs, M. Roux-Lavergne, le prit en amitié, éleva son esprit vers d'autres régions, et l'introduisit dans l'école de M. Buchez, dont il était alors le principal disciple. Chose singulière ! cette école, assurément beaucoup moins religieuse que politique, devait donner à l'Église trois moines, Réquédât, Piel, Besson, les trois premiers compagnons du P. Lacordaire dans le grand œuvre de la résurrection de l'ordre de saint Dominique. C'est qu'il y avait alors un travail extraordinaire de doctrines, un travail, dont ceux qui n'ont pas été les témoins, ne pourront se faire aucune idée. Le Saint-Simonisme, le Fouriérisme, le Buchézisme, s'y disputaient à l'envi les jeunes intelligences. Les premiers siècles de l'Église avaient vu des philosophes quitter Platon pour l'Évangile ; le nôtre devait voir des

<sup>1</sup> *Non nobis, Domine, non nobis, sed nomini tuo da gloriam.*

esprits élevés, des âmes généreuses, des intelligences dévoyées, mais cherchant la vérité avec un dévouement et un désintéressement sans bornes, quitter à leur tour la sagesse humaine pour la sagesse révélée de Dieu.

L'école de M. Buchez a fait quelque bruit :

Beaucoup en ont parlé, mais peu l'ont bien connue.

Ce n'est pas, certes, le chapitre le moins intéressant de la vie du P. Besson que celui où M. Cartier résume et juge la doctrine du maître. Nous ne pouvons qu'y renvoyer nos lecteurs.

Certes, pour un catholique qui réfléchit, cette doctrine ne soutient pas l'examen ; mais, si l'on veut bien se souvenir que saint Augustin, un si grand esprit ! fut dix ans à se dissuader d'une erreur aussi grossière que celle des Manichéens, on ne sera pas sans indulgence pour ceux qui, en 1833, aux enseignements des Saint-Simoniens et des Fourieristes préférèrent ceux de M. Buchez. Le jeune Besson aurait pu comme un autre s'égarer dans les applications politiques de l'école, et prêcher, les armes à la main, le dogme de la fraternité ; mais heureusement sa vocation décidée pour les arts lui assignait un autre poste. Or l'esthétique de M. Buchez était toute chrétienne.

Suivant lui, le beau ne pouvait être que la splendeur du vrai et du bien ; son idéal, la pensée de Dieu même. Le beau doit donc, disait-il, comme le bon et le vrai, être enseigné par une doctrine religieuse : le catholicisme en est la révélation la plus complète et la plus parfaite. L'art doit être un langage qui manifeste et propage la vérité ; ce doit être un enseignement, un sacerdoce, un apostolat. Au dix-neuvième siècle, l'art doit rompre avec la tradition païenne et égoïste de la Renaissance pour se rattacher à la tradition chrétienne, renouveler la foi des catacombes, et faire revivre tout le symbolisme si fécond du Moyen Age. C'est par ce côté de la doctrine du maître que Besson et Piel appartinrent surtout à l'école de M. Buchez. Ce sont là les théories qu'ils s'efforçaient l'un et l'autre de faire prévaloir dans la revue buchézienne, *l'Européen*, et que Besson tentait d'appliquer dans ses premiers dessins et dans ses peintures.

Cependant la grâce faisait son œuvre : plusieurs disciples de M. Buchez en vinrent à penser que, puisque le catholicisme était spéculativement vrai, il fallait l'étudier et le pratiquer. « Il s'était formé dans l'école, dit M. Cartier, le parti du catéchisme. » Ceux qui consultaient ce petit livre y trouvaient une supériorité de doctrines qui les rendait vainqueurs dans les discussions, et qui les amenait peu à peu à être conséquents avec leurs principes. Roux-Lavergne et Besson furent les premiers à marcher complètement dans la vérité : au mois

de mai 1857, ils se confessaient au vénérable curé de Notre-Dame des Victoires, et ils lui amenèrent bientôt plusieurs de leurs amis.

A partir de ce moment, les propos de l'atelier devinrent insupportables à Besson ; il partit pour Rome avec sa mère dans l'automne de 1838. Cabat, le paysagiste déjà célèbre, était le compagnon de ses études artistiques. La piété de Besson était dès lors très-vive. « En face de lui, dans son atelier, il avait placé la petite statuette de Royaumont, pur souvenir de la France et du Moyen Age, douce image de la Vierge devant laquelle avait prié saint Louis : une lampe brûlait en son honneur, jour et nuit, suivant la coutume italienne. » La charité du néophyte était sans mesure. Dans un séjour de six semaines qu'il fit à Assise pour y étudier Cimabue et Giotto et pour y prier saint François, après avoir distribué aux pauvres tout ce qu'il avait, il emprunta deux cents francs pour continuer de faire l'aumône.

Cette correspondance à la grâce, remarque à bon droit M. Cartier, lui méritait une vocation plus sainte. L'âme de Besson était trop pure pour ne pas aimer la beauté de la vie religieuse ; ses moments les plus heureux étaient ceux qu'il passait dans les couvents, au milieu des disciples de saint Bruno et de saint François. Et combien ses vœux secrets devinrent plus ardents lorsque l'abbé Lacordaire vint à Rome prendre l'habit de Saint-Dominique, avec Réquédât, que Besson avait connu et aimé à l'école de M. Buchez. Mais comment obtenir le consentement de sa mère ?

Pour imiter ceux qu'il n'avait pu suivre, Besson désira, autant qu'il le pourrait, pratiquer du moins la vie religieuse dans le monde et former une association de peintres qui travailleraient en commun à la gloire de Dieu. C'est à sa prière et à celle de Piel, qui était demeuré à Paris, que, le 21 juillet 1839, le P. Lacordaire dressa le règlement de la confrérie de Saint-Jean-l'Évangéliste, dont le but était la sanctification de l'art et celle des artistes. Cette confrérie s'établit d'abord à Paris, sous la direction de Piel ; elle réunit sur-le-champ plusieurs artistes distingués, disciples convertis de M. Buchez, Eugène Bion, Jean Duseigneur, entre autres, et d'autres jeunes gens unis de cœur aux desseins du P. Lacordaire. Besson et M. Hallez, connu depuis par tant de picuses et suaves compositions, fondèrent à Rome la même confrérie ; Bonnassieux, qui devait produire la statue colossale de Notre-Dame de France, et Gounod, le grand musicien, en firent à l'instant partie.

Cette œuvre ne demeura point isolée. Les médecins eurent leur confrérie de Saint-Luc, à laquelle Dieu donna pour prier un homme qui à une foi profonde unissait une intelligence d'une trempe supérieure, Jean-Paul Tessier, que son ardeur et l'âpreté de sa polémique ont fait méconnaître de plusieurs, mais qui n'en fut pas

moins l'un des savants de notre âge qui ont le mieux mérité de la science et de la religion. A l'imitation des médecins, les avocats établirent la confrérie de Saint-Yves, et les graveurs celle de Fra-Angelico de Fiesole. Les règlements de ces diverses confréries ne différaient que par les devoirs spéciaux de chaque profession. Le fond était le même : une vie sérieuse dans le monde et des efforts communs dans l'état qu'on avait embrassé pour y établir le règne de Jésus-Christ. M. Cartier regrette avec raison que ces confraternités pieuses aient cessé d'exister lorsque fut rétabli en France le Tiers-Ordre de Saint-Dominique. Cette dernière institution, approuvée par l'Église et enrichie de ses grâces, avait assurément une forme religieuse plus parfaite; mais, en conservant des associations professionnelles qui appelaient à elles un plus grand nombre de chrétiens, on pouvait exercer sur la société une action bien plus étendue.

Du reste, les confréries de Saint-Jean-l'Évangéliste, de Saint-Luc, de Saint-Yves et de Fra-Angelico, malgré leur courte durée, n'en témoignent pas moins de la sève morale de ce temps-là et de l'action pratique, si injustement contestée, qu'exercèrent immédiatement les premières conférences de l'abbé Lacordaire. Il réfutait ses détracteurs à la manière de ces philosophes grecs devant qui l'on niait le mouvement, il marchait.

Cependant Besson travaillait avec ardeur à son premier tableau, la *Résurrection de Lazare*. Mais, dit M. Cartier, cette œuvre resta inachevée, parce que vint enfin l'heure tant désirée où l'artiste put tout abandonner pour suivre Notre-Seigneur.

Le P. Lacordaire et Réquédât faisaient leur noviciat dominicain à la *Quercia*, à une demi-lieue de Viterbe. Il y avait là une image miraculeuse de la Vierge, consacrée par trois siècles et plus de vénération. Besson vint au couvent pour en faire une copie, que le P. Lacordaire voulait emporter partout où il irait avec ses compagnons, comme le palladium, si ce mot peut trouver place ici, de l'œuvre dominicaine. L'ouvrage terminé, l'artiste fit le vœu de renoncer à son goût le plus cher, de renoncer à la peinture, si sa mère lui permettait de se faire moine. Ce vœu fut exaucé. Le jour de Pâques 1840, après un sermon du P. Lacordaire à Saint-Louis des Français, l'héroïque mère engagea elle-même son unique fils à suivre sa vocation, ne cessant pendant deux jours de lui en parler et se montrant chaque fois plus résignée et plus pressante. Qu'y a-t-il de plus beau dans la vie de sainte Monique?

Le 16 mai 1840 est une date précieuse pour l'histoire du rétablissement des Frères Prêcheurs en France. C'est le jour où le P. Lacordaire, déjà profès, s'installa à Rome, avec ses compagnons, dans le couvent de Sainte-Sabine, si longtemps habité par saint Dominique.

On y montrait, comme un rameau prophétique, le rejeton qui avait poussé l'année précédente au pied de l'oranger du saint patriarche, pendant le noviciat du P. Lacordaire. Le matin, ce dernier avait célébré la messe dans la propre cellule du saint fondateur de son Ordre. Le soir, il réunit ses compagnons dans la chapelle du noviciat, et son exhortation commença par ces mots : « Mes frères, nous voici réunis pour une œuvre effroyablement difficile. »

Il y avait là six Français et un Polonais. Les six Français étaient le P. Lacordaire, Réquédât, doux et fort jeune homme, qui eut sur tous les autres la gloire d'avoir été son premier compagnon ; Piel, ami de Réquédât, comme lui disciple de Buchez, comme lui frappé par la mort d'un arrêt précoce, jeune architecte protégé par M. Guizot et dont la réputation commençait à poindre, esprit mâle et fait pour le commandement, artiste d'un grand talent, écrivain plein de verve, parleur éloquent ; Besson, que nous connaissons déjà et que nous connaissons mieux encore ; Hershheim, né juif, sorti au premier rang de l'école normale, investi par l'Université d'une chaire de philosophie, puis démissionnaire pour accourir à l'appel du *Mémoire pour le rétablissement des Frères Prêcheurs* ; enfin un prêtre, l'abbé Jandel, lui aussi lauréat de l'Université, le héros du collège de Nancy, comme Henri Lacordaire l'avait été du collège de Dijon, mais le seul des six qui n'eût point traversé le monde avant d'entrer dans la vie religieuse ; il avait passé directement du collège dans le sanctuaire, et son évêque l'avait fait, bien jeune encore, supérieur du petit séminaire de Pont-à-Mousson. Le Polonais était un jeune officier qui avait servi avec feu dans la campagne de 1831 pour l'indépendance de sa patrie, mais il ne devait point persévérer dans un combat d'un autre ordre et suivre jusqu'au bout le P. Lacordaire dans les hasards où il venait de se jeter. Cela se passait, il y a vingt-cinq ans ; *grande mortalis ævi spatium !* eût dit Tacite. Des six Français que nous venons de nommer, cinq ont fait de grandes et saintes morts. Un seul survit, et depuis quinze ans il est maître général de l'Ordre de Saint-Dominique.

C'était la mission providentielle du P. Lacordaire, c'était sa vocation propre de rallier à sa tunique blanche les rationalistes convertis. Mais il ne faut pas croire que la grâce de Dieu n'en sût pas faire de vrais moines. « Je voudrais, écrivait le Père à madame Swetchine, que vous puissiez voir ces âmes-là un quart d'heure. » Il faut les voir en effet dans le livre de M. Cartier. Il faut voir comme ils étaient humbles et comme ils étaient pénitents. Ceux qui ne connaissent du P. Lacordaire que sa condescendance pour les temps nouveaux seront assurément bien surpris d'apprendre à quel degré d'austérité il pratiquait personnellement ces flagellations secrètes, que beaucoup de

chrétiens de notre siècle regardent comme de pieuses exagérations d'un autre âge.

C'est au milieu de cette paix, de ces austérités et de ces études que le P. Lacordaire eut une de ces illuminations soudaines qui ont si souvent marqué sa vie d'un sceau supérieur, et qu'il vint en France remporter sa troisième et décisive victoire.

« Le *Mémoire pour le rétablissement des Frères Prêcheurs* (c'est M. Cartier qui parle) avait été son premier succès. Il avait plaidé devant son pays la légitimité et l'utilité des ordres religieux ; il avait proclamé, au nom de la conscience et de la liberté, les droits de ces institutions si fécondes dans le passé, si désirables pour l'avenir ; il avait demandé à l'opinion, reine du monde, d'infirmier les lois injustes et surannées qui s'opposent chez nous à toute association où Dieu peut intervenir : aucune voix ne s'était élevée contre lui. Sur ce terrain, déblayé désormais des vieux préjugés antimonastiques, il avait élevé un monument admirable à la gloire de saint Dominique : c'était un second triomphe. Mais ce n'était pas tout ; il restait à prendre acte en personne de ce second succès, à faire preuve d'une confiance absolue, illimitée dans l'opinion publique ainsi préparée, à faire accepter de la France le spectacle de ce froc impopulaire qu'elle n'avait pas vu depuis cinquante ans. Le 14 février 1841, dix ans juste, jour pour jour, après le sac de l'archevêché de Paris, le P. Lacordaire paraissait dans la chaire de Notre-Dame avec sa tête rasée, sa tunique blanche et son manteau noir. Il avait pris pour sujet de son discours, *la vocation de la nation française*, afin de couvrir de la popularité des idées l'audace de sa présence. Le lendemain, le ministre de la justice et des cultes l'invitait à un dîner de quarante couverts qu'il donnait à la chancellerie. C'était là certes pour la liberté religieuse une grande victoire. M. Isambert en fit le sujet d'une interpellation parlementaire, mais avec si peu de succès qu'il descendit de la tribune en laissant éclater son dépit par ces paroles : « Ma foi ! si vous voulez le rétablissement des ordres monastiques, je ne m'y oppose pas. »

Mais au moment même où cet éclatant échec des passions antimonastiques venait couronner en France le triomphe obtenu par l'habit dominicain dans la chaire de Notre-Dame, tout faillit être anéanti à Rome par la péripétie la plus imprévue. Le P. Lacordaire était rentré en Italie avec de nouvelles recrues ; un noviciat français allait être inauguré à Saint-Clément ; quatorze frères devaient y prendre l'habit ; une retraite était annoncée pour les y préparer. Tout à coup, le 5 mai 1841, défense est faite à ces Français de prendre l'habit à Rome ; ordre leur est donné de se séparer en deux bandes, dont l'une est envoyée en Piémont et l'autre à Viterbe ; toute direction est ôtée au P. Lacordaire sur l'une comme sur l'autre. Le Père dut com-

muniquer immédiatement ces ordres à son petit troupeau. Pas un n'en fut découragé. La retraite se continua et s'acheva dans le plus grand calme. Après quoi, la moitié des retraitants partit sans murmure pour la Quercia, l'autre moitié pour Bosco, et le P. Lacordaire, demeuré seul dans Saint-Clément désert, écrivait à M. de Montalembert : « Jamais je n'ai supporté avec plus de tranquillité aucune blessure. »

Quelle était la cause de cette catastrophe ? Le P. Lacordaire l'indiqua dans une de ses lettres à madame Swetchine<sup>1</sup>. Mais il se montre plus explicite encore en écrivant à M. de Montalembert.

Rome, à la Minerve, 19 juillet 1841.

Enfin, mon cher ami, nous tenons la clef de tout le mystère.

Le 8 de ce mois, le P. Modena, compagnon du Maître du sacré palais, est allé prendre congé du Pape. Le Saint-Père lui a demandé de nos nouvelles, lui a témoigné toute sa satisfaction de notre obéissance et lui a protesté n'avoir été conduit, dans notre affaire par aucune impression qui me fût défavorable, la décision ayant eu pour cause *certaines circonstances*, d'où l'on ne pouvait rien conclure contre moi. Le Saint-Père avait lu tout ce qui avait été mis dans les journaux à notre sujet, et il est à croire, vu l'effusion de sa conversation, qu'il avait été très-content de notre discrétion, comme tout le monde l'a été à Rome.

Mais restait à savoir quelles étaient les circonstances mystérieuses auxquelles le Pape faisait allusion.

Quelques jours après, le P. Buttaoni lui-même, Maître du sacré palais, va à l'audience. Le Pape également s'informe de moi, et le P. Buttaoni, sachant déjà l'entretien précédent, croit voir que l'intention du Saint Père est de s'expliquer, et, en homme habile, il lui témoigne l'étonnement que lui a causé la décision prise à notre égard, vu l'intérêt que Sa Sainteté m'a toujours montré et l'absence de tout motif qui justifie une pareille rigueur.

Là-dessus, le Pape s'ouvre comme une boîte. Il raconte que le cabinet de Vienne lui a envoyé une brochure, imprimée à Paris l'an dernier sous ce titre : *Du clergé français à Rome*, par M. Georges Dalcy ; — que, dans cette brochure (où l'on fait le plus grand éloge de moi), je suis montré comme le successeur de M. de la Mennais, mais bien plus adroit que lui, tournant les difficultés, biaisant, fauflant les idées, devenant plus hardi ou plus timide selon les circonstances, etc., etc. — Que sur la vue de cette brochure communiquée par Vienne, lui, Pape, a cru devoir, par prudence, ne pas permettre une chose *aussi éclatante* que l'établissement d'un noviciat français dominicain à Rome même ; mais que, du reste, il est parfaitement content de ma conduite et qu'il n'a absolument rien contre moi.

Je te confie tout cela sous le secret le plus absolu. Je n'en écris qu'à toi, à madame Swetchine et à.... Car nous devons à Dieu le sacrifice de nous

<sup>1</sup> Lettre du 19 juillet 1841.

taire. Il a béni notre silence jusqu'aujourd'hui. Gardons-le maintenant qu'il nous serait si avantageux de le rompre, sinon publiquement, du moins par la conversation.

Oserai-je le dire ! il me semble qu'on ne saurait trop admirer ce langage. « Avoir raison, a dit Fénelon, et souffrir de passer pour avoir tort, laisser en silence triompher celui qui a tout le tort de son côté, c'est là vraiment vaincre le mal par le bien, comme le commande saint Paul. »

Au jour de la dispersion de Saint-Clément, Besson fut de ceux qui furent exilés à Bosco.

« Bosco, dit M. Cartier, ce n'était plus Rome et ses souvenirs, Sainte-Sabine et ses horizons, Saint-Clément avec sa basilique et le voisinage du Colisée. Mais ce qui consolait nos Français, c'est que de là ils pouvaient apercevoir les Alpes, c'est-à-dire les frontières de leur patrie. La terre qui les portait maintenant avait été d'ailleurs arrosée du sang de leurs pères et illustrée par leurs victoires. La veille de Marengo, le général en chef Bonaparte avait logé au couvent de Sainte-Croix de Bosco, et cette hospitalité glorieuse avait préservé le cloître bâti par S. Pie V d'une destruction certaine. »

Bosco fut la seconde étape des Dominicains français ; la tombe de Réquédad avait marqué la première, celle de Piel devait marquer la seconde. Six mois après cette mort, la catastrophe de Saint-Clément était réparée, les frères français de la Quercia étaient réunis à ceux de Bosco.

Ce dernier couvent devint le séminaire de la province dominicaine de France jusqu'à l'acquisition de Chalais, nid d'aigles découvert par le P. Lacordaire pendant la station qu'il prêcha à Grenoble en 1844, et d'où la vue s'étend par deux larges échancrures, à travers des rochers, des bois et des prairies, d'un côté sur la splendide vallée du Graisivaudan, et de l'autre jusqu'à la plaine où la Saône et le Rhône font à Lyon une ceinture de leurs eaux<sup>1</sup>. C'est à Chalais que le Père transporta le noviciat français sous la direction du P. Besson en 1845 : c'est là que le grand conférencier aimait à se reposer entre deux stations, c'est-à-dire, suivant un mot heureux de M. Cartier, entre deux victoires.

Je dis entre deux victoires, car ce temps-là est l'âge héroïque du P. Lacordaire.

En 1838, il avait prêché à Metz, devant l'élite des corps savants de l'armée, sa première station de province, et publié sa *Lettre sur le Saint-Siège*. L'année suivante avait paru le *Mémoire pour le rétablis-*

<sup>1</sup> Ce délicieux paysage a été peint de main de maître par M. Cabat : son tableau est au collège de Sorèze.



sement des Frères Prêcheurs ; l'année d'après, la *Vie de saint Dominique*. Puis les triomphes oratoires s'étaient succédé sans interruption. Le 14 février 1841, il prêchait à Notre-Dame de Paris son discours sur la *Vocation de la nation française*, et l'hiver le trouvait à Bordeaux, cette autre capitale de la parole, qu'il tint, cinq mois durant, suspendue tout entière à ses lèvres. En 1842, ce fut le tour de Nancy, où le Père couronna sa station par l'inauguration de son premier couvent. En 1843, il reprenait à Paris le cours de ses conférences, qui ne finit qu'en 1851. En 1844, il donnait en outre la station de Grenoble et fondait Chalais. En 1845, Lyon, en 1846, Strasbourg, en 1847, Liège et Toulon, en 1848, Dijon, l'applaudissaient à l'envi. C'est en 1848 qu'il établit à Flavigny son troisième monastère. Le quatrième fut celui de Paris, fondé le 1<sup>er</sup> novembre 1849. En 1850 était érigée canoniquement la province dominicaine de France, et c'était dans son sein que le choix du Souverain Pontife allait chercher le Maître général des Frères Prêcheurs. Le Tiers-Ordre enseignant commençait en 1852. L'année suivante, le Père installait ce Tiers-Ordre à Oullins. En 1854, il accomplissait à Toulouse sa cinquième fondation et prenait la direction de l'école de Sorèze. Cette chronologie a son éloquence.

Mais revenons au P. Besson.

La sainteté de cet admirable religieux le désignait entre tous pour les fonctions si délicates de maître des novices. Il les remplit peu de temps ; mais avec une tendresse de cœur et une suavité dignes de saint François de Sales. Je regrette que l'espace me manque pour transcrire ici une allocution de lui que nous a conservée M. Cartier pour une vêtue. L'amour des âmes rendait Besson éloquent ; aussi était-ce un missionnaire incomparable. Il peignait, avec la parole comme avec le pinceau, des tableaux pleins de couleur et de sentiment. Mais sa puissance était surtout dans sa physionomie : comme le P. de Ravignan, il rayonnait la sainteté. « Celui-là n'a pas besoin de parler, disait un paysan lorrain ; il convertit rien qu'en vous regardant. » Un soldat français, que son éloignement empêchait d'entendre, disait à son voisin : « Cet homme-là, c'est un crucifix qui parle ! »

« Aussi dès son début, écrit M. Cartier, ses succès furent étonnants ; il renouvela les conversions si rapides et si nombreuses des temps apostoliques. Il fut appelé à évangéliser un village dont le pasteur ne voyait jamais dans son église que quelques femmes âgées. Le premier soir, quelques curieux et quelques malveillants vinrent voir le prédicateur ; le lendemain, l'église était pleine ; avant la fin de la retraite, tous les cœurs étaient changés et convertis : il n'y eut qu'une personne qui ne put approcher de la sainte table, parce que sa vie passée nécessitait des dispenses longues et difficiles à obtenir. »

C'est au milieu de ces succès apostoliques que le tremblement de terre de 1848 surprit les Dominicains français. « Ils acceptèrent la république sans enthousiasme comme sans crainte, sachant que rien n'arrive sans la permission de Dieu, et que ce ne sont pas les formes politiques, mais les doctrines, qui font le bonheur des peuples. » Je n'étais pas de ceux qui applaudirent à la république, mais je ne saurais trop unir mon témoignage à celui que rend ici M. Cartier : « La conduite du P. Lacordaire, à cette époque, a été peu comprise, même par quelques-uns de ses amis les plus anciens et les plus fidèles. Elle fut digne cependant de son noble caractère, digne de toute sa vie. Il vit tomber sans regret, il est vrai, ce qui tombait, mais il ne salua pas avec joie la république ; il l'accepta seulement, ferme, généreux, conciliant, ne faiblissant devant aucune crainte, et ne flattant aucune passion populaire. »

Voilà le vrai.

Quand j'ai connu Lacordaire, il avait dix-sept ans. Dès ce moment jusqu'à sa mort, je ne l'ai jamais perdu de vue. En politique je n'étais pas son frère de lait, et nous avons différé souvent dans l'appréciation des hommes et des choses de notre temps. J'ai donc quelque droit d'être cru quand, après M. Cartier, je rends témoignage, moi aussi, de ce que je sais, quand je viens en déposer ici comme je ferais si je déposais en justice.

Avant tout, je voudrais n'employer que des mots bien définis.

Lacordaire n'a jamais été démocrate : plusieurs fois, dans sa correspondance la plus intime, il a protesté contre la fausse application qui lui était faite de cette dénomination. Né dans Athènes, il eût été avec Aristide contre Thémistocle ; en France, il était « de ceux que le mouvement de 1789 a élevés et qui n'entendent point descendre ; » mais il souhaitait la prépondérance des classes éclairées, non celle de la multitude : donc il n'était pas démocrate.

Quant aux formes de gouvernement, la forme républicaine était loin d'avoir sa préférence. Le 11 décembre 1832, en se séparant à toujours de M. la Mennais, il lui écrivait ceci : « Je quitte la Chesnaie, à cause de la différence de nos pensées sur l'Église et sur la société. Je crois que, durant ma vie et bien au delà, la république ne pourra s'établir ni en France, ni en aucun autre lieu de l'Europe, et je ne pourrais prendre part à un système qui aurait pour base une persuasion contraire. »

En 1838, dans sa *Lettre sur le Saint-Siège*, il imprimait : « On pourrait dire qu'il n'existe en France que deux partis, les deux partis monarchiques, si l'on ne découvrait à fond de cale de la société je ne sais quelle faction qui se croit républicaine, et dont on n'a le cou-

rage de dire du mal que parce qu'elle a des chances de nous couper la tête *entre deux monarchies*. »

En 1848, à Paris, devant le club de *l'Union*, interpellé sur les paroles qu'on vient de lire, Lacordaire faisait cette déclaration solennelle : « Le 24 février 1848, il n'y avait pas en moi UN ATOME de républicain<sup>1</sup>. »

Est-ce clair?

J'entends dire : Et *l'Ère nouvelle*?

Mon Dieu ! n'ayons pas deux poids et deux mesures. En 1848, avant la victoire de juin, quand la royauté était en fuite, quand l'armée et la bourgeoisie étaient également démonétisées ; quand les clubs se rouvraient d'un bout de la France à l'autre, et que les ateliers nationaux étaient maîtres de Paris ; — qui, parmi les honnêtes gens, n'a pas fait des vœux, sincères alors, pour le triomphe de la république honnête et modérée ? Quel était en ce moment, en politique, le langage de nos évêques ? Quel était celui du journal *l'Univers* ? Était-ce un langage antirépublicain ?

Eh bien ! dans ce même moment, où tous ceux qui avaient accepté Louis-Philippe étaient traînés aux gémonies, où l'on ne voulait plus que des hommes nouveaux (ou du moins sans engagement avec ce qui venait de finir), il y eut des cœurs dévoués à l'Église qui crurent la servir en créant, au milieu du tumulte de ce temps, un journal sans passé, à qui l'on ne pût reprocher ses articles de la veille ou de l'avant-veille, et qui par conséquent, tout en défendant la foi et la liberté des catholiques, aurait chance d'être cru quand il déclarerait faire acte d'une adhésion loyale à l'expérience que le pays allait faire de la nouvelle forme de gouvernement.

Les hommes dont je parle étaient des hommes assurément très-remarquables, mais enfin ils n'avaient pas la célébrité et l'autorité du P. Lacordaire, tout-puissant, en cet instant-là même, dans la chaire de Notre-Dame. Ils eurent donc la pensée qu'il était l'homme providentiel, l'homme par excellence de la situation, et ils le pressèrent vivement de se mettre à la tête de l'œuvre projetée. « Le trouble et l'incertitude, lui disaient-ils, règnent parmi les catholiques. Les points de ralliement disparaissent dans une confusion qui peut devenir promptement irremédiable, nous rendre à jamais hostile le régime nouveau, et nous ôter les chances d'obtenir de lui les libertés que le gouvernement antérieur nous avait obstinément refusées. La république, ajoutaient-ils, est bien disposée pour nous ; nous n'avons

<sup>1</sup> *Biogr. des candidats à l'Ass. nationale par un vieux montagnard : LACORDAIRE (Henri) devant le Club de l'Union. Sténographié par Corby. — Je possède cette brochure.*

à lui reprocher aucun des actes d'irrégion qui ont signalé les débuts de la révolution de 1830<sup>1</sup>. Elle croit, elle espère en nous ; faut-il la décourager ? Que faire d'ailleurs ? A quel autre parti se rattacher ? Qu'y a-t-il devant nous que des ruines ? Et qu'est-ce, après tout, que la république, sinon le seul gouvernement possible d'une société, quand elle a perdu toutes ses ancrs et toutes ses traditions ? »

« A ces raisons de circonstance, c'est le P. Lacordaire qui parle, mes deux interlocuteurs joignaient d'autres vues plus générales, puisées dans l'avenir de la société européenne et dans l'impuissance où était la forme monarchique d'y retrouver jamais des éléments de solidité. *Je n'allais pas de ce côté aussi loin qu'eux* ; la monarchie tempérée me paraissait toujours, malgré ses fautes, *le plus souhaitable des gouvernements*, et je ne voyais dans la république qu'une nécessité du moment, qu'il fallait accepter avec sincérité jusqu'à ce que les choses et les idées eussent pris *naturellement* un autre cours. Cette divergence était grave. Cependant le péril pressait, et il fallait s'abdi-quer ou bien apporter à la société, ébranlée certes jusque dans ses fondements, le concours de lumières et de forces dont chacun pouvait disposer. Appelé par des voix amies à me prononcer, pressé par elles, je cédaï, malgré ma répugnance, à l'empire des événements. »

Voilà les loyales explications que dictait, à son lit de mort, le P. Lacordaire sur cette époque si controversée de sa vie. Et ce n'étaient pas là des atténuations inventées après coup, c'était la vérité même, telle que je l'ai sue dans le temps, et de la bouche du P. Lacordaire en personne, et de celle d'un ami commun de notre jeunesse, qui faisait partie du conseil de l'*Ère nouvelle*, M. Lorain. Il en existe encore du reste un témoin vivant, c'est M. Cartier. Il existe enfin une lettre du P. Lacordaire, directement adressée à ses collaborateurs, le 26 mai 1848, lettre qui dépose irréfragablement de sa dissidence avec eux, et de l'intention où il était dès lors de se retirer entièrement de la direction de cette feuille, comme il le fit trois mois plus tard.

C'est encore sous le coup des événements et sous la pression de ses amis de Paris que le P. Lacordaire se laissa porter à l'Assemblée constituante. « Je pouvais, écrivait-il, je pouvais, me dire, il est vrai, que j'étais religieux, et me cacher sous mon froc comme derrière un bouclier. Mais j'étais un religieux *militant*, prédicateur, écrivain, en-

<sup>1</sup> La destruction générale des croix de mission, la dévastation de Saint-Germain-l'Auxerrois, le sac et la démolition de l'Archevêché. Il n'y eut rien de pareil en 1848, et cette différence tient assurément, en grande partie, à l'influence momentanée qu'eut l'école de M. Buchez, du 24 février au 15 mai 1848.

vironné d'une sympathie qui me créait, semblait-il, des devoirs autres que ceux d'un Trappiste ou d'un Chartreux. Ces considérations pesaient sur ma conscience. » Elles pèseront aussi sur le jugement de la postérité : elle en tiendra compte.

Le tort du P. Lacordaire ne fut pas, disons-le, d'avoir accepté un siège à l'Assemblée constituante, comme le fit, aux applaudissements de tous, un de nos plus vénérés évêques. En effet, la présence du froc dominicain parmi les élus du suffrage universel était, à elle seule, pour la liberté des ordres religieux en France, une victoire considérable ; qu'on veuille bien ne pas l'oublier, cette liberté date de là, elle date de 1848. Le tort véritable du P. Lacordaire, fut de mal choisir sa place dans l'Assemblée ; il avait la candeur du cloître, il lui manquait la clairvoyance et la sagacité de l'homme politique. Simple républicain du lendemain, il se laissa persuader qu'il ne pouvait trop brûler ses vaisseaux, si, dans une assemblée pleine de républicains de la veille, il voulait être efficacement utile à l'Église. « C'était une faute assurément, a-t-il dit lui-même, car, ajoutait-il, j'étais un républicain trop jeune encore pour prendre une place aussi tranchée, et la république était trop jeune elle-même pour que je lui donnasse un gage aussi éclatant de mon adhésion. »

Mais cette faute, combien a-t-elle duré ? Elle a duré quinze jours. L'Assemblée constituante s'était ouverte le premier mai 1848. Le P. Lacordaire assista, impassible sur son banc, à l'invasion du 15 mai, signalé entre tous par son froc blanc aux menaces des émeutiers. « Nous demeurâmes trois heures, dit-il, sous l'opprobre d'un spectacle où le sang ne fut pas versé, où le péril peut-être n'était pas grand, mais où l'honneur eut d'autant plus à souffrir. Le peuple (si c'était le peuple) avait outragé ses représentants, sans autre but que de leur faire sentir qu'ils étaient à sa merci. Pour moi, pendant ces longues heures, je n'eus qu'une seule pensée, qui se reproduisait à toute minute sous cette forme monotone et implacable : La république est perdue. » Le 16 mai, le P. Lacordaire donnait sa démission de représentant du peuple ; il avait vu de ses yeux la complicité de Louis Blanc et des hommes de ce parti dans la violation de la représentation nationale : il ne pouvait donc plus demeurer à la place qu'il avait choisie. Il ne pouvait pas davantage en prendre une autre sans par là même rendre suspecte la sincérité de son attitude précédente. « La force des choses, ajoute-t-il avec raison, m'ordonnait donc d'abdiquer. On devait m'accuser d'inconséquence, d'inhabileté politique, et même de manque de courage ; mais je trouvais dans ma conscience une compensation à cette chute : il faut savoir descendre devant les hommes pour s'élever devant Dieu. »

Et maintenant que celui d'entre nous qui ne s'est jamais trompé dans nos révolutions politiques, lui jette la première pierre.

Du reste, ce qui achève de justifier le P. Lacordaire, ce qui ne permet pas de faire de lui, à un degré quelconque, un homme de parti, c'est la neutralité politique de ses religieux à cette même époque. Aucun d'eux ne sortit du pur ministère apostolique. Tous continuèrent à servir utilement leur pays, mais par quels moyens? Par la prière, par l'exemple, par la prédication de l'Évangile. Les flots révolutionnaires vinrent battre un instant les murs du convent de Nancy; mais la douceur du P. Besson fut le grain de sable qu'opposa la Providence à leur fureur. M. Cartier cite de lui une instruction très-juste et très-belle sur les formules favorites de l'époque. « On emprunte au christianisme, disait le prédicateur, les mots de liberté et de fraternité, mais c'est pour les interpréter avec l'esprit du paganisme. Les révolutions continueront tant que la liberté ne voudra pas s'unir à la foi. A quoi sert l'union des bras sans l'union des cœurs? Et l'union des cœurs ne peut se faire que par le cœur de Jésus-Christ. »

Mais le P. Besson ne devait pas rester longtemps prieur de Nancy. Le 27 septembre 1850, Pie IX nommait le P. Jandel vicaire général des Frères Prêcheurs, et l'un des premiers actes de ce dernier, fut d'appeler à Rome le P. Besson, pour l'assister dans sa tentative de réforme, et pour représenter près de lui la province de France.

Cette question, si complexe et si délicate, de la réforme dominicaine n'est point de celles qu'on peut se permettre d'effleurer, en passant, dans une revue. En attendant qu'il me soit donné de l'aborder, avec le développement qu'elle exige, dans la *Vie du P. Lacordaire*, je ne puis donc que renvoyer le lecteur au résumé qu'en donne ici M. Cartier. C'est dans les intermèdes de la lutte qu'il soutint sur ce terrain brûlant de la réforme, que le P. Besson exécuta, plus hâtivement qu'il ne l'aurait voulu, ses remarquables peintures de Saint-Sixte, désormais connues des lecteurs du *Correspondant*<sup>1</sup>. C'est aussi dans l'un de ces intermèdes qu'il fit son premier voyage en Orient.

L'Ordre de Saint-Dominique avait en Asie un passé glorieux; la mission de Mossoul remontait au temps même du saint Patriarche. Le P. Jandel, impatient de rouvrir à ses religieux tous les champs de bataille de l'apostolat dominicain, s'empressa d'offrir celui-ci à la province de France. Le P. Besson y fut envoyé en 1857.

Comme l'a dit *l'Année Dominicaine*, M. Cartier a écrit cette dernière phase de la vie du Père avec un vrai talent. en lisant le *Voyage*

<sup>1</sup> Voir le numéro d'avril 1856.

*de la Palestine*, on croit entendre un témoin oculaire, un de ces chevaleresques pèlerins des anciens jours, nommant aux siens, à son retour de Terre-Sainte, les sites admirables qu'il a contemplés, les rivages où il a abordé, le désert où il a planté sa tente, les monastères où il a trouvé une affectueuse et patriarcale hospitalité, le tombeau des vieux prophètes qu'il a salué sur sa route, les traces des Croisés subsistant au milieu des ruines, Bethléem, Nazareth, Jérusalem. M. Cartier s'est élevé plus d'une fois à la hauteur des souvenirs qu'il rappelait; il s'est senti lui-même inspiré, et il est sorti de sa plume des pages qui ont leur place parmi les belles pages de notre littérature

J'aimerais à le suivre sur les bords du Tigre et dans ce couvent de Mar-Yacoub, le Chalais de l'Orient, poste avancé de la civilisation catholique au cœur de l'hérésie nestorienne, à l'entrée des âpres montagnes du Kurdistan. J'aimerais à redire les prodiges de dévouement, de prudence et de charité qu'y accomplit le P. Besson, soit dans son premier séjour de 1857, soit au moment suprême de sa vie, car c'est à Mar-Yacoub qu'il devait trouver la fin de ses travaux, le 4 mai 1861. « Sa tombe est là, dit M. Cartier, comme une prise de possession de cette terre qu'il voulait convertir et comme un phare qui appelle ses continuateurs. »

Mais cet article est déjà bien long et il faut savoir se borner. J'espère en avoir dit assez pour inspirer le désir de lire dans M. Cartier le récit entier de cette vie qui commence à l'école de M. Buchez et dans l'atelier de Paul Delaroche, qui se complète à Rome sous la puissante main du P. Lacordaire, puis qui traverse immaculée nos orages politiques pour aller s'épuiser et s'éteindre à la recherche des âmes, au delà des ruines de Ninive et des tombeaux des prophètes Nahum et Jonas. Certes, ni l'intérêt ni la variété ne manquent à une telle vie. M. Cartier l'a écrite, redisons-le, avec l'exactitude et la précision d'un témoin, sans rhétorique, sans mise en scène, avec l'austère simplicité d'un chrétien, avec l'émotion contenue d'un ami. Il y a dans son récit un charme doux et pénétrant qui fait du bien au cœur. C'est ainsi qu'il convient d'écrire la vie des saints et le P. Besson était un saint.

M. Cartier a joint à son œuvre biographique un volume de lettres. Ces lettres ont été écrites par le P. Besson à sa mère, à ses amis, à des religieux, à des religieuses, mais surtout à des tertiaires de l'Ordre de Saint-Dominique. On y reconnaît partout ce que le P. Lacordaire aimait à louer dans le saint religieux, « une âme élevée, un esprit fécond, une grande modération dans les vues et une parfaite justesse d'esprit. » Elles ont de plus cet avantage très-appréciable d'avoir été écrites pour notre temps. Il y en a de fort belles. J'indiquerai les lettres

viii, xi, xxix, xxx, adressées à sa mère ; lv et surtout lvi, à des religieuses ; xci, à une dame, sur l'étude de la volonté de Dieu ; c, à une jeune personne, sur la virginité et le mariage ; cxxi, sur la fête de Noël ; cxxv, sur ce mot de saint François de Sales : « Tout faire par amour et rien par force ; » clxxviii et clxxix, sur la paix dans les tentations.

« Les personnes que le P. Besson a dirigées, dit en finissant M. Cartier, peuvent seules comprendre à quel degré il méritait le nom de Père. La paternité qui vient de la chair et du sang a ses prodiges de tendresse, de patience, de dévouement, mais cette paternité spirituelle, qui représentait celle de Dieu même, est plus admirable encore. La supériorité du P. Besson, le grand mérite de sa vie, ce n'est pas son talent d'artiste, ce n'est même pas sa perfection comme religieux et son zèle apostolique, c'est sa science et sa vertu dans la direction des âmes. N'est-ce point en effet l'art par excellence (*Ars artium regimen animarum*) ? La direction du P. Besson était un rayonnement de ses vertus ; sa correspondance est le fidèle miroir de son âme. Aussi ses lettres le feront-elles mieux connaître que tout ce que nous avons pu dire de sa vie. »

FOISSET.

---



DE LA

# LITTÉRATURE SACRÉE

CHEZ LES SLAVES

---

*Annus ecclesiasticus græco-slavicus, editus anno millenario sanctorum Cyrilli et Methodii, slavicæ gentis apostolorum, seu commemoratio et breviarium rerum gestarum eorum qui fastis græcis et slavicis illati sunt. Scripsit Joannes Martinov, Cazanensis, presbyter Societatis Jesu. Bruxellis, 1865, Gœmære, in-fol. à deux colonnes, de IX-388 pages, orné du calendrier figuré de Papebroch, en douze planches.*

---

## I

Les études slaves sont de date récente. Elles ne remontent qu'au commencement de ce siècle, et notre époque peut les considérer comme une des conquêtes, comme un fruit de ce mouvement régénérateur qui travaille depuis quelque temps les peuples de la grande famille slave. Ce monde de quatre-vingt millions d'âmes que des observateurs sérieux disent être appelé à jouer dans les destinées de la vieille Europe un rôle prépondérant, et dont personne ne niera l'influence sans cesse croissante, qu'en savait-on, il y a quarante ans de cela? N'était-il pas, pour la France, un terrain inexploré, une Chine européenne avant que la voix inspirée de Mickiewicz n'eût éveillé l'attention de ses auditeurs émerveillés? Dès lors quelques pages, empruntées aux chefs-d'œuvre des poètes polonais, serbes et russes, commencèrent à être reproduites dans des *Revue*s de Paris et la littérature profane des

peuples slaves y trouva des interprètes éloquents ; mais, quant aux œuvres si belles et si nombreuses de leurs historiens, de leurs moralistes, de leurs théologiens et prédicateurs, qu'en sait-on ? Rien, où presque rien.

Cela est vrai, surtout toutes les fois qu'il s'agit de l'hagiographie slave qui est, croyons-nous, de toutes les branches de la littérature slave, celle qu'on connaît le moins en France. Il suffit, pour nous en convaincre, de jeter les regards sur le passé et d'interroger les principaux auteurs qui, dans ces matières, ont fait jusqu'à présent autorité. On sera étonné de la pénurie des ressources que possédait la science occidentale, si avancée cependant en tout et si avide de connaître.

Le premier qui initia l'Occident aux éléments de l'hagiographie slave, ce fut le célèbre bollandiste Daniel Papebroch. Les érudits connaissent les *Éphémérides gréco-moscovites figurées*, qu'il a publiées dans les *Acta Sanctorum*, au tome I<sup>er</sup> du mois de mai, en les faisant précéder d'un aperçu général sur les saints de l'Église russe, et en les accompagnant de notes explicatives. Ce calendrier donne, il est vrai, pour chaque jour de l'année, un ou plusieurs saints ; mais sur ce nombre il en est fort peu qui soient d'origine slave, la presque totalité appartenant à l'Église grecque proprement dite, ou aux autres Églises d'Orient. Le commentaire de l'hagiographe belge se ressent aussi des imperfections communes à tout premier essai ; on voit que l'auteur marche sur un terrain qui lui est étranger ; il hésite, il tâtonne, il se heurte contre des obstacles sans cesse renaissants, il avoue ne pas pouvoir avancer si la lumière ne lui vient d'ailleurs. Malgré cela, les *Ephemerides græco-moscæ* furent pour l'Occident d'alors une sorte de révélation, tellement on était peu familiarisé avec les notions les plus élémentaires de l'hagiographie slave.

Papebroch exprimait le vœu qu'un savant du pays, un Ruthène surtout, puisqu'il s'agissait de l'église ruthénienne, voulût bien dissiper les nombreux doutes qu'il avait consignés dans son essai. L'appel du bollandiste fut entendu, et bientôt il fit naître le *Specimen ecclesiæ ruthenicæ cum S. R. E. unitæ*, œuvre d'un religieux de l'ordre de Saint-Basile, nommé Kulczynski, et auteur de quelques autres écrits estimés. Kulczynski ne s'occupa dans son ouvrage que des saints de l'Église de Kief, à laquelle il appartenait lui-même, et il laissa entièrement de côté ceux des autres Églises grecques. Les cinquante notices biographiques qu'il y a insérées le rendent assurément bien plus complet que ne l'était l'essai plein de conjectures de Papebroch ; toutefois, elles sont loin d'avoir épuisé la matière. On serait même en droit de traiter son livre de superficiel, si on ne savait qu'en le composant à Rome l'auteur n'avait

sous la main que trois ou quatre livres liturgiques, source facile à épuiser et à tarir. Il avait bien promis de faire, de retour en Gallicie, son pays, de nouvelles recherches et d'en publier les résultats : mais ces résultats restèrent en état de pieux projet ; du moins, ils ne vinrent jamais au grand jour de la publicité. Kulczynski écrivait en 1733.

Quelques années plus tard parut, également à Rome, le *Kalendaria ecclesiæ universæ*, de Joseph Assemani. Dans cet ouvrage, réputé classique, surtout dans les deux derniers volumes (5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup>), l'illustre auteur soumet à un contrôle critique les travaux de ses prédécesseurs, et établit un parallèle suivi entre les calendriers de Papebroch, de Possevin et celui de Capponi. Autant ses commentaires se recommandent par une érudition à la fois variée et vaste, autant ils sont peu féconds en éléments nouveaux, en fait d'hagiographie slave, puisque les *Tabulæ Capponianæ* n'offrent en tout que trois ou quatre noms de Saints slaves les plus connus. Aussi se contente-t-il d'ordinaire de transcrire des pages entières du *Specimen*, tout en lui cherchant querelle et en le dépréciant, dans le but manifeste de faire prévaloir dans l'opinion publique ses propres vues, quelque peu intéressées, sur la supériorité des *Tables* Capponiennes relativement aux *Ephémérides* de Papebroch, que Kulczynski avait essayé de commenter. Quoi qu'il en soit de cette querelle d'auteurs, il est avéré que le *Kalendaria ecclesiæ universæ* de Joseph Assemani n'ajoute pas un seul nom nouveau à ceux qu'on connaissait déjà par la lecture du *Specimen ecclesiæ ruthenicæ*.

A ces trois hagiographes slaves, nous aurions voulu ajouter un quatrième écrivain qui ne leur cède, à notre avis, ni en érudition, ni en autorité, qui les surpasse même par la nouveauté des vues et la grandeur des conceptions. Nous parlons de François-Xavier Pejacevicz, auteur du livre intitulé : *Historia Servix sive colloquia XIII de statu regni et religionis Servix a sæculo VII ad XI* (Colocæ, 1797 in-fol.), dans lequel il s'était proposé de prouver l'orthodoxie des Saints propres à l'Église serbe et leur union avec le Saint-Siège. Malheureusement ce livre, fruit de sérieuses recherches et puisé à des sources indigènes, jusqu'alors inédites, doit être regardé comme non avenu pour l'Occident, puisque les hagiographes belges eux-mêmes semblent ne l'avoir point connu, et qu'il n'a jamais été livré au commerce.

Voilà à peu près tout ce que l'Occident du dix-huitième siècle savait sur l'hagiographie slave, et nous ne sachons pas que la somme de ces connaissances se soit accrue de beaucoup dans les dernières cinquante années. Cependant, il faut le reconnaître, l'hagiographie slave a marché ; elle a fait des progrès incontestables, grâce à l'amour si légitime et si noble dont les peuples de la race slave se sentirent, surtout depuis un quart de siècle, épris pour leur passé historique et reli-

gieux ; grâce aussi à l'ardeur juvénile avec laquelle ils se sont appliqués à exploiter en tous sens cette mine nationale trop longtemps oubliée, et à ressusciter les souvenirs glorieux, gages d'un avenir meilleur. On avait déjà des recueils entiers contenant des *Vies des saints* ; et ces collections volumineuses, connues sous le nom de *Ménologes* (*Miněia tchetia*) grossissent continuellement de nouvelles publications.

La plupart de ces écrits offrent un caractère légendaire très-prononcé et accusent une absence totale de critique. Les données positives y abondent, sans doute, mais elles sont souvent noyées dans une phraséologie superflue, dans ces généralités qui ôtent aux figures historiques ce que celles-ci ont de saillant, qui les jettent dans une sorte de moule commun, également applicable à n'importe quel individu de n'importe quelle époque ou localité. Toutefois, cette période légendaire de l'hagiographie slave semble bien près d'avoir fait son temps, à en juger par des travaux récents écrits dans le goût de la science moderne et qui annoncent une ère nouvelle. Par un concours heureux de circonstances, les meilleures publications de ce genre ont pour objet les deux grandes figures historiques de saint Cyrille et saint Méthode, que les peuples slaves considèrent comme leurs apôtres. Nous connaissons même peu de questions qui aient été de nos jours étudiées avec autant de zèle et de persévérance que celles qui tiennent de près ou de loin à l'histoire de ces deux grandes illustrations du monde slave. A l'heure qu'il est, ils ont déjà une littérature à eux, et rien ne nous autorise à croire qu'elle ne continue à s'enrichir de nouvelles découvertes scientifiques.

En un mot, le dernier demi-siècle a fait plus pour l'hagiographie slave que n'ont fait les deux siècles précédents.

Par malheur, ces trésors littéraires sont restés jusqu'à présent inaccessibles à la science occidentale, cachés qu'ils étaient sous l'enveloppe d'un idiome qui a le triste sort de n'y être représenté par aucune célébrité scientifique, par aucune spécialité de renom. Il y avait donc là un important service à rendre à l'Occident, et une grande lacune à combler.

Réunir en un seul corps mille éléments épars, faire un résumé substantiel des résultats obtenus par les slavistes modernes, sans négliger pour cela l'héritage légué par les âges précédents, indiquer les sources auxquelles des âmes studieuses puiseraient à leur aise des renseignements plus abondants, en discuter la valeur intrinsèque et l'importance, donner enfin à tout cela un langage accessible aux savants d'Occident — tel est le travail par lequel il fallait commencer pour mettre celui-ci au courant de la question, — travail préliminaire, sans doute, mais indispensable, et sans lequel il aurait été tout

à fait prématuré de songer à entreprendre sur les Saints slaves une œuvre critique dans le genre de celle que poursuivent avec tant d'éclat les dignes successeurs de Bollandus.

Personne n'a mieux compris l'utilité incontestable et l'urgence d'un pareil travail que le P. Martinof, jésuite russe ; personne aussi n'était capable de s'acquitter de cette tâche difficile avec plus de succès que lui ; — témoin le magnifique in-folio qu'il vient d'offrir au monde savant et dont nous avons plus haut transcrit le titre. — Les spécialistes en feront leurs délices ; et tout esprit sérieux y trouvera de quoi s'instruire et s'édifier tout ensemble.

Avant de se hasarder à entreprendre un si vaste travail, l'auteur a dû consacrer de longues années à explorer le riche domaine des idiomes slaves, à rechercher et réunir des trésors dispersés dans tous les coins de l'Europe, à interroger les ouvrages écrits en douze langues différentes, sinon davantage, et à étudier particulièrement les auteurs slaves. Sans ces préparatifs, l'*Annus ecclesiasticus græco-slavicus* était impossible. Au reste, le nom du P. Martinof n'est point celui d'un débutant, et par ses publications précédentes il n'a fait que préluder au grand ouvrage qu'il nous donne aujourd'hui. Qu'on nous permette d'en rappeler ici quelques-unes, celles en particulier qui sont le plus en rapport avec le sujet dont il s'agit en ce moment.

Nous citerons en premier lieu sa description raisonnée des *Manuscripts slaves de la bibliothèque impériale de Paris*, publiée en 1858, et à laquelle on a fait en France, en Allemagne et même en Russie, un accueil des plus flatteurs. Il fut cité comme un modèle à suivre à ceux qui s'occupent de ce genre de recherches. Sans ce travail, dont l'utilité fut proclamée dans un recueil autorisé<sup>1</sup>, nous ne saurions pas même le peu de trésors que possède, en fait de manuscrits slaves, la bibliothèque impériale de Paris, et nous serions frustrés d'un excellent aperçu de philologie et de paléographie slaves que l'auteur a donné dans les préliminaires de son livre. Or, comme la plupart de ces manuscrits traitent des matières religieuses, les étudier en détails c'était en même temps préparer des éléments nouveaux pour l'hagiographie. Ainsi le document auquel il a consacré le plus de pages est celui qui renferme la *Vie du saint père Siméon, instituteur et docteur, seigneur et autocrate des pays serbes et poméraniens*. Nous rappelons ces pages érudites d'autant plus volontiers, qu'en les lisant alors pour la première fois nous méditions nous-même un travail semblable sur le même saint, ainsi que sur saint Sabba, son fils, biographie due à la plume de Diométien, moine, et que nous avons publiée depuis<sup>2</sup>. En analysant les autres manuscrits de caractère liturgique,

<sup>1</sup> *Journal des Savants*, janvier 1858, page 67.

<sup>2</sup> *Légendes slaves du moyen âge (1169-1237)*. Paris, 1858.

l'auteur ne manque jamais de mentionner les calendriers qui s'y trouvent et de donner les noms des Saints appartenant à l'Église du rit gréco-slave. Dans ce travail, excellent à tous égards, se révélait déjà à côté du slaviste le futur hagiographe.

L'année suivante, nous eûmes par ses soins une nouvelle édition du *Specimen Ecclesix ruthenicæ*, dont il a été question plus haut et qui est presque exclusivement consacré à l'hagiographie slave<sup>1</sup>. En faisant réimprimer, sous une forme plus complète et très-élégante, cet ouvrage si recherché et si rare, le P. Martinof a rendu à la science et à la religion un service signalé, suivant le témoignage d'un juge on ne peut plus compétent dans la matière, le P. de Buck, hollandiste. C'est encore à l'activité du P. Martinof que nous devons la splendide édition latine de la *Vie du B. Josaphat, archevêque de Polotzk et martyr*, ainsi que celle de son rival Méléce Smotrzycki, célèbre par ses travaux littéraires et plus encore par son retour à l'unité catholique, dont il avait été un adversaire des plus déclarés, — ouvrages souverainement appropriés aux sévices actuelles de la Lithuanie et de la Pologne, bien que l'époque où vivaient ces deux personnages remarquables en soit séparée par un intervalle de plus de deux siècles<sup>2</sup>.

Si l'on ajouta à cela les intéressantes notices sur les Saints slaves publiées par le P. Martinof dans des Revues belges et destinées, si nous ne nous trompons, à entrer dans une collection hagiographique plus considérable, devant paraître sous peu ; si l'on se rappelle, de plus, que les derniers volumes des *Acta Sanctorum* conservent des traces nombreuses de sa collaboration, qu'au tome X d'octobre, par exemple, on a de lui un commentaire critique sur un moine de Kief, nommé Aréthas, une excellente étude sur le *patericon russe* ou les *Vies des Saints de Kief*, — on aura une idée approximative des travaux hagiographiques auxquels est attaché le nom du P. Martinof, mais qui sont loin d'avoir eu le monopole de son activité littéraire. Nous avons sous les yeux la première livraison du recueil qu'il publie en langue russe avec la collaboration des PP. Gagarin et Balabine, ses confrères, à Paris. Elle contient un ouvrage de ce même Méléce Smotrzycki dont il a été parlé plus haut, intitulé : *Apologie de mon voyage en Orient en 1618 et 1628* et traduit du polonais<sup>3</sup>.

Tous ces écrits témoignent assez en faveur du zèle religieux qui leur a donné le jour ; néanmoins, ils s'effacent devant l'œuvre monu-

<sup>1</sup> Tiré à 500 exemplaires numérotés, chez Casterman, Tournai et Paris.

<sup>2</sup> *Cursus vitæ et martyrium Josaphat, archiep. Polocensis*, auctore B. Jacobo Susza., ep. Chelmensi. in-8°, 1864, Paris, chez Palmé. — *Vita Meletii Smotriscii archiepisc. Polocensis*, auctore Jac. Susza, in-8°. Paris, chez le même.

<sup>3</sup> La liste complète des ouvrages publiés par le P. Martinof se trouve sur la couverture de son *Annus græco-slavicus*.

mentale par laquelle il a voulu honorer la mémoire des apôtres des slaves et qui couronne d'une manière si brillante ses travaux antécédents. N'eût-il laissé autre chose que l'*Annus græco-slavicus*, sa réputation serait solidement fondée.

## II

Nous venons d'exposer l'état dans lequel s'est trouvée l'hagiographie slave en Occident, au dix-huitième siècle et depuis. Voyons maintenant ce que la récente publication du P. Martinof nous apprend là-dessus de nouveau, et combien elle contribue à élargir les horizons de cette science si neuve et si curieuse. Pour cela, nous essayerons de faire connaître le plan général de l'ouvrage et la marche adoptée par l'auteur; nous en indiquerons l'origine, les circonstances qui l'ont vu naître, et nous y mêlerons quelques réflexions que nous aura suggérées la lecture de ce beau volume : c'est, à notre avis, la meilleure manière de résumer un livre qui n'est par lui-même qu'un résumé substantiel et condensé des résultats obtenus par les études hagiographiques des temps modernes. La rapide analyse que nous allons en faire, suffira pour montrer à quelle distance le P. Martinof a laissé derrière lui tous ceux qui l'ont précédé, en Occident, dans la même voie.

L'*Année gréco-slave* est un martyrologe critique et un ménologe en même temps. De là les trois parties essentiellement distinctes dont son livre est composé et qui le partagent, à chaque jour de l'année, en autant de rubriques correspondantes. La première contient les noms et les titres des saints personnages consignés dans les calendriers slavons et grecs; la seconde, portant le titre d'*Observanda*, est consacrée à la critique; la troisième, enfin, sous le titre de *Memoria Slavica*, donne des notices sommaires sur les saints d'origine slave à l'exclusion de tous les autres.

Telle est l'économie générale du livre, ingénieuse et simple; et cette ordonnance des matières est partout invariablement la même. Quelques mots maintenant sur chacune de ces parties.

Et d'abord, est-il nécessaire de dire que le P. Martinof a suivi l'ordre adopté dans tous les calendriers du monde, ordre consacré par les traditions de l'Église autant que par la loi que s'était imposée le fondateur des *Acta Sanctorum* (dont ce travail fait partie) et que ses successeurs ont de tout temps observée religieusement? Nous ferons

cependant remarquer qu'en commençant son *Année gréco-slave* avec le 1<sup>er</sup> janvier, l'auteur a dérogé aux habitudes séculaires de l'Église orientale, pour laquelle l'année liturgique s'ouvre au 1<sup>er</sup> septembre pour finir au 31 août. Évidemment, il a voulu se conformer aux usages des latins auxquels il avait destiné son ouvrage et dont il a même emprunté la langue : il a bien fait. Ce qui ne l'empêchera pas de revenir aux traditions religieuses de l'Église gréco-slave plus tard, lorsqu'il s'agira de reproduire, comme il le fait dans l'appendice, les principaux calendriers slavons, mentionnés dans le corps de l'ouvrage.

Pour faire le relevé des noms des Saints, placés en tête de chaque jour, l'auteur a pris pour base et pour point de départ le calendrier d'Ostromir, le plus ancien qu'on connaisse ayant une date certaine. Il est de 1056-1057. Ce calendrier se trouve dans un évangélaire écrit en caractères cyrilliques et destiné primitivement à l'usage du gouverneur de Novgorod, nommé Ostromir, dont il a gardé le nom. Plus tard, ce précieux reste de l'ancienne liturgie slavone avait appartenu à la cathédrale de la même ville, jusqu'à ce qu'il en fût distrait et offert, on ne sait trop par qui, à Catherine II, qui se mêlait beaucoup de lettres. Après la mort de l'impératrice, on le trouva, par accident, parmi ses papiers et on le déposa à la bibliothèque de l'Ermitage, à Saint-Petersbourg. Le premier qui annonça au public la nouvelle de cette découverte inattendue, fut l'helléniste Jean Martinof, qu'il ne faut pas confondre avec l'auteur homonyme de l'*Année gréco-slave*. Mais la gloire de nous avoir donné de cet évangélaire une édition fac-similaire, ayant, par conséquent, le mérite incontestable d'une exactitude presque photographique, cette gloire, disons-nous, appartient au patriarche des slavistes moscovites, Alexandre Vostokof, dont le monde savant regrette encore la perte récente. Le calendrier d'Ostromir date de 1056-1057 ; il est donc parfaitement orthodoxe et ne contient que les saints reconnus par les deux Églises, latine et russe ; l'Église russe de ce temps-là étant encore unie au siège de Rome, bien qu'à Constantinople Michel Cérulaire eût déjà consommé l'œuvre de la rupture, commencée par Photius.

Nous devons mentionner ici un autre monument littéraire dont tout le monde aura entendu parler et que plusieurs de nos lecteurs ont contemplé peut-être à la bibliothèque de Reims, fière de le posséder. Nous parlons du *Texte du sacre*. Ce curieux document a été l'objet de longs et chaleureux débats parmi les savants. Les Bohèmes ont prétendu que le texte cyrillique de cet évangélaire a été écrit par saint Procope, abbé de Sazava en Bohême, décédé en 1052, et que partant ils étaient en droit de revendiquer en sa faveur la palme de priorité relativement à l'évangélaire d'Ostromir. Cette opinion trouva dans la personne de Venceslas Hanka, de bonne mé-



moire, un ardent avocat. Aujourd'hui elle n'a guère de défenseurs et ne paraît pas sourire au P. Martinof. En prenant le calendrier d'Ostromir pour terme de comparaison avec les autres calendriers, l'auteur de l'*Année gréco-slave* montre par là-même qu'il ne partage pas les vues du célèbre slaviste de Prague, et qu'il préfère se ranger du côté de Kopitar, de Schafarik, de Vostokof, de Sreznevski et de tant d'autres. D'ailleurs le calendrier du *Texte du sacre* est tellement incomplet et mutilé, qu'il n'aurait pas pu servir de base à une étude des développements successifs du calendrier slavon, lors même que l'illustre origine qu'on a essayé de lui attribuer serait reconnue légitime et mise hors de cause.

Le calendrier d'Ostromir, forme avec ceux qui sont placés à sa suite, une catégorie à part. La seconde catégorie est composée de tous les autres calendriers, slavons et grecs, contenant les saints dont les noms ne se trouvent pas dans celui-là. Enfin les noms des saints empruntés aux sources grecques exclusivement, constituent une troisième et dernière catégorie et sont marqués d'une croix. L'ensemble des calendriers dépouillés ainsi dans l'*Annus græco-slavicus* est de cent cinquante environ, et le chiffre total des saints qui y sont mentionnés dépasse plusieurs milliers : pour en dresser la liste nominale, il a fallu remplir près de trente pages in-folio à deux colonnes !

On le voit, c'est le procédé qu'avait autrefois employé Florentinius, dans son fameux martyrologe dit de saint Jérôme, et dans lequel il est parvenu à accumuler un nombre immense de Saints orientaux et latins réunis de tous côtés. Si, sous ce rapport, le martyrologe du P. Martinof lui cède le pas, ce qui ne nous est pas encore prouvé, toujours est-il que jusqu'ici l'Église gréco-slave n'a jamais rien eu de pareil à la collection dont il vient de la doter. Ceux qui ont cultivé les champs si vastes et parfois si incultes de l'hagiographie, savent par leur propre expérience ce que ce genre de recherches a de pénible et d'ingrat. Les hollandistes surtout doivent, pensons-nous, savoir gré à l'auteur de l'*Annus græco-slavicus* de leur avoir abrégé de beaucoup cette partie du travail qu'ils auraient été obligés, sans cela, de faire en entier. Désormais, toutes les fois qu'il s'agira d'un saint grec ou slave, ils n'auront plus besoin de perdre le temps en des recherches bibliographiques ; il leur suffira de suivre les lignes tracées avec tant de soin par leur digne collaborateur russe.

Pour avoir la clef de tant d'abréviations servant à indiquer les sources dont s'est servi l'auteur de l'*Année gréco-slave* et qu'on y rencontre à chaque pas, il est nécessaire de consulter la table placée à la fin des prolégomènes, en face de la première page du martyrologe. Ce secours, toutefois, n'étant pas suffisant pour des esprits sérieux et qui aiment à connaître l'intime des choses, l'auteur a composé une

dissertation étendue sur les sources de son martyrologe (*De fontibus anni ecclesiastici graeco-slavici*). C'est un exposé lucide et substantiel de la genèse des calendriers grecs et slaves, de leurs familles et ramifications, de leurs rapports mutuels et de leurs destinées. En lisant cette étude si nourrie et si savante, on croit avoir sous les yeux les pages remarquables dont le hollandiste Du Sollier (Sollerius) a fait précéder le texte de son martyrologe critique d'Usuard, ce modèle du genre qui de longtemps encore ne cessera de faire le désespoir des hagiographes slaves. Le P. Martinof n'y traite, il est vrai, que des sources principales dont il s'était servi dans le courant de son travail; mais ce qu'il a su y condenser dans l'espace de douze énormes pages, suffit pleinement pour mettre un lecteur inexpérimenté au courant de la question et le rendre à même de s'orienter dans les régions explorées de l'hagiographie slave dont il voit déjà s'ouvrir devant lui de si intéressantes perspectives.

Quant aux questions de détail, concernant soit les variétés infinies des leçons, soit les particularités de chaque source prise isolément, soit enfin les divers points d'histoire, de géographie ou de chronologie qui surgissent à chaque instant, — elles sont réunies sous la rubrique commune d'*Observanda* et soumises, à mesure qu'elles se présentent, à un examen critique; parfois très-détaillé. C'est, sans contredit, la partie la plus importante de l'ouvrage, celle qui a dû coûter à l'auteur des labeurs inouïs, et où il a développé un véritable luxe d'érudition à la fois variée et solide. Elle nous rappelle les beaux travaux de Morcelli, d'Assemani, de Mazocchi, de Baronius, de Du Sollier, — ces grands modèles que notre hagiographe russe semble avoir étudiés avec prédilection et qu'il a eus constamment sous les yeux. Elle a, de plus, cela de particulier et d'original, qu'elle nous fait connaître de près les ménologes slaves et grecs, en les mettant sans cesse en présence de nos *Acta Sanctorum*: rien de plus instructif que ce parallèle. Ce qui en ressort avant tout, au moins ce qui nous y a frappé le plus, c'est l'absence complète, dans les ménologes slaves, de tout élément critique, c'est leur caractère éminemment légendaire et la distance énorme qui les sépare, sous tous les rapports, de l'immense collection des hollandistes, devant laquelle les recueils informes de l'Église gréco-slave doivent nécessairement pâlir. Peut-être, en lisant ses appréciations si franches et si neuves, des âmes crédulement attachées aux traditions de leur Église, en Russie surtout, éprouveront un sentiment d'une sainte indignation et les taxeront de téméraires; mais les esprits éclairés et vraiment amis du vrai ne pourront ne pas envier à leur docte compatriote le courage d'avoir proclamé, en face de l'univers, l'urgente nécessité de soumettre à une analyse sérieuse ces récits légendaires dont se nourrit journellement la pieuse

curiosité de la foule, qui jouissent d'une popularité immense, et qui sont pourtant remplis d'erreurs innombrables et de toute espèce.

Le P. Martinof a fait mieux que cela ; sous le modeste titre de *Memoriæ slavicz*, il nous a raconté la vie de tous ceux d'entre les Slaves que les Russes, les Serbes, les Bulgares, les Valaques vénèrent comme saints, en ayant toujours soin de mettre les dates et d'indiquer, à la fin, les sources où il a puisé ses données et auxquelles pourra recourir quiconque voudrait donner à ces résumés substantiels de plus amples développements. Quand on considère que ces précieuses notices atteignent le chiffre de trois cents, dont plusieurs remplissent des pages entières, qu'il fallait, pour les composer, analyser et résumer une multitude d'ouvrages écrits dans tous les dialectes slaves, disséminés dans tous les coins de l'Europe et parfois assez considérables, — on ne peut s'empêcher de rendre hommage à la patience héroïque qu'ont dû exiger de pareils labeurs. Aussi reconnaîtra-t-on volontiers avec nous, que les résultats obtenus par le studieux et patriotique jésuite surpassent infiniment les efforts réunis de tous ceux qui ont, en Occident, écrit sur le même sujet.

Qu'on veuille bien l'observer, cette partie de son livre que nous appellerions *historique*, est bien plus considérable qu'elle ne le paraît de prime abord. Car, outre les notices biographiques placées sous la rubrique de *Memoriæ slavicz* et consacrées exclusivement aux personnages d'origine slave, il en est un grand nombre où il est traité des grecs et qui sont, pour cette raison, enclâssés sous la rubrique des *Observanda*. On y trouvera même, non sans quelque surprise peut-être, des saints géorgiens, avec lesquels ni les saints slaves ni ceux de l'Église grecque de Constantinople n'ont, au fond, rien de commun. Ceci exige une explication.

Le mélange dont il s'agit a été introduit à dessein, et il se justifie pleinement, au moins quant aux nationalités slave et grecque, par la difficulté qu'il y a de les séparer par une ligne de démarcation nettement tracée. De tout temps, en effet, ces deux nationalités vivaient côte à côte ; elles se mélangeaient continuellement et finissaient souvent par se confondre. Cela provenait, entre autres causes, de ce que les Églises gréco-slaves ont été d'ordinaire gouvernées par des pasteurs d'origine grecque, leurs maîtres dans la foi et leurs législateurs. Plus on remonte vers les origines de ces Églises, plus l'occasion de constater ce fait caractéristique de leur histoire devient fréquente. On le voit se reproduire d'une façon plus marquée dans les communautés religieuses. Nulle part cependant ce mélange n'est aussi sensible que dans les nombreux couvents du mont Athos, ce rendez-vous de nationalités diverses, de telle sorte que souvent il est impossible de dé-

terminer l'origine du saint personnage sorti de cette Thébaïde européenne. Il fallait cependant trouver pour toutes ces individualités, d'origine incertaine, une place quelconque, ne fût-ce que pour rendre le tableau de l'Église gréco-slave plus complet. L'expédient imaginé par l'auteur de l'*Annus ecclesiasticus* est ingénieux et concilie tout : en les plaçant dans les *Observanda*, il a évité la confusion, et ajouté à l'intérêt du livre.

Pour notre part, nous lui savons gré de nous avoir procuré la satisfaction de contempler ces figures si originales, que la simplicité de la foi vénère à l'égal de nos saints canonisés, bien que leur sainteté ne soit rien moins que certaine. Quoi de plus curieux, par exemple, que les récits dans lesquels figurent ces martyrs de nouvelle espèce dont le mont Athos semble être une pépinière spéciale. Il suffit, au reste, d'avoir lu l'histoire d'un seul, pour savoir celle des autres et se faire l'idée du genre ; tellement ces singuliers héros de la prétendue orthodoxie se ressemblent les uns aux autres, tellement ils conservent les mêmes traits de famille tout en ayant cependant chacun sa physionomie particulière. C'est le cas d'appliquer le mot du poète : *ab uno disce omnes*.

Pour ce qui concerne les saints de l'Église géorgienne, il y a là un motif tout spécial qui a déterminé le P. Martinof à les admettre dans son *Année gréco-slave*. Ces saints, dont le nombre est fort restreint d'ailleurs, ont presque tous vécu à l'époque où cette Église, autrefois si florissante, reconnaissait la primauté du souverain pontife. A leur tête se trouve sainte Nina, plus connue en Occident sous le nom de sainte Christine, celle dont la touchante histoire nous a été transmise par l'historien Ruffin, qui a défrayé jusqu'à présent tous ceux qui ont, après lui, écrit sur cette sainte femme, justement surnommée l'apôtre de la Géorgie. Or, les Russes de nos jours prétendent que tous les saints de la Géorgie, à commencer par sainte Nina, appartiennent à leur Église, par cette raison bien simple et bien logique surtout, que la Géorgie n'étant plus qu'une province de l'empire russe, l'Église géorgienne doit aussi faire partie de l'Église moscovite, et les saints qu'elle avait produits autrefois, doivent être considérés comme autant de membres glorieux de l'Église synodale de Saint-Pétersbourg. C'est pour cela, sans doute, qu'on a placé sous la protection de sainte Nina la société récemment établie au Caucase dans le but de propager parmi les tribus indigènes les bienfaits de la soi-disant orthodoxie, et d'ajouter ainsi à la conquête matérielle une conquête spirituelle. C'est pour la même raison encore que nous voyons une sainte Nina figurer dans certaines *Vies des Saints russes* (celles par exemple qui ont pour auteur M. André Mouravief), à côté d'un Métrophane, canonisé par ordre de l'empereur Nicolas, ou d'un Tykhon, qui vient

d'être placé sur les autels russes sous le règne actuel. Dès lors, le P. Martinof n'avait-il pas le droit d'accorder aux saints géorgiens une place dans son *Année gréco-slave*, ne fût-ce que pour protester contre les prétentions si étranges de la nouvelle école?

Tel est, en résumé, le contenu de l'*Annus ecclesiasticus græco-slavicus*, le plus ample répertoire de l'hagiographie slave qui ait jamais existé. Afin que rien n'y manquât, le P. Martinof a ajouté au texte, sous forme d'appendice, un choix de calendriers slaves, dont les uns sont reproduits en entier, d'autres ne le sont que partiellement. Tous ont été traduits en latin. Cette collection, unique dans son genre, sera appréciée, comme elle le mérite, par tous les amis de l'hagiographie. Le tout est suivi par un album en douze planches, reproduction adéquate des Ephémérides de Papsbroch, dont il a été question plus haut et sur lesquelles nous aurons l'occasion de revenir.

Ce que nous venons de dire suffit, ce nous semble, pour montrer l'importance incontestable du travail du P. Martinof et sa supériorité sur les travaux de ses prédécesseurs. Nous sommes convaincu qu'il est destiné à produire dans le monde slave une profonde sensation, et à illustrer le nouveau volume des *Acta Sanctorum*<sup>1</sup> dont il fait partie. Ici on nous demandera peut-être ce qu'il peut y avoir de commun entre l'une et l'autre publication et pourquoi l'*Annus græco-slavicus* paraît dans tel volume des *Acta* plutôt que dans tel autre? C'est demander, en d'autres termes, l'origine du travail du P. Martinof. La réponse à cette question en fera ressortir un nouveau mérite, celui de sa souveraine opportunité.

### III.

L'année 1863 sera mémorable dans les fastes ecclésiastiques des peuples slaves. C'était, pour eux, l'anniversaire millénaire de ceux qu'ils considèrent comme leurs apôtres et dont les noms bénis résument les souvenirs les plus chers de leur passé religieux, politique et littéraire. Il y avait juste mille ans, que saint Cyrille et saint Méthode étaient entrés en Moravie, porteurs de la *bonne nouvelle*. Aussi le monde slave fut-il unanime à célébrer le retour millénaire de leur

<sup>1</sup> Le XI<sup>e</sup> du mois d'octobre.

apostolat, avec une spontanéité non pareille. Religion, science, arts, lettres — tout fut mis à contribution, tout fut convié à participer à cette fête à la fois religieuse et nationale, afin de l'entourer de toutes les splendeurs qu'exigeaient la grandeur du bienfait dix fois séculaire et le caractère exceptionnel de la circonstance. Des savants en renom, des littérateurs distingués, s'empressèrent de payer le tribut de leurs hommages reconnaissants, chacun au nom de la nationalité qu'ils représentaient et de l'idiome qui était propre à chacun d'eux. Prague, Brünn, Agram, Belgrad, Moscou — ces principaux foyers du mouvement intellectuel des Slaves occidentaux, s'animèrent d'une vie nouvelle ; et nous ne sachons pas que leur littérature nationale ait jamais manifesté autant de fécondité, ni qu'elle fût plus universellement inspirée que cette année consacrée d'une façon exceptionnelle au culte de l'idée catholique représentée par saint Cyrille et saint Méthode.

Parmi les écrits nombreux, que les souvenirs attachés à l'année 863, ont fait éclore, l'*Annuaire græco-slavicus* occupera, sans contredit, une place à part. Il peut être considéré comme leur interprète commun auprès de l'Occident, lui seul parlant une langue qui lui est accessible ; et on dirait qu'il ne parut au déclin des fêtes jubilaires et après tous les autres que pour leur servir de digne couronnement. En tout cas, il a le mérite incontestable de l'à-propos. Au moment où tous les amis des lettres slaves apportaient sur l'autel des apôtres-frères le tribut de leur vénération, il convenait que les coryphées de l'hagiographie ne fussent pas de simples spectateurs, oisifs ou indifférents. Il convenait, qu'à côté du beau temple matériel, que le zèle et la piété ont érigé en l'honneur de saint Cyrille et de saint Méthode, à Prague — il fût élevé aussi un monument littéraire, destiné à perpétuer le souvenir de leur apostolat, non pas dans les limites étroites d'une ville, mais dans l'immense étendue du monde entier ; et que ce travail monumental nous fût donné par les habiles éditeurs des *Acta Sanctorum*, de cette collection trop vaste pour exclure une nationalité quelconque, trop universelle pour ne pas être à l'abri des prédilections pour telle nation plutôt que pour telle autre, trop célèbre pour ne pas inspirer de la confiance envers les productions scientifiques revêtues de sa sanction et admises dans son sein. Un ménologe slave, complet, fait avec critique et d'après les données de la science moderne, était, d'ailleurs, désiré depuis longtemps. Nous les félicitons d'avoir trouvé dans le P. Martinof l'homme qui leur convenait pour accomplir ce vœu qui a été aussi le nôtre ; et nous remercions, au nom de tous les Slaves, l'auteur de l'*Année ecclésiastique* de ne pas avoir décliné une tâche si difficile. En cédant aux instances légitimes des bollaudistes, le P. Martinof a rendu un

double service à la science et à la religion tout ensemble : il a comblé une lacune importante de l'hagiographie et il a ajouté un des plus beaux fleurons à la couronne de saint Cyrille et de saint Méthode.

Telle est l'origine de l'*Annus græco-slavicus*, objet de cette étude, et la raison pour laquelle ce beau travail porte au frontispice les noms glorieux de ces deux apôtres et la date mémorable de 1863. Tel est aussi le lien qui le rattache au tome XI d'octobre des *Acta Sanctorum* plutôt qu'à un autre.

Pour mieux saisir le caractère général de l'ouvrage et l'idée mère qui y domine, nous devons arrêter, quelques instants, nos regards sur les deux illustres figures de saint Cyrille et de saint Méthode. En essayant de montrer au lecteur la grande et belle *idée*, qui a été le but unique de leur apostolat et le motif suprême de leurs efforts, au culte de laquelle ils ont voué leur existence tout entière, dont la réalisation, bien que momentanée, a immortalisé leurs noms et que de brillantes destinées attendent encore, on se transportera avec nous, par la pensée, au neuvième siècle, époque qu'ils ont illustrée par leur passage.

Lorsque Cyrille et Méthode, son frère, tous deux originaires de Thessalonique, ville moitié grecque, moitié slave, parurent sur la scène de l'histoire, il y avait, des deux côtés du Danube, trois grands royaumes slaves, alors très-puissants et arrivés à l'apogée de leur développement politique. C'étaient les empires morave, bulgare et dalmate; le second n'avait pas encore goûté le bienfait du christianisme et le premier ne le connaissait que très-imparfaitement. Bientôt ils devinrent le théâtre de l'apostolat de ces deux frères, qui, en embrassant l'état religieux, dans l'ordre de saint Basile (le seul qui existe dans l'Église grecque) ont renoncé à une brillante carrière qu'ils auraient pu fournir dans le monde; car ils étaient issus de parents nobles et l'un d'eux, Constantin ou Cyrille, a été même admis à la cour de Byzance. Toutefois, la contrée privilégiée de leur activité apostolique fut la Moravie, qui formait alors un royaume puissant et vaste. Outre le pays connu de nos jours sous ce nom, elle embrassait la Pannonie inférieure, une partie de la Silésie et de la Pologne, avoisinant l'empire bulgare d'une part, et la Bohême de l'autre. C'est là que Dieu les destinait à faire des choses divines et voici à quelle occasion.

Ils venaient d'accomplir une lointaine et difficile mission chez les Khazares, dont le chef avait demandé à l'empereur grec Michel des hommes versés et instruits dans la parole de Dieu. Pendant leur séjour à Kherson, dans la Crimée actuelle, ils eurent le bonheur de découvrir le corps de saint Clément, pape et martyr, qui y avait été

exilé par ordre de l'empereur Trajan et jeté, une ancre au cou, dans la mer. La nouvelle du succès de cette mission parvint à la cour de Rostislav, prince de Moravie, qui s'empressa de les inviter à venir évangéliser aussi son pays. La Moravie faisait déjà partie de la famille chrétienne et avait des prêtres; mais ces prêtres, n'étant pas du pays, travaillaient à y propager et à établir l'influence germanique, dont ils étaient les représentants. C'est là précisément ce que ne voulait pas Rostislav, à qui il tardait d'affranchir ses États de la domination allemande au point de vue religieux d'abord, afin d'arriver plus sûrement par là à l'affranchissement politique. La mission, qu'il allait confier à Cyrille et à Méthode, avait ainsi, à ses yeux, une haute portée politique.

En se rendant en Moravie, les deux missionnaires profitèrent de l'occasion pour visiter la Bulgarie, qui se trouvait sur leur chemin, et y laissèrent des traces profondes de leur passage, surtout à la cour du roi Boris, qu'ils décidèrent à embrasser le christianisme.

Quoi qu'il en soit de la part qui leur revient dans la conversion des Bulgares, le résultat qu'ils obtinrent en Moravie fut immense. Le peuple s'attachait à leurs pas, et abandonnait le clergé germanique dont il avait pourtant reçu les prémices de la foi. La raison de cette préférence est facile à concevoir. Les nouveaux missionnaires annonçaient l'Évangile dans la langue slavonne, que les Moraves d'alors comprenaient aussi bien que les Bulgares et les Serbes. Il y a plus : outre le trésor de la foi, saint Cyrille et saint Méthode leur apportèrent celui des lettres, munis qu'ils étaient des livres liturgiques traduits du grec en slavons, et écrits avec des caractères slavons jusqu'alors inconnus aux peuples slaves. Avec des armes pareilles, la conquête était assurée. Voilà pourquoi l'année 863, époque de leur arrivée en Moravie, est gravée dans les fastes des nations slaves en traits indélébiles.

Mais c'est là aussi qu'il faut chercher le motif des hostilités auxquelles les deux apôtres se virent bientôt en butte de la part du clergé allemand, jaloux de leurs pacifiques triomphes, plus jaloux encore de ses propres droits qu'il croyait être par là profondément atteints. Cyrille et Méthode appartenaient à l'Église catholique, mais ils suivaient le rite grec, tel qu'il était en usage alors à Thessalonique, à Constantinople et dans toute l'étendue de l'Église grecque. Ils chantaient donc à la messe le symbole, sans ajouter le mot *Filioque*; — on les accusa de schisme, on les dénonça à Rome comme propagateurs de l'hérésie de Photius (qui prétendait que le Saint-Esprit procède seulement du Père), malgré que cette omission fût pleinement justifiée par l'exemple de l'Église de Rome. Mandés à Rome pour rendre compte de leur doctrine, ils y furent reçus avec honneur, tant à



cause de la renommée qui les avait précédés, qu'à cause des reliques de saint Clément dont ils étaient porteurs. Leur orthodoxie fut réhabilitée et proclamée en plein concile ; l'usage de la langue slavonne dans le culte divin demeura approuvé — privilège jusqu'alors inoui dans les fastes de l'Église ; eux-mêmes, enfin, furent élevés à la dignité épiscopale et mis à la tête de l'Église morave, que le pape (c'était Adrien II) érigea, à cette occasion, en archevêché, et plaça sous la dépendance immédiate du saint-siège. Ainsi naquit, sous les auspices des souverains pontifes, l'Église catholique du rite slave — œuvre immortelle de saint Cyrille et de saint Méthode, témoignage éloquent de l'esprit libéral qui a toujours animé le saint-siège à l'égard des Églises orientales, et dont le chef actuel du catholicisme a donné des preuves si éclatantes.

#### IV

Nous n'essayerons pas de raconter ici les destinées de cette Église naissante, ni les luttes qu'elle a eu à soutenir contre le clergé germanique, et dans lesquelles elle a fini par succomber pour les recommencer ailleurs. Ce récit nous entraînerait au delà des limites qui nous sont prescrites, et d'ailleurs le P. Martinof, à qui nous avons emprunté ces données<sup>1</sup>, ne tardera pas à dédommager amplement la curiosité des lecteurs français, puisqu'il nous a promis une histoire détaillée des deux saints qui nous occupent en ce moment, ainsi que de bien d'autres qui leur ont succédé. Il nous suffira de dire que saint Méthode survécut à son frère, décéda le 14 février de l'an 869, à Rome même, lors de son premier voyage ; que de retour en Moravie, il se voua tout entier à l'organisation de sa nouvelle Église, dont le siège principal fut établi à Vélégrad, près d'Olmütz ; qu'il eut à lutter contre mille difficultés, sans cesse renaissantes, que lui suscitaient les mêmes adversaires du slavisme ; qu'enfin, après un pontificat des plus orageux, pendant lequel il avait souffert la prison et les fers, il alla recevoir la récompense de dix-sept années de labeurs apostoliques, le 6 avril de l'an 885. Ses dépouilles mortelles furent déposées dans l'église cathédrale de Vélégrad, que les Slaves ont surnommé leur Béthléem, et qui est aujourd'hui un lieu de pèlerinage des plus fré-

<sup>1</sup> Voir dans l'*Annus ecclesiasticus* les notices biographiques sur saint Cyrille et saint Méthode au 14 février ; 6 avril et surtout au 5 juillet, auquel Pie IX vient de fixer leur fête.

quentés. Celles de son frère, Cyrille, reposent encore dans la basilique de Saint-Clément à Rome, en attendant que les résultats des fouilles qu'on y poursuit sous la direction intelligente d'un des plus grands archéologues de nos jours, M. le chevalier de Rossi, les rendent à l'Église morave, comme saint Cyrille avait autrefois rendu à l'Église de Rome le corps de saint Clément.

L'Église morave ne tarda pas à descendre dans la tombe. Elle ne pouvait subsister qu'à condition d'avoir pour successeur de Méthode quelqu'un de ses disciples ; et ce successeur fut désigné par le saint fondateur lui-même, qui prévoyait le danger. Mais le clergé germanique n'attendait que ce moment pour frapper le dernier coup et détruire l'œuvre commencée par saint Méthode. Il suscita contre Gorazde, son digne successeur, une tempête si violente, que celui-ci fut obligé de céder à la force et de prendre, avec tous les adeptes du rite slave, le chemin de l'exil. Au delà du Danube, ils se séparèrent en deux bandes : les uns allèrent à Belgrad, d'autres se dirigèrent vers la Bulgarie, et c'est ainsi que l'Église gréco-slave, expulsée de la Moravie, jeta ses fondements parmi les Illyriens et les Bulgares d'abord, ensuite chez les Valaques et les Russes, où elle n'a jamais cessé d'exister depuis, bien qu'elle n'ait pas conservé dans toute sa pureté primitive le précieux dépôt de la foi que lui avaient léguée ses saints fondateurs.

Quant à l'Église morave, elle eut le triste sort du royaume lui-même. Ce royaume, naguère encore si puissant, périt quelque temps après la mort de saint Méthode, victime des guerres intestines et d'un ennemi barbare. Châteaux, villes, forteresses n'offraient plus que des monceaux de ruines ; les églises furent détruites, les prêtres mis à mort ou chassés, les habitants dispersés. Le neuvième siècle était à peine terminé que l'empire morave tomba sous les coups des Madjars, entraînant avec lui dans sa chute l'Église qu'y avaient fondée saint Cyrille et saint Méthode.

Ces quelques détails peuvent faire voir l'idée qui a constamment guidé nos deux apôtres et dont les douces clartés n'ont jamais été entièrement obscurcies par les ténèbres de l'erreur et de la discorde. Cette idée est fondée sur trois principes que voici : union de foi avec le centre du christianisme, usage du rite grec et de la langue slavonne. Elle a traversé dix siècles d'épreuves ; elle ne périra pas. Il faut avouer cependant que l'histoire ultérieure du développement de cette idée offre peu de pages consolantes et que l'état actuel des églises slaves est bien différent de celui qu'on aurait vu sans doute, si cette grande et belle idée avait été couronnée d'un plein succès, si elle avait pu suivre les lois d'un épanouissement naturel et libre. En effet, que voyons-nous dans le monde gréco-slave de nos jours ?

L'Église bulgare gémit sous le joug de l'islamisme autant que sous la domination intéressée du clergé *phanariote* (elle ne l'appelle pas autrement), auquel elle ne pardonne pas d'avoir presque anéanti son rit slave, et, avec le culte national, son autonomie.

L'Église serbe s'est affranchie, il est vrai, de l'un et l'autre joug; mais qu'elle est loin encore de la voie dans laquelle avaient marché saint Sabba et saint Siméon; ses fondateurs et ses apôtres!

Et que dire de ce colosse aux pieds d'argile, qui se vante d'avoir lui seul conservé intact le dépôt de la foi, lui qui n'a plus ni son ancienne constitution hiérarchique; ni son indépendance, lui qui a perdu sa fécondité, et son influence? Personne n'ignore aujourd'hui l'existence, dans l'Église russe, des millions de sectaires, que de longues et cruelles persécutions n'ont fait que confirmer dans leurs convictions religieuses, dont le nombre augmente tous les ans, et qui, à l'heure qu'il est, forment à côté de l'Église officielle, objet de leurs haines, une autre Église, ayant son sacerdoce, son épiscopat, sa hiérarchie et comptant sur les sympathies du peuple. Affligeant contraste d'une grandeur apparente avec l'impuissance intime et d'une uniformité trompeuse avec les éléments les plus divers de dissolution intérieure!

Est-ce là un spectacle fait pour reposer les regards d'un observateur sérieux et impartial? Dans toutes ces Églises séparées du centre de l'unité, détachées les unes des autres et livrées aux déchirements intestins reconnaîtrait-il l'œuvre de saint Cyrille et de saint Méthode?

Une seule portion de l'Église gréco-slave est restée fidèle à l'idée personnifiée dans ces deux noms; c'est l'Église ruthénienne, dont les membres épars se tiennent unis par la communauté du lien qui les rattache au siège de Rome. Malgré cet état de démembrement, malgré la pression qu'exerce sur elle le schisme, son redoutable voisin et en partie son maître; malgré les pertes récentes que celui-ci lui a fait essayer dans les anciennes provinces de la Pologne, en Lithuanie, en Volhynie et en Podolie, cette Église, si cruellement éprouvée, a la prérogative unique de représenter, dans sa plénitude, l'idée de l'Église catholique gréco-slave, telle que l'avaient conçue, il y a mille ans, les immortels apôtres de la Moravie.

Il y eut un temps où toutes ces Églises, bulgare, serbe, russe, étaient prospères et puissantes, pleines de vie et de force; où elles donnaient au ciel de nombreux citoyens, fruits d'une glorieuse fécondité. Et c'est ce nombreux et imposant cortège de saints de toute tribu, de tout âge, comme de toute condition, venant à la suite de saint Cyrille et de saint Méthode, leurs illustres chefs, que nous voyons passer devant nous dans les pages de l'*Annus ecclesiasticus*. Dans cette multitude de saints d'origine slave ou grecque, il y en a sans doute

dont l'orthodoxie n'est rien, moins que douteuse, et dont le culte n'est point reconnu par l'Église romaine. Nous pourrions nommer tel personnage que les Slaves vénèrent comme saint et auquel la critique la plus bienveillante refuserait le brevet de sainteté, comme, par exemple, ces néo-martyrs de l'Église grecque moderne. Mais cela nous conduirait sur un terrain qui nous est interdit, et que les hagiographes belges eux-mêmes, ainsi que le P. Martinof, ont respecté. Laisant donc de côté la question délicate d'orthodoxie, que réveillent presque toutes les pages de l'*Annus græco-slavicus*, nous préférons, avec l'auteur, renvoyer les lecteurs aux sources où ils la trouveront discutée plus au long, et particulièrement à la dissertation du P. Stikting, hollandiste, insérée au tome II de septembre, des *Acta Sanctorum* sous le titre *De conversione Russorum ad fidem christianam*.

Une chose est certaine pour nous, c'est que les origines des Églises slaves ont été parfaitement catholiques, et que les saints qui les ont illustrées depuis le neuvième jusqu'au douzième siècle, méritant toute notre vénération. Ainsi la Bulgarie se glorifie à juste titre d'un saint Hilarion, évêque de Moglène, d'une sainte Parascève, vierge, d'un saint Jean de Rylzk, abbé et fondateur du couvent du même nom; d'un saint Vladimir et d'un saint Baian, tous deux princes et martyrs. La Russie a ses Olga, ses Vladimir, ses Boris et Gleb, ses Théodose, ses Antoine; la Lithuanie compte au nombre de ses patrons, sainte Euphrosyne, sainte Parascève, princesses et abbesses du couvent de Saint-Sauveur à Polotak, et surtout le B. Josaphat, archevêque de la même ville, martyrisé par des fanatiques. Enfin, saint Sabba avec Siméon, son père, ce vieillard vénérable qui a échangé l'éclat de la couronne contre la bure monacale, sera toujours une des plus pures gloires de l'Église serbe, dont il a été le premier archevêque et le fondateur. Aucun de ces noms, si populaires dans le pays, ne figure dans le calendrier romain, par la raison qu'ils ont été jusqu'à présent inconnus aux hagiographes occidentaux. Aujourd'hui, grâce aux révélations érudites du P. Martinof, cette raison n'existe plus, et nous ne serions pas étonné qu'ils n'y obtiennent une place, à l'exemple de tant d'autres Saints grecs qui y furent admis par le cardinal Baronius, sur la foi du Ménologe que venait de publier Sirlet et qu'on ne saurait comparer à l'*Annus græco-slavicus*.

Certains auteurs russes ont, sur les origines du christianisme dans leur pays, ce fait capital de leur histoire religieuse, une théorie qui leur est particulière et qu'ils essayent de faire prévaloir. Ils prétendent que leur Église, c'est-à-dire l'Église de Kief, n'a jamais été unie à Rome, ni médiatement, ni immédiatement et que, par conséquent, les saints auxquels elle a donné le jour ne sauraient être revendiqués par les Romains. C'est tout naturel. Nous avons vu ailleurs

comment ils annexent à leur Église synodale les saints de la Géorgie, et nous comprenons qu'il ne leur coûte pas beaucoup d'appliquer le même système à une autre partie de l'empire, et surtout dans les anciennes provinces de la Pologne, d'autant que nulle part en Russie l'élément catholique n'a été plus vital, ni plus développé que là, à Kief, son siège principal comme aussi son berceau. Déjà, animés d'un zèle plus ardent qu'éclairé, ils ont fondé à Polotzk, en Lithuanie, sous les auspices de sainte Euphrosyne, une œuvre dont le but avoué est de favoriser l'extension du culte dominant. Cependant la sainte patronne de l'œuvre, princesse de Polotzk et abbesse, a été fille soumise de l'Église catholique, et les Ruthènes unis l'ont de tout temps vénérée comme telle. Qui sait si un jour on n'établira pas une œuvre semblable à Vitebsk et qu'on ne la placera pas sous l'invocation du bienheureux Josaphat, que quelques habitants de cette ville ont, il y a deux siècles, mis à mort en haine de l'unité catholique? Un zèle aveugle de quoi n'est-il pas capable? Et à quoi ne doit-on pas s'attendre de la part de gens qui avancent, et cela de la manière la plus sérieuse du monde, que saint Cyrille et saint Méthode ont toujours professé la soi-disant *orthodoxie orientale*, et que celui-ci est mort sous le coup de l'excommunication qu'aurait lancée contre lui le souverain pontife!

Cette étrange manière de présenter les faits les plus connus de l'histoire, tient, en partie, à un préjugé très-répandu parmi les Russes et dont les esprits, même des plus éclairés, d'ailleurs, subissent l'empire. Il consiste à confondre le rit avec le dogme, l'accessoire avec l'essentiel, la forme avec ce qui fait le fonds de la religion. De là la vétilité de voir le *culte orthodoxe* partout où l'on trouve le *rit gréco-slave*, et la difficulté de concevoir qu'un catholique puisse être en même temps du rit slave, ou qu'un Ruthène-uni puisse être sincèrement attaché à la chaire de Pierre. Les Saints dont nous venons de parler en sont la preuve : ils ont suivi le *rit gréco-slave*, cela suffit pour qu'on les déclare membres de l'Église non unie, mais qui a le même rit et la même langue liturgique. Le livre du P. Martinof a abondamment de quoi désabuser ceux de ses compatriotes qui partageraient ces naïfs préjugés.

Il y a une autre vérité historique qui ressort de son ouvrage avec la dernière évidence ; c'est la nature et le caractère du *rit slave* introduit par Cyrille et Méthode. Les peuples slaves, on le sait, ont deux liturgies, la grecque et la romaine. Quelques-uns ont adopté l'alphabet latin avec la liturgie latine ; d'autres emploient un alphabet particulier, quel que soit d'ailleurs le rit auquel il appartient. Le *rit gréco-slave* est répandu en Serbie, en Russie, en Galicie, et dans plusieurs contrées de l'Autriche et de la Turquie européenne. Le rit

*latino-slave*, qui n'est autre que le rit romain, avec cette différence que la langue slave y est substituée à la lingua latina, est renfermé dans les étroites limites de la Dalmatie. Ajoutons que la langue liturgique des deux Églises est la même ; toute la différence est dans la forme des lettres. Ainsi les Églises gréco-slaves se servent de l'alphabet *cyrillique*, tandis que les Églises latino-slaves ont à leur usage l'écriture *glagolitique* ou *glagolitza*, connue aussi sous le nom de *hiéronymienne*<sup>1</sup>.

Or, il résulte de l'ensemble de l'*Annus græco-slavicus* que Cyrille et Méthode n'ont pu être auteurs que de la liturgie *gréco-slave*. Prétendre le contraire, leur attribuer la liturgie latino-slave, comme l'a fait dans son temps Assemani et comme, à son exemple, font quelques auteurs de nos jours, c'est ne tenir compte ni de l'opinion communément reçue, ni des monuments vénérables de l'antique liturgie gréco-slave, tels que l'évangélaire glagolitique du Vatican ou les *Fragments glagolitiques* que M. Hœfler a découvert, il y a quelques années, à Prague, et qui ont été commentés par Schaffarik ; ni du fait même de l'existence dix fois séculaire du rit gréco-slave en Bulgarie, en Serbie et en Russie ; fait qui serait d'autant plus inexplicable qu'il est plus solennel et qu'il offre un caractère frappant d'universalité et de durée. Cette opinion n'a, d'ailleurs, de partisans que parmi des érudits allemands, devant la science desquels nous nous inclinons profondément, tout en nous permettant de signaler en elle le défaut de ce qu'on pourrait appeler le sentiment des choses slaves. Au reste, après le travail du P. Martinof, toute discussion, sur ce sujet, serait oiseuse, tellement l'origine grecque de la liturgie slave y est manifeste, tellement la liaison qui existe entre ces deux liturgies apparaît, à chaque page du livre, intime, constante, indissoluble.

De là vient, sans doute, que l'auteur ne se contente pas de donner seulement les sources slaves, et qu'il nous ramène sans cesse aux origines grecques, en nous faisant ainsi assister à la genèse de celles-là, et en répandant, sur les destinées ultérieures de la liturgie slave, en général, de nouvelles et abondantes lumières. Sans ce parallélisme, le livre du P. Martinof n'aurait été fait qu'à moitié et l'auteur aurait manqué son but, en même temps qu'il aurait trompé l'attente du lecteur.

De là vient encore que, dans toute cette multitude de saints personnages dont il est fait mention dans son Martyrologe, nous n'en

<sup>1</sup> Le nom de saint Jérôme lui est resté, ce semble, à cause de la ressemblance qu'offrent les rédactions glagolitiques de la bible avec la Vulgate. Telle est au moins l'explication qu'en donne, d'après Schaffarik, le P. Martinof, dans ses *Manuscripts slaves*, p. 14. à qui nous avons emprunté ces notions générales sur les rites slaves.

trouvons guère qui fussent du rit latin ; même les noms de Casimir, de Stanislas, d'Adalbert, si chers au cœur polonais et si populaires, n'y sont pas mentionnés. Que si deux exceptions sont faites en faveur de saint Venceslas roi de Bohême, et de sainte Ludmilla, son aïeule, c'est uniquement parce que leurs légendes ont passé dans les anciens ménologes slaves, ce qui aurait fait supposer qu'ils avaient suivi le rit gréco-slave ; supposition que les récentes découvertes de la science liturgique en Bohême<sup>1</sup> permettent de regarder comme n'étant pas tout à fait gratuite. — L'absence des saints du rit latin dans un ouvrage spécialement consacré à l'hagiographie grecque, comme l'est celui du P. Martinof, n'a donc rien qui doive nous étonner. On pourrait plutôt être surpris du rôle insignifiant qu'y joue la femme chrétienne. Cette remarque mérite quelques instants d'attention.

Si l'on compare, en effet, le nombre de saintes mentionnées dans l'*Annus græco-slavicus*, à celui des hommes couronnés de l'auréole de sainteté, on le trouvera excessivement restreint. Ainsi l'Église bulgare n'a produit qu'un seul type de cette espèce, la vierge Parascève<sup>2</sup> ; la Russie n'a que sa célèbre princesse Olga, cette autre Clotilde<sup>3</sup> ; la Lithuanie a donné au ciel sainte Euphrosyne<sup>4</sup> et sainte Parascève<sup>5</sup> ; enfin la Serbie compte parmi les gloires de son Église la princesse Angéline<sup>6</sup>. Si vous ajoutez la figure si intéressante de la vierge martyre de Court d'Ardjich, sainte Philothée<sup>7</sup>, mise à mort par son propre père, et quelques autres encore, qu'on vénère dans certaines localités de la Russie, vous aurez réuni à peu près tous les modèles de la perfection chrétienne que fournit cette moitié de la société slave.

Et encore ne faut-il pas perdre de vue une particularité qui a aussi sa signification, à savoir que presque tous ces types descendent des sommités de la société, que ce sont ou des souveraines ou des princesses, c'est-à-dire des personnes que l'éclat de leur naissance mettait déjà en évidence, dont les noms seraient inscrits dans les annales du pays, lors même que leur vie n'eût pas été marquée au coin de la sainteté, et qui, sans le prestige inséparable de la naissance illustre, auraient partagé le sort de tant d'autres personnes de leur sexe, dont les vertus n'étaient, peut-être, ni moins solides, ni moins grandes, mais que l'obscurité de leur extraction ne pouvait pas préser-

<sup>1</sup> *Reliquiæ slavici cultus divini in Bohemia*. Ed. Hanka, Prag., 1859.

<sup>2</sup> Au 15 oct., p. 246.

<sup>3</sup> Au 15 juil., p. 175.

<sup>4</sup> Au 23 mai, p. 238.

<sup>5</sup> Au 28 oct., p. 265.

<sup>6</sup> Au 30 juil., p. 190.

<sup>7</sup> Au 7 déc., p. 301.

ver de cette espèce de mort qu'on appelle l'oubli. — Cela est vrai, en particulier, des saintes qu'on vénère en Russie. Ainsi, Olga gouvernait le pays en souveraine, et était, de plus, la première parmi les têtes couronnées en Russie, qui embrassa le christianisme, circonstance qui, dans ces temps-là, aurait suffi, à elle seule, pour lui faire décerner les honneurs d'un culte. Sainte Euphrosyne et sainte Parascève, ces deux astres de l'Église lithuanienne, étaient aussi princesses ; la première descendait même en ligne directe de saint Vladimir, grand-duc de Kief et petit-fils d'Olga. On peut en dire autant des autres, une seule excepté, Julienne Lazarewska, dont la vie est racontée au 2 janvier, et qui n'était pas du rang princier.

Toutefois, sans être princesse, Julienne occupait dans la société une place assez distinguée : elle appartenait à cette classe nombreuse de personnes dont se composait ce qu'on pourrait appeler la petite aristocratie. Son mari portait, au dire du biographe qui était son propre fils, le titre de *boïarin*, seigneur, et elle avait à son service bon nombre de serfs, sorte d'esclaves dont la caste s'est perpétuée jusqu'à nos jours, et dont la chaîne pesante vient enfin d'être brisée à jamais. Si l'on ajoute que Julienne ne jouit que d'un culte très-incomplet et qui ne dépasse guère les limites étroites de la localité qu'elle avait édifiée par l'exemple de ses vertus et particulièrement par sa grande charité envers les pauvres et les malheureux ; — l'observation générale qui a été faite plus haut ne perd rien de sa justesse, et il reste établi que le monde gréco-slave n'a pas produit un seul type religieux où l'héroïsme de la vertu chrétienne fût allié à l'obscurité de l'extraction et à la faiblesse du sexe ; pas un qui pût servir de pendant à nos Zite, et à nos Geneviève.

## V

On comprend que nous ne pouvons pas trop multiplier ici les développements que suggère en abondance l'ouvrage du P. Martinof, et qui seraient aussi instructifs que curieux. Il y en a un cependant qu'il nous est impossible de passer sous silence, sans rendre cet aperçu général incomplet et aussi sans encourir les reproches du public artistique. Il s'agit de l'album en douze planches par lequel se termine le volume, et qui va clore aussi cette analyse déjà trop prolongée. Nous l'avons dit, cet album est une reproduction adéquate des



*Ephémérides* que Papebroch avait insérées autrefois dans les *Acta Sanctorum*, au tome 1<sup>er</sup> du mois de mai. Les archéologues applaudiront à l'heureuse idée qu'a eue le P. Martinof d'ajouter à son ouvrage ce monument d'iconographie, si intéressant à plusieurs égards, et ils pourront y étudier, à leur aise, des types byzantins, modifiés par l'influence d'un milieu quelque peu hétérogène, et les comparer avec des types analogues de l'art occidental. Qu'ils ne s'attendent pas toutefois à se voir en face de chefs-d'œuvre; les *Ephémérides* de Papebroch pèchent avant tout par défaut d'unité de style; et il ne faut pas être bien versé dans la théorie pour découvrir la différence qu'il y a entre telle et telle planche du calendrier, au point de vue artistique. Si les unes se distinguent par la régularité des formes, la beauté même des types, d'autres laissent, sous ce rapport, beaucoup à désirer. De même, les paléographes s'abuseraient en pensant qu'ils trouveront quelques données intéressantes dans les nombreuses inscriptions dont chacune des douze planches est garnie, à chaque jour du mois. Peut-être, en examinant de près ces inscriptions, souvent grossièrement altérées, et parfois inintelligibles, seront-ils tentés de faire au savant auteur le reproche de ne pas avoir fait disparaître ces fautes qui déparent les dessins, et agacent le lecteur. Quant à nous, nous ne saurions partager ce jugement sévère et nous comprenons très-bien que le P. Martinof ait préféré nous donner le monument de l'iconographie russe dans sa forme autochtone, sans y apporter les moindres modifications.

En le plaçant à la suite de son *Année gréco-slave*, l'auteur avait en vue les hagiographes plutôt que les archéologues ou les slavistes. Il voulait leur offrir une autre *Année gréco-slave*, qui fût comme un résumé de la première, mais un résumé figuré, en images, et comme un choix de portraits, extraits de cette immense galerie qu'ils venaient de parcourir et où ils ont pu les considérer sous une forme moins matérielle. D'ailleurs, le P. Martinof a donné une traduction littérale de toutes les inscriptions, aussi exacte et aussi complète qu'on peut le désirer, laissant aux esprits désœuvrés la tâche facile de rechercher les fautes de grammaire ou d'orthographe. Mais il y a un autre point de vue qu'il ne faut pas oublier.

Les calendriers imagés sont, comme les simples synaxaires, une des sources de l'hagiographie, et ne manquent pas d'avoir leur importance; surtout quand, outre les types des images, ils contiennent encore des textes explicatifs où sont énumérés les divers attributs de chaque saint et les règles que le peintre doit observer en retraçant son portrait. Cette espèce de *guides* jouit d'une estime toute particulière et sert de complément aux ménologes, ou, comme on les appelle en Russie, bien à tort, aux *prologues*, avec lesquels ils ont une

relation intime. Ce qui en fait la valeur, c'est avant tout leur caractère éminemment *traditionnel*, l'iconographie russe ayant horreur du nouveau et observant scrupuleusement toutes les prescriptions léguées par les ancêtres et consacrées par l'usage. Les moindres déviations de la *règle*, étaient considérées autrefois comme autant de tendances vers l'hérésie et réprimées sévèrement. Grâce à ce culte de l'antiquité, les productions de l'iconographie gréco-slave, relativement assez modernes, ont un aspect archaïque qui trompe l'œil accoutumé aux productions analogues de l'art occidental. Ce n'est pas exagérer que de dire, que, sous ce rapport, l'iconographie slave du scizième et dix-septième siècles correspond au douzième et treizième de l'iconographie occidentale. De là la nécessité de tenir compte de cette différence capitale entre l'une et l'autre, sous peine de tomber dans l'illusion et de commettre des erreurs assez graves, sinon tout à fait divertissantes.

C'est ce qui est arrivé au savant éditeur du calendrier connu sous le nom de *Tabulæ Capponianæ*. Assemani, ayant vu ce calendrier célèbre, vrai ménologe en peinture, en demeura émerveillé : la vivacité des couleurs, la régularité des formes, la finesse de l'exécution, l'air d'antiquité, le goût exquis, tout le ravissait, au point qu'il n'hésita pas à proclamer ce diptyque slave bien supérieur, à tous égards, aux *Éphémérides* de Papebroch et à lui assigner le douzième siècle comme l'époque probable de son origine. Le public se laissa gagner par le prestige d'une érudition déjà illustre, et Joseph Dobrowski lui-même entra dans les vues d'Assemani, tout en mettant, avec sa sagacité ordinaire, quelques restrictions touchant l'âge du diptyque capponien qu'il faisait dater de 1300 environ, et des solitudes du mont Athos<sup>1</sup>. D'autres savants furent moins difficiles que le patriarche de la philologie slave : Falconius balançait entre le douzième et le onzième siècle<sup>2</sup>; et Kulczynski alla (chose inconcevable pour un Ruthénien) encore plus loin, puisqu'il assignait audit calendrier l'époque chrétienne du règne de saint Vladimir, époque qui embrasse les quinze premières années du onzième siècle et la fin du dixième à partir de 988, année où ce prince avait adopté publiquement le christianisme<sup>3</sup>.

Il n'en est rien pourtant, et il a suffi au P. Martinof de souffler sur toute cette savante utopie, pour qu'il n'en restât trace. On sera bien aise peut-être d'apprendre comment il est parvenu à rétablir la vérité historique. Le calendrier imagé de Capponi est l'œuvre collec-

<sup>1</sup> *Instit. linguæ slav.*, pag. 5.

<sup>2</sup> *Fasti SS. Ecclesiæ græco-ruthenicæ*, pag. 169.

<sup>3</sup> *Kalendar. eccles. universæ*, t. 1, p. 6.

tive de plusieurs peintres qui s'étaient partagé la besogne. Ainsi les mois de septembre, d'octobre et de novembre, les premiers de l'année grecque, ont été illustrés par un certain Serge Vasilief; mars, avril et mai portent le nom d'André Ilyine, et les trois derniers mois celui de Nicétas Ivanof; décembre, janvier et février n'en ont point, peut-être parce qu'ils ont été peints par le même André Ilyine, qui a illustré les trois mois suivants.

Or, le P. Martinof nous montre, les pièces officielles en main, que ces trois peintres vivaient non pas au douzième ou au treizième siècle, mais bien au dix-septième, non au mont Athos, mais en Russie. Nous apprenons de la sorte que Serge Vasilief était originaire de Kostroma, et qu'il comptait parmi les peintres les plus habiles de cette province. Grâce à cette réputation, il venait souvent dans la capitale pour y prêter le secours de son pinceau aux peintres du tzar, et on a de lui plusieurs œuvres d'art, parmi lesquelles se font remarquer surtout les fresques représentant la légende de deux saints patrons de Moscou, saint Alexis et saint Pierre, ainsi que celle de *Notre-Dame de la Source vivifiante*. Son nom de famille était Rojkof. Le second, André, fils d'Élie, est mentionné en qualité de peintre du tzar, dans les actes du temps, à l'année 1688. Le troisième, Nikita Ivanof, était, comme les deux précédents, contemporain d'Ouchakof, le plus célèbre iconographe russe du dix-septième siècle, et qu'on pourrait considérer presque comme un chef d'école. Un acte officiel de ces temps nous apprend que Nikita, ayant été examiné par ce maître, fut trouvé fort habile dans l'art de peindre (*artis pictoriæ magister bonus*) et obtint un certificat constatant son talent et le succès de l'examen qu'on lui avait fait subir.

De tous ces faits, il résulte de la manière la plus patente : premièrement, que les *Tabulæ Capponianæ* datent de la deuxième moitié du dix-septième siècle, bien qu'on ne puisse préciser l'année même de leur confection, — le P. Martinof les place entre les années 1660 et 1670; — secondement, qu'elles sont postérieures aux *Éphémérides* de Papebroch, dont la date est de 1628. L'auteur nous révèle aussi le nom de celui qui a fait ces dernières, et qui ne serait autre que Pambo Berynda, personnage assez connu dans les annales de la littérature russe. Il était moine et dirigea longtemps l'imprimerie de Kief, d'où sont sorties les *Éphémérides* en question. On trouve, en effet, son nom, ainsi que ses titres, inscrits au 13 janvier, jour où l'on fait la mémoire de saint Hermyle et des martyrs de Kaithu. L'inscription commence au haut du côté droit de l'image, pour finir à l'extrémité gauche du côté inférieur, et elle est conçue en ces termes : *Pambo izé i Pavel Berynda, iéroschimonach protosingel iérosolimski, ce* que le P. Martinof traduit ainsi : *Pambo qui et Paulus Berynda, hiero-*

*schimonachus, protosyncellus hierosolymitanus*. Est-il nécessaire, après cela, de dire que les preuves dont Assemani avait essayé d'appuyer sa théorie sur l'antiquité du diptyque capponien n'ont rien de sérieux? Ceux qui voudraient pourtant s'en convaincre par eux-mêmes, n'ont qu'à parcourir les pages pleines d'intérêt que le P. Martinof a consacrées à l'examen de cette question dans ses *Prolégomènes* (p. 10, n° 47 et suivants).

A ces données si peu connues sur l'iconographie slave, nous aurions pu en ajouter bien d'autres ayant trait au même objet et dont l'*Annus græco-slavicus* est parsemé. Peut-être, le savant auteur eût-il mieux fait, dans le double intérêt de la science et du lecteur, de réunir tous ces traits en un seul tableau et de l'ajouter à la fin du volume, en guise d'appendice, pour servir de texte explicatif au curieux album qui clôt son livre?

Mais on comprend que, dans un travail de ce genre, des imperfections, des lacunes, des inexactitudes mêmes sont inévitables, et le modeste religieux l'avoue le premier. Il nous permettra donc d'user de notre droit de critique, et de lui offrir quelques épis que nous avons glanés dans le vaste champ moissonné par ses mains expérimentées. En lui soumettant nos observations, nous suivrons l'ordre qu'il a adopté dans son livre.

Avant tout, nous relèverons dans le *Monitum hagiographorum*, bien que ce morceau ne soit pas de lui, une inadvertance qui lui a fait confondre l'*Europe orientale*, théâtre principal des migrations des peuples au moyen âge, avec l'*Europe occidentale* (p. 5, n° 14). Dans les *Prolégomènes*, les lecteurs initiés à la connaissance des langues slaves, rencontreront plus d'une fois des fautes d'impression dans les mots étrangers en général, et surtout dans les noms propres. On dirait, à les voir plus fréquentes ici que dans le reste du volume, que ces pages n'ont pas subi le dernier contrôle du P. Martinof en personne.

La liste des auteurs, placée à la suite des *Prolégomènes*, est assez bien fournie, sans doute; mais elle n'est pas complète, et ne pouvait guère l'être, vu la nature même du travail. Des théologiens bibliographes y trouveront quelques lacunes à remplir. Ainsi on y chercherait en vain, par exemple, les *Origines kalendarix hellenicæ*, ouvrage en 6 vol. in-8°, publié en 1862, à Oxford, par Edward Greswell, auteur de plusieurs autres écrits non moins considérables touchant la liturgie latine et orientale. Le P. Martinof semble ne pas l'avoir connu, pas plus que la *Vie grecque de saint Christodule*, imprimée pour la première fois à Venise, en 1755, et publiée de nouveau, il y a quelques années, dans l'île de Pyra. Il y aurait trouvé un office grec en l'honneur du saint, et il y aurait appris que sa fête se célèbre au 16 mars, et que c'est à ce jour-là, et non au 4 décembre, qu'il fallait mettre la

notice biographique qu'il lui a consacrée dans ses *Observanda*. On le voit, le P. Martinof n'a eu sous les yeux que le petit opuscule de M. Ed. Barbier, intitulé *Saint Christodule et la réforme des couvents grecs au onzième siècle*<sup>1</sup>, puisqu'il l'a analysé longuement, tout en le trouvant peu sérieux, ce qui est assez vrai. Peut-être, pourrait-on aussi reprocher aux sommaires biographiques, placés sous la rubrique générale *Memoriæ slavicæ*, le défaut de proportion : les unes comme celle de saint Hilarion, par exemple (au 21 octobre), remplissant des pages entières ; d'autres, au contraire, étant réduites à quelques lignes, et quelquefois se bornant à indiquer le nom du saint, comme cela a lieu pour Démétrius Bassarabe, martyr valaque, et pour Prohore de Pchinsk, anachorète bulgare.

On trouve à la fin du livre deux index, l'un qui contient les noms de tous les saints personnages mentionnés dans le courant de l'ouvrage (*Index anni ecclesiastici græco-slavici*), l'autre est spécialement consacré aux *Mémoires slaves* (*Index nominum memoriis slaviciis inscriptorum*). C'est déjà quelque chose, beaucoup même, que les deux tables remplissant près de trente pages in-folio. Nous croyons pourtant que l'auteur aurait pu en ajouter une troisième, pour les noms géographiques et historiques dont son livre est rempli et qui ne se trouvent dans aucune des deux tables précédentes. Toutefois nous ne le demandons qu'à titre d'utilité et de commodité plus grande des lecteurs, et nullement comme une chose absolument indispensable. Il n'en est pas ainsi du tableau orthographique, qui aurait dû trouver sa place dès le début du livre, pour indiquer la valeur de certaines lettres munies de signes inconnus aux lecteurs français. Comment pourraient-ils savoir, sans ce tableau indicateur, que les lettres c, s, z, qu'on rencontre à chaque instant surmontées d'un accent circonflexe renversé, doivent se prononcer comme le c des Italiens dans *cenci*, comme ch et j des Français dans les mots *cher, jour* ? L'embarras du lecteur croît quand il se voit en présence d'un *sc* (qu'on rendrait en français par *chtcha* ou *stcha*).

Cela ne nous empêchera pas cependant d'applaudir à la louable initiative prise par le P. Martinof, et à la préférence qu'il a accordée au système orthographique en usage chez les Slaves de la Bohême, de la Moravie et de la Croatie, et qui nous paraît le plus rationnel de tous et le plus simple. La question de l'alphabet slave est trop importante et trop compliquée, pour que nous osions abuser de la patience de nos lecteurs. Ils nous permettront au moins de leur signaler ici un ouvrage assez remarquable, dû à la plume érudite d'André Schleiermacher, et que des éditeurs intelligents viennent de livrer à la publicité. Cette

<sup>1</sup> Paris, 1863, in-12.

œuvre posthume a pour titre : *Das harmonische oder allgemeine Alphabet zur Transcription fremden Schriftssysteme in lateinischer Schrift, etc.*<sup>1</sup>, et elle est consacrée spécialement aux langues slaves et sémitiques, au moins dans cette première partie qui vient d'être mise au jour. A la page 104 et 105, on trouve le tableau comparatif des divers alphabets existants parmi les Slaves, et en premier lieu vient l'alphabet de l'auteur lui-même, destiné à les remplacer tous et à renverser ainsi le mur de séparation que cette diversité élève entre des peuples frères. Schleiermacher écrit les trois lettres citées plus haut d'une manière un peu différente de celle du P. Martinof : il les représente ainsi : c, s, j. On le voit, la différence ne porte au fond que sur la dernière lettre, et, selon nous, elle est à l'avantage du système en usage chez les savants tchèques et que suit le P. Martinof. Ce système tient compte au moins de l'affinité organique des sons exprimés par les signes z et z, s et s, c et c qu'on rend en français par z et j, s et ch, ts et tch. Quant aux signes conventionnels dont on fait surmonter ces lettres dans les différents systèmes orthographiques, il importe peu qu'ils soient de telle forme ou de telle autre, que ce soit un accent circonflexe renversé, un trait allongé, un point ou une virgule, — nuances qu'il est facile de faire disparaître.

En présence des deux écritures, romaine et russe, représentant deux civilisations qui se disputent aujourd'hui la primauté dans le monde slave, nous n'hésitons pas à proclamer la supériorité incontestable de la première sur la seconde. Dans notre conviction, autant l'alphabet latin est souverainement propre à rendre, avec l'aide de quelques signes conventionnels, toute la variété des sons dont les idiomes slaves sont si riches, et cela d'une manière à la fois rationnelle et simple, autant cette aptitude manque à l'écriture abâtardie qu'à inventée Pierre I<sup>er</sup>, et dont se servent les habitants de la Russie. Le génie de la horde dominatrice pourra bien reculer encore les frontières de l'empire déjà trop vastes, et multiplier les conquêtes matérielles ; jamais il ne parviendra à déplacer le foyer de la civilisation qui est bien dans l'Occident, et dont l'écriture latine est le véhicule. Il fait cependant de grands efforts pour affaiblir, sinon pour détruire, l'influence de l'élément latin, sous quelque forme et quelque part qu'il la rencontre. Hier il proscrivait la religion latine ; aujourd'hui il défend l'usage de l'alphabet dont elle s'est servie de tout temps, en Lithuanie par exemple ; et il étend la proscription sur les études latines elles-mêmes, en réduisant à un chiffre minime, presque nul, le nombre des gymnases (ou collèges), où l'on pourra les cultiver dans l'avenir. Sous ce rapport, l'ouvrage

<sup>1</sup> 1 in-4°, Darmstadt, 1864.

du P. Martinof, russe d'origine et de cœur, est d'une piquante opportunité, et ne manquera pas d'être apprécié par ceux de ses compatriotes qui regrettent les récentes mesures dont les études classiques viennent d'être l'objet. Il le sera d'autant plus, qu'il est d'une bonne latinité; que le style en est simple et digne, clair et correct, sans affectation comme sans emphase. Il y a des pages que les connaisseurs goûteront et, que les puristes eux-mêmes ne désavoueraient pas. Qu'on lise la dédicace, par exemple, et qu'on juge.

En terminant cette analyse, trop incomplète, du beau travail dont l'hagiographie vient de s'enrichir, nous engageons le P. Martinof à persévérer dans les importantes et doctes études auxquelles il s'est livré avec tant de succès. C'est à lui qu'appartient l'enviable mission de faire entrer dans la science occidentale l'élément slave, trop longtemps méconnu. Nous formons donc des vœux pour que le volume qu'il vient d'offrir au public soit suivi d'un autre, qui nous semble en être un complément obligé. C'est le cas de dire, avec un historien illustre<sup>1</sup>, que souvent on croit avoir achevé un livre quand on n'en a fait que la moitié. Le P. Martinof nous a donné un martyrologe et un ménologe gréco-slave, voilà la première moitié; un second reste à faire : C'est de nous mettre en possession d'une édition *critique* des vies des Saints slaves, c'est-à-dire de nous donner le texte slavon de ces vies, collationné avec toutes les rédactions manuscrites ou imprimées, rendu à son intégrité première, et à sa forme native, accompagné de notes et enrichi de commentaires destinés à dissiper les obscurités, à éclaircir les doutes, à concilier les contradictions apparentes, à discuter et, s'il est possible, à résoudre, d'après les données de la science moderne, les questions pendantes d'histoire, de chronologie, de chorographie, de linguistique, en un mot, de nous donner des vies des saints slaves telles que nous en avons dans les *Acta Sanctorum*, pour les saints latins.

On raconte, que lorsqu'on remit à Bellarmin un exemplaire des *Fasti Sanctorum* de Rosweyde, précurseur des bollandistes, et qui y traçait le programme d'une vaste publication en dix-sept volumes in-folio, qu'il avait projetée, le cardinal demanda l'âge de l'auteur. Et comme on donnait à celui-ci quarante ans, il ajouta : « Pense-t-il donc vivre deux cents ans? » — Le P. Martinof est à peu près du même âge; mais il a sur son illustre confrère cet avantage que le travail que nous lui demandons n'est point aussi vaste que celui que projetait le génie entreprenant de Rosweyde, le nombre des saints gréco-slaves, reconnus comme tels par l'Église de Rome, étant très-restreint. Ce n'est donc lui proposer rien qui soit au-dessus de ses

<sup>1</sup> César Cantu, si je ne me trompe.

forces, dont il a la plénitude, et dont il a fait déjà un si bel usage. Puisse-t-il, au milieu de ses patriotiques occupations, ne pas trop tarder à satisfaire nos vœux qui sont aussi, nous n'en doutons pas, ceux de tous les vrais amis de la science!

## VI

Pour compléter notre compte rendu de l'œuvre du P. Martinot et la faire apprécier à sa juste valeur, nous allons esquisser ici un tableau comparatif des Églises slaves d'autrefois et d'aujourd'hui en le faisant précéder de quelques détails sur le jubilé millénaire des saints Cyrille et Méthode, célébré il n'y a pas longtemps dans la capitale du monde catholique.

L'année 1863 a été consacrée au culte des apôtres des Slaves d'une façon toute spéciale, et c'est à Rome même, dès le jour du 1<sup>er</sup> janvier que commencèrent les fêtes jubilaires.

Une foule immense de fidèles se pressait devant l'église collégiale de S. Girolamo dei Schiavi, pour assister à la solennité et s'enrichir des grâces spirituelles dont le Saint-Père avait, à cette occasion, ouvert les trésors. L'église de Saint-Girolamo est desservie par des prêtres illyriens de la congrégation du même nom, qui ont cela de particulier que, tout en suivant le rit romain, ils emploient la langue slavonne, et l'écriture glagolitique, qui ne ressemble guère aux lettres connues sous le nom de *cyrilliques*. Ce n'est qu'à Rome qu'on trouve ainsi réunis tous les rites comme toutes les langues en usage pendant l'office divin; parce que Rome en sa qualité de capitale de l'univers chrétien est une ville *catholique* par excellence.

La cérémonie commença par le chant des Litanies des saints, auxquelles furent ajoutés les noms de saint Cyrille et de saint Méthode avec une prière pour demander à Dieu le retour des Slaves séparés de l'unité catholique. — Ensuite eut lieu la procession avec le Saint-Sacrement, que portait le cardinal de Silvestris, protecteur de ladite église, précédé d'un nombreux clergé où l'on voyait des représentants de toutes les nations slaves, et suivi d'une multitude innombrable de fidèles accourus de toutes parts pour jouir du spectacle. — Les maisons de la rue *Ripetta*, par où passait la procession, étaient pavoisées; les troupes pontificales, rangées sur les bords du Tibre, présentèrent



les armes; le vapeur *Il Tevere*, qui stationnait non loin de l'église, salua l'ouverture du jubilé millénaire par des salves répétées, auxquelles les cloches de toutes les églises firent écho.

Sur le frontispice de l'église, on voyait un tableau représentant les deux saints, héros de la fête, et au-dessous du tableau, on lisait l'inscription suivante :

CYRILLO . ET . METHODIO  
 ARCHIEPISCOPI  
 PATRONIS . CŒLESTIBUS . SALUTARIBUS  
 QUORUM . BENEFICIO  
 GENTES . SLAVICÆ . OMNES  
 VETERI . SUPERSTITIONE . REJECTA  
 CHRISTIANAM . SAPIENTIAM . AGNOVERE  
 HUMANIS . DIVINISQUE . LITTERIS . EXCULTAE . SUNT  
 ILLYRICI . IN . URBE . CONSISTENTES  
 ANNO . MILLESIMO  
 A . FAUSTO . FELICI . UTRISQUE  
 THESSALONICA . IN . PANNONIAM . ADVENTU  
 SOLEMNIA . ET . GRATIARUM . ACTIONES

C'est-à-dire : « A Cyrille et Méthode, archevêques, célestes et bien-faisants patrons, par les soins de qui toutes les nations slaves, ayant rejeté les anciennes superstitions, ont appris à connaître la sagesse chrétienne ainsi que les lettres divines et humaines, les Illyriens résidant dans la ville, rendent cet hommage reconnaissant, dans l'anniversaire millénaire de l'arrivée de l'un et l'autre de Thessalonique en Pannonie. »

Pour perpétuer le souvenir de ce mémorable anniversaire, le Saint-Père, par un bref daté du 13 juillet, a reconnu l'existence canonique du *collegium Cyrillo-Methodianum*, destiné à élever les jeunes lévites de l'Illyrie, et confié à la direction des prêtres de la Congrégation dont il a été parlé plus haut. En même temps, par un autre bref, le souverain pontife a confirmé l'association dite de *saint Cyrille et de saint Méthode*, instituée dans la même Église dans le but de hâter, par la prière, le retour de tous les peuples slaves dans le giron de l'Église catholique, leur mère légitime, association touchante déjà répandue jusqu'en Espagne et en Norvège<sup>1</sup>.

Il convenait que là où les deux saints missionnaires avaient été reçus jadis avec tant d'honneur et bénis pour les labeurs de l'apostolat parmi les Moraves, là où l'on conserve encore les dépouilles vénérées de saint Cyrille, et où la mémoire de l'un et de l'autre n'a

<sup>1</sup> Le programme de cette association se trouve à la librairie de Vrayet de Surcy.

jamais entièrement cessé de vivre, le retour de leur anniversaire millénaire fût célébré avec une pompe et une solennité dignes d'eux, dignes des services qu'ils ont rendus à la cause de la papauté. Ce n'était là, au reste, que le commencement des fêtes ; et l'année tout entière a été une fête continuelle, surtout en Moravie, ce pays privilégié de leur apostolat. Il faut avoir été dans le pays pour se faire une idée de l'enthousiasme religieux avec lequel on s'y préparait à la fête principale, le 5 juillet, époque de l'année la plus favorable à ces sortes de solennités. C'est pour favoriser la piété des fidèles que l'évêque de Brünn, Mgr Schaafgotche, obtint du Saint-Père le décret par lequel la fête de ces deux apôtres a été transférée du 9 mars au 5 juillet, et élevée au rang de première classe avec octave. Aussi de nombreux pèlerins ne cessaient-ils de se rendre, durant toute l'année, à Vélégrad.

Vélégrad est une toute petite ville, située non loin d'Olmütz. Une tradition, fort accréditée parmi les Moraves et qui n'est pas désapprouvée par la critique moderne, porte que saint Méthode, premier archevêque de l'Église morave, y avait fixé son siège métropolitain, comme le prince Rastislav y avait sa résidence ; de plus, qu'il y fut enterré, bien qu'on n'ait jamais pu découvrir ses restes mortels. De cette ancienne cité, connue sous le nom de *Gradicum* (sl. *Gradichtché* ou grande ville) ; il n'est resté que des ruines, et l'église actuelle, placée sous le vocable de l'Assomption de la sainte Vierge, ne remonte pas au delà de 1190, année où elle fut bâtie par le pieux comte Ladislav Jendrich. Jamais elle n'a été aussi belle ni aussi richement parée que le 5 juillet 1863. Ce jour-là, le nombre des pèlerins accourus de toutes les contrées slaves s'élevait à cent mille ; et si la piété des Slaves n'avait pas rencontré d'opposition, soit de la part du gouvernement, qui craignait que cette fête, à la fois religieuse et nationale, ne dégénérât en une manifestation politique, crainte dénuée de tout fondement, soit de la part des Madjars, qui ne voulaient point permettre aux Slovaques d'y prendre part, si, disons-nous, la piété des fidèles avait pu s'épancher librement, le concours aurait été bien plus considérable, et la solennité plus majestueuse encore. La messe principale fut célébrée par le cardinal de Schwarzenberg, archevêque de Prague ; les autres jours de l'octave, on voyait monter à l'autel les hauts dignitaires de l'Église morave et bohème, le prince Fürstenberg, archevêque d'Olmütz, dans le diocèse duquel se trouve Vélégrad, Ernest Schaafgotche, évêque de Brünn, Mgr Jiretchek, évêque de Boudweis, etc.

Il y manquait des évêques slovaques et surtout Mgr Strossmayer, évêque de Diacovaz, ce prélat *bien-aimé* des peuples slaves, et dont tout le monde remarqua l'absence inattendue et bien involontaire.

On voyait là des Bulgares, des Dalmates, des Serbes de la Luzace, des Tchèques, surtout des Moraves, et même des Polonais, dont le nombre cependant ne pouvait pas être considérable. Qu'il était beau et consolant de les voir tous assister à cette fête de famille, qui contrastait d'une manière si éloquente avec la guerre fratricide, opprobre de la nation moscovite.

On conçoit que la piété de la nation aime tant son modeste sanctuaire de Vélégrad, auquel elle attache les souvenirs les plus chers de son passé religieux et politique. Aussi Vélégrad est-il devenu aujourd'hui un lieu de pèlerinage des plus fréquentés. Ajoutons en passant que Vélégrad n'a pas été longtemps la résidence de l'archevêque. Bientôt après la mort de saint Méthode, en 973, l'Église morave fut incorporée à celle de Prague, dont elle dépendit jusqu'en 1603, année où elle reçut son propre évêque, ayant son nouveau siège à Olmütz. En 1777, ce siège fut élevé au rang d'archevêché, avec un évêque suffragant, qui établit sa résidence à Brünn et dont les successeurs s'y maintiennent jusqu'à nos jours.

## VII

A l'époque de saint Cyrille et de saint Méthode, c'est-à-dire dans la seconde moitié du dixième siècle, il y avait sur les deux rives du Danube trois grands empires slaves, à la fois puissants et vastes. C'étaient les empires morave, bulgare et dalmate. Le premier embrassait, outre la Moravie actuelle, la Pannonie inférieure, une partie de la Bohême et de la Silésie. Les limites de l'État étaient en même temps celles de l'Église moravo-pannonienne, dont le siège officiel était à Vélégrad. Les destinées de l'une et de l'autre ont été brillantes, il est vrai, mais cette prospérité fut de courte durée. Le dixième siècle était à peine passé, que l'empire et l'Église morave s'écroulaient dans une commune ruine sous le fer des Madjars. Toutefois, l'œuvre qui a coûté à saint Méthode tant de sueurs et de sacrifices ne périt pas entièrement; car si l'Église gréco-slave qu'il a créée en Moravie y fit place à l'Église latine, elle continua à exister chez des peuples slaves de l'autre côté du Danube, chez les Bulgares et les Dalmates, d'abord, ensuite chez les Serbes, et enfin chez les Russiens, qui l'ont héritée des Bulgares.

La Bulgarie formait au neuvième siècle un empire assez considérable dont la puissance s'accrut surtout depuis le règne de Boris-

Michel, premier prince chrétien, et ses successeurs. Les rapports que les Bulgares entretenirent avec Constantinople ne les plaçaient pas en dehors de la communion de Rome, et le successeur de Boris, Siméon, dont le règne est appelé *l'âge d'or* de la littérature bulgare (889-916), demanda au pape de lui reconnaître la dignité royale et d'accorder la dignité primatiale ou patriarchale à l'archevêque d'Achrida. Il obtint l'une et l'autre. Plus tard, sous Pierre (927-967), qui fut aussi couronné par le pape, l'archevêque d'Achrida fut reconnu patriarche indépendant et autocéphale, par l'empereur lui-même (c'était Romain Lacapène). — Cependant les luttes entre les Grecs et les Bulgares recommencèrent de nouveau. En 1019, le premier empire bulgare fut complètement détruit par Basile, surnommé *tueur des Bulgares* (ou Bulgaroctone). Deux siècles après, la dynastie des Asène réussit à rétablir l'empire et à lui rendre sa première splendeur. Le roi Joannice ou Calo-Jean adressa au pape Innocent III une demande semblable à celle de Siméon, son prédécesseur, et le patriarche de Ternavo reçut du pape le *pallium*, insigne de la plénitude du pouvoir pontifical, en même temps qu'il prêta serment au souverain pontife et à ses successeurs. C'était en 1202. « Ainsi, dit le jeune et érudit auteur de *la Bulgarie chrétienne*<sup>1</sup>, comme le premier empire et la première Église indépendante des Bulgares, leur second empire et leur seconde Église indépendante furent reconnus et consacrés d'abord par le saint-siège de Rome. » Au quatorzième siècle, l'État bulgare commença à déchoir de sa grandeur et devint tributaire d'une autre tribu slave, celle des Serbes. En 1340, Étienne Douchane, prince serbe, se faisait couronner empereur de Serbie, de Bulgarie et de Grèce, ce qui permet de conclure que les tzars bulgares étaient alors rangés sous la suzeraineté des princes serbes. En 1394, la Bulgarie devint une province de l'empire ottoman. On trouvera sur ce sujet, peu connu d'ailleurs, de plus amples renseignements dans l'excellent opuscule que nous venons de citer et auquel nous avons emprunté ces quelques détails.

L'empire serbe ne paraît sur la scène de l'histoire que dans la seconde moitié du onzième siècle, époque où la couronne échet à la dynastie des Némania. Il eut le sort des autres empires slaves du moyen âge : comme eux, il ne dura que peu de temps ; car, après deux siècles d'une existence assez glorieuse, il fut conquis par les Turcs, à la suite de la fameuse bataille de Kossovo (qui eut lieu en 1389) bien qu'une sorte de souveraineté ait continué à subsister quelque temps encore. Il ne se relèvera de cette défaite fatale qu'au dix-neuvième siècle.

Enfin, l'Église russe de Kief prit dès le commencement du dixième

<sup>1</sup> M. le baron d'Avril.

siècle de rapides développements dans l'empire si vaste qu'avaient ébauché les Rurik ; elle s'étendait, comme lui, de la mer Noire à la Baltique, et de la Dvina et du Dniester au Don et au Volga. Les deux premiers siècles de son existence forment sans contredit les plus belles pages de ses annales. C'est dans cet intervalle de temps (988-1230) qu'elle a donné au ciel de nombreux élus, parmi lesquels nous ne nommerons que les plus célèbres : sainte Olga et saint Vladimir, les deux saints frères et martyrs, Boris et Gleb, mis à mort par Sviatopolk, leur propre frère ; saint Théodore et saint Antoine, fondateurs de la vie monastique en Russie ; enfin, sainte Euphrosyne, princesse de Polotzk, et sainte Parascève, abbesses du couvent du Sauveur, près de la même ville.

Voilà, en quelques traits, le résumé, fort imparfait sans doute, de ce qu'étaient les Églises slaves jusqu'aux treizième et quatorzième siècles. Elles attendent encore leur historien, car leurs destinées passées sont encore enveloppées d'épaisses ténèbres. Aussi, quand on veut se rendre compte des rapports qui existaient entre toutes ces Églises et celle de Rome, on se voit entouré de difficultés presque insurmontables, de sorte qu'on est obligé de se contenter de probabilités, sinon de conjectures. Tout ce qu'on peut dire de certain, c'est que les origines de toutes ces Églises ont été certainement catholiques et que la séparation d'avec Rome s'effectua peu à peu sans qu'on puisse en assigner l'époque précise. Il en est d'elles comme de l'Église de Byzance, et bien plus encore. Car si, selon la remarque judicieuse de Döllinger (*l'Église et les Églises*, p. 9, en note), la séparation de cette dernière s'opéra peu à peu, et cela seulement à partir du douzième siècle ; il est certain que les Églises slaves restèrent fidèles au saint-siège bien plus longtemps, et que plus d'une fois, après une rupture passagère, elles revenaient de nouveau à la communion de l'Église romaine. Voici, en effet, ce que nous apprend à ce sujet l'histoire de chacune d'elles.

Nous ne dirons rien de l'Église morave, qui descendit dans la tombe bientôt après la mort de son saint fondateur. Quant à l'Église hulgare, nous l'avons vue au treizième siècle, sous Calo-Jean, reconnaître pour la seconde fois la primauté du souverain pontife. Après la prise de Constantinople, et malgré elle, ses rapports avec la cour de Rome avaient continué, en apparence, sur le même pied. En 1256, on voit Jean Asène demander un légat au pape Grégoire IX, ce qui ne l'empêche pas l'année suivante de persécuter les catholiques, et on ne sait pas s'il était en communion avec Rome lorsqu'il mourut quatre ans plus tard. Son successeur Carloman fut en correspondance avec Innocent IV, comme le prouve une lettre de ce pontife datée de Lyon (en 1245). Vers la fin du treizième siècle, ces liens paraissent avoir été rompus pour n'être renoués que vers le milieu du dix-sep-

tième siècle, où nous voyons quatre patriarches grecs d'Achrida se soumettre volontairement au saint-siège, comme l'atteste la lettre écrite au pape Alexandre VII par un d'eux, nommé Athanase. — (*Bulgarie chrétienne*, p. 57.)

Tant que l'Église bulgare jouissait d'une certaine indépendance administrative, de pareils retours pouvaient encore avoir lieu ; mais depuis que cette autocéphalie fut abolie en 1767, et que l'Église d'Achrida fut réunie au patriarcat grec, ils devinrent impossibles. Pour qu'une faible portion de cette pauvre Église pût, de nos jours, se réunir à Rome, il fallait que la Porte ottomane fût frappée de cette impuissance complète et perdit jusqu'à la dernière lueur de son ancien éclat et de sa puissance.

Ce que nous venons de dire de l'Église bulgare s'applique, dans une certaine mesure, à l'Église serbe, sa voisine. Elle aussi vacillait souvent entre la Rome ancienne et la Rome nouvelle, s'il faut en juger de la nation et de l'Église tout entière par ses plus hauts représentants, les princes. Il y a ici une particularité qui mérite d'être remarquée, c'est la liaison qui existe entre les deux parties de l'histoire serbe, religieuse et profane, dans ce sens que la plupart de ces princes étant vénérés par les Serbes comme saints, écrire l'histoire du royaume serbe, c'est en même temps écrire celle de son Église. Or, d'après les auteurs sérieux et fort compétents dans la matière dont il s'agit, tous ces princes auraient vécu en communion avec le saint-siège, et par conséquent l'Église serbe, dont ils étaient des représentants, aurait suivi leur exemple. Telle est au moins la thèse que s'est proposé de démontrer, les auteurs indigènes en main, le docteur baron de Péjaczevich, à qui nous devons, sur l'histoire du royaume et de l'Église serbe, un très-remarquable ouvrage. Le P. Martinof semble y attacher un grand prix, car il le cite continuellement dans son *Annus græco-slavicus* et en parle toujours avec un grand éloge.

Les mêmes nuages planent sur l'époque de la séparation de l'Église de Kief ; bien que, de toutes les Églises slaves séparées de Rome, ce soit la plus privilégiée au point de vue scientifique, puisque tant d'auteurs lui ont consacré leur plume et leur érudition. Ainsi, à en croire les auteurs schismatiques, l'Église de Kief, qu'ils confondent toujours avec celle de Moscou (ce qui n'est pas du tout la même chose), n'aurait jamais été soumise au pontife romain. Les écrivains catholiques disent tout le contraire ; et c'est à plusieurs de nos auteurs polonais qu'on doit l'opinion, aujourd'hui généralement reçue, d'après laquelle les Russes ne se seraient détachés de Rome que vers le treizième siècle et même plus tard. Ce n'est pas qu'ils aient eux-mêmes enseigné la même chose ; loin de là, d'après eux la Russie au-

rait été catholique jusqu'à l'année 1520, sauf deux métropolitains de Kief, Jonas et Photius, schismatiques déclarés, et de plus ennemis du saint-siège. C'est ce que soutiennent dans leurs ouvrages Albert Kojalowicz, auteur d'une histoire de Lithuanie très-estimée, Kwiatkewicz, Cichovius, Aloysius Kulesza, tous jésuites. Cette théorie fut non-seulement adoptée par le célèbre bollandiste, Daniel Papebroch, mais, ce qui est plus remarquable, par Ignace Kulczynski, religieux de l'ordre de Saint-Basile, et auteur du *Specimen Ecclesiæ Ruthenæ*. Le premier mit la théorie de Kojalowicz au grand jour dans le commentaire dont il fait précéder ses *Ephemerides græcò-moscz*, reproduites par le P. Martinof à la fin de son *Annus ecclesiasticus*, et l'ouvrage du second n'est autre chose qu'un développement de la pensée du savant bollandiste. Autant Papebroch était large et hardi, autant ses successeurs, Du Sollier et Stilling, les seuls qui traitèrent ce sujet dans les *Acta*, furent timides et réservés. Du Sollier pousse la réserve jusqu'à refuser le titre de saint à Boris et à Gleb, princes et martyrs, et renvoya l'examen de leur vie au 5 septembre, c'est-à-dire à un temps où il était sûr de ne pas être de ce monde. Stilling fut plus équitable et plus osé que le savant éditeur du *Martyrologe d'Ussuard*, mais pas assez peut-être. Dans sa dissertation sur la *Conversion des Russes*, il établit les points suivants : 1° que les Russes qui embrassèrent le christianisme sous le règne de Vladimir, mort en 1015, ont été catholiques et soumis au saint-siège, puisqu'ils ont reçu la foi chrétienne de Constantinople, alors encore unie au souverain pontife ; 2° que durant le onzième siècle, les métropolitains de Kief restèrent unis ; 3° qu'au siècle suivant, quelques-uns d'entre eux ont été d'une orthodoxie fort douteuse, il est vrai, mais que la plupart sont restés catholiques ; 4° qu'au treizième siècle, au contraire, le schisme commençait à devenir prédominant, et les métropolitains en étaient entachés presque tous ; 5° au quatorzième siècle, il n'y eut plus qu'un nombre fort restreint de catholiques ; 6° au quinzième siècle, après le concile de Florence, qui eut lieu en 1439, il se forma en Russie deux partis, l'un catholique, l'autre schismatique. Le dernier aurait persévéré dans la désunion depuis ces temps-là jusqu'à nos jours ; le premier, au contraire, serait resté fidèle à l'union jusqu'en 1520. Enfin, de 1520 à 1594, le schisme aurait régné dans toute l'étendue de l'Église de Kief, jusqu'à ce que l'union fût rétablie au concile de Brest en Lithuanie, sous le métropolitain Michel Ragoza, et sur les bases du concile de Florence. L'histoire de l'Église grecque unie, dans les trois derniers siècles, est assez connue. Tout le monde sait que l'union rétablie en 1596 fut soumise à une terrible épreuve en 1839, année de lugubre mémoire, où l'empereur Nicolas réussit d'en détacher près de deux millions d'âmes, leurs

pasteurs en tête. Aujourd'hui, l'Église grecque unie n'existe plus qu'en Pologne, dans le diocèse de Chelm (gouvernement de Lublin), et en Galicie, soumise à l'Autriche, pour ne rien dire des Grecs unis de la Hongrie. Telle est, en substance, la trame de la dissertation du hollandiste Stiling, travail qui n'a pas été, que nous sachions, surpassé par aucun autre traitant la même question. Telle est au moins l'opinion qu'en ont les hollandistes de nos jours et qu'ils ont exposée dans le *Monitum* dont est précédé l'*Annus græco-slavicus* du P. Martinof. Ils finissent par conclure que, dans cette question de la séparation des Russes, on ne saurait tracer des limites certaines, ni assigner l'époque précise où la séparation eut lieu, comme aussi il est difficile de dire si tel et tel individu, vénéré comme saint, l'a été réellement ou non.

Au reste, cette question est secondaire ; l'essentiel est de prouver que les origines des Églises slaves ont été catholiques, et cette vérité est désormais acquise à l'histoire. Un autre fait malheureusement certain est la séparation actuelle de toutes ces Églises.

Nous avons montré l'état des Églises gréco-slaves d'autrefois, ainsi que l'époque approximative de leur isolement. Il nous reste à jeter un coup d'œil sur l'état actuel de ces mêmes glises. L'aperçu rapide que nous allons en faire suffira pour faire toucher du doigt la véracité de l'oracle divin, que l'on est puni par où l'on a péché, et le mal qu'il y a à se séparer de la source qui jaillit, pleine de vie et de fécondité, du roc sur lequel est bâtie l'Église catholique. Nulle part, nous ne voyons cet arrêt de la justice divine écrit en des caractères aussi ineffaçables que dans les annales des Églises gréco-slaves. Leur grande prévarication a été la révolte contre le saint-siège, contre leur souverain et légitime pasteur, ce fut le schisme, la séparation. Eh bien, la cause a produit déjà ses effets ; l'arbre a porté ses fruits et il en portera de plus abondants encore. Que voyons-nous, en effet, dans l'Église dite orientale ? Division, morcellement de plus en plus grand, discordes intestines et profondes, de nombreux schismes partiels engendrés par le grand schisme de l'Église entière, en un mot une dissolution sans cesse croissante. On dirait, une force *centrifuge* exerçant son action sur chaque partie de cette Église, autrefois si florissante et si glorieuse.

L'Église de Constantinople qui a donné le signal de la révolte, a été aussi la première à en porter la peine, proportionnée à la prévarication. Le patriarche de Byzance n'a pas voulu obéir au souverain pontife, le vicaire de Jésus-Christ ; il subira le joug ignominieux du sultan, et il verra les églises qui lui étaient autrefois soumises, planter, à leur tour, le drapeau de la rébellion et se déclarer indépendantes.



« L'Église de Constantinople, dit M. Döllinger, embrassait autrefois toutes les contrées de l'empire grec ; mais depuis quelque temps elle est condamnée à un continuel morcellement, par la révolte et la séparation de plusieurs parties. L'Église hellénique du royaume de la Grèce s'est déclarée indépendante. Le métropolitain serbe de Carlovitz, en Autriche, avec ses évêques, a imité son exemple, et son Église forme maintenant un patriarcat indépendant. Les églises de Chypre, de Monténégro, du Mont-Sinaï, se sont pareillement déclarées indépendantes.

Dans les principautés danubiennes se manifeste également un mouvement semblable pour constituer une Église romaine. On s'attend aussi que la Roumélie et l'Herzégovine se séparent du patriarcat de Constantinople. Quant aux Iles Ioniennes, si elles reconnaissent encore le patriarche comme leur chef ecclésiastique, si elles ne se sont pas réunies à l'Église hellénique, il ne faut l'attribuer qu'à l'influence ou à l'opposition anglaise. La Russie a depuis longtemps son propre chef, le saint-synode. Une portion de la Bulgarie a déjà accompli sa séparation en se réunissant à l'Église romaine. L'autre, infiniment plus considérable, n'aspire qu'au moment où elle pourra enfin avoir son chef et son épiscopat national. Ses *torbadjis*, ou chefs, ne veulent plus entendre parler de l'épiscopat grec ou *phanariote*, comme ils le nomment par mépris. La haine que les Bulgares schismatiques professent publiquement contre leurs coreligionnaires grecs, passe toute conception, et à l'heure qu'il est, ces deux moitiés de l'Église gréco-bulgare sont séparées par un abîme infranchissable qui ne tardera pas à amener une rupture définitive et inévitable. Qu'on se rappelle le manifeste que les Bulgares ont, il n'y a pas bien longtemps, publié en plusieurs langues, afin de lui donner la plus grande publicité possible, et divulguer ainsi dans le monde entier les griefs qui y sont formulés contre le clergé grec. Dernièrement encore, le journal *l'Abéille* (Pchéla) mettait en tête de ses colonnes l'avis significatif que voici : « Le salut des Bulgares est de ne point prendre part à tout ce que le patriarche phanariote peut décider dans la question religieuse. Il faut que tous protestent unanimement et d'une seule voix près de la Porte pour la prier de les délivrer à jamais d'un clergé étranger à eux. » (*Monde*, du 17 octobre.) Les Hellènes, de leur côté, déclarent par l'organe de leurs plus ardents défenseurs, qu'il faut à tout prix en finir avec les *barbares*, qui osent ne pas s'estimer heureux de subir l'influence salutaire de la nation hellénique, qu'il faut exterminer l'élément bulgare partout où il se trouve et sous quelque forme qu'il se produise. Cela peint suffisamment la situation ; elle n'est guère consolante. Voilà ce que nous voyons en Turquie.

Le patriarcat de Constantinople est donc en voie d'une complète dissolution.

Si maintenant nous considérons de plus près chacune de ces Églises séparées, nous y verrons se reproduire le même phénomène de dissolution intérieure et les mêmes symptômes d'une décadence prochaine. Pour ne pas fatiguer l'attention du lecteur, nous nous bornerons à un seul exemple, celui que nous offre l'Église russe, celle assurément de toutes les Églises séparées, où il y a le plus de vitalité et de force.

Cette force cependant n'est, après tout, qu'apparente, et cette vitalité n'est qu'empruntée. Tout le monde sait, en effet, et les Russes sincères sont les premiers à l'avouer, que l'Église officielle de Moscou, qui a le saint-synode à sa tête, est rongée par une maladie presque inguérissable, qu'elle nourrit dans son sein un principe fécond de dissolution, qui finira par lui donner la mort. Nous parlons du *raskol*, qui veut dire *schisme*, et qui n'est, à tout prendre, que le fils légitime du schisme moscovite. Ces dissidents ou *raskolniks* comptent déjà près de quinze millions d'adeptes; c'est quelque chose. Ce qui est plus grave, c'est qu'ils ont réussi à organiser une hiérarchie à part; depuis 1845, ils possèdent des évêques, qui ont été ordonnés par leur chef, résidant à Bièlokrintza, en Autriche. Ces évêques se sont partagés les six diocèses qui embrassent la Russie toute entière, et il est vrai de dire qu'il y a maintenant en Russie deux Églises schismatiques, au lieu d'une. C'est un progrès qui en promet bien d'autres. Ce qui autorise à le penser, c'est la haine profonde qu'ont les dissidents contre les membres de l'Église officielle, qu'ils disent être marqués au front du sceau de la bête, haine que les persécutions sanglantes de Pierre I<sup>er</sup> et de ses successeurs n'ont fait que rendre plus implacable, et que le régime plus libéral que l'empereur actuel vient d'étendre jusque sur eux, n'est point capable de diminuer. Cette liberté légale est considérée par les *raskolniks* comme une preuve irréfragable de la justice de leur cause, et ne fait que ranimer leur zèle de propagande, et donner un nouvel essor à leur activité auprès des masses soumises à l'Église impériale. Leur influence sur ces masses, généralement plus ignorantes qu'ils ne le sont eux-mêmes, est telle qu'il cause à l'Église synodale de légitimes alarmes.

C'est que cette dernière sent l'impuissance où elle est de les ramener dans son giron. Un de ses partisans les plus zélés avait naïvement que si les *raskolniks* parvenaient à avoir une hiérarchie séparée et légalement reconnue par le gouvernement, dans dix années ils auraient attiré à leur suite toute la petite bourgeoisie et une masse innombrable de paysans. Un autre écrivain russe traçait der-

nièrement le tableau le plus sombre de son Église soi-disant orthodoxe. Il disait entre autres choses que l'Église russe est frappée d'une impuissance radicale, qu'elle n'est pas à même de lutter contre les dissidents qui pullulent dans son sein, moins encore de la vaincre; qu'elle n'a point de vertu *convertissante*, que son orthodoxie est un drapeau de discorde et de désunion, en un mot, qu'il la croit malade désespérée<sup>1</sup>.

Et c'est cette Église pourtant qui se targue d'être l'unique dépositaire de la vraie foi, qui s'arroge le titre de *catholique* et d'*orthodoxe*, qui se croit appelée à régénérer non-seulement les Églises de l'Orient, mais encore l'Occident catholique lui-même! Cet aveuglement est, à notre avis, le plus grand châtiement que la justice divine puisse infliger à l'orgueil! L'état des autres Églises n'est pas plus enviable : qu'on se rappelle ce qui a été dit plus haut de la guerre à mort que se sont déclarée les Bulgares et les Grecs. L'étude plus approfondie de chacune d'elles, ne ferait que constater la véracité de l'arrêt divin, que l'on est puni par où l'on a péché.

Que conclure de tout cela? La conclusion est évidente. Il faut que les Églises séparées reviennent à leur mère, l'Église romaine, qui les a vues naître et a béni leur berceau : qu'elles comprennent, enfin, que la séparation est un mal et un péché qui doit cesser tôt ou tard; et qu'elles n'ont, après tout, qu'à choisir entre le protestantisme et le catholicisme : — il n'y a pas de milieu.

A. CHODZKO.

<sup>1</sup> Voir la réponse du P. Martinof à M. Aksakof, rédacteur du *Dien*, gazette de Moscou.

---

# CONSTANCE SHERWOOD

AUTOBIOGRAPHIE ÉCRITE AU SEIZIÈME SIÈCLE <sup>1</sup>.

---

## CHAPITRE XII

J'eus de la peine, après de si touchants discours, à me joindre aux amusements et aux danses ; cependant les pensées sérieuses cédèrent peu à peu le pas à la gaieté et à l'enivrement de la musique. C'était dans ma nature de chercher avec ardeur et de boire à longs traits le plaisir. Il n'y aurait pas eu de mal à le prendre avec modération ; mais, comme un cheval qui a la bride sur le cou commence sa course d'une allure tranquille qui dégénère bien vite en un galop emporté, de même un plaisir légitime, s'il n'est contenu, finit par devenir inconvenant et même blâmable. Ce fut ainsi que, fatiguée de la danse et appelée à choisir un nouveau jeu pour achever la soirée, je me rendis coupable d'une imprudence dont je ne puis assez déplorer la folie.

Parmi les habitués des salons de ma tante et de lady Ingolby se trouvaient deux jeunes gens ; l'un, M. Martin Tregony, neveu de lady Tregony, était laid, désagréable par ses manières plus encore que par son visage, et si fat que les jeunes femmes ne pouvaient le souffrir, ou ne lui parlaient que pour se moquer de sa vanité. Son esprit était méchant, plus mordant que fin ; il s'étudiait à faire de la peine, et plus d'une fois il avait humilié et embarrassé le mérite modeste. L'autre était M. Thomas Sherwood, parent éloigné de mon père, revenu depuis peu du collège anglais de Douai, garçon très-intelligent, mais

<sup>1</sup> Voir le *Correspondant* des 25 mars, 25 avril, 25 mai et 25 juin.

un peu timide. Martin Tregony en faisait le but de ses méchancetés et se croyait très-supérieur à lui parce que M. Sherwood évitait la lutte et avait un trop bon jugement pour se compromettre avec un jeune homme mal élevé.

Que pouvait-on imaginer de plus inconvenant que de mettre aux prises ces deux jeunes gens? Voilà pourtant ce que j'osai faire. Je proposai de choisir deux personnes de la société et de leur donner à discuter un sujet convenu : celui qui réussirait le mieux donnerait une pénitence à l'autre. Mon idée eut du succès ; on m'en confia l'exécution. Aussitôt je désignai les champions.

— Maître Tregony, vous allez discuter avec maître Sherwood sur « l'art de tourmenter. » Celui qui nous décrira de la manière la plus saisissante les différentes manières d'exercer ce talent funeste sera déclaré vainqueur.

Maître Sherwood voulut refuser d'entrer en lice, mais on le força d'obéir à mon appel. M. Martin souriait comme un homme sûr de remporter la victoire. La discussion commença. Les deux jeunes gens passèrent d'abord en revue les différentes manières dont un maître, un père, un mari, un amant, peut torturer ses serviteurs, ses enfants, sa femme ou sa maîtresse sans sortir des bornes de ces petits supplices cachés dont on n'a nul droit de se plaindre. Déjà maître Martin avait appris à ses dépens qu'il avait affaire à forte partie ; déjà son détestable esprit s'était donné carrière et avait fait couler les larmes d'une toute jeune femme qui s'était reconnue sous de transparentes allusions. Enfin on en vint à parler des tortures qu'un ami peut infliger à son ami.

— Montrez-moi d'abord, dit M. Martin, un exemple de véritable amitié entre deux dames ou entre deux gentilshommes.

M. Sherwood répondit :

— Un noble auteur français a écrit, il n'y a pas longtemps, que la prudence conseille de vivre avec son ami comme s'il pouvait demain devenir un ennemi. Admettons donc, si vous le voulez, monsieur Tregony, qu'un ami soit un ennemi déguisé ; et veuillez bien nous dire la meilleure manière de le blesser au cœur sans rompre en apparence les liens de l'amitié.

Maître Martin jeta un mauvais regard sur son adversaire.

— Le comble de l'habileté serait, ce me semble, de surprendre un secret que votre ami, autrement dit votre ennemi déguisé, aurait grand intérêt à cacher, et de le tenir dans une frayeur perpétuelle d'être accusé, jeté en prison et peut-être même pendu.

Maître Sherwood pâlit, non pas de crainte, mais de colère, contre un homme assez lâche pour jeter au milieu d'une fête de pareils sujets de terreur, et se levant, il répondit :

— Je connais un exemple meilleur encore de ce que peut faire un méchant cœur. Tenir une épée suspendue sur la tête d'un ami, c'est déjà bien imaginé ; mais le faire de telle sorte que l'arme fatale ne le menace pas seul, et puisse causer la ruine de ceux qui lui sont plus chers que sa propre vie, et cela après avoir, par l'apparence d'une trompeuse amitié, obtenu des confidences amèrement déplorées, alors le triomphe me paraît complet, la méchanceté et la haine ne peuvent aller plus loin.

Je sentais toute l'étendue de ma faute et je tremblais de tous mes membres. Les yeux de Martin brillaient d'un feu sombre, il hésitait à répondre. En proie à une sorte de désespoir je m'écriai :

— Il y a assez longtemps que ces messieurs discutent ; je ne proclamerai pas de vainqueur, car la partie me paraît égale.

Mais tout le monde réclama en faveur de maître Sherwood et l'on exigea même qu'il prononçât la pénitence qui serait infligée ; il était autant aimé que maître Ingolby était détesté.

M. Sherwood avait dominé son émotion ; il s'écria gaiement :

— A la bonne heure ! regarde-moi bien en face, Martin, et donne-moi la main, ce sera ta pénitence.

L'autre obéit ; mais son regard fut celui d'un démon. Thomas Sherwood dut se rappeler le serrement de sa main convulsive pour le lui pardonner en montant sur l'échafaud.

Martin Tregony espérait obtenir de sa tante qu'elle payât ses dettes ; dans ce but il avait feint une grande amitié pour M. Sherwood, qui avait de l'influence sur cette dame ; mais à dater de ce jour il jeta le masque et chercha l'occasion de le dénoncer comme ayant amené un prêtre dire la messe dans la chapelle de lady Tregony. Un jour, le voyant passer dans la rue, il s'écria : « Arrêtez le traître ! » et le fit conduire devant le juge de paix, en déclarant qu'il le soupçonnait d'être papiste. On interrogea M. Sherwood sur ses opinions religieuses ; il refusa d'admettre la suprématie de la reine sur l'Église, et fut jeté dans un cachot de la Tour. On fouilla son logement : vingt-cinq livres sterling, qu'il voulait envoyer à son vieux père prisonnier à Lancaster, furent confisquées. Il fut mis à la torture parce qu'il refusait de dire où il avait entendu la messe, et il fut confiné dans un trou infect et noir, où il souffrit de la faim, de la soif et du froid.

On ne pénétrait pas dans la Tour comme dans les prisons où mistress Ward et Muriel portaient des secours. Ce fut en vain que M. Roper essaya de faire accepter de l'argent au geôlier ; tout ce qu'on put procurer au prisonnier par ce moyen, ce fut un peu de paille fraîche. Au bout de six mois il fut jugé, condamné à mort et exécuté à Tyburn. Conformément à la sentence, pendant qu'il vivait

encore, on lui brisa les membres, on lui arracha les entrailles et son corps fut coupé par morceaux.

Le cœur de la pauvre lady Tregony fut brisé de cette mort et de la part que son neveu y avait prise. Tant que M. Sherwood vécut, elle ne quitta pas Londres; je la vis tous les jours; nous pleurions ensemble sur les souffrances de ce vertueux jeune homme; elle se reprochait de ne s'être pas assez méfiée de son neveu, qui sur son refus de la voir depuis sa trahison, la menaçait de la faire jeter elle aussi en prison,

Pour moi, le résultat tragique d'un amusement inventé dans un moment de folle gaieté me dégoûta pour jamais du monde et des plaisirs. Je ne sortais plus que pour aller chez mistress Wells, où je prenais plus de plaisir que jamais dans la société d'Hubert. Je remarquais qu'il surveillait avec jalousie tous ceux à qui je parlais. Il enviait jusqu'aux larmes que m'arrachaient les tortures de M. Sherwood et le trouvait plus heureux dans sa prison que lui à qui je ne témoignais aucune sensibilité.

— Il est heureux en effet, répondis-je, mais parce qu'il souffre pour Dieu et pour sa conscience, et non pour un amour humain. Enviez-lui sa foi, sa patience, sa confiance en Dieu; je sais qu'il s'écrie souvent : « O mon Seigneur Jésus, je ne suis pas digne de souffrir pour vous! » Mais ne lui enviez pas les larmes de compassion d'une fille insensée, qui a été la cause involontaire de ses tortures.

Au printemps de l'année suivante, j'appris que mon père avait reçu les ordres au collège anglais de Reims, et épiait une occasion de revenir en Angleterre pour exercer le ministère sacré; il n'osait pas m'écrire où il aborderait, ni le lieu vers lequel il se dirigerait s'il parvenait à rentrer secrètement dans son pays. Il me disait qu'Edmond, épuisé par ses études et par ses exercices pieux, avait été obligé, par les ordres des médecins, de quitter Reims pour retourner en Angleterre. Arrivé au Havre de Grâce, il avait prié Dieu avec ferveur de lui rendre la santé afin de continuer à se préparer au saint ministère. Il avait été exaucé et avait repris, avec le plus d'ardeur que jamais, son premier genre de vie, répétant sans cesse, au récit des souffrances endurées par les martyrs d'Angleterre : *Vivamus in spe.*

Cette lettre me jeta dans une grande perplexité; je m'attendais tous les jours à apprendre que mon père était tombé entre les mains des officiers de la reine et avait été mis en prison; et comme il avait dû prendre un nom supposé, mes craintes se renouvelaient toutes les fois que j'entendais parler de l'arrestation d'un prêtre.

Hubert Rookwood parut mécontent quand je lui dis que mon père avait été ordonné. J'en jugeai par un certain trouble dans ses yeux,

une certaine pâleur, indices sûrs pour moi d'un mécontentement qu'il ne voulait pas exprimer. Je le connaissais bien ; son silence m'inquiétait plus que la colère chez d'autres. Il avait pris une grande influence sur moi, et quoique je fusse souvent mal à mon aise en sa présence, je supportais mal son absence. Il était zélé catholique ; il savait exposer avec un grand talent les preuves de sa foi. En copiant plusieurs de ses écrits, j'admirais la puissance de ses raisonnements, la clarté de son style, sa science et la profondeur de son intelligence ; mais il y manquait, comme dans sa conversation, la ferveur du cœur, la chaleur de la dévotion et le mépris des choses temporelles que doit posséder une âme vraiment chrétienne ; enfin la noblesse et la liberté d'expression qui viennent de la trempe du caractère. Il était certainement très-supérieur aux autres jeunes gens que je voyais ; aussi ne lui refusais-je pas les preuves de l'estime que j'avais pour lui, sans lui permettre cependant de me faire ouvertement la cour. Notre jeunesse à tous deux et sa pauvreté de fils cadet expliquaient ma réserve. Il aspirait à la richesse et à toute espèce de grandeur et considérait l'étude comme le moyen d'y arriver.

Ce fut alors que mylord Surrey, ayant quitté Cambridge, vint habiter Howard-House avec sa femme. Ils avaient tous deux dix-huit ans et jamais on ne vit un couple plus charmant. Les années avaient développé la beauté de mylady ; elle était grande, brune et très-gracieuse. Le comte était aussi de grande taille et très-droit ; son visage était trop long, mais sa physionomie était noble et agréable. J'eus tout lieu d'admirer les manières parfaites de mylady vis-à-vis de son mari, de ses parents et de ses serviteurs ; l'ordre établi dans sa maison : les soins qu'elle prenait de l'éducation de sa sœur, qui dans deux ans devait épouser lord Howard ; enfin sa charité pour les pauvres qu'elle visitait elle-même et secourait de toutes manières, en invoquant l'assistance des anges de cette vieille demeure où Dieu avait toujours été servi par des prières et des aumônes. Mylord me paraissait excessivement tendre pour elle. Il me demanda un jour si j'avais lu la vie de la douce et sainte reine Élisabeth de Hongrie, et m'en donnant une copie très-bien imprimée, il me dit :

— Vous verrez, mistress Sherwood, si vous ne trouvez pas dans ce livre le portrait d'une dame que vous aimez, mais pas plus que moi. Je m'attends à rencontrer quelque jour d'étranges hôtes dans ma maison ; aussi, je veux bannir ce livre, car mylady est déjà trop bonne et je ne suis pas digne d'être le mari d'une sainte. Elle se défendait modestement. Ils échangèrent des regards doux et affectueux, accompagnés de gracieuses paroles. Je les quittai toute heureuse de leur bonheur.



Quelque temps après, je trouvai lady Surrey grave et pensive; elle m'embrassa tendrement en me disant :

— Ma chère Constance, je suis bien aise de te voir, car nous allons quitter Londres.

— Sitôt! répondis-je.

— Ah! ce ne sera pas *trop* tôt.

Elle s'arrêta, hésitant si elle devait parler ou se taire; enfin, après avoir fixé ses yeux noirs sur les miens, comme pour m'interroger, elle me dit :

— Constance, je n'ai ni mère, ni sœur de mon âge, ni frère, ni père spirituel auquel je puisse me confier. Je ne crois pas mal faire en déchargeant mon cœur dans le tien; car tu as, malgré ta jeunesse, un esprit réfléchi et tu es capable, je le sais, de donner un bon conseil. D'ailleurs, tu as été élevée dans les mêmes idées que moi, et si nous différons en apparence, au fond je ne suis pas changée.

— Hélas! je le sais bien, ma chère lady, et sans oser vous le dire, mon cœur saigne de vous voir privée de la seule vraie source de consolation et de force.

— Ce n'est pas là ce qui m'afflige, répondit-elle avec un peu d'impatience. Tu n'es pas raisonnable, Constance. Mon devoir vis-à-vis de mon mari doit régler ma conduite extérieure; mais j'ai de bien pesants soucis. Tu te souviens de la lettre du duc notre père. Un esprit prophétique semble l'avoir inspiré lorsqu'il recommandait à son fils de vivre hors de Londres et loin de la cour. Mylord a le cœur noble et généreux, il dépense de l'argent sans compter. La reine lui a fait dire par mylord Essex et d'autres amis qu'elle voulait le voir et qu'elle était prête à le combler de ses faveurs.

— Est-ce que mylord est allé à la cour? demandai-je. — Hélas! oui, répondit-elle en soupirant: il a été forcé de baiser la main qui a signé l'arrêt de mort de son père. O Constance! comment la reine peut-elle le traiter ainsi! Elle a répondu à mylady Berkeley qui lui demandait une grâce: « Non, mylady Berkeley; vous ne pourrez jamais nous aimer; vous ne nous pardonnerez jamais la mort de votre frère. » Pourquoi veut-elle donc que le fils oublie la mort de son père?

J'étais bien de son avis, mais pour la consoler je lui dis que mylord avait des devoirs à remplir vis-à-vis de la souveraine et du gouvernement de son pays.

— En effet, reprit-elle, si mylord vit à Londres, il sera en quelque sorte obligé de suivre le flot, et Dieu sait où cela nous mènera. Voilà pourquoi j'ai obtenu que nous allions mener à Kenninghall une vie retirée comme son père nous a conseillé de le faire et j'espère que nous passerons des jours heureux loin de cette grande cité pleine de dangers pour nous.

— Avez-vous aussi été à la cour, mylady ?

— Non, Sa Majesté m'a refusé cette faveur à laquelle j'avais droit. Mylord Arundel et mylord Sussex en accusent le sorcier, c'est ainsi qu'ils nomment lord Leicester ; et ils regardent cela comme un effet de sa haine contre mylord. Je crains au contraire que ce ne soit un moyen d'obtenir pour mon mari sur la reine une influence que lord Leicester voudrait bien garder pour lui seul.

— Mais certainement, m'écriai-je, mylord a le cœur trop bien placé pour supporter que l'on traite ainsi sa femme. Une rougeur brûlante couvrit le visage de la comtesse et elle répondit :

— Oh ! Constance, la noblesse de l'âme se traduit de plusieurs façons : depuis la mort du duc son père et la perte de son ancien précepteur, qui a jamais cherché à éclairer le jugement de mylord et à proposer un but élevé à son ardente ambition ? Il ne voit d'autre échelle pour arriver aux grandeurs que la faveur de la reine ; ceux qui veulent y monter derrière lui ne cessent de l'exciter à conquérir ses bonnes grâces. J'ai les oreilles rompues de tout ce que j'entends répéter sur ce sujet.

Elle se tut ; puis, un moment après me demanda si c'était un péché de consulter les diseurs de bonne aventure.

— Oui, lui répondis-je ; l'Église le défend.

— Plût à Dieu que mylord n'eût jamais vu une espèce de sorcier qui lui a rempli l'imagination d'appréhensions bien funestes ! Tu as peut-être entendu parler du docteur Dee, que la reine consulte et qui lui tire son horoscope. Il y a quelques jours, mylord accompagna à cheval Sa Majesté qui allait avec toute la cour visiter ce savant à Morstake. La reine, ayant appris que sa femme venait de mourir, n'a pas voulu entrer dans la maison et se l'est fait amener par mylord Leicester. Les seigneurs présents à cette entrevue ont été si charmés de l'art du docteur qu'ils sont retournés chez lui. Mylord les a suivis. Ce sorcier ou ce fripon, car il faut bien qu'il soit l'un ou l'autre, a dit à mylord qu'il risquait fort d'être ruiné par une femme. Vois, ma chère Constance, quel artifice détestable il y a dans ces paroles. Quelque sens qu'on leur prête, elles doivent pousser mylord à se consacrer au service de la reine, car elle est la femme dont il doit craindre le plus la colère, ou bien elles peuvent lui faire considérer son mariage comme un obstacle à la faveur royale, et comme la ruine de toutes ses espérances d'avenir. Mylord ne m'a pas dit un mot de cela ; rien dans sa conduite toujours aimable envers moi n'a trahi ses préoccupations. Mais il s'est trouvé des gens pour me les faire connaître, qui ne manqueront pas de l'en entretenir aussi. Depuis ce jour il est pensif ; il cherche tous les moyens de disposer la reine en sa faveur ; il lui envoie des cadeaux tels que les souverains peuvent

en faire, mais très-disproportionnés de la part d'un simple sujet. O Constance, combien je voudrais que Kenninghall fût à mille lieues de Londres ! grâce à Dieu, mylord consent à y aller et j'y serai tranquille avec lui.

— Dieu le veuille ! répondis-je. Puissiez-vous y être parfaitement heureuse !

Je lui demandai des nouvelles de mylady l'Estrange ; elle m'en donna de bonnes. Milicent est devenue l'heureuse femme d'un mari qui l'adore, mais dont le caractère ne peut supporter la moindre contradiction ; elle ne cesse de se féliciter de son bonheur. C'est une véritable Griselda, l'héroïne de Chaucer, que mylord me proposait autrefois pour modèle. Milicent habite une terre près de Lynn. Les pauvres viennent en grand nombre chercher auprès d'elle des secours de toute espèce, des médicaments ; elle est leur médecin, leur chirurgien ; naturellement bonne et compatissante, elle fait du bien à tout ce qui l'entoure et se montre très-reconnaissante envers son mari qui le lui permet et l'y encourage.

J'appris ensuite à mylady que Kate avait un beau garçon et Polly une petite fille destinée à être aussi vive que sa mère.

Elle s'informa de Muriel et de mistress Ward ; je lui dis que l'une et l'autre vivaient pour les malheureux et avaient transformé la maison de mon oncle en un hôpital depuis le départ de mes deux autres cousines.

— Et toi, Constance, ne songes-tu pas à te marier ?

Je lui avouai que j'y pensais quelquefois sans avoir encore trouvé personne qui me convint.

— Pas même M. Hubert Rookwood ? dit-elle en souriant ; on m'avait dit qu'il fréquentait la maison de madame Lacy et faisait la cour à mistress Sherwood.

— Je conviens qu'il s'occupe de moi, ma chère lady, répondis-je ; mais quoique j'apprécie beaucoup sa société, mon cœur ne me porte pas vers lui. M. Congleton trouve d'ailleurs que ses moyens d'existence sont trop modestes et ne voudrait consentir à ce mariage que si la situation d'Hubert devenait meilleure. Mon oncle ayant su par Kate ses sentiments pour moi, m'a engagée à être plus réservée vis-à-vis de lui et à ne point l'encourager.

— Et ne regrettes-tu pas, ma chère, que le manque de fortune te sépare de ce pauvre gentilhomme ?

— En vérité, chère lady, je ne regrette qu'une chose : c'est le chagrin et même la colère que lui cause le changement de mes manières à son égard. Son affection m'a toujours semblé prête à se changer en haine et en soupçon. J'avais cependant de l'attachement pour lui, j'aurais pu consentir à l'épouser, si mon oncle ne m'avait pas défendu

d'y penser ; mais depuis qu'il m'a déclaré sa volonté sur ce point, je me sens l'âme en paix et une plus grande liberté d'esprit qu'auparavant.

— Tout est donc pour le mieux, dit mylady, et je la quittai après avoir échangé de douces assurances.

Je lui avais dit l'exacte vérité. Je vécus tranquille et satisfaite, surtout après qu'Hubert se fût résigné à n'être pour moi qu'un ami. Ce calme durait sans qu'aucun pressentiment en altérât la douceur. Le mois de juin était arrivé. Un jour, le soleil se leva aussi brillant que de coutume ; un orage éclata dans l'après-midi, puis le soir vint radieux, paisible et souriant comme il arrive après les pluies chaudes de l'été ; le couchant se teignit de belles nuances pourpres ; et cependant ce jour allait m'apporter les plus grandes joies et les plus grandes angoisses d'une vie déjà éprouvée par la douleur.

#### CHAPITRE XIII

Il y avait grande société chez mistress Wells. Je m'y étais rendue dans l'espoir d'apprendre des nouvelles de mon père ; car dans ce salon où les bruits et les médisances de la ville ne trouvaient pas d'écho, on était tenu au courant des nouvelles importantes par des voyageurs arrivant de Reims, de Paris et même de Rome ; on y savait aussi les anecdotes de la cour ; et je les écoutais avec intérêt à cause de l'amie dont le bonheur était compromis sur cette mer orageuse où tant d'existences moins fragiles faisaient naufrage chaque jour.

Je remarquai, ce soir-là, un jeune homme que je n'avais pas encore vu à Londres, mais dont je croyais reconnaître les traits. Je demandai son nom ; c'était le frère aîné d'Hubert, depuis peu arrivé chez M. Wells. On me vanta son mérite et son caractère. Moins spirituel que son frère, Basile Rookwood lui ressemblait beaucoup. Je ne perdrai pas mon temps à louer les agréments extérieurs d'un homme qui possédait de bien plus excellentes qualités ; mais je ne résiste pas au désir de le peindre tel qu'il était le jour où, pour la première fois, la Providence rapprocha nos vies et nos cœurs.

Basile était grand et bien fait ; ses cheveux d'un brun doré étaient épais et bouclés ; son front était moins élevé que celui de son frère ; il avait le nez proéminent, la bouche bien faite, les lèvres épaisses et le teint animé ; son sourire était plein de bonté et sa gaieté communi-

cative. Adroit, actif et distingué dans tous ses gestes, il savait à merveille monter à cheval, faire des armes et danser. Vous qui ne l'avez vu qu'à la fin de sa vie, vous avez admiré la dignité de son aspect et l'inaltérable douceur de sa physionomie, mais vous aurez de la peine à le reconnaître dans ce portrait de sa jeunesse.

Je ne chercherai pas dans ce simple récit à imiter l'artifice des romanciers qui excitent la curiosité du lecteur par de mystérieuses réticences; je ne pourrais vraiment pas parler de Basile comme d'un étranger, ni dissimuler, même pendant une seule page, l'amour qui prit, dès le premier jour, naissance dans mon cœur. Pour avoir été soudain, il n'en fut pas moins solide dans la suite. Il devint plus profond et plus fort avec les années, comme un petit ruisseau, qui, en avançant dans son cours, s'accroît sans cesse et devient un large et noble fleuve. Ardente et subite, sans être aveugle ni inconsidérée, notre affection fut fondée, de mon côté sur une haute estime, du sien sur une inexprimable bonté. La religion, l'honneur et le devoir la cimentèrent. Pas de vaine galanterie entre nous, mais un lien impérissable de vraie sympathie, qui rendit égaux deux cœurs bien inégaux cependant en valeur. Quoi qu'ait pu dire le monde des talents plus brillants qu'il remarquait en moi, tous les bons juges du vrai mérite, savent que Basile était supérieur à celle qu'il honora de son amour, autant qu'un pur diamant l'est au métal dans lequel il est enchâssé.

Hubert me présenta son frère, qui aussitôt après les premiers compliments, me raconta qu'il venait de passer plusieurs jours chez M. Roper, à Richmond, où j'avais demeuré l'été précédent. Il me rappela que j'y avais laissé mes livres sur lesquels j'écrivais en marge les réflexions que leur lecture me suggérait. Hubert m'avait fait contracter cette habitude si utile, qui apprend à réfléchir, et à converser avec un auteur comme avec un ami dont la société devient plus douce que tous les plaisirs du monde. Basile ayant découvert ces volumes dans une vieille armoire, avait pris plaisir à les lire et avait su, par M. Roper, que ces notes étaient l'œuvre de la jeune fille qu'il avait autrefois rencontrée à Bedford; il s'était senti porté vers elle, avait pressé de questions le vénérable gentilhomme, et l'avait trouvé fort disposé à lui répondre. Je rougirais de rapporter ce que, dans sa grande bonté pour moi, M. Roper lui avait dit. Mais n'est-il pas singulier qu'un jeune homme fort peu savant et n'aimant pas la lecture, quoique doué d'un excellent sens et d'une instruction suffisante, ait senti naître ainsi dans son cœur un sérieux attrait pour celle qui fut sa première et l'unique affection de son cœur? On a donc raison de dire qu'en matière d'amour, les contrastes attirent plus que les ressemblances; les preuves n'en sont pas rares. On voit des hommes petits choisir de grandes femmes; les amateurs de musique, des

femmes qui n'y comprennent rien. Les auteurs préfèrent de bonnes ménagères sans esprit; les hommes modestes, d'ambitieuses compagnes, et les jeunes filles les plus gaies épousent les maris les plus graves. Ce qui devrait être l'exception est devenu la règle; j'en suis moi-même un exemple remarquable. J'en reviens à notre conversation. — Mistress Sherwood, dit Basile, M. Roper m'a parlé de vos défauts comme de vos vertus; mais ils me plaisent autant et plus peut-être.

— Il me semble dans ce cas, monsieur, que vous êtes plus coupable en approuvant le mal, que moi en le commettant par ignorance ou par faiblesse.

— Je vous dirai ce que M. Roper vous reproche, si vous me promettez de ne pas vous en corriger. — Je me mis à rire en l'accusant de me donner de mauvais conseils.

Il continua : — M. Roper dit que vous ne savez pas cacher vos pensées, et qu'on peut les lire dans vos yeux.

— Je puis répondre à cela comme l'intendant de l'Évangile : « C'est la faute de celui qui a fait mes yeux. »

— Il dit encore que les persécutions et les injustices que vous voyez infliger aux autres, vous déchirent le cœur et vous arrachent des larmes, tandis que vous faites bon marché de vos propres douleurs.

— Quant à cela, Dieu sait, et mon père spirituel le sait aussi, que je déplore souvent la violence de mes sentiments : les traitements indignes que l'on exerce contre les catholiques me causent des mouvements de haine et de colère qui sont, je le crains, des péchés graves. Pour moi-même, je n'ai pas eu occasion de montrer de la générosité; je n'ai rien à pardonner.

— Si vous répondez avec tant de sincérité et de gravité à mon interrogatoire, mistress Sherwood, dit-il, je n'oserai plus continuer.

— Oh! je vous en prie! m'écriai-je; et il continua plus sérieusement :

— M. Roper vous reproche de manquer de prudence dans certains cas où la prudence est fort nécessaire de nos jours.

— Je l'avoue encore, m'écriai-je; mais si vous saviez quelles lâchetés, quel abaissement de caractère on décore du nom de prudence, tandis qu'on traite de témérité la fierté la plus légitime. Ses yeux se mouillèrent de larmes.

— Je suis de votre avis, mistress Constance, et je préfère, pour moi et pour ceux que j'aime, braver quelques dangers en luttant contre le courant, que d'avoir au moment de la mort à déplorer de honteuses et coupables concessions.

On s'approcha de nous; la conversation devint générale; Basile y

prit part d'une manière qui me plut. J'avais souvent rencontré des hommes plus brillants, plus séduisants que lui ; mais jamais, depuis que j'avais quitté mon foyer paternel, je n'avais senti mon cœur plus satisfait que dans sa société ; son esprit et le mien étaient comme deux instruments, différents d'étendue, mais jouant au même diapason dans une complète harmonie. Nous étions d'accord dans le but de nos désirs et dans le fond de nos opinions plutôt que dans nos goûts. Notre connaissance devint de l'intimité, puis une amitié qui ne tarda pas à se changer en un sentiment plus vif. Nous nous rencontrions souvent ; je ne saurais dire quand naquit notre mutuelle affection, si je ne la faisais pas dater de notre première rencontre ; mais à mesure qu'elle grandissait, la jalousie prenait naissance dans le cœur d'Hubert. Lui, qui était si défiant, il ne parut pas d'abord s'inquiéter de mon intimité avec son frère dont il méprisait la simplicité, les manières ouvertes et confiantes ; il ne pensait pas qu'une femme intelligente qui avait compris l'étendue de son mérite, apprécié son génie et son éloquence, pût lui préférer un homme honnête, sans culture et sans art, notoirement indifférent pour la science et les livres.

Cependant il finit par remarquer, ou bien il fut averti qu'une affection particulière existait entre nous. Je le surpris les yeux fixés sur moi avec une expression glaciale ; la femme de Loth dut avoir cette rigidité en regardant la cité maudite. Je fus plus effrayée de l'immobilité d'Hubert que je ne l'aurais été d'un accès de colère. Ses yeux étaient ternes, ses joues et ses lèvres d'une pâleur de mort, il ne bougeait pas plus qu'une statue. Un frisson me saisit, je me levai et m'en allai ; ses regards me glaçaient. Lorsque je le revis il avait repris son air habituel, et je crus avoir rêvé ; pendant plusieurs semaines il fut le témoin, en apparence indifférent, de ce que Basile et moi nous ne cherchions plus à cacher ; il put recueillir mille preuves de la tendresse croissante qui se trahissait dans toutes nos paroles et dans tous nos gestes.

Pendant les beaux jours de l'été, je me joignais à quelques amis pour chercher l'air et la fraîcheur, en visitant les environs de Londres, si renommés pour leurs charmants aspects. Tantôt nous remontions la Tamise, jusqu'à Richmond, cette Arcadie de l'Angleterre dont les eaux tranquilles, les riantes prairies, les côteaux couverts de verdure, défient les descriptions des poètes ; tantôt nous allions dans les jardins d'Hampton, où dans la saison des roses, les abeilles venaient faire une abondante récolte de parfums et de miel. Tantôt enfin, sous les ombrages de Greenwichpark, nous admirions avec orgueil les vaisseaux de la marine anglaise, et nous suivions le mouvement des barques qui sillonnaient le large canal.

Un jour, les deux frères Rookwood nous accompagnèrent et nous allâmes passer la journée à deux milles de Londres, au village de Paddington chez la sœur de M. Congleton. Après le dîner, nous nous assîmes dans une large allée sablée, garnie d'orangers, conduisant de la maison à la grille du parc qui donnait sur la grande route. Après une journée très-chaude, un air frais et pur rafraîchissait la soirée; on proposa un de ces jeux d'esprit fort à la mode alors, qui me rappelait un bien triste souvenir. Je refusai de m'en mêler. Depuis que j'avais le cœur plein de mes espérances d'avenir, j'étais devenue sérieuse, et les bagatelles dont s'amusaient les esprits dégagés de tout soin ne réussissaient plus à m'intéresser. Tout à coup, je crus entendre dans le lointain les pas de plusieurs chevaux, accompagnés de clameurs et de cris. C'était d'abord un bruit sourd, mais il approchait de plus en plus. Tous ceux qui étaient dans le jardin coururent à la grille et distinguèrent une masse confuse qui s'avancait sur la route; les villageois sortaient de leurs maisons et se joignaient à cette étrange procession. Lorsque cette foule approcha, je distinguai les mots de « *papistes, prêtres séditeux, traîtres,* » mêlés aux jurons, aux blasphèmes et à des épithètes grossières que ma plume n'ose pas reproduire. Le sang me monta à la tête et mon cœur battit à se rompre en apercevant une douzaine d'hommes, montés sans selles, sans brides, sans éperons, sur des chevaux qui marchaient lentement, attachés ensemble par la queue. Chaque cavalier avait les pieds liés sous le ventre de son cheval, et les bras attachés derrière le dos. Un recors allait en avant en criant : « C'est une bande de papistes, ennemis de l'Évangile et de la république! ils ont été pris disant ou entendant la messe au mépris des lois, quatre d'entre eux sont de vils prêtres! »

A ces moments, une crainte horrible me saisit; avec une angoisse inexprimable, j'examinai la figure de chaque prisonnier à mesure qu'ils passaient. Mon père n'était pas parmi eux, mais j'eus la douleur de reconnaître le prêtre qui avait absous ma mère sur son lit de mort. Il était pâle, et si épuisé de fatigue qu'il semblait hors d'état de se tenir sur son cheval. Je tombai à genoux à moitié évanouie contre la grille. Elle s'ouvrit et je vis avec un mélange de joie et de crainte, Basile fendre la foule et s'agenouiller, la tête découverte, sous les pas des prêtres qui le bénirent des lèvres et du cœur. La populace murmura, mais il n'y prit pas garde; il resta immobile jusqu'à ce que le dernier prisonnier fut passé, puis il revint lentement. Personne n'osa le toucher. « Basile! mon cher Basile! » m'écriai-je en pleurant et en lui tendant la main; c'était la première fois que je l'appelais par son nom. Un engagement sans retour fut scellé entre nous.

En revenant vers la maison, je vis Hubert debout devant la porte,



ses yeux avaient le regard glacé qui m'avait déjà effrayée. Il ne m'adressa pas la parole. On m'a raconté depuis qu'une dame douée de plus d'esprit que de bonté et de prudence, lui avait dit alors : « Maître Rookwood, vous avez fait preuve de beaucoup de finesse tout à l'heure dans nos jeux, mais votre frère vient de vous surpasser ; et si j'en juge par les yeux de mistress Sherwood, sa tragédie a enfoncé votre comédie. » A quoi il répondit en se mordant les lèvres : « Si elle aime la tragédie, je lui en promets une qui pourra la satisfaire. »

Basile quitta Londres le lendemain après avoir exprimé l'espérance qu'une lettre de son père serait bientôt adressée à M. Congleton et recevrait une réponse favorable qui lui permettrait de revenir.

Il avait laissé à mistress Ward de l'argent pour les prisonniers que nous avons vu passer la veille ; elle fit tout son possible pour pénétrer jusqu'à eux et bientôt elle sut que M. Watson était enfermé à Bridewell ; M. Richardson à la maréchaussée et trois laïques dans la prison de Clink. Par le moyen d'une sœur de M. Watson, qui était protestante, mistress Ward parvint à lui faire passer des secours ainsi qu'aux autres malheureux dont elle avait découvert les noms.

J'étais chez Kate un matin lorsque Hubert arriva. Toute absorbée dans les soins de son enfant, ma cousine ne vit pas les signes que je lui faisais de ne pas me quitter, elle se leva et s'éloigna en recommandant à Hubert de ne pas partir sans avoir vu son baby. Dès qu'elle eut fermé la porte, Hubert se plaignit de mon changement à son égard depuis que Basile était arrivé à Londres. Je le niai d'abord, mais irritée de son air ironique et dédaigneux j'ajoutai :

— Si ma conduite envers vous a changé, c'est, vous le savez, à la suite des conseils que j'ai reçus de mon oncle bien avant d'avoir vu Basile. Rappelez-vous, monsieur Rookwood, que vous m'avez reproché de ne plus vouloir lire de l'italien avec vous plusieurs semaines avant que votre frère ne fût ici.

— Vous êtes très-obéissante, madame, répondit-il avec mépris, et vous avez consenti avec autant d'empressement à encourager la recherche du frère *ainé* qu'à rejeter celle du cadet.

— Je ne vous ai jamais accepté comme un prétendant à ma main, répondis-je.

— Quoi ! s'écria-t-il, n'avez-vous pas compris le langage de celui qui empruntait aux poètes leurs accents les plus touchants pour vous avouer son amour ! N'avez-vous pas encouragé cette adoration déguisée avec assez de bonté et de satisfaction apparente au moins pour me faire espérer du retour ! Vous m'aimez, Constance Sherwood ; vos yeux, vos joues brûlantes quand nous lisions ensemble les nobles poèmes où les bonheurs et les tourments d'un amour mutuel étaient

dépeints ont été pour moi de sûrs garants de vos sentiments. Vous m'aimez, mais vous aimez peut-être plus que moi le vaste domaine d'Euton dont mon frère est l'héritier.

— Comment osez-vous, monsieur, parler ainsi à une personne qui du premier moment où elle a compris que vous pensiez à l'épouser a clairement refusé d'encourager vos espérances ?

— Vous étiez donc bien aise alors, madame, d'être adorée comme une idole, répondit-il amèrement ; mais il ne fallait pas vous parler de mariage quand on avait le malheur d'être pauvre.

Ce reproche alla réveiller au fond de ma conscience l'aiguillon du remords endormi ; je me reprochai le plaisir que j'avais éprouvé en recevant les expressions d'une admiration évidente ; cependant la colère dominait encore et je m'écriai :

— Croyez-vous, monsieur, reconquérir mon amitié par un pareil langage ?

— Aimez-vous mon frère ? dit-il avec un air ironique qui me rendit folle.

— Monsieur, répondis-je, j'ai pour votre frère le respect et l'estime que méritent ses vertus et sa bonté. Aucun engagement n'existe entre nous et il ne m'a pas fait l'offre de sa main. Il n'est pas convenable que vous poussiez plus loin vos questions.

— Ah ! la demande en mariage est la condition indispensable de votre amour ; le don de votre cœur doit suivre et non pas précéder le contrat. En vérité, les dames sont prudentes aujourd'hui et les mots fortune et terres sont devenus synonymes de vertu et de bonté. J'étais assez sot pour vous croire faite d'un autre métal que la plupart des femmes ; mais que votre cœur soit d'or ou de cire, prêt à recevoir chaque jour une nouvelle impression, je veux l'avoir, Constance Sherwood, et je l'aurai. Un riche imbécile ne me le dérobera pas.

— Hubert Rookwood, m'écriai-je, ne parle pas ainsi de celui dont le mérite surpasse le tien autant que le soleil surpasse la lueur d'une torche.

— Ah ! s'écria-t-il pâle de rage, si je croyais que tu l'aimes, et il ferma son poing en grinçant des dents. Mais cela est impossible, ajouta-t-il en souriant avec amertume, autant vaudrait croire que Titania était amoureuse de la tête d'âne.

— Oh ! lui répondis-je indignée, vous me forcez d'avouer ce qu'une jeune fille ne confesse jamais avant qu'on ne l'en ait priée. Croyez-vous, monsieur, que la science, l'esprit et les ressources de votre habile faconde puissent entrer en comparaison avec l'honneur, le courage et la bonté du cœur ?... Croyez-vous que l'on doive le respect et l'estime à celui qui parle et écrit un langage pompeux ou

bien à celui qui accomplit tous les jours les nobles actions que d'autres vantent et louent sans jamais peut-être les mettre en pratique?

— Madame, dit-il, je vous ai servi longtemps; j'ai souffert de vos froideurs, pleuré en votre absence, enduré des perplexités pendant le jour, des rêves pleins d'angoisses pendant la nuit, j'ai connu souvent les tortures de la jalousie, et maintenant...

Il respira profondément et ses lèvres murmurèrent le mot *désespoir*.

J'étais si troublée de ses paroles que je n'osais lui répondre de peur de ne pouvoir retenir mes larmes; je cachai ma tête dans mes mains pour ne pas voir sa figure pâle et convulsive. Il reprit :

— Il n'est pas permis à une femme d'agir ainsi dans les temps où nous sommes, mistress Constance; de transporter le cœur d'un homme dans un paradis terrestre, puis, sans même y penser, de le plonger dans un enfer de douleur. C'est risquer, en le poussant au désespoir, de lui faire faire des actes contraires à ses convictions, à la religion, à l'honneur; c'est l'exposer à commettre des crimes odieux...

J'étais déchirée par les remords en écoutant ces reproches et je m'écriai :

— Si j'ai agi de la sorte envers vous, maître Rookwood, si je vous ai fait, sans le vouloir et sans le savoir, tout le mal que vous dites, je vous en supplie, pardonnez-moi. Je ne pus retenir mes larmes; il y eut un moment de silence, après quoi il reprit d'une voix si différente de celle qu'il avait d'abord que j'en fus frappée :

— Ma douce Constance, j'ai bien joué mon rôle et j'ai réussi. En maltraitant un frère que je suis plus que personne disposé à admirer, j'ai voulu, excusez-moi, découvrir vos vrais sentiments; ma feinte colère m'a bien servi et vos larmes m'apprennent tout ce que je voulais savoir. Je vous en prie, pardonnez et oubliez ma ruse fraternelle. Si vous aimez Basile autant qu'il vous aime, qui n'approuverait votre mariage? Épousez-le, ma chère lady. Je serai heureux de l'accompagner à l'autel et je répondrai *amen* plus haut que le clerc à la bénédiction du prêtre. Ne me lancez plus les éclairs de vos yeux et essuyez les gouttes de perle que j'ai fait couler. Je n'aurais pas voulu que Basile épousât une dame qui n'eût aimé que ses écus.

— Je déteste les supercheries, m'écriai-je. Pourquoi ai-je répondu à vos discours menteurs? Et je pleurai de dépit d'avoir été prise pour dupe et troublée au point d'avouer mon amour pour Basile qui n'avait pas encore fait une demande formelle de ma main. Ma conscience était soulagée sans doute d'entendre Hubert déclarer que ses véhéments reproches n'étaient qu'un jeu, mais je doutais encore de sa sincérité. Il étudiait mon visage avec un œil perçant pour découvrir si j'étais contente, ou fâchée de ses dernières paroles. Je résolus de

répondre à sa fausseté par de la franchise, et j'allais lui ôter toute incertitude sur mes sentiments à son égard, lorsque ma cousine rentra aussi mal à propos qu'elle était sortie; elle portait dans ses bras son baby et voulait nous le faire admirer. On ne pouvait voir en effet un plus ravissant enfant; je pris ce cher fardeau, je me mis à jouer avec lui; Hubert riait et bavardait de si bonne humeur que je commençai à croire qu'il ne m'avait jamais aimée sérieusement et j'en fus bien heureuse.

Peu de jours après, nous étions réunis dans le salon quand mon oncle reçut une lettre; un soudain battement de mon cœur m'avertit qu'elle était du père de Basile et la figure de mon oncle en la décachetant me le confirma. Ma tante lui demanda de nous communiquer les nouvelles qu'il recevait; il fit d'abord semblant de ne rien comprendre à sa curiosité, enfin il me dit :

— Constance, un gentilhomme riche, de bonne naissance et de bonne réputation, a entendu vanter par ses fils tes talents, ta bonne conduite. Il est un peu avancé en âge et par conséquent prudent et disposé à l'indulgence, il t'offre sa main et t'assure sur ses propriétés de Suffolk un beau douaire; veux-tu l'accepter, Conny?

— Qui, monsieur? dis-je en rougissant.

— M. Rookwood, mon enfant, le père de Basile et d'Hubert.

Je connaissais l'esprit plaisant de mon oncle et cependant j'étais si émue que la peur me saisit et je pâlis affreusement.

— Allons! allons! mon enfant, calme-toi, c'est ce brave garçon de Basile qui te demande en mariage. En vérité, ma petite, on pourrait chercher longtemps avant d'en trouver un aussi bon; car le jeune homme est de bonne famille, héritier d'un domaine qui vaut bien trois mille livres sterling de rente, sincèrement religieux, irréprochable en tous points. M. Rookwood père est heureux du choix de son fils et te préfère à toutes les héritières du monde.

Puis se penchant à mon oreille :

— Eh! bien, tu n'as pas l'air d'être mécontente, et cependant tu ne dis pas un *Deo gratias*. Vraiment les femmes sont des ingrates!

Je m'enfuis en riant me cacher dans ma chambre sans attendre les compliments de ma tante et de mistress Ward. J'avais besoin d'être seule, de me prosterner à genoux, de lever mes yeux au ciel et d'adresser à l'auteur de tout bien un hymne de louange et d'allégresse pour le bonheur insigne qu'il m'accordait. Après le don de la foi et de la grâce, y a-t-il rien de plus précieux sur la terre pour une femme que l'affection d'un homme vertueux? et en dehors de la vie religieuse à laquelle toutes ne sont pas appelées, est-il un port plus sûr pour jeter l'ancre parmi les tempêtes de la vie qu'un ma-

riage honorable où la raison, la passion et le devoir attachent une âme par un triple lien d'amour ?

Dans cette heure d'émotion, je songeai avec une douloureuse tendresse à mes bien-aimés parents, à ma mère si regrettée, à mon père tellement séparé de sa pauvre fille que dans l'acte le plus important de sa vie elle ne pouvait lui demander son consentement et devait s'en rapporter au dépositaire de son autorité. Quelque triste que fût cette situation, je sentis que mon bonheur était la récompense du sacrifice que mon père avait fait de tout, même de sa fille unique, pour l'amour du Christ, et je me souvins des mots de ma mère : « Ne craignez rien pour elle. »

J'étais toute confuse en rentrant dans la chambre de ma tante. Kate et Polly m'attendaient et leurs regards malins semblaient me dire qu'elles étaient au courant de ce qui se passait. Ma bonne tante me déclara qu'elle me donnerait sa bénédiction à la maison et ne pourrait pas assister à mon mariage, car elle ne s'était jamais rétablie du froid qu'elle avait pris à celui de Kate. Mistress Ward me félicita d'avoir un si bon mari ; Kate de ce que Basile n'aimait pas les livres ; Polly me dit que le meilleur mari était celui qui avait le moins d'esprit parce qu'il laissait sa femme agir à sa guise, mais que Basile lui paraissait trop sensé pour se laisser mener par la sienne ; je lui sautai au cou, heureuse de lui voir apprécier ainsi Basile, elle si sévère d'ordinaire dans ses jugements sur les jeunes gens.

Ah ! que les jours suivants s'écoulèrent doucement dans l'espérance de voir arriver une lettre de Basile lui-même, après que son père aurait reçu la réponse de mon oncle ! Cette lettre arriva, mais elle fut bien différente de ce que j'avais prévu. Quoique l'affection s'y fit sentir à chaque ligne, la douleur en dominait l'expression ; mes larmes coulèrent en la lisant ; l'aurore de notre bonheur fut couvert de nuages. Le père de Basile était mort. Il était tombé malade après avoir écrit la lettre qui m'avait causé tant de joie, il n'avait eu que le temps de se préparer à la mort par la réception de tous les sacrements. Ses deux fils étaient auprès de son lit et Basile lui avait fermé les yeux.

#### CHAPITRE XIV

Basile revint à Londres après les funérailles ; son affliction était proportionnée à l'amour qu'il avait eu pour son digne père : mais il me plut dans sa douleur comme au temps de sa gaieté. Son père

lui avait choisi pour tuteur sir Henry Stafford. En raison du deuil et de la facilité qu'il y aurait pour les affaires à attendre que Basile eût atteint sa majorité, M. Congleton convint avec lui que notre mariage aurait lieu dans un an à son retour du continent, où sir Henry Stafford l'envoyait voyager pour s'épargner les embarras que les opinions religieuses de Basile ouvertement manifestées n'auraient pas manqué d'attirer à son tuteur.

Nous nous séparâmes en versant quelques larmes, mais avec de si bonnes espérances d'avenir que les déchirements du départ s'adoucirent bientôt dans la pensée de communiquer ensemble par lettres. Il exigea que je lui promisse d'en écrire deux contre une des siennes, sous prétexte qu'il ne m'en coûterait rien, ayant toujours la plume à la main, tandis que pour lui ce serait une grande affaire. Il était trop modeste en s'exprimant ainsi ; son style rapide et dénué d'ornements me plaisait beaucoup.

Hubert resta à Londres et entra chez un homme de loi ; il cessa de fréquenter la maison de M. Lacy et celle de M. Wells. Ses manières étaient très-inégales vis-à-vis de moi ; tantôt obligeantes, tantôt froides et étranges ; je le craignais parce que je ne savais comment me conduire à son égard, ne voulant pas paraître indifférente pour le frère de Basile et redoutant d'éveiller en lui la pensée d'une inclination secrète de ma part.

Basile était en France depuis un mois lorsque lady Surrey m'invita à venir chez elle à Kenninghall. J'en fus enchantée ; il y avait bien longtemps que je ne l'avais vue et j'avais lieu de craindre par tout ce que j'entendais dire de la présence continuelle de mylord à la cour qu'elle ne fût pas heureuse. D'ailleurs, élevée à la campagne dans mon enfance, je commençais, après un séjour de plusieurs années dans Londres, à éprouver un ardent désir de respirer l'air pur et de reposer mes yeux sur la verdure des prairies. Ce fut donc avec une grande satisfaction que je montai dans une voiture qui partait de Charter-House attelée de deux paires de chevaux nouvellement achetés par mylord conduisant à Kenninghall une femme de chambre de mylady. Je voyageai convenablement en compagnie de cette femme ; nous couchâmes deux fois en route pour donner du repos aux chevaux ; et le troisième jour dans l'après-midi nous arrivâmes à Kenninghall qui me fit l'effet du palais d'un prince plutôt que de la résidence d'un noble lord. La vue des jardins dont nous longions les murs, des terrasses ombragées d'arbres majestueux, des bois dorés des couleurs empourprées de l'automne me fit bondir le cœur de plaisir. Mais quand nous eûmes franchi la grille et traversé une suite interminable de cours, il me sembla entrer dans une ville ; je me sentis étouffée dans ces vastes bâtiments. Enfin nous étions arrivées

devant la grande porte ; de nombreux valets de pied m'entourèrent ; l'un d'eux s'offrit pour me conduire et me fit traverser d'immenses galeries et beaucoup de chambres vides, garnies de tapisseries et de tableaux dont les cadres dorés éblouissaient mes yeux. J'aurais préféré le murmure d'un petit ruisseau et une touffe de marguerites au milieu d'un gazon à ces tapis moelleux, à ces riches tentures. Mais tout regret disparut en apercevant lady Surrey, en recevant ses tendres baisers et son accueil joyeux. Lorsqu'elle me montra la chambre où elle passait la plus grande partie de son temps, je trouvai que ce séjour somptueux convenait à sa beauté vraiment majestueuse. Malgré sa jeunesse elle inspirait le respect ; elle était très-simplement mise ; je la comparais dans mon esprit à un pur et clair diamant enchâssé dans une riche monture. Ses dames et ses femmes de chambre travaillaient dans la pièce voisine ; les unes brodaient au métier, les autres faisaient des robes ou filaient ; une porte ouvrait sur la chambre de la comtesse, aussi grande qu'une salle de réception, et le baldaquin du lit était si élevé et si orné qu'il eût été digne d'abriter un trône. Les tapisseries représentaient des fleurs et des fruits si bien faits que la nature elle-même n'eût pu produire des nuances plus délicates.

— Quand mylord est absent je n'aime pas cette grande chambre et je couche ici, me dit mylady en me faisant entrer dans un petit cabinet simplement meublé où je fus heureuse d'apercevoir un crucifix au-dessus d'un prie-Dieu. Elle suivit la direction de mes yeux et rougit en me disant que c'était un souvenir de lady Montecagle.

Je lui répondis qu'elle avait bien raison d'attacher du prix à ce qui lui rappelait sa grand'mère, et j'ajoutai : — Cette image du Sauveur qui mourut pour nous mérite d'ailleurs par elle-même notre vénération et notre amour.

Elle en convint, mais elle m'avoua qu'aux yeux des protestants elle était obligée de chercher un prétexte pour conserver un crucifix dans sa chambre. Elle me montra ensuite la mienne, qui était gaie, commode et pas trop éloignée. Des fenêtres je voyais une terrasse couverte de fleurs ; au delà s'étendait une grande plaine parsemée d'arbres et la ville de Norwich.

Après le dîner, pendant que nous travaillions à l'aiguille, mylady me questionna sur la mort de M. Rookwood, sur le départ de Basile et me félicita des espérances bien fondées que j'avais d'être heureuse en épousant un jeune homme dont tout le monde disait du bien. Elle me parla de la propriété que j'habiterais à Euton, et des améliorations que mes soins apporteraient dans la maison et les jardins ; elle fit allusion au bonheur que j'aurais d'être d'accord avec mon mari sur la religion. Je lui répondis que, pour être heureuse, il fal-

lait que cet accord fût réel et sincère ; elle se tût. Je me hasardai alors à lui demander si elle jouissait à Kenninghall du bonheur qu'elle avait espéré y trouver ; elle pencha son beau visage sur son métier pour me cacher une émotion douloureuse ; je ne voyais plus que son cou d'une éclatante blancheur, ses cheveux d'ébène et les lignes du pur ovale de ses joues ! Cependant elle releva bientôt la tête et avec une expression pleine de noblesse et de dignité, elle me dit :

— Je préfère, Constance, habiter cette maison, résidence seigneuriale de mon mari, plutôt que de vivre à Londres. Une femme ne saurait être heureuse que dans l'endroit où, si elle ne peut jouir toujours de la présence de son mari, elle reçoit au moins quelquefois sa visite ? Mylord Arundel m'a souvent pressée de venir vivre auprès de lui et près de lady Lumley pour les soigner tous deux dans leur âge avancé ; mais je crois remplir la volonté de Dieu en refusant de quitter la maison de mon mari à moins qu'il ne m'en chasse lui-même ; par ressentiment de son absence, irais-je volontairement perdre un seul des jours où je puis jouir encore de sa chère société ?

— Oh ! ma chère lady, les choses en sont-elles arrivées à ce point et mylord a-t-il assez oublié votre amour et son devoir pour abandonner celle qu'il devrait estimer comme un trésor inappréciable ?

— Non, non, reprit-elle vivement, Philippe ne m'abandonne pas. Il est un peu négligent comme tous les courtisans de la reine le sont pour leurs femmes : elle est si exigeante qu'ils doivent rester toujours à ses ordres. Si Philippe quitte Londres ou Richmond pour trois ou quatre jours, elle devine la cause de son absence ; aussitôt ses sourires se changent en courroux et les ennemis de mon mari en profitent. J'ai essayé de rester à Londres cette année, mais dès que la reine a su que j'étais à Charter-House elle a retiré ses bonnes grâces à lord Surrey et l'a si maltraité que j'ai été forcée de revenir ici.

— Est-ce que vous n'avez pas revu mylord depuis ? demandai-je.

— Une seule fois, pendant trois jours. O Constance, ma joie a été courte. C'était doux et amer à la fois de le voir pour si peu de temps dans la demeure de ses aïeux, faisant si noblement les honneurs de sa table, entouré de respect comme un roi au milieu de ses sujets et recevant avec un visage joyeux les hommages et les marques d'amour. Il me faisait compliment avec tant de bonté de ce que j'avais fait pour améliorer ce domaine qui a beaucoup souffert des prodigalités de sa vie de courtisan ; enfin il est allé jusqu'à me dire qu'il n'était pas digne d'avoir une si bonne femme.

J'étais bien de cet avis, mais je dissimulai la colère que me causait une telle ingratitude.

— Hélas ! continua-t-elle, voilà quel serait tous les jours mon



bonheur si mon ennemie ne me le dérobaît pas. C'est une terrible chose que d'endurer la haine d'une reine toute-puissante. J'ai reçu dernièrement une lettre de mylord ; il voudrait bien venir me voir, mais tout serait perdu si la reine le savait :

« J'ai trop de confiance en ton affection, m'écrivit-il, pour croire que tu voudrais être la cause de ma ruine ; je ressemble à un homme qui gravit un rocher glissant ; si je n'arrive pas au sommet, je roulerai au fond du précipice ; si je perds un pouce de terrain dans la faveur de Sa Majesté, je tomberai comme mes aïeux et plus bas encore. Prends donc patience, ma bonne Nan, jusqu'à ce que je sois assez haut placé pour ne plus craindre une chute dans laquelle tu serais toi-même enveloppée. »

Elle referma la lettre en soupirant ; elle pensait sans doute comme moi que plus on s'élève plus le péril de la chute devient grand, et qu'il n'existe pas de place où l'on puisse être en sûreté sur de pareils sommets.

Elle voulut quitter ce pénible sujet et me dit qu'il fallait oublier les absents et jouir de notre bonne réunion, en chassant au faucon, en montant à cheval, en prenant tous les moyens possibles de nous divertir. En effet, notre jeune gaieté prit bientôt le dessus et mon humeur plaisante la fit souvent rire de bon cœur ; mais nos heures de sérénité étaient trop souvent assombries par les tristes pensées qui oppressaient nos cœurs et déjouaient tous nos efforts. J'aurais voulu retenir l'expression de mes inquiétudes pour mon père et de mes regrets de l'absence de Basile afin de ne pas affliger de mes peines l'amie qui me dissimulait les siennes ; mais souvent au moment où je cherchais à lui arracher un sourire, une soudaine angoisse de cœur me saisissait ; elle jetait alors ses bras autour de mon cou en me disant :

— Oh ! ma pauvre Constance, pourquoi veux-tu dissimuler ? Ne faut-il pas que ton cœur se décharge lors même que tu lui refuses la parole ? Crois-moi, je ne suis pas indifférente à tes peines, et si j'évite nos tristes sujets de conversation c'est que j'ai dans mon sein une source profonde de chagrins qui déborderait trop facilement.

Cependant, sans s'en apercevoir, ma douce lady revenait souvent sur son mari absent, et toutes nos conversations tournaient insensiblement sur ce cher objet de son culte. Elle s'exprimait sur son compte d'une manière qui aurait dû toucher ce mari coupable s'il avait pu l'entendre et lui inspirer le regret d'abandonner une femme incomparable qui l'aimait si tendrement. Elle ne se plaignait que de ceux qui lui dérobaient la présence de son mari, jamais de lui-même ; elle conservait dans son cœur ses moindres paroles ; elle me raconta un jour qu'au moment de son départ pour Londres il l'avait em-

brassée en lui disant : Adieu, ma bonne Nân ; puis il avait donné des ordres pour qu'on arrangeât un bosquet de verdure d'où elle pouvait jouir d'une très-belle vue, et qui devait être appelé le bosquet de mylady.

Lady Surrey attendait impatiemment l'arrivée du messager qui apportait les lettres de Londres, et sa main tremblait si fort en les recevant que plus d'une fois elle me pria de défaire le paquet.

Un matin je reçus de Basile une lettre, datée de Paris, où il me disait qu'il allait voir mon père à Reims pour recevoir sa bénédiction paternelle et sacerdotale ; mais ma joie fut troublée en voyant sur le visage de la comtesse un redoublement de tristesse. Ses lèvres tremblaient et ses yeux se remplissaient de larmes.

— Qu'est-ce qui vous afflige, ma chère lady ? lui demandai-je.

— Rien ne doit m'affliger, répondit-elle avec amertume ; je dois me réjouir au contraire de la bonne fortune de mon mari. On m'écrit qu'il est au comble de la faveur, et que s'il n'était pas marié il ne s'arrêterait pas sur les marches du trône, mais s'y asseoirait bientôt à côté de la reine. Ne sont-ce pas là des nouvelles faites pour réjouir le cœur de la comtesse de Surrey et ne vas-tu pas, ma chère enfant, me féliciter aussi ?

— Qui a pu être assez lâche ou assez inepte pour vous écrire cela et méconnaître à ce point vos sentiments ? m'écriai-je toute en colère.

— Hélas ! c'est ma pauvre Bess, répondit-elle en souriant avec tristesse ; elle me répète innocemment ce qu'elle a entendu dire et croit que c'est un grand honneur pour mylord d'être traité de la sorte. Mais peu m'importe d'entendre confirmer ce dont je me doutais déjà.

Faisant un effort sur elle-même, elle me proposa d'aller visiter une maison où elle élevait un grand nombre d'enfants orphelins et où elle donnait l'hospitalité la nuit aux pauvres étrangers et soignait elle-même les malades. C'était le seul endroit où elle pût oublier un moment ses peines en s'occupant à soulager celles des autres. Une femme était arrivée la nuit précédente dans ce lieu de refuge ; elle implora de la comtesse les moyens de se rendre dans son pays natal à quinze milles de Norwich ; elle avait été autrefois, nous dit-elle, au service d'une comtesse ; et si sa noble maîtresse n'avait péri victime d'un traître, elle n'en serait pas réduite elle-même à être prise pour une vagabonde sans aveu.

Lady Surrey lui demanda chez qui elle avait servi.

— Madame, répondit-elle, j'étais fille de cuisine dans la maison de la comtesse de Leicester jusqu'à la mort de cette noble dame qui a été assassinée il y a peu d'années.

— Assassinée ! s'écria mylady. On a dit qu'elle était morte d'une chute.

— Ah ! je vous réponds bien, madame, que la pauvre lady n'est pas tombée toute seule. Mais il est plus sûr de n'en pas parler ; Marck Herrit, mon fiancé, a été empoisonné dans la prison de Cumuor parce qu'il avait offert de porter témoignage de ce qu'il avait vu. Oh ! si l'on osait dire tout ce qu'on sait, il y a des gens près de la reine qui seraient suspendus à un gibet avant la fin de l'année !

Lady Surrey s'assit auprès de cette femme, malgré tout ce que je pus faire pour l'emmener ; elle voulut absolument savoir des détails sur la mort de la comtesse de Leicester et la mendiante les lui donna dans un langage simple et saisissant.

Sa maîtresse venait d'être malade et gardait encore la chambre, quand un des gentilshommes de la suite de lord Leicester était arrivé de Londres, avait fait appeler l'intendant et le maçon sous prétexte d'examiner et de faire réparer des murs et des escaliers en mauvais état ; le soir était venu ; tout à coup un cri horrible se fit entendre dans la partie du château qu'habitait la comtesse. Tous les domestiques furent saisis de terreur. La fille de cuisine se précipita dans le corridor sur lequel ouvrait la chambre de sa maîtresse ; elle vit que des planches avaient été enlevées, et en se penchant sur l'ouverture produite par ce déplacement, elle aperçut à une grande profondeur le corps de la comtesse, immobile et ne donnant plus signe de vie. Quand l'intendant s'approcha, ajouta la pauvre femme, en baissant sa voix et en fixant ses yeux caves sur la comtesse de Surrey, je vous assure, madame, qu'il avait l'air d'un assassin et que le cadavre a saigné à son aspect. Mais c'eût été bien autre chose si le comte de Leicester, ce lord, qui est si fier de sa faveur et qui écrase le pauvre monde sous ses pieds, était venu là ; le corps inanimé de sa femme se serait soulevé et ses lèvres froides auraient crié : Voilà le meurtrier ! Quand un pauvre homme vole un cheval, un mouton ou tire un daim dans le parc d'un noble, il est aussitôt condamné et mis à mort ; mais si un des lords de la cour trouve bon de se débarrasser de sa femme par un meurtre abominable, on n'en fait pas plus de bruit que s'il avait tué un pigeon dans ses bois.

La mendiante conclut son récit en demandant à lady Surrey de panser ses plaies qui n'avaient pas été soignées depuis que lady l'Estrange y avait mis, quatre jours auparavant, un onguent dont la vertu avait beaucoup soulagé ses souffrances. Nous nous regardâmes en souriant et mylady se mit aussitôt en devoir de défaire les bandages. Elle ajouta aux soins chirurgicaux un secours efficace et s'éloigna comblée de bénédictions.

Ce fut en vain que j'essayai de détourner la pensée de mylady de

la catastrophe qui venait de lui être révélée et de lui persuader qu'il ne fallait pas ajouter foi aux suppositions de cette femme ; la comtesse se souvenait d'avoir entendu lord Arundel et lord Sussex répéter les soupçons qui avaient circulé contre le comte de Leicester, au moment de la mort de sa femme. Les détails donnés par un témoin oculaire ajoutaient une force singulière aux anciennes accusations. Mylady fut au moment d'écrire à son mari tout ce que la mendiante lui avait raconté, mais elle changea d'idée et ne le fit pas.

Elle resta sous le coup d'une pénible préoccupation malgré tous mes efforts pour la distraire. Au milieu d'une conversation animée, elle s'écria tout à coup :

— Quelle funeste influence règne dans les cours pour que des hommes honorables et sans tache ne refusent pas de faire société avec des êtres accusés de crimes odieux, et ne rougissent pas de saisir la main souillée de sang qui s'offre pour les faire monter au pouvoir !

Une autre fois, elle interrompit un air qu'elle jouait sur sa guitare pour me demander si lady Leicester était belle et si son mari avait jamais été amoureux d'elle ; comme je n'étais pas en état de répondre à cette question, elle se mit à discuter s'il était plus douloureux de perdre l'affection d'un mari que de n'avoir jamais été aimée, et me demanda ce que je penserais si Basile changeait à mon égard.

— S'il changeait au point de ne plus se soucier de moi, répondis-je, je le bannirais de mon cœur, de ma confiance et de ma tendresse.

— Tu es bien fière, s'écria-t-elle ; si tu dis la vérité, je crois que tu n'as guère d'amour dans le cœur. Nous aurons de la peine à nous comprendre, et je vois qu'on ne peut pas comparer l'affection d'une jeune fille à celle d'une femme pour son mari.

Elle eût voulu questionner encore la mendiante sur la conduite de lady Leicester et sur son caractère, mais lorsqu'elle la fit demander le lendemain matin, on lui dit que cette femme était partie avant le jour.

Peu après, mylady reçut une lettre de mylady Lumley lui annonçant que son grand-père était gravement malade et désirait la voir.

Elle donna des ordres pour partir le jour même, et me proposa d'aller, pendant son absence, faire une visite à lady l'Estrange qui m'avait fait promettre de ne pas quitter le comté de Norfolk sans me rendre chez elle. — Si la santé du comte s'améliore et que je revienne dans le lieu de mon exil, me dit-elle, ma meilleure consolation sera de t'y retrouver, ma chère Constance. Si par hasard mylord voulait me garder près de lui, je t'enverrais chercher à Lynn-Court pour te ramener à Londres et notre prochaine rencontre serait bien joyeuse. En disant

ces mots ses yeux brillèrent d'espoir et les battements de son cœur faisaient trembler sa voix.

Après avoir envoyé un message à lady l'Estrange, je partis avec la comtesse dans sa voiture. Au bout de quelques milles, je montai sur un cheval qu'elle avait fait préparer pour moi et, accompagnée par deux personnes de sa maison, je me dirigeai vers le château de sir Hammond l'Estrange. Il était situé au milieu d'une plaine sans arbres et couverte de bruyères; je vis alors la mer pour la première fois; le bruit des vagues qui se brisaient sur la plage me parut une musique admirable, capable de calmer et d'endormir toutes les douleurs du cœur. Je l'écoutais avec une joie paisible et mes yeux se reposaient sur le vaste abîme comme sur une image de l'éternité qui nous attend. Ces paroles de la sainte Écriture me vinrent à l'esprit et aux lèvres : « Ta ruine sera aussi profonde que la mer. » Était-ce un ange de Dieu qui murmurait à mon oreille ce lugubre présage pour tempérer mon bonheur et me préparer aux tribulations qui allaient fondre sur moi ?

Lady l'Estrange m'attendait sur son perron; la maison était pourvue de tout ce qui annonçait l'aisance et contribuait au bien-être. Un bois de sapins l'abritait du vent de la mer. Milicent me montra avec honneur son jardin plein d'odeurs parfumées et son potager abondant. Le changement que son mariage avait apporté à sa situation n'avait altéré ni son humilité ni sa douceur. Elle n'avait pas plus de confiance en elle-même qu'à Charter-House; et devenue maîtresse de maison, son obéissance était aussi timide et aussi respectueuse envers son mari qu'autrefois envers sa maîtresse. En présence de sir Hammond, elle n'osait pas même penser; elle étudiait sa physionomie et réglait ses paroles suivant le bon plaisir de son mari avec une finesse dont je ne l'aurais pas crue capable. C'était un homme de haute taille et bien proportionné; ses yeux étaient gris, son nez aquilin et ses lèvres minces; tous ses traits indiquaient une volonté ferme et opiniâtre. Milicent me dit qu'il était pieux, libéral, actif comme magistrat, très-indulgent et très-aimable pour elle; mais je ne la crus pas sur ce dernier point, car elle regardait les attentions les plus simples comme la preuve d'une rare bonté. Quoi qu'il en soit, Milicent paraissait très-heureuse, et dans sa maison tout le monde vantait sa vertu, sa patience et sa charité. Je lui demandai de m'apprendre l'art de soigner les blessures, art si utile quand on doit vivre à la campagne, et je lui fis part de mon mariage prochain avec M. Rookwood de Eutonhall.

Le soir vint, le soleil se coucha au milieu des nuages de pourpre et d'or derrière les grands arbres; une brise fraîche nous arrivait de la mer; l'aboiement des chiens, le bruit du fusil que sir Hammond déchargeait en rentrant, tout cet ensemble de vie rurale me rappela

vivement le temps de ma jeunesse et me fit songer aussi à ce que serait bientôt mon foyer, à la joie que j'aurais quand j'entendrais Basile revenir de la chasse qu'il aimait tant. Une année d'attente me semblait bien longue avant de jouir du bonheur que j'entrevois après mon mariage, quand je serais la femme non pas d'un mari farouche et sévère comme sir Hammond, mais de mon cher Basile dont le mérite et l'excellent caractère étaient encore rehaussés par des qualités extérieures bien attrayantes quoique moins solides.

Mistress l'Estrange, sœur de sir Hammond, ne s'était pas mariée et vivait dans la maison de son frère. Quelques voisins qui avaient chassé avec lui restèrent à souper. La table était servie avec une grande abondance : Milicent en faisait les honneurs avec grâce, mais je surprénais des regards craintifs qu'elle jetait sur son mari quand on abordait dans la conversation certains sujets ou qu'un de ses hôtes n'était pas du même avis que lui. Un gentilhomme ayant blâmé la conduite de lord Burleigh dans le parlement, un nuage sombre couvrit le front de sir Hammond ; Milicent rougit et d'une voix tremblante, pour détourner la conversation, se mit à parler des malades qu'elle avait vus dans la journée.

— J'ai pensé trois fois cette semaine les mains d'un homme dont je ne puis deviner la situation ; il paraît bien élevé quoique pauvrement vêtu, il a les manières d'un gentilhomme ; ses blessures sont graves ; la peau de l'intérieur des mains est tout enlevée comme si elle avait été déchirée par le frottement d'une corde. Il montre un courage admirable pour supporter des pansements bien douloureux et qui dépassent mon expérience. Je l'ai questionné sur la cause de ses blessures, mais il a évité de me répondre ; cependant j'espère en savoir plus long demain quand il reviendra se faire panser pour la dernière fois.

— Où loge cet homme ? demanda sir Hammond d'une voix brusque.

— Chez maître Rugeley, répondit sa femme.

— C'est un coquin de papiste, s'écria-t-il en frappant du poing sur la table qui en trembla ; je jurerais que c'est un prêtre, nommé Tunstall, échappé de Wisbeach que j'ai reçu l'ordre de chercher partout. Ah ! ah ! mylady a pris ce renard de jésuite au piège.

Nous échangeâmes, Milicent et moi, un regard plein de terreur.

## CHAPITRE XV

Je fus alors témoin d'un exemple admirable de ce courage qui se cache souvent au fond du cœur le plus timide. Milicent, pâle comme la mort mais d'une voix ferme, dit à son mari :

— Monsieur, depuis que nous sommes mariés, je n'ai pas résisté à vos volontés, je voudrais ne jamais vous offenser ; mais je vous en prie, dans cette grave circonstance, ne m'infligez pas la douleur d'être la cause de l'arrestation de cet homme. Si ce malheureux, en venant chercher secours auprès de moi allait trouver sa perte, Dieu seul sait ce que je souffrirais.

— C'est bon, madame, tout ce qui concerne les pauvres est votre affaire ; quant aux criminels, cela me regarde. Ne vous mêlez pas de choses qui dépassent la portée de votre sexe.

— Monsieur, reprit-elle toute tremblante mais sans fléchir devant son regard, je vous supplie de m'écouter patiemment ; je ne vous quitterai pas, je ne cesserai pas mes prières jusqu'à ce que vous ayez pitié de moi. Je ne me pardonnerais jamais les paroles que j'ai prononcées, si le pauvre homme à qui j'ai donné des soins était jeté en prison et mis à mort.

Sir Hammond devenait de plus en plus sombre ; il jeta les yeux sur moi et vit que j'étais aussi troublée que sa femme ; une pensée traversa son esprit, il proféra un horrible blasphème et jura qu'il trouvait fort mauvais qu'on intercédât de la sorte pour un vil prêtre papiste.

— Que le ciel vous préserve, madame, de vous laisser gagner par les gens que vous fréquentez jusqu'au point de n'avoir plus aucun zèle pour la religion protestante !

Lady l'Estrange rougit et répondit :

— Depuis le jour où ma mère m'a appris mes prières, j'ai professé la foi qu'elle m'a enseignée ; je ne me suis jamais permis une pensée contre la vraie religion ; je n'ai jamais prêté l'oreille aux opinions des catholiques et cependant si mes paroles causeraient la mort de ce prêtre, je serais malheureuse toute ma vie.

Et la pauvre femme se leva, fit le tour de la table, s'agenouilla devant son mari et voulut prendre sa main ; elle s'humiliait d'une façon si touchante que plusieurs témoins de cette scène en furent

émus; mais le visage de sir Hammond exprimait une inexorable résolution. Rien dans le ciel ni sur la terre n'aurait pu le fléchir. Du geste il repoussa sa femme prosternée à ses pieds. Je m'approchai d'elle alors, et lui prenant la main :

— Ma chère lady, venez avec moi, je vous en prie. Sir Hammond vous l'a dit; les prières d'une femme ne servent de rien en pareil cas.

Elle me regarda tout étonnée et se laissa emmener. Mistress l'Estrange nous suivit. Je dis à voix basse à Milicent que je désirais lui parler seule. A ce moment, on sonna violemment dans la salle à manger, elle tressaillit et s'écria :

— Laissez-moi retourner auprès de lui, mistress Sherwood; je crains qu'il n'envoie immédiatement chercher les constables; je mourrais plutôt à ses pieds que de le laisser faire, car s'il arrive malheur à ce pauvre blessé, il n'y aura plus de paix pour moi sur la terre.

Mistress l'Estrange voulut lui persuader qu'elle prenait cette affaire trop à cœur, que ce n'était pas sa faute si ce prêtre recevait le châtiment bien mérité de sa folie; elle lui dit que dans sa position elle ne devait pas s'agiter de la sorte, et voyant que ses paroles n'avaient aucun succès, elle sortit un peu piquée du parloir. Dès que nous fûmes seules :

— Lady l'Estrange, dis-je, où est la maison de mattre Rugeley?

— A environ un mille sur la bruyère, répondit-elle.

— Y a-t-il un chemin direct?

— Le sentier est beaucoup plus court que la grand'route.

J'ouvris les volets et les jalousies; la lune était brillante.

— Est-ce cette chaumière près du bois?

— Oui; mais que voulez-vous faire, Constance? s'écria-t-elle en me voyant prendre dans son tiroir les clefs du jardin. Vous n'oserez pas y aller seule?

— J'irais vingt fois pour sauver la vie d'un homme et surtout d'un... Je m'arrêtai, elle ne pouvait comprendre les sentiments de mon cœur pour un pasteur dont la mort laisserait de nombreux orphelins; elle ne s'intéressait à lui que par un sentiment d'humanité.

Je me couvris d'un manteau à capuchon, et après avoir demandé encore quelques renseignements à lady l'Estrange pour reconnaître la maison, et lui avoir recommandé de trouver un prétexte pour expliquer mon absence à sa belle-sœur, je partis laissant la pauvre femme horriblement agitée de ma démarche et de la nécessité où elle se trouvait pour la première fois de cacher quelque chose à son mari.

En traversant les cours et les jardins, j'eus soin de refermer les portes à clef derrière moi; enfin je me trouvai en pleine campagne, je



commençai à respirer plus librement et je me mis à courir à travers les bruyères jusqu'à ce que j'eusse atteint la chambrière où je voyais une lumière. Le cœur me battait violemment et je ne pouvais presque plus me tenir sur mes jambes quand je frappai à la porte. On ne fit aucune réponse ; je criai à haute voix :

— Maître Rugeley, je vous en supplie, ouvrez-moi votre porte !

J'entendis remuer à l'intérieur, mais personne ne vint. Je m'écriai :

— Oh ! pour l'amour de la vierge Marie, ouvrez-moi.

Un homme parut à la fenêtre.

— Qui êtes-vous ? dit-il à voix basse.

— Une amie, une catholique, répondis-je de même. Êtes-vous maître Rugeley ?

— Oui.

— Eh bien ! si M. Tunstall est ici, cachez-le promptement ou faites-le évader. Je suis une amie de lady l'Estrange. Sir Hammond vient d'apprendre qu'un prêtre est caché chez vous, et il a donné l'ordre de le saisir ; les constables seront bientôt ici.

— Je vous remercie, mais l'ami que j'ai reçu n'est pas M. Tunstall. Je craignais qu'il ne me prit pour une espionne.

— Maître Rugeley, aussi vrai que j'espère aller au ciel un jour, je vous assure que les choses sont comme je vous le dis et que vous n'avez pas un instant à perdre.

J'entendis alors ces mots :

— Maître Rugeley, ouvrez la porte ; je connais cette voix ; laissez entrer cette personne.

Moi aussi je reconnus la voix qui parlait ; la porte s'ouvrit ; j'entrai dans une chambre faiblement éclairée par une chandelle, en criant :

— Pour l'amour de Dieu, s'il y a un prêtre ici, cachez-le promptement.

— Êtes-vous catholique, mon enfant ?

Je regardai celui qui me faisait cette question, je poussai un cri de terreur et de joie. C'était mon père ! mon père bien changé par les années et les souffrances, mais que je ne pouvais méconnaître.

— Je suis Constance, Constance Sherwood. Oh ! mon cher père ! et je tombai à ses pieds en pleurant.

Il me regarda avec étonnement, j'étais encore plus changée que lui ; mais bientôt il me reconnut et m'accueillit avec toute la tendresse d'un père, modérée toutefois par la réserve imposée à celui qui a brisé tous les liens humains pour se consacrer à Dieu.

— Oh ! ma bonne fille, ma chère Constance, Dieu permet-il que je te voie par un miracle avant de mourir, ou bien es-tu venue en effet toi-même en chair et en os pour m'avertir du péril où je suis ?

— Mon cher et vénéré père, répondis-je, le temps presse et le péril est grand, si vous et M. Tunstall n'êtes qu'une même personne.

— Les blessures de mes mains le prouveront, quoiqu'elles soient maintenant cicatrisées par les soins de lady l'Estrange. Maître Rugeley, c'est là ma fille que j'ai quittée il y a quatre ans pour suivre l'appel de mon Dieu; je n'espérais plus avoir le bonheur de la revoir.

— Oh! mon bien cher père, ma joie de vous retrouver est étouffée par la crainte. Pour l'amour de Dieu et de la sainte Vierge, cachez-vous. Maître Rugeley, où faut-il que je conduise mon père pour le mettre en sûreté? Je ne veux plus le quitter.

— Ne te presse pas tant, dit mon père, la fuite est impossible; mais j'ai un asile assuré ici près dans le creux d'un arbre, je ne pourrai pas t'y abriter avec moi. Avant de te laisser partir, mon enfant, deux questions?

Il me prit à part et s'informa de la manière dont je remplissais mes devoirs religieux et des facilités que je trouvais à Londres pour faire mon salut. Lorsqu'il fut rassuré à cet égard, il me demanda si j'étais fiancée avec M. Rookwood; il l'avait appris par un catholique, prisonnier comme lui au château de Wisbeach.

— Oui, lui dis-je, c'est vrai; si toutefois vous voulez bien aujourd'hui y donner votre consentement.

Il le fit de bon cœur, parce qu'il connaissait Basile pour un bon catholique et un jeune homme vertueux; il me donna sa bénédiction, pour lui comme pour moi, en nous nommant ses chers enfants. Il posa sa main sur ma tête en prononçant une fervente prière. Il demanda pour nous la grâce de ne jamais offenser Dieu en ce monde et de monter purs et sans tache devant le trône de sa gloire. Il me demanda ensuite comment lady l'Estrange l'avait découvert et je lui racontai brièvement ce qui s'était passé et la douleur dans laquelle elle était plongée.

— Que Dieu la bénisse, répondit mon père; dis-lui que je la remercie et que je prie pour elle, de tout mon cœur.

Il aurait continué si maître Rugeley n'était venu le supplier de le suivre. La crainte de compromettre son hôte décida enfin mon père à se cacher; après lui avoir baisé encore une fois la main, je m'éloignai et je le vis lui-même disparaître avec M. Rugeley dans un petit bois.

Quand je fus seule, il me sembla que cette courte entrevue avec mon père n'était qu'un rêve; mes craintes pour sa sûreté, un instant dominées par le bonheur de le revoir, envahirent mon âme; je me jetai à genoux en priant pour lui avec ferveur; en ce moment, j'entendis des pas de chevaux sur la grand'route. Je me sentis défeillir et j'eus peur de perdre connaissance, mais recueillant toutes mes forces,

je repris ma course et j'atteignis la maison. Un grand feu brûlait dans le vestibule, je m'y arrêtai pour reprendre haleine; je me sentais encore comme sous le poids d'un cauchemar; la porte du parloir s'ouvrit et mistress l'Estrange, en sortit; elle m'aperçut et tressaillit; puis se remettant, elle vint avec bonté me plaisanter sur la peur que je lui avais faite; elle prit affectueusement ma main et poussa un cri :

— Qu'y a-t-il donc, Milcent; mistress Sherwood est aussi froide que le marbre, où s'est-elle gelée de la sorte ?

Milcent se hâta de me conduire dans ma chambre, en m'offrant du thé pour me réchauffer. Je songeais à mon pauvre père glacé dans le creu d'un arbre, peut-être déjà découvert, accablé d'outrages; et me jetant sur mon lit épuisée de fatigue, je cachai ma tête dans mon oreiller et fondis en larmes.

— Ce pauvre homme a-t-il quitté la maison de maître Rugeley ? dit Milcent à voix basse, et m'entendant sangloter. Constance est-ce que vous le connaissiez pour éprouver une pareille douleur, vous qui ne lui avez fait aucun tort ?

Je lui tendis la main en lui disant :

— Ma chère Milcent, ne vous faites pas de reproches, vous n'êtes pas cause de ce qui arrive. Il m'a chargée de vous dire que vous n'êtes pas coupable; il vous bénit et prie pour vous.

Elle me demanda encore une fois si je connaissais ce prêtre : l'angoisse de l'inquiétude me fit alors perdre tout empire sur moi-même; je lui dis avec colère :

— Qu'est-ce qui vous prouve que ce malheureux est un prêtre ?

— Me serais-je trompée, s'écria-t-elle. Ah! que j'en serais heureuse! et elle me pressa de m'expliquer sur cet étranger. Je lui répondis alors avec dureté de me laisser et de ne pas aggraver mon chagrin par sa curiosité. Puis je me repentis de lui avoir fait de la peine et je la priai de rester près de moi, car je ne pouvais supporter la solitude. Elle s'assit à côté de mon lit et ne parla plus. Le silence de la nuit était tel qu'on eût entendu une feuille remuer; les voix et les rires des messieurs restés dans la salle à manger parvenaient seuls comme un sourd murmure à nos oreilles.

Lady l'Estrange dit en les entendant :

— Ils restent bien tard à table; c'est sans doute pour attendre le retour des constables.

La grosse horloge de la salle sonna minuit, et bientôt après je me levai en criant :

— Quel est ce bruit ?

— Je n'entends rien, répondit Milcent tremblante comme une feuille.

— Mais répliquai-je, et j'ouvris la fenêtre.

J'entendis distinctement un bruit venant de la grand'route, mais je ne pus rien voir, malgré la lueur lugubre de la lune; bientôt on ouvrit et referma bruyamment les portes, et la maison fut pleine de rumeurs; nous nous précipitâmes toutes deux jusqu'à moitié de l'escalier; Milicent était en avant; soudain elle tomba à genoux en murmurant : Il est pris!

Nous restâmes pétrifiées; il est facile d'imaginer ce qu'éprouve une fille qui, après de longues années d'absence, vient de retrouver son père bien-aimé et le voit amener garrotté et menacé de mort sous le toit de ceux qu'elle appelait ses amis. Nous pouvions tout entendre sans être vues du lieu où nous étions prosternées; Milicent n'osait regarder l'homme qu'elle avait perdu. Je craignais en attirant les yeux de mon père sur moi de le troubler et de nuire à sa défense. On lui demanda s'il se nommait Tunstall. Il répondit qu'il était connu sous ce nom. Puis vint la question de mort.

— Êtes-vous prêtre et catholique?

Il répondit affirmativement. Sir Hammond continua :

— Comment avez-vous osé, monsieur, désobéir aux lois de votre pays en revenant en Angleterre?

— Monsieur, répondit mon père, j'ai été légitimement ordonné prêtre par un évêque catholique dont l'autorité relève du pape qui siège à Rome.

Quelqu'un s'écria :

— L'audacieux papiste! Qu'on lui coupe la langue!

Sir Hammond ayant imposé silence, mon père continua :

— En ma qualité de prêtre, je suis envoyé pour prêcher la parole de Dieu et administrer les sacrements aux catholiques mes compatriotes. La mission du prêtre vient du Christ, qui a envoyé ses apôtres comme son père l'a envoyé lui-même. Je ne connais aucune autorité humaine qui ait le droit de s'opposer à mon retour en Angleterre et qui puisse le rendre criminel; me soumettre à une loi semblable, ce serait préférer les ordonnances des hommes aux commandements du législateur suprême.

De violents murmures éclatèrent. Sir Hammond les contint et demanda à mon père s'il voulait prêter le serment d'allégeance à la reine.

Je ne perdis pas un mot de sa réponse. Il déclara qu'en toutes les matières civiles il serait heureux d'obéir à Sa Majesté, mais qu'il ne pouvait prêter le serment tel qu'il était formulé, ni reconnaître la suprématie de Sa Majesté en matières spirituelles; il commençait à en donner les raisons, mais sir Hammond l'interrompit en lui disant que ses aveux lui suffisaient pour le condamner et l'envoyer dans les cachots de Norwich.

Je perdis alors tout empire sur moi-même, et saisissant le bras de lady l'Estrange, je m'écriai :

— Sauvez-le, c'est mon père, M. Sherwood.

Elle poussa un gémissement :

— Oh! je le craignais! et elle descendit l'escalier en disant à haute voix :

— Cela ne sera pas! Cela ne peut pas être!

Le visage blanc comme un linge, elle courut à son mari, tomba à ses genoux en s'écriant d'une voix convulsive que je n'oublierai de ma vie.

— Oh! monsieur, si cet homme quitte notre maison garrotté, je ne m'en consolerais jamais; il n'y aura plus de joie pour moi dans ce monde, et elle tomba évanouie.

Sir Hammond l'emporta dans ses bras pendant qu'on mettait des chaînes aux mains et aux pieds de mon père; mes yeux rencontrèrent les siens, je lui tendis les bras; il essaya de soulever ses mains captives pour me bénir encore une fois, puis on l'entraîna et je ne le vis plus. Je restai immobile, je ne saurais dire combien de temps, dans la salle devenue obscure, contemplant les cendres à demi-éteintes du foyer, incapable de rassembler mes idées et de chercher dans la foi les consolations attachées à une si glorieuse infortune. Je ne pouvais que répéter sans cesse :

— Mon Dieu, ayez pitié de nous! Faites-nous miséricorde!

Vers minuit, sir Hammond entra une lampe à la main; son visage était altéré.

— Mistress Sherwood, dit-il, allez auprès de mylady. Elle souffre et ne cesse de vous appeler et de s'accuser dans son délire d'avoir fait mourir ce maudit prêtre. Venez et faites-lui croire qu'il s'est échappé.

— O Dieu! m'écriai-je; croyez-vous, sir Hammond, que mon visage pourra ne pas démentir mes paroles.

Il me regarda avec surprise et colère.

— Que signifie cette douleur excessive? pourquoi le malheur de ce vieillard vous jette-t-il dans un pareil désordre?

Et comme je ne pouvais retenir mes larmes, il me dit d'un ton de mépris.

— Est-ce que les papistes sont tellement folles de leurs prêtres qu'elles meurent de douleur quand ils sont traités comme ils le méritent?

Cette insulte me révolta. Incapable de me contenir plus longtemps, je m'écriai :

— Sir Hammond, celui que vous envoyez au cachot et peut-être à la mort, est mon propre père! le meilleur des pères et le plus noble

gentilhomme qui ait jamais existé ! je ne l'avais pas vu depuis quatre ans ; et ici, sous votre toit, où vous m'aviez donné l'hospitalité, vous l'avez chargé de chaînes sans que j'aie osé dire un mot de peur d'aggraver encore sa situation. Dieu me pardonne d'avoir rompu le silence en ce moment !

— Votre père ? dit-il consterné, M. Sherwood ? Ces maudits déguisements causent d'étranges malheurs. Mais il a avoué qu'il était prêtre ?

Avant que j'eusse répondu, une femme de chambre entra en courant :

— Oh ! monsieur, venez auprès de madame, elle est encore plus mal ; la garde dit que si l'on ne parvient pas à la calmer, elle mourra avant d'avoir mis son enfant au monde.

— Oh ! Milicent, douce Milicent ! m'écriai-je. Ma colère s'évanouit et fit place à la pitié ; le malheureux mari était atterré ; il me jeta un regard suppliant qui semblait dire : « Vous seule pouvez la sauver. » J'adressai une fervente prière à Marie qui sut rester debout sans faiblesse au pied de la croix, et je lui demandai la force de faire mon devoir auprès de cette pauvre mourante. Puis je fis signe à sir Hammond de me conduire près d'elle, et je lui dis tout bas à l'oreille :

— Dieu m'aidera à la consoler.

— Que Dieu vous bénisse ! murmura-t-il d'une voix rauque.

Il ouvrit la porte de la chambre et je vis la pauvre jeune femme assise sur son lit, les yeux hagards et sortis de leur orbite.

— Monsieur, dit-elle, en voyant son mari, qu'est devenu le pauvre homme que vous n'avez pas voulu sauver ?

Je pris une lumière pour éclairer ma figure, et je m'approchai d'elle. Dieu me donna la force de sourire au milieu de la double angoisse de ce fatal moment. Elle jeta ses bras autour de mon cou et ses lèvres pâlies répétèrent la même question. Je me penchai vers elle et lui dis :

— Ne vous inquiétez plus, ma chère lady, le prisonnier est en sûreté. Il ne redoute rien et il est aussi tranquille que je puis le désirer. Oh ! mon Dieu, ajoutai-je intérieurement ; il est en effet en sûreté dans vos bras paternels, vous êtes sa force et vous gardez son âme en paix.

— Est-ce vrai ? me dit-elle tout bas.

— Oui, lui dis-je, et je baisai ses joues brûlantes ; puis sentant mes jambes fléchir, je sortis et me traînai jusque dans ma chambre.

Sir Hammond me suivait.

— Dieu vous bénisse ! répéta-t-il pour la seconde fois.

Je crois qu'il pleurait.

Je tombai dans un sommeil agité, et quand je m'éveillai, il faisait

grand jour. La femme de chambre me dit que lady l'Estrange était accouchée d'un enfant mort, et n'avait cessé d'être en délire depuis ce moment. Sir Hammond me fit demander de le recevoir; jamais homme ne fut si changé en quelques heures; il ne me parla pas de sa femme; mais il me dit brièvement qu'il avait envoyé à Norwich un homme à cheval porter une lettre au directeur de la prison pour le prier de traiter le mieux possible le prisonnier confié à sa garde, parce que ce n'était pas un homme ordinaire, ni un criminel, quoiqu'il se fût reconnu coupable de désobéissance aux lois. Sir Hammond ajouta que si je désirais aller visiter le prisonnier, il me donnerait une lettre pour le gouverneur et une autre pour une dame de la ville chez qui je serais convenablement reçue. Il mit à ma disposition sa voiture pour m'y conduire. Je lui répondis que je serais heureuse d'y aller et je lui exprimai mes vœux pour le rétablissement de la santé de sa femme. Il fut un moment sans pouvoir répondre :

— Dieu veuille, dit-il enfin, qu'elle revienne à elle-même !

Sans doute il entendait comme moi retentir à ses oreilles la prière douloureuse de sa pauvre femme et ces mots trop réalisés : « Je ne me consolerais jamais, et il n'y aura plus de bonheur dans cette maison ! »

Je passai plusieurs heures auprès du lit de lady l'Estrange; elle ne paraissait pas souffrir, mais sa physionomie était changée et elle prononçait des mots sans suite.

Avant de continuer le récit des événements de ma vie et de prendre congé de cette maison, je dirai en peu de mots ce que devint la pauvre Milicent.

Sa raison resta pour toujours aliénée. Les meilleurs médecins de l'Angleterre ne purent jamais la guérir. Elle n'était pas furieuse; sa folie était douce et ses rêveries souvent pleines de charmes; elle parlait du ciel, elle chantait des psaumes, et avait conservé son ancienne adresse pour les broderies et son habileté à faire des confitures et des conserves. Un jour on eut l'imprudence de lui amener un homme blessé pour qu'elle le pansât; à la vue de la plaie elle tomba dans des convulsions si terribles qu'on n'osa plus recommencer cette épreuve. Sir Hammond renonça à ses fonctions de magistrat et ne prit plus aucune part à la persécution contre les catholiques; il consacra sa vie à soigner sa femme, à lui témoigner une tendresse et un respect plus grands qu'auparavant. Elle avait conservé pour lui, au milieu du désordre de ses idées, le même amour, la même obéissance passive. Cœur timide, conscience délicate que l'apparence d'une faute accablait, elle avait été brisée par une épreuve exceptionnelle, par une souffrance au delà de ses forces; si elle eût été catholique de fait et d'éducation (comme elle l'était à son

insu, je l'espère, par la droiture de ses intentions, n'ayant jamais connu ni rejeté volontairement la vérité), elle eût puisé dans des principes clairs et précis, dans les conseils éclairés d'un directeur, la force morale qui sait distinguer entre un malheur et un crime; elle eût compris que rien n'est plus glorieux et plus désirable que de souffrir pour Dieu et pour sa conscience; elle n'eût pas succombé à la douleur d'avoir été la cause involontaire du triomphe d'un martyr. Pendant ces heures de cruelle anxiété auxquelles sa raison n'a pas pu résister, je me reproche de m'être laissée dominer par ma douleur filiale et de n'avoir pas su chercher, pour elle comme pour moi, le divin secours de la foi qui s'élève au-dessus des sentiments humains. Que Dieu daigne accepter en expiation le coup funeste qui a flétri cette jeune vie et les nombreuses afflictions de la mienne, et que sa miséricorde nous réunisse toutes deux dans son éternel royaume!

Au moment où j'allais partir pour Norwich, sir Hammond reçut une lettre du gouverneur de la prison. Mon père était transféré dans les cachots de Londres avec plusieurs autres prêtres; mais avant de quitter Norwich, il avait, grâce à la recommandation faite en sa faveur, pu communiquer avec un catholique prisonnier qui avait désiré le voir. Je n'eus plus qu'une pensée, celle de suivre mon père à Londres; sir Hammond mit beaucoup de bonne volonté à me faciliter le voyage qui, malgré toute la rapidité possible, me parut interminable. Enfin j'arrivai à Holburn et j'appris à mon oncle, à Mariel et à mistress Ward, que M. Tunstall, dont ils savaient déjà l'incarcération à Bridewell, était mon père.

## CHAPITRE XVI

Une des premières personnes que je vis à Londres fut Hubert Rookwood. Lorsqu'il sut mon père en prison, il prit une part si vive à ma douleur, que je me sentis mieux disposée pour lui qu'auparavant. Il m'offrit d'employer tous ses amis pour obtenir sinon la liberté de mon père, du moins un adoucissement au dur régime de la prison. Francis Walsingham, quoique protestant, était l'homme sur lequel Hubert comptait le plus, parce qu'il s'était toujours montré secourable pour ses amis catholiques, et entre autres pour M. Congleton. Hubert me recommanda de tenir secret le nom de mon père, de peur



que sa fortune n'excitât la cupidité de ses persécuteurs, et fit promettre à mon oncle de ne le nommer qu'à l'ambassadeur portugais, par lequel, si les autres moyens échouaient, on pourrait s'adresser directement à la reine. Je passai plusieurs jours dans une attente pleine de perplexités. Mistress Ward était ma seule consolation. Ayant accès auprès de M. Watson par la connivence de la femme du geôlier, elle découvrit bientôt que la cellule voisine de la sienne était occupée par le prétendu M. Tunstall. Les deux prisonniers communiquaient entre eux par des coups frappés contre le mur et dont le nombre correspondait avec les lettres de l'alphabet. Un coup signifiait A, deux signifiaient B, et ainsi de suite. Grâce à ce moyen ingénieux, mistress Ward entra en relation avec mon père; elle me rapporta sa bénédiction et l'assurance qu'il était fort gai et plein de reconnaissance envers Sa Majesté, qui lui avait, disait-il, procuré un asile tranquille et le temps nécessaire pour s'occuper du salut de son âme. Il ne craignait qu'une chose, c'était de nous compromettre, et pour éviter ce malheur il nous suppliait de ne pas chercher à pénétrer jusqu'à lui. Ma digne amie, en m'apportant ces nouvelles si consolantes pour moi, me parla de M. Watson, le comparant à mon père.

— Je ne sais pas, ma chère Constance, si ce serait rendre service à M. Sherwood, dont le courage est si ferme, que de retarder pour lui une victoire assurée et de le priver de la couronne du martyr qui est depuis longtemps l'objet de sa sainte ambition. Il en est autrement de M. Watson. Ce prêtre zélé, ce digne missionnaire a cédé aux tourments et aux injures, et peu de temps après son emprisonnement à Bridewell il a trahi sa foi en assistant au service protestant, après quoi on l'a mis en liberté. Mais le remords de sa conscience lui fut plus insupportable que les mauvais traitements des geôliers. Il a confessé sa faiblesse avec un profond repentir, en a reçu l'absolution, puis est allé immédiatement dans l'église où il avait en quelque sorte renié sa foi; devant tout le peuple assemblé, il a déclaré qu'il était catholique et résolu à mourir plutôt que de prendre jamais part au culte protestant. On l'a saisi et jeté dans un cachot si bas et si étroit qu'il ne pouvait s'y tenir debout, ni s'y étendre couché. On l'a chargé de chaînes, on ne lui a donné pendant un mois que du pain et de l'eau, personne n'a pu pénétrer jusqu'à lui pour lui parler et l'encourager.

— Hélas! m'écriai-je, est-ce donc ainsi que mon père est traité?

— Non, répondit mistress Ward; au bout d'un mois, M. Watson a été transféré dans les étages supérieurs de la prison, où les prisonniers voient la lumière du jour et peuvent s'étendre et reposer leurs membres; mais ses persécuteurs se souviennent de sa chute et ne

cessent de le tourmenter pour le faire tomber encore. Quand un homme a été faible une première fois, ma chère Constance, on doit trembler pour l'avenir.

— Comment espérez-vous le faire évader ?

— J'ai la permission d'entrer chez lui avec un panier ; dans les premiers temps, on m'a fouillée avec tant de minutie qu'on ouvrait les pains ou les gâteaux pour voir si quelques papiers n'y étaient pas cachés, mais on s'est relâché depuis, et même on me laisse parler avec M. Watson sans témoins. La dernière fois que je l'ai vu, il m'a dit qu'il pourrait s'échapper, en se laissant glisser le long du mur pendant la nuit, à l'aide d'une corde.

— Mais à quel danger allez-vous vous exposer, chère mistress Ward, pour sauver un homme qui vous est étranger ? S'il s'agissait de votre père, à la bonne heure ?

— Mais il s'agit d'un homme pour lequel le Sauveur est mort, et qui a lui-même exposé son âme et son corps pour remplir le ministère sacré !

— Que Dieu me pardonne d'avoir traité d'étranger celui qui a assisté ma mère sur son lit de mort, dis-je ; je ne pensais qu'à vous, ma chère mistress Ward, qui avez été une mère pour moi depuis tant d'années. Mais si vous êtes décidée à courir ce risque, ne pourriez-vous pas sauver mon père par le même moyen ? Deux cordes ne seraient pas plus difficiles à faire parvenir aux prisonniers qu'une.

— Si je puis parler à votre père, ce ne sera pas impossible. Je dirai à Muriel de préparer deux de ces cordes qu'un Français lui a enseigné à faire ; quoique très-minces, elles ont la force d'un câble.

— Faut-il confier ce projet à Hubert Rookwood, qui m'a témoigné ce matin tant de zèle pour venir au secours de mon père ?

— Quelles sont ses dispositions par rapport à la religion ? demandait-elle en hésitant.

— Hélas ! répondis-je, il y a dans sa nature un mystère que je ne puis pénétrer. Si son frère était ici, nous ne manquerions ni de conseil, ni de secours pour cette entreprise !

J'aurais voulu réserver cette chance d'évasion pour le cas où nous aurions perdu toute espérance de faire mettre mon père en liberté ; mais mistress Ward, jugeant M. Watson plus capable d'affronter un danger actuel, et la mort même, que de résister longtemps à la menace et aux douleurs de la torture, ne croyait pas devoir différer.

Depuis mon arrivée à Londres, absorbée par une seule pensée, je n'avais pas songé à sortir. Ayant entendu dire que lady Surrey avait été obligée de se séparer de son mari, et jugeant de sa douleur par la connaissance intime que j'avais de ses sentiments, je résolus d'aller la

voir. J'espérais aussi obtenir la protection de lord Arundel pour le cher prisonnier dont la captivité me brisait le cœur.

Je me rendis donc, accompagnée d'un domestique, à Charter-House. On ne m'avait pas trompée, mylady n'y habitait plus. Je la trouvai à Arundel-House; son accueil fut réservé, elle me parut redouter d'aborder avec moi un sujet trop douloureux. Elle me parla de mylord Arundel, et me dit que malgré ses infirmités il était aussi bien que possible; je touchai sans le vouloir à la plaie de son pauvre cœur en lui demandant si elle retournerait bientôt à Kenninghall.

Je n'eus pas plutôt prononcé ces paroles, que je regrettai mon indiscretion. Ma pauvre amie resta un moment sans voir, dévorant sa douleur et retenant ses larmes. Enfin elle me répondit :

— Je ne quitterai plus mylord Arundel ni lady Lumley tant que Dieu voudra bien me les conserver.

Je n'osai pas lui demander le motif de cette résolution; je craignais, en lui témoignant la part que je prenais à ses malheurs, de provoquer l'explosion d'une douleur qu'elle contenait à grand peine. Je lui parlai de mes propres chagrins et des événements qui s'étaient passés depuis que nous nous étions quittées; lorsque je lui dis l'arrestation de mon père, elle se jeta à mon cou, et, cessant de se contraindre, elle versa des larmes abondantes qui lui firent du bien.

— Oh! ma bonne Constance, tu es bien à plaindre; mais, ma chère fille, quand nous voyons souffrir un homme de bien, il faut que notre douleur soit aussi noble que ses vertus. Combien ne serais-tu pas plus malheureuse si tu avais un père méprisable? Si celui que tu aimes se montrait indigne de toi, tu ne pourrais pas t'empêcher de l'aimer toujours. Qui peut arracher de son cœur des affections plus fortes que la vie? Crois-moi, Constance, Dieu, même dans ce monde, traite chacun selon son mérite. L'épreuve que tu subis en ce moment est une précieuse faveur; autres sont les châtimens préparés pour les âmes lâches qui ont refusé de mouiller leurs lèvres au calice de la souffrance, et qui se trouvent plus tard submergées dans un océan d'afflictions. Mais puis-je quelque chose pour toi, ma chère? Qu'est-ce qui pourrait adoucir ta peine? As-tu l'autorisation de voir ton père?

— Non, ma chère lady; si mylord Arundel était assez bon pour m'obtenir cette permission sans révéler le nom de mon père, il me rendrait le plus grand service.

— Je l'y déciderai, répondit-elle, quelque la reine fasse aujourd'hui bien peu de cas d'un pauvre vieillard malade qui n'avait pas d'égal autrefois dans son estime, et à qui elle doit en partie la tête. De bien légères faveurs sont souvent refusées à celui à qui elle a dit, dans d'autres temps : « Demande-moi tout ce que tu voudras, et je te le

donnerai. » Mais soit par lui, soit par d'autres, je ferai en sorte d'obtenir ce que tu désires.

La porte s'ouvrit alors, et deux dames furent annoncées. Lady Surrey me dit à l'oreille qu'elle ne pouvait pas se dispenser de les recevoir, parce qu'une très-ancienne amitié existait entre leur famille et celle de lord Arundel. J'admirai l'empire que l'éducation et l'habitude lui avaient donné sur elle-même. Elle salua ces dames avec courtoisie, les écouta et leur parla avec autant de grâces et de sourires que si elle n'avait pas eu le cœur oppressé. C'était mistress Bellamy et sa fille miss Françoise, jeune demoiselle très-belle et très-spirituelle que j'avais vue chez lady Ingoldsby; fille unique, ses parents ne vivaient que pour satisfaire toutes ses fantaisies.

On aborda un grand nombre de sujets dans la conversation à laquelle j'assistai. D'abord l'éternel sujet du mariage de la reine, puis la visite incognito de monsieur d'Alençon, visite que le pauvre Stubbs dans son livre du *Gaping Gulph*, avait osé qualifier d'indigne d'un homme et d'un prince. Il ajoutait, dans sa loyale indignation en lui reprochant « ses manières trop françaises de faire sa cour : voyez-vous cet avorton de France qui veut épouser la nymphe couronnée de l'Angleterre. »

— Il faut avouer, dit miss Françoise, que la nymphe est un peu mère, et qu'elle n'a pas le cœur tendre; car, malgré tout ce que les juges ont pu lui dire de l'illégalité d'une pareille condamnation, elle a fait couper la main droite du pauvre écrivain qui s'est écrié en brandissant son chapeau de la main gauche : « Dieu bénisse la reine ! »

— Voilà ce qui me paraît incompréhensible, m'écriai-je ! Dites-moi, je vous prie, par quel art la reine tient dans ses mains les cœurs de ses sujets, à l'égard desquels elle se montre souvent si cruelle ?

— Je vous répondrai par un mot de la reine elle-même, dit mistress Bellamy. Elle demandait un jour à lady Harrington « comment elle s'y prenait pour garder l'amour de son mari ? — C'est en lui témoignant le mien de manière à ce qu'il n'en puisse douter, » répondit cette dame. — Je fais de même pour conserver l'affection de tous mes maris, c'est-à-dire de mon bon peuple; s'il n'était pas sûr de mon amour pour lui, il ne m'obéirait pas avec tant de bonne volonté et d'empressement. »

— Il ne faut pas croire, dit miss Françoise, qu'il y ait beaucoup de maris comme Jean Stubbs. La reine sait bien dans l'occasion supporter la critique de ceux qu'elle n'ose punir. Sir Philippe Sidney a écrit un libelle contre son mariage avec un prince français, et sir Francis Walsingham s'est permis des allusions à son âge avancé sans qu'elle leur ait fait couper les mains, et je vous garantis que le peuple

se révoltera si la reine décrète beaucoup d'ordonnances dans le genre de celles qui viennent de paraître.

— Lesquelles? demanda lady Surrey.

— Il y en a deux, répondit mistress Bellamy; la première défend de bâtir aucune maison à moins de trois mille pas au delà des grilles de Londres, et interdit l'habitation de plus d'une famille par maison. Sa Majesté déclare qu'il serait impossible de gouverner et de maintenir l'ordre dans une cité plus peuplée que Londres ne l'est à présent.

— Je trouve cette loi moins insupportable que la seconde, dit miss Françoise; par celle-ci la reine prétend régler les dimensions des collerettes et a nommé des officiers de police qui doivent se poster au coin des rues et rogner toutes celles qui excéderont la mesure réglementaire. Plutôt mourir que de me soumettre à une pareille tyrannie!

— Sa Majesté est impartiale, reprit mistress Bellamy. Les rapières des cavaliers sont traitées comme nos collerettes; cette loi a manqué faire éclater une guerre avec la France. Des constables mal appris ont osé arrêter M. de Castelnau et porter leurs mains sur son épée pour la raccourcir selon le règlement. Je vous laisse à juger de la fureur de l'ambassadeur. Il brandit son épée en menaçant de la passer au travers du corps de quiconque oserait y toucher, et en jurant la ruine du royaume d'Angleterre si l'on insultait la France dans sa personne. Sa Majesté a été obligée de faire des excuses à l'ambassadeur.

Je n'aurais pas conservé un souvenir si vivant de cette conversation si le destin funeste de la jeune fille, alors innocente et gaie, dont le babil était si amusant, les yeux si vifs et si hardis, et la témérité pour aborder toutes sortes de sujets si grande, n'avait rappelé plus tard à ma mémoire les moindres détails de notre rencontre chez lady Surrey.

Elle ne se contenta pas de critiquer les lois de prohibition, mais elle commença à se moquer d'abord des favoris de Sa Majesté, puis de la reine elle-même en la contrefaisant de la manière la plus plaisante; elle alla enfin jusqu'à dire qu'elle voudrait la voir détrônée au profit d'une belle reine catholique qui serait moins jalouse des jeunes et jolies dames. Sa mère la supplia de cesser des plaisanteries si dangereuses, mais elle affirma qu'elle ne plaisantait pas, qu'elle ne se croyait liée par aucun devoir vis-à-vis de la reine, et serait bien aise de la voir traitée comme elle le méritait. Puis, elle parla de religion, déclarant qu'elle était prête à souffrir la torture, à se laisser défigurer, ce qui serait bien pire à ses yeux que tout autre martyre, plutôt que de dissimuler sa foi et de se refuser le plaisir de traiter Sa Majesté d'hérétique et de lui dire en face quelques autres bonnes vérités. Elle se moqua

des catholiques, qui bénissent la reine avant de souffrir pour leur religion ; et, par des sophismes ingénieux mêlés de facéties peu convenables sur un pareil sujet, elle chercha à prouver qu'ils avaient tort. On la laissait dire ; autant eût valu se mettre en colère contre l'enfant qui bavarde dans ses jeux sur des questions de vie ou de mort, que de vouloir obtenir de cette belle étourdie une réflexion sensée.

Sa légèreté, sa grâce, son insouciance me revinrent à l'esprit lorsque, deux ans après, j'appris que pour avoir refusé hardiment de se conformer au culte établi, elle avait été arrachée des bras de ses parents et jetée en prison ; là, cette fille si chérie, dont aucun souffle n'avait terni la pureté, se trouva en compagnie d'hommes infâmes.

Sa foi, hélas ! était plus téméraire que profonde, plus passionnée que vraiment fervente ; le courage de cette enfant capricieuse et gâtée ne put pas supporter la rude épreuve de l'adversité ; elle était seule, sans parents, sans amis, sans père spirituel ! Aucun ange visible, aucune voix amie ne parvint jusqu'à elle ; un démon revêtu d'une figure humaine pénétrait seul dans cette demeure du désespoir. Il offrit la liberté et le plaisir en échange de la vertu, de l'honneur et de la foi, elle succomba. Il est un homme dont le nom seul fait pâlir, qui a brisé les cœurs des catholiques, qui leur a arraché leurs biens, leurs familles et les a fait périr sur le gibet, c'est Richard Topcliffe. Parmi les voix qui s'élèveront au jour du jugement pour l'accuser devant le Christ, celle de Françoise Bellamy criera plus haut que les autres, car il fut l'auteur de sa ruine.

O vous qui l'avez connue comme moi dans ses jeunes et innocentes années, pouvez-vous apprendre sans pleurer et sans frémir ce qu'est devenue cette infortunée ? Sa chute fut aussi profonde que soudaine ; tout périt à la fois : les affections, les espérances, la pudeur, les souvenirs mêmes du temps passé. Je me trompe ; elle se souvint, mais pour haïr, comme Satan se souvient du ciel. Elle est tombée d'abîme en abîme, jusqu'à épouser un misérable, le geôlier de son ancienne prison. Et elle nourrit dans son cœur une rage, qui va jusqu'à la folie, contre les catholiques et surtout, contre les prêtres : elle a soif de leur sang. Il y a quelques mois à peine, elle a vendu la vie de ce doux saint, de cet aimable poète, le Père Southwell, dont la mort sublime a arraché un cri d'admiration même à lord Montjoie, son ennemi. Elle a révélé le lieu où il avait été caché par sir Bellamy ; elle a reçu de l'or en paiement de sa trahison. Reste-t-il encore dans son âme quelque trace de l'image de Dieu ? Quelle sera la fin de cette femme ? Puisse un ministre de Dieu être auprès d'elle au moment de sa mort, pour lui dire de ne pas désespérer ! Si Judas s'était repenti, Jésus lui aurait pardonné. Peut-être le malheur avait-il altéré sa raison. Je prie toujours pour elle et je voudrais lui parler avant de

mourir. Peut-être pourrais-je faire vibrer une corde dans ce cœur qui paraît éteint, en lui parlant du passé.

Le jour où je vis Françoise Bellamy, j'étais loin de prévoir l'avenir ; mais je fus effrayée d'entendre une femme, si jeune et si fragile en apparence, parler de martyre avec tant d'assurance, et malgré mon inexpérience, il me sembla que lady Surrey, en s'accusant de lâcheté et de faiblesse, était dans une voie plus sûre pour le salut, quoiqu'elle ne se fût pas encore réconciliée avec l'Église.

Plongée dans ces réflexions, j'écoutais à peine la suite de la conversation, lorsqu'on vint avertir mylady Surrey qu'Hubert Rookwood demandait à lui communiquer une affaire importante. Mistress Bellamy et sa fille se levèrent en le voyant entrer ; pendant que lady Surrey les reconduisait, il me demanda si elle était au courant de la situation de mon père, et se trouvant autorisé à parler devant elle, il me rendit compte de sa visite à sir Francis Walsingham. Il l'avait trouvé très-peu disposé à s'intéresser à un prêtre. Sir Francis lui avait dit qu'il craignait de s'attirer la haine des protestants zélés, et que d'ailleurs il n'obtenait jamais l'élargissement d'un catholique à moins que le prisonnier ne consentît à entrer en conférence avec un ministre sur les questions religieuses et ne parût disposé à se laisser gagner au protestantisme par la conviction plus que par la contrainte. J'ai été forcé de lui laisser quelque espoir à cet égard, pour le décider à tirer M. Sherwood de prison ; enfin il m'a promis d'obtenir pour votre père la permission de passer en France s'il promettait de ne pas revenir en Angleterre tant qu'il ne serait pas résolu d'obéir aux lois.

— Je crains que mon père n'accepte pas ces conditions et n'y voie une sorte de dissimulation contraire à la foi.

— Ce serait folie de sa part ! s'écria Hubert. Quel mal y a-t-il à entrer en conférence avec un ministre, à écouter ses arguments quand on ne risque pas d'être ébranlé ?

— Dieu me préserve de décider la question, répondis-je avec chaleur ; si mon père consent à souscrire à ces conditions, j'en bénirai le ciel, et si je puis le voir, je le supplierai de ne pas perdre sa précieuse vie s'il peut la sauver sans préjudice pour sa conscience.

— La conscience ! voilà un mot dont on abuse étrangement, répondit Hubert, en regardant lady Surrey. On devrait se faire conscience, les femmes surtout, de nuire aux autres et de causer d'irréprochables malheurs par une trop grande roideur, en refusant de se conformer à des pratiques indifférentes qui ne touchent pas aux dogmes catholiques. Il y a souvent plus d'orgueil que de vertu dans ces obstinations aveugles qui causent la ruine et la division des familles.

— Hubert, dis-je en le regardant fixement, c'est avec un semblable

raisonnement que des gens ont été amenés à professer deux ou trois religions dans leur vie et plus encore peut-être ; c'est ainsi qu'on les a vu prêter tous les serments qui ont été exigés par chaque nouveau souverain, en prenant Dieu à témoin de leur parjure, en sorte que la vérité et le mensonge n'étaient plus que de vains mots et n'avaient plus de sens pour eux.

— Vous ne me comprenez pas, Constance, si vous croyez que je conseillerais jamais à un homme de dire une fausseté ; mais si votre père refuse la chance de salut qui lui reste, il causera à ses amis une douleur inconsolable et privera l'Église d'un de ses serviteurs, au moment où elle a le plus grand besoin du dévouement de tous. Quoi qu'il en soit, j'ai l'autorisation pour vous d'aller voir votre père demain ; et si vous le voulez, je vous y accompagnerai avec mistress Ward ; mais nous vous laisserons seule avec lui.

Je le remerciai, et nous primes heure pour le lendemain.

Lorsqu'il nous eut quittées, lady Surrey loua son zèle et sa modération ; puis, m'embrassant au front, elle me dit que lady Lumley lui avait si souvent entendu parler de moi qu'elle désirait me voir, et me conduisit dans la chambre de Sa Seigneurie.

## CHAPITRE XVII

Lady Lumley me reçut avec une extrême bonté et eut l'obligeance de me dire que les amies de sa chère Nan étaient aussi les siennes. L'heure était venue où lady Surrey avait l'habitude d'écrire les lettres de son grand-père ; elle nous quitta pour aller s'acquitter de ce devoir. Dès que je fus seule avec mylady Lumley, son cœur s'épancha en éloges pleins de tendresse sur sa nièce.

— Est-il possible de voir une femme plus courageuse, plus noble et plus patiente ? Dieu l'a envoyée pour consoler deux vieillards dont elle fait la joie, quoique son pauvre cœur soit brisé.

J'osai lui demander quel nouveau malheur avait obligé lady Surrey à quitter sa maison.

— Hélas ! s'écria lady Lumley, elle n'a plus ni maison, ni foyer, ni mari digne de ce nom ; elle n'a pour appui qu'un homme qui descend au tombeau et une faible femme. Elle est méprisée par celui qui deux fois devant l'autel a juré de l'aimer et de la protéger. Ce mari déloyal est pourtant le fils de ma pauvre jeune sœur, morte lui



donnant le jour. J'ai reçu cet enfant dans mes bras, je l'ai aimé comme une mère. Ah ! s'écria la pauvre lady en pleurant, ma nièce a tout supporté avec un courage et une douceur d'ange ; elle trouvait, pour excuser ce mari infidèle, mille subterfuges, et, par ses doux sophismes, elle déguisait le mal en bien. « Il faut pardonner aux jeunes gens, disait-elle, de négliger leurs femmes ; l'amour conjugal n'est plus de mode à la cour ; plus tard, avec de la patience, je serai bien dédommée. » Quand nous avons su que Phil avait vendu un domaine pour donner un collier de perles noires à la reine, lord Arundel a juré de ne lui rien laisser de sa fortune au delà de ce que le Parlement le forcerait de lui donner. « Vous aurez raison, répondit-elle avec un charmant sourire ; laissez Phil devenir bien pauvre, comme son père le lui a souhaité. Alors, s'il plaît à Dieu, nous achèterons un cottage où nous serons heureux. »

Son grand-père ne put s'empêcher de rire, en lui disant :

— « J'ai bien peur, Nan, que ce cottage ne s'appelle le château d'Arundel, car j'ai les mains liées, et ton coquin de mari en héritera malgré moi. D'ailleurs je ne voudrais jamais te dépouiller, mon enfant bien-aimée, et priver ces vieux murs de ta chère présence quand je serai mort. »

Elle a toujours plaidé pour lui sans perdre courage jusqu'au jour, — oh ! miss Constance, je ne l'oublierai jamais ! — où son oncle Francis Dacre, dans une bonne intention sans doute, lui a donné à lire une lettre dans laquelle Philippe — que Dieu lui pardonne ! — exprimait quelques doutes sur la validité de son mariage. En lisant ces mots cruels écrits de la main de son mari, elle s'évanouit. Dès qu'elle eut repris ses sens, elle demanda son manteau et son chapeau ; j'eus bien de la peine à la faire attendre que la voiture de lord Arundel fût attelée. Elle y monta, et deux heures après elle revint pâle comme une morte et se soutenant à peine. Elle ne me parla pas de ce qui s'était passé entre elle et son mari, et se borna à me demander la grâce de rester auprès de son grand-père et de moi et de ne plus jamais nous quitter. Je l'embrassai en pleurant et je lui dis qu'elle comblerait tous ses désirs en restant avec nous, mais que nous ne pouvions nous en réjouir parce que nous devions notre honneur à son malheur.

— « Hélas ! me répondit-elle, j'ai entendu dire que le cardinal Wolsey, sur son lit de mort, s'écriait : « Si j'avais servi Dieu avec autant de zèle que j'ai servi mon roi, je m'en trouverais bien maintenant. » Oh ! my lady Lucanex, si je n'avais pas aimé Philippe plus que Dieu et sa sainte Église, il ne m'aurait peut-être pas chassée aujourd'hui de chez lui. »

— Chassée ! m'écriai-je ; mon indigne neveu a-t-il été jusque-là ?

— Oh! qu'il est changé, répondit-elle; je n'ai reconnu ni ses yeux ni sa voix. « La reine va se reposer chez moi en se rendant à la cité, ma-t-il dit, je n'ai pas le temps d'écouter vos plaintes. » Saisie de douleur et de colère, je lui ai reproché trop brusquement peut-être le doute qu'il a exprimé dans sa lettre à lord Oxford. Son visage s'est enflammé, et du ton d'un homme offensé il m'a dit que notre mariage avait été fait d'une manière si irrégulière, que de bons juges en ces matières étaient dans le doute sur sa validité; qu'il répugnait à les croire; mais que chercher à prouver le contraire dans un moment où sa fortune ne tenait qu'à un fil, ce serait vouloir le perdre.

Elle s'arrêta, joignit les mains, n'ayant plus la force de continuer; mais bientôt relevant la tête elle me peignit en termes passionnés le combat qui s'éleva alors dans son cœur entre sa fierté et sa tendresse; le souvenir de la dernière lettre où le duc disait à son fils que la femme qu'il lui avait donnée serait l'honneur de sa maison et relèverait sa fortune rendait plus amers les mépris d'un mari courtisan qui, non content de l'abandonner, de vendre ses propriétés pour fournir à ses prodigalités, la traitait, malgré sa longue patience, comme aucun mari n'aurait osé traiter une femme tendre et fidèle, quand même elle aurait été au-dessous de lui par la naissance et par la fortune. Cependant elle se tut; aucun reproche ne sortit de ses lèvres. Il lui parut impossible de vanter son propre mérite ni de faire même allusion à la fortune qu'elle avait apportée à son mari. Elle répéta seulement les derniers mots qu'il avait prononcés: « Vous perdre! mylord, détruire vos espérances! ruiner votre fortune! Dieu m'en préserve! j'avais espéré au contraire la réparer! » Cependant, mylord Surrey ayant parlé de nouveau de son mariage sans rétracter formellement les doutes qu'il avait exprimés, elle ne se contenta plus et le conjura avec véhémence de ne pas laisser planer l'ombre d'une incertitude sur ce qui touchait de si près à leur honneur. Si le souvenir de l'amour qui avait existé entre eux, si le lien d'un mariage légitime sur lequel elle s'était fiée avec une entière sécurité, si la bénédiction d'un père mourant et l'humble dévouement qu'elle lui avait témoigné depuis qu'elle portait son nom, si tous ces puissants motifs ne suffisaient pas pour bannir de l'esprit de son mari des doutes mal fondés, elle faisait appel à sa justice; l'orpheline sans défense somma lord Surrey d'éclaircir sans délai une situation qui compromettait bien autre chose que sa fortune, et de faire cesser une incertitude qui ne lui permettait plus d'habiter un seul jour sous le même toit que lui.

— Alors, continua lady Lumley, la douce enfant crut voir quelque émotion et les traces d'un combat intérieur sur le visage de son mari, et sans doute, me dit-elle, il allait lui adresser quelques paroles ras-

surantes. Elle avait pris sa main et faisait appel à son cœur en prononçant tendrement son nom, lorsqu'un gentilhomme entra tout à coup : — Mylord, mylord, les trompettes sonnent, le carrosse de Sa Majesté est en vue. Mylord jura entre ses dents et s'élança dehors en bousculant sa femme et lui criant : — Pour l'amour du ciel, allez-vous-en ! — Je sortis de chez moi par une porte de derrière, continua mylady, je retrouvai la voiture de mylord Arundel dans la rue où je l'avais laissée et je m'y jetai à moitié évanouie, pendant que le carrosse de la reine entra dans la cour au son de la musique, toutes bannières déployées. Le peuple criait : — Dieu bénisse la reine ! Mais je ne pus pas répondre *amen*. — Maintenant, ajouta lady Lumley, elle est décidée à ne pas remettre les pieds dans aucune habitation de son mari, à moins qu'il ne l'en prie et ne lui déclare qu'il croit à la validité de son mariage ; et je trouve qu'elle a raison. Mylord Arundel a écrit à son petit-fils pour blâmer sa conduite ; il a même adressé des plaintes à la reine sur ce sujet. Sa Majesté, pour toute réponse, a prononcé ces paroles amères : — « J'avais entendu dire que lord Arundel radotait, cela est vrai, car j'ai reçu de lui une lettre stupide. Ce vieux cheval blanc me fait pitié ; il n'est plus bon qu'à aller mourir dans un pâturage. »

Mylady Lumley essuya ses yeux et me dit de ne pas trop m'affliger cependant des malheurs de lady Surrey, parce qu'elle avait une de ces âmes nobles et vertueuses que Dieu attire à lui par des épreuves qui accablent les cœurs vulgaires. Déjà, par de longues prières, des bonnes œuvres multipliées, des lectures solides, elle cherchait à éclairer sa conscience et à compléter les enseignements religieux de sa jeunesse. En me parlant ainsi, la bonne dame ne pouvait retenir ses larmes ; elle me congédia après m'avoir encore témoigné beaucoup de bonté.

En descendant l'escalier, je rencontrai lady Surrey. Elle vit mes yeux rouges, m'embrassa et me dit :

— Je sais bon gré à mylady Lumley de t'avoir fait connaître des peines dont je ne dois parler à personne, pas même à toi, ma chère enfant. Il y a des chagrins qu'il faut supporter en silence. Adieu, que Dieu soit la consolation des nobles douleurs qu'il t'a données en partage, et qu'il envoie ses anges à ton secours !

En rentrant à Holburn, je trouvai mistress Ward décidée à exécuter son projet en faveur de M. Watson dès le lendemain, quand la nuit serait venue. Un rigoureux interrogatoire devait avoir lieu prochainement. Elle le redoutait, ainsi que les tortures pour le bon prêtre au salut duquel elle s'était dévouée. Elle me chargea d'offrir à mon père de profiter de cette chance de salut, mais ne voulut pas se montrer dans la prison avec moi.

Je m'y rendis accompagnée par M. Congleton et par Hubert. La lettre de sir Francis, contre-signée par le gouverneur, me procura un libre accès auprès de mon père. Le geôlier m'introduisit dans sa cellule, m'apporta une chaise (mon père n'avait qu'un petit banc de bois), et nous laissa seuls en nous enfermant ensemble. Je m'agenouillai devant mon père ; son visage était pâle et affaibli ; je pris une de ses mains dans les miennes, je la baignai de mes larmes. Je restai à ses pieds, refusant de m'asseoir en présence d'un père en qui je révérais le caractère du prêtre et du martyr de la foi. Il me parla avec une grande sérénité et une bonté parfaite ; il me reprocha de lui avoir désobéi en venant le voir malgré sa défense. Puis il me témoigna beaucoup de tendresse et me laissa décharger mon cœur dans le sien. Enfin je songeai que le temps pressait, et d'une voix tremblante je lui dis l'offre faite par sir Walsingham pour sa liberté et la condition qu'il y mettait. J'attendis sa réponse avec une profonde émotion. Je craignais également un refus qui m'ôterait l'espoir de le sauver, et un consentement qui pourrait diminuer son mérite devant Dieu et devant les hommes. J'avais cru, cependant, devoir lui dire :

— Mon bien-aimé père, je vous en prie, faites quelques concessions à ceux qui veulent sauver votre vie.

Je n'osais pas lever mes yeux sur les siens ; il me regardait fixement, et je continuais à couvrir sa main de baisers.

— Ma fille, dit-il enfin, ne me parle plus ainsi. J'aimerais mieux tout souffrir que d'entendre mon enfant bien-aimée me demander de faire une chose à laquelle, dans mon âme et conscience, je ne puis consentir. Ma religion me défend un silence qui serait une lâcheté et peut-être un scandale ; mon honneur et ma sincérité ne me permettent pas d'accepter la vie et la liberté en laissant supposer que je pourrais changer et abandonner le moindre article de la croyance catholique ? Non, non, ma chère enfant, ne cherchons pas à élargir la voie étroite qui conduit au ciel. Fais parvenir tous mes remerciements à sir Francis Walsingham et au jeune M. Rookwood. Mais dis-leur que je me trouve bien dans cette prison et que j'y resterai volontiers, s'il plaît à Dieu, jusqu'à la fin de ma vie. Crois-moi, mon enfant, le chemin le plus court pour aller en paradis me paraîtra toujours le plus agréable.

Je poussai un profond soupir.

— Allons, ma bonne enfant, me dit-il, donne-moi la consolation de t'entendre dire que tu penses comme ton père.

— Mon cher père, répondis-je, je ne vous ai jamais tant aimé et vénéré qu'en ce moment, et si je subis jamais une épreuve semblable à la vôtre, je demande à Dieu la grâce de me montrer votre vraie fille par le cœur comme par la naissance. Quant aux conséquences de

vos refus, elles sont entre les mains de Dieu. Je sais qu'il peut vous délivrer, s'il le veut, du péril où vous êtes.

— Je reconnais ma brave enfant, dit-il en posant sa main cicatrisée sur ma tête ; ta mère était animée d'un esprit prophétique quand elle disait : « Elle aura une force proportionnée à ses épreuves. » En vérité, Dieu est bien bon de nous avoir accordé ce paisible entretien.

Je le regardais avec amour. Assis sur un misérable banc, dans une cellule dénuée de tout, son noble et beau visage, vieilli par les fatigues plus que par les années, le regard serein, content, les yeux rayonnant d'une joie intérieure, il me rappelait les paroles de la sainte Écriture : « Voilà ceux que nous avons regardés comme des gens dignes d'être condamnés et méprisés. Insensés ! leur vie nous semblait une folie, nous leur préparions une mort ignominieuse. Maintenant ils comptent parmi les enfants de Dieu et ils partagent la gloire des saints. »

Un coup se fit entendre contre la muraille ; mon père y répondit. C'est M. Watson, me dit-il ; nous nous confessons ainsi l'un à l'autre ; ce n'est pas commode, mais grâce à Dieu le temps ne nous manque pas. Je vais lui dire que je suis occupé.

Je lui contai brièvement la résolution que mistress Ward avait prise de faire évader M. Watson, et comme il approuvait son projet :

— Voulez-vous permettre, lui dis-je, qu'elle vous apporte aussi une corde ? Le même bateau vous recevrait ainsi que M. Watson, et vous porterait tous les deux en lieu sûr.

— Non, répondit-il, je ne voudrais pas pour moi-même exposer la vie de cette chrétienne dévouée. Elle fait, au péril de ses jours, une œuvre admirable en essayant de soustraire le bon M. Watson à la torture. Pour moi, jusqu'ici Dieu m'a donné la force (dont j'étais naturellement dépourvu) de traverser les dangers non-seulement avec courage, mais avec une grande joie. Il continuera de m'assister et je préfère remettre ma destinée entre ses mains et laisser les choses suivre leur cours. Mais je désire beaucoup la délivrance de M. Watson, et je vais prier pour lui et pour la courageuse femme qui se dévoue à son salut.

Il me demanda ensuite des détails sur certains événements de ma vie, et me donna, en prévision de l'état où j'allais entrer, des instructions excellentes et des règles pleines de sagesse. Je les ai bien imparfaitement suivies et cependant elles ont été si utiles à mon inexpérience que je les estime comme le plus grand bienfait de son amour paternel. Il me dit qu'Edmond Genings, par une dispense particulière du pape, venait d'être ordonné prêtre à vingt-trois ans. Les fatigues d'une préparation consciencieuse et le sentiment profond du redoutable ministère qui lui était confié avaient encore une fois altéré sa santé. Il était à l'infirmerie de Reims le modèle des étudiants malades

par son humilité et sa piété, répétant sans cesse sa devise : *Vivamus in spe*. Pour lui toute son espérance était d'être envoyé dans les missions d'Angleterre. Mon père croyait que mistress Genings était morte à la Rochelle et que son second fils menait à Paris une vie dissipée.

Je le priai de me dire tout ce qui lui était arrivé depuis son retour en Angleterre. Il me raconta qu'après avoir obtenu à grand'peine de son supérieur, le docteur Allen, la permission de se joindre aux missionnaires anglais, il était débarqué sans encombre à Lynn, mais il avait été espionné. Son signalement était donné, il fut arrêté à Norfolk et envoyé au lord lieutenant du comté. La providence permit que le nommé Haward chargé de le conduire, fût secrètement catholique, et tout à fait résolu à ne pas livrer un prêtre aux mains de ses ennemis. Mon père hésitait à profiter de la liberté qui lui était offerte : Haward fit intervenir un ecclésiastique savant et distingué qui calma ses scrupules. Pendant un an, mon père parcourut les comtés de Norfolk et de Suffolk administrant aux familles catholiques les sacrements, et réconciliant avec l'Église beaucoup d'âmes qui ne l'avaient abandonnée que par crainte ou par ignorance. Une année ainsi employée, me dit mon père, ne serait pas achetée trop cher par le sacrifice de mille vies et par des tribulations semblables à celles de saint Paul : « Périls dans les fréquents voyages, périls de la part de sa propre nation, périls de la part des faux frères, périls dans les cités, périls dans les déserts, périls sur les mers, » etc. et par d'autres travaux encore dans les prisons, dans les supplices, enfin par la mort même. Crois-moi, ma chère enfant, rien ne donne tant de joie au cœur que de suivre le divin et bien-aimé maître. J'aimais ma chère famille, la maison de mon père, ma bibliothèque, mes jardins et toutes les charmantes choses qui embellissaient ma vie, et cependant la société de ta douce mère et tes ravissantes caresses d'enfant ne m'ont jamais fait éprouver un bonheur comparable à celui que me cause l'espérance de participer aux souffrances et à la mort de mon Sauveur.

Mes larmes coulaient avec abondance en l'entendant s'exprimer ainsi ; mais il s'y mêlait une grande suavité qui, de l'âme de mon père, passait dans la mienne.

Il chercha à m'égayer par le récit d'un épisode bizarre de sa vie apostolique. La veuve d'un catholique pour obéir aux dernières volontés de son mari avait chargé mon père de restituer à un calviniste une somme dont l'origine, quoique sanctionnée par les lois, pesait à la conscience d'un mourant ; mon père s'étant acquitté de sa commission était allé reprendre dans une auberge le cheval qui l'avait amené, lorsqu'il se vit cerné par une populace ameutée, criant qu'il était le diable en personne. En effet, quel autre que le diable aurait, sans y être forcé, apporté une pareille somme à un homme qui ne la

réclamait pas? Mon père fut enfermé dans une chambre; on apostâ des gardiens à sa porte, et sans l'intervention de sir Henry Stafford on ne sait à quels excès cette populace ignorante et superstitieuse aurait pu se livrer.

Je demandai à mon père quand il avait été pris et conduit à Wisbeach.

— Je n'ai pas été arrêté, me répondit-il, mais j'ai dû me livrer moi-même entre les mains de M. Andrews, délégué du lord lieutenant à Norwich. J'avais été un jour baptiser un enfant; la Providence me fit rencontrer Haward et j'appris qu'il était compromis pour m'avoir laissé échapper l'année précédente, et l'aubergiste chez qui il m'avait conduit poursuivi comme complice responsable de mon évasion. « J'ai fourni une caution, me dit-il, mais les délais sont expirés et je dois aujourd'hui même me constituer prisonnier. » Je ne pouvais pas souffrir que cet excellent homme se sacrifiât ainsi à ma place. J'allai donc me déclarer et je fus envoyé à Wisbeach; j'y étais depuis trois mois lorsque je fus averti qu'un catholique de fort mauvaise vie se trouvait à l'article de la mort et se désespérait de ne pouvoir trouver un prêtre pour se confesser. On me fit parvenir des cordes au moyen desquelles je m'échappai par la fenêtre au grand détriment de mes mains. J'arrivai à temps auprès du pauvre moribond et caché dans la maison de M. Rugeley, je pus visiter les catholiques des environs. Tu sais le reste, ma chère fille.

Comme il achevait ces mots, le geôlier entra et me dit que je ne pouvais rester plus longtemps; mon père me donna encore sa bénédiction et j'allai rejoindre M. Congleton et Hubert. Ce dernier me demanda avec empressement la réponse de mon père à ses propositions.

— Il refuse absolument la condition qui y est mise, et il me charge de vous témoigner ainsi qu'à sir Francis toute sa reconnaissance.

— C'est de la folie! s'écria Hubert.

— Oui, répondis-je, la folie que le gouverneur païen reprochait à saint Paul.

Il ne répliqua rien en présence de M. Congleton, mais arrivés à Ely-Place il me retint sur l'escalier. Craignant de lui avoir parlé trop brusquement et de lui avoir paru ingrate je lui dis :

— Je vous suis bien obligée, Hubert, de vos bonnes intentions pour mon père.

— Je voudrais bien lui venir en aide, Constance. Il court les plus grands dangers. Désirez-vous le sauver?

— Si je le désire! Dieu sait que je me ferais couper la main et même la tête pour le délivrer.

— Ainsi vous consentiriez à le priver de la couronne qui l'attend, des palmes du martyre, etc., dit-il avec une nuance d'ironie.

— Hubert, m'écriai-je avec véhémence, vous êtes indéchiffrable. Vous glacez mon cœur avec vos phrases inachevées et vos expressions à double sens. Autrefois, je m'en souviens, vous exprimiez de nobles sentiments parce que vous les éprouviez. Hélas ! que vous êtes changé !

— Oui, je suis bien changé, répondit-il à voix basse ; puis d'un ton tout différent : avez-vous reçu dernièrement des nouvelles de Basile ? On dit qu'il est débarqué à Douvres et sur le point d'arriver à Londres. J'espère que ce bruit est faux ; M. Stafford tient à ce qu'il reste à l'étranger, et d'ailleurs s'il était à Londres, vous le sauriez, je présume.

Ennuyée de ses détours et tout émue de la supposition du retour de Basile, je regardai Hubert fixement et lui dis :

— Votre frère est-il en Angleterre ?

— Je l'ai entendu dire, répondit-il, mais je ne le crois pas. S'il arrivait en ce moment, Constance, je vous en conjure, pour l'amour de votre père et de lui, ne lui dites rien.

— Pourquoi lui cacher la situation de mon père ? à qui pourrai-je me fier plus qu'à lui ?

— Il se jettera la tête baissée dans le danger. Je vous supplie à genoux, et il saisit ma main avec violence, je vous conjure, Constance Sherwood, de ne pas vous fier à cet esprit résolu et téméraire qui méprise la prudence et même la pitié, qui vous poussera à braver les conseils de vos meilleurs amis et vous exposera à tous les dangers qui vous menacent. Si je puis les écarter de votre route, je le ferai à tout prix ; mais pour l'amour de ceux que vous aimez, retenez votre impétuosité naturelle qui pourrait perdre ceux que vous désirez le plus ardemment sauver.

Il y avait quelque chose de plausible dans ses paroles ; le conseil qu'il me donnait de me défier de mon entraînement et de mon ardeur était trop sage pour qu'il me fût permis de mépriser ses avertissements. Sans m'engager positivement, je lui promis d'être circonspecte dans ce que je dirais même à Basile de l'emprisonnement de mon père et du nom sous lequel il se cachait. Hubert se retira en disant qu'il reviendrait le lendemain.

LADY GEORGINA FULLERTON.

La suite prochainement.

---



# LE SUFFRAGE UNIVERSEL

## ET LA DICTATURE

---

La France voit se former et grandir tous les jours un parti aspirant à fonder la démocratie sur la dictature, parti qui a ses organes dans les journaux les plus populaires, son chef assis sur les marches du trône et qui recrute son armée dans la nombreuse phalange des hommes chez lesquels le scepticisme politique n'a pas amorti l'ambition. Ce n'est pas la première fois que le pays est venu en aide au despotisme par ses vœux ou même par son concours ; mais lorsqu'il s'y résignait avec une philosophie trop facile, il croyait du moins qu'un tel sacrifice, commandé par des circonstances passagères, servirait la cause de l'ordre pour profiter en définitive à celle de la liberté. Il n'avait pas soupçonné qu'on arriverait à transformer un expédient en doctrine, et qu'une école, puissante dans la presse et patronnée près du pouvoir, en viendrait à présenter la dictature, comme la condition même de l'avènement politique de la démocratie moderne. Dans les journées fiévreuses de Février, durant lesquelles la pensée humaine n'a reculé devant aucune témérité, une immense clameur se serait élevée contre quiconque aurait insinué ce qui s'est dit le 15 mai 1865 sur la place publique d'Ajaccio.

On a placé ce jour-là, sous la protection d'un homme qui l'aurait répudié comme une insulte à sa gloire, un programme de gouvernement auquel rien n'avait semblé préparer, ni la génération de 1789, ni celle qui a vécu sous le régime constitutionnel. Agir sur les partis par les souvenirs irritants qui les désignent plutôt que par les intérêts communs qui les rapprochent ; commencer contre les supériorités de l'esprit l'implacable guerre sous laquelle ont succombé les supériorités de la naissance, tel a été le but franchement confessé dans cette solennité révélatrice. Réfutant les idées libérales trop faibles

pour qu'il soit besoin de compter avec elles, l'orateur a conseillé d'ajourner l'établissement des garanties fondamentales jusqu'à l'organisation définitive de la société démocratique, et pour voiler cet abandon de ses aspirations constantes, il n'a rien trouvé de plus neuf que d'emprunter à la logomachie révolutionnaire la raison sur laquelle la Convention nationale s'appuyait, elle aussi, pour faire peser sur toutes les têtes jusqu'à la pacification générale l'inflexible niveau de la tyrannie. A un pays qui a joui longtemps de la plénitude du gouvernement représentatif, on a osé proposer de réduire les prérogatives des Chambres à un simple droit de contrôle, et pour compenser la suspension indéfinie de ses garanties les plus précises, on a réclamé pour la nation le droit illimité d'écrire dans les journaux ou de parler dans les assemblées populaires. Substituer le gouvernement des clubs au gouvernement des Chambres, remplacer la responsabilité des actes par le dévergondage des paroles et l'impulsion des hommes d'intelligence par celle des masses, telles sont les perspectives qu'on n'a pas craint d'ouvrir devant l'Europe pour lui donner l'avant-goût du régime qui nous atteint. Tout cela a été couronné par l'apothéose du suffrage universel, source unique de tous les droits, règle suprême de la vérité sociale. Enfin, par une affirmation que démentent tous les documents historiques, on est venu mettre le suffrage universel lui-même sous l'égide des principes de 1789, quoique sa proclamation au mois de juin 1793 en ait été la répudiation la plus éclatante.

Les paroles prononcées à Ajaccio trouvent chaque matin leur commentaire dans les journaux démocratiques. Qu'est-il besoin de signaler la froideur avec laquelle ces feuilles vouées à la poursuite d'espérances obscures appuyent les hommes et les idées de l'opposition parlementaire? Il est manifeste qu'elles ne font sur ce point-là que ce qui est strictement nécessaire pour mettre leurs rédacteurs en règle avec l'opinion libérale à laquelle appartient la faveur publique, si réservée que cette opinion soit encore. On peut lire chaque jour dans ces feuilles des projets de constitution où les chambres brillent par leur absence et dans lesquels l'autorité du parlement est remplacée par une sorte d'appel au peuple, ridicule par ses formes, plus ridicule encore par sa manifeste impuissance. Dans ces pauvres utopies, le droit de tout faire, celui de tout dire, attribué au gouvernement n'est tempéré pour la nation que par un droit beaucoup moins sérieux, puisqu'il demeure sans aucune sorte de garantie contre le premier. Ce code de dictature fantastique révèle la main d'un journaliste dont la pensée est contrariée par sa profession et qui, pour protéger contre sa propre doctrine l'instrument quotidien de son importance, imagine de se déclarer impuissante, afin de demeurer

impunie. Cet étrange défenseur de la presse aspire à remplacer pour elle la protection du droit par la protection du mépris.

Quelles chances ménagent à ces rêves d'esprits plus agités que féconds, à ces ambitions qui se démasquent l'émancipation visiblement prochaine du suffrage universel? De quel péril sont menacées les idées constitutionnelles dont nos pères nous ont remis le dépôt par la coalition dans laquelle les admirateurs du Comité de salut public donnent la main aux sectateurs de Fourier et de Saint-Simon? quel avenir est-il enfin naturel d'attendre de l'action combinée de nos lois avec nos mœurs? Il me paraît plus opportun que jamais de le rechercher, car nous touchons à une évolution de plus en plus sensible de la pensée publique, et traiter une pareille question, c'est dire tout haut ce que chacun pense tout bas. J'aborderai donc l'examen de notre législation électorale, et je rétablirai en cette matière, sans sortir, bien entendu, des prescriptions de nos institutions fondamentales, la vérité des principes de 1789 contre ceux qui la dénaturent avec une audace que l'ignorance peut seule expliquer.

Quiconque connaît l'histoire de la Révolution française sait fort bien que le suffrage universel n'a rien à démêler avec le symbole politique de cette époque. L'Assemblée constituante avait été formée d'après les prescriptions du règlement royal du 24 janvier 1789 et conformément à ce qui s'était pratiqué pour les tenues d'états antérieures. Cet édit donnait charge au baillis et sénéchaux de convoquer aux assemblées électorales tous les chefs de communautés et d'établissements religieux, tous les nobles possédant fiefs, tous les membres des diverses corporations du tiers état, afin que ceux-ci choisissent un électeur à raison de cent individus; ces électeurs devant ensuite se réunir pour nommer un député aux états généraux, et rédiger un cahier impliquant une sorte de mandat impératif. Ce fut des entrailles de cette vieille France historique que la Constituante fit sortir la France nouvelle.

L'un des objets qui occupa le plus cette Assemblée fut l'établissement du système électoral; l'entente fut d'ailleurs sur ce point-là bien plus facile que sur la plupart des autres, car le principe de l'élection graduée prévalut sans aucune résistance. Les résultats de ces débats, plus longs qu'animés, sont consignés dans le titre III de la constitution de 1791.

La doctrine du suffrage universel direct appliqué à l'élection des députés, selon le mode qui se pratique aujourd'hui, n'y rencontre pour défenseur qu'un homme obscur, quoique destiné à une célébrité trop éclatante. Disciple ardent de J. J. Rousseau dont il délayait l'éloquence dans une phraséologie nauséabonde, Robespierre prétendait saisir les droits de l'homme à leur source; ce rêveur solitaire voyait

un outrage aux saintes lois de la nature dans toute disposition prise pour garantir la sécurité sociale soit contre l'ignorance, soit contre la passion ; l'homme n'ayant pas moins, disait-il, le droit d'ignorer que celui de se tromper.

Il n'admettait donc pas qu'en appelant les citoyens à la vie politique, la société pût graduer les droits selon les lumières et les intérêts ; il lui refusait absolument la faculté de prendre pour elle-même des gages de sécurité, la souveraineté nationale ne pouvant à ses yeux s'exercer que par le concours de tous les Français agissant dans une égalité absolue. Cet homme ne reculait pas plus à cette première époque de sa vie devant les extrémités de la logique, qu'il ne recula devant le crime.

Aucune des idées du tribun philosophe ne prévalut d'ailleurs dans l'assemblée à laquelle la hardiesse ne manqua pas plus que l'intelligence, et qui pouvait se dire meilleur interprète des idées de 89 que les hommes dont la main les inscrit aujourd'hui aux frontispices de nos lois. La Constituante ne crut pas violer le droit du citoyen en établissant divers degrés dans l'élection et pensa se conformer aux règles du bon sens en ne demandant à chacun que ce qu'il pouvait raisonnablement donner dans la mesure de sa capacité et de sa position sociale. Elle décréta que les assemblées primaires seraient formées de tous les Français âgés de vingt-cinq ans, non serviteurs à gages, inscrits à la municipalité de leur domicile au rôle des gardes nationales et payant une contribution directe au moins égale à la valeur de trois journées de travail. Ces assemblées étaient appelées à nommer un nombre d'électeurs proportionné à celui des citoyens actifs domiciliés dans le canton, et ces électeurs devaient joindre aux qualités requises pour être citoyens actifs la possession d'un bien-fonds porté sur les rôles pour un revenu égal à trois cents journées de travail. A ces électeurs seuls appartenait la mission politique de choisir les membres de l'Assemblée nationale.

Bien loin de servir comme on l'en accuserait probablement aujourd'hui les intérêts des classes privilégiées, ce système, malgré les garanties que semblait présenter la double combinaison du cens et de l'élection indirecte, ne put malheureusement arrêter l'essor des passions anarchiques devant lequel l'inexpérience de l'Assemblée n'avait maintenu qu'un pouvoir désarmé. De la législation électorale promulguée en 1791 sortirent successivement l'Assemblée dont la coupable faiblesse sanctionna au 10 août la chute du trône et celle dont le premier acte fut de baptiser la République dans le sang de septembre.

Tant qu'un parti relativement modéré domina dans la Convention, il put y maintenir, malgré les menaces des clubistes et l'intervention des tricoteuses, le respect des vérités appelées à survivre à toutes les

révolutions. Il continua de professer ces trois axiomes, que la capacité est la vraie mesure des droits constitutionnels, que les citoyens les plus naturellement appelés à voter l'impôt sont ceux qui l'acquittent, et que la société remplit une stricte obligation en prenant des garanties contre les passions perturbatrices. Mais lorsque le pied du Girondin eut glissé dans le sang de Louis XVI, ce triste parti disparut de la scène, et celle-ci demeura occupée par les logiciens féroces qui ne rencontrèrent plus aucun obstacle ni devant leur syllogisme, ni devant leur couperet.

L'holocauste du 31 mai était à peine accompli que la Montagne fit consacrer dans la constitution du 24 juin 1793 la doctrine électorale dont les Cordeliers et les Jacobins avaient été jusqu'alors les propagateurs connus. Robespierre qui marchait à vide depuis quatre ans, et dont la froide déclamation contre le *marc d'argent* avait lassé si longtemps la patience de la Constituante, put faire prévaloir enfin le premier article de son symbole politique. Interprète du comité de constitution où Saint-Just et Couthon étaient assis à côté du futur dictateur, Hérault de Séchelles déclara que « l'humiliant souvenir du cens électoral et des deux degrés n'était plus qu'un souvenir pour l'histoire, « qui serait forcée de le rappeler en rougissant. »

Plus injurieux pour l'aristocratie des *citoyens actifs* qu'on ne l'avait été pour celle des nobles, l'emphatique rapporteur annonçait que l'Assemblée nationale serait dorénavant formée par le vote direct de tous les citoyens âgés de vingt et un ans, sous la seule condition d'avoir un domicile de trois mois dans le canton où il leur conviendrait d'exercer leur droit de souveraineté. Voilà sous quelles formes et dans quelles circonstances le suffrage universel s'est introduit pour la première fois dans notre législation. Cette filiation authentique permettra de décider s'il est naturel de classer parmi les conquêtes de 89 la doctrine dont le triomphe a signalé pour les fondateurs de cette grande ère politique l'heure de la défaite et de la mort.

Faisant sortir la dictature des circonstances terribles provoquées par ses propres attentats, la Convention laissa d'ailleurs dormir jusqu'à la paix la constitution de 1793 d'un sommeil qui lui a valu l'oubli de l'histoire. Le suffrage universel n'eut donc aucune occasion de faire ses preuves. Lorsque la réaction thermidorienne eut rendu quelques droits à la raison publique, le premier acte qui signala ce retour aux lois éternelles de l'humanité fut la proclamation de la constitution directoriale de l'an III. Celle-ci remit en vigueur le système électoral de 1791, en le modifiant dans quelques détails. Elle rétablit les deux degrés dans l'élection politique, prescrivit pour le domicile municipal des conditions rigoureuses avec

un cens électoral variable selon les localités ; puis elle ajouta à ces prescriptions l'interdiction formelle d'inscrire au registre civique un citoyen qui ne saurait pas lire et écrire<sup>1</sup>.

La constitution consulaire de l'an VIII renchérit sur celle de l'an III, et l'esprit de Sieyès s'y donna, comme chacun sait, pleine carrière, en établissant trois listes : municipale, départementale et nationale, listes permanentes, sur la dernière desquelles le Sénat choisissait le Corps législatif. Les lois de l'an VIII modifiées par de nombreux sénatus-consultes ont traversé toute la période du premier empire, au milieu de l'indifférence générale sous laquelle s'affaisse la pensée publique lorsqu'un peuple a consenti à ne vivre que par un homme. Enfin personne n'ignore que si le système de l'élection directe finit par prévaloir après de longs débats sous les deux monarchies constitutionnelles, ce fut avec un cens électoral et un cens d'éligibilité fort élevés qui maintenaient la plus grande partie de la nation en dehors de l'exercice des droits politiques.

Ce ne sera pas un médiocre sujet d'étonnement pour l'histoire de trouver le suffrage universel, qu'aucun gouvernement n'avait encore appliqué, placé tout à coup par la seconde république et par le second empire sous le double patronage des principes de 89 et de la tradition napoléonienne. On vient de voir ce que vaut cette assertion quant à sa première partie, et je n'hésite pas à dire que s'il avait été donné au fondateur de la dynastie impériale d'entrevoir le jour où le sort d'une grande société serait remis sans aucune sorte de résistance possible au bon plaisir des masses agissant sous l'impulsion d'entraînements aveugles ou d'une mobilité capricieuse, il aurait répudié comme indigne de son génie toute solidarité dans une si formidable aventure.

Il y aura plus tard à écrire l'histoire de l'heureuse fortune d'une idée passant tout à coup du domaine de la fantaisie dans celui des doctrines indiscutables. Il sera curieux de montrer comment cette idée introduite après 1830 dans la polémique légitimiste dirigée contre la monarchie élective, et développée par ses premiers défenseurs dans des conditions très-complicées de patronage aristocratique, se trouva imposée au parti républicain en 1848. Le suffrage universel prêché à cette époque par la *Gazette de France* ne ressemblait pas plus à celui qui a fonctionné depuis, que la vapeur inondant l'air de son souffle enflammé ne ressemble à la force docile qui fait

<sup>1</sup> Les jeunes gens ne peuvent être inscrits sur le registre civique s'ils ne prouvent qu'ils savent lire et écrire, et exercer une profession mécanique. Les opérations manuelles de l'agriculture appartiennent aux professions mécaniques.

(Constitution du 5 fructidor an III, art. 16.)

mouvoir une machine puissante. Cependant, lors de la course aux clochers commencée le 24 février, dans le domaine des nouveautés fantastiques, il était impossible à M. Ledru-Rollin de se laisser distancer par M. de Genoude, et de céder à un écrivain royaliste l'honneur d'une opinion démocratique. Ce qui n'avait été pour celui-ci qu'un mot, devint donc une institution pour celui-là. Ce fut ainsi que la France qui jusque dans les rangs avancés de l'opposition souriait jusqu'alors aux luttes livrées par quelques publicistes peu populaires en faveur du suffrage universel, se trouva dotée d'une conquête dont le premier usage trompa très-heureusement les appréhensions générales. Toutefois, quelque sagesse qu'ait montrée le suffrage universel en fonctionnant sous la république, et en replaçant à la tête des affaires la plupart des renommées avec lesquelles comptait alors le pays, on peut affirmer que la France aurait éprouvé peu de disposition à le défendre, si des considérations que je n'ai ici ni à rappeler ni à juger, n'avaient fait grandir encore le suffrage universel sur les ruines de la république en lui imprimant le caractère d'une loi fondamentale et d'un principe inviolable.

Il est légitime qu'un gouvernement mette à l'abri de toute discussion le principe en vertu duquel il existe, car celui-ci peut réclamer à juste titre le silencieux respect des citoyens, lors même qu'il ne dominerait pas leurs convictions. Mais en nous inclinant devant cette doctrine, sachons en déterminer la portée véritable. Le principe du gouvernement impérial, c'est la souveraineté de la volonté nationale de laquelle émane le titre même de la dynastie. Ce serait par une judaïque et très-gratuite interprétation qu'on prétendrait faire participer à l'inviolabilité, justement réclamée pour les manifestations de cette volonté, le mécanisme par lequel elle s'exprime.

Les conditions de ce mécanisme, mobiles par leur nature même, demeurent manifestement soumises aux appréciations des esprits éclairés comme aux leçons de l'expérience. Le droit divin n'a pas assez profité aux dynasties pour qu'il y eût avantage à l'appliquer aux institutions; c'est le grand mérite de la constitution de 1852, de n'avoir aucune partie sacramentelle et de demeurer essentiellement perfectible. Il n'est donc pas moins légitime de faire l'histoire de notre système électoral que d'en pressentir les résultats probables, et d'en tirer l'horoscope, si l'on veut bien me passer le mot. Le second empire a pu et dû se montrer reconnaissant envers le suffrage universel; mais un pareil sentiment, si respectable qu'il soit, ne saurait préjudicier au droit d'examen qui appartient au pays. Cette reconnaissance d'ailleurs doit être actuellement fort tempérée; en s'inclinant devant les actes accomplis dans le passé, il ne saurait donc être interdit de méditer sur l'avenir, et le suffrage uni-

versel prend depuis quelque temps assez de liberté pour qu'il soit licite d'en prendre quelques-unes avec lui.

Après avoir remonté aux sources de notre législation électorale, je dois rechercher à quels résultats effectifs elle semble devoir aboutir. J'examinerai donc rapidement et les faits que nous révèle l'application du même principe sur un autre théâtre, et les inductions auxquelles conduit l'observation du tempérament français.

Ce qu'il faut reconnaître tout d'abord, c'est que pour nous l'expérience commence à peine; car en 1863, le mouvement électoral ne s'est fait sentir que dans les villes, et les campagnes n'y ont participé qu'aux réélections partielles dont le caractère semble accuser depuis quelques mois une tendance à peu près générale. De 1848 à 1863, le suffrage universel a fonctionné dans des conditions exceptionnelles qui n'ont pu manquer de modifier sa physionomie véritable; au 24 février, les masses surprises par une révolution qui ne froissait pas moins leurs instincts que leurs intérêts, marchèrent au scrutin comme à une vengeance. C'est du fond des populations agricoles, maîtresses des élections dans les deux tiers de la France, que s'est élevé le vent irrésistible dont le souffle a renversé la république et relevé l'empire. L'assemblée de 1848, et bien plus encore celle de 1849, élues sous le coup d'anxiétés profondes, revêtirent le caractère nécessairement passager d'une grande protestation nationale. Le suffrage universel s'inquiéta plus d'envoyer des défenseurs à la société menacée, que de satisfaire, sous le coup des périls communs, ses propres préférences en donnant la véritable expression de lui-même. Rappelons d'ailleurs, pour ne tirer des choix faits à cette époque aucune conséquence inexacte, que les citoyens durent alors procéder aux élections par *scrutin de liste*, et que l'obligation d'inscrire dans chaque département dix ou douze noms sur chaque bulletin mettait à peu près l'élection aux mains de comités qui, sans revêtir un caractère légal, constituèrent en réalité un premier degré d'élection. Les deux assemblées républicaines sont issues d'une sorte de suffrage indirect, sans aucun rapport avec ce qui se passa depuis la suppression du scrutin de liste. Les inductions qu'on voudrait tirer des choix faits dans ces jours périlleux demeureraient sans fondement en présence de la sécurité rétablie et lorsque la force incontestée du pouvoir ne suscite plus chez les meilleurs citoyens d'autre souci que celui de lui préparer des contre-poids. De plus, depuis 1852, les électeurs rencontrent dans l'élection d'arrondissement et dans le vote unique, des facilités singulières pour choisir dans chaque circonscription une candidature sortie de leur sein; car, avec un tel mode de votation, les masses n'ont plus à compter qu'avec elles-mêmes, bien assurées de trouver toujours un homme sous la main.



On dira sans doute qu'elles ont jusqu'à présent peu profité de cette facilité-là, puisque les bulletins de la préfecture ont été acceptés *sous l'empire* plus docilement encore que ne l'avaient été sous la république ceux des comités électoraux. Mais il y aurait à répondre que cette docilité s'explique par des raisons qui ne prouvent rien pour l'avenir. En 1848, les populations honnêtes ont été surprises par la révolution de Février comme des gens plongés dans le sommeil le sont par un incendie. Il n'a pas été fort difficile de persuader à leur inexpérience que le seul moyen de les débarrasser de la république c'était de suspendre la liberté, doctrine à laquelle ils ont fait d'autant moins d'objections que l'une leur apportait beaucoup moins de satisfactions que l'autre ne leur causait d'alarmes. Ceci était de bonne guerre après le coup d'État. Mais la pensée du pouvoir fut presque partout appliquée avec peu d'adresse. Persuadés que le zèle leur serait plus compté que la prudence, la plupart des préfets ont étalé ce qu'il importait de cacher, et pris sans combat des airs de triomphateurs, lorsqu'il aurait fallu déployer une modestie confiante. N'ayant guère été dié dans Tacite le personnage d'Auguste, les administrateurs paraissent ignorer que le plus sûr moyen pour triompher de la liberté c'est d'en conserver les apparences. Leur attitude a donné presque partout pour auxiliaires aux idées généreuses toujours vivantes dans les intelligences les susceptibilités blessées du grand nombre ; car le service électoral ayant été mis à peu près sur le même pied que le service militaire, les réfractaires dans l'une et dans l'autre ont pu se croire également contraints, pour ne pas dire également menacés. Un tel état de choses ne pouvait manquer de provoquer une réaction, ou plutôt d'en avancer l'heure, puisque cette réaction était tôt ou tard inévitable.

C'est ainsi que le réveil du sentiment libéral dans la classe éclairée, où le besoin de garanties demeure indestructible, a rencontré un point d'appui fort énergique dans l'amour-propre des classes populaires qui n'ont pu s'accoutumer à recevoir sous le même pli leur carte électorale et leur bulletin de vote. La forme sous laquelle elles se sont trop souvent produites, a donc compromis la candidature officielle jusque dans les départements où les sympathies pour l'empire n'ont pas cessé de dominer. Il aurait été possible de tourner l'écueil contre lequel on semble près d'échouer, si le chef qui présidait en 1863 à la grande manœuvre électorale avait pu tempérer ses convictions, fort honorables d'ailleurs, par une étude plus approfondie de l'esprit humain et de l'histoire. Le suffrage universel a toutes les susceptibilités de ces adolescents qui entendent être traités comme des hommes faits, et le plus sûr moyen pour le blesser c'est d'afficher la prétention de le conduire. Ceci est une affaire de tact

autant que de politique, car jusqu'à présent les idées sont moins engagées que les vanités. Mais un moment viendra où, la connaissance du génie national conduit à le prédire, les candidatures les plus naturelles se trouveront compromises par l'emploi des moyens qui en auront pendant longtemps assuré le succès, et où les populations auxquelles la tutelle administrative est le plus nécessaire, répudieront une initiative, même conforme à leurs véritables intérêts, par le seul motif qu'il leur appartient désormais de la prendre.

Cette disposition à échapper aux influences étalées sans mesure n'atteindra pas seulement le corps électoral ; elle agira d'une manière sensible sur le Corps législatif qui ne manquera pas de prendre le vent pour se mettre en position d'en profiter. La conséquence du système qui prévaut depuis la chute du gouvernement parlementaire ayant été de détruire au sein des Chambres toute solidarité, chaque député y demeure isolé, sans engagement d'honneur avec aucun groupe politique, et n'ayant à compter qu'avec lui-même. Il faudra donc trouver naturel et jusqu'à un certain point légitime, qu'en approchant de l'épreuve des élections générales, chacun songe avant tout à l'intérêt de sa propre réélection, et place dans les deux plateaux de la balance l'influence administrative et l'influence de l'opinion. Cette considération décisive, qu'aucune théorie de fidélité parlementaire ne saurait aujourd'hui infirmer, influera probablement de plus en plus sur les paroles et sur les votes. On ne rabaisse jamais l'importance des hommes publics sans restreindre par contre-coup le champ de leurs devoirs envers eux-mêmes.

Je ne fais allusion à aucun incident récent, et je me borne à formuler une loi générale à laquelle l'expérience imprimera une sanction prochaine. Bientôt les candidatures administratives, si vivement sollicitées pendant que le suffrage universel sommeillait à l'état de chrysalide, n'auront guère plus de valeur dans les chaumières des cultivateurs que dans les comptoirs et les études. Il n'y a que M. le duc de Persigny pour découvrir une différence radicale de nature et d'instinct entre l'habitant de nos villes et celui de nos villages, et pour ne pas voir qu'entre la montre de l'un et celle de l'autre il ne s'agit jamais que d'une variation de quelques heures. La France se trouvera donc certainement un jour ou l'autre placée en face du suffrage universel livré à lui-même, agissant enfin sous l'impulsion de ses propres tendances. C'est alors seulement qu'il pourra parler avec une liberté que ne lui laissèrent sous la république ni l'anxiété générale, ni l'usage du scrutin de liste, liberté qu'il n'a pas trouvée d'avantage sous la main d'une administration qui déployait en pleine paix toutes les armes de la guerre. Que dira-t-il, quel choix fera-t-il, et que peut en espérer la France ?

L'antiquité n'a sur ce formidable problème aucune lumière à nous fournir, l'esclavage laissant au sein des pays libres la plus grande partie de l'espèce humaine en dehors de l'exercice des droits politiques. Le même fait s'est malheureusement produit, quoique avec un développement beaucoup moindre, dans la seule des grandes sociétés modernes où le suffrage universel ait été appliqué. Personne n'ignore que dans la Confédération américaine, les États du Sud ont jusqu'ici écarté tous les hommes de couleur du scrutin, et que dans les États du Nord les mœurs ont rendu inutile l'égalité consacrée par les lois. Toutefois, il est facile d'établir une analogie au moins vraisemblable entre ce qui se passe depuis plus de quatre-vingt ans en Amérique, et ce qui se passera probablement en France, lorsque le suffrage universel ne rencontrera plus devant lui aucune force organisée pour contrebalancer la sienne, or, si l'expérience démocratique se présente sous un aspect favorable dans la puissante société formée au-delà de l'Atlantique par des commerçants et des planteurs, les inductions que fournit cette expérience sont assurément de nature à susciter, en ce qui se rapporte à la société française constituée sur des bases toutes différentes, les plus graves préoccupations et les plus sérieuses inquiétudes. J'honore la forte race qui vient au prix de tant de sang, d'extirper enfin la lèpre de l'esclavage, et je sais ce qu'elle a nourri de vertus depuis Georges Washington jusqu'à Abraham Lincoln. Mais si la France était condamnée à restreindre les élans de son âme dans les ternes horizons qui suffisent à l'esprit américain, elle ne tarderait pas à voir tomber de son front la couronne resplendissante qu'y ont attachée les siècles. Dans la fourmillière de travailleurs agités qui défrichent les déserts du nouveau monde, la démocratie se produit sous des formes et se manifeste par des choix qu'une société telle que la nôtre ne supporterait pas sans périr, car elle ne pourrait les subir qu'en abdiquant sa propre vie. Les observateurs les plus sympathiques aux institutions américaines, ont tous signalé la saisissante différence qui se révèle dans le pays entre la génération présente et les deux générations qui l'avaient précédée. Personne n'ignore quel dédain s'attache aujourd'hui dans l'Union à la qualité de *politician*, chacun connaît les répugnances que les citoyens parvenus à l'indépendance par la fortune patrimoniale ou par le travail, éprouvent pour s'engager dans la vie politique dont l'accès leur est partout disputé, par des activités remuantes et subalternes. Cette répugnance est plus générale encore chez les hommes adonnés à la haute culture de l'esprit, et qui, dans leur libre patrie, demeurent trop souvent étrangers à ses destinées, si ce n'est par les vœux qu'ils forment pour elle. L'Amérique semble descendre par une pente rapide sur laquelle la lutte soutenue pour une noble cause

a constitué heureusement une sorte de point d'arrêt, non pas vers le gouffre d'une anarchie sanglante, le seul sur lequel s'arrêtent nos appréhensions habituelles, mais vers l'abîme d'une médiocrité uniforme et d'un abaissement continu. Je ne cite pas les témoignages, parce que tout le monde les connaît. Si, grâce aux vastes espaces ouverts devant lui, ce peuple échappe aux aspirations communistes trop fréquentes en Europe, c'est en versant du côté de ces susceptibilités mesquines devant lesquelles le jeu des institutions ouvre un cercle chaque jour plus spacieux. Telle est la tendance trop constatée du suffrage universel dans ces contrées où la terre suffit pourtant à tous les besoins de l'homme, où un peuple vigoureux et chrétien se retrempe dans une lutte incessante avec la nature, et dans la religieuse adoration de son auteur.

Placés dans des conditions infiniment moins favorables, la France où la privation est la règle et la jouissance l'exception, ne saurait raisonnablement attendre de l'action politique des masses des résultats plus élevés, heureuse si leur intervention ne lui en apporte jamais de plus funestes. Elle peut espérer que les populations rurales appelées, par leur nombre dans l'empire, à y rester un jour maîtresses des élections n'enverront point siéger, du moins sciemment, dans les assemblées délibérantes, des disciples connus de la Montagne ou du communisme. L'expérience de 1848, et l'acclamation du second empire autorise pleinement cette espérance-là. Le peuple français est aujourd'hui beaucoup plus disposé à s'abriter sous la dictature qu'à se laisser choir dans l'anarchie. C'est parce que l'école autoritaire en a l'instinct et parce qu'elle n'éprouve aucune répugnance à s'arranger d'un pareil avenir, que cette école formule aujourd'hui la théorie de la dictature démocratique, et qu'on voit les ambitions se ménager des chances en professant les dogmes de ce révoltant Évangile.

Ce qu'il semble naturel d'attendre chez nous du suffrage universel non dirigé, ce sont de pauvres choix plutôt que des choix redoutables. Les renommées démagogiques trouveront probablement près de lui moins de faveur que ne pourront en rencontrer les coqs de village escortés d'un état-major d'instituteurs primaires, de contre-maîtres et d'officiers de santé. Peut-être la génération qui va nous suivre regrettera-t-elle les candidatures préfectorales en présence de cet abaissement progressif; mais le cours des choses qui fléchit quelquefois devant nos efforts, ne recule jamais devant nos regrets, et les influences déchues ne sauraient renaître. La différence fondamentale entre le suffrage restreint, tel qu'il s'exerçait sous les deux monarchies précédentes et le suffrage universel tel qu'on l'applique aujourd'hui, c'est que l'esprit de parti vivement stimulé

conduisait l'un à élever toujours le niveau de ses choix, tandis que le défaut d'esprit politique conduira l'autre à baisser de plus en plus le niveau des siens. Les fautes commises par les électeurs censitaires n'ont pas été étrangères sans doute à la révolution qui est venue arracher, d'une manière si imprévue, à la bourgeoisie française, un pouvoir dont elle croyait la possession inébranlable entre ses mains; mais l'ancien corps électoral avait du moins cette qualité de choisir spontanément pour représenter toutes les grandes opinions, leurs chefs les plus connus et leurs renommées les plus éclatantes. Ce n'est pas manquer de respect pour le suffrage universel que de lui imputer d'autres dispositions; ce n'est pas lui adresser un reproche que de mesurer les bornes de son horizon à la perspicacité de ses regards.

Si l'on pouvait douter des appréhensions que cette formidable expérience inspire aux esprits les plus disposés à la tenter, il suffirait de méditer sur les mesures de précaution que ses amis inclinent à prendre afin de protéger le suffrage universel contre lui-même. Un écrivain éminent auquel l'opinion radicale vient d'ouvrir l'accès du parlement d'Angleterre s'est épris d'une belle passion pour notre système électoral, parce qu'il voit, dans ce mode de constituer la nation, la seule application strictement complète du principe représentatif. M. Stuart Mill fait en conséquence, de cette doctrine, la base d'un programme de réformes constitutionnelles auxquelles il a déjà concouru par des travaux d'un caractère heureusement plus pratique. Ce savant économiste est tellement stimulé par la rigueur des principes qu'il va jusqu'à réclamer l'admission des femmes au droit de suffrage, très-résigné qu'il paraît être à entendre des orateurs en jupons débattre au palais de Westminster les chiffres de l'échiquier, et régler le contingent annuel de la marine et de l'armée. On voit d'après cela que M. Mill ne saurait être suspect aux démocrates les plus avancés. Mais après avoir fait un si énorme sacrifice à la logique, cet honorable écrivain revenant tout à coup aux instincts conservateurs inhérents à la nature britannique, propose une série de mesures qui modifieraient singulièrement le caractère de cette réforme radicale. Il veut, par exemple, qu'avant d'approcher de l'urne électoral, chaque citoyen commence par écrire très-correctement une page d'Anglais, puis qu'il puisse faire toutes les quatre règles et la règle de trois : il menace même d'exiger plus tard l'arithmétique tout entière. Substituant le système des examens à celui du cens, M. Mill demande, sans hésiter, un vote multiple pour toutes les professions littéraires et savantes. Quant par ce procédé les *fellows* de Cambridge et d'Oxford, les barons d'une sorte de féodalité universitaire. Ce n'est

l'auteur du *Gouvernement représentatif* s'inquiète tellement, malgré cette épurée, de l'esprit purement populaire, d'après lequel ne manquera pas, selon lui, de fonctionner le suffrage universel, il est si convaincu que l'application de son système amènera l'éviction politique de toutes les professions libérales et de presque tous les hommes importants, cela lui paraît à la fois si manifeste et si désastreux, qu'il propose d'assurer une représentation spéciale aux minorités par une combinaison des plus étranges. Empruntant à l'un de ses compatriotes, M. Hare, d'ingénieux calculs de statistique électorale, M. Mill établit que toutes les illustrations du royaume-uni arriveraient sans difficulté au Parlement, si elles étaient admises à profiter des voix qui pourraient leur être attribuées dans les diverses circonscriptions électorales, au moyen d'une combinaison qui réunirait les chiffres épars sur les mêmes noms; il prouve enfin que les classes éclairées, partout inférieures en nombre dans la Grande-Bretagne, sont pourtant en mesure de fournir des minorités respectables. Tel est le moyen imaginé pour contraindre le suffrage universel à donner, comme malgré lui, à celles-ci un certain nombre de représentants.

L'application d'un tel système, si compliqué qu'en fût le mécanisme, ne m'inspirerait aucune répugnance, mais le remède héroïque n'aurait guère au tempérament jaloux de la démocratie française qui, pleine de sagacité jusque dans ses passions, trouverait encore plus naturel de faire voter l'impôt par des propriétaires que d'attribuer dix suffrages aux avocats, aux médecins et aux professeurs. Je n'ai indiqué le système de M. Mill, qu'afin de constater quels soucis l'application d'une pareille doctrine suscite dans l'esprit de ses adeptes les plus fervents. Il est facile d'observer la trace des mêmes inquiétudes chez les honorables membres de notre Corps législatif, qui se sont donné la tâche d'instruire et de moraliser la démocratie. Ces inquiétudes, d'autant plus vives qu'on n'ose les confesser ouvertement, expliquent certaines propositions, faites avec plus de courage que de succès durant le cours de la session dernière. On hésite à réclamer des électeurs la page d'écriture et la règle de trois, et pour tourner la difficulté on professe le système de l'instruction obligatoire. Aussi empressé d'éclairer le suffrage universel que M. Hansmann d'aligner Paris, on propose un emprunt de 120 millions, afin de construire, sans nul délai, des maisons d'école où tout le peuple devra venir s'instruire, par la connaissance de l'alphabet, à l'exercice des droits politiques. Une fois placé sur cette pente, on va loin. En présence du principe coercitif proclamé dans un intérêt social, la liberté n'a qu'à se bien tenir. L'un voudra l'appliquer au service militaire, et réclamera le passage obligatoire dans la caserne comme

dans l'école ; l'autre proclamera le droit de l'État à donner seul l'enseignement, et ne verra dans les membres du clergé que des officiers salariés de morale. Ainsi se forme un parti qui, en matière de liberté religieuse, en est à la restauration d'une sorte de constitution civile, et à la confiscation des propriétés dites de mainmorte, pendant qu'en matière de liberté individuelle, il proclame l'enseignement obligatoire, et dénie au père, avec la faculté de tester, celle d'élever ses enfants comme il lui plaît. Ainsi grossit par le concours de toutes les idées fausses et de toutes les haines, l'école, à la fois violente et servile, qui ne disputerait que pour la forme, la réalité de la toute-puissance au nouveau César qui s'engagerait à servir ses rancunes et à caresser ses passions.

En voyant s'épaissir les obscurités de l'avenir, en présence de la grande inconnue que dégagera plus tard le suffrage universel, une grande agitation règne dans les meilleurs esprits, et trouble jusqu'aux âmes les plus droites. Ceux que ne soutient pas, durant cette épreuve, la foi dans les promesses divines, et qui ont le malheur de croire à l'éclipse définitive de la lumière chrétienne, traversent surtout de douloureuses anxiétés, car ils cherchent à tâtons leur chemin dans ces ténèbres. Ils vont demandant à tous les pouvoirs publics des moyens artificiels de moralisation et de discipline sociale, afin de suppléer à la vie qui se retire, à peu près comme des insensés qui, convaincus que le soleil est sur le point de tomber de la voûte des cieux, entreprendraient de suppléer à sa lumière par un immense éclairage au gaz.

Je demande qu'on veuille bien ne pas dénaturer ma pensée pour me faire dire ce que je ne pense pas. Je crois qu'il y aurait beaucoup plus d'inconvénients que d'avantages à chercher aujourd'hui pour notre législation électorale un principe différent de celui que lui assigne la Constitution de 1852. Respectons le suffrage universel, lors même que le pays y tiendrait peut-être moins qu'on ne pense ; continuons à faire émaner de ce principe tous les pouvoirs, à le proclamer la source primordiale de tous les droits politiques ; mais, au lieu de la lettre qui tue, invoquons l'esprit qui vivifie, et n'hésitons pas, si les grands pouvoirs de l'État l'estiment utile, à modifier légalement un mécanisme qui, en faussant la véritable pensée de la France, l'exposerait à verser dans une ornière moins dangereuse peut-être, mais certainement plus humiliante que le gouffre sanglant d'où Dieu et sa fortune l'ont tirée.

Si le système des candidatures officielles touche à sa fin, il est grand temps de substituer aux influences administratives, affaiblies par l'abus qu'on en a fait, les influences plus stables qu'assurerait si facilement au pouvoir le loyal concours de toutes les forces morales

et de tous les intérêts honnêtes. Chaque garantie nouvelle donnée à la liberté religieuse et à la morale publique, chaque conquête faite par la liberté constitutionnelle lui assurerait pour les grandes luttes de l'avenir des appuis plus solides que ceux qui semblent prêts à lui manquer. En maintenant l'usage du suffrage universel direct pour les élections municipales, où ce mode de votation est parfaitement à sa place, puisqu'on n'y pose aux électeurs que des questions à la portée de chacun d'eux, pourquoi ne point élever sur ce premier degré de la hiérarchie électorale un édifice dont le principe constituerait la base? Si nous ne voulons pas justifier un jour l'excès de notre malheur par l'excès de notre imprévoyance, cessons de consulter des hommes courbés sous le poids de rudes labeurs, et qui pour savoir lire n'y demeureront pas moins assujettis sur des problèmes qu'ils se croiront bientôt appelés à résoudre personnellement, par cela seul qu'on les leur pose. Enfin, lorsque nous en serons arrivés à vouloir véritablement associer à notre chambre élective un grand corps permanent, gardien des traditions politiques, sachons demander à la démocratie, dans un gouvernement héréditaire, ce qu'elle ne refuse pas aux États-Unis dans une république présidentielle, un sénat élu par des assemblées locales, appréciatrices naturelles de toutes les aptitudes et de toutes les notabilités. Arrivons à comprendre ce que nous avons paru ignorer dans tout le cours de notre histoire, que pour fortifier le pouvoir il importe moins de lui donner des droits que de lui créer des points d'appui.

Il a semblé jusqu'ici plus facile de déclarer la démocratie ingouvernable que de tenter quelques efforts pour la gouverner. Chaque fois que des esprits pratiques ont recommandé des combinaisons, de nature à constituer la société moderne sur la base des idées qui lui sont propres, celles-ci ont été repoussées sans examen, à cause de la force même qu'elles lui auraient apportée. Après plus de quatre-vingts ans d'épreuves, consacrées à tempérer le pouvoir par la liberté, nous en sommes arrivés en dernière analyse à la moins rassurante des solutions, car nous voyons placées en face l'une de l'autre l'omnipotence du prince, revendiquant la plénitude de l'initiative politique et l'omnipotence du suffrage universel direct, s'exerçant sans intermédiaire et sans point d'arrêt. Le dernier mot de notre sagesse serait donc de balloter les générations qui vont nous suivre entre la dictature et l'anarchie, si nous n'envisagions les difficultés de l'avenir avec cette fermeté éclairée qui suffit pour découvrir les périls et pour les détourner.

L. DE CARNÉ.



## NÉCROLOGIE

---

# M. L'ABBÉ HENRI PERREYVE

### DISCOURS

PROFONCÉ AU CERCLE CATHOLIQUE DE PARIS, LE 6 JUILLET 1885, A LA SÉANCE  
DE CLÔTURE DE LA CONFÉRENCE GÉNÉRALE.

---

... Savez-vous, messieurs, ce qui m'a le plus frappé, ou pour parler plus exactement, ce qui m'a le plus vivement ému dans tout ce que je viens d'entendre ? C'est l'hommage touchant que votre éloquent rapporteur a rendu, au milieu de vos applaudissements, à la mémoire d'un prêtre qui fut votre ami, et qui était le mien, l'abbé Henri Perreyve, enlevé le 26 juin dernier à notre affection.

Dans cette soirée, qui est pour vous le résumé d'une année active, année remplie par tant de travaux, de généreux élans, de discussions utiles, il serait naturel que vous fussiez dominés par la joie et par le sentiment d'un légitime orgueil. Chaque phrase du rapport que j'ai entendu consacrer le souvenir d'une victoire, et les combattants sont présents. Ils pourraient en quelque sorte porter des fleurs, des palmes, des couronnes, et se montrer fiers et joyeux. Mais vous comprenez qu'il est des heures dans la vie où la tristesse a le pas sur la joie, où tous les succès s'effacent devant la froide réalité de la mort. Ces fleurs et ces couronnes, vous venez, d'une main respectueuse et tendre, les effeuiller sur une tombe prématurément ouverte.

Je vous remercie, et je vous demande la permission de tout oublier moi-même pour vous parler seulement de notre ami. Je ne puis, à cette place où il est venu si souvent s'asseoir, penser qu'à son absence. Il était vivant, il y a quelques jours, et maintenant il est ravi à cette terre, où il m'a fait que du bien. C'est à votre service, messieurs, qu'il a consumé sa jeunesse et abrégé sa vie. Il fut l'ami de vos études, l'ami de vos succès, l'ami de vos chagrins, l'ami de votre conscience, l'ami de votre honneur, l'ami de votre âme, en un mot, et, puisque mourant à l'âge où mourut son divin maître, il a offert pour la jeunesse les mérites de son apostolat et ses jours rapides, il est juste que la jeunesse soit la première à le pleurer, et vienne offrir sur son tombeau les prémices d'une reconnaissance attendrie et d'une inconsolable admiration.

Messieurs, quand on est jeune, la mort d'un tel ami déconcerte et décourage autant qu'elle attriste. A vingt ans, on a besoin de se sentir appuyé, éclairé; on sent vaguement que la vie a des ténèbres et des écueils; on s'habitue à suivre un guide; s'il disparaît, une sorte de vertige enveloppe le cœur, et on n'ose plus avancer. Vous vous demandez aussi à quoi bon tant de travaux, d'ambitions, de projets, si la mort doit brusquement tout interrompre? Ces deux sentiments sont amers, et cependant nous avons le droit d'être plus tristes que vous, nous qui avons plus vécu! Cet ami qui disparaît s'en va rejoindre vingt autres amis; ce compagnon nous laisse seuls devant l'œuvre inachevée. La surprise obscurcit vos âmes; sur les nôtres pèse d'isolement, et nous sommes, n'est-ce pas? bien tentés, les uns et les autres, de nous tourner vers Dieu lui-même, de nous plaindre de ses rigueurs, et de lui demander le secret de ses coups?

Refoulons avant tout, messieurs, cette plainte téméraire. Elle serait impie, ingrate, indigne de celui que nous pleurons. Pas plus que les plaisirs, les chagrins du chrétien ne doivent être écrivains. La plainte a toujours quelque chose d'égoïste, et l'avenir ne nous appartient pas. Ne pensons pas à nous; ne pensons pas à l'avenir, qui s'ouvrait brillant et fécond devant les pas de notre ami; soyons justes envers le passé. Parlons ensemble des années écoulées, et conversez avec moi que la vie de notre ami fut belle et comblée des bontés de Dieu.

Au lieu d'accuser notre père, sachons le remercier!

Henri Perreyve eut le bonheur de naître dans un de ces intérieurs également exempts des tentations de la fortune et de celles du besoin, dans une de ces situations qui rendent la vertu nécessaire, mais facile. Il avait un père estimé, une mère pieuse, une sœur aimante, et les premiers exemples qui entourèrent sa jeune vie furent des exemples d'intégrité, de courage et de travail. Il eut de bonne

heure des amis, et il les conserva toujours. Les premières mains qui pressèrent ses mains dans des jeux d'enfants recevaient, il y a quelques jours, les dernières étreintes de sa main défaillante. Il donna tour à tour aux mêmes hommes les noms de camarade, de compagnon, de confrère, et ces hommes, conduits par leur amitié fidèle, sont ici devant moi, comme ils seront partout où il s'agira de défendre et d'honorer la mémoire de leur ami.

Lorsque Henri Perreyve fut parvenu à l'âge où vous êtes, à l'âge où il faut choisir une carrière, sortir de l'hésitation, prendre et suivre un parti définitif, il fut aidé dans ce choix difficile par deux ou trois avertissements remarquables.

Dès l'âge de douze ans, au moment de sa première communion, il s'était promis à lui-même de toujours servir Dieu, mais sans préciser quelles fonctions lui seraient dévolues dans ce divin service. Il était doué d'un visage aimable et d'une âme noble, à la fois scrupuleuse et ardente, capable de tout sentir sans rien profaner. Il se demandait s'il serait artiste, écrivain, orateur, ou prêtre. L'orateur, c'est l'homme complet; c'est à la fois, la pensée, l'organe, le regard, le geste, le jeu simultané de toutes les ressources de la créature animée. Aucun bonheur n'est comparable au bonheur de faire entrer sa pensée dans d'autres âmes, et de les sentir sous sa main comme une argile que l'on transforme et que l'on embellit. L'orateur grandit encore, quand il professe; il se sent un droit, une mission, et au lieu de jeter au vent ses propres opinions et d'inutiles paroles, il continue la tradition, il sert la science, il enseigne avec autorité. Qu'est-ce donc, messieurs, lorsque l'orateur est prêtre, chargé de répandre sur un peuple la parole infaillible, et de faire courber les têtes au nom du Dieu vivant?

Avocat, professeur ou prêtre, défenseur des intérêts privés, publics ou divins! le jeune homme roulait souvent ces projets dans sa pensée sans se déterminer. En attendant, il s'agissait d'être bachelier, et il préparait un jour son examen, assis à l'ombre des marronniers du Luxembourg, levant souvent la tête, et laissant le livre entr'ouvert glisser dans ses doigts. Un vieillard au front majestueux se promenait près du jeune homme, et, tout à coup, il s'arrêta. « Que faites-vous là? dit-il brusquement à Henri Perreyve. — Je re-  
« passe les questions de physique et de chimie contenues dans le  
« manuel du baccalauréat. — Ah! jeune homme, vous étudiez les  
« lois de la matière! Savez-vous ce qu'il faut de travail pour arriver  
« à respecter la matière, à admirer ses lois, sa fécondité, ses mer-  
« veilles, son obéissance, sa beauté? Mais savez-vous qu'il faut encore  
« plus de travail pour parvenir à mépriser la matière, à voir au delà,  
« à contempler, à adorer son éternel auteur et son maître tout-

« puissant?... Mais vous ne me comprenez pas, et je ferais mieux de vous aider à repasser votre examen. »

Et le vieillard prit la peine d'aider l'étudiant à se fixer dans la mémoire plusieurs questions de physique.

Puis il reprit :

« Jeune homme, êtes-vous pauvre? — Non, monsieur. — Vous avez donc le malheur d'être riche? — Non, monsieur. Mon père travaille et nous nous suffisons. — Tant mieux! Si vous n'êtes ni riche ni pauvre, vous pouvez vous consacrer à la recherche de la vérité. Si vous étiez pauvre, vous vous livreriez au travail, mais le besoin abat, aigrit, courbe vers la terre, expose aux tentations. Ce serait bien autre chose si vous étiez riche! Il faudrait une révolution dans tout votre être pour que vous consentissiez à travailler. Ni pauvre, ni riche, donnez-vous tout entier à la vérité! Elle est jalouse, il faut négliger, immoler le plaisir, l'ambition, la fortune, pour la suivre. Mais elle ne trompe point, et elle rend bien plus et bien mieux. Jeune homme, croyez-moi, vous devez vous consacrer au service de la vérité! »

Le vieillard s'éloigna, sans dire son nom, et quand le jeune homme, un peu revenu de sa surprise, courut après lui, déjà il s'enfonçait dans les rues qui conduisent au Collège de France; Henri Perreyve l'y vit entrer, et questionna le concierge, qui lui dit : *C'est M. Biot.*

C'était, en effet, l'élève de Laplace, l'émule d'Arago, l'ami de Cauchy, le doyen de l'Académie des sciences, de l'Académie des inscriptions, de l'Académie française, M. Biot, égal à tous ces honneurs par son talent, son savoir et sa vertu.

Peu de temps après, M. l'abbé Bernard, celui qui vient de raconter en termes si touchants les derniers moments de l'ami dont il fut toujours le meilleur conseiller <sup>1</sup>, conduisit Henri Perreyve dans la cellule du P. Lacordaire, où il entra, m'a-t-il dit souvent, avec une certaine répugnance, ayant toujours redouté la domination, fut-ce celle du génie. Un jour même, l'illustre dominicain, à l'une des premières visites, le plaisanta, le reçut assez mal, et le jeune homme se promit de n'y plus retourner. Quel ne fut pas son étonnement, lorsque le lendemain, il entendit frapper à la porte de sa chambre d'étudiant, et, se retournant, il vit se dresser devant lui l'imposante stature du P. Lacordaire : « Mon enfant, lui dit gravement l'illustre religieux, hier, j'ai manqué de politesse et de charité envers vous, je me suis reproché cette faute, je ne veux pas la porter plus longtemps, et je viens vous demander pardon. »

A la même époque, cet étudiant heureux avait encore le bonheur

<sup>1</sup> *Les derniers jours de M. l'abbé Henri Perreyve.* — Douniol, 1865.

L'antiquité n'a sur ce formidable problème aucune lumière à nous fournir, l'esclavage laissant au sein des pays libres la plus grande partie de l'espèce humaine en dehors de l'exercice des droits politiques. Le même fait s'est malheureusement produit, quoique avec un développement beaucoup moindre, dans la seule des grandes sociétés modernes où le suffrage universel ait été appliqué. Personne n'ignore que dans la Confédération américaine, les États du Sud ont jusqu'ici écarté tous les hommes de couleur du scrutin, et que dans les États du Nord les mœurs ont rendu inutile l'égalité consacrée par les lois. Toutefois, il est facile d'établir une analogie au moins vraisemblable entre ce qui se passe depuis plus de quatre-vingt ans en Amérique, et ce qui se passera probablement en France, lorsque le suffrage universel ne rencontrera plus devant lui aucune force organisée pour contrebalancer la sienne, or, si l'expérience démocratique se présente sous un aspect favorable dans la puissante société formée au-delà de l'Atlantique par des commerçants et des planteurs, les inductions que fournit cette expérience sont assurément de nature à susciter, en ce qui se rapporte à la société française constituée sur des bases toutes différentes, les plus graves préoccupations et les plus sérieuses inquiétudes. J'honore la forte race qui vient au prix de tant de sang, d'extirper enfin la lèpre de l'esclavage, et je sais ce qu'elle a nourri de vertus depuis Georges Washington jusqu'à Abraham Lincoln. Mais si la France était condamnée à restreindre les élans de son âme dans les ternes horizons qui suffisent à l'esprit américain, elle ne tarderait pas à voir tomber de son front la couronne resplendissante qu'y ont attachée les siècles. Dans la fourmillière de travailleurs agités qui défrichent les déserts du nouveau monde, la démocratie se produit sous des formes et se manifeste par des choix qu'une société telle que la nôtre ne supporterait pas sans périr, car elle ne pourrait les subir qu'en abdiquant sa propre vie. Les observateurs les plus sympathiques aux institutions américaines, ont tous signalé la saisissante différence qui se révèle dans le pays entre la génération présente et les deux générations qui l'avaient précédée. Personne n'ignore quel dédain s'attache aujourd'hui dans l'Union à la qualité de *politician*, chacun connaît les répugnances que les citoyens parvenus à l'indépendance par la fortune patrimoniale ou par le travail, éprouvent pour s'engager dans la vie politique dont l'accès leur est partout disputé, par des activités remuantes et subalternes. Cette répugnance est plus générale encore chez les hommes adonnés à la haute culture de l'esprit, et qui, dans leur libre patrie, demeurent trop souvent étrangers à ses destinées, si ce n'est par les vœux qu'ils forment pour elle. L'Amérique semble descendre par une pente rapide sur laquelle la lutte soutenue pour une noble cause

a constitué heureusement une sorte de point d'arrêt, non pas vers le gouffre d'une anarchie sanglante, le seul sur lequel s'arrêtent nos appréhensions habituelles, mais vers l'abîme d'une médiocrité uniforme et d'un abaissement continu. Je ne cite pas les témoignages, parce que tout le monde les connaît. Si, grâce aux vastes espaces ouverts devant lui, ce peuple échappe aux aspirations communistes trop fréquentes en Europe, c'est en versant du côté de ces susceptibilités mesquines devant lesquelles le jeu des institutions ouvre un cercle chaque jour plus spacieux. Telle est la tendance trop constatée du suffrage universel dans ces contrées où la terre suffit pourtant à tous les besoins de l'homme, où un peuple vigoureux et chrétien se retrempe dans une lutte incessante avec la nature, et dans la religieuse adoration de son auteur.

Placés dans des conditions infiniment moins favorables, la France où la privation est la règle et la jouissance l'exception, ne saurait raisonnablement attendre de l'action politique des masses des résultats plus élevés, heureuse si leur intervention ne lui en apporte jamais de plus funestes. Elle peut espérer que les populations rurales appelées, par leur nombre dans l'empire, à y rester un jour maîtresses des élections n'enverront point siéger, du moins sciemment, dans les assemblées délibérantes, des disciples connus de la Montagne ou du communisme. L'expérience de 1848, et l'acclamation du second empire autorise pleinement cette espérance-là. Le peuple français est aujourd'hui beaucoup plus disposé à s'abriter sous la dictature qu'à se laisser choir dans l'anarchie. C'est parce que l'école autoritaire en a l'instinct et parce qu'elle n'éprouve aucune répugnance à s'arranger d'un pareil avenir, que cette école formule aujourd'hui la théorie de la dictature démocratique, et qu'on voit les ambitions se ménager des chances en professant les dogmes de ce révoltant Évangile.

Ce qu'il semble naturel d'attendre chez nous du suffrage universel non dirigé, ce sont de pauvres choix plutôt que des choix redoutables. Les renommées démagogiques trouveront probablement près de lui moins de faveur que ne pourront en rencontrer les coqs de village escortés d'un état-major d'instituteurs primaires, de contre-maitres et d'officiers de santé. Peut-être la génération qui va nous suivre regrettera-t-elle les candidatures préfectorales en présence de cet abaissement progressif; mais le cours des choses qui fléchit quelquefois devant nos efforts, ne recule jamais devant nos regrets, et les influences déchues ne sauraient renaître. La différence fondamentale entre le suffrage restreint, tel qu'il s'exerçait sous les deux monarchies précédentes et le suffrage universel tel qu'on l'applique aujourd'hui, c'est que l'esprit de parti vivement stimulé

vous à caractériser sa parole par les traits que j'ai si souvent admirés au fond même de son âme.

Avant tout, messieurs, il avait du cœur. Or, les médecins ont une belle expression, et je ne me rappelle plus où j'ai lu qu'ils définissent ainsi le cœur, considéré comme organe matériel : *primum vivens, ultimum moriens*. Transportons dans l'ordre moral cette belle définition de la science médicale. Oui, le cœur est *ce qui vit le premier, ce qui meurt le dernier*. Il avait du cœur, et ses écrits vivront par cette chaleur communicative d'une véritable et profonde sensibilité, unie à une indiscutable conviction.

Cette conviction m'étonnait parfois, tant elle était tranquille. Il avait une foi d'enfant, admirable, toujours présente, et sans aucune agitation. Je lui avais raconté une anecdote de Bossuet, qu'il aimait à répéter. On lit dans les *Mémoires* de Ledieu que Bossuet fut appelé, une nuit, près d'un célèbre incrédule, à ses derniers moments. Celui-ci, quand il vit entrer l'évêque, fit signe à ses parents qu'il voulait être seul. Il rapprocha de lui la petite lampe qui disputait la chambre aux ténèbres, ranima ses forces, et, pendant que l'abbé Ledieu se tenait dans l'ombre, Bossuet s'avança vers le lit sur un mot du moribond et s'assit. — « Monsieur, lui dit l'incrédule, vous voyez dans quel état je suis. J'ai une question à vous faire, et votre réponse s'ensevelira avec moi. Ce n'est pas l'évêque que j'interroge, c'est l'honnête homme. Sur votre honneur, monsieur, dites-moi ce que vous pensez de la religion ? » — Bossuet se dresse et répond : « Monsieur, qu'elle est certaine, et que je n'en ai jamais douté ! » Ce fut assez.

Cette grande scène avait frappé l'abbé Perreyve. Je l'ai vu dans des moments difficiles, au milieu de controverses, dans la mêlée des événements politiques ou religieux, ou sous le poids de chagrins cuisants. Il était quelquefois surpris, abattu, déconcerté ; après avoir gémi, il gardait un instant le silence, puis, me serrant la main, il reprenait : « Mon ami, donnons notre vie pour la religion, je pense qu'elle est certaine et que je n'en ai jamais douté. »

De la tranquillité de sa foi naissait la tranquillité de sa vocation. Il aimait son état, il voulait être en tout, avant tout, à toute heure, un prêtre, et un bon prêtre. Souvent des jeunes gens lui demandaient : « Que puis-je faire pour servir l'Église et la France ? » Et il avait coutume de répondre : « Si vous voulez satisfaire cette grande ambition, le meilleur moyen, c'est d'être le premier de votre profession. Si vous êtes avocat, soyez bon avocat. Si vous êtes soldat, soyez bon soldat. Si vous êtes médecin, devenez le premier médecin. Si vous êtes prêtre, soyez bon prêtre. Ne me parlez pas des prêtres qui veulent une autre gloire que d'être prêtre. » Je vous

répète, jeunes gens, ce conseil essentiel qui vient de lui. Ne vous laissez pas aller, sous prétexte de votre universelle facilité à une *flânerie* universelle, ni, sous prétexte d'une noble ambition, à un mécontentement présomptueux. Si petite que soit votre résidence, votre fonction, votre mission, aimez-la et devenez les premiers dans votre condition, vous souvenant encore de ces belles paroles de Jouffroy : « Entre le monarque sur son trône et le pâtre dans la « vallée, il n'y a qu'une différence : c'est que leurs devoirs ne sont « pas semblables, mais, à les bien remplir, le mérite moral est le « même, et c'est ce qui permet à Dieu de nous peser tous avec les « mêmes poids et dans la même balance ! »

A cet amour de son état et de sa destinée particulière, il faut toujours ajouter quelques sentiments généreux et le goût passionné du bien public. Notre ami avait ces sentiments, et avant tout il aimait la *justice*.

Je ne sais si vous avez remarqué, messieurs, que le nom de la justice est plus souvent prononcé dans l'Évangile que le nom même de la charité. Et en effet, à mesure que l'on avance dans la vie, on s'aperçoit que tout se résume en ce mot. La liberté, l'égalité, la fraternité, l'autorité, ces quatre mots, les plus grands de la langue des hommes, après la religion, doivent se ramener à ce seul et unique mot, la justice. L'amour de la liberté peut être l'amour exclusif de votre propre liberté ; si vous êtes justes, vous respectez la liberté d'autrui. L'amour de l'égalité peut être la passion aveugle du nivellement et la haine des supérieurs ; si vous êtes justes, vous rendez à chacun ce qui lui est dû, vous respectez les inégalités naturelles. L'amour de la fraternité peut conduire à une fade sentimentalité ou à des tentations chimériques ; si vous êtes justes, vous aimez les petits sans les flatter, les malheureux sans les exciter. L'autorité dégénère aisément en infatuation égoïste ; si vous êtes justes, rois et puissants de ce monde, vous vous appellerez serviteurs de Dieu et des hommes. La justice, c'est la liberté sans intolérance, l'égalité sans oppression, la fraternité sans utopie, l'autorité sans égoïsme.

A l'égal de la justice, l'abbé Perreyve aimait l'*honneur*. Définir l'honneur, ce serait vous faire injure, et je ne prendrais cette peine que si vous me répondez par ce vers du poète Régnier :

L'honneur est un vieux saint que nous ne chémons plus.

L'honneur n'est pas la vertu, mais il est le bouclier, le vengeur, la sentinelle, le moniteur délicat, susceptible et fier de toute vertu. Que fait en ce moment la pauvre fille qui allume sa lampe dans sa mansarde et va passer la nuit à travailler pour ne pas être tentée par le be-



soin? Elle défend son honneur. Que fait le jeune homme à qui la solitude inspire un mauvais sentiment et qui s'en va, pour n'y point succomber, baiser l'ivoire du crucifix? Il défend son honneur. Que fait cet ami qui venge son ami absent, ce soldat qui va mourir, cet honnête homme qui a un mot à dire pour faire sa fortune, et qui tient sa langue captive, offrant à l'invisible témoin de sa conscience ce sacrifice ignoré? que fait ce magistrat encore jeune qui rompt sa carrière plutôt que son serment, ce prêtre qui accomplit au bout du monde et loin de tous les yeux les plus petits devoirs de son état? Messieurs, ce sont là des gens qui défendent leur honneur. Cela ne se définit pas, cela se sent, et l'abbé Perreyve sentait cela. Il professait ce noble goût de la faiblesse et des vaincus, cette acceptation volontaire d'un combat inégal, où l'on se range du côté du petit bataillon, cette chevalerie de la délicatesse, qualités si rares, si peu pratiquées, si respectées pourtant. C'est pourquoi ses dernières paroles furent pour la Pologne, pauvre nation sans territoire, à laquelle il reste l'honneur, la justice et l'espérance!

J'ai dit, messieurs, que ces sentiments étaient toujours respectés, bien qu'opprimés, délaissés, méconnus. Ne croyez pas être dupes, si vous suivez l'honneur. Vous connaissez la calomnie, ce vent léger qui rase la terre, puis grossit, éclate... Il se forme, de même, autour de chacun de nous, dès notre jeunesse, comme un nuage invisible qui peu à peu grossit, nous entoure et nous suit, pour devenir le terrain de notre destinée, et l'asile de notre souvenir; c'est ce que la langue française appelle la considération; un jour, nous avons besoin de confiance; l'insolent s'avance sur ce terrain et il croule, l'honnête homme s'appuie et se tient debout. Ceux-là mêmes qui méprisent la vertu en public, l'envient secrètement et la respectent dans leur cœur. L'éloquent Sheridan, étant ivre, fut amené devant un juge qui lui demanda son nom. « Je m'appelle Wilberforce, » dit-il instinctivement, se donnant dans son ivresse le nom qu'il aurait voulu porter, et se sauvant par le respect qu'inspirait un honnête homme.

L'honneur, la justice, l'amour de son état, la foi solide, telles étaient les vertus, tels sont les exemples et les conseils que je voudrais emprunter à la vie de notre ami regretté pour qu'après le tombeau, son souvenir vous prêche et vous serve encore.

Ah! ne le plaignons pas, celui qui a pu écrire dans son dernier livre ces belles paroles: « J'ai la certitude bienheureuse de n'avoir cherché que la vérité, de n'avoir désiré que la justice, de n'avoir travaillé qu'à la paix des esprits! » ne le plaignons pas! De quel élan je crois le voir s'élançer à la rencontre de ces biens éternels dont il ne faisait ici-bas qu'entrevoir l'image. C'est lui qui a désigné pour être inscrits sur sa tombe ces mots sublimes du psaume:

*Satiabor, quando apparebit gloria tua!* Je serai rassasié, mon Dieu, quand je verrai ta gloire.

Si nous n'étions pas chrétiens, messieurs, nous pourrions gémir et frissonner à la pensée que ses yeux, ses mains, son corps et son visage, sont en ce moment glacés par la pierre du sépulcre et à jamais disparus. Nous pourrions tout au plus laisser nos idées errer dans le champ d'une imagination nuageuse, et répéter avec le poète que j'ai entendu tout à l'heure :

Flots mobiles et doux, avez-vous vu sés voiles  
Raser le sein des mers ?

mais, par la grâce de Dieu, nous sommes croyants, et nous parlons d'un prêtre. Si nous osons nous demander ce qu'il fait en ce moment, nous avons le droit de nous répondre que notre ami fait ce qu'il a fait chaque matin, il gravit en se frappant la poitrine les degrés de l'autel, et il redit ces mots : *Introibo ad altare Dei, qui lætificat juventutem meam*. Je monterai à l'autel de Dieu qui a comblé de joie ma jeunesse!

Messieurs, sa vie fut belle et sa mort fut calme. Il a pour ainsi dire vécu avec la mort présente pendant bien des semaines, et, à son approche, il ne s'est pas troublé. Une telle mort jette sur une existence, sur la probité des intentions, sur la droiture constante des pensées, un éclat définitif. Son évêque l'a béni. Trois prêtres l'ont assisté, tous trois le tutoyaient et l'aimaient en frères ; les derniers avertissements lui furent adressés, les derniers sacrements lui furent rendus par la religion sous les traits de l'amitié, entre les bras de ses parents. Il fut encore heureux dans la mort.

Pardonnez, messieurs, ce que ces paroles ont d'insuffisant, d'insolite et de trop prolongé. Je n'ai pas su abrégé ce premier entretien avec cette chère mémoire. Il me semble encore tenir la main de notre ami, et je ne puis la quitter. Vous vivrez plus que moi, vous aurez d'autres affections, et le clergé de France vous réserve à peu près en tous lieux le spectacle de prêtres ardents, instruits, exemplaires, comparables à l'abbé Perreyve ou qui lui servirent de modèles. Je ne crois pas exagérer pourtant, lorsque je vous affirme que vous rencontrerez dans votre vie peu d'âmes aussi charmantes, aussi respectables, aussi dignes d'être aimées.

AUGUSTIN COCHIN.

# REVUE SCIENTIFIQUE

---

Nominations dans le haut enseignement scientifique. — Mort de M. Valenciennes et de M. Léon Dufour. — La longévité parmi les savants : Fontenelle; Biot; Humboldt; M. Chevreul. Mot de Buffon. Théorie de M. Flourens. — Travail de M. Chevreul sur la distribution des sciences. Origine de ce travail. Ampère, Fréd. Cuvier et M. Chevreul. Écrit d'Ampère sur le même sujet. Critique d'un principe de Descartes. *Classification et Distribution*. — Le troisième volume des œuvres de Lavoisier, présenté à l'Académie des sciences par M. Dumas. L'éclairage de Paris, il y a cent ans. Prix remporté par Lavoisier. L'éclairage par le gaz : Berthollet et Philippe Lebon. Un appareil inventé par Lavoisier et attribué à Dalton. Travaux de Lavoisier sur la fermentation. Lavoisier météorologiste. — Note de M. Matteucci sur l'origine et la propagation des tempêtes en Italie. Discussion entre lui et M. Le Verrier. *Le Moniteur* et les *Comptes rendus*. Question de priorité. M. Ch. Sainte-Claire-Deville, M. Dumas et M. E. de Beaumont. Les vrais créateurs de la télégraphie météorologique : Ch. Romme, M. Kæmtz, MM. Dove et Piddington, le commandant Maury. Un congrès météorologique. L'association maritime. L'amiral Fitz-Roy et l'association britannique. Conclusion.

La grave question dont j'ai entretenu le lecteur dans ma dernière revue, celle de la succession de Gratiolet à la Sorbonne, est maintenant résolue : la candidature de M. Émile Blanchard, l'élu de la Faculté des sciences, a été écartée par l'Académie, qui a proposé en première ligne M. Paul Gervais, et en seconde ligne M. Henri Hollard. M. le ministre de l'instruction publique, appréciant à son tour, et en dernier ressort, les titres des candidats, a nommé M. Paul Gervais professeur d'anatomie et de physiologie comparées et de zoologie générale à la Faculté des sciences de Paris. Ce choix a été généralement approuvé. M. Paul Gervais, je l'ai dit, — et je n'étais en cela que l'écho de l'opinion des hommes compétents et impartiaux, — M. Paul Gervais est un zoologiste d'une haute valeur ; ses importants travaux et sa longue habitude de l'enseignement justifient pleinement le choix dont il a été l'objet. J'en dirais tout autant de M. H. Hollard, si M. Hollard eût été préféré ; mais après tout il fallait bien que l'un des deux le fût, et l'essentiel était de consacrer la prépondérance des droits acquis sur les prédilections

personnelles. C'est ce qu'a fait M. le ministre, et l'on doit l'en féliciter. Ont été nommés d'autre part, M. Georges Pouchet, fils du célèbre hétérogéniste de Rouen, aide-naturaliste au Muséum, en remplacement de M. Gratiolet, et M. Alphonse Milne-Edwards, professeur à l'École de pharmacie, en remplacement de M. Valenciennes. M. Valenciennes, membre de l'Académie des sciences, a succombé, au mois d'avril dernier, dans un âge avancé, à une longue maladie. Ce savant s'était fait remarquer par de nombreux et excellents travaux sur les vertébrés inférieurs : poissons et reptiles. Il avait été le collaborateur de Cuvier et l'ami de Humboldt. Sa mort laissait vacantes trois chaires : à l'École de pharmacie, au Muséum et au Collège de France. La première sera occupée désormais, comme je viens de le dire, par M. Alph. Edwards; la seconde a été donnée à M. Lacaze-Duthiers; le titulaire de la troisième n'est pas encore désigné.

Le 18 avril, l'Académie perdait encore un de ses correspondants, un vétéran de la science zoologique, M. Léon Dufour, mort à Genève à l'âge de quatre-vingt-six ans. C'est un bel exemple de longévité; mais de tels exemples ne sont pas rares, Dieu merci, parmi les savants, et en général parmi les hommes livrés exclusivement aux travaux de l'esprit. On sait que Fontenelle mourut dans sa centième année, sans éprouver d'autre mal, selon sa propre expression, qu'une « difficulté d'être. » Humboldt est mort à quatre-vingt-onze ans; Biot à quatre-vingt-huit; et les cinq académies de l'Institut de France comptent, au nombre de leurs membres vivants et florissants, plusieurs vieillards qui portent bravement seize lustres et plus, et dont l'intelligence n'a rien perdu de sa vigueur et de sa fécondité<sup>1</sup>. Tel est M. Chevreul, l'illustre directeur du Muséum, le doyen des chimistes français. M. Chevreul entrera, le 31 août prochain, dans sa quatre-vingtième année. Il semble tout disposé à justifier le mot de Buffon : « La vieillesse est un préjugé, » et la théorie de M. Flourens, qui veut que l'homme vive cent ans au moins, et que la seconde vieillesse (la première n'est, pour ainsi dire, qu'une prolongation de l'âge mûr), ne commence que vers quatre-vingt-cinq ans.

Ceux qui liront l'important travail dont M. Chevreul offrait la primeur à l'Académie des sciences un de ces derniers lundis, ne devineront certes pas que ce soit là l'œuvre d'un octogénaire. Ce travail a pour objet, non pas une question de chimie, mais bien la classification, ou plutôt la « distribution » des sciences. Je n'en puis parler, malheureusement, que d'après les souvenirs très-imparfaits que m'a laissés une simple audition, car la livraison des *Comptes rendus* où il doit se trouver, n'est pas encore parue au moment où

<sup>1</sup> M. L. Véron, qui fut médecin avant de devenir publiciste et homme politique, et qui traita incidemment, dans ses *Mémoires d'un bourgeois de Paris*, la question de la longévité humaine, conseille presque sérieusement aux gens qui veulent vivre vieux d'entrer l'Académie. Le moyen peut être bon, mais il n'est pas à la portée de toutes les intelligences.

j'écris, et n'en contiendra probablement que des extraits. Ce fut à la suite de fréquentes et vives discussions avec Ampère et Frédéric Cuvier, que M. Chevreul conçut jadis le projet qu'il réalise aujourd'hui. On peut se faire une idée du puissant intérêt que devaient offrir ces discussions entre trois hommes aussi profondément initiés aux secrets de la nature, et dont chacun représentait une des sciences fondamentales dont ils s'efforçaient d'opérer la synthèse : Ampère, mathématicien, géomètre et physicien, organisation extraordinaire en qui un génie transcendant se trouvait uni à une naïveté enfantine; Frédéric Cuvier, zoologiste éminent, — trop effacé par son grand frère Georges, — observateur sagace et judicieux, qui, mieux que personne, hormis peut-être Réaumur, a su étudier, comprendre et définir les facultés intellectuelles et instinctives des animaux; — M. Chevreul enfin, qu'on pourrait presque appeler le Lavoisier de la chimie organique, car il a su l'un des premiers débrouiller le chaos de cette science si complexe et si obscure, et « ses travaux classiques, a dit Liebig, sont la clef de voûte de tout ce qui a été fait, depuis quarante ans, en chimie organique; » — esprit indépendant et vigoureux,

Nullius addictus jurare in verba magistri,

et très-radical en matière scientifique.

Ampère a entrepris, lui aussi, de coordonner d'après leurs analogies les différentes branches de la science, et l'exposé de ses idées sur ce sujet se trouve dans son *Essai sur la philosophie des sciences, ou Exposition analytique d'une classification naturelle de toutes les connaissances humaines*, qui devait servir d'introduction à une nouvelle encyclopédie méthodique. Il s'était grandement passionné pour ce travail, qui n'est pourtant pas son plus beau titre de gloire, et que peu de personnes ont lu. Celui de M. Chevreul en est justement la contre-partie. En caractérisant les tendances que manifestait chacun des interlocuteurs dans les discussions philosophiques dont j'ai parlé, M. Chevreul nous apprend, ce qui ne m'étonne point, que la lutte s'engageait d'ordinaire entre la méthode *a priori*, dont Ampère se faisait le champion, et la méthode *a posteriori*, que défendaient M. Chevreul lui-même et Frédéric Cuvier. A propos de méthode, le savant chimiste ne pouvait manquer de parler de Descartes, et il critique avec beaucoup de justesse le fameux principe cartésien : « Ne recevoir aucune chose pour vraie qu'elle n'apparaisse évidemment telle. » Ce principe est excellent, selon M. Chevreul, lorsqu'il s'agit de contrôler une proposition affirmée comme vraie; mais appliqué à la découverte même de la vérité, il constitue une pétition de principe, puisqu'il suppose déjà connu ce qu'il s'agit précisément de découvrir.

J'ai dit que M. Chevreul s'était proposé non une classification, mais une distribution des sciences. Je n'ai pas bien saisi, je l'avoue, la distinction qu'il établit entre ces deux termes. Quoi qu'il en soit, il « distribue » les sciences

en quatre branches, savoir : 1° sciences physiques pures ; 2° mathématiques pures ; 3° mathématiques appliquées ; 4° sciences naturelles. C'est à peu près, comme on voit, la division adoptée aujourd'hui. Je n'ai pas retenu le titre un peu long de ce travail, qui ne tardera pas, il faut l'espérer, à être publié, et sur lequel j'ai seulement voulu attirer d'avance l'attention de ceux de nos lecteurs qui aiment à s'égarer dans les hautes spéculations de la philosophie naturelle.

Dans la même séance (celle du 11 juillet), M. Dumas a présenté à l'Académie le troisième volume des œuvres complètes de Lavoisier, dont il poursuit avec activité la publication. En analysant les matières contenues dans ce volume, M. Dumas a fait aisément ressortir la puissante capacité du grand homme qui a pu aborder, dans sa trop courte carrière, tant d'études diverses, et qui presque dans toutes a laissé l'empreinte profonde d'un génie supérieur. Le volume s'ouvre par un mémoire relatif à l'éclairage des villes. Cet éclairage était, il y a une centaine d'années, bien différent de ce qu'il est aujourd'hui. Au lieu de 30,000 hecs de gaz qui répandent dans ses rues et sur ses places une lumière trouvée encore insuffisante, Paris voyait s'allumer chaque soir, dans des lanternes accrochées aux murs ou suspendues à des poteaux, 6,600 chandelles. En 1764, le gouvernement offrit un prix de deux mille livres à l'auteur du mode d'éclairage public qui réunirait, au plus haut degré, les conditions de clarté, d'économie, de simplicité, de facilité du service. L'Académie des sciences était juge du concours. Lavoisier, alors âgé de vingt-un ans, se mit aussitôt à l'œuvre. On dit qu'il fit tendre en noir tout son appartement et qu'il s'y tint enfermé pendant près de deux mois, sans cesse occupé à essayer diverses sortes de lampes. Le projet qu'il soumit à l'Académie, et qui tira le meilleur parti possible des seules ressources dont on disposait alors, de l'huile et des lanternes, fut couronné. Lavoisier était riche et désintéressé ; il partagea le prix de deux mille livres, qui lui fut décerné, entre ses trois principaux concurrents, que leurs recherches avaient entraînés dans des dépenses au-dessus de leurs moyens.

On ne songeait point, en ce temps, à l'éclairage par le gaz. Ce fut Berthollet qui, le premier, reconnut et signala la possibilité d'extraire le gaz de la houille ; un peu plus tard l'ingénieur Philippe Lebon construisit son *thermolampe*, où il utilisait, pour le chauffage et l'éclairage des appartements, les produits volatils et combustibles de la distillation du bois, et qui fut le véritable point de départ du système d'éclairage dont nous jouissons aujourd'hui.

Un autre mémoire de Lavoisier contient la description et la figure d'un appareil destiné à mesurer la tension des vapeurs, et dont on a jusqu'ici attribué l'invention au physicien anglais Dalton. Cet appareil se compose de quatre baromètres fixés parallèlement sur une planche divisée. La partie supérieure (chambre barométrique) du premier est vide comme dans les baromètres ordinaires. Celle du second renferme une goutte d'eau ; celle du troisième,

une goutte d'alcool; celle du quatrième, une goutte d'éther. Les tensions des vapeurs de ces liquides vont en augmentant dans l'ordre que je viens d'indiquer; en sorte que la dépression de la colonne de mercure est faible dans le second baromètre, plus grande dans le troisième, plus grande encore dans le quatrième. Voilà donc une découverte très-importante à porter à l'avoir du célèbre chimiste; aussi M. Dumas a-t-il pu dire avec raison que la lecture de cette partie du volume « étonnerait bien les physiciens. »

Je passe sous silence d'autres travaux de Lavoisier, moins intéressants pour nos contemporains, tels que l'analyse du gypse, des études sur les eaux naturelles et minérales, et même la construction du grand thermomètre installé par lui dans les caves de l'Observatoire de Paris, où l'on peut le voir encore. Mais je ne puis omettre de mentionner, ne fût-ce que pour mémoire, ses remarquables études sur la fermentation alcoolique, qui prouvent qu'il avait parfaitement saisi le véritable caractère de ce phénomène, et que sans pouvoir apporter dans ses analyses organiques la précision rigoureuse qu'on a introduite depuis dans ce genre d'opérations, il avait bien vu que le sucre, qui, par la fermentation, se dédouble en acide carbonique et en alcool, n'est autre chose que du charbon combiné avec de l'eau.

Dans une précédente séance (celle du 15 mai), M. Dumas avait donné connaissance à l'Académie de deux autres notes qui font également partie du troisième volume des œuvres de Lavoisier, et qui prouvent que la possibilité de prédire le temps au moyen d'observations météorologiques exactes et simultanées avait beaucoup occupé ce savant, et qu'il avait provoqué la création en France d'un grand nombre d'observatoires particuliers correspondant ensemble, et dont plusieurs avaient reçu de lui les instruments nécessaires. Lavoisier avait lu les premières observations de Borda à ce sujet; il en avait été vivement frappé et s'était entendu avec lui pour ouvrir des conférences auxquelles prirent part Laplace, d'Arcy, de Vandermonde, de Montigny, etc. Le résultat de ces conférences fut l'établissement des observatoires dont je viens de parler. Lavoisier pensait « que la prédiction des changements qui doivent arriver au temps est un art qui a ses principes et ses règles, qui exige une grande expérience et l'attention d'un physicien très-exercé; que les données nécessaires pour cet art sont : l'observation habituelle et journalière des variations de la hauteur du mercure dans le baromètre, la force et la direction des vents à différentes élévations, et l'état hygrométrique de l'air. Avec toutes ces données, dit-il, il est presque toujours possible de prévoir un jour ou deux à l'avance, avec une très-grande probabilité, le temps qu'il doit faire; on pense même qu'il ne serait pas impossible de publier tous les matins un journal de prédictions, qui serait d'une grande utilité pour la société. »

Il est bon de dire à quel propos M. Dumas a cité ce passage des œuvres de Lavoisier, avant même la publication du volume qui le renferme. Un savant italien, M. Matteucci, correspondant de l'Académie des sciences, avait

envoyé, huit jours auparavant, une note sur l'*Origine et la propagation des tempêtes en Italie*, au début de laquelle il retraçait en quelques mots l'histoire du vaste réseau de télégraphie météorologique, établi depuis peu d'années en Europe, et qui a déjà rendu aux marines des différents États d'importants services, en signalant un, deux et quelquefois trois jours à l'avance, l'apparition, sur un point quelconque du littoral européen, d'un trouble dans l'équilibre de l'air, et la direction suivie par le tourbillon qui caractérise presque toujours les perturbations graves de l'atmosphère. M. Matteucci faisait remonter à 1858 seulement l'idée première de cette belle institution, et il en attribuait l'honneur à l'Association britannique. Il se livrait ensuite à une critique assez sévère des présages « diurnes, » — il voulait dire, sans doute, quotidiens, — auxquels il reprochait de contenir ordinairement des indications très-ambiguës, et d'embrasser quelquefois la moitié et même les trois quarts de la rose, relativement à la probabilité des vents; il n'accordait en conséquence de valeur et d'utilité qu'aux seuls présages « extraordinaires », annonçant une perturbation considérable, qui embrasse de grandes étendues et doit nécessairement durer un certain temps. Il déclarait enfin avoir renoncé à tenir compte de la direction des vents et s'être contenté « de comparer les présages aux temps réels, en se limitant aux deux cas principaux, c'est-à-dire rétablissement du beau temps d'une part, et gros vent et mer très-agitée de l'autre. »

Il y a évidemment dans la manière dont M. Matteucci entend et pratique les observations météorologiques, des idées très-contestables, et M. Le Verrier, prenant la parole pour répondre à sa note, n'a pas eu de peine à les réfuter. Mais ce qui a surtout énu le savant directeur de l'Observatoire, et je dirai presque excité son courroux, a été d'entendre M. Matteucci attribuer à l'Association britannique l'initiative du service de télégraphie météorologique à l'établissement duquel M. Matteucci reconnaît cependant hautement que M. Le Verrier a pris une part très-considérable et, à certains égards, décisive. C'est sur ce point principalement que la discussion a pris un caractère passablement acerbe et partant regrettable. La réponse de M. Le Verrier à la première note de M. Matteucci a été insérée, non pas aux *Comptes rendus*, mais au *Moniteur*, ce qui, à mon sens, n'était point du tout sa place, et, ce qui est d'autant plus fâcheux, que la livraison n° 20 des *Comptes rendus*, annonçait que « l'exposé fait par M. Le Verrier, n'ayant pu être écrit en temps utile pour l'impression, serait inséré au *compte rendu* de la prochaine séance. » Il me semble qu'un recueil aussi sérieux, qui est censé donner la substance de tout ce qui se produit d'important au sein de notre sénat scientifique, ne devrait point offrir de semblables lacunes et manquer ainsi de parole à ses lecteurs.

Il s'agissait, en somme, d'une question de priorité entre la France et l'Angleterre. L'amour-propre national étant en jeu, plusieurs académiciens se sont empressés de venir prêter main forte à M. Le Verrier, en citant les



faits qui leur paraissaient de nature à faire pencher la balance du côté de la France. Ainsi M. Ch. Sainte-Claire-Deville a cité une phrase de la circulaire adressée aux physiciens, en août 1858, par les fondateurs de la Société météorologique de France, et qui est ainsi conçue : « Avant peu, l'Europe entière sera sillonnée de fils métalliques qui feront disparaître les distances, et permettront de signaler, à mesure qu'ils se produiront, les phénomènes atmosphériques, et d'en prévoir ainsi les conséquences les plus éloignées. » Et M. Dumas a lu, à son tour, le passage des œuvres de Lavoisier, que j'ai reproduit plus haut. Il a ajouté, à la vérité, que son intention ne pouvait être de réclamer, en faveur de Lavoisier, quelque chose qui ressemblerait à un droit de priorité quelconque, et qu'il voulait prouver seulement que si, à une époque où le physicien, placé au centre du réseau des observations, ne pouvait pas être averti des faits constatés, comme il l'est maintenant presque instantanément par le télégraphe, Borda, Lavoisier, Laplace et leurs émules confrères avaient jugé possible la prédiction du temps, dans beaucoup de cas, vingt-quatre heures à l'avance, à plus forte raison y a-t-il lieu d'encourager de telles études aujourd'hui. Enfin M. Élie de Beaumont a fait observer très-judicieusement que Lavoisier n'avait pu proposer d'employer la télégraphie électrique pour transmettre les observations; d'où il conclut que, lorsqu'on a parlé au sein de la Société météorologique, dès sa formation, en 1852, de se servir pour cet objet du télégraphe électrique, on a émis une *idée nouvelle*, « qui depuis lors a admirablement fructifié entre les mains de M. Le Verrier. »

Tout cela est à merveille, et voilà M. Matteucci battu à plates coutures. Je m'étonnerais seulement, si je ne savais que l'amour-propre national peut aveugler les meilleurs esprits, de n'avoir pas, dans ce débat, entendu prononcer les noms des illustres météorologistes dont M. Le Verrier n'a fait, non plus que le regrettable amiral Fitz-Roy et M. Ayré, et M. Marié-Davy, et M. Matteucci, que recueillir les idées et mettre à profit les enseignements et l'exemple. Je veux parler de Ch. Romme, de M. Kæmtz, de M. Dove, de M. Piddington et du commandant F. Maury. Il est bon d'être patriote, mais il faut, avant tout, être juste. Or, puisqu'on remontait jusqu'au siècle dernier pour chercher en France un savant qui eût songé à organiser et à centraliser les observations relatives aux pronostics du temps, il eût été juste de rendre hommage à ces vrais maîtres de la science météorologique, dont l'un était un savant français, et dont les autres n'ont que le tort que d'être nés en Allemagne, en Angleterre et aux États-Unis.

En 1806, Ch. Romme, associé de l'Institut, publiait ses *Tableaux des vents, des marées et des courants observés dans toutes les mers du globe, avec réflexions sur ces phénomènes*. Après lui, M. Kæmtz, le premier, a donné un corps à la météorologie et lui a imprimé le caractère de science positive. MM. Dove et Piddington ont découvert et formulé nettement la loi de rotation des vents et des tempêtes, dont la connaissance permet seule de

dire, lorsqu'un tourbillon se forme sur un point quelconque de la surface du globe, quelle sera sa marche probable. Enfin, M. le commandant Maury a réuni, dans sa *Géographie physique de la mer* (*Physical geography of the Sea*) et dans ses *Instructions nautiques* (*Sailing Directions*), tout ce que l'on savait avant lui et tout ce que lui-même avait découvert touchant les mouvements réguliers et irréguliers de l'atmosphère. Mais veut-on laisser de côté les théories et ne considérer que leur application à la prévision du temps et à l'échange, par voie télégraphique, des observations recueillies sur plusieurs points à la fois? Dans cette voie encore, MM. Fitz-Roy, Ayry, Le Verrier, Marié-Davy et Matteucci, et les sociétés météorologiques de Londres, de Paris et de Turin ont été devancés. « Le savant et patient observateur à qui nous devons l'important ouvrage sur la *Loi des Tempêtes*, M. Henri Piddington, disent MM. Zurocher et Margollé dans leur excellent livre *Les Tempêtes*, » l'un des premiers, appelé l'attention sur l'emploi du télégraphe électrique pour donner avis de l'approche des cyclones ou tempêtes tournantes. Dans un mémoire publié en 1842, il indiquait l'utilité de ces avertissements, en exprimant l'espoir de les voir prochainement adopter. Quelques années plus tard, le commandant Maury signalait aussi, dans l'introduction de son grand ouvrage (*Instructions nautiques*), les avantages de la télégraphie électrique fonctionnant dans un système général et centralisé d'observations météorologiques. « L'approche de la tempête, dit-il, serait « alors partout annoncée d'avance, sa marche serait signalée, et le fermier « dans son champ serait averti à temps, ainsi que le marin dans le port ; le « départ des navires serait retardé au besoin, et l'on verrait diminuer la « quantité de ces naufrages qui, sur mer, se traduisent annuellement par « des pertes variant de 2 à 6 millions de dollars. »

M. Maury ne s'est pas contenté d'indiquer ce qu'il y avait à faire. Ce fut à son instigation que le gouvernement américain convoqua, il y a plus de douze ans, toutes les nations civilisées à un congrès dont le but était d'établir un plan uniforme dans les observations météorologiques faites à la mer. Ce congrès s'ouvrit à Bruxelles au mois d'août 1853, et adopta, conformément aux idées de Maury, la méthode d'observation suivie aujourd'hui sur les bâtiments de toutes les nations représentées au congrès, savoir : de la France, de l'Angleterre, de la Russie, de la Suède, du Danemark, des Pays-Bas, de la Belgique, du Portugal et des États-Unis. Telle fut l'origine de la grande Association maritime, dont la fondation doit être considérée comme un des faits les plus importants et les plus heureux de notre époque. De cette fondation à celle d'un réseau météorologique fixe, il n'y avait qu'un pas. Ce pas fut accompli d'abord en Amérique, à la suite de nombreuses pétitions adressées au congrès par les sociétés agricoles de la plupart des États de l'Union. Quant au réseau européen, lorsque M. Matteucci disait que l'initiative en était due à l'Association britannique, il ne faisait que répéter l'affirmation très-catégorique contenue dans le discours prononcé le 28 mars

1862 par l'amiral Fitz-Roy devant les membres de l'Institution royale de la Grande-Bretagne, discours qui a été traduit dans un recueil publié sous les auspices du ministère de la marine : *la Revue maritime et coloniale* (1862, 19<sup>e</sup> livraison). « L'idée de transmettre par le télégraphe, des stations les plus éloignées à un point central, les variations météorologiques, de manière à pouvoir quelquefois annoncer l'approche d'une tempête, disait l'illustre amiral anglais, a pris naissance dans une réunion de l'association britannique tenue en 1858, à Aberdeen... » etc. MM. Zurcher et Margollé, deux officiers de notre marine, dont le patriotisme ne saurait être mis en doute, tout en rendant justice au zèle éclairé que M. Le Verrier a déployé dans l'organisation du service français, n'hésitent pas à proclamer que la vaste organisation qui embrasse maintenant toute l'Europe a eu son point de départ en Angleterre. Et cela devait être; car l'Angleterre, puissance essentiellement maritime, est plus directement intéressée qu'aucune autre à la solution du problème trop longtemps dédaigné par les savants, au bénéfice des charlatans et des empiriques : la prévision rationnelle du temps.

ARTHUR MANGIN.

---

# REVUE CRITIQUE

---

- I. *La Crise philosophique*, par Paul Janet. 1 vol. — II. *Le Père céleste*, par Ernest Naville. 1 vol. — III. *Essai historique sur les Mémoires de Trévoux*, par le P. Sommervogel. 1 vol. — IV. *Histoire des gazettes de Hollande*, par M. Hatin. 1 vol. — V. *Leçons de littérature allemande*, par M. Heinrich. — VI. *Saynètes de Ramon de la Cruz*, traduites par A. de Latour. 1. vol. — VII. *Théâtre de Carlo Gozzi*, par Alphonse Royer. 1 vol.

## I

Il en est des maladies morales comme des maladies physiques ; quelques-unes, — les plus formidables précisément, — ont une sorte de périodicité, et reviennent, sinon à des intervalles égaux, au moins toujours dans des circonstances analogues.

L'athéisme est de ce nombre. Dans les temps anciens comme dans les temps modernes, cette monstrueuse doctrine s'est montrée fréquemment dans le monde, et toujours au milieu des mêmes symptômes sociaux. Repoussé chaque fois par l'horreur et l'effroi qu'il inspirait, l'athéisme est, chaque fois, rentré sous terre après un règne passager, mais pour reparaitre dès que le même état de choses se reproduisait, comme ces plantes vénéneuses, mais vivaces, qui repoussent aussitôt que la main de l'homme néglige d'en combattre la maligne vitalité. Les derniers siècles en offrent un frappant exemple. Trois fois depuis la Réforme, l'athéisme s'est levé au milieu de nous, et il y a entre ses apparitions d'étranges synchronismes.

La première fois, c'était de 1650 à 1660, à l'époque où vinrent échouer les dernières agitations des passions politiques et religieuses du seizième siècle. L'athéisme doctrinal se montra dans toute l'Europe en compagnie d'un athéisme pratique dont la trace subsistait encore dans les mœurs plus de vingt ans après, au temps de madame de Sévigné qui en parle avec une mystérieuse horreur, et de Saint-Simon qui en fait çà et là, dans ses Mémoires, d'effroyables peintures. Les attaques de Descartes, la renaissance

vigoureuse du catholicisme en France et dans quelques autres États, enfin le mouvement de piété qui l'emporta chez les protestants, arrêtrèrent cette manifestation pour un siècle.

Ce n'est qu'au milieu du dix-huitième siècle, en effet, que l'athéisme reparut en France. Au premier moment, il se montra dans des écrits isolés et plus ou moins circonspects ; mais, en 1760, il fit irruption dans l'*Encyclopédie*, qui devint le centre d'une véritable conspiration contre Dieu. Alors commença, si l'on ose se servir de ce terme, une croisade irréligieuse qui dura quarante ans, et qui aboutit, par la révolution française, à la proscription des prêtres et au culte de la déesse Raison. Mais la guillotine gâta l'affaire. Il y eut une réaction générale qu'inaugurèrent, en politique, le Concordat, en poésie, le *Génie du Christianisme*, et qui fut continuée, dans la philosophie, par Maine de Biran, Royer-Collard, Laromiguière et M. Cousin.

On crut en avoir fini alors avec l'athéisme et le matérialisme. La philosophie se flatta de les avoir vaincus seule, et se crut en état d'empêcher seule leur réapparition. Il faut voir quelle naïve confiance elle avait, il y a vingt ans encore, dans sa victoire et dans sa force : « L'athéisme a disparu à peu près complètement de la philosophie, écrivait M. Franck, en 1844, en tête du *Dictionnaire des sciences philosophiques*, que publiait « l'école de M. Cousin ; les progrès d'une saine psychologie en rendront le « retour à jamais impossible. »

Or, quinze ans s'étaient à peine écoulés depuis que l'éclectisme s'était ainsi rassuré lui-même contre le retour de son vieil ennemi, qu'une plume éloquente le lui montrait présent à son foyer. Cette plume était celle d'un prêtre, on la suspecta. Vainement le P. Gratry dénonça l'hégélianisme et ses inévitables conséquences : on ne crut pas au péril.

Mais voici que, juste à un siècle de distance de l'*Encyclopédie*, et à deux siècles de Hobbes et des athées contemporains de Descartes, nous voyons se produire non-seulement un plus ou moins grand nombre d'écrivains sans religion, mais une nouvelle croisade antichrétienne, antithéiste. L'athéisme, renaît plus fort, plus hardi, plus dédaigneux de l'opinion qu'en 1660 et en 1760. En Allemagne et en Angleterre, il fait école et compte ses adeptes par milliers ; en Italie, il se distingue par l'audace de ses négations ; chez nous, il s'affiche et se pousse ; un moment il a été à la tête de l'École normale et a frappé à la porte de l'Académie des sciences morales et politiques ; peu s'en est fallu qu'il n'entrât, enseignes déployées, au sein de l'Académie française, et, à l'heure où nous écrivons, il assiège encore les avenues du palais Mazarin. Aussi le cri poussé par le P. Gratry est-il répété maintenant partout ; et l'éclectisme, qui s'y était montré particulièrement sourd, y joint lui-même aujourd'hui sa voix. « L'idée de Dieu est en péril parmi nous ! » disait il y a un an, au début d'une brillante défense de cette idée, l'un des derniers héritiers de M. Cousin.

Ce « péril, » que signalait M. Caro<sup>1</sup>, un de ses aînés dans l'enseignement universitaire, M. Paul Janet, en fait aussi en ce moment l'aveu.

« Il est inutile de le cacher, dit-il dans un livre qu'il vient de publier sur la crise que traverse la philosophie, l'école spiritualiste a subi, depuis dix ou quinze ans, un échec des plus graves. Elle n'est plus la maîtresse de l'opinion : de toutes parts, des objections, des critiques, des imputations, justes ou injustes, mais très-accréditées, s'élèvent contre elle ; elle subit enfin une crise redoutable. Après tout, s'il ne s'agissait que d'une école, on s'en consolera : nulle école n'est éternelle, ni absolument nécessaire, mais il y a ici plus qu'une école, il y a une idée, l'idée spiritualiste. C'est cette idée, dont les destinées sont aujourd'hui menacées par le flot le plus formidable qu'elle ait essayé depuis l'*Encyclopédie*, et qui emporterait avec elle, selon nous, si elle devait succomber, la liberté et la dignité de l'esprit humain. »

Nous voilà bien loin des espérances dont se berçait, il y a vingt ans, l'école à laquelle appartient M. Paul Janet. Vainement, après être convenu de la déception qu'éprouve aujourd'hui l'éclectisme, l'auteur s'efforce-t-il d'en atténuer la gravité et de montrer dans l'athéisme qui surgit le germe « d'un nouveau spiritualisme » qui, le jour où, de part et d'autre, on y mettra un peu de bonne volonté, ne se distinguera de l'ancien que « par une nuance qui peut devenir elle-même aussi petite qu'on le voudra. » Le mal est plus profond, la rupture plus radicale que ne le croit, ou peut-être que n'ose le dire M. Janet, car il tient à un état général de l'esprit en Europe. Comme M. Caro, M. Janet n'a étudié l'athéisme nouveau qu'en France. Mais là n'est pas son seul foyer, ni peut-être le plus incandescent ; l'athéisme sévit partout, et partout il a envahi le domaine entier de la science.

## II

Un livre qui a paru depuis quelques semaines, et dont le titre tout mystique est loin de faire soupçonner l'importance, *le Père céleste*, par M. Naville, nous fournit à cet égard les plus alarmantes révélations.

Pas plus que M. Janet et M. Caro, M. Naville n'appartient à ce monde clérical qu'on accuse de pusillanimité intellectuelle et de mauvais vouloir envers la science ; ce n'est pas même un catholique ; c'est un protestant de Genève, homme aussi connu pour l'élévation que pour la fermeté de son esprit. Indépendant de caractère et d'idées ; chrétien picux, mais exempt de ce que, dans le langage poli de la presse incroyante, on appelle bigotisme religieux ; plutôt hardi que timide en matière de philosophie, M. Na-

<sup>1</sup> *L'idée de Dieu*, par M. Caro, 1 vol. in-8°, 1864.

ville ne saurait être soupçonné de prévention ou de vaine crainte. Bien moins encore saurait-il l'être d'ignorance à l'endroit des questions dont son livre s'occupe. La philosophie a été l'objet spécial des études de M. Naville, et Genève, qu'il habite et où se répercutent en liberté toutes les voix du dehors, l'a mis en position d'en mieux étudier le mouvement qu'il n'eût pu le faire ailleurs.

Or, non-seulement M. Naville s'écrie, comme MM. Caro et Janet, que le spiritualisme a subi un grave échec et qu'il est en péril en France, mais il le déclare partout menacé. Son livre nous montre l'athéisme en armes dans toute l'Europe et marchant avec une sorte de concert à l'assaut de Dieu.

« Il y a vingt-cinq ou trente années environ, dit M. Naville, un écrivain allemand publia une pièce de vers qui commençait ainsi : « Nos cœurs se serrent, émus d'une pieuse tristesse, à la pensée de l'ancien Jehovah qui se prépare à mourir. » C'était une complainte sur la mort du Dieu vivant ; et l'auteur, en fils bien élevé du dix-neuvième siècle, accordait quelques larmes poétiques aux funérailles de l'Éternel. J'étais jeune, lorsque ces paroles étranges tombèrent sous mes yeux, et elles me causèrent une sorte d'éblouissement sinistre, qui les a pour jamais, je le pense, gravées dans ma mémoire. Dès lors j'ai dû reconnaître à bien des symptômes que ce n'était pas là un fait exceptionnel, mais que des hommes influents, des écoles fameuses, des tendances importantes de l'esprit moderne s'accordent à proclamer que le temps de la religion est fini, de la religion sous toutes ses formes, de la religion au sens le plus large de ce mot. »

En effet, l'athéisme existe aujourd'hui à l'état de doctrine et plus ou moins avoué, plus ou moins nettement formulé, dans toutes les contrées où il ose parler haut. Le recensement auquel s'est livré M. Naville ne laisse, hélas ! aucun doute à cet égard. Partout, dit-il, la négation de Dieu se produit et partout uniformément : ou l'on affirme que la Nature, c'est-à-dire la matière, la forme privée d'intelligence, est le principe des choses ; — ou bien, reconnaissant à l'esprit un caractère qui l'élève au-dessus de la nature, on soutient que l'humanité est le sommet de l'univers, et qu'au-dessus d'elle il n'y a rien. De là, par suite, deux espèces d'athéisme aujourd'hui :

La première date de loin chez nous. C'est un héritage du dix-huitième siècle qu'a généralement conservé la médecine ; celui-ci n'offre à l'étude rien de neuf et de saillant.

Où les manifestations athées prennent un caractère de nouveauté frappant, c'est dans les monstrueuses et malsaines fantaisies du socialisme. Là Dieu n'est pas seulement écarté « comme une hypothèse inutile », selon le mot de Laplace ; il est repoussé avec colère comme un obstacle à la réalisation du bonheur général. Mais, pour suivre l'athéisme contemporain dans cette voie, il faudrait entrer dans le domaine de la politique, et M. Naville a tenu à rester sur celui de la philosophie.

Sur ce terrain, trois nuances d'athéisme se montrent chez nous : l'idéalisme de M. Vacherot, le positivisme de M. Littré et ce qu'on appelle la théorie critique de M. Renan. C'est à les combattre que se sont attachés MM. Caro et Janet, dans les deux ouvrages que nous avons mentionné plus haut. M. Naville, pour qui ces systèmes ne pouvaient avoir la même importance, se borne à les caractériser d'un trait. La négation de Dieu chez M. Vacherot est fondée, dit-il, sur la contradiction qui existe, selon lui, entre l'idéal et la réalité. L'homme ayant l'idée de la perfection et ne la trouvant ni dans le monde ni en lui-même, en concluait jadis à l'existence d'un être supérieur en qui elle devait se rencontrer. C'était mal raisonner, d'après M. Vacherot. La réalité et la perfection s'excluent à son sens. Dire de Dieu qu'il est parfait, c'est affirmer qu'il n'existe pas, puisque l'idéal n'est jamais réalisé. L'auteur n'en rend pas moins un culte à cet idéal qui n'est pas, et vers lequel il affirme pourtant que le monde gravite par la loi du progrès. Ce culte est beaucoup trop abstrait, ajoute M. Naville, pour réunir de bien nombreux sectateurs. Il ne peut devenir populaire qu'en se transformant. Et il se transforme en effet : l'idéalisme de M. Vacherot aboutit, par une évolution inévitable, au positivisme de M. Littré.

M. Littré supprime le Créateur dans la nature et la Providence dans l'histoire. Mais l'adoration qu'il enlève à Dieu, il la transporte à la nature, à laquelle il reconnaît des attributs tout à fait divins. En effet, comme le remarque finement M. Janet, lui qui bannit toute métaphysique, il en reconstitue une à son usage, laquelle frise sur plus d'un point celle de la vieille scolastique. Il n'y a pas loin des « *éternels moteurs d'un univers illimité* » qu'adore M. Littré à ces « *qualités occultes* » que proclamaient les mystiques rêveurs du moyen âge.

L'école positiviste, à son tour, se rapproche de celle à qui le nom de M. Renan sert d'enseigne, et qui explique tout, dit M. Janet, par « une sorte de ressort interne poussant tout à la vie, » — vieilleries stoïciennes, qui rappelle *le feu artiste* de Zénon et cette « âme du monde » qu'ont bien été obligés d'admettre ceux qui, dans l'antiquité, ne voulaient pas admettre Dieu. Aussi M. Naville, qui n'en fait de toute façon qu'un médiocre cas, appelle-t-il l'école de M. Renan « un rameau littéraire de l'école positiviste enté sur l'éclectisme de M. Cousin. » A prendre dans leur ensemble les écrits de ses membres, on y trouve, ajoute-t-il, « la prétention de borner la science à l'étude expérimentale de la nature et de l'humanité. On y trouve ensuite la prétention de comprendre et d'accepter toutes les doctrines. Au delà, rien. »

Voilà quel est chez nous le bilan de l'athéisme ; car on ne saurait regarder, ainsi qu'on l'a fait quelquefois, M. Taine comme une individualité philosophique distincte et réellement différente des écrivains en tête desquels marche M. Renan. M. Janet, qui, avec M. Caro, lui accorde un examen à part, finit par reconnaître lui-même l'identité fondamentale de leurs idées. « De



même, dit-il, que la philosophie de M. Taine peut se résumer dans l'idée d'une chaîne inflexible qui, par des liens de fer, attache et resserre tous les liens de l'univers, la philosophie de M. Renan se réduit à l'idée de la mobilité universelle et du perpétuel *devenir*. Mécanisme et fatalité, voilà le système de M. Taine ; transformation et mouvement, voilà celui de M. Renan. »

Adoration de la matière ou de l'homme, voilà par quoi, chez nous, on a remplacé jusqu'ici l'adoration de Dieu.

Passons le Rhin avec M. Naville : un système a régné sur le mouvement de la pensée spéculative de l'Allemagne et le domine encore. Inutile de nommer l'hégélianisme. La doctrine d'Hegel est puissante, mais enveloppée d'épais nuages. Il en reconnaissait lui-même l'imperméabilité, et tout le monde sait ce qu'il disait lui-même à cet égard : « Je n'ai eu qu'un seul disciple qui m'ait compris, et il m'a mal compris. » — « Si vous me demandez, dit en parlant du fondement de sa doctrine son plus habile commentateur en France, si vous me demandez comment j'entends la chose, je ne vous répondrai pas ; je ne l'entends pas du tout, et je ne crois pas que personne l'ait jamais entendue. »

Comment néanmoins un système si difficile à pénétrer est-il devenu populaire ? Parce qu'il s'est transformé, dit M. Naville. Le fond de la théorie d'Hegel est que l'univers s'explique par une idée éternelle. Cette idée, quoi qu'en ait dit le maître, se manifeste dans l'esprit de l'homme et pas ailleurs. L'homme est donc le sommet des choses ; c'est lui qu'il faut adorer. Ainsi, ajoute M. Naville, l'a-t-on entendu au delà du Rhin, car Henri Heine écrivait en 1850 dans la *Gazette d'Augsbourg* : « Je commence à sentir que je ne suis pas précisément un dieu bipède, comme M. le professeur Hegel me l'affirmait il y a vingt-cinq ans. »

L'adoration de l'homme, telle est la traduction populaire de la philosophie de l'idée. L'anecdote suivante que nous avons lue en plus d'un endroit atteste de quelle manière les élèves d'Hegel interprétaient la parole de leur maître. On était aux grands jours de l'idéalisme germanique. Un étudiant entrant chez un de ses confrères le trouva étendu sur son lit ou son sofa avec tous les signes d'une contemplation extatique. « Que fais-tu donc là ? » demanda le camarade. — « Je m'adore moi-même, » répondit le jeune adepte.

Ce fut Feuerbach qui dégaga l'athéisme contenu en germe dans la doctrine d'Hegel. L'œuvre de la science moderne était, d'après cet interprète, d'affranchir l'homme de Dieu. Mais cet homme affranchi de tout lien et de tout devoir, ce n'est pas l'homme individu, mais l'homme espèce, c'est-à-dire l'humanité. L'individu a des devoirs ; selon Feuerbach, il se doit à son espèce. — Plus de devoir d'aucune sorte ! répond Stirner, poussant plus avant les conséquences de la doctrine hégélienne. « Meure le peuple, meure l'Allemagne, meurent toutes les nations européennes, et que,

déarrassé de tous les liens, délivré de tous les fantômes de la religion, l'homme recouvre enfin sa pleine indépendance. » Voilà le dernier terme atteint, le culte du *moi* substitué à celui de l'humanité comme celui de l'humanité l'avait été à celui de Dieu.

Des journaux étaient fondés, des clubs organisés pour faire pénétrer ces doctrines dans les masses, quand la révolution de 1848 éclata, et, par la réalisation prématurée qu'elle en essaya, en compromit heureusement le succès. Alors une réaction puissante se manifesta, dit M. Naville, et produisit des effets salutaires; mais le but n'est pas complètement atteint. « L'Allemagne est restée, de nos jours, le foyer principal du matérialisme; et elle est malheureusement si riche, sous ce rapport, qu'elle peut se livrer à l'exportation et fournir des professeurs de la doctrine à d'autres pays de l'Europe. »

Nous regrettons que M. Naville s'en tienne à cet aperçu général; une enquête détaillée sur l'état présent des idées philosophiques en Allemagne amènerait, à en juger par l'échantillon qu'il nous en offre dans l'analyse du petit volume du docteur Büchner (*Force et matière*), de curieuses et instructives révélations.

La constitution intellectuelle de l'Angleterre est plus saine. Toutefois, l'esprit d'irréligion et les doctrines matérialistes y font aujourd'hui des progrès rapides. Un écrivain sérieux, M. Pearson, indique un relevé statistique d'après lequel les publications anglaises franchement athées se sont élevées, dans l'année 1831, à un chiffre de plus de six cent quarante mille exemplaires. Le scepticisme et l'hégélianisme s'y glissent peu à peu et s'y insinuent même dans les travaux des théologiens, comme l'ont témoigné les débats du fameux procès des *Essays and Reviews*. Les exportations du positivisme français n'y ont pas moins de succès que celle de l'hégélianisme allemand. Tandis que M. Stuart Mill et miss Martineau accommodent les idées de Fourier au goût du monde *fashionnable*, dans les régions inférieures de la société se propage, sous le nom de *sécularisme*, une secte radicale dont l'objet est la destruction de l'Église établie et de l'ordre social actuel, et qui professe l'athéisme, au moins à titre provisoire. L'existence de l'âme et celle de Dieu sont reléguées par les adhérents au nombre des questions dont il serait oiseux de s'occuper, avec cette étiquette sur le sac: *Non résolue*. Réaliser la vie sans Dieu, tel est le but de la secte. Elle emploie comme moyens de propagande, des journaux, des livres, des *meetings*. Elle a, dans Londres, cinq salles de lecture, et vingt et une pour tout le royaume-uni, réparties surtout dans les villes manufacturières. Chez nous, on se hâterait d'étouffer les manifestations de cette secte, et naturellement on en concourrait ainsi à sa propagation et on en augmenterait le danger: En Angleterre, on la laisse se déconsidérer elle-même par la liberté qu'on lui accorde de parler et de se recruter. Pour le moment, et naturellement par suite de ces

facilités, ses actions sont en baisse. Cela se comprend après des accidents comme celui-ci : Un jour, un orateur *séculariste* avait débité un discours véhément en faveur de la vertu. Au moment où il venait de se rasseoir, un agent de la police l'invita à le suivre : l'orateur de la vertu venait d'être condamné pour vol à douze mois de travaux forcés !

Avec son intempérance méridionale et ses vieux ferments de haine anticléricale, l'Italie a plus à craindre que tout autre pays de l'invasion des doctrines allemandes. Déjà, en effet, l'hégélianisme s'installe avec un certain éclat à l'université de Naples, et rien n'autorise à espérer, dit M. Naville, que cette doctrine ne produira pas, sur les rives de la Méditerranée, la même dissolution de la pensée philosophique qu'elle a produite sous le ciel de l'Allemagne. C'est du reste chose accomplie dans le nord de la péninsule. Deux écrivains influents, MM. Ferrari et Franchi, dont l'un occupe une chaire publique à Milan, professent publiquement, le premier, un scepticisme farouche, le second, un athéisme cru. « Le monde est ce qu'il est, et *parce qu'il est*, dit M. Antonio Franchi, avec l'accent de colère d'un homme qui brûle ce qu'il a adoré (l'écrivain qui prend le nom de Franchi est, dit-on, un prêtre apostat); toute autre raison de son essence et de son existence ne peut être qu'un sophisme ou une illusion. » Et l'enseignement qui repose sur une telle base est reçu, assure-t-on, avec applaudissement par la jeunesse des provinces lombardes.

M. Naville s'arrête ici de son enquête. Tout incomplète qu'elle est, puisque le nord et le midi de l'Europe y figurent à peine, elle offre des renseignements aussi neufs et aussi curieux que tristes. Personne, avant M. Naville, n'avait présenté ainsi, dans son ensemble, ce tableau des dispositions actuelles de la philosophie à l'endroit des questions fondamentales de la vie, ce grand effort de l'orgueil humain pour se soustraire à Dieu. Ce sera le mérite très-distinct et très-grand de l'auteur du livre que nous analysons d'avoir, en poussant après d'autres le cri d'alarme, signalé les principaux postes de l'ennemi et fait le dénombrement de ses forces. Sans doute, l'athéisme a levé son drapeau ailleurs encore qu'en Allemagne. En Angleterre et en France; il fait, et depuis longtemps, une guerre plus ou moins sourde au christianisme et à la philosophie dans les universités de la Russie, dans les écoles de la Hollande, de la Suède et du Danemark, ainsi que dans les conciliabules des sociétés secrètes de la péninsule hispanique; mais c'est du sort qui l'attend sur les bords de la Seine et du Rhin que dépend l'avenir de la société. Éclairer les grands centres d'action morale sur les dangers que recèlent les doctrines qui se développent dans leur sein, est un devoir pour quiconque connaît ces doctrines et les périls qu'elles recèlent. C'est là aussi la tâche que s'est proposé M. Naville dans la seconde partie; il ne se borne pas à dénoncer le mal, il l'attaque et le combat en adversaire exercé. Les sept discours dont se

compose son volume sont coordonnés dans ce but. Le premier, sorte d'introduction au sujet, est consacré à déterminer l'idée de Dieu, cette idée qui est en péril parmi nous, comme s'exprime M. Caro, à en écarter les fausses conceptions, à en chercher les origines et à en préciser les limites : précaution nécessaire pour assurer les bases de la discussion contre les athées et leur ôter les moyens d'équivoquer ; car s'il en est, parmi eux, qui acceptent résolument leur nom, beaucoup n'ont pas ce courage et font à leur athéisme un masque de vieux termes, mal définis, et d'une phraséologie fallacieuse. Du reste, en demandant quel sens il faut donner au mot Dieu, M. Naville ne vient pas, dit-il, proposer une définition métaphysique, un système qui lui serait personnel ; il cherche quelle est, en fait, l'idée de Dieu au sein de la société moderne, dans les âmes qui vivent de cette idée, dans les cœurs dont elle fait la joie, dans les consciences dont elle est le soutien. Il prend donc l'idée de Dieu telle qu'elle est dans la tradition, pour l'étudier dans ses rapports avec la raison, le cœur et la conscience de l'homme, montrant qu'elle est la vérité, parce qu'elle satisfait la conscience, le cœur et la raison, et que, sans elle, il n'y a que ténèbres et douleurs pour l'humanité.

Un second discours, le plus beau, le plus éloquent peut-être, et qui n'est, à vrai dire, que le développement du premier, est consacré à exposer quelles sont, pour la vie humaine, les conséquences de la suppression totale de l'idée de Dieu. Sans Dieu, pour l'individu, pas de vie intellectuelle : la raison s'éteint ; — pas de vie morale : la conscience s'oblitére ; — pas de joie : le cœur se dessèche. Sans Dieu, pour l'homme en société, pas de liberté civile ni religieuse, pas de justice, pas de charité, parce que l'égoïsme alors s'installe au pouvoir et devient la suprême loi. M. Naville a mis avec éclat ces grandes vérités en évidence. C'est dans ce discours même qu'il faut en lire la démonstration. Il y a là, notamment sur les dernières propositions que nous venons de résumer, c'est-à-dire sur la nécessité de la foi en Dieu comme garantie de la liberté de conscience, comme gage de justice et d'humanité pour des sociétés politiques, des pages d'une remarquable élévation et parfois d'un grand charme de style. Qu'on nous permette, quoique cet article soit déjà long, d'en citer un passage :

« Des écrivains sceptiques, dit M. Naville, affirment que la tolérance, loin d'être venue de la foi, est née de son affaiblissement ; et tirant la conséquence de leur affirmation, ils recommandent la diffusion de l'esprit de doute comme le meilleur moyen de fonder la liberté de conscience. Nous sommes ici en présence du vieil argument qui conclut de l'abus à la suppression de l'usage. On persécute au nom de la religion : supprimons la foi, et nous aurons la paix. On a ouvert des prisons et dressé des bûchers au nom de Dieu : supprimons Dieu et nous aurons la tolérance. Voyez bien quelle est la portée de cette argumentation. Supprimons le feu, il n'y aura

plus d'incendies; supprimons l'eau, il n'y aura plus de noyés. Sans doute, mais l'humanité périra de sécheresse et de froid. »

Ne nous fions donc pas, pour la liberté de notre foi, aux gouvernements incrédules ou sceptiques. Il semble au premier abord, comme le dit M. Naville, que le doute doit fonder la tolérance, puisqu'il ne laisse attacher aucune importance aux opinions. C'est un jugement spécieux, comme celui qui plaçait dans la croyance la source des passions intolérantes. « Faisons encore une fois l'œuvre de la réflexion. Le premier effet du doute est bien d'incliner l'esprit à laisser un libre cours à toutes les opinions; mais le dédain n'est pas le chemin du respect, et le respect seul peut donner des bases solides à l'esprit de liberté. Les croyants sont, aux yeux du sceptique, des esprits faibles qu'il entoure d'abord d'une douce pitié. Mais ces esprits faibles s'obstinent; le sceptique s'aperçoit qu'ils ne s'inclinent point devant sa supériorité et osent peut-être se considérer comme ses égaux. Alors, l'irritation naît, et, nous la patte de velours, on sent percer la griffe. Le sceptique, en effet, a un dogme; il n'en a qu'un, mais enfin il en a un : la négation de la vérité. La foi des autres est une protestation contre ce dogme unique, dans lequel il concentre toutes les puissances de sa conviction. Il se passionne par cette négation; il se sent le représentant d'une idée dont il doit assurer le triomphe. Arrivent les soupçons : « Voilà des hommes qui pensent être les dépositaires du vrai! Ces croyants prétendus ne seraient-ils pas des hypocrites? » Placez au pouvoir des hommes ainsi disposés; qu'ils soient les maîtres de la société : que va-t-il advenir? Les croyances sont une cause de troubles : ce qui semblait une faiblesse innocente prend alors le caractère d'une folie dangereuse. Pour l'homme politique, la tentation d'extirper cette folie n'est pas loin. « Si on faisait disparaître cette source importante d'agitation? Si l'on déclarait que la conscience des particuliers appartient au souverain? Quel repos pour l'État! »

C'est bien cela! Voilà ce qu'il y a à attendre, en religion, des gouvernements qui font profession de n'en pas avoir. Non, pas de sécurité pour la conscience avec des pouvoirs qui ne croient pas à Dieu. Si donc les hommes, se croyant très-libéraux, qui nous prêchent aujourd'hui l'athéisme parvenaient à établir, pour une génération seulement, le règne complet de leurs doctrines, une honteuse servitude en serait le premier fruit.

Nous l'avons dit, quelles qu'en soient les variétés apparentes, il n'y a que deux sortes d'athéisme : ou la pensée s'arrête à la nature et s'efforce de trouver dans les corps le principe universel de l'existence; — ou bien, s'élevant au-dessus de la nature, la pensée s'arrête à l'humanité et aux éléments d'intelligence qui sont dans l'humanité sans remonter à l'Esprit infini, au Créateur. Tous les systèmes qui reposent sur l'exclusion de l'idée de Dieu rentrent dans ces deux-ci. Or, la nature et l'humanité suffisent-elles à résoudre l'énigme universelle du monde? En tout cas, y parviennent-elles mieux que la vieille et instinctive hypothèse de Dieu? Voilà ce qu'on est naturellement porté à se demander, et ce que se demande M. Naville dans

les discours IV et V, où il étudie la valeur des systèmes qui ont la prétention d'expliquer l'homme et la création sans recourir à Dieu. On n'attend pas que nous résumions ces longues et vigoureuses dissertations. Il suffira de les signaler aux lecteurs et de leur dire qu'ils y trouveront, d'une part, l'examen sévère des doctrines scientifiques les plus célèbres de notre époque, — moins, toutefois, celle des générations spontanées, dont nous nous étonnons que l'auteur n'ait point parlé, — de l'autre, la discussion rigoureuse des théories qui ont pour objet l'érection du culte de l'humanité; car, comme l'observe M. Naville, dans cette grande guerre contre Dieu, il ne s'agit, au fond, que d'un changement de culte. « Qui nie Dieu, défie toujours quelque chose, » et si, de nos jours, on fait tant d'efforts pour éliminer le principe éternel et intelligent, créateur et conservateur du monde, c'est pour lui en substituer un autre beaucoup moins compréhensible et surtout beaucoup moins sévère. Les impossibilités du Dieu-matière et l'immoralité du Dieu-humanité, voilà la thèse que soutient M. Naville avec autant de force que de modération dans les discours IV et V, qui sont, avec le discours II, les plus remarquables de son ouvrage. La nécessité d'un pouvoir créateur et conservateur est le sujet des deux derniers qui forment épilogue et achèvent de donner à ce travail le caractère d'un véritable traité.

L'autorité que ce livre emprunte au nom et au caractère de l'auteur, le sentiment d'équité qu'il respire, l'accent de charité qui y règne, le feront accueillir avec empressement partout. On pourrait, au point de vue français, y désirer parfois, dans la pensée, plus de relief, et dans le style une moins constante préoccupation d'élégance; mais, par suite de traductions qui en ont été faites dans les principales langues de l'Europe, sous les auspices de l'auditoire qui en a eu les prémices à Lausanne et à Genève, les discours de M. Naville ne sont plus seulement un ouvrage français, c'est une œuvre internationale et, partant, franche de contrôle.

### III

• Quand on descend la Saône en paquebot par une belle journée d'automne, on voit à gauche, quelques heures avant d'arriver à Lyon, s'étaler un amphithéâtre une jolie petite ville qu'un pont tout neuf relie à la rive opposée. « Trévoux! » cria le pilote en stopant et en accostant le quai. A ce nom, tout voyageur un peu instruit tève la tête, et plus d'une lognonne étrangère quitte son étui. C'est que cette ville a eu son jour de célébrité. De là, en effet, il y a un peu plus d'un siècle, partaient des jugements qu'on attendait avec impatience et souvent avec crainte à Paris et ailleurs... Ces jugements, hâtons-nous de le dire, étaient des jugements littéraires. Trévoux, en effet, a vu naître et a longtemps gardé l'un des plus anciens et plus re-

marquables recueils de littérature de l'Europe, aieul, avec le *Journal des Savants*, son aîné, de toutes nos *Revue*s d'aujourd'hui : nous voulons parler des célèbres *Mémoires pour l'histoire des sciences et des beaux-arts*, vulgairement connus sous le nom de *Journal de Trévoux*.

Comment cette petite capitale d'une province frontière et depuis si peu de temps française, fut-elle prise pour siège d'un tribunal de science et de goût qui entendait soumettre à sa juridiction, Paris, les provinces, et même l'étranger ? Quand commença et quand finit le *Journal de Trévoux* ? Quelle part prit-il aux querelles littéraires et scientifiques du temps ? Quelle influence exerça-t-il ? Que devint-il enfin, lorsque fut supprimée la Société fameuse qui l'avait établi et l'avait placé si vite et si haut dans la considération du monde de la science et des lettres ? C'est ce qu'on ne sait pas généralement et ce que nous ignorions, du moins en grande partie, nous-même avant d'avoir lu l'excellente notice que le P. Sommervogel vient de consacrer à l'histoire de ce recueil. Écrit dans un grand esprit d'équité, ce travail offre un vif intérêt et abonde en faits curieux.

Une libéralité singulière de Louis XIV en faveur du duc du Maine fut l'occasion des *Mémoires de Trévoux*. En 1682, le grand roi avait créé dans ses États une petite royauté en faveur de ce fils préféré. Pour réaliser cette monarchique fantaisie, il avait fait choix de la principauté de Dombes, l'une des plus récentes acquisitions de la couronne. Cette principauté était constituée sur le pied d'un État libre et indépendant : un parlement à Trévoux, capitale de la Dombes, un conseil privé séant à Paris, un chancelier résidant auprès du souverain, des États composés des trois ordres, rien n'y manquait pour en faire un joujou royal. Le duc du Maine, élève de madame de Maintenon, était un lettré, comme on sait. D'ailleurs, il était dans son rôle autant que dans ses goûts d'imiter Louis XIV en tout. Le duc voulut donc, comme lui, dit le P. Sommervogel, se faire aussi le protecteur des lettres, et, pour leur donner le moyen de se développer, il délivra un privilège à Pierre le Rouge, à l'effet d'exercer dans sa bonne ville de Trévoux la profession d'imprimeur. Toutefois, jusqu'en 1700, l'imprimerie privilégiée de la capitale de la Dombes avait fait peu d'affaires. Est-ce simplement, comme l'a dit un naïf écrivain, pour procurer du travail à cet établissement, que les jésuites proposèrent à Étienne Ganeau, successeur de Pierre le Rouge, de demander l'autorisation d'entreprendre un recueil mensuel de littérature et d'art dans le genre du *Journal des Savants* qui existait depuis un demi-siècle en France, et des journaux de critique et d'érudition qui se publiaient à l'étranger ? Il est permis d'en douter. La sollicitude de la Société se portait plus haut. La plupart des journaux littéraires qui paraissaient à l'étranger étaient protestants. Les jésuites, en créant les *Mémoires de Trévoux*, voulurent évidemment leur opposer une concurrence catholique. Ils n'émirent pas cette idée dans la demande qu'ils adressèrent au duc du Maine par la main de leur imprimeur, mais ils l'avouèrent plus

tard dans leur journal : « Le grand cours des journaux hérétiques fit naître à monseigneur le duc du Maine l'idée d'un journal où l'on eût principalement en vue la défense de la religion, » lit-on dans le numéro du mois de février 1712.

Les *Mémoires de Trévoux* furent donc une œuvre de polémique et de propagande religieuse. C'est une pensée trop conforme à celle qui a présidé à l'institution même de la Compagnie de Jésus, pour qu'il faille en faire honneur au souverain dans les domaines duquel l'entreprise s'exécuta. C'était pour obtenir et garder plus sûrement l'autorisation de publier leur journal, que les habiles rédacteurs en prêtaient ainsi l'idée au prince dont ils avaient besoin. Reste à se demander cependant pourquoi les jésuites, dans leur dessein de combattre l'influence des *Revue*s protestantes, imaginèrent d'aller se poster à l'extrémité de la France, au lieu de se placer au centre, où le roi, à qui leur intention ne pouvait que plaire, ne leur eût point sans doute refusé les autorisations nécessaires. Le livre du P. Sommervogel ne fournit pas de réponse à cette question. L'auteur nous apprend seulement que si cette « batterie élevée contre le protestantisme » ne fut pas placée à Paris, c'est à Paris que l'on prit les soldats chargés de la servir. Ils devaient avant tout, dit-il, être initiés aux études sacrées, habiles dans la théologie et capables d'en soutenir les principes, inébranlables dans leur attachement à la pureté de la foi et de la doctrine, mais ils devaient de plus avoir des connaissances assez étendues dans les différentes branches des sciences humaines, pour n'en négliger aucune, dans une publication destinée à les embrasser toutes.

La Compagnie n'en manquait pas ; le collège Louis-le-Grand comptait une élite de professeurs dont l'autorité était reconnue et acceptée, et que Piron, au dire de l'abbé Maury, appelait plaisamment *la chambre ardente des réputations littéraires*. C'est parmi eux que furent choisis les premiers rédacteurs des *Mémoires de Trévoux*. Nous laissons à penser si leurs jugements durent être remarqués et si les auteurs qui furent l'objet de leurs critiques s'y montrèrent sensibles. A cette époque les écrivains n'avaient pas encore appris à feindre l'indifférence et à opposer à la presse un dédain calculé ; ils criaient franchement et mordaient de leur mieux la main qui leur donnait les écrivains.

Ainsi fit le vénérable législateur du Parnasse. Malgré son âge et la haute position qu'il occupait dans la littérature, Boileau se conduisit en enfant avec les journalistes de Trévoux. L'un d'eux, le P. Buffier, avait parlé de lui, à l'occasion d'une édition de ses œuvres faite en Hollande, et où l'on avait noté tous les traits que le poète français avait empruntés aux Latins. Le P. Buffier les avait comptés, et il résultait de son relevé que, dans l'aveu que Despréaux avait fait lui-même, avec une apparente franchise, de ces importations littéraires, il en avait dissimulé plus des trois quarts. Brossette, qui lut le premier l'article, le dénonça avec indignation à son ami d'Auteuil. Le



satirique prit feu, et, comme le lui conseillait son maladroit correspondant, répondit par une épigramme capable, selon lui, de faire pleurer les journalistes qui avaient osé l'attaquer. Le vieux lion s'abusait: l'âge lui avait limé les dents. La pièce: *Aux révérends pères auteurs du Journal de Trévoux* mâchonne au lieu de mordre. Quant aux cinq vers qu'il leur lança deux ans après dans sa satire XII<sup>e</sup>, on ne saurait y voir un trait: c'est un gros coup de béquille.

Les journalistes de Trévoux eurent, vers la même époque, maille à partir avec J. B. Rousseau, poète également peu endurant, comme l'on sait. Ils avaient critiqué, on ne saurait cependant plus 'bénignement, la traduction des *Odes d'Anacréon*, par M. la Fosse, travail depuis longtemps oublié et parfaitement digne de l'être. De la Fosse ne répondit pas; mais il avait pour ami J. B. Rousseau. Le grand lyrique se crut blessé dans la personne de son confrère et répondit par deux épigrammes à sa manière, c'est-à-dire remplies de plus de venin que d'esprit.

Les savants, quoiqu'on ne l'ait pas dit en vers latins, comme on l'a fait pour les poètes, sont une race très-irritable aussi. Le *Journal de Trévoux* l'éprouva dès les premiers jours de son existence. Le Clerc, Basnage, Huet lui-même dont les ouvrages avaient été l'objet de quelques attaques, crièrent à l'injustice et à la calomnie, et firent des réponses pleines d'injures. Aucun d'eux, toutefois, n'égala dans ce genre d'aménités le rédacteur des *Acta eruditorum* de Leipzig, qui, sous le nom de *Gerardus Tellesius*, prit la défense de Sainte-Marthe et du *Gallia christiana* contre les journalistes de Trévoux. Ces jésuites sont, pour le docteur protestant, des êtres *stupides* dont la *malveillance* n'a d'égale que l'*impuissance*, des *ignares* dont le besoin de mordre est plus impérieux que celui des *chiens*. Il est vrai que cela est dit en latin, et que

Le latin, dans les mots brave l'honnêteté.

Si c'est sincèrement, ainsi qu'ils le disaient dans leur préface, que les rédacteurs des *Mémoires de Trévoux* avaient compté, en disant avec modération la vérité à tout le monde, n'indisposer et n'irriter personne, ils durent être détrompés de bonne heure.

Du reste, s'ils furent déçus à cet égard, ils en prirent vite leur parti, et l'on ne voit pas que leur critique ait jamais fléchi devant les invectives qu'elle leur attirait. Il est vrai de dire que les *Mémoires de Trévoux* valaient à leurs auteurs au moins autant de compliments que d'outrages. Partout, à l'étranger comme en France, chez les protestants comme chez les catholiques, on comptait avec eux ou sur eux. Ce qui, avec le bon goût, l'esprit, la grâce du langage, faisait la distinction de leur recueil, c'étaient la variété et la piquante originalité des travaux.

Cette variété, cette originalité tenaient à la libéralité d'esprit qui prési-

daît à la direction. On se trompe singulièrement quand on croit qu'il n'existe aucune liberté personnelle dans la Compagnie de Jésus, et que le but auquel tend la règle est l'effacement des individualités. Rien n'est plus loin de l'esprit de saint Ignace que cet idéal socialiste qui tend à jeter tous les membres d'une société dans le même moule. C'est ce dont témoignent les *Mémoires de Trévoux*, au dix-huitième siècle, ainsi que, de nos jours, les *Études de philosophie religieuse*. On connaît ce dernier recueil dont le succès va grandissant chaque année ; on sait que, unis sur le fond des doctrines, les religieux qui le rédigent professent leurs sentiments particuliers avec une complète indépendance.

Il en était ainsi dans les *Mémoires de Trévoux*. D'accord sur les principes, les Pères qui y écrivaient avaient leurs coudées franches en tout ce qui n'était qu'opinion. Jamais on n'essaya d'y faire régner cette unité secondaire qui étouffe et détruit tout chez nous. Aussi les *Mémoires* comptèrent-ils parmi leurs rédacteurs tout ce qu'il y avait d'esprits distingués dans la Compagnie, le P. de Tournemine, le P. Berthier, le P. Bougeant, le P. Berruyer, le P. Ducerceau, le P. Castel, l'ami et le conseiller de Montesquieu, et jusqu'à cet excentrique P. Hardouin dont les idées sur les écrivains de l'antiquité firent scandale dans leur temps, mais qui, dans le nôtre, avec les tempéraments qu'une étude plus approfondie y eût introduits, auraient peut-être valu à leur auteur la célébrité d'un Niebuhr.

C'est, nous n'en doutons pas, pour avoir été rédigés par des hommes d'une personnalité complète, que les *Mémoires de Trévoux* se firent une si belle place dans la littérature et acquirent tant d'autorité. Ils étaient une des premières *Revues* littéraires de l'Europe quand fut supprimée la Société qui les avait fondés. On essaya de les continuer avec d'autres éléments ; mais on ne réussit qu'à remplacer une mort violente par une lente agonie.

Le souvenir de ce recueil allait s'effaçant tous les jours. En le rappelant à l'attention, en cherchant à montrer l'importance qu'il a eu, la place qu'il a occupée, le rôle qu'il a joué, les précieux renseignements qu'il peut encore fournir, le P. Sommervogel, dont le travail a plus de valeur que de volume, a mérité mieux que la reconnaissance de son ordre : il a acquis des droits à celle de quiconque s'intéresse à l'honneur des lettres françaises.

#### IV

Nous chercherions vainement une transition autre que celle qui résulte du caractère de périodicité qui leur est commun, pour passer de l'*Essai historique sur les Mémoires de Trévoux* du P. Sommervogel à l'*Histoire des gazettes de Hollande* de M. Hatin. Tout distingue ces publications. L'hono-

tabilité est toutefois ce qui met le plus de différence entre elles. Les *Gazettes de Hollande* (ou, comme on disait, la *Gazette de Hollande*, bien qu'il n'y ait jamais eu en Hollande un seul journal portant ce titre) furent, en effet, pour la plupart, des entreprises d'une délicatesse contestable et d'une moralité douteuse. Elles n'en avaient pas moins des sectateurs très-nombreux et très-haut placés à la tête desquels il faut mettre le grand roi. Louis XIV, en était le lecteur le plus assidu. Peu de souverains furent plus curieux que lui de l'opinion de l'étranger sur son gouvernement. Sachant combien les gazettes de Hollande étaient lues en France et au dehors, et ne doutant pas qu'elles ne fussent à vendre, il eut, dit-on, la pensée de les acheter, ou au moins de s'en assurer la faveur. Catinat pensait comme lui à cet égard, paraît-il, et il aurait même présenté au Conseil un mémoire sur la nécessité et les moyens de se servir des journalistes et des pamphlétaires de profession pour défendre la politique de la France à l'étranger. Mais ce moyen si largement employé de nos jours par les gouvernements, ne paraît pas avoir été généralement compris chez nous aux dix-septième et dix-huitième siècles.

Ce n'était pas le roi seul qui recherchait les journaux hollandais. La société française, qui était tenue au régime de la *Gazette* de Renaudot, et qui voyait s'accomplir tant d'événements importants dont le secret lui était inconnu, accueillait avidement tout ce qui arrivait par voie de contrebande sur les causes qui les avaient produits et les personnages qui y avaient joué un rôle. Cette curiosité excitée par la maigre dose de publicité dont on jouissait chez nous faisait la fortune des journalistes étrangers. Sans être entièrement libres, comme on l'a cru, ceux-ci avaient, pour la publication de leurs feuilles, une assez grande latitude. Éminemment doués, comme c'est le propre des Hollandais, de l'esprit des affaires, ces honnêtes marchands avaient vite compris quel excellent article d'exportation ce pouvait être pour eux que des nouvelles dont le public se montrait si avide, et, en conséquence, ils en avaient facilité, par tous les moyens en leur pouvoir, la fabrication et le débit. Comme le français était, dès lors, compris et parlé par tout ce qu'il y avait de gens instruits en Europe, ce fut dans notre langue qu'ils exploitèrent cette branche d'industrie. Les ouvriers ne manquaient pas et ils n'étaient pas chers. Il est vrai, qu'ils étaient rarement bons ; mais leurs produits ne s'en écoulaient pas moins, car les consommateurs n'y regardaient pas de très-près. L'Angleterre et l'Allemagne, où il en passait le plus, n'étaient pas puristes, il s'en fallait de beaucoup. Pourvu que les médisances, les calomnies, les méchancetés plus ou moins fines contre un pays qu'on jalousait ou avec qui l'on était en guerre, se comprissent ou se devinassent, on n'en demandait pas davantage. En France, on criait bien à la profanation, on s'indignait contre l'invasion du néologisme, comme Racine qui se désolait qu'un gazetier osât écrire : *recruter*, au lieu de : *faire des recrues* ; mais on n'en dévorait pas moins ce mauvais

langage, lorsqu'on pouvait s'en procurer la jouissance, et l'on contribuait ainsi à faire prospérer le commerce hollandais et le style réfugié.

Les bons moments pour ce commerce de nouvelles étaient, paraît-il, les périodes de guerre, parce qu'alors les États laissaient toute liberté à la presse. Mais dans les intervalles de paix, le Roi faisait des remontrances, et les gazetiers étaient tenus plus court. De nombreuses traces de ces interventions de la diplomatie dans les affaires de la presse existent à la bibliothèque de Leyde, et M. Hatin en rapporte plusieurs. Ce n'était pas, du reste, le roi de France seulement qui réclamait contre l'insolence des gazetiers, c'étaient les rois d'Angleterre, d'Espagne, de Pologne, les tzars de Russie, tous les souverains, enfin, qui réclamaient contre la licence des folliculaires aux gages des imprimeurs de la sérénissime république.

Les gazettes de Hollande n'avaient donc pas une existence tranquille, ni surtout assurée. Il en est peu qui aient vécu longtemps. Aussi, bien qu'il y en ait été publié beaucoup, en reste-t-il aujourd'hui peu de traces, et, de celles qu'on possède, pas une, croyons-nous, n'existe à l'état de collection complète. Des numéros sans suite, voilà tout ce que nous en offrent les bibliothèques les mieux pourvues. M. Hatin a relevé les titres d'une trentaine avec des détails intéressants sur leurs rédacteurs, leurs éditeurs et les circonstances de leur publication.

Outre les *Gazettes* proprement dites, c'est-à-dire les feuilles contenant des nouvelles, il y avait, en Hollande, des recueils périodiques consacrés à la discussion de la conduite et des projets des souverains. Ces espèces de revues politiques portaient généralement le nom de *Mercur*es.

Outre ses gazettes et ses mercures, la Hollande fabriquait des petites feuilles satiriques qui portaient le nom de *Lardons*, et qui, toute proportion gardée, étaient à la presse de ce temps ce qu'ont été *le Corsaire* et *le Charivari* à celle de notre époque. La trace de ceux-ci est la plus difficile à retrouver, et il n'en reste que de très-rares échantillons. Il paraît, du reste, par ce qu'on en connaît, que, comme aujourd'hui, le succès ne couronnait pas très-fréquemment les efforts des pauvres diables qui se livraient à ce genre d'industrie.

Voilà les renseignements un peu confus, même chez l'auteur, que nous fournit, sur les *Gazettes de Hollande*, le livre de M. Hatin. Ce ne sera pas, quoi qu'il puisse dire à la décharge des écrivains qui les rédigèrent, l'un des plus glorieux chapitres de son *Histoire de la presse française*; mais c'en sera, en revanche, un des plus neufs et des plus curieux.

## V

Où en est aujourd'hui l'Allemagne, en fait de littérature et de philosophie? Qu'y a-t-il à en redouter ou à en attendre?

Telles sont les questions que s'est adressées M. G. Heinrich, professeur de littérature étrangère à la faculté de Lyon, en reprenant, il y a un mois, son cours, et qu'il se propose de traiter dans la suite de ses leçons.

Nous ne savons si, comme la première que nous avons sous les yeux, ces leçons seront publiées régulièrement, mais nous le désirons beaucoup; car c'est là un sujet du plus haut intérêt. L'Allemagne exerce sur nous, depuis douze ou quinze ans, dans l'ordre de la religion et de la science, une influence considérable et funeste. Si ce n'est pas d'elle que nous sont venus l'athéisme et le matérialisme, c'est chez elle du moins que, dès le principe, ils sont allés chercher leurs armes et qu'ils vont encore chaque jour se ravitailler. Toutefois ne se fabrique-t-il que des systèmes subversifs dans cette vaste officine des pays d'outre-Rhin, et, en tout cas, la mine de scepticisme qui s'y exploite n'est-elle pas épuisée?

C'est ce que se propose d'étudier M. Heinrich. Il remontera, dans ce but, jusqu'à l'origine du mouvement qui domine en ce moment, c'est-à-dire jusqu'aux derniers jours de Goethe qui le vit naître et s'en inquiéta. La première manifestation de ce mouvement, toute littéraire d'abord, fut le *romantisme*, école anti-française née dans la réaction de 1813, qui se disait libérale et se laissa assez peu spirituellement exploiter par les princes.

Une réaction opposée et dont la révolution de Juillet hâta l'éclosion, donna naissance à la *Jeune Allemagne* qui, d'abord, exclusivement préoccupée de littérature, s'insurgea contre le dogme de l'idéal proclamé par les romantiques et inscrivit sur son drapeau : « Le beau n'a rien d'absolu ; ce n'est que l'expression la plus fidèle et la plus forte des idées d'une époque et d'un peuple. » Partant de ce principe généralisé et étendu à tout, une génération impétueuse s'élança sur la scène et rien ne resta du passé. Les deux grands instruments, les deux armes principales de la nouvelle école, furent la critique et la philosophie.

Malgré les terribles démolitions qu'elle a opérées, M. Heinrich n'en veut pas à la critique allemande; il en admire au contraire l'ardeur, la pénétration et la générosité. « On peut médire quelquefois, dit-il, de la science allemande; mais où trouvera-t-on à un pareil degré ces deux grandes conditions de toute recherche féconde, la puissance de travail et l'amour de la vérité... Qu'un mot inexplicé, qu'un lambeau de tente douteux subsiste, l'érudit allemand s'élance avec l'ardeur du limier qui suit une trace difficile; il veut savoir, il saura. » Mais ces qualités précieuses sont doublées chez le savant allemand de deux graves défauts, le dédain et la présomption: le dédain pour la science d'autrui, la présomption pour la sienne propre; il est d'une difficulté incroyable dans l'admission des preuves et d'une témérité inouïe dans la reconstruction des faits. A force de chercher la vérité, souvent il l'obscurcit, « semblable, ajoute M. Heinrich, à un mineur qui, pour atteindre à un filon cherché, jonche le sol de ruines et de débris sous lesquels il enterre souvent les méthux les plus précieux. »

M. Heinrich n'est pas antipathique, non plus, à la philosophie allemande. « Là encore, dit-il, il faut se garder de signaler le mal d'une manière exagérée. » L'étude qu'il doit en faire, et dont son discours d'ouverture nous présente l'esquisse, sera pleine d'intérêt. On y verra comment le système de Fichte se soude sur celui de Kant et comment celui de Hegel développa celui de Fichte et se divisa, après la mort du maître, en fractions analogues à celles des assemblées politiques. On y verra la droite inconséquente chercher à s'arrêter sur la pente des négations, et la gauche, poussant logiquement au panthéisme en philosophie et à l'athéisme en religion, triompher sur toute la ligne au delà du Rhin, et porter ses conquêtes à travers toute l'Europe. L'histoire de celles qu'elle a faites parmi nous aura sans doute une place à part dans les leçons de M. Heinrich, et nous espérons que, malgré l'éloignement qu'il témoigne pour toute polémique, le savant et religieux professeur ne s'interdira pas de les juger.

Mais au sein de cette Allemagne incrédule, il y a une Allemagne chrétienne et aussi savante que l'autre; à côté de ces écoles où l'on nie audacieusement la divinité de Jésus-Christ, il y a des chaires où on la défend avec science et talent. Révéler à la France cette Allemagne à demi ignorée, venger ces chaires éloquents et doctes de l'injuste oubli dans lequel on les laisse, ne sera pas, pour M. Heinrich, quitter les hauteurs sereines d'où il entend ne point descendre, ni priver ses lecteurs du « plaisir de l'admiration qui doit faire le principal attrait de l'enseignement de la littérature. » Aussi sommes-nous convaincu, que l'étude de l'Allemagne religieuse a sa place marquée près de la *jeune Allemagne* dans le programme de M. Heinrich.

## VI:

Le théâtre espagnol a un genre à lui, qui lui appartient en propre, dont la physionomie est plus nationale qu'aucune autre et que nous ne connaissons guère en France. Ce n'est pas l'*Auto sacramentale*, qui n'est, au fond, que notre vieux mystère élevé jusqu'à l'art; c'est le *Saynète*. On en a parlé quelque peu, chez nous, il y a trente à trente-cinq ans dans la ferveur du romantisme, quand *Hernani* avait remis l'Espagne à la mode; on en a même fait, si nous avons bonne mémoire; et si l'on cherchait bien, on trouverait quelque part, signées du nom de M. Paul Foucher, des choses qui portent ce titre.

Les Saynètes (ceux d'Espagne, s'entend) sont de petites pièces très-spirituelles, très-originales, très-vives consacrées à la peinture des incidents de la vie commune. Elles diffèrent de la comédie, où l'Espagne s'entend à merveille aussi, comme on sait, d'abord en ce qu'elles ne visent point à l'abstraction et n'ont point la prétention de mettre en scène des caractères généraux; vous

n'y trouverez ni le menteur, ni le jaloux, ni le glorieux, ni l'avare ; mais vous y rencontrerez le bourgeois, l'ouvrier, le paysan, le muletier, l'alguazil, l'alcade, l'alcade surtout, car cet honnête magistrat y apparaît si souvent qu'il semble en être un personnage obligé, comme Pantalon ou Tartaglia dans la vieille comédie italienne. D'ailleurs le saynète n'a pas d'action proprement dite ; exposition, intrigue, dénouement lui sont choses à peu près inconnues. Ceux qui en ont fait le vaudeville des Espagnols ont commis une grosse erreur. Le vaudeville, surtout comme l'a fait Scribe, qui en est la plus haute expression, est une pièce dont toutes les situations, toutes les péripéties, toutes les scènes sont subordonnées à une conclusion finale dont l'imprévu constitue l'intérêt. Rien de pareil dans le saynète ; l'intérêt y naît de la vérité et de la succession naturelle des incidents, plutôt que de leurs combinaisons. « Si on voulait absolument trouver chez nous, dit M. Antoine de Latour, un écrivain qui donnât, sous quelque rapport, l'idée du genre et celle du maître qui y a excellé, on pourrait nommer Henry Monnier et ses *Études populaires*. »

Ce maître du saynète, dont parle ici M. A. de Latour, est Ramon de la Cruz. Don Ramon Francisco de la Cruz Cano y Olmedilla, appartenait à une famille distinguée et vivait dans la seconde partie du dix-huitième siècle, à Madrid, où il occupait un poste supérieur dans les finances et qu'il ne quitta, croyons-nous, jamais. Il était par sa position et ses goûts en position d'observer. « Ses ouvrages prouvent qu'il observa bien, » ajoute M. A. de Latour.

Par « ses ouvrages, » M. de Latour entend ses Saynètes, sans doute. Mais il faut dire, pour la singularité du fait, que ses Saynètes sont la moindre partie de ses ouvrages, et que ces charmantes esquisses, qui feront seules vivre son nom dans l'histoire des lettres, étaient, de toutes les productions de sa plume, celles qu'il eut le moins osé produire de son temps. S'il fut, de son vivant, membre de l'académie de Séville et de celle des Arcades de Rome, il le dut à ses tragédies, à ses comédies, à ses opéras, à ses drames, lourd bagage qui ne forme pas moins de dix volumes, qu'on ne lit et ne joue pas plus en Espagne qu'on ne joue et ne lit chez nous son contemporain Marmontel. Du moins, si, dans son recueil il n'a pas fait à ses Saynètes la place qu'ils méritent, ne peut-on pas lui reprocher d'en avoir méconnu la valeur et de s'être trompé sur la véritable nature de son génie ? Dans la préface générale de ses œuvres, il aurait, paraît-il, défendu très-vivement ses Saynètes contre les attaques d'un critique qui en avait parlé avec quelque dédain. « Ce qu'on sent dans cette vive réplique, dit M. de Latour, ce n'est pas la vanité offensée du poète, c'est l'amour du père pour le plus chéri de ses enfants. » Toutefois, en homme d'esprit et en vrai sage qu'il était, il ne voulut pas forcer la main à son époque, et il laissa au peuple, qui en faisait ses délices, le soin de conserver les pièces où il l'avait peint. Le peuple les a gardées en effet. C'est dans le répertoire des théâtres où elles étaient restées et

où plusieurs, malgré le changement des mœurs qu'elles peignent, n'ont cessé d'être jouées, qu'est allé les chercher pour la plupart l'homme d'esprit qui en a donné, il y a quelques années, une édition complète.

Cette publication a été, pour M. Antoine de Latour, l'une de ces annuelles communications d'Espagne auxquelles il nous a habitués et qui sont entrées désormais dans le budget de nos lectures. M. de Latour nous apporte donc, cette année, quinze des Saynètes de Ramon de la Cruz. C'est le cadeau le plus rare et le plus curieux qui nous soit venu depuis longtemps d'au delà les Pyrénées. La plupart des chefs-d'œuvre de l'Espagne ont été traduits dans notre langue, et en ce moment même un écrivain laborieux et habile nous fait connaître son théâtre de second ordre. Mais, si nationales, si populaires même que soient les pièces d'Alarcon, de Cervantès, de Tirso de Molina, elles ne sont ni aussi populaires, ni aussi originales que les Saynètes de Ramon de la Cruz. D'ailleurs, on n'était pas sans avoir quelque idée des poètes que nous venons de nommer ; de Ramon de la Cruz, au contraire, du poète que le bourgeois applaudit, que le peuple acclame et à qui le lettré lui-même sourit depuis cent ans en Espagne, nous ne connaissions rien, en France. Donc, ne fût-ce qu'à titre de curiosité, c'était quelque chose dont l'importation valait la peine d'être tentée, que ces comédies populaires.

Rude était l'entreprise, car aux difficultés propres de l'idiome castillan, se joignait celle des vers, car les Saynètes sont traités sur le même pied que la grande comédie : le peuple espagnol a de ces goûts magnifiques, il lui faut à la scène, même dans les représentations de la vie commune, le langage de la poésie. M. de Latour s'est tiré de la difficulté avec son habileté ordinaire et cet art consommé qu'il possède de faire passer une langue dans une autre. Sauf quelques scènes qu'on soupçonne devoir être vives et prestes dans l'original, et qui, dans la traduction, présentent de l'obscurité et de la gêne, les *Saynètes de Ramon de la Cruz* offrent une agréable et intéressante lecture. On y surprend le peuple espagnol chez lui, dans le déshabillé de la vie quotidienne.

Ici (*la Vie de garçon*), c'est l'intérieur maussade du vieux garçon qui est le jouet de ses domestiques, et, au lieu de la considération à laquelle il aspire, ne recueille que le mépris qu'il mérite. Pour doubler sans doute la force de la moralité de sa pièce, au lieu d'un vieux garçon, l'auteur nous en montre deux vivant ensemble et se querellant à la journée. Le dialogue est plein de naturel et semé de jolis traits. En voici un. *Frazquita*, la camériste, et *Juanito*, le valet de chambre, se disputent :

*Frazquita*. Seigneur, mon Dieu, qu'il faut que vous soyez bon pour souffrir que, dans le monde, il y ait des hommes si pervers.

*Juanito*. On voit aussi briller dans les femmes d'assez beaux témoignages de sa patience.

Là (*la Présomptueuse corrigée*), c'est la femme parvenue, la servante qui s'est fait épouser par son maître, tranche de la grande dame, parle de ses



ancêtres et de son château jusqu'au moment où sa mère, pauvre paysanne, arrive, et, par sa présence, renverse tout cet échafaudage de sottise vanité.

Plus loin, dans *la Veuve hypocrite et avare*, s'offre à nous dans sa bonhomie rusée ce brave magistrat municipal qu'on appelle l'Alcade, juge qui n'entend pas grand' chose aux lois, comme il l'avoue lui-même, mais qui, « en fait de bonnes rubriques, en a plein sa caboche. » Celle qu'il emploie pour forcer la dévote à découvrir son trésor est en effet des plus ingénieuses.

Ailleurs (*la Petra et la Juana*), nous pénétrons dans une de ces grandes vieilles maisons comme il y en a beaucoup, paraît-il, en Espagne, anciens hôtels de grands seigneurs qui sont devenus le refuge des pauvres gens qui y vivent comme les abeilles dans une vaste ruche, ou plutôt comme les guêpes dans leurs obscurs rayons de cire, car ils s'y piquent et s'y lacèrent à plaisir. Il n'y a pas là d'action, ni à proprement parler de moralité, mais d'excellentes scènes de mœurs.

Dans *l'Hôtellerie à Noël*, on trouvera des scènes d'un autre genre, mais non moins naturelles et non moins piquantes. Figurez-vous la salle d'une auberge de grande route où, par un soir de Noël, sont retenus des paysans et des paysannes, un corrégidor bonhomme mais flanqué d'une femme perchée sur les échasses de sa dignité et de qui le contact de ces gens grossiers affecte désagréablement les nerfs. De moment en moment arrivent des Arrieros de la Manche et de l'Andalousie, des Calessero, des Valenciens et des Valenciennes, et, pour couronner le tout, une troupe de comédiens ambulants et affamés, comme de raison. Tout ce monde cause, s'agace et rit, excepté la *corrégidora*, qui ne peut comprendre que son mari s'amuse dans ce pêle-mêle et ne tienne pas tout le monde à distance. Enfin les comédiens proposent de jouer une des pièces de leur répertoire, ce qui est accepté par tout le monde, même par la *corrégidora* : il est vrai qu'on lui a promis une place d'honneur.

Une autre scène de la vie des comédiens ambulants, qui, comme celle-ci, a toute la verve d'un chapitre du *Roman comique* de Scarron et fait souvenir de *l'Ours et le Pacha*, c'est *la Troupe comique à Alger*, épisode d'une bouffonnerie piquante où ne manque pas le trait satirique. Tout cela est d'une franche et vive gaieté.

Signalons encore, ne pouvant parler de toutes les pièces, celle qui a pour titre *les Fâcheux*. Tout éloignée qu'elle en est, elle mérite d'être lue à côté de celle de Molière. Ramon de la Cruz était un peu de sa famille.

M. A. de Latour raconte qu'un membre éminent de l'*Académie* espagnole lui disait un jour en parlant de l'auteur des *Saynètes* : « La statuette de Ramon de la Cruz a été taillée dans le marbre d'où est sortie la statue de votre Molière. »

C'est beaucoup dire, peut-être, mais nous n'oserions ajouter que c'est trop.

## VII

Quelle pauvre figure feraient, à côté de ces petits drames si spontanés et si vivants, les *Comédies fiabesques* de l'italien Gozzi, qu'un homme d'esprit vient de se donner la peine de traduire ! Les comédies de Carlo Gozzi sont le produit sénile d'une littérature que la vieillesse a ramenée aux puérités du premier âge. *Comédies fiabesques !* cela est clair : *Comédies féeriques*. Les contes de fées en drames ! Encore, si c'étaient de simples contes comme ceux de Perrault. Mais les contes dramatisés par Carlo Gozzi sont surchargés de personnages, compliqués d'incidents et dénués de toute morale. On s'intéresse à *Peuu d'âne*, mais quelle part voulez-vous qu'on prenne au sort d'un personnage qui est le jouet d'un pouvoir supérieur dont il a encouru la haine sans le savoir et sans avoir personnellement rien fait pour la mériter ? On pourrait, à toute force, s'attacher à ces pièces si les passions y étaient fortement en jeu. Mais il y a aussi peu de vigueur dans l'expression des sentiments que de vérité dans l'action. Une seule chose y jette un peu de vie et d'agrément, c'est l'intervention des vieux masques de la comédie italienne. Le drame ne s'anime un peu, en effet, que lorsque s'y mêlent les traditionnels personnages de *Tartaglia*, de *Truffaldin*, de *Brighella*, de *Pantalon*, etc. Les rôles de généraux, d'ambassadeurs, de ministres, dont l'auteur les affuble et dont ils se tirent avec leur bonhomie populaire, amènent parfois de très-amusants contrastes et d'excellentes épigrammes en action. Mais par combien d'actes insipides il faut acheter ces scènes égayantes ! Une seule pièce a une véritable valeur dramatique dans le théâtre *fiabesque* de Carlo Gozzi, la tragi-comédie de *Turandot*, qui a eu l'honneur d'être traduite en allemand par Schiller, et que M. Alphonse Royer a rendue aussi en bons vers ; mais c'est précisément la seule qui ne soit pas *fiabesque* ; le sujet en est étrange, mais nullement féerique. M. Royer nous apprend dans la curieuse préface de sa traduction, que les *comédies fiabesques* de Carlo Gozzi eurent, dans leur temps (seconde partie du dix-huitième siècle), un très-grand succès à Venise. Nous le croyons volontiers : il suffit de se rappeler le genre de vie et de mœurs que la Seigneurie s'appliquait à faire prévaloir, pour se convaincre que les enfantillages devaient trouver grande aveur auprès de la population vénitienne de ce temps.

P. DOUHAIRE.

# LES ÉVÉNEMENTS DU MOIS

---

Paris, 22 juillet.

Nous sommes condamnés à écrire un bulletin la veille de la bataille, et réduits à pressentir la victoire au lieu de la constater. Mais nous n'en demeurons pas moins tranquilles sur le résultat ; tout ce qui se passe depuis quelque temps nous donne la ferme espérance que les idées d'indépendance et de contrôle vont obtenir un nouveau triomphe. Certains ont attribué les grèves ouvrières que nous venons de traverser à l'influence de quelque mystérieux mot d'ordre, faisant agir avec ensemble des groupes dépourvus de toute relation mutuelle. Le signe qui rallie désormais les électeurs est à la fois moins secret et plus puissant ; d'un bout de la France à l'autre, ils s'entendent sans concert préalable, et si Fiévée écrivait sous le premier empire : « L'opinion, c'est ce qui ne se dit pas ; » sous le second, cette opinion est devenue assez forte pour ne pas craindre de s'afficher, en attendant qu'elle dicte ses lois souveraines.

Oui, la France a été vivement reprise du goût de ses affaires ; son attention, trop longtemps égarée sur de lointains rivages, s'est repliée sur elle-même, et après s'être occupée avec exagération des choses qui ne la regardaient pas ou ne la regardaient guère, elle est enfin revenue avec ardeur à ses intérêts et à sa fortune. Cet heureux retour de l'esprit public commandait des ménagements au pouvoir, et si l'on compare les instructions données jadis par M. Billault à celles que M. de Lavalette adressait hier aux préfets, on voit que le gouvernement a compris la différence des situations.

« Les maires, disait M. Billault en 1860, étant de droit membres des conseils municipaux, nous les invitons à ne pas se porter eux-mêmes candidats. Ils trouveront dans cette abstention le double avantage de laisser une place de plus à l'élection et de puiser dans leur indépendance plus de force pour dominer les rivalités vis-à-vis desquelles ils seront personnellement désintéressés. »

Et aujourd'hui M. de Lavalette écrit :

« Le gouvernement attendra le résultat des élections pour procéder lui-

même à l'organisation des mairies... Il a le légitime espoir de pouvoir choisir les chefs de l'administration municipale parmi les conseillers honorés du suffrage de leurs concitoyens ; le plus vif désir de l'Empereur est que les maires puissent se présenter au pays avec l'autorité de ce double mandat, qui répond si bien au caractère paternel de cette magistrature populaire. »

Ainsi, il y a cinq ans, le gouvernement trouvait un *double avantage* à prendre les maires en dehors des conseils, et aujourd'hui il estime que le *double mandat* est nécessaire au bon accomplissement de leur mission. Faut-il faire honneur de ce revirement aux réflexions spontanées du pouvoir ? Nous le voudrions, mais la justice oblige de dire que c'est une conquête de l'esprit public, un des heureux fruits de cette union libérale si patriotiquement formée en 1863, et dont l'action persistante modifiera, nous l'espérons, bien d'autres parties du système appliqué depuis douze ans.

Il n'en faut pas moins savoir gré au ministre actuel de l'intérieur des considérations et des principes exposés dans sa circulaire. « Le respect du droit de tous, » la confiance que le gouvernement doit avoir « dans le bon sens des populations, » le devoir de l'autorité de rester impartiale et de « laisser les préférences du corps électoral s'exprimer spontanément, » ce sont là, à coup sûr, des recommandations nouvelles, auxquelles nous applaudirions bien plus encore si nous étions assurés qu'elles serviront de règle invariable dans tous les genres d'élection. Malheureusement le ministre paraît croire que la neutralité n'est possible qu'autant que la politique est étrangère au scrutin, et la circulaire contient à cet égard des réserves que plus d'un préfet aura été tenté de mettre à profit.

Sans doute, les conseils communaux ne sont pas des corps politiques, mais l'autorité a-t-elle pu nourrir la pensée d'en interdire l'accès à tout homme ayant une opinion politique suspecte à l'administration, quelles que fussent d'ailleurs son intelligence et ses capacités ? Évidemment non, car elle eût alors poussé la défiance plus loin que la plupart des conquérants qui, lors même qu'ils privaient les vaincus de toute vie politique, les laissaient ordinairement jouir en paix de la vie municipale.

D'autre part, si les élections communales ne sont pas, à proprement parler, politiques, elles ont cependant sous ce rapport une importance considérable, quoique indirecte. Elles touchent, par plusieurs côtés, aux intérêts généraux du pays, elles se rattachent à des idées supérieures d'affranchissement et de contrôle qui dominent toutes les autres questions, et les hommes qui entretiennent ces idées tendent naturellement à introduire dans la plus petite des agglomérations, la commune, une part des franchises et de la libre gestion qu'ils voudraient établir dans l'État. Les élections municipales sont donc destinées, qu'on le veuille ou non, à commencer l'émancipation régulière et progressive du suffrage universel. Par la déclaration officielle sur le choix des maires, les communes sont mises en pos-

session du droit de présenter ou d'écarter des candidats à la mairie. Que le gouvernement délègue ensuite à leur désignation ou qu'il n'en tienne pas toujours compte, ainsi qu'il s'en est exceptionnellement réservé la faculté, peu importe ; les maires savent qu'à dater de ce jour, ils ne dépendent plus du préfet tout seul, et cela suffira sans doute pour qu'ils ne soient plus les instruments que l'on a connus des candidatures officielles.

Aussi bien, le déclin de ces candidatures est visible ; le scrutin de 1863 les a ruinées, et la récente élection du Puy-de-Dôme est venue montrer aux plus aveugles que l'avenir est à l'indépendance. Mais à qui profitera cette indépendance ? Sera-ce uniquement au parti qui a prévalu d'abord en 1848 ? En dépit des efforts officiellement tentés pour exploiter avec exagération des craintes encore vivantes au sein du pays, on ne saurait se le dissimuler, c'est ce parti, représenté par des hommes dont nous sommes loin de suspecter la loyauté, et dont nous honorons le plus souvent le libéralisme sincère, c'est ce parti qui, depuis que la France commence à se réveiller, s'est le plus mis en avant et a le mieux réussi. Mais suffirait-il seul à fonder parmi nous la liberté ? Nous ne le pensons pas, car il ne suffit pas à rassurer la nation, et la liberté ne s'établira définitivement en France que le jour où elle aura cessé de faire peur aux hommes paisibles. Il importe donc que les vrais amis de la liberté appellent les conservateurs de toute date et de toute nuance à prendre partout une situation qui ne dépende pas des faveurs du pouvoir. Les partis révolutionnaires peuvent dédaigner les influences locales ; les partis conservateurs se trouveront désarmés s'ils ne s'en emparent. Quant au gouvernement, nous ignorons ce qu'il pourrait gagner à interdire à ses amis l'usage de l'indépendance et des loyales transactions ; mais nous savons bien ce que la France perdrait si les conservateurs ne se décidaient à saisir enfin la place que leur assigne leur vieille et profonde sollicitude pour tous les intérêts locaux.

Les élections anglaises, dont le contraste avec les nôtres offre tant de sujets de méditation, nous ont fait voir comment, de l'autre côté du détroit, le gouvernement et les partis entendent la pratique de la liberté. Lord Palmerston, posant les vrais principes du régime représentatif, n'a pas craint de prononcer ces paroles : « Il doit toujours y avoir une opposition, comme il y a un gouvernement ; et c'est l'affaire et le devoir de l'opposition de mettre de temps en temps le gouvernement à l'épreuve et de le remplacer. En agissant ainsi, et en saisissant toutes les occasions de le faire, elle remplit un devoir public, et par conséquent ne mérite aucun reproche. » Et en même temps, l'Amirauté faisait afficher dans tous les arsenaux d'Angleterre un ordre ainsi conçu : « Il ne devra être exercé, ni directement ni indirectement, aucune espèce d'influence sur aucun employé ou ouvrier, en matière de franchise électorale. Ceux qui ont le droit de voter devront être livrés à leur propre jugement, libres de toute pression, de toute sollicitation, de toute entrave. »

Qu'il y a loin de là à l'embrigadement des ouvriers de nos ports et des malades de nos hôpitaux ! *Le Moniteur* l'a compris sans doute, et puis qu'il a reproduit dans ses colonnes (3 juillet) les belles et respectueuses prescriptions de l'Amirauté, c'est qu'il compte s'en inspirer à l'occasion.

En face de cette attitude du gouvernement anglais, quelle est celle des partis ? Tous descendent dans la lice, avec conscience, avec courage, et l'on peut entendre des candidats tenir au peuple souverain un langage aussi fier que celui de M. Rœbuck aux électeurs de Sheffield : « Je ne crains rien, je n'ai besoin de rien, et je ne vous promets rien, si ce n'est de dire ce que je pense et de faire ce que je trouverai bon. »

Là, point de candidatures officielles, pas de circonscriptions factices, pas de procès des Treize ; liberté de circulaires, d'affichage, de colportage, de réunion, de discussion ; latitude complète sur tous les points. C'est un mâle spectacle, que nous admirons justement, mais que nous saurions aussi bien, sinon mieux, donner au monde.

Il suffit, en effet, de comparer, sous le rapport de l'ordre, nos élections aux élections anglaises pour dire si nous serions dignes de posséder les mêmes franchises que nos voisins. Chez eux, treize cent mille électeurs seulement participent au *poll* ; chez nous, huit millions d'hommes se remuent, et, tandis que des scènes désordonnées troublent invariablement les *hustings*, tout se passe autour de nos urnes avec calme et régularité. En France, pourtant, la vivacité du tempérament national, le nombre immense de citoyens en mouvement, les tracasseries de l'administration, les difficultés, les entraves qui embarrassent et irritent, tout expliquerait un écart, un oubli momentané de l'ordre et de la loi. Où s'est-il produit ? Il y a deux ans, cinq millions d'électeurs étaient en branle, et la moitié combattait en faveur de l'opposition ; à cette heure, 43,000 communes s'agitent et se passionnent pour leurs intérêts les plus immédiats et les plus vifs ; où s'est montré le pendant des tumultes de Nottingham, des émeutes de Chippenham et de Belfast ? Où les opinions en présence se sont-elles livrées bataille à coups de pierres et à coups de feu ? Où protestants et catholiques, autoritaires et libéraux, en sont-ils venus aux mains ? Où l'intervention de la force armée a-t-elle été une seule fois nécessaire ?

Sachons nous rendre justice. Dans des conditions bien plus mauvaises que celles des Anglais, nous avons gardé un sentiment plus profond de la dignité, un respect plus scrupuleux de l'ordre. Malgré l'animation des esprits, malgré la fièvre inoculée à tous par le désir bien légitime d'accroître un peu nos libertés, aucun ébranlement ne s'est fait sentir dans le mécanisme social ; le commerce, l'industrie, les affaires, tout a marché comme d'habitude, et si cette conduite sage et mesurée, si ce témoignage de l'intelligence et de la virilité de la nation, si ce sobre et pacifique usage de son droit ne suffisent pas à démontrer qu'elle est digne de posséder les biens

qu'on lui refuse, nous cherchons vainement qu'elle preuve plus décisive et quelle plus sûre garantie elle pourrait offrir.

Quels seraient d'ailleurs, dans ces conditions, les résultats de la liberté ? Tout simplement ce qu'ils sont en Angleterre, c'est-à-dire d'assurer la représentation fidèle de toutes les opinions et de tous les intérêts, ce qui ne saurait sembler un mal à personne. C'est là le fait saillant des élections chez nos voisins ; elles produisent une assemblée à l'image même du pays ; aucune des fractions politiques, aucune des notabilités nationales n'en sont exclues, et le collège de Westminster vient de faire entrer au parlement, dans la personne de M. Stuart Mill, le seul publiciste éminent de la Grande-Bretagne qui n'y siégeât pas encore. L'auteur de la *Liberté* avait déclaré hautement qu'il ne dépenserait pas un penny pour le triomphe de sa candidature ; il n'en a pas moins été choisi, en vertu de ses seuls talents, par des électeurs dont il combat sur plusieurs points essentiels les idées et les préjugés. Il en a été de même pour les autres nuances de l'opinion : tous les membres de la précédente législature qui avaient signalé leur indépendance à l'égard du parti auquel ils appartiennent, tels que M. Roebuck, M. Horsman, M. Kinglake, M. Bright, etc., ont été réélus. M. Gladstone a retrouvé, dans le Lancashire, le mandat qu'il avait perdu à Oxford, et les catholiques eux-mêmes, qui ne comptaient jusqu'ici qu'un seul député en Angleterre, lord Howard, représentant du bourg d'Arundel, en posséderont probablement trois : sir John Acton, « esprit distingué, » dit une correspondance du *Moniteur*, qui l'a emporté à Bridgeworth, et sir John Simeon, protestant converti, qui sollicite avec les plus grandes chances de succès les suffrages des libéraux de l'île de Whigt.

C'est par une Chambre ainsi composée que sont le mieux sauvegardés tous les intérêts moraux et matériels d'un peuple. La Chambre des Communes, même lorsqu'elle était en partie le produit de la corruption, a su s'épurer elle-même et devenir l'instrument le plus solide de la liberté et de la grandeur nationales. Et hier encore, n'avons-nous pas vu cette assemblée s'élever contre un acte de scandaleux népotisme, et rappeler au « gardien de la conscience de la Reine, » suivant le beau titre donné aux chanceliers, les devoirs de la plus haute magistrature du royaume, tels qu'ils étaient compris et pratiqués, au temps des catholiques, par un Thomas de Cantorbéry ou un Thomas More ? Qu'une assemblée, au lieu d'émaner de la pleine et absolue volonté de la nation, sorte plus ou moins de l'intervention du pouvoir, que deviennent les garanties, *quis custodiet ipsos custodes ?*

Si le résultat des élections anglaises n'est pas entièrement connu, on peut cependant en apprécier dès aujourd'hui l'ensemble. La lutte a été vive, quatre membres secondaires de l'administration ont perdu leur siège, les tories ont supplanté les wighs à Liverpool, et ils sont parvenus à faire élire un des leurs à Tiverton, dans le bourg même où lord Palmerston a depuis tant d'années assis son influence ; mais les libéraux l'ont emporté dans plu-

sieurs collèges d'Irlande, où le récent et regrettable discours de lord Derby sur le serment des catholiques a aliéné aux conservateurs un grand nombre de suffrages. Finalement, les libéraux semblent s'être fortifiés d'une vingtaine de voix, dues principalement à l'influence des réformes financières accomplies par le cabinet.

Comment n'être pas séduit, en effet, quand on entend un premier ministre résumer ainsi la situation : « La richesse du pays s'est accrue si rapidement que mon très-honorable ami, le chancelier de l'échiquier, n'a pu arrêter cet accroissement par une grande diminution des impôts. Il a pour-ant fait de son mieux. Il a supprimé impôt sur impôt : impôt sur le revenu, impôt sur le sucre, impôt sur le thé, impôt sur les assurances contre l'incendie. Il a passé en revue tout le catalogue d'impôts, coupant par-ci, supprimant par-là. Mais, en dépit de tous ses efforts, le pays était déterminé à fournir un revenu considérable, et au moyen de ce revenu, accompagné d'un grand soulagement sur les fardeaux individuels, nous avons réussi à opérer une diminution sensible sur la dette publique, tout en maintenant à un bon effectif, l'armée, la marine, les milices et les volontaires. »

Quel tableau ! Et tout cela, malgré le contre-coup de la guerre américaine, malgré la crise cotonnière et le chômage partiel des manufactures ! Quand aurons-nous la joie d'entendre un ministre des finances nous tenir un pareil langage, nous apprendre que les impôts ont été réduits de 250 millions, la dette publique de 450, et déclarer à jamais close l'ère des crédits supplémentaires, des emprunts et des loteries ?

Il est vrai que les Anglais ont été puissamment aidés par le fameux traité de commerce, et ils le proclament eux-mêmes d'une voix reconnaissante. Lord Palmerston et M. Bright, M. Disraéli comme M. Gladstone se sont accordés à cet égard, et le chancelier de l'échiquier a franchement reporté à la convention de 1860 la part considérable qui lui revient dans l'exubérante prospérité de l'Angleterre. « Ce traité, a-t-il dit aux électeurs de Chester en leur présentant son fils, ce traité a élevé l'importance du commerce entre l'Angleterre et la France à la somme de 23 millions de livres sterling (575 millions de francs) à l'avantage de notre pays. Les demandes françaises amenées par ce traité sont venues, comme un bienfait de la Providence, remplacer le déficit de notre commerce avec l'Amérique, et donner du travail aux bras anglais qui, sans cela, seraient restés paralysés. »

Combien cette satisfaction du ministre, cette unanimité des appréciations anglaises sur les effets du traité de commerce, doivent donner à réfléchir à ceux que des théories séduisantes ont pu momentanément surprendre ! Balzac a laissé cette remarque : « J'entends dire souvent que monsieur un tel ou que mademoiselle une telle a fait un bon mariage ; c'est donc que l'autre en a fait un mauvais. » — En 1860, qui a fait le bon mariage, de nous ou de l'Angleterre ?

Si nous comptons les crises ouvrières qui se succèdent, et sur lesquelles



il n'est pas plus permis à M. le comte de Chambord de nous donner son avis, qu'à M. le duc d'Aumale de nous faire connaître son jugement sur l'histoire des Condé; si nous étudions les souffrances croissantes de l'agriculture, constatées dans un récent rapport de M. Béhic; si nous examinons les procédés mis en œuvre pour attirer dans les caisses de Paris et du Mexique les capitaux détournés de la terre, nous sommes obligés de reconnaître que nous n'avons peut-être pas été les mieux partagés, et que M. Gladstone a décidément plus de raisons que nous de se réjouir.

Ils ont tout, ces Anglais, la richesse et la liberté; mais les deux choses se tiennent, comme deux sœurs dont l'aînée protège la seconde; et nous de vous nous sentir encouragés dans nos efforts en voyant que chaque pas accompli chez nous dans la voie libérale correspond à un progrès dans la voie des économies. En montrant qu'elle savait vouloir, la Chambre a fait disparaître du même coup de nombreux millions des colonnes du budget. Il ne faut plus que de la persévérance.

Un compositeur de génie, qui est en même temps homme de beaucoup d'esprit, disait l'autre semaine, à propos de la loi sur les instruments de musique mécanique, qu'il souhaitait à la France la *liberté des serinettes*. Que Rossini se rassure, cette liberté viendra avec d'autres à la suite. Nous en avons pour gages l'attitude de plus en plus remarquable du Corps législatif, des scrutins d'une rare éloquence, le réveil du Sénat lui-même, et cet arrêt mémorable qui vient de faire triompher le bon sens en décidant que l'envoi d'une lettre manuscrite et cachetée ne saurait être assimilé à la publication d'un journal!

Qui eût dit il y a peu d'années que le gouvernement renoncerait au choix arbitraire des maires, que le Palais-Bourbon rejetterait des crédits, que le Luxembourg s'opposerait à la promulgation d'une loi, que les souterrains du Puy-de-Dôme feraient mentir la légende de M. de Morny, que l'opinion publique enfin s'élèverait aussi rapidement à la hauteur et à la force d'un torrent irrésistible?

M. Bright, haranguant la population de Birmingham, peignait notre situation bien mieux encore que celle de son pays, lorsqu'il disait, dans le plus beau langage: « Qui d'entre vous, ne s'est trouvé souvent sur le rivage dans un moment de calme de la mer. La tempête ne soulève pas les vagues, le vent glisse en murmurant sur les flots, la marée monte, elle monte doucement, poussée, pour ainsi dire, par un agent mystérieux. Peu à peu, les parties du rivage découvertes par les flots, se recouvrent, et le vaste bassin de l'Océan se trouve complètement rempli. Tel est le spectacle offert aujourd'hui par notre grande cause. Pas de violence, pas d'attitude menaçante, rien d'orageux. Mais tous, nous comprenons que le flot de l'opinion monte toujours, et que ceux qui, par aveuglement ou par insolence, voudraient s'opposer à la marche du progrès, seront graduellement repoussés. Peu à

peu, les obstacles disparaîtront, le privilège et le monopole seront balayés, le peuple affranchi, et la mesure de la liberté comblée! »

Ce jour venu, c'est la France qui règlera sans doute elle-même le sort de l'Algérie. Alors on comprendra que le plus sûr moyen d'ouvrir la barrière à une large immigration européenne, seule capable de consolider la conquête en la fertilisant, c'est un régime de garanties et d'immunités à l'abri duquel se développent tous les ressorts de l'initiative individuelle. M. Buffet l'a dit dans un excellent discours, et l'expérience le démontrera chaque jour davantage. Ce n'est ni par des subventions ni par des réglementations que procèdent l'Angleterre et l'Amérique, dont les exemples devraient nous servir, e puisque nous voulons la même fin, sachons accepter les mêmes moyens.

M. le baron Dupin gémissait l'autre jour au Sénat de voir 20,000 Polonais et 100,000 Irlandais s'en aller chaque année chercher dans l'Amérique du Nord une patrie où ils ne trouvent ni leur religion ni leurs mœurs, tandis que dans l'Algérie française le lien si doux d'un même culte aurait fait des frères de nos colons et de ces exilés volontaires. M. Dupin a raison et nous partageons ses regrets. Mais ce que les émigrants fuient en quittant la Pologne et l'Irlande, ce n'est pas seulement la misère; c'est, avant tout, un régime vexatoire et oppresseur. Que rencontreraient-ils en Algérie? Un sabre encore, des bureaux militaires, tout un réseau serré de conditions gênantes. Comment s'étonner qu'ils s'en détournent pour aller plus loin chercher la liberté?

En attendant que le *Moniteur* nous fasse connaître les mesures destinées à « justifier l'acte glorieux qui planta, il y a trente-cinq ans, sur la terre d'Afrique, le drapeau de la France et la Croix, » nous voyons se promener dans nos rues, comme une énigme vivante, l'homme qui a tenu le plus longtemps en échec sur cette terre fanatique la vaillance de nos soldats. Il passe, entouré d'hommages, revêtu du grand cordon de la légion d'honneur, et, par un sentiment instinctif, nos yeux se reportent sur les généraux qui l'ont vaincu, Lamoricière, auquel il a rendu ses armes; Changarnier, Bedeau, le Flô, fières figures qui ont vieilli dans l'exil et la disgrâce, que la mort a clair-semées, et dont la France, qui aime et apprécie tous ses enfants, regrette l'activité puissante et les nobles services.

Après la France et l'Angleterre, c'est l'Italie qui attire nos regards, l'Italie où continuent de s'agiter des questions politiques et religieuses de l'ordre le plus élevé.

Nous n'avons point à juger en ce moment ce qu'on appelle la négociation *Vegezzi*; d'abord elle est suspendue; puis les pièces principales de l'affaire, la lettre de Pie IX à Victor-Emmanuel, la réponse du roi au Saint-Père, le texte des instructions données à l'envoyé piémontais, ne sont pas à la connaissance du public. Mais s'il est impossible d'asseoir une appréciation

complète en dehors de ces documents, il y a des faits acquis et des notes officielles qui permettent de constater l'état présent des choses.

Ce qui ressort manifestement des déclarations du *Moniteur*, du *Journal de Rome* et de la *Gazette de Florence*, c'est que le pape, dans l'intérêt religieux de l'Italie, a mis généreusement de côté ses griefs politiques, et que le Piémont n'a pas consenti, même en matière purement spirituelle, à faire taire ses prétentions politiques. La politique n'a pas été l'obstacle du côté du souverain dépouillé, qui demeure avant tout et par-dessus tout pontife ; elle a été la difficulté du côté du gouvernement spoliateur, qui fait cependant profession de distinguer la religion de toute affaire temporelle. Ce sont les successeurs de M. de Cavour qui ont été mis en demeure par Pie IX de pratiquer la fameuse maxime qu'ils se sont arrogée : *l'Église libre dans l'État libre*, et ce sont eux qui ne l'ont pas voulu. Voilà la vérité, et tout esprit impartial qui examine l'ensemble des faits est obligé de reconnaître que si le Piémont eût été un seul instant résolu à accepter la liberté de l'Église comme en Belgique, où il n'y a ni *exequatur*, ni nomination royale, ni serment, l'arrangement serait conclu depuis des mois.

Que veut donc le gouvernement italien ? sans doute un état de choses analogue à celui de la Roumanie, où l'on voit le ministre des cultes conduire les prélats au palais du prince, les revêtir de ses propres mains de la chape épiscopale, puis les présenter au souverain, qui remet à chacun d'eux la crosse pastorale *en signe d'investiture*<sup>1</sup>. Mais le patriarche de Constantinople a énergiquement protesté contre une pareille confusion de pouvoirs, et pour sa part le Saint-Siège ne saurait jamais l'admettre. Il faudra donc que le cabinet piémontais revienne à des idées plus équitables s'il souhaite la reprise des négociations qu'il a fait échouer.

Les chances de reprise et de succès dépendent probablement du résultat des élections qui vont envoyer sous deux mois un nouveau parlement à Florence. Nous n'ignorons pas les difficultés que ces élections présentent pour les catholiques dans certaines parties de la péninsule, et il ne nous ap-

<sup>1</sup> Nous empruntons ce trait caractéristique à une citation des plus curieuses de la *Voix de la Roumanie*, journal de Bucharest, faite par l'excellente Revue des Pères de la Compagnie de Jésus : *Études religieuses, historiques et littéraires*.

« Jeudi dernier, 27 mai 1865, dit ce journal, M. le Ministre de la justice, de l'instruction publique et des cultes, a conduit au palais princier Son Ém. Mgr le primat de Roumanie, Mgr l'archevêque Callinique Miclesco, métropolitain de Iassy, et NN. SS. les évêques Athanase, Denis, Melchisedec et Gennadius. Les vénérables prélats ont été reçus sur le perron du palais et introduits par M. le Ministre dans un salon attenant à la salle du trône. A deux heures, S. A. S. le prince régnant est arrivée, accompagnée de MM. les ministres de sa maison civile et militaire. Aussitôt, M. le Ministre des cultes a introduit Mgr le métropolitain de Moldavie. Au moment où le prélat s'est présenté devant le trône, M. le Ministre des cultes l'a revêtu de la chape épiscopale. Les autres évêques ont été introduits avec le même cérémonial. S. A. S. le prince régnant, prenant ensuite la crosse pastorale des mains du primat pour l'archevêque de Iassy, et des mains de chaque métropolitain respectif pour les évêques diocésains, l'a remise à chacun d'eux *en signe d'investiture*. »

partient pas d'apprécier les scrupules qu'elles soulèvent. Mais à tous ceux, en très-grand nombre nous l'espérons, qui pourront y prendre part, nous dirons qu'il dépend d'eux, sinon de réparer toutes les iniquités commises, du moins de rendre tolérable une situation religieuse qui ne manquera pas d'empirer s'ils s'abandonnent eux-mêmes. Pie IX leur a donné l'exemple par sa noble initiative : c'est à eux de faire le reste, et l'on peut dire que le sort de leur foi dans leur patrie est désormais entre leurs mains.

Partout, au reste, à cette heure, la Papauté semble abandonnée par les gouvernements, qui ne comprennent pas qu'en revendiquant son indépendance politique et territoriale, elle défend leur propre indépendance ; et c'est désormais dans l'âme des peuples beaucoup plus que dans les résolutions des cabinets qu'elle peut trouver son appui. Nous l'avons vu par les débats expressifs de nos Chambres ; nous le voyons au delà des Pyrénées par l'universelle réprobation que soulève la reconnaissance du royaume d'Italie. Pour infliger à l'Espagne un pareil démenti de ses traditions et de ses affections, le maréchal O'Donnell a dû fermer brusquement les Cortès ; mais le sentiment public s'est fait jour avec éclat dans les patriotiques protestations des évêques comme dans les pétitions des citoyens, et le cri de la nation parle plus haut que la voix de ses ministres d'un jour.

Quelle raison supérieure O'Donnell avait-il de blesser ainsi le sentiment populaire et séculaire de son pays ? Quel intérêt à enlever d'avance à sa catholique nation la perspective de devenir l'asile du souverain pontife, la gloire et l'importance qu'aurait pu lui donner en Europe la présence d'un tel hôte ? La dépêche embarrassée dans laquelle M. Bermudez de Castro, oublieux des exemples paternels, a exposé les motifs déterminants de l'acte du cabinet, ose dire que c'est pour être utile au Saint-Père lui-même, en augmentant l'influence de l'Espagne dans les affaires italiennes, que la reconnaissance a été proposée à la reine. Si l'Espagne n'a rien pu naguère contre un petit État, que pourrait-elle aujourd'hui contre une puissance ? Et quelle raison de croire que l'ambassadeur d'Isabelle à Florence obtiendra, par la simple reprise des relations, ce que l'ancien ministre d'Isabelle à Turin n'a pu obtenir, en dépit des bons rapports qu'il y entretenait ? L'Espagne aura sa dignité de moins, voilà tout ; mais est-ce en perdant sa force morale, la seule à peu près qui lui reste, qu'elle se sera ménagée pour l'avenir les revanches dont elle a tant besoin ? Puisse-t-elle n'avoir pas à regretter ses tristes concessions au parti révolutionnaire ; puisse-t-elle n'avoir pas à subir un jour chez elle l'application du système qu'elle amnistie si imprudemment chez les autres !

LÉON LAVEDAN.

## BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

---

FOUR YEARS IN THE IONIAN ISLANDS; THEIR POLITICAL AND SOCIAL CONDITION, edited by VISCOUNT KIRKSWALL. — Londres, 1864, 2 vol. in-8°.

Je ne connais pas de condition meilleure pour l'impartialité de la critique que d'avoir à parler d'un auteur dont l'avis est diamétralement opposé au vôtre, quand de part et d'autre on est complètement de bonne foi. C'est pour cela que je n'éprouve pas le moindre embarras à venir recommander aux lecteurs du *Correspondant* les deux volumes relatifs aux Iles Ioniennes qu'un officier distingué de l'armée anglaise, employé pendant plusieurs années dans ce pays, M. le major général Wittingham, a publiés récemment à Londres sous un pseudonyme.

J'ai noirci passablement de papier, on le sait, sur la question ionienne. et je n'ai pas besoin de dire que le point de vue de M. Wittingham est tout différent du mien. Anglais attaché à la gloire et aux intérêts de son pays, il regarde comme ayant été légitime et bienfaisant le protectorat britannique que j'ai signalé comme oppressif et contraire aux traités. Les hommes que j'ai représentés et que je persiste à considérer comme de généreux patriotes, sont pour lui des démagogues et de dangereux révolutionnaires. Etant donnée la différence de nos situations et de nos origines, cette divergence d'opinions est toute naturelle et devait être attendue. Je n'ai jamais eu la prétention de voir les idées et les jugements qui m'avaient été inspirés par mon séjour dans les Iles Ioniennes acceptés sans discussion, et, tout en demeurant convaincu de la justesse de ma manière de voir, je crois nécessaire pour quiconque voudra connaître à fond la question, d'entendre les plaidoyers des deux côtés. C'est à ce titre que je conseille la lecture du livre de M. Wittingham, car nulle part le

point de vue anglais de la question ionienne n'est mieux exposé, plus clairement et avec une plus ferme volonté de justice et d'impartialité de la part de son auteur.

Si, du reste, nous nous écartons l'un de l'autre, M. Wittingham et moi, dans le jugement de la question politique et dans l'appréciation de certains hommes, nous sommes pleinement d'accord lorsqu'il s'agit des faits. C'était pour moi une véritable satisfaction, en lisant son livre, de voir toutes mes assertions si exactement corroborées par le témoignage d'un Anglais aussi bien instruit des choses du pays. Sur le seul point, en effet, où il m'ait accusé d'inexactitude, il n'a pas bien compris ma pensée, et m'a attribué tout autre chose que ce que j'avais dit. L'accord pour raconter les mêmes faits, lorsque l'on soutient deux thèses opposées, est la meilleure garantie de la véracité de l'un et de l'autre côté.

Les Anglais excellent dans les récits de voyages, dans les descriptions de pays étrangers, branche de littérature aussi riche chez eux qu'elle est pauvre chez nous. Le livre de M. Wittingham suit la donnée et les formes généralement adoptées au-delà de la Manche pour les ouvrages de ce genre. Il est d'une lecture facile, attrayante en même temps qu'instructive. L'auteur y fait preuve d'une connaissance approfondie de la contrée dont il parle. Il donne une idée juste de la nature et peint bien le caractère des habitants, en rendant justice à leurs qualités sans trop exagérer leurs défauts. Somme toute et malgré quelques restrictions, son jugement est favorable aux Grecs, comme l'est celui de tous les hommes qui les ont connus de près et qui les ont longuement pratiqués. Il est d'ailleurs dans son livre une partie fort curieuse et qui en fait un document indispensable pour l'histoire de cette partie de l'Orient. C'est

le récit, qui ne se trouve nulle part ailleurs, de l'évacuation de Corfou et des autres flots par les troupes britanniques et des incidents qui la marquèrent. Témoin oculaire et acteur de cet événement unique dans l'histoire moderne, M. Wittingham était mieux que personne en état d'en tracer le tableau.

F. LENOIR.

**HISTOIRE DE SAINT LOUIS**, par JOINVILLE; texte rapproché du français moderne et mis à la portée de tous, par M. NATALES DE WAILLY, membre de l'Institut. — 1 vol. in-18. — Hachette.

L'étude, ou pour parler plus exactement, la pratique des idiomes étrangers vivants est de nos jours extrêmement répandue. Rien n'est plus fréquent que d'entendre des marmots de cinq à six ans parler l'anglais et l'allemand, avec la même facilité que leur langue maternelle. Mais il devient de plus en plus rare de rencontrer parmi les gens du monde une connaissance, même superficielle, de notre belle et ancienne littérature. Le français du treizième, du quatorzième et même du quinzième siècle est passé à l'état de langue morte. On n'en lit plus les chefs-d'œuvre, par une excellente raison, c'est qu'on ne les comprend plus. En même temps a disparu, du milieu de nous, cette verve gauloise, cet esprit de nos pères, naïf, frondeur et narquois, où l'ironie mordante se mêlait si gaiement à la bonhomie.

Parmi les jeunes hommes bien élevés, parmi les femmes instruites des générations actuelles que vous entendez s'exprimer avec un accent irréprochable dans la langue de Goethe ou de Shakespeare, en connaissez-vous beaucoup qui lisent Joinville, ce narrateur incomparable, ou le petit Jehan de Saintré, ou le roman du Renard, cette fine; poétique et vive satire? Non; l'incurie pour les monuments primitifs de notre littérature est aussi profonde que générale. Nous la déplorons, pour notre part, mais nos regrets n'y changeront rien: le public aime les distractions faciles; il n'entreprendra pas, quoique nous en disions, une lecture qui demanderait une application sérieuse et soutenue. C'est donc une pensée vraiment utile que celle qui a inspiré au savant M. de Wailly le désir de vulgariser un prosateur français aussi célèbre qu'il est peu lu; et c'est là le sort de Joinville. Beaucoup savent qu'il a écrit une vie de saint Louis, dont il fut le compagnon d'armes et l'ami; mais sauf un petit nombre d'érudits et de lettrés, personne ne le lit.

Pendant le livre de Joinville a toutes les qualités qui devraient le recommander à toutes les classes de lecteurs. Importance des événements, vérité des récits, vivacité des peintures, naturel du style, élévation des sentiments, tout concourrait à faire de son histoire un ouvrage populaire et digne de l'être, si, nous le répétons, la langue de nos aïeux n'était pas devenue pour nous plus obscure que bien des langues étrangères.

M. de Wailly a pensé que le moment était venu de faire sortir la vie de saint Louis, par Joinville, du domaine solitaire de l'érudition, pour le mettre à la portée de toutes les intelligences; et, en effet, dans un temps où la curiosité historique est très-vive, le goût des révélations intimes fort prononcé, on devra entendre avec plaisir les récits de Terre sainte, du vieux chevalier qui, après avoir pris la croix avec saint Louis, a passé de longues années dans l'intimité de ce grand roi et nous a laissés de sa belle et sainte figure un portrait frappant de vérité. « Voilà pourquoi, ajoute modestement le spirituel érudit, je me suis décidé à faire l'office d'interprète, tout incapable que je sois de bien remplir une tâche dont j'ai appris, par expérience, à reconnaître toutes les difficultés. »

Hâtons-nous de dire que M. de Wailly a merveilleusement réussi dans le rôle d'interprète qu'il s'est imposé et dont personne, autre que lui peut-être, ne se serait tiré avec le même bonheur. Car il fallait posséder, comme lui, un vrai talent d'écrivain, et, par conséquent, avoir le sentiment exquis des finesses du français ancien et moderne; il fallait savoir respecter la langue de Joinville toutes les fois qu'il n'était pas nécessaire de la changer pour la rendre intelligible, et se résigner plutôt à une légère incorrection que de traverser, sous une fausse élégance moderne, la naïve malice du compagnon de saint Louis. M. de Wailly a fait preuve, dans son travail, d'une délicatesse de goût et d'une légèreté de main admirables. Nous ne saurions comparer son œuvre ou à une de ces belles restaurations de monuments où nos architectes excellent, et où, s'inspirant du génie des temps écoulés, ils nous les font comprendre en les complétant.

Au reste, il appartenait à M. de Wailly, mieux qu'à tout autre, de rendre ce service à notre vieille littérature; car, depuis bien des années déjà, il consacre à élucider l'histoire de saint Louis, le roi le plus grand comme le plus saint qu'ait possédé la

France, sa vaste érudition et ses facultés de critique du premier ordre.

Les publications des tomes XXI et XXII du *Recueil des Historiens de France*, et le *Mémoire sur les monnaies de saint Louis* ont fait faire d'immenses progrès à la connaissance de cette partie de notre histoire nationale, et jouissent d'une renommée européenne dans le domaine de l'érudition. Mais ce n'est pas encore assez de ces magnifiques travaux : M. de Wailly doit au public une histoire complète de saint Louis, que seul il est en état d'écrire d'une manière définitive. Il nous permettra de la lui demander avec instance, au nom de tous ceux qui s'intéressent au glorieux passé de notre pays. LÉON ARBAUD.

LA GRÈCE ET LES ÎLES IONIENNES, par M. FRANÇOIS LENORMANT. — 1 vol. — Michel Lévy.

Personne ne connaît mieux la Grèce, ses mœurs, sa politique, ses hommes distingués que M. François Lenormant. De fréquents voyages en Orient, des séjours prolongés, l'étude approfondie de la littérature et de la langue, l'amour du sujet qu'il traite, cette grande qualité que rien ne remplace, tout cela donne au volume que nous annonçons une valeur et un intérêt exceptionnels.

Un tableau plein de couleur de l'état présent de la société hellénique et du grand mouvement de la vie intellectuelle dont Athènes est redevenue le théâtre ouvre ce travail, avec une vive et piquante peinture du caractère des Grecs de nos jours, comparé à celui de leurs ancêtres des âges classiques. Mais c'est la politique, ou, si l'on aime mieux, l'histoire contemporaine qui y tient la principale place. L'auteur expose, avec une grande fermeté de vues, les causes qui ont amené, il y a deux ans, la chute de la royauté bavaroise, intronisée en Grèce par le traité de 1832. Puis il raconte avec détails les incidents de la période révolutionnaire, les négociations qui ont eu pour

résultat de donner le sceptre à un prince de Danemark, les débuts de George I<sup>er</sup>, et l'union des Îles Ioniennes au royaume hellénique, événement où il n'est pas sans avoir eu lui-même une certaine part, ainsi que le constate un décret du Parlement ionien, dont les termes sont un titre d'honneur pour notre jeune et savant compatriote.

Le livre de M. Lenormant nous fait connaître tous les hommes éminents de la Grèce contemporaine et des Sept-Îles, depuis M. Padouan, le Berryer du barreau de Corfou, comme il l'appelle, et depuis M. Lombardos, l'éloquent orateur de Zante, jusqu'à M. Valaorititis, le premier poète de son pays.

Après les hommes viennent les choses. Les finances, le commerce, tout est passé en revue dans cette étude, où la sûreté des jugements, l'exactitude des informations, la finesse des aperçus s'allient à l'éclat du style et à la chaleur entraînante du récit.

NOUVEAU GUIDE DU VOYAGEUR AUX PYRÉNÉES, par J. LACROIX, 1 beau vol. Garnier frères.

La saison où nous sommes est celle des voyages, des bains, des eaux de toutes sortes, par conséquent la saison des *Guides*; et la librairie Garnier en offre pour tous les pays et pour tous les rendez-vous célèbres. Ces ouvrages, où la littérature proprement dite n'occupe qu'une place secondaire, et qui se recommandent surtout par l'exactitude et la nouveauté des détails, en même temps que par un véritable luxe de plans, de cartes et de dessins, consacrent cependant plus d'une page intéressante au tableau des mœurs et au récit des légendes.

Le *Guide aux Pyrénées* est le plus complet et le plus récent qui s'offre au choix des touristes, et il joint aux notions topographiques les indications les plus complètes et les plus précises sur l'emploi des différentes eaux minérales.

*Pour les articles non signés : F. DE LAUNAY.*

*L'un des Célébrés : CHARLES DOUNIOL.*

LES

# PANÉGYRISTES DE L'EMPIRE

A ROME

---

« Le temps, a-t-on dit, est le plus infallible de tous les critiques : il se charge de faire le triage parmi les œuvres littéraires, pour ne laisser passer à la postérité que celles qui méritent de vivre. » — Plût à Dieu que ce fût là une incontestable vérité ! Mais à supposer que le siècle présent ne doive léguer à l'avenir que ses productions les plus parfaites, il faut au moins reconnaître que nous n'avons pas toujours recueilli la meilleure partie de l'héritage du passé. Cette justice distributive, dont on veut faire honneur au temps, s'est trouvée souvent en défaut : des œuvres ont péri, dont la perte ne sera jamais trop regrettée ; d'autres nous ont été conservées, qui auraient pu disparaître sans grand dommage. A ne parler que des Latins, par exemple, que ne donnerions-nous pas pour avoir un Tite Live complet ? Combien d'ouvrages d'un ordre inférieur ne sacrifierions-nous pas volontiers pour posséder dans leur intégrité les *Annales* et les *Histoires* de Tacite ?

Ces réflexions nous revenaient dernièrement à l'esprit, à propos d'un livre dont nous achevions la lecture, le recueil des panégyriques latins sous l'empire. Ces panégyriques, quoique assez souvent imprimés, sont généralement peu connus, et pour la plupart ils n'ont pas encore été traduits, que nous sachions du moins, en français. C'est un honneur que, du reste, ils ne méritent guère, et je se-



rais tenté de plaindre l'infortuné traducteur forcé de faire passer dans notre langue cette éloquence banale et souvent abjecte où la corruption du goût semble mettre encore plus à nu la bassesse des sentiments.

C'est pourtant sur ces panégyriques que nous voudrions appeler l'attention de notre lecteur : et pourquoi non ? Est-ce que le sujet n'en vaut pas la peine ? Sans doute, si nous ne cherchons dans les écrivains que les vives satisfactions qu'ils peuvent donner à l'esprit et au cœur, nous n'avons qu'à laisser les panégyristes dormir dans la poussière des bibliothèques : tous leurs discours ne valent pas une seule des belles pages de Cicéron. Mais s'il est utile de connaître les générations qui nous ont précédés, de nous rendre compte de l'état des mœurs et des croyances, de voir comme, à certaines époques, est profonde la décadence intellectuelle et morale, lisons ces rhéteurs : leur témoignage est d'autant plus précieux qu'à leur insu ils déposent souvent contre eux-mêmes.

L'oraison funèbre s'était introduite de bonne heure dans les habitudes romaines. Dans ce suprême hommage rendu aux morts illustres, il y avait une invitation, pour ceux qui leur survivaient, d'imiter leurs vertus ; et la louange ainsi décernée pouvait paraître déjà comme un premier jugement de l'histoire. Mais il ne serait venu dans la pensée d'aucun Romain, du temps de la république, de prendre pour sujet de discours l'éloge d'un vivant. Sans doute il pouvait arriver que le panégyrique d'un des hommes du jour se trouvât dans la bouche d'un orateur : c'est ainsi que Cicéron vantait Pompée dans la harangue pour la loi Manilia ; et à une autre époque César, dans l'oraison pour Marcellus. Mais ne nous y trompons pas : dans le premier cas c'était une mesure politique que Cicéron appuyait de son éloquence ; il s'agissait de faire confier à Pompée, par le peuple, de grands pouvoirs militaires. Plus tard, lorsque, rompant un silence de plusieurs années, il louait César, c'était pour défendre un proscrit, pour arracher au dictateur tout-puissant une sentence d'absolution, et faire amnistier dans un seul homme tous les vaincus de Pharsale : l'éloge était un moyen et non pas un but.

L'avènement des empereurs porta à l'éloquence politique un coup mortel. Les études oratoires restaient pourtant en honneur : jamais, peut-être, les écoles des rhéteurs n'avaient été plus fréquentées qu'à l'époque même où l'on ne pouvait plus espérer d'influer par la parole sur les affaires publiques. Les grands sujets étant interdits, on en chercha d'autres. Les caractères, d'ailleurs, s'abaissaient. L'éloge des grands offrait un texte commode et sûr à traiter : quoi que l'on pût risquer en leur honneur, on était à l'abri des fâcheuses mésaventures auxquelles s'exposaient de gaieté de cœur des personnages moroses,

plus épris (tort inexorable!) du passé que du présent, tels qu'un Crenatius Cordus ou un Thræseas.

Il y eut une éloquence officielle dont le panégyrique des empereurs fit souvent des frais. De ces discours, qui furent très-nombreux, l'éloge de Trajan, par Pline, est le premier en date qui nous reste; mais Pline ne faisait plus déjà que suivre la voie ouverte avant lui. Nous savons que Calpurnius Pison avait loué dans l'assemblée du sénat Claude, qui venait de l'élever au consulat; et, s'il faut en croire un poëte contemporain, administrateur de Pison, l'orateur avait eu un grand succès.

« Qui pourrait peindre dignement la gloire dont tu te couvris  
 « dans ce jour solennel où, au milieu des sénateurs attentifs, décoré  
 « de la pourpre et escorté des douze faisceaux, tu célébrais d'un cœur  
 « reconnaissant la divinité de César? »

La divinité de Claude! Je regrette que le discours ne nous ait pas été conservé: il aurait été curieux de voir comment Pison venait à bout de diviniser son hères, dont la fin n'inspirait à l'un de ceux qui l'avaient le mieux connu, à Sénèque, que cette burlesque apothéose que chacun sait, la seule qui parût digne du personnage, alors qu'on n'avait plus rien à craindre de lui ni rien à espérer.

Nous ne savons si Pline, par les qualités oratoires, l'emportait sur Pison; mais il eut au moins le bonheur de célébrer un grand homme. Trajan eut sans doute des vices; mais, à tout prendre, il fut un des empereurs dont Rome eut le plus le droit de s'enorgueillir; son panégyriste eut surtout le tort de le louer vivant, et de le louer à propos de toutes choses. L'empereur ne fait rien qui ne soit admirable: que Trajan vende les biens du fisc, qu'il permette aux citoyens de les acheter; qu'il marche au lieu d'aller en voiture; qu'il fasse réparer les anciens monuments; qu'il défende d'en bâtir de nouveaux; qu'il refuse un second consulat, et qu'après l'avoir refusé il l'accepte, tout est beau, tout est grand. Il n'est pas jusqu'à ses cheveux blancs avant le temps qui ne soient, par une faveur spéciale des dieux, un signe de majesté. Cet éloge continuel et indiscret finit par lasser le lecteur; nous voudrions trouver ne fût-ce qu'un léger défaut, pour nous assurer que le peintre n'a pas fait un portrait de fantaisie; mais point: le héros qu'on place sous nos yeux n'admet pas en lui l'ombre même d'une imperfection; il sort des conditions ordinaires de l'humanité. Pour soutenir d'un bout à l'autre ce rôle de panégyriste intrépide, il a fallu à Pline beaucoup d'esprit; pour faire passer et relever tant de minces détails, toutes les grâces du style, tous les artifices de la plus ingénieuse diction étaient nécessaires. Pline a été un habile rhéteur, j'en conviens; mais il n'est pas arrivé à la véritable éloquence; il me laisse froid. Je me demande comment son discours dut

être apprécié par son ami, l'austère Tacite, ce Tacite dont quelques lignes, dans leur mâle simplicité, au début de la *Vie d'Agricola*, m'émeuvent plus que l'œuvre si curieusement étudiée de Pline, et me semblent mieux protéger devant la postérité la mémoire de Trajan.

Mais Pline est trop connu, ce n'est pas de lui que nous voulons surtout parler. Nous avons hâte d'arriver à ses successeurs. Il existe un recueil intitulé *Panegyrici veteres*, qui comprend onze discours prononcés en l'honneur de Dioclétien, de Maximien, de Constance Chlore, de Constantin, de Julien et de Théodose. Ajoutez-y l'action de grâces d'Ausone à l'empereur Gratien, son disciple, et vous aurez la liste complète des panégyriques en prose que la littérature latine nous a laissés.

Le premier de ces discours fut prononcé l'an 289 de Jésus-Christ, et l'éloge de Trajan est de l'an 100. Dans cet intervalle de près de deux siècles, les louangeurs officiels auraient-ils donc manqué aux empereurs? ou bien les empereurs auraient-ils repoussé ces hommages dictés par l'intérêt et par la flatterie? Ce serait faire trop d'honneur à ces tristes temps que d'admettre l'une ou l'autre de ces deux suppositions. La race des serviles orateurs fut nombreuse sous l'empire romain; ils se disputaient comme un insigne privilège le droit d'exalter aux dépens des Augustes morts l'Auguste vivant; et de leur côté les princes s'habituèrent à regarder ces adulations déclamatoires comme un tribut dû à leur grandeur.

Il faut cependant rendre justice à quelques-uns de ces empereurs. Pescennius Niger refusa d'écouter son panégyrique. « Célèbre plutôt, dit-il à l'orateur surpris, la gloire de Marius, d'Annibal ou de quel que autre grand capitaine des temps passés; raconte-nous ce qu'il a fait, afin que nous nous efforcions de l'imiter. Mais c'est se moquer que de louer les vivants, et surtout les empereurs, dont on espère ou dont on craint quelque chose, qui peuvent accorder des faveurs, qui peuvent aussi proscrire ou tuer; je veux être estimé pendant ma vie, et n'être loué qu'après ma mort. » Alexandre Sévère suivit l'exemple de Pescennius: « Parmi les poètes et les orateurs, dit son biographe, il recherchait volontiers, non pas ceux qui se faisaient ses panégyristes, car il traitait de sottise le plaisir de s'entendre louer; mais ceux qui l'entretenaient des anciens héros. » Ne vous semble-t-il pas qu'aujourd'hui, pour Pescennius et pour Alexandre, le plus bel éloge est de n'en avoir voulu accepter aucun?

Ces panégyriques étaient l'accompagnement obligé de presque toutes les fêtes, et les fêtes étaient nombreuses. L'avènement des empereurs, leur mariage, leur jour natal, les quinquennales, les dé-

cennales et les vicennales, célébrées la cinquième, la dixième et la vingtième année de leur règne, étaient autant d'occasions offertes aux orateurs pour donner carrière à leur faconde. Ce n'est pas tout : une victoire remportée, un décret rendu, le don du consulat, et vingt autres circonstances semblables servaient de prétexte pour faire assaut d'éloquence et de flatterie. Car il ne faut pas croire que ces panégyriques fussent une tentative accidentelle, isolée : on serait tenté de supposer qu'il y avait comme un concours ouvert. Du moins les panégyristes font souvent allusion aux nombreux discours qui ont été prononcés soit par d'autres, soit par eux-mêmes. « Beaucoup d'il-  
« lustrés orateurs ont raconté vos victoires ; et moi aussi je les ai na-  
« guère célébrées, quand j'ai obtenu la divine faveur d'être écouté  
« par vous (II, 5). — Comment oserai-je me faire entendre après  
« tant de talents distingués, si je ne regardais comme un crime,  
« comme une impiété de me taire, moi qui toujours ai vanté vos ex-  
« ploits (VIII, 1) ? » Voilà le ton ; on peut d'avance se faire une idée de ce que seront les harangues. Un autre s'excuse (V, 1) de prendre la parole, lorsque tant d'orateurs ont déjà loué ou vont encore louer l'empereur.

Le même rhéteur composait quelquefois plusieurs discours, et les récitait en diverses séances. C'est ainsi que l'un d'eux (IX, 30) se justifie de raconter brièvement la victoire remportée par Constantin aux portes de Rome, parce que la veille, dit-il, il a narré tout au long la bataille. Il ne leur suffit pas de vanter le passé et le présent : ils annoncent qu'aux fêtes prochaines ils reparaitront pour célébrer les grandes actions que l'empereur n'aura pas manqué d'accomplir (II, 1) ; car comme toutes les années doivent se ressembler, ajoutent-ils avec une incroyable naïveté de flatterie, l'éloge ne peut varier. Ailleurs un orateur, qui en était déjà à sa seconde épreuve en ce genre, exprime en finissant le vœu d'être souvent appelé à faire le panégyrique du prince (IV, 21).

Si l'on songe à la quantité de discours qui durent se débiter, il faut convenir qu'il nous en demeure bien peu. Ceux qui nous sont parvenus méritaient-ils plus que les autres de survivre ? S'il en était ainsi, si ces dix ou douze harangues avaient été jugées les seules dignes d'être recueillies et conservées pour la postérité, quelle opinion faudrait-il donc nous faire du reste ? Si peu d'estime et de sympathie que nous ressentions pour l'époque où une pareille éloquence a pu prospérer, nous croirions la calomnier en admettant que les éloges qui nous occupent ont été mis à part, comme des chefs-d'œuvre. Nous aimons mieux supposer qu'ils ne valaient ni plus ni moins que tant d'autres, et que s'ils n'ont pas péri dans le juste naufrage où allaient se perdre tant d'élucubrations de ce genre, c'est au ha-

sard seul que leurs auteurs ont dû cette fortune, bonne ou mauvaise.

Cette supposition, toutefois, remarquons-le, est toute à l'avantage de l'époque dont nous parlons. Le souverain, quel qu'il fût, trouvait toujours des adulateurs, qu'il s'appelât Caracalla ou Héliogabale : or que dirions-nous si nous avions sous les yeux le panégyrique de quelqu'un de ces princes, féroces ou extravagants, chez lesquels l'histoire chercherait en vain l'apparence même d'une seule vertu ? Le dégoût nous ferait tomber le livre des mains, avant que nous eussions commencé de lire. Les princes dont nous avons les éloges, nous les avons nommés : quelques-uns de ces noms ne sont-ils pas des plus justement illustres ? et celui même de ces personnages qu'il est permis de traiter avec le plus de sévérité, Maximien, ne déploya-t-il pas, au moins dans la défense de l'empire contre les barbares, les rudes qualités d'un vaillant soldat ? La turpitude de l'adulation peut résider dans la bassesse de celui qui la donne et dans l'indignité de celui qui la reçoit. L'un de ces deux dangers n'existait pas sous les empereurs dont nous parlons.

Notre intention n'est pas d'analyser l'un après l'autre tous les panégyriques que nous étudions. Un tel travail serait souvent fastidieux ; nous aimons mieux juger l'ensemble. Mais indiquons au moins, en peu de mots, le sujet de chacun de ces discours. Claude Mamertin est l'auteur des deux premiers ; il les prononça en 289 et en 292, sans doute à Trèves, en l'honneur de Dioclétien et de Maximien. Les deux suivants (année 296), sont d'Émène, qui remercie Constance Chlore d'avoir restauré les écoles d'Autun, et le félicite de ses triomphes en Bretagne. Le cinquième, récité en 307, à Trèves, à l'occasion du mariage de Constantin avec Fausta, fille de Maximien, renferme l'éloge du gendre et du beau-père. Constantin est célébré, dans le sixième, en 310, pour sa victoire sur le même Maximien ; dans le septième, en 311, pour avoir fait relever quelques monuments publics d'Autun ; dans le huitième, en 313, pour avoir délivré le monde du tyran Maxence. Les auteurs de ces quatre panégyriques, qui furent tous prononcés à Trèves, sont inconnus ; car c'est à tort que l'on a voulu attribuer à Émène le sixième et le septième. Le neuvième, écrit pour les fêtes quinquennales du même empereur (324), est de Nazaire, professeur de Bordeaux ; le dixième est une action de grâces que Mamertin (qu'il ne faut pas confondre avec le personnage du même nom, auteur des deux premiers panégyriques), adresse à Julien qui venait, à Constantinople, de l'élever au consulat, en 362. La même faveur, accordée à Ausone par Gratien, en 379, provoque, de la part du poète rhéteur, les mêmes témoignages de reconnaissance. Enfin, le dernier discours fut prononcé à Rome, par Pacatus de

Bordeaux, en l'honneur de Théodose (389). Ces douze panégyriques embrassent donc l'espace d'un siècle.

Remarquons d'abord que presque tous ils ont été récités devant ceux même qui en étaient l'objet. En effet à l'exception du troisième et du neuvième, tous les autres eurent pour auditeurs et pour juges les princes qu'ils célébraient. La présence de l'empereur, loin d'imposer un peu de cette réserve qui n'eût été que de la bienséance vulgaire, semblait affranchir les orateurs de toute retenue en leur inspirant (du moins essayent-ils de le faire croire), un enthousiasme dont ils ne sont plus maîtres de contenir l'expression : ils sont comme transportés, hors d'eux-mêmes. Si le prince leur manque, ils cherchent, pour s'élever jusqu'à l'éloquence, à se figurer qu'il est présent, qu'il les écoute : « Grand Constantin, il me semble que vous « êtes là pour m'entendre, vous qui ne pouvez, quoique absent de « nos yeux, être un seul moment éloigné de notre esprit » (IX, 3).

Presque tous commencent par s'excuser : entreprendre l'éloge de l'empereur ? Mais n'est-ce pas une incroyable témérité ? Comment trouveront-ils des termes assez dignes pour célébrer tant de vertus ? Qui sont-ils, chétifs et humbles, pour oser se mesurer à tant de grandeur ? Leur sujet doit les écraser : outre que la matière est immense, quelle tâche d'avoir à porter la parole devant le souverain ! Quel serait l'orateur assez présomptueux pour se croire des droits à son attention ? mais ils se rassurent en songeant à l'inépuisable bonté du prince : d'ailleurs, ils viennent acquitter une dette de reconnaissance ; c'est un devoir qu'ils accomplissent : dès lors l'empereur daignera leur pardonner.

Nous ne savons pas, avons-nous dit, les noms de tous ces panégyristes ; mais ce qu'il y a de certain, c'est que tous, excepté celui qui prononça l'éloge de Julien, étaient Gaulois. Il y avait longtemps que la Gaule avait perdu tout souvenir d'indépendance : les descendants de ceux qui avaient balancé la fortune de Rome se distinguaient maintenant entre tous par leur ardeur à se précipiter dans l'adulation, et à se prosterner devant les successeurs de ce César contre lequel avait glorieusement lutté leur aïeul Vercingétorix. Encore si, en abandonnant le vieil esprit national pour entrer dans la cité romaine, ils avaient pris un peu de cette fierté patriotique qu'on ressent pour le pays dont on partage les destinées, et qui, alors même qu'on ne sait plus la soutenir par le courage des actes, reste encore comme une dernière vertu. Mais ils ne sont devenus Romains que de nom : sans doute ils invoqueront le Tibre, le Capitole, la ville aux sept collines ; mais ce ne sont là que des lieux communs ; ils répètent la leçon qu'ils ont apprise dans les déclamations de l'école ; on sent qu'ils n'ont pas vraiment le culte de Rome : leur bouche

professe une foi qui demeure étrangère à leur cœur. Le Romain des anciens temps se croyait supérieur aux autres peuples : nos panégyristes sont plus modestes ; pour eux, le premier pays du monde est celui qui a donné naissance à l'empereur. Maximien est Pannonien. « Qui ne sait, dit Mamertin, que si l'Italie est reine par l'ancienneté « de sa gloire, la Pannonie est la première des nations par le courage (I, 2) ? » Plus tard, le même orateur, lorsqu'il louera tout à la fois Maximien et le Dalmate Dioclétien, se souviendra qu'il faut associer dans un commun éloge la Dalmatie et la Pannonie. « Tous les « deux, dit-il, vous avez reçu le jour dans des provinces dont les « femmes mêmes sont plus vaillantes que les hommes du reste de la « terre » (II, 3). Plus tard, la Bretagne sera par excellence le pays sacré, (car c'est l'expression même dont se sert cet autre panégyriste (VI, 9), lorsqu'elle aura envoyé Constantin à l'empire. L'Espagne aura son tour, quand Théodose sera monté sur le trône, « l'Espa- « gne, terre heureuse entre toutes les terres, et qui possède à elle « seule toutes les merveilles de toutes les contrées » (XI, 4). Si quelque jeu de la fortune prenant un noir Africain parmi les peuplades sauvages qui erraient par delà l'Atlas, après l'avoir égaré dans le monde romain, l'avait revêtu de la pourpre impériale, sans aucun doute des orateurs se seraient levés pour célébrer les régions brûlées par le soleil, et dire que leurs heureux habitants, plus rapprochés que nous de l'astre du jour, doivent à ce voisinage une âme de feu et de célestes pensées.

Pescennius, avons-nous vu, demandait qu'on lui parlât des grands hommes. Chaque panégyriste a lu l'histoire ; il connaît les héros de la Grèce et de Rome ; il les cite, mais, bien entendu, ce n'est pas pour les offrir comme modèles ; leur gloire et leur vertu le cèdent toujours à la gloire et aux vertus de l'empereur régnant. Qui étaient-ce que Rémus et Romulus ? Deux frères ennemis qui troublèrent de leurs discordes la ville naissante. Rome est bien plus heureuse aujourd'hui sous Dioclétien et Maximien qui l'ont fondée une seconde fois (I, 13). On vante Annibal qui franchit les Alpes avec son armée ; ce n'est rien si l'on songe à la course rapide des deux empereurs à travers les mêmes montagnes (II, 9). Si on les compare à Alexandre, Alexandre sera un médiocre personnage (I, 10). A-t-on besoin de proposer à l'admiration du jeune Maxence les Camille, les Fabius, les Curius, les Caton ? Il suffit pour l'exciter aux grandes choses, de lui parler de Maximien son père (I, 14). César, quand il passa en Bretagne, trouva des ennemis qui ne pouvaient lui opposer de résistance sérieuse ; il n'eut donc à se glorifier que d'avoir navigué sur l'Océan. Combien plus éclatante est la gloire de Constance qui a eu à soumettre, dans la même contrée, des nations guerrières et puissantes

(IV, 11). Constantin commence à peine à régner, que son panégyriste déclare qu'il a déjà surpassé Scipion, Pompée, peut-être même son père Constance (V, 5). Tout ce qui touche à l'empereur devient nécessairement admirable : il épouse Fausta ; il n'y a pas assez d'éloges pour la divine beauté de Fausta, et le peintre qui a fait son portrait l'emporte sur Apelle et sur Parrhasius, grâce surtout à l'heureux choix du sujet que son pinceau a eu à traiter (V, 6). Un des fils nés de ce mariage, Constantin le jeune, a cinq ans à peine ; il commence à écrire, il sait tracer les lettres de son nom, et son père se plaît à lui faire signer quelquefois les grâces qu'il accorde ; vite on célèbre avec enthousiasme les précoces vertus de l'impérial rejeton (IX, 3, 37).

La flatterie a de singulières subtilités. Pour combattre plus efficacement les Germains qui venaient souvent dévaster les provinces romaines, Dioclétien et Maximien, franchissant le Rhin, ont été porter eux-mêmes la guerre dans le pays ennemi, tactique renouvelée de Scipion qui avait traversé la Méditerranée pour aller attaquer Carthage. Vous croyez peut-être qu'en rappelant ce trait d'histoire l'orateur éprouvera quelque hésitation à placer les imitateurs au-dessus du modèle ? En aucune façon : il est plus glorieux, dit-il, de suivre l'exemple que de le donner ; le premier qui tente une grande entreprise livre beaucoup aux hasards de la fortune, il est téméraire ; tandis que ceux qui marchent sur ses traces, instruits par l'exemple, ne suivent que les inspirations de leur sagesse. Et voilà comment Dioclétien et Maximien se sont montrés supérieurs à Scipion (I, 9).

Les panégyristes ne se servent donc du souvenir des grands hommes que pour en faire comme le piédestal sur lequel ils dressent l'imposante statue de l'empereur. Il ne leur suffit même plus de rabaisser autour de lui les personnages que fournit l'histoire : ils iront chercher, pour les humilier également, les héros des légendes fabuleuses. Constance opère plus de merveilles qu'Amphion (III, 15). Constantin est tout à la fois Agamemnon et Achille (VI, 17) ; il a plus de clairvoyance que Lyncée (IX, 14). Julien laisse bien loin derrière lui les Argonautes et Cécrops (X, 8). « Nous ne disons rien de trop, a soin d'ajouter l'orateur : la Grèce menteuse a sou-  
« vent pu exagérer ; mais nous, nous ne le pouvons pas. »

Si l'admiration de l'orateur officiel est immense, elle est souvent d'assez courte durée : que celui auquel elle s'adresse vienne à tomber, elle tombe avec lui. Il arrive même que le panégyrique se change quelquefois en une sorte d'outrageant pamphlet contre les Augustes qui ne sont plus. Que Maxence, qui pendant cinq ans, effraya l'Italie et l'Afrique de ses débauches et de ses crimes ; que Maxime, qui avait assassiné Gratien et régné par la terreur, soient violemment atta-



qués, je le conçois : il était tout simple que dans l'éloge de Constantin et de Théodose, accueillis comme des libérateurs, éclatât l'expression des colères publiques. Mais comme si l'injure jetée aux princes passés était un assaisonnement de plus à la flatterie offerte au prince présent, les panégyristes n'ont garde d'épargner ses devanciers. C'est du règne actuel que date toujours la félicité de l'empire romain ; à l'âge de fer vient de succéder l'âge d'or. Écoutez quelques-uns des griefs que ces orateurs font entendre : en ne distinguant pas entre les divers règnes qu'ils confondent tous dans une commune réprobation, ils se montrent plus implacables que l'historien même le plus rigoureux :

« L'unique avantage que l'empire semblait offrir jusqu'ici, c'est  
 « que, sans actions d'éclat, sans supériorité de gloire, le prince était  
 « assez élevé au-dessus du reste des citoyens par l'étendue de ses dé-  
 « penses : de là ces vastes et inutiles constructions dans l'intérieur  
 « du palais, ces nombreux bataillons de courtisans dont l'entretien  
 « surpassait celui des légions... Pour parvenir aux honneurs, il fallait  
 « s'attacher aux plus vils courtisans. Si, par d'infâmes moyens,  
 « quelque favori était entré dans les bonnes grâces du souverain, on  
 « achetait sa protection par des complaisances assidues ou par des  
 « présents; et l'on ne se contentait pas d'aduler des hommes seule-  
 « ment, mais encore des femmes indignes, et non-seulement des  
 « femmes, mais même des eunuques déshérités, pour ainsi dire, de  
 « la nature humaine. C'est ainsi que les illustres héritiers des noms  
 « antiques flattaient ce qu'il y avait de plus impur dans la suite de  
 « l'empereur. Dès lors on négligeait les travaux honnêtes ; on fuyait  
 « les fatigues de la guerre, les études de jurisprudence ; l'éloquence  
 « coûtait trop de peine et servait trop peu ; aussi les grands person-  
 « nages la méprisaient ; car on veut avoir l'air de dédaigner ce qu'on  
 « ne peut atteindre. On n'avait plus qu'un seul souci, amasser de  
 « l'argent : les qualités d'un homme se mesuraient à sa fortune...  
 « Qui ne connaît l'enjouement féroce des autres princes, et leur  
 « cruauté toujours souriante ? Mais aujourd'hui nous avons un empe-  
 « reur en qui est admirable l'accord de la parole et de la pensée : il  
 « sait que le mensonge n'est pas seulement le signe d'une âme faible  
 « et basse, mais encore le vice d'un esclave : car puisque la crainte  
 « ou le besoin poussent seuls un homme au mensonge, un empereur  
 « ne peut mentir sans méconnaître la grandeur de sa fortune » (X, 11,  
 19, 20, 26).

Quel est donc l'empereur sous lequel on fait ainsi le procès à ceux qui ont occupé le trône avant lui ? C'est Julien ! Il n'y avait pas si longtemps que Dioclétien, Constance Clère et Constantin avaient vécu ; le nouveau panégyriste avait lu sans doute et peut-être même

entendu les discours prononcés en leur honneur ; est-ce qu'à ses yeux il n'y avait que mensonge dans les louanges données à ces princes ? Il ne les excepte pas de cette condamnation qu'il fait peser indistinctement sur tous les prédécesseurs de Julien. Ces vivacités de langage sont excessives et injustes ; mais elles s'expliquent par les habitudes de servilité de cette époque : pour se tenir à égale distance de la flatterie et du dénigrement, il faut l'indépendance du caractère. On médit assez volontiers des empereurs tombés ; mais quand il s'agit de l'empereur debout, il n'y a de permis que l'éloge. « Il n'est possible à « personne, avoue naïvement l'un de ces panégyristes, de se faire « une juste idée de ce que sont les princes : car l'éclat qui les envi- « ronne éblouit les yeux, et aveugle l'imprudent qui veut regarder « de trop près » (IX, 5).

Cette obligation de toujours louer ne laisse pas que d'être parfois embarrassante. Dioclétien, dégoûté du pouvoir, avait abdiqué, et amené par ses conseils Maximien à suivre son exemple. Mais tandis que Dioclétien continuait de vivre satisfait dans sa retraite de Salone, Maximien, plein de regrets, ne songeait qu'à ressaisir la pourpre. Espérant faire appuyer ses prétentions par Constantin qui n'était encore que César, il alla le trouver, lui proposa de partager le titre d'Auguste qu'il venait de reprendre pour lui-même, et lui offrit en même temps la main de sa fille. Or la concorde n'était qu'apparente. Grande difficulté pour le panégyriste : lequel des deux Augustes doit-il le plus honorer ? Il a bien envie de tenir la balance égale ; mais quoi qu'il fasse, il ne peut les nommer tous les deux à la fois ; il faut nécessairement (les ressources de la langue humaine sont si bornées) que l'un passe avant l'autre. Il se décide et nomme Maximien le premier ; mais, ajoute-t-il tout de suite, parce qu'il est le plus âgé, et que dans sa suprême sagesse il a fait choix de Constantin pour gendre (V, 3).

Nos panégyristes ont parfois, et ce n'est pas ce qu'il y a de moins curieux, des prétentions à la hardiesse ; il n'est pas rare de les entendre s'excuser de leur excès de franchise, qui les pousse, sans crainte de la majesté impériale, à faire en face des reproches au prince : mais ces reproches, on le devine d'avance, sont de ceux que l'on est bien aise de mériter et qui chatouillent agréablement le cœur. C'est ainsi que Constantin s'entendra accuser, d'abord d'avoir voulu, par erreur de jeunesse, se soustraire à l'empire que les dieux lui imposaient (VI, 8) ; plus tard d'avoir, par trop de valeur, exposé ses jours dans les combats (VIII, 9). Maximien n'échappera pas non plus à des plaintes de ce genre-là : comment a-t-il pu se résoudre à délaïsser l'empire, alors que l'empire réclamait tous ses soins ? Il n'avait pas le droit d'abdiquer ; qu'il le veuille ou non, il ne peut se dépouiller de

sa dignité d'Auguste (*velis, nolis, semper Auguste*); les soldats n'ont jamais admis qu'il eût cessé d'être empereur (VI, 12).

A merveille : imposer à un ambitieux, comme l'accomplissement d'un devoir auquel il ne peut se soustraire, la satisfaction de ses désirs égoïstes, n'est-ce pas le comble de l'art chez un courtisan? Mais cependant Dioclétien, rentré dans la vie privée, persistait à n'en pas sortir; il aimait mieux cultiver les légumes de son jardin que commander aux armées et aux provinces. La conduite de l'un des Augustes ne condamne-t-elle pas la conduite de l'autre? Lequel a tort? lequel a raison? L'orateur a réponse à tout : il était permis à Dioclétien, plus âgé, d'aspirer au repos; mais pour qu'on lui pardonnât de se décharger d'un fardeau trop lourd, il fallait que Maximien portât tout entier le poids de l'empire; de sorte que la résolution de l'un se justifie par une résolution toute contraire de l'autre.

Cependant l'État avait besoin d'un bras si puissant pour le soutenir, Maximien a donc, au moins momentanément, déserté son devoir? Non pas; le panégyriste se gardera bien d'un tel aveu : est-ce qu'il peut y avoir une seule ombre dans la gloire de son héros? Maximien a bien fait de reprendre le pouvoir; mais il avait bien fait aussi de le déposer : car ne fallait-il pas, dans cette solennelle circonstance, faire admirer une fois de plus à l'univers la fraternelle concorde des deux empereurs et l'unanimité de leurs sentiments? Ne fallait-il pas que tous les deux, émules en magnanimité, partageassent également l'honneur d'un grand acte? D'ailleurs la fortune, qui, pendant leurs vingt années de règne, n'avait osé rien changer, désirait sans doute mettre un peu de variété dans le cours des choses de ce monde; ou bien les dieux immortels voulaient prouver, par les malheurs qui suivraient l'abdication, que le salut de l'empire reposait tout entier sur Maximien (V, 9, 10). Mais Rome n'a pu se résigner à la perte d'un si grand prince; et le rhéteur, dans une prosopopée qu'il veut rendre pathétique, représente la Patrie à genoux, les yeux baignés de larmes, tendant des mains suppliantes, et conjurant Maximien de daigner encore lui donner des lois. Et lorsqu'il a condescendu à ses vœux, c'est Apollon qui reprend les rênes du char qu'avait égaré Phaéton.

Dans tous ces discours l'avenir rayonne toujours des plus magnifiques espérances. Comme si la fortune, désormais captive, marchait enchaînée à la suite du prince, les panégyristes n'hésitent jamais à présager une prospérité sans fin; par malheur ils sont assez mauvais prophètes, et les événements semblent souvent prendre plaisir à démentir les prédictions les plus pompeuses. Ainsi ce mariage de Constantin et de Fausta, que l'orateur qualifie de céleste, et qui doit perpétuer le bonheur dans la maison de Constantin, l'histoire nous apprend quel en fut le tragique dénoûment. Mais que dire surtout

de cette concorde qui devait subsister indissoluble entre le beau-père et le gendre? Le bruit des fêtes par lesquelles ils célébraient leur alliance finissait à peine, que déjà Maximien conspirait contre Constantin. Ce vieil Auguste, qui, « tout en conservant l'empire, pouvait le donner, « semblable, disait l'orateur, à l'Océan qui prodigue ses eaux au ciel « et à la terre, sans rien perdre de son immensité, » jaloux de ne pas posséder à lui seul le pouvoir, commençait cette lutte d'abord sourde, puis déclarée, où le poignard devait servir autant que l'épée. Pris dans ses propres pièges, l'ancien collègue de Dioclétien expiait par le supplice son ambition sénile et ses perfidies. Tout naturellement un panégyriste se présente, qui déclare Maximien criminel pour n'avoir pas suivi jusqu'au bout l'exemple de Dioclétien ; il félicite Constantin et remercie les dieux de la mort de ce parjure, dont les complots troublaient la tranquillité de l'empire (VI, 15, 20).

Voilà des bassesses, à coup sûr ; mais il reste à en signaler de plus honteuses encore. Si outrées que soient ces flatteries, il y a pourtant une certaine mesure qu'elles n'excèdent pas : les empereurs sont les plus grands d'entre tous les hommes, mais nous ne voyons encore en eux que des hommes. Comme l'adulation tend à renchérir toujours sur elle-même, on finit par considérer les princes comme des êtres à part, qui tiennent plus du ciel que de la terre ; ce n'est plus assez de les révéler et de les craindre, il faut encore les adorer. L'empereur sur son trône devient comme un dieu sur son autel. La déification du maître avait commencé dès le jour où Rome fut soumise au pouvoir absolu. Virgile, Horace, célébraient la divinité cachée sous les traits d'Auguste ; mais tout en blâmant leurs fictions, ne les prenons pas au pied de la lettre ; la poésie a ses licences qu'il ne faut pas juger avec trop de rigueur. Les villes de l'Asie, façonnées de longue date à tous les excès de la servilité, allaient sérieusement décerner au souverain l'honneur d'un culte public. Toutefois, soyons justes, même pour ceux que l'histoire doit le plus souvent flétrir : Tibère eut le bon sens de comprendre tout ce qu'il y aurait d'orgueil et de ridicule à se laisser rendre de tels hommages ; et il dut rappeler lui-même à ceux qui semblaient vouloir l'oublier, qu'il n'était qu'un simple mortel, soumis à toutes les nécessités humaines. Les apothéoses ne manquèrent point, mais elles s'adressèrent aux empereurs morts. « Je sens que je passe à l'état de dieu, » disait en riant Vespasien qui se sentait expirer. On connaît le féroce jeu de mots de Caracalla : « Que mon frère soit dieu, mais qu'il ne vive « plus, *divus sit, dum non vivus.* »

Il était difficile qu'à la longue les princes n'en vinsent pas à réclamer, de leur vivant, l'adoration de leurs sujets. Au dire de plusieurs historiens, Dioclétien fut le premier qui ne se contentât plus des hon-

neurs jusque-là rendus aux empereurs et qui en exigent de nouveaux. Il avait pris le nom de Jupiter, et Maximien celui d'Hercule, et les médailles les représentent souvent avec les attributs de ces dieux, l'un tenant la foudre, l'autre portant la massue. Dès lors les panégyristes sont convaincus et veulent prouver que le trône est en effet occupé par les descendants de Jupiter et d'Hercule; le titre de dieu leur est donné presque à chaque page; dans leurs personnes, dans leurs actions, tout est surnaturel, tout est divin. Pour les célébrer dignement, il ne faudrait pas moins que l'éternité (I, 1); une auréole entoure leurs fronts (I, 3); lorsqu'ils apparaissent au haut des Alpes, ils jettent un éclat qui illumine soudainement toute l'Italie (II, 10); s'ils combattent, ils n'ont pas besoin d'armes (I, 5); les rigueurs des saisons ne peuvent les atteindre (II, 9); ils passent avec la rapidité de l'éclair, l'œil ne peut les suivre (I, 5; II, 4); et c'est tout simple, car les essences de feu dont ils sont formés n'ont pas à supporter les lenteurs du corps (II, 8); ils remplissent l'univers de leur présence: « Quoi d'étonnant? s'écrie l'enthousiaste Mamertin; est-ce qu'on ne sait pas que tout est plein de Jupiter, *Jovis omnia plena* (II, 14)? »

— Voulez-vous encore d'autres platitudes? Dès leur avènement à l'empire, la nature a changé ses lois (II, 15); les saisons se plient à leurs volontés (I, 12); sous leur règne, deux moissons, deux vendanges sont dues chaque année aux hommes (I, 11). Et ce n'est pas seulement à Dioclétien et à Maximien qu'on adresse de ces incroyables flatteries: « Le jour où vous avez été créé César avec Galère, dit « Eumène à Constance Chlore, le soleil a eu soin de briller d'un plus vif éclat qu'à la naissance même du monde, de peur de paraître trop « obscur en présence de votre majesté » (IV, 2). Les deux Augustes et les deux Césars, quatre maîtres pour l'empire, lui rappellent qu'il y a quatre éléments, quatre saisons, quatre points cardinaux, quatre coursiers du soleil (IV, 4). D'autres orateurs, en parlant de Constantin, assureront qu'il est exempt de toutes les misères de l'humanité (IX, 16); la terre, les fleuves, le jour, tout se repose: lui seul est infatigable (VIII, 22); la nature obéit à ses ordres (VI, 15); sur son passage tout se renouvelle (VI, 22); en le suivant ses soldats suivent un dieu (VI, 17). On demande qu'il vive trois siècles (VI, 24). Trois siècles, ce n'est pas assez. Un autre rhéteur viendra qui ne se contentera pas de si peu, et qui exprimera sérieusement l'absurde espérance que Constantin sera immortel (VIII, 26). Enfin l'austère Julien, qui refuse, assure son panégyriste, d'entendre même des éloges mérités, se laisse comparer à un astre qui s'est levé sur le monde. Un habitant du ciel, témoin du bonheur dont jouissent les hommes, voudrait descendre sur la terre où règne Julien (X, 40).

En est-ce assez? Ne vous semble-t-il pas que l'adulation ait atteint

ses dernières limites, qu'elle ne puisse plus rien trouver au delà ? Eh bien ! détrompez-vous : pour ces intrépides chercheurs de flagorneries nouvelles, il n'y a pas de colonnes d'Hercule. Ils ont élevé les empereurs au rang des dieux ; ils vont maintenant les placer au-dessus des dieux. — Un dieu, en effet, n'aurait pu sauver les provinces avec la même promptitude que Maximien (I, 5). Tout ce que les dieux ont pu seulement promettre, l'empereur l'a fait d'avance ; il change plus vite la face des affaires que Jupiter l'aspect du ciel (I, 6). Saturne n'a pu donner au monde qu'un âge d'or de courte durée : l'âge d'or est assuré à jamais par les soins de Dioclétien et de Maximien (III, 18). Le soleil et la lune (Apollon et Phœbé) ont beau se chercher, il ne leur est permis de se rencontrer qu'à de longs intervalles : plus libres et plus heureux, Dioclétien et Maximien peuvent se réunir, quand ils le veulent, et jouir de leur mutuelle présence (II, 13). Les deux Augustes et les deux Césars répandent sur la terre plus de bienfaits que les dieux (IV, 4). Constance, admis dans le ciel, peut protéger le reste des hommes ; mais lui-même reçoit de Constantin son fils un accroissement de grandeur et de gloire (IX, 14).

Arrêtons-nous ; nous pourrions multiplier les citations ; mais à quoi bon ? le spectacle trop prolongé de ces bassesses finit par lasser la curiosité. A quel degré d'avilissement trois siècles de despotisme avaient-ils donc réduit les âmes ! Qui pourrait croire, si on ne les lisait, à d'aussi ignobles flatteries ? Quel temps que celui où il y a eu des bouches pour les proférer, des oreilles pour les accueillir ! On a dit quelquefois, pour réhabiliter cette époque, que le système administratif fut porté à un degré de perfection jusqu'alors inconnu ; on a loué la savante organisation introduite dans toutes les parties de l'empire. Je ne chercherai pas si ces réformes administratives, tant vantées, eurent un autre effet que de resserrer plus fortement tous les pouvoirs entre les mains du souverain, si elles furent réellement efficaces pour le bonheur des peuples. Faisons la part aussi belle qu'on le voudra aux institutions dioclétiennes ; il reste à se demander si l'honneur d'un gouvernement doit se mesurer toujours et uniquement à la prospérité matérielle des gouvernés. Pour les nations comme pour les simples particuliers, il ne s'agit pas encore tant de vivre que de bien vivre ; et le régime sous lequel disparaît la dignité humaine est, quelles que soient ses apparences, un régime en contradiction avec les lois de l'ordre éternel. Dût-il assurer, à ceux qui ont pris l'habitude de le subir, les molles jouissances d'une vie désintéressée de toute noble passion, on ne peut le tenir pour enviable et salubre ; pas plus que l'esclavage ne peut être réputé un bien, quoique l'esclave, disent quelquefois les partisans d'une institution qui semble heureusement toucher à sa fin, n'ait pas à se préoccuper du

lendemain, dispensé qu'il est, grâce à la prévoyante sollicitude du maître, du soin de pourvoir lui-même à ses nécessités quotidiennes.

Il faut cependant le remarquer : si lourd que fût le despotisme qui pesait alors sur les peuples, il n'aurait pas suffi à expliquer tout seul tant d'avilissement. Pour nous rendre compte d'une déchéance morale aussi profonde, songeons à l'état des croyances religieuses à cette époque. Tous ces orateurs sont païens. Sans doute quelques esprits d'élite avaient pu, soutenus par les seules forces de la philosophie, échapper à l'abaissement universel ; mais ce n'était toujours là qu'une exception : les Épictètes étaient rares dans le monde antique. La religion seule peut agir efficacement sur la société tout entière ; mais pour relever les cœurs il fallait d'autres enseignements que ceux du paganisme. De nouvelles doctrines étaient nécessaires pour apprendre à la foule la dignité dans l'obéissance, le respect de soi-même dans la sujétion. Si le christianisme n'affranchit pas immédiatement les corps, il affranchit du moins les âmes ; en restituant à l'homme la notion claire de sa nature et de ses destinées, il lui rendait en quelque sorte ses lettres de noblesse. Du moment où, selon la parole de saint Paul, il n'y avait plus en Jésus-Christ ni maître ni esclave, le souverain, quel qu'il fût, n'était plus que l'égal de ses sujets, soumis aux mêmes misères, appelé comme lui à comparaître devant le juge de toutes les pensées et de tous les actes. Je ne veux pas prétendre assurément que du jour où la foi chrétienne se fut emparée des intelligences, toute adulation disparut : l'humanité aura toujours ses incurables faiblesses et ses lâchetés. Mais il faut au moins reconnaître qu'il est des limites que la plus audacieuse flatterie n'oserait plus dépasser. Qui donc, à moins d'abjurer toutes les croyances qui font à la fois notre honneur et notre soutien, aurait aujourd'hui le triste courage de dire, comme l'un de ces panégyristes : « Nous n'avons, nous autres, que des âmes terrestres et périssables ; mais les vôtres, augustes empereurs, sont célestes et immortelles (II, 6). — Vous avez des rapports directs avec la divinité suprême ; elle se manifeste à vous seul et délègue à des dieux d'un ordre inférieur le soin de s'occuper du commun des hommes » (VIII, 2).

Le plus adulateur d'entre tous les chrétiens n'aurait pas osé donner à sa foi un aussi éclatant démenti. Et voyez comme les idées nouvelles servent ceux même qui ne s'en laissent pas pénétrer. Pour que la flatterie se donne librement carrière, il faut qu'elle n'ait pas à craindre la répression de ses excès : entre celui qui prodigue les éloges outrés et celui qui les accepte il y a une sorte de complicité. La race des flatteurs n'avait certainement pas disparu ; mais les empereurs, devenus chrétiens, n'auraient pas supporté le langage qui plaisait à l'orgueil de Maximien ; de telles louanges n'auraient été à leurs yeux que des

blasphèmes. Du jour où Constantin adore publiquement la croix, les panégyristes n'ont plus à descendre aussi bas dans la servilité : il sont redevables à ce culte, dont ils ne partagent pas les croyances, d'une sorte de dignité relative ; et l'un d'eux, parlant à Théodose, fait même entendre quelques accents où l'on croirait retrouver parfois comme un écho affaibli de l'antique éloquence.

J'ai dit que tous ces panégyristes étaient païens ; mais prenons garde, nous n'avons pas ici de ces polythéistes convaincus de la vérité de leur religion. A cette époque le paganisme n'était plus, pour le grand nombre, qu'une sorte de vêtement commode qui recouvrait souvent l'absence de convictions sérieuses. Et par exemple est-ce un bien fervent adorateur des divinités de l'Olympe que celui qui vient dire que les empereurs, en honorant les dieux et en prenant leurs noms, les rendent plus saints (II, 6) ? Si absurde que fut le paganisme, quel paganisme sincère se serait accommodé de ces nombreuses déifications de souverains ? Dioclétien, le jour où il s'était fait adorer, avait, sans y songer, porté lui-même un rude coup à ce culte qu'il voulait par politique maintenir dans l'État à l'exclusion de tout autre.

Il est curieux de voir comme la souveraine puissance aveugle parfois ceux qui la possèdent ; maîtres du présent, ils se figurent qu'ils peuvent à leur gré disposer de l'avenir ; et pensent, parce qu'ils ont l'empire sur les corps, l'avoir aussi sur les âmes. Dioclétien, de concert avec Maximien, entreprit un jour de faire disparaître le christianisme ; les édits furent publiés, les magistrats se mirent à l'œuvre, les bourreaux firent leur office ; les deux Augustes purent croire que leur volonté impériale était accomplie, qu'il ne restait plus de sectateurs de ce culte maudit ; et des courtisans s'empressèrent d'élever une colonne sur laquelle on lisait que Dioclétien-Jupiter et Maximien-Hercule avaient reculé, en Orient et en Occident, les frontières de l'empire romain, et détruit jusqu'au nom des chrétiens qui troublaient la tranquillité de l'État (*Voir Gruter, Inscriptiones antiquæ totius orbis romani*). — Il n'y a plus de chrétiens, répétaient les flatteurs. Mais la colonne, dressée pour attester le triomphe, n'a perpétué que le souvenir de la défaite, et Dioclétien put lui-même, avant de mourir, savoir ce que valaient les mensongères assurances données par les gouverneurs des provinces ; car il vécut assez pour apprendre que Constantin faisait porter le Labarum devant son armée, et que la religion, naguère proscrite, non-seulement recouvrait le droit de cité, mais s'asseyait même victorieuse sur le trône.

Une si grande révolution a-t-elle pu s'accomplir sans que nous en retrouvions au moins quelque trace dans les discours qui nous occupent ? Je ne sais si les panégyristes, venus au moment où le christianisme l'emporte, restent dans le fond du cœur bien fidèles à la cause



du culte vaincu ; mais ils ont trop de prudence pour blesser le vainqueur. Ils ne font à cette lutte des deux religions que de timides allusions, où se trahit surtout le vague et l'incertitude des croyances. Constantin, au moment de combattre, méprisait les présages ; Maxence, son ennemi, consultait soigneusement les devins ; comment l'orateur va-t-il expliquer la victoire de celui qui n'a pas le respect des usages consacrés ? C'est que les cérémonies accomplies par Maxence n'étaient que des maléfices ; à défaut d'augure, Constantin a les inspirations de sa sagesse ; d'ailleurs, un Dieu l'accompagne (VIII, 2, 3, 4). Quel est ce Dieu ? le panégyriste n'en sait rien, car plus tard il s'adressera au souverain créateur du monde, qu'on ne peut connaître, dont on ne sait s'il fait partie de l'univers ou s'il en est distinct et indépendant, et qui a autant de noms qu'il y a de langues (VIII, 26). Mais ce qu'il y a de certain, c'est que la victoire a été promise par le ciel à Constantin : *non dubiam sed promissam divinitus*.

Faut-il voir dans ces derniers mots la reconnaissance indirecte du prodige qui amena au christianisme le fils d'Hélène ? Ce serait peut-être vouloir tirer des expressions plus qu'elles ne donnent. Mais nous trouvons un peu plus tard, chez Nazaire, un curieux témoignage de la croyance publique au miracle. L'orateur ne parle pas, il est vrai, de la croix lumineuse : le pouvait-il, à moins d'être chrétien ? toutefois il raconte, comme un fait avéré dans toutes les Gaules, qu'un secours surnaturel a été accordé à Constantin ; seulement, à mesure que la légende passe de bouche en bouche, ce secours se transforme. « On a vu, dit Nazaire, des escadrons de cavaliers célestes qui venaient combattre pour vous. » Mais en sa qualité de païen, il rappelle qu'au temps de la république il y eut une semblable apparition, que les Tyndarides secoururent les Romains près du lac Régile. Les deux prodiges lui semblent également vrais ; le nouveau confirme l'ancien en le dépassant ; car, à soin de faire remarquer Nazaire, jadis on n'avait vu que deux guerriers, aujourd'hui ce sont des armées tout entières.

Le paganisme, descendu du trône, y remonte pour quelques mois avec Julien. Mamertin, un des favoris et des confidents de l'apostat, et comblé par lui de dignités, lui décerne de pompeux éloges. Voilà un ennemi des chrétiens ; il peut librement exhaler sa haine. Eh bien ! ses accusations vont tourner à l'honneur des chrétiens. Que leur reproche-t-il en effet ? D'avoir supprimé l'astrologie, contre laquelle des édits avaient été rendus. « Maintenant, s'écrie-t-il dans son enthousiasme, nous pouvons lever les yeux vers le ciel et contempler librement les étoiles, nous qui naguères vivions comme les bêtes. » Grâce en effet à l'empereur philosophe, les superstitions, un moment combattues, reprennent crédit et prospèrent : tel est le progrès

dont l'orateur est fier pour son héros et qu'il célèbre comme une conquête. Je me suis demandé quelquefois si, pour défendre le christianisme, un livre qui ne serait qu'une suite de passages extraits, non pas de ses apologistes, comme on l'a fait souvent, mais de ses adversaires, et qui ferait ainsi passer sous nos yeux les folles attaques dont il a été l'objet selon les divers temps, n'atteindrait pas aisément son but. Que cette œuvre soit tentée quelque jour, et Mamertin pourra fournir un chapitre long et curieux à cet essai d'apologétique chrétienne.

Quand même on effacerait et les souvenirs païens et les monstrueuses adulations de ces panégyriques, il ne serait pas encore possible de douter que leurs auteurs n'ont pas été touchés par les idées nouvelles. En effet, une religion ne s'adresse pas seulement à l'esprit, mais au cœur ; en même temps qu'elle offre un ensemble de croyances, elle impose des préceptes de conduite. En proclamant le dogme de la fraternité humaine, le christianisme introduisit dans les mœurs un principe de mansuétude jusqu'alors inconnue ; l'esclave, le prisonnier de guerre ont une vie que le maître et le vainqueur sont tenus de respecter. Je sais bien que cette loi de clémence a été parfois transgressée ; car c'est une des infirmités de notre nature de ne pas savoir toujours maintenir nos actes à la hauteur de nos doctrines ; mais ces transgressions de la loi, nul du moins n'oserait aujourd'hui les célébrer ; tout au plus essayerait-on de les excuser. Est-ce que toutes les consciences ne se révolteraient pas, par exemple, contre l'éloge public de la cruauté ? Or voilà que dans ce monde païen, qui semble, malgré les leçons impuissantes de quelques-uns de ses philosophes, avoir désappris l'humanité, un orateur peut, aux applaudissements de la foule, exalter les atrocités de la guerre, et compter, comme un titre de gloire pour le souverain, des massacres accomplis, non pas dans l'empressement du combat, mais de sang-froid, après la victoire. « La clémence, dit-il, procède surtout de la crainte ; la vraie « vertu consiste, non pas à se concilier l'ennemi par le pardon et à « s'en faire aimer, mais à braver sa colère et à le fouler aux pieds. » Il se complait dans la description des vengeances exercées sur les peuplades vaincues, et il ajoute : « Toutes les bourgades furent incendiées. Quant aux captifs, dont nous ne pouvions faire ni nos « soldats ni nos esclaves, ils ont servi par leur supplice à nos spectacles ; ils ont fatigué de leur multitude les bêtes féroces du cirque » (VI, 12). Et ce n'est pas une de ces louanges isolées qui souillent une époque, même quand on ne les rencontre qu'une fois. Un autre panégyriste raconte, avec la même satisfaction, les mêmes horreurs : « Quel plus beau triomphe que d'utiliser pour nos plaisirs « l'égorgement des ennemis, et de relever la pompe des fêtes par la

« destruction de ce qui reste de barbares ! L'empereur jette aux bêtes  
« tant de captifs, que ces perfides et ces ingrats » — étranges expres-  
sions pour désigner les victimes — « souffrent autant du dédain  
« dont ils sont l'objet que de la mort même » (VIII, 23).

Ce n'était pas seulement au vulgaire des vaincus qu'étaient réservés ces supplices : des rois, Ascaric et Ragaise, avaient partagé le sort de leurs sujets. Le prince qui fournit aux animaux du cirque cette ample pâture, c'est Constantin, le même Constantin qui devait, vingt ans plus tard, fermer le cirque et supprimer les cruels amusements offerts à la populace. Il est vrai que dans l'intervalle cette farouche nature s'était adoucie sous le joug salutaire du christianisme. Le panégyriste qui se réjouit des fêtes sanglantes que l'empereur lui a si libéralement données, annonce avec orgueil que la race proscrite a été si complètement exterminée, qu'il n'en restera pas même le nom : la peuplade dont il célèbre l'anéantissement renaîtra cependant pour de hautes destinées ; les Francs, car c'est d'eux qu'il s'agit, sous un des successeurs de Constantin, détruiront cet amphithéâtre de Trèves où leurs rois ont été livrés aux bêtes ; puis, se répandant dans les Gaules qu'ils enlèveront aux Romains, ils adopteront à leur tour la croix ; ils deviendront la nation glorieuse entre toutes, et ils mériteront que les annalistes, en racontant leur histoire, les appellent les soldats choisis de Dieu, *gesta Dei per Francos*.

Si la foule aime à se repaître de la vue des prisonniers expirant sous la dent des lions, avec quels transports n'applaudira-t-elle pas aux discordes qui arment les uns contre les autres les peuples encore insoumis ! La guerre régnait souvent entre les nations germanes : grand sujet d'allégresse à Rome. Ces joies, du reste, n'étaient pas nouvelles : deux siècles plus tôt elles avaient été ressenties, j'ai regret de le dire, par un des plus nobles esprits. Je n'ai jamais pu lire, sans une pénible émotion, ce passage où Tacite, avec une satisfaction qu'il ne cherche pas à dissimuler, raconte que les Bructères viennent d'être anéantis par une ligue des nations voisines. « Et le ciel, dit-il, « ne nous a pas même envié le spectacle du combat. Soixante mille « hommes sont tombés, non sous le fer et sous les coups des Ro-  
« mains, mais, ce qui est plus beau, devant leurs yeux et pour leur  
« amusement. » Mais, ajoutons-le tout de suite pour atténuer le tort du grand historien, il n'obéit pas à un aveugle instinct de haine. Témoin trop clairvoyant des misères de son temps, il ne se fait pas d'illusion sur la décadence de l'empire, que ne soutiennent plus les mâles vertus des ancêtres ; il prévoit que les barbares, s'ils restent unis, livreront bientôt de rudes assauts au Capitole ; et il laisse échapper ce cri, dans lequel il faut voir surtout la tristesse d'un citoyen trop justement inquiet pour son pays : « Puissent, ah ! puissent rester et persévérer

« rer chez les nations, à défaut d'amour pour Rome, ces haines réciproques; car à voir comment se pressent les destinées de l'empire, « la fortune ne peut désormais nous offrir de faveur plus grande que « les discordes de l'ennemi » (*Germania*, 55).

Est-ce qu'il n'y a pas, dans ce suprême appel à la fortune, comme la conscience d'un grand danger, et un aveu involontaire de la prochaine supériorité de ces barbares que Rome avait pu si longtemps mépriser impunément? Nos panégyristes portent-ils ainsi leurs regards vers l'avenir? Non; quoique le jour ne soit pas loin où Alaric campera sur les rives du Tibre, ils ne cessent de promettre à la ville éternelle une suite de triomphes incontestés. Ces luttes mutuelles où s'épuisent les peuplades étrangères ne sont pour eux qu'un divertissement: il n'ont pas l'excuse d'y voir le salut de la patrie.

Aucun de ces rhéteurs n'a l'air de croire que l'empire puisse jamais être sérieusement menacé. Cette confiance qu'ils expriment n'exclut pas cependant tout sentiment de peur; c'est ainsi que l'un d'eux, qui habite les bords du Rhin, témoigne des terreurs qu'éprouvent ses compatriotes: il les montre effrayés quand le fleuve décroît, parce qu'ils ne se sentent plus assez protégés contre les excursions de leurs sauvages voisins. Il faut le dire, c'est que malgré les louanges données aux empereurs, vainqueurs des barbares, la sécurité ne régnait sur les frontières qu'à de rares intervalles. A l'intérieur, c'étaient d'autres maux, souvent non moins insupportables: l'insolente tyrannie des gouverneurs, les révoltes, les impôts écrasants, la ruine des villes, la désolation des campagnes, la destruction des routes, le brigandage à main armée. Ces misères, les panégyristes eux-mêmes les attestent: il va de soi que chaque prince est invariablement félicité pour les avoir fait disparaître: mais il semble qu'une maladie que l'on guérit constamment, n'a pas encore trouvé son véritable médecin; des cures, si souvent répétées, sont le plus grave de tous les symptômes. Si nous voulons nous faire une idée de la situation de l'empire à cette époque, il faut lire ces discours; la vérité perce à travers les flatteries: nulle part ailleurs l'histoire ne recueillera d'aussi précieux renseignements sur l'état des Gaules en particulier. C'est là que l'on peut voir combien de souffrances, sous ce régime administratif tant vanté, enduraient parfois les gouvernés. L'un de ces panégyristes, et il n'est pas à croire qu'il ose exagérer, représente le pays d'Autun, jadis fertile et florissant, changé en une espèce de désert inculte, dont les bêtes fauves prennent possession. Pour échapper au collecteur d'impôts, les habitants des villes s'enfuient dans les forêts. Puis, quand une province s'est dépeuplée, pour combler les vides, on y transporte en masse de nouveaux colons, ramassés dans d'autres contrées: les populations sont entre les

maines de l'empereur comme des plantes dans les mains du jardinier.

Combien d'autres détails pourraient être relevés qui ont leur importance ! Toutes les vertus sont solidaires les unes des autres : la vie privée n'offrait pas un plus beau spectacle que la vie publique. Sans y songer, un des panégyristes nous fait voir où en était arrivé le dérèglement des mœurs ; il admire, comme une chose merveilleuse, que Constantin, pour satisfaire ses passions, n'ait pas eu quelqu'une de ces liaisons alors si communes qu'on ne songeait plus à les réprouver. « Vous ne vous êtes accordé, lui dit-il, aucun de ces plaisirs permis à la jeunesse. » Et il ajoute : « Un jeune homme qui ne recherche que le mariage, voilà certes un nouveau prodige » (V, 4). Il ne s'aperçoit pas qu'il condamne ainsi son siècle. Cette civilisation corrompue retournait, par l'excès des vices, à la barbarie.

Un des caractères que présente toute société en décadence, c'est d'ériger en intérêts considérables des bagatelles : quand on n'a plus le sentiment des grandes choses, on s'attache aux petites avec ardeur ; la moindre affaire devient un événement. Au temps de la république, Cicéron avait pu mettre quelque excès à célébrer lui-même son consulat ; aussi les railleurs ne l'épargnèrent pas. Mais il est juste de reconnaître qu'au moins la matière de l'éloge ne manquait pas : il avait exercé glorieusement la magistrature, celui qui avait sauvé son pays, et mérité que Rome encore libre, comme l'a dit Juvénal, lui décernât le nom de Père de la patrie. Mais que dire de ces consuls, désignés plus tard par le bon plaisir des empereurs, et qui ne trouvent pas d'expressions assez magnifiques pour la dignité dont ils sont investis ? Or, qu'était-ce que le consulat, à l'époque de Mamertin et d'Ausone ? Un titre sans réalité, une appellation honorifique, le droit de donner son nom à l'année et de porter un brillant costume : mais quant à exercer quelque influence sur les affaires de l'État, ils n'avaient pas à y prétendre ; l'empereur, à cet égard, dispensait les consuls et le sénat de tout travail et de tout soin. C'est pour avoir obtenu cette charge insigne que Mamertin s'exalte jusqu'à l'enthousiasme ; la magistrature dont il vient d'être revêtu est vraiment divine. Julien lui a dit : « Salut, illustre consul. » Mamertin ne se possède plus ; il commente ces trois mots avec une joie orgueilleuse ; il décrit l'allégresse de la foule, ravie, comme lui, de ces paroles sorties de la bouche de l'empereur. Il fait le procès à l'élection populaire : n'est-il pas plus glorieux d'être l'élu du souverain que d'avoir été choisi par les suffrages de la multitude ? Il compare sérieusement son consulat à celui de Brutus et de Valerius Publicola, les fondateurs de la liberté romaine, et il ne sait auquel il convient d'accorder la palme. Étrange parallèle qui révèle le mauvais goût de l'orateur aussi bien que la servilité du sujet. Mamertin ne s'en pose pas moins comme un intrépide citoyen :

à l'en croire, il possède les plus éminentes vertus ; il parle beaucoup de son désintéressement et de son intégrité ; il se pique d'une grande franchise : il prend les dieux à témoin que, s'il avait eu à parler devant Constance, il n'aurait pas hésité à contredire les courtisans, et à faire l'éloge de Julien ; il n'a pas assez de mépris pour ceux qui se faisaient un métier de l'adulation. Il est seulement fâcheux pour cet austère Romain que sa vertueuse indignation ne lui ait pas fait comprendre que s'il était mal de flatter Constance, il n'est pas beau non plus de flatter Julien. Défiez-vous de ces gens qui prônent si fort leurs rares mérites : ce que valent ces fières déclarations d'indépendance, nous pouvons en juger par nous-mêmes en lisant ce discours ; quant aux autres qualités dont il se targue, nous savons par le témoignage non suspect d'Ammien Marcellin qu'elles ne le protégèrent pas plus tard contre une accusation de péculat.

Plus modeste est le langage d'Ausone. Il reconnaît volontiers qu'il n'avait d'autres droits au consulat que son dévouement et son affection pour Gratien ; mais cette faveur n'en a que plus de prix à ses yeux. Professeur, le remerciement qu'il adresse à son ancien élève se ressent du métier qu'il a si longtemps exercé ; sa reconnaissance n'est pas exempte de pédantisme. Gratien lui a écrit quelques lignes pour lui annoncer qu'il venait de l'élever au consulat : rien n'égale, aux yeux du rhéteur charmé, la merveilleuse éloquence de ce billet. Il faut voir comme il en analyse tous les mots, comme il fait ressortir la propriété, la délicatesse, l'heureux arrangement des expressions : les femmes savantes, dans Molière, n'admirent pas autrement le fameux sonnet de Trissotin. Gratien, qui n'avait pas soupçonné sans doute qu'il venait de composer un chef-d'œuvre, dut être étonné tout le premier en apprenant qu'il avait, en si peu de phrases, réuni tant de beautés littéraires. Il faut lire cette page, unique dans son genre. Celles qui suivent sont dignes de celle-là. Ausone est au comble du bonheur à l'idée que son nom figure le premier, pour l'année, dans les fastes consulaires, et qu'il a le droit de porter une toge brodée de palmes : faiblesse d'un vieillard qui se réjouit d'un hochet comme un enfant.

Lorsque l'âme ne se nourrit plus que de pensées aussi vaines, aussi frivoles, quelle peut être encore la vertu du discours ? Et ce n'est plus seulement d'Ausone que nous parlons, mais de tous les panégyristes. C'est ici le lieu de nous demander quelle est leur valeur oratoire. Rachètent-ils les misères du fond par les mérites de la forme ? C'est du cœur que vient l'éloquence, a dit Quintilien. En effet, une sage disposition de la Providence fait que les dons de l'esprit sont presque toujours frappés de stérilité quand le cœur est desséché : on ne tarit pas impunément la source qui féconde l'intel-

ligence. Grâce à Dieu, il n'y a pas encore d'exemple d'un orateur que l'égoïsme, la crainte ou la servilité aient véritablement inspiré : il y a une heureuse impuissance de s'élever quand on a subi le joug des basses inclinations. S'il fallait une nouvelle preuve de cette vérité, nous la trouverions dans l'étude à laquelle nous venons de nous livrer. Tous ces orateurs se sont exercés dans les écoles ; ils ont appris tout ce que la rhétorique de leur temps pouvait leur enseigner ; ils ont même lu les modèles ; ils ont cru que pour les imiter, et peut-être même pour les égaler, il suffisait de choisir des mots, d'ordonner des périodes et de prodiguer les figures. « Oh ! si je pouvais, » dit l'un d'eux, au moment où il raconte une sanglante bataille livrée sous les murs de Rome, « si je pouvais figurer mon langage d'une « manière digne du sujet ! Je sèmerais toutes les fleurs (*flosculos*) ; je « mettrais en œuvre toutes les grâces, toutes les élégances de la dic- « tion. » Tel est l'idéal qu'ils poursuivent : ils mettent du fard à leur éloquence, et ils s'imaginent qu'ils l'ont rendue belle.

Ce n'est pas qu'on ne trouve chez quelques-uns des traits d'esprit, de l'imagination, de la vivacité, une certaine chaleur. Mais tous, bien qu'à des degrés différents, ont les mêmes défauts : l'absence de goût, la recherche, l'emphase, et à côté des exagérations ridicules, des puérités ; il n'y a pour ainsi dire pas une page qui en soit exempte. Nous assistons à l'abaissement de l'art oratoire, et on conçoit également que la langue elle-même n'a pu échapper à la décadence : les expressions impropres, les tournures hasardées et incorrectes, et trop souvent même les termes barbares, viennent offenser le lecteur. La forme vaut juste autant que le fond. Décidément les panégyristes auront servi surtout à nous faire calculer la distance qui sépare l'éloquence à une époque de liberté de l'éloquence dans un siècle de servitude.

Au commencement de cette étude je parlais de Pline, et je crains bien d'avoir été d'abord trop sévère : j'ai voulu le relire. N'est-ce pas Alfieri qui raconte, dans ses Mémoires, qu'il ne pouvait sans colère jeter les yeux sur le panégyrique de Trajan ? Pour moi, je l'avoue, n'en déplaise à l'indignation républicaine du poète, je viens de le parcourir d'un bout à l'autre avec plaisir. Demain peut-être je reconnaitrai de nouveau les torts de Pline ; mais aujourd'hui, quand je le compare à ses successeurs, je ne peux voir que ses mérites : il grandit de toute leur petitesse. Il a tant d'esprit ! il aime si véritablement son héros ! S'il le loue avec trop de complaisance, il ne le loue du moins pour aucun acte coupable ou cruel. J'aime d'ailleurs à l'entendre dire que Trajan n'est qu'un homme qui commande à des hommes : *nec minus hominem se quam hominibus præesse meminit*. Allons, ne soyons pas trop rigoureux ; c'est pour d'autres temps et pour d'autres écrivains

qu'il faut réserver nos sévérités et nos dégoûts. Mais, si méprisables que soient certaines œuvres, consentons à les regarder quelquefois d'un peu près; ne regrettons pas le temps que nous donnons à cet examen : le spectacle du mal peut avoir ses enseignements et son utilité. Ne fût-ce que pour justifier les moralistes et les historiens, et nous apprendre à profiter de leurs leçons, il est bon que nous sachions, par des faits qui défient toute dénégation, jusqu'où nous pouvons tomber quand nous avons perdu tout sentiment de dignité. Qui donc a prétendu que Tacite avait calomnié l'humanité? Récusez, si vous le voulez, le témoignage des *Annales* et des *Histoires*. Les panégyristes à la main, je n'ai plus besoin de Tacite pour mesurer la dégradation possible des intelligences et des âmes.

HENRI BÉTHUNE.



# LA MOISSONNEUSE

---

## I

La nuit tombée, le souper achevé, la mère et le fils quittant la ferme où, pendant la journée, ils avaient été employés, lui en qualité de moissonneur, elle comme femme d'aide, s'acheminèrent vers leur pauvre demeure, chétive maisonnette isolée dans la campagne.

La mère était une petite femme maigre, hâve, prématurément blanchie, ridée et courbée : on lui eût donné plus de soixante ans, bien qu'elle en comptât à peine cinquante.

Le fils était un grand et beau jeune homme de vingt-cinq ans environ. La douceur de son regard, le calme retenu de ses mouvements atténuaient la mâle expression de ses traits, et la rude énergie de ses formes musculeuses.

Ils marchaient côte à côte.

« En ce temps-là, mon garçon, dit la mère poursuivant l'entretien commencé, nous n'étions pas réduits comme maintenant à vendre notre labeur au premier venu. C'était nous, au contraire, qui avions domestiques et gens de corvée. Ton père, on l'appelait le maître ; moi, madame Anselme, et non pas la mère Anselme, comme maintenant. Pour ce qui est de toi, mon Claude, ah ! qu'on m'aurait affligée si on m'était venu dire alors que je te verrais fauchant, moissonnant, bêchant à la tâche chez les autres, moyennant un piètre gagnement, tandis que moi, je serais ou servante journalière en temps de récolte, ou lavandière au jour de lessive ! J'avais tant de

joie déjà à penser que, l'âge venu, tu commanderais après ton père sur le domaine, te faisant, comme lui, bravement et justement obéir, comme lui, sans fierté dans la richesse; comme lui, bon aux pauvres gens. Ah! le sort nous a été rude qui nous a fait tomber si bas.

— Que voulez-vous, mère? repartit le fils, tout ce que nous pourrions dire ne changerait rien à notre condition. Le mieux est donc de surmonter les regrets; car au moins avons-nous la consolation de penser qu'en ces tristes choses, il n'y en a aucune qui soit causée par votre faute ni par celle du défunt.

— Oh non! nous avons bien fait jusqu'au bout, lui et moi, ce qui dépendait de nous pour échapper à cette extrémité; mais toutes les mauvaises chances semblaient s'être unies contre nous. Ça a commencé par la banqueroute du notaire qui tenaient nos quelques économies; des terres que nous croyions payées ne l'étaient pas; la grêle vient qui coupe nos blés, ravage nos vignes; la clavelée se met au troupeau; enfin le feu passe à son tour pour enlever le peu qui restait... Ah! quand j'y songe!...

— Il n'y faut plus songer, mère, et prendre fièrement notre parti.

— Las! ton pauvre père n'a pas pu le prendre, lui. Ça l'a tué. Moi j'ai supporté le coup. Les femmes sont plus fortes contre le chagrin, vois-tu. D'ailleurs si j'étais morte aussi, moi, que serais-tu devenu, toi, qui n'avais guère plus de cinq ans alors? Qu'est-ce qui t'aurait recueilli, assisté? Point de parents proches du côté de ton père. De mon côté il y en avait bien un; mais ce n'est pas ce frère-là qui aurait voulu faire quelque chose pour l'enfant de sa sœur.

— Croyez-vous, mère?

— Oh oui! je le crois. Il a trop tourné sa haine contre moi... mais du moins je ne suis pas en reste avec lui.

— Et pourtant, mère, si alors que sa femme mourut, mon oncle était mort aussi, laissant abandonnée sa petite Claudette, j'en ai l'assurance, vous l'auriez prise afin de lui être une bonne mère; vous auriez travaillé pour elle en même temps que pour moi.

— En ça je n'aurais fait que mon devoir de sœur.

— Eh bien! pourquoi voulez-vous penser que mon oncle n'eût pas fait, à l'occasion, son devoir de frère?

— Parce que... » repartit, avec quelque embarras, la mère, s'arrêtant comme pour chercher, malgré l'ombre, à lire dans les yeux de son fils: « Mais toi, Claude, me diras-tu pourquoi, depuis quelque temps, depuis longtemps même, chaque fois que nous revenons sur ces propos, tu sembles être avec lui contre moi. S'il habitait le pays je croirais que sous main, il travaille à te détacher de moi. Ça ne

m'étonnerait nullement de sa part. Mais réponds-moi, n'y aurait-il point par là quelques gens trop avisés qui se seraient donné cette sournoise et vilaine tâche.

— Non, mère, je vous en fais serment ! Depuis que mon oncle est parti, personne ne m'a parlé de lui autrement que pour me demander d'aventure si je savais ce qu'il est devenu. A quoi je n'ai jamais pu répondre. Il y a bien des années de son départ, au moins dix-huit, je crois. C'est à ce point que j'ai presque entièrement oublié son visage. J'avais sept ans cependant quand il quitta le pays, mais dans les deux dernières années, il ne venait plus chez nous, et je n'allais plus chez lui. Il n'en est pas de même du visage de ma petite cousine Claudette. Oh ! je ne l'ai pas oubliée. Je la vois encore comme si c'était hier, avec ses longs cheveux couleur du pain bis, qui se bouclaient tout autour de sa tête, avec ses yeux clairs et sa belle face ronde toute rose fleurie. La brouille survenue entre mon oncle et vous ne nous avait pas brouillés, nous autres enfants. On lui défendait bien de venir avec moi, comme, à moi, vous me défendiez de lui parler, mais nous ne tenions guère compte de cette défense, dont nous ne pouvions pas comprendre les motifs... Et d'ailleurs comment les aurions-nous compris alors, puisque c'est à peine si je les comprends aujourd'hui. Vous-même, mère, quand je vous en ai questionnée, avez-vous bien su me les expliquer ?

— Comment, si je l'ai su ?

— Non, mère, non. J'y ai songé maintes fois, et au fond de tout ça, je n'ai rien vu que quelques paroles prises de travers, tournées à méchanceté : peu à peu la colère s'est grossie des deux parts ; puis aussi des deux parts la misère est venue, car le sort n'a pas été plus doux à mon oncle qu'à nous, c'est même la misère qui lui a fait quitter le pays, et la misère n'est pas, je crois, bonne conseillère dans les démêlés. Vous dites que vous rendez bien à mon oncle son aversion. J'en suis certain pourtant, s'il revenait, s'il vous proposait le rapatriage... Ah ! que ce serait vite fini de cette aversion ! qui sait même si ce n'est pas vous qui seriez la première à aller l'embrasser.

— Moi, aller au-devant de lui, ah ! tu me connais mal, Claude !

— Mais s'il s'avavançait, lui ?

— Non, non, je ne voudrais pas ! Il n'y aura jamais de rapatriage entre nous. Mais d'ailleurs, encore une fois, Claude, pourquoi me tiens-tu ces propos ? On jurerait que tu as vu ton oncle, ou que quelqu'un t'a parlé en son nom, et que, pour me faire lui pardonner ses torts, tu cherches à les mettre sur moi.

— Encore une fois, mère, je vous en donne ma parole, personne ne m'a parlé de mon oncle, je ne l'ai pas vu, et je ne sais, en somme, pas plus que vous s'il est mort ou vivant. Et qui peut nous répondre,

en effet, qu'il ne soit pas mort? En dix-huit ans, la misère, l'ennui aidant, bien des malheurs peuvent arriver... Alors que serait-elle devenue sa petite Claudette, votre filleule? car vous êtes sa marraine, mère... Mais vous me demandez pourquoi je vous parle ainsi. Oh! ce n'est pas, comme vous le croyez, pour mettre des torts sur vous, non, c'est parce que le ressouvenir d'autrefois est en moi, qui me cause des regrets... Que vous dirais-je pour raison de ce sentiment? On n'est pas maître de ses pensées, et il m'arrive souvent de ressouvenir à mon temps d'enfance : vous pouvez comprendre ça, vous...

— Moi?

— Oui, vous. Une fois, il m'en souvient bien, quoiqu'il y ait longtemps de ça : — j'étais encore enfant, — vous m'avez dit que vous aimiez à vous reporter au temps que mon oncle et vous étiez tout jeunes. Il y avait entre vous et lui la même différence d'âge qu'entre moi et ma cousine ; puisque vous êtes sa cadette de trois ans environ. Vous alliez tous deux par les saulées communales, menant le troupeau du grand-père ; il vous portait quand vous étiez lasse, il taillait des trompes où vous souffliez joyeuse ; pieds nus tous deux, vous marchiez dans le lit pierreux de la rivière pour chercher les groseilles pendant sur l'eau<sup>1</sup>, et aussi les nids de fauvettes... que sais-je? Enfin tout ce qu'il m'est arrivé de faire avec la Claudette, et que je regrette...

— Regarde, interrompit la mère en montrant un côté de l'horizon noir que rayaient de longs éclairs; nous avons encore un peu de chemin à faire, hâtons-nous. Tiens, voilà qu'une grosse goutte a déjà tombé sur ma main. Allons vite, allons!

— Allons!

Ils devaient en effet se hâter s'ils voulaient n'être point surpris par l'orage, qui s'avancait précédé d'un calme morne, du milieu duquel ils pouvaient entendre à quelque distance les rafales passer furieuses dans les arbres, et déjà la pluie épaisse battre la terre.

<sup>1</sup> Le groseillier à grappes rouges, qui dans la région parisienne est essentiellement cultivé, se trouve très-communément à l'état spontané parmi les arbrisseaux qui bordent et ombragent les ruisseaux de nos provinces méridionales ; et j'ai été à même de constater, aux jours de mes belles *études buissonnières*, que la fauvette le choisit de préférence pour y attacher son nid. Plus d'une fois, suivant le lit même du ruisseau, de l'eau jusqu'à mi-jambe, me courbant sous la voûte des rameaux qui me tiraient les cheveux, il m'est arrivé de trouver la même branche, chargée de fruits mûrs et de jeunes oiseaux. Je croquais avidement les fruits, j'emportais fièrement les oiseaux, sans me laisser toucher par le désespoir de ces pauvres parents, à qui j'enlevais leurs enfants, et qui criants, menaçants, voletaient sur ma tête souvent jusqu'aux premières maisons du village. Je n'ose pas m'expliquer aujourd'hui comment il se fait que ce souvenir entaché de cruauté soit pourtant encore un doux souvenir.

A peine avaient-ils gagné leur abri, que l'orage se déchaîna dans toute sa violence autour de la maison, sur la campagne qu'ils venaient de traverser.

## II

« Quel temps, mon Dieu ! quel temps ! » dit la mère qui à la fauve lueur des éclairs, se dirigeait vers la cheminée pour y prendre une lampe, et dont la voix se perdit dans le bruit du vent qui sifflait sur la toiture, de l'eau qui clapotait en ruisselant au pied des murs, mêlé aux détonations de la foudre.

Quand elle revint poser sur la table la lampe qu'elle avait allumée, elle y trouva Claude accoudé, et paraissant absorbé dans de profondes réflexions.

Tout d'abord elle se borna à jeter sur lui un regard inquiet ; mais après avoir pris dans le bahut un vêtement que, assise près de la table, elle se mit à ravauder :

« Qu'as-tu, Claude ? demanda-t-elle, suspendant son travail à peine commencé.

— Rien, mère, je n'ai rien, répondit le fils en se redressant vivement, et en secouant la tête, comme pour se donner un air d'insouciance.

— Pourtant je viens de te voir tout songeur ; à quoi pensais-tu, dis ?

— A quoi je pensais ! ma foi, je ne sais pas.

— Sois franc, avec moi.

— Oh ! si vous tenez tant à le savoir, mère, je pensais, je crois, que par ce vilain temps, ceux qui sont dehors sont à plaindre. Oui, voilà ce que je pensais.

— Rien autre ?

— Rien autre.

— Ta parole ?

— Mon Dieu, mère, repartit le jeune homme avec un léger sourire, de quelle façon vous me dites ça, et quel cas vous semblez vouloir faire d'une pensée qui pourrait m'être venue.

— Oui, mon enfant, reprit gravement la mère sans prendre garde à un terrible éclat de tonnerre sous la puissance duquel la maison trembla, — oui, j'en veux faire cas, parce que je vois bien que tu es triste : et ta tristesse me peine.

— Ma tristesse !

— Crois-tu donc que ça me soit difficile à deviner, à moi !

— Eh bien ! oui, dit résolument Claude. Oui, mère, j'ai au cœur une tristesse, et puisque vous la voulez connaître, je ne vous en cacherais point les motifs : c'est de voir que vous ne consentez pas à chasser une bonne fois ces tourments que vous vous faites à mon sujet. Vous vous figurez que je suis chagrinement envieux d'une autre condition, vous me prêtez des convoitises... Ma condition : eh mon Dieu ! je la prends comme elle est ; pourquoi ne la prenez-vous pas de même ? Mes convoitises, je n'en ai point d'autres que de travailler de mon mieux pour que vous puissiez vous reposer un peu. Je ne peux espérer, n'est-ce pas ? de rattraper avec les seuls efforts de mes bras la richesse qui est perdue ; mais j'ai du courage, le bon Dieu me donne la santé : et encore qu'ils ne soient pas bien gros, mes gains de chaque jour ne suffiraient-ils pas à nous faire vivre tous deux tranquillement, si vous vouliez ne pas vous imaginer toujours que je suis obligé de me réduire, de me gêner. Pourquoi vous fatiguer ? laissez-moi ça à moi qui ai la forte jeunesse. Quand je vous dis que je suis content, ne me soupçonnez pas de mensonge, et soyez contente aussi. Vous vous tourmentez, et vous me causez du tourment ; et ensuite vous me demandez ce qui me rend triste.

— Tu es bon, Claude, dit la mère en prenant la main de son fils, et en fixant sur lui ses yeux humides, tu es le meilleur des enfants, et moi je suis méchante de ne pas faire ce que tu désires. Mais il ne faut pas m'en vouloir, c'est que, vois-tu, je ne peux pas empêcher mon esprit de se forger des idées, et Dieu sait quelles idées ! des idées folles, sottes, dont je me repens ensuite, parce qu'elles font injure à ton amitié. Tu as raison de me gronder, et combien plus encore tu me gronderais si tu savais ce que parfois je m'imagine. — Figure-toi... Oh ! appelle-moi bien méchante pour que je ne puisse plus laisser ces vilaines pensées m'affliger... (en s'exprimant ainsi d'une voix dont elle baissait le ton comme par une intention d'humilité, la mère s'était levée pour s'appuyer caressante sur l'épaule du jeune homme) figure-toi que parfois je me dis : « Je lui suis une gêne, une charge, un embarras, l'empêchant de posséder le bonheur dont il ne peut qu'être envieux. S'il ne m'avait pas, il ferait ce que, m'ayant, il ne saurait faire. Et d'abord, de l'argent que je lui coûte ; il pourrait, si bon lui semblait, se donner quelques plaisirs avec les garçons de son âge. Au lieu d'être, comme à présent toujours reclus au travail, ou près de moi, au lieu de ne jamais dépenser un sou sinon pour ses besoins, il irait aux fêtes, aux danses, il ne craindrait pas de prendre son écot des dépenses, d'amusement ; au lieu d'être toujours chichement vêtu, il porterait, au moins le dimanche, des habits fins... »

Le jeune homme souriait tranquillement avec une sorte de dédaigneuse gravité, pendant que l'orage continuait à gronder.

« Tu ris, Claude, reprit la mère. Oh ! je comprends pourquoi, va. Parce que tu tiens en indifférence ces choses ; aussi te disais-je bien tantôt qu'elles étaient folles, les idées qui me venaient ; mais laisse, laisse-moi te les faire savoir toutes, quand ce ne serait que pour t'entendre me les reprocher à ce point que je suis forcée de les oublier. Parfois je me dis encore : S'il ne m'avait pas, il pourrait, tout comme un autre, penser à se marier.

— Me marier, répéta tout bas Claude, qui parut obligé de faire un effort pour retrouver le sourire d'indifférence qu'il tenait à montrer à sa mère.

— Oui, te marier ; car enfin c'est la pensée de tous les garçons de ton âge : avoir une femme bien aimée, et bien aimante, être...

— Ne vous ai-je pas dit maintes fois que ces projets n'étaient point les miens ? interrompit vivement, nous pourrions dire violemment, Claude, comme s'il eût voulu imposer à sa mère le silence sur un sujet trop délicat. Et le sourire ne revint pas sur ses lèvres.

— Je sais bien, reprit la mère dont les paroles se faisaient plus affectueusement insinuantes, mais les projets qu'on ne faisait point hier, on peut être amené à les faire le lendemain. Il ne faut qu'une rencontre, qu'une occasion. Et si ces projets te venaient au cœur, tu penses bien que je ne voudrais pas y être un empêchement, que bravement je m'y résignerais... que je serais toute heureuse... de te savoir bien aimé — encore que, si aimante fût-elle, une femme ne saurait pas t'aimer plus que moi — mais n'importe ! Cette chose devant être, je ne serais point jalouse, va, je t'assure. A preuve : crois-tu donc qu'il ne me soit pas arrivé souventes fois de te surprendre avisant les jeunes filles.

— Moi, mère ! fit Claude, avec la naïve expression de crainte d'un écolier surpris en faute.

— Oui. Quoi d'étonnant à ça ? un jeune garçon a toujours du plaisir à considérer les jolies jeunes filles. C'est de ton âge ; je n'y ai point trouvé à redire. D'ailleurs je ne pensais pas qu'il te pût venir le moindre désir d'amitié pour ces filles ; mais ça ne me servait pas moins d'épreuve, et pendant que tes yeux étaient sur elles, je disais en moi : Voyons, si de même qu'il regarde ces jeunesse pour la seule satisfaction de les regarder, il lui arrivait d'en regarder quelque autre avec l'intention de l'aimer, de l'épouser ; est-ce qu'en le sachant je ressentirais du chagrin ? — Et je me répondais sans peine : Non ! Je me parlais ainsi, et...

— Et, entre nous, mère, faut avouer que c'était propos inutiles, » interrompit, avec un sourire affecté, Claude, qui se leva, en apparence

pour s'assurer qu'un volet que l'ouragan, toujours furieux, secouait sur ses gonds, était bien assujéti, mais en réalité pour tâcher de mettre fin à la gêne que lui causait cet entretien.

Si bien qu'un fils pense le fermer, son cœur n'est jamais impénétrable aux regards maternels. La mère de Claude était en droit de croire motivés les doutes, les craintes qu'elle exprimait, car Claude ne parvenait pas à rendre sincères ses dénégations, sans avoir à soutenir un rude combat intérieur.

Dans cette lutte, les énergiques déterminations du fils avaient l'avantage sur les aspirations instinctives du jeune homme, mais la lutte n'existait pas moins qui fréquemment jetait Claude en d'évidentes rêveries, dont le sujet ne pouvait être un mystère pour l'inquiète sollicitude de sa mère.

Elle avait compris que même sous l'influence des plus généreuses inspirations l'on ne saurait transgresser impunément la loi universelle, et toujours elle craignait que le sacrifice ne fût enfin trop lourd pour ce fils objet de toute sa tendresse, et aussi — disons-le — malgré ses dénégations expresses — objet de toute sa jalousie.

Oui, de toute sa jalousie, et, pour se faire une idée de ses appréhensions, que l'on songe à la nature de ce sentiment aussi fréquent peut-être que peu remarqué : la jalousie maternelle.

Sentiment étrange, ou plutôt soumis à d'étranges lois, que celui-là qui, né à la source de la passion la plus sainte, est tenu cependant de rester honteusement secret, car il ne saurait se dévoiler que pour être taxé de ridicule égoïsme, pour risquer d'encourir l'ironie et le blâme.

Tel amant — qui souvent n'est que sensuellement épris, — peut manifester hautement son humeur ombrageuse, qu'on approuvera, qui même semblera donner une sorte de noble consécration à son attachement, peut-être accidentel et passager ; et, qui plus est, communément l'objet de cette jalousie s'en enorgueillira. Mais qu'une mère, — cette pure amante, à l'immuable, au perpétuel amour — frémissse à l'idée qu'elle devra partager, sinon perdre un cœur qui est son premier bien, en qui se résument les joies et les peines les plus vives de son existence, nul ne la plaindra : une stoïque résignation lui sera banalement commandée par chacun, et communément l'objet de cette jalousie la jugera fâcheuse et déplacée.

C'est le lot normal de toutes les mères ; aucune — puisse-t-il s'en trouver beaucoup pour nous contredire ! — n'échappe aux douleurs résultant de cette cruelle et brutale exigence : seulement la plupart affectent le silence, dissimulent leur trouble profond sous un calme apparent ; et alors personne ne songe à trouver méritoire ce nouveau témoignage d'un héroïsme qui d'ailleurs leur est coutumier. Que



l'extrême, le sublime courage leur fasse un instant défaut ; qu'elles laissent voir leur tristesse, qu'elles traduisent leurs pénibles sentiments : alors on s'étonne, on se moque...

A celle que tous condamneraient si son amour venait à faillir, on fait presque un crime de la jalousie, qui est comme la manifestation essentielle de l'amour ; et contre ce bizarre arbitraire elle ose à peine réclamer, car elle sait que pour repousser dédaigneusement sa protestation tous s'uniraient, même, surtout les autres mères qui ont franchi ou se préparent à franchir cette navrante période, et qui seraient en droit de dire :

« Est-elle donc vraiment mère celle-là qui n'est pas forte contre la souffrance ? »

Parfois, cependant, une heureuse rémission de l'implacable loi commune est due à la tendresse filiale : l'enfant se dévoue, et la mère est épargnée, mais à quel prix?... Claude l'eût pu dire, lui qui, né avec une âme ardente et sensible, avait su, par un motif doublement pieux, s'imposer le renoncement formel à toutes les joies, à toutes les espérances juvéniles. Garantir sa mère de l'extrême pauvreté où, sans lui, elle fût tombée : c'était sa tâche matérielle, l'œuvre de ses bras ; ne réclamer d'elle ni séparation, ni partage d'affection, ayant su comprendre combien lui serait terribles ces obligations : c'était sa tâche morale, l'œuvre de son cœur ; et il ne voulait faillir à l'un ni à l'autre de ces engagements pris envers lui-même.

Mais si l'impérieuse volonté parvenait à tuer en lui jusqu'au dévot, elle ne réussissait pas à hannir de son esprit le rêve, cet inévitable compagnon du solitaire.

La mère se trompait quand elle pensait surprendre chez son fils l'envie des plaisirs vains ou bruyants ; mais elle avait raison de le croire ému, malgré lui, à l'idée de devenir amant, époux, père.

Le cœur de Claude était fermé, non pas mort ; il s'interdisait les réalités, mais se laissait ravir aux illusions — maigre lot dont la pauvre possession ne pouvait que le jeter en d'étranges longueurs.

Ses pensées d'amour ne s'arrêtaient, ne se fixaient nulle part, mais par cela même semblaient vouloir s'attacher partout. Dans le pays, aucune jeune fille ne pouvait dire qu'il eût tourné vers elle une attention suivie, mais chacune aurait pu croire qu'elle ne lui était pas indifférente. A aucune il n'avait adressé de galants propos, mais chacune avait pu remarquer sa douce civilité. Aucune de celles qui le trouvaient aimable n'était en droit de se dire : « Il m'aime ; » mais chacune pouvait se flatter qu'il l'aimerait un jour. Car Claude, en secret, aimait, respectait trop l'amour pour que, même en voulant s'y soustraire, il osât rien qui pût donner à entendre qu'il en faisait mépris. D'autre part, aussi modeste que généreux, jugeant toute

naturelle sa courageuse résolution, il gardait, non pas peut-être rigoureusement cachés, mais au moins assez vaguement affirmés les motifs de son renoncement, dont, au reste, par une prudence instinctive, il ne s'avisait point de tirer vanité. L'on pouvait donc tenir pour révocable l'engagement tacite de Claude, qui sans doute — se disait telle ou telle jeune fille — y avait été jusque-là fidèle faute d'une bonne occasion d'y manquer. Or, comme Claude n'était encore que dans sa vingt-cinquième année, c'est-à-dire en âge de saisir cette bonne occasion, nul ne consentait encore à croire qu'il fût capable de la laisser échapper; et partant, sa belle mine, ses avançantes manières aidant, les agaceries, les bonnes grâces, ne lui faisaient pas défaut.

Qu'en résultait-il pour Claude, sinon de plus difficiles combats à soutenir en lui-même, et sinon, après les victoires obtenues, une sorte de vague anéantissement, où sa pauvre âme seule cherchait, évoquait les sentiments qui semblaient pouvoir faire compensation à sa triste viduité. C'était alors que dénué dans le présent — et même aussi dans l'avenir — il faisait appel aux riches souvenirs d'enfance; c'était alors que condamné à vivre sans amour, il avait recours — comme si elles eussent pu le suppléer — aux affections qui ne portaient pas ce nom. Ainsi s'expliquait l'espèce d'obstination avec laquelle il déplorait cette dissension de famille qui avait rompu un des liens auxquels il eût pu — croyait-il — se rattacher. Ainsi lui revenait l'attendrissante mémoire de ces amitiés lointaines, dont les objets étaient peut-être morts depuis longtemps, et que longtemps, d'ailleurs, il avait mis en oubli; mais dussent-ils être perdus pour jamais dans la mort ou dans l'éloignement, douce et consolante, cependant, lui eût été une pensée de sympathie mutuelle, au lieu d'une pensée d'aversion, ou seulement d'indifférence, qui faisait plus absolu son isolement.

Et d'ailleurs, ce bel âge des amours jeunes n'est-il pas celui des nobles élans? Si l'harmonie universelle fût quelquefois déclarée possible, se trouva-t-il des jeunes amants pour révoquer en doute cette affirmation?

Mal avisée était donc la mère qui, sous l'influence d'une aveugle rancune, voulait attribuer à quelques sordes et odieuses menées les aspirations spontanées d'un cœur jeté, si nous pouvons dire ainsi, en pleine crise de générosité.

## III

Claude s'était échappé à l'étreinte caressante de sa mère, qui ne fut point abusée par le motif qu'il parut prendre ; silencieuse, tristement préoccupée, elle le regardait aller vers la fenêtre qu'il se disposait à entr'ouvrir pour voir si le verrou du volet était bien tiré.

Un long coup de tonnerre venait encore de retentir.

« N'a-t-on pas frappé, mère ? dit Claude, qui s'arrêta, la main levée, prêtant l'oreille.

— Non ; c'est le vent qui...

— Je vous dis qu'on frappe, écoutez.

— A cette heure, par ce temps, qui voudrais-tu ?

— Par ce temps, raison de plus. »

Et comme il courait vers la porte, la mère put entendre aussi bien que lui une frêle et grelottante voix qui disait, mêlée aux bruits de l'orage :

« Pour l'amour de Dieu, bonnes gens, ouvrez !

— Ouvrez, Claudel c'est quelque enfant égarée, dit la mère impatiente, effrayée. »

Claude tira vivement la porte à lui.

Ce n'était point un enfant, comme la voix l'avait fait croire, mais une jeune fille qui attendait sur le seuil.

« Entrez, entrez vite ! » lui dirent la mère et le fils.

Elle entra, et avec elle une gerbe de pluie que le vent tordait et chassait devant lui. Claude s'empessa de repousser la porte.

« Merci ! » dit doucement l'étrangère, en attachant un regard ému sur le jeune homme et sur la vieille femme, qui la considéraient, stupéfaits de l'état dans lequel ils la voyaient.

Plutôt petite que grande, et d'apparence presque chétive, la nouvelle venue pouvait avoir un peu plus de vingt ans ; mat, sans coloration était le teint de son visage au long ovale. Son vêtement se composait d'une pauvre robe de cotonnade grise, à manches courtes, d'un tablier de laine noire et d'un fichu de jaconas croisé sur sa poitrine : tout cela baigné, inondé ; une simple cornette de toile fixée sous le cou par un lacet enfermait la torsade de ses cheveux bruns ; derrière sa tête un chapeau de grosse paille commune, que la pluie avait déformé, d'un côté relevait, de l'autre laissait pendre ses grandes ailes épaissies et ruisselantes ; ses pieds nus posaient dans de petits sabots

tout chargés de terre détremée. Elle portait à la main un léger paquet — de hardes sans doute — enveloppé d'un mouchoir blanc ; et une grande faucille dont le tranchant était garni — selon la coutume des moissonneurs errants — d'une double baguette de coudre ou de saule, fixée en sautoir sur son dos par un lien de chanvre.

« Seigneur Jésus ! comme la voilà faite, cette pauvre petite ! s'écria la mère, les mains jointes devant la jeune fille — on dirait qu'elle sort de la rivière. Vite, Claude, mon enfant, une bourrée dans l'âtre ! vite un bon feu pour la sécher, la réchauffer ! »

Claude n'avait pas attendu jusque-là pour coucher sur les chenêts le fagot qu'il avait trouvé debout près de la cheminée, et pour glisser sous les branches sèches un brin de chénévotte allumé à la lampe.

« En vérité, reprit la bonne femme qui, sérieusement alarmée, trouvait sans doute que son fils agissait trop lentement encore, il y a là de quoi prendre le mal de la mort ; presse-toi, Claude, fais tôt flamber ces bois. »

Alors la jeune fille, souriant malgré sa détresse :

« Mon Dieu, madame, ne vous effrayez pas ainsi, ce n'est rien. Ce feu que vous voulez bien faire, va me remettre. Bientôt il n'y paraîtra plus, et... »

Mais, comme déjà les langues aiguës de la flamme avivée par le souffle de Claude se tordaient en peillant au-dessus du fagot :

« Approchez-vous, mettez-vous là, » interrompit la mère, qui avait poussé une chaise devant le foyer.

La jeune fille s'assit en remerciant d'un nouveau sourire. Claude la regardait, tout en rejetant sur la masse qui s'embrasait les brindilles éparses.

Un épais nuage de vapeur ne tarda pas à s'élever autour de la jeune fille. Aussitôt la mère dit, en haussant les épaules d'un air de profonde pitié :

« Claude, laisse-nous un peu ; va au cellier chercher un autre fagot et aussi quelques bûches. »

Puis s'adressant à l'étrangère :

« Pendant ce temps, ma fille, vous allez vous rechanger un peu : jamais vos habits ne sécheraient de la sorte ; vous n'avez pas sur vous un fil qui ne soit trempé. Tenez, entrez là sous les rideaux de mon lit, vous mettez cette chemise, que je vous ferai chauffer, ce jupon, ce mouchoir. »

La brave femme tirait en hâte chacun de ces objets, à mesure qu'elle le nommait, d'une vieille armoire qu'elle venait d'ouvrir.

« Oh ! madame, que de bonté, repartit la jeune fille en se levant avec une humble confusion ; mais vous ne me connaissez pas ; mais... »

— Dépêchez-vous, c'est dangereux de rester ainsi.

— Mais tant de prévenances...

— Allez, allez vite! nous parlerons après. »

Quand, au bout de quelques minutes; Claude rentra, il ne put s'empêcher de sourire en voyant installée de nouveau près de l'âtre, la jeune fille que, dans sa compatissante préoccupation, la mère semblait avoir pris à tâche de travestir comiquement.

Alors la jeune fille, d'un mouvement gracieux de ses petites mains, rebroussant le long de ses joues l'espèce de capuche que la mère lui avait faite, à l'aide d'un grand châle d'indienne dont les pointes lui retombaient sur le dos, et dans les plis duquel son buste était perdu.

« Vous me trouvez drôle ainsi, monsieur Claude? dit-elle.

— Tiens! fit le jeune homme, qui la regarda avec une naïve curiosité, et la vit rougir comme si elle se fût repentie d'avoir été trop familière, — vous savez mon nom? »

La jeune fille, qui d'ailleurs ne se hâtait pas de répliquer bien que la réplique n'eût en réalité rien d'embarrassant, fut prévenue par la mère :

« Eh nigaud! est-ce qu'elle ne m'a pas entendu te nommer deux ou trois fois?

— Donc il n'y a rien d'étonnant, ajouta vivement l'étrangère, qui sembla tenir à rendre plus formelle sa justification.

— Non rien, c'est vrai, fit Claude, avec une espèce de désappointement. Et il posa derrière les branches enflammées une des bûches qu'il venait d'apporter.

— Maintenant, reprit la mère, — qui achevait d'étendre sur des chaises tournant leur dossier au feu les vêtements dont la jeune fille s'était dépouillée — maintenant, Claude, prends à la crênaillère la petite marmite à moitié pleine d'eau, et donne-moi une écuelle du vaisselier. Nous lui ferons une soupe, à cette petite, ça la réchauffera.»

La jeune fille voulut se défendre de cette nouvelle attention.

« Ma foi, ma chère enfant, vous vous accommoderez de ce que nous pouvons vous donner : le bon Dieu vous a mal adressé en vous faisant frapper à notre porte, au lieu de vous mener vers quelque maison riche et fournie. En d'autres temps nous vous aurions mieux reçue; mais vous verrez cependant qu'un bouillon bien chaud... »

— Mère, interrompit Claude, j'aurai bien vite couru jusqu'à Fourberge de Rémond, chercher un peu de vin.

— J'y pensais. Mais il est tard; ils seront couchés.

— Je les ferai lever.

— Vas-y donc: »

Ces dernières paroles avaient été si rapidement échangées, qu'avant que la jeune fille eût pu intervenir, Claude marchait déjà vers

la porte, tenant un petit broc de grès qu'il avait pris sur la table. Mais elle s'était élancée; il la trouva sur ses pas, paraissant grandie par l'air impérieux de son visage, et il l'entendit lui dire, d'une voix dont l'énergie lui sembla contraster singulièrement avec le frêle corps qui était devant lui :

« Vous moquez-vous de vouloir vous déranger ainsi, à cette heure, par ce temps, et croyez-vous que je l'endurerai? non, certes, non! »

Et le prenant par le bras, elle le faisait reculer dans la chambre.

« Posez ça où vous l'avez trouvé. »

Et elle lui ôtait des mains le broc qu'elle remettait ensuite sur la table.

Et Claude lui obéissait, la laissait faire, non sans s'étonner d'être comme sans force, lui fort, contre cette faible créature.

« D'ailleurs, continua-t-elle, ai-je besoin de tant de choses? et quand même il me les faudrait, êtes-vous tenu de me les donner, alors que vous ne savez ni qui je suis, ni d'où je viens? croyez-vous donc qu'une fille qui va courant le pays en s'offrant pour ouvrière moissonneuse, ne sache pas se trouver bien traitée à moins de l'être comme une princesse? »

— Qui, c'est vrai, dit encore naïvement Claude, qui était docilement revenu vers la cheminée, et qui tenait arrêtés sur la jeune fille des regards dont, malgré le prestige exercé par elle sur le jeune homme, elle semblait éprouver quelque gêne.

— Au surplus, reprit-elle, qu'est-ce qui me manque ici?...

— Venez-vous de loin? interrompit la mère avec l'évidente intention d'é luder les obligantes remarques de la moissonneuse.

— Oh oui! assez, d'une quinzaine de lieues, de la montagne. J'espérais pouvoir gagner le village avant la pluie, mais elle a été plus vite que moi. Passant là, j'ai vu de la lumière, alors j'ai frappé...

— Et vous avez bien pensé, mon enfant.

— Je remercie le bon Dieu qui m'a fait vous trouver ainsi. Quel que vous en disiez, il ne pouvait m'adresser à de meilleurs gens; mais voyez tout l'embarras que je vous cause, toute la peine que je vous donne... Est-ce que jamais je pourrai?...

— Vous êtes partie comme ça toute seule? interrompit encore la mère, qui allait du buffet à la marmite déjà prête à bouillir, — où elle jetait du sel, un petit quartier de lard, — et du foyer à la table, où elle taillait des tranches de pain noir dans une écuelle que Claude venait d'y poser.

— Oui, toute seule. Ne suis-je donc pas assez grande? repartit la moissonneuse en se redressant, avec un sourire de douce fierté.

— Oh! si fait! mais c'est que d'habitude les gens de chez vous,

quand ils viennent dans nos pays pour les récoltes, se mettent en troupe. Il n'en manque pas ici en ce moment.

— Je sais bien... Oui, je sais bien... dit la jeune fille avec quelque hésitation; puis elle reprit avec une certaine résolution: « Mais j'ai autant aimé être seule.

— Sans doute parce que vous vous êtes dit qu'on est souvent mieux seule qu'en la compagnie de maintes gens...

— Vous avez raison.

— Ça témoigne envers vous, cette pensée-là; mais est-ce la première fois que vous allez aussi loin?

— Oui, la première fois.

— Alors vos parents n'ont pas dû vous voir partir sans quelque inquiétude.

— Mes parents! répéta la jeune fille avec une expression de pieuse tendresse, et en jetant furtivement sur la mère et le fils un regard douloureux.

— Est-ce que vous ne les auriez plus, pauvre enfant?

— Ma mère est morte il y a longtemps, je le l'ai à peine connue; mais, Dieu merci! j'ai encore mon père, mon brave père. C'est pour lui que je suis partie, avec l'espoir de lui apporter bien du soulagement au retour, si tout va comme je pense. J'ai eu quelque mal à le faire consentir, non pas qu'il eût crainte de mauvaises aventures pour moi. Il n'y a, je crois, qu'à se respecter pour qu'on vous respecte, et d'ailleurs on trouve partout de bonnes gens pour vous défendre contre les mauvaises; — mais il disait que je ferais peut-être mon voyage sans profit; moi, j'ai eu confiance, je me suis mise en route à la garde de la Providence, et m'est avis que j'ai bien fait, que je ne m'en retournerai pas comme je suis partie.

— Vous avez déjà travaillé en route, et pourtant économisé quelque petite somme?

— Non, je suis venue ici sans couper en épa. C'est demain seulement que je compte chercher à travailler pour la première fois. Par ces temps chauds les moissons doivent presser, on doit bien payer les ouvriers, j'irai à la loue<sup>1</sup>; car il y en a une sûrement dans le pays...

— Oui, il y en a une; mais vous n'aurez pas besoin d'y aller. Claude et moi nous vous emmèmerons avec nous chez le fermier pour qui nous travaillons; son domaine est étendu; il lui faut beaucoup d'ouvriers, nous vous ferons, je pense, engager.

— Peut-être qu'en me voyant peu grande et menue, reprit la

<sup>1</sup> La loue: on appelle ainsi la réunion sur un point convenu, au temps des récoltes, des ouvriers journaliers qui s'offrent à louage pour les travaux des champs.

moissonneuse avec une charvante mine d'importance, que Claude considérait ébahi, — il se mêlera de ma force ou de mon adresse; pourtant je sais proprement et prestement faire la javelle tout comme une autre, allez! Chez nous, je tenais pied à mon père, qui est renommé pour un maître ouvrier.

— Je n'en doute point, mon enfant, je n'en doute point, repartit la mère, qui en ce moment amenait la petite table près de la cheminée, — mais, tenez, voici votre soupe trempée; mangez-la aussi chaude que possible; ça vous fera du bien; pendant ce temps Claude et moi nous vous accommoderons là, entre l'armoire et l'encoignure, avec de la paille fraîche et un drap que je mettrai dessus, un endroit pour dormir comme vous pourrez jusqu'au jour. Si vous n'êtes guère tendrement, au moins serez-vous proprement.

— Quoi, madame! encore ce dérangement, dit vivement la moissonneuse; non, laissez, laissez.

— Comment, que je laisse, où compteriez-vous donc aller trouver un gîte maintenant?

— Certes, je ne refuse pas de passer la nuit chez vous, puisque vous le voulez bien, mais j'irais bien dormir sur la paille là où elle est, où encore ici tout bonnement, sur une chaise, si ça ne vous gênait point.

— Pardieu oui! sous le hangar qui est ouvert à tous vents; ou là devant l'âtre, pour être plus fatiguée, plus rompue demain que ce soir... Ne l'écoute pas, Claude, va, chercher quelques bonnes brassées de paille, et aussi encore un peu de bois que nous mettrons sur le feu, pour que ces habits sèchent bien pendant notre sommeil. »

La jeune fille s'était levée, et prenant les mains de la mère. « O madame, s'écria-t-elle, avec un véritable attendrissement, que vous êtes bonne, voulez-vous me laisser vous embrasser? »

— Mon Dieu, chère petite, si ça peut vous faire plaisir... répliqua avec un soupir de modeste embarras, la mère qui semblait s'étonner que sa conduite toute spontanée donnât lieu à une aussi vive manifestation de reconnaissance.

La moissonneuse déposa deux longs et énergiques baisers sur les joues ridées de la vieille femme: puis, s'adressant au jeune homme qui sur le point de sortir s'était retourné: « Et vous, M. Claude, voulez-vous me donner la main! »

Claude vint en courant, tendant, une de ses mains que la jeune fille prit dans les deux siennes; en s'écriant: « Ah! vous ne savez pas comme je suis heureuse de votre accueil! je ne l'oublierai jamais, non, jamais!... »

L'émotion entrecoupait sa voix, et elle avait des larmes dans les yeux.



« Allons, lui dit la mère en la forçant doucement à se rasseoir devant l'écuelle fumante, allons, prenez vite ça. Il est tard, le jour se lève tôt, il faut que nous ayons le temps de nous reposer un peu pour être à même de bien travailler demain,

Et elle alla de nouveau ouvrir l'armoire dont elle tira un gros drap roux pour le coucher de la jeune fille, qui s'était mise résolument en devoir d'obéir à son invitation, et qui tout, en soufflant sur sa cuiller, pleine, disait, mais alors avec un candide enjouement :

« Savez-vous bien, que vous êtes vraiment très-peu méfante. Voilà que sans plus de façon, vous m'ouvrez votre maison, que vous m'habiliez de vos habits, que vous me donnez à manger, que vous me faites un lit tout proche du vôtre, sans savoir si ce n'est pas pour une méchante personne que vous avez ces attentions, ces bonités. Car si je n'étais point celle que j'ai l'air d'être... Si tout ce que je vous ai dit n'était qu'un mensonge et tromperie, si vous alliez avoir à vous repentir de vous être montrée si bonne pour moi. Il y a tant de gens qui courent le pays avec de faux dehors, cherchant leurs dupes... Si j'étais une vaurienne enfin...

— Non, ma fille, non, repartit la mère, en appuyant familièrement une main sur l'épaule de la moissonneuse, qui relevait vers elle son regard franc et limpide, vous n'êtes ni une menteuse, ni une chercheuse de dupes, j'en ai l'assurance. Si vous l'étiez, ce serait tant pis pour vous seule, après tout, car les gens pauvres comme nous ont cet avantage qu'il n'ont pas à craindre les dupeurs, les voleurs. Triste butin ils feraient en notre maison, les voleurs ! mais encore une fois, je tiens qu'il n'y a qu'à voir votre main, et entendre vos propos pour être bien certain que vous n'êtes rien autre qu'une sage et méritante fille...

— Certes ! » fit Claude, qui rentrait, et qui sembla faire passer toute l'énergie, toute la sincérité de son cœur dans cette laconique confirmation des paroles de sa mère.

Comme si elle eût soudain reçu un menaçant avertissement, la mère regarda son fils avec une expression d'inquiète curiosité.

« Allons ! dit la jeune fille dont le sourire traduisit une intime satisfaction, me voilà trop bien jugée pour que l'idée me puisse venir de donner un démenti à ce bon jugement, »

Quelques instants plus tard, au moment où Claude venait d'embrasser sa mère avant de gagner la chambre voisine, où était son lit :

« Bonsoir, monsieur Claude, dormez bien, lui dit gaiement la moissonneuse.

— Bonsoir, repartit le jeune homme d'une voix qui — la mère ne manqua pas de le remarquer — était loin d'avoir son timbre

accoutumé — bonsoir, demoiselle... mais je ne peux pas vous nommer par votre nom, moi, je ne le sais point.

— Mon nom! répéta la jeune fille avec une légère hésitation, en baissant les yeux sous le regard de la mère qui s'était vivement fixé sur elle. — Vous voulez savoir mon nom. C'est... Marie... oui, Marie.

— Eh bien donc, demoiselle Marie, bonne nuit! » dit le jeune homme qui sortit, non sans s'être un peu attardé à regarder la moissonneuse, et non sans avoir été de sa part l'objet d'une évidente attention : — muet et rapide échange qui n'échappa point à la mère.

Quand les deux femmes se retrouvèrent seules : « Si vous n'avez point fait la prière — dit après un instant, la jeune fille rompant le silence que, pensive, préoccupée, la mère semblait disposée à garder, — voulez-vous que nous la fassions ensemble ?

— Oui, répartit tout bas la mère, d'un air contraint.

Et sans en dire davantage, elle s'agenouilla au pied de son lit et se signa.

Et la jeune fille, qui s'était agenouillée près d'elle, commença à réciter, avec l'expression du plus sincère recueillement, de la plus candide ferveur, l'oraison du soir, dont la mère murmura les réponses.

— Elles se relevèrent; puis d'un ton d'affectueux respect la moissonneuse adressa à la mère un bonsoir que celle-ci lui rendit presque machinalement.

Et bientôt après, la lampe éteinte, l'on n'entendit plus dans la salle qu'un léger bruit de respiration, mesurant de sa lente et monotone cadence le sommeil calme, profond qui s'était emparé de la jeune fille.

## IV

La mère de Claude, elle, ne pouvait dormir, car l'instinct du péril venait de troubler encore une fois, et peut-être plus profondément que jamais son ombrageuse quiétude. Ce qu'elle avait remarqué, ou crut remarquer du sentiment de sympathie manifesté par son fils avait suffi pour la livrer à de cruelles appréhensions.

Il lui semblait déjà voir inévitablement accompli l'événement tant redouté; elle jugeait déjà l'affection de son enfant chéri sinon entiè-

rement perdue, au moins inégalement répartie : le plus petit lot à elle, le plus grand à l'étrangère; déjà elle se considérait comme vouée au triste isolement.

Elle maudissait l'enchaînement évidemment fatal des circonstances toutes particulières qui avaient préparé cet affligeant résultat; n'était-ce pas en effet par le fait d'une malheureuse influence qu'au moment même où Claude témoignait d'une indifférence absolue, une jeune fille, au doux visage, aux apparences honnêtes, modestes, s'était trouvée attardée dans la campagne, près de leur maison plutôt que près d'une autre, surprise par l'orage, et en quelque sorte obligée de chercher un abri chez eux?

Déjà, elle allait jusqu'à déplorer l'extrême compassion dont elle avait fait preuve, et qui avait été comme une excitation aux sentiments de son fils.

« Et pourtant — se disait-elle — cette jeune fille doit ne faire que passer dans le pays; quand elle aura travaillé un jour ou deux chez le même fermier que Claude, elle ira chez un autre, ou gagnera le prochain village; et Claude ne la verra plus, n'entendra plus parler d'elle... dès lors plus d'alarmes. » Sans doute aussi, il se pouvait que Claude fût assez maître de lui pour ne pas laisser dégénérer en attachement sérieux la fortuite attention accordée à une inconnue. Il saurait se démontrer combien peu sage il serait de céder aux premières impressions; il se dirait qu'avant d'aimer il fallait être certain de ne pas aventurer son amour sur de simples semblants de vertu ou de probité. Claude, prudent, réfléchi, ne manquerait pas de faire ces prudentes réflexions...

Mais ce retour de foi en son fils était bien vite ébranlé quand d'une part la mère se rappelait le trouble évident dans lequel elle l'avait surpris contemplant la jeune fille, et quand d'autre part elle constatait que par ses douces manières, son candide maintien, celle-ci était douée des séductions les plus propres à captiver le cœur honnête de Claude, et qu'en outre, elle avait paru n'être pas indifférente aux attentions du jeune homme.

Douloureuse alternative de crainte et de confiance qui ne pouvait que devenir de plus en plus pénible pour la patiente, à mesure qu'approchait davantage le moment où elle devrait à de nouveaux indices la confirmation de ses doutes affligeants ou de ses rassurantes prévisions.

La plus grande partie de la nuit se passa pour elle en cette anxiété qui lui interdisait le sommeil; mais vaincue enfin par la double fatigue et du labeur de la veille et des émotions même qui l'avaient tenue éveillée, elle s'endormit vers l'heure où les premières lueurs de l'aube commençaient à dissiper l'ombre.

Quand elle rouvrit les yeux — peu d'instants après les avoir fermés — elle aperçut la moissonneuse debout, achevant de revêtir ses habits que la chaleur du foyer avait entièrement séchés.

L'heureuse tranquillité du visage de la jeune fille témoignait qu'un gai réveil avait suivi son calme repos. Elle avait déjà réparé, autant qu'il pouvait l'être, avec une coquette habileté ce désordre où la mésaventure de la veille avait jeté sa pauvre toilette. Un frais fichu trouvé sans doute dans sa petite garde-robe de réserve remplaçait, correctement épingle sur son svelte corsage, celui que la pluie avait frippé, ses longs cheveux bruns lissés, avec soin sur le front étaient fixés, tordus derrière sa tête, par un léger peigne de laiton.

La mère de Claude ne put maîtriser un frémissement en la voyant ainsi belle d'une simplicité contre les charmes de laquelle le jeune homme lui parut devoir être sans armes ; aussi fut-ce sans pouvoir dissimuler une sorte de répulsion qu'elle répondit au gracieux empressement de la jeune fille qui s'informait si elle avait bien reposé.

La veille, au moment du coucher, la moissonneuse n'avait point semblé prendre garde à la disposition antipathique, d'ailleurs peu accusée, de la mère, mais cette fois le change était impossible. Ses traits traduisirent un sentiment de vive affliction, et aussi de profond étonnement.

La mère qui le remarqua en fut touchée ; déjà dans sa conscience elle s'accusait de l'odieuse prévention dont elle rendait victime une pauvre enfant sans doute bien innocente des méfaits mis à sa charge ; et déjà elle s'appretait à racheter par les plus obligeantes façons ces inexcusables rigueurs, quand entra Claude dont les yeux battus, le teint hâve attestaient la fatigue de l'insomnie, et qui à l'aspect modestement séduisant de la jeune fille ne songea nullement à déguiser l'impression que cette vue produisait sur lui.

En outre la moissonneuse, encore sous le coup du blessant accueil de la mère, tourna vers le jeune homme un suppliant regard qui semblait comme une plainte de l'injustice dont elle avait à souffrir, et où se lisait l'intime conviction de trouver en dédommagement, chez celui à qui elle avait recours, une ferme sympathie.

Dès lors rejetée instinctivement dans son aveugle et arbitraire malveillance, la mère oublia de nouveau tout sentiment de considération, et de nouveau retrouva en face de la jeune fille sa répulsive contenance.

Le jour venait,

« Partons, mère, — dit Claude qui avait ouvert la porte et promenait ses regards sur la plaine humide. — Voilà que le soleil va sortir, il n'y a plus marques de nuages au ciel : hâtons-nous de nous

rendre à la ferme si nous y voulons trouver encore Jean Pache — c'était le nom du fermier, — pour lui faire engager la demoiselle. Vous savez bien que tous les matins il a coutume d'aller mettre lui-même à l'œuvre celle des bandes d'ouvriers qui entament un nouveau quartier de maison. S'il était parti, la demoiselle risquerait de n'être engagée que demain.

— Il n'y a pas dans le pays rien que Jean Pache qui prenne des journaliers, — répliqua d'un ton bref et décisif la mère qui au lieu de se presser semblait au contraire s'attarder à plaisir; — me le trouvant pas, elle en sera quitte pour aller se mettre à la barre devant l'église : quelque autre fermier l'engagera.»

Claude comme frappé au cœur par cette amère répartie s'était brusquement retourné, et, d'un regard inquiet, il cherchait, non plus à s'expliquer la conduite de sa mère dont il avait tout d'abord su pénétrer le secret motif, mais à constater l'effet produit sur la jeune fille par un aussi étrange revirement d'humeur. Il craignait surtout que, se considérant comme atteinte dans sa dignité, elle ne fût poussée à un mouvement tout naturel de révolte contre ces désobligeants procédés; mais il la vit appuyée d'un bras sur le dossier d'une chaise, sa faucille autour du corps, son paquet à la main, le front baissé et coloré d'une légère rougeur, attendant, dans l'attitude de la plus respectueuse résignation que le signal du départ fût donné.

En face de cette généreuse passivité, — car il était évident pour lui qu'au cœur de la jeune fille existait la blessure dont elle avait la courageuse délicatesse de ne pas se plaindre, — Claude se sentit ému d'admiration; et, pour la première fois peut-être depuis qu'il avait la conscience de ses appréciations il lui arriva de ne pas envisager avec l'indulgence la plus absolue un acte de sa mère.

Ils partirent, et cheminèrent en se retranchant dans un morne silence; la mère pour rester fidèle à son système de froide réserve, le fils pour éviter que les propos de la mère imposassent de nouveaux froissements à la jeune fille, et celle-ci, sans doute pour témoigner, en s'effaçant, en s'annihilant, si l'on peut ainsi dire, le plus possible, qu'elle voulait ne pas être un sujet de conflit entre la mère et le fils.

Grâce aux retards que la mère avait, non sans attention, apportés au départ, et malgré l'impatience de Claude, qui donnant l'exemple, tâchait de lui faire hâter le pas, ils arrivèrent à la ferme alors que dans l'ordre habituel le maître aurait dû l'avoir déjà quittée; mais il attendait ce jour-là, pour conduire les ouvriers à l'ouvrage, que le soleil, qui se levait éclatant, eût un peu ressuyé les bûes que la pluie de la nuit avait trempés. La jeune fille put donc lui être présentée par Claude, qui, pour la recommander vivement, oublia de considérer qu'il s'opposait peut-être au vœu secret de sa mère.

Le fermier non-seulement engagea l'étrangère, mais encore décida qu'elle ferait partie de la bande dont Claude ouvrier habile et consciencieux devait être le meneur<sup>1</sup>.

Et Dieu sait combien la mère dût être affectée quand, obligée de rester à la maison où la réclamaient ses travaux d'aide ménagère, elle vit son fils et la redoutable jeune fille s'éloigner de compagnie.

## V

Par crainte sans doute de l'embarras où il n'eût pas manqué d'être jeté s'il avait dû s'expliquer avec la jeune fille sur la singulière conduite de sa mère, et peut-être aussi pour ne pas lui laisser voir le trouble que sa seule vue, sa seule approche lui causait, Claude, tenant d'un air résolu la tête de la petite troupe, s'était mis à converser banalement avec tel ou tel des moissonneurs du pays.

De temps en temps, cependant, il se retournait à moitié, comme pour s'assurer machinalement qu'il était suivi ; alors sur le visage de la jeune fille, qui marchait silencieuse entre deux autres montagnards, il pouvait voir l'indice d'une chagrine préoccupation ; et il continuait à parler haut avec les moissonneurs, à affecter une allure décidée, pour dissimuler l'extrême tristesse dont il se sentait pris au triste aspect de la jeune fille.

Arrivés au champ à moissonner, Claude ayant couché les premières javelles, les moissonneurs et les moissonneuses prirent rang à sa suite. La jeune fille venait la quatrième, de sorte que tout en travaillant Claude pouvait, non pas causer aisément avec elle, mais au moins la voir d'assez proche.

Penchée sur le sillon, elle gardait encore cette soucieuse expression qui, aux yeux du jeune homme, la faisait d'autant plus digne d'intérêt, qu'il était autorisé à se dire, bien qu'involontairement, le premier auteur de son chagrin.

S'il n'avait tenu qu'à Claude, comme le sourire eût vite éclairé de nouveau son joli visage comme en lui il jugeait impitoyable sa mère,

<sup>1</sup> Chacun peut savoir que, pour moissonner un champ, les ouvriers travaillent d'habitude échelonnés, c'est-à-dire le second ne commençant à soter que lorsque le premier — nommé le meneur — a déjà abattu quelques javelles. Quand ce n'est pas le maître qui mène lui-même, il a tout intérêt à confier ce soin à un ouvrier dont l'habileté et l'activité lui sont connues, et qui ne s'épargnant pas, donne à ceux qui le suivent un exemple qu'ils sont forcés de tenir.

qui n'avait pas craint d'attrister une aussi charmante et innocente créature!

Il la contemplait furtivement, elle frêle et mignonne, rivalisant d'ardeur et d'adresse avec les deux hommes robustes entre lesquels elle marchait. Il la voyait réunissant dans sa petite main un groupe d'épis, faisant sonner sa faucille pleine sur le chaume dru qui craquait, et rangeant à sa gauche, sur le sol hérissé, la lourde poignée blonde. Et Claude — dût le maître s'apercevoir qu'il avait mal placé sa confiance — Claude se surprenait à réunir moins d'épis dans sa large main, à trancher moins vivement le chaume et à se courber plus lentement pour déposer la javelle; car il voyait de temps à autre la jeune fille passer son bras sur son front baigné de sueur; et il eût tant voulu lui adoucir la rude tâche!

Au bout du champ, il s'attarda à raviver le tranchant de sa faucille pour attendre qu'elle eût, elle aussi, achevé de dépouiller son sillon, et quand elle arriva devant lui?

« Savez-vous, demoiselle Marie — lui dit-il en accentuant ce nom avec une sorte de lente délectation — savez-vous bien que vous ne mentiez point en vous disant adroite et courageuse ouvrière. Voilà d'ailleurs votre *devanceur* et votre suivant qui le peuvent dire.

— Certes! repartit l'un des deux hommes appelés en témoignage, il ne ferait pas bon s'endormir avec cette petite.

— Ah! je crois bien, fit l'autre.

— Vous trouvez; allons, tant mieux! » dit-elle modestement; et Claude eut la joie de la revoir souriante; mais à peine eut-elle prononcé ces quelques mots, que ses traits reprirent leur voile de tristesse.

Vers neuf heures, Claude aperçut venir sa mère qui apportait le premier repas des moissonneurs, et il osa espérer qu'elle aurait amendé son injuste rigueur envers l'étrangère. Mais son attente devait être péniblement trompée.

La jeune fille s'élança empressée au-devant de l'arrivante pour l'aider à décharger sa tête de la lourde corbeille qui y était posée. Mais dès qu'elle eut remarqué son approche, la mère s'arrêta court, et sans attendre le secours qui lui était offert, ayant mis la corbeille à terre:

« Merci, vous êtes bien bonne, » dit-elle de ce même accent froid que la jeune fille avait déjà entendu, et qui la fit douloureusement tressaillir.

Claude la vit blémir, et il fut sur le point de courir à sa mère, et de lui crier, en oubliant peut-être qu'il ne devait pas laisser se trahir devant tous le sentiment d'indignation qui l'agitait:

« Pourquoi êtes-vous si dure envers celle qui est si douce? »

Mais il en fut empêché par la jeune fille elle-même, qui presque aussitôt parut avoir dominé la douleur ressentie pour jeter sur lui un coup d'œil qui semblait lui imposer l'exemple d'une affectueuse indulgence.

Les moissonneurs s'installèrent en cercle à l'ombre d'une haie, et se mirent à faire gaillardement honneur au frugal festin que la mère avait disposé sur l'herbe. Tout en mangeant et buvant, ils échangeaient de gais propos.

La mère de Claude, qui pour attendre qu'ils eussent achevé, s'était assise près d'eux, paraissait vouloir rester complètement étrangère à leur entretien. Un soin plus grave l'absorbait : celui d'une sorte de farouche surveillance exercée par elle sur le maintien respectif de Claude et de la jeune fille, qui, soit précaution de l'un ou de l'autre, soit hasard, se trouvaient placés aux deux extrémités de la bruyante réunion.

Le résultat de cet austère contrôle aurait pu la satisfaire ; car, en même temps que Claude — pour tromper les défiances évidentes de sa mère — affectait de n'accorder aucune attention à la jeune fille, celle-ci, de son côté, semblait prendre un certain plaisir à suivre la conversation des moissonneurs, à s'y mêler même, tout en prenant bravement sa part du repas.

Mais une indifférence aussi complète, aussi formelle, succédant tout à coup aux marques non équivoques de sympathie qu'elle avait précédemment surprises pouvait paraître suspecte à la mère ; au lieu de l'accepter comme véritable, elle voulut y voir au contraire un tacite accord conclu en son absence, sinon explicitement, au moins par mutuelle intuition. Et cette pensée — est-il besoin de le dire ? — la jetait secrètement dans un état de sourde irritation qui ne laissait pas de communiquer à ses traits une étrange expression.

« Qu'avez-vous donc aujourd'hui, mère Anselme ? dit un vieux moissonneur du pays, vous voilà ne soufflant mot et roulant sur nous des yeux à nous faire croire que vous nous tenez en aversion. Vous n'êtes pas malade, que je pense ? »

— Moi, non ! repartit la mère Anselme qui, gênée par le regard que Claude fixa subitement sur elle, se contraignit pour tâcher de prendre un air moins sévère.

— Vous n'avez pas, m'est avis, plus de sujet de tristesse qu'hier ?

— Non, certainement.

— Eh bien, un peu de gaieté, donc ! A vous voir là ainsi devant nous, du diable si on ne jurerait pas que vous êtes envoyée par Jean Pache, à seule fin de nous mettre les idées noires en l'âme, pour que ça nous coupe l'appétit, et que sa pitance s'en trouve éparignée. »



Et le vieux moissonneur ajouta, avec un gros rire plein de bonhomie, pour aller au-devant des susceptibilités du fils :

— Tu sais, Claude, ce que j'en dis à ta mère, c'est affaire de plaisanter entre nous, sans méchante intention.

— Je le pense bien, répliqua dignement Claude.

— D'ailleurs, petit, reprit l'homme, il n'est pas besoin de te dire que ce n'est point moi qui voudrais faire de la peine à la mère Anselme. Non, vu que nous sommes quelque chose comme des camarades du tout jeune temps. Encore que mon père ne fût pas riche, il n'était pas moins au mieux avec ton grand-père Rivet, dont je sais même qu'il reçut maintes fois les bons services. Il ne s'en cachait pas, tenant qu'il y a honneur à confesser les obligations qu'on peut avoir à ses amis. Je fais comme lui. Alors que nous étions enfants, en avons-nous fait de ces parties, Claude Rivet qui est ton oncle, et la Marie Rivet qui est ta mère ! Quel bon garçon c'était que ce Claude ! Nous sommes, au fait, demeurés amis jusqu'au jour qu'il est parti. Pauvre Claude ! faut avouer tout de même qu'il n'a guère eu de chance au paya...

— Pourquoi en aurait-il eu plus que les autres, lui ? gronda sinistrement la mère Anselme, trouvant dans la libre expression de cette haineuse remarque une compensation au pénible secret qui lui était imposé sur un autre point.

— Je ne dis pas, mère Anselme, je ne dis pas, reparti doucement le vieux moissonneur ; mais vous savez, le mal des uns ne guérit pas celui des autres, et encore que vous ayez eu dans le temps quelque désaccord avec votre frère, je mettrais, comme on dit, la main au feu que vous n'avez jamais fait de mauvais souhaits à son intention.

— Le feu, ça brûle ! riposta avec un amer sourire la vieille femme, qui semblait se délecter dans une âcre jouissance.

— Eh la, la ! je crois qu'en vérité vous vous faites plus méchante que vous n'êtes, mère Anselme. Tenez, Claude viendrait aujourd'hui pour demain — en supposant qu'il soit encore de ce monde — il viendrait vous dire : Faisons la paix...

— Qui est-ce qui vous a chargé de me tenir ces propos, Cyprien ? demanda brusquement la mère Anselme en dardant sur son interlocuteur un regard dont la puissante pénétration semblait devoir lui interdire jusqu'à la moindre pensée de feinte,

— Moi, mère Anselme, balbutia l'homme sous le coup d'une véritable intimidation ; mais... mais personne, je vous jure.

— Eh bien ! donc, pourquoi parlez-vous de choses dont il ne peut y avoir à parler jamais ?

— Enfin, mère Anselme...

— Quand je dis jamais, c'est jamais ! »

Ces dernières paroles avaient été articulées avec un tel accent

d'autorité que, non-seulement le vieux moissonneur n'osa pas hasarder une nouvelle réplique, mais qu'encore tous les autres parurent saisis d'une sorte d'effroi devant cette implacable manifestation de rancune.

Il n'était jamais arrivé à Claude d'entendre sa mère exprimer son ressentiment avec autant d'énergie. Pendant qu'elle parlait, il avait tenu ses yeux tristement arrêtés sur elle; les dirigeant ensuite sur la jeune fille, il la vit comme frappée d'une navrante consternation.

Pâle, les lèvres entr'ouvertes, les paupières humides, les mains retombant inertes sur ses genoux, elle considérait d'un regard morne cette femme qu'elle avait trouvée la veille si généreuse, si bienfaisante, et qui en ce moment pouvait lui sembler personnifier la haine sauvage, la malveillance intraitable.

Comme si le repas eût été soudain fini pour elle, elle se leva et s'écarta de quelques pas en détournant son visage, sans doute, — pensa Claude, pour cacher la vive émotion qu'avait dû lui causer, à elle profondément bonne, le nouveau et cruel désanchantement qu'elle venait d'éprouver.

Mais bientôt Claude la vit revenir se joindre au groupe, et sans paraître garder aucune pénible préoccupation, prêter la même attention qu'auparavant à l'entretien que les moissonneurs avaient engagé sur des sujets moins graves.

Quelques instants plus tard la mère Anselme remettait, bien allégée, sur sa tête la corbeille qu'elle avait apportée lourde, et reprenait le chemin de la ferme.

Les moissonneurs regagnant à l'extrémité du champ l'endroit où le travail avait été interrompu, Claude fit en sorte de se rapprocher de la jeune fille qui marchait seule une des dernières, et qui d'ailleurs ne chercha nullement à l'éviter.

« Demoiselle Marie, lui dit-il à voix basse, quand il se trouva à son côté, ma mère, n'est-ce pas, vous a paru méchante, tantôt ?

— Méchante pour son frère : peut-être bien ; mais elle a été si bonne pour moi.

— Bonne pour vous, répéta Claude en branlant piteusement la tête, ah ! pas depuis ce matin au moins.

— N'importe ! si elle l'a été hier.

— Elle vous a fait de la peine ; je l'ai bien vu.

— Je lui en ai peut-être fait aussi, moi.

— Vous, demoiselle, et comment l'auriez-vous pu ? se récria vivement Claude, qui pour s'exprimer ainsi n'avait obéi qu'à l'impulsion spontanée de son cœur, sans songer qu'il abordait une question bien délicate.

— Eh ! que voulez-vous que je croie ? demanda, de son air le plus candide, la moissonneuse qui ajouta avec une touchante ingénuité : « Oh ! mais, si j'ai pu faire mal envers elle, c'est bien sans mauvaise intention, allez, M. Claude. Je la respecte trop, j'ai pour elle trop de reconnaissance, d'amitié... Oui, d'amitié, car je sens que je l'aime, je peux vous le dire à vous — comme j'aimerais ma mère, une bonne mère, comme si j'étais sa fille, une fille bien dévouée, bien soumise. »

Ces paroles portaient au cœur de Claude une double joie, joie étourdie de l'homme qui, n'osant pas scruter l'avenir, s'attache à savourer les moindres douceurs du présent. Il lui semblait que les fâcheuses précautions de la mère fussent mises à néant par cela même que la jeune fille ne soupçonnait point les motifs de l'aversion dont elle était l'objet ; d'autre part il se plaisait à voir une douce communauté établie entre lui et la jeune fille, par l'affection qu'elle manifestait pour la chère femme dont il pouvait déplorer les rigueurs, sans cesser de lui vouer une vive tendresse. Et il trouvait, en savourant ces pensées, un charme à oublier, à méconnaître combien peu elles lui étaient permises.

« Ah ! que ma mère n'est-elle là pour vous entendre ! s'écria-t-il encore emporté par un mouvement irréfléchi.

— Elle ne voudrait peut-être pas me croire, répliqua tristement la moissonneuse : et elle reprit, avec une expression toute contraire : « Mais, du moins, vous me croyez, vous ?

— Si je vous crois ! — Et Claude joignait les mains avec une sorte de ferveur. — Est-ce que vous pourriez savoir mentir ? »

La jeune fille fixa sur le jeune homme ses regards dont le doux éclat le semblait éblouir, et, lui tendant une main qu'il s'empressa de saisir, pendant qu'elle portait l'autre sur sa poitrine, comme pour comprimer une émotion trop forte :

« Merci, lui dit-elle avec un accent singulièrement animé ; merci de votre confiance en moi ; j'en suis heureuse, j'en suis fière, oui, bien heureuse, bien fière ! »

Puis, comme prise tout à coup d'un accès de faroucherie, comme affectée d'un secret sentiment de crainte, elle lui retira brusquement sa main ; et, sans un coup d'œil jeté derrière elle, sans une parole prononcée, elle gagna à grands pas l'avance sur Claude qui, arrêté, la regardait fuir en proie à un inexprimable émoi.

Moins favorablement, moins sympathiquement prévenu, Claude eût cependant pu trouver que, dans ces derniers moments, la jeune fille avait agi, non plus avec l'heureux abandon qui avait jusque-là paru lui être coutumier, mais bien sous l'influence d'une coquette intention ; il se fût sans doute aperçu que, à ses regards, à ses gestes,

au son de sa voix, le naturel faisait quelque peu défaut, et peut-être même cette fuite soudaine, précipitée lui eût-elle semblé avoir pour but de rendre évident le trouble qu'elle devait prétendument cacher...

Mais Claude pouvait-il faire aucune remarque sur la jeune fille, alors que la fièvre qui l'agitait lui enlevait pour ainsi dire la conscience de lui-même?...

## VI

Ce ne fut pas la mère Anselme, mais une autre servante de la ferme qui apporta le dîner aux moissonneurs.

Pour ce repas la jeune fille prit place immédiatement à côté de Claude, et bientôt — sans toutefois avoir eu recours à aucune provocation, mais au contraire en gardant la plus digne réserve — il arriva qu'elle eût attiré l'attention, l'on pourrait presque dire l'admiration de tous, car il n'y avait d'yeux que pour la regarder, d'oreilles que pour l'écouter; et cependant elle n'avait pas cessé d'être l'humble et pauvre paysanne, et cependant les propos qui s'échappaient de ses lèvres n'étaient encore que simples et modestes comme elle.

Mais s'il est un prestige irrésistible, n'est-ce pas celui qui est dévolu à la simplicité gracieuse, à l'accorte modestie?

Ce qu'elle disait, chacun eût pu le dire, mais non pas comme elle sans doute; à la beauté de son visage, il eût été facile d'opposer bien des beautés rivales, mais qui auraient manqué sans doute de la charmante expression du sien.

Comment sa calme et discrète personnalité avait su effacer toutes les autres dans ce groupe aussi bruyant qu'animé; comment la grosse hilarité, la brutale belle humeur de ces robustes convives, s'étaient laissées dominer par son fin sourire et sa sobre gaieté; comment toutes les fortes natures qui l'entouraient avaient accepté l'empire de sa faiblesse? — on n'a jamais pu donner les raisons de l'instinct, pourquoi les chercherions-nous?

Toujours est-il qu'elle semblait au milieu de ses compagnons de travail comme une douce souveraine dictant à l'esprit heureux de tous les plus aimables lois.

« Là-bas, dans mon pays... » disait-elle; et c'était quelque histoire pleine d'intérêt, bonnement, brièvement contée, dont elle leur

émouvait le cœur ; ou bien : « Un jour, alors que j'étais jeunette, toute jeunette... » et c'était quelque gentille espièglerie, dont elle les égayait.

Et si quelque homme d'âge lui adressait une question, comme elle savait, en répondant, trouver ce ton de naturelle et délicate déférence qui tant flatte la vieillesse !

Et si quelque autre, la jalosant peut-être, s'avisait de la prendre à partie, comme elle avait toute prête pour le vaincre, aux acclamations de tous, la réplique qui désarme sans blesser !

Mais si, au contraire, quelque propos élogieux lui était décerné, comme en se défendant de la louange, elle prouvait ingénieusement qu'elle la méritait.

Et les vieux se disaient, en la couvrant d'un regard bienveillant : « Quelle gentille et honnête enfant ! Qu'heureux doit être son père ! » Et les jeunes pensaient : « Quelle avenante fille ! que fortuné sera celui qu'elle aimera. »

Et c'était, dernier et puissant avantage, sans paraître le vouloir, ni le comprendre, qu'elle exerçait de telles séductions autour d'elle.

Pourrions-nous traduire les pensées qui se heurtaient dans le cœur de Claude ? Non, car ce n'était plus, comme autrefois, une vague disposition aux tendres sentiments, mais la passion vive pour un objet déterminé qui se trouvait en lutte avec la loi d'indifférence que son attachement filial lui avait imposée. D'une part, il aimait d'un amour profond, et non-seulement ses propres réflexions, mais un aveu général semblait lui répéter que la femme aimée était en tous points digne de l'être ; d'autre part venait l'implacable, la menaçante aversion manifestée par sa mère, qui lui interdisait la sympathie pour l'étrangère. La veille encore, pour calmer les alarmes maternelles, il avait, presque avec serment, protesté de son renoncement à l'amour, et, en ce moment, il était tenté de se demander si cette parole inconsiderée pouvait l'avoir engagé. Alors qu'un élan de courage lui faisait désirer que la charmeuse s'éloignât, afin de mettre un terme à sa cruelle incertitude, il se surprenait cherchant à l'enchaîner des yeux ; et un frisson glacial le secouait à l'idée qu'il pourrait ne plus la voir.

Aussi quel était son embarras au milieu de ces gens dont le concert d'hommages pour la jeune fille lui causait à la fois une orgueilleuse satisfaction et une sourde jalousie ! Dans quel silence ému il était jeté quand — précieuse faveur qu'il ne la voyait accorder à nul autre — elle arrêtait longuement sur lui son pur regard souriant ! Combien d'espoir, et combien de crainte ! Que d'ardentes aspirations, et que de froids sacrifices ! Enfin comme il était heureux, et comme il souffrait !...

## VII

Pendant l'après-dînée Claude, pour surcroît de tourment, put remarquer que si, à l'exclusion de tous, il avait les attentions de la jeune fille — avantage dont il se réjouissait dans le plus grand mystère — il n'était pas seul à se préoccuper particulièrement d'elle.

Parmi les moissonneurs étrangers, faisant partie de la bande qu'il dirigeait, se trouvait une sorte de brute gigantesque aux longues jambes, aux grands bras, aux vastes pieds plats, aux mains épaisses et larges, à la tête basse, hérissée de poils roux, au profil camard, à l'immense bouche montrant des rateliers formidables, aux fauves prunelles brillant entre des paupières à peine disjointes, et sans cesse clignotantes. Hableur aussi stupide qu'infatigable, dans son rapide et sonore jargon montagnard, ce colosse assaisonnait chaque période d'un rauque et interminable ricanement; s'il cessait de proférer ses obtuses plaisanteries ou de donner cours à sa retentissante hilarité, ce n'était que pour se mettre à hurler, de toute la force de ses redoutables poumons, quelque sauvage mélodie au rythme insaisissable.

Ce grand corps disgracieux et inepte affectait — tous les phénomènes sont dans la nature — une sincère fatuité, un absorbant amour-propre. S'il riait, ce n'était guère que des bons mots qu'il pensait avoir dits; s'il chantait, c'était uniquement pour qu'on l'écoutât, comme il s'écoutait lui-même; si le poing au flanc, la tête fièrement inclinée, la lèvre dédaigneusement grimaçante, il laissait tomber autour de lui les regards courts de ses yeux étroits, il ne doutait pas d'ajouter le prestige de l'importance aux séductions déjà si nombreuses dont il se croyait incontestablement doué.

Tel était sommairement envisagé l'étrange rival que le hasard avait donné à Claude, et qui avouait ses brutales prétentions avec autant de soins que Claude en prenait à dissimuler ses délicats sentiments.

Dieu sait quels froissements devaient être infligés au mystérieux amant, par les fâcheuses témérités de l'indiscret adorateur! Au moins espérait-il que la conscience de sa dignité inspirerait à la jeune fille quelque fier mouvement par lequel elle saurait, sinon réduire au silence le malheureux personnage, du moins répudier hautement ses

attentions. Mais elle se bornait soit à sourire avec une tranquille indulgence, soit à ne pas paraître prendre garde aux impertinentes provocations dont elle était l'objet. Et Claude — jugeant comme il pouvait juger — faisait honneur de cette contenance à une candeur profonde, tandis que d'autres yeux que les siens se fussent peut-être crus en droit de reconnaître sous ces naïfs dehors quelque intention légèrement artificieuse — comme si, par exemple, la jeune fille eût été bien aise que l'audace du montagnard servît de stimulant à la timidité de Claude, ou tout au moins comme si, gardant encore un doute sur l'amour du brave garçon, elle eût voulu demander la dernière confirmation aux signes de jalousie qu'il ne pouvait manquer de laisser voir.

Mais, répétons-le, ces subtiles appréciations échappaient aux facultés troublées de Claude ; et peut-être la jeune fille constatant cet avantage s'en autorisait-elle avec un habile discernement pour développer sa tactique jusqu'au point où elle eût risqué d'en compromettre le succès.

À la chute du jour les moissonneurs reprirent ensemble le chemin de la ferme où le repas du soir les attendait, et dans la grange de laquelle ceux qui n'appartenaient pas au village devaient selon la coutume, passer la nuit.

En route encore le montagnard qui affectait sans cesse de marcher en se rengorgeant à côté d'elle entoura la jeune fille de ses soltes et bruyantes assiduités ; et la jeune fille semblait encore tolérer cet indiscret manège, non-seulement avec une naïve patience, mais presque comme un jeu dont elle ne devait pas craindre de s'égayer.

Faut-il remarquer combien, en conséquence, pouvait être pénible la situation de Claude, qui toujours se condamnait rigoureusement à ne pas intervenir.

Une fois cependant le rustaud, qui sans doute croyait tout permis au prétendu mérite de ses ineptes boutades s'étant avisé d'une expression trop familière, qui avait trouvé chez la moissonneuse, la même tolérance enjouée, Claude ne fut plus maître de s'abstenir. Passant aussitôt près de la jeune fille :

« Êtes-vous donc si simple de ne pas comprendre que cet homme vous manque de respect ? murmura-t-il à son oreille d'une voix sourde et singulièrement altérée. Faudra-t-il donc que ce soit moi qui lui dise le premier de garder pour lui ses malhonnêtes paroles ? »

La jeune fille le regarda avec une sorte d'effroi, tout en semblant faire avec la plus confiante soumission, un grave retour sur les circonstances antérieures ; puis, doucement :

« Vous avez raison, lui dit-elle ; à partir d'à présent, je vous le

promets il ne dépendra pas de moi que ce mal-appris me laisse tranquille. »

Et dès lors en effet, non-seulement elle veilla à ce que le montagnard ne l'avoisinât plus en marchant, mais encore elle s'appliqua soit à rétorquer dignement ses propos hasardeux, soit à y opposer le plus dédaigneux accueil.

En un mot, son maintien grave, circonspect attestait qu'elle ne redoutait rien plus que d'encourir encore les sévères avertissements de Claude ; et cette significative déférence ne manquait pas de faire éclater une enivrante joie au cœur du jeune homme.

C'était ainsi, que peu à peu, par de successives transitions qui pouvaient être fortuites, mais dont une coquette émérite n'eût pas, croyons-nous, désapprouvé l'heureux enchaînement, la jeune fille arrivait à parfaire la conquête primitivement due à sa gracieuse ingénuité.

## VIII

Quand ils arrivèrent à la ferme, grand fut l'étonnement de Claude — et sans doute aussi de la jeune fille — en voyant chacun de leur côté que les affligeantes dispositions de la mère Anselme semblaient être entièrement modifiées. Plus d'inquiets regards jetés sur l'étranger, plus de précautions prises entre les avances affectueuses, mais au contraire, un souriant accueil, et toutes les marques d'une confiante sympathie.

Combien Claude se délecta lorsqu'il vit sa mère aller d'elle-même au-devant de la moissonneuse, lorsqu'il l'entendit s'informer si le rude labeur d'une longue journée n'avait pas surmené ses forces ; et lorsque à la table où elle était chargée de servir un certain nombre d'ouvriers, il crut remarquer qu'elle veillait attentivement à ce que la jeune fille fût aussi bien partagée que possible.

« Allons ! pensa-t-il, emporté déjà bien loin sur les ailes de ses rêves indécis — la raison s'est enfin fait entendre à elle ; elle a reconnu son injustice, et elle veut en effacer le souvenir. Sans doute il lui a fallu une grande force pour se dominer ainsi, pour arriver à étouffer le sentiment de jalousie si profondément développé dans son cœur ; mais elle m'aime tant qu'elle a su comprendre à quel point sa conduite m'affligeait, et le sacrifice lui a été possible. »

Et Claude considérant cette preuve de tendresse comme la plus



grande que sa mère lui eût encore donnée, se prenait à l'aimer comme jamais encore il ne l'avait aimée.

Vers la fin du repas, Claude qui s'était levé et avait pris sa mère à part dans un coin de la salle essayait de lui remontrer, non sans quelque embarras, à quelles déplorables éventualités une pudique jeune fille pouvait se trouver exposée par la communauté de gîte avec une véritable ramassis de gens grossiers et mal avisés. La conclusion qu'il laissait à sa mère le soin de tirer elle-même, était tout naturellement qu'elle devait offrir de nouveau pour la nuit un abri plus digne à la moissonneuse. Celle-ci, qui vint franchement, mais toutefois avec une humble douceur, formula une requête dans le même sens, en la motivant sur les mêmes appréhensions.

Alors la mère :

« Soyez tranquille, dit-elle, j'ai pensé à ça. C'est pourquoi j'ai tantôt parlé à Jean Pache ; il est entendu que vous n'irez pas coucher à la grange, mais bien dans la chambre de la vieille Françoise, la servante. J'ai prévenu la Françoise, elle m'a dit qu'elle ne demandait pas mieux que de rendre service à une brave fille. Donc tout est arrangé. »

Bien que l'annonce de cette prévoyante attention, pour n'y avoir qu'indirectement répondu, n'eût pas moins satisfait au souhait avoué de la jeune fille, ce ne fut pas sans être restée un instant sous le coup d'un évident désappointement, qu'elle témoigna sa gratitude à la mère — qui d'ailleurs tout en gardant avec elle une parfaite aménité, paraissait scruter attentivement son maintien.

Claude éprouva, lui aussi, une sorte de déception, car il se demanda, sans trouver la réponse, si le soin pris par sa mère, décelait à l'égard de la jeune fille un sincère sentiment d'intérêt, ou s'il ne devait y avoir, au contraire, qu'un biais pour l'empêcher de s'immiscer davantage dans leur intimité.

Livré à cette incertitude, Claude reprit avec sa mère le chemin de la maison. Dans le trajet ils prononcèrent à peine quelques paroles insignifiantes, et, arrivés, tous deux gagnèrent leur couche sans avoir abordé la question, qui malgré tous leurs semblants d'indifférence, ne pouvait qu'être l'objet de leur unique préoccupation.

A l'aube ils se mirent de nouveau en route pour la ferme, et, d'abord rien encore dans les propos qu'ils échangèrent n'eût fait supposer que la pensée de la jeune fille fût présentée à leur esprit, quand tout à coup, et comme il ne leur restait plus que quelques pas à faire :

« Sais-tu bien, Claude — dit la mère avec la plus complète apparence de calme — que si tu avais l'idée de te marier avec cette petite montagnarde, il ne faudrait pas me le cacher ?

— Me marier ! répéta Claude confondu et par l'imprévu, et par la nature même de ces paroles qui posaient la redoutable question au grand jour plus explicitement peut-être qu'il n'avait encore osé le faire dans le profond secret de son cœur.

— Oui, continua la mère sur le même ton, et sans paraître remarquer le saisissement de son fils, je sais comprendre que l'amour ne se commande point, et puisque tu aimes cette fille, pourquoi ne songerais-tu pas à l'épouser ?... car enfin tu l'aimes. »

L'accent que la mère avait pris pour énoncer cette dernière affirmation, et l'étrange pénétration du regard dont elle l'accompagna étaient bien faits pour faire perdre à Claude le peu d'assurance qui lui restait, ou pour lui interdire en tous cas la possibilité d'un libre aveu.

« Mon Dieu, mère, balbutia-t-il en rougissant, en baissant les yeux avec une confusion toute puérile, voilà que vous supposez des choses...

— Est-ce qu'elles ne sont point ? se hâta de reprendre la mère, alors, c'est bien ! Du moment que tu t'en défends, je te crois comme si tu en convenais.

— Mais... — hasarda Claude qui, malgré son désarroi, avait cependant la faculté de trouver trop étendue la portée donnée à sa timide réclamation.

— Donc, c'est que j'ai supposé vrai, reprit encore la mère avec une froide vivacité, aussi t'ai-je déjà dit que tu n'avais pas à t'en cacher. Que tu te marierais un jour, je pouvais m'y attendre, et mon parti en est pris, bien pris, va. Ce n'est pas ma considération qui te doit retenir. Tu as pleine liberté, et par ton âge et par le consentement que je te donne. Marie-toi, mon enfant. Cette fille est assez jolie, assez avenante ; elle a l'air d'être bonne, il faut la croire de gens honnêtes ; d'ailleurs tu tâcherais de le savoir au juste avant de rien conclure. Bref, si tu penses être heureux avec elle, marie-toi sans t'inquiéter de moi, je m'arrangerai bien de mon côté.

— Mais enfin, repartit Claude qui n'était pas abusé par les allégations de sa mère, et qui en désespoir de cause voulait tenter de l'amener à une argumentation moins extrême, moins décisive, je ne vous ai dit ni que j'aimais cette personne, ni que je voulais me marier.

— Alors, si tu ne l'aimes pas, et si tu ne veux pas te marier, riposta aussitôt la mère, n'en parlons plus, restons-en là. J'avais cru... j'avais pensé... et je tenais à bien t'assurer que je n'étais pas contraire à tes projets. Mais puisqu'il n'y a rien de vrai dans ce que j'ai pu croire et penser, n'en disons plus mot. C'est sujet trop délicat, et pour moi, et pour toi : laissons donc ce sujet, oui, laissons-le. »

Claude allait encore sinon protester, au moins essayer de restreindre cette discussion aux limites moyennes dans lesquelles il espérait pouvoir aventurer quelque sincère confiance, mais l'entretien fut forcément interrompu, car en ce moment la mère et le fils entraient dans la cour de la ferme peuplée déjà des nombreux ouvriers qui se groupaient pour se rendre à leurs travaux.

La mère Anselme aurait pu témoigner qu'il n'était pas fortuit cet empêchement, sur le concours duquel elle avait en quelque sorte complé pour le succès d'un stratagème, qui, bien que lentement et minutieusement élaboré, ne laissait pas que de sembler dû à la plus pauvre imaginative.

L'on est ordinairement assez mal inspiré par une mauvaise cause, et tel était le cas de la mère Anselme, qui agissait sans oser peut-être s'avouer le véritable motif de ses menées, ou qui plutôt le dénaturait avec la complaisante bonne foi d'un esprit profondément timoré.

Qu'ils lui soient sans pitié ceux qui pourront affirmer n'avoir jamais eu recours à de spécieux prétextes pour se tromper eux-mêmes sur le sens de leur propre conduite : nous nous bornerons, nous, à tâcher de faire un peu de jour dans l'ombre où sa naïve duplicité se croyait bien habilement abritée.

Cédant au mouvement irréfléchi de son instinctive jalousie, la mère Anselme avait en premier lieu manifesté ouvertement, et à plusieurs reprises, une vive répulsion pour la jeune fille ; mais, avertie par la tristesse de Claude, elle s'était demandé si ses brutales façons d'agir n'étaient pas plus propres à aggraver le mal qu'à le conjurer ; puis comme elle venait de renoncer, par prudent calcul, à ce violent système, elle fut conduite à rechercher si elle avait bien le droit de condamner son fils à l'isolement, à l'indifférence, et toute ombreuse considération écartée, sa conscience de tendre mère lui avait résolument dénié ce tyrannique privilège.

Tout d'abord elle fut saisie comme d'un froid anéantissement à cette irréfutable déclaration qui semblait, en lui ravissant ses seules, ses dernières joies, lui interdire de rien faire pour tenter de les conserver.

Mais bientôt, à son insu pour ainsi dire, sans que peut-être elle reconnût l'influence sous laquelle s'opérait la métamorphose de ses appréciations, il lui arriva sinon d'être délivrée de ses angoisses, mais de se croire autorisée à engager une lutte qui avait pour but inavoué de défendre son bonheur menacé.

« Non, sans doute, pensa-t-elle, je n'ai pas le droit d'exiger que Claude renonce à des projets qui sont de son âge, et qu'il est en droit, lui, de former ; mais s'en suit-il qu'on cette grave et périlleuse

circonstance je dois l'abandonner aux seuls entraînements de son cœur confiant et hon ? Ne m'est-il pas permis au contraire, commandé même d'employer toute ma clairvoyance, tout mon discernement pour lui conseiller un choix digne de lui, ou l'empêcher d'en faire un mauvais ? Telle est assurément la tâche maternelle à laquelle je ne puis ni ne veux faillir.

Et — la fin justifiant les moyens — du moment où la mère Anselme pouvait se persuader en pleine sincérité qu'elle ne faisait rien que poursuivre l'accomplissement d'un pieux devoir, faudra-t-il s'étonner si, au cas échéant, elle oublie de s'imposer certains scrupules qui viendraient à la traverse de son entreprise, et si les jugements, qu'elle regardera comme sérieusement motivés, sont entachés de la plus arbitraire et malveillante partialité.

Son raisonnement, on en suit aisément les simples déductions.

« Quelle est cette fille dont Claude s'est épris à l'étourdie ? Une inconnue : ou pour mieux dire une aventurière. — Oui, une aventurière, car l'empressement avec lequel elle a répondu aux marques d'une sympathie, que ses agaceries ont provoquée, prouve le cas qu'il faut faire de ses dehors ingénus et de ses protestations de gratitude. Quel sentiment moral peut être le sien alors qu'elle reconnaît la plus cordiale hospitalité en s'efforçant de faire triompher presque dès son arrivée sous le toit hospitalier, les coquettes séductions dont elle est malheureusement pourvue ? Et ce serait à une créature aussi profondément fautive et perfide que serait livrée la destinée du plus honnête, du plus vrai des jeunes hommes ! N'est-il pas évident que dédaignée, pour ne pas dire décriée dans son pays, elle court le monde afin de trouver la dupe de ses semblants d'innocence ? et, s'il en fallait un témoignage irrécusable, ne l'aurait-on pas dans le soin affecté qu'elle a pris d'énoncer elle-même la probabilité d'une suspicion ? Son étalage sans motif de piété filiale, son obstination à exagérer le prix de l'assistance toute naturelle qui lui a été offerte, ses élans d'attendrissement... — Qu'est-ce donc, sinon autant de semblants hypocrites devant concourir à la réussite de ses captieuses visées ?... »

Engagée en pareille voie la mère Anselme ne pouvait nécessairement s'arrêter qu'à cette conclusion que, l'odieux d'une aussi dangereuse personnalité étant formellement avérée, tout expédient devait être réputé licite et de bonne guerre, qui tendait à en paralyser l'influence.

Ainsi s'explique l'accueil en apparence affectueux que la jeune fille retrouva le soir à son retour à la ferme, car la mère Anselme, tenant compte surtout des impressions de Claude, s'était dit qu'elle prendrait d'autant plus d'avantage sur son adversaire qu'elle semblerait l'avoir moins en défiance. Ainsi s'explique le témoignage de

sollicitude qu'elle avait paru lui donner en lui assurant un gîte moins hasardeux que l'asile commun à ses compagnons de travail : et qui n'était rien moins qu'une mesure d'exclusion, habilement prise en cela qu'elle pouvait être interprétée, comme un hommage rendu à l'honnêteté de la jeune fille.

Elle avait trouvé d'autre part que pour pouvoir dénigrer la jeune fille dans l'esprit de Claude sans laisser voir aucune prévention, elle devait tout d'abord faire mine d'accéder spontanément à cette union qu'elle répudierait ensuite sur un semblant d'examen réfléchi.

Elle s'attendait bien à ce que le brusque aveu de son assentiment, présenté d'ailleurs sous une certaine forme, impressionnerait Claude à ce point de lui ôter la libre expression de ses intimes pensées, et que, partant, elle ne risquait point d'être prise au mot ; mais pour le cas où, son premier trouble dissipé, Claude voudrait engager un entretien qui la pourrait mettre à la gêne, elle s'était ménagée l'obstacle matériel qui devait l'en affranchir.

Par cette manœuvre elle tendait simplement à s'assurer le bénéfice d'un antécédent dont elle pût se prévaloir dans la suite, quand elle voudrait arguer de sa prétendue adhésion à des projets reconnus inadmissibles, et aussi de l'indifférence avec laquelle Claude l'avait alors accueillie.

Gauches et grossières combinaisons, il faut bien le constater, mais qui attestaient moins encore peut-être la misère de la cause au service de laquelle elles étaient mises, que la maladresse normale d'un cœur droit, s'essayant, dans un fiévreux accès de terreur, à la pratique des voies obliques et tortueuses.

EUGÈNE MULLER.

La fin au prochain numéro.

# DE LA MUSIQUE

---

Il existe à Combrée, dans le département de Maine-et-Loire, au fond d'un val pittoresque, un collège excellent et renommé où la meilleure éducation chrétienne et les plus solides études attirent un grand nombre d'enfants. Plus d'un homme distingué s'est formé dans cette retraite; elle a été visitée naguère par le P. Lacordaire et M. de Montalembert réunis, et c'est probablement le seul lieu qui ait entendu dans la même heure cette double éloquence. Il y a peu de jours, une voix, sœur de ces deux grandes voix, s'y faisait entendre à l'occasion de la distribution des prix, et en abordant un sujet aimable, l'élevait à la hauteur des plus nobles pensées. Le discours de M. de Falloux a été recueilli, et nous sommes heureux de l'offrir à nos lecteurs. C'est une page entraînant, et qui puise dans une sorte de piquant contraste avec les discours politiques de l'ancien ministre et les *Dix ans d'agriculture* du lauréat des grands concours, un charme et un intérêt de plus.

LÉON LAVÉDAN.

---

Messeigneurs<sup>1</sup>,  
Messieurs,

Un grand saint, qui avait aimé toutes les illusions de la terre avant de s'attacher à toutes les vérités du ciel, dont la parole fait autorité pour tous les genres d'intelligences, parce qu'il avait appris de nos passions mêmes à les juger et à les combattre, saint Augustin, a dit :

<sup>1</sup> Mgr Angebault, évêque d'Angers; Mgr Sohier, évêque de Hué en Cochinchine.

Il faut que nos plaisirs contribuent aussi au bon ordre de l'âme, *Delectatio ordinet animam*; ce qu'on pourrait encore traduire de cette façon : Il ne faut pas que le désordre de deux mois de vacances contredise et compromette l'ordre de dix mois d'études; il ne faut pas briser l'alliance étroite des grands travaux et des nobles plaisirs, alliance qui doit demeurer indissoluble et que personne n'a jamais brisée impunément.

Mais quels sont donc ces plaisirs que j'oserai me permettre de vous conseiller? Pour moi, mon choix est déjà fait d'ancienne date et je m'y suis confirmé chaque fois que j'ai entendu vos chants et votre orchestre. Ce que je vous apporte donc, messieurs, c'est une apologie ardente et convaincue, l'apologie de la musique, de la musique, non-seulement comme l'un de nos délassements les plus doux, mais comme un instrument efficace et puissant de moralisation pour l'individu, de civilisation pour les peuples. Peut-être cependant aurais-je hésité devant cette thèse, peut-être aurais-je craint qu'elle ne parût pas conforme à l'imposante gravité de cette assemblée, si je n'avais mémoire d'un mandement de notre vénéré Evêque, dans lequel, avec une rare intelligence des besoins de notre esprit et un zèle inépuisable pour la consolation de nos cœurs, il trace à grands traits l'histoire de la musique à travers toutes les phases de la destinée humaine<sup>1</sup>. Il nous apprend que le premier accord des instruments fut contemporain de Jubal, le petit-fils de Caïn, que j'aime mieux en cette occasion nommer le petit-neveu d'Abel. Il nous montre l'inspiration musicale s'unissant à l'inspiration divine dans les Psaumes du roi David, dans les solennités de Moïse, dans les prophéties de Joad accompagnées par les harpes d'Israël avant d'être répétées sur la lyre de Racine. Il nous montre ensuite la musique s'introduisant dans les institutions nationales, protégée par Charlemagne, consacrée par saint Grégoire et par saint Ambroise, faisant couler de salutaires larmes des yeux du futur évêque d'Hippone, prenant place dans les délibérations du concile de Trente, occupant la sollicitude du grand évêque de Meaux, et devenant enfin populaire dans notre siècle, grâce aux ingénieuses méthodes et à l'admirable dévouement de M. Choron.

Et en effet, messieurs, l'Église ne s'est pas plus trompée sur la musique que sur les autres auxiliaires appelés par elle à concourir au culte chrétien. La musique est bien réellement la langue spiritualiste par excellence, la langue qui éveille et qui résume nos instincts les plus élevés, et dont l'action propre est de faire prévaloir les penchants délicats sur les penchants vulgaires. Bossuet, qui

<sup>1</sup> Lettre pastorale de l'évêque d'Angers sur le chant religieux, du 10 avril 1858.

a tout dit, a dit un jour : « Je sens mon cœur plus grand que le monde. » Eh bien ! messieurs, le plus humble d'entre nous a pu dire aussi, à certaines heures de sa vie : Je sens mon imagination, ma pensée plus grande que toutes les langues humaines. Et cela est vrai : quelle que soit la puissance du langage, sa précision même lui sert de limites et les règles fixes auxquelles il est assujéti lui tracent en même temps d'infranchissables frontières. Mais là où commence le domaine de l'indéfini et de l'infini, là commence le règne, le charme, la magie de cette langue des sons qu'on appelle la musique. Ces élans de l'enthousiasme et ces abattements de la douleur, ces troubles intimes, ces cris inarticulés du cœur quand la passion surabonde, ces extrêmes joies et ces suprêmes gémissements, qui tour à tour dilatent l'âme, l'oppressent, la soulèvent et menacent de la faire éclater si elle ne les répand au dehors, trouvent dans la musique une issue, une expansion, une sphère sans bornes pour les recevoir et leur ouvrir libre carrière, un organe idéal pour les interpréter, en deviner jusqu'aux moindres nuances, et nous les restituer ensuite épurés, calmés, transformés. Telle lutte intérieure, qui n'attendait qu'un dernier effort de courage, s'est terminée dans cette région intermédiaire entre la terre et le ciel, et, là où on ne cherchait que le plaisir de l'esprit, la conscience, brisant ces liens, s'est sentie tout à coup victorieuse et libre.

La musique a particulièrement deux privilèges qui lui appartiennent en propre.

Elle est d'abord la seule langué véritablement universelle. Universelle dans le temps : l'antiquité et les âges modernes lui ont payé le même tribut. Le paganisme lui assignait un rang illustre dans l'Olympe. Orphée apaisant les Enfers, Amphion soumettant les pierres à sa voix, n'étaient autre chose que la fiction se mêlant à la réalité et la fable prêtant ses symboles à l'histoire. Universelle dans l'espace : la même mélodie est comprise à la fois par un public d'élite et par une foule réunie au hasard; comprise à la fois à Paris, à Pétersbourg, à Londres; comprise en même temps, goûtée, émouvante au même degré, quelquefois à un plus haut degré encore sous la cahute des Esquimaux et chez les peuplades sauvages. Personne n'a oublié le rôle de la musique dans cette république trop rapidement évacuée du Paraguay, et M. de Châteaubriand, décrivant l'apparition du christianisme en Amérique, a dit : « L'Iroquois, qui n'avait point cédé à ses dogmes, a cédé à ses concerts<sup>1</sup>. »

<sup>1</sup> Mgr Sobier a bien voulu, après ce discours, me citer sa propre expérience en Cochinchine. Les naturels du pays ayant fait disparaître dans un incendie tous ses instruments de musique, Précigné, sa ville natale, comprit quelle était pour lui la grandeur de cette perte et les lui rendit par un don volontaire. Un bénédictin



Le second privilège exclusif dont je fais honneur à ma cause est plus important encore et le voici : la musique est la seule langue dans laquelle on ne puisse pas écrire de mauvais livres, et qui ne laisse jamais dans la mémoire une image dangereuse. Dieu me garde de vouloir immoler les autres arts à un seul ! Assurément la sculpture et la peinture ont rendu dans le passé et rendent encore d'incalculables services à l'amour du beau et du bien. L'Église et la foi leur doivent une éternelle reconnaissance et je serais fort heureux de pressentir parmi vous des Raphaël et des Canova. Mais cependant, il faut bien l'avouer, le peintre et le sculpteur peuvent par eux-mêmes, sans aucun agent étranger, provoquer et graver dans notre souvenir des émotions licencieuses aussi bien que faire revivre les scènes les plus pures de la Bible et de l'Évangile ; ils peuvent ou fortifier l'âme ou accélérer sa dépravation. Le pinceau et le ciseau se prêteront avec la même docilité aux intentions les plus contraires, tandis que l'archet livré à lui-même, à lui seul, répugne et se refuse à toute inspiration matérialiste. Il ne s'adresse qu'à l'âme ou il se tait.

Quelques-uns cependant m'arrêteront peut-être pour me dire : Prenez garde ; vous touchez à l'exagération ; nous vous accorderons que la musique peut faire quelquefois du bien, mais vous devez nous accorder qu'elle fera très-souvent du mal. Eh bien ! non, messieurs, je ne l'accorde pas. Je sais que Boileau, le sage Boileau, l'oracle du bon sens et du bon goût, a signalé ces lieux communs d'immoralité

Que Lullî réchauffa des sons de sa musique.

On ne remarque pas assez que la condamnation de Boileau porte sur les ballets et les intermèdes de son temps, et qu'alors la musique doit cesser d'être responsable de tout le cortège qui l'accompagne. J'insiste sur cette distinction, parce qu'elle est capitale au point de vue de la vérité et de l'équité. Je vous demande même à ce sujet la permission de vous raconter une histoire, et, si vous souriez en remarquant que je ne vous ai jamais adressé un discours sans y mêler un apologue, je m'en vais vous confier un secret qui pourra vous être utile à vous-mêmes en plus d'une occasion. Une histoire est une grande ressource pour un improvisateur embarrassé. Elle fait l'office d'un banc placé au milieu d'une longue avenue, qui permet de se reposer un peu et de jeter un coup d'œil plus calme sur l'espace qui reste encore à parcourir. En outre, une histoire sert excellentement à

de Solesmes, ancien professeur à Combrée, voulut bien me rappeler aussi que dans les *Lettres édifiantes*, on voit les missionnaires demander à leurs compatriotes de l'Europe l'envoi de morceaux des plus grands maîtres, comme étant les mieux appréciés par les peuplades sauvages qu'ils commençaient à catéchiser.

dessiner plus nettement ce que l'on veut dire. Un jour donc, deux voyageurs se rencontrèrent dans un désert brûlant. L'un était bien monté, bien équipé et bien pourvu; l'autre, à pied, épuisé par la fatigue, la faim et la soif. Il implora secours et l'obtint. Puis, une fois rassasié, il se mit à dire à son bienfaiteur : « Je veux à mon tour vous rendre un service. Je suis la Peste, je me rends à Smyrne, je vais y exercer de grands ravages. Y avez-vous des parents ou des amis? Je vous promets de les épargner. — Grand merci, répond le voyageur bienfaisant. Je suis né à Smyrne; toute ma famille y habite; mes amis y sont nombreux; » et il les lui recommanda tous nominativement. A quelque temps de là, les deux voyageurs se rencontrent encore, et le bienfaiteur s'écrie : « Ah! misérable Peste, combien tu m'as trompé! J'ai revu Smyrne dans le deuil, et ma désolation est au comble. Pas un seul de ceux que j'aimais n'a survécu. » Mais la Peste, sans se troubler, et avec l'accent de la plus véridique innocence, répliqua : « Tu m'accuses bien injustement; j'ai tenu parole avec une scrupuleuse fidélité. Sur les dix mille personnes qui viennent de disparaître, j'en ai tué mille; la Peur a tué le reste. »

Je dis à mon tour à ceux qui accusent la musique: Regardez-y de plus près; c'est elle qui conseille le bien, c'est le drame ou la danse qui fait le mal. Et cette distinction, on a maintes fois l'occasion de la renouveler dans le monde. Maintes fois il arrive que là où nous n'apercevons qu'un mobile, il en existe deux; maintes fois il arrive que derrière le coupable apparent se trouvent des compagnons invisibles plus pernicieux et plus actifs.

Quant à ce qui concerne la musique, prenez-la dans son acception exacte, dans son unité absolue, c'est-à-dire sans paroles provocatrices, sans accessoires habilement calculés pour séduire. Prenez la *Création* d'Haydn, la *Symphonie pastorale* de Beethoven, l'ouverture de *Sémiramis*, ou confiez à des instruments seuls les plus belles scènes d'opéras depuis Lulli jusqu'à Meyerbeer et vous obtiendrez sur l'âme des impressions, des émotions aussi salutaires, aussi vivifiantes qu'avec les morceaux les plus religieux de Palestrina, de Pergolèse ou de Mozart.

L'humanité tout entière est là pour rendre témoignage et il n'existe pas un grand sentiment, je serais tenté de dire une grande fonction, que les hommes ne confient à la musique.

L'amour de la patrie est assurément au premier rang des nobles passions qui font battre notre cœur, et tout peuple qui porte un nom se personnifie dans un hymne national. Le patriotisme reconnaît et aime ce chant partout où il peut l'entendre: c'est le drapeau parlant et faisant vibrer dans l'air, à côté de ses couleurs, une éloquence irrésistible. Qui n'a été attendri à cet admirable cantique des Hé-

breux : *Super flumina Babylonis*? Que de scènes touchantes quand un écho lointain de la Suisse ou du Tyrol venait surprendre tout à coup le montagnard enrôlé sur la terre étrangère! En France les Anglais fidèles aux Stuarts fondaient en larmes, lorsque, dans la chapelle de Saint-Germain ou à une représentation de Saint-Cyr, le *God save the king* accueillait leur monarque proscrit. Un air de *Richard Cœur de Lion* est devenu un événement historique; l'exaltation qu'avaient soulevée à Versailles quelques notes de Grétry, allumant la fureur dans Paris, servit de cause ou de prétexte aux journées d'octobre et l'on a trop connu durant la Terreur la puissance de chants héroïques usurpée par des bourreaux.

Comment la musique ne serait-elle pas une langue supérieure à toutes les autres, puisqu'elle semble comme l'expression préférée et l'interprète naturel de tous les élans supérieurs à la nature humaine? S'il y a quelque chose d'inexplicable en ce monde, l'égoïsme habituel de l'homme étant donné, c'est le dévouement du soldat acceptant résolument un ministère qu'il n'a pas choisi, immolant sa volonté avant de sacrifier sa vie, et n'admettant ni une réserve ni un refus quand on lui dit : L'honneur le veut! Et ce langage de l'honneur, cet appel souverain du patriotisme, qui le fait entendre à l'heure décisive? La musique. C'est elle qui lui dit : La mort est là; il faut la donner ou la recevoir. Il faut marcher, il faut courir. C'est elle qui l'entraîne au plus épais de la mitraille, c'est à ses accents qu'il est vainqueur sans colère ou qu'il tombe sans murmure.

A côté de la patrie et du soldat, il y a quelque chose de plus imposant, de plus dominateur encore, c'est la religion et le prêtre. La musique atteint ces hauteurs comme toutes les autres. Là encore l'homme l'appelle à l'heure de ses plus profondes émotions. Elle lui répond, elle le soutient, elle le console, elle l'élève au-dessus de lui-même. Lorsque l'homme veut adresser à Dieu les plus belles paroles qui puissent se poser sur ses lèvres : *Gloria in excelsis*; *De profundis clamavi ad te, Domine*; *Domine, exaudi vocem meam*, il confie ces paroles à la musique. Et quand l'Église à son tour veut faire entendre au chrétien prosterné les menaces de la colère céleste ou l'associer aux plus saintes douleurs, elle entonne à pleine voix et ait résonner sur l'orgue le chant redoutable du *Dies iræ* ou l'incomparable lamentation du *Stabat mater dolorosa*. Le marbre est sous nos yeux, mais le marbre est scellé à la terre, et semble y enchaîner nos regards. La peinture est clouée sur la muraille et elle ne peut s'élever tout au plus que jusqu'à la voûte du temple. La musique seule a des ailes, la musique seule peut prendre le cœur de l'homme tout entier, et, dans un essor que rien n'arrête, le porter jusqu'au

trône de Dieu avec ses douleurs ou ses joies, ses supplications ou ses actions de grâce.

Enfin, messieurs, et j'ai fini, un dernier hommage attend la musique et n'appartient qu'à elle. L'homme se plaît à placer dans le ciel et à y faire revivre toutes ses affections. Il a besoin d'espérer qu'il y retrouvera ceux qu'il pleure et qu'une réunion sans fin le récompensera de la fidélité du regret. Mais pour ses plaisirs il est plus timide et il doit l'être. Il n'en ose associer aucun à ses visions les plus imparfaites de la béatitude future. La musique est donc plus et mieux qu'un plaisir, car l'homme a le droit de croire qu'il la retrouvera dans le ciel. Le langage le plus autorisé, le plus austère nous entretient, au pied même de l'autel, de l'éternel chœur des Anges et de l'ineffable cantique des Séraphins. Vos jeux à vous-mêmes, messieurs, sont bien innocents et bien purs. Pourtant, qui de vous aurait la hardiesse de transporter dans le paradis la cour des récréations ? Vous croiriez commettre une coupable irrévérence et, sans nul doute, vous auriez raison. Cependant, j'ose vous l'affirmer, il y a un jeu dont vous pouvez commencer l'apprentissage à Combrée, que vous pourrez continuer légitimement durant tout le cours de votre vie et que vous achèverez dans le ciel, c'est le jeu sublime que vous enseigne ici M. Collmann.

A. DE FALLOUX.

---

# LE DUC DE CLERMONT-TONNERRE

TRADUCTEUR ET COMMENTATEUR DES ŒUVRES D'ISOCRATE<sup>1</sup>.

Mihi quidem Scipio, quanquam est ereptus, vivit  
tamen semperque vivet : virtutem enim animi  
ejus viri, que extincta non est.

(CICÉRON.)

Le titre seul de cette notice indique assez dans quelle intention elle est écrite.

Le duc Aimé-Marie-Gaspard de Clermont-Tonnerre, né à Paris le 27 novembre 1779, mort au château de Glisolles le 8 janvier 1865, a occupé dans le monde une position éminente. Ancien élève de l'école Polytechnique, il parvint, jeune encore, dans l'armée, au grade de général de division ; appelé dès 1815 à la Chambre des pairs, il fut, de 1821 à 1827, successivement ministre de la marine et ministre de la guerre. Dans l'exercice de ces dernières fonctions, il a conçu et proposé une expédition importante, la conquête d'Alger, accomplie deux ans plus tard avec un succès qui ne sauva pas alors la monarchie héréditaire, mais qui du moins n'a pas été stérile pour la France. Il ne m'appartient pas de le suivre à travers les vicissitudes de sa carrière si longue et si laborieuse ; je ne saurais parler comme

<sup>1</sup> *Œuvres d'Isocrate*, Traduction nouvelle, avec le texte en regard. Paris, 1862-64, 3 vol. gr. in-8°, chez Firmin Didot et chez A. Durand.

témoin des actes de sa vie publique, et les nombreux documents qui en restent réclameraient la diligence d'un écrivain plus versé que je ne le suis dans l'histoire contemporaine. Mais si j'ai connu trop tard le duc de Clermont-Tonnerre, du moins ai-je eu le bonheur de le connaître d'assez près pour apprécier les nobles qualités de son esprit et de son cœur, et je voudrais rendre ici un hommage à sa mémoire en racontant comment ces qualités mêmes le rattachèrent à ce que l'on appelle si bien chez nous la république des lettres, et comment elles donnent à ses travaux sur Isocrate le caractère d'une véritable originalité.

C'est en 1857, pour la première fois, qu'une amitié qui nous était commune<sup>1</sup> et une communauté d'études que j'ignorais jusque-là me valurent l'honneur d'entrer en relations avec le duc de Clermont-Tonnerre; il avait alors soixante-dix-sept ans et il travaillait encore à une version française des œuvres d'Isocrate, commencée par lui peu de temps après 1830. Personne n'abordait ce vénérable vieillard sans être touché d'une sympathie respectueuse. Que devait ressentir un humaniste, lorsqu'il retrouvait chez l'ancien ministre de Louis XVIII et de Charles X la passion du grec, le culte des chefs-d'œuvre classiques, le souvenir vivant des hommes qui avaient, au commencement de ce siècle, ranimé en France les études helléniques? Il y avait là un charme sérieux, qui m'allait au cœur et qui s'augmenta bientôt pour moi de toute la séduction d'une affabilité gracieuse, d'une modestie simple et vraie.

La traduction d'Isocrate était alors achevée, ainsi que les arguments et sommaires qui devaient précéder chaque discours. Il ne restait plus qu'à rédiger des notices sur la vie d'Isocrate et sur les éditions de ses œuvres, puis un commentaire dont quelques parties seulement étaient écrites ou ébauchées.

Vingt-cinq ans de fidélité studieuse à une même œuvre! rare mérite en un siècle de production rapide. Mais cette œuvre avait un autre mérite encore, qu'on ne devinait pas à première vue et qui ressort du court avant-propos imprimé aujourd'hui en tête du premier volume: c'était, on peut le dire en vérité, une œuvre d'inspiration.

Nous avons au moins cinquante versions françaises d'Horace, et, sur ce nombre, beaucoup sont dues à d'anciens militaires. Les généraux, quand ils ont fait de bonnes études avant de faire la guerre,

<sup>1</sup> Je veux parler de M. Jacques-Benjamin Morel, né à Dunkerque, le 26 mars 1784, mort dans sa ville natale le 24 août 1860. Son amitié avec le duc de Clermont-Tonnerre remontait à l'année 1803; ce dernier était alors simple lieutenant d'artillerie. Sur la vie de M. Benjamin Morel, on lira avec intérêt la *Notice historique et biographique* publiée à Dunkerque, en 1862, par M. J. J. Carlier.

se plaisent volontiers, sur le retour de l'âge, à relire les vers d'Horace. Ce gracieux poète, honnête au fond, malgré bien des faiblesses de cœur, convient aux hommes qui ont beaucoup vécu et dont la vie n'a pas évité tous les écueils ; ils retrouvent chez lui leurs erreurs d'autrefois, erreurs qu'ils n'aiment plus, mais qu'ils ne condamnent pas trop durement ; ils y retrouvent les principes essentiels de la morale, tempérés par une aimable indulgence, égayés par mainte saillie de satire ingénieuse.

Isocrate est un moraliste et un politique moins propre à se faire des amis chez les gens du monde. Non pas que sa morale ne soit aussi douce qu'elle est pure, et que sa politique n'ait de nombreux rapports avec celle de notre temps ; mais, d'abord, il est grec et non romain, ce qui met déjà entre lui et nous une distance plus grande ; puis, c'est un prosateur à longues périodes, un prosateur savant, régulier, sans mouvements bien vifs ; il n'a pas cette puissance d'accent qui, dans les écrits de Démosthène, nous rappelle les états de la tribune. Sa philosophie, d'une vérité très-générale et par cela même un peu vague, n'a pas sur les esprits l'attrait des peintures satiriques, des allusions mordantes, des paradoxes spirituels. Les lecteurs n'aiment pas longtemps un écrivain qui a toujours raison ; ils s'impatientent de n'avoir pas à discuter contre lui et finissent par lui reprocher le mérite même d'être irréprochable. D'ailleurs, nous ne sommes plus des Athéniens pour apprécier les délicatesses du style d'Isocrate ; nous le sommes toujours pour nous plaindre de sa magistrale monotonie. En dehors du collège et de la Sorbonne, il est fort oublié chez nous. Des gens qui ont à peine le temps d'écouter en passant la forte voix de Démosthène ont moins le temps encore d'aller aux leçons de l'harmonieux rhéteur.

Mais ce n'étaient point là des défaveurs pour Isocrate aux yeux du savant officier qui devait lui consacrer tant d'années studieuses.

D'abord le grec n'effrayait pas M. de Clermont-Tonnerre, puis les doctrines d'Isocrate le séduisirent par la conformité singulière qu'il y trouvait avec ses propres sentiments et ses propres pensées.

Quoique bien doué pour l'étude des langues, car il sut de bonne heure le latin, l'italien, l'espagnol, l'anglais et l'allemand, il n'avait pu s'occuper du grec dès sa première jeunesse ; mais il le devinait et l'aimait avant de le connaître. Une mission qu'il remplit aux îles Ioniennes, en 1807, comme aide de camp de Joseph, alors roi de Naples, et, dans ce voyage, les entretiens de M. Pouqueville avaient augmenté en lui le désir d'apprendre la langue d'Homère ; il s'était promis de ne lire ce poète que dans l'original, et il tint parole quatre ans plus tard, étant rentré d'Espagne en France, et déjà père de famille, déjà maréchal de camp, ou tout au moins colonel. Son maître

de grec fut Grégoire Georgiadès Zalyk<sup>1</sup>, qui lui apprit à prononcer sa langue comme on la prononce en Orient. L'exemple m'est bon à noter, en passant, pour rassurer tant de personnes qui croient, chez nous, que cette prononciation empêche de sentir les beautés de l'éloquence grecque. M. de Clermont-Tonnerre ne connut jamais d'autre méthode et cela n'a fait aucun tort à ses plaisirs d'homme de goût. Il faut croire même qu'il s'y était attaché par réflexion autant que par habitude, car je remarque dans un fascicule de ses notes manuscrites le titre d'un mémoire qu'il projetait d'écrire sur la *Prononciation grecque*.

Les armées du premier Empire comptaient bon nombre d'obstinés latinistes; mais les hellénistes y étaient rares, et Paul-Louis Courier y faisait, à ce titre, un étrange contraste avec le jeune gentilhomme qui portait si bien un des plus beaux noms de la noblesse française. A dire le vrai, les hellénistes n'étaient pas nombreux alors, même dans l'Université, que venait de relever Napoléon; il a fallu du temps pour renouer chez nous des traditions qu'une fâcheuse négligence avait interrompues bien avant 89. L'illustre Boissonade, qui fut un peu l'ami de Paul-Louis Courier, ne se doutait pas qu'il y eût alors si près de cet habile homme, dans l'armée française, un autre connaisseur également épris des beautés de la littérature grecque. Une correspondance, moitié en grec, moitié en français, de Zalyk avec celui qu'il appelle, dès 1812, soit *mon cher camarade de gree*, soit *aimable descendant des Κερωνοί* (porte-foudre — ou porte-tonnerre), montre sous des traits naïfs et touchants l'intimité du maître et du disciple. Des papiers d'étude, que M. de Clermont-Tonnerre avait soigneusement conservés, achèvent cette confidence. On le voit commencer par copier de sa main et traduire les *Fables* d'Esopé, puis toute la Grammaire de Néophyte Ducas, etc. Ces copies et ces traductions sont déjà de la belle écriture que j'ai tant de fois appréciée. Dès 1812, le studieux helléniste étend le cercle de ses lectures, il connaît Xénophon, il connaît Thucydide, Lucien, les principaux poètes; il projette déjà quelque traduction qui soit utile au progrès des études grecques en France, et il songe à l'historien Hérodien. Mais Hérodien vient de rencontrer un traducteur dévoué dans M. de Choiseul, (sans doute Choiseul-Gouffier, avec qui Zalyk était en

<sup>1</sup> Né en 1785, à Thessalonique, G. Zalyk habitait Paris depuis 1802, et il avait publié en 1809 un *Dictionnaire français-grec* estimé des connaisseurs. Rappelé à Constantinople en 1816 pour y occuper un poste important, il revint mourir en 1827. à Paris, où sa veuve, qui était une Française, a publié la traduction qu'il laissait inédite du *Contrat Social* de J. J. Rousseau. (Voir le Discours d'ouverture du Cours de grec moderne, par M. Brunet de Presle, dans la *Revue des Cours littéraires*, du 15 avril 1865).



intime commerce depuis plusieurs années), et le travail de M. de Choiseul nous est annoncé comme un *petit chef-d'œuvre en son genre*. Je suis la trace de cette amitié entre Zalyk et M. de Clermont-Tonnerre pendant quatre ans au moins, jusqu'aux Cent-Jours. Même pendant ces crises douloureuses de la patrie, le grec n'est pas oublié : trois lettres grecques de Zalyk sont datées de Paris, 16 avril, 12 et 21 mai 1815; les nouvelles politiques y tiennent une grande place; mais les auteurs anciens n'y sont pas oubliés.

Dès lors M. de Clermont-Tonnerre lit le grec aussi familièrement que le français; Zalyk le loue même de l'écrire avec élégance. Ce qui est certain, c'est que ses notes, même ses notes politiques, témoignent d'une société journalière avec les écrivains classiques. Il revoit son rapport de 1808 sur les îles Ionniennes; il se prépare à en faire un ouvrage pour le public, et à cette intention, il copie des extraits d'Homère et de Thucydide; dans ses dossiers d'affaires, je remarque souvent des épigraphes empruntées aux auteurs grecs. Bien plus, un cahier de notes, daté du 13 juin 1817, à Nogent-sur-Seine, contient deux pages de Démosthène, sur les lois athéniennes, en tête d'un projet de mémoire au roi sur la liberté de la presse. Le nom d'Isocrate ne paraît qu'une fois, et en passant, dans le commerce épistolaire de Zalyk et de son disciple; mais on peut s'assurer que de bonne heure celui-ci distingue et préfère Isocrate parmi les auteurs qu'il lit avec tant de passion. Un cahier, postérieur seulement de quelques jours à celui que je citais tout à l'heure, m'offre plusieurs extraits du *Démonicus* et du *Nicocles* mêlés encore à un projet de rapport au roi sur l'état de la France. J'y vois très-nettement marquée l'alliance étroite et naturelle du publiciste français et du publiciste grec. M. de Clermont-Tonnerre sait gré à cet Athénien des temps de la Grèce libre de juger sans prévention la démocratie athénienne; il lui sait gré d'incliner visiblement en faveur de la monarchie. Hélas! on était bien excusable de n'aimer point la démocratie au lendemain d'une révolution dont elle avait, par ses impatiences et ses excès, compromis les plus légitimes réformes. D'ailleurs, Isocrate là-dessus ne cautionne aucune opinion extrême : son rêve est, pour Athènes, une république gouvernée par les citoyens les plus dignes; pour la Grèce, une sorte de fédération, qui sous le pouvoir modérateur d'un prince comme était alors Philippe de Macédoine, pût protéger par une défensive habile, et, au besoin, par une offensive hardie, les intérêts helléniques, c'est-à-dire la cause même de la civilisation, contre les rois de Perse. La suite des événements semble avoir prouvé que ce rêve n'était pas d'une méchante politique.

Mais ce que M. de Clermont-Tonnerre aimait surtout à retrouver dans Isocrate, c'est ce fond de vérités invariables, sur lesquelles re-

posent la politique et la morale, quelle que soit la forme des gouvernements et des institutions civiles ; c'est ce noble esprit de patriotisme que l'école socratique entretenait dans les cités grecques, qui n'empêcha pas leurs discordes, mais qui en atténua les effets désastreux, qui survécut aux misères de la Grèce, devenue esclave des Romains, qui maintint obstinément chez elle le culte des arts et une certaine indépendance de la pensée, et qui, à travers tant d'épreuves, a pourtant perpétué jusqu'à nous l'invincible vitalité de ce petit peuple.

Bossuet avait senti cela, et il l'a dit avec une équité supérieure. « Ce que fit la philosophie pour maintenir l'état de la Grèce n'est pas croyable. Plus ces peuples étaient libres, plus il était nécessaire d'établir par de bonnes raisons les règles des mœurs et celles de la société ; Pythagore, Thalès, Anaxagore, Socrate, Archytas, Platon, Xénophon, Aristote, et une infinité d'autres remplirent la Grèce de ces beaux préceptes. Il y eut des extravagants qui prirent le nom de philosophes ; mais ceux qui étaient suivis étaient ceux qui enseignaient à sacrifier l'intérêt particulier et même la vie à l'intérêt général et au salut de l'État, et c'était la maxime la plus commune des philosophes, qu'il fallait ou se retirer des affaires publiques ou n'y regarder que le bien public. »

Après un tel jugement, le meilleur des chrétiens pouvait se sentir à l'aise en admirant dans Isocrate le représentant le plus pur et le plus éloquent d'une morale éternellement vraie. Chrétien par tradition de famille, par conviction personnelle, presque par nature, M. de Clermont-Tonnerre, grâce à un don, naturel aussi, de modération et d'impartialité, ne cherchait pas à isoler le christianisme en exagérant les différences qui séparent ses doctrines des doctrines purement philosophiques. Assidu lecteur des grands écrivains de l'antiquité, il se complaisait à y reconnaître les beaux principes par où ils se rapprochent le plus de l'Évangile ; et parmi ces grands écrivains, Isocrate, au premier rang, lui semblait comme une sorte de chrétien anticipé, auquel il n'avait manqué qu'un rayon de la lumière évangélique. Voilà pourquoi il lui souhaitait et il voulut lui assurer plus de lecteurs, en recommençant, après un siècle, l'œuvre insuffisante et demeurée obscure, de l'abbé Auger, le seul traducteur qui eût essayé jusqu'ici de nous donner tout Isocrate en français.

Comment le nouvel interprète a-t-il réussi ? je l'ai dit ailleurs en termes qui me dispensent peut-être d'apprécier ici le succès littéraire de cette délicate et laborieuse entreprise<sup>1</sup>, et j'aime mieux insister sur ce qui n'a pu en être achevé, sur le commentaire, demeuré inédit, qui devait accompagner la traduction française.

<sup>1</sup> *Journal des Savants*, juillet 1864.

Commenter Isocrate, ce ne fut et ce ne pouvait être, pour M. de Clermont-Tonnerre, discuter les leçons douleuses du texte, ou bien y éclairer, par des témoignages parallèles, les faits trop rapidement indiqués et les allusions obscures. Il estima beaucoup le genre de service que rendent les philologues aux chefs-d'œuvre de l'antiquité; il se proposait d'apprécier, sous ce rapport, dans une notice spéciale, les divers éditeurs d'Isocrate. Mais il croyait cet auteur assez éclairci par le travail des critiques de profession, et il voulut le commenter en homme d'État et en père de famille.

L'usage s'est un peu perdu aujourd'hui de ces commentaires dont Machiavel a laissé un immortel exemple dans ses *Discours sur les Décades de Tite Live*. Les littératures modernes sont devenues si riches par elles-mêmes qu'elles nous laissent moins de temps pour étudier à fond les grands monuments de la pensée antique : c'est déjà beaucoup si nous en pouvons prendre une connaissance rapide; mais le loisir nous manque pour suivre les développements d'un long commentaire politique, eût-il même pour objet Aristote ou Cicéron. Isocrate, qui n'est pas un esprit très-fécond, qui retourne déjà sa propre pensée sous maintes formes, et sans cesse cherche à la produire sous un jour nouveau, Isocrate qui, à dire vrai, se commente lui-même d'un livre à l'autre, se passe d'autant mieux de commentateur. Toutefois, comme le monde a marché depuis Philippe jusqu'à Napoléon, l'expérience des siècles, contredisant tour à tour ou confirmant les leçons du publiciste athénien, fournit au philosophe une ample matière de réflexions utiles.

J'ai sous les yeux ce qui reste des réflexions de M. de Clermont-Tonnerre sur Isocrate et des matériaux préparés par lui pour éclaircir par de nouveaux rapprochements historiques les préceptes de son auteur. Il y a là de simples notes; il y a des brouillons de chapitres inachevés; il y a des chapitres mis au net. Mais ces derniers même portent souvent à la marge une note qui témoigne que l'auteur se proposait de les revoir avant de les livrer à l'impression. C'est assez dire avec quelle réserve on doit apprécier celles même de ces pages qui semblent le plus près de leur forme définitive. On n'en pourra donc marquer ici que les caractères les plus généraux. On craindrait de livrer indiscrètement au public telle pensée que l'auteur n'avait pas assez mûrie pour la lui soumettre. Isocrate interprété par un philosophe chrétien, Isocrate traité par lui comme un Père de la philosophie païenne, ainsi qu'il y a des Pères de l'Église, offert aux particuliers et aux peuples, aux généraux et aux princes, comme un précepteur encore utile à écouter, même après deux mille ans, malgré la distance des lieux, malgré la différence des religions et des mœurs : c'est là vraiment une lecture instructive et piquante. Les observations utiles y abon-

dent ; l'histoire ancienne et l'histoire moderne y sont à chaque page éclairées l'une par l'autre, rapprochées le plus souvent sans effort, quelquefois, néanmoins, sur des apparences qui séduisent trop facilement l'esprit, d'ailleurs si judicieux, du commentateur. Par exemple, l'expédition de Darius contre les Scythes n'a qu'un rapport bien éloigné avec notre fatale campagne de 1812 contre la Russie. A plus forte raison, la guerre de Troie et le rapt d'Hélène, qui ont pu fournir des arguments à Isocrate ou même à Horace sur le danger que font courir aux peuples les fautes de leurs princes, sont aujourd'hui pour nous des leçons d'une médiocre autorité. Je comprends que M. de Clermont-Tonnerre se défiât un peu de lui-même à cet égard, et qu'il se réservât de contrôler encore une fois ces digressions trop complaisantes. Un parallèle entre Philippe de Macédoine et Henri IV, un autre parallèle entre les guerres de Louis XIV et celles de Napoléon I<sup>er</sup> eussent été sans doute abrégés dans la dernière révision. Tout cela sent un peu son Plutarque. Moraliser ainsi, à propos de la fable comme à propos de l'histoire, nous semble aujourd'hui d'une méthode peu rigoureuse. Mais chez notre helléniste, comme chez Plutarque, cette méthode se fait pardonner; mieux que cela, elle se fait aimer par la sincérité des intentions et par une bonhomie de langage où se reflètent les meilleures qualités de l'âme. On en jugera par deux morceaux que j'extraits, presque au hasard, du manuscrit inachevé.

« Isocrate remarque ici (c'est dans le *Discours panégyrique*) que, « pour des hommes loyaux et honnêtes il n'était pas nécessaire d'accumuler les écritures, et il signalait ainsi la multiplicité des pièces « comme un indice de la décadence des mœurs et de la probité publique. Aujourd'hui, il en est de même parmi nous, et c'est un « objet de plainte universelle. Les uns y voient un surcroît de travail « et de dépense dont ils voudraient s'affranchir et affranchir la société ; les autres y voient des entraves dont ils voudraient se sentir « soulagés. L'homme politique y voit avec douleur un signe d'affaiblissement des principes de probité et de morale... On multiplie « les écritures, c'est-à-dire les contrôles, pour rendre la fraude matériellement impossible ; on cherche pour ainsi dire à matérialiser « la probité ; enfin on demande depuis longtemps, mais on demande « vainement de simplifier les écritures, parce qu'on demande une « chose que l'état des mœurs ne comporte pas. » Que je comprends ces plaintes d'un homme d'État éprouvé par les ennuis d'une administration paperassière, et comme il les eût répétées avec plus de confiance, s'il s'était souvenu alors qu'on les retrouve, après Isocrate, chez Polybe<sup>1</sup> et chez Cicéron<sup>2</sup> ! Avec quel intérêt il aurait lu

<sup>1</sup> *Histoires*, VI, 56, § 13.

<sup>2</sup> *Plaidoyer pour Flaccus*, c. 19.

un document encore inédit de notre musée du Louvre, où s'étaient minutieusement les précautions du fisc ptolémaïque, en matière d'adjudication publique, contre la mauvaise foi des vendeurs, des acheteurs et des employés de toute classe<sup>1</sup> !

Dans un long morceau sur la *Politique de prévoyance*, morceau composé à propos du *Discours d'Isocrate à Philippe*, M. de Clermont-Tonnerre écrit : « On reproche, et non sans raison, à Philippe de « Macédoine d'avoir appelé la corruption à l'aide de sa politique; « mais il faut aussi en accuser le temps où Philippe a vécu. A cette « époque, l'or de la Perse avait déjà, et depuis longtemps, corrompu « la Grèce, et c'est une grande question, lorsque les hommes se font « marchandise (qu'on nous pardonne l'expression), de savoir jusqu'à « quel point il est défendu ou permis à un chef d'État ou d'armée de « les acheter pour procurer à son pays un grand avantage, le pré- « server d'un grand malheur, épargner le sang de ses sujets ou celui « de ses soldats. » Et, sans prétendre « traiter philosophiquement « cette grave question » il cite Henri IV, qui n'eut pas de scrupule « à employer l'or quand il trouvait des consciences vénales. » C'est bien là le cri d'une âme loyale, qui voudrait ne pas excuser certains procédés trop communs dans la pratique des grandes affaires de ce monde.

*La politique de prévoyance!* devant ce titre d'une digression où le commentateur avait apporté un soin tout particulier, comment ne pas se rappeler le rapport adressé, le 14 octobre 1827, au roi Charles X par son ministre de la guerre, rapport qui concluait « à terminer d'une manière utile et glorieuse pour la France » nos hostilités, depuis longtemps trop réelles, avec Alger? Ce fut assurément une des plus justes et des plus fécondes pensées de M. de Clermont-Tonnerre, et il est bien regrettable que l'exécution en ait été ajournée. On ne lit pas aujourd'hui sans émotion ce beau rapport, qui expose tout le détail de l'entreprise projetée, tous les avantages qu'elle promettait pour notre force et notre honneur au dehors, pour notre sécurité au dedans. C'était bien de la politique prévoyante que cette résolution d'ouvrir une large voie à nos besoins d'activité militaire et à nos inquiétudes passionnées, de donner une satisfaction aux défiances de l'opinion publique et de ne paraître devant une nouvelle Chambre des députés que « les clefs d'Alger à la main<sup>2</sup>. » La France ne sau-

<sup>1</sup> Ce document va paraître prochainement, avec le texte des autres papyrus grecs du Louvre dans le XVIII<sup>e</sup> volume des *Notices et extraits des manuscrits*, que publie l'Académie des Inscriptions et belles-lettres.

<sup>2</sup> Voir, dans le *Correspondant* de 1857, deux articles de feu Armand Homequin sur l'*Histoire de la Conquête d'Alger*, par M. Nethement.

rait oublier ce qu'elle doit au véritable auteur du projet suivi de point en point deux ans plus tard. Quant à moi, simple critique et simple historien des lettres anciennes, j'ai bien le droit de noter, à l'honneur de nos études, quelle part ont eu dans la conception de ce projet les leçons de la politique grecque, et il ne m'est pas indifférent d'en retrouver la preuve jusque dans les notes que, durant sa longue retraite, M. de Clermont-Tonnerre ajoutait à une copie de son rapport.

En général, la méthode de l'helléniste homme d'État n'a jamais varié. Je puis, durant un demi-siècle, en suivre l'application dans ses notes, dans ses projets de rapport ou de discours, dans ses réflexions sur les événements de chaque jour, volumineux recueil qu'a bien voulu m'ouvrir la confiance de sa famille, mais où j'ai dû me borner à des excursions rapides et discrètes : c'est partout le même soin à interroger l'histoire, bien entendu celle des peuples classiques, depuis la Bible jusqu'à Mézeray, pour y trouver des arguments en faveur des vérités qui doivent diriger la conduite des hommes d'État. Le sujet qui revient le plus souvent dans le commentaire sur Isocrate, est celui que je retrouve à chaque page des écrits antérieurs, de ceux qui étaient le moins destinés à l'impression : je veux dire la théorie d'une monarchie fondée sur le respect de la tradition, la théorie religieuse et politique de Bossuet, avec quelques amendements suggérés par les leçons du temps. Sur l'autorité du peuple et du vote populaire, en matière de gouvernement, les convictions du commentateur sont celles d'un politique libéral, mais dont le libéralisme faisait peu de concessions à l'esprit des sociétés modernes. Il demande au prince d'avoir toutes les vertus, de donner, en tout, le bon exemple ; il lui conseille même de voir dans la juste liberté d'un corps de noblesse un *point d'appui* et non pas un *obstacle* pour son gouvernement ; il veut que le gouvernement tienne grand compte de l'opinion publique, qu'il cherche et qu'il trouve sa plus haute et sa plus douce récompense dans la reconnaissance et dans l'affection unanime des peuples. Mais enfin, il ne le conçoit pas soumis à l'inconstance des volontés de la foule ; il lui cherche en dehors de cette mobilité une règle d'action, une garantie supérieure d'indépendance et d'autorité.

Ces principes trouvèrent un jour l'adversaire le moins prévu pour M. de Clermont-Tonnerre dans un autre admirateur d'Isocrate, incident qui jeta une certaine émotion dans le calme habituel de ses études sur le publiciste athénien, et qui vaut la peine que je m'y arrête quelques instants.

Un des critiques les plus distingués qui s'occupent chez nous de littérature ancienne, venait d'écrire, au sujet d'Isocrate, des con-

sidérations très-pénétrantes et très-fines, mais empreintes d'une grande confiance dans les principes et dans l'avenir de la démocratie<sup>1</sup>. Par un échange de courtoisie entre le critique et le traducteur d'Isocrate, cette *Étude* de M. Havet fut offerte au duc de Clermont-Tonnerre, comme celui-ci offrait à M. Havet le premier volume de sa traduction. On devine quelle impression dut faire sur le duc les réclamations du démocrate moderne contre la doctrine un peu aristocratique du célèbre rhéteur. J'en relève le témoignage dans les notes manuscrites que j'ai sous les yeux. L'*Étude sur Isocrate* y est analysée avec un soin tout consciencieux ; elle y est souvent réfutée avec une insistance qui, de la part du noble traducteur, a toute la valeur d'un hommage rendu au talent et à l'honnêteté de son adversaire. A lire ces pages, on se figure, en vérité, Isocrate se défendant lui-même. Il ne lui suffit pas qu'on admire son excellente morale, sa belle méthode de style, son art profond de l'harmonie oratoire ; il veut que l'on reconnaisse la justesse de ses vues politiques ; il se défend surtout d'avoir été la dupe de Philippe. A l'entendre, cette idée de prendre Philippe pour généralissime des cités helléniques n'est pas un expédient offert par quelque maître d'école aux Grecs en détresse ; c'était la véritable solution des difficultés où s'agitaient alors tant de nations intelligentes et généreuses. Isocrate dupe du roi Philippe ! c'est plutôt Philippe qui devait l'être d'Isocrate : en se faisant l'ami du Macédonien, l'habile rhéteur le désarmait de tout ce que sa puissance et son ambition avaient d'hostile à l'honneur d'Athènes et à ses intérêts, etc. Rien de plus curieux que ce duel entre deux convictions très-vives, mais qui se gardent un mutuel respect. Une seule fois le ton s'élève chez M. de Clermont-Tonnerre. C'est à l'endroit où M. Havet écrit que « le vrai malheur d'Athènes, non plus que d'aucune autre cité antique, n'a pas été d'aller jusqu'à la démocratie, mais « plutôt de n'y pas atteindre. » L'Isocrate français a frémi en transcrivant cet axiome, et il répond : « Il n'y a pas de vraie démocratie, « et le jour où l'on y touche donne la tyrannie le lendemain. » Vous sentez l'homme de grande race, qu'on a blessé au cœur et qui met la main à son épée. Mais je m'assure que ces traits-là n'eussent pas gardé toute leur pointe dans la rédaction définitive du commentaire. Le duc de Clermont-Tonnerre eût bien vite remis l'épée au fourreau pour tendre la main à son adversaire et le convier à une paisible discussion. Les saillies de pensée et de langage comme celle dont j'ai trahi le secret, sont très-rares dans les pages que j'ai parcourues. En

<sup>1</sup> Publiées d'abord dans la *Revue des Deux Mondes* ; puis réimprimées, avec de nouveaux développements en tête de la traduction française de l'*Antidosis* d'Isocrate par M. A. Cartelher.

général, le philosophe chrétien y domine par sa douceur le vif champion de la monarchie héréditaire et de l'aristocratie. Il sait que la meilleure façon de convaincre n'est pas d'affirmer thèse contre thèse. Sa méthode, à lui, est d'insinuer doucement la vérité qu'il professe, par un raisonnement où la tradition et l'expérience ont plus de part que les principes abstraits. Rien n'y sent l'effort d'une logique hautaine comme celle d'un Montlosier ou d'un Bonald ; tout y respire la confiance d'une âme vraiment pieuse, qui a toujours vu clair aux choses de la vie, toujours compris son devoir et toujours su le remplir. Il eut constamment cette éloquence qui parle au cœur, et qui vaut mieux que la plus habile dialectique ; il plaïda surtout par l'exemple de sa vie.

À l'observer, en sa vieillesse calme et sereine, à voir son limpide regard, on devinait que, si de grandes douleurs avaient déchiré son âme, nulle mauvaise passion ne l'avait jamais troublée : cette paix-là n'était pas celle qui succède aux orages ; ce n'était que la dernière phase d'une existence toujours paisible au fond, malgré les agitations du dehors, parce qu'elle avait été toujours honnête. On m'assure, et je le crois sans peine, que l'indiscrétion des anecdotiers, si haut qu'elle remontât, n'y trouverait pas matière à la plus petite médiansance. J'ai sous les yeux des notes conservées par hasard dans ses papiers d'affaires, des souvenirs recueillis par une mémoire tendrement dévouée, mais aussi scrupuleuse que dévouée : on sent que c'est de l'histoire prise à sa source, mais à sa source la plus pure. Ces notes m'aident à remonter aux premières années de M. de Clermont-Tonnerre ; j'y vois que son enfance déjà fut sage et forte au milieu d'épreuves vraiment étranges, que sa jeunesse connut les dévouements périlleux, qu'à l'âge où l'on a tant besoin de conseils, c'est lui qui donnait des conseils à de jeunes amis et qui leur apprenait à les mettre en pratique.

Partant pour l'émigration, d'où il ne devait revenir qu'après la dispersion dernière de l'armée de Condé, son père le laissa en France à la garde d'un précepteur et sous la tutelle d'une famille amie. Par de brusques retours de la fortune, il se trouve que l'enfant, bientôt, devient le protecteur de ceux qui devaient le protéger. La comtesse de Gondrecourt, chez qui demeurait le jeune Aimé-Marie-Gaspard, est tout à coup jetée en prison, laissant au château de Cousances une famille désolée, dont l'unique chef se trouvait une gracieuse fille de seize ans. Aimé-Marie-Gaspard plus jeune lui-même que mademoiselle de Gondrecourt, n'hésite pas à faire en son nom toutes les démarches, toutes les sollicitations qui peuvent adoucir le sort de ses parents : c'est lui qui rédige les placets, va supplier messieurs les Terroristes de Nancy, émeut leurs femmes par la naïveté de son



courage et de sa précoce intelligence, et le petit citoyen, comme on l'appelle alors, réussit où de plus gros personnages auraient échoué.

Quelques années plus tard, voici ce que nous apprend une note écrite sur du grossier papier par son vieux domestique : Le 20 juillet 1793 ou le 11 thermidor ou cinquième, M. Aimé de Clermont-Tonnerre s'est jeté à l'eau et on a saisi un homme qui se noyait. Le sauteur avait alors dix-huit ans; de peur d'inquiéter son précepteur, il avait si bien caché cette escapade, qu'il faillit l'oublier lui-même et que, sans la note accusatrice, personne des siens n'en saurait rien aujourd'hui.

Il n'y a pas, je crois, un général de division, pour illustre qu'il fût, qui n'eût vu un tel souvenir consigné en tête de ses états de services.

Séparé quelque temps de ce précepteur, qui, comme on le voit, n'avait pas tous ses secrets, le jeune de Clermont-Tonnerre, continué sans aide le cours de ses études, et cela ne l'empêcha pas d'entrer en bon rang à l'école polytechnique, où il réussit assez bien pour être, à sa sortie des bancs, nommé répétiteur de mathématiques.

C'est vers ce temps (1804) qu'il adressait à un jeune camarade, une lettre pleine de sages avis; on y lit, après des recommandations diverses, la belle page que voici et que j'aime à transcrire :

« Je t'exhorte enfin, mon ami, et c'est ici surtout que j'invoque  
 « tout ce que le sentiment qui t'attache à moi peut avoir de plus ten-  
 « dre et de plus persuasif; je t'engage à repousser de ton âme cette  
 « fausse honnêteté de ne pas faire et penser comme les autres, dont peut-  
 « être déjà tu as été victime. Celui qui veut suivre la foule y demeure,  
 « s'y trouve bientôt confondu; et ce n'est que par une conduite ferme  
 « et sage, fondée sur des principes religieux et moraux, et n'est  
 « qu'en méprisant l'ironie affectée dont le vice inséparable se  
 « couvre et s'arme à la fois pour ébranler la vertu; qu'on peut s'élever  
 « au-dessus des autres et se frayer une route à la considération géné-  
 « rale. Sois exact à tes devoirs; respectueux pour tes supérieurs;  
 « prévenant pour tes camarades; mais n'oublie pas un instant que  
 « tu te dois tout entier à la religion dans laquelle tu es né et pour  
 « laquelle ton père a donné sa vie sur un échafaud. »

« Quel langage de la part d'un officier de vingt-deux ans! Celui qui veut suivre la foule y demeure! Noble devise d'une aristocratie qui prétend soutenir ses titres par de mâles vertus, et quel dommage que la noblesse française n'ait pas eu toute une année de tels soldats, pour honorer et défendre en 1789 la monarchie régénérée par des institutions libérales. Mongs; à l'École polytechnique; et, plus tard,

le général Mathieu Dumas furent bien inspirés, sans doute, en attachant pour toujours au service de la France nouvelle des cœurs tels que celui de M. de Clermont-Tonnerre.

Ce que le jeune officier pensait et disait en 1801, il le pensait et le disait soixante ans plus tard, après tant d'épreuves, de fortunes diverses, où la règle de la vie n'avait pas un instant fléchi sous sa main : c'est avec la douce autorité de l'affection et d'une longue expérience qu'il ramenait à la religion un vieillard, ancien compagnon de ses travaux, atteint de bonne heure par les doutes qui tourmentent notre siècle.

Ces souvenirs, que je pourrais multiplier, et de sa vie intérieure et de sa vie au dehors, n'émeuvent pas, à la façon des grands drames, par la vivacité des contrastes et par l'éclat des péripéties. Une raison qui se trouva mûre dès le premier éveil de la réflexion et qui prévint tous les écarts d'une précoce indépendance ; un mérite qui n'eut que de justes ambitions, qui ne rechercha point le pouvoir, l'exerça simplement et le quitta de même ; une vieillesse qui voulut toujours être utile et qui garda de l'activité publique tout ce qui n'était pas incompatible avec des convictions fermement légitimistes ; en un mot, cette tenace d'une vie toujours droite n'offrit point matière peut-être pour quelque biographie à la manière de Plutarque. Elle est assez belle encore pour qu'on y souhaite à peine quelque surcroît d'honneur et d'éclat. N'y mettons pas ce que la Providence n'y a point mis ; l'intérêt des luttes solennelles et bruyantes ; n'y mettons pas ce qu'une conscience sévère en a constamment écarté, la lutte orageuse des passions ; il y restera encore le plus durable intérêt, celui d'une parfaite unité dans la recherche et dans la pratique du bien.

On retrouve ce fond de constante sagesse et cette élévation habituelle de pensée dans quelques réflexions, soit écrites de la main du bon vieillard, soit, et plus souvent, recueillies par sa famille dans les confidences de l'intimité.

Qu'il me soit permis d'en extraire quelques lignes.

« Nous ne jugeons que par comparaison : pour comparer il faut une mesure commune. Voilà pourquoi lorsqu'il s'agit de l'infini nous ne pouvons plus juger, parce que l'infini n'a de mesure commune avec rien, de ce qui existe. — Quand on ne peut ni comparer, ni juger, il faut croire. »

« Si je n'étais pas la foi dans le cœur, je la trouverais dans ma raison, à cause de tout le bien qu'elle a fait. »

« Je demande à Dieu de me priver de ma raison plutôt que de permettre que j'en fasse un mauvais usage. »

« Que ceux qui ne mettent pas Dieu au milieu de leurs plus ten-

« dres affections, se privent d'une grande douceur! On s'aime si bien  
« quand on s'aime en Dieu. »

Et enfin ce témoignage d'une tendre reconnaissance, pour les soins dont sa vieillesse était entourée et qui aujourd'hui s'attachent pieusement à sa mémoire :

« Le vieillard qui vit de souvenirs est heureux quand il peut penser que le temps de sa vie active a été rempli par des actions utiles, « et que chacun s'empresse par ses soins à lui payer le prix de sa « bienveillance passée. »

Ici encore, on remarquera l'heureuse ressemblance, j'ai presque dit l'heureuse parenté d'Isocrate et de son interprète français. On ne sait pas si jamais Isocrate fut jeune d'esprit et de langage; on ne le connaît que déjà en possession de toutes les vertus de sa morale et de son talent. La chronique du temps dit qu'il eut quelques faiblesses; il n'en reste plus la moindre trace en ses écrits, car je ne compte pas comme un aveu qui lui fasse tort cet *Éloge d'Hélène*, charmant badinage d'un Grec amoureux de la beauté idéale, d'un écrivain, artiste entre tous, qui avait pu connaître Phidias et fréquenter l'atelier de Praxitèle. L'œuvre d'Isocrate, telle que nous la connaissons aujourd'hui (et il s'en est perdu peu de pages) nous le représente comme un personnage toujours grave et décent, toujours préoccupé des plus sévères intérêts de la vie, fidèle à ses amis, courtois envers ses ennemis jusqu'à les attaquer en termes si vagues qu'on a peine aujourd'hui à les reconnaître aux traits par où il nous les désigne, justement fier de la nombreuse clientèle que ses talents lui avaient assurée parmi la meilleure société d'Athènes et de la Grèce, mais tournant toute sa popularité au bien public par la défense des idées qui font la force et l'honneur d'une grande nation.

Voilà ce qui avait soutenu M. de Clermont-Tonnerre durant ce quart de siècle, pendant lequel il s'était fidèlement occupé d'Isocrate. Bien d'autres occupations l'en avaient distrait; rien ne l'en avait découragé. Au contraire, il semblait que chaque événement de notre vie publique, chaque nouveau devoir que la famille, que l'amitié, que la patrie lui venait apporter, le ramenât vers son auteur favori. Tout lui était une raison nouvelle d'apprécier les conseils du moraliste grec. La religion seule dominait pour lui cette prédilection fidèle, mais elle la dominait sans l'affaiblir. Dans un cœur généreux et dans un esprit droit il y a place pour tout ce qui est bon; dans une vie bien réglée, qui fuit les distractions frivoles, il y a place pour toutes les occupations sérieuses. Ni la mort, avec les coups imprévus et terribles, qui dépeuplent le foyer domestique, ni les révolutions qui bouleversent les fortunes et déplacent les grands pouvoirs, n'inter-

rompent l'activité du sage : il sait toujours où l'employer pour le bien de ses semblables. Au milieu des soucis et des labeurs consciencieux du ministère, M. de Clermont-Tonnerre était resté un père très-attentif à la discipline morale de sa famille ; il avait trouvé du temps pour prendre lui-même une grande part à l'éducation de ses enfants, qui l'en ont tous noblement récompensé. Rendu à la vie privée, il n'y sentit pas cette amertume de l'inaction, souvent si cruelle aux hommes nés pour les affaires publiques, et qui s'en sont fait une impérieuse habitude ; son dévouement ne put que changer d'objet, sous une inspiration qui ne changea pas. La dissolution du cabinet de Villèle l'écarta des conseils du gouvernement. La révolution de 1830, qu'il avait prévue, en l'éloignant plus encore de la politique active, lui laissa beaucoup de services à rendre, dans le cercle plus étroit où elle l'enfermait ; elle assura plus de loisirs à son goût pour les lettres. Les événements de 1848 ne l'ont pas découragé un instant.

L'arrondissement d'Évreux, où il passait la plus grande partie de sa vie, eut des intérêts à défendre, lors de la construction du chemin de fer de l'Ouest, M. de Clermont-Tonnerre s'y dévoua, et il eut le bonheur de voir son dévouement récompensé par le succès et par un surcroît d'estime publique.

La petite commune où il est mort lui était, à elle seule, un sujet d'activité constamment charitable. Toute solennité religieuse, tout anniversaire notable y devenait l'occasion d'une fondation bienfaisante. Il n'était pas même besoin d'occasions, et chaque jour avait son œuvre utile. Mais depuis longtemps, et surtout dans les dernières années, Isocrate avait la plus large part dans ces journées si pleines de douces pensées et de bonnes œuvres. Poursuivi, repris, corrigé sans cesse avec d'infinis scrupules de conscience, le travail n'eût pas abouti, si l'auteur, renonçant à remplir tout le cadre qu'il s'était tracé d'abord, n'eût enfin résolu de livrer son manuscrit à l'impression : nouveau travail, plein de difficultés délicates pour un vieillard de quatre-vingts ans. Mais ce vieillard avait la vue bonne, l'esprit toujours ferme et sévère pour lui-même. Puis, il ne surveillait pas seul la correction des épreuves. Isocrate, il faut bien que je le dise, au risque de trahir une modestie que je respecte, avait deux amis au manoir de Glisolles. Les corrections que préparait, à Paris, un philologue habitué à cette besogne<sup>1</sup>, étaient soigneusement revues, à Glisolles, par le traducteur avec l'aide d'une compagne qui, cinquante années durant, aura partagé toutes ses joies, toutes ses douleurs, et jus-

<sup>1</sup> M. Boissée, continuateur de la traduction française de Dion Cassius jadis commencée par M. E. Gros, et dont le septième volume va prochainement paraître.

qu'à ses plus austères occupations. Pas une phrase, pas un mot du texte qui ne fût plusieurs fois rapproché de la traduction ; les moindres objections de la critique étaient examinées avec une attention religieuse. Je puis attester jusqu'où allait la déférence et presque la docilité du vieil helléniste à l'égard d'un jeune confrère, combien grande était sa joie d'avoir pu corriger la plus légère faute et témoigné par là de son respect envers le public, de son amour pour la vérité.

C'est ainsi que s'acheva, en trois ans, ce qui devait s'achever de ce long et difficile travail. Le poids de l'âge se faisait peu à peu sentir ; il me fallait plus songer au labeur qu'aurait demandé la rédaction définitive et la publication des notices accessoires et du commentaire. C'était beaucoup déjà d'avoir pu mener à bonne fin la partie essentielle de l'ouvrage ; c'était beaucoup que le traducteur pût présenter au public cet enfant chéri de sa vieillesse. La traduction d'Isocrate fut accueillie avec beaucoup de faveur ; le duc de Clermont-Tonnerre reçut avec une joie profonde, mais toujours modeste, les hommages que lui valurent ces trois beaux volumes. Il y a surtout un succès, qu'il avait fort désiré et qui le flatta vivement, ce fut de voir son livre mis au nombre des ouvrages donnés en prix pour le concours général de nos lycées. On dit qu'Isocrate, parmi les maîtres de l'antiquité, introduisit, le premier, l'usage de donner des prix aux meilleurs de ses élèves<sup>1</sup> ; or il se trouve que la collection de ses écrits est du petit nombre des livres que l'on peut mettre, sans en rien retrancher, entre les mains de la jeunesse, et il est touchant de voir un ancien ministre des rois de France ambitionner l'honneur de mettre un Isocrate français aux mains de nos lauréats universitaires.

Arrêtons-nous sur ce trait d'une simplicité qui a bien sa grandeur. Il achève la figure de l'homme irréprochable dont la vie entière fut une leçon d'honneur sans faste, de bonté sans faiblesse, de dévouement scrupuleux à tous ses devoirs, aux plus humbles comme aux plus élevés.

La vieille société française se transforme rapidement sous nos yeux, et chaque jour diminue le nombre de ses représentants. L'avenir peut-être ne réalisera pas quelques-unes des plus chères espérances du duc de Clermont-Tonnerre ; peut-être aussi trahira-t-il ses tristes appréhensions sur le sort de notre patrie. Quelques nouveautés que l'avenir nous prépare, puisse du moins ne s'affaiblir jamais en nous le respect pour les vertus austères et pour les

<sup>1</sup> Voir là-dessus le témoignage du rhéteur Ménandre, dans la collection des *Œuvres grecs* de Walz, t. IX, p. 262.

convictions généreuses. A ces titres, le vieux soldat (comme il s'appelait lui-même), le vieux soldat devenu helléniste par amour du beau et de la tradition antique, l'homme d'État devenu traducteur d'Isocrate par patriotisme, mérite une place distinguée dans l'histoire de notre temps. Parmi les hommes restés fidèles au génie de l'ancienne France monarchique, il en est peu, je crois, dont le caractère ait plus approché de la perfection morale permise à notre faiblesse. Ses exemples sont pleins d'une douce autorité ; son amitié reste un soutien, même après la mort, pour ceux qu'elle a honorés : on se sent meilleur pour l'avoir connu.

E. EGGER.

## LES DERNIÈRES DÉCOUVERTES

AUX

# CATACOMBES DE ROME

---

G. B. de Rossi, *Roma sotterranea cristiana*, t. I, Rome, 1864, in-fol.  
à Paris, chez Durand, rue des Grès, 7.

---

Si nous devons espérer et attendre des lumières importantes et nouvelles sur l'histoire de l'Église primitive, c'est surtout aux monuments matériels qu'il appartient maintenant de nous les fournir. Une génération laborieuse et sagace dont notre pays s'honore et qui demeurera l'éternel modèle des érudits, a su tirer des écrits anciens la plus large part de ce qu'ils étaient appelés à nous apprendre. A peine reste-t-il à glaner dans cette voie, après Tillemont, Valois, Du Cange et la puissante école de nos bénédictins. Mais, lorsque parurent ces hommes illustres, la connaissance des inscriptions, des œuvres d'art n'était point encore parvenue au degré que notre âge devait lui faire atteindre. Les monuments étaient trop peu nombreux; on n'attachait qu'un trop faible prix à des marbres dont la valeur ne s'était point révélée et que l'on ne savait ni rechercher ni étudier avec méthode. D'emphatiques épitaphes de martyrs, supposées au dix-septième siècle et bien faites pour tromper les esprits sur les types réels de l'épigraphie antique, voilà surtout ce qui appelait les regards, ce que chacun se hâtait d'enregistrer et de reproduire comme l'ex-

pression suprême de ce que les inscriptions pouvaient apporter à l'histoire.

Le champ est maintenant élargi et l'étude des marbres écrits, des œuvres d'art laissés par les premiers fidèles, a conquis dans la saine critique la place qui lui était due.

La source, de toutes la plus féconde, où se retrouvent ces monuments, c'est l'immense et multiple nécropole qu'étendirent sous la ville des Césars ceux qui nous précédèrent dans la foi. Son vaste développement, les documents sans nombre qu'elle ne cesse de rendre au jour, en ont fait comme une cité sainte où palpite encore le christianisme naissant et qui suffirait presque à le faire connaître. Son étude est intimement liée à celle des premiers âges de la foi et l'histoire de ses sombres galeries est comme celle de la religion du Christ.

Exposer d'une façon attachante et méthodique ce que fut l'extension, le sort des catacombes dès les temps apostoliques, les suivre à l'âge des combats de l'Église, à celui de sa victoire, aux fatales années où Rome tomba sous les barbares, rassembler pour le moyen âge les documents qui nous attestent combien la mémoire de ces nécropoles resta ineffaçable et vivace, c'est donc, si je puis parler ainsi, ouvrir un chapitre de plus dans l'histoire du christianisme.

Tel est le service éminent que vient de rendre à la science M. le chevalier de Rossi.

Bien que, depuis la seconde moitié du quatorzième siècle et pendant plus de cent années au delà, les antiquaires romains n'aient point parlé des catacombes, leur souvenir n'avait point disparu. Les pèlerins ne cessaient de visiter la crypte, toujours demeurée accessible, qui s'étend sous la basilique de Saint-Sébastien. Les autres hypogées, dont les noms mêmes s'étaient perdus, restaient comme un sujet de vague étonnement pour ceux qui dès le quinzième siècle s'enhardissaient à pénétrer dans leurs profondeurs. Nous ignorerions ces visites et, avec elles, la tradition qui maintenait encore le souvenir des catacombes, si des dates, des noms inscrits sur les parois du cimetière de Saint-Calliste ne nous apprenaient qu'en 1432 d'aventureux explorateurs étaient descendus dans les entrailles de la Rome chrétienne. En 1455, « le frère Jean de Colonna, de l'ordre des mineurs, y parut avec ses compagnons, la semaine où mourut le pape Nicolas V; » une inscription le dit. En 1469, d'après une autre, « un abbé de Saint-Sébastien vint le 19 mai, « avec grande compagnie. » C'étaient là toutefois, semble-t-il, des curieux plutôt que de dévots pèlerins, et nous le verrons surtout par le chapitre singulier que ces vieilles signatures ajoutent à l'histoire littéraire du quinzième siècle.



Sous le pontificat de Paul II, une affaire sombre et bizarre vint troubler la république des lettres. L'amour des études antiques s'était relevé à ce point, qu'une accusation de paganisme put être alors portée contre ceux qui recherchaient les restes des anciens âges. Parmi ces hommes, et à leur tête, se trouvait Pomponius Letus, chef d'une académie romaine demeurée fameuse. Lui surtout éveillait le soupçon par ses étranges façon d'agir, par son ardeur à interroger les vieux débris. Un évêque lui écrivait : « On te dit plus païen que chrétien et tu sembles adorer plutôt les dieux des gentils que les nôtres; les uns affirment que tu adores Hercule, d'autres Mercure, Jupiter, Apollon, Vénus ou Diane, et que tu jures par ces divinités, surtout quand tu te trouves avec ces hommes voués à la même superstition, que tu te plais à fréquenter. »

Un contemporain nous apprend quels étaient ces compagnons : « Paul II poursuivit avec vigueur, dit-il, la secte impie et les visées coupables de quelques jeunes gens de mauvaise vie qui affirmaient que notre foi catholique était plus basée sur l'attachement à quelques saints que sur des témoignages sincères et respectables. Depuis eux, tout homme pouvait s'abandonner au plaisir, suivant sa fantaisie, comme le faisaient les épicuriens. Méprisant la religion même, ils tenaient pour une honte de porter le nom de quelques saints, et rejetant celui qui leur avait été donné au baptême, ils prenaient le nom d'un idolâtre. Je ne veux point dire ici quel fut le créateur d'une secte semblable; — c'est de Pomponius Letus que parle notre auteur; — il est assez connu. Le premier, tenant à Rome une école de grammaire, il changea son nom, puis après, ceux de ses amis et de ses disciples. A lui se réunirent un grand nombre de gens audacieux et téméraires qui, avec Marco le Romain, Maria le Vénitien, Pierre, Damiano le Tessan qu'il avait nommés Asclépiade, Glaucus, Petrus et Callisacus, conspirèrent pour tuer le pape. Ils avaient séduit à ce point quelques jeunes hommes, que, si l'on n'eût fait diligence, beaucoup d'autres auraient encore été entraînés aux plus grands forfaits. Mais la conjuration fut découverte. Tous s'enfuirent, et ceux que l'on prit dans Rome furent enfermés rigoureusement au château Saint-Ange. »

Telle est la version qu'enregistre Tinabronchi, en écrivain d'impropre sentiment; car un homme célèbre, affilié à l'académia de Pomponius Letus, Platina, racontant les tortures auxquelles furent soumis les prisonniers, présente ses amis comme des victimes d'une violence arbitraire.

Le temps n'a point jeté, jusqu'à cette heure, une lumière bien vive sur ce procès envisagé des deux parts à un point de vue si opposé. Comment l'amour, exagéré sans doute, des souvenirs antiques a-t-il

pu grandir jusqu'à porter ombrage au souverain pontife et appeler la persécution? Les inscriptions tracées à cette époque sur les parois des catacombes romaines vont nous l'apprendre.

Dans le cimetière de Saints-Marcellin-et-Pierre, sur la voie Labicana, le chevalier de Rossi a remarqué sur une fresque des anciens âges, une série de noms de forme antique, tracés en lettres du quinzième ou du seizième siècle : *Volsus, Rufus, Pomponius, Fabius, Fabianus, Partenopus, Histrius, Perillus; Leta, Galpurnia, Rufus*. La pensée lui vint que ce devaient être là des noms d'académiciens, compagnons de Pomponius Laetus. D'autres inscriptions semblables, portant cette fois le nom de *Pomponius* et de *Platino*, une autre liste encore, terminée par les mots *unanimis antiquitatis amatores*, vinrent confirmer son sentiment.

Une découverte plus complète et plus intéressante l'attendait, c'était celle de deux inscriptions faites pour célébrer les mystères de l'académie romaine. On me permettra de les transcrire :

1475 XV. d.

FaB

PANTAGAEUS;

MAMEUS;

PAPRIUS

MNICIVS

AEMILIVS

VNANIMVS

PERSCRVTAtores

ANTIQVITATIS

REGNANTE

POM. PONT. MAX

POMPONIVS PONT. MAX

MAMEIVS RO

PANTAGAEVS SACER

DOS ACADEMIAE ROM.

Ainsi, ces fervents admirateurs des temps passés avaient voulu introduire dans l'organisation de leur compagnie les appellations familières à l'antiquité. Un prêtre, un grand pontife, présidait à l'académie romaine et l'on y parlait du règne de Pomponius Laetus, cet homme si pauvre que, suivant un mot de Platino, « il n'eût pu racheter deux mufa, si quelqu'un les lui eût dérobés. »

Cet appareil de titres était-il un simple jeu d'archéologues? acquiescail-il un mépris réel pour le pontificat chrétien? nul ne le saurait dire; mais devant les inscriptions relevées aux murs des catacombes, on s'explique mieux à cette heure qu'au quinzième siècle que ces façons de faire, et peut-être aussi ces réunions dans des lieux souterrains, aient pu éveiller l'émotion.

Le temps marchait et l'heure devait venir où les nécropoles de la Rome chrétienne deviendraient autre chose qu'un objet de vaine cu-

riosité. En 1578, des ouvriers, extrayant de la pouzzolane à la droite de la voie Salaria, rencontrèrent une catacombe, riche de peintures, de sarcophages et d'inscriptions. Grande fut l'émotion dans Rome. On venait de trouver, disait-on, une cité souterraine. Tous voulurent voir la merveille apparue. Le grand auteur des *Annales de l'Église*, Baronius, y vint et raconta avec enthousiasme sa visite. L'entrelacement des voies, la lumière mystérieuse pénétrant par les puits des lucernaires, frappèrent plus encore les esprits que la précieuse réunion des fresques représentant le Bon Pasteur, Noé, Daniel entre les lions, Moïse frappant le rocher, l'histoire de Jonas, le sacrifice d'Abraham, les trois jeunes Hébreux dans la fournaise et Lazare ressuscité.

Ce ne fut là qu'une apparition. La pioche des ouvriers détruisit tout, et la catacombe à peine découverte périt, comme devait faire chez nous la belle crypte des premiers temps chrétiens, retrouvée à Reims en 1738 et détruite pour en vendre les matériaux. Mais, la curiosité éveillée, le goût d'étudier devait suivre, et, dès la fin du seizième siècle, le belge L'Heureux, — dont le savant père Garrucci a récemment publié l'ouvrage, — Ciacconio, de Winghe et d'autres encore, s'appliquèrent à la recherche des antiquités chrétiennes.

Le vrai créateur de la science qui naissait ainsi fut le Maltais Antoine Bosio que personne n'aurait encore égalé à cette heure, en sagacité, en dévouement, si M. le chevalier de Rossi n'était venu reprendre et féconder son œuvre.

Bosio nous raconte lui-même comment, à la fin de 1593, il entreprit pour la première fois de descendre dans les catacombes, où, par une singulière rencontre, un gentilhomme du nom de de Rossi l'accompagna souvent. « A peine entrés dans ces grottes, dit-il, nous « vîmes, avec beaucoup de joie, des sépultures creusées dans le tu « même. Quelques pas plus loin, se présenta, au niveau du pavé, une « petite ouverture par laquelle il nous fallut passer en rampant. Ce « pas franchi, la poitrine contre terre et prosternés comme on fait « dans le saint lieu, des grottes nombreuses et fort élevées, remplies de « tombes, se montrèrent à main droite. Ces cryptes s'étendaient à l'in « fini. Quelques chambres plus larges et de forme circulaire deve « naient les centres d'où rayonnaient dans chaque direction de nou « velles galeries qui se ramifiaient en formant mille détours. Il nous « fallut songer que si, entraînés par l'ardeur de voir des choses nou « velles, nous pénétrions trop en avant, la lumière nous manquerait « dans les profondeurs de ces labyrinthes et que nous y péririons. « Visitant pour la première fois ces cimetières immenses et in « connus, nous étions venus sans les secours dont l'expérience et le « péril nous apprirent la nécessité. Nous voulûmes donc revenir en

« arrière, et bien que nous eussions marqués, en plusieurs places, « les galeries parcourues, ce ne fut pas sans peine que l'entrée se « retrouva. Le danger nous rendit prudents, et dans nos autres ex- « plorations nous primes une quantité de bougies suffisante pour « durer deux ou trois jours et autant de nuits, en cas de besoin ou « d'accidents. »

Les risques dont parle Bosio n'étaient point faits pour le ralentir. Souvent, dans son désir de voir, il passa des jours et des nuits dans les profondeurs des catacombes. Son nom se voit, à chaque pas, inscrit sur les parois de ces nécropoles, et ses vastes explorations furent fécondes.

Le savant maltais visita tour à tour les cryptes de Tor Marancia, une partie de celles de Saint-Calliste, des souterrains pratiqués sous les voies Latine, Labicane, Nomentane, Tiburtine ; il vit les catacombes des deux voies Salaria, celles de la Flaminienne, de l'Ardéatine et d'autres encore. A peine quatre ou cinq cimetières avaient été reconnus par ses prédécesseurs ; il en parcourut, étudia plus de trente ; œuvre immense dont le détail minutieux et l'étendue de ses plans<sup>1</sup> suffirent à donner la mesure. Une riche moisson de documents récompensa ces longs efforts. Une érudition profonde l'armait à sou- hait pour faire usage de si précieuses épaves.

Il n'est qu'un moyen de pénétrer utilement dans la connaissance des anciens âges, c'est de lire avec patience les textes qu'ils nous ont transmis. Quelquefois rude et difficile, ce travail de première main n'est jamais infécond ; pour qui veut l'entreprendre et voir ainsi autrement qu'avec les yeux et par les citations des autres, les horizons grandissent, les questions apparaissent et s'éclairent ; l'essayer une fois, c'est s'en éprendre, car rien n'est profitable au même degré. Bosio l'avait compris ; il lut, d'un bout à l'autre, les œuvres des Pères orientaux, grecs et latins ; les collections des conciles et des canons, les lettres papales, les antiques liturgies, les histoires, les chroniques de tous les siècles chrétiens, les vies des saints, les œuvres des scholastiques. Des manuscrits volumineux nous conservent les dépouillements, faits par le savant italien, de tous ces textes, et un répertoire alphabétique sert de clef à ces larges recherches.

Ainsi, volonté de connaître, au risque même de la vie, sincère dévouement à l'érudition, voilà les premiers éléments qu'apporta Bosio dans l'étude des catacombes. Une faculté plus précieuse encore lui servit de guide, c'est la sagacité, la vive intelligence. Dans l'oubli où étaient tombées les nécropoles romaines, leurs noms, je le répète, avaient péri ; on ignorait jusqu'à la place des cimetières les plus cé-

<sup>1</sup> Voir sa *Roma sotteranea*, édition in-fol., p. 591 A à 591 F.

lèbres; on désignait sous le nom de Saint-Calliste la crypte de Domitilla. Bosio savait tout l'arbitraire de ces dénominations appliquées au hasard; il tenta de les réformer et de rendre à chaque catacombe son véritable nom... Mais les textes antiques qui devaient guider le plus sûrement dans une telle entreprise n'étaient point encore connus, et ce sera la gloire du savant maltais d'avoir pu, malgré l'insuffisance des moyens, marcher avec sûreté vers le but qu'il voulait atteindre.

Dans un souterrain de Monte-Verde, Bosio rencontra des images des saints Pignenius, Milet et Pollion. Ces fresques, où leurs noms étaient écrits, lui attestaient qu'il était parvenu dans le cimetière de Pontien. La sépulture des martyrs Abdon et Sennen, se dit-il, doit donc être proche, puisque Adon, Bède et les manuscrits de la vie de saint Pignenius s'accordent, en parlant de l'hypogée de Pontien, à dire que saint Pignenius fut enseveli non loin de ces martyrs. « Fin-  
« terrogeai avec ardeur, rapporte Bosio, toutes les galeries souterrai-  
« nes voisines de nos peintures, ouvrant avec la pioche les sentiers  
« obstrués, et, après trois heures de travail, il plut au Seigneur de  
« m'envoyer la consolation et la joie. En me traînant quelque temps  
« le ventre contre terre, je me trouvai tout d'un coup dans une large  
« enceinte où je pus me mettre debout. » Ce fut là, ajoute l'antiquaire, qu'il eut la fortune de trouver la fresque célèbre dont il donne la copie et qui représente les saints Abdon et Sennen, avec leurs noms inscrits au-dessus d'eux.

Il ne fut point donné à Bosio de voir publier le fruit de ses immenses recherches. La *Roma sotterranea*, revue et augmentée par Severano, fut imprimée après la mort de son auteur. Certains détails des moins heureux s'introduisirent dans le livre posthume, donnant parfois ainsi à Bosio l'apparence d'hérésies archéologiques qu'avait si bien évitées sa sagesse. Quoiqu'il en soit, le succès de la *Roma sotterranea* fut immense. Plusieurs traductions latines, allemandes, l'attestent, et mieux encore le fait que rapporte Apinghi : « Telle fut l'admiration de tous, et surtout dans les pays d'outre-mer, qu'on lisait  
« à l'envi l'ouvrage de Bosio, pour y rechercher les rites de l'Église  
« naissante, le culte des saintes images, et l'antique vénération des  
« reliques, quelques protestants se convertirent à la foi et, abjurant  
« l'erreur, revinrent dans le giron de l'Église<sup>1</sup>. »

C'était la première fois que les esprits pouvaient remonter ainsi, par les monuments matériels, aux sources vives de l'antiquité chrétienne. Une œuvre aussi nouvelle, aussi vaste, demandait un continuateur. Il n'en fut point et, depuis Bosio, la partie essentielle de l'étude,

<sup>1</sup> Bottari, *Roma sotterranea*, prefaz. p. v.

c'est-à-dire la reconstruction topographique de la Rome souterraine, la restitution aux catacombes de leurs vrais noms, la recherche raisonnée des tombes historiques dans ces immenses nécropoles, furent entièrement abandonnées. On ne fouilla plus qu'au hasard, recueillant et notant à peine ce que l'on rencontrait. Tel fut, je ne puis dire le système, mais le mode suivi par Boddetti, Marangoni, successeurs nominaux de l'antiquaire maltais.

Une fortune qui n'est plus réservée à nos jours, était cependant alors commune. Je veux parler de la rencontre de galeries intactes et demeurées telles que les avaient laissées les premiers chrétiens. Un archéologue du dix-septième siècle, Santo Bartoli, nous apprend que, dans une catacombe trouvée au dehors de la porte Portèsè, on rencontra encore attachés aux tombes une riche série de médaillons rares, de magnifiques objets de métal, des pierres fines, des cristaux et des pâtes gravées, trésors scientifiques que les ouvriers vendirent en secret et à vil prix.

Si inconsidérément menées qu'elles fussent alors, les fouilles de semblables hypogées ne pouvaient point cependant ne pas conduire parfois à des centres importants. Ce fut ainsi que le hasard des excavations fit trouver une tombe historique, celle des saints Félix, Adautius et Emerita, dont une fresque présenta les images et les noms. Un éboulement ensevelit la crypte, dont on n'eut point le temps de copier les peintures. Ce n'eût été là que demi-mal, si Boddetti eût su comprendre nettement que cette tombe, signalée par les textes antiques dans le cimetière de Comédilla, lui donnait le nom de la catacombe où elle avait été retrouvée. C'était, je l'ai dit plus haut, par un moyen pareil que Bosio, retrouvant la sépulture des saints Abden et Sennen, avait déterminé la situation exacte des erypes de Pondien. Mais la tradition de bien voir et de bien faire était morte avec le savant maltais; et bien d'autres enseignements encore devaient être négligés et perdus.

Dans le cours des aveugles recherches faites par les successeurs de Bosio, on trouva, et sans en rien conclure, des épitaphes annonçant que l'on se trouvait: « dans la crypte de Saint-Damase; » « dans le cimetière de Sainte-Balbine; » « près du tombeau de saint Hippolyte; » « près de la sépulture de saint Cornélie. » Ces indications étaient précieuses pour la détermination de lieux autrefois si célèbres et dont les noms avaient été perdus. Nul n'y sut prêter attention.

On rencontre, encore en place, des inscriptions datées des premiers siècles et donnant ainsi l'âge des galeries où elles avaient été découvertes, celui des peintures qui les avoisinaient. Personne ne prit soin de noter exactement les lieux qui offraient de pareils documents. Une mauvaise fortune semblait s'attacher à tout ce qui

sortait des catacombes et vouloir les maintenir dans l'oubli. Une suite faite au livre de Bosio fut brûlée; un second incendie dévora les papiers de Marangoni et de Boldetti. Si quelques collections particulières, les musées Capponi, Vettori, Ficoroni, Kircher, donnèrent asile à de petits objets trouvés dans les cimetières chrétiens, les plus précieux monuments de ces cryptes, les inscriptions tumulaires et commémoratives ne furent sauvegardées par personne. On s'en émut enfin, et pour préserver ces nobles témoins des temps antiques, l'on proposa au pape Clément XI de les placer en regard des inscriptions païennes dans la longue galerie qui mène au musée du Vatican. D'autres préoccupations ne permirent point de donner suite à ce projet et les deux directeurs des fouilles, Boldetti et Marangoni, résolurent de partager entre plusieurs églises de Rome, les marbres qu'ils avaient rencontrés dans les catacombes. Des milliers d'inscriptions furent ainsi données à Sainte-Marie du Transtévère; sept voitures pleines de ces marbres à Saint-Jean des Florentins, deux à Saint-Jean Calibite et un grand nombre à d'autres sanctuaires.

C'est toujours chose douloureuse pour les amis de l'histoire que d'établir l'inventaire des trésors archéologiques retrouvés par leurs prédécesseurs. J'ai dit ailleurs ce qu'étaient devenus la plus grande partie des vieux marbres chrétiens de la Gaule; comment on a détruit à plaisir ces anciens titres de notre passé. A Rome, le sort des inscriptions ne fut point meilleur. Les deux églises de Saint-Jean des Florentins et de Saint-Jean Calibite ne possèdent plus un seul des marbres que leur donnèrent Boldetti et Marangoni; et, des milliers de ceux qu'elle a reçus, Sainte-Marie du Transtévère n'en a gardé que quelques-uns actuellement encastés dans son portique et dans les parois de sa sacristie.

Je me trompe, ces saints édifices en gardent d'autres encore; mais ceux-là, employés comme de vils matériaux, sont perdus dans le dallage et dans l'œuvre des murs. Des copies, il n'en existe point; celles qui purent être faites autrefois ont péri dans l'incendie où disparurent les papiers de Boldetti et de Marangoni.

Ce fut le grand pape Benoît XIV qui, le premier, s'efforça d'arrêter un déplorable vandalisme, et, par ses soins, les inscriptions, les monuments d'antiquité chrétienne trouvèrent place au Vatican. L'ère des dévastations était cependant loin d'être close.

Un père jésuite raconte qu'en 1779, on rencontra une galerie de catacombe entièrement intacte. Il eût voulu qu'on la gardât comme un type précieux. « Mais déjà, dit-il, les ouvriers, impatientes d'en venir à l'assaut, s'y étaient jetés, et, à mon contentement d'avoir vu la crypte dans son entier, succéda pour moi le regret de la voir « dévastée et détruite. »

Des découvertes importantes et fréquemment répétées devaient toutefois appeler l'attention des érudits sur les débris de la vieille Rome chrétienne. Un Français eut le premier l'honneur de songer à sauver de si vénérables restes. Ce fut Sérour d'Agincourt, le célèbre auteur de *l'Histoire de l'art par les monuments*.

Lorsque le voyageur s'éloigne de Rome, ce n'est point sans quelque émotion qu'il voit décroître derrière lui le dôme de Saint-Pierre, la cime bleuâtre du monte Mario, les nobles pins de la villa Panfilii, Reverra-t-il jamais ces lieux si chers à qui les a parcourus quelques jours ? Lui sera-t-il donné de retrouver plus tard, dans cette reine des cités, le ciel clément, la vie facile, et à chaque pas le charme de l'esprit et des yeux ? Cette attraction secrète, cet empire si puissant que Rome exerce sur notre âme, la noble ville les posséda toujours. Au cinquième siècle un poète gaulois, Rutilius Numatianus, écrivait en la quittant :

Crebra relinquendis infigimus oscula postis,  
Inviti superant limina sacra pedes.

et, plus de mille années après, Jean du Belloy datait de Rome ces jolis vers :

D'où vient cela, Mauny, que tant plus on s'efforce  
D'eschapper hors d'ici, plus le dæmon du lieu  
Nous y tient attachez par une douce force ?

Personne, plus que Sérour d'Agincourt, ne subit cette invincible attraction. Venu en touriste, il demeura cinquante années à Rome, où Paul-Louis Courrier vit sa chère retraite, son jardin où des sources s'écoulaient dans des sarcophages antiques; il y mourut. C'est à ce long séjour que nous devons l'œuvre monumentale du docte français qui, seul de son temps, suivit les fouilles des catacombes et reproduisit des fresques de ces cryptes vénérables.

Les années cependant ne pouvaient marcher sans que les esprits sérieux songeassent à explorer l'immense cité chrétienne endormie sous la ville des Césars. Un savant religieux, le regrettable père Marchi, se voua avec ardeur à l'étude des catacombes, les distingua nettement des arénaires païennes. Ce fut là un pas important; mais s'il retrouva une tombe historique, celle de Saint-Prote et de Saint-Hyacinthe, ce ne fut là qu'une rencontre heureuse; l'esprit de méthode lui faisait défaut.

A la fin du siècle dernier, un érudit espagnol, Andrés, constatait qu'au milieu des sciences archéologiques, celle des antiquités chrétiennes n'avait point suivi le mouvement général, et que, pour



marcher de pair avec l'érudition profane, elle attendait encore son Visconti, son Winckelmann.

C'était au chevalier de Rossi qu'il appartenait de remplir, dans le large domaine des catacombes, une si déplorable lacune. Je le suivrai dans son œuvre de reconstruction, en consignant d'abord ici l'abrégé de ses vues sur le régime des sépultures chez les premiers fidèles.

Aux jours où l'archéologie chrétienne était encore dans l'enfance, des voyageurs protestants prétendirent et publièrent que les catacombes romaines étaient des cimetières païens où les fidèles s'étaient fait ensevelir, surtout après la paix de l'Église. Cette opinion singulière, et depuis longtemps réfutée, ne compte plus, semble-t-il, de partisans. Toutefois, en reprenant par la base l'histoire entière de la Rome souterraine, le savant chevalier n'en juge pas moins utile d'établir le christianisme absolu des antiques nécropoles. La loi de l'Église, dit-il en rappelant un célèbre passage de saint Hilaire, ne permettait pas que les restes des fidèles fussent confondus avec ceux des gentils, et d'ailleurs la forme des sépultures était tout autre chez les chrétiens que chez les idolâtres. Ces derniers, de même que les Juifs, avaient des tombeaux de famille, et le caractère distinctif des nouveaux hypogées fut, au contraire, l'égalité, l'agglomération des couches mortuaires. Le sénateur, ainsi que l'attestent de récentes découvertes, y reposait à côté du plébéien, et si une loi des premiers âges n'avait fait taire sur presque toutes les épitaphes, la mention du rang que le défunt avait occupé dans ce monde<sup>1</sup>, la preuve de la confusion des classes, dans les nécropoles des fidèles, éclaterait à chaque pas.

Que les chrétiens aient été, si je puis le dire, chez eux et libres dans leurs catacombes, M. le chevalier de Rossi le montre par un détail sur lequel j'ai été heureux de me rencontrer avec lui, comme cela se présente si souvent pour les érudits qui suivent une même route. Deux classes de monuments figurés se remarquent dans les cimetières souterrains. Les sarcophages à sujets, faits au dehors et sous les yeux de tous, puisque un atelier de sculpture réclame la lumière du jour ; les fresques nécessairement exécutées sur place. Dans ces dernières, il est moins d'allégories que sur les tombeaux de marbre. Le baptême, l'eucharistie, voilés dans les représentations des sarcophages, se montrent sur les peintures sans dissimulation. Rien n'atteste mieux la liberté d'action des fidèles dans les catacombes, alors même qu'ils devaient, au dehors, se soustraire aux regards des païens.

<sup>1</sup> Voir mes *Inscriptions chrétiennes de la Gaule*. t. I, p. 119 et suiv.

Mais ici une question se présente que le savant italien a, le premier, prise de face et traitée en grand détail.

Les cimetières souterrains, comme l'attestent tout d'abord des inscriptions à dates certaines<sup>1</sup>, existèrent au temps même des persécutions, et l'on se demande comment ces galeries immenses, marques patentes d'un culte condamné par l'État, purent être respectées et s'étendre.

Il était, dans l'empire romain, des associations fondées pour assurer la sépulture de ceux qui en faisaient partie ; toujours admis et protégés, ces collèges le furent surtout vers la seconde moitié du deuxième siècle. Alors on voyait à Carthage, suivant le témoignage de Tertullien, des cimetières chrétiens à ciel ouvert dont l'existence ne pouvant être secrète, était, par conséquent, tolérée. Le chevalier de Rossi se demande si ces lieux de sépulture qui devaient se trouver à Rome comme à Carthage n'étaient point abrités par les lois sur les associations funéraires ; il rappelle à ce propos un passage du Digeste et un sénatus-consulte païen mentionnant les collèges que je viens de rappeler.

Le jurisconsulte Marcien, parlant des lois portées contre les associations, nous apprend qu'il était permis aux pauvres gens de verser une cotisation mensuelle, à la condition de ne se réunir qu'une fois par mois. Le sénatus-consulte dit : « Pourront se former en collège « ceux qui voudront verser une cotisation mensuelle pour constituer « un fonds destiné à ensevelir leurs morts. » M. de Rossi, se rappelant un passage analogue de l'*Apologétique*, rapproche les mots suivants des textes que je viens de citer : « Chaque chrétien apporte à la caisse commune, s'il en a la volonté et le pouvoir, une cotisation mensuelle pour nourrir et ensevelir les pauvres.

Les possessions des sociétés de fidèles, qui furent les premiers biens de l'Église, étaient considérables, comme l'attestent entre autres un édit de Constantin et de Licinius qui donne à ces réunions religieuses le nom de corporations ; nom que relève le savant romain pour la démonstration du point qu'il se propose d'établir. L'histoire atteste, dès le troisième siècle, l'existence de ces réunions, protégées par Alexandre Sévère contre des cabaretiens qui voulaient leur disputer un local, et implicitement reconnues par un rescrit d'Aurélien. C'était sans doute, conclut M. de Rossi, c'était sans doute comme société funéraire et de secours mutuel qu'existait le collège des fidèles. Protégées, à ce titre, par les lois générales, leurs sépultures s'étendirent et les catacombes romaines nous donnent la mesure de ce développement.

<sup>1</sup> Voir ci-dessous, p. 867.

Je dois ici me reporter pour un moment aux pages intéressantes que M. Michel de Rossi ajoute au livre de son frère et qui résument ses propres observations de géomètre et de géologue sur les nécropoles chrétiennes de la ville sainte.

Les sépultures antiques étaient souvent élevées sur des terrains auxquels se rattachaient plusieurs dépendances; c'étaient des vignes, des jardins, des vergers, des champs, des terres plantées de ces roseaux que l'on voit encore cultivés en si grand nombre dans la campagne de Rome. Leur étendue était souvent fort considérable; « mille pieds de façade, trois cents pieds de côté, » nous dit Horace dans un passage célèbre, et plus d'une épitaphe antique mentionne de même de larges dimensions. Parfois, les possesseurs chrétiens de ces champs de sépulture admirèrent leurs frères à s'y faire ensevelir, et lorsque la forme, la nature du terrain s'y prêtaient, ces premières agglomérations devinrent le centre et, pour ainsi dire, le point de départ d'une catacombe.

Quelque désir que les fidèles eussent de reposer dans des cimetières communs, plusieurs d'entre eux conservèrent cependant l'usage antique de se faire ensevelir dans son propre fonds. Devant les quelques exemples que nous connaissons de ce fait, le savant chevalier se pose une question importante. Les restes des infidèles, on le sait, ne pouvaient être mêlés à ceux des chrétiens; les hérétiques, les schismatiques n'étaient donc point admis à faire ensevelir leurs adhérents dans les catacombes. Ils avaient leurs cimetières distincts, dans lesquels les conciles interdisaient aux catholiques de pénétrer. A Rome, on cite ceux des Novatiens, des Tertullianistes, qui s'emparèrent violemment, sous le règne de Maxime, des tombes de Processus et Martinien. La division certaine des nécropoles catholiques de celles des hérétiques appelle le soupçon de M. de Rossi sur les sépultures isolées; il se demande si les chrétiens, ainsi séparés, dans la tombe, de la masse des fidèles, leur furent entièrement unis par la croyance, et, songeant aux grands cimetières que possédèrent les dissidents romains, il veut en étudiant chacun des hypogées où son livre doit nous introduire, en rechercher d'abord le nom, l'histoire, afin d'établir solidement qu'il se trouve en terre catholique<sup>1</sup>.

C'est le seul moyen d'avancer utilement dans l'exploration des catacombes et de préparer les conclusions auxquelles doit conduire leur étude méthodique.

Les procédés qui doivent permettre à l'antiquaire romain d'accomplir en toute certitude cette œuvre de loyauté et de prudence tiennent

<sup>1</sup> On sait que, dans ces dernières années, les fouilles de la voie Latine ont mis au jour l'épitaphe d'une femme gnostique. (*Civiltà cattolica*, 3<sup>e</sup> série, 1858, p. 357.)

dans son livre une large part, et je vais en tenter l'analyse. C'est là que se développe l'exposé des méthodes par lesquelles M. de Rossi marche d'un pas certain dans une voie où, jusqu'à cette heure, tout n'avait été que ténèbres. Les points d'appui qu'il a su se créer sont nombreux ; mais pour éviter ici la confusion et les longueurs, je dois me borner à noter les principales attaches de son système.

Un pape illustre, saint Damase, pénétré de vénération pour les martyrs endormis dans la Rome souterraine, voulut orner dignement leurs sépultures. Il composa de courtes pièces de vers en l'honneur des plus illustres victimes, et fit encadrer sur leurs tombes des marbres où ces petits poèmes furent gravés. Tout devait être nouveau et solennel dans l'acte qu'il voulait accomplir. Un habile calligraphe dont l'antiquaire romain a rencontré la signature, dessina pour ces inscriptions un caractère spécial, depuis longtemps signalé par les épigraphistes, mais à tort confondu par eux avec des alphabets analogues. C'est ainsi que le fragment d'un marbre damasien, si l'on me permet cette expression, fut placé dans la galerie du Vatican, au milieu de la série des inscriptions païennes.

On y lisait, et même incomplètement, ces caractères sans suite :

TABLE  
GNOSC  
ERPROPER  
MASORECT

Avec la sûreté de coup d'œil qui lui est propre, le savant romain reconnut, dans ces débris, un reste de l'inscription suivante, qui fait partie des œuvres de saint Damase<sup>1</sup> :

O semel atque iterum vero de nomine Felix  
Qui intemerata fide, contempto principe mundi,  
Confessus Christum coelestia Regna petisti.  
O vere pretiosa fides cognoscite fratres  
Qua ad cælum victor pariter properavit Aductus.  
Presbyter his Verus Damaso Rectore jubente  
Composuit tumulum, sanctorum limina adornans.

Mieux inspiré que ses prédécesseurs, M. le chevalier de Rossi avait reconnu que, si proche qu'il fût de l'alphabet damasien, aucun autre ne le reproduisait absolument ; que tout marbre distingué par ces lettres spéciales provenait nécessairement ainsi d'une sépulture des catacombes décorée par les soins du saint pontife, et l'on verra plus loin combien cette observation devait devenir féconde.

J'ai déjà rappelé que les noms des nécropoles romaines avaient été

<sup>1</sup> Ed. Merenda, *Carm.*, XXIV.

perdus, que l'on ne savait plus sur quelles voies de la ville éternelle on devait chercher les cimetières autrefois si célèbres. Un fait étroitement lié à l'origine même des catacombes venait encore augmenter le trouble, en faisant parfois chercher faussement deux cimetières distincts dans la double dénomination attachée à une même nécropole. Appelés d'abord, le plus souvent, du nom de ceux sur le terrain desquels ils avaient été ouverts, les cimetières romains avaient ensuite pris le vocable des saints illustres dont ils avaient reçu les restes. La catacombe de Prétextat était ainsi devenue celle de saint Janvier ; la catacombe de Domitille, celle de saints Nérée et Achillée.

Comment se guider dans de semblables ténèbres ? Comment déterminer les voies où se trouvait chaque hypogée ? Comment lui rendre avec certitude sa double nomenclature ?

Il existait, avant l'année 540, un livre qui, sous le titre de *Notitia regionum Urbis*, énumérait les églises et les nécropoles chrétiennes de Rome. Un manuscrit du quinzième siècle, retrouvé dans la bibliothèque du Vatican par notre savant auteur, contient une portion de ce livre disparu, et, par une chance heureuse, on y rencontre, dans la forme suivante, cette énumération des catacombes :

Cimiterium Priscillæ ad Sanctum Silvestrum,  
Via Salaria. Cimiterium Pretextati ad Sanctum  
Januarium, via Appia. Cimiterium  
Balbinæ ad Sanctum Marcum et Marcellianum,  
Via Ardeatina.

Seize catacombes sont aussi mentionnées, avec l'indication précise de la voie sur laquelle elles se trouvent et la concordance des noms primitifs avec les appellations secondaires. Devant le nombre considérable des hypogées chrétiens de Rome, en reconnaître seize, c'était peu ; mais ce premier pas fait vers la certitude était immense. D'autres documents devaient encore affermir sur la voie de la vérité.

De longs siècles s'étaient écoulés avant que les catacombes fussent tombées dans l'oubli. Lorsqu'on parcourt le livre si curieux d'Anastase le bibliothécaire, on voit, depuis le cinquième siècle, jusqu'à la première moitié du neuvième, les souverains pontifes se faire gloire de réparer et d'orner ces saints lieux. Des pèlerins y venaient, en grand nombre, prier sur les tombes des martyrs et plusieurs itinéraires, écrits pour leur usage, énumèrent leurs pieuses stations. Ces pièces, composées dans l'intervalle du septième siècle au neuvième, et dont personne n'a su comprendre la valeur, ont apporté au laborieux chevalier l'un de ses plus précieux éléments de reconnaissance. C'est avec leur aide qu'il a pu annoncer à l'avance au Saint-Père, comme il le fit il y a peu d'années, qu'une crypte encore inaccessible et obscurée

par les décombres renfermait le tombeau de sainte Cécile ; c'est par leur secours qu'il put marcher, en toute assurance, vers des découvertes prévues.

Les itinéraires dont je parle guidaient, pour ainsi dire, par la main les pèlerins introduits dans chaque catacombe. Dans l'une de celles de la voie Appienne, et pour citer ici un seul exemple, ces textes signalent les tombeaux de sainte Cécile, de saint Polycamus, des papes Eutychien, Eusèbe, Antéros, Fabien, Lucius. Une nécropole de la voie indiquée a récemment rendu au jour les images ou les épitaphes de ces saints personnages. Ces itinéraires s'accordent à dire que l'hypogée de Saint-Calliste ou de Saint-Sixte est celui où reposent les précieux restes que la science vient de découvrir, et, d'un autre côté, la concordance des deux appellations de la catacombe est attestée par ces mots de la *Notitia regionum Urbis* : « Cimeterium Calisti ad Sanctum Sixtum, via Appia. » On ne saurait donc douter que l'hypogée qui a offert les monuments des saints dont je viens de dire les noms soit effectivement la célèbre catacombe de saint Calliste.

Cette certitude, la première obtenue, à un tel degré, dans l'exploration des cimetières de Rome, est l'œuvre du chevalier de Rossi, digne successeur de Bosio dans l'application de l'utile système qui fait ici marcher du même pas l'étude des textes et celle des lieux. C'est à l'aide de ces procédés, éprouvés par une longue expérience, qu'il désigne encore à cette heure le lieu précis où se rencontreront les tombes de deux souverains pontifes, saint Calliste, Jules I<sup>er</sup>, et celles d'autres saints illustres.

J'ai peut-être, au gré du lecteur, passé trop rapidement sur les moyens imaginés par M. le chevalier de Rossi, pour retrouver et reconnaître, dans le dédale des catacombes romaines, les centres principaux occupés par les tombes des martyrs. Je le laisserai dire lui-même comment il sut trouver, au milieu de tant de ruines, un autre fil conducteur pour déterminer ce qu'il nomme les cryptes historiques.

« Je donne ce nom, dit-il, aux hypogées qui, renfermant des tombes  
 « de martyrs ou de papes, devinrent, à la paix de l'Église, les sanctuai-  
 « res principaux de chaque catacombe, et qui longtemps après qu'eut  
 « disparu l'ancien usage d'ensevelir dans les cimetières souterrains,  
 « continuèrent d'être visités par les fidèles et restaurés par les souve-  
 « rains pontifes. Plus que tout autre, le pape saint Damase y fit exé-  
 « cuter de grands travaux dont il parle dans ses vers. Frappé de ce  
 « fait historique, je me proposai, dès 1849, d'en rechercher les traces  
 « matérielles. Il me semblait que les cryptes devenues, après l'ère  
 « des persécutions, des sanctuaires véritables, devaient avoir été ren-  
 « dues accessibles au moyen d'escaliers monumentaux, faits pour

« conduire directement à des lieux visités par tant de fidèles ; leurs  
 « vestibules, me disais-je, ont dû être élargis ; on a dû multiplier les  
 « lucernaires<sup>1</sup> sur ces points et dans les galeries fréquentées par les  
 « pèlerins ; des réparations nombreuses ont sans doute été faites pour  
 « affermir ces hypogées et pour soutenir les petites basiliques élevées  
 « au-dessus d'eux, à ciel ouvert. Et de fait, Prudence, décrivant l'af-  
 « fluence du peuple à la crypte de Saint-Hippolyte, parle d'escaliers  
 « revêtus de marbre, richement ornés, et mentionne les nombreux  
 « lucernaires qui y répandaient le jour :

« Crebra terebrato fornice lux penetrat »

« Les cryptes ainsi transformées en sanctuaire ont dû perdre plus  
 « ou moins leur forme primitive ; leurs communications nombreuses  
 « avec le sol extérieur, les constructions faites dans leur enceinte,  
 « au-dessus ou autour d'elles, ont cessé d'être réparées à l'époque où  
 « furent abandonnées les catacombes, et même des mains barbares  
 « en ont précipité la ruine. Ces cryptes doivent donc, me disais-je,  
 « être ensevelies maintenant sous d'immenses amas de matériaux  
 « faciles à distinguer des terres amoncelées dans les galeries par les  
 « anciens fossoyeurs ou amenées du dehors par l'infiltration des eaux.  
 « Je rencontrais çà et là, dans tous nos cimetières, des monceaux de  
 « décombres qui, dans l'usage suivi alors par les explorateurs, étaient  
 « laissés de côté. Ce qui me frappait surtout, c'était de voir indiquées  
 « sur les plans laissés par Bosio, de vastes salles pleines en partie de  
 « ruines, soutenues par des murs et des arcades, et touchant à des  
 « voûtes rampantes qui accusaient des escaliers antiques. Ces obser-  
 « vations me semblaient être le fil d'Ariane fait pour guider dans le  
 « labyrinthe des catacombes ; il suffisait de le prendre en main pour  
 « être sûrement conduit aux plus importantes découvertes.

« A l'aide des plans de Bosio, j'essayai de retrouver et de recon-  
 « naitre l'une des entrées et des cryptes principales du cimetière que  
 « l'on nommait alors catacombe de Saint-Calliste et que nous verrons  
 « être celle de Domitilla. Dans le dédale de ces sombres nécropoles,  
 « je m'aventurai à travers les éboulements et les ruines, et je retrou-  
 « vai le point marqué sur le plan de l'antiquaire maltais. Pour moi,  
 « c'était là un des centres les plus importants de l'hypogée. Lorsque,  
 « sur mes instances, la commission d'archéologie sacrée fit fouiller  
 « sur ce point, on vit, au bas d'un escalier magnifique, la principale  
 « galerie, le grand lucernaire et une crypte évidemment importante.  
 « Dans le dessin de la catacombe nommée *ad duas lauros*, près de  
 « Sainte-Hélène, sur la voie Labicane, je remarquai plusieurs lieux

<sup>1</sup> On nomme ainsi les ouvertures verticales par lesquelles la lumière du jour pénétrait dans les catacombes.

« semblables à celui dont je viens de parler ; mais un groupe de  
 « chambres sépulcrales appelait surtout mon attention, par ses lu-  
 « cernaires nombreux et par la présence d'une fresque représentant  
 « les martyrs historiques de ce cimetière. J'obtins du père Marchi la  
 « permission de diriger le déblayement des galeries qui devaient  
 « mener vers ce point. Le travail avançait lentement. Je franchis,  
 « en me traînant sur les mains et les genoux, les terres accumulées  
 « sous le ciel des galeries, et, parcourant ainsi une assez longue dis-  
 « tance, j'arrivai au lieu que je cherchais. Là, à ma grande sur-  
 « prise, l'un des lucernaires était encore ouvert ; par cette bouche  
 « béante on avait jeté dans l'hypogée une masse d'inmondices et des  
 « corps d'animaux, parmi lesquels les restes encore récents d'un  
 « bœuf. Mais j'étais arrivé, sans aucun doute, à l'un des sanctuaires  
 « que je cherchais avec une si curieuse ardeur ; je voyais la trace des  
 « nombreuses lumières que les anciens avaient placées dans ce lieu  
 « vénérable ; le désir de connaître fut plus fort que le dégoût, et, pla-  
 « çant ma main sur ma bouche, je franchis l'entrée des chambres  
 « souterraines. Dans l'une, je vis, peintes à la voûte, les images des  
 « saints historiques du cimetière, avec leurs noms écrits près d'eux :  
 « Pierre, Marcellin, Tiburce, Gorgonius..... Je n'ai point cru, ajoute  
 « simplement le digne successeur de Bosio, je n'ai point cru devoir  
 « supprimer ce récit, dans l'intérêt de la science que j'étudie. Il suf-  
 « fira à démontrer l'exactitude de mon dire : que les substructions,  
 « les lucernaires nombreux, les amas de ruines distinctes des ébou-  
 « lements de terre et de tuf, sont la marque ordinaire des lieux où se  
 « trouvaient, dans les catacombes, les cryptes historiques et les sanc-  
 « tuaires des martyrs. »

Le savant romain énumère encore, parmi les signes utiles à connaître, les mosaïques, les peintures exécutées aux âges byzantins, dans ces lieux dont le souvenir était encore vivant alors et qu'on ne décorait ainsi qu'à raison de leur sainteté. Puis, rappelant que le pape saint Damase fit encastrer, aux tombes des martyrs, des inscriptions gravées sur marbre dans un caractère tout spécial et bien facile à reconnaître, M. de Rossi recommande de noter avec soin la découverte faite dans des ruines souterraines du moindre fragment de ces inscriptions, dont la présence indique d'ordinaire un lieu célèbre aux temps antiques.

J'ai dit plus haut quel important secours les Itinéraires des pèlerins du moyen âge apportent pour la reconnaissance des cimetières souterrains et l'indication des tombes saintes qu'ils renferment. Les pieuses visites de nos pères dans les hypogées de Rome nous ont laissé d'autres enseignements pour nous guider dans le dédale de ces vastes nécropoles.



On sait que les anciens, chrétiens ou idolâtres, avaient coutume d'inscrire leurs noms, ceux des personnes qui leur étaient chères, dans les lieux saints ou célèbres où ils s'étaient rendus. Les syringes de l'Égypte, le colosse de Memnon les pyramides, les temples de la Grèce ont été ainsi couverts de proscynèmes. Il en est de même des roches du Sinaï, de trois autels que j'ai signalés en Gaule<sup>1</sup>, et de plusieurs autres monuments. Pour mentionner ici un seul exemple de ces actes de visite laissés par les pèlerins, je rappellerai qu'Antonin de Plaisance, venant saluer, au sixième siècle, Cana de Galilée, écrivit le nom de ses parents sur le lit qui avait reçu le Christ aux noces célèbres dont parle l'Évangile.

Tracées sur les parois des catacombes par la vénération des pèlerins, de semblables inscriptions attestent que les cryptes où elles se rencontrent ne sont point des localités vulgaires. « Saints Martyrs, « dit l'une d'elles, souvenez-vous de Marie! » Quelquefois aussi, et la valeur de ces proscynèmes s'en accroît, ils nomment les bienheureux auxquels les sanctuaires étaient consacrés. C'est ainsi que le nom de saint Sixte est écrit plus d'une fois de la main des anciens visiteurs sur les murs d'une chambre souterraine où, d'après les itinéraires, son corps dut être déposé.

Il y aurait toute une mine à exploiter pour qui prendrait le soin de relever ces antiques mentions. L'histoire des catacombes, l'étude de la paléographie des premiers siècles gagneraient également à une transcription attentive des milliers de signatures d'acclamations et de prières qui s'entre-croisent, se superposent et tendent trop souvent, par leur nombre, à s'effacer les unes les autres. Le savant italien indique ce travail aux hommes de savoir et de patience, comme il adjure ceux qui l'entourent de relever les inscriptions chrétiennes du diocèse de Rome. Pour lui, son œuvre l'entraîne plus loin; il lui faut marcher en avant, et avec la certitude acquise qu'une vie d'homme ne saurait suffire à la tâche qu'il a su se créer, la restitution de cette Rome souterraine d'où doivent, semble-t-il, surgir tant de lumières pour l'histoire de l'Église catholique.

C'est là le but de cette patiente restauration du passé à laquelle nous initie son livre. Un dernier chapitre le fait clairement apercevoir.

Les catacombes nous mettent, sans aucun doute, en présence d'une série de faits dont l'étude importe à plus d'un point de vue. Mais si, poursuivant avant tout l'objet qu'elles peuvent et doivent éclairer tout d'abord, on veut chercher, dans leurs monuments, des preuves de la haute ancienneté de nos pratiques, la première condi-

<sup>1</sup> *Inscriptions chrétiennes de la Gaule*, t. II, n° 609.

tion est d'établir l'antiquité même de ces nécropoles. C'est ce que le chevalier de Rossi s'applique à faire, en terminant l'exposé des notions générales dont je viens d'entretenir le lecteur.

Rome possédait-elle, dès l'âge apostolique, des cimetières et des tombeaux chrétiens? S'il en est ainsi, quels sont les caractères qui permettent de les distinguer? Telle est la question qu'examine sommairement l'antiquaire, en se réservant d'y revenir plus tard.

« Les témoignages de différentes époques et de valeur inégale qu'a  
« recueillis Bosio font remonter, dit-il, aux temps mêmes des apô-  
« tres les cimetières que je vais indiquer : sur la voie Cornélienne,  
« celui de saint Pierre au Vatican; sur l'Aurélienne, celui de Lucine  
« où furent ensevelis Processus et Martinien que baptisa cet apôtre;  
« sur la voie d'Ostie, celui de Lucine où fut enseveli saint Paul; sur  
« l'Ardéatine, celui de Domitille, où l'on ensevelit les restes de Nérée,  
« Achillée et Pétronille, tous trois disciples de saint Pierre; sur  
« l'Appia, le cimetière nommé *les Catacombes*, où furent cachées les  
« reliques des deux apôtres, peu de temps après leur mort et peut-  
« être aussi le cimetière qui reçut le nom de Calliste ou de Lucine;  
« enfin, sur la voie Salaria, l'hypogée de Priscille, appartenant à la  
« maison de Pudens que convertirent les Apôtres et l'Ostrien, où saint  
« Pierre avait coutume de conférer le baptême. »

Le savant romain ne parlera point, ajoute-t-il, de la catacombe du Vatican, détruite par l'immense basilique qui s'éleva au-dessus d'elle; et pourtant, puisque la question posée par lui-même porte sur les sépultures aussi bien que sur les catacombes, un fait important aurait pu trouver ici sa place. Il aurait pu rappeler comment des documents anciens, en partie manuscrits et qu'il rapporte ailleurs, établissent qu'en reconstruisant la Confession de saint Pierre, on trouva une tombe portant le nom si rare de *Linus*, à l'endroit précis où l'on sait que le second des papes, saint Lin, reçut la sépulture<sup>1</sup>. Mais M. de Rossi doit se resserrer dans un sujet qui le déborde et c'est seulement vers les monuments visibles des catacombes qu'il veut appeler notre attention.

Les ruines et les éboulements ont rendu, à cette heure peu accessible le cimetière de Commodilla, qui reçut les restes de saint Paul; Boldetti qui put le parcourir autrefois, y rencontra l'inscription datée la plus ancienne qu'aient encore présentée les nécropoles des fidèles. Cette légende, gravée sur une tombe, portait la date de l'an 107; une autre fut retrouvée auprès d'elle, avec l'indication des consuls qui reçurent les faisceaux en l'année 110.

L'existence antique du cimetière où l'histoire nous apprend que

<sup>1</sup> *Bullettino di archeologia cristiana*, 1864, p. 50.

saint Paul reposa, est donc attestée par deux monuments postérieurs de quarante ans à peine à la mort du grand apôtre. Découverte dans le même lieu, une troisième inscription sans date, mais que sa formule, les symboles mystérieux, la forme des noms qu'elle présente, reportent aussi à l'époque primitive, concourt à démontrer la haute antiquité de cette catacombe.

Dans l'hypogée de Domitilla, point d'épigraphes qui puissent nous guider, mais des peintures plus anciennes qu'en aucun de ces lieux souterrains. Ce sont des paysages du style de Pompéi et qui ne se rencontrent nulle part ailleurs dans les catacombes ; puis des détails d'architecture appartenant aux meilleurs temps du haut Empire. Ces observations, étendues aux autres nécropoles attribuées par la tradition aux premiers âges de l'Église, montrent chez chacune d'elles des caractères d'une antiquité supérieure au reste des cimetières romains.

Parmi ces derniers, il en est plus d'un qui se rapproche de l'époque primitive. Tels sont surtout ceux de Prêtextat, de Maxime et de Gordien, où les Actes des martyrs mentionnent des sépultures faites au temps de Marc Aurèle. En nous apprenant qu'avant la fin du second siècle saint Calliste fut chargé par le pape Zéphirin du gouvernement du clergé et de la direction « du cimetière, » les *Philosophumena*, retrouvés par M. E. Miller, constatent l'existence de ces nécropoles, dont elles attestent en même temps l'importance aux yeux de l'Église. Le savant chevalier nous montre chacune d'elles relevant d'une basilique de la ville sainte et administrée par son clergé ; et, à l'appui de cette thèse, il cite deux épigraphes antiques mentionnant des concessions faites dans les hypogées de Domitille et de Calliste par les prêtres et par le souverain pontife lui-même.

Le triomphe de l'Église, et c'est là un des meilleurs témoignages de l'antiquité des catacombes, marqua, pour ainsi dire, la période de leur décadence. Le dernier pape enseveli dans ces cryptes est Miltiade, mort en 314 ; ses successeurs devaient être déposés dans les basiliques de la ville éternelle. La sépulture chrétienne tend dès ce moment à changer de forme. Sous les fils de Constantin, les catacombes commencent à ne plus recevoir les corps des fidèles, et les tombeaux se pressent alors dans les cimetières des basiliques. Les dates des épigraphes qui témoignent de ce fait accusent, quelques années plus tard, en 370 et 371, un retour vers les nécropoles souterraines, et M. de Rossi rattache ingénieusement aux travaux exécutés sous le pape saint Damase, dans les cryptes sacrées, cette sorte de renaissance.

« Le *Liber pontificalis*, dit-il, raconte que Damase chercha et sut retrouver un grand nombre de corps saints. Nous lisons, en effet,

« dans l'inscription composée par le célèbre pontife pour le martyr  
 « Eutychius, les mots: *Quæritur, inventus colitur* et, dans celle  
 « de Protas et Hyacinthe :

- « *Sanctorum monumenta vides patefacta sepulcris,*
- « *Martyris hic Protas tumulus jacet atque Hyacinthi*
- « *Quem cum jamdudum tegetet mons, terra, caligo etc.*

« Ainsi donc, aux temps de saint Damase, beaucoup de sépultures  
 « de martyrs illustres étaient déjà perdues et ensevelies sous les  
 « terres. Sans doute, à l'annonce des terribles édits de Dioclétien, on  
 « voulut sauvegarder les tombes les plus vénérées que menaçait la  
 « confiscation. Le moyen le plus simple était de fermer, avec des  
 « amoncellements de terres, l'entrée des galeries principales, et au  
 « besoin les cryptes elles-mêmes; nos prédécesseurs ont trouvé les  
 « marques de cette opération. Mais les souvenirs s'effacèrent, et ces  
 « obstructions se maintinrent jusqu'au pontificat de saint Damase.  
 « Les travaux exécutés par ses ordres furent étendus à toute la Rome  
 « souterraine. Son nom se retrouve dans chaque catacombe, sur  
 « chaque tombeau de martyr illustre, et nous reconnaissons de jour  
 « en jour les constructions, les œuvres de soutènement, les escaliers  
 « qu'il fit établir dans les cryptes les plus célèbres. Il conserva,  
 « autant qu'il put le faire, et avec un soin jaloux, les tombeaux des  
 « martyrs et même ceux des fidèles; nous lui devons de pouvoir  
 « retrouver et étudier non point de riches édifices qui eussent amené  
 « la ruine des hypogées, mais les plus fameux monuments chrétiens  
 « de l'époque héroïque.

« Ces recherches ardentes, ces travaux, se firent précisément à  
 « l'âge où nous voyons les sépultures des basiliques diminuer de  
 « nombre, celle des catacombes s'accroître. Il me semble donc cer-  
 « tain que, vers l'année 370, une ère nouvelle s'ouvrit pour ces  
 « cryptes vénérables, et que la dévotion pour les martyrs, dont saint  
 « Damase retrouvait alors les restes, y ramena les ensevelissements.  
 « Mais la réaction ne dura point, et, après deux ou trois années,  
 « l'usage cessa de nouveau de déposer les morts dans les cryptes. »

C'était là pour elles la condition absolue d'une conservation que  
 compromettait le désir immodéré d'être enseveli auprès des martyrs.  
 J'ai longuement parlé ailleurs de l'ardeur indiscrette qui poussait  
 autrefois les fidèles à rechercher des tombes voisines de celles des  
 saints, des efforts de l'Église pour les en détourner<sup>1</sup>. Les sépulcres  
 ouverts après coup dans les chambres sacrées des catacombes ne  
 pouvaient y trouver leur place qu'à la condition d'entailler les pein-

<sup>1</sup> *Inscriptions chrétiennes de la Gaule*, t. II, p. 219 et suiv.

tures, de ruiner les décorations dues à la piété des anciens. Saint Damase s'efforça de défendre, contre cette singulière irruption des cadavres, les souterrains qu'il voulait rendre et conserver à la vénération de tous. De là ce remarquable exemple d'abstention donné par lui-même et dont témoigne une inscription placée dans la crypte papale qu'a retrouvée le chevalier de Rossi: « Je l'avoue, j'aurais « souhaité, dit-il, que mon corps fût enseveli dans ce lieu ; mais « j'ai craint d'outrager les restes saints qui y reposent. »

Les ensevelissements dans les catacombes cessèrent, selon le témoignage des inscriptions, vers l'année 410 ; et, après 454, aucun monument funéraire ne s'y rencontre plus. Depuis longtemps déjà, leurs tombeaux, concédés autrefois, je l'ai rappelé plus haut, par des prêtres, par le pape lui-même, n'étaient plus accordés que par les *Fossores*, c'est-à-dire par des clercs de l'ordre inférieur. Les antiques hypogées ne sont plus alors des cimetières, mais seulement des lieux de pèlerinage, et là commence, pour ainsi dire, leur décadence, la lamentable histoire de leur abandon et de leur ruine.

Les misères dont souffre la grande cité se font sentir jusque dans ses profondeurs. En 537, les Goths de Vitigès y exercent des ravages dont témoignent encore des inscriptions et que répare le pape Vigile. Jean III doit y remédier de même aux dévastations de Totila, et ce fut sans doute alors que pour les protéger on enleva des cimetières souterrains une grande partie de leurs reliques, qui furent transportées dans les églises de Rome.

Après les Goths vinrent les Lombards, et une lettre de Paul I<sup>er</sup> nous apprend ce que firent ces nouveaux ennemis : « Les antiques « catacombes des martyrs et des confesseurs du Christ souffraient, « dit-il, de l'abandon ; mais la race impie des barbares les a ruinées « de fond en comble. Dans leurs dévastations sacrilèges, ces hommes « ont ravi quelques corps saints, et les lieux qui les avaient contenus « ont cessé d'être un objet de vénération. J'ai honte de l'écrire, des « animaux y pénétrèrent, on a transformé ces souterrains en étables, « on les a remplis de souillures. »

La décadence des catacombes devait encore s'étendre et grandir. Pascal I<sup>er</sup>, Sergius III, Léon IV, retirent de nouveau des corps saints pour les transporter, comme on le faisait depuis longtemps, dans l'enceinte des basiliques.

Ce qu'accomplissaient les souverains pontifes pour soustraire de saints restes aux barbares, des dévots l'entreprenaient en même temps, et les catacombes se vidèrent de reliques. Leur abandon, la négligence avec laquelle elles étaient gardées, se montrent peut-être mieux que partout ailleurs dans une curieuse relation d'Éginhard.

Deux hommes envoyés par lui s'étaient rendus à Rome, chargés

de rapporter des corps saints pour consacrer un sanctuaire. Un diacre qui s'était engagé à leur procurer ce qu'ils cherchaient, les trompait par de fausses promesses. Ils résolurent donc de se rendre à la basilique de Saint-Tiburce, afin d'y tenter fortune.

« Là, s'arrêtant à la tombe du saint, ils examinèrent avec soin s'il  
 « ne serait point possible de l'ouvrir sans que l'on s'en aperçût. Ils  
 « descendirent dans une crypte contiguë à l'église, et où les corps des  
 « bienheureux martyrs du Christ, saint Marcellin et saint Pierre avaient  
 « été déposés ; puis ils se retirèrent pleins d'espérance.... Ayant  
 « jeûné durant trois jours, ils revinrent de nuit sans avoir été vus  
 « par aucun habitant de Rome ; ils entrèrent dans la basilique de  
 « Saint-Tiburce, où ils cherchèrent d'abord à ouvrir l'autel sous  
 « lequel ils supposaient que le corps saint était placé ; mais ils ne  
 « purent y réussir, car le tombeau, construit en marbre très-dur,  
 « résista, d'autant plus facilement qu'ils ne pouvaient s'aider que  
 « de leurs mains. Abandonnant donc la sépulture du martyr,  
 « ils descendirent au tombeau des bienheureux Marcellin et Pierre ;  
 « et là, après avoir invoqué Notre-Seigneur Jésus-Christ, et vénéré  
 « les saints martyrs, ils essayèrent de déplacer la pierre qui re-  
 « couvrait le monument. Après l'avoir enlevée, ils virent le très-  
 « saint corps de Marcellin couché dans la partie supérieure du tom-  
 « beau, et, près de sa tête, une table de marbre dont l'inscription  
 « indiquait d'une manière positive à quel martyr appartenait ces  
 « restes. Ils les soulevèrent avec vénération et les enveloppèrent dans  
 « une étoffe précieuse. Puis, remettant la pierre à sa place, pour  
 « qu'il ne restât aucune marque de la soustraction, ils rentrèrent  
 « dans la ville<sup>1</sup>. »

Une nouvelle course mit en la possession des envoyés d'Éginhard les restes de saint Tiburce et ceux de saint Pierre, compagnon de saint Marcellin.

Ce fut ainsi qu'en même temps que les profanations des barbares, la dévotion ruina les catacombes et les dépouilla de leurs reliques. Pour nos pères, elles cessaient d'être, en perdant ces titres à leur vénération. Il n'y eut plus guère qu'oubli et que dédain pour les lieux sacrés qui avaient reçu les restes des apôtres, des papes et des martyrs, pour ces cryptes dont le seul aspect pénétrait autrefois d'une sainte terreur la grande âme de saint Jérôme, et sur les murs desquelles un pèlerin écrivait ces mots qu'on y peut lire encore : « C'est  
 « ici la Jérusalem céleste, la cité des martyrs de Dieu ! »

L'histoire de l'abandon des catacombes clôt, dans la *Rome souter-*

<sup>1</sup> *Historia translationis beatorum Christi martyrum Marcellini et Petri*, ch. I et VII à XI.

raîne le chapitre des notions générales, et le savant chevalier ouvre son premier livre par l'étude du cimetière de Saint-Calliste. Nul ne possède, au point de vue de l'archéologie, une importance égale, nul n'a ses larges proportions, sa renommée, n'a présenté de si nobles souvenirs. Ce fut là que, durant le troisième siècle, furent ensevelis les souverains pontifes dont les prédécesseurs avaient été déposés dans les cryptes vaticanes. A défaut des monuments, aujourd'hui enfouis ou disparus, que recélaient ces hypogées, la catacombe de Calliste occupe de droit le premier rang.

L'un des points les plus remarquables dans l'œuvre du chevalier de Rossi, sera d'avoir indiqué la vraie place de cette catacombe, que l'on avait cherchée dans vingt lieux différents, sur la voie Appienne et l'Ardéatine, et que Bosio lui-même avait été inhabile à reconnaître.

Pour la voie Appienne, cependant, la seule qui pût être en question, les témoignages antiques mentionnaient nettement trois cimetières distincts : celui de Calliste, celui de Prétextat et celui qu'on nommait autrefois *les Catacombes*. Le résultat des fouilles devait corroborer l'autorité de ces documents, et démontrer toute leur exactitude. Nous en trouvons une preuve évidente dans l'importante découverte, faite d'après leurs indications, de la célèbre crypte des papes du troisième siècle.

L'un des itinéraires de pèlerins dont j'ai parlé plus haut fait connaître qu'à Saint-Calliste les sépultures de saint Corneille et de saint Eusèbe, distinctes entre elles, sont isolées de celles des autres papes; que, près de l'entrée sont les cryptes de saint Sixte et de sainte Cécile<sup>1</sup>. Avec saint Sixte, disent deux autres de ces textes, on trouve les tombes des papes Anténor, Fabien, Miltiade, Pontien, Étienne, Eutychien, Lucius, et ensuite celle de sainte Cécile.

Dirigées avec la sagacité qui distingue le savant romain, les fouilles ont confirmé ces données et montré dès lors la vraie place du cimetière de Saint-Calliste.

On a d'abord rencontré, isolés, comme l'annonçaient nos textes, les tombeaux des deux papes saint Eusèbe, saint Corneille, avec leurs inscriptions funéraires; puis vint le tour de la crypte de saint Sixte. Les parois de son entrée éblouaient d'innombrables signatures de pèlerins, des prières, des acclamations inspirées par la majesté du lieu. « Souvenez-vous d'Elaphius! Souvenez-vous de Denys! Priez pour « l'heureuse navigation de Vérécondus et des siens! Saint Sixte, sou- « viens-toi de moi dans tes prières! Saint Sixte, délivre-moi.....!

<sup>1</sup> « Primus Syxtus papa et martyr, Dionysius papa et martyr, Julianus papa et martyr, Flavianus martyr, sancta Cæcilia virgo et martyr... Eusebius papa et martyr longe in antro requiescit, Cornelius papa et martyr longe in antro altero requiescit. » *Roma sotteranea*, t. I, p. 180.

« Saint Sixte..... ! » On enleva les terres, les décombres qui remplissaient la chambre sainte. Elle présentait des tombes vides et des restes de revêtement de marbre appliqués sur des fresques primitives. Il n'y avait plus là que des débris, mais suffisants pour faire reconnaître l'importance d'un pareil sanctuaire.

Des fragments d'inscriptions, rapprochés par le savant archéologue, lui donnèrent ces quatre épitaphes :

ΑΝΤΕΣΡΩΣ ΕΠΙσκοπος  
 ΦΑΒΙΑΝΟΣ ΕΠΙσκοπος  
 ΛΟΥΚΙΣ  
 ΕΥΤΥΧΙΑΝΟΣ ΕΠΙσκοπος

C'étaient les légendes funéraires de quatre papes du troisième siècle, Anténor, Fabius, Lucius et Eutychianus. Celle de saint Sixte avait disparu au milieu des dévastations dont la crypte n'offrait que trop de traces. Mais l'inutilité des petits fragments avait fait négliger par les spoliateurs une inscription brisée en plus de cent pièces et qui put être reconstituée. C'était celle que saint Damase, en réparant les tombeaux des martyrs, avait composée pour la crypte où reposaient tant de restes vénérables.

Voici ces vers qui ne nous étaient connus jusqu'alors que par des copies anciennes :

Hic congesta jacet quæris si turba piorum,  
 Corpora sanctorum retinent veneranda sepulchra,  
 Sublimes animas rapuit sibi reguia cœli.  
 Hic comites Xisti portant qui ex hoste tropæa,  
 Hic numerus procerum servat qui altaria Christi,  
 Hic positus longa vixit qui in pace sacerdos,  
 Hic confessores sancti, quos Græcia misit,  
 Hic juvenes puerique, senes castique nepotes,  
 Quis mage virgineum placuit retinere pudorem.  
 Hic, fateor, Damasus, volui mea condere membra;  
 Sed cineres metui sanctos vexare piorum.

De semblables découvertes étaient faites, à coup sûr, pour augmenter la confiance dans les guides que l'antiquaire romain avait su se choisir. Parmi les saints que les Itinéraires signalaient dans l'hypogée de Saint-Calliste, on avait déjà retrouvé saint Sixte, ou du moins sa crypte clairement désignée par trois acclamations de pèlerins; puis les papes Eusèbe, Anténor, Fabien, Lucius et Eutychianus. L'excellence du nouveau système de fouilles était donc éprouvée, et l'on ne pouvait plus que marcher en toute confiance.

La chambre sépulcrale de sainte Cécile, citée par les mêmes itinéraires, fut retrouvée et reconnue à des signes indubitables. Tels furent une fresque de l'époque byzantine, représentant une jeune sainte



et couverte de signatures de pèlerins; puis, au-dessous, un portrait offrant l'inscription : *SCS VRBANVS*, et représentant le saint qui réunit le corps de la martyre à ceux des pontifes, comme en témoignent ces mots des actes de sainte Cécile : « Tunc sanctus Urbanus, papa, corpus ejus auferens cum diaconibus, nocte sepelevit eam inter collegas suos episcopos et martyres, ubi sancti confessores sunt col-  
« locati. »

On se rappelle peut-être que parmi les saints indiqués par les Itinéraires dans la catacombe de Saint-Calliste figure saint Polycamus. Les fresques de la crypte de sainte Cécile nous le représentent avec son nom, *POLICAMVS*, inscrit au-dessus de sa tête. C'est une preuve de plus en faveur de l'exactitude de ces guides, et, puisque nous devons tant aux pèlerins, dans la reconstitution de la Rome souterraine, que l'on me permette de rapporter ici un dernier détail sur leurs pieuses visites.

Les inscriptions laissées par eux, et en grand nombre, au bas de l'escalier, à la porte de la chambre papale, deviennent rares à mesure que les galeries pénètrent plus profondément. Un seul visiteur écrivit au pied de l'escalier, puis dans d'autres parties de l'hypogée, et enfin dans la dernière chambre de la route qu'éclairaient les lucernaires. Il ne traça point seulement un nom, mais une prière pour une chrétienne dont il pleurait la mort. Dans tout le parcours des galeries ouvertes aux pèlerins, on retrouve ces mots : *SOFRONIA VIVAS (in Deo)*; *SOFRONIA IN DOMINO*; *SOFRONIA DULCIS SEMPER VIVES DEO*; *SOFRONIA VIVES (Deo)*.

Rien de plus touchant que cette prière répétée tant de fois pour une morte chérie dans le sanctuaire des martyrs de Dieu, et qui rappelle les dernières paroles de sainte Monique à ses enfants : « Par-  
« tout où vous serez, souvenez-vous de moi devant l'autel du Sei-  
« gneur. »

Dans les pages qui suivent, l'infatigable chevalier complète les données topographiques relatives au cimetière de Saint-Calliste, et, venant à parler de l'hypogée de Domitilla, il montre par un curieux détail comment les monuments païens eux-mêmes peuvent parfois servir à la reconstruction de la Rome souterraine.

J'ai rappelé que les catacombes avaient reçu un double nom : d'abord le plus souvent celui du possesseur du fonds où elles furent pratiquées; puis celui des saints les plus illustres dont elles reçurent la dépouille. Sur les terrains de Tor Marancia se trouve un hypogée auquel Bosio donna, par erreur, le nom de Saint-Calliste. M. de Rossi inclinait à reconnaître, sur ce point, la célèbre catacombe que la *Notitia regionum Urbis*, désigne par ces mots : « *Cimeterium « Domitillæ, Nerei et Achillei, ad sanctam Petronillam, via Ardea-*

« tina. » En 1817, la duchesse de Chablais fit exécuter dans ce lieu de larges fouilles, qui mirent au jour les restes d'une villa, d'une basilique, et ceux d'une catacombe. Mais les marbres chrétiens n'offrent que par exception le nom des lieux où ils furent placés, et l'on ne savait à quel personnage attribuer ces importantes possessions, lorsqu'une inscription païenne se montra, mentionnant un lieu de sépulture accordé sur ce point EX INDULGENTIA FLAVIAE DOMITILLAE. La question était donc jugée, et le marbre d'un idolâtre, en désignant ainsi la maîtresse du lieu, déterminait le nom de la catacombe qui était celle de Domitilla.

Une autre femme est souvent nommée dans le premier volume de la *Rome souterraine* ; c'est la chrétienne Lucine qui, d'après le *Liber pontificalis*, « recueillit le corps d'un pape martyr, saint Corneille, « et l'ensevelit dans ses possessions de la voie Appienne, auprès du « cimetière de Saint-Calliste. » L'étude des cryptes de Lucine et de la sépulture de Corneille occupe les dernières pages du livre de M. de Rossi.

En 1849, le savant antiquaire trouva, dans la vigne Molinari, un fragment de dalle de marbre portant en beaux caractères la fin du nom de saint Corneille : ...*CORNELIVS MARTYR*. Ce débris lui parut appartenir à l'inscription primitivement placée sur la tombe du saint. Quatre ans après, en mars 1852, on rencontra, au niveau du cimetière de Saint-Calliste, une chambre remplie de décombres tombés d'en haut, par les lucernaires, et qui, déblayée, offrit bientôt des fresques de l'époque byzantine. C'étaient des images de saints, et l'une d'elles portait la légende : *SCI CORNELII PP (Sancti Cornelii paps)*. On retrouve de plus, dans la même enceinte, les restes d'une inscription damasienne encore fixée à la paroi d'un tombeau ; puis un débris qui, rapproché du marbre dont j'ai parlé plus haut, le complétait et donnait cette épitaphe entière : *CORNELIVS MARTYR EPISCOPUS*.

Les actes de saint Corneille disent que Lucine réunit les restes de ce pontife aux martyrs Cerealis, Sallustia et à leurs vingt-un compagnons. Parmi les tombes de la crypte qui avaient gardé leurs légendes funéraires, aucune n'offrait ces noms bien importants pour constater par une preuve de plus l'identité du lieu rendu au jour. Mais monseigneur Bartolini, examinant avec soin les parois, y signala quelques mots rapidement tracés, près du sépulcre du saint, et on y lut : « *Sanctus Cerealis et Salustia cum xxi.* » L'hypogée était donc reconnu, et l'on se trouvait, sans doute possible, près de la catacombe de Saint-Calliste, dans cette crypte même où Lucine avait enseveli saint Corneille, à côté de Cerealis, de Sallustia et de leurs compagnons de martyre. Rien ne restait donc à désirer, et les détails de la découverte confirmaient complètement le système du savant romain, puis-

que une chambre pleine de décombres tombés d'en haut, décorée de peintures byzantines, offrant des restes d'inscription damasienne et des légendes tracées aux murs, présentait la sépulture d'un martyr illustre, indiquée dans ce lieu par les anciens Itinéraires.

Pour terminer ce trop long examen, je dois m'arrêter ici, en renvoyant le lecteur aux intéressantes études consacrées par M. de Rossi à l'exploration de cette crypte dévastée. On aimera à voir comment ces débris lui fournissent le moyen de démontrer l'étendue des conquêtes de la foi primitive dans les plus grandes familles de Rome. Comment la haute antiquité des peintures de l'hypogée de Lucine affirme celles des pratiques de l'Église, en présentant les clairs symboles de l'Eucharistie. On suivra avec fruit ses doctes commentaires sur les emblèmes des anciens jours, le Poisson, l'Orante, le Trident, tracés aux murs de ce cimetière; sur les quelques représentations profanes, que les fidèles consentaient à introduire dans leurs nécropoles.

Les catacombes sont désormais sa conquête légitime et son domaine.

Il le rappelle avec un juste orgueil : depuis le temps que l'on fouille les hypogées, c'est-à-dire depuis près de trois siècles, on n'avait encore, et toujours par hasard, retrouvé que trois groupes de tombes historiques : en 1619, celles d'Abdon et Sennen; en 1720, celles de Félix et Adauctus; en 1845, celle de Prote et Hyacinthe. Dans le courant de dix années, et par la puissance d'un système qui n'est plus à discuter, il a découvert les tombeaux de sainte Cécile, des papes Eusèbe, Corneille, Fabien, Lucius, Anténor, Eutychien; il ne cesse point de poursuivre des conquêtes désormais certaines.

Esprit large, méthodique et sagace, il est de ceux qui savent voir vite et juste et comptent de droit au premier rang de leurs admirateurs, ceux qui marchent avec eux dans une même voie.

Quelque long temps qu'il lui puisse être donné de la poursuivre, son œuvre, si féconde, sera toujours trop tôt interrompue, et nul n'en pourra reprendre, en entier, l'immense fardeau. Il laissera du moins après lui, et ce sera là son mérite singulier, une méthode claire et pratique, faite pour assurer, dans des mains intelligentes, la découverte entière de la Rome souterraine et revivifier les catacombes, où l'on n'avait encore marché qu'en aveugle. La foi y gagnera, autant que la science même, car, pour redire ici le mot d'un protestant illustre, dans peu d'années l'histoire primitive de l'Église, si étudiée qu'elle paraisse être, devra être reprise à nouveau et soumise à l'important contrôle des monuments antiques sortis du sol romain.

J'ai plus d'une fois, dans ces pages, rappelé la grande œuvre de restauration entreprise aux catacombes par le pape Damase, les

tombes saintes retrouvées par ses mains, la mémoire des martyrs réveillée dans les cœurs. La dédicace de la *Rome souterraine* associe à la gloire de l'ami de saint Jérôme le pape Pie IX qui, lui aussi, sait encourager l'exhumation de tant de monuments précieux pour l'histoire des dogmes catholiques<sup>1</sup>. C'est justice, en même temps que pieuse reconnaissance.

EDMOND LE BLANT.

<sup>1</sup> Non-seulement les fonds nécessaires pour l'époque des catacombes sont fournis par le Saint-Père, mais la *Roma sotterranea* a été imprimée à ses frais. Dans l'état actuel des finances pontificales, on conçoit les sacrifices qu'il a dû s'imposer. Mais le concours du monde chrétien et savant viendra en aide aux généreux efforts du pontife. Nous avons la confiance que, parmi les lecteurs du *Correspondant*, un grand nombre tiendront à honneur de s'associer à une des œuvres les plus importantes du pontificat de Pie IX, en enrichissant leur bibliothèque du magnifique volume de M. de Rossi. (*Note de la Rédaction.*)

---

# LE CARDINAL DE POLIGNAC

AMBASSADEUR

---

## I

Les diplomates jouissent d'ordinaire d'une réputation plus grande auprès de leurs contemporains que dans l'histoire. C'est à peine si leur nom survit aux questions politiques qu'ils ont traitées ; ils donnent aux souverains et aux ministres dirigeant non-seulement leurs pensées et leurs travaux, mais encore leur gloire, et se présentent à la postérité sans œuvre qui leur soit propre, sans idée à laquelle ils puissent exclusivement attacher leur nom. Rejetés en arrière, ils sont difficilement aperçus par les générations qui assistent au spectacle lointain des événements. Mais il est aussi facile qu'équitable de remettre en lumière ces obscurs soldats de la paix. Il suffit de raconter leur vie toujours un peu oubliée, de les montrer directement aux prises avec toutes les difficultés au milieu desquelles ont été discutés ces traités dont nous apprécions les avantages sans assez nous rendre compte des efforts laborieux qui les ont produits ; il suffit en un mot de les détacher du voisinage dangereux qui les efface et de les exposer en quelque sorte seuls au jugement de la postérité.

Cet acte de réparation est en même temps une étude utile, lorsque le personnage qui en est l'objet a été mêlé, comme le cardinal de Polignac, aux plus émouvants débats et aux plus importants événements de son siècle. Ce prélat, dans lequel jusqu'ici on a vu surtout le poète

cartésien qui a eu le singulier mérite de réfuter *Lucrèce* dans la langue même de l'auteur latin, a eu bien d'autres titres à l'admiration de ses contemporains, et il pourrait être considéré sous des aspects aussi variés que l'ont été son génie et ses aptitudes. S'il est intéressant, en effet, d'étudier comment l'auteur de l'*Anti-Lucrèce* a su, inspiré par une muse nécessairement austère et grave et dans une langue étrangère, parer de toutes les grâces de la poésie un sujet qui semblait les comporter fort peu et des arguments secs et abstraits sur lesquels le génie le plus poétique pouvait difficilement avoir prise, il ne le serait guère moins de voir en lui le savant numismate dont l'immense collection de médailles n'a pu être achetée que par une fortune princière<sup>1</sup> ; l'illustre archéologue qui découvrit à Rome la maison de campagne de Marius, peuplée de riches statues, et qui conçut le hardi projet de détourner le cours du Tibre pour lui arracher les antiques trésors qu'il supposait être cachés sous ses eaux ; enfin un des membres les plus érudits de l'Académie des sciences, qui, après avoir dirigé les expériences indiquées par Newton sur les prismes et les couleurs, en fit l'objet d'un mémoire qui étonna l'Académie tout entière et Newton lui-même.

Mais sa carrière politique, dont je veux m'occuper aujourd'hui, me semble particulièrement digne d'un examen sérieux et approfondi. Prince de l'Église, il a exercé sur l'élection de quatre papes une influence profitable aux intérêts de son gouvernement, et il a été chargé de la mission délicate de rapprocher le clergé gallican de la cour de Rome. Ambassadeur de Louis XIV auprès de Sobieski, il a assisté à la fin du règne de ce grand homme, dont il a recueilli les derniers soupirs, et il est demeuré en Pologne exposé à des dangers réels, entouré d'obstacles considérables, pendant un de ces interrègnes agités et désastreux qui précipitaient de plus en plus un peuple infortuné vers sa ruine. Représentant du roi vaincu, à Gertruydenberg et à Utrecht, il a su parler comme si nos armées avaient été victorieuses à des ennemis que la victoire rendait arrogants, et il a maintenu très-haut l'honneur et la dignité de son pays.

Melchior de Polignac fut le second<sup>2</sup> fils de Louis Armand, vicomte de Polignac, marquis de Chalençon, et de Jacqueline de Beauvoir du Roure, sa troisième femme. La famille du cardinal remonte à une très-haute antiquité. Elle tire son nom de l'ancien château de Poli-

<sup>1</sup> Le roi de Prusse, Frédéric le Grand, fit acheter par son ambassadeur la collection de médailles du cardinal de Polignac.

<sup>2</sup> Le père Charlevoix (*Mémoires de Trévoux*, juin 1742, p. 1054) dit : le troisième. Mais tous les autres biographes du cardinal l'indiquent comme étant le second fils issu du troisième mariage du vicomte Louis-Armand. Voir le dictionnaire de Maty, et celui de Moreri, t. 5, p. 1016.

gnac, situé dans le Velay, à trois quarts de lieue du Puy, dans une position admirable. Un vaste plateau, coupé à pic sur toutes ses faces, sert d'immense piédestal à la demeure seigneuriale, œuvre de l'homme, qui est bien en harmonie avec celle de la nature. Ce gigantesque rocher, avant de servir d'abri aux vicomtes de Polignac, possédait, assure-t-on, un temple consacré au culte d'Apollon<sup>1</sup>.

C'est de là que quelques auteurs voudraient faire sortir les Apollinaires<sup>2</sup>, se fondant sur une lettre de Sidoine dans laquelle il parle de cette antique demeure comme de sa maison paternelle. D'après eux, la race de Polignac dont le nom aurait pour origine le culte même d'Apollon<sup>3</sup> descendrait d'une ancienne famille patricienne ayant donné des sénateurs à Rome. L'un de ses membres, préfet des Gaules, s'y serait établi et aurait eu un fils qui, converti au christianisme, aurait été la souche de la maison de Polignac.

Quoi qu'il en soit de cette opinion qui ne repose que sur des conjectures ingénieuses<sup>4</sup>, il est incontestable que, dès 918, un Polignac se qualifia du nom de vicomte<sup>5</sup>, et qu'au milieu du onzième siècle Armand I<sup>er</sup> était déjà puissant puisqu'il put soutenir une longue guerre contre Pierre de Mercœur, évêque du Puy. Dès cette époque, les vicomtes de Polignac avaient le droit de battre monnaie à leur coin, d'accorder la grâce des criminels, d'imposer des tailles dans leurs terres et de déclarer la guerre. On les appelait déjà *les rois des montagnes*, et lorsque, en 1553, François I<sup>er</sup>, se trouvant au château de Polignac, entendit parler de ce titre et des privilèges dont jouissait le seigneur son hôte, il put dire qu'il n'en était point surpris après la magnificence toute royale avec laquelle il avait été reçu, lui et toute sa cour.

<sup>1</sup> Ce fait, consigné dans les histoires les plus anciennes de l'Auvergne, semble attesté par des inscriptions recueillies par Gruter et par les débris qui subsistent encore à côté de la vieille tour seigneuriale. On y voit en effet un masque d'Apollon que l'empereur Claude serait lui-même venu consulter. (Voir le *Corpus inscriptionum*, de Jean Gruter.) Une excavation taillée dans le rocher aurait-elle, caché dans ses larges flancs les prêtres du dieu. Sur l'ouverture plus étroite de cette excavation, le masque adapté aurait donné issue aux oracles par la bouche béante qu'il présente.

<sup>2</sup> Cette opinion est relatée dans une étude consacrée par Ampère à Sidoine Apollinaire (Tome XVIII de la *Revue des Deux Mondes*, 1839.)

<sup>3</sup> Pod, omniacus; — pod, podium : éminence, hauteur. — omniacus pour ominiacus d'omen, présage — (Opinion de Faujas-de-Saint-Fond.)

<sup>4</sup> M. Francisque Mandet ne partage pas cette opinion. Il la combat énergiquement dans son *Histoire du Velay*.

<sup>5</sup> Le titre de comte était porté par le duc d'Aquitaine, comte d'Auvergne et du Velay.

Le personnage le plus célèbre que la puissante famille de Polignac ait produit ne devait participer à aucun de ces privilèges. Né le second, Melchior était destiné à l'Église. A cette époque, en effet, les enfants des grandes maisons avaient d'avance leur place marquée dans la société. L'aîné, à qui seul revenaient la fortune, l'autorité, les alliances illustres, était chargé de représenter la famille et de la continuer; et les cadets, dans l'intérêt de sa splendeur, étaient en général condamnés à une éternelle stérilité..

Voué par sa naissance à la carrière ecclésiastique, Melchior y fut disposé de bonne heure par l'abbé de Montbourg, son oncle paternel<sup>1</sup>. Après avoir fait, au Puy et à Paris, d'excellentes études dans le séminaire des jésuites, où se trouvait alors la plus illustre jeunesse du royaume, Polignac passa au collège d'Harcourt, puis il entra en Sorbonne, où il acheva l'étude de la théologie. C'est là qu'il donna une première preuve de l'étonnante souplesse de son esprit.

Aristote régnait encore dans les écoles. Polignac l'étudia par déférence pour ses maîtres, mais il se livra en même temps à la lecture de Descartes. Les deux philosophies contraires marchaient ainsi de front dans les études du jeune abbé, et, après avoir fait l'admiration des zélés péripatéticiens qui se réjouissaient de trouver en lui un utile défenseur de leurs chères doctrines menacées, il se complaisait à réfuter et à renverser le soir ce qu'il avait laborieusement démontré et édifié dans la journée. A la fin du cours, il soutint tout d'abord, par une argumentation irrésistible et avec une éloquence entraînante, les théories d'Aristote; puis, deux jours après, passant tout armé à l'autre camp, il se fit le fervent apologiste de la méthode cartésienne. Il déploya dans les deux séances un si égal talent que ses professeurs sortirent émerveillés de la première, et que, dans la seconde, il réunissait tous les suffrages des adeptes déjà nombreux de la doctrine nouvelle. C'était se signaler avec éclat à l'attention de ses protecteurs, et son nom, le seul bien qu'il eût apporté de sa province, lui en assurait un grand nombre qu'augmentaient encore son exquise distinction et ses élégantes manières.

Melchior de Polignac était grand et bien fait. Il avait un port noble

<sup>1</sup> C'est lui qui est enterré dans l'église de Lavoute-sur Loire (Haute-Loire), près du château, qui appartient encore à la famille de Polignac, et non le cardinal comme on le croit généralement. La similitude des nom et prénom (l'abbé de Montbourg était le parrain du cardinal) est la cause de cette opinion que l'on ne peut maintenir si l'on examine les dates inscrites sur le tombeau. Le décès y est indiqué comme étant de 1699, c'est-à-dire quarante-deux ans avant l'époque de la mort du cardinal. Celui-ci est d'ailleurs enterré à l'église Saint-Sulpice. (*Gallia christiana*, t. X, p. 1289.)



et une démarche qui était grave sans être hautaine. Son visage était d'une beauté remarquable. Ses yeux vifs et perçants auraient donné à sa physionomie un peu de dureté, si la grâce de son sourire n'était venu en adoucir l'expression. A l'air de grand seigneur qu'il avait reçu de sa naissance, l'Église avait ajouté la douceur et l'onction du prêtre. Il était né pour charmer et pour toucher plus encore que pour convaincre<sup>1</sup>. Tout l'y aidait : un esprit élevé et délicat, une bonté aimable, le débit le plus heureux, une voix douce et insinuante, des expressions qui lui étaient particulières. Son éloquence était de celles qui vont au cœur. Aussi, pendant toute sa vie, réussit-il à plaire, depuis le temps du collège, où sa supériorité ne choqua jamais ses condisciples, jusqu'au moment où il sut se concilier l'affection des souverains qui l'envoyaient en ambassade comme de tous ceux auprès desquels il était accrédité, et où il réunit les suffrages des peuples les plus opposés par leurs mœurs et par leur caractère. Son maintien et la noblesse écrite sur toute sa personne inspiraient du respect, mais ses paroles marquaient tant de bonté qu'on était toujours à l'aise avec lui. Fait pour donner le ton, il paraissait, en le donnant, le prendre des autres, et son génie qui le rendait propre à parler de toutes choses, à tout entamer sinon à tout approfondir, pouvait s'élever, s'abaisser, s'étendre, se rétrécir au gré des personnes qui l'approchaient. Son savoir se répandait sur tous les sujets ; « il avait l'écorce de tous les arts et de tous les métiers<sup>2</sup>, » et, loin de se laisser aller au désir naturel de faire parade de l'universalité de ses connaissances, il ne s'en servait que pour charmer, et il aimait mieux attirer doucement à son opinion que l'imposer. Mais il ne poussait pas cette agréable qualité au point où elle aurait été un défaut, et l'envie de plaire ne lui a jamais enlevé la prudence. S'il parlait assez volontiers, il ne lui échappait rien de ce qu'il ne voulait pas dire, et il savait demeurer impénétrable tout en ne le paraissant pas.

Saint-Simon, presque toujours exact dans ses récits, mais souvent partial dans ses appréciations, insinue que les convictions religieuses de l'auteur de l'*Anti-Lucrèce* étaient peu profondes. Sans prétendre signaler chez le séduisant prélat la rigide austérité des Noailles et des Fénelon, il convient, avant d'accepter ce jugement, de se souvenir que Polignac, faisant partie de la cour de la duchesse du Maine, s'était nécessairement aliéné le duc vindicatif. Au surplus, il ne négligeait rien et se servait de tout pour marcher vers le but qu'il s'é-

<sup>1</sup> Madame de Sévigné a dit du cardinal : « C'est un des hommes du monde dont « l'esprit me paroît le plus agréable; il sait tout, il parle de tout, il a toute la dou- « ceur, la vivacité, la complaisance qu'on peut désirer dans le commerce. » Lettre à Coulanges du 18 mars 1690.

<sup>2</sup> *Mémoires de Saint-Simon*, t. VIII, p. 241. Édition Delloye.

taut fixé ; mais, lorsqu'il l'avait atteint, il n'abandonnait pas ceux qui lui avaient été utiles, prouvant ainsi que sa séduisante bonté était plutôt un trait de caractère qu'une habileté calculée.

Son respect et son dévouement pour Louis XIV étaient profonds. Sans jamais s'humilier devant lui, il a toujours cherché à lui plaire, mais on ne pouvait servir qu'à ce prix le monarque impérieux, et si d'ailleurs Polignac a d'ordinaire suivi fidèlement les idées de son maître, il lui a quelquefois communiqué et fait accepter les siennes propres. Il a compris la situation délicate où le mettait son extrême jeunesse : il a étudié ceux avec lesquels il allait être en contact et que son rapide coup d'œil lui a fait bien vite connaître. Aussi quand, à un âge consacré d'ordinaire au plaisir, on est venu l'enlever à la vie de Paris et l'emmenner en ambassade, il s'est trouvé tout prêt à entrer dans une carrière qui semble exiger l'expérience d'un âge avancé. L'abbé de Polignac avait vingt-huit ans lorsque le cardinal de Bouillon, qui avait apprécié sa précoce maturité, le conduisit à Rome où l'appelaient le conclave réuni par la mort d'Innocent XI.

## II

Les relations de Louis XIV avec la cour de Rome étaient alors très-tendues. Entre les deux partis, le parti français et le parti autrichien, qui composaient le monde catholique, la cour de Rome avait naturellement penché pour celui que la communauté d'intérêts unissait à elle et qui, par l'étendue de ses forces, pouvait lui être l'appui le plus ferme contre les dissidents religieux. D'ailleurs, tandis qu'elle trouvait dans la péninsule espagnole la foi la moins raisonneuse et la docilité la plus complète, en France il éclatait d'alarmantes querelles théologiques que n'avait pu prévoir, malgré son extrême prudence et la précision de ses actes, le concile de Trente. Le sentiment de la nationalité française opposait au Saint-Siège les principes d'indépendance sur lesquels allait se fonder l'Église gallicane.

Mais les préférences de la cour de Rome étaient peut-être trop prononcées. D'un côté, le refus de reconnaître le Portugal qui s'était séparé d'avec l'Espagne et de donner l'institution canonique à ses évêques, la haute influence exercée par le parti hispano-autrichien dans l'élection des papes et leur dévouement au parti qui les avait élevés sur le Saint-Siège ; de l'autre, l'alliance de Mazarin avec Cromwell, l'accueil de plus en plus systématiquement hostile fait aux

plaintes sans cesse renaissantes du nonce, avaient causé entre la cour de Rome et la cour de France un refroidissement, indice certain d'une rupture prochaine. Cette rupture, qui avait été sur le point d'éclater sous Alexandre VII, et qu'avait retardée la soumission de ce pape, fut amenée par la conduite de ses successeurs, Clément IX et Clément X, qui entraînés, l'un par son entourage, l'autre par ses antipathies personnelles, continuèrent à embrasser le parti espagnol. De son côté, Louis XIV la rendit inévitable. Il confisqua de sa propre autorité des biens ecclésiastiques, greva les bénéfices de l'Église de pensions militaires, étendit à la France entière le droit que le roi n'avait possédé jusque-là que dans quelques provinces sur les revenus des évêchés vacants<sup>1</sup>, et, se fondant sur un édit de saint Louis, tombé en désuétude, il plaça sous la surveillance la plus sévère les envois d'argent faits à la cour de Rome. Mais, à la mort de Clément X, on vit monter sur le trône pontifical un pape dans lequel Louis XIV devait rencontrer une résistance aussi habile qu'opiniâtre.

Benôit Odescalchi qui, sous le nom d'Innocent XI, rappela les temps les plus glorieux de la papauté, fut aussi grand politique que sévère réformateur. Dans la lutte qu'il soutint contre Louis XIV, il suppléa par ses alliances à l'insuffisance des moyens dont il disposait. Les armes spirituelles qui avaient été d'un si puissant secours à ses prédécesseurs se trouvant émoussées par l'abus qu'ils en avaient fait, il appela à son aide toute l'habileté temporelle, et le chef de l'Église n'hésita pas à se liguier contre son adversaire, même avec les États protestants. Ayant à la fois la prudence qui conseille les réformes et la fermeté indispensable pour les faire accepter, il mit la même énergie à déraciner les abus de l'intérieur qu'à soutenir à l'étranger les privilèges contestés du Saint-Siège. Il renonça au népotisme, cette plaie de tout État dans lequel le pouvoir n'appartient pas à la même famille, bannit de Rome les usuriers, renvoya tous les évêques dans leurs diocèses, rétablit la discipline et évita au gouvernement papal par de sages économies une banqueroute menaçante. Austère dans ses mœurs, inébranlable dans ses principes, inflexible dans ses résolutions, actif et ardent dans la lutte, fécond en ressources, ce grand pape aurait été digne de vivre quatre siècles plutôt entre Grégoire VII et Boniface VIII. Il sut résister avec une vigueur inébranlable au plus puissant des rois, et il soutint toujours contre les grands les intérêts du peuple, des rangs duquel l'élection l'avait fait sortir<sup>2</sup>.

Apprenant que les évêques d'Alet et de Pamiers, qui seuls avaient

<sup>1</sup> C'est ce droit qu'on nommait *Régale*.

<sup>2</sup> Benôit Odescalchi appartenait à une famille de commerçants, originaire de Lombardie.

protesté contre l'extension de la régale, étaient déposés de leur siège et se trouvaient réduits à vivre d'aumônes, Innocent XI se déclara leur défenseur, et il ne craignit pas de les aider de ses secours et de les encourager dans leur opposition par les brefs les plus énergiques.

Mais résister à Louis XIV était alors lutter contre l'épiscopat français presque tout entier. Dans sa fougue véhémente, Innocent XI ne le ménagea pas assez. En comprenant l'épiscopat ainsi que le parlement dans ses plaintes et dans ses condamnations, il donna occasion de se produire aux sentiments d'indépendance qui depuis longtemps agitaient le clergé français. Entraînée par Colbert<sup>1</sup>, Letellier et le père Lachaise, présidée par Bossuet, l'Église de France publia, le 19 mars 1682, les quatre fameux articles dont le premier établit la distinction complète du pouvoir temporel d'avec le pouvoir spirituel; le second, la supériorité d'un concile sur le pape; le troisième, l'inviolabilité des libertés gallicanes, et dont le quatrième, attaquant de front l'autorité spirituelle, nie l'infailibilité du pape quand il n'a pas l'assentiment de l'Église.

Aussitôt Innocent XI « improve, annule et casse<sup>2</sup> » cette déclaration, refuse l'institution canonique aux ecclésiastiques proposés par le souverain, abolit solennellement le droit d'asile<sup>3</sup> accordé aux ambassadeurs, et, comme l'envoyé français<sup>4</sup> entrant à Rome y veut soutenir avec une escorte redoutable ce droit que, seul de tous les autres représentants, il prétend conserver<sup>5</sup>, le pape prononce les censures contre lui et fait mettre en interdit l'église dans laquelle l'ambassadeur de Louis XIV a assisté à l'office divin.

Le roi répond à cet acte en convoquant un concile général, en faisant occuper Avignon, en emprisonnant le légat de cette ville et en manifestant l'intention de créer patriarche de France M. de Harlay, archevêque de Paris. C'était le schisme. Telle était donc la situation : trente-cinq évêques français sans institution canonique, le roi occupant une province papale, et, des deux ambassadeurs de la France et du Saint-Siège, l'un excommunié, l'autre retenu en prison.

<sup>1</sup> Voir les *Nouveaux opuscules* de l'abbé Fleury. Paris, 1807.

<sup>2</sup> Bref du 11 avril 1682.

<sup>3</sup> C'est le droit de franchise contre lequel les papes Jules III, Pie IV, Grégoire XIII et Sixte V avaient déjà rendu plusieurs décrets. Il ne se bornait point, à Rome, au simple privilège d'asile dans le palais d'un ambassadeur, mais il s'étendait encore aux maisons adjacentes et presque à tout un quartier, de sorte que tous ceux qui étaient poursuivis par la justice y étaient dérobés à son action et y trouvaient l'impunité.

<sup>4</sup> Le marquis de Lavardin.

<sup>5</sup> On cita l'exemple des autres souverains à Louis XIV qui répondit : « Je ne suis pas accoutumé à me régler sur la conduite d'autrui; Dieu m'a établi pour donner l'exemple aux autres, non pour le recevoir. »

Dans ces circonstances difficiles, que fait Innocent XI ? Il oppose une inflexible obstination que rien ne peut briser. Loin de reculer d'un seul pas, il marche en avant et il réussit à améliorer une situation qui paraît désespérée. Ne parvenant pas à susciter des ennemis à Louis XIV parmi les prélats français, il en cherche autour de la France. Ne trouvant pas d'alliés dans ses fils spirituels, il sort du sein de l'Église et s'adresse aux dissidents. Ne pouvant pas, dans sa résistance opiniâtre contre le plus puissant monarque de la chrétienté, s'appuyer sur son autorité apostolique, il se sert de l'opposition générale soulevée par les audacieuses entreprises de Louis XIV contre la liberté de l'Europe. Il ne se contente pas de fournir des subsides à l'Autriche dans sa guerre contre les Turcs, il voit dans l'Église réformée un prince, Guillaume d'Orange, qui aspire au trône d'Angleterre, et il entre en relations avec lui. Bien plus, lorsque le siège archiepiscopal de Cologne devient vacant, il refuse l'investiture canonique à l'élu du chapitre, parce qu'il est le candidat de la France, et, en asseyant sur ce siège Clément de Bavière, son rival, il force Louis XIV à envahir l'Allemagne, et à provoquer par cet acte une coalition européenne qui lui sera désastreuse. On vit alors le pape Innocent XI désapprouver les relations étroites qui existaient entre Louis XIV et Jacques II, roi catholique, pour soutenir au moins de ses vœux un prétendant qui ne l'était pas<sup>1</sup>, et le chef de l'Église entrer contre la France dans une coalition qui reposait sur des forces et obéissait à des impulsions protestantes<sup>2</sup>. Par cette politique habile, Innocent XI essaya de combattre les projets et de contre-balancer l'influence menaçante d'un monarque ambitieux, et il espéra défendre et faire définitivement prévaloir les droits du Saint-Siège.

Mais il ne lui fut pas donné de voir ce triomphe. La mort vint l'enlever le 12 août 1689, et ouvrir le conclave pour lequel le cardinal de Bouillon et l'abbé de Polignac avaient quitté la France.

La conduite du prélat et de son jeune assesseur était toute indiquée : exercer une influence française dans l'élection, chercher à contre-balancer le parti espagnol en en détachant quelques cardinaux italiens, et fixer le choix sur un homme pacifique et disposé à la réconciliation. Louis XIV la désirait en effet. Ce prince avait été entraîné dans sa lutte contre le pape plus loin que ne l'auraient exigé ses inté-

<sup>1</sup> Mémoires du comte Dohna : p. 78. Lettre du nonce apostolique. *Histoire de la Révolution de 1688*, t. 2.

<sup>2</sup> Louis XIV venait alors de signer la révocation de l'édit de Nantes. Innocent XI blâma très-nettement cet acte. « Nous ne voulons pas, écrivit-il au roi, de conversion exécutée par des apôtres armés. Jésus-Christ ne s'est pas servi de cette méthode : il faut conduire les hommes dans le temple et non pas les y traîner. » *Vassier, Relation de Francia*, 1689.

rêts et qu'il ne l'aurait voulu lui-même. La résistance hautaine d'Innocent XI lui avait fait dépasser le but, et son amour-propre, bien plus que sa véritable politique, avait inspiré sa conduite. D'un autre côté, il surveillait avec soin la succession d'Espagne, but patiemment poursuivi depuis le commencement de son règne, et, prêt à chaque instant à frapper un grand coup, il tenait à ménager les puissances. Aussi le premier ambassadeur<sup>1</sup> qui parait à Rome, après la mort d'Innocent XI, renonce-t-il au droit d'asile. En même temps le comtat d'Avignon est rendu à Alexandre VIII. Par ces deux actes, dont il ne faudrait pourtant pas exagérer l'importance, puisque l'un était la restitution d'une province papale, et l'autre consacrait l'abandon d'un privilège exorbitant, auquel avaient déjà renoncé les autres souverains, Louis XIV espérait engager le nouveau pape à reconnaître l'extension de la régale en France, ainsi que les déclarations de 1682.

« C'est pour l'amener à ces concessions qu'il ordonna à l'abbé de Polignac de demeurer à Rome. Dans le rôle secondaire joué dans le conclave auprès du cardinal de Bouillon, le jeune abbé s'était en effet attiré à un tel degré l'estime et l'affection des prélats romains, que ceux-ci l'avaient distingué; et que l'ambassadeur de France pria Louis XIV de le laisser à Rome « comme étant le seul capable, disait-il, de séduire le nouveau pape et de le pousser à *corriger la malice du précédent pontificat*. »

Aucun choix ne pouvait être plus heureux. Le caractère et l'esprit de Polignac devaient en effet être goûtés par un pontife doux, affable, aux manières engageantes et gracieuses, sachant beaucoup et causant avec une merveilleuse facilité. L'aimable vieillard<sup>2</sup> se retrouvait en quelque sorte avec bien de ses qualités dans le jeune abbé qu'il qualifiait de *seducteur* et dont il disait : « Il ne me contredit jamais, il « paraît toujours de mon avis, et je ne sais comment pour l'ordinaire « il m'entraîne dans le sien. » Mais, sans avoir la rigidité inflexible de son prédécesseur, Alexandre VIII devait persister dans les principes d'Innocent XI. Il considérait les déclarations de 1682 comme un des plus grands coups, qui eût jamais été dirigé contre la papauté; il s'y reportait sans cesse, le cœur plein d'amertume, et se reprochait, en versant des larmes et en soupirant, de tarder à les condamner à son tour. Le 4 août 1690, ne pouvant différer plus longtemps la manifestation de son opinion sur un si grave sujet, il rédige une bulle qui maintient de la manière la plus formelle la suppression prononcée par son prédécesseur. Mais l'abbé de Polignac accourt auprès du pon-

<sup>1</sup> Le duc de Chaulnes.

<sup>2</sup> Alexandre VIII, né en 1610, avait été élu à l'âge de 79 ans.

tife; il lui expose la situation de la France; il lui annonce les conséquences si fatales à la religion qu'aura une nouvelle rupture et il obtient que la publication de la bulle soit retardée.

Alexandre VIII ne devait pas occuper longtemps le trône pontifical<sup>1</sup>. Agé de quatre-vingt-un ans, infirme, malade et se voyant sur le lit de mort, il dicte pour Louis XIV la lettre la plus touchante. Il le supplie « de considérer qu'il ne peut pas condamner ce qu'Innocent n'a fait » qu'en bonne conscience et conformément au devoir de sa charge. » L'abbé de Polignac porta cette lettre au roi, et c'est après l'entretien dans lequel il en commenta les termes et ajouta son éloquence à celle du pape, qu'il mérita que Louis XIV dit de lui : « Je viens de causer » avec un homme, et un jeune homme, qui m'a toujours contreditsans » que j'aie pu me fâcher un seul moment. »

La mort prévue d'Alexandre VIII arrêta ces négociations dont le succès allait dépendre du choix de son successeur. L'abbé de Polignac se hâta de retourner à Rome pour entrer de nouveau dans le conclave comme assesseur du cardinal de Bouillon. La lutte y fut longue et vive entre le parti français et le parti espagnol. Pendant cinq mois, les prélats italiens hésitèrent et subirent tour à tour des influences contraires. Enfin, après bien des intrigues et les débats les plus animés, le parti français l'emporta. Le 12 juillet 1691, la majorité des voix du conclave se réunit sur Antonio Pignatelli (Innocent XII) dans lequel Louis XIV trouva contre l'empereur d'Allemagne un allié dévoué, et qui devait faire abandonner pour longtemps la politique anti-française suivie par la cour de Rome depuis Urbain VIII. Mais ce résultat, d'autant plus précieux pour Louis XIV qu'une partie de l'Europe était alors soulevée contre lui, ne fut obtenu que lorsque les questions pendantes entre les deux cours eurent été résolues. Louis XIV renonça solennellement au droit d'asile, les prélats français se soumirent et le roi annonça lui-même<sup>2</sup> au pape « qu'il venait de donner » les ordres nécessaires afin que son édit relatif à la déclaration du « clergé ne fût pas observé. » L'Église l'emporta encore parce qu'elle avait su attendre le moment propice, se servir du temps sans le devancer, et qu'un de ses papes, ne cédant point devant le monarque français, avait opposé à ses menaces comme à ses attaques la plus tranquille et la plus inébranlable obstination.

L'abbé de Polignac, qui n'avait pas été étranger à la nomination d'Innocent XII, et qui était parvenu à faire comprendre dans le conclave la nécessité d'une réconciliation entre les deux gouvernements, rentra en France, évita la cour et s'enferma dans le séminaire des

<sup>1</sup> Il ne régna que quinze mois et vingt-six jours.

<sup>2</sup> Lettre du 14 septembre 1693.

Bons-Enfants. C'est là que pendant trois années il compléta ses études, se livra, sur les temps passés, aux recherches les plus approfondies, et demanda à l'histoire le secret de la diplomatie.

Mais Louis XIV, qui avait distingué le véritable mérite de Polignac et qui avait remarqué la netteté et la pénétration de son esprit, le nomma son ambassadeur extraordinaire à Varsovie.

L'Église formait alors de grands politiques. Aux facultés naturelles qu'elle savait diriger et tour à tour contenir et développer, elle ajoutait la force que donne l'éminence du rang et les ménagements qu'il impose. C'est élevé dans cette grande école, d'où étaient sortis les deux plus illustres ministres qu'ait eus la France, que Polignac entra d'une manière plus directe dans la carrière diplomatique, chargé d'une des missions les plus difficiles qui aient jamais été confiées à un ambassadeur.

### III

Plaire à une nation qui n'avait alors ni nos mœurs ni nos habitudes, empêcher chacun des fils d'un héros qui avait été un des plus grands rois de la Pologne d'être élu pour remplacer son père, contre-balancer l'influence d'un souverain voisin dont l'armée menaçante occupait les frontières du royaume, imposer à un peuple chatouilleux et ombrageux, un prince étranger, presque inconnu, peu désireux de la couronne, et parvenir à le faire nommer roi, telle fut la mission extraordinaire confiée à l'abbé de Polignac. J'essaierai de montrer qu'il fut toujours à la hauteur des difficultés inouïes qu'elle présenta, qu'isolé, sans appui, mais éloquent, adroit, résolu, il l'emporta au milieu de l'anarchie sur un peuple marchant sans règle et sans direction, et que, si quatre ans de luttes, d'artifices, d'éloquence, d'intrigues, de courage, ont abouti à un résultat négatif pour le prince de Conti, il est juste d'en attribuer la cause non au négociateur qui a pu saisir la couronne et l'offrir au prince, mais bien à celui-ci dont l'extrême réserve, les perpétuels délais, les désolantes lenteurs et l'indifférence non dissimulée ont paralysé l'action de son zèle et habile représentant.

Le 2 juillet 1693, l'abbé de Polignac quitte la France. Dès ce moment, le but qui lui a été indiqué par Louis XIV est devant ses yeux, et, dès les premiers jours de son ambassade, il le poursuit avec une vigueur qui fait déjà présager le succès. A Copenhague, il fixe, avec



Bonrepos, notre ambassadeur, les bases d'une alliance de cette cour avec celles de France et de Pologne, alliance qui menaçait tout autant l'électeur de Brandebourg que l'Angleterre et la Hollande. A Dantzic, il termine très-heureusement un différend qui s'était élevé entre les armateurs français et les commerçants anglais, et il donne, de la part de Louis XIV, une distinction enviée à l'abbé d'Oliva, courtisan adroit et insinuant, auquel ses connaissances littéraires et son habileté ont assuré à Varsovie une haute influence qui appartiendra désormais au parti français<sup>1</sup>. A Holowick, il gagne l'affection, qui lui sera plus tard très-précieuse, du primat de Pologne appelé à présider aux élections, du cardinal Radziéjowski dont l'éducation a été dirigée par une reine française, Marie de Gonzague; qui, comme Polignac, a étudié au collège d'Harcourt et dans la mémoire reconnaissante duquel le souvenir de la France est demeuré cher et vivace. Enfin, le 29 juillet, il fait son entrée à Varsovie.

Jean Sobieski y régnait encore, mais il n'était plus que le débris de lui-même. Ce héros, admirablement doué de la nature et dont l'illustre famille avait puissamment contribué à l'exercice de ses mâles vertus, auquel ses ancêtres avaient légué les plus glorieux exemples, et qui avait trouvé chez sa mère même les sentiments d'une Spartiate, avait de bonne heure ouvert son âme aux influences les plus patriotiques, et, dès son jeune âge, il avait voué aux ennemis de son pays une de ces haines vigoureuses qui lorsqu'elles animent un génie puissant, engendrent une longue suite de victoires. Aussi, quoique vivant dans le siècle qui a vu le plus de grands guerriers, c'est à lui qu'il a été donné d'accomplir les actions les plus extraordinaires. Barrière redoutable contre les Turcs, il a sauvé et la Pologne, et Vienne, et la chrétienté tout entière, et ses exploits tenaient tellement du prodige que le nom seul de Sobieski jetait l'épouvante parmi les infidèles. Porté par acclamation sur ce trône qu'il avait si noblement défendu, il a été le seul roi peut-être qui n'ait pas emprunté d'éclat au rang suprême. Isolé sur la scène, n'ayant pas de grands hommes pour appui, il a fait rejaillir sur la Pologne une gloire qui lui appartient tout entière. Mais le héros, intrépide et indomptable sur le champ de bataille, n'était plus qu'un homme dans son pays. Trop faible pour résister aux moindres désirs d'une femme qu'il idolâtrait et dont il a toujours été l'esclave; se résignant trop facilement aux vices de la constitution de la Pologne et déplorant le mal sans oser y porter remède; n'ayant ni assez de volonté pour assurer l'hérédité dans sa famille, ni assez de désintéressement pour ne pas exiger ce témoignage de reconnaissance de ses sujets ingrats; ne voulant déplaire à aucune des grandes familles

<sup>1</sup> Lettre de l'abbé de Polignac à M. de Croissy, ministre des affaires étrangères.

polonaises dont il était ou l'allié, ou l'ami, ni à une classe de laquelle il sortait ; voyant déjà s'annoncer terrible et impitoyable l'anarchie de l'interrègne ; ne pouvant plus reposer ses regards, de près ou de loin, dans l'État comme dans sa famille, que sur des rivalités, des dissensions, des misères ; infirme, embarrassé par un enbompont incommode ; malheureux comme roi, plus malheureux encore comme époux et comme père, Sobieski expiait sa gloire.

A côté de lui, Marie-Casimire Lagrange d'Arquien occupait le trône. Cette femme, que Louise de Gonzague avait amenée de France quand elle était venue épouser Wladislas Wasa, n'avait pas tardé à exercer autour d'elle par son éclatante beauté une irrésistible séduction et un empire inexprimable. Unie à Sobieski, et plus ambitieuse que lui, elle avait cherché dès ce moment par ses intrigues à lui assurer la couronne, pendant qu'il la méritait par ses victoires. Trop fière pour être éblouie par le rang suprême, l'honneur d'être la femme de Sobieski ne lui avait pas suffi ; elle avait voulu gouverner, et, tandis que son trop tendre époux séparé d'elle par de lointaines expéditions, lui écrivait du camp les lettres les plus affectueuses, insensible à la gloire de l'illustre vainqueur, étrangère aux intérêts de son pays d'adoption, elle ne considérait que les siens propres et remplissait le palais et l'État de complots, de menées, de discordes et de vénalité. Ne se contentant pas d'un rôle secondaire, elle s'était ingérée dans toutes les affaires de la république, troublant l'intérieur du roi par son inquiète mobilité, plus jalouse de la confiance de son mari que de sa tendresse, blessant l'orgueil national par des prétentions exorbitantes, et tirant vanité de sa beauté qui, chez elle, avait survécu aux années et qui lui faisait une cour d'esclaves. Mais de plus en plus emportée dans ses caprices à mesure qu'elle entrevoyait, avec la mort de Sobieski, l'abandon dans lequel elle serait laissée, elle avait mis au service de l'élection de l'un des siens toute sa fougue et son ardente passion. Accusant une préférence dangereuse pour sa réputation<sup>1</sup>, elle avait fixé son choix, délaissant l'aîné qu'elle détestait, sur le second de ses fils l'objet de ses prédilections et de ses plus profondes tendresses. Compromettant ainsi à la fois et celui-ci par ses préférences, et l'aîné par sa haine passionnée, et tous les siens par ses cabales, assombrissant l'intérieur de celui qui l'avait couronnée, et auquel elle enlevait toute sa popularité en lui faisant suivre une politique antinationale, cette femme

<sup>1</sup> Cette préférence, hautement manifestée et que rendait plus saillante la haine réelle de Marie-Casimire à l'égard du prince Jacques, avait donné une certaine consistance au bruit répandu depuis longtemps et qui faisait d'Alexandre le fils non de Sobieski, mais d'Jablonski.

devait être le fléau de sa famille après avoir été le mauvais génie de Sobieski.

Quelle était donc cette cour au milieu de laquelle pouvait dominer par ses intrigues une femme perverse? Quelles étaient ces institutions qui, le roi vivant encore, autorisaient sa famille, la Pologne et l'Europe entière à se disputer par avance son héritage?

Composée uniquement de deux classes, l'une faite pour la guerre et jouissant de l'indépendance, l'autre condamnée au travail et à la servitude, la société polonaise avait traversé les siècles sans subir aucune transformation, et elle s'était à peu près maintenue telle qu'elle avait existé dès le principe. République ayant un roi pour chef, monarchie ayant conservé les coutumes antiques des Slaves, la Pologne ne jouissait complètement ni des avantages du premier régime, ni des garanties qu'offre le second. Tandis que, dans le reste de l'Europe, s'établissait à la suite de la conquête la féodalité qui, par ses hiérarchies compliquées, joignait le trône à la glèbe et qui ne tarda pas à mettre en présence la noblesse, les communes et la royauté dans des luttes d'où sortirent l'unité monarchique et la fusion des classes, en Pologne les mœurs des plus anciennes peuplades s'étaient fidèlement conservées. Le sentiment d'une fière indépendance et de la plus rigoureuse égalité s'était perpétué parmi deux ou trois cent mille privilégiés qui, se croyant nés pour la liberté comme d'autres leur paraissaient l'être pour l'esclavage, se réservèrent, à l'exclusion de la bourgeoisie qui fut étouffée, la défense des limites de l'État et l'exercice de tous les droits politiques, entre lesquels le temps n'amena qu'une inégalité de fortune, dont les uns étaient les domestiques des autres mais non les vassaux, qui, se nommant frères, ne se reconnaissaient sujets que de la république, et dont un seul, égal à tous, avait le pouvoir de contrebalancer l'opinion générale.

C'est afin de conserver à l'ordre équestre cette indépendance et de respecter cette égalité qui étaient dans les mœurs, que s'introduisirent dans les lois la nécessité du consentement unanime, le droit de confédération et le système électif, trois principes auxquels, malgré de vives mais trop tardives remontrances, on ne se résigna jamais à renoncer, et dont l'application souvent reconnue dangereuse mais toujours respectée devait avoir des conséquences si désastreuses. De ces trois vices, le premier qui conférait à chaque gentilhomme, par le *liberum veto*, le pouvoir absolu de neutraliser, et le second qui organisait régulièrement une insurrection et légalisait pour ainsi dire les soulèvements, eussent été certainement moins dangereux, si le troisième n'eût rendu tout à coup plus fréquent l'exercice de ces droits extrêmes.

Tandis que partout ailleurs la dignité royale s'élevait de plus en plus hors de l'atteinte des sujets et qu'elle atteignait avec Louis XIV l'expression la plus haute de l'autorité monarchique, en Pologne la couronne s'offrait pour la première fois à tous. Ce n'est pas que les gentilshommes polonais eussent jamais renoncé au droit d'élection. Mais, commandés d'abord par leur Krol, ils s'étaient facilement habitués à le choisir dans une même famille qui fut pendant longtemps celle des Piast, et plus tard celle des Jagellon. Bien plus, ils recherchèrent avec soin, pour les placer sur le trône, les princes dont l'origine se rattachait, même de loin, à cette illustre famille<sup>1</sup>. Mais le dernier des Jagellon disparut à son tour, et c'est alors que le régime électif, qui avait été toujours celui de la Pologne, montra pour la première fois, après huit siècles de durée, ses dangereux défauts. Les Polonais se trouvaient en effet dans l'alternative de prendre un roi dans la nation et alors de le tenir en esclavage, de peur qu'il ne les y réduisit lui-même pour assurer l'hérédité dans sa famille, ou de choisir parmi les princes du dehors un étranger, contraint d'employer pour parvenir au trône la corruption et l'intrigue, y montant grâce aux *pacta conventa*, transactions modifiées à chaque changement de règne et limitant de plus en plus son autorité, s'y maintenant par des concessions humiliantes ou, ce qui sera pis, par l'influence des puissances voisines, et auquel les intérêts du pays seront inconnus d'abord, indifférents presque toujours.

Sobieski le premier<sup>2</sup>, sans que rien le rattachât aux grandes familles qui avaient régné jusque-là, fut tiré de la foule et appelé à être le chef de ces nombreux gentilshommes, braves, entreprenants, généreux, mais susceptibles à l'excès, hautains, turbulents, qui ne voyaient en lui que le premier d'entre eux auquel ils permettaient de régner, mais défendaient de commander ; qui se disaient fièrement *électeurs de rois mais destructeurs de tyrans*<sup>3</sup>, et qui, jaloux de leurs anciennes et chères prérogatives, entourèrent le pouvoir royal d'une barrière d'autant plus élevée que, dans l'Europe entière, il l'avait déjà franchie.

Et pourtant, malgré ces entraves, Sobieski serait peut-être parvenu à écarter les périls résultant pour la nation des défauts de son caractère. Élevé par sa gloire {au-dessus de ses compatriotes sans

<sup>1</sup> Entre autres Michel Wisniowski.

<sup>2</sup> Déjà, il est vrai, Etienne Bathori, avait été proclamé en 1575 sans qu'il fût allié aux Jagellon. Mais on lui avait imposé l'obligation *sine qua non* d'épouser Anne Jagellon, sœur de Sigismond-Auguste, quoiqu'elle fût sexagénaire et partant incapable d'avoir des enfants. (*Histoire et relations du voyage de la reine de Pologne. Marie de Gonzague*, par Jean de Bléraval. Paris, Toussaint Quinet, 1648). — Quant à Henri de Valois, élu en 1573, il appartenait à une famille régnante.

<sup>3</sup> Paroles de Zamoïski à Sigismond III.

que le sentiment de l'universelle égalité pût en être blessé, simple et bon, conciliant, disposé à des concessions, nul mieux que lui n'était plus propre à établir une nouvelle dynastie et à recommencer l'ère glorieuse des Jagellon. Mais les institutions s'y opposèrent, et la certitude que ses enfants seraient précipités après sa mort des marches du trône dans la foule des citoyens lui fit suivre une ligne de conduite qui fut fatale à sa popularité. Après avoir sauvé à Vienne de trois cent mille Turcs et Tatares Léopold I<sup>er</sup> dont il ne se fit ni un allié fidèle, ni même un ami reconnaissant, et qui, blessé dans son orgueil de devoir son salut à un souverain électif, évita de lui témoigner sa gratitude même par des paroles<sup>1</sup>, Sobieski persista dans cette alliance et, au lieu de se maintenir indépendant, neutre et par conséquent recherché et puissant entre l'Autriche, qui pouvait encore avoir besoin de lui, et la Turquie, affaiblie par son récent et éclatant échec, il entre dans la ligue chrétienne, croyant assurer à ses fils des alliés puissants qui les aideront à le remplacer sur le trône. Mais à peine a-t-il envahi la Moldavie, d'après le conseil intéressé de Léopold, que celui-ci refuse de lui envoyer les secours promis. Contraint par son grand âge de quitter le commandement de l'armée, il le cède à des généraux inhabiles qui succombent. Un de ses fils échoue dans une expédition; et c'est alors que, se voyant sans véritables alliés et menacé par de puissants ennemis, il signe, en versant des larmes sur l'avenir de sa patrie, le traité de Moscou qui devait en effet lui être si funeste. Sa popularité en fut d'autant plus compromise qu'on n'ignorait pas l'influence de jour en jour plus grande qu'exerçait sur son trop tendre époux une reine demeurée étrangère en Pologne, que son origine rattachait à la France, que ses alliances unissaient à l'Autriche, et dont les menées, les cabales et les intrigues étaient, aux yeux d'une noblesse méfiante et soupçonneuse, une menace pour ses plus précieuses prérogatives et une atteinte à la liberté de la prochaine élection.

Ce régime électif, auquel il devait le trône, fut ainsi, pour Sobieski, une des causes de ses fautes. Si le pouvoir avait été héréditaire, tranquille sur le sort de ses fils il ne leur aurait pas cherché une alliance antinationale, et le père rassuré aurait laissé agir le

<sup>1</sup> Après la défaite des Turcs, leur vainqueur et l'orgueilleux Empereur se virent dans la campagne, à peu de distance de Vienne. Léopold indécis avait demandé à ceux qui l'entouraient comment ils pensaient qu'il dût recevoir le roi, qui n'était qu'électif. « A bras ouverts, avait répondu le duc de Lorraine. » L'Empereur ne goûta point un si noble conseil, et, croyant mettre son amour-propre à couvert, il n'adressa à Sobieski que de vagues remerciements sur la délivrance de Vienne. Le mot reconnaissance ne sortit pas même de sa bouche. Sobieski lui fit sentir d'une manière piquante et spirituelle le ridicule de son procédé : « Mon frère, lui dit-il en remontant à cheval, je suis bien aise de vous avoir rendu ce petit service. »

roi ; la noblesse et le clergé appelés non à élire à chaque changement de règne, mais seulement à obéir, auraient soutenu le monarque de leur dévouement au lieu d'exiger de lui de la reconnaissance ou de le menacer de leur hostilité, et, réduits à un rôle secondaire, ils seraient entrés dans la dépendance commune. Enfin, tout sujet de division aurait disparu ; le roi n'aurait placé que dans la Pologne ses affections et ses intérêts comme la Pologne n'aurait vu les siens que dans la même famille ; la mort du souverain n'aurait pas été désirée par quelques-uns, sa maladie la cause et le point de départ d'intrigues et de cabales ; la Pologne eût été homogène et forte. Quel besoin en effet n'aurait-elle pas eu alors de l'union la plus parfaite ! Pendant que, pour éviter le pouvoir absolu d'un seul, elle perpétuait la souveraineté tumultueuse et anarchique d'un grand nombre ; pendant qu'elle empêchait, par une crainte exagérée de la tyrannie, l'ordre de pénétrer dans l'administration et la régularité dans le gouvernement ; pendant que la licence et l'anarchie s'introduisaient peu à peu sous les apparences de la liberté dont on exploitait les abus au lieu d'en régler l'usage, deux royaumes, gouvernés par une autorité absolue et d'une complète homogénéité, se formaient autour d'elle, et ce peuple aussi imprévoyant qu'infortuné paraissait insensible à leurs progrès permanents. Il ne voyait pas qu'un jour viendrait où, placé entre les deux, il ferait obstacle à leur agrandissement, et brave mais indiscipliné, chevaleresque mais mobile, brillant mais désuni, il resterait sans défense et deviendrait la proie facile de ses avides et trop puissants voisins !

Mais les choses doivent avoir leur cours, et les peuples comme les hommes se précipitent vers leur perte par une accumulation de fautes et un aveuglement qui étonnent et devraient instruire la calme et lointaine postérité. C'est en vain qu'un des derniers rois<sup>1</sup> avait supplié la noblesse « de remédier aux malheurs que ses prétendues « élections libres attiraient sur le pays et de renoncer à ses privilèges « personnels. » C'est en vain qu'il avait annoncé à la Pologne qu'elle serait dévorée par les autres nations et partagée entre le Moskovite et le Brandebourgeois<sup>2</sup>. Ces paroles prophétiques étaient restées sans

<sup>1</sup> Jean-Casimir.

<sup>2</sup> Voici les paroles prononcées par Jean-Casimir dans la diète de 1661 : « Dieu « veuille que je sois un faux prophète ; mais si vous ne vous hâtez pas de remédier « aux malheurs que vos prétendues élections, libres attirent sur le pays, si vous ne « renoncez pas à vos privilèges personnels, ce noble royaume deviendra la proie des « nations. Le Moskovite vous arrachera la Russie et la Lithuanie ; le Brandebour- « geois s'emparera de la Prusse et de Posen, et l'Autriche, plus loyale que ces deux « puissances, sera obligée de faire comme elles : elle prendra Kracovie et la petite « Pologne. » Il était impossible de mieux prévoir, et l'événement ne devait que trop réaliser cette prophétie singulièrement exacte.

effet. Des diètes toujours tumultueuses se succédaient sans apporter de remèdes aux maux existants. Le plus souvent, elles n'arrivaient pas à leur terme et étaient brusquement rompues par un membre mécontent ou vendu, sans qu'il eût été possible de rien conclure. De puissantes oppositions surgissaient contre le roi à l'égard duquel la nation était constamment méfiante. Des cabales se formaient dans lesquelles ne craignaient pas d'entrer les membres eux-mêmes de la famille royale. L'influence pernicieuse de l'étranger s'accroissait et chaque élection inclinait de plus en plus l'État vers sa ruine.

Au surplus le mal ne paraissait être qu'à la surface, et le lustre jeté sur la Pologne par les victoires de Sobieski la faisait briller encore d'un certain éclat qui trompait et les Polonais et l'Europe entière à qui leur gloire déguisait leur faiblesse.

## IV

L'abbé de Polignac ne devait point se faire illusion sur cette splendeur artificielle. Dès son arrivée, il se rend un compte exact de la situation réelle, ne s'arrête pas aux apparences et sait trouver la voie qui le conduira aux succès.

Tout d'abord il se répand et se prodigue. Son prédécesseur, le marquis de Béthune<sup>1</sup> qui avait voulu, peut-être par des moyens inavouables<sup>2</sup>, traverser le mariage du fils de Sobieski avec la princesse de Neubourg, parce que cette union l'attachait plus étroitement aux nombreux ennemis de Louis XIV<sup>3</sup>, s'était par cela même attiré une impopularité qui avait rejailli sur la France. Mais Polignac a bientôt effacé ces fâcheuses impressions, et, par des transformations successives qui sont faciles à sa nature flexible et aimable, il parvient à plaire à des gens de goûts et de caractères tout opposés<sup>4</sup>.

<sup>1</sup> Le vidame d'Esneval ne fut qu'un chargé d'affaires qui résida à Varsovie depuis le rappel du marquis de Béthune (1691), jusqu'à la nomination de l'abbé de Polignac (1692).

<sup>2</sup> On l'accusait d'avoir soudoyé une armée de quatre-vingt mille Tartares et de vingt mille Turcs qui vinrent mettre à feu et à sang le patrimoine du roi.

<sup>3</sup> Ce mariage faisait du prince de Pologne le beau-frère du roi Pierre de Portugal, de Charles II, roi d'Espagne, et de l'empereur Léopold.

<sup>4</sup> « Le sénat et la noblesse eurent bientôt pour l'abbé de Polignac de grands sentiments d'estime, » dit l'auteur anonyme d'une très-intéressante *Histoire de Frédéric-Auguste*, t. II, p. 76. Lahaye, Gosse et Prévôt, 1754.

Si son instruction étendue et le tour littéraire de son esprit le rendent précieux à un roi qui, même pendant la guerre, avait fait des auteurs latins ses chers et inséparables compagnons, les grâces de sa conversation et son spirituel enjouement le mettent en évidence dans une cour élégante et frivole. En même temps qu'il annonce à Sobieski, ennemi du cérémonial, l'intention dans laquelle il est de faire sans aucune pompe son entrée à Varsovie, au primat de Pologne qu'il sait d'un goût tout différent, il offre de la part de son maître de riches et fastueux présents, et il entretient ainsi avec le futur interroi des relations si bien commencées à Holowick. Au fils aîné de Sobieski, il rappelle que Louis XIV est son parrain ; à ses jeunes frères, dont il connaît les sympathies pour la France, il conseille un voyage à Paris. Dans les autres cours, il suffit de plaire au roi, à quelques favoris, peut-être à une favorite ; mais notre ambassadeur n'ignore pas qu'en Pologne il faut ménager jusqu'au moindre gentilhomme. Aussi il les voit, il les flatte, il les caresse. Aux plus grands, aux Jablonowski, aux Sapiéha, aux Opalinski, aux Leszczynski, il donne l'assurance que Louis XIV a pour eux une grande estime. Aux autres, il ouvre sa bourse et il offre l'amitié du représentant du souverain sur lequel l'Europe entière a les yeux fixés. A tous il donne, dans sa splendide villa de Flenson, de magnifiques fêtes, auxquelles assiste la cour, et qu'il sait rendre attrayantes par une abondance toute nationale.

Quant à la reine, dont la chambre était devenue le cabinet d'État, il est incontestable que durant trois années il a exercé sur elle l'empire le plus absolu. Quelle a été la source de cette influence extraordinaire ? Polignac a-t-il voulu imiter Mazarin ? Pensait-il comme lui « que quand on a le cœur, on a tout<sup>1</sup> ; » et a-t-il appliqué ce principe pour réussir ? La beauté de la reine, qui avait résisté aux années, le degré de son intimité avec un compatriote jeune et séduisant, le peu de circonspection apporté dans leurs entretiens longs et journaliers, l'éclat et le retentissement qu'eut plus tard leur rupture qui ne parut pas être celle de deux amis<sup>2</sup> peuvent expliquer les cris de la malignité publique, mais ne suffisent pas pour faire admettre par l'histoire une accusation qu'on ne trouve énoncée que dans les pamphlets de l'époque et contre laquelle protestent le caractère dont était revêtu l'abbé de Polignac et l'énorme disproportion de son âge avec celui de la femme de Sobieski<sup>3</sup>.

<sup>1</sup> Lettre du cardinal Mazarin à Louis XIV, du 28 août 1659.

<sup>2</sup> La reine, qui avait donné son portrait à l'abbé de Polignac, alla elle-même l'arracher de la chambre de l'ambassadeur.

<sup>3</sup> Elle avait vingt ans de plus que Polignac, c'est-à-dire à cette époque (1693), cinquante-deux ans, mais non pas soixante ans comme l'affirme M. de Salvandy dans



Quelle qu'en soit d'ailleurs la cause, cette influence existait, et Polignac sut la tourner au bénéfice de la France. Sa tactique était toute tracée : perdre la cour de Vienne dans l'esprit de la reine, se donner auprès des grands le mérite d'avoir fait abandonner une politique impopulaire et laisser le prince Jacques, fils aîné de Sobieski, partant le rival le plus sérieux du prince Conti, continuer à s'aliéner le cœur des Polonais en ne dissimulant pas ses sympathies pour l'empereur d'Allemagne.

Afin d'obtenir ces importants résultats, l'abbé Polignac entre, en les secondant, dans toutes les vues de la reine qui favorisent d'ailleurs ses projets en ce qui concerne la succession au trône. De ses trois fils, en effet, la reine déteste l'aîné dont les disgracieux défauts physiques nuisent à ses réelles qualités morales, et qui petit, laid, faible en apparence, sans extérieur comme sans grâce, repousse au lieu d'attirer à lui, et, selon l'expression du marquis de Béthune, porte l'exclusion sur son visage. Elle préfère Alexandre et Constantin, qui, nés sur les marches du trône, sont seuls appelés les fils du roi<sup>1</sup>, Alexandre surtout, beau, grand, réfléchi, observateur<sup>2</sup>, qu'elle a toujours entouré de sa plus tendre affection, et dans lequel elle aime à voir le futur successeur de Sobieski. Polignac semble partager cette préférence, mais ce sont moins encore les préférés d'une reine à laquelle il veut plaire qu'il soutient, que les rivaux d'un prince qui par son âge est le plus rapproché du trône. En même temps, l'habile ambassadeur ne néglige aucune occasion de rendre plus douloureuses à l'orgueilleuse mère les blessures que la hautaine cour de Vienne ne peut s'empêcher de faire à son amour-propre; et au procédé rigoureux de l'empereur d'Allemagne qui cherche à traverser le mariage de l'Électeur de Bavière avec la princesse de Pologne, à cause de l'infériorité nobiliaire de la maison d'Arquien<sup>3</sup>, il oppose la conduite généreuse de Louis XIV qui vient d'envoyer au père de la reine le collier du Saint-Esprit. Puis, après avoir cherché, par des arguments dont il n'ignore

son *Histoire de Sobieski*. Dans l'*Art de vérifier les dates*, vol. VIII, p. 156, on trouve en effet qu'elle est morte en 1716 âgée de soixante-quinze ans. Elle est donc née en 1641. Ce même chiffre est indiqué dans le t. XXIII, p. 175, de la *Biographie universelle*; article Lagrange d'Arquien.

<sup>1</sup> L'aîné, le prince Jacques, étant venu au monde avant que Sobieski eût été fait roi.

<sup>2</sup> « Il pense beaucoup et fait des réflexions sur tout ce qui se passe; il est moins vif qu'un jeune homme ne l'est ordinairement. » Lettre de Polignac à Louis XIV.

<sup>3</sup> L'Empereur fit dire à l'Électeur « que ce mariage ne lui était pas convenable. parce que les enfants qui naîtraient de cette union ne pourraient pas, à cause de la maison d'Arquien, être reçus chanoines dans les cathédrales d'Allemagne. » C'étaient des chapitres où l'on exigeait les preuves de la noblesse la plus ancienne et la plus épurée.

pas la faiblesse, à dissuader le prince Jacques du projet qu'il a formé d'aller à Vienne, il donne une plus grande portée à ce voyage en le faisant défendre par le roi, et la noblesse est tout à la fois reconnaissante envers l'abbé d'une intervention qu'elle croit désintéressée; et irritée contre Jacques de ce que, malgré la défense de son père, il fait une démarche qui, dit-elle hautement, lui ferme le chemin du trône.

Ces intrigues de cour n'occupent pas seules l'ambassadeur français. Sa vue perçante porte plus loin, et il ne craint pas d'entrer hardiment dans les grandes affaires qui bouleversent alors l'Europe et qui intéressent au plus haut point son pays. En ce moment, une vaste coalition dont l'empereur Léopold est le chef, se forme contre Louis XIV, et va mettre la monarchie française en péril. L'abbé de Polignac comprend que s'il peut réussir à rétablir la paix entre la Pologne et la Porte Ottomane, celle-ci, débarrassée d'un puissant ennemi, pourra reporter toutes ses forces contre l'empereur d'Allemagne, et opérer en faveur de la France une utile diversion.

Mais la tâche était rendue difficile tant par les méfiances du parti autrichien très-puissant à Varsovie que par les scrupules de Sobieski. Comment, d'un côté, l'abbé de Polignac dont toutes les démarches sont épiées et commentées, parviendra-t-il à voir, à l'insu de tous, l'ambassadeur tatar arrivé depuis peu en Pologne, et, en cas de succès, comment triomphera-t-il des hésitations d'un roi pieux et quelque peu timoré qui a juré par deux fois, entre les mains du pape Innocent XI, de n'abandonner jamais ni l'Allemagne, ni Venise, sous quelque prétexte que ce soit et quelque avantage qu'il y puisse trouver?

De tous les ambassadeurs étrangers, celui qui redoute plus encore que l'envoyé de l'Empire une paix de la Pologne avec la Turquie, est le représentant de cette cour de Rome que fait trembler le seul souvenir de la terrible invasion de 1683, et qui ne voit sa sûreté comme sa tranquillité que dans la ligue des trois puissances Allemande, Vénitienne et Polonaise contre l'infidèle<sup>1</sup>. Aussi, devinant par crainte le projet que l'habile patriotisme de Polignac lui a inspiré, le Nonce voit ce dernier et lui fait part de ses appréhensions. Polignac, que deux séjours assez prolongés à Rome ont familiarisé avec la ruse italienne, est encore plus adroit que l'adroit prélat dont non-seulement il dissipe les soupçons intelligents mais qu'il séduit au point de s'en faire un ami.

Après qu'il a ainsi détourné l'attention dangereusement éveillée

<sup>1</sup> Ce traité de guerre offensive et défensive entre l'Empereur, le roi de Pologne et les Vénitiens, avait été conclu en 1684.

de ses adversaires, l'actif ambassadeur commence aussitôt à exécuter son plan. Afin d'augmenter encore, si c'est possible, son influence sur la reine, il se crée de nouveaux titres à sa reconnaissance par un service des plus importants. Le projet de mariage entre la princesse Thérèse Sobieska et l'Électeur de Bavière avait été repris, et le seul obstacle à cette union était maintenant le paiement d'une dot de cinq cents mille livres exigé par Maximilien-Emmanuel. Sobieski ne parvenant pas à réunir cette somme a déjà renoncé à cette alliance séduisante, quand, à son insu, la reine s'engage à ce paiement, après avoir imaginé avec Polignac un envoi considérable de blés en France, qui sera assez lucratif pour qu'elle puisse tenir sa promesse. Ayant appris ensuite de Sobieski lui-même dont la confiance envers l'ambassadeur français est complète, la levée du siège de Belgrade que les Turcs viennent de forcer les Allemands d'abandonner, et, surprenant chez le roi de Pologne quelques signes non équivoques de satisfaction, il saisit avec empressement cette occasion de lui faire entendre qu'après cet échec l'Empereur se trouve hors d'état d'imposer à la Porte une paix avantageuse ; que dans tous les cas, il lui sera maintenant difficile, en supposant qu'il en ait l'intention, de ménager, dans les stipulations de cette paix, les intérêts de la Pologne. Il termine en démontrant combien il serait plus facile à la cour de Varsovie de conclure elle-même un arrangement, et, de peur d'exciter la méfiance de son ombrageux contradicteur, il lui prouve en quoi cet arrangement serait plus conforme encore aux intérêts de la Pologne qu'à ceux de la France<sup>1</sup>. Sobieski déjà ébranlé reçoit sur ces entrefaites la nouvelle de l'alliance étroite conclue entre la maison de Lorraine et l'évêque de Breslau, prince de Neubourg, grand-maître de l'ordre Teutonique et beau-frère des souverains du Portugal, de l'Espagne et de l'Allemagne. L'ambassadeur français n'a pas de peine à persuader à la reine, et par conséquent au roi, que cette alliance est faite en vue de la succession prochaine au trône de Pologne, et à leur faire entrevoir le danger réel qui en résulte pour leurs enfants. Sobieski irrité l'autorise enfin à voir l'ambassadeur tatar.

Le nouveau sultan Mustapha II, auquel Polignac va ainsi pouvoir faciliter le moyen de détourner Léopold de Louis XIV, comme un siècle et demi auparavant<sup>2</sup> Soliman II avait détourné Charles-Quint de François I<sup>er</sup>, semblait, soit par son caractère, soit par l'esprit qui avait inspiré les premiers actes de son règne, devoir se prêter à cette heu-

<sup>1</sup> « Je n'ai pas voulu lui donner sujet de croire (à Sobieski) que, dans la poursuite que je fais de la paix, j'ai plus d'attention aux intérêts de la France qu'à ceux de la Pologne. » Lettre à M. de Croissy.

<sup>2</sup> En 1544.

reuse combinaison. Moins cruel que ses prédécesseurs et n'ayant pas eu comme la plupart d'entre eux à teindre de sang le chemin du trône; religieux, appliqué et économe, il venait de déclarer qu'il voulait gouverner lui-même. Prenant en personne le commandement de ses troupes, il renonçait à cette habitude déshonorante autant que désastreuse par laquelle les sultans, se tenant relégués au fond de leur sérail, décourageaient l'armée par leur absence, qui explique les défaites des règnes précédents et qui allait être pour la Turquie une des causes de sa certaine et de plus en plus rapide décadence. Faisant naître ainsi des espérances qui ne se réaliseront pas et se signalant par une sagesse et une fermeté qui devaient sitôt faire place à la timidité et à la faiblesse, Mustapha II, qui allait bientôt tomber sous le joug dégradant de ses favoris, se montrait tout d'abord fièrement indépendant et paraissait appelé à rétablir la grandeur ottomane.

Des trois ennemis que lui assure la ligue d'Augsbourg et que maintiennent contre lui les manœuvres intéressées de la cour de Rome, il annonce l'intention de combattre vigoureusement les impériaux seuls. Quant aux Vénitiens, il ne les attaque pas encore; il se contente d'exciter adroitement les Grecs contre eux et de les affaiblir mutuellement. Restent les Polonais qu'il ménage et dont l'habileté de Polignac va tâcher de le débarrasser.

Ne pouvant pas voir d'une manière ostensible le représentant du sultan, et désirant tenir compte des appréhensions que conservait le roi, âgé et faible, à l'égard de la cour de Vienne, Polignac fixa avec Sobieski lui-même les moindres détails de l'entrevue. Ainsi que cela avait été convenu, il se rencontra comme par hasard avec l'ambassadeur tatar chez un marchand où un interprète avait conduit ce dernier. Là, dans un long entretien qui avait de nombreux témoins, il ne fut question que de plaisirs et de choses futiles et l'on se donna rendez-vous à quelques jours de là au château de Javarouf, qui appartenait à la reine<sup>1</sup>.

Après y avoir pénétré par deux voies et par deux portes différentes, les deux ambassadeurs s'isolent dans un cabinet écarté. L'abbé de Polignac avec une simplicité noble et facile et une aisance merveilleuse aborde le premier le sujet de l'entrevue. Il indique quels sont les intérêts communs de la Pologne et de la Turquie. Il dit que le temps n'est plus où la nation polonaise s'étendait de l'Austrasie à la mer Caspienne, de la mer Baltique au Danube. Il montre la supériorité actuelle de l'empire d'Allemagne et la nécessité de mettre des bornes à sa puissance menaçante. Il demande, il est vrai, la reddition de

<sup>1</sup> Lettre à M. de Croissy.

Kaminieck, forteresse importante pour la Pologne, mais il fait comprendre au représentant du sultan, combien il sera facile à la Porte de se dédommager sur la Transylvanie et, peut-être, la Hongrie. L'ambassadeur tatar paraissant préoccupé d'un bruit relatif à des propositions de paix qui auraient été adressées par Louis XIV à l'Empereur, Polignac le rassure en lui expliquant que le roi de France n'a pas d'autre but que de séparer Léopold des princes d'Allemagne, et il ajoute aussitôt que si Louis XIV, vainqueur à Nerwinde et à Charleroi, cherche à isoler son adversaire, à plus forte raison le sultan qui n'a pas encore combattu, doit-il s'imposer quelque sacrifice pour détacher de l'Empire la Pologne que sa position géographique fait entrer plus naturellement dans une guerre entre deux puissances également voisines.

« Continuez à vous charger, écrit alors Louis XIV à son ambassadeur<sup>1</sup>, de la conclusion de la paix avec la Porte. Je vois avec plaisir que vous êtes bien instruit de la manière dont il faut se conduire avec les Polonais : pour leur faire prendre un bon parti, et je m'assure que vous y ferez tout ce que je puis attendre de votre adresse. » Et M. de Croissy ajoute : « Je prends la plume pour vous dire une vérité que j'avais prévue depuis que j'ai l'honneur de vous connaître, qui est que Sa Majesté convient qu'elle ne peut employer personne dans ses ambassades qui pût la servir mieux que vous. » Le représentant de Mustapha II partait en effet pour Constantinople séduit et persuadé, et après avoir promis d'employer au succès de la négociation le crédit dont il jouissait dans le Divan.

Mais cette alliance avec la Turquie, qui eût été très-utile pour la France sans être désavantageuse à la Pologne, ne devait pas avoir lieu. L'indolence d'une partie de la nation polonaise, la résistance opiniâtre de l'autre s'y opposaient. Sobieski s'y était décidé trop tard et il avait trop perdu de sa force pour pouvoir maintenant imposer sa volonté. Son autorité était alors si impopulaire qu'il suffisait que celui à qui les Polonais faisaient un reproche de ses trop nombreuses expéditions, parlât de paix, pour qu'ils s'y refusassent, croyant voir dans chacun des actes du roi, qu'ils savaient dictés par la reine, une atteinte à leur liberté.

La lutte était en effet plus vive que jamais entre la nation et son chef qui ne retenait le pouvoir que d'une main défaillante. Le malheureux roi n'avait pas seulement à combattre l'opposition de quelques-uns, mais encore l'indifférence paresseuse du plus grand nombre. La plupart n'agissaient pas et se reposaient. Ceux qui sortaient de

<sup>1</sup> Lettre de Louis XIV, du 29 octobre 1695.

cette léthargie générale s'appliquaient à le contrecarrer. Vainement leur représentait-il le mal qu'ils faisaient à leur pays, le mépris qu'en concevaient les puissances voisines, la certitude qu'ils en étaient aujourd'hui la risée et la crainte d'en être demain la proie. Vainement élevait-il sa voix au milieu des diètes et adjurait-il les sénateurs de veiller aux intérêts de la patrie en danger. Parfois des sanglots s'échappaient de sa poitrine et l'auguste vieillard terminait par des larmes ses supplications. L'assemblée partageait alors son émotion ; les rivalités et les haines disparaissaient et elle acclamait celui dans lequel elle entrevoyait un instant son sauveur. Impression passagère, retour momentané d'où ne résultait aucun remède, et qui prouve seulement que les vices de ses institutions, plus encore que les défauts de son caractère, ont précipité cette nation vers sa ruine!

Cette espérance, qu'il a constamment nourrie, de rendre la couronne héréditaire dans sa famille et de recevoir ainsi le prix le plus doux de ses travaux, Sobieski est maintenant contraint de l'abandonner parce qu'il reconnaît avec amertume l'impopularité de ses fils et qu'il est le témoin des divisions de tous les siens. Lorsque, effrayé par la perspective de leur avenir précaire, il veut leur laisser au moins quelque richesse, ses ennemis dénaturent ses intentions et l'accusent d'avarice. Ce roi faible, mais essentiellement bon, qui écrivait dès 1683 : « Obliger tout le monde et n'avoir rien à attendre que de Dieu, telle est ma destinée<sup>1</sup>, » la voyait chaque jour ainsi se réaliser. Il comptait presque autant d'ingrats que d'obligés. Léopold, dont il avait sauvé l'empire, l'avait constamment poursuivi de sa jalousie basse et haineuse. Celle qu'il avait fait asseoir à ses côtés sur un trône illustre ne voyait dans son fils aîné qu'un ennemi, dans la princesse de Neubourg, sa belle-fille, qu'une rivale en influence et en beauté, dans les grands que des complices complaisants ou des objets de sa haine, et, dans Sobieski, qui l'avait tant aimée, elle ne considérait que le roi qu'elle assombrissait et tourmentait en le poussant sans cesse à faire un testament<sup>2</sup> et dont elle fut même accusée, non sans raison<sup>3</sup>, d'avoir abrégé l'existence.

<sup>1</sup> Lettre de Sobieski à la reine, écrite du camp le 18 septembre 1683.

<sup>2</sup> « A quoi remédierais-je ? répondit Sobieski. Ne voyez-vous pas que tous les cœurs sont corrompus et qu'un esprit de vertige s'est emparé des Polonais ? Dois-je me flatter de ramener l'ordre par un testament ? Malheureux rois ! vivants, nous ordonnons : on ne nous écoute pas. Nous écouterait-on davantage quand nous ne serons plus ? »

<sup>3</sup> « La reine, dit Zaluski, qui avait plus que la prévoyance de l'avenir, qui en avait la *prescience* (*futurorum provida et plus quam prescicia*), la reine me demanda de lui faire faire un testament... » et plus loin, en parlant de l'entrevue qu'il eut à cette occasion avec le roi : « on ne pouvait avoir un tel entretien *sans terreur*. »

Et cependant, le malheureux septuagénaire n'avait plus que peu de jours à vivre. Aux souffrances causées par ses anciennes et glorieuses blessures étaient venues s'ajouter de nouvelles et cruelles infirmités. Usé par la goutte, atteint d'hydropisie, il s'avancait assez rapidement vers la tombe sans qu'il fût nécessaire de l'y précipiter.

Le 16 juin 1696, Sobieski, qui habitait Willanow, sa résidence favorite, faisait comme d'habitude, avec l'abbé de Polignac, une promenade dans les vastes jardins de cette splendide résidence, quand tout à coup il est saisi d'un accès de fièvre, et l'on est obligé de le transporter dans ses appartements. Le lendemain, jour de la Fête-Dieu, qui est aussi l'anniversaire de la naissance du roi et celui de son élection, se trouvant encore faible, mais ayant pourtant repris un peu de forces, il descend au jardin et y fait quelques pas, soutenu par l'ambassadeur français et par l'évêque Zaluski. La foule, qui se presse autour du château pour fêter les deux anniversaires, peut ainsi revoir celui qu'elle va perdre à jamais. Mais le roi est bientôt contraint de rentrer dans sa demeure. Il s'y entretient de son peuple et demande ce qu'on dit de lui à Varsovie; et, comme on lui répond que les temples sont remplis par ceux qui remercient Dieu de l'avoir fait naître et qui demandent la prolongation de sa précieuse vie, il est ému et se recueille quelques instants. Puis il se met à causer à voix basse avec la reine, l'abbé de Polignac et Zaluski, qui seuls se trouvent dans sa chambre. A cinq heures, il est tout à coup frappé d'une attaque. En ce moment, les palatins et les grands de la cour sont réunis à la table du marquis d'Arquien auquel les intrigues de la reine sa fille ont fini par assurer la pourpre romaine. Aux cris poussés par ceux qui entourent Sobieski, le cardinal d'Arquien accourt suivi de ses hôtes dont quelques-uns chancellent d'ivresse. Aussi, lorsque le royal malade sort enfin de son anéantissement et qu'il aperçoit cette affluence, il dit d'une voix faible : « *Stava bene!* » comme s'il regrettait de rentrer dans cette vie qui lui pèse depuis si longtemps. Puis, ayant hâte de profiter du temps que Dieu lui donne pour se réconcilier avec lui, il s'entretient avec son confesseur et reçoit les sacrements avec les marques de la plus grande piété. Il fait ensuite approcher la reine, et, au nom de l'affection qu'il lui a toujours portée, il l'adjure de n'avoir jamais d'autre intérêt que celui de ses enfants et il lui démontre que la concorde et l'union entre elle et ses trois fils sont pour sa famille le plus sûr moyen de demeurer sur le trône. Il consacre les derniers instants qui lui restent à sa chère Pologne, et, pendant qu'il exprime les vœux qu'il

<sup>1</sup> J'étais bien.

forme pour son bonheur, une seconde attaque le frappe et le tue. Au moment même où ce héros qui, au dire d'un autre héros, n'aurait jamais dû mourir, rendait à Dieu sa belle âme, le soleil disparaissait à l'horizon<sup>1</sup>, la nuit se faisait, et le ciel semblait ainsi s'associer au deuil de tous.

L'abbé de Polignac qui avait assisté jusqu'à la fin au spectacle de cette grande mort, se hâta d'en rendre compte à Louis XIV et de lui demander de nouvelles instructions pour se guider au milieu des événements qu'allait amener la vacance du trône.

## V

La cour de France n'avait pas oublié qu'en 1672, Sobieski avait formé, avec le primat de Pologne et seize cents gentilshommes, une confédération dans le but de détrôner Michel Winiowski, et, ne supposant pas qu'il dût bientôt régner lui-même, avait écrit à Louis XIV au nom des grands « pour lui demander de leur donner « pour roi ou Turenne, ou Condé, ou un prince de Conti encore « enfant dont Turenne serait le tuteur. » Le souvenir de cette demande, qui n'avait pas abouti, grâce aux manœuvres ourdies par la cour de Vienne dans le dessein de perpétuer l'anarchie, s'était effacé lorsque, peu de temps après, le glorieux vainqueur des Turcs avait été appelé sur le trône ; mais il s'était réveillé à mesure que le temps approchait où sa couronne deviendrait vacante.

Louis XIV eut pleinement raison de saisir cette occasion d'enlever la république polonaise à l'influence autrichienne, et nous ne pouvons pas accepter le jugement sévère que porte sur cette entreprise un éminent historien<sup>2</sup>. L'Europe se trouvait alors dans un de ces moments de calme et d'attente qu'il faut savoir employer pour se préparer aux grands événements qu'ils précèdent. Chaque jour on s'attendait à voir disparaître le dernier représentant de la branche espagnole, ce Charles II, infirme et malade dès sa naissance et qui se mourait depuis trente ans. Les deux maisons de Bourbon et

<sup>1</sup> Tous les biographes de Sobieski s'accordent en effet pour remarquer qu'il rendit le dernier soupir au moment précis du coucher du soleil.

<sup>2</sup> Simonde de Sismondi, *Histoire des Français*, t. XXVI, pages 229 et suiv. Cet écrivain s'est trop souvent inspiré, dans le récit du règne de Louis XIV, des *Mémoires* de Saint-Simon, dont il intercale fréquemment de très-longes extraits dans sa narration.



d'Habsbourg, se tenant prêtes à une lutte prochaine et inévitable, devaient s'assurer partout des alliés et des positions. Comment s'étonner dès lors que les deux adversaires se soient également préoccupés de la succession de Sobieski et se soient rencontrés sur un terrain aussi agité et aussi important que celui de la Pologne? Comment peut-on blâmer Louis XIV d'avoir suivi dans cette circonstance les conseils de Polignac si conformes aux véritables intérêts de sa politique? Lorsque depuis longtemps la diplomatie française n'avait cessé de chercher à éloigner la Pologne de l'Autriche et à la rapprocher de la Turquie, ne devait-il pas faire tous ses efforts pour placer à la tête de cette république un prince français, qui aurait assuré cette rupture et aurait été disposé à cette alliance également utile à la Pologne épuisée et à la France livrée alors à ses propres forces au moment de combattre un formidable ennemi? Des trois candidats désignés autrefois par Sobieski, Turenne et Condé étaient morts, mais le prince de Conti n'était plus enfant, et il possédait toutes les qualités qui font un bon roi.

Ayant à la fois les charmes extérieurs qui attirent et les mérites solides qui attachent, François-Louis de Conti, non-seulement était digne du trône, mais, ce qui est d'une grande importance pour un candidat, il paraissait l'être. « Ressemblant, a dit Voltaire<sup>1</sup>, au grand Condé son oncle par l'esprit et le courage, il était animé du désir de plaire qui avait manqué quelquefois au grand Condé. » Élevé sous les yeux de son oncle illustre qui, se retrouvant en lui, l'aimait à l'égal de son fils, il n'avait pas tardé à se passionner pour la gloire militaire, et il s'était successivement illustré en Hongrie, et plus tard au siège de Philipsbourg et aux batailles de Steinquerque et de Nerwinde<sup>2</sup>, où il s'était attiré l'estime du maréchal de Luxembourg. Le marquis de la Fare assure « qu'il avait beaucoup d'esprit et une humeur douce qui le rendait de la plus aimable conversation qu'un homme puisse être, » et Saint-Simon, d'ordinaire si avare d'éloges, dit de lui « qu'il était les constantes délices de la cour et des armées, la divinité du peuple, le héros des officiers, l'amour du parlement et l'admiration des savants les plus profonds. »

Comment ce prince qui plaisait si facilement à tous n'avait-il jamais obtenu la bienveillance de Louis XIV? Ne pourrait-on pas attribuer cette antipathie singulière, mais réelle, aux qualités mêmes du jeune prince? Ses vertus, ses talents, sa grande réputation, les agré-

<sup>1</sup> *Siècle de Louis XIV.*

<sup>2</sup> A Nerwinde (29 juillet 1693), Conti s'était emparé du village de Landen et il avait ainsi puissamment contribué à la victoire.

ments de sa personne, la popularité dont il jouissait paraissaient sans doute aux yeux du roi faire ressortir la nullité du grand dauphin et l'infériorité du duc du Maine. La pureté de son sang, « le seul, dit « Saint-Simon<sup>1</sup>, qui ne fût point mêlé avec la bâtardise, » était d'ailleurs un démerite de plus qui excitait un dépit journalier chez madame de Maintenon et chez Louis XIV. Des lettres interceptées et qui contenaient quelques plaisanteries assez vives de Conti sur le roi qui ne l'aimait pas, et sur Louvois qui avait voulu l'empêcher d'aller combattre en Hongrie, avaient aigri davantage encore l'ombrageux monarque. Aussi était-il bien aise d'éloigner de la cour un prince dans lequel il voyait un mérite universellement reconnu et rencontrait une certaine résistance. Il fit donc préparer en Pologne son élection qui, en délivrant ses fils d'un voisinage dangereux et en faisant monter sur un trône un prince français, devait satisfaire à la fois et l'antipathie jalouse du père et le légitime amour-propre aussi bien que les intérêts du souverain.

Quels compétiteurs allait rencontrer Conti ? C'étaient d'abord les quatre enfants de Sobieski. Mais, des trois fils qui dès leur naissance avaient moins été les uns pour les autres des frères que des rivaux, l'aîné détesté de sa mère, n'ayant pas été soutenu par son père trop faible, s'était complètement livré à la cour de Vienne et demeurait sous son influence qui le rendait impopulaire à Varsovie. Rempli de jalousie et bientôt de haine à l'égard de ses jeunes frères qu'il voyait le supplanter dans le cœur de sa mère, se sachant disgracié et se voyant presque abandonné de tous, son caractère n'avait pas tardé à s'aigrir et son esprit naturellement élevé était devenu inquiet et morose. N'ayant ni l'éclat qui éblouit, ni la persévérance qui triomphe, manquant même de confiance en son succès, le prince Jacques recherchait la couronne moins encore parce qu'il comptait l'obtenir que pour l'enlever à l'un des siens. Mieux doués de la nature, tous les deux séduisants et d'une physionomie ouverte et agréable, mais l'un plus grave et plus réfléchi, l'autre plus brillant et plus caressant, Alexandre et Constantin, le premier surtout, avaient, par des qualités diverses, attiré exclusivement à eux l'affection de Marie-Casimire, et, par cela seul, la méfiance des grands<sup>2</sup>. Restait la princesse Thérèse, femme de l'électeur de Bavière. Mais les seigneurs disaient tout haut que, si on élevait l'électeur au trône, Marie-Casimire gouvernerait son gendre par sa fille. Elle avait en effet agi de telle manière depuis la mort de son malheureux époux

<sup>1</sup> *Mémoires de Saint-Simon*, t. XII, p. 224.

<sup>2</sup> Au surplus, le prince Alexandre n'avait pas encore vingt-cinq ans, âge exigé pour pouvoir prétendre au trône.

qu'elle nuisait plus encore aux candidats qu'elle soutenait de sa protection qu'à ceux qu'elle poursuivait de sa haine.

Dès que Sobieski avait rendu le dernier soupir, elle s'était précipitée sur ses coffres et avait saisi tous ses bijoux. On lui demande la couronne royale pour parer, avant de l'exposer, le front du roi, et, comme elle la refuse de peur que le prince Jacques ne s'en empare, un des serviteurs est contraint de couvrir d'un casque de soldat la tête de Sobieski. Puis, s'étant présentée au château de Varsovie, dont son fils aîné s'est emparé et où il a établi des troupes, et n'ayant pas pu y pénétrer, elle revient à Willanow et en ramène avec elle les restes de son époux. Jacques persiste dans son refus, ne voulant pas que sa mère s'introduise à l'abri du cercueil royal. Jean Sobieski demeura ainsi pendant plusieurs heures à la porte d'un palais où il avait fait entrer lui-même et sa femme et son fils. Enfin, après les plus scandaleux débats, quelques évêques s'étaient interposés, et Marie-Casimire avait pu envahir à la suite de la dépouille glacée de son mari la royale habitation.

En même temps, elle envoie Jablonowski, un de ses fidèles, à Zolkiew où se trouvent les épargnes de Sobieski. Mais Jacques y accourt avant lui, et, comme ses frères veulent y entrer à sa suite, il les en chasse à coups de canon. Marie-Casimire se présente à son tour suivie des gens du cardinal d'Arquien, mais cette fois elle ne s'est pas placée sous la protection du cercueil royal, et elle ne parvient pas à pénétrer. Alors aux violences de la force succèdent le triomphe de la ruse et la guerre des écrits. D'un côté, le fils aîné, de l'autre la veuve et les jeunes frères lancent les uns contre les autres les pamphlets les plus vifs et les plus haineux. Les imputations hasardées, les insinuations calomnieuses, les injures grossières, les révélations compromettantes y abondent. Tandis que la Pologne demeure encore calme et silencieuse sous l'impression du coup qui vient de la frapper, c'est l'intérieur de la famille royale elle-même qui offre au pays l'exemple, hélas! bientôt suivi, de la désunion et de l'avidité : par tant de honte, les héritiers de Sobieski répudient ainsi hautement sa glorieuse succession !

Comment, au dehors, les espérances d'un grand nombre de prétendants ne se seraient-elles pas éveillées au récit de ces scènes révoltantes, qui écartent à jamais du trône la famille du dernier roi ? Aussi, à aucune vacance, n'avait-on compté autant de candidats à la couronne de Pologne. C'étaient d'abord, outre le prince de Conti, Jacques II d'Angleterre réfugié en France; le prince Odescalchi, neveu du pape Innocent XI; Pierre Alexévitch, czar de Moskovie; Frédéric III, électeur de Brandebourg; puis Léopold, duc de Lorraine, que l'Empereur qui le présentait rendait par cela seul impo-

pulaire ; le prince Louis de Bade qui se mettait sur les rangs « plus encore pour l'honneur de prétendre au trône que par aucune espérance d'y réussir », et enfin l'électeur de Saxe ayant pour lui sa réputation d'homme de guerre et son voisinage qui avait permis à la Pologne de connaître la douceur de ses mœurs et sa libéralité.

Les prétendants polonais étaient : Jean-Kasimir Sapieha, grand-hetman de Lithuanie ; Luc Opalinski, grand-maréchal de la couronne ; Martin Kontski, palatin de Kiiovie ; Raphaël Leszczynski, staroste général, et Stanislas Jablonowski, grand-hetman de la couronne et Castellan de Cracovie.

Loin d'être effrayé par le nombre des compétiteurs au trône, l'abbé de Polignac se félicite d'avoir à lutter contre des partis plus nombreux, par conséquent moins forts. Tout d'abord et avant d'avoir prononcé le nom du prince de Conti, il déclare hautement qu'il veut conserver sa pleine liberté d'action et qu'il n'embrasse la cause d'aucun concurrent. Les instructions qu'il a reçues, dit-il, lui défendent de s'insinuer en rien dans les prochaines élections, pourvu que l'on choisisse un roi libéral, affable, généreux et *indépendant de la couronne de Vienne*. Cette dernière restriction est importante en ce qu'elle va autoriser notre ambassadeur à quitter le parti de la reine.

Celle-ci, après avoir longtemps hésité entre les princes Alexandre et Constantin qu'elle reconnaissait avoir également rendus impopulaires, avait subi à leur égard l'influence perfide de Polignac. Il ne craignit pas d'engager Marie-Casimire à les envoyer en France et à y placer une partie de ses capitaux. « Vos fils, lui dit-il, vivront selon leur rang, et vous, madame, vous aurez une ressource qui vous mettra à l'abri des événements. » Marie-Casimire convaincue, ou fascinée, fit en effet passer en France la somme, énorme pour l'époque, de quatre millions de francs, qui, portée en grande partie à la monnaie<sup>2</sup>, fut plus tard secrètement envoyée à Polignac pour soutenir la candidature de Conti. Les princes Alexandre et Constantin arrivèrent à Paris le 25 novembre 1696, furent comblés d'honneurs par Louis XIV et retenus longtemps dans les fêtes de la cour de Versailles.

Marie-Casimire avait d'autant plus aisément consenti à leur départ de Varsovie, qu'elle venait de s'imaginer de faire élever sur le trône un second époux de son choix. La veuve de Sobieski ne craignit pas d'offrir sa main, ses trésors et son génie intrigant au palatin Kontski, puis au grand-hetman Jablonowski. Tous les deux repoussèrent cette offre, l'un parce qu'il en comprenait l'impudeur, l'autre parce qu'il

<sup>1</sup> *Mémoires de Saint-Simon*, t. II, p. 244.

<sup>2</sup> Deux millions de livres furent portés à la Monnaie. Dix-huit cent mille livres furent placées sur le revenu des postes.

ne se méprenait pas sur le peu de succès d'une alliance pareille. L'ambitieuse femme, bouillante de colère après ce dernier refus, propose alors à Polignac de faire donner la couronne au duc de Vendôme, qui la partagera avec elle. L'ambassadeur français s'étant naturellement refusé à cette combinaison, Marie-Casimire, qui veut être mère puisqu'elle ne peut devenir femme du futur roi, triomphe alors de ses antipathies. L'ambition fait en elle l'office de la nature, elle se réconcilie avec ce prince Jacques qu'elle hait, et que naguères encore elle a cruellement repoussé, lorsque dans son désespoir il est venu se jeter au-devant de la voiture de sa mère pour la supplier de l'entendre. Mais cette réconciliation, que Sobieski avait vainement demandée à son lit de mort, et à laquelle elle ne se résout que parce qu'elle ne voit plus d'autre issue à son ambition, est trop tardive. Le temps où cette réunion eût été puissante est passé ; maintenant elle procure à Jacques les nombreux ennemis de sa mère, et ne lui assure pas ses partisans qui ont appris d'elle à le haïr. C'est alors que la reine demande en faveur de son fils aîné l'appui de l'ambassadeur français. Mais celui-ci n'a pas de peine à lui prouver combien ce candidat appartenant tout entier à la cour de Vienne est indigne de sa protection. A cette réponse, Marie-Casimire fait éclater toute sa passion. Elle court, entourée de ses gardes, au palais de France, arrache elle-même de la chambre de Polignac son propre portrait qu'elle lui a donné, et, se plaignant amèrement à Louis XIV, prétend que son envoyé à Varsovie y dénature étrangement sa pensée. « Madame, lui est-il répondu<sup>1</sup>, rien n'est plus sincère que ce « que mon ambassadeur vous a fait voir de mes sentiments pour tout « ce qui vous regarde. Vous et vos enfants, en devez être persuadés, « comme de ma part je le suis des assurances que votre lettre me « donne de votre amitié. Je me remets du surplus au même ambassa- « deur et suis toujours avec une estime particulière, madame ma « sœur, votre bon frère, Louis. » Par les plaintes, par les intrigues de la reine, Polignac se crut délié, et il s'estima heureux d'avoir eu le droit de rompre avec un parti qui n'aurait pas tardé à le rendre impopulaire.

Comme la nation a eu le temps de se rendre compte du peu de mérite de la plupart des compétiteurs, l'ambassadeur français commence à agir d'une manière plus directe. Il réunit à son hôtel les seigneurs les plus influents, et, comme quelques-uns d'entre eux veulent augmenter le nombre des *piaste*<sup>2</sup> qui prétendent à la

<sup>1</sup> Lettre de Louis XIV du 15 décembre 1696.

<sup>2</sup> On appelait d'abord *piaste* les gentilshommes d'une famille qui prétendait être descendue des plus anciens rois de Pologne. Puis dans la suite, un roi *piaste* était un roi originaire de Pologne, comme Sobieski par exemple ; *piaste* était opposé à étranger.

couronne, Polignac les en dissuade en leur démontrant qu'on ne se soumet pas de bon cœur à celui que l'on croit égal en naissance et en mérite, et que, pour ce motif, ils ne seront jamais soutenus par leurs égaux.

Parcourant ensuite les nations de l'Europe où l'on pourrait trouver un roi pour la Pologne, il commence par exclure la Suède, le Danemark et l'Angleterre, à cause soit de la religion de ces contrées, soit de leur rivalité avec la Pologne ; il prouve sans difficultés et à l'aide d'exemples puisés dans l'histoire même du pays que l'élection d'un prince allemand serait désastreuse. Il ne reste donc, ajoute-t-il, que la France et l'Italie où l'on puisse trouver un chef ; mais ce chef doit être guerrier. Or on ne saurait le choisir dans l'Italie, où les talents militaires sont éteints et la valeur abâtardie par une paix de plus d'un siècle.

Enfin, le 15 mai 1697, s'ouvre la diète préparatoire dans laquelle le maréchal qui doit diriger l'élection royale est nommé. Ce maréchal est l'intermédiaire obligé d'un palatinat à l'autre. Il exerce une grande influence sur l'ordre équestre, pèse plus que personne sur les résolutions de la diète d'élection, les détermine même en faisant croire que le plus grand nombre des votants demande le candidat qu'il désire favoriser. C'est lui aussi qui recueille les voix, qui dresse et garde le diplôme de l'élection pour le présenter à celui qui est élu. Ce choix était donc d'une grande importance, et il ne faut pas s'étonner si les débats relatifs à cette nomination se prolongèrent pendant un mois.

Polignac ne se contente pas de défendre et de parvenir à faire nommer pour maréchal Stanislas Bielinski, complètement dévoué aux intérêts français. Il y pose d'une manière définitive la candidature de Conti, qu'il annonce avec la plus grande habileté. « Ce n'est pas sans « scrupule, que je me présente devant vous, très-excellents sénateurs « et très-illustres chevaliers, car pendant que votre sérénissime république privée de son chef cherche à réparer la perte qu'elle a faite « aussi bien qu'à apporter du remède aux maux dont elle est menacée « soit par ses ennemis, soit par les troubles qui lui peuvent survenir « d'ailleurs, ce n'est qu'avec peine que je me résous à venir interrompre vos conseils, à y apporter quelque retardement ; mais quand « j'ai considéré le cas que vous avez fait du roi mon maître et l'amitié « qu'il vous a toujours témoignée, je n'ai pas douté que vous ne me réussiez avec plaisir, surtout ayant ordre de vous déclarer publiquement ce que Sa Majesté vous a témoigné par ses lettres et de vous « en assurer plus expressément. Pour commencer, je crois qu'il n'est « pas nécessaire que je m'étende sur la douleur que lui a causée la « mort de votre sérénissime roi Jean III ; cet auguste défunt a été l'admiration des princes de l'Europe pendant sa vie ; il est l'objet de leurs « regrets après sa mort, mais personne ne l'a regretté si vivement

« que le roi mon maître. Vous savez qu'ils étaient liés par une amitié  
 « fraternelle et encore plus par les nœuds que forme la société de la  
 « vertu héroïque, en sorte que, Jean III étant mort, il ne reste plus  
 « d'égal à Louis le Grand ni dans les travaux guerriers, ni par le  
 « nombre de ses victoires. Ne croyez pourtant pas, messieurs, que,  
 « pour avoir perdu un si grand prince, vous ayez en même temps  
 « perdu l'amitié du roi mon maître : le défunt se l'était acquise par  
 « ses vertus, mais ce n'était pas pour lui seul qu'il travaillait et qu'il  
 « triomphait. Ce n'est pas d'aujourd'hui que nos nations sont unies  
 « d'une affection réciproque. Il suffit de lire nos histoires communes  
 « pour en trouver des exemples très-anciens et très-fréquents. On n'y  
 « verra aucune division ; on y remarquera même que la Pologne est la  
 « seule nation avec qui la France n'a jamais eu de démêlés, tant il est  
 « vrai que Dieu a bien voulu que l'alliance de la Pologne et de la France  
 « ait toujours été parfaite sinon par les armes du moins par l'incli-  
 « nation. Ainsi on peut dire que nous n'avons jamais été qu'une na-  
 « tion et par conséquent que nous devons toujours vivre de même.  
 « J'ose avancer que ce bon accord vient moins de l'éloignement de nos  
 « deux royaumes que de la bonne intelligence qui règne entre nous.  
 « Je sais que ceux qui m'ont précédé dans cette ambassade ont déjà  
 « remarqué le rapport qu'il y a entre nos mœurs, nos humeurs et  
 « même nos visages, et que, si l'on y trouve quelque différence, ce  
 « n'est que par le langage et nos habits. J'avouerai seulement que votre  
 « très-puissante république a plus profité par notre amitié que par  
 « celle des autres puissances, même de celles qui sont le plus voi-  
 « sines. Quand vous avez conclu des traités sans notre intervention,  
 « vous n'avez fait que d'inutiles dépenses et vous êtes retombés dans  
 « de nouveaux embarras. Que vous dirai-je de plus ? Personne n'ignore  
 « la puissance du roi très-chrétien, sa fidélité pour ses alliés et qu'il  
 « n'est pas moins invincible dans la protection qu'il leur donne qu'à  
 « repousser ses propres ennemis. Je vous offre de sa part toutes ses  
 « forces, et, comme il n'y a point eu d'interrègne parmi vous pendant  
 « lequel il n'ait témoigné quelque attention particulière, il n'a pas  
 « voulu laisser passer celui-ci sans vous offrir ses troupes, son argent  
 « et tous les secours qui dépendent de lui, afin que l'ancienne splen-  
 « deur de votre nation fût conservée aussi bien que les précieux droits  
 « de sa liberté. Pour moi, messieurs, je m'estime heureux de paraître  
 « devant cette illustre assemblée, car je désirais de vous porter moi-  
 « même les témoignages solennels de la bienveillance du roi mon  
 « maître, prêt à vous en donner de plus amples quand je paraîtrai  
 « devant une nation<sup>1</sup> qui, seule dans l'Europe, s'est conservé le droit  
 « de couronner la vertu. »

<sup>1</sup> Au moment de l'élection royale.

Puis, avec la même dextérité et la même éloquence onctueuse et insinuante, il énumère les qualités qui conviennent au futur roi, et il les montre réunies dans le prince de Conti. Après avoir dit que la Pologne doit être gouvernée par un grand guerrier capable de résister aux envahissements des puissances menaçantes qui l'entourent, il montre dans Conti l'émule et le compagnon de gloire à Steinquerque et à Nerwinde du maréchal de Luxembourg, qui lui a publiquement rendu justice. Après avoir démontré qu'au milieu des dissensions qui divisent la Pologne, le futur roi doit être sage, modéré, habile dans l'art de connaître les hommes et de ménager leurs intérêts, il prouve que c'est là le caractère du candidat français, si remarquable par la douceur des mœurs, l'agrément de la personne et la sûreté du jugement. Puis il vante sa naissance supérieure, son courage à l'épreuve, sa qualité de neveu et d'élève du grand Condé, et, terminant par ce qui devait séduire au plus haut degré ses auditeurs, il promet la reddition de Kaminieck, en assurant que le vainqueur des Ottomans en Hongrie saura bien l'être encore sur les frontières de Pologne<sup>1</sup>.

La candidature de Conti ainsi posée, Polignac met la même habileté à la défendre. Au reproche adressé par l'ambassadeur de la cour de Vienne à Louis XIV d'aspirer à une monarchie universelle, il répond que la France est trop éloignée de la Pologne pour chercher à l'opprimer<sup>2</sup>, qu'elle a toujours été utile à ses alliés, et que l'accusation d'attenter à la liberté européenne doit être portée avec bien plus de raison à la maison d'Autriche qui domine en Allemagne, à Madrid, en Sardaigne, à Naples et jusque dans la Sicile. Pour réfuter l'objection tirée de la similitude d'origine de Conti et de la reine détestée, il rédige une admirable lettre adressée à son redoutable adversaire, l'évêque de Cujavie<sup>3</sup>, dans laquelle il démontre avec force : « qu'on ne

<sup>1</sup> Saint-Simon reproche amèrement à l'abbé de Polignac la promesse faite par lui, au nom de Conti, de reprendre Kaminieck, et S. Sismondi (*Histoire des Français*, t. XXVI, p. 250) répète ce reproche en qualifiant d'*extravagante* cette promesse. Si Saint-Simon ne s'était pas laissé emporter par sa passion, si le trop sévère historien des Français avait un peu plus profondément étudié cette importante question de l'élection de Conti à laquelle il ne consacre que deux pages, ils n'auraient pas porté l'un et l'autre une accusation aussi légèrement formulée et sans fondement. Outre que le courage déployé récemment par le prince lui aurait permis de tenir l'engagement pris par son représentant, c'était le moyen le plus sûr de plaire à sa nation. Ce qui le prouve, c'est que le futur roi Auguste II commença tout d'abord par s'occuper du siège de cette importante forteresse.

<sup>2</sup> On lui répondit en appliquant à Louis XIV le vers du poète : *An nescis longas regibus esse manus ?* Ne savez-vous pas que les rois ont les mains longues ?

<sup>3</sup> Cet évêque se nommait Stanislas Domjki. Cujavie, dans la grande Pologne, fut le premier siège qu'il obtint, et Cracovie, dans la petite Pologne, le second qu'il occupa. Amelot de la Houssaye, dans ses *Mémoires chronologiques, historiques et politiques*,



« saurait appréhender une ressemblance de mœurs et d'inclination que  
 « chez ceux qui sont du même sang, et que par conséquent les fautes  
 « commises par Marie-Casimire ne doivent écarter que ses enfants.  
 « Du reste, ajoute habilement l'ambassadeur, par quels conseils la  
 « femme de Sobieski s'est-elle attiré la haine de toute la nation?  
 « Est-ce par ceux de la France ou par ceux de la maison d'Autriche?  
 « A qui a-t-elle voulu plaire quand elle a retiré les troupes de la Hon-  
 « grie, quand elle a uni la Pologne à l'Allemagne, quand elle a marié  
 « le prince Jacques avec la princesse de Neubourg? »

Examinant ensuite les titres des protégés de l'Empereur, il supplie la Pologne d'éviter le sort de la Hongrie et de la Bohême. « L'Empe-  
 « reur est voisin, dit-il éloquemment, on le doit craindre. Le roi de  
 « France est éloigné, il ne peut nuire et il peut être utile. L'Allemagne,  
 « en vous offrant un roi, ne considère que les intérêts de son ambi-  
 « tion. La France, en vous proposant un candidat, tâche, il est vrai,  
 « de nuire à la cour de Vienne; mais en cherchant à vous soustraire  
 « à sa fatale influence, elle vous sert... Que dira l'Empereur? insi-  
 « nuez-vous à ceux qui veulent la nomination du prince de Conti...  
 « Que dira l'Empereur! Il sera contraint d'avouer que les Polonais  
 « sont plus sages que les Hongrois et les Bohêmes! — C'est d'ailleurs,  
 « ajoute-t-il, ce qui a déterminé vos ancêtres, se trouvant dans la posi-  
 « tion où vous êtes aujourd'hui, à préférer Henri de Valois à Ernest  
 « d'Autriche. » Et, ne voulant laisser aucun avantage à ses contra-  
 « dicteurs, il aborde le premier la délicate question de la fuite de  
 Henri III. Il fait remarquer à ce sujet « que les larmes répandues  
 « alors par les Polonais étaient versées non parce qu'ils regrettaient  
 « de l'avoir élu, mais parce qu'ils ne le possédaient plus. On ne doit  
 « rien appréhender de semblable, dit-il en terminant, du prince de  
 « Conti qui a cela de particulier que, dans l'ordre de succession, neuf  
 « princes le séparent encore de la couronne de France. »

Mais, pendant que l'abbé de Polignac faisait agir tous les ressorts de l'intrigue et toutes les forces de l'éloquence en faveur du prince français<sup>1</sup>, quelle était la conduite de celui-ci?

Conti, que son panégyriste disait si différent de Henri III, partageait les répugnances de Valois pour la Pologne et il devait l'imiter dans sa fuite. Loin de désirer le succès d'une élévation à laquelle il

avance que Domjki avait offert à Polignac d'unir sa faction à celle de la France, si l'abbé voulait lui céder sa nomination future au cardinalat; et que, l'ambassadeur français ayant fièrement refusé cette offre, son parti en aurait beaucoup souffert. Cette anecdote n'a aucune vraisemblance; elle n'est d'ailleurs relatée par aucun des historiens de cet interrègne.

<sup>1</sup> C'est le témoignage que lui rend M. Guizot dans une étude consacrée à Auguste II.

n'avait jamais pensé, il allait jusqu'à la craindre. Il était prince du sang, jouissait de l'estime et de l'affection publiques, et l'antipathie imméritée de Louis XIV excitait, en faveur du délaissé, une compassion qui le servait. Élevé d'ailleurs auprès du dauphin et lié avec lui d'une tendre amitié, il espérait être dédommagé, sous le règne du fils, des froideurs injustes du père. Enfin il était passionnément amoureux de la duchesse de Bourbon<sup>1</sup>, et il ne trouvait pas, même dans la perspective d'une couronne, un motif suffisant de s'expatrier. Aussi parut-il toujours froid dans cette affaire, très-empressé à en signaler toutes les difficultés, et trouva-t-il aisément des prétextes pour retarder un départ qu'il ne pouvait pas envisager sans émotion<sup>2</sup>.

Sa présence en Pologne aurait pourtant été bien nécessaire, les difficultés et les dangers augmentant chaque jour autour de l'ambassadeur français. Le parti autrichien, que l'or de Vienne rend de plus en plus puissant, ayant voulu s'opposer à la présence de Polignac à Varsovie comme étant un obstacle à la liberté des élections, l'abbé répond qu'il consent volontiers à se rendre à la campagne, mais à cette condition que les autres ambassadeurs l'y précéderont<sup>3</sup>. Le prince Jacques, voyant alors sa cause complètement perdue, a recours aux derniers moyens et il forme un complot contre la vie de Polignac. Mais une indiscretion, commise par un des complices en état d'ivresse, instruit du complot le grand maréchal de la couronne qui, après avoir écrit à la reine une lettre foudroyante<sup>4</sup>, offre à l'ambassadeur

<sup>1</sup> Louise-Françoise de Bourbon, fille légitimée de Louis XIV et de madame de Montespan, et qui avait épousé en 1685 Louis de Bourbon, 3<sup>e</sup> du nom.

<sup>2</sup> *Mémoires de Saint-Simon*, t. III, p. 40. — *Souvenirs de madame Caylus*, p. 511, t. VIII de la collection Michaud et Poujoulat.

<sup>3</sup> La reine fut contrainte de quitter Varsovie et de se rendre à Béllan, où elle séjourna jusqu'au moment de l'élection royale. Quelques palatins avaient même proposé de la faire sortir du royaume.

<sup>4</sup> La reine se vengea. Elle fit dépprccer à Louis XIV la conduite de son ambassadeur et l'on dénatura si bien les faits que le monarque ombrageux envoya à Varsovie l'abbé de Châteauneuf afin de vérifier les accusations portées contre Polignac ou de justifier sa conduite. L'abbé de Polignac avait d'ailleurs prévenu ce dessein en écrivant au roi : « Je demande une grâce à Votre Majesté avec la plus grande soumission, c'est que, si elle n'a pas confiance en moi pour croire que l'affaire dont je suis chargé soit en si bon état que je l'ai annoncé, elle ait la bonté d'envoyer quelqu'un de sa part en Pologne pour voir tout ce qui s'y dit et ce que l'on fait parmi la grande et la petite noblesse, sur quel pied sont les concurrents, à quoi en sont réduits la reine et le prince royal. Pourvu que celui qui viendra de votre part soit un homme juste et sincère et, comme moi, uniquement attaché au service de Votre Majesté, qu'il soit témoin de mes actions et des progrès que je fais auprès de cette république. Plus la cour (il entendait par là la reine et le prince Jacques) se porte à des moyens extrêmes aussi bien dans les assemblées que partout ailleurs, plus elle montre la faiblesse de sa faction, et toutes les tentatives qu'elle

français des gardes que celui-ci a le courage et l'habileté de refuser.

Une nouvelle difficulté naît pour Polignac du manque d'argent. « Votre Majesté peut croire, écrit-il à Louis XIV, par la force du parti que j'ai formé, qu'il a fallu mettre souvent la main à la bourse, et que plus les Polonais sont avides, plus on est obligé de suivre leur humeur et de satisfaire leur faible. » Mais toutes les ressources de la France étaient alors employées à soutenir une guerre européenne, et le monarque était réduit à n'envoyer que des promesses quand il aurait fallu beaucoup d'or.

Le moment était en effet venu où l'on dressait les articles appelés *pacta conventa* qui étaient le relevé des offres de chaque candidat, offres que tous faisaient naturellement le plus séduisantes et le plus nombreuses possible. Cet usage, autrefois précieux rempart des libertés publiques, était devenu le prétexte de honteuses exigences et de plus honteuses concessions. Dans l'entraînement de leur ambition, dans le feu de leur enthousiasme, tous les prétendants se dévouaient corps et biens aux volontés des Polonais. Ils ne reculaient devant rien pour plaire : Entretien de troupes, alliances difficiles à nouer, conquête de provinces éloignées, trésors inépuisables, victoires sur les Turcs, serments, apostasies, sacrifices de toute nature, ils promettaient tout, ne demandant en revanche qu'un peu de gratitude. Mais l'avidité de la noblesse était telle qu'il était malaisé de la rassasier. Les offres les plus exorbitantes, les dons les plus magnifiques étaient acceptés souvent sans entraîner les suffrages ; les exigences croissaient avec le nombre et la prodigalité des concurrents, et l'illustre couronne qu'avaient portée les Hedwige, les Jagellon et les Sobieski, devenue l'objet d'une ignoble spéculation était maintenant assurée non au plus digne, mais au plus offrant.

C'est un véritable mérite pour Polignac d'avoir traversé cette épreuve sans y compromettre sa dignité ni celle du prince de Conti. Tandis qu'un des prétendants, l'italien Livio Odescalchi, donnait aux Polonais le détail circonstancié de ses richesses, et engageait à la sérénissime république ses forteresses, ses maîtresses et ses tableaux<sup>1</sup> en

« fait contre moi ne servent, Dieu merci, qu'à faire prendre des résolutions vigoureuses contre elle. »

Au surplus, l'abbé de Châteauneuf rendit complètement justice à l'abbé de Polignac et il joua auprès de lui le rôle le plus secondaire. Voici ce que dit de lui l'historien de Frédéric-Auguste (t. II, p. 157) : « L'abbé de Châteauneuf trouva les affaires de France en aussi bon état que la reine en avait déclaré la situation déplorable. Il constata que presque toute la noblesse était pour le prince de Conti. »

<sup>1</sup> Un mauvais plaisant déconcerta les prétentions d'Odescalchi en annonçant que celui-ci avait un scabreux procès à soutenir en Pologne, et que, parmi les prodiges qu'il offrait de donner à la république, se trouvaient les statues de Pasquin et de Marforio (*la Pologne historique*, t. III, p. 7).

échange d'une simple candidature, l'ambassadeur français n'offrait, comme on l'avait fait au moment de l'élection de Henri de Valois<sup>1</sup>, ni une ligue perpétuelle entre les deux pays, ni l'entretien de quatre mille gascons et d'une flotte dans la Baltique, ni le payement des dettes de la république<sup>2</sup>, mais il s'engageait seulement à quelques dons aux principaux seigneurs et à la prise de Kamienieck dont la possession était si importante, ne faisant ainsi que des promesses qu'il savait pouvoir être tenues, et dont l'exécution possible devait contribuer à la sûreté de la Pologne.

## VI

Pendant que ces enchères publiques agitaient l'Europe et déshonoraient la noblesse polonaise, un candidat, dont le nom avait à peine été prononcé dans les diétines préparatoires, attirait tout à coup l'attention et entraînait sérieusement en lice.

Frédéric-Auguste de Saxe, se méprenant sur la situation réelle des divers prétendants au trône de Pologne, hésitait à y aspirer en même temps que Conti et les fils de Sobieski, quand un obscur gentilhomme polonais fit cesser ses hésitations. Intrigant par nature, peu soucieux des moyens, Jean-Georges Przebendowski avait trahi tous ses serments pour parvenir au but fixé par son ambition. Luthérien, il s'était fait catholique afin de pouvoir être nommé sénateur-castellan de Culm. Aussi longtemps que la faction du prince Jacques avait été supérieure à celle des autres prétendants, il avait accepté son argent et appuyé sa candidature. Il s'était ensuite séparé de lui et était entré dans le parti du prince de Bade, dont il n'avait pas tardé à reconnaître la faiblesse. Il offrit alors ses services à l'abbé de Polignac entre les mains duquel il prêta avec quelques nobles de la Prusse polonaise un solennel serment de fidélité. Mais insatiable dans son avidité voulant d'ailleurs que le futur roi ne dût qu'à lui seul sa

<sup>1</sup> Le détail des engagements pris au nom du duc d'Anjou se trouve dans l'*Histoire de la Pologne*, de Chevé, t. II, p. 45 et suiv.

<sup>2</sup> Elles s'élevaient à trois millions quand le duc d'Anjou monta sur le trône de Pologne. En outre, Henri devait, tant qu'il vivrait, verser tous les ans dans le Trésor national quarante-cinq mille florins de ses revenus et entretenir gratuitement, aux écoles de Paris ou de Cracovie, cent jeunes Polonais. — Quant à Auguste II, il autorisait ses agents à s'engager, en son nom, à la conquête de la Livonie sur la Suède.

couronne, Przebendowski quitta un parti qui lui paraissait avoir épuisé ses ressources pécuniaires, et, se rendant tout à coup à Dresde, il y vit l'électeur.

Ce prince devait à un séjour assez prolongé en France une élégance de ton et un goût de luxe qui lui avaient déjà permis de rendre la cour de Saxe une des plus brillantes de l'Europe. Il connaissait à fond l'art de la guerre qu'il avait appris de ses ennemis en Franche-Comté, et ayant conservé fidèlement les premières impressions de sa jeunesse, il unissait à l'amour des plaisirs et des fêtes, à la mollesse d'une vie voluptueuse, les soucis de l'ambition et l'inquiétude d'une humeur guerrière. Alors âgé de vingt-sept ans, il ne demandait qu'une occasion d'étendre ses possessions. D'une bravoure à toute épreuve, entreprenant, audacieux, porté par tempérament aux choses extraordinaires, il entrevit avec joie la perspective séduisante que lui découvrit Przebendowski. Il ne lui présenta qu'une objection, mais sérieuse : « Je suis luthérien, lui dit-il, et la Pologne ne peut élire « qu'un roi catholique. » — « Il n'y a de mauvais moyens que ceux « qui ne réussissent point, lui répliqua son interlocuteur ; pour en- « trer dans le sénat, je me suis fait catholique ; votre Altesse peut « bien en faire autant pour une couronne ; » et comme Frédéric-Auguste hésitait, son pressant séducteur lui cita les exemples d'un de ses glorieux ancêtres cédant à Charles-Quint<sup>1</sup>, du landgrave de Hesse obéissant aux théologiens protestants<sup>2</sup>, et de bien d'autres encore sans oublier celui de Henri IV. On prévint même le cas où, s'étant fait catholique, l'électeur ne parviendrait pas au trône et on s'enquit des moyens qu'il pourrait employer pour redevenir luthérien. Mais les expédients ne manquaient pas au peu scrupuleux Przebendowski qui, tout en assurant le succès, sut, ce qui est rare, parer à tout, même à un échec. Il fut convenu en effet que l'abjuration se ferait entre les mains d'un certain Zeitz, autrefois protestant, devenu catholique par ambition, alors évêque de Raab en Hongrie, et tout dévoué à l'électeur auquel il devait sa fortune ecclésiastique. Quinze jours avant l'élection royale, Frédéric-Auguste se rend à Baden, près de Vienne. Il y rencontre comme par hasard l'évêque de Raab, entre avec lui dans un pavillon, et en sort un moment après, muni d'un certificat attestant son abjuration qui ne deviendra pourtant officielle qu'après l'élection. Aussitôt Przebendowski s'en empare, et, tandis qu'il le colporte dans Varsovie, l'électeur fait avancer quelques troupes vers les fron-

<sup>1</sup> « En 1530, dit Przebendowski, l'empereur Charles-Quint menaçait l'électeur de Saxe de le déposséder s'il n'assistait pas, en qualité de connétable, à une messe que l'on devait célébrer à Augsbourg. L'électeur se résigna. »

<sup>2</sup> « En 1540, les théologiens protestants permirent au landgrave de Hesse de faire semblant d'être catholique pour ne pas perdre le rang et la position qu'il occupait. »

tières de la Pologne, vend pour avoir des fonds au duc de Hanovre ses droits sur un duché d'Allemagne<sup>1</sup>, au clergé de Saxe, son riche domaine de Misnie; et, ces ressources étant encore insuffisantes, il fait un traité avec les juifs allemands qui s'engagent à lui remettre tout l'argent dont il aura besoin. Ce n'est pas tout, il envoie à Rome, auprès d'Innocent XII, le baron de Roze afin d'annoncer officiellement une conversion qui réjouit d'autant plus le Saint-Siège que la Saxe a été le berceau du luthérianisme. Ne cachant plus ses projets, il ne craint pas d'écrire à Louis XIV lui-même pour lui demander sa protection. C'était le mettre dans un embarras extrême. Louis XIV en offet, qui n'avait jamais consenti à faire connaître aux autres puissances la candidature de Conti, craignit ou de nuire à la nomination du prince français en paraissant encourager l'électeur, ou de compromettre sa propre dignité en déclarant ouvertement un projet qui pouvait ne pas se réaliser. Il garda donc le silence, se tint dans une réserve qu'il crut prudente et cacha cette démarche franche et hautaine même à l'abbé de Polignac.

Celui-ci de plus en plus isolé, de plus en plus réduit à ses propres forces, ne se laisse pourtant pas abattre. Il n'ignore aucune des démarches de son nouveau et dangereux adversaire, et il met à déjouer ses projets la même habileté que déploie Przebendowski à les concevoir. :

Comme il sait que Davia, nonce du pape<sup>2</sup>, malgré la déclaration faite par le Saint-Siège qu'il gardera la neutralité entre le candidat du roi très-catholique et le luthérien converti, penche vers ce dernier soit pour obéir à des instructions secrètes<sup>3</sup>, soit en haine de la France, et qu'il va vantant partout et proclamant miraculeuse la conversion de Frédéric-Auguste, il écrit à l'ambassadeur du Saint-Siège une lettre sévère, dans laquelle « il s'étonne que celui qui représente le père commun des chrétiens, montre dans cette affaire « une partialité aussi révoltante, et il le prie de considérer qu'ils « ont tous les deux des maîtres qui jugeront leur conduite par les

<sup>1</sup> Le duché de Saxe-Lauenbourg. Il vendit ses droits moyennant la somme de cinq cent mille écus.

<sup>2</sup> Davia venait d'être envoyé de Cologne à Varsovie afin d'y ménager les intérêts de la cour de Rome en ce qui concernait la succession de Sobieski.

<sup>3</sup> Il est certain que le pape, d'autant plus charmé de cette conversion que la Saxe était luthérienne, envoya à l'électeur le témoignage de sa plus vive satisfaction. On assure qu'il ne s'en tint pas là, et qu'il donna l'ordre à son légat d'appuyer de toute son influence les prétentions de ce prince à la royauté. Cette assertion se trouve énoncée dans le t. III, p. 7, de *la Pologne*. Une dépêche du Cardinal Janson, ambassadeur de France à Rome, fait douter de l'exactitude de cette assertion, et donne lieu de croire que le Saint-Siège est resté neutre entre les deux candidats. Cette dépêche est citée plus loin.

« effets. » La nouvelle de l'abjuration s'accréditant de plus en plus, Polignac fait habilement répandre qu'elle ne peut pas être réelle ; que, dans tous les cas, elle n'est que momentanée, la femme de l'électeur étant demeurée luthérienne<sup>1</sup>, et qu'il ne tardera pas à revenir lui-même à une religion qui a été la sienne jusqu'à cette époque.

Przebendowski ayant discuté la valeur des offres de l'abbé de Polignac et ayant mis en doute l'exécution de ses promesses, l'ambassadeur français lance un écrit dans lequel il fait remarquer « que Frédéric-Auguste n'a attendu si tard pour déclarer ses prétentions « qu'afin qu'on n'eût pas le temps d'examiner un candidat aussi « suspect et de vérifier la sincérité de ses engagements. »

Quelques jours ayant l'élection<sup>2</sup>, Przebendowski qui s'est fait un parti puissant, mais qui n'a pas encore entamé celui du prince de Conti, songe, pour y parvenir, à mettre en lutte tout à la fois le patriotisme et les intérêts particuliers de son adversaire. Quelques magnats, jusque-là dévoués à la France et corrompus par lui, se présenteront chez Polignac, lui montreront les malheurs dont la Pologne est menacée par l'existence des deux partis opposés, et lui exposeront qu'un moyen se présente de mettre la république en repos, tout en sauvegardant l'honneur de la France et en ménageant les intérêts de son représentant. Ce serait, lui dira-t-on, de consentir à l'élévation du duc de Saxe et de l'obliger à restituer à Louis XIV les sommes dépensées jusqu'à ce jour en Pologne. La députation donnera en terminant l'assurance à l'abbé de Polignac que Frédéric-Auguste fera en sa faveur tout ce que la reconnaissance exigerait qu'il fit en faveur de quelqu'un à qui il serait redevable du trône, et l'on promettra à l'ambassadeur français une présentation prochaine pour le cardinalat.

L'abbé de Polignac, averti de cette résolution la veille du jour où l'on devait se présenter chez lui, accourt aussitôt au sénat ; il repousse avec indignation et fierté cette offre outrageante ; il déclare hautement que jamais à aucun prix il ne délaissera le but de sa mission. Puis il s'étonne de nouveau « de voir la nation polonaise si jalouse de sa « liberté se choisir un roi parmi les princes allemands après les

<sup>1</sup> Christine Eberhadine ne voulut jamais renoncer au luthérianisme, et, pour ce motif, elle ne put pas être couronnée reine de Pologne. Bien plus, lorsque plus tard la nouvelle de l'élection de Frédéric-Auguste parvint à Dresde, le prince Egres de Fürstenberg, gouverneur de la ville, ayant ordonné qu'on célébrât la messe dans le château et qu'on y chantât le *Te Deum*, l'électrice en fit fermer les portes et refusa de prendre le titre de reine qu'on lui donnait. Quant à l'électrice douairière, elle se livra à des emportements qui allèrent jusqu'au scandale.

<sup>2</sup> Le 23 juin 1697.

« avoir refusés jusque-là chaque fois qu'ils se sont présentés. — Si l'électeur de Saxe monte sur le trône, dit-il avec une grande éloquence<sup>1</sup>, la foi de vos pères jusqu'ici laborieusement conservée court risque de s'éteindre. Quand le sénat ne peut être composé que de catholiques, la nation souffrira-t-elle que le sceptre passe aux mains d'un prince luthérien après avoir été porté par ce roi Casimir auquel la cour de Rome a donné le titre mérité d'orthodoxe, parce qu'il a purgé de l'hérésie le sénat de Pologne ! »

On le voit, les deux représentants font mouvoir tous les ressorts afin de procurer à leur candidat cette couronne élective. D'un côté, un faiseur de rois auquel tous les moyens paraissent devoir être employés et dont l'esprit inventif trouve sans cesse de nouvelles ressources et de nouveaux plans d'attaque ; de l'autre, un ministre éloquent, actif, résolu, mais dont la dignité ne fait jamais naufrage dans ces luttes et dans ces intrigues compromettantes, combattant avec une égale persistance et une même habileté, s'épiait mutuellement, devinant leurs intentions, déjouant leurs artifices, ayant une réfutation pour chaque attaque, une objection pour chaque demande, paraissant s'éviter pour mieux se surprendre, et se retrouvant toujours en face l'un de l'autre ; le premier souple, narquois et rusé, le second digne, hautain et ferme. Leurs efforts à tous deux vont être couronnés de succès.

I

Le jour marqué pour l'élection arriva enfin. Le 25 juin 1697, la plaine de Wola, près de Varsovie, fut une fois de plus le théâtre de ce grand acte de la souveraineté nationale.

Qu'on se représente une vaste plaine qu'entoure à perte de vue une quantité innombrable de tentes, et dont l'horizon, immense d'un côté, est borné de l'autre par les clochers élancés de Varsovie et par de vertes collines aux pieds desquelles coule la Vistule. Au milieu de la plaine est un carré long formé par des murailles assez bas-

<sup>1</sup> L'ambassadeur de l'Empire, le comte de Lamberg, évêque de Passau, fut moins éloquent et surtout moins habile. S'étant servi à l'égard de la sérénissime république d'expressions qu'on considéra n'être pas assez respectueuses, il fut interrompu violemment et assailli de telles injures qu'il fut contraint de s'arrêter. Sur ces entre-faites, ayant été pris d'un saignement de nez, il quitta la séance et fut poursuivi de huées et de clameurs.



ses pour que l'intérieur soit au loin ouvert aux regards, et par des fossés assez vastes pour qu'il soit fermé aux agressions de l'ordre équestre. Trois portes, celles de la grande Pologne à l'ouest, de la petite au midi et de la Lithuanie à l'est, permettent de pénétrer dans cette enceinte, à l'extrémité de laquelle est la *szopa*, pavillon destiné aux sénateurs, et dont le reste forme le *kolo* ou champ des nonces de l'ordre équestre.

Dès la pointe du jour, ce camp souverain est occupé par l'élite de la nation, et, dans le reste de la plaine, ne tardent pas à arriver tumultueusement les électeurs. Ce sont plus de cent mille gentilshommes à cheval et armés, groupés par palatinat, vêtus avec un luxe désordonné et barbare, quelques-uns portant sur leur personne, soit en fourrures soit en armes, toute leur fortune, tous rivalisant de somptuosité et d'opulence, tous pouvant être rois avant la fin du jour et marquant par un regard digne et hautain l'orgueil qu'ils ressentent de ce glorieux et funeste privilège. Mais là n'est pas seulement tout ce qui, dans la république, possède un cheval de bataille : quelques milliers de gentilshommes campagnards déshérités de la fortune, et d'autant plus fiers, sont venus à pied à ce rendez-vous général, et, s'étant alignés, armés de faux, sur les revers des fossés, ils protestent par un maintien énergique de la réalité de leurs droits et de l'égalité qui ce jour-là les élève au rang des plus illustres seigneurs de la Pologne.

Rien n'égale l'agitation et le mouvement de l'innombrable foule qui se presse autour des nobles électeurs. Des cortèges de palatines et de castellanes parcourent les rangs et vont partout prodiguer leurs conseils et leurs largesses. Les évêques à cheval, le crucifix à la main, abordant chaque groupe, bénissent les étendards et exhortent à la concorde. Ici, autour de tables immenses et surchargées, de vives discussions s'engagent, et déjà les sabres brillent hors du fourreau. Là de jeunes gentilshommes luttent à la course, et quelques-uns de ces combats pacifiques, auxquels se mêlent les irritants débats de l'élection, se terminent dans le sang. Plus loin, des escadrons manœuvrent au bruit de fanfares guerrières ; ailleurs des chants nationaux se font entendre et excitent le patriotisme des auditeurs. Partout les armures étincelantes éclairent la plaine de mille feux ; partout on voit ces descendants des Sarmates, vêtus comme leurs ancêtres de peaux de bêtes fauves et ne se distinguer d'eux que par les pierreries dont ils les surchargent ; partout des cris barbares, des combats sanglants et des mœurs d'un autre âge : singulier spectacle qui nous ramène de plusieurs siècles en arrière, et qui, ressuscitant un passé reculé, donne, à la fin du règne de Louis XIV, une reproduction exacte des antiques et tumultueux champs-de-mai !

Peu s'en fallut que l'élection, qui cette fois ne devait se compléter qu'après trois jours, ne se terminât dès les premiers instants à l'avantage de Conti. L'évêque de Plock, soutenu par le primat Radziejowski, ayant en effet dans la matinée prononcé un discours en faveur du candidat français, les palatinats de Sieradz, de Rawa, de Plock et de Prusse lui répondirent par un cri unanime d'assentiment. Przebendowski, effrayé par cette manifestation inattendue en ce moment et ayant voulu prononcer à son tour quelques paroles, en avait été empêché par le chevalier Czapski qui, lui disant : « Traître, tu as bien vite oublié tes serments ! » l'aurait tué d'un coup de pistolet, si un prêtre n'en eût relevé le canon avec sa canne. Cependant l'enthousiasme allumé par l'évêque de Plock gagnait peu à peu le camp tout entier, et la couronne allait être décernée par acclamation à Conti, quand Przebendowski, qui connaît le respect des Polonais pour tout ce qui touche, même quant aux formes, à leur chère constitution, se rappelle qu'on n'a pas donné le temps au primat de remplir la formalité de la proclamation officielle des candidats. Il accourt vers les palatinats qui ne sont pas encore complètement entraînés ; il leur montre la constitution menacée par l'emportement irréfléchi des Contistes, et, parvenant à gagner du temps, il obtient que rien ne soit résolu dans cette journée.

Le 26, le sénat et le corps des palatins entourant le cardinal Radziejowski primat-interroi, s'assemblent dans l'église cathédrale de Saint-Jean, et, après quelques prières, ils se rendent en ordre et processionnellement dans le camp de Wola. Dès qu'ils y sont parvenus, le primat proclame à haute voix le nom de chacun des candidats, commençant par le prince de Conti dont il fait un grand éloge et terminant par Frédéric-Auguste qu'il se contente de nommer. Puis, selon l'usage, il se place devant la *szopa* en vue de tous, et il s'agenouille religieusement, demandant l'inspiration d'en haut pour cette foule agitée et turbulente qui va choisir le premier magistrat de la république. Le moment est solennel : le silence se fait dans toute la plaine, tous les cœurs battent, et les têtes s'inclinent devant le prélat qui se lève, et se tournant vers chacune des quatre régions du camp, les bénit tour à tour. Il rentre ensuite dans le pavillon et y demeure, tandis que les évêques, les palatins et les castellans vont se mettre à la tête de leurs palatinats.

Tout d'abord, trois des escadrons de Cracovie et un de Posnanie acclamèrent le prince Jacques, mais faiblement ; et aussitôt les cris de : « Vive Conti ! » furent poussés avec force par les trois autres escadrons de Cracovie, cinq de Posnanie et tous ceux de Wilna. Tout à coup une troisième acclamation se fait entendre : le nom de Frédéric-Auguste est prononcé par les palatinats de Samogitie, de Mazovie et

par quelques escadrons de Prusse. Le tumulte est alors à son comble; les trois cris différents des électeurs ébranlent le champ d'élection, les adversaires irrités se précipitent les uns sur les autres; jusque-là divisés par étendards, ils se mêlent, se confondent, se bouleversent, et la poussière soulevée par ces sauvages escadrons couvre d'un immense voile la plaine entière. Les pointes des sabres, d'abord levées vers le ciel, se baissent pour frapper des compatriotes; le camp souverain lui-même est souillé, et le citoyen Papiieski, ayant persisté à acclamer le prince Jacques est tué par un Contiste, et il vient, en mourant, ensanglanter la robe du primat-interroi.

Au milieu de cet horrible chaos apparaît Przebendowski qui apporte un bref signé par le nonce du pape, reconnaissant la conversion de l'électeur et conseillant aux Polonais d'appeler ce prince sur le trône. Mais, dans le tumulte il est impossible de vérifier l'authenticité de cet acte. Les Contistes affirment qu'il est faux, et Przebendowski, pour la seconde fois, est sur le point d'être massacré. Les cris ayant augmenté, le bruit des armes, les piaffements des chevaux produisant un tel vacarme qu'on ne peut plus rien entendre ni rien distinguer, le cardinal-primat donne l'ordre au maréchal d'élection de faire réunir les Contistes à la droite du camp et les Saxons à la gauche. Deux cent vingt escadrons se rangent à droite, et quarante seulement leur font face.

Cette épreuve était décisive. Le prince Jacques, abandonné de tous, avait fui à Varsovie. Polignac venait d'expédier un courrier annonçant à Louis XIV ce magnifique résultat. Le nonce du pape battu se résignait et envoyait féliciter le vainqueur. Tout semblait décidé.

Mais, des partisans de Frédéric-Auguste tous atterrés, seul Przebendowski ne perdait point courage. A son instigation, quatorze des escadrons de son parti font savoir au primat qu'à la faveur de la nuit ils passeront dans les rangs opposés et augmenteront ainsi l'immense majorité déjà assurée à Conti. Polignac, qui comprend que son adversaire aspire à gagner une nuit encore, accourt auprès de Radziejowski. Il le prie de considérer combien la multitude est versatile et l'adjure de ne pas renvoyer sa sanction au lendemain et de décerner le soir même la couronne. Mais le primat, soit qu'il voulût rendre la proclamation plus solennelle en ne la faisant pas pendant la nuit soit qu'il pensât en la renvoyant au lendemain assurer à Conti la presque unanimité des suffrages, soit encore qu'il eût pour but de prolonger en sa faveur le temps pendant lequel il était roi, opposa le plus opiniâtre refus à la demande de l'ambassadeur français, et, ordonnant à tous de demeurer à cheval dans le champ d'élection, il se coucha dans son carrosse et y attendit le jour.

Przebendowski sut mettre à profit les quelques heures que la

fortune, ou plutôt son génie, lui avait assurées. Dès que la nuit est complète, il court chez les ministres résidents opposés à la France, et ils étaient alors nombreux. Il réunit ainsi chez Davia, nonce du Saint-Siège, l'ambassadeur d'Autriche et les envoyés de Saxe, de Bavière, de Brandebourg, de Neubourg, de Lorraine et de Venise. Il y entraîne sans peine l'évêque de Cujavie et le prince Sapieha dont l'humeur tracassière fait toujours d'eux les adversaires du parti qui triomphe ; et Marie-Casimire, plus attachée maintenant à exclure Conti qu'à élever son fils, entre avec passion dans un complot tramé contre le candidat français. Przebendowski leur montre à tous, dans un discours rapide et concluant, l'influence de plus en plus menaçante de la France. A Conti éloigné et indifférent, il oppose Frédéric-Auguste, qui est proche et qui se hâte. Il obtient l'abandon de toutes les prétentions en faveur de son candidat, et de fortes sommes qu'aussitôt il envoie au camp. A deux heures du matin, au sortir de cette réunion, il se rend avec Fleming chez l'abbé de Polignac, et, voulant employer directement contre lui cette arme de la corruption qui lui a été si utile jusque-là, il lui affirme que le parti de l'électeur est en état maintenant de résister à tout ; mais que, désirant agir loyalement, il vient lui réitérer par lui-même les offres avantageuses qu'il lui a fait transmettre autrefois. Polignac indigné les chasse après avoir reproché son infâme trahison à Przebendowski, qui, sans l'écouter, retourne à Wola.

Quel ne fut pas l'étonnement, l'effroi et la consternation du parti français quand le soleil du 27 vint éclairer l'œuvre corruptrice de Przebendowski et montrer le camp Saxon, qui la veille encore était si peu redoutable, égalant presque le camp des Contistes, le mesurant du regard, le menaçant et tout prêt à fondre sur lui ! La journée se passa en injures, en débats et en récriminations. Vingt fois on fut sur le point d'en venir aux mains, et le champ d'élection faillit se changer en un champ de carnage. Vingt fois de grossières vociférations, que se lançaient entre eux les apostats et les traîtres, auraient allumé la guerre civile, si le primat ne s'était interposé et n'avait, au péril de sa vie, empêché l'effusion du sang. Enfin, à six heures du soir, désespérant de pouvoir augmenter le nombre des Contistes, Radziejowski proclame François-Louis de Bourbon, prince de Conti, roi de Pologne et grand-duc de Lithuanie. Puis il se rend à l'église de Saint-Jean, dont il fait enfoncer les portes fermées par l'ordre des Saxons, et il entonne le *Te Deum*.

Au même moment, l'évêque de Cujavie, se prévalant du départ du primat, proclamait à Wola, roi de Pologne, Frédéric-Auguste de Saxe. A minuit, il se rendait à son tour à l'église de Saint-Jean, et il y chantait un *Te Deum* d'actions de grâces, pendant que Varsovie s'illuminait

et que le canon se faisait entendre en l'honneur du prince de Conti.

La Pologne avait deux rois. Mais tandis que l'un, qui surveillait l'issue de l'élection sur les frontières mêmes, les envahissait aussitôt avec une armée de dix mille hommes et venait confirmer sa nomination par sa présence ; tandis qu'il renouvelait solennellement son abjuration et qu'il envoyait soixante mille écus à Przebendowski pour se gagner de nouveaux partisans, l'autre recevait coup sur coup de l'ambassadeur français deux courriers qu'il laissait sans réponse, et, le 1<sup>er</sup> août seulement, il lui écrivait une lettre d'acceptation aussi froide que laconique. Enfin, le 3 septembre, après un long entretien avec Louis XIV, on le vit sortir du cabinet du roi, les larmes aux yeux<sup>1</sup> et se décider malgré lui à se mettre en route. Il était trop tard.

Comment en effet Polignac aurait-il pu l'emporter seul et dénué de ressources pécuniaires<sup>2</sup>, sur un rival riche, généreux, armé et présent ? C'est en vain qu'il fait intervenir en sa faveur les évêques du royaume. Auguste à la tête de son armée brave les foudres de l'Église. C'est en vain que l'ambassadeur français, aidé du primat, fait établir une garde auprès du corps de Sobieski pour empêcher qu'on ne l'enlève et qu'on ne le porte à Cracovie où il est d'usage que l'ensevelissement du dernier roi et le couronnement de son successeur aient lieu dans la même cérémonie. Auguste fait dresser dans la cathédrale de cette ville un cénotaphe qui paraît contenir le corps de Sobieski<sup>3</sup>,

<sup>1</sup> *Mémoires de Saint-Simon*, t. III, p. 61.

<sup>2</sup> L'abbé de Polignac écrivait à M. de Torey : « Si les fonds nécessaires eussent été envoyés et le prince élu présent ou du moins dans le voisinage, la double élection ne se serait pas faite, ou elle n'aurait pas subsisté un seul jour. Mais je me trouve, avec un titre incontestable, c'est-à-dire après une élection légitime, sans roi et sans argent, au lieu que l'électeur de Saxe est aux portes du royaume avec ses troupes et l'assistance de tous les États voisins intéressés à le soutenir. »

Et plus tard il lui écrivait : « Combien durera ce silence qui me désespère ? Ne songe-t-on pas que depuis deux mois on ne vit que d'espérances ? Ne paraîtra-t-il pas de lettre et de courrier qui nous soulagent et qui nous disent enfin : le roi est parti ! Si vous saviez, monsieur, la peine que je souffre dans cette incertitude, et combien j'imagine de moyens pour conserver cette couronne que l'on refuse en France à mesure qu'on s'empresse ici de nous la donner, vous auriez pitié du pauvre martyr. Comment veut-on que je persuade aux Polonais que le roi n'abandonne pas cette affaire, puisque Sa Majesté ne s'explique qu'une fois en six semaines, encore n'est-ce qu'à demi. Nous avons dit tant de fois que tout périrait si le prince ne venait bientôt, est-ce une raison pour le retenir ? C'est un véritable miracle que l'affaire se soutienne encore. A la fin, on se lassera, et la Providence en décidera. »

<sup>3</sup> « Hadvint, dit Salvandy (*Histoire de Jean Sobieski*, t. II, p. 409), que Sobieski, dont les funérailles se trouvèrent remises à un autre règne, attendit trente-six ans pour un tombeau. Il sembla resté debout au milieu de son peuple pour assister à l'accomplissement de ses présages, et voir après lui les nations voisines fouler la république aux pieds. »

et, le 15 septembre, il est en grande pompe<sup>1</sup> couronné par l'évêque de Cujavie. C'est en vain que le primate, sur les droits duquel ce dernier empiète, lance contre lui un violent manifeste. Le nonce du pape encourage dans sa résistance l'évêque rebelle<sup>2</sup>. C'est en vain que Polignac crie à l'illégalité et à la révolte, qu'il renouvelle ses promesses d'argent à ceux que l'or de Saxe détache de son parti, qu'il essaye de corrompre les uns et de menacer les autres. « Vana est sine viribus ira », lui est-il répliqué<sup>3</sup>, et, malgré toute la souplesse de son talent, l'ambassadeur reste sans réponse en face de ceux qui lui demandent l'argent et le roi promis.

Enfin, le 25 septembre<sup>4</sup>, Jean Bart, dont ce fut le dernier voyage, amena le prince de Conti sur la plage de Dantzig. L'influence du nom français, la puissance de Louis XIV, l'éclatante renommée de Conti étaient telles qu'au bruit de son arrivée tout s'émut. Les Contistes prirent les armes, Polignac détermina les grandes familles des Sapieha, des Załuski, des Kontzki à se rendre au-devant du roi français. Mais, malgré les instances de ses partisans, celui-ci ne voulut pas débarquer. Préférant attendre des forces plus considérables et se laissant

<sup>1</sup> On peut voir les détails du couronnement dans le t. II (p. 206 et suivantes) de l'*Histoire de Frédéric-Auguste*. Ce prince y montra la plus fastueuse prodigalité.

<sup>2</sup> Louis XIV, informé et indigné de la conduite du nonce à Varsovie, envoya aussitôt au pape une lettre dans laquelle « il pria le Saint-Père de réparer, autant qu'il serait en lui, cette mauvaise conduite; d'écrire aux évêques de Pologne, de leur montrer le péril auquel ils exposaient la religion, et de les exhorter à la défendre en maintenant l'élection légitime qui devait être seule capable de préserver la croyance catholique du préjudice irréparable qu'elle recevrait si l'électeur de Saxe montait sur le trône de Pologne. » La lettre suivante tendrait à prouver qu'en réalité la cour de Rome ne soutenait pas Frédéric-Auguste. Elle est adressée à l'abbé de Polignac par le cardinal de Janson, ambassadeur français auprès du Saint-Siège. « Mon cher seigneur, j'ai lu avec le plus grand déplaisir la lettre de Votre Excellence, qui m'apprend la double élection qui s'est faite pour donner un roi à la Pologne, et la conduite peu équitable qu'a tenue le nonce apostolique. Sa Sainteté n'ignorait pas ce qui s'est passé dans la diète. Son courrier est arrivé hier. Je ne puis vous exprimer la douleur dont est pénétrée Sa Sainteté à la vue du danger qui menace notre sainte religion dans ce royaume par l'élection de l'électeur de Saxe, dont l'abjuration nous est très-suspecte. Néanmoins nous espérons que ceux qui ont pris le bon chemin se soutiendront et qu'ils ramèneront les personnes qui s'en sont écartées. Le Saint-Père a établi une congrégation d'État de dix-sept cardinaux qui ont fort désapprouvé la conduite du nonce. Cependant ils n'ont encore rien décidé, parce qu'ils attendent un autre courrier, qui doit arriver le 27 du présent mois. Je l'attends moi-même avec impatience, afin que je puisse être instruit avant mon départ de cette ville de l'état des affaires de Votre Excellence. »

<sup>3</sup> Lettre de Polignac à M. de Torcy.

<sup>4</sup> D'autres disent le 5 octobre. Il avait quitté Paris le 5 septembre et s'était embarqué, le 7, à Dunkerque.

refroidir par la résistance toute naturelle de la protestante Dantzig<sup>1</sup>, il resta en rade et déconcerta ses amis par ses hésitations inattendues et par ses répugnances non dissimulées. C'est que la duchesse de Bourbon, qui avait fait tous ses efforts pour empêcher le départ de Conti, était demeurée à Versailles, et son mélancolique amant ne pouvait supporter cette séparation. Ce voyage qui l'approchait du trône, lui avait été odieux parce qu'il l'éloignait de celle qui régnait impérieusement sur lui et à laquelle il sacrifiait en ce moment jusqu'à sa réputation, car on doutait alors même de son courage. Lorsqu'un nombreux parti accourait pour l'acclamer et le défendre, lorsque les espérances renaissaient dans l'esprit de Polignac, lorsque tant d'ambitions s'étaient éveillées, tant d'intrigues avaient été nouées pour obtenir cette couronne, celui-là seul qui l'avait reçue, aveuglé par sa passion, n'aspirait qu'à la perdre. Le 6 novembre, le prince français apprend que l'armée de son compétiteur a battu une troupe de Contistes. Aussitôt, ayant de la peine à cacher sa joie, il repart<sup>2</sup> et revient à Paris « où il se trouva, dit Saint-Simon, plus à son gré que roi à Var-  
« sovie. » Saint-Simon ajoute que « Conti pardonna difficilement à  
« Polignac la peur qu'il lui avait donnée. »

Ce trait est le meilleur éloge de l'habileté du diplomate français. Il avait en effet atteint le but, et seul, dans un pays éloigné et si différent du nôtre, mais avec son éloquence, son courage et les ressources inépuisables de son esprit, il avait réussi. Il y avait perdu une partie de sa fortune<sup>3</sup>, compromis sa santé, exposé sa vie. Il avait été réduit pour lutter avec quelques chances de succès de se servir des armes de ses adversaires, la corruption, l'intrigue, la ruse ; mais il l'avait fait sans amoindrir son caractère, et, malgré l'infériorité que lui assuraient contre des antagonistes sans scrupules, sa nature droite et son respect pour lui-même, il avait exécuté sa mission, était parvenu à saisir la couronne, et, en l'absence de celui qui devait la porter, à la garder un moment entre ses mains. Mais, après s'être heurté contre tant d'obstacles prévus et en avoir triomphé, ses efforts étaient venus se briser contre le dernier de tous, le plus inattendu, le plus insurmontable, le découragement du prince de Conti.

Par une fatalité unique, les qualités mêmes de ce prince si bien doué lui ont manqué au seul instant où les destinées de la Pologne

<sup>1</sup> Résistance d'autant plus naturelle qu'elle fut encouragée par Marie-Casimir qui habitait alors Dantzig.

<sup>2</sup> Dans une lettre adressée au primat de Pologne, Conti s'exprima ainsi : « Pour moi, je suis fort tranquille sur la préférence qu'on a donnée à mon rival. Quand on est prince du sang de France, on peut se passer d'être mieux. »

<sup>3</sup> Tous ses équipages et ses effets, d'une valeur de cinquante mille écus, furent pillés à Dantzig.

ont été placées entre ses mains. Jusque-là courageux, il a tout à coup hésité à marcher contre son compétiteur. Jusque-là plein d'audace, le découragement l'a saisi quand il s'est agi de poser sur sa tête la couronne de Pologne. Sa belle nature s'est un moment transformée et la plus futile des causes, une séparation momentanée, a éloigné à jamais le prince qui était le mieux fait pour régner, le plus propre à assurer le bonheur de la Pologne et peut-être à prévenir sa lamentable fin. N'ayant pas en effet, comme Frédéric-Auguste, deux royaumes à gouverner, il se serait donné tout entier à celui-là. Bon et affable, il n'aurait pas effarouché les grands ; fermé et brave, il aurait plu à la multitude ; indépendant et appartenant à une nation éloignée, il ne serait pas devenu, comme allait l'être le roi Saxon, le docile instrument de ses voisins. Enfin, il aurait établi entre les deux maisons de France et de Pologne un lien qu'il n'eût plus été possible de rompre ; la France se serait dès lors intéressée directement au sort de la Pologne, et, au moment du danger, elle ne serait pas restée spectatrice impuissante de la plus inique et de la plus lâche des spoliations.

Mais la Providence refusa aux Polonais ce moyen de salut. Tandis que Jean Bart ramenait en France le seul espoir des amis, rares alors, de la Pologne, Frédéric-Auguste prenait possession du trône, s'entourait d'une garde de Saxons et faisait ainsi pour la première fois pénétrer chez la plus fière des nations, les armées étrangères qui, hélas ! s'y succéderont désormais. Après avoir vainement essayé d'asseoir un pouvoir absolu sur la force, il ne devait pas tarder à asservir ses nouveaux sujets par la mollesse, par le luxe, par une plus grande corruption, et à ouvrir pour la Pologne l'ère funèbre des châtimens et des expiations après laquelle viendra l'ère glorieuse de la régénération par le martyre, que l'on voudrait voir suivre d'une prompte et complète résurrection.

Les fêtes du couronnement de Frédéric-Auguste furent splendides. La veuve de Sobieski, entourée de ses enfants, eut l'impudeur d'y assister. Elle espérait reprendre son influence sur les affaires du pays. Mais ses prétentions ne tardèrent pas à être réduites à néant. Chassée de la Pologne, elle subit la plus amère souffrance pour les ambitieux et les intrigants, la privation de ce pouvoir qu'ils ont tant aimé. Elle fut assez malheureuse pour vivre vingt ans encore ; et, après avoir traîné misérablement son inquiète vieillesse en Allemagne et en Italie, elle vint mourir à Blois, âgée de soixante-quinze ans.

Louis XIV fut on ne peut plus irrité de la non-réussite de ses projets. Chez lui l'homme fut encore plus humilié que le roi, et il souffrit bien moins de ce qu'un prince étranger occupait le trône de Po-



logne<sup>1</sup>, que du retour de Conti. Il ne pouvait pas s'habituer à la présence d'un prince d'autant plus antipathique qu'il avait conçu un moment l'espérance d'en être glorieusement délivré, et qu'il le savait intérieurement satisfait de ce qui causait sa propre douleur. Se laissant aveugler par la colère, il oublia les efforts persévérants, le zèle dévoué, le succès incontestable de son ambassadeur et ne voulut voir que le résultat. L'abbé de Polignac fut l'innocente victime du royal mécontentement et il reçut, à un mois d'intervalle, les deux lettres suivantes : « Il est aisé de comprendre, monsieur, disait Louis XIV « dans la première, que vous n'avez désormais aucun service à me « rendre dans le voisinage de la Pologne. Le seul ordre que j'aie « donc à vous donner est de revenir incessamment dans mon « royaume et d'attendre sur la frontière que je vous fasse recevoir « mes instructions. » Voici la seconde : « Monsieur l'abbé de Poli- « gnac, je vous écris cette lettre pour vous faire savoir que mon in- « tention est que vous vous rendiez de suite dans votre abbaye de « Bomport et que vous y demeuriez jusqu'à nouvel ordre. Louis. »

<sup>1</sup> Dès l'année suivante, Auguste de Saxe fut reconnu roi de Pologne par toute l'Europe, même par la France.

MARIUS TOMEY.

La fin prochainement.

---

DE QUELQUES APPLICATIONS RÉCENTES

# DE LA PHOTOGRAPHIE

---

Vingt-cinq ans à peine nous séparent du jour mémorable où Daguerre annonçait à un auditoire non moins surpris que charmé les premières merveilles de la photographie. Vingt-cinq ans, c'est peu dans l'histoire des arts, et il est douteux qu'on puisse en citer un autre qui ait dans ce faible laps de temps réuni un tel nombre d'adeptes, conquis une aussi grande et aussi légitime popularité. Mais de quel pas ferme et rapide il a marché ! Que de progrès accomplis, et que les premiers essais sont loin des magnifiques épreuves que nous voyons exposées de toutes parts ! Il ne saurait être question aujourd'hui d'en contester la valeur artistique, puisqu'elles figurent sans trop de désavantage dans les albums, à côté des produits de la lithographie et même de la gravure. Si pendant quelque temps on leur a contesté ce mérite, on est d'accord, après un débat assez vif, pour leur accorder un rang secondaire, mais honorable, et il est devenu difficile de sortir des lieux communs en parlant des photographies comme œuvres d'art. Les services qu'elles peuvent rendre aux sciences et à l'industrie sont au contraire peu connus, et bien des personnes trouveront encore l'attrait de la nouveauté à ce qu'on leur en dira, aux applications pour la plupart assez récentes et de nature très-diverse qu'on peut leur citer.

Le zèle infatigable des photographes ne s'est pas borné à la reproduction des objets terrestres. De bonne heure le ciel leur sembla un champ ouvert à leurs explorations, mais des difficultés extraordinaires

les arrêterent dès l'abord. Sur la terre, le paysage que l'on veut reproduire est généralement fixe, et s'il s'y trouve des sujets mobiles, on a la ressource de les saisir au moyen de substances tellement sensibles qu'une petite fraction de seconde suffit à les impressionner. Dans le ciel il n'en est pas ainsi. La rotation de la terre donne à tous les astres l'apparence d'un mouvement en sens contraire, et la faible lumière qui en émane par les nuits les plus pures nécessite toujours une exposition assez longue. Il faut donc suivre le déplacement des objets, et pour cela recourir à des appareils délicats dont disposent seuls les observatoires bien organisés. Est-ce du soleil que l'on veut obtenir une image, l'embarras vient au contraire de la trop grande puissance de ses rayons et les plaques sont instantanément brûlées. C'est, on le sait, l'expression technique en usage pour exprimer que l'action trop vive de la lumière a fait disparaître tous les détails, en ne laissant qu'une tache blanche à leur place ; mais ici le mot n'est pas toujours une métaphore, car on a vu les volets qui protègent les plaques s'embraser dans la chambre noire pendant que l'on cherchait la position favorable à la production de l'image.

Il n'est pas surprenant que de pareilles difficultés aient rebuté la plupart des artistes et que la photographie céleste ait été partout abandonnée à un petit nombre d'astronomes. Les premières tentatives qui aient abouti à un résultat sérieux datent de 1850. Elles sont dues à M. Bond, l'habile directeur de l'observatoire de Cambridge, aux États-Unis. En France, cet exemple a trouvé peu d'imitateurs, mais il a été bientôt suivi en Italie, par le père Secchi, de la Compagnie de Jésus, directeur de l'Observatoire de Rome ; en Angleterre, à l'établissement de Kew, que dirige sir John Herschell, et surtout par M. Warren de la Rue, un simple particulier, dont les brillants succès ont effacé ceux de tous ses émules.

Dès les premières tentatives, on a reconnu qu'il fallait employer des procédés et des instruments différents, selon que l'on voulait reproduire le soleil ou d'autres astres. On éluderait la plupart des difficultés de la photohéliographie si l'on se contentait d'avoir sur une plaque sensible la représentation sans détails du disque solaire, ce qui n'a d'utilité que pendant les phases successives d'une éclipse. Elles semblent insurmontables, au contraire, si en vue d'étudier la constitution physique de l'astre on prétend retracer les différentes espèces de taches qui en couvrent la superficie. C'est une recherche d'un fort grand intérêt, à laquelle depuis longtemps se sont attachés les plus grands astronomes, et pour laquelle M. Carrington vient d'être couronné par l'Académie des sciences. Herschell le père croyait possible d'expliquer ces taches par la présence d'une ou plusieurs masses obscures plongées dans une atmosphère lumineuse qui les

découvrait quelquefois. On a reconnu depuis qu'elles disparaissent et reviennent à des intervalles de temps soumis à des périodes régulières. La périodicité est-elle applicable à la forme comme à l'existence de taches, sont-ce les mêmes corps qui viennent se représenter à nos yeux, c'est ce que la photographie aide à savoir et voilà pourquoi on réunit avec tant de soin la collection des vues du soleil. À Kew, où l'on s'en occupe d'une manière suivie, on s'est aperçu, non sans une certaine surprise, que l'agent photographique le plus impressionnable, le collodion humide, était celui dont on obtenait les meilleurs résultats. Mais il est d'une telle sensibilité, la durée de l'exposition doit être une si minime fraction de seconde, qu'il a fallu inventer un système spécial d'écran, pour que le temps de l'exposition fut rigoureusement le même pour toutes les parties de la plaque. Faut de cette précaution, certaines parties de l'image sont attaquées par la lumière. Les facules, ces taches brillantes que l'on attribue à des intumescences locales de la photosphère, disparaissent les premières par une exposition un peu trop prolongée, puis les pénombres qui accompagnent les taches obscures et qui sont, dit-on, les talus de l'enveloppe lumineuse entr'ouverte, enfin, les taches noires où l'on veut voir le noyau central du soleil sont atteintes à leur tour, ce qui prouve que ce noyau ne paraît obscur que par un effet de contraste et qu'il agit avec une grande énergie sur les plaques sensibles. On a vainement essayé l'emploi de verres colorés pour affaiblir cette puissance incommode de rayons solaires, le résultat a été presque nul, car si l'action chimique décroît avec l'intensité lumineuse, elle n'est pas arrêtée par les mêmes obstacles. Le seul moyen efficace d'atténuer cette action, c'est de la répartir sur une plus large surface en agrandissant l'image de l'astre, mais alors on ne peut en prendre que des vues partielles.

Cet échec, comme le succès de la photographie, a été utile : il a contribué à étendre nos connaissances sur la manière diverse dont se comportent les rayons lumineux, calorifiques et chimiques. Des expériences directes ont permis d'aller plus loin, de reconnaître par exemple que si des portions égales du soleil, prises vers le centre ou près des bords, nous envoient la même quantité de lumière, elles n'ont pas la même action chimique. Le *pouvoir actinique*, comme on l'appelle, diminue rapidement à mesure que l'on s'éloigne du centre, et cette infériorité se traduit par une augmentation du temps de pose, bien court dans tous les cas, car un vingtième de seconde suffit pour obtenir des épreuves partielles du soleil, dont la réunion donne une image de trois pieds de diamètre, et sur laquelle on peut, à la loupe, découvrir des détails qui échappent à la vue simple. Rien n'est plus incertain d'ailleurs que le succès de semblables opérations,

malgré les soins les plus minutieux il faut toujours s'attendre à de fréquentes déceptions. Parfois les circonstances se montrent favorables et l'on peut obtenir de bonnes épreuves à des intervalles réguliers, comparer sur chacune d'elles la marche et la dimension des taches, en étudier les transformations, et des différences constatées ainsi, on a conclu l'existence dans l'enveloppe lumineuse, la photosphère du soleil, de courants très-violents, auxquels on a cru reconnaître une certaine régularité.

Malgré huit années d'efforts, ces études sont encore bien incomplètes, mais les collections d'épreuves de Kew et de M. Warren de la Rue s'accroissent rapidement. On les consulte avec fruit, et tandis que l'astronomie pratique s'enrichit d'un nouveau moyen d'investigation, les physiciens sont mis en demeure d'étudier un ordre de phénomènes encore inexplorés, bien qu'ils nous touchent de près. On a été amené à reconnaître que le soleil nous envoyait, outre les rayons calorifiques et lumineux, des rayons chimiques, qui s'étendent au delà de la partie lumineuse du spectre que donnent les prismes. Bientôt après on a constaté que ce pouvoir de déterminer certaines combinaisons chimiques, d'en détruire d'autres, accompagnait presque exclusivement certaines couleurs, le violet et le bleu ; qu'un petit nombre de corps sont impressionnés par le vert, presque aucun par les autres couleurs. Il reste à savoir, dans l'action du soleil si grande sur la vie végétative et même sur la vie animale, ce qui appartient aux rayons chimiques, soit seuls, soit réunis aux rayons lumineux et calorifiques. C'est un sujet important, sur lequel nous ne savons absolument rien<sup>1</sup>.

Revenons aux applications astronomiques de la photographie. Il ne pouvait s'en présenter de mieux appropriée aux ressources de cet art que la reproduction des phases successives des éclipses de soleil, qui durent si peu et se représentent si rarement. Aussi, le 18 juillet 1861, toutes les personnes pourvues d'instruments convenables les

<sup>1</sup> Ces faits ont une telle importance qu'ils méritent d'être signalés d'une manière spéciale. L'influence de la chaleur sur la végétation est connue de toute antiquité. Des observations, dont la plus ancienne remonte à peine à un siècle, nous ont appris que sous l'action directe du soleil, les végétaux puisent dans l'atmosphère une partie des éléments nécessaires à leur existence. C'est peut-être même la différence capitale qui les sépare des animaux dont la nutrition s'effectue exclusivement aux dépens des corps déjà organisés. Le fait constaté, on l'attribua à la lumière. C'est probablement une erreur. Il faut aujourd'hui distinguer ce qui dans cette action bienfaisante du soleil appartient aux rayons lumineux, aux rayons calorifiques et aux rayons chimiques. examiner les effets de ceux-ci. Ils diffèrent d'intensité et peut-être de nature, selon les saisons, le climats et la hauteur des lieux. Ils nous révéleront sans doute quelques-unes des lois de la vie végétale et de la distribution géographique des plantes. C'est un sujet d'études si neuf, les expériences à exécuter sont si faciles et si variées, que quiconque voudra s'en occuper a la certitude de faire de curieuses découvertes.

dirigèrent vers le ciel, et plusieurs se rendirent même en Espagne et en Algérie, où le soleil devait disparaître complètement. Les phases partielles en général donnèrent des épreuves assez bonnes pour venir en aide aux observations astronomiques. L'une d'elles, obtenue par la commission française envoyée en Algérie, servit à constater une irrégularité remarquable de l'un des croissants. Partout on reconnut l'énorme puissance des rayons actiniques du soleil, lors même qu'une très-faible partie de sa surface restait seule visible. On fut moins heureux en cherchant à reproduire la phase de l'éclipse totale et les apparences singulières qui se montrent alors autour du disque de la lune, qu'environnent une auréole lumineuse semblable aux gloires que l'on figure autour de la tête des saints et des taches rosées, prises par les uns pour des montagnes du soleil, par d'autres pour des nuages flottant dans une atmosphère extérieure de cet astre. Les observations faites par Arago pendant l'éclipse totale de 1842 avaient soulevé ces questions. L'instant de la totalité était donc la phase capitale du phénomène : on pouvait seulement alors apercevoir des objets masqués à toute autre époque par le trop grand éclat des rayons solaires, et l'on attachait avec raison une grande importance à en avoir des vues exactes, surtout des épreuves photographiques prises dans des endroits éloignés, afin de reconnaître ce que les illusions d'optique pouvaient ajouter à la réalité des faits. Quant aux méthodes qui auraient le plus de chances de succès, au temps à consacrer à l'exposition, on n'en savait rien ; aucune expérience préalable n'avait pu être faite. Pour réussir, il fallait donc joindre un certain bonheur à de bons instruments et à une grande habileté. Il n'est donc pas surprenant que deux observateurs seulement, le Père Secchi et M. Warren de la Rue aient seuls obtenus d'heureux résultats. Encore, est-ce à l'aide de plusieurs épreuves qui se complètent entre elles, car la durée d'exposition s'est montrée trop grande pour certaines parties de l'apparition, alors qu'elle était suffisante ou même trop faible pour d'autres. La concordance de ces vues, prises aux extrémités de l'Espagne, démontre que l'auréole n'est pas une simple illusion d'optique, que les protubérances rosées ont une existence très-réelle ; mais il faut attendre que d'autres éclipses viennent fournir de nouveaux éléments de comparaison, avant qu'il soit permis de se prononcer sur la nature de ces singuliers phénomènes.

Jusqu'ici, on le voit, la photographie solaire a donné plus d'espérances que de résultats acquis. Elle n'a pas encore répondu à tout ce que l'on en attendait. Celle de la lune a obtenu des succès beaucoup plus positifs. Cela tient sans doute à la moindre distance qui nous sépare de notre satellite, mais surtout à la rare habileté de M. Warren de la Rue, qui s'est occupé principalement de cette branche de

la photographie céleste. Il y a consacré quinze années d'un travail assidu, a imaginé les méthodes et les instruments mêmes dont il se sert, et souvent les a construits de ses mains. Voilà au prix de quel rude labeur on triomphe des obstacles que présente l'étude de la nature.

La lune n'est pas lumineuse par elle-même, elle nous réfléchit seulement les rayons du soleil, qui en passant par cet intermédiaire perdent leur chaleur en totalité et une grande partie de leur pouvoir actinique. Quelle que soit la sensibilité des substances employées, il faut donc, pour obtenir une image photographique, concentrer sur elle un grand nombre de rayons, au moyen d'un télescope ou d'une forte lunette astronomique. Les télescopes, en cette circonstance, présentent des avantages qui les font préférer. En outre, l'opération dure un temps appréciable, et des mécanismes d'horlogerie compliqués sont nécessaires pour suivre le déplacement de l'astre. Souvent même, par surcroît de précautions, il convient de masquer par des écrans certaines parties du disque lunaire, pour en ménager l'action, car l'inclinaison sous laquelle elles sont éclairées exerce une grande influence, le centre impressionne les plaques longtemps avant les bords. Ainsi, tandis que cinq secondes suffisent pour fixer la pleine lune, les croissants en demandent quinze ou vingt. Ces nombres sont susceptibles, d'ailleurs, de grandes variations, selon l'état de l'atmosphère, et l'on ne peut guère les prévoir en se guidant sur l'éclat seul de la lune. L'expérience a prouvé qu'un brouillard presque imperceptible suffit à doubler le temps de l'exposition, tandis que de larges nuages blanchâtres n'affaiblissent pas toujours les rayons actiniques. Il faut aussi prendre en considération la nature des surfaces réfléchissantes, qui diffèrent beaucoup d'une partie à l'autre de la lune.

La description des appareils de M. Warren de la Rue, les procédés dont il se sert, appartiennent aux ouvrages techniques, où l'on peut les trouver. Contentons-nous d'indiquer sommairement ce que la science a gagné à ses recherches, en exprimant le regret que ses belles et curieuses épreuves soient si peu connues en France. Il a autorisé la reproduction de quelques-uns de ses clichés, et ils ont obtenu de l'autre côté du détroit un succès bien mérité.

Le télescope dont il fait usage, de treize pouces anglais d'ouverture et de dix pieds de longueur focale, donne des images de la lune de quarante-cinq millimètres de diamètre et d'une remarquable netteté. L'épreuve *négative* obtenue directement supporte l'examen d'un fort microscope : c'est même la manière la plus avantageuse de l'étudier, car, sur cet original, les détails ont une perfection qui se perd toujours en partie sur les épreuves positives que l'on en déduit. M. Warren

de la Rue s'en est pourtant servi pour obtenir des images amplifiées jusqu'à quatre-vingt-quinze centimètres, environ trois pieds anglais<sup>1</sup>, dimension qu'il a choisie parce qu'elle égale celle des belles cartes lunaires dressées par les astronomes Beer et Maëdler, d'après les meilleures observations. Les parties centrales de la lune sont alors représentées à l'échelle d'un centimètre pour trente ou trente-six kilomètres. C'est l'équivalent d'une carte de France qui aurait trente centimètres de haut, mais cette comparaison ne donne aucune idée de la perfection des grandes photographies lunaires et de la quantité de détails que l'on y découvre. La finesse des traits permet de les regarder à la loupe et de mesurer aisément un dixième de millimètre, ce sont des longueurs de moins de quatre cents mètres sur l'astre qui nous accompagne. Sur les négatifs on apprécie des dimensions moindres encore. Il n'y a donc aucune exagération à dire que nous possédons de véritables cartes topographiques de la lune, d'une précision très-supérieure à celles que l'on a dressées pour la plus grande partie de la terre elle-même. Rien n'empêche de mesurer sur ces cartes les accidents de terrains, les hauteurs des montagnes. Sans doute les astronomes, avec leurs puissants instruments, atteignent une précision plus considérable encore, mais la difficulté et la fatigue de ces observations en limite forcément le nombre. Il y a même des parties de notre satellite que l'on découvre trop rarement pour les soumettre à une étude aussi suivie. Les épreuves photographiques permettent de les examiner à loisir, de se rendre compte de la configuration si curieuse et si accidentée de la lune, et en embrassant ainsi d'un seul coup d'œil une surface très-étendue, on s'élève à la connaissance de faits qui ne se déduisent pas aussi aisément de l'étude de la terre.

Comme notre planète, en effet, la surface de la lune a été bouleversée à diverses reprises par l'action de forces intérieures. Elle l'a même été d'une manière beaucoup plus marquée, car sur ce globe bien moins grand, nombre de montagnes égalent ou dépassent en hauteur les principaux sommets de l'Himalaya. En énonçant ce fait, il convient d'ajouter que les chiffres ne sont pas absolument comparables, l'altitude des montagnes terrestres étant prise au-dessus d'un niveau moyen, celui des mers, et celles des montagnes de la lune au-dessus des plaines voisines, que l'on peut croire plutôt au-dessus qu'au-dessous du niveau moyen. La disposition générale des montagnes est plus remarquable, sans contredit, que leur élévation. La croûte de la lune a été rompue, sur d'énormes distances, suivant des grands cercles, qui sont des lignes de moindre résistance. De plusieurs centres de dislocation partent en rayonnant des chaînes impor-

<sup>1</sup> Le Conservatoire des arts et métiers, à Paris, possède deux de ces épreuves amplifiées.



tantes, et de longues fractures embrassant parfois les deux tiers du disque. L'apparence est exactement celle que présentent les pays plus particulièrement ravagés par les éruptions volcaniques. Ici se voient des pics isolés, là et plus fréquemment des cirques immenses, aux bords escarpés comme des cratères. Ces volcans lunaires sont souvent alignés, comme ceux de notre globe, et en rapport évident avec les lignes de fracture. Il est aisé de reconnaître que ces bouleversements datent d'époques successives, car le soulèvement de certaines montagnes a rompu des cratères déjà formés et d'autres fois un volcan s'ouvrait au milieu d'une chaîne en a modifié la structure, en devenant le centre d'une dislocation nouvelle. On demeure frappé de l'énorme dimension de ces cirques volcaniques, dont plusieurs dépassent cent kilomètres de diamètre. Presque toujours au milieu de l'excavation centrale s'élève un cône isolé, quelquefois deux, dont l'ombre se projette au loin dans la profondeur des cirques.

Tel est l'aspect d'une grande partie de la surface de la lune. Ailleurs le spectacle change. On porte en ce moment une attention soutenue sur les vastes espaces qui apparaissent à la vue simple comme des taches obscures et auxquels Galilée et les premiers observateurs munis de lunettes ont donné le nom de mers. Un pouvoir actinique plus faible en rend sur les photographies l'image moins parfaite que celle des régions montagneuses, et les détails sont beaucoup plus difficiles à obtenir. On n'y est même pas encore complètement parvenu. Si comme quelques-uns le pensent, notre satellite n'est pas complètement privé de la vie végétale ou animale, c'est là qu'il y a le plus de chances de la découvrir. On a conclu, il y a déjà longtemps, de divers phénomènes astronomiques, tels que l'occultation des étoiles, que la lune est dépourvue d'atmosphère, qu'il ne s'y trouve, par conséquent, ni eau, ni aucun liquide, et point d'animaux ou de plantes semblables aux nôtres. Les expériences photographiques ont fait naître des doutes sur l'exactitude complète de ces faits. La lumière que nous envoyent les taches obscures, ou mers, est d'une autre nature que celle réfléchie par les contrées montagneuses. Elle possède des propriétés différentes, et plusieurs astronomes, entre autres le père Secchi, pensent qu'il peut très-bien se trouver dans ces vastes dépressions une atmosphère peu épaisse, très-dense, et susceptible de recouvrir une vigoureuse végétation. On ne connaît aucune raison pour laquelle la lune aurait été privée, à l'origine, de substances fluides et liquides, et si elles ont été absorbées par les larges crevasses qui la traversent de toutes parts, si suivant une expression pittoresque, cet astre *a bu son eau*, il ne serait pas extraordinaire qu'il en fût resté une partie dans les grandes dépressions que les bouleversements ont épargnées.

La géognosie et l'astronomie physique trouvent donc d'utiles renseignements dans les photographies de la lune. On ne peut espérer des résultats aussi satisfaisants des autres planètes : ils doivent être moins complets et plus vagues, à mesure que les distances augmentent et que la lumière s'affaiblit. On possède cependant de belles épreuves de Vénus, dans ses différentes phases; de Mars, dont les pôles sont recouverts de coupes blanches, qui augmentent et diminuent suivant la marche du soleil, comme feraient des masses de glace, de Jupiter et même de Saturne et de son anneau. Saturne, doué d'un faible éclat, impressionne les plaques très-lentement et l'on ne peut aller au delà. Mais en cherchant à photographier ces différentes planètes, on a pu faire de nouvelles remarques sur les propriétés des rayons chimiques. On a reconnu qu'ils varient de l'une à l'autre et ne sont pas proportionnels à l'intensité de la lumière. Ainsi par exemple, Jupiter se trouvant très-voisin de la lune avait un pouvoir actinique des quatre cinquièmes, tandis qu'à surface égale il envoyait trois fois moins de lumière. C'est un fait curieux à noter, et lorsque l'on connaîtra mieux les propriétés des rayons chimiques ils fourniront à leur tour des notions sur la nature des surfaces planétaires.

Les étoiles sont reproduites par la photographie beaucoup plus facilement que les planètes, mais quoique l'irradiation élargisse des images qui sans cela se réduiraient à des points, elles demeurent extrêmement petites. Une attention scrupuleuse est nécessaire pour ne pas les confondre avec les taches accidentelles que produit la moindre imperfection du collodion employé. Malgré cela les recherches de photographie stellaire ne seront pas inutiles pour la confection des cartes célestes. Elles ouvrent aussi un champ indéfini d'études sur ces astres que l'éloignement semblait devoir soustraire à nos observations, et prêtent sous ce rapport un ferme appui aux recherches d'analyse spectrale. Les distinctions à établir entre les rayons lumineux et les rayons chimiques se retrouvent ici sous une forme plus variée et il sera intéressant de constater les différences que présenteront les étoiles blanches et les étoiles diversement colorées; les variations du pouvoir actinique pendant la variation de lumière des étoiles changeantes, dont l'éclat subit des modifications périodiques ou accidentelles.

Peut-être aussi trouvera-t-on dans cette étude si neuve des rayons actiniques la solution de la question si controversée de l'influence des astres sur la végétation; influence longtemps niée par les savants, et à laquelle les campagnards accordent une ferme créance. L'incrédulité ne peut aujourd'hui s'appuyer sur l'insensibilité du thermomètre, puisque l'on peut citer de nombreux exemples de manifestations des forces chimiques sans chaleur ni lumière.

Après les succès de la photographie céleste, il reste à enregistrer un échec. Les comètes occupent dans notre système un rang bien inférieur aux planètes, mais elles ont le privilège d'attirer à un haut degré l'attention publique. Rarement un astronome a la fortune de revoir une comète importante qu'il a déjà observée, et elles changent tellement d'aspect physique d'une apparition à l'autre, ou même pendant la courte durée de leur présence, les descriptions qu'en donnent les observateurs sont si contradictoires, qu'il eût été bien utile d'en avoir des reproductions indépendantes des impressions personnelles. Une série d'épreuves photographiques aurait permis de suivre les variations incroyables d'étendue et d'intensité de ces astres, qui, d'un jour à l'autre, peuvent s'allonger ou se raccourcir de millions de lieues. Par malheur, la lumière qui en émane est presque dépourvue de rayons actiniques. Sous le ciel de l'Angleterre, M. Warren de la Rue n'a pas réussi à reproduire la brillante comète de 1858 ou de Donati, que l'on a pu obtenir en Italie d'une manière incomplète. Celle de 1861 a été aussi l'occasion d'un insuccès, qui jusqu'à nouvel ordre paraît définitif pour ces astres chevelus.

Toutes ces applications de la photographie céleste, on le voit, intéressent surtout la science pure, et bien des personnes ont une préférence marquée pour celles qui offrent une utilité actuelle ou même une simple satisfaction d'agrément. M. Warren de la Rue a pensé à les contenter en leur donnant le moyen d'apercevoir les corps célestes sous leur forme globulaire réelle, tandis qu'à la vue simple et dans les plus puissants télescopes ils conservent l'apparence de disques plats, dépourvus de relief. Des vues stéréoscopiques produisent ce singulier effet et permettent en outre d'apprécier la proximité plus ou moins grande des astres.

Tout le monde a examiné des stéréoscopes, mais peu de personnes se rendent compte de l'artifice qui procure la sensation du relief, c'est-à-dire de la distance relative des diverses parties des corps figurés sur les dessins. Il est analogue au mécanisme à l'aide duquel, dans la vie ordinaire, nous apprécions la distance des objets, et dont nous avons une telle habitude qu'il agit sans que nous en ayons conscience. La vision s'opère séparément dans chacun de nos yeux, et il en résulte deux images dans lesquelles la position de chaque point diffère suivant le rapport de la distance où il se trouve de nous, à celle qui sépare nos deux prunelles. L'impression du relief résulte de la dissemblance d'aspect du même corps sur la double image perçue par les nerfs optiques et dont la comparaison s'établit à notre insu. Les géomètres emploient la même méthode lorsqu'ils visent des deux extrémités d'une base de longueur connue les objets dont

ils veulent déterminer l'éloignement. L'obligation de recourir à une base artificielle vient de ce que celle que donne à l'homme l'intervalle de ses yeux est tout à fait insuffisante pour évaluer de grandes distances. Alors nous en sommes réduits à juger d'après la graduation des teintes, l'effacement plus ou moins complet des objets par l'atmosphère, effets souvent trompeurs, car ils varient suivant que le temps est serein ou couvert, que l'on se trouve dans des plaines ou en pays de montagne. Le stéréoscope sert à augmenter la portée de la vue distincte, et à suppléer au trop faible écartement de nos yeux. Il présente à chaque œil des vues du même paysage, mais prises de points convenablement espacés. On se procure ainsi au besoin la puissance de vision d'un géant.

Pour les objets terrestres, l'opération est facile, mais il n'est pas permis de se déplacer ainsi dans le ciel, afin d'envisager les astres sous deux aspects divers. Afin d'éviter cette difficulté, l'observateur reste fixe, et attend que les corps célestes se soient déplacés. Le soleil, les planètes tournent autour d'un axe, de manière à nous montrer successivement toute l'étendue de leur circonférence, et l'on calcule, d'après la rapidité de la rotation l'intervalle du temps qui doit séparer deux vues successives, pour qu'elles remplacent deux vues simultanées prises des extrémités d'une base convenable. Pour Jupiter, vingt-six minutes suffisent ; Mars en demande soixante-neuf, le Soleil exige une attente d'un jour entier. Si, après ce laps de temps, les taches n'ont pas sensiblement changé de forme, on voit au fond de l'abîme béant ouvert dans les enveloppes extérieures, le noyau sombre ou plutôt moins brillant qui occupe le centre de l'astre. La surface de Saturne est dépourvue de points de reconnaissance assez marqués, mais dans le mouvement qui l'entraîne autour du Soleil les positions de la planète et de l'anneau qui l'entourne varient assez pour produire au stéréoscope la sensation du relief. Plus de trois ans sont nécessaires pour obtenir ce résultat, dont l'effet singulier récompense bien d'une si longue patience. Le même procédé peut servir à comparer la distance de deux planètes, ou d'une planète et d'une étoile. Il suffit de prendre la vue stéréoscopique lorsque leur position réciproque a changé. On reconnaît alors quel est l'astre le plus rapproché, mais on n'a plus l'appréciation exacte de la distance, qui paraît augmenter à mesure que le changement de position est plus grand. Cette illusion n'est pas à craindre pour le relief des planètes, car si l'on forçait l'effet, elles prendraient un bombement plus fort que la sphère, ce qui avertirait de l'erreur.

L'artifice employé pour toutes les planètes n'est pas applicable à la lune, qui, tandis qu'elle tourne autour de son axe, opère dans un

temps précisément égal sa rotation autour de la terre, de manière à nous présenter toujours la même face. On a eu recours à une irrégularité de son mouvement, la *libration*, par suite de laquelle elle semble se balancer dans l'espace, en nous découvrant successivement des portions latérales qui sans cela nous resteraient éternellement cachées. Parmi le grand nombre de vues de sa collection, M. Warren de la Rue en possède quelques-unes représentant la pleine lune avec des différences de libration à peu près telles qu'il le faut pour produire la vision stéréoscopique. Ces admirables images produisent une impression magique. Notre satellite, dont nous sommes habitués à voir le disque plat et brillant, apparaît sous la forme réelle d'une sphère dont la rugosité atteste l'élévation des montagnes, de même que la différence des teintes prouve la diversité de la nature du sol. Dans cette position en effet, nous n'apercevons aucune ombre sur la lune, dont la position à l'égard du soleil et de la terre est telle que chaque montagne nous cache exactement l'ombre qu'elle projette. Cette circonstance rend plus remarquable encore la vigueur de l'impression du relief. Au centre de l'hémisphère sud, l'immense cratère auquel on a donné le nom de l'astronome Tycho Brahé, attire l'attention. De celui-ci comme d'un centre rayonnent des lignes lumineuses fortement marquées, qui s'étendent très-loin ; ce sont sans doute des lignes principales de fracture, bien qu'on ne leur trouve pas un relief en rapport avec l'éclat dont elles brillent. La photographie artistique n'a rien produit de supérieur pour la finesse et la netteté des détails, comme pour la beauté du modelé et des teintes.

En quittant le ciel, pour revenir sur la terre, on est en droit d'attendre de la photographie des applications plus nombreuses et surtout d'une utilité plus générale. Celle qui paraît à la fois la plus importante et la plus féconde en résultats est l'emploi des épreuves pour relever les plans des monuments, faire rapidement la reconnaissance ou même la carte topographique exacte d'un pays.

Depuis longtemps déjà on se sert des vues pittoresques pour compléter les levés réguliers, et quelques ingénieurs doués d'une aptitude particulière pour les arts du dessin ont su en tirer un grand parti. Beaupré, l'organisateur de l'hydrographie française, prescrivait même de prendre toujours des vues des côtes dont il faisait dresser les cartes. Il y trouvait un double avantage : celui de corriger l'incertitude qui affecte toujours les opérations faites en mer, en rapportant comme repères sur la carte les points remarquables aperçus de deux stations différentes, et celui d'offrir aux navigateurs une collection de vues susceptibles de leur montrer de suite, par un temps clair, le lieu où ils étaient.

On n'avait pas songé cependant à faire des vues pittoresques la base principale des travaux, car elles sont entachées d'un grave inconvénient. L'habileté de l'artiste n'étant jamais une garantie suffisante de l'exactitude de son travail, il resterait toujours de l'incertitude sur la confiance à accorder aux cartes qu'on en aurait déduites. Cette cause s'opposait plus encore que la rareté du talent d'artiste chez les ingénieurs, à ce que l'usage des vues pittoresques se généralisât. Pour donner plus de précision aux dessins, on essaya d'employer la chambre claire, et, par cet intermédiaire, de tracer sur le papier les vues qu'y réfléchit un prisme de cristal. Mais la chambre claire, telle qu'elle a été inventée par Wollaston, est d'un manie-ment très-peu commode. Il faut, pour s'en servir, regarder à la fois la pointe de son crayon et l'image réfléchi du paysage, deux objets inégalement éclairés, ce qui est fort malaisé. L'image elle-même vacille sans cesse et se déplace par les plus imperceptibles mouve-ments de l'œil du dessinateur. Une modification ingénieuse apportée au prisme a corrigé ce dernier défaut, sans remédier au premier, et la chambre claire, malgré les services qu'elle rend à des personnes exercées est restée de peu d'usage dans les opérations sur le terrain. Elle mériterait d'être plus fréquemment employée cependant, car c'est un instrument de lever exact, donnant à la fois la pla-nimétrie et le nivellement, et dont il est aisé de déterminer la préci-sion.

De légères connaissances en perspective ou en arpentage suffisent pour comprendre comment le plan se déduit des vues. Lorsqu'on connaît la position de l'œil, ou *point de vue* à l'égard du dessin, et qu'on y a marqué la ligne d'horizon, de simples recouvrements de lignes droites suffisent à fixer la situation des points qui se trouvent sur deux vues, prises de stations différentes. A l'aide d'un plus grand nombre de dessins on obtient de nouveaux points et on vérifie la position assignée aux premiers. Une construction tout aussi simple donne les hauteurs au-dessus ou au-dessous de l'horizon, et par suite le nivellement. Quant à l'exactitude, elle est propor-tionnelle à la longueur des lignes de visée, c'est-à-dire d'autant plus grande que l'observateur a la vue plus longue. Les myopes feront bien de s'abstenir de ce genre d'occupation, comme en général de toute espèce de levers. Une excellente vue n'est pas moins néces-saire aux géomètres que des jambes infatigables.

Le procédé à l'aide duquel des plans peuvent se déduire de vues pittoresques est le même, de quelque manière que les vues aient été obtenues. Il était donc naturel de penser à celles que procure la photographie, précieuses pour la multiplicité et la finesse de détails d'abord, parce que prises automatiquement elles sont indépendantes

des erreurs que peut commettre le dessinateur, enfin parce que la ligne de visée, qui est ici la distance focale de l'objectif pouvant être fort grande, une exactitude proportionnelle en résulte. En se contentant d'un champ suffisamment restreint, les images photographiques sont peu déformées et elles ont l'immense avantage de pouvoir être consultées à tout instant. Ce sont des procès-verbaux authentiques des opérations, qui en attestent la sincérité et permettent à chacun d'en contrôler le degré de précision. Comment donc, malgré un mérite si évident, la photographie n'a-t-elle que tout récemment été employée à dresser le plan régulier d'un terrain de quelque étendue? C'est d'abord qu'une certaine habitude est nécessaire pour se tirer avec succès des manipulations qu'elle exige, et les personnes qui ne s'en occupent pas d'une manière spéciale éprouvent de la difficulté à les exécuter en plein air. Les appareils que l'on trouve dans le commerce, n'ayant pas été construits pour un pareil usage, y conviennent rarement, ont presque toujours un champ trop restreint, et déforment le paysage d'une manière fâcheuse; on peut même le remarquer sur de moindres sujets, des portraits par exemple. Enfin, ce sujet a eu la mauvaise chance d'attirer l'attention de personnes étrangères à la théorie comme à la pratique des levés, dont les erreurs et les échecs ont longtemps découragé celles qui eussent pu s'en occuper d'une manière plus fructueuse.

Des hommes pratiques ont enfin succédé aux rêveurs et ont apporté aux appareils les modifications nécessaires. En voyant le beau plan présenté, il y a quelques mois à l'Académie des sciences, qui représente les environs pittoresques et si accidentés de la ville de Grenoble, il est permis d'assurer qu'aujourd'hui toutes les difficultés des levés photographiques ont été vaincues, et que le procédé a passé de la théorie spéculative à l'application. Ce plan, qui comprend environ vingt kilomètres carrés de terrain, reproduits à l'échelle d'un millimètre pour cinq mètres, a été exécuté par M. Javary, capitaine du génie, sous la direction de M. Laussedat, professeur de géodésie à l'École polytechnique. La facilité avec laquelle les opérations se sont faites sur le terrain, témoigne des perfectionnements apportés dans ces dernières années aux manipulations délicates et compliquées par lesquelles il faut passer pour obtenir des épreuves. Tout n'est pas dit cependant sous ce rapport. Les glaces sur lesquelles on étend les couches sensibles ont une transparence qui les rend très-commodes pour servir de clichés, mais elles sont d'un poids et d'une fragilité qui les rend bien embarrassantes lorsqu'on doit agir hors d'un atelier organisé. Les épreuves sur papier ciré n'offrent pas moins d'inconvénients, à cause de la longue durée d'exposition qu'elles réclament,

ce qui augmente les chances d'accidents. Lorsque l'on veut d'ailleurs se servir des photographies pour en déduire des plans, il est souvent utile de les obtenir assez rapidement pour que les ombres portées y soient très-nettes, car elles peuvent fournir d'importants renseignements. Il y a donc encore bien des améliorations à apporter à la pratique de la photographie, mais tant de personnes s'en occupent, que l'on peut les attendre avec confiance.

Les appareils optiques destinés à former sur les plaques sensibles l'image qui doit y être fixée, ne peuvent être perfectionnés que par des artistes spéciaux, possédant des connaissances étendues. Ce sont des chambres noires, et les premières dont on s'est servi donnaient les résultats les plus défectueux dès que l'on avait à reproduire un paysage de quelque étendue. Ces instruments, de même que tous ceux fondés sur l'emploi des lentilles, lorgnettes de spectacle, longues-vues, lunettes astronomiques, sont affectés d'un défaut commun : les rayons qui ont passé vers les bords du verre, ne se réunissent pas au même point que ceux qui ont traversé les parties centrales ; il en est de même pour les rayons qui frappent obliquement les verres. Il en résulte une irrégularité qui croît rapidement avec l'étendue du champ de la vision, et la dimension des lentilles. Il faut éliminer à l'aide d'écrans les rayons qui donneraient des résultats trop défectueux, et l'image perd en vigueur et en étendue ce qu'elle gagne en netteté. Depuis Galilée, on n'a cessé de poursuivre l'amélioration des instruments d'optique ; mais, malgré d'heureuses découvertes, on n'a pu égaler le type admirable que nous offre l'œil, sans contredit le plus parfait de tous. De très-habiles physiciens, ont pensé que les lentilles, par leur nature même, ne pouvaient donner que des résultats imparfaits, et ont entrepris de le démontrer par le calcul : d'autres sont d'avis au contraire qu'il ne faut pas désespérer d'une imitation complète des procédés de la nature. On s'en rapproche en effet chaque jour, et sous quelques rapports on l'a heureusement dépassée, la puissance de nos instruments en est la preuve. Ainsi en accumulant sur un objet une masse de lumière, on parvient à en agrandir l'image. Ainsi encore, on est récemment arrivé, à l'aide d'une habile combinaison de lentilles, à prendre sans déformation des vues embrassant soixante et même cent-vingt degrés, le tiers d'un tour d'horizon, tandis que les appareils photographiques ordinaires atteignent au plus trente degrés, et restent le plus souvent fort en deçà de cette limite.

Les vues d'une grande étendue ont de grands avantages pour les levers ; elles réduisent la durée des opérations sur le terrain, que peuvent affecter toutes les vicissitudes de l'état atmosphérique, et il est beaucoup plus commode de travailler sur un moindre nombre de



dessus. Les épreuves obtenues à l'aide d'instruments moins bons, imparfaits même, ne doivent pourtant pas être rejetées, car les déformations produites par les lentilles suivant une loi déterminée, il est possible, par des corrections convenables, d'en déduire la position réelle des objets représentés. Pour les utiliser, il suffit de connaître la ligne d'horizon et la longueur totale de la chambre noire dont on s'est servi<sup>1</sup>. C'est un fait important à signaler à l'attention des photographes artistes et amateurs qui voyagent dans des pays peu connus. Quelques vues d'une localité, prises d'endroits différents, leur permettront souvent d'en exécuter le plan à leur retour. Les vues photographiques présentent même de telles ressources qu'il est possible de suppléer aux données mentionnées plus haut comme nécessaires, si la distance de quelques-uns des objets représentés sur les dessins a été mesurée directement, et si la direction de quelques édifices permet de retrouver la ligne d'horizon. Les ombres elles-mêmes peuvent suffire à donner l'orientation du plan. Elles dépendent en effet de l'orientation des objets éclairés, de la latitude du lieu et de la position du soleil, c'est-à-dire du jour et de l'heure où l'on a pris les vues. Trois de ces quatre choses étant connues, on peut en déduire la quatrième.

Des vues prises ainsi avec des instruments quelconques pourront servir à compléter des reconnaissances, ou à faciliter la description des lieux, mais lorsque l'on voudra dresser des plans d'une certaine exactitude, il faudra employer des appareils convenablement choisis. La chambre noire devra être solide, munie d'un objectif à long foyer fixé d'une manière invariable et d'un niveau très-sensible, afin que la distance focale et la ligne d'horizon soient déterminées une fois pour toutes avec une rigoureuse précision. De la longueur focale des objectifs dépend l'exactitude qu'il est possible d'obtenir, comme de la pureté des épreuves dépend le nombre des détails.

Le plan de Grenoble présenté à l'Académie des sciences a pu être établi au moyen de vingt-neuf vues seulement, prises de dix-huit stations différentes. Outre le plan, que l'échelle adoptée permettait de dessiner avec de minutieux détails, la forme du terrain y a été représentée par plus de six cents cotes de hauteur, déterminées directement sur les photographies, et par des courbes de niveau, espacées de dix en dix mètres. Il eût fallu un travail de nivellement considérable pour obtenir un tel résultat par les méthodes ordinaires, car il y a des différences de hauteur de plus de mille mètres entre les

<sup>1</sup> Les méthodes les plus simples et les plus commodes pour déduire des plans géométriques des vues pittoresques ou photographiques sont dues à M. Laussedat, qui en a donné l'exposition complète dans les numéros 16 et 17 du *Mémorial de l'officier du génie* (Paris, Mallet-Bachelier, libraire-éditeur).

diverses parties du plan. La lumière seule franchit de pareilles montagnes sans peine et sans fatigue. Aussi une personne a-t-elle pu exécuter en soixante heures sur le terrain et deux mois de travail de cabinet, ce qu'une brigade d'arpenteurs n'aurait pas fait en une demi-année sans ce secours. Un autre avantage précieux de la méthode photographique, c'est qu'elle donne le moyen de lever le plan des localités sans les parcourir. On s'en est assuré dans l'opération citée, où l'on s'était astreint à ne prendre de vues qu'à des distances variant de 1000 à 4,500 mètres des paysages reproduits. Aux moindres distances, on se servait d'un objectif de vingt-sept centimètres de foyer, ayant un champ de vision net de soixante degrés. Pour avoir une exactitude égale des vues très-éloignées, on préférerait un objectif d'un champ moitié moindre, ayant cinquante centimètres de longueur focale. La concordance des positions assignées à un même point par des vues différentes a fourni des vérifications, on en a eu d'autres par des mesures directes. Les erreurs n'ont pas dépassé un mètre de longueur réelle, équivalent sur le plan à un cinquième de millimètre, la largeur d'un trait de crayon. Pour les hauteurs mesurées à des distances de quatre mille mètres, l'incertitude était de deux mètres seulement.

Inférieure aux levés de grande précision, auxquels on n'a que rarement recours, la photographie l'emporte donc, pour l'exactitude comme pour la rapidité d'exécution, sur la plupart des procédés connus. Elle n'exclut d'ailleurs le concours d'aucun d'entre eux, et peut, selon les circonstances, remplir le rôle principal, ou n'être qu'un simple auxiliaire. On lui trouvera surtout des avantages décisifs dans les pays accidentés, où précisément les autres méthodes sont d'un emploi plus pénible. Les erreurs que l'on peut commettre ne s'accumulent pas dans la suite du travail, et il est au contraire toujours possible de les corriger en recourant aux épreuves originales. Déjà on s'en est servi d'une manière utile pour des reconnaissances militaires, mais ce n'est là qu'une application bien restreinte, et il est facile d'en citer beaucoup d'autres. Les compagnies de chemins de fer, dont les réseaux, après avoir couvert les plaines, commencent à s'étendre dans les contrées montagneuses, n'ont à leur disposition aucun moyen de faire d'une manière aussi sûre et aussi rapide le tracé des avant-projets et l'étude comparative des avantages et des inconvénients qu'ils présentent. Aussi est-il probable que soigneuses comme elles le sont de leurs intérêts elles ne tarderont pas à organiser des brigades de géomètres photographes. Lorsque l'exemple sera ainsi donné, on songera sans doute à combler une lacune regrettable des plans cadastraux; dépourvus de toute indication relative au relief du terrain, ils ne donnent souvent qu'une

idée fort insuffisante des propriétés qu'ils sont censés représenter. La révision du cadastre est à l'ordre du jour dans beaucoup de départements. On se préoccupe de le compléter par un nivellement assez exact pour servir de base aux travaux de drainage et d'irrigation. Cette opération a été faite dans toute l'Irlande et s'exécute dans quelques comtés d'Angleterre, mais chez nous on recule encore devant l'énormité de la dépense. Dans un grand nombre de localités, il serait possible d'arriver à des résultats suffisamment détaillés et très-économiques au moyen de la photographie.

Après ces applications qui intéressent directement les géomètres et les ingénieurs, et indirectement presque tout le monde, il faut en mentionner d'autres d'un usage moins général, mais non moins dignes de remarque, car il s'agit de ces sciences éminemment utiles, la physiologie et l'histoire naturelle. Ce n'est pas des collections, si curieuses pourtant, des types des différentes races humaines, réunies au Muséum, que nous voulons parler. Un dessinateur exercé eût pu exécuter de tels portraits, et la lumière n'a fait ici que le suppléer. Mais l'habileté de l'homme devient impuissante lorsqu'il s'agit de reproduire les organes les plus délicats des animaux et des plantes, la faune et la flore microscopiques, dont l'influence est énorme sur les phénomènes qui s'accomplissent sans cesse autour de nous. Des études entreprises depuis peu d'années nous l'ont appris et elles amènent chaque jour des découvertes nouvelles : on conçoit que des faits aussi compliqués, dont les modifications sont aussi rapides, ne se prêtent qu'avec une peine extrême à l'observation. Pour certains infusoires, la production, la croissance et la mort se succèdent en quelques heures, il en est d'autres auxquels on ne peut assigner une forme déterminée, car ainsi que Protée, dont on leur a imposé le nom, ils changent constamment de taille et de figure. Ces êtres singuliers ne cèdent les secrets de leur existence qu'à une étude minutieuse, et avant qu'elle soit complète, bien souvent ils ont vécu, plus éphémères cent fois que les insectes décrits par Aristote. L'homme ne réussit pas à dessiner avec exactitude ce monde infini-tésimal ; la photographie seule parvient à nous en conserver le souvenir.

Comme les épreuves doivent être instantanées, ou à peu près, il ne faut pas songer à reproduire directement les images très-amplifiées que donnent les microscopes à forts grossissements. La lumière se trouve répartie sur une trop large surface pour agir avec l'énergie nécessaire. La *mise au point* de l'appareil présente aussi une certaine difficulté : les faibles distances qui séparent ces petits êtres étant très-grandes, eu égard à leurs dimensions, on est forcé de modifier le tirage des microscopes pour amener chaque objet, ou même les diverses

parties d'un objet, au foyer des lentilles. Des changements analogues ne pourraient se faire dans les appareils photographiques. Afin d'éviter une trop longue durée d'exposition et des sacrifices d'exactitude, on est donc amené à photographier les corpuscules microscopiques faiblement agrandis, et les épreuves ainsi obtenues sont soumises à des amplifications ultérieures.

Ce sont encore des découvertes récentes que l'on applique ici. A l'origine de la photographie, on a cherché à obtenir des épreuves de très-grande taille ; par exemple, des portraits de grandeur naturelle. On s'est bien vite aperçu qu'outre la lenteur avec laquelle les plaques sensibles étaient impressionnées, les déformations produites par les lentilles devenaient intolérables. Il a fallu se contenter de petites épreuves, dont la pureté est en général d'autant plus grande qu'elles sont de moindre dimension, et alors a été posé le problème longtemps insoluble de l'agrandissement des épreuves. Sans être parfaits encore, les appareils en usage à présent donnent déjà des résultats fort satisfaisants, et l'on peut voir aux vitrines de nos magasins de grands portraits rendus à peu près irréprochables par quelques retouches. La reproduction des objets naturels, qui ne permettent pas de telles améliorations, est un criterium certain de la bonté des appareils amplificateurs. Or on est arrivé à reproduire les parties les plus ténues des organismes ; le pollen fécondant des fleurs, les épisodes de la vie des animaux les plus infimes, enfin des phénomènes chimiques, qui échappent à la puissance de notre vue, comme la formation des cristaux dans les dissolutions salines. Ayant en leur pouvoir des dessins si détaillés, si précis, les naturalistes peuvent les méditer à loisir, retrouver sur la série des épreuves obtenues à quelques instants d'intervalles la série des opérations qu'ils ont vu s'accomplir, et le temps et la réflexion aidant, arriver à des résultats que ne leur aurait pas donnés l'observation directe.

Dans le ciel, sur la terre et dans le monde des atomes, la photographie trouve donc des applications aussi originales qu'utiles pour nous : on ne saurait donner une meilleure preuve de l'universalité des services que l'on en peut attendre. Félicitons-nous-en d'autant plus que c'est un art dont la France a été le berceau, qu'elle a toujours regardé avec amour, encouragé d'une manière spéciale. Tandis que tant d'inventions ne rencontrent au début qu'indifférence et froideur, l'annonce seule de la merveilleuse découverte de Niepce et Daguerre excitait un enthousiasme général. La salle où Arago en exposait pour la première fois les détails retentissait d'applaudissements frénétiques. Le gouvernement enfin acquérait l'invention et en faisait présent au monde. Cette conduite généreuse a été sans nul

doute la cause de tous les progrès de la photographie. Exploitée par quelques industriels brevetés, elle aurait employé de longues années à traverser la période pénible des essais infructueux. Mais qui pouvait prévoir la carrière brillante si rapidement parcourue ! Ce qui ne devait être d'abord qu'un moyen mécanique de reproduction est devenu de bonne heure une branche importante des beaux-arts, et l'industrie, les sciences n'ont pas tardé à y trouver un puissant auxiliaire. Voilà certes de quoi s'enorgueillir, mais il est des circonstances où les succès doivent rendre ambitieux et nous espérons que ceux-ci serviront de point de départ à de nouvelles découvertes.

PIERRE DE BUIRE.

---

# CONSTANCE SHERWOOD

AUTOBIOGRAPHIE ÉCRITE AU SEIZIÈME SIÈCLE \*

---

## CHAPITRE XVIII

Mon premier soin, en rentrant, fut de chercher mistress Ward, pour lui dire que mon père approuvait et bénissait son entreprise, mais était résolu à ne pas chercher son salut dans la fuite. Je la trouvai auprès du lit de ma tante, qui depuis quelque temps s'affaiblissait beaucoup de corps et d'esprit.

Mistress Ward avait les yeux fixés sur le visage paisible de la pauvre vieille femme, et une larme coulait sur ses joues. Elle se retourna en m'entendant, me prit la main et me conduisit dans sa chambre, où nous trouvâmes Muriel occupée de préparer des provisions dans un panier. Le souvenir du jour de mon arrivée à Londres, et des consolations que j'avais trouvées dans cette petite chambre, au milieu d'une maison où j'étais étrangère, me revint au cœur. Mistress Ward s'assit entre Muriel et moi et, et nous dit en souriant :

— Je viens vous dire, mes chères filles, que je ne reviendrai pas ici cette nuit, et que j'é ne puis prévoir quand vous me reverrez.

Je ne pus retenir une exclamation de douleur. Muriel ne dit rien et porta à ses lèvres la main de sa vénérable amie.

— Vous savez que pour sauver un prêtre de la tentation d'apostasier, et dans l'intérêt aussi des personnes qu'il pourrait compromettre

\* Voir les numéros de mars, avril, mai, juin et juillet.

par des aveux, je vais m'exposer à un certain danger. J'en ai le droit, étant seule au monde, sans parents, amis ou enfants qui aient besoin de moi ; quoiqu'il existe des cœurs qui m'aiment, qui comptent sur mon affection, ajouta-t-elle en regardant Muriel, et avec lesquels je suis bien tendrement unie. Dieu sait combien mon cœur est attaché à chacun des membres de votre famille, mon enfant ; à votre père et à votre chère mère que je soigne depuis si longtemps, et qui n'est plus guère en état de s'apercevoir des changements qui surviennent autour d'elle ; à vous, Constance, ma bonne fille, depuis le jour où vous m'avez été confiée.

Elle s'arrêta, n'osant pas nommer Muriel, ni même la regarder. Si jamais deux âmes furent liées d'une affection impérissable, commencée sur la terre pour durer dans le ciel, c'étaient les leurs.

Muriel, connaissant ses projets, ne lui fit pas de question ; pour moi, je ne comprenais pas ces adieux définitifs.

— Mon enfant, quel que soit le résultat de mon entreprise de cette nuit, je ne reviendrai pas dans cette maison, me dit mistress Ward ; l'acte que je vais accomplir me met en révolte ouverte avec les lois de mon pays (auxquelles je dois sans doute préférer la loi de Dieu), et m'expose à être arrêtée et punie sans miséricorde. Je ne veux pas attirer sur la vieillesse de mes amis, ni sur votre jeunesse, les inquiétudes et les dangers auxquels je consens à me livrer. J'irai donc loger chez une personne libre comme moi, qui ne craint pas la persécution, et donnerait volontiers tout ce qui lui reste au monde pour sauver une âme. Je ne vous dirai pas son nom, afin que vous puissiez, en toute sincérité, dire, lorsque vous serez questionnée, que vous ignorez le lieu où je serai cachée.

Elle s'informa ensuite des intentions de mon père ; je les lui dis, ainsi que tous les vœux qu'il formait pour le succès de son entreprise.

— Tout s'annonce bien, continua-t-elle ; j'ai fait un marché avec un honnête marin catholique, qui, ne connaissant personne parmi ses camarades à qui il osât se fier, a eu la bonne chance de rencontrer un jeune gentilhomme qui arrive de France, et qui est prêt à nous aider. C'est, dit-il, le meilleur rameur, et le cœur le plus courageux qu'on eût pu trouver dans toute l'Angleterre.

A peine eus-je entendu ces mots, que je me rappelai ce que Hubert m'avait dit la veille, du retour de Basile et de sa témérité ; un frisson me saisit :

— Savez-vous le nom de ce jeune homme ? demandais-je.

— Non, répondit-elle ; il me suffit de savoir qu'on peut se fier à lui, et qu'il est assez bon catholique pour vouloir sauver un prêtre aux dépens de sa propre vie. A minuit, il approchera le bateau de

quelques planches qui sont échafaudées contre le mur de la prison. Quand l'horloge de la Tour sonnera, M. Watson ouvrira sa fenêtre, écartera les barreaux qu'il a descellés, et se laissera glisser le long de la corde jusque sur les planches, d'où il sautera dans le bateau qui le conduira dans la Cité. Une fois là, il s'embarquera pour la France.

— Mais savez-vous le nom de l'auberge où loge le jeune homme sur lequel vous comptez ?

— Non, je ne sais pas même où loge le batelier. Je lui ai parlé chez M. Hodgson, et je suis convenue de tout avec lui.

— Et si M. Watson changeait d'avis, comment préviendriez-vous cet homme ?

— Dans ce cas, M. Watson accrocherait un mouchoir blanc aux barreaux de sa fenêtre.

Elle se leva ; son cœur battait au point d'étouffer sa voix. Il me semblait inutile de lui révéler mes soupçons ; je ne voyais aucun moyen de retarder son départ, ni d'empêcher Basile de courir un danger dont la pensée me faisait défaillir. Le panier étant rempli, la précieuse corde bien cachée dedans, mistress Ward nous dit :

— J'ai toujours pensé qu'il fallait brusquer les adieux. Dieu vous accompagne, Dieu vous bénisse, cela doit suffire entre chrétiens qui espèrent se revoir ici-bas, et qui sont sûrs de se retrouver dans le ciel.

Elle nous embrassa précipitamment, et partit en disant qu'elle enverrait le lendemain chercher ses effets. A ce dernier mot, Muriel se mit à pleurer. J'ai remarqué bien des fois que le plus profond chagrin ne fait pas toujours couler nos larmes, à moins qu'un mot, un détail familier ne nous le rende palpable et évident. Nous restâmes seules dans cette chambre ; celle qui l'avait habitée si longtemps, et qui nous y avait fait tant de bien, ne devait plus y revenir. La nuit arriva. Muriel alluma une chandelle en disant qu'elle allait soigner sa mère puisque maintenant ce devoir lui revenait tout entier, et je vis sur son visage calme et triste l'expression de cette paix conquise par la prière qui surpasse toute consolation humaine.

Pour moi, j'étais tellement agitée par l'inquiétude, que je ne pus me livrer à aucune occupation. Je descendis au jardin, et me promenai de long en large comme un fantôme qui cherche du repos et n'en peut pas trouver. Au bout d'une heure, j'entendis craquer les feuilles sèches, et je vis quelqu'un s'avancer à ma rencontre ; c'était mon vieil ami, M. Roper. Oh ! que la vue de ce digne homme me fit de bien ! Je déchargeai mon cœur en lui racontant tout ce qui m'était arrivé, et la crainte qui me torturait depuis que je craignais que Ba-



sile ne fût, en ce moment même, engagé dans la périlleuse évasion de M. Watson.

— Que Dieu nous en préserve ! s'écria-t-il d'abord, ou plutôt qu'il me pardonne d'avoir songé à la sûreté de Basile, au lieu de me réjouir de son courage pour tout ce qui est bien et généreux.

— Je condamne ma faiblesse, lui dis-je en le conduisant au parloir qui n'était plus habité depuis la maladie de ma tante, mon oncle restant dans la bibliothèque, toujours occupé de la prière et de la lecture. Je prie Dieu de me fortifier à tout événement, mais il n'est pas facile de tenir son cœur assez élevé au-dessus de la terre pour qu'il ne cède jamais aux craintes et aux douleurs d'ici-bas.

— Ma chère, me répondit l'excellent homme, Dieu sait qu'il n'est pas facile d'arriver à la perfection dont vous parlez. J'ai vu même la plus douce, la plus aimante et la plus courageuse de toutes les femmes témoigner une violente douleur quand son père, généreux martyr du Christ, était sur le point de mourir.

— Dites-moi, je vous en prie, comment elle s'est conduite dans l'épreuve, afin que son exemple me serve de leçon.

Espérant occuper ma pensée et m'aider à supporter le tourment de l'incertitude, M. Roper me répondit :

— Le jour que sir Thomas Morus fut mené de Westminster à la Tour, ma femme, désirant ardemment revoir son père encore une fois en ce monde, alla l'attendre sur le quai par où il devait passer. Aussitôt qu'elle le vit, elle se précipita à travers la foule et les gardes, courut à lui et le serra dans ses bras en l'embrassant. Touché de cet élan d'amour filial, il la bénit et lui dit des paroles de consolation et d'encouragement. Elle s'éloigna, mais, ne pouvant se résoudre à se séparer de lui, elle revint, toute hors d'elle-même, se jeter à son cou ; elle le couvrait de baisers et ne pouvait s'arracher de ses bras. Tout le monde pleurait avec elle. La femme de Jean Harris, secrétaire de sir Thomas, entraînée par l'émotion, fendit la foule et vint aussi embrasser le noble vieillard, encore appuyé sur le sein de sa fille. Lui, toujours gai au milieu des plus grandes épreuves, s'écria : « Voilà une bonté qui a son prix, quoiqu'elle offense un peu les règles de la politesse. »

— Et que fit sa fille le jour de sa mort ? demandai-je.

— Elle alla prier dans plusieurs églises, et distribuer aux pauvres d'abondantes aumônes. Après avoir donné tout son argent, elle se souvint qu'elle n'avait pas de linge pour ensevelir le corps de son père ; elle était bien résolue à ne pas le laisser jeter en terre comme celui de l'évêque de Rochester, sans prêtre, sans croix, sans cierge ni drap mortuaire. Elle entra dans une boutique pour acheter du linge, n'espérant guère cependant qu'on lui en livrerait à crédit. Elle

en choisit, convint du prix et prit sa bourse dans l'intention de montrer qu'elle était vide ; mais, à sa grande surprise, elle y trouva de quoi payer le linge, ni plus ni moins. Elle ensevelit avec honneur le corps du martyr, et il n'y eut personne d'assez barbare pour l'en empêcher.

— M. Roper, lui dis-je, la destinée de cette femme angélique a été bien douloureuse ; mais combien elle eût été plus malheureuse encore, si vous, son mari, vous eussiez couru les mêmes dangers que son père !

Un sourire mélancolique passa sur le visage du bon vieillard.

— Un père tel que Thomas Morus méritait de posséder toute la tendresse et toute la confiance de sa fille. En dehors de l'affection intime et profonde qui les unissait, il ne restait pas beaucoup de place pour l'amour conjugal. Mais posséder à un degré quelconque l'affection d'une pareille femme, venir le second dans son estime après son incomparable père, c'était un honneur trop grand pour mon mérite, et plus digne d'envie que d'être, avec idolâtrie et sans partage, aimé par toute autre femme.

Ses paroles me firent rentrer en moi-même, et, après un instant de silence :

— Appelleriez-vous idolâtrie, monsieur, un attachement, qui n'hésiterait pas à mourir pour celui qui l'a inspiré, qui souffrirait avec joie toutes sortes de tourments pour voir l'objet de son affection jouir sur la terre de l'approbation des honnêtes gens et mériter une place dans le ciel ? Un attachement fondé sur une grande et sincère estime, sur les qualités qui font un bon serviteur de Dieu, un vrai disciple du Christ ? Un attachement qui aimerait mieux renoncer à tout bonheur et à toute joie en ce monde, en sacrifiant l'objet de son affection, plutôt que de cesser d'estimer et d'admirer en lui un caractère irréprochable et les plus nobles qualités.

M. Roper sourit et me répondit qu'il n'osait pas résoudre cette question. Car il lui répugnait de condamner une pareille affection, bien qu'elle fût excessive, parce qu'elle pouvait, en restant subordonnée à l'amour du Créateur, devenir, pour nous, un moyen d'atteindre aux vertus que nous chérissons dans les autres.

Il achevait de parler quand un domestique vint nous dire qu M. Basile Rookwood demandait à entrer.

Je m'élançai dans le vestibule où je trouvai en effet Basile debout, enveloppé dans son manteau et portant un grand chapeau rabattu sur la figure ; on peut juger l'émotion mêlée de joie et de crainte avec laquelle je le revis. Je le fis entrer dans le parloir.

— D'où venez-vous, mon cher Basile, dit M. Roper avec une bonté paternelle. On dirait que vous nous tombez du ciel.

Basile me regarda et répondit :

— J'ai su à Paris, monsieur, qu'un gentilhomme auquel je porte un vif intérêt, un certain M. Tunstall, était en prison à Londres, et je suis venu voir si je pourrais lui rendre quelques services.

— O Basile, m'écriai-je, vous savez que c'est mon père !

— Oui, répondit-il, et je suis bien aise que vous le sachiez aussi; s'il avait fallu vous en faire un mystère, j'aurais à tout moment tremblé de laisser échapper ce secret. La dissimulation est quelquefois nécessaire, mais elle va mal à mon étourderie. Je suis cependant à Londres en secret, car si Henry Stafford se doutait de ma présence, il mettrait tout en œuvre pour me renvoyer. Mistress Ward est-elle ici ?

— Hélas ! lui dis-je, elle est partie décidée à tenter une périlleuse entreprise.

— Je suis au courant de ses projets, mais je n'y vois pas de si grands dangers; si nous réussissons à sauver votre père et cet autre bon prêtre, ce sera la meilleure besogne que puissent faire de bonnes têtes, de bons bras et de bonnes rames.

— Oh ! m'écriai-je, c'était tout ce que je craignais; vous êtes engagé, vous aussi, Basile, dans cette téméraire évasion. Maudit soit le jour où vous avez rencontré le batelier !

— Constance, me dit-il d'un ton de reproche, pouvez-vous regarder comme un jour malheureux celui où je vais contribuer à la délivrance de votre père !

— Mais, mon cher Basile, mon père s'y refuse absolument; je lui en ai parlé ce matin. Il s'est évadé une fois pour sauver une âme en péril; mais pour conserver sa propre vie il ne veut pas compromettre celle des autres, et cependant il ignorait que c'était vous qui vous exposeriez pour lui. En vérité je ne puis pas, je ne veux pas y consentir, m'écriai-je avec désespoir, car la joie subite de sa présence, la vue de son cher visage, encore embelli à mes yeux par une expression indescriptible de bonté et de tendresse pour moi, me faisait repousser avec horreur l'idée d'une nouvelle séparation, d'une nouvelle douleur et d'un danger dont je ne pouvais plus supporter l'angoisse.

— J'aurais souhaité, répondit-il, que votre père fût dans d'autres dispositions. Le sauver eût été pour moi le plus grand bonheur imaginable; quoi qu'il en soit, j'ai promis d'aider M. Watson à fuir et, dussé-je en mourir, je ne lui ferai pas défaut.

— Il vous est bien facile de parler de mourir, mon cher Basile, avec votre foi et un courage tel que le vôtre, cela vous paraît peu de chose; mais souvenez-vous que votre vie ne vous appartient plus et que vous ne pouvez pas en disposer à votre gré. La

mienne dépend de la vôtre, mon cher Basile; car si je vous perds je ne sais pas ce que je deviendrai et il ne me restera plus qu'à mourir aussi.

M. Roper engagea Basile à réfléchir avant de tenter cette aventure; car en effet, ayant pris un engagement vis-à-vis de moi, il n'était plus absolument libre de disposer de lui-même.

— Mon cher monsieur, répondit-il, vos conseils et ceux de ma bonne Constance auraient pu me détourner de cette entreprise, il y a quelques heures, quand je n'avais rien promis au batelier, à mistress Ward et à M. Watson; je crois que j'aurais fait une chose pitoyable en leur refusant mon concours; cependant personne n'aurait pu m'en blâmer; mais à présent, le noble cœur de cette chère enfant et vos sentiments d'honneur ne peuvent méconnaître la nécessité où je me trouve d'accomplir une promesse dont dépend la vie d'un homme et d'un prêtre. Je t'en prie, ma bien-aimée Constance, dis-moi que tu ne veux pas t'y opposer.

Hélas! c'était la seconde fois en ce jour que mon faible cœur était appelé à s'élever au-dessus des sentiments de la nature. Ce second combat fut plus rude encore que le premier; depuis longtemps mon père était devenu pour moi un ange de Dieu, séparé de ma vie, étranger à mon bonheur en ce monde. Basile, au contraire, était tout pour moi, mon seul trésor, le but de toutes les espérances de ma jeunesse. Le hasard, si je puis employer ce mot, le jetait dans un péril imprévu et je ne pouvais pas dire un mot pour l'empêcher de s'y plonger. Il fallait contraindre mes lèvres à prononcer des paroles que mon cœur rebelle désavouait.

Basile était à genoux devant moi, les yeux fixés sur les miens, attendant mon consentement, quand le bruit d'un éclat de rire retentit, la porte s'ouvrit brusquement et nous vîmes paraître Kate et Polly, en toilettes élégantes, couvertes de dentelles et de bijoux.

— Que vois-je, s'écria Polly, je n'en puis croire mes yeux, pourquoi n'êtes-vous pas en France, monsieur l'amoureux! Vous n'attendiez pas si bonne compagnie, Constance, car vous êtes dans une profonde obscurité qui ne vous permettra pas même de voir nos belles robes.

— Je vous croyais toutes deux à la campagne, dis-je en déguisant le mieux possible mon trouble.

— Vous auriez été bien aise de garder ce beau jeune homme pour vous toute seule et M. Roper aussi, répondit Polly en riant; quant à nous, ayant su qu'il y avait un grand bal chez une de nos amies, nous avons décidé nos seigneurs et maîtres à nous y conduire. Nous sommes descendues chez Kate où nous avons mangé un poulet froid et un pâté de veau, pendant que sir Ralph et M. Lacy allaient souper

dans le Strand; ils vont venir nous chercher, tâchons de nous amuser en attendant.

— Vous m'avez forcée à vous suivre, dit Kate de sa voix dolente, j'aurais bien mieux aimé rester à la maison. Jean a mal à l'estomac, et baby est en train de percer des dents; je ne comprends pas, Polly, que vous aimiez tant le monde.

Basile se mit à rire de bon cœur, et, s'asseyant auprès de Kate, lui parla de ses enfants avec une amabilité qui ne le quittait jamais.

M. Roper s'empara de Polly pour me mettre à l'abri du feu roulant de son babil, qui bourdonnait dans mes oreilles comme un bruit vide de sens.

Je l'entendais cependant; car je me souviens qu'elle parlait des vers que le poète Harrington avait cachés sous le coussin de la reine, le mercredi précédent; tout le monde les répétait.

— J'ai entendu dire, observa M. Roper, que la reine n'aime pas les essais satiriques de ce poète, et que ses métamorphoses d'Ajax, entre autres, lui déplaisent.

Elle en a témoigné, en effet, quelque mécontentement, répondit Polly, mais elle aime le fond et la substance de cette œuvre, et elle est disposée à recevoir le poète à sa cour, quoiqu'elle prévoie qu'il fera des épigrammes sur elle comme sur tout le monde. Mais, à propos, cousine Constance, vous pouvez mieux que personne nous dire s'il est vrai que lord Arundel est sur le point de mourir?

— Hier, quand j'ai vu lady Surrey, il n'était pas plus mal qu'à l'ordinaire.

— Avez-vous entendu dire que Leicester va épouser Lettice Knolly, comtesse d'Essex? dit Polly sautant d'une idée à une autre.

— C'est impossible, s'écria Basile.

— Qu'est-ce qui est impossible aujourd'hui? répliqua Polly; nous vivons dans les temps les plus curieux et les plus amusants qu'on puisse traverser.

— Polly, m'écriai-je, Dieu veuille que vous ne changiez jamais d'avis à ce sujet?

— Amen, ma petite cousine. En attendant je ne compte pas devenir sérieuse, avant que mistress Hélène Ingolsby ne m'arrive à l'épaule. Savez-vous ce que m'a demandé hier cette petite fille? « Maman, qu'est-ce que c'est que de se conformer au temps? Est-ce pour l'heure du dîner ou pour l'heure d'aller se coucher que nous suivons le temps? »

Kate fit honte à sa sœur de plaisanter sur un pareil sujet dans la maison de son père, et d'avouer sa désertion au moment où tant d'autres souffraient pour la foi.

Si j'avais souffert d'entendre leurs futiles discours, il me parut en-

core plus pénible, en un pareil moment, de supporter des plaisanteries sur la religion. La contrainte qu'il fallait m'imposer dépassait mes forces ; cependant il n'y avait pas à espérer d'en être délivrée de sitôt. Mes cousines se mirent à raconter le combat de treize bouledogues contre treize ours qu'elles avaient vu dans le Berkshire ; et mon cher Basile, passionné pour toute espèce de sport, écouta avec délices leurs descriptions. Oh ! que j'avais le cœur serré ! que le son de leurs voix me faisait mal ! je comptais les minutes ; les heures me paraissaient sans fin et cependant trop courtes : car Basile allait partir et la présence de ces femmes frivoles me privait du bonheur de m'entretenir avec lui. Quand M. Roper se leva, je le suivis et j'attendis dans le vestibule Basile, qui faisait aussi ses adieux à mes cousines. Je l'entendis les prier de ne pas dire qu'elles l'avaient vu, de peur que sir Henry Stafford ne vint à savoir son retour ; elles lui promirent d'être silencieuses comme des tombes, le plaisantèrent sur sa manière toute française de faire sa cour incognito, à l'imitation de monsieur d'Alençon, et lui souhaitèrent une meilleure chance ; enfin elles le laissèrent partir. M. Roper lui serra la main avec une émotion qui me fit fondre en larmes. Je détournai la tête, mais Basile prenant mes deux mains : « Courage, Constance, me dit-il. Je n'ai pas de mots pour vous exprimer combien je vous aime, mais Dieu le sait. »

— Oh ! Basile, mon cher Basile ! Je ne pus proférer que ces mots. En ce moment la porte de la cour s'ouvrit, et quel fut mon effroi de voir entrer Hubert !

— Voilà votre frère, dis-je à Basile qui tournait le dos à la porte.

— Hubert, s'écria-t-il, je suis heureux de te voir, et il lui tendit avec cordialité sa main. Hubert la prit en devenant blême.

— Je ne puis m'arrêter, continua Basile, cette chère lady te dira les puissants motifs que j'ai de vouloir rester caché. Adieu, mon amour, adieu mon bon frère. Priez pour moi cette nuit, Constance : et toi aussi Hubert, si tu fais encore tes prières comme un chrétien, dis pour moi un *Ave* avant de t'endormir.

Quand il eut refermé la porte, je tombai sur une chaise en cachant ma figure dans mes mains.

— Est-ce que vous lui avez dit quelque chose ? murmura Hubert.

— Hélas ! lui répondis-je, il est venu à Londres tout exprès, et, sans aucun profit pour mon père, il s'est déjà compromis.

— Je vis alors sur le visage d'Hubert une expression que je n'ai jamais pu oublier.

— Je vous l'avais bien dit, il s'arrange toujours pour manquer son but et pour se blesser avec ses propres armes. Quel est son projet ?

Je sentis la nécessité de la prudence et je répondis d'une manière

évasive ; Hubert n'insista pas. Après m'avoir dit de ne pas me décourager, qu'il espérait beaucoup obtenir la liberté de mon père par le moyen de sir Francis Walsingham, et qu'il ne fallait plus que du temps et de la prudence pour mener cette négociation à bonne fin, il me quitta et je retournai auprès de mes cousines qui, me trouvant d'une assez triste société, songèrent enfin à aller offrir leurs respects à leur père. Elles le trouvèrent endormi dans son fauteuil ; son livre de prières qui ne le quittait guère, était ouvert devant lui. Polly baisa le front du vieillard, puis posa ses lèvres sur une image de la sainte Vierge qui servait de frontispice au vieux volume tant feuilleté ; je lui en sus bon gré.

Muriel vint embrasser ses sœurs, mais ne leur permit pas d'entrer chez leur mère à une heure si indue. Le plus petit changement dans les habitudes de ma tante la troublait. Elle avait souvent demandé mistress Ward et s'était affligée de son absence.

Enfin sir Ralph arriva ; M. Lacy s'étant trouvé fatigué avait été se coucher ; Kate se mit à pleurer, en disant qu'il fallait donc qu'elle renonçât à son beau bal ; il n'était pas convenable pour une femme d'aller dans le monde sans son mari ; mais c'était bien dur d'avoir pris tant de peine pour s'habiller et de ne s'être montrée nulle part. Elle s'en prit à Polly et lui reprocha encore de l'avoir entraînée.

— Vous avez ma foi raison, dit Polly, et je voudrais bien que vous fussiez restée à la campagne.

En entendant de pareilles lamentations sans causes, je me sentais rougir de colère ; enfin la douleur de Kate me parut si ridicule que je partis d'un éclat de rire involontaire, mais irrésistible. Elle monta tout en larmes dans une chaise qui la reconduisit chez elle ; sir Ralph et Polly se rendirent à leur bal.

Je me sentis d'abord soulagée par leur départ, je montai dans ma chambre, je levai les yeux sur le ciel calme et silencieux et je les reportai ensuite sur la cité bruyante et dans la direction de la prison où se passait alors une scène que mon imagination croyait voir à travers l'obscurité de la nuit et du brouillard. Quand minuit sonna, je frissonnai en songeant que le moment était venu, et je me mis à prier pour Basile : « O bienheureuse Vierge Marie, priez pour lui ! ô saints apôtres, ô saints martyrs, intercédez pour lui ! que tous les confesseurs et tous les saints du ciel lui viennent en aide, que mes prières soient exaucées par Notre-Seigneur Jésus-Christ ! » Enfin ma tête s'alourdit et tomba sur le coussin de mon prie-Dieu. Je dormis longtemps dans cette position et je fis des rêves horribles.

Quand je m'éveillai, il faisait jour ; on frappait à ma porte ; Muriel, plus pâle encore que de coutume, parut et me dit que les hommes de la justice venaient pour chercher mistress Ward.

## CHAPITRE XIX

Grâce à Dieu, ces hommes étaient de braves gens disposés à adoucir par leur conduite ce que leur invasion dans notre maison avait de pénible pour nous. Ils consentirent à ne pas interroger ma tante à cause de son infirmité mentale, et ne nous tourmentèrent pas nous-mêmes quand nous leur eûmes dit que nous ignorions absolument où mistress Ward s'était cachée. Encouragée par leur politesse, je cherchai à savoir adroitement ce qui avait trahi l'intervention de mistress Ward, et ce qu'étaient devenus M. Watson et Basile. Je conclus de leurs paroles qu'après la fuite de M. Watson, on avait trouvé la corde accrochée à la fenêtre, et l'on n'avait pas douté qu'elle n'eût été apportée par la seule personne qui fût venue visiter le prisonnier.

Quand nous fûmes seuls, M. Congleton, Muriel et moi, je m'écriai :

— Que faire, maintenant, et comment savoir ce qui est arrivé ?

— Constance, me répondit mon oncle avec plus de décision que de coutume, lorsque j'ai voulu détourner Marguerite Ward de son téméraire projet, elle m'a dit que son plus ardent désir était de mourir pour la foi ; elle m'a supplié, le cas échéant, de ne rien faire pour la priver de la couronne du martyr. Je ne puis mettre en doute sa sincérité et sa ferveur ; je suis donc résolu à ne pas courir le risque d'attirer sur votre pauvre tante, sur moi, sur mes enfants les dangers de la persécution, en faisant une tentative inutile pour délivrer une personne qui a elle-même voulu et souhaité ce qui lui arrive. Je prie pour elle et je suis prêt à lui faire passer des secours par les mains de M. Roper, de M. Lacy ou du jeune Rookwood ; mais je ne ferai pour elle aucune démarche.

Il n'y avait rien à répliquer, mais il me paraissait impossible de rester dans l'ignorance et l'inaction ; prenant avec moi ma femme de chambre, je me rendis chez Kate ; elle venait de repartir pour sa campagne avec son mari. Polly et sir Ralph dormaient encore et avaient défendu qu'on les réveillât, M. Roper était à Richmond, M. et M<sup>me</sup> Wilson voyageaient à l'étranger. Je songeais à aller trouver M. Hodgson pour avoir des nouvelles de son batelier, quand tout à coup je vis Basile lui-même qui s'avançait vers moi. Je sentis mes jambes fléchir et fus obligée de m'appuyer sur ma femme de chambre



pour ne pas tomber ; mais quand Basile se fut approché et m'eût donné son bras, mes forces revinrent, et, congédiant cette femme, je me laissai conduire par lui chez M. Wells ; la vieille femme de charge nous reconnut et nous reçut très-cordialement.

— M. Watson est en sûreté, me dit Basile, mais il s'est cassé une jambe et un bras ; j'espère cependant pouvoir partir avec lui ce soir pour Calais.

Puis il me raconta tous les détails de l'évasion, la chute de M. Watson et son évanouissement, dont il n'était sorti que pour se désespérer d'avoir laissé la corde, indice accusateur contre la pauvre mistress Ward.

— Si nous pouvions découvrir où elle s'est cachée, je la ramènerais, bon gré mal gré, en France, me dit Basile.

La femme de charge nous apporta du pain, de la viande et de la bière. Basile mangea de bon appétit. J'étais tout heureuse de le servir et de passer près de lui cette heure paisible, après de si douloureuses agitations. Nous nous mîmes à parler de l'avenir, de la vie calme, retirée, tranquille, que nous mènerions ensemble à Euston. Nous étions tous deux bien fatigués, car, en venant chercher les débris du repas, la brave femme de charge nous trouva endormis auprès du feu. Je m'éveillai au bruit qu'elle fit en entrant, et elle se mit à me raconter mille petits faits intimes de la vie de Basile, pendant qu'il était étudiant.

Enfin, il sortit de son sommeil ; le temps avait passé bien vite. Basile me dit qu'il allait, avec l'aide de M. Hodgson et de son matelot Price, chercher le moyen de transporter immédiatement le pauvre M. Watson sur un vaisseau, et de lui procurer tous les soulagements possibles pendant la traversée. Après avoir remercié notre bonne hôtesse, nous quittâmes cette maison qui nous avait servi de port de refuge au milieu d'une mer orageuse.

— Adieu, dis-je à Basile, Dieu seul sait quand nous nous reverrons.

— Bientôt, répondit-il. Dans trois mois, je serais hors de tutelle ; je reviendrai, et j'obtiendrai de votre oncle de nous marier bien vite.

— Oui, si mon père est en liberté...

Nous nous séparâmes, et je m'éloignai lentement, me retournant pour le voir, tant que mes yeux purent le suivre.

En arrivant à la maison, je trouvai Muriel désolée. Elle venait d'apprendre, par un message de M. Hodgson, que mistress Ward avait été arrêtée et mise en prison. Il fallait donc renoncer à tout espoir pour elle. La journée se passa dans un grand accablement d'esprit. M. Congleton avait écrit à M. Roper et à M. Lacy de revenir à Londres,

pour s'entendre avec d'autres catholiques, et chercher les moyens de secourir mistress Ward. Un regard reconnaissant de Muriel l'en remercia. Elle ne conservait plus aucun espoir, et s'attendait au plus funeste dénouement. Sa mère l'appelait sans cesse. C'était pour Muriel une espèce de martyre, que d'être obligée de distraire cette pauvre infirme, et de lui cacher l'angoisse et la douleur qui torturaient son cœur.

Cette journée, si pleine d'événements, de craintes et de douleurs, me réservait encore d'autres émotions.

J'étais seule, vers quatre heures de l'après-midi, dans le parloir ; mes doigts s'occupaient machinalement d'un tricot, pendant que mon imagination se représentait le petit navire qui emportait encore une fois Basile sur la terre étrangère, ballotté sur les flots, et se glissant inaperçu, chargé de son précieux fardeau, au travers des centaines d'autres bateaux, — image de certaines vies, qui emportent, caché au fond du cœur, un but, un mobile inconnu, auquel elles consacrent toute leur énergie, et qui les fait avancer sur le chemin de l'éternité : elles ne se distinguent en rien de la foule ; Dieu seul sait où tendent leurs désirs et combien leur fin sera différente de celle du vulgaire.

J'entendis ouvrir la porte, et, préoccupée de mes pensées, je m'écriai, en voyant entrer Hubert :

— Qu'est-il arrivé ?

— Il arrivera quelque chose aujourd'hui, Constance, si vous le voulez, me répondit-il ; c'est l'élargissement de votre père.

— Ce n'est pas possible !

— Venez, me dit-il avec autorité, habillez-vous avec soin, et faites exactement tout ce que je vous dirai. Lady Ingoldsby va venir vous chercher dans sa voiture, pour vous mener chez sir Francis Walsingham, où est en ce moment lady Sidney. Vous verrez sir Francis, et, si vous vous conduisez avec convenance, si vous modérez la violence de vos émotions et ne dites aucune parole déplacée, je ne doute pas que vous n'obteniez le salut de votre père, c'est-à-dire son bannissement. Sir Francis sait que sa santé souffre du régime de la prison, que ses forces diminuent, et il est disposé à croire qu'une fois au delà des mers votre père ne pourra plus revenir en Angleterre.

— Hélas ! dis-je, j'avais en effet remarqué la maigreur de mon père, ses joues creuses, et tous les symptômes d'un dangereux affaiblissement. Pourvu que la bienveillance de M. le secrétaire général n'agisse pas trop tard !

— Je vous promets que, si vous savez vous y prendre, vous obtiendrez, pour cette nuit même, un ordre d'élargissement, j'en suis sûr.

— Il faut que je demande conseil à mon oncle, avant que Polly n'arrive, dis-je toute troublée.

Un sourire de mépris parut sur ses lèvres.

— Consultez aussi votre tante, et la sainte Muriel, et vingt autres; pendant ce temps la chance favorable vous échappera, et votre père sera condamné à mort. J'ai fait ce que j'ai pu; s'il périt, son sang ne retombera pas sur ma tête. Mais réfléchissez-y, s'il paraît devant les juges, il refusera le serment, et rien ne pourra plus le sauver de l'échafaud.

— Que Dieu me préserve de manquer l'occasion de délivrer mon père! J'irai, Hubert; mais, vous qui connaissez sir Francis, dites-moi quels moyens je dois prendre pour le toucher. Faut-il me mettre à ses genoux, faire appel à son amour paternel pour sa fille lady Sidney?

— Le silence réussira mieux que les plus touchants discours; tâchez de vous taire, quoi que vous entendiez dire. Vos larmes, vos yeux plaideront plus éloquemment que vos paroles. Sir Francis est très-obligé vis-à-vis des femmes. Cet habile politique cherche à gagner les récusants par de bons traitements; il déteste l'Église de Rome et le pape; et, s'il vous fait grâce, il ne manquera pas cette occasion de vous exhorter avec beaucoup d'instances à vous conformer à la religion d'État; ne lui répondez rien, il n'en résultera aucun mal pour vous ni pour les autres.

— Mais peut-être un très-grand préjudice pour mon âme! Je crois que mon père et Basile ne me conseilleraient pas le silence en pareil cas.

— Que le ciel me donne de la patience! Est-ce que le devoir d'une femme est de prêcher? La modestie seule devrait empêcher une jeune fille de votre âge de provoquer une discussion dans laquelle vous pourriez blesser amis et ennemis, en maniant une épée à deux tranchants.

Je n'eus pas la force de lutter contre lui, ni contre l'élan intérieur de mon cœur; mais, tombant à genoux, oubliant sa présence, je priai avec ferveur, et je demandai à Dieu de m'inspirer quand je serais en présence de celui qui tenait la vie de mon père entre ses mains.

La voix de Polly se fit entendre dans le vestibule et me rappela à moi-même. Je vis Hubert qui, la tête appuyée sur sa main, me regardait avec une sorte de compassion. Il alla au-devant de ma cousine et lui dit :

— Lady Ingoldsby, veuillez, je vous prie, à ce que mistress Constance mette une toilette qui fasse valoir sa beauté; car M. le secrétaire est, comme tous les autres hommes, plus disposé à avoir pitié

d'une jolie femme que d'une femme laide; et la nature, quelque charmante qu'elle soit, gagne toujours à emprunter le secours de l'art.

— Vous avez bien raison, répondit Polly, elle est affreusé avec ce chapeau; c'est une mode qui date du règne de la reine Marie. Allons, courage, ma chère cousine, viens dans ta chambre. Je vous promets, maître Rookwood, qu'elle sera irrésistible quand je l'aurai arrangée à ma façon.

Ma cousine m'emmena, et je la laissai arranger mes cheveux elle-même. La bonté de son cœur perçait à travers les plaisanteries et les futilités qu'elle me débitait. Quand elle eut fini elle m'embrassa, et je me jetai dans ses bras en pleurant.

— Allons! allons! s'écria-t-elle, les larmes ne servent qu'à faire gonfler les yeux et à rendre le nez rouge. Elle se mit à me contre-faire si drôlement que je ne pus m'empêcher de rire. Elle m'entraîna dans le parloir, me fit admirer à Hubert. Il nous donna la main pour monter dans la voiture qui nous conduisit à Seething-Lane. Pendant le trajet, Polly me vanta le zèle et l'habileté de la conduite d'Hubert, et me raconta qu'elle avait appris la veille, au bal, qu'Hubert avait assisté au banquet de Witehall, et avait été remarqué par la reine. Sa Majesté se l'était fait nommer, et on le lui avait présenté comme étant l'héritier d'Euston, le pupille de sir Henri Stafford. Elle lui avait donné sa main à baiser en lui disant des paroles bienveillantes. Puis, se retournant vers les seigneurs et les dames, elle avait ajouté qu'il était de bonne race, et que certainement il aurait aussi bonne tête. « Ne manquez pas de venir à la cour, monsieur, avait-elle dit enfin, je vous ferai du bien. »

Le jeune homme n'a pas manqué, continua Polly, de se prévaloir de sa bonne fortune auprès de sir Francis, qu'il vénère comme un saint et courtise comme un Mécène; et vous allez en recueillir les premiers fruits.

Ce récit augmenta ma confiance dans le succès de ma démarche, mais j'en éprouvais du malaise; ce n'était pas par cette voie que j'eusse voulu obtenir le salut de mon père. Une crainte vague, un doute pénible gâtait mon espérance. Je redoutais pour Hubert la faveur d'une reine qui avait séduit tant de catholiques, et quoique je n'eusse pas ambitionné pour mon noble fiancé les sourires de Sa Majesté, ni une plus grande fortune que celle de ses aïeux, cependant j'éprouvais un sentiment trop humain sans doute de jalousie et de regret, en pensant que son plus jeune frère avait paru devant la reine comme le chef de la maison de Rookwood, sans qu'il eût été plus question de Basile que s'il eût été exilé ou mort. Les paroles de Polly ne me permettaient pas d'accuser Hubert de cette erreur, mais mon cœur en était oppressé. Dieu me pardonne d'avoir, malgré moi,

soupçonné celui qui me rendait alors un service signalé, et de me pas pouvoir m'empêcher de dire, en jetant un regard sur le passé, que mes soupçons ont paru trop justifiés. Oh! Hubert! mon cœur saigne pour toi! Je prie Dieu de te pardonner, et je tremble en songeant aux épreuves par lesquelles tu devras passer pour obtenir miséricorde!

## CHAPITRE XX

Quand nous arrivâmes à Seething-Lane, Polly me souhaita bon courage et me dit que lady Sydney était très-bien veillante et sir Francis ouvert, aimable et parfaitement poli. On nous fit entrer dans un joli parloir où se trouvait lady Sidney. Impossible de trouver en Angleterre, ni même dans toute l'Europe, une personne plus belle et plus distinguée que la fille de notre grand homme d'État, alors mariée à sir Philippe Sidney, gentilhomme accompli, noble chevalier et charmant écrivain. Il avait épousé sans fortune celle qui devint plus tard la femme de mylord Essex et de mylord de Saint-Alban. Les mariages, où l'amour est toute la dot, sont rares de nos jours. Sir Philippe Sidney trouva dans sa propre maison le modèle des charmants portraits de femmes qu'il nous dépeint dans son *Arcadie*. Elle nous reçut avec une politesse affectueuse et un tact exquis, faisant allusion à mes peines sans m'en parler ouvertement. Sa compassion pleine de réserve, ses encouragements délicats me tranquillisèrent mieux que tout ce que Polly avait pu me dire. Lady Sidney nous apprit que lord Arundel était mort dans la matinée. Cet événement devait avoir de grandes conséquences pour lady Surrey.

Bientôt nous entendîmes un bruit de pas : — Voilà mon père, nous dit lady Sidney. Et sir Francis Walsingham entra. Je l'avais vu deux ou trois fois en public; mais ses traits ne m'étaient pas familiers. Pendant qu'il nous saluait et échangeait quelques phrases banales avec Polly, je l'examinai attentivement cherchant à lire sur son visage la destinée de mon père. Rien de plus impénétrable que sa physionomie; elle exprimait la finesse, l'habitude de scruter la pensée des autres, et de ne pas se découvrir soi-même. On eût dit qu'il possédait un talisman qui lui livrait tous les secrets de la chrétienté et ceux du cabinet du pape lui-même. Sa devise était *video et taceo*; ces mots semblaient gravés dans sa physionomie; on les lisait dans son regard mobile, dans ses lèvres serrées, dans son accent à la fois doux et

résolu qui faisait songer à de l'acier encadré dans du velours. On prétend qu'il savait lire les lettres sans en rompre le cachet. Je suis disposée à croire qu'il aurait trouvé moyen de voir à travers le parchemin et percer les murs pour découvrir ce qu'il voulait savoir. Il me dit avec un sourire gracieux : je n'ignore pas que vous êtes une jeune fille sage et prudente, très-bien disposée à tous égards, et j'espère que, si Sa Majesté se montrait favorable pour vous, vous sauriez lui prouver votre gratitude par toute votre conduite.

— Dieu sait, balbutiai-je, combien je serais reconnaissante envers Sa Majesté si elle daignait exaucer ma prière, et envers Votre Altesse qui a bien voulu la disposer favorablement en ma faveur.

— Et comment nous prouveriez-vous votre reconnaissance? belle mistress Constance, me dit-il d'un air bienveillant.

— Par tout ce qu'une obscure créature telle que moi pourra faire pour votre service.

— J'espère que votre obéissance ne vous coûtera aucun effort et ne contrariera pas vos inclinations. Sa Majesté ne vous demandera rien qui ne soit pour votre bien en ce monde et en l'autre.

Ces mots me causèrent de l'inquiétude; je me réfugiai dans le silence; mais sans doute l'expression de ma figure trahit mon anxiété.

— La Providence, continua sir Francis, dispose parfois merveilleusement les événements. Vous avez un rare exemple de sa bonté, mistress Constance, si pour payer la dette de votre reconnaissance vous n'avez qu'à suivre le penchant secret de votre cœur.

Avant que j'eusse compris le sens de ces paroles, lady Sidney dit à Polly :

— Mon père m'a beaucoup vanté un jeune homme qui est de vos amis, M. Hubert Rookwood d'Euston. Il le dit bien fait de sa personne, très-instruit, plein de capacité, d'intelligence et le croit destiné à se distinguer dans le monde et à la cour.

— Oui, dit sir Francis, avec les qualités dont il est doué à son âge, je pense qu'il n'aura pas le sort de ces fleurs de cour qui s'ouvrent le soir et meurent le lendemain.

Polly enchérit avec chaleur sur ces éloges; elle avoua cependant qu'elle reprochait à Hubert de n'être pas assez gai, ce qui était un grand défaut à ses yeux.

— Dieu nous préserve de la mélancolie, ma belle lady, répondit sir Francis; cependant il est convenable que nous ayons quelquefois de la gravité, car pendant que nous rions tout est sérieux autour de nous. La nature entière est sérieuse en obéissant aux lois de son Créateur et en servant les hommes; les saintes Écritures font entendre à nos oreilles les choses les plus sérieuses du monde; tous

ceux qui sont au ciel ou dans les enfers sont sérieux. Pourquoi donc serions-nous toujours gais ?

Polly, qui avait toujours répliqué à tout, soutint qu'il y avait dans la nature des choses gaies, telles que les oiseaux et les petits ruisseaux qui ne cessaient de chanter et de babiller.

Sur un signe de son père, lady Sidney me proposa de faire un tour dans le jardin, je me levai et je la suivis à travers une cour plantée d'arbres. En entrant dans une allée sablée, bordée de platanes, j'aperçus devant nous un groupe de personnes, au centre duquel était une femme de haute taille, blonde et d'un teint coloré. Quand je devinai que c'était la reine, je ne sais pas comment je pus me tenir sur mes jambes ; la tête me tourna, un nuage s'étendit sur mes yeux ; j'entendis, comme au milieu d'un rêve, lady Sidney me dire :

— Voilà la reine, mistress Sherwood, mettez-vous à genoux et baisez la main de Sa Majesté.

Pendant l'instant rapide où mes lèvres se posèrent sur cette petite main blanche et mince couverte de bagues, quelles pensées tumultueuses, quels souvenirs amers, quel mélange de respect, de crainte et d'hommages dus à la grandeur royale tourbillonnèrent dans mon cerveau ! J'entendis Sa Majesté dire :

— Ah ! ma bonne Sidney, est-ce la jeune dame dont votre père m'a parlé hier à Greenwich ? la fille d'un Sherwood en prison comme contumace et comme papiste ?

— C'est elle-même, dit lady Sidney. Il ne dépend plus que de Votre Majesté de montrer que le pouvoir de faire grâce n'est pas épuisé...

— Mais qu'il tombe du ciel comme une douce rosée sur la terre, interrompit la reine en continuant la citation. Shakespeare prétend, que c'est l'attribut le plus digne de la souveraine puissance et qu'il sied mieux au monarque que sa couronne ; je ne le contredis pas, car, en vérité, faire grâce est notre habitude et notre penchant ; mais, par Dieu ! la malice et l'ingratitude de ces traîtres de récusants augmentent et multiplient les dangers pour notre personne et nos États ; leur faire miséricorde ce serait commettre une trahison contre nous-mêmes, faire injure à la religion et offenser Dieu. Relevez-vous, me dit Sa Majesté ; et me regardant debout devant elle toute rouge d'émotion, tu as une jolie figure, ma fille, et si je me rappelle bien les paroles de notre bon secrétaire général, tu t'en es servie pour rendre un jeune gentilhomme que nous venons de prendre à notre service, amoureux fou de toi. Allons, allons, tu aurais pu choisir plus mal. Nous avons pour nous-mêmes l'aversion du mariage, mais s'il faut qu'une femme ait un mari, et ta rougeur me fait

penser que tu es de cet avis, elle fait bien de donner son cœur avec prudence et discrétion.

— Hélas! madame, m'écriai-je, ce n'est pas au mariage que je pense en ce moment, mais au salut de mon père; et je retombai à genoux à ses pieds que j'embrassais en pleurant : j'implore la miséricorde de Votre Majesté.

— Sois tranquille, ma fille, et ne pleure plus, M. le secrétaire d'État a obtenu de nous l'ordre de bannir cet insensé de notre royaume.

— Oh! madame, m'écriai-je, que Dieu vous bénisse!

Mon cœur cependant me reprochait de remercier et de bénir avec tant d'émotion une reine qui, si elle se montrait clémente à mon égard, avait été sans pitié pour tant d'autres; je songeai à mistress Ward et à la destinée qui l'attendait. Les paroles de la reine sur le compte d'Hubert m'affligeaient autant que son silence sur Basile, cependant il valait mieux dans le moment actuel qu'il ne fût pas question de lui.

Sir Francis rejoignit alors la reine. Elle admira son jardin et lui en fit compliment. Polly baisa la main de Sa Majesté; sir Walter Raleigh et sir Christophe Hatton l'accompagnaient et sans doute mylord Leceister et beaucoup d'autres nobles aussi; mais mes yeux ne voyaient rien de ce qui se passait. La reine seule attirait mes regards, et je ne revenais pas d'étonnement de cette rencontre merveilleuse. Que nos cœurs sont étrangement faits! Les faveurs que nous recevons influent sur nous au point que si nous approchons de ceux qui nous inspiraient de loin une haine absolue, nos plus justes ressentiments s'adoucissent. Quelle est donc la fascination de la royauté pour qu'elle nous cause un si grand respect et affaiblisse les souvenirs les plus poignants!

La barque de la reine était amarrée à la rive du fleuve, au fond du jardin de sir Francis; Sa Majesté y remonta et, quand elle eut disparu, il me sembla que toute cette scène était un songe.

Sir Francis me répéta que Sa Majesté avait commué la prison de mon père en un ordre de bannissement et il me promit de me donner la permission de le voir encore une fois avant son départ. Cette entrevue eut lieu le lendemain. Je remarquai la faiblesse et la pâleur croissantes de mon bien-aimé père, et la douleur des adieux fut adoucie par l'espoir que la liberté et les soins des bons amis qu'il allait retrouver prolongeraient sa vie et la rendraient heureuse. Il éprouvait quelque tristesse de voir ainsi tourner les choses; il n'eût voulu finir sa mission en Angleterre que par la mort. Mais il soumettait avec douceur sa volonté à celle de Dieu et disait humblement qu'il n'était pas digne de la fin glorieuse qu'il avait espérée et qu'il



ne refusait pas de vivre s'il pouvait encore servir Dieu dans l'obscurité et l'oubli.

Quand je revins à la maison après ces adieux tristes mais doux, j'étais trop fatiguée de corps et d'esprit pour faire autre chose que de penser à tous les événements survenus autour de moi. Hubert vint un moment le soir. Il savait par Polly ce qui s'était passé à Seething-Lane, cependant il aurait voulu me faire parler de la reine et me faire répéter tout ce qu'elle avait dit. Ses yeux brillants, son sourire à peine comprimé, le ton de ses questions me causèrent une secrète colère et rendirent mes remerciements plus froids que je n'aurais voulu ; toutefois, je tâchai de les faire proportionnés à l'éminence du service qu'il nous avait rendu. A la fin, ma langue se refusa à la dissimulation, et je m'écriai :

— Oui, je vous remercie, Hubert, et je vous dois beaucoup, je vous aimerai avec toute la tendresse d'une sœur ; mais permettez-moi de vous dire, quoi que vous puissiez en penser, que je ne puis pas vous féliciter de votre faveur auprès de la reine. Je la déplore. Oh ! Hubert, avant de mettre le pied sur cette échelle glissante que l'on appelle la cour, rappelez-vous que l'on ne peut pas servir deux maîtres.

— En vérité, répondit-il d'un ton léger, d'après ce texte les papistes ne pourraient donc pas servir la reine et le pape ?

Rien ne glace ou ne perce le cœur comme une facétie en réponse à une parole venue du cœur. Je mis ma main sur mes yeux pour cacher quelques larmes.

— Constance, dit-il en me voyant émue, est-ce pour moi que vous pleurez ?

— Oui, balbutiai-je, Dieu sait ce que ces amitiés nouvelles et cette faveur souveraine feront courir de risques à votre conscience, à votre sincérité et à votre dignité. Oh ! que le ciel préserve le frère de Basile de devenir le favori de la reine !

— Ne me parlez pas de Basile, s'écria-t-il en colère. Le jour viendra où son sort dépendra de mon influence auprès de ceux qui peuvent élever un homme ou le perdre d'un trait de plume.

— Sa fortune est à leur merci, je le sais ; mais Dieu en soit béni ! ils ne peuvent rien sur son âme.

— Constance, dit-il en me regardant fixement, si vous vouliez m'aimer il n'est pas d'ambition si noble, de vertu si exaltée, de sacrifices si pénibles que je ne pusse réaliser pour vous obéir.

— Vous aimer ! dis-je en laissant, sans le vouloir, mes yeux exprimer quelque mépris.

Il s'écria avec une colère soudaine :

— Que Dieu me préserve d'en arriver à vous haïr avec autant de violence que je vous ai aimée, que je vous aime encore ! Constance,

si je deviens un jour ce que j'ai horreur de penser, le crime vous en sera imputé pour peu qu'il y ait une justice sur la terre ou dans le ciel !

Je secouai la tête, et posant ma main sur la sienne je lui répondis tristement :

— Je ne veux pas lutter de parole avec vous, Hubert ; je ne veux pas vous faire des reproches sur votre manière d'agir avec Basile et avec moi. Il ne me conviendrait pas, le jour où je vous dois, après Dieu, la vie de mon père de vous offenser ; il ne sortira de mon cœur que des remerciements. Je vous en prie, séparons-nous en paix. Mes forces sont épuisées et je souffre.

Il s'agenouilla à mes côtés et murmura : — Un seul mot avant que je ne parte ! Vous tenez dans vos mains le sort de Basile et le mien. Je ne veux pas renoncer à ce qui me préserve du désespoir. Ne me dites rien. Ne prononcez pas le mot qui me rendrait votre ennemi, qui ferait d'un catholique un apostat, d'un homme un démon. Je suis à la porte de l'enfer, un fil me retient encore ; ne le brisez pas.

Je ne parlai point, ma langue était collée à mon palais ; une sensation de défaillance envahit tout mon être. Je sentis ses lèvres sur ma main, et il s'éloigna.

Je tombai malade ; pendant quinze jours je ne pus quitter mon lit. Un matin, me trouvant un peu mieux, je m'assis dans un fauteuil à dossier, et quand Muriel, qui m'avait soignée avec dévouement, vint me voir, je la pressai de me dire ce qu'elle savait de Basile et de mistress Ward. Elle avait toujours éludé mes questions ; ce jour-là je la forçai de m'avouer que, si elle ignorait totalement ce que Basile était devenu, il n'en était pas de même pour mistress Ward. Elle avait su d'abord que mistress Ward avait été suspendue par les mains et fouettée. M. Lacy tenait des geôliers qu'elle avait enduré ces tourments avec un grand courage, comme les préludes du martyr qu'elle espérait ; la veille au soir, M. Roper et M. Wells avaient comparus devant les juges. On lui avait demandé si elle s'était rendue coupable envers la reine et les lois du royaume en fournissant à un prêtre criminel les moyens d'échapper à la justice. Elle avait répondu qu'elle l'avait fait et qu'elle n'éprouvait aucun remords d'avoir délivré un agneau innocent des mains des loups dévorants.

— Oh ! Muriel, ne vous semble-t-il pas voir son cher visage plein de résolution et l'éclair de ses yeux quand elle a dit cela ?

— Je me la représente, répondit Muriel d'une voix concentrée, à toutes les heures du jour, et je m'étonne de ma tranquillité. Sans doute, elle m'obtient la grâce de la résignation.

— On voulut lui faire dire où était M. Watson ; on n'y put réussir ; alors on procéda au jugement. Mais auparavant on lui promit, si elle demandait pardon à la reine et promettait d'aller à l'église,

de la remettre en liberté. Elle répondit qu'elle n'avait jamais offensé Sa Majesté, et que, étant depuis longtemps persuadée qu'il n'était pas permis d'aller à l'église et de se joindre au culte nouvellement établi, elle ne pouvait agir contre sa conscience, qu'elle recevrait la mort avec joie pour une pareille cause.

— A-t-elle été condamnée ? Tout espoir est-il perdu ? demandai-je. Muriel ne répondit pas.

— Oh ! Muriel ! m'écriai-je, est-ce fini ?

Elle essuya une larme qui roulait sur sa joue et dit :

— Hier, elle a souffert à Tyburn avec une constance et une sérénité admirables.

Je cachai ma figure dans mes mains, et mille souvenirs se réveillèrent dans mon cœur ; mon voyage avec mistress Ward, mes plaisanteries sur les voleurs, ses reproches affectueux ses conseils et sa direction maternelle, enfin les derniers adieux qu'elle nous avait faits dans cette chambre où chaque objet me la rappelait ; tout cela me causait une profonde émotion ; je me sentais hors d'état de dire des paroles de consolation à Muriel : mais elle puisait sa force dans le ciel et c'était elle qui m'encourageait.

— Muriel, lui dis-je en appuyant ma tête sur son sein, le jour où elle a souffert vous m'avez soignée aussi gaiement que si vous n'aviez pas eu de chagrin.

— Ce n'était pas un chagrin ordinaire, répondit-elle, sa fin m'a causé une douleur sans abattement, ou plutôt une espèce de sainte jalousie, un désir extrême de la suivre.

En ce moment on m'apporta une lettre de Basile envoyée par M. Hodgson ; voici ce qu'elle contenait.

« Chère Constance, vous qui serez bientôt ma femme bien-aimée, remerciez Dieu qui, à travers de grands dangers, nous a conduits sains et saufs à Calais ; et que le récit des périls auxquels nous avons échappé augmente votre reconnaissance envers lui ! Le soir, après vous avoir quittée, je portai M. Watson dans le bateau ; le jour baissait, mais on pouvait encore distinguer les objets ; nous ramions depuis quelques instants dans la direction du *Vainqueur-Hollandais* sur lequel nous devons faire la traversée, quand nous entendîmes un bruit de rames derrière nous ; en nous retournant nous reconnûmes une des barques de Sa Majesté et le drapeau indice de sa présence à bord. Je jetai un manteau sur M. Watson qu'on aurait pu remarquer étendu sur son matelas ; Tom et les autres matelots firent semblant de pêcher. Quand la barque royale passa près de nous, on nous cria qu'il faisait trop sombre pour pêcher et qu'un orage remontait la rivière. En effet, le vent commençait à souffler

avec violence, tous les navires rentraient et cherchaient un asile dans le port, et chacun, en passant, nous conseillait d'en faire autant. Aucun de nous n'était bien habile marin, mais nous nous recommandâmes à Dieu et nous naviguâmes pendant toute la nuit. A l'aube du jour, nous eûmes la joie de voir le vaisseau hollandais sur ses aneres; mais au moment où nous nous croyions sauvés une immense vague fit chavirer notre bateau. Tom, le matelot et moi nous sommes de bons nageurs, nous nous attachâmes à la partie de notre barque qui continuait à flotter au-dessus de l'eau, mais à notre grande douleur nous ne vîmes plus M. Watson. Cependant, je me plongeai dans les flots, nageant au hasard et luttant contre les vagues, et je parvins à retrouver le bon prêtre, à le saisir par la cravate et à l'amener près de notre quille submergée. Tom agitait son mouchoir dans l'espoir d'être vu des Hollandais qui heureusement épiaient notre signal. Un bateau se détacha et s'avança vers nous à grand-peine à cause de l'état de la mer; grâce à Dieu, il nous atteignit; M. Watson y fut déposé, privé de mouvement et de sentiment et porté à bord du vaisseau. Je craignais pour sa vie. Grâce à Dieu, il est maintenant entouré de soins dans l'hôpital d'un couvent de Calais, et les médecins augurent bien de lui. Tu croiras aisément, ma bien-aimée, qu'aussitôt après l'avoir remis en de si bonnes mains, ma première pensée, avant de changer de vêtements, a été d'aller à l'église remercier Dieu et la sainte Vierge à qui j'ai offert un ex-voto; puis de t'écrire cette lettre chez le frère de mon ami, M. Wells. Tom la portera à Londres. En attendant que je devienne un jour ton seigneur et maître, je suis ton affectionné, humble et obéissant serviteur et fiancé.

« BASILE ROKWOOD.

« Que les jours de ma minorité me semblent longs. Je ne serais guère patient, ma chère, si l'impatience pouvait me rapprocher plus tôt de toi. »

— Eh bien! dit Muriel avec un doux sourire, les deux personnes pour qui nous avons tant prié depuis quinze jours ont toutes deux échappé à la fureur des flots et sont entrées, l'une dans le port du ciel, l'autre dans celui de la terre. Que je suis heureuse, ma chère Constance, de te voir tranquille après toutes tes épreuves?

Une joie sincère brillait dans ses yeux; personne mieux qu'elle ne sut pratiquer le précepte de se réjouir avec ceux qui sont dans la joie et de pleurer avec ceux qui pleurent.

La lettre de Basile hâta mon rétablissement, et trois jours après, je fus en état d'aller voir la comtesse de Surrey et d'Arundel qui m'invitait à me rendre auprès d'elle. Elle avait eu la douleur de

perdre lady Lumley quelques jours avant son grand-père. Le comte son époux, continuait à user des plus mauvais procédés à son égard et n'était pas même venu la voir depuis la mort de ses parents. Il restait dans le comté de Norfolk uniquement occupé de chasses et de plaisirs. Cependant il avait reconnu, en présence de sa femme, de MM. Francis et Léonard Dacre, de M. James Labourn et de lord Montague, et devant sa propre sœur lady Margaret Sackville, la validité de son mariage; en conséquence, lady Surrey avait pris le parti sage et prudent de retourner vivre chez lui à Londres. Il s'en était montré d'abord fort mécontent; mais il n'avait rien fait pour s'y opposer. La comtesse avait remis de l'ordre dans la maison et obtenu les mêmes bons résultats que dans le domaine de Kenning-hall. Elle me parut vieillie en quelques semaines autant que si je ne l'avais pas vue depuis plusieurs années; ses manières et ses paroles étaient devenues graves. Elle me parla des événements divers que je venais de traverser, et je lui dis que l'expérience me confirmait dans la pensée que la vie ressemble à la température sans cesse variable du mois d'avril, plutôt qu'au ciel sans nuages de l'été ou à la sombre tristesse des jours d'hiver.

En causant ainsi, mes yeux s'arrêtèrent sur une broderie de soie et d'argent qui était sur une table. Lady Arundel sourit tristement et me dit :

— Examine cet ouvrage, ma chère Constance; les mains qui l'ont fait et la bonté qui me l'envoie le rendent précieux et unique au monde. Vois si tu peux en deviner les ingénieux emblèmes.

Cette broderie, très-bien exécutée, représentait un arbre sur lequel étaient posées deux tourterelles; l'une sur des branches couvertes de feuilles, l'autre sur des branches mortes et desséchées. Au sommet de l'arbre ces mots étaient brodés en argent : « *Amoris sorte pares.* » Au pied de l'arbre, du côté encore verdoyant, on lisait cette légende enroulée autour d'une ancre : « *Hæc ademptum.* » Sous les branches mortes le terrain était couvert des débris d'un vaisseau avec ces mots : « *Illa peremptum.* »

Après avoir réfléchi quelque temps inutilement :

— Mon esprit est en défaut, dis-je à la comtesse.

— Quand tu sauras d'où me vient ce cadeau tu en comprendras la signification. Je me croyais inconnue au monde, mais un cœur royal, plongé comme le mien dans la douleur, a daigné s'occuper de moi au milieu de ses peines, et soit pour me consoler, soit pour donner une marque d'affection à celle dont elle avait dû devenir la belle-mère, elle m'a envoyé ce travail qu'elle a imaginé et exécuté elle-même. Ces deux colombes représentent la reine d'Écosse et moi; de mon côté est une ancre et quelques feuilles vertes, symboles de l'espérance qui me

reste puisque mon mari vit encore et pourra me rendre son amour, quoique, en raison de son absence et de son abandon, je gémissis comme une tourterelle solitaire ; mais les branches stériles et les débris épars du côté de la reine signifient qu'elle a tout perdu par la mort du duc et qu'elle pleure sans espérance.

— Si Philippe vient me voir, ajouta la comtesse, je mettrai cet ingénieux emblème dans un lieu où il puisse le remarquer. Il me semble qu'il lui rappellera le passé et le portera à me montrer quelque tendresse. Aide-moi, Constance, à composer une réponse dans laquelle je puisse, à l'aide de mon aiguille, envoyer mes remerciements à la royale prisonnière.

Je réfléchis un moment ; puis avec un crayon je dessinaï un arbre semblable à celui brodé par la reine. La tourterelle qui représentait la comtesse d'Arundel était posée sur une branche à laquelle elle était attachée par beaucoup de liens tournant autour de son cœur et aboutissant à l'ancre, symbole, des espérances terrestres ; tandis que celle qui représentait la royale captive étendait ses ailes vers les cieux, dégagée de ses chaînes dont les débris gisaient sur le sol au pied de l'arbre.

Lady Arundel m'embrassa, me dit que ce dessin lui plaisait beaucoup et me demanda de prier pour que les liens qui la retenaient en effet sur la terre ne l'empêchassent pas de s'élever jusqu'au séjour où l'on trouve les seules joies véritables.

Pendant plusieurs semaines, je vins la voir, et en travaillant ensemble à l'exécution de ce dessin, nous parlâmes beaucoup de la religion qui s'emparait de plus en plus de ses pensées. Elle y était encouragée par M. Bayley, gentilhomme catholique qui appartenait au comte son mari et qu'elle employait dans la distribution de ses aumônes. Il était fort instruit et fréquentait les prêtres qui vivaient cachés dans Londres.

Vers l'époque tant désirée du retour de Basile, ma santé s'altéra de nouveau ; les maux que j'avais soufferts avaient épuisé mes forces. La conduite d'Hubert envers moi me tenait dans une continuelle inquiétude ; quand il venait à la maison il ne me parlait guère ; mais dès que nous étions seuls il faisait des allusions à ses espérances persistantes, et y joignait de vagues menaces et des accents de désespoir qui me troublaient au delà de ce que je puis dire. Kate, Polly et Muriel tinrent conseil, et ayant écrit à Basile pour avoir son agrément, elles me conseillèrent d'accepter la proposition que me fit alors lady Tregony d'aller chez elle, dans le Norfolk, à trois milles seulement d'Euston. De cette façon, lorsque Basile serait de retour, il pourrait, en attendant notre mariage, venir me voir fréquemment. Un beau jour de printemps, à l'époque où les arbres fruitiers sont en fleurs,

je quittai Londres et j'arrivai à Banham-Hall. Le silence et la paix de la campagne, la bonté maternelle qui me fut témoignée par lady Tregony en qui l'âge n'avait pas diminué la chaleur du cœur, me rendirent bientôt bonne mine et assez de forces pour voir arriver un jour sans trop d'émotion un cavalier qui n'était autre que Basile. Je pâlis, je rougis, je ne pus articuler un seul mot. Il me prit les mains, me regarda attentivement, et s'écria : — Maudits soient les médecins qui m'ont tant effrayé ! il ne te fallait qu'un peu du bon air de Suffolk !

— De Norfolk, s'il vous plaît, dit lady Tregony en stouriant.

— La frontière n'est pas loin, répondit Basile.

— Et le bonheur vient de là, murmurai-je.

Sa vue avait suffi pour guérir tous mes maux.

LADY GEORGINA FULLERTON.

La suite au prochain numéro.

---

# REVUE CRITIQUE

---

- I. *La littérature et la liberté*, par M. E. Despois. 1 vol. — II. *Mouvement provincial en 1789. Biographies des députés de l'Anjou depuis l'Assemblée constituante jusqu'en 1815*, par M. Bougler. 2 vol. — III. *Les vertus chrétiennes expliquées par des récits tirés de la Vie des Saints*, par madame la princesse Albert de Broglie. 2 vol. — IV. *La Vie chrétienne de l'enfance*, par madame Fouques Duparc. 1 vol.

## I

On sait le sort qu'a eu chez nous l'idée d'une littérature d'État : les vers de M. de Laprade, et le bon sens public en ont fait prompt justice. A l'époque où cette conception, digne d'un lettré de l'empire du Milieu, se produisait sous les auspices de M. Sainte-Beuve, un ancien élève de l'école normale, M. Despois, professeur démissionnaire de l'Université, traita la question dans une suite d'articles pleins de verve qui furent universellement remarquables. Ces articles paraissent aujourd'hui en volume sous ce titre piquant : *La littérature et la liberté*<sup>1</sup>. Quoique les circonstances où ils ont paru pour la première fois ne soient plus les mêmes et que la malencontreuse idée qui en fut l'occasion ne compte plus aujourd'hui un seul partisan assez hardi pour l'avouer, ils offrent encore un véritable intérêt. Il y a là du savoir, de la raison, de l'esprit, et, ce qui n'est pas toujours commun, du style. Avec cela on se fait lire en tout temps chez nous. Quoique publiés séparément et dans des recueils dont l'esprit n'était pas toujours le même, ces articles sont le fruit d'une même pensée. Cette pensée qui circule de l'un à l'autre, en forme l'artère vitale et leur donne leur unité, se laisse pressentir dans le titre. Elle est écrite d'ailleurs dans l'attitude qu'a prise l'auteur à l'avènement de l'Empire. M. Despois qu'a fait à l'indépendance du littérateur le sacrifice d'une haute position dans

<sup>1</sup> 1 vol. in-12. Charpentier, édit.



l'enseignement public, ne saurait concevoir pour les lettres d'autres conditions d'existence que celles qu'il a tenu à leur assurer dans sa personne. A qui poserait devant lui cette question : Lequel vaut le mieux, pour les lettres, du régime de la liberté ou de celui de la protection ? il répondrait nettement : la liberté ! En effet, suivant lui, la moralité, la grandeur et la beauté d'une littérature seront toujours en proportion de la liberté dont aura joui un peuple. Toutes choses égales d'ailleurs, les lettres se développeront plus rapidement et atteindront à plus d'élévation, d'éclat, de force et d'originalité chez une nation qui se respecte assez pour ne rien aliéner de ses droits, que chez celle qui aura remis, dans quelque mesure que ce soit, la conduite de sa vie et le soin de sa destinée entre les mains d'un individu placé au-dessus des autres. On s'abuse quand on croit que la sécurité qui peut résulter d'un pareil arrangement est de nature à favoriser les progrès littéraires d'un pays. Les lettres sont de ces fleurs vigoureuses et fières qui prospèrent mieux dans un terrain maigre où elles poussent sans contrainte, que dans un sol gras et abrité où on leur mesure l'espace et l'air et où on les dirige comme des espaliers. La prétendue influence des faiseurs des princes n'est, aux yeux de M. Despois, qu'un préjugé intéressé qu'entretiennent les écrivains faméliques et les nullités littéraires.

Nous sommes donc ici, avec le livre de M. Despois en face, non d'une étude, mais d'une thèse. M. Despois ne recherche pas quelle est, pour les lettres, le meilleur des deux régimes ; il pose en fait que le premier seul est bon, qu'à lui seul appartient fécondité, grandeur, vitalité ; quant à l'autre, la stérilité ou le vide est son lot, ses fruits n'ont jamais été qu'illusoire.

L'antiquité grecque donne à M. Despois un facile triomphe. Si jamais il exista un pays où la littérature et l'art furent livrés entièrement à eux-mêmes, ce fut Athènes assurément. On a parlé du protectorat de Périclès, il est vrai ; mais outre, que ce grand homme avait bien autant d'ennemis que de clients, ce que l'histoire raconte du sort de ceux qui se placèrent sous son patronage n'est pas de nature à faire croire qu'ils aient jamais été nombreux. Anaxagore le philosophe en essaya et il s'en trouva si mal que, de regret, il se laissa mourir de faim. L'exemple n'était pas contagieux. Quand donc on appelle le cinquième siècle avant Jésus-Christ « le siècle de Périclès, » on fait tout simplement une figure de rhétorique ou l'on commet une erreur. Nul homme ne régna sur les lettres et les arts à Athènes et n'influa sur leur direction et leur développement. Si Périclès eut quelque action sur les artistes et les écrivains de son époque, ce fut en qualité d'homme de goût et pas autrement. Là on s'inspirait de soi-même et du public et l'on ne comptait pas pour son pot-au-feu, comme Chapelain, sur les jetons de présence à une Académie où, comme de nos jours, sur une part au fonds des gens de lettres.

Les gens de lettres n'existaient pas d'ailleurs à Athènes ; avant d'être

auteur, on était citoyen, on exerçait un état ou une fonction. Sophocle avait été amiral des galères avant de faire des tragédies et de les jouer. Socrate était sculpteur de son métier et Platon maître de musique et marchand d'huile. Ainsi des autres. C'est nous qui avons fait de la littérature une profession, profession misérable qui ne nourrit pas son homme et dont il faut subventionner les manœuvres, en attendant qu'on crée pour eux un prytanée, où ils puissent vivre à l'écart, affranchis de toute obligation civique et réaliser enfin l'idéal caressé du poète :

Le poète est semblable aux oiseaux de passage  
 Qui ne bâtissent point leur nid sur le rivage,  
 Qui ne se posent point sur les rameaux des bois.  
 Nonchalemment bercés sur le courant de l'onde,  
 Ils passent en chantant loin des bords, et le monde  
 Ne connaît rien d'eux que leur voix.

Si la littérature romaine est, à tant d'égards, inférieure à celle de la Grèce, c'est qu'elle a généralement vécu de protection. Rome n'avait pas l'instinct littéraire. M. Despois se moque agréablement et avec raison des gens qui supposent que le ciel de Rome a une vertu particulière et suffirait seul pour communiquer l'inspiration. « Le ciel de Rome a peut-être acquis cette action bienfaisante, dit-il ; mais ce qui est certain, c'est qu'il ne l'a pas toujours possédée. » Rien de moins poétique en effet que le vieux génie romain. La guerre et les instincts pratiques qui se rattachent à cette vocation, voilà ce qui distingua Rome, tant qu'elle resta elle-même et ne fut pas transformée par l'invasion du dehors. Aussi les lettres n'y fleurirent-elles pas spontanément. Ce fut par des provinciaux, des étrangers, des esclaves qu'elles y furent cultivées dès le principe : circonstance peu faite pour leur imprimer un grand caractère. Faut-il s'étonner, après cela, si, rien de ce qui s'est écrit à Rome, au moins dans la période républicaine n'offre trace de sentiment, d'enthousiasme, d'idéal ? Si les seuls genres cultivés alors furent la comédie, la satire, la morale, l'apologue ? Il n'y avait que cela de compatible avec la condition inférieure et l'espèce de domesticité où vivaient les écrivains de ce temps. Si l'éloquence fait exception et offre à cette époque de magnifiques monuments, c'est que, seule, elle était indigène et libre, qu'elle était l'un des éléments de la vie romaine, qu'elle jaillissait de la lutte des deux principes sur lesquels reposait la cité.

Jusqu'ici la thèse de M. Despois marche à pleines voiles. Mais voici un obstacle, ce semble : c'est le siècle d'Auguste. L'auteur ne se le dissimule pas et ne cherche point à le tourner. Au contraire, il marche droit dessus pour prouver qu'il n'a rien de réel. Selon M. Despois le rôle qu'on prête à Auguste à l'endroit des lettres et la gloire qu'on lui attribue d'avoir suscité Horace et Virgile sont un de ces mensonges historiques passés à l'état de lieu-commun qui ne durent que parce qu'ils prêtent à la rhétorique et

plaisent au vulgaire qui aime les jugements tout faits. On se moque du monde quand on parle du goût de ce personnage pour les lettres et des bienfaits qu'elles lui doivent. Properce, Tibulle, Virgile dépouillés de leur patrimoine, Varron proscrit et privé de ses biens, Cassius de Parme et Cicéron égorgés, voilà par quoi s'annoncèrent les bontés d'Auguste envers les gens de lettres. Quant au pauvre Horace qui n'avait guère à perdre que la vie, il ne la garda probablement que parce que, en homme qui y tenait plus qu'à l'honneur, il se hâta de faire, à Pharsale, ce qui pouvait le mieux la sauver. « Sans doute, dit M. Despois, ces violences envers les gens de lettres furent réparées à l'égard de quelques-uns. Pollion ou Mécènes fit rendre à Virgile le champ qu'on lui avait pris. Il n'en fallait pas davantage pour que le poète proclamât Octave un *dieu*. L'unique bienfait était pourtant de ne l'avoir volé que provisoirement. De retour dans son domaine, Virgile faillit être tué par le nouveau propriétaire qui ne voulait pas s'en dessaisir, et il fallut que le *Dieu* mal obéi intervint une seconde fois pour maintenir cette restitution. »

Quel était le degré de sincérité que Virgile apportait dans son culte pour le *dieu*? On ne saurait trop le dire. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il le visitait le moins souvent possible et qu'il passa presque tout son temps loin de Rome, près de Naples. Telle n'est pas, il est vrai, le sentiment de M. Sainte-Beuve qui voudrait en faire un assidu de la demeure impériale, un habitant du cabinet d'Auguste à qui il aurait donné et dont il aurait reçu de sages conseils. Mais il est à craindre que, sur ce point, M. Sainte-Beuve ait moins étudié les faits avec le regard du critique, qu'avec les yeux du futur sénateur. Des savants habitués à se tenir en garde contre les anecdotes qui courent les livres ont démontré qu'il n'y avait rien de vrai dans la lecture que l'on fait faire par Virgile à Auguste du fameux passage de son poème relatif au jeune Marcellus et dans le don de dix mille sesterces fait au poète pour chacun des vers du passage. L'autorité de Martial qu'on apporte à l'appui de ce fait n'est rien moins que propre à le confirmer. « Je me méfie des anecdotes de ce genre, dit M. Despois, surtout quand elles sont accréditées par des poètes mendiants. » La fausseté de celle-ci met naturellement en défiance contre les autres. M. Despois, qui réduit du reste dans une proportion naturelle les libéralités d'Auguste envers Virgile, nie carrément l'influence qu'on lui attribue sur les travaux du poète. On fait injure à l'auteur de l'*Énéide* quand on dit, comme M. Sainte-Beuve que ce poème lui fut « commandé. » Ce rôle de « fournisseur breveté » d'Auguste indigne avec raison M. Despois. Mais qu'en le repoussant, et en cherchant à établir que Virgile ne s'est inspiré que de lui-même, M. Despois ne soit pas allé au delà de la vérité, c'est ce que, assurément, nous ne soutiendrons pas. Nous admettons volontiers avec lui que Virgile n'a eu aucune tendresse pour Rome et que c'est la patrie italienne, comme on dit aujourd'hui, et non le monde romain qu'il a voulu célébrer. Mais croire que, étant donné son caractère

timide et ses goûts paisibles, il n'ait pas transigé avec sa pensée première et fait des sacrifices à celle du « dieu qui lui avait fait son repos, » c'est ce qui nous répugne. Il ne faut pas y regarder de bien près pour voir dans l'*Énéide* deux courants d'inspiration différents, l'un venant du poète, l'autre ayant sa source dans la politique et la vanité d'Auguste. De là les contradictions que M. Despois avoue tout le premier, et cette figure ambiguë d'Énée qu'il déclare lui-même « un personnage mal venu. » Du reste cette façon d'entendre l'œuvre de Virgile confirme la thèse de M. Despois plus qu'elle ne l'ébranle. Dans ce système, les beautés de l'*Énéide* reviendraient à la libre inspiration, les défauts tomberaient au compte de l'influence protectrice.

Ainsi en serait-il d'Horace. M. Despois croit avec le regrettable M. Ampère à l'existence, chez ce poète, d'une sorte de répulsion pour la personne d'Auguste. Il est de fait que, malgré les faveurs qu'il en recevait, il se tint toujours vis-à-vis de lui dans une singulière indépendance et que le tribut de vers que sa Muse lui paya n'est pas ce qu'il y a de plus beau dans ses œuvres. Ce n'est pas en effet sur les pièces politiques, sur les odes de circonstances qu'est fondée sa réputation, comme l'observe avec raison M. Despois. Celles-ci sont froides, sans inspiration vraie; le poète y a recours aux recettes ordinaires, le *beau désordre* et le langage mythologique. Les vrais titres de sa renommée sont ailleurs, continue M. Despois, dans des *odes* ravissantes de grâce épicurienne, des *épitres* et des *satires* animées d'une vivacité spirituelle, recommandées par cette morale facile qui se confond un peu trop avec la prudence, par cet égoïsme doux et charmant que nous retrouvons chez la Fontaine, mais que relèvent souvent chez Horace des accents plus fiers et plus fermes, échos lointains et sonores des convictions de sa jeunesse. Ce serait donc encore à la liberté qu'il eut l'art de se conserver, qu'Horace aurait dû d'écrire les vers qui le font admirer depuis deux mille ans. La protection d'Auguste n'aurait été pour rien dans le développement de son génie. Ainsi serait franchi l'obstacle qui semblait devoir arrêter la démonstration de M. Despois. Ainsi il resterait prouvé, une fois de plus, que le vrai régime des lettres est la liberté, et par suite, que les princes dont le nom a été donné aux grandes époques littéraires n'en sont, en réalité, que les parrains honorifiques.

Si M. Despois avait suivi le développement de sa pensée à travers l'histoire; en d'autres termes, si au lieu d'un recueil d'articles, il nous avait donné une étude historique de la question, l'ordre des faits l'aurait conduit à examiner, après ceux d'Auguste, la légitimité des droits qu'on a reconnus jusqu'ici, en cette matière, à Léon X et à François 1<sup>er</sup> aussi généralement qu'à Louis XIV. Mais M. Despois, qui ne s'est occupé de ce sujet qu'en journaliste, c'est-à-dire à l'occasion de quelques publications nouvelles, n'en a point rencontré sans doute, qui le conduisissent à examiner ce point. Il ne touche qu'en passant, dans un article assez peu neuf du reste

sur quelques écrivains calvinistes, à cette curieuse période de la Renaissance qui aurait dû pourtant, ce semble, attirer d'autant plus son attention, que le patronnage des princes y a joué un plus grand rôle. D'Auguste, M. Despois fond droit sur Louis XIV, le dernier des quatre ou cinq grands usurpateurs de renommée littéraire que compte l'histoire des lettres, et s'efforce de lui arracher la couronne que lui décerna unanimement son siècle et que le suivant, malgré son antipathie pour lui, affermit cependant sur sa tête.

A la prendre par le côté où il l'attaque, la question de l'influence de Louis XIV sur les arts et les lettres de son époque assure à M. Despois une facile victoire. Il est très-vrai en effet qu'il y a une prétention exorbitante et insoutenable à vouloir faire honneur à Louis XIV de toutes les gloires littéraires du dix-septième siècle, attendu que trois au moins des plus grands écrivains de cette époque, Descartes, Corneille et Pascal sont antérieurs à son règne personnel. Il est très-vrai aussi qu'en mourant Mazarin légua à jeune roi, avec la France respectée au dehors, et tranquille au dedans, la plus rare réunion d'hommes supérieurs qu'on ait peut-être jamais vue, et que, dans la politique et dans la littérature, ceux qui devaient illustrer le règne du jeune roi avaient pour la plupart été formés sous celui de son père et la régence de sa mère. Nous admettons encore sans difficulté que le fils d'Anne d'Autriche était peu instruit et fort incapable d'en remonter aux grands écrivains qui brillaient à sa cour et de les guider dans leurs directions respectives. On ne nous apprend rien de neuf et d'étonnant quand on ajoute que la littérature et les arts n'eurent qu'une part secondaire dans ses préoccupations et que ses générosités si vantées envers les hommes de lettres et les savants ne furent ni très-spontanées ni très-intelligentes, ni surtout aussi abondantes qu'on le suppose à distance. Que M. Despois nous permette de le lui dire, la question n'est pas là. Est-il vrai ou non que la France s'est personnifiée dans Louis XIV? que ce roi a été pendant de longues années, l'idéal de la nation; qu'un irrésistible entraînement a porté le pays à se modeler sur son souverain? Ce sont là des faits positifs, éclatants, que l'histoire confirme plus positivement, à mesure qu'on l'étudie d'avantage. Quelle est la cause de cette universelle gravitation? ce n'est pas ici le lieu de le rechercher; il suffit de la rappeler. Quand on examine de près ce fait, on voit que, dans l'ensemble de ce vaste mouvement, la littérature n'est qu'un détail. Contester l'influence du roi sur les lettres, c'est donc vouloir la nier sur tout le reste, et nous ne pensons pas que, dans son aversion manifeste pour le grand roi, M. Despois veuille donner de telles proportions à sa thèse. Il n'appartient qu'à M. Michelet de s'enfoncer ainsi tête baissée et les yeux fermés dans le paradoxe.

Que M. Despois se rassure au surplus : l'action de Louis XIV sur la littérature de son temps ne contredit en rien l'idée qu'il se fait des conditions essentielles du développement des lettres, conditions que nous croyons

vraies, quant à nous. En recevant la grande empreinte qui les distingue, les lettres et les arts du dix-septième siècle ne perdirent pas leur spontanéité. Ce fut par un libre mouvement qu'ils se jetèrent dans le moule royal. La seule action qui soit féconde pour les lettres et dont elles reconnaissent la légitimité, dit quelque part M. Despois, c'est celle de l'opinion. Eh bien! c'était l'opinion qui régnait sous Louis XIV. Nous ne savons de quelle date est l'adage latin qui dit que, dans un État monarchique, tout se modèle sur la royauté, mais il serait du dix-septième siècle que nous n'en serions pas surpris. Jamais la royauté n'y fut si populaire, jamais la nation et le souverain n'y furent plus en conformité et d'aspirations et de goûts. On s'exprime donc avec vérité quand on appelle la littérature du dix-septième siècle, la littérature de Louis XIV, parce que, ainsi qu'il a pu le dire lui-même sans exagération, Louis XIV était la France. Nous regrettons que ce fait n'ait pas frappé M. Despois; ce qu'il dit dans un article fort piquant sur les efforts tentés par Napoléon I<sup>er</sup> pour donner un second grand siècle littéraire à la France aurait dû l'éclairer à cet égard. Avec un peu moins de préoccupation, M. Despois se serait convaincu que, pour établir sa thèse, c'est-à-dire pour prouver que la littérature ne vit que par la liberté, il n'était pas nécessaire de déprécier l'un des plus grands rois que comptent nos annales et de contredire, au risque de compromettre un peu la sincérité et la gravité de ses travaux, une opinion qui a la sanction de deux siècles et, ce qui vaut mieux, celle des faits.

## II

Il y a, dans toutes nos histoires de la Révolution française, un chapitre très-superficiel, très-incomplet et très-mal étudié; c'est précisément le premier, celui où sont exposés les préludes de ce grand événement. Pressés, pour des motifs divers, d'arriver aux scènes dramatiques qui en signalèrent la marche, les historiens passent avec une rapidité regrettable sur les faits qui en précédèrent immédiatement l'explosion. Ce sont là pourtant des faits d'une haute importance. A son origine, la Révolution montra un esprit bien différent de celui auquel elle céda plus tard, un abîme sépare 89 de 93. C'est un fait que l'on conteste peu, mais sur lequel on ne saurait trop appuyer. La Révolution dévia dès ses premiers pas, on ne saurait trop le répéter.

Pour établir ce fait, et dégager 89 de toute complicité avec 93, deux choses sont nécessaires: reprendre l'histoire de la Révolution de plus haut et l'étudier à d'autres sources qu'on ne le fait. On la commence à l'Assemblée constituante: il faudrait reculer au moins à la convocation des États-généraux; on la cherche presque exclusivement à Paris: il faudrait la voir, avant tout, dans les provinces. Les provinces appelèrent une révolution,

cela est incontestable ; mais celle que fit Paris ne fut pas celle qu'elles auraient demandée. Le mouvement provincial de 1789 avait, dans son ensemble, un caractère de sagesse qu'on ne retrouve plus dans celui de la grande assemblée qui en sortit. Ce mouvement des provinces, il faut le bien connaître pour apprécier la déviation que lui imprimèrent successivement la Constituante, la Législative et la Convention. Quoique identique au fond, il ne fut pas partout le même. Aussi, pour être utile, l'étude devrait, selon nous, en être locale. Ce devrait être l'œuvre des hommes de talent et de loisir, dont, plus que en aucun autre temps, la province est riche à notre époque. Possible encore en ce moment, car les matériaux abondent et les traditions ne sont pas encore éteintes, cette étude sera de moins en moins facile, à mesure que les années s'écouleront et que les ruines s'augmenteront autour de nous.

Nous avons sous les yeux un bel et encourageant exemple de ce qu'on pourrait faire, à cet égard, dans chaque localité, si l'on apportait à cette entreprise un peu de zèle pour la vérité et de persévérance dans le travail. C'est la biographie de tous les députés de la province d'Anjou aux assemblées révolutionnaires que vient de publier M. Bougler, conseiller à la cour impériale d'Angers. Cet ouvrage, aussi solide qu'agréable, très-justement intitulé le *Mouvement provincial en 1789*<sup>1</sup>, présente, dans une longue suite de notices particulières, le rôle qu'a joué l'Anjou dans le développement de la Révolution française. Sa forme condamne à des longueurs et, parfois, à des redites ; mais elle rachète cet inconvénient en prêtant aux détails, et c'est par les détails principalement que valent les travaux de cette nature. Ajoutons d'ailleurs que M. Bougler a fait des efforts souvent heureux pour échapper aux défauts inhérents à ce genre d'écrits, ses biographies empiètent rarement l'une sur l'autre, grâce au soin qu'il a eu de les proportionner à l'importance des personnages, et de réserver le récit des grands événements pour l'histoire des hommes de la province qui y ont pris le plus de part.

Une chose qui frappe avant tout dans cet ouvrage, c'est le nombre et le caractère des révolutionnaires qu'a produits l'Anjou. Quand on se rappelle l'énergie avec laquelle cette province résista à la Révolution, on est surpris de voir combien elle lui avait donné de gages. C'est de l'Anjou, en effet que sortaient, pour n'en pas nommer d'autres, Volney, Larevellière-Lépeaux et Choudieu. La vie de ces trois hommes, — celles des deux derniers surtout, — est traitée avec beaucoup de soin et suffirait seule à donner de l'intérêt au livre dont elles font partie. M. Bougler, que le séjour de toute sa vie et ses relations nombreuses dans l'Anjou ont mis en possession de renseignements de toute nature sur ces hommes célèbres, nous les

<sup>1</sup> *Mouvement provincial en 1789*. Biographie des députés de l'Anjou depuis l'Assemblée constituante jusqu'en 1815, par M. Bougler. 2 vol., in-8. Didier, édit.

montre dans tous les détails de leur vie publique, qu'il éclaire souvent de curieuses révélations empruntées à leur vie privée. Avons-nous besoin de dire que, dans ces occasions, le grave magistrat sait concilier les exigences de l'histoire avec les égards dus aux familles survivantes. Le ton dont il parle des hommes les plus hostiles à ses principes respire la modération et porte l'empreinte d'une inaltérable équité. Les formes de son langage sont invariablement celles de la vieille politesse française, et, qu'il s'agisse du marquis d'Autichamp ou du patriote Choudieu, jamais, dans le récit de M. Bougler, leur nom n'est séparé du titre de *monsieur*. Un grand fond de bienveillance règne d'ailleurs dans ses jugements, et il est peu de coupables pour lesquels il ne réclame le bénéfice des circonstances atténuantes. C'est ainsi qu'on le voit empressé à relever du ridicule dont les historiens de son parti eux-mêmes ont couvert le grand prêtre de a théo-philanthropie, ce nain grotesque de Larevellière-Lépeaux, dont la stature et le nom faisaient rire sous les armes les vieilles bandes de Sambre-Meuse et du Rhin. C'est ainsi encore qu'il cherche, sinon assurément à nier, du moins à expliquer le crime de Choudieu qui, dans la crainte de compromettre son crédit auprès des hommes de la Terreur, laissa entre leurs mains sa vénérable mère, sans rien tenter pour l'arracher à la guillotine dont elle était menacée pour ses opinions et sa foi.

Tous les noms que comprend la galerie angevine de M. Bougler n'ont pas pris dans l'histoire une place aussi grande que ceux que nous venons de citer. Néanmoins il en est peu qui ne laissent une trace dans la mémoire quand on a lu leur notice. Lorsque ce n'est point par eux-mêmes que marquent les individus, c'est par les sentiments et les idées des corps ou des partis auxquels ils appartiennent et qu'ils personnifient. Tels sont les quatre ecclésiastiques qui représentèrent l'ordre du clergé à l'Assemblée constituante. Quelque valeur qu'aient eue, individuellement, les abbés Châtisel et Rangeart, Jacquemont et Robin, c'est comme expression des idées qui régnaient dans le clergé à l'origine de la Révolution que leur biographie offre de l'intérêt. On apprendra beaucoup et d'assez tristes détails à cet égard dans leurs biographies; on y verra, entre autres, que les dignitaires de l'Église, au moins dans la religieuse province d'Anjou, n'eurent pas une voix aux élections, et que ceux qui conquirent le plus de suffrages furent « les ecclésiastiques, en assez grand nombre, qui avaient accumulé les brochures et les pamphlets, brochures et pamphlets tous consacrés à de misérables questions de préséance ou de propriété, à de vaines déclamations contre la richesse des couvents, le despotisme des évêques et l'humiliante servitude des curés. »

Près de ces quatre ecclésiastiques, qui ne furent choisis que parce qu'on les supposait favorables aux innovations, en figure un cinquième, dont le nom a une bien autre notoriété. C'est le fameux abbé Bernier, plus tard évêque d'Orléans, qui joua un si triste rôle dans la pacification de la Ven-



dée et les négociations du Concordat. « Cet ecclésiastique, dit M. Bougler, à peine alors âgé de vingt-cinq ans, était encore simple professeur de théologie au séminaire où, par sa prestesse d'argumentation et sa grande facilité à parler le latin des écoles, il s'était fait, semble-t-il, une réputation fort au-dessus de son mérite. Nous avons eu sous les yeux le cahier des doléances (Bernier avait été nommé adjoint pour la rédaction de ces cahiers), écrit tout entier de sa petite et très-incorrecte écriture, qui souvent (on aura peine à le croire) ne daignait pas même s'astreindre rigoureusement aux lois de l'orthographe, et tout cela nous a paru si faible de style, si vulgaire de pensée qu'en vérité nous n'avons pas eu le courage de rien citer ici de ces réclamations très-peu dignes de survivre et qui ne portent absolument que sur les éternelles et puérides discussions entre les réguliers et les séculiers. Tout ce que nous en avons retenu, c'est que les rédacteurs ne comprenaient, à aucun point de vue, que ce fût le grand mouvement politique et social qui se manifestait avec un immense et terrible retentissement. »

Aux renseignements que ces biographies renferment sur l'état des esprits dans le corps ecclésiastique à la date de 1789, s'en joignent d'autres très-curieux aussi, épars dans les biographies des députés du tiers-état, notamment, dans la biographie de M. Delaunay jeune, une magnifique scène où figurent les oratoriens d'Angers qu'on force à venir acclamer les idées nouvelles à la tête de leurs élèves, et où se trouve une des plus sages et des plus éloquents professions de foi catholique et libérale qu'ait jamais fait entendre la bouche d'un prêtre. Il faut lire dans le *Mouvement provincial* (t. II, p. 75) cet habile et noble discours du P. Roy dont l'existence était, croyons-nous, restée inconnue jusqu'ici.

Ces biographies des députés du tiers état (nous ne disons rien de celles des députés de la noblesse qui ne jettent que peu de jour sur les événements) offrent un tableau fort animé des opinions et des intérêts de la vie bourgeoise en province, à l'époque où s'ouvre la Révolution. Le soin qu'a eu M. Bougler de ne rien laisser passer d'important et de ne rien hasarder, les fait trouver parfois un peu longues. Il en est peu cependant où l'attention ne soit éveillée çà et là par le rôle qu'ont joué dans les événements connus les hommes dont il est question, soit par des traits de caractère, soit par ces peintures de vie privée qui font le charme des biographes de l'antiquité. Telle est, pour n'en citer qu'un exemple, cette page charmante de la biographie de M. Bonnemère, membre obscur de la Législative, mais citoyen courageux qui, le 10 août, osa, en face de son terrible compatriote Choudieu et de l'émeute furieuse, faire en faveur du roi une proposition qui fut repoussée avec violence et que les journaux n'osèrent reproduire. « M. Bonnemère, la mort dans l'âme, se retira à la campagne et se livra avec ardeur aux occupations du jardinage, tant chez lui que chez ses voisins et ses amis. Pour qui l'aurait vu, coiffé d'un large chapeau de paille, armé d'une serpette et pourvu d'un gros paquet d'osiers attaché à la ceinture, il eût été dif-

facile de croire que cet homme à l'extérieur si simple et qui se livrait avec tant d'activité à des travaux rustiques, avait été un magistrat honorable, maire d'une cité populeuse, membre enfin d'une Assemblée toute-puissante et souveraine. La mort surprit bientôt M. Bonnemère dans sa paisible retraite. Le typhus s'étant déclaré dans les environs de Saumur, il fut atteint par la contagion en donnant généreusement ses soins à deux de ses fermiers qu'il affectionnait. Il mourut au mois d'août 1793, à peine âgé de quarante-huit ans. »

Nous bornons ici ce rapide aperçu du livre de M. Bougler, digne d'attention à plus d'un titre. Dans ce que nous venons d'en dire, nous avons moins entendu le juger que le donner en exemple. Que chaque province fournisse ainsi son contingent de lumières sur la grande époque de 89, et l'esprit qui l'animait ne fera plus question pour personne. Nous félicitons l'Anjou de posséder un historien aussi habile à recueillir les faits, les grouper, les animer, transformer souvent le récit en drame, et semer à travers les scènes et les acteurs du drame les observations et les jugements du spectateur.

### III

A l'heure où nous écrivons, l'école devient silencieuse, mais le foyer s'anime. De tous côtés les enfants rentrent sous le toit paternel comme l'hirondelle au nid. La maison s'emplit de bruits joyeux et la table se couronne de rayonnants convives. C'est dans les familles chrétiennes, le moment où la mère, profitant des jours heureux qui rassemblent petits et grands sous son aile, reprend avec empressement son apostolat domestique. Associons-nous, dans la mesure et de la manière qu'il nous est permis de le faire, à cette pieuse tâche, et signalons quelques ouvrages plus particulièrement propres à la faciliter.

Le premier dont nous voulons parler n'est pas précisément nouveau, car il date de trois ans et il en a déjà été question dans ce recueil, mais il est plein d'un charme qui n'a rien perdu de sa fraîcheur. Ce sont les lectures sur les vertus chrétiennes, écrites par feu madame la princesse de Broglie pour l'éducation de ses fils<sup>1</sup>. Comme l'a dit le pieux cardinal Morlot en donnant son approbation à ce travail, « c'est un exposé clair, exact et solide de la doctrine de l'Église sur les devoirs à remplir et sur les vertus dont la pratique doit animer la vie. » Il y a dans la distribution et la suite de ces enseignements une régularité que la gravité du sujet commandait, mais l'austérité en est gracieusement adoucie par la forme que leur a donnée

<sup>1</sup> *Les Vertus chrétiennes expliquées par des récits tirés de la Vie des saints*, par madame la princesse Albert de Broglie. 2 vol. in-12. Didier. édit.

l'auteur. En mère expérimentée et qui sait que la leçon ne plait jamais plus aux enfants que lorsqu'elle prend corps et âme dans un fait, c'est par des exemples que madame la princesse de Broglie appuie et explique toutes celles qu'elle donne. Et ces exemples, elle les prend dans ce que l'histoire de l'Église offre de plus vénérable et de plus authentique, dans la vie des saints. Chaque vertu, chaque précepte a ainsi, dans son livre, une double exposition, l'une didactique, l'autre en action. Le choix des vies de saints est fait, comme l'a dit encore le cardinal archevêque de Paris, « avec un judicieux discernement. » Ajoutons que ces vies sont racontées avec un sentiment exquis de la vertu qu'elles représentent spécialement et dans la juste mesure de développement que comportent l'attention et l'intelligence de ceux auxquelles elles sont destinées.

Rien toutefois ne ressemble moins à celles d'un livre que les pages de celui-ci. On sent que c'est, les yeux fixés sur, quelques blondes têtes et non en face de cet être abstrait appelé *le public* qu'elles ont été méditées et tracées. Le langage, facile et gracieux pourtant, n'est pas celui d'un écrivain ; la vérité de l'accent et la simplicité du ton y décèlent une préoccupation plus intime et plus haute que celle de la publicité. C'est le sentiment de la responsabilité religieuse qui les a dictées. De là vient leur attrait, qui est celui d'un entretien sérieux et doux, plutôt que celui d'un écrit. Lues par une mère, le soir, avant la prière de famille ces pages inspirées par un cœur de mère et dont la mort a interrompu le développement sont de nature à produire une forte et durable impression.

C'est le même sentiment du devoir chrétien qui a inspiré à madame Fouques Duparc les *Lectures quotidiennes* qu'elle publie aujourd'hui avec une opportunité qui est manifeste, mais qui frapperait davantage si le volume qu'elle nous donne correspondait à l'époque de l'année où nous nous trouvons<sup>1</sup>. Ces lectures sont distribuées pour chaque jour et en rapport soit avec les fêtes et les observances de l'Église, soit avec les enseignements hebdomadaires des offices religieux, soit enfin avec les révolutions périodiques des saisons. L'auteur prend occasion de tout ce qui frappe l'esprit des enfants dans la succession des événements religieux, civils ou naturels pour leur expliquer les devoirs que la religion leur impose. Ainsi, à l'occasion du nouvel an, et des récompenses qu'obtiennent de leurs parents les enfants sages, madame Duparc donne les premières notions de la paternité de Dieu et des rapports de l'homme avec son Créateur. L'Adoration des mages lui sert de point de départ pour expliquer le principe fondamental du culte chrétien. La Purification la conduit à traiter de la dévotion à la sainte Vierge ; le carême, du mystère de la chute originelle, de ses

<sup>1</sup> *La vie chrétienne de l'enfance*, lectures quotidiennes, par madame Fouques Duparc. 1 vol. in-32. Lesort, édit., rue de Grenelle.

suites, de la réparation divine et des sacrements institués pour y participer. Le printemps prête naturellement à parler, avec la résurrection de Jésus-Christ, de la renaissance morale de l'homme qui, de la pratique du mal, passe à celle de la vertu. Ainsi du reste. Cette répartition ingénieuse des enseignements chrétiens, dont l'idée se trouve du reste dans l'économie de l'office divin, aurait pu être observée plus régulièrement sans nuire à l'enchaînement que l'auteur a cherché à mettre dans ses lectures et sans les exposer au danger qu'elle paraît avoir surtout redouté de l'uniformité et de la monotonie didactique. Mais il aurait fallu, pour cela, comme nos livres liturgiques, aborder à la fois le dogme et la morale, et madame Duparc a voulu s'interdire l'un pour s'attacher uniquement à l'autre. Il en est résulté, dans sa marche, un peu de confusion. Cette séparation, madame Duparc n'a pu toujours l'effectuer; plusieurs de ses leçons, celles en particulier qui ont pour sujet les sacrements, tiennent au dogme autant qu'à la morale; d'autres, qui se croient chrétiennes, sont simplement philosophiques; quelques-unes même, comme celles qui portent pour titre : *le Partage de la journée, l'Ordre dans les dépenses, etc.*, tiennent moins de la morale que de l'économie domestique. Condamnerons-nous ce mélange? Nullement; le christianisme est une vaste synthèse, tout ce qui est vrai, juste et beau, lui appartient de droit et y rentre naturellement. Donc, quoique les règles n'en soient pas toujours empruntées immédiatement à l'Évangile, la vie que madame Duparc recommande aux jeunes enfants est bien véritablement une *vie chrétienne*. C'est pourquoi nous mettons volontiers son livre au nombre de ceux qui nous semblent propres à aider les mères chrétiennes dans leur mission domestique. Elles trouveront là, sinon des lectures toutes préparées, au moins d'excellentes inspirations pour leurs entretiens religieux. Madame Duparc connaît bien les enfants et sait ce qui convient à leurs jeunes âmes. Ses leçons témoignent d'un grand esprit d'observation. Nous citerons, à cet égard, celles qui ont pour objet *la soumission d'esprit, l'obéissance immédiate, les sacrifices dans la vie en commun, les devoirs envers les frères et les sœurs, le partage des plaisirs, la résignation dans les peines, etc.*, etc. On ne saurait mieux atteindre le germe de l'égoïsme et y porter plus délicatement remède. Malheureusement ces leçons, au lieu de se suivre, sont comme semées à de grandes distances l'une de l'autre, et ainsi, loin de s'appuyer réciproquement, elles perdent dans leur isolement une partie de leur efficacité. Voilà pourquoi, avant de mettre le livre entre les mains des enfants, nous voudrions le voir passer entre celles des mères, qui en décideraient et en régleraient l'emploi. Certainement les *Leçons quotidiennes* de madame Duparc ne sauraient tenir lieu pour l'enfant chrétien de ce modeste traité de religion qu'on appelle le *catéchisme*; mais, par le tour plus gracieux et plus doux, par l'application plus immédiate à leurs dispositions des vérités qui y sont exposées, elles peuvent en être un utile auxiliaire. C'est,

croyons-nous, l'objet que s'est proposé l'auteur. « Les enfants pour qui ces lectures ont été faites les ont aimées, dit madame Duparc, et en ont gardé un fortifiant souvenir. » Nous le croyons volontiers et nous ne doutons point qu'intelligemment dirigées elles ne produisent les mêmes fruits chez d'autres. C'est dire implicitement que nous ne confondons pas les *Lectures quotidiennes* avec ces détrempes fades et malsaines du grand enseignement chrétien dont la librairie religieuse nous inonde aujourd'hui, et que nous en verrons avec plaisir la seconde partie.

P. DOUHAIRE.

#### LES BÉNÉDICTINS ET LES BOLLANDISTES

Si la France actuelle n'élève plus de ces monuments gothiques capables de réjouir le cœur du voyageur qui la parcourt sans se lasser, il faut lui rendre la justice qu'elle les conserve, les restaure, les fait revivre avec un génie presque égal à celui qui les a produits. Ce que la hache du dix-huitième siècle a impitoyablement brisé en un moment de délire, la foi revenue, le patriotisme éclairé le réparent, le remettent en honneur avec un sentiment du beau dont le secret semblait perdu; je ne risque pas de voir cette assertion démentie surtout par ceux qui connaissent l'Anjou.

Ce mouvement général si prononcé en faveur de la vieille archéologie chrétienne et éminemment nationale marche de pair avec un mouvement non moins heureux des esprits en faveur de la saine tradition et de l'amour de l'histoire. On n'ose plus la traiter comme faisait Voltaire, qui en a touché tous les points en badinant sans en approfondir aucun. Les grandes figures du moyen âge sont remises sur leurs piédestaux, les événements obscurs des temps écoulés sont présentés sous leur vrai jour. Depuis les travaux des Guizot et des Montalembert, des Raynouard, des Victor Le Clerc, des Léopold Delille, des Du Méril, des Viollet-le-Duc et des de Laborde, on est obligé d'admirer ce que l'on était légèrement convenu de mépriser.

Toutefois, ces travaux eux-mêmes procèdent du retour à un premier respect, le respect des ouvrages anciens. Relégués naguère au dernier plan, quand ils n'étaient pas brutalement rejetés, les fruits des veilles de nos pères ont repris leur place légitime, sont sans cesse feuilletés, cités et enfin réédités par de dignes héritiers de Vascosan. Parmi ces trésors, il n'en est assurément pas qu'il fût plus utile de mettre à la portée de tous, savants et ignorants, que les Bollandistes et l'*Histoire littéraire de la France par les religieux bénédictins de la congrégation de Saint-Maur*.

## I

L'*Histoire littéraire de la France* n'est point un simple catalogue des écrivains français et des écrits qu'ils ont laissés en leur langue, comme la bibliothèque de la Croix du Maine, ou celle de Du Verdier. Les bénédictins ont évité les défauts de ces compilateurs et suppléé à leur insuffisance ; ils ont formé leur ouvrage des monuments connus de la littérature gauloise et française recherchés avec soin, réunis avec méthode, rangés dans leur ordre naturel, éclaircis avec une juste étendue, accompagnés des liaisons convenables. Ils ont offert ainsi un tableau vivant et animé, non des exploits d'une nation policée, puissante, belliqueuse, qui se borne à former des politiques, des héros et des conquérants, mais des conquêtes d'un peuple savant, qui tendent à former des sages, des doctes, de bons et fidèles citoyens.

La biographie de chaque auteur est divisée en plusieurs paragraphes. Les bénédictins ont pris à tâche d'y faire entrer tout ce qui leur a paru nécessaire pour faire connaître l'homme extérieur et l'homme intérieur : évitant également de donner ou dans une prolixité ennuyeuse ou dans une trop aride précision. Quelquefois, à l'égard des faits qui concernent la piété, leur cœur a dépassé les limites qu'ils s'étaient imposées. Ils en ont fait eux-mêmes l'aveu. « Nous n'écrivons pas, ont-ils dit, des vies de saints, mais grand nombre de savants dont nous donnons l'histoire ont uni la sainteté à la science. Or, ne les représenter que sous ce dernier regard, ce ne serait que les faire connaître à demi, et cacher le plus bel endroit de leur histoire. » Mais quiconque se bornerait à connaître seulement les auteurs et leurs ouvrages ne posséderait qu'imparfaitement l'histoire littéraire de son pays. Il y a encore quantité d'autres traits de littérature qui en font partie et qu'il est important de ne pas ignorer. « Qu'y a-t-il en effet de plus capable d'intéresser une noble curiosité, que de savoir quel a été le sort des lettres en chaque siècle parmi la nation française : leur progrès, leur décadence, leur rétablissement ? De connaître l'origine et la constitution de tant de célèbres académies anciennes et modernes, qui y ont perpétué l'amour pour les lettres, et fait briller les sciences et les beaux-arts ? De voir comment se sont établis et formés ce grand nombre de collèges et d'universités, qui ont été autant de pépinières de savants pour la France ? D'apprendre quel a été dans le royaume le succès du secret immortel de l'imprimerie, et jusqu'où on a porté dans les divers âges le goût et l'ardeur à former des bibliothèques ? »

Tous ces souvenirs littéraires et beaucoup d'autres ont été recueillis en un corps d'histoire ou discours historique à la tête de chaque siècle ; de sorte que l'*Histoire littéraire de la France* n'est pas seulement un dictionnaire des plus intéressants à consulter, mais encore un récit des plus attachants à relire. Un maître en érudites recherches, M. Paulin Paris, ne s'est

pas contenté de contrôler le texte bénédictin; il y a ajouté des notes qui se fondent admirablement avec lui.

On sait que l'Académie des inscriptions continue cette grande œuvre, mais il y avait d'abord à la recommencer en ce sens que ses douze premiers volumes, allant jusqu'au quatorzième siècle étaient presque introuvables, par conséquent d'un prix exorbitant. Ils vont maintenant être à la portée même des bourses ecclésiastiques. Fiers de ne propager que des livres approuvés par l'Église, les éditeurs religieux ont peu coutume d'en soigner l'exécution; ils ont la simplicité de la colombe; ils n'ont pas au même degré la prudence du serpent. Quelques-uns commencent à sentir que ces deux qualités, conseillées par l'Évangile, peuvent être appliquées à la typographie, comme à toute chose; celui de l'*Histoire littéraire de la France* les a vraiment réunies dans les beaux volumes que j'ai moins à recommander ici qu'à signaler, et la gloire des bénédictins ne l'a pas seule tentée; il a voulu aussi coopérer à celle de leurs successeurs dans notre âge.

## II

Œuvre réellement effrayante de patience, de piété, de sage critique, les Bollandistes devraient se trouver partout et ne sont, pour ainsi dire, nulle part. On les rencontre çà et là, le plus souvent dépareillés, incomplets, ne pouvant offrir précisément le secours dont on a besoin. C'est là, cependant, que l'historien trouve une mine encore inépuisée, quoique fouillée tous les jours, de documents précieux, surtout pour cette partie de l'histoire qui préoccupe actuellement et qui élucide les origines des sociétés modernes. Les *Acta Sanctorum* sont le nobiliaire de la chrétienté. Leur réimpression a été souvent projetée; mais tantôt pour un motif, tantôt pour un autre, elle a été ajournée. En réalité, l'immensité de l'entreprise pouvait faire reculer les plus hardis; il fallait, pour l'essayer, le concours d'un bibliophile aussi complet que M. Carnandet, et déjà le succès a répondu au religieux et patriotique courage de l'éditeur.

Le premier in-folio s'ouvre par un frontispice dessiné par Van Diepewbuck et gravé par Jean Van Marier. Au titre succèdent le portrait de Pie IX, sous le patronage de qui se publie naturellement cette nouvelle édition, la dédicace, puis l'introduction de Bollandus.

Les pages sont partagées en deux colonnes. Le caractère choisi pour le texte est un cicéro d'un aspect facile à la lecture et d'un alignement parfait; son italique est également très-régulier; il n'est pas en discordance avec le romain, comme cela arrive si fréquemment. Les notes qui éclaircissent les pages obscures et qui viennent à la suite de chaque chapitre, sont composées en texte elzévirien. Les titres des grandes divisions sont heureusement disposés; les mots principaux y dominent sans brusquerie. Somme toute, l'impression est remarquable; seulement, elle aurait mérité du papier et non la pelure que l'on nous sert<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Cette remarque ne s'applique qu'aux quatre premiers tomes; le cinquième est tiré sur du vrai papier, pareil à celui de l'*Histoire littéraire de la France*.

Des notes marginales offrent par leur ensemble un résumé concis, mais exact du contenu de chaque chapitre ; elles présentent surtout à celui qui se borne à explorer le terrain le grand avantage d'économiser le temps et de lui indiquer la suite des faits historiques les plus essentiels.

Les tables ou *indices* sont au nombre de six et résultent du dépouillement de tout ce qui est contenu d'important dans les mille pages qui composent un volume. Lorsqu'on parcourt ces utiles *indices*, on est surpris des richesses historiques renfermées dans l'ouvrage, et l'on acquiert la conviction que les *Acta Sanctorum* offrent une mine immense pour celui qui veut écrire l'histoire ; c'est un vaste dépôt de documents sur les mœurs, les usages, les institutions, la jurisprudence, l'architecture, la sculpture, la peinture, la musique ; tous les arts, en un mot, y ont leurs archives.

Tout le monde, on le voit, n'a qu'à gagner à une publication aussi opportune. La philosophie ainsi que l'archéologie y trouvent des richesses sans nombre. Cet ouvrage fournit des matériaux souvent introuvables partout ailleurs, et répandant des lumières non-seulement sur les institutions, les affaires ecclésiastiques et politiques, mais aussi sur la chronologie, la biographie, la nomenclature locale, les mœurs et les usages. « Il me semble, — a dit M. Renan, auquel on peut ici ajouter foi, — il me semble que pour un vrai philosophe, une prison cellulaire avec les cinquante-cinq volumes in-folio des *Acta Sanctorum* serait un vrai paradis : on peut dire que parmi les légendes qui les remplissent, — M. Guizot s'est donné la peine d'en faire le compte et en a trouvé 25,000, — il n'y en a pas une qui n'ait son intérêt et ne mérite, par un côté ou par un autre, l'attention du penseur. Quelle incomparable galerie, en effet, que celle de ces 25,000 héros de la vie désintéressée ! quel air de distinction ! quelle noblesse ! quelle poésie ! Il y en a d'humbles et de grands, de doctes et de simples, d'obscurs et d'illustres ; mais je n'en connais pas un seul qui ait l'air vulgaire. Tous m'apparaissent tels que les pose Giotto, — grandioses, hardis, détachés des biens terrestres et déjà transfigurés. Ils plaisent peu au sens positif, je l'avoue, mais qu'ils ont après tout mieux compris la vie que ceux qui l'embrassent comme un étroit calcul d'intérêt, comme une lutte insignifiante d'ambition et de vanité ! »

C'est parfaitement dit ; mais comment M. Renan, à son tour, n'a-t-il pas compris que toutes les qualités qu'il admire dans les saints découlent de leur foi en celui dont il nie aujourd'hui la divinité ?

AUGUSTIN GALITZIN.



# LES ÉVÉNEMENTS DU MOIS

Paris, 25 août.

Il y a un mois, au moment même où s'accomplissaient les élections municipales, nous essayions d'en dégager par avance la signification et d'en résumer le caractère. Depuis, cette signification s'est précisée avec éclat, et tout le monde est aujourd'hui d'accord pour reconnaître que les idées d'indépendance et de contrôle ont fait un nouveau pas, que le pays a surtout revendiqué avec énergie le principe de la liberté du vote. Oui, protestation contre le système des candidatures officielles, contre la discipline administrative, tel est le principal caractère du dernier mouvement électoral, et il s'est accusé avec une telle force dans les villes les plus intelligentes de France, à Marseille, à Avignon, à Toulouse, à Nantes, à Grenoble, à Orléans, que le gouvernement lui-même ne saurait le méconnaître. Il n'est pas jusqu'à la cité natale de M. Rouher, celle où il faisait entendre de si beaux discours en 1848, Issoire, qui n'ait été emportée par le torrent et qui ne se soit également prononcée dans le sens de l'émancipation.

Cependant, il faut tout dire : il y a des taches dans ce brillant succès, et si l'*Union libérale* a triomphé sur le plus grand nombre de points, si des transactions heureuses ont assuré la représentation de tous les intérêts et de toutes les nuances d'opinion dans la plupart des conseils, il est des localités où un triste esprit d'exclusivisme et des passions mauvaises ont faussé le sens de l'élection en écartant systématiquement les hommes animés de certaines convictions. Ici, c'est la haine des idées religieuses, ailleurs la passion anti-bourgeoise qui ont tout décidé. A Dijon, les listes de fusion et de conciliation ont été balayées et la démocratie avancée n'a voulu admettre personne au partage de la victoire. A Besançon, tous les anciens membres du conseil qui avaient fait partie de la société de Saint-Vincent

de Paul ont été proscrits et remplacés par des francs-maçons. A Montbéliard, où les 2/5 de la population sont catholiques, à Mulhouse, on n'a élu que des protestants. A Tarare, les citoyens les plus considérables ont été éliminés sans autre raison que leur fortune ou leur importance industrielle. Dans plusieurs parties du Var, les propriétaires et les *bourgeois* ont été rigoureusement évincés, et au Luc, par exemple, chef-lieu de canton de 3,400 âmes, où les 21 conseillers élus payent à peine, tous réunis, 400 francs d'impôt, il a déjà été présenté un programme proposant au préfet l'expulsion des frères de l'école chrétienne, le renvoi des religieuses et la suppression d'un vicaire.

Voilà comment une certaine école, pour qui la haine du prêtre tient lieu de toute politique, entend la représentation communale et la pratique de la liberté; et cette école, qui est celle du *Siècle* et de l'*Opinion nationale*, ne rougit pas de professer hautement ses doctrines. Elle recommande aux radicaux de s'unir partout aux autoritaires pour empêcher les *cléricaux* de passer; et de même qu'il y a deux ans elle faisait voter les démocrates du Doubs en faveur d'un ehambellan contre M. de Montalembert, il y a un mois elle se ralliait ouvertement aux listes patronées pour barrer la route aux candidats qu'elle appelle *réactionnaires*. Il ne s'agit plus ici d'indépendance, de contrôle, de *self-government*, mais du despotisme le plus détestable. Et ce parti, qui fait la guerre aux croyances catholiques, qui bannit les notabilités sociales et va dans certains lieux jusqu'à repousser le riche et le propriétaire, pour tout donner à l'envie, aux rancunes et à l'orgueil, ce parti de sectaires ose s'appeler libéral! Il n'est que l'intolérance même, aspirant à traiter de nous, chez nous et sans nous, rêvant l'instruction obligatoire, la fermeture des écoles libres, l'oppression de l'Église par l'État sous le nom de séparation, la suppression du budget des cultes avec le maintien rigoureux de l'appel comme d'abus et de l'*exequatur*! Nous le connaissons depuis cinquante ans, et nous ne l'avons jamais perdu de vue quoiqu'il ait plusieurs fois changé de masque. C'est lui qui répandait à pleines mains les éditions du Voltaire-Touquet sous la Restauration. De nos jours il se nomme Havin et Guérault, tandis que nous nous appelons Toequeville et Lacordaire. Nous acceptons loyalement la démocratie, nous ne l'exploitons pas.

Mais d'où vient l'influence de cette école étroite et de ce parti haineux, qui tend à reculer chez nous l'accord des honnêtes gens et à prolonger l'exil de la liberté? Vient-elle des prétentions exagérées de l'Église, de l'attitude menaçante des conservateurs, des sympathies de l'opinion? Loin de là. Dans une circonstance récente, l'épiscopat français a montré combien il est fermement attaché aux lois, aux idées, à la civilisation de son pays; les conservateurs aspirent au progrès par la conciliation de tous les intérêts et de tous les besoins; l'opinion réproouve toutes les violences et appelle de ses vœux une ère féconde de rapprochement et de pacification.

La force de l'école anti-religieuse, anti-libérale et anti-sociale, git, nous ne craignons pas de le dire, dans le monopole qui est laissé à ses organes, dans le privilège que possèdent ses meneurs de parler seuls à la multitude. Les masses, peu éclairées, sont faciles à égarer, et les démolisseurs de toute croyance et de toute morale n'étant pas suffisamment contredits, exercent sur la foule une action dont on ne mesure pas assez le péril. Nous ne voulons pas apprécier ici la suppression de nombreux organes conservateurs et religieux, depuis l'*Assemblée Nationale* jusqu'à l'*Écho de l'Aveyron*, en passant par la *Gazette de Lyon*, la *Bretagne*, la *Gazette du Languedoc*, le *Moniteur du Loiret* et beaucoup d'autres ; mais il nous est permis de signaler les refus opiniâtres d'autorisation ou d'extension opposés à toutes les feuilles catholiques et indépendantes, depuis la *France libérale* jusqu'au *Journal des Villes et des Campagnes*, comme une des causes principales de l'influence désastreuse de la fausse démocratie. Et à qui ces autorisations ont-elles été refusées ? Il ne faut pas se lasser de le répéter : aux hommes les plus modérés et les plus loyaux, tels que l'honorable comte Lemercier, aux citoyens offrant les garanties les plus sûres.

Non-seulement aucun journal de cette nuance n'a pu naître, mais une revue, une publication mensuelle, le *Correspondant* — pourquoi le tairions-nous ? — ne peut obtenir ce qui n'est pourtant à ses yeux comme au sens des plus éminents jurisconsultes qu'un incontestable droit : l'extension de sa publication à deux fois par mois. On s'est parfois étonné, au milieu des luttes intellectuelles de ces dernières années, de ne pas voir le *Correspondant* descendre un peu plus fréquemment dans l'arène, et des regrets nous ont même été témoignés à cet égard. Il faut enfin qu'on le sache : nous ne désertons aucun devoir, et ce n'est pas notre préférence qui nous condamne à n'intervenir que douze fois par an dans les affaires de notre pays. Le *Correspondant*, qui s'était jeté toutes les semaines dans la bataille en 1848 et 1849, paraissait tous les quinze jours quand l'Empire survint ; le décret du 17 février 1852 le trouva dans ces conditions d'existence et lui donna en quelque sorte l'investiture. Quelques années plus tard, dans le calme et l'apaisement des esprits, il modifia sa périodicité ; mais aucun des changements prévus par le décret du 17 février et nécessitant une autorisation nouvelle ne s'étant produit depuis quinze ans dans son organisation, il a demandé aux interprètes les plus graves et les plus compétents de nos codes s'il avait le droit de reprendre la situation bi-mensuelle où l'avait trouvé l'Empire. Les jurisconsultes ont répondu oui, mais le ministère de l'intérieur, qui ne connaît pas l'axiome : *favores ampliandi, odia restringenda*, le ministère de l'intérieur a répondu non, ou, pour parler plus exactement, il n'a pas répondu du tout, nous laissant méditer le vers menaçant du poète :

Devine si tu peux, et choisis si tu l'oses !

Il est permis de croire, cependant, que la presse a sa part de sympathie dans les démonstrations actuelles de l'opinion. Le Corps législatif lui donnait récemment un témoignage remarquable, et les électeurs, en faisant triompher les idées de contrôle, ont implicitement exprimé leurs vœux en faveur d'une presse plus libre. « Mon gouvernement, a dit un jour le prince, manque de contrôle et de publicité. » Qu'est la presse, sinon cette double garantie réalisée ?

L'honorable ministre de l'intérieur, qui a donné, à la veille des élections, des instructions si sages, et qui, le lendemain, a porté sur l'ensemble des résultats un jugement si mesuré, ne saurait méconnaître ce qu'il y a d'évident et de légitime dans les aspirations publiques en matière de presse. On n'est pas seulement fatigué de candidatures officielles et de lisières administratives ; on est las aussi de prose officieuse et de dithyrambe, et on réclame enfin une émancipation sérieuse : liberté des suffrages, décentralisation, liberté de la presse, trois choses qui se tiennent et qui se complètent. « Il ne saurait y avoir ni vainqueurs ni vaincus, » a dit M. de la Valette ; c'est une excellente parole, mais il faut la faire passer dans les faits. A l'heure présente, il y a des vaincus ; ce sont les principes qu'on attaque, les vérités qu'on dénature, les hommes qu'on calomnie, et qui ne peuvent parler pour se défendre. Il y a aussi des vainqueurs, vainqueurs magnanimes qui insultent leurs adversaires bâillonnés. La justice, l'égalité, n'exigent-elles pas que chacun soit placé dans des conditions de lutte identiques ?

M. le ministre souhaite « que la pensée de conciliation qui a présidé aux élections leur survive et se perpétue. » C'est un vœu patriotique, auquel nous nous associons pleinement pour notre part. Mais quel compte en tiennent ces journaux privilégiés qui, réveillant les dates les plus néfastes de notre histoire, se mettent à les célébrer comme de glorieux anniversaires ? *L'Opinion Nationale*, *l'Avenir*, — le *Temps*, que nous avons le regret de trouver en cette compagnie, — toutes ces feuilles qui n'existent qu'en vertu d'un monopole, se sont entendues pour fêter inopinément le 10 août 92, c'est-à-dire une journée de deuil et de sang ; et le *Siècle* s'est empressé de mêler sa voix à ce concert.

« Laissez-nous, disent-ils, honorer *nos pères* et *nos martyrs*. La royauté constitutionnelle n'eût pu s'établir et durer de 1815 à 1848, si le 10 août 92 le bataillon des Marseillais n'avait forcé les grilles des Tuileries... Cette date s'impose au respect... Tout ce qui s'est fait de bien et de mal depuis 1792 est sorti de cette journée. »

Voilà, nous le répétons, comment les journaux patentés comprennent et prêchent la conciliation recommandée par le ministre de l'intérieur. Pendant que les uns, mettant de côté leurs souvenirs et leurs préférences, travaillent à rapprocher tous les honnêtes gens sur le terrain pratique et commun des affaires publiques, les autres, agitant des brandons de haine au milieu d'une société qui a soif d'apaisement et de concorde, s'appli-

quent sans relâche à agrir et diviser. Quels sont les vrais patriotes? Quel sont les tartufes de démocratie et de liberté? Et cependant à qui sont largement concédées les autorisations de parler? A qui sont-elles impitoyablement refusées<sup>1</sup>?

Il y a peu de jours, un journal, indûment frappé d'une suspension de deux mois, entendait le Conseil d'État, sur la plaidoirie lumineuse de M. Gigot, annuler la décision ministérielle qui l'avait atteint. D'autres rechercheront s'il ne serait pas juste que le *Courrier du Dimanche* fût indemnisé du préjudice causé par l'illégale suspension dont il a été victime. Nous demandons simplement s'il n'y a pas là une situation vicieuse, un arbitraire regrettable, et si le Gouvernement n'aurait pas l'intérêt le plus direct et le plus sérieux à décliner enfin une responsabilité aussi lourde et compromettante?

Nous avons des appels comme d'abus contre les évêques; nous voilà maintenant avec des déclarations d'abus contre les ministres. Où allons-nous avec ce système, et la liberté ne vaudrait-elle pas mieux pour tout le monde?

La première de ces libertés, celle qui doit servir de base à toutes les autres et porter le moins d'ombrage au pouvoir, vient d'être réclamée avec éclat par un groupe de Lorrains qui s'est imposé la tâche de populariser parmi nous les idées de décentralisation. Nous n'avons pas à faire connaître les vaillantes publications de Nancy; elles sont dans toutes les mains, et la dernière, abordant résolûment le terrain pratique, a esquissé tout un plan auquel ont pu souscrire les représentants autorisés des opinions les plus diverses, réunis sur ce point capital dans une imposante unanimité<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> On ne saurait trop reproduire la note suivante, extraite de la brochure historique de Mgr l'évêque d'Orléans sur la Convention du 15 septembre et l'Encyclique.

« Telle est la législation et la direction de la presse dans notre pays, que l'attaque contre la religion est permise à dix ou quinze journaux et revues des plus répandus, anciens ou nouvellement autorisés, qui ne citent jamais ce que les catholiques font de bien, et n'oublient jamais ce que quelques-uns d'entre eux font de mal ou d'imprudent, tandis que la défense de la religion reste abandonnée à deux ou trois journaux rendus suspects, et sans qu'aucun défenseur nouveau ait pu parvenir à se faire autoriser.

« J'indique ici telle qu'elle se présente à ma mémoire et sauf quelques erreurs involontaires, la nomenclature des principaux journaux français :

#### JOURNAUX AUTORISÉS DEPUIS L'EMPIRE :

Contre : *Opinion nationale*, *Temps*, *Nation*, *Globe*, *Esprit public*, *Avenir national*, *Époque*, *Revue de Paris*, *Germanique*, *Française*, *Nationale*.

Pour : *La France* !

<sup>2</sup> *Un Projet de Décentralisation*, par MM. Bastien, ancien notaire; Éd. Berlet, avocat; H. de Bouvier, propriétaire à Bayon; Éd. Cournault, ancien sous-préfet; Éd. Fabvier, Foblant, ancien représentant à la Législative; Gouy, ancien magistrat; Éd. Keller, membre du conseil municipal de Lunéville; L. de Klopstein, ancien agent supérieur des forêts, maire du Val-et-Châtillon; comte de Lambel, ancien membre du conseil général, maire de Fléville; comte de Landreville, propriétaire à Mézières-lès-Toul; Larcher, avocat; H. de l'Espée, propriétaire à Froville; comte de Ludre, propriétaire à Richardménil;

Ainsi que M. d'Haussonville l'écrivait à ses compatriotes, la liste de leurs adhérents est plus curieuse et plus instructive encore que la brochure elle-même, et il faut remercier le comité de Nancy de l'avoir faite de telle sorte qu'il ait pu recueillir de tels assentiments. Cinquante-huit réponses figurent à la suite de la brochure, et parmi les noms les plus saillants dans la politique, la jurisprudence, l'économie sociale, on remarque ceux de MM. Andral, Odilon-Barrot, Béchard, Berryer, Bethmont, duc et prince de Broglie, Carnot, Cochin, Daru, Desmarests, Dufaure, Duvergier de Hauranne, de Falloux, Jules Favre, Freslon, Guizot, Garnier-Pagès, Léopold de Gaillard, Laboulaye, de Larcy, de Lafayette, Lanjuinais, de Laboulie, Lanfrey, J. de Lasteyrie, L. de Lavergne, de Melun, de Montalembert, Pelletan, Prévost-Paradol, Casimir Périer, Raudot, Jules Simon, Mortimer-Ternaux, C. de Witt, etc.

Quelle enquête a jamais réuni des adhésions aussi considérables et aussi variées? On peut vraiment dire que c'est le pays lui-même qui vient ainsi de manifester ses vœux par l'organe de ses citoyens les plus éminents et les plus expérimentés, car le gouvernement ne manque pas à ce concert, et des Tuileries à Saint-Étienne, en passant par Limoges, bien des déclarations solennelles ont été faites dans le même sens.

Sans doute on a vu des ministres opérer, sous le nom usurpé de décentralisation, de simples transferts d'attributions, consistant, comme le dit M. Cochin avec un spirituel bon sens, « à changer les signatures au bas des arrêtés, et à faire décider par un préfet qui consulte le ministre ce qui était autrefois décidé par le ministre qui consultait le préfet. » Mais ce n'est là que le mirage de la décentralisation. C'est le déplacement de la tutelle; ce n'est pas l'émancipation du mineur. Le comité de Nancy veut autre chose, et sa pensée se formule dans des conclusions qu'il importe de citer, parce que c'est la première fois que la question est abordée avec cette netteté par le côté pratique :

« Si l'on veut décentraliser, il faut d'abord et surtout s'occuper de restreindre l'État.

« Qu'on ne s'effraye pas de ce mot qui, en exprimant notre prétention sans détour, exprime aussi une réforme sans dangers. Restreindre l'État n'équivaut pas du tout à affaiblir le gouvernement, non plus qu'à amoindrir la France : au contraire. On peut rester libre sous un gouvernement fort.

« Autre chose est le gouvernement, autre chose est l'État, tel que la centralisation nous l'a fait, tel qu'à son tour il nous rend la centralisation faite à son image.

« Servir son pays est un noble rôle ; servir même un gouvernement lors-

A. de Metz-Noblat, de l'académie de Stanislas ; F. de Mont, ancien officier d'artillerie membre du conseil municipal de Lupcourt ; F. Quintard, ancien sous-préfet ; A. de Scitiaux, propriétaire à Villers-lès-Nancy ; A. Volland, avocat.

qu'il marche dans les voies de la justice n'est point sans respect de soi-même, sans dignité, sans honneur. Quant à servir l'État comme cela s'entendait à Sparte, à Rome aussi avant le christianisme, comme le voulait Danton qui, sous ce rapport, a laissé chez nous plus de disciples qu'on ne le croit, c'est abdiquer son libre arbitre, c'est adorer un être imaginaire, c'est se faire idolâtre.

« Brisons l'idole ; décentralisons. C'est le vrai moyen de clore les révolutions et en même temps de nous apprendre à être libre.

« Pour décentraliser dans la pratique, il faut se mettre en mesure de remplir les quatre conditions que voici :

« Fortifier la commune, qui, chez nous, existe à peine ;

« Créer le canton, qui n'existe pas ;

« Supprimer l'arrondissement, qui ne répond à rien ;

« Émanciper le département.

« Tout cela se tient, et, pour atteindre le but, rien de tout cela n'est indifférent. »

Voilà bien, en effet, indiquées avec précision, les réformes à accomplir, et tant qu'elles resteront des *desiderata*, nous continuerons d'avoir, suivant l'énergique expression de M. de Tocqueville, « une tête libre sur un corps servile. »

« Le plus grand danger peut-être des temps modernes vient de cette « fausse opinion, inculquée dans les esprits, qu'un gouvernement peut tout, « et qu'il est de l'essence d'un système quelconque de répondre à toutes les « exigences, de remédier à tous les maux<sup>1</sup>. » C'est là une erreur qu'il importe de dissiper, et pour y parvenir, il faut « restreindre dans de justes « limites le nombre des emplois qui dépendent du pouvoir et qui souvent « font d'un peuple libre un peuple de solliciteurs ; éviter cette tendance funeste qui entraîne l'État à exécuter lui-même ce que les particuliers peuvent faire aussi bien et mieux que lui. La centralisation des intérêts et des « entreprises est dans la nature du despotisme<sup>2</sup>. » La décentralisation se présente comme l'unique voie qui puisse nous conduire sûrement à la liberté, par l'émancipation graduelle de l'individu, de la commune et de la province. Les éléments nécessaires manquent-ils ? Ils abondent au contraire, et « quand on contemple cette population intelligente et laborieuse, « quand on vient à apprécier cette foule d'hommes éminents, capables de « guider le gouvernement et d'illustrer les assemblées, on recherche « avec anxiété quelles sont les causes qui empêchent cette nation, déjà « si grande, d'être plus grande encore, et l'on s'étonne qu'une société « qui renferme tant d'éléments de puissance et de prospérité s'expose si « souvent à s'abîmer sur elle-même<sup>3</sup>. »

<sup>1</sup> Discours du Président, 11 novembre 1849.

<sup>2</sup> Manifeste du prince Louis-Napoléon avant le 10 décembre 1848

<sup>3</sup> Discours du Président à Poitiers, 1<sup>er</sup> juillet 1851.

La décentralisation, du reste, nous a été promise ; (lle est annoncée en termes formels dans le préambule de la Constitution de 1852. « L'administration de la France, dit le pacte fondamental, confiée à des préfets, à des sous-préfets, à des maires ; *la décision des affaires*, au contraire, *donnée à des conseils*, depuis la commune jusqu'au département. » — Les réformateurs de Nancy demandent que les conseils locaux soient investis du droit de *statuer* au lieu de la stérile faculté de *délibérer*. On voit que le préambule trop oublié de la Constitution se prononce en leur faveur, puisqu'il accorde *la décision* aux mandataires élus de la commune et du département.

Nous applaudissons au projet d'organisation cantonal des Lorrains, et il y a longtemps que sous ce rapport nos vœux s'accordent avec leur dessein. L'arrondissement, en effet, est une création toute artificielle, qui ne répond à aucune unité géographique ou morale. Il n'y a que trois unités distinctes et vivaces dans la division actuelle du territoire : la commune, molécule de l'État, premier foyer de vie civile ; le canton, agglomération naturelle des communes que la configuration du sol ou la communauté des intérêts rapproche et réunit ; le département, qui a succédé à l'ancienne province sans la remplacer toujours d'une façon bien parfaite, puisqu'on a dû revenir à certaines institutions régionales, mais qui a sa raison d'être, et qui d'ailleurs est passé dans les usages. L'arrondissement se place d'une manière factice dans cette répartition, sa limite reste vague et mobile, son caractère indécis, son autonomie confuse ; aussi le gouvernement, dans le remaniement des circonscriptions électorales, n'a-t-il tenu aucun compte de ce groupe, et l'a-t-il démembré, coupé, trituré sans le moindre scrupule. D'Hazebrouck à Nîmes, le patient a été littéralement mis en morceaux, et l'homogénéité de l'arrondissement, déjà si faible et si douteuse, en a été si profondément atteinte qu'elle n'est plus guère aujourd'hui qu'une ombre.

Le canton, au contraire, se détache avec relief et se présente, plein de force et de vie, pour remplacer, dans le mécanisme administratif, son frère impuissant et énervé. Soigneusement organisé pour le pouvoir, qui y a installé de nombreux instruments d'influence et d'action : juge de paix, percepteur des contributions, receveur des domaines, agent-voyer, commissaire de police, il ne possède aucune institution tendant à sauvegarder les droits et les intérêts des citoyens. C'est donc une lacune qu'il importe de combler, et nous souhaitons vivement que l'ingénieuse proposition du comité de Nancy soit accueillie par le législateur.

Après le canton, le département. Là aussi, il faut élargir et développer ce qui existe, non-seulement en restituant à nos conseils généraux le droit de nommer eux-mêmes leurs présidents et leurs secrétaires, mais en rendant leur contrôle plus sérieux et leur pouvoir plus effectif. Nous ne dirons pas que la Belgique et la Suisse nous offrent à ce sujet d'excellents exemples ; il est superflu d'emprunter aux étrangers ce que nous trouvons dans notre pro-



pre histoire. Nous n'avons qu'à nous imiter nous-mêmes. Ces institutions que nous sommes réduits à envier à la Belgique et à la Suisse, comme à bien d'autres pays, ne sont que les débris de nos anciennes coutumes nationales, dont nous avons doté les contrées qui nous avoisinent, et que nous n'avons pas su conserver pour nous-mêmes. Relevons-les dans ce qu'elles ont de conforme à nos besoins nouveaux ; ressuscitons, en les adaptant à nos mœurs, ces assemblées provinciales dont M. de Lavergne nous a retracé la belle organisation et les utiles travaux. Si l'on se rappelle que les sessions de ces assemblées duraient tout un mois, non à cause de l'étendue des circonscriptions qu'elles représentaient, mais en raison de l'importance de leurs attributions ; si l'on se souvient qu'elles décidaient souverainement de la plupart des grands intérêts locaux, qu'elles connaissaient mieux que personne ; si l'on fait revivre par le souvenir cette *Commission intermédiaire* qui restait en permanence pendant l'intervalle des sessions afin de veiller à l'exécution des décisions de l'assemblée, et dont le rôle se retrouve à peu près dans la *Députation provinciale* actuelle de Belgique, chargée de représenter le Conseil près du gouverneur de la province, et d'assurer en son absence ou contre sa mauvaise volonté l'accomplissement des décisions prises, on sera forcé de reconnaître que tout n'était pas mauvais dans cet ancien régime, plus décrié que connu ; que notre temps, si fier de lui-même, pourrait faire plus d'un heureux emprunt à cette époque de *servitude*, et que si nos pères en étaient là en 1780, il serait assez juste que nous nous vissions, trois quarts de siècles après, un peu plus avancés que nous ne le sommes.

Chose étrange, ou plutôt chose toute naturelle, la même presse qui proscrivait hier toute candidature indépendante nuancée de catholicisme, repousse aujourd'hui toute atteinte au système centralisateur qui nous étouffe. Cette démocratie autoritaire, habituel suppôt de tous les despotismes, tremble pour l'idole qu'elle encense, et déjà ses organes déclarent qu'ils combattront avec énergie les plans de réforme. L'*Opinion nationale* met au ban de son parti le comité *aristocratique* de Nancy, et le *Siècle* appelle *piliers de sacristie* les audacieux qui réclament l'affranchissement de la commune. MM. Carnot, Garnier-Pagès, Pelletan, Jules Favre, Vacherot classés parmi les cléricaux ! Mais s'ils sont ainsi désavoués en compagnie de MM. Lanjuinais, Jules Simon, Lanfrey, Bethmont, Desmarest, de Lasteurie, Magnin, etc., que représente donc le *Siècle* ?

L'*Avenir national* et le *Pays*, offrant le spectacle d'une alliance instructive font chorus pour défendre l'*État*, et sans doute nous allons entendre crier au renversement de nos institutions et à la ruine de l'unité française. L'unité française, à laquelle personne n'est plus attaché que nous, n'a rien à voir dans la question, et les auteurs du projet, plus patriotes que leurs adversaires, ont pris soin de répondre d'avance à l'objection. — « L'unité française est faite, disent-ils : gardons-la, et même sachons gré à ceux qui

l'ont faite, en nous félicitant de ce qu'elle existe. Mais n'allons point jusqu'à en chérir les côtés faibles et à en glorifier les abus. Le Code, l'armée, le trésor, ces trois forces qu'un écrivain de l'école libérale<sup>1</sup> a si bien nommées « les trois points cardinaux » de la politique contemporaine, sont décidément hors d'atteinte. On pourra changer la loi ; mais qu'elle subisse des modifications de détail ou d'ensemble, la loi restera la même pour tous les Français : ajoutons que toutes nos provinces, celles du Nord comme celles du Midi, payeront désormais à la même patrie leur contingent en hommes et en écus. Ce n'est point à rompre l'unité française que travaillent les décentralisateurs : autre est leur but, et ce but est double. Ils ont la prétention d'obtenir :

« 1° Que la province, où vivent les quatorze quinzièmes de la population de l'Empire, ne soit plus en tout et toujours la très-humble tributaire de Paris ;

« 2° Que les citoyens soient quelque chose, et que les fonctionnaires cessent d'être tout, étant admis le principe que les fonctionnaires sont faits pour les citoyens, et non les citoyens pour les fonctionnaires, ce dont, à voir ce qui se passe, on pourrait quelquefois douter. »

C'est là le langage du bon sens, et notre intelligente nation saura le comprendre, en classant à leur vraie place ceux qui le lui tiennent et ceux qui repoussent toutes les libertés, depuis celle de la commune jusqu'à celle de l'Église.

Nous laisserons-nous distancer dans ces réformes administratives par le gouvernement autrichien, dont le nouveau ministre d'État vient de publier une circulaire si caractéristique ? Il y a cinq ans, l'introduction du régime représentatif en Autriche a doté l'empire d'un parlement central. M. de Belcredi semble vouloir mettre son honneur à compléter le nouveau système en organisant la vie communale et provinciale. Il recommande aux fonctionnaires de favoriser le développement libre et indépendant des forces du pays, de seconder les tendances du *self-government*, de respecter le mouvement des corporations autonomes. Il annonce la résolution d'en finir avec un « formalisme sans vie, » et il ajoute ces paroles, nouvelles aux bords du Danube : « Je considère comme une des tendances les plus vivifiantes de notre temps l'agrandissement successif du nombre des affaires à abandonner à l'autonomie de ceux dont les intérêts se trouvent immédiatement en jeu. » Enfin, en prenant possession de son ministère, le successeur de M. Schmerling a réuni tous ses subordonnés, et précisant les déclarations si explicites déjà de sa circulaire, il leur a dit : « Je ne suis pas ami de la centralisation ; je suis, au contraire, franchement partisan de la décentralisation. Il faut abandonner la solution des questions de détail aux autorités provinciales. Elles sont plus près des

intéressés et mieux placées pour résoudre ces affaires. L'administration centrale consacrera son temps et sa force à la solution des questions de principe et des systèmes qui se présentent en grand nombre à la législation. »

Ces doctrines vraiment libérales reçoivent déjà un commencement d'application, et le ministre a choisi pour l'essai de son programme la province la plus délicate et la plus difficile de l'empire : la Vénétie. Il entreprend de lui rendre loyalement l'autonomie rêvée et stipulée pour elle à Villafranca ; il supprime les commissaires impériaux placés à la tête des municipes ; des élections sont ordonnées, et les communes vont être régies par des magistrats issus du scrutin.

Voilà ce que fait aujourd'hui l'Autriche, pendant que la Prusse se moque de la représentation nationale, traque la presse, foule aux pieds le droit d'association et de réunion et brave les souvenirs de notre campagne des banquets. Naguère les deux États avaient chacun un caractère très-distinctif : l'un représentait l'absolutisme et passait pour son plus immuable boulevard en Europe ; l'autre personnifiait la liberté et se présentait comme la tête et le bras du progrès et des idées émancipatrices en Allemagne. Le premier semblait le chevalier aveugle et obstiné du passé ; le second, le champion intelligent et hardi de l'avenir. Depuis quelques années, les rôles sont changés : l'empereur, qui était tout, n'est plus qu'une des forces de l'empire, et le roi constitutionnel veut tout absorber dans sa couronne. L'avenir dira qui a pris le meilleur moyen de consolider son trône ; en attendant, l'Allemagne se range du côté de l'Autriche, défenseur des droits de la confédération dans les duchés.

Cette interminable affaire nous a menacés un instant d'un conflit, et déjà l'on supputait à Vienne et à Berlin le nombre des canons et des soldats ; mais le nuage a pu être écarté ; les deux vainqueurs du Danemark ont renouvelé à Salzbourg le glorieux accord de Düppel, et l'on paraît s'être entendu, sinon sur une solution, du moins sur un compromis qui laisse à chacun ses prétentions et ses espérances. A la co-possession indivise, qui engendrait des froissements continuels, on substitue un arrangement nouveau : la Prusse occupera le Sleswig, qu'elle administrera seule en dehors de tout contrôle, et l'Autriche aura dans le Holstein la même liberté d'action. La question de souveraineté future a été momentanément écartée, mais la présence du grand-duc d'Oldenbourg à l'entrevue des souverains semble de mauvais augure pour Frédéric VII. Le premier est tout à la dévotion de M. de Bismark, tandis que le second se refuse au vaselage. C'en est assez : Macbeth, tu ne seras pas roi !

Pour nous, sans savoir si Kiel remplacera définitivement Dantzick, si Rendsbourg ne sera pas plutôt une citadelle prussienne qu'une place fédérale, et si le contingent militaire des duchés sera incorporé dans l'armée du roi Guillaume, nous nous félicitons d'une trêve qui laisse encore quel-

ques chances à la justice et qui surtout éloigne de l'Europe le danger d'une grande guerre. Nous savons bien qu'un duel entre les deux puissances allemandes n'eût pas été sans perspective pour notre pays; mais la guerre est l'ennemie la plus directe de la liberté, la voix des canons étouffe toute autre voix, et pendant que les armées se choquent, les conquêtes bien autrement fécondes de la paix se trouvent compromises et souvent reculées. Voilà pourquoi nous sommes heureux que rien ne vienne entraver le mouvement de réveil municipal et de réveil politique qui rajeunit la France, voilà ce qui nous fait applaudir aux toasts maritimes de Cherbourg et de Brest comme aux poignées de main diplomatiques de Salzbourg. Assurément nous trouvons le Rhin superbe, mais, s'il faut choisir, nous aimons mieux la liberté.

La terre où cette liberté semblerait devoir fleurir le mieux et à l'abri de tout orage, la Belgique, vient d'offrir un triste spectacle aux sincères amis du régime représentatif. On sait que le système électoral de ce pays n'est pas au niveau de ses autres institutions et qu'il consacre notamment une criante inégalité entre l'habitant des campagnes et l'habitant des villes. Le vote a lieu par arrondissement, et au chef-lieu, de sorte que les électeurs ruraux sont condamnés à faire six, huit, dix et jusqu'à douze lieues, parfois en hiver et par des chemins impraticables, pour apporter leur bulletin. Il faut de l'héroïsme pour voter dans de telles conditions, et l'on n'en comprendrait pas un seul instant le maintien si l'on ne savait que le cabinet de francs-maçons qui opprime la Belgique a tout intérêt à favoriser l'électeur citadin, endoctriné par les loges et les brasseries, au détriment de l'électeur campagnard, dont le sentiment catholique et conservateur inquiète avec raison. Jusqu'ici cependant quelques mesures avaient été prises pour faciliter à ce dernier l'accès du chef-lieu, mesures insuffisantes sans doute, mais qu'une certaine pudeur faisait respecter. Des moyens de transport étaient organisés, et l'électeur en arrivant à la ville y trouvait un abri. C'était là un danger que le ministère ne pouvait longtemps courir, et rejetant tout scrupule, il s'est décidé à demander à sa majorité docile la destruction des dernières et faibles garanties laissées aux populations rurales. La majorité a servilement fonctionné, et malgré les protestations énergiques de la droite et du pays, la tyrannie ministérielle est devenue la loi, loi curieuse et odieuse, comique et détestable, qui provoque à la fois le rire et l'indignation.

Désormais, toute facilité de transport et toute hospitalité sont sévèrement retirées à l'électeur des campagnes, qu'on veut retenir chez lui, et des pénalités rigoureuses sont édictées, non-seulement contre l'électeur qui accepte un dîner ou une place dans une voiture payée par le candidat, mais encore contre tout citoyen qui réunirait à sa table, un jour d'élection, des personnes étrangères à sa famille! Voilà comment les inquisiteurs belges entendent le respect de la liberté individuelle!

Ce n'est pas tout. Sous prétexte que l'électeur peut être, au moment du vote, circonvenu, influencé, entraîné, et qu'il importe de le soustraire à l'action de certaines personnes qui pourraient lui remettre un bulletin et l'accompagner jusqu'à l'urne pour l'empêcher par leur surveillance d'en déposer un autre, on a imaginé — le despotisme est si inventif ! — une espèce d'engin qui donnera aux élections l'aspect le plus étrange. Un écrivain belge le décrit ainsi : « Avant d'arriver au bureau, tout électeur devra s'engager dans un couloir étroit et mystérieux, disposé de telle façon que celui qui s'y trouvera échappera à tous les regards ; s'il veut changer son bulletin ou en écrire un autre sans être vu, il en aura la faculté dans ce réduit solitaire. Mais d'abord une petite difficulté se présente : une seule personne, d'après la loi, peut se trouver dans le couloir ; s'il plaît à un mauvais plaisant d'y rester outre mesure, comment l'en faire sortir ? Et n'est-ce pas s'exposer à prolonger la durée de l'élection ? Ensuite, comment procéder à l'égard des aveugles et des infirmes ? Il avait été question de leur donner un guide assermenté, mais le ministère a réfléchi que ce guide lui-même pourrait être corrompu au corrupteur, et il l'a refusé. Toute réflexion faite, on a dispensé les boiteux et les aveugles du fameux couloir, mais en les obligeant à faire dûment constater leur infirmité. »

Est-ce assez grotesque, assez puéril et vexatoire ? Le cabinet belge avait annoncé une loi contre les fraudes électorales ; c'est sa loi même qui est une immense fraude, en éloignant forcément de l'urne la moitié des citoyens, et en entourant les abords du scrutin de chemins couverts, de chausse-trappes et d'embûches comme les approches d'une place forte ! Loin d'empêcher les abus, la loi nouvelle les aggravera en laissant le champ libre à la pire de toutes les fraudes, c'est-à-dire à la pression gouvernementale et aux manœuvres officielles, débarrassées de tout contre-poids !

Quelle distance de cette œuvre hypocrite, inspirée par l'intérêt de parti, à la réforme sincère, large, vraiment démocratique que l'illustre M. De-champs proposait au nom de la droite ! De pareils incidents jettent une lumière décisive sur le fond des partis et montrent clairement à tous les yeux de quel côté se trouvent la politique généreuse et l'amour vrai de la liberté. *L'Indépendance* elle-même, défenseur habituel du cabinet, n'a pu s'empêcher de le désavouer en cette circonstance et de revendiquer contre sa police à la chinoise les droits les plus élémentaires du citoyen.

Nous ne savons si le Sénat belge sanctionnera cette loi ridicule et violente, mais dès aujourd'hui c'est un devoir pour les partisans loyaux et résolus du régime représentatif de condamner des actes qui le feraient hair de tout homme impartial et sensé. Plus nous sommes attachés aux principes de ce régime, et plus nous sommes tenus de signaler les excès, heureusement rares, dans lesquels il peut se laisser entraîner. Or de tous les abus et de tous les périls de cette forme de Gouvernement, il n'y en a pas de plus grand que le despotisme d'une majorité asservie à un ministère, à un

parti, à une loge, dont elle exécute toutes les volontés *perindè ac cadaver*. Que la Belgique constitutionnelle y prenne garde; elle est sur une pente qu'éclaircit douloureusement certains souvenirs de l'histoire, et si le parti qui cherche à se maintenir au pouvoir par des moyens si coupables persistait dans cette voie, non-seulement il rendrait odieuses de nobles institutions, mais il finirait par attenter à l'indépendance nationale en faisant désirer la conquête. Déjà même une feuille belge ne s'est-elle pas écriée : « Nous en sommes venus à nous demander ce que nous avons le plus à redouter, ou des convoitises de l'étranger, ou des germes de désaffection et d'anarchie qu'une politique de discorde sème incessamment parmi nos populations? »

Ce qu'il importe aussi de constater, c'est le mutisme de nos organes prétendus libéraux sur l'acte oppressif du cabinet belge. Pas un d'eux, depuis les *Débats* jusqu'au *Siècle*, n'a trouvé un mot de blâme ou de critique, et ce silence de complices est trop significatif pour ne pas frapper vivement l'opinion. Dans les deux pays, les pseudo-libéraux et les faux démocrates s'entendent pour anéantir toute influence rivale de la leur, pour bâillonner et garrotter la liberté des catholiques, comme toute liberté qui n'est pas confisquée à leur profit.

Au milieu de ces tristesses, les catholiques belges ont une consolation : celle de voir grandir et prospérer, en dépit de l'inique mesure sur les bourses d'études, cette Université de Louvain, « dont la jeune célébrité se confond déjà, dans l'admiration reconnaissante de nos voisins, avec la gloire séculaire de l'antique *alma mater* qui faisait l'orgueil de leurs pères. On avait pu craindre un instant que la mort de Mgr de Ram ne portât un coup funeste à l'essor de l'institution nouvelle; mais le nom du successeur que lui a donné d'une voix unanime la réunion des évêques belges rassure complètement à cet égard. Nul, en effet, n'était plus capable que Mgr Laforêt de continuer les belles et savantes traditions qui rattachent l'Université actuelle à l'ancienne, et dans la chaire de philosophie qu'il a occupée dix-sept ans avec éclat l'éminent président du Collège du Pape avait fait apprécier les qualités supérieures qui l'ont désigné à tous comme l'héritier naturel de Mgr de Ram. Au moins il reste aux Belges la liberté d'enseignement, et si la franc-maçonnerie ne porte pas la main sur cette dernière franchise, un prochain avenir pourra réparer les maux de l'heure présente.

Le mois qui s'achève a vu distribuer bien des lauriers, de ces lauriers pacifiques que Villars regrettait encore après Denain, et un ministre fertile en idées a profité chez nous de l'occasion pour exposer des vues nouvelles

<sup>1</sup> *La Franc-Maçonnerie soumise à la publicité à l'aide de documents authentiques*, par M. Neut. Dans ce curieux et instructif ouvrage, M. Neut, l'un des plus courageux et des plus intelligents écrivains de la Belgique, prouve, pièces en main, que des hommes politiques sont affiliés à ces associations assermentées dont tous les membres ont pris l'engagement de voter, s'il le faut, contre leur conscience.

en matière d'enseignement. Quoique M. Duruy ait beaucoup étonné depuis quelques années par les innovations diverses qui ont signalé sa présence au poste qu'il occupe, il a trouvé le moyen d'étonner encore, et son projet de concours universel de thème latin, suivi d'une exposition solennelle de toutes les copies, en bocaux cachetés, sous les voûtes du futur palais de l'industrie, restera certainement comme une des conceptions les plus curieuses et les plus originales de ce régime et de ce temps.

Il y aurait à faire une piquante revue de tous les discours adressés aux « jeunes élèves » depuis quelques semaines, et le contraste de la courtoisie qui s'est étalée dans les uns avec les virils conseils exposés dans les autres ne serait peut-être pas sans intérêt. Tandis que la Sorbonne, par exemple, accusait d'*immobilité* l'enseignement des corporations, l'école d'Arcueil entendait un dominicain prouver le caractère national et moderne de l'éducation religieuse ; et l'antique maison de Juilly, réorganisée par ses anciens élèves, attestait par l'organe de son intelligent directeur, M. l'abbé Maricourt, qu'elle est digne des grandes et libérales traditions qui ont fait sa célébrité. Mais sans nous arrêter davantage ce à tableau, et sans trop sonder ce passage de la harangue de M. Nisard au lycée Louis-le-Grand : « Nous possédons une forme de Gouvernement sans exemple dans l'histoire, » nous tenons à signaler le noble langage que Mgr l'archevêque de Paris a fait entendre au lycée Saint-Louis sur la nécessaire alliance du sentiment patriotique et des croyances religieuses. Dans un temps où d'aveugles sophistes nient Dieu et la morale, où une critique « plus impuissante encore que hardie » menace du même coup la religion, la philosophie et l'ordre social, il était utile de prémunir la jeunesse contre le danger de doctrines desséchantes, non moins funestes au foyer qu'à l'autel, à la grandeur nationale qu'à la paix des âmes. Ce sont là des avertissements salutaires, et il convenait bien à la charge épiscopale de les donner aux jeunes générations.

LÉON LAVÉDAN.

---

# LA DÉCENTRALISATION<sup>1</sup>

---

Mon cher ancien collègue,

Vous savez que je ne suis nullement adonné à l'optimisme en matière politique. Mon témoignage ne sera donc pas suspect si je viens vous déclarer que je me sens plein de confiance et d'espoir, à la vue des progrès accomplis par cette cause de la décentralisation dont vous et vos amis vous êtes constitués les champions intrépides, intelligents et infatigables.

Pour me confirmer dans cette impression, il suffit de me rappeler comment furent accueillis, il a trente-cinq ans, les premières tentatives de notre groupe catholique et libéral en faveur de ces libertés locales et personnelles, municipales et provinciales, dont l'ensemble constitue ce qu'on appelle la décentralisation. Le mot et la chose étaient alors également impopulaires. On n'y pouvait songer sans être atteint et convaincu de vouloir ramener la féodalité ! Pendant toute la durée de la royauté parlementaire, il en fut de même : nos protestations à la Chambre des Pairs et ailleurs, contre la prépotence administrative, contre la manie du fonctionnarisme, contre l'idolâtrie de l'État, demeuraient sans écho comme sans résultat. La Constitution républicaine de 1848, pour son malheur comme pour le nôtre, subit l'influence des mêmes invincibles préjugés. A l'Assemblée nationale,

<sup>1</sup> Cette lettre a été adressée à M. de Foblant, ancien représentant de la Meurthe à l'Assemblée nationale, à l'un de ceux auxquels revient l'honneur d'avoir élevé la première batterie contre la centralisation, considérée par M. de Tocqueville comme le plus grand ennemi de la saine démocratie. Nous ne saurions mieux signaler l'importance de cette œuvre, simultanément attaquée par *le Siècle* et par la presse officieuse, qu'en faisant connaître aux lecteurs du *Correspondant* l'adhésion que lui a donnée le noble écrivain qu'aucune question ne trouve en retard et qu'ils sont habitués à rencontrer au premier rang des défenseurs de toutes les causes qui leur sont chères.

(Note de la Rédaction.)



vous vous en souvenez comme moi, nous eûmes le très-grand tort de nous laisser trop exclusivement préoccuper par les appréhensions dominantes, par les émotions du moment; et malgré les sages avertissements de M. Raudot et autres, nous ne sûmes profiter ni des circonstances, ni des dispositions favorables d'une portion des deux grands partis qui divisaient alors la France, pour travailler à l'émancipation communale et départementale. Cependant la justice m'oblige à constater que, dans notre fameuse loi sur la liberté de l'enseignement, nous avons donné le premier exemple du *self government* et de la vraie décentralisation, en plaçant dans le Département le principal foyer de la nouvelle organisation, en confiant la direction de l'instruction publique et la surveillance des établissements libres à des Corps électifs, revêtus d'une autorité locale et de garanties d'indépendance que les décrets de 1852 et la loi de 1854 ont fait complètement disparaître. Vous savez qu'une organisation tout à fait analogue pour tout ce qui touche à l'assistance publique et à la liberté de la charité, avait été préparée au sein d'une grande Commission de trente membres et qu'elle allait être soumise aux délibérations de l'Assemblée, lorsque le coup d'État arriva.

Depuis lors, par je ne sais quelle mystérieuse réaction, la cause de la décentralisation a fait dans les esprits d'incontestables progrès, et l'on peut croire, avec vous, qu'elle est presque gagnée en principe. Mais, comme vous le dites très-justement, elle est loin d'être gagnée dans les faits, l'omnipotence administrative n'ayant jamais été portée plus loin ni plus docilement acceptée que depuis 1852.

On peut même dire que nous courons le danger de voir cette cause compromise et perdue au moment même où elle semblera le plus approcher de son triomphe, et cela par suite d'une tendance qui exige toute la vigilance des amis de la liberté. Les mesures prises depuis quelques années pour donner une satisfaction apparente aux avocats de la décentralisation n'ont augmenté en quoi que ce soit les franchises locales. Elles n'ont servi qu'à resserrer les nœuds du réseau administratif qui s'étend sur la nation entière : *sub réte libertas!* Elles ont aggravé l'action gouvernementale en la simplifiant, en déchargeant le pouvoir central d'une partie du fardeau sous lequel il succombait, non pour restituer aux citoyens leurs droits, mais pour augmenter le prestige et la toute-puissance des Préfets.

Nous habitons un pays singulièrement enclin à prendre l'ombre pour la substance, et à être volontairement dupe des apparences et des subterfuges. On serait humilié d'être dupe sans le savoir : mais, comme les spectateurs distraits d'une comédie amusante, on consent volontiers à se laisser im-

poser des fictions dont on connaît le secret et dont on accepte le mensonge.

Vous avez donc, vous et vos amis, entrepris une œuvre éminemment salubre et patriotique, en provoquant tous les libéraux, vieux ou jeunes, à se prononcer publiquement sur cette question souveraine ; en leur proposant un projet propre à la faire sortir du vague des discussions théoriques pour entrer sur le terrain de la réalité pratique et immédiate, et pour fixer les idées les plus utiles à répandre sur les limites et les effets des réformes que nous désirons.

Je n'ai, quant à moi, qu'une seule objection à votre projet. Il me semble ne pas faire la part assez grande à la diversité des instincts et des besoins que la liberté doit appeler à se produire et à se satisfaire. Peut-être avez-vous très-involontairement cédé à ce penchant national qui nous porte à n'ouvrir qu'une seule voie à la volonté de tous, à la vie publique et privée, même en l'émancipant. Or, pour moi, l'uniformité est de toutes les formes de la servitude une des plus insupportables.

À part cette seule réserve, je ne puis qu'applaudir à la façon précise et décidée dont vous avez abordé le cœur de la question en démontrant qu'il faut avant tout restreindre le rôle de l'État, de cette idole séculaire qui, en se substituant tantôt au pays, tantôt au Gouvernement, a énervé, abaissé et confisqué l'esprit public, la vie publique de la France. Vous portez à cette idolâtrie un coup mortel en demandant la suppression de la justice administrative, parfaitement inutile et parfaitement inconnue partout ailleurs que chez nous ; en lui substituant, pour le contentieux judiciaire, la justice ordinaire des Tribunaux, beaucoup moins occupés qu'autrefois, et, pour la gestion de tous les intérêts locaux, l'autorité des Conseils municipaux, cantonaux et départementaux, sérieusement émancipés de toute pression du Pouvoir et se contrôlant hiérarchiquement. Mais surtout, vous mettez le sceau du bon sens pratique à votre projet, en confiant l'emploi de toutes les sommes votées et l'exécution de toutes ses décisions prises par ses Conseils, non plus aux Préfets, mais aux délégués élus des Conseils généraux.

Vous ne vous faites pas illusion sur le danger qu'il y aurait, dans l'état actuel des choses, à livrer absolument à elles-mêmes les Communes émancipées : seulement, vous placez le correctif aux abus de l'esprit de coterie ou des passions municipales, non plus dans l'infailibilité des Préfets, mais dans l'intervention d'autres Conseils, placés en dehors et au-dessus de la Commune, bien qu'issus, comme les Conseils municipaux, du suffrage universel.

Vous évitez les excès d'une fausse logique en imposant à la liberté com-

munale certaines restrictions ou plutôt certaines obligations, en ce qui touche, par exemple, le soin de l'enseignement primaire ou des propriétés forestières. Mais vous entendez bien, n'est-ce pas ? que l'administration forestière devra satisfaire avec plus de sollicitude et d'activité qu'elle ne le fait, en certains pays, aux intérêts communaux. Vous entendez surtout que les personnages préposés à la direction de l'enseignement seront pourvus des conditions d'indépendance et d'autorité morale auxquelles les fonctionnaires amovibles et salariés du Pouvoir central ne sauraient aspirer.

A ceux qui témoigneraient des craintes sur l'exorbitance des attributions que vous voulez confier aux délégués ou aux commissaires des Conseils généraux, vous pouvez opposer l'exemple du pays d'où je vous écris. Les *députations provinciales*, élues au sein des Conseils provinciaux et qui remplacent en Belgique les Conseils de préfecture, en exerçant de plus quelques-unes des fonctions que vous voulez avec raison réserver aux corps électifs, ces députations, de l'aveu de tous les partis, ne gênent en rien l'action du Gouvernement. Je dirai même qu'elles ne le gênent pas assez, car je vois et je sens à chaque pas, dans cette noble et libre Belgique, l'influence délétère et invétérée de l'esprit centralisateur qui y a pénétré à la suite des armées et des administrations du dix-huitième siècle : ce qui prouve que les Constitutions les plus libérales et les Gouvernements les plus parlementaires ne suffisent pas pour préserver les nations modernes du virus bureaucratique.

Persévérez donc, avec vos excellents collaborateurs, à provoquer et à réveiller les esprits endormis. Faites comprendre à nos contemporains, tout en l'enregistrant pour l'histoire, le singulier spectacle qu'offre de nos jours cette France, issue des principes de 1789, dont nous sommes tous les enfants et les serviteurs. Apprenez-leur à se passer de cette colonie de fonctionnaires, presque tous et toujours étrangers au pays qu'ils habitent, fort honnêtes gens d'ailleurs, mais qui, dans chaque chef-lieu de département, d'arrondissement et de canton, représentent une sorte de caste dominante ou conquérante, chargée, comme les Anglais dans l'Hindoustan, de penser, de parler et d'agir pour une population d'indigènes incapables. Apprenez-nous à tous, pendant qu'il en est encore temps et avant les orages de l'avenir, à sortir de l'apathie corruptrice, de la frivolité stérile où le pays est tombé, et à nous guérir de ce bonheur dépravé qu'éprouvent tant de Français à se mettre en tutelle ou à y mettre les autres.

Croyez surtout à ma sincère et affectueuse sympathie.

CH. DE MONTALEMBERT.

## BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

HISTOIRE NATURELLE ET SOUVENIRS DE VOYAGE,  
par F. ROULIN. — 1 vol. in-12. Hetzel,  
bibliothèque d'éducation et de récréation.

Il y a quelque trente ans, un Français d'humeur aventureuse doué d'un intrépide sang-froid, médecin, animé du vif sentiment des arts, observateur sagace et profondément instruit, maniant le crayon avec autant de vérité et de correction que d'esprit, allait chercher fortune au nouveau monde. Je ne sais si, comme l'homme de la fable, ce spirituel disciple d'Esculape eût certainement rencontré la capricieuse déesse en restant au logis : toujours est-il que ses voyages n'enrichirent que son portefeuille de savant et d'artiste. Il revint la bourse légère, rapportant des trésors d'observation sur les mœurs des animaux et une collection d'études dessinées sur nature où revivaient saisis et fidèlement exprimés le trait caractéristique de chaque espèce et la physionomie de chaque individu. Mais, si M. Roulin était un observateur ingénieux, hardi et actif dans ses explorations, on le trouvait fort nonchalant à tirer parti de ses recherches ; sa curiosité satisfaite, il ne s'empressait guère à mettre en œuvre les richesses acquises et se préoccupait moins encore de s'en faire honneur. Néanmoins, stimulé par des amis au nombre desquels il faut placer l'illustre Ampère, les deux Cuvier et Adrien de Jussieu, M. Roulin se décida à communiquer à l'Académie des sciences une série d'observations sur l'histoire naturelle qui excitèrent au plus haut point l'intérêt de la célèbre compagnie. Elle en ordonna l'impression dans son recueil des savants étrangers.

Entre tous les consciencieux travaux qui ont assuré à ce savant modeste le rang qui devait lui appartenir en le faisant siéger à l'Institut, nous rappellerons un grand mémoire sur le tapir, vrai modèle de clarté et

de méthode, et surtout une importante étude sur *les changements observés dans les animaux domestiques transportés de l'ancien dans le nouveau continent*. Le mémoire que M. Roulin lut à l'Académie sur ce sujet est resté comme le recueil fondamental de faits et d'observations précises, autour duquel roulent toutes les discussions, devenues si importantes aujourd'hui, relatives à la question de savoir dans quelle limite les espèces animales peuvent se modifier sous l'action de causes extérieures, ou si elles demeurent à jamais immuables. Malheureusement les grands recueils scientifiques dans lesquels avaient paru ces intéressantes recherches ne sont à la portée que d'un petit nombre de lecteurs, il n'ont d'écho que dans le monde des érudits, le public, proprement dit, n'est point appelé à en jouir. Mais le volume que nous annonçons s'adresse au contraire à la grande publicité, et nous le croyons destiné à un vrai succès.

Rien, en effet, de plus piquant et de plus instructif que ces souvenirs où les aventures personnelles du voyageur se mêlent aux observations du savant. Si les citations ne nous étaient pas interdites dans les étroites limites assignées au *Bulletin*, nous aurions pu montrer par des fragments pris au hasard dans le livre de M. Roulin, quel agrément il a su donner à l'étude de l'histoire naturelle.

Le premier chapitre, qui traite des oiseaux parasites, contient des révélations singulières sur la manière dont la femelle du coucou assure à ses petits, dans le nid de la fauvette, une sorte d'hospice d'enfants trouvés. — Un autre chapitre est consacré à la famille des *édentés*, animaux étranges qui furent à peu près inconnus aux naturalistes anciens et n'ont cessé de l'être des modernes que depuis les grandes découvertes géographiques du seizième siècle.

Leurs formes sont si différentes de celles des animaux que nous avons habituellement sous les yeux, qu'on ne sut pendant longtemps quelle place leur assigner dans la création et un maître de la science, parlant de ces êtres bizarres d'après des récits erronés, avait déclaré leur existence bien plus misérable que celle d'aucune autre créature.

Mais, comme le dit excellemment notre docte voyageur : « A mesure que nous avançons dans la connaissance des mœurs des animaux, nous voyons mieux que chaque être a dans son organisation tout ce qu'il lui faut pour vivre commodément. Ainsi nous sommes forcés de reconnaître que Buffon, qui a cependant d'ordinaire un sentiment très-juste des harmonies naturelles, s'est tout à fait trompé à l'égard du  *paresseux* . Ce lent animal, dont le sort lui paraît si digne de compassion, ne mène pas une vie plus malheureuse que le cerf dans nos forêts. » Une fois de plus il faut donc dire :

Dieu fait bien ce qu'il fait.

Les édentés en fournissent une preuve nouvelle. M. Roulin a eu l'honneur d'étudier, vivants, de dessiner sur nature ces animaux jusque-là mal observés auxquels, disait-on, chaque mouvement arrachait un cri de douleur et que la nature livrait sans défense à leurs ennemis. Il s'est convaincu, que organisés pour jouir pleinement de la vie, ils sont parfaitement armés pour se défendre.

Pour toutes les questions relatives à l'histoire naturelle on accorda pendant bien des siècles au témoignage des anciens une confiance exagérée et qui ne permettait même pas l'examen. « On ne prend pas aujourd'hui plus de peine pour s'assurer les honneurs de l'invention qu'on en prendrait alors pour s'y soustraire, » nous dit M. Roulin. Puis une réaction violente s'opéra à une époque fort rapprochée de nous ; il y eut alors luxe de scepticisme comme il y avait eu excès de crédulité. Si la science actuelle est revenue à une plus équitable appréciation des travaux des anciens, c'est à M. Cuvier qu'il faut en rapporter le mérite ; dans les notes qu'il a jointes à la partie zoologique de la grande compilation de Plin, cet homme illustre a laissé le modèle de ces recherches critiques sur la partie merveilleuse de l'histoire naturelle, qui n'intéressent pas seulement la connaissance du règne animal, mais jettent une

vive lumière sur plus d'un point de littérature et de philologie. M. Roulin s'est montré dans cette voie son héritier et son légitime successeur. Quelques-uns des travaux réunis par lui dans le volume que nous annonçons suffiraient pour lui mériter ce titre. Mais ce n'est rien encore à côté des trésors de recherches ingénieuses que le trop modeste et indolent académicien s'obstine à garder en portefeuille.

M. Roulin, qui unit à un si haut degré la science du naturaliste à celle de l'érudit, nous permettra de lui dire en terminant qu'il n'a pas le droit de frustrer ainsi le monde savant du fruit des travaux qu'il a poursuivis pendant trente ans ; en parlant ainsi nous nous faisons l'organe des instantes sollicitations que lui adressent à ce sujet tous les amis de deux sciences dont on a trop souvent négligé les nombreux points de contact.

LÉON ARBAUD.

LA CHANSON DE ROLAND, traduction nouvelle, avec une introduction et des notes, par ADOLPHE D'AVRIL. — Paris, librairie Benjamin Duprat. 1 vol. in-8°.

La nouvelle traduction de la *Chanson de Roland* est précédée d'une introduction originale et substantielle. C'est un travail assez long et fort intéressant. De la comparaison des épopées indienne, persane, grecque et germanique, M. d'Avril nous amène à constater qu'il y a une idée mythique commune à toute la race indo-européenne, et que c'est toujours le même héros qui, sous différents noms et dans des circonstances diverses, est l'expression d'une tradition unique. Cette théorie est déjà connue : elle a été professée en Allemagne, et Ozanam l'a presque popularisée en France dans ses *études germaniques*. Mais ce qu'il y a de réellement nouveau et original dans le travail de M. d'Avril, c'est l'idée de rattacher le personnage de Roland à la famille des héros indo-européens, de faire de lui un frère de Rama, de Sigurd, d'Achille. Nous ne demandons pas mieux que de voir admettre cette opinion flatteuse pour la France, et notre auteur donne assurément de bonnes raisons en faveur de son hypothèse. Cependant nous ne sommes pas tout à fait convaincus. A l'égard de cette explication, nous garderons la réserve, peut-être un peu ironique, avec laquelle M. d'Avril traite lui-même l'opinion des savants allemands sur l'origine météorologique de tous les mythes.

C'est, du reste, le seul point sur lequel, sans nous séparer positivement de M. d'Avril,

nous hésiterions à le suivre, Son interprétation historique des chansons de geste est aussi instructive que concluante. Ses réflexions sur l'emploi du merveilleux dans l'épopée ne laissent rien à désirer. Il fait aimer nos héros chevaleresques, lorsqu'il expose leurs sentiments et leurs idées, en citant textuellement de nombreux exemples tirés des meilleures productions de nos trouvères. Nous avons surtout remarqué le chapitre sur *l'idée du droit*, celui sur les *petites*, enfin le dernier relatif à la popularité des chansons de geste; M. d'Avril y démontre que les œuvres réellement grandes doivent être accessibles à tous. En résumé, cette introduction est certainement l'un des plus intéressants travaux qui aient été publiés depuis longtemps sur notre poésie du moyen âge. Ajoutons que le volume de M. d'Avril a été tiré sur un beau papier vergé, et que l'impression, particulièrement soignée, fait honneur à l'atelier de M. Divry. Un bon ouvrage ne perd rien à être présenté aux amateurs de beaux livres sous une forme séduisante.

CATHERINE DE BOURBON, SŒUR DE HENRI IV, par madame la comtesse d'ARNAULD. — 1 vol. — Didier.

Ce livre pourra rencontrer des appréciations diverses. L'auteur s'est proposé d'y montrer la sœur du plus grand de nos rois unie à l'existence de son frère par la force de son âme, l'étendue de ses sacrifices et la persistance de ses idées religieuses; et dans ce but, il a mis à profit les recherches faites aux archives de Paris, de Rouen, de Pau, de Nancy et de Florence, de manière à appuyer le récit sur les lettres de la princesse elle-même.

Ces lettres curieuses, où se révèlent l'âme et le caractère de Catherine, donnent l'idée du style familier, à une époque dont le langage, comme les mœurs, retrace les passions, les vices et les grandeurs. Le lecteur doit en être prévenu, afin de ne s'engager dans le récit qu'en connaissance de cause.

LES COMÉDIES DE PLAUTE, traduites par E. SOMMER. — 2 vol. Hachette.

Les comédies de Plaute ne sont pas de nature à être mises dans toutes les mains; elles contiennent des passages licencieux, des scènes scabreuses qui peuvent, dans le texte latin, braver un peu l'honnêteté, mais que la délicatesse de notre langue supporte mal. Le nouveau traducteur a tenu à être d'une fidélité scrupuleuse, et il n'a pas reculé devant les expressions

crues et les situations risquées. Cela peut avoir l'avantage de mieux rendre l'original; mais ne saurait-on tout dire ou à peu près en respectant la décence? Molière a fait à Plaute beaucoup d'emprunts sans lui prendre rien de sa grossièreté, et si le grand comique latin nous offre le miroir le plus fidèle de la société romaine dans l'antiquité, il conviendrait que ce miroir pût être regardé par le plus grand nombre.

Les œuvres de Plaute avaient déjà été traduites notamment par M. Naudet, et d'une manière excellente. La traduction nouvelle a été faite avec un incontestable soin et on y reconnaît une étude très-sérieuse et sympathique de l'original.

L'ÉLAGAGE DES ARBRES, par le comte A. DES CARS. — Paris, chez J. Rothschild, rue Saint-André-des-Arts, 45.

Ce petit livre est un livre d'or; le baron Rothschild n'émet pas de valeurs qui puissent autant rapporter que l'application des enseignements qu'a édités son homonyme. Il offre le moyen à tous les propriétaires de bois, du plus grand au plus petit, d'augmenter sensiblement leur capital et leur revenu, de la manière la plus simple, la plus sûre et presque toujours sans frais, par un élagage raisonné. Le comte Des Cars ne saurait être assez loué pour avoir si opportunément rappelé l'importance des arbres, l'influence capitale qu'ils exercent sur le climat, la production des eaux, la fertilité du sol. Indispensables au point de vue économique, ils ne le sont pas moins sous le rapport de la santé de l'homme: ils assainissent l'air que nous respirons, en absorbant les gaz devenus impropres à notre existence et en les transformant à notre profit; il y va donc de notre intérêt de les conserver et de les multiplier autour de nous. Toutes les habitations aisées sont tenues de posséder ce charmant manuel illustré de 72 gravures dessinées d'après nature; il conviendrait surtout de le propager dans les campagnes, où l'on est témoin à chaque pas de négligences et de massacres dont il résulte un tribut annuel à l'étranger de plus de cinquante millions pour ce qui est un des principaux produits du sol si richement varié de la France. A. G.

SATIRES, par AUGUSTE BARBER. — 1 vol. Dentu.

Ce n'est plus l'iambe brûlant des premiers jours. Il y a longtemps que le poète

a déposé le fouet d'Archiloque et a conquis de nombreux et sympathiques suffrages par des idylles et des élégies. Ici, c'est sous une troisième forme qu'il se présente. Ses satires nouvelles sont des peintures de mœurs et des peintures comiques. M. Auguste Barbier déserte Juvénal et revient à Horace. Pour ceux qui aiment la poésie pure, il y aura progrès. Mais nous doutons fort que ce soit le plus grand nombre. La foule aime la violence, et quand une fois on l'a servie selon ses goûts, elle ne comprend plus rien à la raillerie fine et distinguée. Dans ce volume, à côté des satires, il y a un poème dramatique en vers blancs. La tentative n'est pas heureuse. Si vous ôtez la rime à notre pauvre rythme poétique, vous lui enlevez à peu près tout son charme. Avec une langue sourde et presque sans accent comme la nôtre, de pareils essais ne sont que de capricieuses utopies. G. B.

LES ASSOCIATIONS OUVRIÈRES DE CONSOMMATION, DE CRÉDIT ET DE PRODUCTION, EN ANGLETERRE, EN ALLEMAGNE ET EN FRANCE, par Eugène Véron. 1 vol. Hachette.

Cet ouvrage est sorti du mouvement économique qui, depuis une année surtout, se manifeste et se généralise. L'auteur y réfute bien des erreurs, y répond à de nom-

breuses objections, et y donne à la population ouvrière plus d'un excellent conseil. Après avoir exposé les principes et l'organisme des institutions qui prospèrent chez nos voisins, l'association de Rochdale, les banques d'Écosse, les banques d'avances en Allemagne, il en arrive aux tentatives faites chez nous, depuis le Saint-Simonisme jusqu'aux cités ouvrières de Mulhouse, à la banque populaire de Colmar et aux associations de Guebwiller, de Dieuze et de Grenoble. Ce livre est de ceux dont l'étude ne peut que porter d'heureux fruits, en vulgarisant des idées de rapprochement, de concorde et de progrès.

CORRESPONDANCE DE LOUIS XVI, MARIE-ANTOINETTE et MADAME ÉLISABETH, recueillie, classée et annotée par M. FEUILLET de CONCHES.

Cette publication, dont les deux premiers volumes ont eu un si grand retentissement, vient d'être continuée par un troisième volume que l'éditeur Henri Plon fait paraître. C'est un splendide in-8° enrichi de cinq *fac-simile*, de précieux autographes et du portrait de Louis XVI gravé sous la direction de M. Henriquel-Dupont. Les révélations les plus inattendues sur cette terrible époque sont renfermées dans cet ouvrage.

Pour les articles non signés : F. DE LAUKAT.

#### ERRATA

Page 691, ligne 18, le régime qui nous atteint, *lisez* : le régime qui nous attend.

Même page, ligne 37, rétablir la phrase ainsi : « Dans les pauvres utopies, le droit de tout faire, attribué au gouvernement, n'est tempéré pour la nation que par le droit beaucoup moins sérieux de tout dire. »

Même page, ligne dernière, se déclarer impuissant, afin de demeurer impuune, *lisez* : se déclarer impuissant, afin de demeurer impuni.

Page 694, ligne 6, le pied du Girondin, *lisez* : des Girondins.

Même page, ligne 13, marchait à vide, *lisez* : mâchait à vide.

Page 698, ligne 5, sous l'Empire, *lisez* : sous l'Empire.

L'un des Gérants : CHARLES DOUNIOL.

# TABLE ANALYTIQUE

ET ALPHABÉTIQUE

DU TOME SOIXANTE-CINQUIÈME

(VINGT-NEUVIÈME DE LA NOUVELLE SÉRIE \*)

NOTA.— Les noms en capitales grasses sont ceux des collaborateurs du Recueil dont les travaux ont paru dans ce volume ; les autres, ceux des auteurs ou des objets dont il est question dans les articles.

ABBREVIATIONS : — C. R., compte rendu ; — Art., article.

- ADÉMAR** (le comte Victor d'). Hermann, étude littéraire. 265.  
**Africaine** (l'), opéra de G. Meyerbeer, art. de M. J. d'Ortigue. 444.  
**AIGREBELLE** (*Annales de l'Abbaye d'*), par un religieux de ce monastère. C. B. 469.  
**Aliénation** (l') des forêts de l'État. 169.  
**AMÉRIQUE**. La Victoire du Nord aux États-Unis. Art. de M. le comte Ch. de Montalembert. 5.  
**ANTULLY** (Albéric d'). 478. V. Fantaisie.  
**Appel et défi**, par le R. P. Dechamps. C. R. 477.  
**ARBAUD** (Léon). Marie-Antoinette et ses Correspondances. 2<sup>e</sup> article. 313.  
**ARQUEN** (Marie-Casimir d'), reine de Pologne. 870. V. Polignac.  
**Artillerie** (l') de Marine en 1865. 409.  
**Beaumont et Fletcher** (*théâtre*), traduction de M. Ernest Lafond. C. R. 220.  
**BEAUX-ARTS** : le Salon de 1865, art. de M. Léon Lagrange. 128. — Meyerbeer et l'*Africaine*, art. de M. J. d'Ortigue. 444. — De la Musique, par M. le comte de Falloux. 825.  
**BÉCHARD** (Frédéric). 484. V. Jambe d'Argent.  
**Bénédictins** (les) et les Bollandistes, art. de M. le prince Aug. Galitzin. 990.  
**BESSON** (*le R. P. Hyacinthe*), *Sa vie et ses lettres*, par M. E. Cartier. Art. de M. Foisset. 576.  
**BÉTHUNE** (Henri). Les Panégyristes de l'Empire à Rome. 761.

\* Cette table et la suivante doivent se joindre au numéro d'août 1865.



- BLANCHARD (E.). 210. V. Sciences.  
 Bougler. 985. V. Mouvement.
- BOUILLERIE** (Mgr de la), évêque de Carcassonne. La Création animée. 554.
- BOURGOING (François de). 480. Histoire.
- BROGLIE (Madame la princesse Albert de). 987. V. Vertus.
- BUCHANAN. 5. V. Amérique.
- BUIRE** (Pierre de). De quelques applications récentes de la photographie. 951.
- BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE. *Mai*, 247. — *Juin*, 503. — *Juillet*, 758. — *Août*, 1015.
- CARNÉ** (le comte Louis de). 197. V. Europe. — Le Suffrage universel et la dictature. 690.
- CARTIER (E.). 576. V. Besson.
- Catacombes (les dernières découvertes aux) de Rome : *Roma sotteranea cristiana*, par G. B. de Rossi. Art. de M. E. Le Blant. 848.
- Catéchisme (le) chrétien. Art. de Mgr l'évêque d'Orléans. 249.
- CHASTELLUX** (le comte Henri de). Lettres inédites du général Washington au marquis de Chastellux. 426.
- CHEVREUL. 716. V. Sciences.
- CHODZKO** (A.). La Littérature sacrée chez les Slaves. 594.
- CLERMONT-TONNERRE (le duc de), traducteur des Œuvres d'Isocrate. Art. de M. Egger. 830.
- COCHON** (Augustin). La Réforme sociale en France, par M. Le Play. 1<sup>er</sup> art. 82. — 2<sup>e</sup> art. 884. — Mémoires d'un père sur la vie et la mort de son fils. C. R. 482. — L'abbé Henry Perreyve, Nécrologie. 706.
- CONTI (le prince de). 870. V. Polignac.
- COUSIN (Victor). 461. V. Mazarin.
- Création (la) animée, art. de Mgr de la Bouillierie. 554.
- Crise (la) philosophique*, par M. Paul Janet. C. R. 725.
- CAUZ (Ramon de la). 743. V. Saynètes.
- DANIEL (le R. P. Ch.). 229. V. Marguerite.
- DAREMBERG (le docteur). 251. V. Médecine.
- DAVIS (Jefferson). 5. V. Amérique.
- Décentralisation (la). Lettre de M. le comte Ch. de Montalembert. 1009.
- DECHAMPS (le R. P.). 477. V. Appel.
- DESPOIS (E.). 977. V. Littérature.
- DETÉL. 474. V. Jean.
- DOUHAIRE** (P.). Beaumont et Fletcher : théâtre. C. R. 220. — Les ordres religieux de femmes. C. R. 227. — Histoire de la bienheureuse Marguerite-Marie. C. R. 229. — La Médecine, histoire et doctrine. C. R. 231. — La Jeunesse de Mazarin. C. R. 461. — Annales de l'abbaye d'Aiguebelle. C. R. 469. — L'abbaye de Saint-Jean de Lône et ses succursales. C. R. 474. — Paris nouveau et Paris futur. C. R. 475. — Appel et Défi. C. R. 477. — Fantaisie. C. R. 478. — Histoire diplomatique de l'Europe. C. R. 480. — La crise philosophique. C. R. 725. — Le Père céleste. C. R. 727. — Essai historique sur les Mémoires de Trévoux. C. R. 735. — Histoire des Gazettes de Hollande. C. R. 739. — Leçons de littérature allemande. C. R. 741. — Saynètes de Ramon de la Cruz. C. R. 743. — Théâtre de Carlo Gozzi. C. R. 747. — La littérature et la liberté. C. R. 977. — Mouvement provincial en 1789 : Biographie des députés de l'Anjou. C. R. 983. — Les Vertus chrétiennes expliquées. C. R. 987. — La Vie chrétienne de l'Enfance. C. R. 988.
- DUFOUR (Léon). 716. V. Sciences.
- DUMAS. 716. V. Sciences.
- DUPANLOUP** (Mgr), évêque d'Orléans. Le Catéchisme chrétien. 249.
- DUPUY DE LÔME. 409. V. Marine.
- EDWARDS (Alp.). 210. V. Sciences.
- EGGER** (E.). Le duc de Clermont-Tonnerre, traducteur et commentateur des Œuvres d'Isocrate. 830.
- ÉTATS-UNIS. La Victoire du Nord aux États-Unis. Art. de M. le comte Charles de Montalembert. 5.
- Europe (l') et le second Empire*, par le comte Louis de Carné. Art. de M. Léonce de Lavergne. 197.
- EVANS (Thomas W.). 5. V. Amérique.
- ÉVÉNEMENTS DU MOIS. *Mat* : Affaires européennes; Espagne; Allemagne; Question des Duchés; Italie : la nouvelle capitale, les élections, négociations avec le Saint-Siège. — *Encore la question romaine : lettre de M. le duc de Persigny à Son Exc. M. Troplong*. — Les États-

- Unis et le Mexique. — Le statut provisoire de l'Empire Mexicain. — Les journalistes mexicains devant le conseil de guerre au sujet de Romero. — Le discours du prince Napoléon à Ajaccio. — Le voyage de l'Empereur en Algérie. — Discussion de la Chambre des députés. — Art. de M. Henry Moreau. 233.
- Juin** : Coup d'œil rétrospectif sur la session législative au Corps Législatif et au Sénat. Tendances générales vers les idées libérales. Le décret de Pimpératrice sur la presse. — M. de Rémusat à l'Académie des Jeux-Floraux. — M. le marquis de Vogüé au comice agricole d'Aubigny. — Le discours de M. Thiers sur le budget. — Les grèves. — L'avenir de l'Algérie. — Voyage de l'empereur d'Autriche en Hongrie. — Les États-Unis. — 490.
- Juillet** : les élections des conseils municipaux; deux circulaires ministérielles. — Les candidatures officielles. — Les élections anglaises. — La situation financière en Angleterre: — Un mot de Rossini. — Arrêt de la Cour de cassation dans l'affaire des *correspondances*. — La question algérienne. — Abd-el-Kader. — Affaire d'Italie. — Les investitures ecclésiastiques en Roumanie. — Reconnaissance du royaume d'Italie par l'Espagne. — 748.
- Août** : Résultat des élections municipales et le parti de la démocratie autoritaire. Situation faite aux journaux de cette école et aux journaux libéraux et conservateurs. — Le *Correspondant* et sa publication bi-mensuelle. — La circulaire de M. de la Valette. — Les journaux et l'anniversaire de 10 août. — Décision du Conseil d'État dans l'affaire du *Courrier du Dimanche*. — Publication du comité de Nancy sur la décentralisation. — Attitude de la presse sur ce sujet. — La liberté en Autriche. — Question des Duchés. — Le système électoral en Belgique et la presse soi-disant libérale. — Nomination de Mgr Laforêt comme recteur magnifique de l'Université de Louvain. — La distribution des prix à la Sorbonne et dans les Lycées et les discours prononcés à cette occasion. —
- Le discours de Mgr Darboy, — par M. Léon Lavedan. 994.
- FALLOUX** (le comte A. de). De la Musique. 823.
- Fantaisie*, par M. Albéric d'Antully. C. R. 478.
- FOISSET** (Th.). Un religieux dominicain — le R. P. Hyacinthe Besson. 576.
- Forêts (l'aliénation des) de l'État. 169.
- FOUQUES-DUPARC (Madame). 988. V. Vie.
- FOURNEL (Victor). 475. V. Paris.
- FRANCE. La Réforme sociale en France. 1<sup>er</sup> art., 82; 2<sup>e</sup> art., 388. — L'aliénation des forêts de l'État. 169. — L'Europe et le second Empire. 197. — Les vaisseaux cuirassés et l'artillerie de marine en 1865. 409. — Le suffrage universel et la dictature. 690.
- FULLERTON** (lady Georgina). Constance Sherwood, nouvelle, 54, 376, 637, 951.
- GALITZIN** (le prince Aug.). Les Bénédictins et les Bollandistes. 990.
- Gazettes (Histoire des) de Hollande*, par M. Hatin. C. R. 739.
- GERVAIS (P.). 210. V. Sciences.
- Gozzi (théâtre de Carlo)*, traduit par M. Alphonse Royer. C. R. 747.
- GRATIOLET. 210. V. Sciences.
- HATIN. 739. V. Gazettes.
- HEINRICH (G.). 741. V. Leçons.
- Hermann, étude littéraire, art. de M. le comte Victor d'Adhémar. 265.
- Histoire diplomatique de l'Europe*, par M. François de Bourgoing. C. R. 480.
- HOLLARD (Henri). 210. V. Sciences.
- Isocrate (Œuvres d')*, traduction nouvelle, avec le texte en regard, par M. le duc de Clermont-Tonnerre. Art. de M. Egger. 830.
- Jambe d'argent, scènes de la grande chouannerie*, par M. Frédéric Béchard. Art. de M. le comte A. de Pontmartin. 484.
- JANET (Paul). 725. V. Crise.
- JEAN (SAINT) DE LÔNE. *L'abbaye de Saint-Jean de Lône et ses succursales*, par M. Dhétel. C. R. 474.
- JOHNSON. 5. V. Amérique.
- JOLY (N.). 210. V. Sciences.
- LAFOND (Ernest). 220. V. Beaumont.
- LAGRANGE** (Léon). Le salon de 1865. 128.
- LAPRADE** (Victor de). 113. V. Voix. —

- Du paysage chez les poètes latins. 527.
- LATOUR** (Antoine de). Les Voix du silence, par M. de Laprade. 113. — 743. V. Synchronètes.
- LAVEDAN** (Léon). Les Événements du mois ; juin, 490; juillet, 748; août, 994.
- LAVERGNE** (Léonce de). L'Europe et le second Empire, par M. de Carné. 197.
- LAVOISIER**. 716. V. Sciences.
- LE BLANT** (Edmond). Les dernières découvertes aux catacombes de Rome. 848.
- Leçons de littérature allemande*, par M. G. Heinrich. C. R. 741.
- LE PLAY**. 82. 248. V. Réforme.
- LINCOLN** (Abraham). 5. V. Amérique.
- Littérature (de la) sacrée chez les Slaves : *Annus ecclesiasticus græco-slavicus, editus anno millenario sanctorum Cyrilli et Methodii, slavicæ gentis apostolorum, seu commemoratio et breviarium rerum gestarum eorum qui fustis græcis et slavicis illati sunt*. Scripsit Joannes Martinov, Cazanensis, presbyter Societatis Jesu. Bruxellis, 1865, Gœmære, in-fol. à deux colonnes, de ix-388 pages, orné du calendrier figuré de Papebroch. en douze planches. Art. de M. A. Chodzko. 594.
- Littérature (la) et la liberté*, par M. Eugène Despois. C. R. 977.
- LITTÉRATURE : les Voix du silence. 113. — Hermann, étude littéraire. 265. — Une édition monumentale d'Alfred de Musset. 505. — Du paysage chez les poètes latins. 527. — La création animée. 554. — La littérature sacrée chez les Slaves, 594. — Les Panégyristes de l'Empire à Rome. 761.
- MANGIN** (Arthur). Revue scientifique : mai. 210. — Juillet. 216.
- MARGUERITE-MARIE** (*Histoire de la Bienheureuse*), religieuse de la Visitation, par le R. P. Ch. Daniel. C. R. 229.
- MARIE-ANTOINETTE** et ses Correspondances, 2<sup>e</sup> art. par M. Léon Arbaud. 313.
- MARINE** : les Vaisseaux cuirassés et l'artillerie de marine en 1856 : *l'Art naval à l'Exposition de Londres*, par le vice-amiral Pâris. — *Report of the Secretary of the Navy of Unides-States in Relation to armored Vessels. — Les marines de la France et de l'Angleterre*, par Xavier Raymond. — Revue maritime et coloniale, 1861-1865.
- MARTINOFF** (le R. P. J.). 594. V. Littérature.
- MATEUCCI**. 716. V. Sciences.
- Mazarin (la Jeunesse de)*, par M. Victor Cousin. C. R. 461.
- Médecine (la), Histoire et doctrine*, par M. le D<sup>r</sup> Daremberg. C. R. 231.
- Mémoires d'un père sur la vie et la mort de son fils*. Art. de M. A. Cochin, 284.
- MEYERBEER**. La Vérité sur Meyerbeer, à propos de l'*Africaine*. Art. de M. Joseph d'Ortigue. 444.
- Moissonneuse (la)*. Nouvelle par M. Eugène Müller. 1<sup>re</sup> partie. 786.
- MONTALEMBERT** (le comte Ch. de). La Victoire du Nord aux États-Unis. 5. — La Décentralisation, lettre à M. de Foblant. 1009.
- MOREAU** (Henri). Les Événements du mois : mai. 235.
- Mouvement provincial en 1789 : Biographie des députés de l'Anjou depuis l'Assemblée constituante jusqu'en 1815*, par M. Bougler. C. R. 983.
- MULLER** (Eugène). La Moissonneuse, nouvelle. 1<sup>re</sup> partie. 786.
- MUSIQUE** : Meyerbeer et l'*Africaine*. 444. — De la Musique, art. de M. le comte A. de Falloux. 823.
- MUSSET**. Une édition monumentale d'Alfred de Musset, dédiée aux amis du premier poète des temps modernes. Art. de M. le comte A. de Pontmartin. 505.
- NAVILLE** (Ernest). 727. V. Père.
- NÉCROLOGIE** : M. l'abbé Henri Perreye. Art. de M. A. Cochin. 706.
- Ordres (les) religieux de femmes*. C. R. 227.
- ORTIGUE** (Joseph d'). La vérité sur Meyerbeer à propos de l'*Africaine*. 444.
- Panégyristes (les) de l'Empire à Rome**, art. de M. Henri Béthune. 761.
- PARIS** (le vice-amiral). 409. V. Marine.
- Paris nouveau et Paris futur*, par M. Victor Fournel. C. R. 475.

- Paysage (du) chez les poètes latins.** Art. de M. Victor de Laprade. 527.
- Père (le) céleste,** par M. Ernest Naville. C. R. 727.
- PERRIÈRE** (l'abbé Henri). Art. nécrologique par M. A. Cochin, 706.
- Photographie (de quelques applications récentes de la).** Art. de M. Pierre de Buire. 931.
- POLIGNAC** (le cardinal de), ambassadeur, art. de M. Marius Topin. 1<sup>re</sup> partie. 870.
- POLITIQUE** : La Victoire du Nord aux États-Unis. 5. — La Réforme sociale en France. 82. 348. — L'Aliénation des forêts de l'État. 169. — L'Europe et le second Empire. 197. — Les Vaisseaux cuirassés et l'artillerie de marine en 1865. 409. — Le suffrage universel et la dictature. 690. — La Décentralisation. 1009.
- POLOGNE.** Le cardinal de Polignac, ambassadeur. 870.
- PONTMARTIN** (le comte Armand de). Jambe d'argent, scènes de la grande chouannerie, par M. Frédéric Béchard. C. R. 484. — Une édition monumentale d'Alfred de Musset. 505.
- RAYMOND** (Xavier). 409. V. Marine.
- Réforme (la) sociale en France,** par M. Le Play. Art. de M. Cochin. 82. 348.
- ROMAN** : Constance Sherwood, par lady Georgina Fullerton; suite : 54, 376, 637, 951. — La Moissonneuse, par Eugène Müller. 1<sup>re</sup> partie. 786.
- ROSSI** (G. B. de). 848. V. Catacombes.
- ROYER** (Alphonse). 747. V. Gozzi.
- Salon (le) de 1865.** Art. de M. Léon Lagrange. 128.
- Saynète de Ramon de la Cruz,** traduites par A. de Latour. C. R. 741.
- SCIENCES** : Revue scientifique, *mai* : I. La chaire de zoologie et d'anatomie comparées, à la Faculté des sciences. — Gratiolet. — Quelques réflexions sur sa vie et sur sa mort. — Candidats à sa succession : MM. E. Blanchard, P. Gervais, H. Hollard, N. Joly, A. Edwards. II. Le Muséum d'histoire naturelle. — Rapport adressé au ministre de l'instruction publique par la commission chargée de l'inspection du matériel de cet établissement. 210. — *Juillet* : Nominations dans le haut enseignement scientifique. — Mort de M. Valenciennes et de M. Léon Dufour. — La longévité parmi les savants : Fontenelle; Biot; Humboldt; M. Chevreul. Mot de Buffon. Théorie de M. Flourens. — Travail de M. Chevreul sur la distribution des sciences. — Origine de ce travail. Ampère, Fréd. Cuvier et M. Chevreul. Écrit d'Ampère sur le même sujet. Critique d'un principe de Descartes. Classification et Distribution. — Le troisième volume des œuvres de Lavoisier, présenté à l'Académie des sciences par M. Dumas. L'éclairage de Paris, il ya cent ans. Prix remporté par Lavoisier. L'éclairage par le gaz : Berthollet et Philippe Lebon. Un appareil inventé par Lavoisier et attribué à Dalton. Travaux de Lavoisier sur la fermentation. Lavoisier météorologiste. — Note de M. Matteucci sur l'origine et la propagation des tempêtes en Italie. Discussion entre lui et M. Le Verrier. Le *Moniteur* et les Comptes rendus. Question de propriété. M. Ch. Sainte-Claire-Deville, M. Dumas et M. E. de Beaumont. Les vrais créateurs de la télégraphie météorologique : Ch. Romme, M. Kæmtz, MM. Dove et Piddington, le commandant Maury. Un congrès météorologique. L'association maritime. L'amiral Fitz-Roy et l'association britannique. Conclusion. 716. — De quelques applications récentes de la photographie. 931.
- Sherwood (Constance), nouvelle par lady Georgina Fullerton. Suite, 54, 376, 637, 951.
- SOBIESKI.** 870. V. Polignac.
- SOMMERVOGEL** (le P.). 735. V. Trévoux.
- Suffrage (le) universel et la dictature.** Art. de M. le comte Louis de Carné. 690.
- TOPIN** (Marius). Le cardinal de Polignac, ambassadeur. 1<sup>re</sup> partie. 870.
- Trévoux** : *Essai historique sur les Mémoires de Trévoux,* par le P. Sommevogel. C. R. 735.
- Vaisseaux (les) cuirassés et l'artillerie de Marine en 1865.** 409.

- VALENCIENNES. 716. V. Sciences.
- Vertus (les) chrétiennes expliquées par des récits tirés de la Vie des Saints*, par madame la princesse Albert de Broglie. C. R. 987.
- Victoire (la) du Nord aux États-Unis. Art de M. le comte Ch. de Montalembert. 5.
- Vie (la) chrétienne de l'enfance, lectures quotidiennes*, par madame Fouques-Duparc. C. R. 988.
- Voix (les) du silence*, poèmes par Victor de Laprade. Art. de M. A. de Latour. 115.
- WASHINGTON. Lettres inédites du général Washington au marquis de Castellux. Art. de M. le comte Henri de Castellux. 496.

# TABLE

## DU TOME VINGT-NEUVIÈME DE LA NOUVELLE SÉRIE

(SOIXANTE-SIXIÈME DE LA COLLECTION.)

### MAI 1865.

La victoire du Nord aux États-Unis, par M. le comte de MONTALEMBERT, de l'Acad. française. . . . .	5
Constance Sherwood. — Nouvelle (suite), par lady GEORGINA FULLERTON. . . .	54
La Réforme sociale en France, par M. Le Play; par M. AUGUSTIN COCHIN, de l'Institut. . . . .	82
Les Voix du Silence, par M. ANTOINE DE LATOUR . . . . .	113
Le Salon de 1865, par M. LÉON LAGRANGE. . . . .	128
L'Aliénation des Forêts de l'État, par M. CHARLES DOUNIOL, . . . . .	169
L'Europe et le second Empire, par M. LÉONCE DE LAVERGNE, de l'Institut. . . .	197
Revue scientifique, par M. ARTHUR MANGIN. . . . .	210
REVUE CRITIQUE. — I. Théâtre anglais : Beaumont et Fletcher, traduit par M. Ernest Lafond. . . . .	220
II. Les Ordres religieux de femmes, traduit de l'anglais. — Histoire de la bienheureuse Marguerite-Marie, par le P. Daniel. . . . .	227
III. La Médecine : Histoire et Doctrine, par M. le D <sup>r</sup> Daremberg; par M. P. DOUHAIRE. . . . .	251
Les Événements du mois, par M. HENRY MOREAU. . . . .	253
Bulletin bibliographique. . . . .	247

### JUIN.

Le Catéchisme chrétien, par Mgr L'ÉVÊQUE D'ORLÉANS, de l'Acad. franç. . . . .	249
Hermann. — Étude littéraire, par M. le comte VICTOR D'ADREMAR. . . . .	265
Marie-Antoinette et ses Correspondances, par M. LÉON ARBAUD. . . . .	313
La Réforme sociale en France, par M. Le Play; par M. AUGUSTIN COCHIN, del'Inst. .	348
Constance Sherwood. — Nouvelle (suite), par lady GEORGINA FULLERTON. . . .	376
Les Vaisseaux cuirassés et l'Artillerie de marine en 1865. . . . .	409
Lettres inédites du général Washington, par M. le comte HENRI DE CHASTELLUX. .	426
Meyerbeer et l' <i>Africain</i> , par M. JOSEPH D'ORTIGUE. . . . .	444
REVUE CRITIQUE. — I. La Jeunesse de Mazarin, par M. V. Cousin. . . . .	461
II. Annales de l'abbaye d'Aiguebelle. . . . .	496
III. L'Abbaye de Saint-Jean de Lône et ses succursales, par M. Dhétel. . . . .	474
IV. Paris nouveau et Paris futur, par M. V. Fournel. . . . .	475
V. Appel et défi, par le R. P. Dechamps. . . . .	477
VI. Fantaisie, par Albéric d'Antully. . . . .	478
VII. Histoire diplomatique de l'Europe pendant la Révolution française, par M. de Bourgoing; P. DOUHAIRE. . . . .	480

Mélanges : Mémoires d'un père sur la vie et la mort de son fils. . . . .	482
Jambe d'argent, par M. A. DE PONTMARTIN. . . . .	484
Les Événements du mois, par M. LÉON LAVEDAN. . . . .	490
Bulletin bibliographique. . . . .	503

## JUILLET.

Une Édition monumentale d'Alfred de Musset, par M. A. DE PONTMARTIN. . . . .	505
Du Paysage chez les poètes latins, par V. DE LAPRADE, de l'Acad. franç. . . . .	527
La Création animée, par Mgr DE LA BOUILLERIE. . . . .	554
Un Religieux dominicain, par M. FOISSET. . . . .	576
De la Littérature sacrée chez les Slaves, par M. A. CHODZKO. . . . .	594
Constance Sherwood. — Nouvelle (suite), par lady GEORGINA FULLERTON. . . . .	637
Le Suffrage universel et la dictature, par M. le comte de CARNÉ, de l'Acad. franç. . . . .	690
M. l'abbé Henri Perreyve. — Nécrologie, par M. AUGUSTIN COCHIN, de l'Inst. . . . .	706
Revue scientifique, par M. ARTHUR MANGIN. . . . .	716
REVUE CRITIQUE. — I. La Crise philosophique, par M. Paul Janet. . . . .	725
II. Le Père céleste, par Ernest Naville. . . . .	727
III. Essai historique sur les Mémoires de Trévoux, par le P. Sommer- vogel. . . . .	735
IV. Histoire des gazettes de Hollande, par M. Hatin. . . . .	759
V. Leçons de littérature allemande, par M. Heinrich. . . . .	743
VI. Saynettes de Ramon de la Cruz, traduites par A. de Latour. . . . .	745
VII. Théâtre de Carlo Gozzi, par Alphonse Royer; P. DOUHAIRE. . . . .	747
Les Événements du mois, par M. LÉON LAVEDAN. . . . .	748
Bulletin bibliographique. . . . .	758

## AOÛT.

Les Panégyristes de l'Empire à Rome, par M. HENRI BÉTHUNE. . . . .	761
La Moissonneuse. — Nouvelle, par M. EUGÈNE MULLER. . . . .	786
De la Musique, par M. le comte de FALLOUX, de l'Acad. Franç. . . . .	823
Le Duc de Clermont-Tonnerre, par M. E. EGGER, de l'Institut. . . . .	850
Découvertes aux Catacombes de Rome, par M. EDMOND LE BLANT. . . . .	848
Le Cardinal de Polignac, ambassadeur, par MARIUS TOPIN. . . . .	878
Applications récentes de la Photographie, par PIERRE DE BUIRE. . . . .	951
Constance Sherwood. — Nouvelle (suite), par lady GEORGINA FULLERTON. . . . .	951
REVUE CRITIQUE. — I. La Littérature et la liberté, par M. E. Despois. . . . .	977
II. Mouvement provincial en 1789, biographies des députés de l'Anjou depuis l'Assemblée constituante jusqu'en 1815, par M. Bougler. . . . .	987
III. Les Vertus chrétiennes expliquées par des récits tirés de la Vie des Saints, par madame la princesse Albert de Broglie. . . . .	983
IV. La Vie chrétienne de l'enfance, par madame Fouques-Duparc; par M. P. DOUHAIRE. . . . .	988
Les Bénédictins et les Bollandistes, par M. AUGUSTIN GALITZIN. . . . .	990
Les Événements du mois, par M. LÉON LAVEDAN. . . . .	994
La Décentralisation, par M. le comte de MONTALEMBERT, de l'Acad. franç. . . . .	1009
Bulletin bibliographique. . . . .	1015

